7-2

A Son Excellence
Monsieur Adams
De la part de son trés humble &
trés obeissant Serviteur
de Marienf

The Author.

**
ADAMS
80.1
v.1

TRAITÉ GÉNÉRAL

DU

COMMERCE.

TOME PREMIER.

TRAITÉ GÉNÉRAL DU COMMERCE.

CONTENANT

DES OBSERVATIONS SUR LE COMMERCE DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE;

LES PRODUCTIONS NATURELLES, L'INDUSTRIE DE CHAQUE PAÏS;

Les qualités des principales Marchandiſes qui paſſent dans l'Etranger, leur prix courant, & les frais de l'expédition;

Le Fret des navires, & les Primes d'Aſſurance d'un port Européen à l'autre;

DES OBSERVATIONS SUR LA MANIERE DONT SE FAIT LE COMMERCE DANS DIFFÉRENS PAÏS;

DES DÉTAILS SUR LES MONNOIES, POIDS ET MESURES;

LE COURS DES CHANGES, LES USAGES REÇUS EN DIVERS LIEUX RELATIVEMENT A L'ACQUIT DES LETTRES DE CHANGE;

UN RAPPORT COMPARÉ DES MONNOIES, POIDS ET MESURES, EN DOUZE TABLES;

DES REGLES SUR L'ARBITRAGE, AVEC PLUSIEURS TABLES DE COMBINAISON DE CHANGE;

DES REGLES SUR DIFFÉRENTES OPÉRATIONS DE NÉGOCE;

PLUSIEURS MAXIMES ET USAGES REÇUS DANS LES VILLES DE COMMERCE DE L'EUROPE; ENFIN

LES ORDONNANCES ET USAGES ÉTABLIS A AMSTERDAM, TOUCHANT LES ASSURANCES ET LE RÉGLEMENT DES AVARIES.

PAR SAMUEL RICARD.

EDITION entierement refaite d'après un plan nouveau, rédigée & conſidérablement augmentée

*Par Mr. de M**.*

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,

CHEZ { E. VAN HARREVELT ET A. SOETENS.

MDCCLXXXI.

Avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.

ADAMS 80.1
no.1

PRÉFACE

DU RÉDACTEUR.

De tout temps on a beaucoup écrit ſur le Commerce; mais parmi le grand nombre d'Ouvrages qui ont traité de cette matiere, il y en a bien peu qui ſoient véritablement utiles; auſſi les Négocians ont-ils lieu de ſe plaindre qu'ils ne trouvent pas un ouvrage où ils puiſſent puiſer les lumieres qui leur manquent, lorſqu'ils ſont dans le cas de faire une ſpéculation qui ne leur eſt pas familiere; pas un Ouvrage qui éclairciſſe leurs idées ſur les principaux objets de négoce tant en Europe qu'ailleurs; qui leur aide à faire leurs opérations & à calculer leurs ſuccès; pas un Ouvrage, en un mot, qui raſſemble les notions néceſſaires au Commerçant, tant pour la théorie que pour la pratique.

Je me ſuis appliqué à recueillir des informations authentiques ſur les branches les plus eſſentielles du Négoce, & j'oſe eſpérer d'avoir atteint, du moins en grande partie, au but que je me ſuis propoſé. Il s'agiſſoit de mettre dans ce Traité une exactitude ſcrupuleuſe, & je crois y avoir réuſſi. J'ai vérifié mes calculs; j'ai combiné les raiſonnemens que je rapporte, & je n'ai rien hazardé qui puiſſe induire en erreur ceux qui m'adopteront pour guide. Malgré tous mes ſoins, je ne prétends pas cependant avoir porté mon travail au degré de perfection dont il eſt ſuſceptible; mais, peut-être, laiſſe-t-il moins à deſirer que la plupart des Ouvrages qui ont été publiés précédemment ſur la même matiere.

La nouvelle Edition qu'on préparoit du Traité général du Commerce de Samuel Ricard ne devoit être d'abord qu'une ſimple réimpreſſion avec des corrections & des additions peu conſidérables. Inſtruit de ce deſſein, je repréſentai aux Editeurs que malgré la juſte célébrité de cet Ouvrage, il y reſtoit encore beaucoup à rectifier; & que, pour bien faire, il faudroit refondre l'enſemble d'après un plan nouveau. Mes idées furent goûtées & je me chargeai moi-même de les exécuter, quelque peu de loiſir qu'il me reſtât pour une telle entrepriſe. Voici la marche que j'ai ſuivie, & qui m'a paru la plus naturelle.

J'ai diviſé l'Ouvrage en deux Volumes. Le premier contient un Tableau général du Commerce des principaux Etats de l'Europe. Pour en mieux montrer les différentes parties, je l'ai ſubdiviſé en trois Livres. Dans le premier je me ſuis étendu ſur le Commerce des Provinces-Unies, & en particulier ſur celui de la Ville d'Amſterdam. J'ai fait connoître dans des Articles ſéparés les productions naturelles du païs & les marchandiſes que l'on tire des deux Indes. J'en ai dreſſé des comptes, qui, pour être ſimulés, n'en ſont pas moins exacts. Il en eſt de même de ceux qui ſont relatifs à la vente de pluſieurs objets que les Négocians de l'Etranger ſont dans l'habitude d'envoyer en commiſſion à Amſterdam. J'ai enſuite traité du Fret des navires en temps de paix, & des Aſſurances d'un port européen à l'autre; enfin, je rapporte pluſieurs particularités du Commerce local d'Amſterdam.

Le ſecond Livre renferme une deſcription aſſez étendue du Commerce du Nord. Mes détails portent ſur le Dannemark & la Norvege; la Suede; la Ruſſie; la Pologne & la Courlande; la Pruſſe & quelques ports d'Allemagne ſitués ſur la Baltique. J'ai

tâché d'expoſer avec clarté & avec ſimplicité tout ce qu'il étoit néceſſaire de ſavoir du Commerce de chacun de ces Etats ; il n'eſt aucun article de quelque conſidération que je ne faſſe connoître, & je cite toujours en exemple un compte ſimulé dans lequel j'ai détaillé les frais de l'expédition des marchandiſes rendues à bord du navire. Le ſecond Livre eſt terminé par un expoſé des uſages du Commerce des Etats du Nord & par des Obſervations ſur le négoce de ſpéculation de cette partie de l'Europe.

Le troiſieme Livre du même Volume a pour objet le Commerce du Midi. J'y ſuis, à peu près, la même marche que dans le ſecond. Le premier Chapitre traite du Commerce d'Allemagne & de quelques Etats limitrophes, tels que la Hongrie, la Suiſſe, & les Païs-Pas. Je parle enſuite du Commerce de la Grande-Bretagne & de l'Irlande ; de celui de France, d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie. Je me ſuis quelquefois permis un aſſez long détail ſur les marchandiſes propres à chaque païs, & je donne encore des comptes ſimulés dans leſquels je ſpécifie les frais. J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur le Commerce des laines d'Eſpagne, objet très-important qui juſqu'à préſent n'a été traité par aucun Auteur. Je termine le troiſieme Livre en faiſant connoître comment ſe fait le Commerce dans l'intérieur de pluſieurs Etats de l'Europe méridionale.

Le ſecond Volume traite des Monnoies, poids & meſures qui ont cours dans toutes les parties du monde ; enſuite de la combinaiſon des Changes dans les principales villes commerçantes de l'Europe ; enfin, j'y établis quelques Maximes fondamentales ſur le Commerce, que j'ai cru néceſſaires & utiles. J'ai également ſubdiviſé ce Volume en trois Livres. Le premier peut être conſidéré comme un Traité complet des Monnoies, poids & meſures ; je l'ai rédigé pour plus de commodité par ordre alphabétique : on y trouve toutes les monnoies de compte & réelles d'or, d'argent, de billon & de cuivre. Les détails des poids de l'or & de l'argent, de ceux des marchandiſes, des meſures des grains, de celles des matieres liquides, de celles des longueurs & de l'arpentage, ſe ſuccedent dans chaque article, à la fin duquel j'ajoute preſque toujours le cours des changes & les uſages reçus pour le payement des lettres de change dans les païs & villes dont je parle. Viennent enſuite douze tables dans leſquelles j'explique 1°. *la valeur intrinſeque qui correſpond aux Monnoies de compte de chaque païs & leur rapport avec la monnoie effective de la Hollande ;* 2°. *les Poids, les Titres & la Valeur intrinſeque des Monnoies réelles d'argent ;* 3°. *mêmes détails ſur les Monnoies réelles d'or ;* 4°. *les Poids dont on ſe ſert pour peſer les matieres d'or & d'argent ;* 5°. *ceux qui ſervent à peſer les autres marchandiſes ;* 6°. *les Meſures des grains.* 7°. *celles des matieres liquides ;* 8°. *les Aunes de divers païs.* 9°. *les Pieds ;* 10°. *les Meſures d'arpentage* 11°. *celles des diſtances ;* 12°. *les Poids des matieres. Tous ces objets ſont déterminés avec toute l'exactitude & la préciſion poſſibles ; les calculs ont été faits ou vérifiés par des Experts, des Académiciens & même des Corps d'Académies.*

Le ſecond Livre traite des Opérations de Change & de Négoce. J'y établis la parité du Change entre deux places dont l'une donne à l'autre l'incertain contre le certain ; d'Amſterdam, par exemple, qui donne à Paris 53 8 vls bco. plus ou moins, pour un écu de 60 ſols tournois. Le prix incertain eſt 53 8 vls, puiſqu'il varie ſelon les circonſtances ; le prix certain eſt l'écu dont la valeur reſte toujours la même. Des variations continuelles du Change réſultent tantôt des avantages & tantôt des pertes pour les paye-

mens à faire dans l'Etranger. On peut éviter les pertes en renonçant aux changes directs & en recourant à un arbitrage. Pour montrer la maniere de faire ces combinaiſons, j'ai préféré les exemples aux raiſonnemens, & ceux que j'ai rapportés ſerviront, je penſe, à éclaircir la matiere. La plupart de mes ſuppoſitions roulent ſur des cas qui ſe retrouvent fréquemment, de ſorte qu'elles ſeront aiſées à appliquer; ſouvent même il ne s'agira que de ſubſtituer le cours des Changes. Les queſtions que je propoſe ſont claires & courtes; l'opération de chaque cas ſert en même temps de ſolution & prouve par là-même en faveur de la méthode. En parlant des opérations de Négoce, je fais connoître les regles qui enſeignent à calculer avec préciſion le prix, les frais & les conditions tant pour la vente que pour l'achat de pluſieurs marchandiſes.

Le troiſieme & dernier Livre du ſecond Volume embraſſe deux objets: d'abord, quelques maximes de Commerce, qu'un négociant éclairé adoptera certainement ſans aucune difficulté; & en ſecond lieu, les Ordonnances & uſages établis à Amſterdam pour les Aſſurances & le Réglement des Avaries. Cet article m'a paru d'autant plus intéreſſant qu'on n'a eu juſqu'ici en général que des idées fort vagues touchant le Réglement des Avaries.

Tel eſt le plan d'un travail auquel je me ſuis voué & que j'ai exécuté pour l'inſtruction des jeunes-gens qui ſe deſtinent au Commerce, & pour la commodité des Négocians qui ont beſoin de ſe conſulter dans l'occaſion. Indépendamment de ce double point de vue, je crois avoir rendu ſervice auſſi aux curieux, & en général à tous ceux qui ſont dans le cas de vouloir ſe procurer des connoiſſances ſur les Monnoies, les Poids, les Meſures & les Changes de divers pays, ou ſur tel autre objet relatif au Commerce. J'avouerai que je ne ſuis en quelque ſorte que le Rédacteur de cet Ouvrage & qu'il y entre peu de choſe de mon fonds; mais, d'un autre côté, j'ai puiſé dans de bonnes ſources, & j'ai ſuivi les meilleurs Auteurs; en m'appropriant leurs idées, je les ai ou reſſerrées ou développées ſelon l'utilité qui devoit en réſulter pour mon plan; quelquefois même j'ai copié mot à mot des morceaux entiers. Outre ces reſſources je m'en ſuis procuré de très-importantes, ſoit par des correſpondances, ſoit pas le canal de Négocians inſtruits qui m'ont permis de recourir à leurs lumieres. J'en pourrois nommer pluſieurs qui ſe ſont fait un plaiſir d'éclaircir mes doutes & de ſatisfaire à mes queſtions; d'autres moins intelligens m'ont refuſé ſouvent des renſeignemens qu'il ne tenoit qu'à eux de me donner, mais dont la publicité leur paroiſſoit dangereuſe. Heureuſement ces craintes ont paru chimériques aux perſonnes ſenſées que j'ai conſultées, & j'eſpere que la partie la plus éclairée des Négocians qui feront l'acquiſition de cet ouvrage ſera à cet égard du même ſentiment.

PRIVILEGIE.

De Staaten van Holland en West-Friesland doen te weeten: Alzoo ons te kennen is gegeeven by Daniel Jan Changuion en Everhardus van Harreveld, Burgers en Boekverkopers te Amſterdam.

Dat zy, door in koop, verkreegen hadden het regt van Copye van zeeker Werk, tot tytel voerende: *Traité Général du Commerce, contenant les réductions des meſures, poids & monnoies de la Hollande ou d'Amſterdam, réduits aux meſures, poids, & monnoies des principales Places de l'Europe; comme auſſi pour les eſcomptes ou rabais, avec diverſes Tables à ce ſujet; pour la Banque, le Change, rechange, les formes, termes & diligences de Lettres de Crédit, pour les monnoies réelles & de change, des prix-courants des places, pour ſavoir en quelles monnoies y ſont tenues les écritures; le moyen de faire les changes & les réductions pour les traites & remiſes pour calculer les changes & les ajuſter pour en connoitre les profits & les pertes, & l'égalité des monnoies & des prix des Changes: par Samuel Ricard, Cinquieme Edition plus ample qu'aucune des précédentes, & augmentée d'un nouveau tarif des Droits d'Entrées & de ſorties avec apréciations des Marchandiſes & d'une inſtruction trés abrégée ſur les livres à doubles parties, comme auſſi ſur la direction des Comptoirs. Le tout revu & corrigé avec ſoin par Nicolas Struyk le fils qui y a ajouté une maniere nouvelle & très facile pour calculer les arbitrages & la veritable méthode pour trouver le pair dans les changes, par la valeur intrinſeque des eſpeces d'or & d'argent. a Amſterdam aux depens de la Compagnie* 1732. en thans bezig waren gemelde werk met conſiderabele verbeeteringen en vermeerderingen te herdrukken onder den volgende Tytel: *Traité général du Commerce, contenant des Obſervations ſur le Commerce des principaux Etats de l'Europe, les productions naturelles, l'induſtrie de chaque païs; les qualités des principales marchandiſes qui paſſent dans l'Etranger, leur prix courant, & les frais de l'expédition; le Fret des navires, & les Primes d'Aſſurance d'un port européen à l'autre; des Obſervations ſur la maniere dont ſe fait le Commerce dans différens pays; des détails ſur les Monnoies, Poids & Meſures; le cours des Changes, les uſages reçus en divers lieux relativement à l'acquit des Lettres de Change; un rapport comparé des Monnoies, Poids & Meſures, en douze Tables; des Regles ſur l'Arbitrage, avec pluſieurs Tables de combinaiſon de Change; des Regles ſur différentes Operations de négoce; pluſieurs Maximes & uſages reçus dans les villes de Commerce en Europe; enfin, les Ordonnances & uſages établis à Amſterdam touchant les Aſſurances & le Réglement des Avaries.* PAR SAMUEL RICARD. *Edition entierement refaite d'après un plan nouveau, rédigée & conſidérablement augmentée* 2 *vol. gr. in* 4to. waar toe door hun reeds groote moeite en kosten waren gedaan en nog gerequireerd wierden. Dat teffens zy ſupplianten niet zonder reede bedugt waren, dat gemelde werk door den een of den ander mogte worden nagedrukt, ofte elders nagedrukt zynde, hier te lande werden ingevoerd tot hunne wezendlyke ſchade, om welke reedenen zy ſupplianten zig keerden tot ons, ootmoedig verzoekende, dat het ons behagen mogte hun lieden hunne Erven of regt verkrygende te verleenen Octroy, om alleen en met ſecluſie van alle anderen, bovengemeld werk, hier te Landen te mogen drukken, uitgeeven, en verkoopen, zonder dat het iemand geoorloofd zy, meergemeld werk, in het geheel of ten deele, het zy by uitrekzels of anderſints te mogen drukken, of elders nagedrukt zynde, hier te landen in te voeren, te debiteeren, te verhandelen of te verkopen, en tegens de overtreeders daar omtrent te ſtatueeren zodanige pœne als wy zouden oordeelen te behooren.

SO IS 'T dat wy de zaake en het voorſz. verzoek overgemerkt hebbende, en genegen wezende ter bede van de Supplianten uit onze regte Weetenſchap, Souveraine Magt en Authoriteit, de zelve Supplianten geconſenteerd, geaccordeert en geoctroyeert hebben, Conſenteeren, Accordeeren en Octroyeeren hun by dezen, dat zy geduurende den tyd van vyftien eerst agtereenvolgende Jaaren het voorsz. werk in diervoegen als zulks by de Supplianten is verzogt en hier voren uitgedrukt ſtaat, binnen den voorn. enzen Lande alleen zullen mogen Drukken, doen Drukken, uitgeeven en verkoopen; verbiedende daaromme allen en een iegelyken het zelve werk in 't geheel ofte ten deele te Drukken, naar te Drukken, te doen naardrukken, te verhandelen ofte verkoopen, ofte elders naargedrukt, binnen denzelven Onzen Lande te brengen, uittegeeven ofte te verhandelen en verkoopen, op verbeurte van alle de naargedrukte ingebragte, verhandelde ofte verkogte Exemplaaren, en een boete van drieduizend Guldens daarenboven te verbeuren, te appliceeren een derdepart voor den Officier die de Calange doen zal, een derdepart voor den Armen der plaatze, daar het Caſus voorvallen zal, en het resteerende part voor de Supplianten en dit telkens zo menigmaal als dezelve zullen werden agterhaalt. Alles in dien verſtande, dat wy de Supplianten met dezen Onzen Octroye alleen willenden gratificeeren tot verhoeding van hunne ſchade, door het nadrukken van het voorn. Werk, daar door in geenigen deele te ſtaan den innehoude van dien te Authoriſeeren ofte te Advoueeren, en veel min het zelve onder Onze protectie en beſcherminge eenig meerder Crediet, aanzien ofte reputatie te geeven, nemaar den Supplianten in eas daar inne iets onbehoorlyks zoude influeeren, alle het zelve ten hunne laste zullen gehouden wezen te verantwoorden, tot dien einde wel expresſelyk begeerende, dat byaldien zy dezen Onzen Octroyen voor het voorsz. Werk zullen willen ſtellen, daar van geene geabrevieerde ofte gecontraheerde mentie zullen mogen maken, nemaar gehouden wezen het zelve Octroy in 't geheel en zonder eenige Omiſtie daar voor te drukken ofte doen drukken, en dat zy gehouden zullen zyn een Exemplaar van het voorn. Werk, op groot papier, gebonden en wel geconditioneert, te brengen in de Bibliotheck van onze Univerſiteit te Leyden, binnen den tyd van zes Weeken, na dat zy Supplianten het zelve Werk zullen hebben beginnen uit te geeven, op een boete van zeshondert Guldens, na expiratie der voorn. zes Weeken by de Supplianten te verbeuren, ten behoeve van de Nederduitſche Armen van de Plaats alwaar de Supplianten woonen, en voorts op pœne van met 'er daad verſteeken te zyn van het effect van deezen Octroye; dat ook de Supplianten ſchoon by het ingaan van dit Octroy een Exemplaar gelevert hebbende aan de voorn. onze Bibliotheek, by zo verre zy geduurende den tyd van dit Octroy het zelve Werk zoude willen herdrukken, met eenige Obſervatien, Noten, Vermeerderingen, Veranderingen, Correctien, of anders hoe genaamt, of ook in een ander Formaat, gehouden zullen zyn wederom een ander Exemplaar van het zelve Werk geconditioneert als voren, te brengen in de voorn. Bibliotheek, binnen den zelven tyd en op de boeten en pœnaliteit als vooren. En ten einde de Supplianten dezen Onzen Conſente en Octroye moge genieten als naar behooren, lasten wy allen en eenen iegelyken dien het aangaan mag, dat zy de Supplianten van den inhoude van dezen doen laten en gedogen, rustelyk, vredelyk en volkomentlyk genieten en gebruiken, ceſſeerende alle belet ter contrarie. Gegeeven in den Hage, onder Onzen Groote Zegele hier aan doen hangen, op den dertigſten Augustus in 't Jaar onzes Heeren en Zaligmaker, *Duizend zevenhonderd een en tagtig.*

(Is geteekent) P. v. BLEISWYK. vt.

Ter Ordonnantie van de Staaten. C. CLOTTERBOOKE.

Aan den Suppl. zyn nevens dit Octroy ter hand geſteld by Extract Authenticq haar Ed. Gr. Mog. Reſolutie van den 28 Juny 1715, en 30 April 1728. ten einde om zig daar na te reguleeren.

TRAITÉ GÉNÉRAL
DU
COMMERCE.

INTRODUCTION.

Vue générale du Commerce.

De toutes les opérations de l'eſprit humain il n'y en a point de plus frappantes que celles qui ſe développent de jour à autre dans l'exercice du Commerce. La néceſſité inventive & entreprenante y deploie toute ſon induſtrie. L'intérêt, ce grand mobile des actions de l'homme, marche à ſon but, ſans qu'aucun péril l'arrête. Il échauffe & met en mouvement les reſſorts de l'imagination, qui, après quelques combinaiſons, découvre les moyens d'exécuter ce que l'on avoit cru d'abord impraticable.

Son origine.

Il n'y a point de ſcience dont les regles ſoient plus ſimples & plus uniformes que celles du Commerce. Les beſoins lui donnerent naiſſance, & dans la ſuite les commodités de la vie, auxquelles il eſt naturel d'aſpirer dès qu'on les connoît, lui donnerent une activité qui s'accrut en proportion du luxe. Les principes en étant partout les mêmes, on peut dire du Commerce, à en juger par ſes effets, qu'il eſt un lien, qui, en attachant les hommes par l'intérêt, forme un ſeul peuple de toutes les nations de l'univers. Il a en effet le pouvoir de civiliſer, de polir, d'adoucir les caracteres les plus féroces, & de les rendre ſociables, par les beſoins & les deſirs nouveaux qu'il leur fait naître, par les vives impulſions de plaiſir qu'il leur donne, par les agrémens qu'il leur procure.

Ses heureux effets.

L'Hiſtoire rend au Commerce, un témoignage glorieux & vrai, en atteſtant qu'il a occaſionné la civiliſation de pluſieurs nations ſauvages, & en montrant que c'eſt par lui que des peuples qui n'étoient rien par eux-mêmes, ſont devenus riches & puiſſans, au point même de donner de l'ombrage & de la jalouſie à ceux qui, poſſédant en abondance les matieres premieres du commerce, n'en étoient pas plus riches, à cauſe de leur manque de connoiſſances, ou de moyens, pour en tirer un parti avantageux.

Succès des Phéniciens.

Conſidérons d'abord les Phéniciens. C'eſt un des premiers peuples qui ſe ſoient enrichis, aggrandis, & qui ſe ſoient acquis de la célébrité par le Commerce.

Placés ſur les côtes d'un païs ſec & ſtérile, &, pour ſurcroît de malheur, environnés de nations puiſſantes dont ils avoient tout à craindre, les Phéniciens eurent le ſecret de s'enrichir par le Commerce, indépendamment de la poſition critique où ils ſe trouverent. Leur méthode fut bien ſimple: ils prenoient à un peuple le ſuperflu de ſes denrées & marchandiſes, en échange d'autres marchandiſes qu'il avoit tirées de chez un autre peuple, ſoit qu'elles fuſſent telles qu'ils les avoient reçues, ſoit qu'ils leur euſſent donné quelque apprêt. Non contens d'échanger denrées pour denrées, ils en achetoient auſſi à prix d'argent, qu'ils revendoient enſuite de la même manjere, & toujours avec profit. Par ce moyen leur Commerce prit des accroiſſemens rapides, & les richeſſes qu'il leur procura les ſuivirent à Tyr, après qu'ils eurent abandonné Sidon qui avoit été long-tems leur ville capitale.

Tyr détruite. Tyr en effet accumula dans peu tant de richeſſes qu'elle excita la jalouſie des autres peuples de l'Orient qui parvinrent à la détruire après un ſiége très-long & très-meurtrier; mais les Tyriens ne ſe laiſſant point abattre, eurent ſoin durant le ſiege de faire paſſer leurs meilleurs effets dans une iſle voiſine; ils y bâtirent une nouvelle ville qui, peu de tems après, effaça la premiere, en force, en ſplendeur, & en réputation. Du port de la nouvelle Tyr partoient des flottes qui parcouroient toutes les mers alors connues. On prétend même que ſes navigateurs avoient connu & doublé pluſieurs fois le Cap de Bonne-Eſpérance: ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils fréquenterent les mers des Indes où ils firent un grand commerce par la voie de la Mer Rouge. Tyr fonda des colonies en Aſie, en Europe & en Afrique. La plus connue de toutes fut Carthage dont l'hiſtoire forme une partie intéreſſante des annales du genre humain.

Et rebâtie.

Carthage conquérante & commerçante. Cette fameuſe ville ſuivit les traces de ſa métropole dans ce qui concerne le Commerce; mais elle ne s'y borna point, & ſon ambition la fit aſpirer à la gloire des conquêtes. Son Commerce ne pouvoit être plus conſidérable. Non-ſeulement il embraſſoit la Mer méditerranée, les côtes occidentales de l'Afrique & les Indes orientales en ſuivant la route ordinaire & la plus connue de la Mer Rouge; mais il avoit pénétré en Eſpagne où une colonie de Phéniciens avoit fondé Cadix; enſuite dans les Gaules, & juſque dans la Grande-Bretagne & l'Irlande, connues alors ſous le nom d'Iſles Caſſithérides. Les voyages de Hanon & de Himilcon ont auſſi donné lieu de croire que les Carthaginois pouſſerent leurs découvertes juſqu'en Amerique; mais, quand même il ſeroit vrai que quelques-uns de leurs navigateurs euſſent été jetés par des tempêtes ſur des terres inconnues, encore ſeroit-il peu croyable qu'ils fuſſent parvenus juſqu'en Amérique. Il faudroit, dans cette ſuppoſition, qu'ils euſſent auparavant découvert la bouſſole ou quelque autre guide ſûr, ſans quoi il n'eſt pas probable que des navigateurs, accoutumés à longer des côtes, s'en ſoient aſſez éloignés pour qu'une tempête de quelques jours ait pu leur faire franchir une mer immenſe.

Quoi qu'il en ſoit, les Carthaginois donnerent à leur commerce toute l'étendue poſſible. Leurs conquetes furent auſſi très-conſidérables. Ils poſſederent en Afrique un territoire très-vaſte où l'on voyoit un nombre infini de villes. Outre l'Eſpagne, dont, après bien des efforts, ils ſe rendirent enfin maîtres, ils eurent pluſieurs établiſſemens en Italie, en Sicile & en Sardaigne. Ils n'avoient en un mot qu'un pas à faire pour embraſſer la monarchie univerſelle: c'étoit de vaincre les Romains dont ils ne voyoient pas l'aggrandiſſement ſans inquiétude. Leurs premieres expéditions contre ce peuple furent heureuſes; ils auroient probablement réuſſi à le ſoumettre s'ils euſſent ſu profiter de la conſternation où l'avoient jeté quatre victoires conſécutives; mais faute de pourſuivre les Romains aſſez vivement, ceux-ci eurent le tems de ſe reconnoître & de réparer leurs pertes; & dans la ſuite ils vinrent à bout de détruire la puiſſance qui avoit prétendu les ſubjuguer. La ruine de Carthage auroit entraîné celle du Commerce, ſi, heureuſement, les Grecs n'en euſſent eu auparavant quelques notions, notions dont ils étoient redevables aux Phéniciens qui fréquentoient beaucoup les Iſles de l'Archipel, ainſi que le continent de la Grece. Les Athéniens, les Ioniens, les Cypriotes, les Corinthiens, les Phocéens, les Crétois, les Rhodiens & d'autres peuples de cette belle contrée, s'appliquerent avec ſuccès au Commerce; & parmi les grands avantages qu'ils en retirerent, on doit remarquer particuliérement que ce fut lui qui les mit en état d'humilier l'orgueilleuſe puiſſance des Rois de Perſe. L'Iſle de Rhodes, ſurtout, apprit de bonne heure à jouir des avantages que lui offroit ſa poſition qui ne pouvoit être plus heureuſe. Elle ſut profiter habilement de la cataſtrophe arrivée au commerce des Carthaginois & enſuite à celui des Corinthiens, qui, par leur orgueil s'attirerent le reſſentiment des Romains peu de tems après la derniere guerre punique. L'Iſle de Sardaigne, la Sicile, les Tarentins, les Tyrrhéniens, & d'autres peuples de la grande Grece en Italie, ainſi que Marſeille, fondée par une colonie de Phocéens en France, partagerent premierement le trafic, & enſuite les dépouilles des Carthaginois dont ils occuperent la place ſur le théâtre du Commerce.

Vaſte étendue de ſon Commerce & de ſes Conquêtes.

Elle ſuccombe ſous la puiſſance des Romains.

Les Romains qui avoient longtems mépriſé le Commerce, en reconnoiſſant enfin l'utilité, s'en occuperent ſérieuſement ſous leurs Empereurs. Leur premier projet ſur cet objet, fut d'ouvrir un commerce avec l'Inde. Ils choiſirent pour cet effet le port d'Alexandrie, ville d'Egypte fondée par Alexandre à l'embouchure du Nil, qui par ſa proximité de la Mer Rouge étoit la plus propre pour ſervir d'entrepôt aux marchandiſes de l'Europe, comme Aden, ville ſituée proche du détroit de Babelmandel qui ſépare la Mer Rouge du Golphe Arabique, l'étoit pour ſervir d'entrepôt à celles de l'Inde.

L'utilité du Commerce reconnue par les Romains.

Les Romains faiſoient auſſi un très grand cas du Commerce de l'Egypte. Cette riche contrée pouvoit diſputer à la Phénicie la gloire de l'invention de l'art de la navigation, comme elle pouvoit s'attribuer celle de a

Cas qu'ils font de l'Egypte pour cet objet.

plupart des autres arts & des ſciences dans leſquelles elle excelloit & qui de tems immémorial étoient en honneur chez elle. Des préjugés religieux l'avoient empêchée longtems d'entretenir aucune liaiſon étrangere, & elle avoit perdu par-là les avantages qu'elle auroit pu tirer de ſon heureuſe ſituation, & de ſes riches productions. Alexandre s'étant rendu maître de ce beau pays, en connut tout le prix, & jeta les fondemens de la ville qui porte encore ſon nom, dans le deſſein d'y concentrer tout le commerce de l'Orient. Ses ſucceſſeurs dans cette partie de ſes vaſtes domaines, ſentant qu'il étoit de leur intérêt de ſuivre le plan de ce conquérant, donnerent aux habitans d'Alexandrie de ſi beaux priviléges & de ſi grands encouragemens, que le Commerce y devint très-floriſſant. Dans la ſuite des tems, Auguſte, devenu maître de l'Egypte, fut ſi flatté de cette conquête & comprit ſi bien l'importance & la néceſſité de la conſerver, qu'il n'en confia le gouvernement qu'à de ſimples Chevaliers Romains qui portoient le nom de Préfets. Ses ſucceſſeurs eurent la même politique & prirent ſouvent les gouverneurs de l'Egypte parmi leurs affranchis dont l'ambition ne pouvoit s'élever juſqu'à vouloir s'y établir. En effet, la fertile Egypte fournit abondamment les Romains de bled, tant qu'elle fut en leur poſſeſſion. Ils avoient des flottes uniquement deſtinées à en tranſporter les marchandiſes & les denrées en Italie. Ils en entretenoient une pour leur amener les productions de l'Afrique, une autre pour le tranſport de celles de l'Eſpagne d'où ils tiroient du bled, du vin, de l'huile & d'autres marchandiſes, outre l'or & l'argent qu'on exploitoit de ſes nombreuſes mines. Les Romains avoient encore d'autres flottes pour faire le commerce de l'Orient & des autres provinces & terres de leur Empire.

Vues bornées des Romains dans leur Commerce.

Cependant ces vainqueurs du monde ne conſidéroient dans le Commerce que le moyen de ſoutenir la puiſſante marine dont ils avoient conſtamment beſoin, non-ſeulement pour répandre l'abondance dans les provinces & ſurtout dans la capitale de leur vaſte Empire, mais auſſi pour contenir dans le devoir les peuples éloignés & ſéparés par la mer, ſoumis à leur domination. Ces deux objets remplis, ils comptoient ſi peu que le Commerce pût leur être utile à autre choſe, qu'ils firent une loi pour défendre toute eſpece de trafic à la Nobleſſe. Par cette abſurde prohibition, ils rendirent abjecte une profeſſion qu'ils auroient dû, au contraire, encourager & mettre en honneur.

Conſtantinople attire à elle preſque tout le Commerce d'Alexandrie.

Conſtantinople étant devenue le ſiege de l'Empire Romain & la réſidence des Empereurs, devint auſſi l'entrepôt des marchandiſes les plus recherchées & le rendez-vous des marchands des autres villes & provinces. Elle ouvrit un commerce direct avec tous les peuples d'Orient, qui auparavant alloient vendre leurs effets & en acheter d'autres dans le port d'Alexandrie, & s'appropria par ce moyen une ſource prodigieuſe de richeſſes. Mais quel que fût le commerce de Conſtantinople & des autres ports les plus célebres à cette époque, il n'étoit nullement comparable à

ce qu'il avoit été du tems des Phéniciens & des Carthaginois, & moins encore à ce qu'il eſt devenu de nos jours.

Chûte du Commerce.

Des eſſains de barbares, ſortis du Nord, inonderent dans la ſuite toutes les provinces de l'Empire & en partagerent entre eux les dépouilles. Les loix, les mœurs, les préjugés de ces peuples, loin de contribuer à l'accroiſſement du Commerce, lui nuiſirent infiniment durant pluſieurs ſiecles parmi les nations qu'ils ſubjuguerent; induſtrie, liberté, tout fut perdu pour elles.

Il ne peut ſubſiſter avec le gouvernement féodal.

Telles auſſi devoient être les ſuites du gouvernement féodal qu'ils établirent partout. Le Commerce devoit néceſſairement tomber avec l'induſtrie & la liberté, ſes deux principaux ſoutiens, & tomba en effet au point qu'il fut réduit à l'échange ſimple des marchandiſes en nature. L'on pourroit dire que, dans cette révolution frappante, le Commerce tomba de vieilleſſe & de décrépitude dans un état d'enfance, dont il lui fallut des ſiecles pour ſortir; mais auſſi cette longue inaction fut-elle bien compenſée par la vigueur & l'éclat de ſes opérations quand ſes entraves furent rompues.

Un peuple eſclave ne peut ni veut le faire.

Après que les Barbares ſe furent établis dans les plus belles contrées de l'Europe, le peuple, devenu eſclave de la nobleſſe, n'eut plus le courage, ni même l'envie de faire aucun trafic. Se voyant ſans liberté, ſans propriétés, il ne penſa plus à exercer ſes facultés intellectuelles & il n'imagina pas qu'il lui fût poſſible d'améliorer ſon ſort, ſoit en s'appliquant à quelque genre d'induſtrie, ſoit en s'attachant à quelque branche de Commerce. La Nobleſſe, de ſon côté, auſſi ignorante qu'orgueilleuſe & barbare, ne reſpiroit que la guerre. Cette frénéſie meurtriere ne l'abandonnant jamais, après s'être aſſouvie de ſang humain, ſon occupation favorite étoit de pourſuivre les bêtes ſauvages avec qui elle diſputoit de férocité. Elle ne penſoit donc à rien moins qu'à faire ou favoriſer le Commerce; elle en eût au contraire empêché les progrès par le mépris qu'elle affectoit pour quiconque s'y adonnoit.

Il eſt entre les mains des Juifs & de la lie du peuple.

Cette eſpece d'opprobre répandu ſur le Commerce fit que les Juifs, dont le ſort fut d'être perſécutés en tout tems & par toutes les nations, furent les ſeuls qui l'exercerent, ſi nous en exceptons des gens de la lie du peuple, qui, pour mieux débiter leurs marchandiſes, attiroient à eux des chalands par des indecences & des groſſieretés plus révoltantes que celles des charlatans qui courent nos marchés & nos foires. Cette *merveilleuſe* maniere de faire valoir leurs marchandiſes prit même ſi bien, que, dans les foires qu'ils fréquenterent, ils eurent ſoin de ſe faire accompagner d'une troupe de farceurs chargés d'amuſer la multitude imbécile, afin de l'exciter à acheter. De pareils marchands étoient juſtement devoués au mépris, & la nobleſſe étoit bien fondée à les dédaigner; ce n'eſt pas que cette nobleſſe ſi hautaine & ſi fiere eût elle-même de grands droits à la conſidération; car, à l'exception d'un certain nombre de petits tyrans qui poſſédoient des biens fonds, pour la conſervation

desquels ils étoient continuellement en guerre, tout le reste étoit dans la misère, & n'avoit d'autre ressource, pour vivre, que celle de détrousser les voyageurs sur les grands chemins, & de voler, piller & maltraiter, impunément, ces mêmes marchands pour qui ils avoient un mépris si marqué.

Sa chute n'a rien de surprenant.

Il n'est donc pas surprenant que, dans un tel bouleversement de l'ordre social, le Commerce ait cessé entierement, ou qu'il se soit borné à de pareilles foires, & simplement à l'échange des marchandises en nature. Ce n'est pas que l'usage déjà ancien des monnoies eût été interrompu, & qu'il n'y eût de l'or & de l'argent; mais ces deux métaux étoient si rares, qu'on n'en voyoit que chez les Rois, les Barons & autres grands Seigneurs, & dans les églises.

Il renaît en Italie.

Les Italiens furent les premiers qui secouerent le joug des préjugés qui rempliſſoient l'Europe de misere & de barbarie. Ils établirent chez eux des manufactures & des fabriques, & s'appliquerent avec succès au Commerce maritime. Venise alla faire le sien à Constantinople, & ensuite à Caffa, ville de Crimée. Elle donna même des loix à une partie de l'Empire grec après en avoir fait la conquête. Genes lui disputa quelque tems l'Empire de la mer; mais, plus foible, ou moins heureuse, elle fut obligée de se contenter du second rang. Outre ces deux villes il y en eut encore plusieurs autres en Italie à qui leurs fabriques & leur commerce donnerent de la célébrité. Les tems étoient passés où le Commerce étoit entre les mains de la bourbe des peuples; une classe d'hommes bien différens s'en étoit emparée. A Venise, à Genes, c'étoient des Nobles, des Citoyens de la république, le Chef même & d'illustres Sénateurs qui faisoient le négoce. Des Génies supérieurs y présidoient. Il en étoit de même des autres villes dont les principaux Magistrats ne rougissoient point de faire un trafic honorable. Florence a vu la famille des Medicis s'élever de l'état de Négociant à celui de Souverain de la Toscane; &, ce qu'il y a encore de plus merveilleux, cette famille a donné des Pontifes à l'Eglise, des Reines à la France, & son sang se trouve aujourd'hui mêlé avec celui des principales têtes couronnées de l'Europe.

Influence des croisades sur le Commerce.

Un évenement aussi bizarre qu'extraordinaire contribua peu de tems après à donner une vigueur & une activité nouvelle au Commerce. Les sectateurs de Mahomet avoient poussé de tous côtés leurs conquêtes; ils menaçoient de les étendre jusqu'au cœur de l'Europe, dont une partie avoit déjà subi leur joug; lorsqu'il prit tout à coup envie à la Noblesse belliqueuse & aux peuples de l'Europe d'aller délivrer des mains des Infideles, Jerusalem & la terre sainte, que ceux-ci possédoient tranquillement depuis plusieurs années. Au retour de chaque expédition les Croisés rapportoient de l'Asie du goût pour le luxe & pour les commodités de la vie, dont auparavant ils n'avoient point connu les douceurs. Le climat de ce pays délicieux étoit en effet très-propre pour adoucir le caractere rude & sauvage des peuples de l'Europe. Aussi influa-t-il beaucoup sur

leurs mœurs; & leur caractere prit dès lors une teinte de douceur & d'aménité que devoit enſuite perfectionner le Commerce.

L'Italie en profite.

L'Italie ne manqua pas de profiter de cette heureuſe révolution; quoique diviſée en pluſieurs Etats dont les intérêts étoient différens, elle s'accorda aſſez généralement à y faire fleurir le Commerce & à pouſſer & encourager l'induſtrie par tous les moyens poſſibles. Elle mit à contribution toute l'Europe qui voulut être habillée des étoffes de l'Italie, ſuivre les modes de l'Italie & imiter en tout l'Italie. Veniſe, ſurtout, accrut conſidérablement ſa puiſſance en ce tems-là. Forcée d'abandonner le Commerce de Caffa, elle avoit tourné ſes vues vers Alexandrie; cette ville convenoit effectivement mieux à Veniſe pour le projet qu'elle méditoit depuis longtems: c'étoit de ſe rendre maîtreſſe du Commerce des épiceries & des autres marchandiſes de l'Inde; projet qu'elle ne tarda pas à exécuter, & qui mit dès lors cette république au nombre des premieres puiſſances de l'Europe.

Ses factories & entrepôts.

Pendant que l'Italie dominoit ſur les mers & étoit maîtreſſe du Commerce, elle établit en pluſieurs lieux des factories & des entrepôts. Les principaux furent en Flandre & en Brabant, qui étoient les rendez-vous des peuples d'Allemagne & des autres contrées du Nord. Circonſtance heureuſe pour les Flamands, qui apprirent bientôt des Italiens l'art de travailler les étoffes que ceux-ci leur vendoient, & qui dans peu pouſſerent l'induſtrie au point non-ſeulement de ſe paſſer des ſecours de leurs maîtres, mais de les ſupplanter dans les principaux marchés de l'Europe où les Flamands pouvoient fournir leurs marchandiſes à plus bas prix. Le bon marché de la main d'œuvre leur donnoit un grand avantage ſur les Italiens, & ils en ſurent profiter. Entre les nations qui concourent pour la même branche de commerce, celle qui paie moins cher l'ouvrier qu'elle occupe, l'emportera toujours ſur toutes les autres.

Emulation dans le Nord.

Cependant le goût de l'induſtrie ſe communiquoit auſſi aux peuples du Nord, & l'émulation du Commerce y fut telle que pluſieurs villes accumulerent aſſez de tréſors pour acheter de leurs Souverains reſpectifs des priviléges très-étendus pour leur Commerce, avec le droit honorable & précieux de ſe gouverner par elles-mêmes. Elles formerent enſuite une confédération (*) à laquelle accéderent d'autres villes étrangeres pour

Puiſſance de la Ligue Teutonique.

(*) Elle commença à Brême en 1164 ſous le nom de ligue Anſéatique, & devint par la ſuite ſi conſidérable qu'elle compta ſous ſa dépendance 62 Villes, indépendamment de celles qui y accéderent enſuite dans pluſieurs Etats de l'Europe. Les premieres étaient diviſées en quatre cercles, dont les capitales étaient *Lubeck*, *Cologne*, *Brunsvick* & *Dantzick*. *Lubeck* avoit dans ſa dépendance les villes de Hambourg, Roſtock, Wismar, Stralſund, Lunebourg, Stettin, Anclam, Golnow, Gripswalde, Colberg, Stargar, Stolpé, Rugenwalde; *Cologne*, celles de Weſel, Duysbourg, Emmerick, Warbourg, Unna, Ham, Zoeſt, Munſter, Osnabruck, Dortmund, Paderborn, Lemgow, Bilefeld, Lieppe, Coesfeld, Nimegue, Zutphen, Ruremonde, Arnhem, Wenlo, Harderwyck, Deventer, Campen, Zwoll, Groningue, Bolswerd, Staveren; *Brunsvick*, celles de Magdebourg, Goslar, Erimbec, Gottingen, Hildesheim, Hanovre, Stade, Breme, Hammelen, Minden; *Dantzick* celles de Konigsberg, Culm, Thorn, Elbing, Braynsberg,

protéger réciproquement leur navigation & leur commerce; confédération dont les forces s'accrurent en peu, au point de donner de l'ombrage à pluſieurs puiſſances de l'Europe qui ſe virent obligées de la ménager, & ſouvent même de la reſpecter. Si la bonne intelligence eût ſubſiſté entre les villes confédérées, elles euſſent rendus vains les efforts qu'on faiſoit pour diſſoudre leur union, & forcé les puiſſances jalouſes à les laiſſer en repos. Mais la diſcorde ſouffla ſon poiſon parmi les différens membres de cette fameuſe ligue, en détacha pluſieurs villes & réuſſit ainſi à l'affoiblir.

Sa décadence.

Cet échec de la ligue Teutonique étoit le prélude d'une grande révolution prête à arriver dans le commerce, révolution que les folles expéditions des croiſades préparoient, & que devoit ſurtout opérer la découverte de la bouſſole, ce guide aſſuré du navigateur, avec lequel il traverſe hardiment les mers les plus orageuſes & les plus inconnues.

Indépendamment de l'affoibliſſement de la ligue, les villes qui en faiſoient encore partie, avoient un grand nombre de vaiſſeaux qui parcouroient l'Europe d'un bout à l'autre & en partageoient le commerce avec les peuples des pays-bas; mais le bénéfice des uns & des autres n'approchoit pas à beaucoup près de celui que Veniſe & les autres villes d'Italie continuoient de faire ſur la Mer Méditerranée; lorſque tout à coup un peuple, peu connu juſqu'alors, & qui ne faiſoit que de ſecouer le joug d'une nation étrangere, changea la face du Commerce & lui donna une nouvelle direction.

Son Commerce eſt encore conſidérable après ſon affoibliſſement.

Les Portugais, à force de patience & de courage, étoient enfin parvenus à chaſſer les Maures de leurs pays & en avoient pourſuivi les miſérables reſtes juſqu'en Afrique, où ils continuoient à leur faire la guerre avec un acharnement dont il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire. Dans une de leurs expé-

Elévation ſubite des Portugais.

Riga, Dorpt, Revel. Parmi les villes qui accederent à la ligue l'on compte Amſterdam, Rotterdam, Dordt, Anvers, Bruges, Oſtende & Dunkerque dans les Païs-bas; Calais, Rouen, St. Malo, Bordeaux, Bayonne & Marſeille en France; Barcelonne, Seville & Cadiz en Eſpagne; Lisbonne en Portugal; Livourne, Meſſine & Naples en Italie; Londres en Angleterre. La Puiſſance de cette ligue devint ſi formidable qu'elle donna la loi à Waldemar III. Roi de Dannemarc qui floriſſoit au milieu du quatorzieme ſiecle. Elle équipa en 1428 une flotte de 250 vaiſſeaux, montés par 12000 hommes de troupes de débarquement, pour s'oppoſer aux deſſeins d'Eric, qui fut le premier des Rois du Dannemarc qui exigea des droits des vaiſſeaux marchands qui paſſoient par le détroit du Sund, où il fit conſtruire un château pour ſe rendre maître du paſſage. Pluſieurs autres expéditions ſemblables que la ligue Anſéatique forma en différents tems contre divers Rois, firent penſer à ceux-ci que le meilleur moyen d'abattre ſa puiſſance, étoit de l'affoiblir en obligeant les villes de leur dépendance qui ſe trouvoient compriſes dans la ligue, à s'en retirer tout-à fait. Par ce moyen il ne reſta bientôt plus à la ligue que le ſouvenir de ſa grandeur paſſée, dont quelques villes nous retracent encore en partie l'éclat par leurs richeſſes, & par le Commerce étendu qu'elles font encore. Ces villes ſont réduites aujourd'hui à celles de Lubeck, Hambourg, Dantzick, Breme, Roſtock & Cologne.

expéditions un heureux hazard leur fit découvrir l'Iſle de Madere dont ils s'emparerent. Cette découverte leur fit deſirer d'en faire d'autres. Le Commerce de l'or & de l'ivoire excitoit beaucoup leur convoitiſe; il leur falloit pour cela un établiſſement ſur les côtes occidentales de l'Afrique : ils ſurent s'en procurer un, & devinrent ainſi maîtres de ce riche trafic. *Ils découvrent Madere.*

Le tems n'étoit pas venu où les hommes de cette malheureuſe contrée devoient être comptés au nombre des denrées du païs, & la cupidité atroce des Européens n'avoit pas encore fait de ſpéculation ſur les bénéfices que pouvoit procurer cette branche de Commerce. Les Portugais toujours avides de découvertes, allant toujours en avant ſur les côtes de l'Afrique, pouſſerent enfin juſqu'au Cap de bonne Eſpérance qui leur indiqua la route des Indes. Ils n'y allerent cependant pas d'abord. Un voyage de cette nature exigeoit de grands préparatifs, & ce ne fut qu'en 1497 que Vaſco de Gama, qui fut chargé de cette commiſſion importante, commença à jeter les fondemens de la puiſſance qu'ils acquirent enſuite dans l'Inde. *Et le Cap de bonne Eſpérance.*

A peu près vers ce tems-là, les Eſpagnols, guidés par Chriſtophe Colomb, découvrirent un nouvel hémisphere dont la conquête ne fut pour eux ni longue ni difficile. *Les Eſpagnols découvrent l'Amérique.*

Ces deux découvertes importantes produiſirent bientôt des effets ſurprenans dans le ſyſtéme des gouvernemens, dans les mœurs & les habitudes des peuples; dans leur commerce & leurs richeſſes. L'Europe changea tout à coup de face & cette révolution ſinguliere forme dans l'hiſtoire l'époque la plus brillante. *Ces découvertes changent la face de l'Europe.*

Les connoiſſances des hommes augmenterent en proportion de la multitude des objets nouveaux que les deux Indes préſenterent à leurs yeux. Le Commerce prit un eſſor beaucoup plus grand qu'il n'avoit encore fait. Ses branches s'étendirent conſidérablement. De nouveaux beſoins ſe firent ſentir. Ce qui n'étoit au commencement qu'un objet de luxe, ou un remede pour la ſanté, devint par habitude & par abus un aliment de premiere néceſſité. Tels furent le thé, le café, le cacao, le ſucre, & les autres denrées qui nous viennent des Indes orientales & occidentales. La culture en a été pouſſée à la perfection, & les grandes richeſſes qu'en retire le Commerce, en atteſtent l'importance. La canelle, le girofle, la muſcade, le poivre & les autres épiceries étoient connues en Europe longtems avant la découverte du Cap de Bonne-Eſpérance; mais la conſommation n'en étoit pas à beaucoup près comparable à celle qu'on en fait de nos jours. *Richeſſe du Commerce dans les deux Indes.* *Objets de Commerce.*

Outre ces articles, les Indes nous procurent des drogues pour la teinture, des racines & des plantes pour la médecine, & tous ces objets ſont autant de branches de commerce. Les bois pour la teinture, la cochenille, l'indigo, le quinquina, la caſſe ſont de ce nombre. L'uſage qu'on en fait eſt ſi commun, qu'on ne peut guere s'en paſſer aujourd'hui; & ſi

quelques-unes de ces choſes venoient à manquer, ce ſeroit une perte conſidérable pour les fabriques & la médecine.

La pêche devient importante. La pêche, il eſt vrai, fut connue en Europe longtems avant la découverte du Nouveau Monde, mais elle n'étoit nullement comparable à ce qu'elle a été depuis cette grande époque. D'un côté les bancs de Terre-Neuve fourniſſent un excellent poiſſon extrêmement recherché des peuples du Midi de l'Europe à qui il eſt une reſſource précieuſe durant leur carême & leurs jours d'abſtinence, c'eſt-à-dire pendant plus d'un tiers de l'année. D'une autre part, la côte du Groënland & le détroit de Davis, la baie de Hudſon & les mers qui baignent le pole arctique, ſont peuplées de baleines & d'autres monſtres marins qui attirent ſur ces différens parages une infinité de pêcheurs ; l'huile, les fanons & divers autres articles qu'on tire de ces cétacées, étant d'un uſage univerſel en Europe, forment autant de branches de Commerce très-lucratives.

Autres objets de Commerce. Une autre, ou plutôt pluſieurs autres branches non moins lucratives, ſont celles des cuirs de bœuf, des peaux de Caſtor & de beaucoup d'autres animaux que retire l'Europe de l'Amérique, à quoi nous devons ajouter depuis quelque tems du bois pour la conſtruction des navires, du chanvre, du froment, des farines & beaucoup d'autres denrées, tous objets du ſuperflu des Américains. En un mot, il ſeroit difficile de dire quel genre de productions de l'Amerique ne fait pas partie du Commerce de l'Europe.

Mines de l'Amerique. Quelles richeſſes n'ont pas verſé dans toutes les parties de l'Europe les mines du Mexique, du Pérou & du Bréſil depuis la découverte du nouveau monde! La quantité en eſt incalculable. Mais une vérité bien conſtatée, qui a droit de nous ſurprendre, c'eſt que les poſſeſſeurs de ces riches mines ſont ceux qui en ont le moins profité. On en verra la raiſon, & en même tems la part qu'a eu chaque nation européenne aux établiſſemens & au commerce des deux Indes, dans le tableau qu'il nous reſte à faire des progrès & des viciſſitudes du Commerce dans chaque Etat, depuis l'époque de ſa renaiſſance juſqu'au tems préſent. (1780)

Nations qui commerçoient dans l'Inde avant les Portugais. Lorſque les Portugais arriverent dans l'Inde, ils y trouverent le Commerce entre les mains des Sarrazins, des Arabes, des Arméniens & d'autres peuples d'Orient, preſque tous ſectateurs de Mahomet. Ils y étoient d'autant mieux reçus qu'ils y avoient fait beaucoup de proſélites, de ſorte qu'à l'ombre de leur religion ils jouiſſoient d'une grande conſidération dans ce pays. Leur commerce embraſſoit toutes les denrées dont abonde cette région délicieuſe; mais le principal & le plus lucratif objet étoit les épiceries. Leurs vaiſſeaux partoient de l'Inde avec des cargaiſons précieuſes qu'ils alloient porter dans tous les marchés de l'Aſie, & particulierement à Alexandrie, alors le rendez-vous des plus grands navigateurs. Nous avons déjà obſervé que la proximité de la Mer rouge, dont cette ville n'eſt ſéparée que par l'iſthme de Suez, rendoit ſa poſition extrême-

ment avantageuſe pour ce Commerce. Mais cet avantage lui fut ravi au moment que les Portugais eurent mis le pied dans l'Inde.

Population des Indes orientales.

Une choſe qui mérite ici d'être obſervée & qui atteſte l'excellence de ce pays, c'eſt la population nombreuſe des nations qui l'habitoient lorſque les Portugais y aborderent. Ces nations, riches, puiſſantes & belliqueuſes avoient en abondance non-ſeulement de quoi ſatisfaire les premiers beſoins de la vie, mais tout ce qui peut contribuer à la rendre douce & agréable. La terre leur prodiguoit ſes dons ſans preſque aucun travail de leur part, & avec une telle profuſion qu'il leur en reſtoit toujours une grande quantité à vendre aux étrangers, ou dans leur état naturel, ou après leur avoir fait ſubir quelque changement.

La nation la plus induſtrieuſe eſt la nation chinoiſe.

Cependant aucune de ces nations n'excelloit autant en induſtrie & en politeſſe que la nation Chinoiſe ; elle poſſédoit dès lors, le pays le plus beau, le plus peuplé & le mieux cultivé de l'Aſie. Elle avoit ſubjugué longtems auparavant toute l'Inde, & telle étoit l'importance de ſon commerce, que ſes navigateurs parcouroient les mers de l'Aſie avec la même facilité & dans la même étendue que les Européens le font aujourd'hui. On prétend même que les Argonautes Chinois parvinrent juſqu'au cap de Bonne Eſpérance. Quoi qu'il en ſoit, une politique, bien ou mal entendue, ferma les ports de la Chine à tous les étrangers qui avoient coutume auparavant d'y trafiquer, & ce n'eſt qu'avec de grandes réſerves qu'on a permis depuis aux Européens l'entrée de celui de la ville de Canton, où chaque nation fait le Commerce par le moyen des factories qu'elle y entretient.

Senſation que fait la venue des Portugais dans l'Inde.

L'apparition des Portugais dans l'Inde, cauſa aux naturels du pays une ſurpriſe mêlée d'admiration. Elle cauſa au contraire une vive inquiétude aux Sarraſins, aux Arabes & aux autres peuples mahométans, qui, juſqu'alors poſſeſſeurs tranquilles du Commerce, prévoyoient qu'ils n'en ſeroient plus les maîtres ſi les Portugais parvenoient à le partager avec eux ; auſſi leur vouerent-ils dès lors une haine mortelle : ils les peignirent des traits les plus noirs aux yeux de toutes les nations de l'Inde. Ils ne pouvoient s'y prendre mieux pour perſuader aux Indiens qu'il étoit de leur propre intérêt de ne pas permettre à ces nouveaux venus de s'établir dans leur pays. Ils vinrent même à bout de leur ſuggérer de les attirer tous dans quelque piege afin de les exterminer plus facilement. Heureuſement les Portugais s'appercurent aſſez tôt de la mauvaiſe volonté des peuples de l'Inde pour ſe tenir ſur leurs gardes contre leurs perfides deſſeins. Voyant enſuite que leur perfidie étoit un effet de leur lâcheté, ils formerent le projet de les attaquer dans leurs foyers, projet qu'ils exécuterent avec tant de courage qu'ils ſe virent maîtres en peu de tems d'une vaſte contrée dans les Indes. On doit dire auſſi que leur bonne conduite ne contribua pas moins que leur valeur aux conquêtes qu'ils firent.

Les Portugais ne s'en tinrent pas là : ils chaſſerent de l'Inde les Arabes

Ils en chassent les Arabes & les Sarrazins.

& les Sarrasins, leurs ennemis naturels, s'y rendirent maîtres de presque tout le Commerce, & y formerent des établissemens qui leur en assuroient la possession exclusive. Leur puissance s'étendit sur toute la côte du Malabar, dans le golfe Persique, dans la Mer Rouge, sur une partie de la côte de Coromandel & dans le Mozambique, depuis Sofala jusqu'à Melinde. Ils comptoient au nombre de leurs possessions Goa, Malaca, Diu, Cochin, Cananor, Granganor, Ormuz, Mascaté, Sofala, Quilou, Mozambique (1), Ceylan, les Moluques, les Celebes, Macao, S. Thomé, Négapatan, outre ce qu'ils avoient dans le Bengale, à Sumatra & jusque dans le royaume de Pegu.

Leur puissance en Europe & en Asie.

Une fois maîtres du Commerce de l'Inde, les Portugais devinrent extrêmement puissans tant en Europe qu'en Asie. En Europe, Lisbonne fut l'entrepôt de toutes les marchandises de l'Inde, & surtout des épiceries. Tous les peuples commerçans, tous les navigateurs y accoururent dès que ce nouveau canal des richesses de l'Inde fut connu. Ils n'allerent plus à Alexandrie que pour acheter des tapis, des étoffes, des peaux, des cuirs, des drogues pour la médecine & pour la peinture & d'autres articles de l'Egypte & des autres contrées de l'Orient.

Goa est en Asie ce qu'est Lisbonne en Europe.

Goa, d'un autre côté, étoit en Asie le centre de la force & des richesses des Portugais. L'on n'y voyoit plus que le pavillon de cette nation qui y dominoit & faisoit la loi à toutes les autres. Dans tous les tems les richesses ont entraîné avec elles la corruption & les mauvaises mœurs chez les peuples où elles ont abondé. Les Portugais en firent la fatale expérience. On ne reconnut bientôt plus ce peuple qui s'étoit fait admirer par sa frugalité, son courage & la sagesse de sa conduite. On ne vit en lui qu'un amas de petits tyrans mous, lâches & efféminés, qui, par des vexations de toute espece, se rendoient odieux à toutes les nations de l'Asie. Une grande imprudence de leur part & dont ils eurent bien lieu de se repentir, ce fut d'avoir défendu l'entrée de leurs ports du Portugal aux Hollandois. C'étoit inviter cette nation commerçante à aller chercher dans l'Inde les marchandises qu'on lui refusoit à Lisbonne. Les Hollandois y allerent en effet & montrerent aux Portugais qu'ils n'étoient plus dignes du rang qu'ils y avoient usurpés. Ils les dépouillerent de leurs principales possessions, de celles surtout où croissent les épiceries & de celles qui par leur situation pouvoient être les plus utiles à leur Commerce. De tant d'établissemens qu'avoient eu les Portugais dans l'Inde, il ne leur resta bientôt plus que Goa, Diu & l'isle de Mozambique qu'ils possedent encore à présent.

Imprudence des Portugais.

Ils sont tant, qu'ils n'ésa-

Dans le tems de leur prosperité, les Portugais avoient tenté de s'ouvrir un Commerce avec la Chine; mais ils s'y prirent d'abord si mal, que l'en-

(1) Nous ne parlons ici que des établissemens que les Portugais avoient dans l'Inde & dans la partie orientale de l'Afrique. Diverses villes & forteresses qu'ils possédoient sur la côte orientale de l'Afrique, les rendoient maîtres aussi du Commerce de Congo, d'Angola & de la côte de Guinée.

trée de cet empire leur fut interdite. Ils ne ſe rebuterent point, & dans la ſuite une occaſion s'étant préſentée de rendre quelque ſervice à la cour de Pekin, ils en profiterent habilement & ſe la rendirent par-là ſi favorable qu'elle leur fit préſent de la ville de Macao qui fait partie encore de leurs domaines en Aſie. *Ils s'établiſſent dans la Chine.*

En 1542, ils découvrirent par hazard les iſles du Japon où ils furent très-bien accueillis. A la vue d'un peuple policé, affable & plein d'induſtrie, ils jugerent qu'on pourroit faire un commerce très-avantageux avec lui. Les Portugais s'introduiſirent d'abord dans le Japon en qualité d'Apôtres, & enſuite comme marchands. Leur début fut heureux; ils ne trouverent aucune difficulté ni à faire adopter leur religion ni à amaſſer des richeſſes; mais les Japonois, naturellement inquiets & ombrageux, ne ſe furent pas plutôt apperçus des progrès du Chriſtianiſme, qu'ils réſolurent d'y mettre ordre promptement, dans la crainte que les Portugais n'en abuſaſſent un jour. Le tempérament qu'ils prirent fut de proſcrire la religion chrétienne. Si l'hiſtoire de cette proſcription eſt vraie, les chrétiens n'ont été perſécutés nulle part avec autant de cruauté & d'acharnement que dans le Japon. Tout ce qui s'y trouva de Portugais en fut chaſſé, & ils n'y ont plus remis le pied depuis. *Ils s'introduiſent dans le Japon.*

Le Bréſil, pays très-étendu de l'Amérique méridionale fut découvert & peuplé par les Portugais qui le poſſedent encore. Les premiers de cette nation qu'on y fit paſſer furent des ſcélérats qui avoient mérité le dernier ſupplice, ou au moins l'exil. On les employa d'abord à la chaſſe, & à la coupe du bois pour la teinture; mais la culture du ſucre ayant été connue à peu près dans ce tems à Madere, iſle d'Afrique appartenante aux Portugais, on en voulut faire l'eſſai au Bréſil. Le ſol, le climat convenoient parfaitement à ce précieux roſeau, & dans peu l'on en vit des plantations magnifiques dans ce pays. La culture de cette riche production y attira de nouveaux colons empreſſés de profiter de cette occaſion de s'enrichir; précieuſe émulation, qui en faiſant le bonheur des cultivateurs procura au commerce une nouvelle branche d'autant plus lucrative que les colonies des autres nations venoient à peine d'être fondées. Mais le ſort des Portugais étoit, ce ſemble, d'être inquiétés partout par les Hollandois; après s'être vu enlever par eux preſque tout ce qu'ils poſſédoient dans l'Inde, ils les virent prêts à leur arracher tout le Bréſil. Deux fois ils ſe virent dépouillés de la plus grande & la meilleure partie de cette riche poſſeſſion; à la fin cependant ils triompherent de leurs ennemis & ils les forcerent de ſe retirer. Les Français tenterent auſſi d'y former quelque établiſſement; & ſi la choſe n'eut pas lieu, il eſt à croire que ce fut par légereté, ou qu'ils s'en ſoucierent peu, puiſqu'ils n'éprouverent aucune oppoſition tant des Bréſiliens que des Portugais. *Découvrent & peuplent le Bréſil.*

Cependant le luxe avoit pénétré dans le Bréſil, & rallenti l'ardeur des colons pour la culture de leurs plantations. Au lieu de pouſſer leurs travaux auſſi loin qu'ils auroient pu faire, ils diminuerent le nombre des mains *Effet du luxe dans le Bréſil.*

d'œuvre pour augmenter celui de leurs domeſtiques, ſongeant plus à faire un vain étalage des richeſſes acquiſes qu'à en acquérir de nouvelles. Le Commerce des Portugais ſouffrit beaucoup de cette négligence dans les plantations du Bréſil. La découverte des mines d'or à la fin du dix-ſeptieme ſiecle, & celle des mines de diamans au milieu du dix-huitieme, ſemblerent lui donner une nouvelle activité; activité qui ſe ſoutint peu à cauſe des entraves qu'on donna aux colons, à qui des compagnies excluſives impoſerent en quelque façon la loi.

Révolution politique nuiſible au commerce du Portugal.

Juſqu'à la révolution qui mit le Duc de Bragance ſur le trône de Portugal, le commerce des Portugais dans l'Inde & le Bréſil avoit été alimenté par les marchandiſes que leur fourniſſoient leurs propres fabriques & leurs manufactures. La nation, occupée alors à défendre la patrie, abandonna ſes atteliers, laiſſa ſes terres en friche & ne penſa qu'à chaſſer de toutes parts les Eſpagnols dont elle portoit impatiemment le joug. La France qui favoriſoit cette révolution, profita de cette circonſtance pour faire goûter ſon commerce aux Portugais, en offrant de leur fournir des étoffes de ſes fabriques à plus bas prix qu'aucune autre nation; mais elle ne ſut pas conſerver cet avantage. Le gouvernement eut l'imprudence de défendre par un édit l'entrée des ſucres & des tabacs du Bréſil en France. La cour de Portugal qui deſiroit retablir & remettre en vigueur les fabriques & les manufactures de laine du royaume, fut charmée d'avoir un motif auſſi juſte pour interdire dans ſes domaines l'entrée des étoffes de France. Dans la même vue elle augmenta en même tems les droits ſur toutes les marchandiſes fabriquées chez l'étranger, qui entreroient déſormais en Portugal, ou qui paſſeroient dans le Bréſil & ſes autres colonies. La guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne l'avoit beaucoup intriguée. Ses vœux n'étoient pas pour la maiſon de Bourbon; auſſi ne diſſimula-t-elle pas ſes allarmes quand le petit-fils de Louis XIV. fut reconnu pour héritier des vaſtes domaines de cette monarchie. Elle regarda la France comme ſon ennemie, & penſant avoir beſoin de ſe faire des alliés pour parer au péril dont elle ſe croyoit menacée, elle s'empreſſa de propoſer une nouvelle alliance à l'Angleterre, la laiſſant en quelque façon maîtreſſe d'en dicter les conditions.

L'Angleterre en profite.

La cour de Londres, qui dans tous les tems a regardé le Commerce comme la baſe de ſa puiſſance, ſaiſit avidement cette occaſion d'étendre le ſien en exigeant des Portugais les plus grands priviléges. On ne vit bientôt plus dans les ports du Portugal que le pavillon Anglois. Les manufactures & les fabriques de Lisbonne & des autres villes tomberent, ne pouvant ſoutenir la concurrence de celles d'Angleterre; de façon que les Anglois devinrent entierement maîtres du commerce des Portugais, tous les produits du travail, de l'induſtrie, des ſueurs de ceux-ci tournant au profit de leurs trop heureux alliés. Un miniſtre éclairé, honteux de l'aſſerviſſement de ſa nation, a, dans ces derniers tems, tenté divers moyens de mettre des bornes à l'avidité des Anglois. Pour encoura-

ger l'induſtrie dans le royaume, il a invité pluſieurs nations à venir partager le Commerce que l'Anglois y faiſoit excluſivement. De là eſt reſultée une concurrence qui a tourné évidemment à l'avantage de la nation portugaiſe; ſans compter que l'émulation a dû être bien plus vivement aiguillonnée par le concours de différens peuples actifs & laborieux, que par la vue d'un ſeul peuple qui avoit intérêt qu'elle ne ſe reveillât pas de ſon engourdiſſement.

Quels furent les premiers colons eſpagnols en Amérique.

Les Eſpagnols qui paſſerent en Amérique, peu après qu'on en eut fait la découverte, furent en partie tirés des fers pour être tranſportés dans ce nouvel hémiſphere. Les autres étoient des hommes ſans aveu, perdus de débauche, accablés de dettes; en un mot, des avanturiers à qui tous les moyens de faire fortune ſembloient égaux. De telles gens étoient plus propres à porter le ravage, la déſolation & tous les crimes qui en ſont la ſuite, dans un pays inculte & habité de peuples ſauvages, qu'à y faire régner l'induſtrie & des mœurs douces, ſeules choſes capables de produire les avantages que l'Eſpagne s'étoit flatée de retirer d'une ſi riche conquête. Auſſi les Eſpagnols ne penſerent-ils, dès qu'ils ſe virent tranquilles poſſeſſeurs du Perou & du Mexique, qu'à exploiter les mines qu'ils y avoient découvertes. Ces riches ſources excitoient la cupidité de tous ceux qui avoient traverſé la mer; mais cette exploitation ne demandant pas un ſi grand nombre de bras, il fallut les employer ailleurs. Les uns s'adonnerent à la chaſſe, les autres à la culture du cacao, du maïs & d'autres productions du pays, foibles moyens pour donner de l'activité au Commerce de l'Eſpagne, s'ils n'euſſent été ſecondés par le produit des mines. L'abondance de l'argent qui en ſortit fut ſi conſidérable, qu'en peu de tems toute l'Europe s'en reſſentit, & l'on vit de toutes parts une émulation, une activité, une induſtrie, dont juſqu'alors on n'avoit pas vu d'exemple.

Aſcendant de l'Eſpagne ſur les autres puiſſances.

A cette époque l'Eſpagne commença à prendre ſur les autres puiſſances de l'Europe un aſcendant qu'elle conſerva longtems. Elle donna le ton, inſpira de la jalouſie, de l'inquiétude de l'étonnement, & cela devoit être. Maitreſſe d'immenſes domaines qui ne ceſſoient de s'accroître, propriétaire des plus riches mines connues, elle poſſédoit en outre une nombreuſe population, des citoyens induſtrieux, ſages & laborieux. Elle avoit nombre de fabriques & de manufactures. Ses draps, ſes laines, ſa ſoie, ſon vin, ſon huile, ſes fruits & ſes autres productions étoient recherchées de toutes les nations.

Qu'elle perd par ſa faute.

Avec tant & de ſi grands avantages, il étoit naturel de penſer qu'elle ne tarderoit pas à être le centre des richeſſes & la dominatrice de l'Univers, ſurtout après avoir entierement terraſſé la puiſſance des Maures par la priſe du royaume de Grenade. L'Eſpagne étoit heureuſe & n'avoit à deſirer qu'une longue paix; mais l'ambition de ſes maîtres fit que le flambeau du bonheur ne luit pas longtems pour elle. La brillante perſpective qu'elle avoit devant elle s'évanouit peu-à-peu. Les tréſors de

l'Amérique ne faiſoient que paſſer en Eſpagne ſans y ſéjourner; & il lui en reſtoit auſſi peu que ſi elle eût exploité les mines par commiſſion. Cependant Charle-quint en montant ſur le trône d'Eſpagne en avoit augmenté conſidérablement la puiſſance en y aggrégeant de nouvelles provinces dont il étoit déjà en poſſeſſion.

Les Païs-bas réunis à la couronne d'Eſpagne.

Parmi les Etats réunis à la monarchie eſpagnole par ſes derniers rois, nous compterons ſurtout les Païs-bas, qu'on pouvoit, à beaucoup d'égards, regarder comme le plus beau domaine qui fût en Europe, ſurtout relativement à l'induſtrie & à la richeſſe de ſes habitans. Les peuples des Païs-bas, en changeant de maîtres, avoient conſervé les priviléges reſpectifs dont chaque province étoit en poſſeſſion depuis longtems; & ils ne furent pas peu ſurpris lorſque Philippe II, peu de tems après ſon avenement au trône d'Eſpagne, entreprit de les en dépouiller & de les mettre au niveau de ſes autres ſujets. Son pere, qui les avoit toujours aimés, & qui leur avoit de grandes obligations, lui recommanda envain de les ménager & de ne point attaquer leurs droits, il n'eut aucun égard à ſes ſages avis, & ſaiſit la premiere occaſion de les moleſter. La religion lui en fournit un prétexte. Il prétendit avoir le droit de leur preſcrire le culte qu'ils devoient ſuivre, & fit en conſéquence ériger un tribunal dont le ſeul nom rempliſſoit ces peuples d'effroi. Ces actes de tyrannie ſouleverent tous les eſprits, & alienerent tous les cœurs; mais ce qui mit le comble à l'indignation de tout le peuple, ce fut le choix qu'il fit du Duc d'Albe pour Gouverneur des Païs-bas. Celui-ci fit tant par ſes cruautés qu'il cauſa une révolte qui a fait perdre à l'Eſpagne une partie de ce beau & riche pays.

Et le Portugal.

Pendant que les Eſpagnols s'efforçoient de faire rentrer dans le devoir les provinces revoltées des Païs-bas, l'ambitieux Philippe fit valoir des droits, fort équivoques à la vérité, ſur la ſouveraineté du Portugal; mais ces droits étoient appuyés par une puiſſante armée, compoſée des meilleures troupes de l'Europe & commandée par le fameux Duc d'Albe, un des plus grands généraux de ce tems. Auſſi Philippe n'eut-il pas de peine à attacher ce beau fleuron à ſa couronne. Il eût été d'une ſage politique de ménager le peuple nouvellement conquis pour l'accoutumer au joug eſpagnol; mais, loin de prendre ce tempérament, on ſembla prendre à tâche de le provoquer, de le vexer & de fomenter la haine qu'a toujours eu la nation portugaiſe pour l'eſpagnole. Une conduite ſi imprudente eut les ſuites qu'elle devoit naturellement avoir; les Portugais ſe revolterent & placerent ſur le trône le Duc de Bragance, qui dès-lors regarda l'Eſpagne comme une ennemie dont il avoit tout à craindre & rien de bon à eſpérer. L'Eſpagne de ſon côté ſe voyoit par ſa faute dans de grands embarras. Epuiſée par les guerres qu'elle avoit ſoutenues & qu'elle ſoutenoit encore, elle ne ſavoit de quel côté ſe tourner, ni comment s'y prendre pour s'oppoſer à tant d'ennemis réunis contre elle. Pour comble d'infortune, la Catalogne, appuyée de la France,

France, leva l'étendard de la révolte ; & ce ne fut qu'après bien des peines & du ſang répandu qu'elle parvint à l'appaiſer.

Décadence de l'Eſpagne.

Quelle ſituation pour ce royaume dont la puiſſance avoit naguere inſpiré de la jalouſie à tous les potentats de l'Europe ! Comme il étoit déchu de ſon ancienne ſplendeur ! Ses fabriques & ſes manufactures étoient tombées. Ses terres étoient en friche, faute de bras pour les cultiver ; les guerres & les émigrations l'avoient dépeuplé. Sans commerce, ſans vaiſſeaux, depuis la perte de la flotte formidable qu'il avoit deſtinée à l'invaſion de l'Angleterre, expédition plus malheureuſe encore que mal conduite, ſes poſſeſſions dans le vieux & le nouveau monde ſe trouverent à la merci de ſes ennemis qui abuſerent étrangement de ſa détreſſe. Enfin, il ſe fit lui-même des plaies incurables en chaſſant de ſon ſein un nombre infini de familles maures & juives ; procédé, qui dans une ſemblable circonſtance, étoit le comble de la déraiſon & de l'ineptie.

Et pauvreté.

Avec les mines abondantes du Mexique & du Perou dont elle n'a ceſſé d'être maitreſſe, l'Eſpagne ſe trouva ſi pauvre dans le tems dont nous parlons, qu'elle ſe vit obligée de donner au cuivre preſque la valeur de l'argent. Cette reſſource, toujours fatale à ceux qui ſont forcés d'y avoir recours, ne fit qu'accélérer ſa ruine. Une faillite honteuſe, & le diſcrédit qui s'enſuivit, ne furent pas encore le terme de ſes maux ; il fallut qu'au ſacrifice de ſon honneur & de ſa gloire elle joignît l'humiliation de s'avouer vaincue, en demandant la paix à des ennemis à qui elle l'avoit refuſée auparavant avec hauteur.

Le petit-fils de Louis XIV. fait Roi d'Eſpagne.

L'Eſpagne avoit beſoin de changer de maître pour ſe remettre des bleſſures dont elle venoit d'etre accablée, quand pour ſon bonheur un Prince de la maiſon de Bourbon fut appelé pour la gouverner. Dès que le petit fils de Louis XIV. fut bien affermi ſur le trône, il s'appliqua avec un ſoin tout particulier à réformer les abus ſans nombre qui s'étoient gliſſés &, pour ainſi dire, enracinés, dans toutes les parties de la légiſlation durant le cours de l'ancienne adminiſtration. On conçoit aiſément qu'un tel ouvrage n'étoit pas facile, & qu'il n'étoit pas de ceux qui peuvent s'achever promptement. Auſſi n'a-t-il pas encore été porté à ſa perfection, malgré la bonne volonté et la ſage conduite des Rois qui ont régné en Eſpagne depuis cette heureuſe époque.

Le Commerce d'Eſpagne reprend de la vigueur.

Le Commerce de ce royaume ſe trouve aujourd'hui dans un état que l'on peut dire floriſſant relativement à ce qu'il a été durant le ſiecle dernier & au commencement de celui-ci. En effet, l'Eſpagne voit de tous cotés revivre ſon ancienne induſtrie, qui lui promet un heureux avenir. Elle eſt aſſez bien cultivée, & ſes productions naturelles lui aſſurent un commerce actif très-important. Elle a des fabriques de draps, d'étoffes de ſoie, de toiles, qui avec le tems & de l'encouragement deviendront de plus en plus lucratives. Sa navigation & ſon Commerce s'étendent d'un coté juſqu'aux parties les plus reculées de l'Europe, & de l'autre côté au-delà des regions de l'Amérique, connues & fréquentées par les autres na-

tions de l'Europe. Ses immenſes poſſeſſions dans le Nouveau Monde ne lui rendent pas encore, il eſt vrai, tous les avantages qu'il ſeroit poſſible d'en tirer ; mais il n'eſt pas prouvé que les Eſpagnols ignorent ces avantages, moins encore qu'ils ſoient incapables d'en profiter. Au contraire, il eſt connu que leurs colonies ſont aujourd'hui mieux cultivées qu'elles ne l'ont jamais été. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de s'informer des retours qu'elles ont faits à la métropole quelques années avant la préſente guerre. Au reſte, ce qui contribue le plus à encourager dans ces colonies, la culture des denrées, c'eſt la liberté accordée par le Roi à ſes ſujets d'Europe de trafiquer directement de leurs ports dans ceux de quelques provinces de l'Amérique. Il reſte encore à l'Eſpagne un pas à faire pour rendre plus floriſſant un Commerce dont dépend en partie ſa proſpérité ; c'eſt de lever le dernier obſtacle qui empêche tous les habitans du Nouveau Monde de communiquer librement les uns avec les autres par le Commerce. Il faut pour cet effet qu'il y regne partout une heureuſe concurrence ; rien de plus capable d'exciter l'induſtrie & de rendre plus actif un Commerce qui tend déjà à devenir conſidérable. Ce n'eſt pas tout : rien ne fait tant de tort que la contrebande au Commerce des Eſpagnols dans les vaſtes domaines qu'ils poſſedent en Amérique ; il y a un moyen de la faire ceſſer, c'eſt de diminuer les impoſitions exorbitantes miſes ſur toutes les denrées & marchandiſes ; car, tant que la contrebande ſe fera dans les colonies eſpagnoles, le commerce permis en ſouffrira, & l'Eſpagne en tirera moins de profit que les interlopes, qui riſqueront tout plutôt que de renoncer à des entrepriſes, où, à tout événement, il y a plus à gagner qu'à perdre. Le ſacrifice ne ſeroit qu'apparent, & les avantages ſeroient réels.

Commerce des Pays-bas.

On pourroit fixer l'époque de la naiſſance des fabriques & des manufactures dans les Pays-bas, au dixieme Siecle. Les peuples de cette contrée en avoient eu les premieres notions des Italiens ; ils y excellerent dans la ſuite au point de ſurpaſſer leurs maîtres. Les foires franches qui ſe tenoient dans la plupart de leurs villes & dont l'origine ne remonte pas au-delà du tems de Charlemagne, contribuerent beaucoup à augmenter leur induſtrie & leur commerce. De toutes les villes des Pays-bas, *Gand*, en Flandre, fut au commencement la plus riche & la plus marchande. Elle poſſéda longtems les fabriques les plus renommées ; mais une ſédition, qui y éclata au quatorzieme ſiecle, en fit ſortir un grand nombre d'ouvriers qui ſe répandirent en pluſieurs villes de Brabant. *Bruges* fut celle qui en profita le plus. Dans peu ſon Commerce devint ſupérieur à ce qu'avoit été celui de Gand dans ſa plus grande ſplendeur. Preſque toutes les nations de l'Europe y eurent des comptoirs & des magaſins (1) ;

Il fleurit d'abord à Gand.

Enſuite à Bruges.

(1) On compte parmi les peuples qui, en 1487, avoient des comptoirs & des magaſins à Bruges, les Français, les Anglois, les Ecoſſois, les Caſtillans, les Aragonois, les Navarois, les Catalans, les Biſcayens, les Portugais, les Venitiens ; les Génois, les Florentins, les Milanois, les Allemands, les Danois, les Suédois & des villes Anſéatiques. *Voyez Mémoires ſur le Commerce des Hollandois.*

heureuſe, ſi voyant ſes richeſſes s'accroître tous les jours, elle ne ſe fût pas laiſſé éblouir par la proſperité ! mais ſon orgueil cauſa ſa ruine. Alors les richeſſes du Commerce affluerent de toutes parts dans Anvers, l'Eſcaut fut couvert de vaiſſeaux qui y abordoient de toutes les parties de l'Europe, & l'on vit ſouvent, en même tems, plus de deux mille cinq cens vaiſſeaux dans ſon port, occupés à décharger ou recharger des marchandiſes. L'Eſpagne étoit alors en poſſeſſion des dix-ſept provinces des Païs-bas. Charle-quint, qui en avoit fait la réunion à cette couronne, reſpecta leurs priviléges & s'en trouva bien. Cette ſage politique lui fit obtenir d'elles tout ce qu'il voulut. Elles l'aiderent puiſſamment, dans ſes guerres preſque continuelles, de leurs tréſors & de leurs troupes, & ne contribuerent pas peu à la ſplendeur de ſon regne. Aveuglé par un eſprit de deſpotiſme, Philippe II, ſon fils, prétendit au contraire gouverner ces provinces comme l'Eſpagne, & y faire reſpecter ſes volontés plus que les loix du pays. Les Flamands qui s'étoient vus aimés, careſſés par Charle-quint, furent auſſi irrités que ſurpris de l'aſſerviſſement où ſon fils vouloit les aſſujétir. Ils eurent la noble hardieſſe de s'oppoſer aux premiers actes de deſpotiſme de leur Souverain. De ce moment ce ne fut plus de la part du Roi d'Eſpagne, & de ſes Commandans en Flandre, que vexations, qu'injuſtices, perſécutions & cruautés de toute eſpece. La torche ſurtout du fanatiſme mit tout en combuſtion, & ce pays, naguere ſi heureux, n'offrit plus qu'un ſpectacle de déſolation. Dans ce bouleverſement Anvers perdit ſon commerce, & des dix-ſept provinces des Païs-bas, ſept formerent une République à part.

Il paſſe de Anvers.

Ce ſont ces ſept provinces qui dans le ſeizieme ſiecle ont formé & donné le nom à la République des Provinces-unies. Il s'en falloit de beaucoup qu'avant les troubles elles fuſſent auſſi riches & auſſi fertiles que les dix autres. Des fabriques de toile & d'étoffes de laine, une marine plus étendue que puiſſante, une pêche qui occupoit une partie des habitans, d'excellens paturages, mais une quantité de bled inſuffiſante pour la conſommation du pays, tel eſt le tableau des Sept-Provinces avant la révolution ; mais peu après qu'elles eurent ſecoué le joug de la domination eſpagnole, & même avant que leur indépendance eût été reconnue, elles eurent une exiſtence bien différente. De riches citoyens, des bourgeois aiſés, d'habiles fabriquans & manufacturiers y accoururent de pluſieurs endroits, les uns quittant leur patrie à cauſe des troubles qui y régnoient, les autres pour ſe ſouſtraire aux perſécutions qu'ils y eſſuyoient à cauſe de la religion. Le ſyſtême du gouvernement y attira auſſi beaucoup de monde. On alla chercher dans la nouvelle République une liberté qui ne peut ſubſiſter dans aucun Etat monarchique, & de tous ceux qui vinrent s'y établir il n'y en eut aucun qui ne s'applaudît de cette démarche. Avec la liberté ils trouverent la paix & le bonheur. D'un autre côté, la République reçut à bras ouverts des enfans que la Providence ſembloit lui envoyer, & ne vit en eux que de nouveaux citoyens diſpoſés à la défendre

Fondation de la République des Provinces-unies.

contre ſes ennemis, à l'aider de leurs richeſſes, & a répandre l'eſprit d'émulation & d'induſtrie parmi les anciens habitans.

Elle doit ſes proſpérités à la ſageſſe du Gouvernement.

Une conduite auſſi ſage, ſoutenue d'une légiſlation & d'un gouvernement extrêmement doux, fut le fondement de la grandeur & des proſpérités des Provinces-unies. D'abord elles ſoutinrent pendant près d'un demi-ſiecle une guerre ruineuſe contre le plus puiſſant & le plus riche Monarque de l'Europe, les Généraux les plus renommés, & les troupes les plus aguerries. Cette guerre ſe termina d'une maniere auſſi glorieuſe pour elles, qu'humiliante pour la cour d'Eſpagne, dont elles avoient rendu tous les efforts inutiles. Enſuite elles ſe meſurerent deux fois avec une nation puiſſante, qui d'amie étoit devenue leur ennemie par caprice, leur rivale par intérêt, & leur alliée par beſoin. Durant ces guerres avec l'Angleterre, & celles qu'elle eut à ſoutenir contre d'autres puiſſances, la République ne ceſſa d'étendre ſon Commerce, & montra que ſes forces étoient à peu près égales à ſes reſſources, & que ces dernieres n'étoient pas moindres que celles des peuples les plus riches de l'Europe.

Et ſurtout à ſon Commerce.

Quoique la République fût redevable en grande partie de ce degré de ſplendeur & de force à la ſageſſe & à la douceur de ſon gouvernement; rien néanmoins n'y contribua autant que ſon Commerce. Il portoit dès lors ſur trois colonnes principales qui ſe ſoutiennent encore malgré les ſecouſſes dont elles ont été ſouvent agitées, & qui les ont ébranlées juſqu'aux fondemens. Nous parlons de la pêche du hareng, du trafic des épiceries & du Commerce de cabotage, dans lequel je comprens auſſi celui de ſpéculation. En expliquant en peu de mots la ſituation actuelle de ces trois objets, nous donnerons une idée du Commerce général des Provinces-unies.

Pêche du hareng.

Il n'y a pas plus d'un ſiecle que la pêche du hareng étoit nommée la *Mine d'or* de la République. Cette pêche n'eſt plus aujourd'hui ce qu'elle fut. On commença à la faire dans les Païs-bas au douzieme ſiecle; mais l'art de préparer le hareng, de l'encaquer, de lui donner ce ſel fin qui le fait tant eſtimer, ne fut connu qu'en 1316. Guillaume Beukelsz, natif de Biervliet en Flandres, en fut l'inventeur. Il rendit un ſervice ſignalé à ſa patrie en lui communiquant cette découverte; auſſi ſon nom eſt conſacré dans les annales des Païs-bas parmi ceux qui ont le mieux mérité de la patrie. Les Flamands reſterent longtems en poſſeſſion de cette pêche. Les Brabançons & les habitans des Provinces-unies la partagerent enſuite avec eux. La République, en connoiſſant tout le prix, fit tout ce qu'elle put pour ſe l'approprier excluſivement. Si ſes efforts ont été infructueux à cet égard, ce n'eſt pas qu'elle s'y ſoit mal priſe; c'eſt le progrès des lumieres qui en eſt la cauſe; c'eſt que les peuples, en avançant dans la carriere de la civiliſation, connoiſſent de mieux en mieux leurs véritables intérêts & aſpirent tous à devenir riches & puiſſans. Les peuples du Nord ſurtout ont calculé les profits que faiſoient les Hollandois ſur la pêche du hareng, & ils ont voulu y avoir part; de-là vient que le béné-

fice pour ceux-ci eſt reduit à moins d'un ſixieme de ce qu'il fut autrefois (1). La République s'eſt conſolée de cette perte par la pêche de la baleine, qu'elle a eu l'attention d'encourager, & qui eſt devenue aſſez conſidérable pour former par ſon produit une branche de Commerce très-importante.

La guerre n'interrompt point le Commerce de la République.

Tandis que les habitans des Provinces-unies combattoient pour leur liberté contre l'Eſpagne, elles faiſoient tranquillement leur Commerce ſous la protection des convois. Ils trafiquoient dans tous les ports de l'Europe & ſurtout à Lisbonne, où ils achetoient les épiceries qu'exigeoit la conſommation des peuples à qui ils s'étoient chargés d'en fournir. Mais l'Eſpagne ayant envahi le Portugal, cette puiſſance qui continuoit à être en guerre avec la République, défendit à celle-ci l'entrée de tous les ports du Portugal. Cette interdiction tourna à l'avantage des Provinces-unies. Les vaiſſeaux deſtinés à aller prendre leur cargaiſon à Lisbonne, prirent directement la route de l'Inde pour y avoir les marchandiſes qu'on leur avoit imprudemment refuſées en Portugal. D'abord pluſieurs ſociétés particulieres firent ce Commerce; mais les Etats-Généraux voyant qu'elles ſe nuiſoient plus les unes les autres, qu'elles ne profitoient de la liberté dont elles jouiſſoient, jugerent qu'il étoit de l'intéret de la République de réunir toutes ces ſociétés en une ſeule, ſous le nom de Compagnie générale des Indes Orientales. Cette Compagnie, ſagement dirigée, forma en peu de tems de grands établiſſemens dans l'Inde & vint à bout d'en chaſſer les Portugais en leur enlevant tout le Commerce des Epiceries, dont ils avoient joui longtems excluſivement. Elle porta ſon Commerce dans le Malabar, ſur la côté de Coromandel, dans le Bengale, dans le Golfe Perſique, dans la Mer Rouge, en Chine, au Japon, enfin dans les principaux Etats voiſins du détroit de la Sonde, & ſurtout dans l'iſle de Java où elle fonda la capitale de ſes vaſtes domaines dans l'Inde. Elle eut à ſoutenir durant quelque tems l'inimitié & la concurrence de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales, qui cependant ne lui fut redoutable que vers la fin du dernier ſiecle, où le gouvernement de la Grande Bretagne prit la réſolution de la protéger. Outre cette puiſſante & dangéreuſe rivale, elle eut encore pour concurrens les Français, les Danois, les Suédois & quelques autres peuples dont le Commerce, quoique peu conſiderable dans l'Inde, ne laiſſa pas de porter un grand préjudice à celui de la Compagnie Hollandoiſe. Malgré tant de rivaux, elle ſe ſoutient encore avec éclat, quoiqu'à l'exception de l'article des épiceries, ſes affaires ne ſoient ni auſſi étendues, ni auſſi lucratives qu'elles l'étoient autrefois.

Ses vaiſſeaux vont dans l'Inde chercher les marchandiſes qu'on leur refuſe en Portugal.

Fondation de Batavia, capitale des domaines de la République dans l'Inde.

(1) Les habitans des Provinces-unies employoient à cette pêche, dans le tems qu'elle étoit le plus floriſſante, environ 1500 Buyſes, dont chacune faiſoit trois voyages par an. Le nombre en eſt à peine aujourd'hui de 250. Le bénéfice de cette pêche eſt diminué d'ailleurs conſidérablement, depuis que les peuples du Nord, qui en font une aſſez étendue, vendent à vil prix leur hareng.

Commerce de Cabotage.

Depuis près de trois ſiecles, le Commerce de Cabotage a été floriſſant dans la République. Prêter des navires aux autres nations pour tranſporter leurs marchandiſes d'un port à l'autre de l'Europe, faire pour elles le Commerce d'outre-mer, leur porter les denrées dont elles manquent & acheter le ſuperflu des leurs, tel a toujours été & eſt encore le ſyſteme des ſujets de la République des Provinces-unies. Nous ne prétendons pas inſinuer que le Cabotage eſt une ſource de richeſſes auſſi féconde qu'elle le fut autrefois. Peu de perſonnes ignorent que ce Commerce eſt déchu de plus de moitié depuis le commencement du dernier ſiecle. Semblable à un grand fleuve qui ramaſſe ſes eaux dans un lit étroit mais profond, le Commerce ſe concentra pour un tems dans les Sept Provinces, parmi leſquelles la Hollande fut celle qui acquit le plus de conſidération. Pendant longtems il n'y eut aucune nation chez qui elle ne fît le cabotage, & l'on conçoit aſſez l'immenſe bénéfice qu'elle en devoit retirer. Les Anglois furent les premiers à montrer qu'ils pouvoient aiſément ſe paſſer du ſecours des Hollandois pour faire leur Commerce. Le fameux acte de navigation, publié en Angleterre ſous le protectorat de Cromwel, interdit l'entrée des ports de ce royaume aux navires qui ne ſeront point chargés de marchandiſes du crû du pays auquel ils appartiennent. D'autres nations en s'adonnant à la navigation ſe ſont mis en état de ſe paſſer, en tout ou en partie, des vaiſſeaux Hollandois pour faire leur Commerce. Le ſyſtême actuel, adopté de tous les peuples de l'Europe, eſt d'augmenter leur marine marchande, & par ce moyen leur Commerce actif. Il eſt clair que l'exécution de ce ſyſtême ne peut qu'être préjudiciable à la Hollande. Cependant ſon commerce ſe ſoutiendra, tant qu'elle ſera ſeule maîtreſſe de celui des épiceries, qu'elle veillera avec ſoin à la culture des denrées dans ſes établiſſemens de l'Amérique, & qu'enfin, des immenſes capitaux qu'elle poſſede, elle en appliquera une partie au Commerce de ſpéculation, & l'autre partie à faire des crédits aux autres nations. La Hollande eſt comme un entrepôt où ſe trouvent des marchandiſes de toutes les eſpeces qu'on puiſſe imaginer, la plus grande partie venant du dehors ; comme un marché où l'on eſt aſſuré de vendre une infinité d'effets dont il ſeroit difficile de ſe défaire partout ailleurs, & comme le lieu intermédiaire des deux extrémités de l'Europe, où l'on peut & même l'on doit très-ſouvent placer les fonds deſtinés à paſſer d'un pays à un autre. Tel eſt le tableau du Commerce que fait aujourd'hui la Hollande, & c'eſt d'après ce tableau que nous avons formé & ſuivi le plan de cet ouvrage.

Le Commerce d'Angleterre eſt peu de choſe avant le 16 ſiecle.

L'Angleterre n'avoit qu'un Commerce extrêmement borné avant le ſeizieme ſiecle, encore ſe faiſoit-il preſque tout par des étrangers, les marchands nationaux ne formant encore alors qu'un corps de fort petite importance. Pour y faire quelque trafic que ce fût, il falloit une permiſſion du Roi, & il n'y avoit que des ſociétés qui ſe chargeoient d'ouvrir un Commerce direct dans quelque partie du monde, qui puſſent l'obtenir. On

conçoit combien cette reſtriction dut retarder les progrès du Commerce. Les Marchands nationaux étoient diviſés en deux compagnies; l'une compoſée de *Marchands Boutiquiers*, l'autre de *Marchands Aventuriers*. Ceux-ci empruntoient leur nom du Commerce de mer ou d'aventure dont ils s'occupoient. Chacune de ces deux compagnies ſe ſubdiviſoit en différentes ſociétés ou aſſociations particulieres, diſtinguées par les genres de négoce qu'elles faiſoient. Le Marchand devoit ſe faire recevoir membre de quelqu'une de ces ſociétés; mais, quoiqu'aſſujetti aux regles de ſa compagnie, il lui étoit libre de faire en ſon propre & privé nom le Commerce dont il avoit fait choix, ſans rendre compte à perſonne de ſes gains ou de ſes pertes.

Le Commerce national ſouffre des privileges accordés à celui des étrangers.

Cependant il étoit impoſſible que le Commerce de la nation proſpérât, celui des étrangers y étant favoriſé d'une maniere toute particuliere. Les villes Anſéatiques ſurtout, qui en poſſédoient les principales branches, n'étoient tenues de payer qu'un pour cent, tant à l'entrée qu'à la ſortie du royaume, pour tout droit des marchandiſes chargées ſur leurs propres navires: privilége important dont elles jouiſſoient depuis le treizieme ſiecle. Henri III. le leur avoit accordé pour ſe libérer de quelque argent qu'il leur devoit. Il eſt ſans doute ſurprenant que ce Prince n'ait pas fait réflexion ſur l'inconſéquence de telles franchiſes accordées à des étrangers, & qu'il n'ait pas vu le préjudice qui en réſultoit pour le Commerce national & pour lui-même; mais ce qui ſeroit incroyable, ſi la choſe n'étoit conſtatée par l'hiſtoire du tems, c'eſt qu'un pareil abus ait été toléré par ſes ſucceſſeurs pendant plus de trois ſiecles. Il eſt hors de doute que les villes Anſéatiques furent toute-puiſſantes en Angleterre juſqu'au regne d'Elizabeth. Heureuſe époque pour les Anglois qui, juſqu'alors connus ſeulement pour une nation belliqueuſe & turbulente, montrerent tout d'un coup une activité étonnante pour le Commerce, & beaucoup d'habileté à profiter des circonſtances qui le pouvoient favoriſer. Un torrent retenu longtems par de fortes digues ne ſe répand pas plus promptement ſur les campagnes voiſines quand il s'eſt fait une iſſue, que les Anglois ſe répandirent ſur toutes les mers connues, quand ils en eurent la liberté. Ils embraſſerent à la fois toutes les branches de Commerce, & parcoururent le globe d'un bout à l'autre, déployant dès lors cet eſprit entreprenant, audacieux & ferme qui devoit leur faire acquérir l'empire de la mer.

Il prend de la vigueur ſous Elizabeth.

Ports que fréquentent au nord les navigateurs Anglois.

Les premiers ports que fréquenterent les Navigateurs Anglois en débutant dans la carriere du Commerce, furent ceux des Païs-bas. On les vit enſuite dans ceux de l'Allemagne, puis dans la Mer Baltique, & ſucceſſivement dans la Mer Blanche où ils découvrirent le port d'Archangel. Ils formerent dans tous ces lieux des factories qui, au commencement, leur furent d'une grande utilité: ils donnerent un ſoin tout particulier au Commerce du Nord, qui leur eſt indiſpenſable, à cauſe des matériaux néceſſaires à leur navigation, ſoutien de leur puiſſance & de leurs richeſſes. Les Anglois cultiverent auſſi avec ſuccès le Commerce d'Eſpagne & celui

du Levant; mais rien n'égale la richeſſe de celui dont ils ſont en poſſeſſion dans le Portugal depuis le commencement de ce ſiecle. De toutes les cauſes qui ont contribué à donner la prépondérance à l'Angleterre, nous ne craignons pas de dire que c'eſt ce Commerce qui y a le plus contribué. Nous ne ferons cependant pas difficulté de reconnoître que le fameux acte de Navigation, dont nous avons déjà parlé, fut la ſource de leur puiſſance, qui s'étendit prodigieuſement par les établiſſemens qu'ils vinrent à bout de former dans les deux Indes. Occupons nous pour un moment de cet objet.

Ils pénétrent dans les Indes Orientales.

Lorſque les Anglois pénétrerent pour la premiere fois dans les Indes Orientales, ils y trouverent deux nations Européennes, (les Portugais & les Hollandois) qui s'y faiſoient la guerre, l'une prétendant avoir le commerce excluſif de ces vaſtes régions, l'autre voulant abſolument y avoir part. Les Anglois ſe déclarerent auſſitôt pour le ſyſtéme des Hollandois; mais, par une bizarrerie dont la cupidité peut ſeule rendre raiſon, ils eſſuyerent autant d'oppoſition des uns que des autres: ils eurent à ſe défendre & contre les Portugais qui étoient encore redoutables, & contre les Hollandois qui le devenoient de plus en plus, à meſure que leur puiſſance s'affermiſſoit ſur les ruines de celle de leurs ennemis. Cependant ils tournerent leurs premieres vues du côté du Golfe Perſique, où ils aiderent les Perſes à ſe rendre maîtres de la ville d'Ormuz qui ſe trouvoit alors ſous la puiſſance des Portugais; après quoi ils s'établirent à Bender-Abaſſi, appelée autrement Gomron, ville ſituée dans ce même Golfe Perſique. De-là ils étendirent leur Commerce & formerent divers établiſſemens dans les autres parties de l'Aſie, dans la Mer Rouge, ſur la côte de Malabar, ſur celle de Coromandel, dans le Bengale, à la Chine & juſqu'au Japon. Mais ils ne purent jamais parvenir à faire aucun Commerce dans ce dernier Empire, d'où les Hollandois ne contribuerent pas peu à les faire exclure.

Etabliſſement d'une compagnie de Commerce.

Pour pouſſer le Commerce de l'Inde avec plus de vigueur, on forma, en Angleterre, au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, une Compagnie à l'inſtar de celle qui, peu d'années auparavant, s'étoit établie en Hollande. Les premieres opérations de cette Compagnie furent aſſez heureuſes, & il eſt vraiſemblable qu'elle n'auroit pas tardé à devenir riche & puiſſante, ſi elle n'eût pas été traverſée par des ennemis favoriſés tantôt par le Roi, tantôt par le Parlement, & formant ouvertement des entrepriſes qui devoient néceſſairement entraîner ſa ruine. Ce qui lui donna lieu ſurtout de croire ſa chute inévitable & prochaine, ce fut lorſque ſes ennemis ſe réunirent pour former une nouvelle Compagnie, avec la ſanction du Parlement. Dans une criſe ſi menaçante l'ancienne Compagnie ne vit point d'autre moyen de rétablir ſes affaires que de réunir ſes intérêts à ceux de la nouvelle, de ſorte que les deux ſociétés n'en formerent déſormais qu'une. Depuis cette époque les Anglois ſont devenus extrêmement puiſſans dans l'Inde. La conquête qu'ils y ont faite en dernier lieu

lieu du royaume de Bengale, joint aux divers établiſſemens qu'ils y ont formés depuis près de deux ſiecles, les ont rendus maîtres du Commerce de preſque toute cette partie de notre globe, & l'on peut dire que celui qu'y font les autres nations de l'Europe, n'eſt rien, comparé à celui des Anglois.

Les Anglois s'emparent dans le nouveau Monde.

L'Angleterre penſa auſſi à ſe faire des établiſſemens dans le nouveau Monde. La Barbade, iſle la plus au vent de celles qui forment l'archipel de l'Amérique méridionale, ſembla d'abord attirer preſque tous les regards de cette nation. L'affluence des perſonnes qui vinrent s'y établir fut ſi grande, qu'en peu de tems on y compta plus de cent mille habitans, les eſclaves non compris. Cette colonie devint très-floriſſante. On la vit dans le tems de ſa plus grande proſpérité employer environ quatre cens vaiſſeaux pour le tranſport de ſes productions. La Jamaïque lui fut néanmoins préférée, lorſque les Anglois en eurent fait la conquête ſur les Eſpagnols, & l'on y vit accourir la plupart des meilleurs colons & des plus riches habitans de la Barbade. Il en ſortit auſſi beaucoup pour aller s'établir à Antigoa, Nevis, St. Chriſtophe, Montferrat & dans pluſieurs autres iſles que les Anglois s'étoient appropriées à-peu-près dans le même tems, & qu'ils conſervent encore. Toutes ces iſles furent bien peuplées & firent un brillant commerce dans le dix-ſeptieme ſiecle. Elles étoient dans l'uſage de fournir à l'Europe une partie des ſucres qu'elle conſommoit, & débitoient en outre une portion aſſez conſidérable de leurs denrées dans la Grande-Bretagne & l'Irlande, où la conſommation en devenoit chaque jour plus forte. Il vint même un tems où les productions de ces iſles eurent peine à y ſuffire; & ce fut un malheur pour elles, parce qu'elles furent par-là hors d'état de continuer cette branche de Commerce avec le reſte de l'Europe. Il faut avouer cependant qu'en augmentant la culture de leurs denrées, elles auroient pu conſerver une partie de ce Commerce, ſi l'Angleterre elle-même n'y eût mis un obſtacle très-grand, 1°. en obligeant les iſles d'envoyer leurs productions quelconques dans la métropole, d'où enſuite elles pouvoient être exportées chez les autres nations de l'Europe; 2°. en impoſant des droits de ſortie aſſez conſidérables ſur ces mêmes productions lors de leur exportation des iſles. Nous ne diſcuterons pas ici ſi l'Angleterre eut tort ou non de gêner ainſi le Commerce de ſes colonies de l'Amérique méridionale. Voyons comment une partie conſidérable du continent de l'Amérique ſeptentrionale a acquis l'état floriſſant où nous la voyons aujourd'hui.

Comment l'Amérique ſeptentrionale eſt devenue ſi floriſſante.

Ce païs fut d'abord peuplé par des hommes perſécutés pour cauſe de religion, qui, opprimés dans leur patrie, traverſerent une mer immenſe pour aller chercher un aſyle où ils puſſent vivre & penſer librement; où ils n'euſſent pas à craindre d'être troublés ou moleſtés par perſonne dans leurs travaux; où, en un mot, il leur fut poſſible de jouir tranquillement des fruits qu'une honnête induſtrie pouvoit leur procurer. Ces premiers colons ne furent que des Anglois, des Ecoſſois, des Irlandois & autres

ſujets de la Grande Bretagne; mais il s'y joignit en peu de tems des Allemands, des Français, des Flamands & d'autres nations, tous guidés par les mêmes motifs, ou au moins à peu près ſemblables. Il y vint enſuite ſur des vaiſſeaux d'Angleterre trois claſſes d'hommes: la premiere comprenoit un grand nombre de perſonnes libres de l'un & l'autre ſexe & de tout état, qui s'expatrioient pour chercher un bien-être qu'elles n'avoient pu trouver dans leur pays natal, ou dans celui qu'elles abandonnoient. La ſeconde claſſe étoit compoſée *d'Engagés:* c'étoient des jeunes gens qui s'engageoient volontairement, ou que l'on enlevoit par ruſe pour les vendre aux habitans de l'Amérique pour quelques années de ſervitude. Le tems expiré, l'Engagé devenoit non-ſeulement libre, mais citoyen, & ſouvent même compagnon du maître qu'il avoit ſervi, qui ſe faiſoit un plaiſir de lui témoigner ainſi ſa reconnoiſſance des ſoins & des peines qu'il s'étoit donnés pour bien faire valoir ſon domaine. Dans la troiſieme claſſe étoient des hommes repris de juſtice, dont la peine de mort, qu'ils méritoient probablement, avoit été commuée en celle d'un exil ou d'un eſclavage de quelques années dans l'Amérique ſeptentrionale.

Le Colon laborieux trouve le terrein propre à toute ſorte de productions.

Les habitans de ce continent commencerent de bonne heure à cultiver les terreins dont ils avoient eux-mêmes fait choix. Ils y ſemerent du froment, du ris, d'autres grains & légumes d'Europe, du tabac, du lin, du chanvre, & tout réuſſit parfaitement. Ils y trouverent en abondance des bois de toute eſpece & propres à tous les uſages, pour le chauffage, la marqueterie, la charpente, & la conſtruction des vaiſſeaux. De tant de riches productions les Américains en firent paſſer une partie en Europe & entamerent ainſi un Commerce avantageux & lucratif avec l'ancien continent. La Grande Bretagne à qui ces bons & paiſibles colons donnoient le nom de mere, en tira des ſervices importans, pendant qu'ils lui furent ſoumis. Son Commerce & ſa navigation prirent de nouveaux accroiſſemens, tant par le trafic des denrées des colonies, que par l'abondante péche de morue qu'elle faiſoit ſur leur côtes. En un mot, ce fut avec leurs ſecours qu'elle parvint à dominer ſur toutes les mers.

Commerce de France, fort négligé.

Il a fallu bien des ſiecles à la France pour ſe perſuader que le Commerce eſt un des moyens les plus efficaces pour acquérir de la puiſſance & des richeſſes. Nous oſons avancer que, ſi dans tous les tems elle s'en fût occupée ſérieuſement, avec tous les avantages qu'elle a naturellement par devers elle, on lui eût vainement conteſté le premier rang parmi les puiſſances de l'Europe. Il n'étoit pas poſſible qu'il ne ſe fît abſolument aucun Commerce dans un païs auſſi abondant en denrées de toute eſpece, auſſi riche & peuplé & d'une auſſi grande étendue qu'eſt la France. Dans les ſiecles les plus barbares Marſeille n'a pu perdre le ſouvenir qu'elle a joué très-long-tems dans cette carriere un rôle très-brillant. Pluſieurs villes de Provence & de Languedoc, placées ſur les côtes de la Mer Méditerranée, qui de tout tems a été le théatre des plus fameux navigateurs, n'ont pas manqué d'entretenir quelque relation entre elles. Il en a été de même de quelques

ports ſur l'Océan, tels que Bordeaux, Bayonne, Nantes, la Rochelle, Vannes, Rouen & autres. Mais, à proprement parler, le Commerce s'étendoit peu ou point hors du royaume; les fruits ou marchandiſes dont l'exportation étoit permiſe, étoient enlevés par des étrangers qui n'y mettoient que le tems néceſſaire pour completter la cargaiſon de leurs navires. D'ailleurs, ce Commerce ſe trouvoit extrêmement gêné, tant dans l'intérieur du royaume que dans les ports. Il n'y avoit point de gentilhomme qui n'extorquât des marchands des droits exorbitans ſur les marchandiſes qui paſſoient ſur leurs terres, & il fallloit quelquefois renouveler ces paiemens vingt fois dans un court trajet; encore les marchands ſe trouvoient-ils fort heureux d'en etre quites à ce prix. Il réſultoit de pareilles vexations qu'il y en avoit peu qui parvinſſent à faire fortune. Jacques Cœur eſt peut-etre le ſeul qui ait réuſſi à amaſſer de grandes richeſſes. Son nom eſt devenu auſſi fameux par le bonheur qui l'accompagna dans toutes ſes entrepriſes de Commerce, que par les injuſtices qu'il eſſuya de la part de ſon Roi & de ſa patrie. Le préjugé barbare contre la profeſſion de négociant, préjugé qui régna toujours en France, ne contribua pas moins que les vexations de la nobleſſe à tenir le Commerce dans un état de langueur. Louis XI & ſes ſucceſſeurs ont fait ceſſer les vexations, mais le préjugé ſubſiſte encore, malgré les déclarations honorables des derniers Rois de France en faveur des négocians.

Il languit long-tems.

Un préjugé barbare le fait languir.

Lorſqu'après avoir été longtems déſolée par les guerres civiles, la France eut le bonheur d'être gouvernée par un Monarque & des miniſtres éclairés, on la vit tout d'un coup jeter de l'éclat par le Commerce & par la marine qu'elle s'étoit créée en très-peu de tems. Elle forma des manufactures & des fabriques en tout genre, dont les progrès ne furent pas moins rapides qu'étonnans. Ce fut dans ce tems qu'elle ſe mit en poſſeſſion de donner le ton à l'Europe pour les modes, le goût pour la parure & l'habillement. Comme elle excelloit ſurtout en cette partie, & que ſes nombreux atteliers la mettoient en état de fournir à toute l'Europe tous les brillans colifichets du luxe, il eſt aiſé de concevoir quelle abondance de richeſſes la France dut attirer chez elle par ce moyen, dans un tems où ces objets ne ſe trouvoient nulle part ailleurs. Il n'eût tenu qu'à elle de conſerver plus longtems qu'elle ne fit cette ſource d'opulence. Une politique inconſidérée, peut-etre cruelle, la détourna en grande partie. La revocation de l'édit de Nantes, qui obligea tant de familles induſtrieuſes à ſortir du royaume, fut l'époque de la decadence des fabriques & des manufactures de la France. L'ouvrier habile en portant ſon talent chez l'étranger, mit celui-ci non-ſeulement dans le cas de ſe paſſer de ce qu'il tiroit de la France pour ſon uſage, mais de ſe former lui-même de nouvelles branches de Commerce. Le mal étoit irréparable pour la France: ce qu'elle put faire de mieux, après la faute faite, ce fut de veiller avec ſoin à conſerver précieuſement chez elle les habiles artiſtes en tout genre qui

Il devient tout d'un coup brillant ſous Louis XIV.

Preſque tout lui cauſe la révocation de l'Edit de Nantes.

lui reſtoient. Le nombre en étoit encore aſſez grand pour pouvoir fournir à une partie de l'Europe les étoffes de fil, de ſoie & de laine, à la fabrication deſquelles ſes atteliers ont été, & ſont conſtamment occupés.

A l'exemple des autres nations, les Français voulurent auſſi avoir des établiſſemens dans les Indes orientales. Malgré le peu de ſuccès de leurs premieres expéditions, ils ne déſeſpérerent point de parvenir un jour à partager avec les Portugais, les Hollandois & les Anglois les riches bénéfices que leur promettoit le Commerce de l'Aſie. Ils penſerent d'abord qu'en ſe rendant maîtres de l'iſle de Madagaſcar ils pourroient y former leur établiſſement principal. La ſituation du lieu ſembloit convenir parfaitement à leur deſſein. Mais l'entrepriſe ayant échoué, ils ſe tournerent du côté du continent, s'établirent à Surate, & ſe répandirent de cette ville dans tous les ports les plus fréquentés de l'Inde, où ils formerent divers établiſſemens. Nous ne nous arrêterons point ici à faire le détail des révolutions qu'à éprouvé le Commerce des Français dans cette partie du monde; il nous ſuffira de dire qu'ils y ont été moins heureux que les Hollandois & les Anglois, leurs compétiteurs. Ils y ont cependant joué un rôle auſſi brillant que ceux-ci; mais ils ont ſu ſi peu profiter de leurs avantages, que, de leurs anciennes poſſeſſions, il ne leur reſte plus que deux petites iſles, plus propres à ſervir de places d'armes en tems de guerre, qu'à attirer pendant la paix le Commerce important qui ſe fait dans le beau païs qu'arroſent l'Indus & le Gange.

Etabliſſemens des Français dans les Indes orientales.

Et dans les Indes occidentales.

Les Français ont été plus heureux en Amérique. Les progrès de l'induſtrie & du Commerce n'y furent pas à la vérité auſſi rapides que dans les iſles angloiſes; mais les colonies françaiſes eurent cela de particulier, qu'ayant une fois acquis la liberté dont des mauvais principes de gouvernement les avoient longtems privées, elles devinrent tout à coup floriſſantes. Les premiers habitans des Iſles françaiſes n'étoient rien moins que cultivateurs. C'étoient, pour la plupart, ou des Aventuriers, gens plus capables de manier l'épée que de faire uſage du ſoc & de la charrue, ou des Engagés, qui, au ſortir d'un dur eſclavage, ſous lequel ils avoient gémi pluſieurs années, cherchoient à s'en dédommager dans l'uſage d'une liberté ſans borne. Leur caractere connu, il eût été d'une ſage politique de les ménager, de les encourager au travail en ne leur impoſant que des droits très-legers, & leur laiſſant la liberté de diſpoſer de leurs denrées; mais, loin de-là, on les en dégoûta en les aſſujétiſſant au monopole des compagnies excluſives & aux vexations révoltantes des traitans. Cette erreur du gouvernement les fit déſerter en foule; ils quitterent leurs habitations pour embraſſer un nouveau genre d'occupation plus analogue à leur caractere. La plupart ſe firent Flibuſtiers ou Boucaniers. Une pareille vocation indique aſſez qu'avec des hommes de cette trempe la culture des colonies dut être extrêmement bornée. La cour de France s'occupa enfin ſérieuſement d'un objet ſi important, au commencement de ce ſiecle, &

pour exciter le travail & l'induſtrie des colons de ſes Iſles de l'Amérique, elle diminua leurs charges & leur donna une liberté honnête. La France eut bientôt lieu de s'applaudir de cette ſage conduite. La culture fut ſoignée & proſpéra ſenſiblement. Les colons, qui ſe voyoient largement récompenſés de leurs travaux, redoublerent d'émulation & d'activité, & pour leur coup d'eſſai, enleverent aux iſles angloiſes, le Commerce qu'elles faiſoient de leurs denrées dans une partie de l'Europe; & ce Commerce eſt reſté depuis aux colonies françaiſes.

Le Canada en a fait partie.

Le Canada & d'autres vaſtes régions de l'Amérique ſeptentrionale ont auſſi fait partie des poſſeſſions de la France dans le Nouveau Monde; mais il ne paroît pas qu'il en ait réſulté un grand bien pour ſon Commerce; peut-être même n'en a-t-elle pas retiré de quoi la dédommager des ſoins & des dépenſes que lui coûtoit leur conſervation, ſi l'on en excepte la pêche de morue dont le bénéfice fut autrefois conſidérable, & qui eſt aujourd'hui preſque entierement perdu. L'occaſion ſe préſente de la faire revivre; les Baſques & les Bretons, qui la regrettent ſenſiblement, n'auront pas beſoin d'être encouragés pour la reprendre, & ſe porteront avec ardeur à réparer une perte à laquelle le gouvernement de France n'a pas eu moins de part que la jalouſie des Anglois.

La Navigation de France n'eſt pas en proportion avec ſon Commerce.

Quand on conſidere le Commerce que fait la France dans les quatre parties du monde, on ne peut aſſez s'étonner du peu d'étendue de ſa navigation, qui, pour le moins, devroit être double de ce qu'elle eſt. Les Français font, avec leurs propres vaiſſeaux, le Commerce de leurs colonies de l'Amérique, celui de leurs établiſſemens dans l'Inde & en Afrique, celui du Levant & une partie de celui d'Eſpagne. Le reſte du Commerce du royaume ſe fait, au moins en plus grande partie, par des vaiſſeaux Hollandois, Danois, Suédois & d'autres pavillons du Nord, &, ce qui eſt plus étonnant encore, par des vaiſſeaux Anglois, leſquels, durant la paix, y font une partie du Commerce de cabotage. Il eſt vrai, & nous devons le dire, que le pavillon français a recommencé à ſe montrer dans la Mer Baltique avant la guerre actuelle. Ce début n'eſt rien en lui-même; mais il nous donne lieu de prévoir les progrès que la navigation de ce peuple va faire déſormais dans une mer ſi peu connue & ſi peu fréquentée de ſes navigateurs, & qu'il eſt cependant intéreſſant qu'ils connoiſſent, par toute ſorte de motifs. La France fait parfaitement ce qui convient le mieux à ſes intérêts; auſſi ſommes-nous perſuadés qu'elle ne reſtera pas en ſi beau chemin, & qu'elle ne négligera aucun des moyens propres à porter ſa navigation au plus haut point de conſidération où elle puiſſe atteindre.

Les villes Anſéatiques réduites à commercer dans la Baltique.

Après que les villes Anſéatiques eurent été obligées de céder aux ſujets de la République des Provinces-unies le premier rang qu'elles avoient longtems occupé ſur le théâtre du Commerce de l'Europe, elles ſe retrancherent dans la Mer Baltique dont le trafic reſta encore quelque tems dans leurs mains. Les Etats qui bordent cette mer, ou qui ſont baignés par celle du Nord, ſont une partie de l'Allemagne, la Pologne, la Pruſſe, la

Ruſſie, la Suede, le Danemarc & la Norvege. Les peuples de tous ces Etats n'apprirent à ſe paſſer du ſecours des villes Anſéatiques & enſuite de celui des Hollandois, que lorſque, devenus plus éclairés, & prenant ceux-ci pour modeles, ils ſe furent mis en état de les imiter.

Commerce des Danois & des Norvégiens.

Les Danois & les Norvégiens furent les premiers à ſe réveiller de l'eſpece d'aſſoupiſſement où ils étoient tombés, depuis qu'épuiſés par leurs incurſions dans la plupart des Etats de l'Europe, qu'ils ravagerent & déſolerent pendant longtems, la crainte de dépeupler entierement leur pays, leur avoit fait prendre le parti de ne plus abandonner leurs foyers. Ils n'eurent pas plutôt connu les avantages du Commerce, qu'ils donnerent au leur toute l'étendue dont il pouvoit être ſuſceptible. Après avoir pris connoiſſance des principaux ports de l'Europe; ils formerent le projet de ſe rendre maîtres du trafic de la Mer Baltique. Le port de Copenhague ſembloit aſſez commode pour ſervir d'entrepôt aux denrées & marchandiſes tant du Nord que du Midi, & ſa ſituation ne pouvoit etre meilleure pour la communication des peuples; mais au moment que cette belle entrepriſe alloit être exécutée, la concurrence des autres nations, des Hollandois ſurtout, la fit échouer. Les Danois réuſſirent mieux, quoiqu'avec de grandes difficultés, à ſoutenir le Commerce des Indes & de la Chine, qu'ils commencerent à faire au ſiecle dernier. Ils formerent dans le Tanjaour, ſur la côte de Coromandel, un petit établiſſement qu'ils nommerent *Tranquebar*, & bâtirent pour le défendre une forteresſe qu'ils appelerent *Dansborg*. Peu de tems après ils firent de façon qu'ils s'établirent dans quelques iſles de l'Amérique, où la culture eſt ſi bien ſoignée, que les denrées qui en proviennent forment aujourd'hui une des plus importantes branches du Commerce de Dannemarc. Au reſte, ce royaume encourage, autant qu'il peut, les fabriques, les manufactures, la peche, la navigation, le trafic, & la culture des terres de ſa domination, tant en Europe qu'en Amérique; tandis que, d'un autre côté, en impoſant des droits conſidérables ſur les marchandiſes étrangeres, ou même en en défendant l'entrée, il tache de diminuer une importation qui, quand elle eſt trop abondante, rend le Commerce moins actif que paſſif, & occaſionne à l'Etat qui le ſouffre un épuiſement de forces qu'on peut regarder comme l'époque de ſa décadence.

Commerce des Suedois.

La Suede tient à peu près la même conduite que le Danemarc pour donner de l'activité & de la vigueur à ſon Commerce & le porter au degré de perfection dont il eſt ſuſceptible. Plus riche que le Danemarc par les productions de ſon cru, ſon commerce doit auſſi etre plus étendu & plus avantageux. Il l'eſt en effet. La Suede a, comme le Danemarc, une compagnie qui fait le Commerce de la Chine & un trafic conſidérable en Europe. Elle a une marine auſſi bien montée, une pêche auſſi importante, d'auſſi nombreuſes & d'auſſi bonnes fabriques; & ſon ſol, ſans être bon, lui rend néanmoins dans les bonnes années ſuffiſamment pour ſa propre conſommation. La Suede, il eſt vrai, n'a ni colonies, ni établiſſemens hors de

chez elle; mais elle ne doit pas envier au Danemarc cet avantage qui eſt amplement compenſé par la grande quantité de mines de fer & de cuivre qu'elle poſſede, par les productions naturelles du païs, comme bois, goudron & autres articles très-recherchés par les autres nations européennes. Enfin la Suede a dans ſa nombreuſe population de grandes reſſources pour augmenter ſon Commerce & ſa Navigation; & elle n'a beſoin, pour devenir une puiſſance riche & formidable, que d'augmenter plus qu'elle n'a fait ſon agriculture.

Commerce des Ruſſes.

La Ruſſie, ſortie du ſein de la barbarie depuis moins d'un ſiecle, doit en plus grande partie au Commerce le brillant rôle qu'elle joue aujourd'hui parmi les puiſſances de l'Europe. Pierre le grand, ce génie vaſte qui fit luire le flambeau de la raiſon parmi un peuple groſſier & ignorant, en le civiliſant, s'occupa auſſi des moyens de l'enrichir. Dans ſes voyages en Hollande & en Angleterre il avoit été témoin de la conſidération & des richeſſes qu'une nation peut acquérir par cette voie; il voulut que la ſienne employat les mêmes moyens pour parvenir aux mêmes fins. Ce fut par cette raiſon qu'il alla fonder la capitale de ſon Empire dans les marécages de l'Ingrie ſur la Neva, ſon deſſein étant d'en faire le centre du Commerce de ſa nation. Bientôt l'on vit voltiger dans le port de Petersbourg les pavillons de toutes celles de l'Europe qui voulurent partager avec l'Anglois & le Hollandois le riche Commerce que ceux-ci faiſoient dans ce pays, ſans même le connoître. La Ruſſie n'avoit ni fabriques, ni manufactures, * ni preſque aucun établiſſement utile, non-ſeulement pour les choſes d'agrément, mais meme pour celles qui ſont d'une néceſſité indiſpenſable dans une ſocieté civiliſée. Elle fut en former de toute eſpece, en attirant chez elle des artiſtes en tout genre & des ouvriers habiles. Dès qu'elle avoit aſſez, pour ſa conſommation, d'une marchandiſe quelconque, quelle tiroit auparavant du dehors, elle en défendoit ſur le champ l'entrée, ou elle faiſoit bien vîte perdre l'envie à l'étranger de lui en apporter davantage, en mettant des droits ſi exorbitans ſur ſa marchandiſe, qu'elle ne pouvoit plus ſoutenir la concurrence avec celle qui ſe fabriquoit dans le pays. Tel a été le principe qui a dirigé le Commerce de la Ruſſie depuis la révolution arrivée dans ſon ſyſtême politique; de ſorte que, de purement paſſif qu'il etoit auparavant, il eſt devenu fort actif. Si la culture & l'exportation du tabac, qui depuis peu commencent à y avoir lieu, continuent à prendre faveur, il n'eſt pas douteux qu'il acquerra encore plus d'importance.

Commerce des Pruſſiens.

La Pruſſe ne doit qu'aux heureuſes circonſtances qui lui ont fait acquérir la préponderance ſur la Pologne, la plus grande partie de ſon Commerce, qui, à ſon tour, n'a pas peu contribue au haut point d'élévation où ce royaume eſt parvenu. La Pruſſe, a la vérité, a quelques articles de ſon propre cru, aſſez recherchés des peuples commerçans; mais la quantite en eſt ſi petite, que l'exportation en ſeroit de peu de conſéquence

* Nous devons dire cependant qu'elle a ter en perfection les peaux de vache. poſſedé de tems immémorial le ſecret d'appré-

ſans les productions de la Pologne qui l'augmentent conſidérablement. Avant la malheureuſe époque de ſon démembrement, celle-ci poſſédoit une belle province, connue alors ſous le nom de Pruſſe polonoiſe, & aujourd'hui ſous celui de Pruſſe ducale ou Pruſſe occidentale, & en outre la principauté de Warmie, nommée *Ermlandt* par les naturels du pays. Son Commerce principal & celui de ces deux riches provinces ſe faiſoit à Dantzick, ville anſéatique, qui conſervoit encore alors quelques reſtes de ſon ancienne ſplendeur ſous la protection des Rois de Pologne. Mais les choſes ont changé de face depuis que la Pruſſe polonoiſe & la principauté de Warmie ſont paſſées dans les mains du Roi de Pruſſe. Dantzick, reſſerré de tous côtés par les Pruſſiens, à force d'être vexé par eux, a perdu une partie de ſon Commerce, qu'Elbing & Conigsberg, villes appartenantes au Roi de Pruſſe, lui ont enlevé. Il nous ſemble cependant que ce Prince, d'ailleurs ſi éclairé & ſi habile à profiter de ce qui peut favoriſer ſes intérêts, s'eſt trompé dans ſes meſures pour rendre le Commerce de plus en plus floriſſant dans ſes Etats, lorſqu'il a jugé convenable d'y former une ſociété maritime avec pluſieurs privileges qui ſont autant d'atteintes à la liberté du Commerce de ſes ſujets, qui s'en dégoûteront, ou au moins ne le porteront pas auſſi loin qu'ils le pourroient faire ſans cette entrave.

Commerce des villes de l'Allemagne.

Le Commerce des villes d'Allemagne, tant dans l'intérieur que dans les ports ſitués ſur la Mer Baltique & ſur celle du Nord, a éprouvé ſi peu de variation depuis la décadence de la Hanſe Teutonique, que nous croyons inutile de nous y arrêter. Nous obſerverons ſeulement, que les peuples de cet Empire tâchent aujourd'hui de ſe ſurpaſſer les uns les autres par leur induſtrie & leur application au Commerce. On y a établi dans le cours de ce ſiecle, des fabriques & des manufactures en tout genre; & la culture des terres n'y eſt pas moins regardée comme un objet propre à contribuer à la puiſſance & à la richeſſe des nations qui y donnent leur ſoin.

Tel eſt le tableau abrégé que nous avons cru devoir faire des révolutions principales arrivées dans le Commerce des peuples de l'Europe. Nous allons maintenant expliquer ce que l'on doit entendre par le mot *Commerce*, & jeter un coup d'œil rapide ſur ſes opérations & ſes effets.

Définition du mot Commerce.

Le mot Commerce, dans ſon acception générale, ſignifie toute communication quelconque entre les hommes. Si c'eſt le goût, le penchant qui les attirent les uns vers les autres, c'eſt un Commerce d'amitié; ſi c'eſt par ennui qu'ils ſe recherchent, c'eſt un Commerce de plaiſir, d'amuſement; mais ſi c'eſt l'utile & le néceſſaire qu'ils cherchent mutuellement, c'eſt un Commerce d'intérêt; & c'eſt celui dont nous prétendons parler dans cet ouvrage.

Immenſité des objets du Commerce.

Ce Commerce a pour objet toutes les choſes qui ſont à l'uſage de l'homme, ſoit telles que la nature les a données, ſoit après y avoir fait quelque changement. En le conſidérant ſous ce point de vue, on voit d'abord quelle étendue immenſe il embraſſe. Le Commerce eſt pouſſé ſi loin aujour-

jourd'hui, qu'on peut le comparer à un arbre dont les rameaux couvrent tout le globe. Le Commerce, conſidéré en grand, ſe diviſe en Commerce actif, ou d'exportation, & en Commerce paſſif ou d'importation. Le premier conſiſte à envoyer hors de chez ſoi les denrées ou marchandiſes dont on eſt ſurchargé, & l'autre à faire venir du dehors celles dont on manque. Lorſque l'exportation & l'importation ſont égales, ou à peu près, on dit qu'il y a équilibre (1) dans le Commerce. Si les marchandiſes importées ſont plus coûteuſes que les marchandiſes exportées ne donnent de bénéfice, alors un tel Commerce eſt nuiſible & préjudiciable à la nation qui le fait; au lieu que celle dont l'exportation ſurpaſſe l'importation, augmente d'autant ſes richeſſes & ſa puiſſance. De-là ſouvent dépend la proſpérité ou la décadence des Etats.

Préjugé abſurde contre le Commerce.

S'il eſt vrai, comme perſonne n'en doute, que le Commerce ſoit reconnu avoir une ſi grande influence ſur le bonheur des peuples, qu'il n'y en ait point qui ne s'y appliquent d'une maniere toute particuliere, encouragés & protégés par leurs gouvernemens reſpectifs; quelle eſt donc l'inconſéquence & l'abſurdité de ceux qui, en avouant les avantages immenſes qui en réſultent, flétriſſent en quelque façon l'état de Commerçant, en prétendant qu'un gentil-homme ne peut le prendre ſans déroger & s'avilir? (2) Cela vient probablement de ce qu'ils ne font point de diſtinction entre un Commerçant & un Marchand, & que confondant l'exercice de l'un avec celui de l'autre, ils n'enviſagent celui du premier que ſous un faux jour. Mais voyons ce que c'eſt qu'un Commerçant, & quel eſt le

(1) Comme le Commerce actif & le Commerce paſſif repréſentent le débit & le crédit de la dette d'une nation, l'un & l'autre peuvent s'appliquer à chaque genre de Commerce. Il y en a trois qui ont principalement lieu dans chaque Etat: on les nomme *Commerce interne*, *Commerce externe*, & *Commerce de long-cours*. 1°. le Commerce interne eſt celui qui ſe fait, ſoit par terre, ſoit par les canaux de communication & les rivieres, dans l'intérieur d'un royaume ou d'un Etat quelconque. 2°. le Commerce externe eſt celui qui a lieu par la voie des ports de mer entre deux païs voiſins l'un de l'autre. 3°. le Commerce de long cours eſt celui qui s'exerce en païs lointains, comme par exemple, entre l'Europe & l'Amérique, ou entre l'Europe & les Indes ou l'Afrique &c.

Outre ces trois genres de Commerce, qui ſont généraux parce qu'ils ont lieu dans tout Etat commerçant; il y en a divers autres qui, relativement à ceux-ci, doivent être conſidérés comme particuliers, attendu que ce ſont les individus qui s'en occupent pour leur avantage perſonnel. Tels ſont le *Commerce en gros*, le *Commerce en détail*, le *Commerce de ſpéculation*, le *Commerce de commiſſion*, le *Commerce en eſpeces*, ou de l'argent en nature, le *Commerce d'effets*, ou de papier négociable, & pluſieurs autres dont il nous ſemble ſuperflu de faire ici l'énumération.

(2) Il n'y a point de païs où la profeſſion du Commerce ſoit eſtimée comme en Hollande. Le Négociant y eſt honoré, & conſidéré comme membre d'un corps qui eſt le plus ferme appui de la République. En cette qualité le chemin des honneurs & des premieres dignités de l'Etat lui eſt ouvert. Il peut d'ailleurs s'allier aux familles patriciennes qui ſont en poſſeſſion des emplois les plus diſtingués de la République, & qui, indépendamment de cela, ne dédaignent pas d'exercer le Commerce & d'y faire élever leurs enfans. En Angleterre on ſuit à peu près les mêmes maximes qu'en Hollande, relativement au Commerce; mais en France, en Eſpagne, en Portugal & en Allemagne, il ſubſiſte toujours contre cette profeſſion un préjugé barbare qui détruit en partie les bons effets des encouragemens qu'on y accorde d'ailleurs à ceux qui s'y appliquent.

genre d'occupation qu'embraſſe ſa profeſſion quand il s'y tient ſtrictement.

Ainſi convient le nom de Commerçant.

Le nom de Commerçant (1) pourroit être donné à toutes les claſſes de Marchands; mais l'uſage a prévalu, (& cet uſage eſt bien raiſonnable) de ne le donner qu'à ceux de la premiere. Un Commerçant ſelon nous eſt un homme qui fait le Commerce de ſpéculation non-ſeulement dans la ville dont il eſt habitant, mais partout où, par une correſpondance ſuivie, il entretient des liaiſons d'intérêt. Ses opérations peuvent avoir deux objets, ſavoir le trafic de marchandiſes proprement dites, & le Commerce de papier. Nous ne diſconvenons pas que le Commerce de papier ne ſoit ſurtout l'affaire du Banquier; mais il eſt vrai auſſi que le Négociant travaille en banque, lorſqu'il ne trouve pas mieux à placer ſon argent, comme le Banquier ſpécule en marchandiſes quand il voit jour à en retirer un bénéfice honnête. Au reſte, il n'y a, dans l'une & l'autre de ces opérations, rien de bas, rien de méchanique; tout, au contraire, y porte l'empreinte de la grandeur, comme celle du génie. De quelles vaſtes connoiſſances n'a pas beſoin un Commerçant qui veut faire de grandes entrepriſes? il doit, pour ainſi dire, connoître toutes les nations qui font Commerce, en quelque genre que ce ſoit; ſaiſir le moment où le cours des événemens y entraîne des variations pour en profiter, prévoir même les révolutions politiques, afin d'être prêt à en tirer avantage dans l'inſtant qu'elles arrivent. En un mot, le champ de ſes opérations, c'eſt le monde entier. Le Commerce en grand exige donc de grandes lumieres, & par conſéquent beaucoup d'étude & d'application. Celui qui le fait avec diſtinction a donc droit à la plus grande conſidération: pour la lui refuſer, il faut n'être pas de notre ſiecle & tenir encore à des préjugés à peine pardonnables dans des ſiecles de barbarie.

Un Commerçant doit avoir de grandes lumieres.

(1) Les Commerçans ſont partout diſtingués par des noms relatifs aux genres de trafic qu'ils font. Ces noms ſont principalement ceux de Marchand, Négociant, Banquier, Fabricant, Boutiquier & Détailleur.

Le nom de *Marchand*, quoique terme général, ſe donne particulierement à ceux qui ne travaillent que dans un ſeul article de Commerce, comme Marchand de bled, Marchand de bois, Marchand de vin, &c.

Le *Négociant* eſt un homme qui ſpécule, ou pour ſon compte, ou par commiſſion d'un autre, dans la marchandiſe ou les marchandiſes qui ſemblent lui offrir le plus de bénéfice.

Le *Banquier* s'occupe principalement du Commerce de Change.

Le *Fabriquant* entretient des métiers d'étoffes de ſoie, de laine, de coton &c.

Le *Boutiquier* eſt un Marchand qui achette pour l'ordinaire de la premiere main les marchandiſes dont il fait l'objet de ſon Commerce, qu'il vend enſuite, ſoit dans ſa boutique, ſoit dans ſon magaſin, tant en gros qu'en détail.

Enfin, le *Détailleur* achette de ſeconde, de troiſieme, ſouvent de quatrieme main, diverſes marchandiſes qu'il vend dans le plus grand détail au peuple.

TRAITÉ GÉNÉRAL DU COMMERCE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

AVANT-PROPOS.

Pour être bon Négociant, il ne ſuffit pas à beaucoup près de poſſéder la théorie du Commerce, il en faut faire une étude pratique, étude qui exige d'autant plus d'application que les branches du Commerce ſont aujourd'hui prodigieuſement multipliées, & que chacune mérite d'être étudiée avec attention, afin de pouvoir l'exercer avec connoiſſance de cauſe. Un Négociant qui médite une entrepriſe, a beſoin, pour en aſſurer la réuſſite, premierement de connoître les productions du païs où il ſe propoſe de commercer, & leurs qualités reſpectives. Il doit enſuite ſavoir ſe rendre raiſon des circonſtances qui peuvent en augmenter ou diminuer le prix; enfin il doit être bien informé des frais du tranſport de ces productions, des droits de douane, des frais, des frets, des aſſurances &c. &c. Pour acquérir ces connoiſſances, le Négociant doit ſe procurer de bons & fréquens *renſeignemens* des villes de Commerce où l'on trouve à meilleur marché, & néanmoins de bonne qualité, les marchandiſes qui ſont l'objet de ſes ſpéculations. C'eſt de-là que réſulte le bon ſuccès des affaires; auſſi le ſpéculateur prudent en fait-il la baſe de ſon ſyſtême de Commerce. Outre ces renſeignemens pour l'achat des marchandiſes, il doit en avoir auſſi pour s'en procurer

AVANT-PROPOS. un débit avantageux, & l'on ſent combien tout cela exige de ſoin, d'attion, de vigilance & d'application de ſa part.

La méthode que nous allons ſuivre differe de celles des Auteurs qui nous ont précédés dans cette carriere. Nous l'avons choiſie comme un moyen de rendre notre ouvrage utile à un plus grand nombre de Négocians, & de faciliter leurs opérations de Commerce. Notre marche ſera auſſi ſimple que facile. Nous traiterons dans ce premier livre, qui a pour objet le Commerce des Provinces-Unies, des productions particulieres de chaque province, de leurs prix actuels & des frais que peut coûter leur tranſport en d'autres païs; & nous garderons la même méthode à meſure que nous parlerons des autres Etats commerçans.

En raiſonnant ſur les productions d'un païs quelconque, nous en expliquerons les qualités, autant qu'il dépendra de nous; nous aurons ſoin auſſi de faire obſerver en paſſant certaines circonſtances qui en peuvent faire baiſſer ou hauſſer les prix, & nous détaillerons les frais d'embarquement des principales marchandiſes de chaque païs, en diſtinguant ceux qui ſont ordinaires & fixes, de ceux qui ſont extraordinaires ou ſujets à varier. Nous ne parlerons au reſte, que ſuperficiellement des marchandiſes qui ne ſont point l'objet principal du Commerce de chaque endroit, ainſi que de celles qui y viennent du dehors. Il eſt plus naturel de faire mention de celles-ci quand nous parlerons des endroits qui les produiſent.

Cependant nous ne pourrons pas nous diſpenſer de nous écarter un peu de notre plan principal, quand nous traiterons du Commerce de la Hollande, & ſurtout de celui de la ville d'Amſterdam, à cauſe du prodigieux trafic qui s'y fait de toutes les choſes qui ſont ſuſceptibles d'être commercées. Amſterdam eſt comme un marché pour les nations qui manquent de débouchés chez elles pour leurs productions; elles les envoient à ce rendez-vous général des peuples commerçans, avec l'aſſurance qu'elles y ſeront vendues. Nous comptons parmi ces productions, les laines d'Eſpagne, la cochenille, le quinquina, le tabac & d'autres denrées de l'Amérique, des bleds & d'autres denrées du Nord, tous articles de Commerce plus courans à Amſterdam qu'en aucune autre partie du monde, & dont par conſéquent il eſt convenable de parler en traitant du Commerce de cette ville.

Tel eſt le plan que nous nous propoſons de ſuivre relativement à l'objet du Commerce-pratique dont il eſt queſtion dans cette premiere partie du Traité Général de Commerce. L'ordre des matieres y ſera également ſuivi fort ſimplement. En commençant par le Commerce des Provinces-unies, nous ne faiſons que nous conformer aux Auteurs qui avant nous ont traité du Commerce général. Ils ont placé à la tête de leurs ouvrages le commerce des Hollandois, comme le plus conſidérable qui ſe faſſe depuis longtems en Europe; & ils ont eu raiſon; c'eſt une ſorte d'hommage rendu à ce peuple induſtrieux, ſage & laborieux, dont l'habileté, en fait de Commerce, ne ſauroit être trop exaltée.

CHAPITRE I.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce des Provinces-Unies.

Les Provinces-Unies, qui forment la République de Hollande, ſont au nombre de ſept, ſavoir la Hollande, la Friſe, Groningue, l'Overiſſel, la Gueldre, Utrecht & la Zélande; mais aucune n'égale la premiere, tant pour le Commerce & la Navigation, que pour les richeſſes. Leur ſituation reſpective eſt néanmoins très-favorable pour faire le Commerce. Entourées de pluſieurs côtés par la mer, elles ont encore l'avantage d'être arroſées par le Rhin & la Meuſe. Ces deux grands fleuves, en ſe partageant en différens bras, communiquent leurs eaux à une infinité de foſſés larges & profonds dont le pays eſt entrecoupé, & en arroſant & fertiliſant les terres facilitent le tranſport des marchandiſes d'un lieu à un autre. A ces avantages nous devons en ajouter un autre non moins conſidérable; c'eſt celui d'un grand nombre de beaux canaux, qui ſont autant de communications faciles, commodes & peu coûteuſes d'une ville à une autre.

Productions propres des ſept Provinces.

Les productions propres des Provinces-Unies, ſont en petit nombre & peu importantes. Un peu de froment, des feves, des haricots, du tabac, du lin, de la cire, de la garance, du beurre & des fromages ne ſont point des articles capables de les enrichir, ſurtout lorſque les quantités en ſont modiques. Mais les habitans de ces provinces ont l'art de tirer un très-bon parti de ces articles, en s'en ſervant pour aſſortir les marchandiſes qui leur viennent de divers païs étrangers, & qu'ils expédient en d'autres païs étrangers. Cependant les Provinces-Unies ont encore d'autres articles de Commerce qui leur ſont propres, ſoit qu'ils viennent de leurs colonies dans les deux Indes, ſoit qu'ils ſoient le produit de l'induſtrie de leurs habitans. Tels ſont les épiceries & les autres marchandiſes de l'Inde, les ſucres de l'Amérique, les produits des pêches du hareng, de la baleine & de la morue, ceux des fabriques & des manufactures. Nous allons traiter de chacun de ces objets ſéparément; nous le ferons de la maniere la plus ſuccincte & en même tems la plus claire qu'il ſera poſſible.

§ 1. *Compagnie des Indes Orientales.*

Compagnie des Indes Orientales.

Le Commerce des Indes Orientales a été regardé depuis près de deux ſiecles comme l'un des plus importans des Provinces-Unies.

La Zélande le commença en 1592. Ses premieres expéditions ne fu-

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes-Orientales.

rent pas heureuſes ; mais, loin de ſe rebuter, elle redoubla d'activité pour en faire de nouvelles, & les autres provinces, ſurtout la Hollande, s'empreſſerent d'entrer dans la même carriere. Ce fut au moment de la plus forte éffervescence des eſprits pour ce Commerce, que les Etats Généraux trouverent à propos de réunir toutes les ſociétés particulieres qui s'étoient formées en différentes provinces, en une ſeule ſociété ou Compagnie, à laquelle ils accorderent nombre de priviléges importants par leur Octroi du 20 Mars 1602, qui devoit durer 20 années conſécutives. Cet Octroi a été renouvelé depuis en 1622, 1647, 1665, 1698, 1717, 1741, & 1762. A chacun de ces renouvellemens, la Compagnie a dû payer aux Etats Généraux de grandes ſommes d'argent, dont l'une portant l'autre peut faire un objet de trois millions de florins pour chaque nouvel Octroi.

Le premier fonds de la Compagnie ne fut que d'environ ſix millions & demi de florins, argent de banque. Les provinces de Hollande & de Zélande en avancerent la plus grande partie ; mais, comme la direction de la Compagnie fut alors partagée en ſix départemens qu'on nomme *Chambres*, nous croyons convenable de rapporter ce que chacune de ces chambres contribua pour ſa part au premier fonds de la Compagnie.

La Chambre d'Amſterdam s'intéreſſa donc pour,	fl. 3674915
Celle de Middelbourg, pour . . .	" 1333882
Celle de Delft, pour . . .	" 470000
Celle de Rotterdam, pour . .	" 177400
Celle de Hoorn, pour . . .	" 266868
Celle d'Enkhuiſen, pour . . .	" 536775
Total du premier fonds . .	8co fl. 6459840

Ce fonds fut diviſé en actions, chacune de 3000 florins, qui valurent en peu d'années cinq fois autant & même d'avantage. Comme la hauſſe & la baiſſe des actions eſt le ſûr thermometre de la ſituation des affaires de la Compagnie, nous donnerons le détail ſuivant des révolutions qu'ont éprouvé les mêmes actions aux époques ſuivantes.

1723	depuis	654	juſqu'à	631	1732	depuis	779	juſqu'à	711¼
1724	. . .	603	. . .	654	1733	. . .	644	. . .	788
1725	. . .	614	. . .	660	1734	. . .	754	. . .	647
1726	. . .	658	. . .	563	1735	. . .	645	. . .	714
1727	. . .	560	. . .	658	1736	. . .	756	. . .	675
1728	. . .	655	. . .	612	1737	. . .	532	. . .	586½
1729	. . .	628	. . .	679	1738	. . .	585	. . .	534
1730	. . .	715	. . .	650	1739	. . .	494	. . .	572
1731	. . .	692	. . .	742	1740	. . .	506	. . .	403

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes-Orientales.

1741	depuis	391	jusqu'à	439			
1742	. . .	403	. . .	350			
1743	. . .	350	. . .	434			
1744	. . .	407	. . .	464½			
1745	. . .	470½	. . .	420			
1746	. . .	368	. . .	450			
1747	. . .	434	. . .	360			
1748	. . .	366	. . .	455			
1749	. . .	423	. . .	495			
1750	. . .	489	. . .	594			
1751	. . .	603	. . .	575			
1752	. . .	580	. . .	546½			
1753	. . .	559½	. . .	534			
1754	. . .	555½	. . .	507½			
1755	. . .	515½	. . .	407½			
1756	. . ,	404½	. . .	446			
1757	. . .	555½	. . .	507½			
1758	. . .	458	. . .	396			
1759	. . .	386½	. . .	417			
1760	. . .	414	. . .	378			
1761	. . .	390	. . .	335			
1762	depuis	393	jusqu'à	379			
1763	. . .	407	. . .	353½			
1764	. . .	374	. . .	406			
1765	. . .	406	. . .	585			
1766	. . .	593	. . .	546			
1767	. . .	580½	. . .	503			
1768	. . .	513	. . .	455			
1769	. . .	472	. . .	410			
1770	. . .	412	. . .	325			
1771	. . .	314	. . .	386			
1772	. . .	369	. . .	326			
1773	. . .	323	. . .	363			
1774	. . .	336	. . .	363			
1775	. . .	340	. . .	357			
1776	. . .	340	. . .	359			
1777	. . .	355	. . .	382			
1778	. . .	380	. . .	340			
1779	. . .	357	. . .	322			
1780	jusqu'au Mois de Mars	328	. . .	323			

Le dividende que la Compagnie a payé chaque année aux intéreſſés ou actionnaires, a éprouvé auſſi des révolutions conſidérables. Tels ſont ceux qu'elle a pu partager aux intéreſſés depuis le commencement.

En	p. %
1605 en argent	15
1606 . . dit,	75
1607 . . dit,	40
1608 . . dit,	20
1609 . . dit,	25
1610 . . dit,	50
1611 aucune répartition.	
1612 en argent	57½
1613 & 14, aucune répartition.	
1615 en argent	42½
1616 . . dit,	62½
1617, 18 & 19, rien du tout.	
1620 en argent	37½
1621 & 22, rien du tout.	
1623 en cloux de girofle	25
1624 aucune répartition.	
1625 en argent	20
1626 aucune répartition.	
1627 en argent	12½
1628 aucune répartition.	
1629 en argent	25
1630 aucune répartition.	
1631 en argent	17½
1632 aucune répartition.	
1633 en argent en deux fois	32½
1634 aucune répartition.	
1635 en argent & girofle en trois fois	45
1636 en girofle en deux fois	25
1637 tout de même	40
1638 en argent en deux fois	35
1639 aucune répartition.	
1640 en argent & en girofle en deux fois,	40
1641 en girofle en deux fois	40
1642 en argent	50
1643 en girofle en deux fois	15
1644 en arg. & girofle en deux fois	45
1645 aucune répartition.	
1646 en argent en deux fois	47½
1647 aucune répartition.	
1648 en argent	25
1649 . . dit,	30
1650 . . dit,	20
1651 . . dit,	15
1652 . . dit,	25

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes-Orientales.

En	p. c.
1653 en argent	12½
1654 . . dit,	15
1655 . . dit,	12½
1656 . . dit,	27½
1657 aucune répartition.	
1658 en argent	40
1659 . . dit,	12½
1660 . . dit,	40
1661 . . dit,	25
1662 aucune répartition.	
1663 en argent	30
1664 aucune répartition.	
1665 en argent	27½
1666 & 67 aucune répartition.	
1668 & 69 en argent, par an	12½
1670 . . dit,	40
1671 . . dit, en deux fois	60
1672 . . dit, en une fois	15
1673 en obligations sur la Hollande	33⅓
1674 & 75 aucune répartition.	
1676 en argent	25
1677 & 78 aucune répartition.	
1679 en obligations sur la Compagnie	12½
1680 . . dites	25
1681 . . dites	22½
1682 . . dites	33⅓
1683 & 84 aucune répartition.	
1685 en argent	40
1686 . . dit,	12½
1687 . . dit,	20
1688 & 89, dit, par an	33⅓
1690 . . dit,	40
1691 . . dit,	20
1692 . . dit,	25

En	p. c.
1693 & 94 en argent par an	20
1695 . . dit,	25
1696 . . dit,	15
1697 en obligations sur la Compagnie	15
1698 . . dit, en deux fois	30
1699 en argent, en deux fois	35
1700 . . dit, en une fois	25
1701 & 2, dit, par an, à	25
1703 jusqu'à 11, dit, par an, à	25
1712 . . dit,	15
1713 . . dit,	30
1714 . . dit,	33⅓
1715 jusqu'à 20, dit, par an, à	40
1721 . . dit,	33⅓
1722 . . dit,	30
1723 . . dit,	12½
1724 . . dit,	15
1725 . . dit,	20
1726 . . dit,	25
1727 . . dit,	20
1728 . . dit,	15
1729 jusqu'à 35, dit, par an, à	25
1736 . . dit,	20
1737, 38 & 39, dit, par an, à	15
1740 jusqu'à 43, dit, par an à	12½
1744 & 45, dit, par an, à	15
1746, 47 & 48, dit, par an à	20
1749 jusqu'à 52, dit, par an à	25
1753 . . à 57, dit, par an, à	20
1758 . . à 64, dit, par an, à	15
1765 . . . . dit,	17½
1766 jusqu'à 69, dit, par an, à	20
1770 . . . . dit,	15
1771 jusqu'à 79, dit, par an, à	12½

Il réſulte de cet expoſé que les premiers actionnaires ont gagné très-gros ſur les capitaux dont ils étoient participans, lorſque les affaires de la Compagnie étoient le plus floriſſantes; mais qu'aujourd'hui les profits ſont conſidérablement diminués, les actionnaires actuels retirant à peine un intérêt ordinaire des ſommes pour leſquelles ils ſont intéreſſés dans la Compagnie. En effet, ſi l'action, qui au commencement étoit de 3000 florins, & qui eſt montée à préſent à 13500, ne gagne que 12½ p. c. ſur la premiere ſomme, il eſt clair que l'actionnaire ne retire pour l'intérêt de ſon argent qu'environ 2¾ p. c. par an.

Il n'y a point de Compagnie des Indes en Europe qui ne donne à ſes actionnaires de plus grands avantages.

Les établiſſemens de la Compagnie Hollandoiſe dans les Indes, ſont très conſidérables. Voici ceux qui méritent que nous en faſſions mention.

Batavia eſt une puiſſante & belle ville, qui fut fondée par les Hollandois ſur les ruines de Jacatra dans la grande Iſle de Java. Elle eſt cenſée la capitale des Etats que poſſede la Compagnie dans les Indes Orientales, les

les principaux Officiers y faiſant leur réſidence. L'iſle de Java n'appartient cependant pas entierement à la Compagnie; l'on peut néanmoins dire qu'elle en eſt la maîtreſſe, parce quelle tient, pour ainſi dire, ſous ſa dépendance les Rois de Motaran, de Bantam & de Japara. Au reſte, Japara eſt un port franc, où toutes les nations de l'Europe, trafiquant dans l'Inde, vont faire librement leur Commerce.

Commerce des Provinces-Unies.

Compagnie des Indes Orientales.

Amboine, *Oma*, *Honimoa* & *Noeſſa-Laoet*, ſont quatre Iſles ſituées à environ 120 lieues à l'Orient de Batavia, dont la Compagnie eſt en poſſeſſion depuis 1638. C'eſt dans ces quatre Iſles que croît le Giroflier. Les autres Iſles des environs ſeroient auſſi propres pour la culture de cet arbriſſeau. Mais la Compagnie ne voulant pas qu'il y ait de girofle au-delà de ce qu'il faut pour la conſommation ordinaire, elle a un ſoin tout particulier de faire arracher tous les girofliers qui croiſſent hors des quatre Iſles deſtinées à leur culture. Elle paye auſſi, pour cet effet, au Roi de Ternate, la ſomme de 18 mille Rixdales par an.

Banda & quelques autres Iſles de l'Archipel de S. Lazare, à environ 24 lieues de diſtance des Moluques, produiſent la noix muſcade, que la Compagnie empêche également qu'on cultive ailleurs.

Ceylan eſt une Iſle conſidérable au Sud-Eſt de la preſqu'iſle de l'Inde vis-à-vis le Cap Comorin. La Compagnie n'en poſſede que les côtes. C'eſt-là cependant où croît la meilleure Canelle. Colombo & Negombo ſont les ports principaux de l'Iſle.

C'eſt ſur les côtes de Malabar & de Coromandel principalement, que la Compagnie fait ſes achats de poivre. Elle y poſſede les villes de Cochin, Cananor, Coulan & Negapatan; le Fort de Gueldre & pluſieurs bureaux & factories, répandus, pour l'avantage de ſon commerce, ſur l'une & l'autre côte.

Indépendamment de cela, la Compagnie a des comptoirs en divers lieux de l'Aſie, où elle fait un trafic conſidérable par un débit prodigieux, non-ſeulement d'épiceries, mais encore de beaucoup d'autres marchandiſes, qu'elle prend tant en Europe que dans l'Inde. Elle en tire de retour de riches marchandiſes qu'elle vend en partie dans l'Inde même; après quoi elle vient répandre en Europe ce qui lui en reſte. C'eſt ſurtout dans le *Bengale*, où elle poſſede diverſes loges, dont la principale ſe nomme *Ougli*, qu'elle a un grand débouché d'épiceries. Elle y vend en outre des draps, du vif-argent, du vermillon, de l'étain, du cuivre, du plomb, de l'ambre, du Corail, du bois de ſandal & d'autres articles. Elle en tire beaucoup de ſoie, dont la qualité eſt regardée comme la meilleure de toutes celles des Indes; des étoffes de ſoie; du Coton & des étoffes de coton; du ſalpêtre, du muſc, de la rhubarbe & de l'amphion. Ce Commerce, quoique conſidérable, n'eſt cependant guere avantageux à la Compagnie, les frais enormes qu'il occaſionne, abſorbant le médiocre bénéfice qui en réſulte.

Il nous reſte maintenant à parler des divers païs que fréquentent les

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Orientales.

vaiſſeaux Hollandois en Aſie, d'Inde à Inde, & à rendre compte en peu de mots de la nature du Commerce qu'ils y font.

Siam eſt un Royaume aſſez étendu, ſitué dans la preſqu'Iſle de l'Inde, où la Compagnie entretient une factorie ou comptoir, d'où elle va faire les achats de l'étain de Ligoa, en conſéquence du privilége excluſif dont elle eſt en poſſeſſion. Elle en tire auſſi du plomb, du bois de Siampan, des dents d'éléphant, des peaux de cerf, de l'or & de la porcelaine; contre des épiceries & les autres articles qui compoſent les aſſortimens deſtinés pour le Bengale. Achem eſt la capitale de ce Royaume.

Pegu, autre Royaume faiſant partie de la preſqu'Iſle de l'Inde au-delà du Gange, produit de l'or, de l'argent, des ſaphirs & des rubis. La Compagnie y envoie des épiceries, du bois de Sandal, des toiles de coton, de l'amphion & d'autres marchandiſes.

La *Chine* eſt un des plus vaſtes Empires de l'Orient. Le port de Canton y eſt ouvert à tous les peuples commerçans de l'Univers. La Compagnie y a un comptoir, ou loge, qui y fait le Commerce. Elle y importe des épiceries, des toiles, des ſerges, des étamines, de l'ambre, du corail, des dents d'éléphant, du bois de ſandal; elle en exporte de l'or, du vif-argent, de l'acier, du fer, du cuivre, de l'étain, des étoffes de ſoie, & des ſoies en nature, des camelots, du coton, des pierres précieuſes. Mais les principaux articles de ce Commerce ſont du thé, de la porcelaine, des papiers peints, & des ouvrages verniſſés, que fournit ce riche païs.

Le *Japon* eſt un autre grand Empire de l'Aſie, dont l'entrée eſt défendue à tous les étrangers. Les Hollandois même, qui ſeuls ont la permiſſion d'y trafiquer, ne peuvent, ſous des peines grieves, franchir un pont qui ſert de communication entre la ville de Nangazaqui & une petite Iſle où les Hollandois ſont obligés de faire leur Commerce. Ce Commerce conſiſte, d'une part, à vendre aux Japonois des épiceries, des draps, de la ſoie & des étoffes de ſoie, de la laine, du chanvre, des toiles, du ſucre, du muſc, du vif argent, des merceries de la Chine, beaucoup de peaux de cerf de Siam, des dents d'éléphant & pluſieurs autres marchandiſes; & d'une autre part, à acheter d'eux de l'argent, du cuivre & de la porcelaine. Quoique l'or abonde dans cet empire, il eſt défendu d'en exporter. La ville de Malaca, que poſſede la Compagnie dans l'Inde, eſt le rendez-vous des vaiſſeaux qui reviennent du Japon.

Le Royaume de *Tunkin*, ſitué dans la preſqu'Iſle de l'Inde au-delà du Gange, fournit à la Compagnie une grande quantité de ſoie, du bois d'aloës & du muſc; & la Compagnie lui porte en retour les marchandiſes qui ont le plus de cours dans le Bengale & dans les autres échelles de l'Inde.

Sumatra eſt une des Iſles du détroit de la Sonde, où la Compagnie, qui eſt ſeule en poſſeſſion du Commerce de ce païs, à pluſieurs loges qui y achettent beaucoup de poivre, de la mine d'or, du camphre & du benjoin; & qui y vendent du ſel & des toiles. Borneo & pluſieurs autres Iſles du même détroit ont auſſi un Commerce ouvert avec Batavia & les autres établiſſemens de la Compagnie.

Commerce des Provinces-Unies.

Compagnie des Indes Orientales.

Surate, port fameux de l'Inde, ſitué dans le Royaume de Guzarate, fait un Commerce très-actif & très-important. La Compagnie y a une loge, ou comptoir, qui y débite des épiceries, des draps, de l'écaille de tortue, du camphre, du vermillon, de l'étain, du benjoin & pluſieurs autres articles. Elle en tire des ſoies & des étoffes de ſoie, du coton, des agathes, de l'indigo, du gingembre, de l'amphion, du ſalpêtre & de la lacque.

Gomron, ou proprement *Bender-Abaſſi*, ville de grand Commerce du Golfe Perſique, eſt également fréquentée par les vaiſſeaux de la Compagnie, qui y a une loge ou comptoir, dont l'établiſſement a pour objet non-ſeulement de trafiquer dans les ports du même golfe, mais auſſi de faire le commerce de Perſe; la Compagnie ayant pour cet effet à Iſpahan, un comptoir qui releve de celui de Gomron, ou au moins qui lui eſt ſubordonné. Comme, en vertu d'une convention faite avec les Rois de Perſe, la Compagnie ne paye aucuns droits d'entrée ni de ſortie des marchandiſes dont elle trafique dans ce royaume, elle eſt obligée, par maniere de compenſation, d'acheter à un prix fixe quelques centaines de balles de ſoie de 216 ℔ peſant chacune. La Compagnie y débite des épiceries, des draps, de l'indigo, de l'anis, du ſucre, du vermillon, de l'encens, du vif-argent, du bois de Siampan, du cuivre, de l'étain, du plomb, des toiles & d'autres marchandiſes. Elle en tire, outre les ſoies, des perles, des turquoiſes, des rubis, des laines de Caramanie, & ſurtout de ces beaux tapis & de ces riches étoffes d'or & d'argent ſi artiſtement travaillées & ſi fort recherchées dans les quatre parties du monde.

Mocca, ville de l'Arabie heureuſe, ſituée ſur la mer rouge, eſt l'entrepôt du Commerce que la Compagnie fait dans cette province. Les autres ports fréquentés par ſes vaiſſeaux, ſont ceux de Baſſora, Zebit, Adem, & Maſcatté, villes de l'Arabie. L'importation qui s'y fait, conſiſte en épiceries, & l'exportation donne du café qui paſſe pour le meilleur de l'univers; de la mirrhe, de l'encens, diverſes gommes, de la caſſe, de la manne, du beaume, du ſang de dragon, de l'aloës & pluſieurs autres drogues & aromates.

La Direction de la Compagnie en Europe, eſt diviſée en ſix chambres, dont l'adminiſtration eſt confiée à ſoixante-ſix directeurs. La Chambre d'Amſterdam, comme la plus conſidérable, porte le nom de *Chambre Préſidiale.* Elles eſt adminiſtrée par vingt-quatre Directeurs: les Bourguemaîtres de cette ville en choiſiſſent dix-huit; des ſix autres, il y en a quatre nommés par les villes de Dordrecht, Haerlem, Leyde & Gouda, & deux par les Provinces de Gueldre & de Friſe. Les dix-huit premiers, dont chacun doit au moins poſſéder deux actions, ſont à vie & jouiſſent d'une penſion de 3000 florins par an, argent de banque. Les ſix autres, qui ſont en charge ſeulement pendant trois ans, ont 1200 florins par an; il ſuffit qu'ils aient une ſeule action dans la Compagnie. Il y a, outre les Directeurs, quatre hauts-participans jurés, qui peuvent donner leurs avis dans

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Orientales.

certaines déliberations où ils ont le droit d'assister. Ils ont pour honoraire 200 florins chaque année. Les principaux officiers de cette chambre sont deux avocats, un premier teneur de livres, neuf autres teneurs de livres, plusieurs sous-teneurs de livres, des commis ou clercs, un médecin, un apothicaire, un constructeur de vaisseaux & une infinité de personnes de classes inférieures, dont le nombre est au moins de douze à treize cens.

La Chambre de Middelbourg est la seconde en rang. Ses Directeurs sont au nombre de treize, dont douze sont nommés par les villes de Zélande; le treizieme est choisi par la Province de Gueldre. Celui-ci n'a que douze cens florins par an d'appointement; ceux-là en reçoivent deux mille cinq cens. Deux hauts-participans jurés, qui ont aussi séance dans les assemblées, reçoivent par an chacun deux cens florins. Au service de cette chambre sont un premier teneur de livres, onze assistans, un avocat, un notaire, un procureur, un constructeur de vaisseaux & nombre d'autres employés.

La Chambre de Delft, troisieme en rang, est composée de sept Directeurs, dont six sont nommés par la régence de cette ville & le septieme par la province d'Over-Yssel. Ils ont par an un salaire de quatorze cens florins chacun. Elle entretient deux teneurs de livres, un caissier, un clerc, un garde-magazin, un maître de pilotage, un constructeur de vaisseaux & plusieurs autres officiers & ouvriers.

La chambre de Rotterdam, quatrieme en rang, est administrée par huit Directeurs; cette ville en nomme sept, & celle de Dordrecht le huitieme. Leurs honoraires sont aussi de douze cens florins par an. Elle a au surplus un teneur de livres, un sous-teneur de livres, un clerc, un garde-magazin, un constructeur de vaisseaux & divers autres employés.

La chambre de Hoorn, cinquieme en rang, est régie par sept Directeurs, à chacun desquels cet emploi vaut également douze cens florins par an. Les six premiers appartiennent à la ville même de Hoorn; le septieme est député par celle d'Alkmaar. Un haut participant-juré y a séance dans certaines occasions, & il jouit d'un bénéfice de deux cens florins par an. Les officiers qu'elle entretient sont quatre teneurs de livres, un caissier, deux clercs, un constructeur de vaisseaux, un maître d'équipages, un examinateur des pilotes & divers ouvriers.

La chambre d'Enkhuisen, qui est la derniere en rang, a aussi sept Directeurs, dont les appointemens sont également de douze cens florins. Six sont choisis par la régence de cette ville; le septieme est nommé par le corps des nobles de la Province de Hollande. Il y a en outre un haut-participant, qui assiste aux déliberations des Directeurs, & qui jouit de deux cens florins par an. Deux teneurs de livres, un assistant, un cassier, un garde-magasin, un constructeur de vaisseaux, un maître d'équipages & un examinateur des pilotes sont les principaux officiers au service de cette chambre.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Orientales.

Dans chacune des ſix chambres on équipe un certain nombre de vaiſſeaux, on nomme les officiers & les matelots qui y doivent ſervir, on regle les marchandiſes dont les cargaiſons doivent être compoſées, & on fait toutes les autres diſpoſitions qui y ſont requiſes. Mais pour la direction générale de toutes les chambres, il y a trois fois l'an une aſſemblée formée des dix-ſept Directeurs, à laquelle eſt confiée la direction générale & ſuprême des affaires de la Compagnie. Huit Directeurs ſont députés pour cette aſſemblée par la Chambre d'Amſterdam, quatre par celle de Middelbourg, un par chacune des quatre autres chambres, & le dix-ſeptieme alternativement par l'une de ces dernieres. L'aſſemblée des dix-ſept Directeurs tient ſes ſéances, tantôt à Amſterdam pendant ſix années conſécutives, tantôt à Middelbourg pendant deux autres. La premiere ſéance a pour objet la vente des épiceries & les dividendes à faire aux intéreſſés. Dans la ſeconde l'on délibere ſur les ordres à envoyer dans l'inde en réponſe aux dépêches qu'on en aura reçues. Dans la troiſieme l'on regle les ventes qui ſe font régulierement dans les mois d'Octobre & de Novembre. L'on fixe auſſi le nombre de vaiſſeaux à envoyer aux Indes, dont enſuite l'expédition regarde chacune des chambres reſpectives. Les principaux officiers qui ſont à la tête du gouvernement des Etats de la Compagnie dans l'Inde, dont nous parlerons ci-après, ſont nommés auſſi par l'aſſemblée des dix-ſept Directeurs.

Indépendamment de cette aſſemblée, il y a un collége de dix Directeurs, qu'on peut regarder comme le Conſeil de la Compagnie; il s'aſſemble de tems à autre à la Haye, où il délibere ſur les affaires de la Compagnie, examine les rapports qui viennent des Indes, minute & note les ordres à envoyer; mais l'on ne doit conſidérer les réſolutions de ce collége, qu'en qualité de ſimples avis qu'il donne à la Compagnie, attendu qu'elles n'ont aucune force, tant qu'elles ne ſont point appuyées de l'approbation de l'aſſemblée des dix-ſept Directeurs. Ce même Collége tient, dans les cas requis, des conferences touchant les affaires de la Compagnie avec les Députés des Etats-Généraux. Ces conférences ont ſurtout lieu, lorſque la Compagnie ſe trouvant engagée dans une guerre ou dans quelque différent important avec une nation, ſoit Européenne, ſoit Indienne, elle a beſoin de l'appui de leurs Hautes-Puiſſances.

Quand il faut nommer un Directeur, les intéreſſés s'aſſemblent, & à la pluralité des voix déſignent trois ſujets, dont un enſuite eſt choiſi Directeur par les Magiſtrats de la ville à qui ce droit appartient dans chacune des chambres reſpectives. Cette formalité n'a pas lieu pour la nomination de tous les Directeurs; il y en a qui ſont choiſis & envoyés dans certaines chambres par les villes particulieres, ou par ceux à qui ce droit appartient: il faut avoir au moins vingt-cinq ans pour pouvoir être nommé Directeur. Il n'eſt pas permis d'ailleurs que deux parents au troiſieme, même au quatrieme degré, ſoient enſemble Directeurs d'une même chambre.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Orientales.

Voilà pour la direction de la Compagnie en Europe. Il nous reſte maintenant à dire deux mots du gouvernement qu'elle a établi pour conſerver les Etats dont elle eſt ſouveraine dans les Indes. Ce gouvernement eſt compoſé du Gouverneur général, du Directeur général, du Major général, & de cinq Conſeillers ordinaires, indépendamment d'un nombre indéterminé de Conſeillers extraordinaires qui n'ont point de voix dans le Conſeil, lors même qu'ils y aſſiſtent. C'eſt le Conſeil, compoſé des huits premiers membres, qui nomme les autres officiers, ſoit pour le civil, ſoit pour le militaire, qui ſont au ſervice de la Compagnie. Ce Conſeil décide de la guerre ou de la paix dans l'Inde, regle la quantité & la qualité des marchandiſes à envoyer dans les Provinces-unies, expédie enfin les vaiſſeaux deſtinés tant pour l'Europe que pour les échelles de l'Aſie. Les vaiſſeaux deſtinés pour l'Europe, ſont diviſés en deux flottes, dont l'une part de Batavia vers la fin de l'année, & l'autre quelques mois après. Lorſque la premiere arrive au Cap de bonne Eſpérance, elle s'y arrête pendant un ou deux mois, & en part ſouvent ſans attendre que l'autre flotte y arrive. Le retour des vaiſſeaux de l'Inde a lieu dans les ports de Hollande & de Zélande vers les mois de Juin ou de Juillet. Le nombre n'en eſt point fixe, (1) non plus que la quantité des marchandiſes qu'apportent les deux flottes en Europe.

Nous avons déjà obſervé que la compagnie fait deux ventes générales chaque année; la premiere en Avril & Mai, conſiſtant en épiceries; la ſeconde en Novembre & Decembre, où l'on vend toute ſorte de marchandiſes des Indes excepté la canelle, le poivre & le macis, dont la vente ne ſe fait qu'une fois l'an; & le cloux de girofle & la noix muſcade, qu'on peut acheter tous les jours dans les magazins de la Compagnie. Ces ventes ſe font par enchere, c'eſt-à-dire que les marchandiſes ſe vendent par parties, ou lots, qu'on nomme *Kaveling*, au plus offrant & dernier enchériſſeur; de maniere que chaque ſorte de marchandiſe vaut tantôt plus tantôt moins, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins recherchée des acheteurs. Le cloux de girofle & la noix muſcade ſont les ſeuls articles auxquels la Compagnie elle-même fixe des prix; mais cette fixation n'eſt faite que pour un an, la Compagnie ſe réſervant le droit d'en prolonger le terme, & de hauſſer ou de baiſſer les prix comme elle le trouvera convenable. Elle ne fixe point de prix à la canelle, qui, de même que le cloux de girofle & la noix muſcade, eſt un article dont elle fait, pour ainſi dire, le commerce excluſif, parce qu'elle auroit lieu de craindre de ſe voir enlever une partie de ce commerce par les autres peuples de l'Europe trafiquant dans l'Inde, qui en effet ne manqueroient pas, dans un tel cas, de faire venir en Europe de fortes parties de la canelle ordinaire, qui croît dans pluſieurs contrées de l'Aſie, & qui à cauſe de la modicité du prix auroit la préférence ſur la bonne canelle, chez les nations où il ſe fait une forte conſommation de cette précieuſe écorce. Mais la Com-

(1) Il eſt ordinairement de trente navires.

pagnie ſuit une regle bien ſage à cet égard. C'eſt de ne jamais expoſer en vente qu'autant de Canelle quelle croit en pouvoir vendre. Elle en ſoutient, par ce moyen, le prix, qui, ſans cette précaution, baiſſeroit conſidérablement, ſurtout ſi la Compagnie vendoit à la fois toute la canelle qu'elle a dans ſes magaſins. Nous montrerons mieux comment la Compagnie regle, une année portant l'autre, la quantité d'épiceries qu'elle juge à propos de vendre, par le détail ſuivant de ce qu'elle en a vendu pendant les cinq dernieres années, ſavoir.

En 1775, il a été vendu dans les ſix chambres, les épiceries ſuivantes:	Amſterdam.	Middelbourg.	Delft.	Rotterdam.	Hoorn.	Enkhuyze.
	24 Avril.	1 Mai.	9 Mai.	11 Mai.	16 Mai.	18 Mai.
400000 ℔ Canelle - - -	200000	100000	25000	25000	25000	25000
90000 ℔ Macis, ou fleur de Muſcade -	45000	22500	5625	5625	5625	5625
8297 Balles Poivre brun -	3780	2020	683	400	654	760
En 1776.	6 Mai.	22 Avril.	30 Avril.	2 Mai.	13 Mai.	15 Mai.
400000 ℔ Canelle - - -	200000	100000	25000	25000	25000	25000
100000 ℔ Macis - - -	50000	25000	6250	6250	6250	6250
10667 Balles Poivre brun -	5820	2600	354	510	488	895
En 1777.	21 Avril.	7 Avril.	15 Avril.	17 Avril.	5 Mai.	7 Mai.
400000 ℔ Canelle - -	200000	100000	25000	25000	25000	25000
80000 ℔ Macis - - -	40000	20000	5000	5000	5000	5000
10000 Balles Poivre brun -	4375	2800	761	757	690	635
En 1778.	27 Avril.	4 Mai.	12 Mai.	14 Mai.	19 Mai.	21 Mai.
350000 ℔ Canelle - -	175000	87500	21875	21875	21875	21875
85000 ℔ Macis - - -	42500	21250	5325	5325	5325	5325
9546 Balles Poivre brun -	3920	3130	400	612	1484	
En 1779.	12 Avril.	19 Avril.	27 Avril.	29 Avril.	4 Mai.	6 Mai.
300000 ℔ Canelle - - -	150000	75000	18750	18750	18750	18750
80000 ℔ Macis - - -	40000	20000	5000	5000	5000	5000
12300 Balles Poivre brun -	5350	3750	640	750	730	1080
Il doit être vendu cette année 1780.	17 Avril.	24 Avril.	2 Mai.	5 Mai.	9 Mai.	11 Mai.
250000 ℔ Canelle - - -	125000	62500	15625	15625	15625	15625
80000 ℔ Macis - - -	40000	20000	5000	5000	5000	5000
9459 Balles Poivre brun -	3170	3690	583	780	376	860

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Les prix hauts & bas de la canelle, & celui des autres épiceries, qui furent payés dans chacune des ſix chambres pendant les cinq premieres dont nous venons de faire mention, ſont les ſuivants, ſavoir:

	Canelle.					*Macis.*					*Poivre brun.*				
	1775.	1776.	1777.	1778.	1779.	1775.	1776.	1777.	1778.	1779.	1775.	1776.	1777.	1778.	1779.
	Sols bco.	Sols bco.	Sols bco.	Sols bco.	Sols bco.	ß. ß.	ß. ß.	ß. ß.	ß. ß.	ß. ß.	ß.	ß.	ß.	ß.	ß.
Amſterd.	122 à 160½	117 à 142	115 à 179	106 à 140	90 à 134½	20. 3	20. 3	21. 7	20. 10	21. :	26	21⅝	23¼	26	23
Middelb.	120 à 146	116 à 125	102 à 141	102 à 135	98 à 132	20. 1	20. 4	21. 8	20. 4	21. 2	25½	22 :	22⅝	25¼	23
Delft,	120 à 152	114 à 140	102 à 14:	102 à 133	98 à 132	20. 2	20. 3	21. 7	20. 4	21. 2	25½	22⅝	22⅜	25¼	23
Rotterd.	118 à 148	113 à 140	103 à 138	101 à 130	98 à 132	20. 2	20. 3	21. 7	20. 4	21. 2	25½	22⅝	22⅜	25¼	23
Hoorn,	117 à 147	114 à 132	107 à 146	102 à 125	99 à 130	20. 3	20. 2	21. 8	20. 4	21. 3	25⅝	21⅝	23¾	24 :	22⅞
Enkhuyſ.	116 à 146	114 à 134	107 à 135	102 à 130	99 à 130	20. 3	20. 2	21. 8	20. 4	21. 3	25⅝	21⅝	23⅝	-	22⅞

La noix muſcade a été vendue pendant les mêmes années à 75 ſols bco. la ℔.
Le Cloux de girofle a valu en 1775 & 1776, - 85 ſols dits.
Mais il vaut depuis 1777, ſeulement - - 65 ſols dits.

Pendant les mois de Novembre & de Décembre des mêmes cinq dernieres années, il fut vendu dans les chambres reſpectives de la Compagnie les marchandiſes ſuivantes, ſavoir:

	1775	1776	1777	1778	1779
Poivre blanc - - ℔	84993	84998	52355	88991	34427
Gingembre confit - - ℔	10346	11232	11257	10064	10881
Noix confites - pieces	900	1000	900	800	1871
Cauris - - ℔	125437	69286	44357	- -	51984
Soya - - bouteilles	- -	- -	- -	120	120
Salpêtre - - ℔	2374083	1286217	2568315	2350000	3098838
Bois divers - - ℔	645231	743842	806123	622125	645200
Indigo - - ℔	11364	12261	9160	11256	10538
Curcuma - - ℔	60000	70000	65625	60875	61250
Sucre en poudre - - ℔	340657	936975	533918	636006	498289
Etain - - - ℔	540000	840000	177450	379705	484442
Zinc - - ℔	209101	200061	337520	34199	162200
Cardemome - - ℔	13654	12997	6370	7070	6783
Camphre - - ℔	40253	50372	27060	29200	26301
Borax - - - ℔	6000	6000	6000	6000	4000
Benjuin - - ℔	1496	3625	8980	18625	8625
Catchou - - ℔	8000	4000	1200	1500	2500
Sang de dragon - - ℔	990	1000	2496	- -	3142
Gommes diverſes - - ℔	18184	21410	18431	14762	15828
Poivre long - - ℔	10000	15000	16500	9011	17000

Cubebe

		1775	1776	1777	1778	1779
Cubebe ou Poivre à queue -	℔	10000	10000	8875	6850	12500.
Rhubarbe & autres racines -	℔	101027	107562	80415	57246	58174.
Sago - - - - -	℔	21603	17812	18348	17706	15607.
Anis étoilé - - - -	℔	- -	6157	5434	3431	3096.
Coquilles à Nacre de perles,	ps.	- -	7000	4295	9016	7614.
Huile de Canelle, - -	onces	- -	240	160	160	160.
Huile de fleur de Muſcade	onces	320	360	240	120	320.
Huile de cloux de Girofle	onces	- -	256	256	64	320.
Huile de noix Muſcade	onces	320	384	200	320	- - -
Diamants - -	carats	970½	549	1339	130½	41.
Batins - - -	℔	3528	3918	37500	18750	18750.
Tamarins - -	℔	- -	- -	50000	120000	12000.
Vin du Cap - -	ahms	59	58	52	24	52.
Arecque - -	futailles	- -	45	17	- -	39.
Soie en écru - -	℔	58388	72271	122321	81498	57313.
Fil de fleuret - -	℔	12000	12000	12000	12000	13050.
Fil de Coton - - -	℔	78687	77090	90750	71717	108733.
Café de Java - -	℔	6176000	5539250	4256250	4000000	3710641.
Thé de diverſes qualités -	℔	3703904	3786284	3921588	1893329	1848545.
Porcelaines - -	caiſſes	2557	2066	2098	875	1431.
Etoffes de ſoie - -	pieces	3715	7225	9928	8676	6136.
Toiles & étoffes de Coton	pieces	308449	244200	299395	326075	385650.
Mouchoirs - - -	pieces	2700	4060	3000	6278	5433.
Nanquins - -	pieces	35125	34911	47006	24186	27910.

Quant aux prix de ces marchandiſes, nous en parlerons ſuffiſamment ci-après, lorſque nous traiterons du Commerce d'Amſterdam auquel appartient cet objet. Nous devons ſeulement obſerver ici, que les prix des marchandiſes quelconques de la Compagnie, ſont déterminés en argent de banque, & qu'avant d'en faire les ventes, l'on regle l'agio qui ſera compté, en cas que le payement s'en faſſe en argent courant. Cependant, aux ventes qui ſe font dans les chambres de Delft, Hoorn & Enkhuyſen, l'on ſtipule de faire le payement des marchandiſes qu'on y achette en argent de banque d'Amſterdam; dans la Chambre de Rotterdam on doit payer les marchandiſes qu'on y achette en argent de banque de Rotterdam, & dans celle de Middelbourg les payemens s'effectuent en argent courant effectif. La Compagnie exige, au ſurplus, qu'on lui paye les marchandiſes qu'elle vend dans chaque Chambre reſpective, avant qu'on les retire de ſes magazins; & l'on doit les faire retirer avant les trois mois qu'elle accorde pour dernier terme des payemens. Mais, ſi l'on paye ſur le champ les marchandiſes qu'on achette de la Compagnie, elle accorde ½ p^c de bénéfice, indépendamment des autres rabais d'uſage dont nous parlerons en leur lieu. Enfin la Compagnie paye elle-même le courtage des

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Orientales.

marchandiſes qu'elle vend, ſoit que l'on en faſſe ſoi-même l'achat, ſoit qu'il ait lieu par l'entremiſe de quelque courtier.

Ce que nous venons de dire touchant le Commerce que la Compagnie fait, tant dans les Indes qu'en Europe, nous ſemble ſuffiſant. Il nous reſte, avant de finir ce paragraphe, à faire quelques obſervations ſur ſon état actuel en qualité de ſociété de négocians: ſa ſituation politique, relativement à ſes forces & à ſa puiſſance dans les Indes, n'entre point dans notre plan.

De toutes les branches de Commerce qu'exerce la Compagnie, celle des épiceries eſt, ſans contredit, & la plus importante & la plus lucrative. Le clou de girofle, la noix de muſcade & le macis ſont les articles qui rendent le plus clair bénéfice, celui de la canelle étant conſidérablement diminué par les frais énormes qu'occaſionne ce Commerce. Les relations que la Compagnie entretient avec le Japon doivent lui rapporter auſſi de très-gros bénéfices, n'étant pas naturel qu'elle le cultivât depuis plus d'un ſiecle, ſi l'appât d'un gain conſidérable n'eût fait fermer les yeux ſur les difficultés & les dangers de ce Commerce. Pour les autres branches du trafic des Indes, la Compagnie a une concurrence redoutable à ſoutenir de la part des Compagnies des Indes, établies en d'autres païs, qui le font avec les mêmes avantages. Les profits qu'elle y fait ne doivent donc pas être de nature à pouvoir faire proſpérer long-tems ſes affaires; car les dépenſes de ſon adminiſtration ſont en partie auſſi ſuperflues, qu'elles ſont énormes. Ces dépenſes, jointes aux non-valeurs dont elle ſe trouve préjudiciée dans ſon Commerce, par celui que font clandeſtinement preſque tous ſes employés dans l'Inde, ſont les vraies cauſes de ſa décadence.

Nous avons déjà obſervé, au reſte, que la Compagnie paye aux Etats Généraux, à chaque renouvellement d'Octroi, une ſomme d'environ trois millions de florins. Elle paye encore tous les ans 16000 florins pour tous droits de ſortie des marchandiſes que ſes vaiſſeaux tranſportent d'Europe aux Indes. Ceux qu'elle paye également ſur les marchandiſes venant des Indes en Europe, ſont fixés par un tarif qui en détermine & les valeurs & les droits qu'elles doivent payer. Les autres frais & dépenſes de la Compagnie, nous ſont connus en partie, mais il eſt impoſſible de juger d'après cela des dépenſes que la Compagnie fait pour conſerver ſes vaſtes poſſeſſions en Aſie; dépenſes, qui étant toujours ou preſque toujours les mêmes, tandis que les bénéfices ſont incertains, doivent rendre la balance de ceux-ci plus ou moins déſavantageuſe.

§ 2. *Compagnie des Indes Occidentales.*

Les Commencements de la Compagnie des Indes Occidentales furent à peu près les mêmes que ceux de la Compagnie des Indes Orientales. Diverſes ſocietés de négocians, formées pour faire le Commerce en Afri-

Commerce des Provinces-Unies.

Compagnie des Indes Occidentales.

que & en Amérique, furent réunies enſuite en une ſeule Societé ou Compagnie, par un Octroi du gouvernement, accordé en 1621. Mais le ſort de ces deux Compagnies, de même que le genre de leur Commerce, furent très-différens. Nous venons de donner une idée des affaires de l'une; & nous allons parler ici de celles de l'autre. Son premier fonds, lors de ſa réunion, étoit de ſept millions & deux cents mille florins, partagés en actions de ſix mille florins chacune. L'Adminiſtration en fut diviſée en cinq Chambres. Celle d'Amſterdam participoit au fonds pour quatre neuviemes; celle de Zélande pour deux neuviemes; celles de la Meuſe, la Nord-Hollande & la ville & Province de Groningue chacune pour un neuvieme. Ces cinq Chambres étoient gouvernées par ſoixante & quatorze Directeurs; la premiere par vingt, la ſeconde par douze, & les trois autres chacune par quatorze. Dix-huit de ces Directeurs, dont huit étoient d'Amſterdam, quatre de Zélande, & les ſix autres tirés deux à deux des autres trois Chambres, formoient, avec un député des Etats-Généraux, le Conſeil de la Compagnie. C'eſt ce Conſeil qui étoit chargé de la direction générale des affaires de la Compagnie; & les Cchambres reſpectives étoient tenues de ſe conformer à ſes déciſions.

Les richeſſes immenſes qu'accumula cette Compagnie en peu de tems, ſeroient incroyables, ſi l'on ne ſavoit qu'elle les dut plutôt au produit des priſes que ſes armateurs firent ſur les Portugais & les Eſpagnols, qu'à celui de ſon Commerce, qui ne pouvoit d'ailleurs lui rendre, dans ce tems-là, que des bénéfices médiocres. En effet, elle arma à la fois juſqu'à huit cents vaiſſeaux pour la guerre & pour le Commerce; & avec des forces ſi formidables elle enleva aux Portugais, ſans beaucoup de difficulté, la plus grande partie du Bréſil. Elle forma dans le même tems ſur la Côte d'Afrique des établiſſemens conſidérables, qui lui aſſuroient l'avantage de la traite des negres pour ſes colonies de l'Amerique. Les armes de la Compagnie eurent les plus brillans ſuccès, & ſes autres affaires proſpérerent, on ne peut mieux, tant que la guerre dura entre la Hollande & le Portugal. Le Portugal étoit alors dans la dépendance de l'Eſpagne; mais dès que la paix fut faite entre les Hollandois & les Portugais, les choſes changerent totalement de face. On reconnut combien avoit été précaire la ſource d'où découloient les richeſſes que la Compagnie avoit juſqu'à cette époque partagées à ſes divers intéreſſés. Elle penſa donc à économiſer en retranchant une partie de la dépenſe qu'il falloit faire pour conſerver ſes poſſeſſions. Pour cet effet, elle rappela le Gouverneur-Général & les principaux officiers avec la meilleure partie des troupes qui défendoient ſes établiſſemens au Bréſil. La perte qu'elle ne tarda pas à faire de ce riche païs, qui fut repris par les Portugais au moment qu'elle s'y attendoit le moins, lui montra & la faute qu'elle avoit commiſe par ſon imprudence & la difficulté de regagner ſon premier éclat, dont elle s'étoit laiſſé éblouir lorſqu'elle auroit pu en tirer les plus grands avantages. Dès ce moment ſes affaires allerent de mal en pis, & en 1674 elle fut entierement diſſoute

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Occidentales.

par l'autorité des Etats-Généraux, qui jugerent convenable de former une nouvelle compagnie, à laquelle ils accorderent les mêmes priviléges dont avoit joui l'ancienne. On obligea les intéreſſés aux fonds de celle-ci, de même que ſes créanciers, de laiſſer ſubſiſter leurs capitaux dans la nouvelle Compagnie pour y former les fonds dont elle avoit beſoin pour commencer ſes opérations. Mais les capitaux que les intéreſſés & les créanciers repréſentoient dans l'ancienne Compagnie, furent, relativement aux mêmes intéreſſés & créanciers, conſidérablement réduits dans la nouvelle. Il fut ſtatué, en effet, que les premiers n'auroient dans celle-ci, que quinze florins de capital au lieu de cent florins qu'ils avoient eu dans celle-là. Pour les créanciers, il y en avoit de deux eſpeces; les uns étoient nommés *Dépoſiteurs*, les autres proprement *Créanciers*. Les Dépoſiteurs qui avoient confié des dépôts d'argent à l'ancienne Compagnie, dans le tems de ſa plus grande proſpérité, ne devoient repréſenter dans la nouvelle que trente florins de capital pour chaque cent dont ils auroient été dépoſiteurs. Les créanciers, au contraire, qui avoient prêté enſuite de l'argent à l'ancienne Compagnie, furent conſervés pour leurs créances dans la nouvelle, & il fut dit qu'il leur ſeroit en outre payé les intérêts échus, à raiſon de 2 p$^{0}_{0}$ l'an, juſqu'au premier Janvier de 1672. L'Ordonnance, qui rétabliſſoit ainſi les affaires de la Compagnie des Indes-Occidentales, portoit encore que, pour donner une plus grande activité à la nouvelle Compagnie, il falloit que chaque Intéreſſé, ou Participant, au premier fonds de l'ancienne, lui fournît en outre quatre florins pour cent dont il auroit été intéreſſé dans le même ancien fonds, & que chaque Dépoſiteur lui avançât pareillement huit florins pour cent des ſommes qu'il auroit dépoſées dans l'ancienne Compagnie. La nouvelle Compagnie acquit donc par ce moyen un nouveau fonds réel, à peu près de ſix cents mille florins, qui, avec le produit d'environ 2500 actions nouvelles, chacune de 300 florins, pour leſquelles elle trouva des ſouſcripteurs en 1720, forma un nouveau capital de douze cents ſoixante-dix-huit mille trois cents ſeize florins & ſept ſols, argent de banque. A l'époque du renouvellement de la Compagnie, on trouva que la Chambre d'Amſterdam étoit propriétaire d'environ $\frac{5}{9}$ du premier fonds, à la place de $\frac{4}{9}$ qu'elle y repréſentoit, & par conſéquent, que les autres Chambres n'y étoient pas intéreſſées pour la même part que dans le premier plan de la Compagnie. Mais en laiſſant ſubſiſter ce même plan, c'eſt-à-dire que la Chambre d'Amſterdam ne repréſenteroit dans l'ancien capital que pour $\frac{4}{9}$, celle de Zélande pour $\frac{2}{9}$, & les trois autres Chambres chacune pour $\frac{1}{9}$, on y fixa les vrais capitaux, tant anciens que nouveaux, dont chaque Chambre étoit propriétaire, ſur le pied ſuivant, qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

Ancien capital de la chambre d'Amſterdam, Bco. fl.	4522674 : 9 ſ. - d
Nouveaux capitaux de toutes les Chambres -	1278316 : 7 - - -
Bco. fl.	5800990 : 16 ſ. - d
l'Agio à 4 p$^{0}_{0}$ -	232039 : 12 - 8
Courant fl.	6033030 : 8 ſ. 8 d

La Chambre de Zélande y participe encore pour -	1069925 : 11 : -
Celle de la Meuſe, pour - - -	288486 : 18 : 8
Celle de la Nord-Hollande, pour - - -	387865 : 13 : 8
Celle de la Ville & Province de Groningue, pour -	291826 : 16 : 8
Courant fl.	8071135 : 8 -

La Direction actuelle de la Compagnie eſt encore partagée en cinq Chambres; mais le nombre des Directeurs de chaque Chambre eſt diminué depuis la diſſolution de l'ancienne Compagnie. La Chambre d'Amſterdam en a dix ſept, dont dix ſont choiſis par la ville, quatre par celles de Harlem, Gouda, Utrecht & Leyde & trois par les Provinces de Gueldre, d'Over-Yſſel, & de Friſe. La Chambre de Zélande n'a qu'onze Directeurs, de même que celle de la Meuſe; celle de la Nord-Hollande en a ſix, & celle de Groningue douze. Chaque Chambre entretient d'ailleurs le nombre d'Employés des divers états qui y ſont requis. La Compagnie a, au reſte, un Conſeil compoſé de dix membres, dont quatre de Directeurs de la Chambre d'Amſterdam; deux ſont celle de Zélande, trois des trois autres Chambres, & le dixieme eſt un deputé des Etats-Généraux. C'eſt dans l'aſſemblée des dix membres de ce Conſeil, qui ſe tient pendant ſix années conſécutives à Amſterdam & pendant deux autres années en Zélande, qu'on regle tout ce qui a rapport aux affaires de la Compagnie. L'Occupation de celle-ci conſiſte principalement à lever les droits qui lui ſont dûs des marchandiſes & des vaiſſeaux allant ou venant des païs qui ſont compris dans ſa conceſſion tant en Afrique qu'en Amérique; & à veiller à l'Adminiſtration qui eſt établie dans chacun d'eux. Nous parlerons ci-après plus au long de cet objet.

Les Directeurs & les Hauts-Participans qui ont part à l'adminiſtration de la Compagnie, ont pour appointements la proviſion de dix pour cent ſur les répartitions qu'on en fait aux intéreſſés, lors ſurtout que ces répartitions n'excedent point la ſomme de ſoixante mille florins. Pour mieux connoître l'état des affaires de la Compagnie depuis ſon renouvellement juſqu'à préſent, nous donnerons la liſte ſuivante des dividendes qu'elle a payés aux intéreſſés, à commencer depuis l'année 1679 juſqu'à celle de 1772 inclusivement. Il faut remarquer que depuis cette année 1772, elle n'a rien partagé aux intéreſſés. On préſume cependant qu'elle leur fera quelque répartition dans celle-ci (1780). Voici la Liſte des dividendes ou répartitions qu'elle a faits.

En 1679 en argent.	2 p%	En 1688, 89 & 90 point de répartition.	
1680 & 81 point de répartition.		1691 en récépiſſés.	5 p%
1682 en argent.	8	1692 en argent, en deux fois.	8
1683 point de répartition.		1693 en récépiſſés.	5
1684 en argent.	6	1694 point de répartition.	
1685 & 86 point de répartition.		1695 en argent.	4
1687 en Récépiſſés.	10	1696 point de répartition.	

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Occidentales.

En 1697 en récépiſſés. . . 5 p°.
1698 point de répartition.
1699 en argent. 5
1700 en récépiſſés. . 5
1701 point de répartition.
1702 en argent. . . 4
1703 point de répartition.
1704 en argent. . 5
1705 dit. . . 4
1706 & 7 point de répartition.
1708 en récépiſſés. . . 5
1709 point de répartition.
1710 en argent. . 4
1711 point de répartition.
1712 en argent. . . 5
1713 point de répartition.
1714 en argent. . . 4
1715 point de répartition.
1716 en argent. . . 6
1717 dit. . . 4
1718, 19 & 20 point de répartition.
1721 en argent, en deux fois. 8
1722 point de répartition.
1723 en argent. . . 4
1724 dit. . 4
1725 point de répartition.
1726 en argent. . . 4
1727 point de répartition.

En 1728 en argent. . . 3 p°.
1729 & 30 point de répartition.
1731 en argent. . 4
1732 33 & 34, point de répartition.
1735 en argent. . . 2
1736 juſqu'à 43 point de répartition.
1744 en argent. . . 4
1745 point de répartition.
1746 en argent. . . 2
1747 dit. . 3
1748 point de répartition.
1749 en argent. . . 3
1750, 51 & 52 point de répartition.
1753 en argent. . . 2
1754, 55, 56 & 57 point de répartition.
1758 en argent. . . 3
1759 point de répartition. .
1760 en argent. . . 3
1761 point de répartition.
1762 en argent. . . 5
1763 point de répartition.
1764 en argent. . . 4
1765 point de répartition.
1766 en argent. . . 2
1767 juſqu'à 71 point de répartition.
1772 en argent. . . 4
1773 juſqu'à 79, point de répartition.

Quant aux actions, dont chacune repréſente encore le premier capital de 6000 florins, argent de banque, elles ont valu depuis 1723 beaucoup au-deſſous de leur prix, ainſi qu'on le verra par la liſte ſuivante du cours le plus haut & le plus bas des actions de chaque année.

En 1723	depuis 92	juſqu'à 86 p°		En 1739	depuis 41	juſqu'à 31 $\frac{1}{4}$ p°	
1724	- 85 $\frac{1}{2}$	- 91 $\frac{1}{2}$		1740	- 28	- 36	
1725	- 90 $\frac{3}{4}$	- 81 $\frac{3}{4}$		1741	- 38 $\frac{1}{2}$	- 29	
1726	- 77 $\frac{1}{4}$	- 89 $\frac{1}{4}$		1742	- 31 $\frac{3}{4}$	- 35 $\frac{3}{4}$	
1727	- 83	- 74 $\frac{1}{2}$		1743	- 36	- 32 $\frac{3}{4}$	
1728	- 72 $\frac{3}{4}$	- 80 $\frac{1}{2}$		1744	- 31 $\frac{1}{2}$	- 36 $\frac{1}{4}$	
1729	- 76 $\frac{3}{4}$	- 69		1745	- 32	- 26 $\frac{3}{4}$	
1730	- 69	- 92 $\frac{1}{2}$		1746	- 25 $\frac{3}{4}$	- 35	
1731	- 88	- 74 $\frac{1}{4}$		1747	- 35 $\frac{3}{4}$	- 30	
1732	- 75	- 79 $\frac{1}{2}$		1748	- 30	- 33 $\frac{1}{2}$	
1733	- 49	- 75		1749	- 31 $\frac{1}{8}$	- 40 $\frac{1}{4}$	
1734	- 43	- 50		1750	- 35	- 53	
1735	- 41 $\frac{1}{2}$	- 47 $\frac{3}{4}$		1751	- 47 $\frac{1}{4}$	- 32 $\frac{3}{4}$	
1736	- 43 $\frac{3}{4}$	- 38		1752	- 33 $\frac{3}{4}$	- 26 $\frac{1}{2}$	
1737	- 31	- 44		1753	- 29 $\frac{1}{4}$	- 25 $\frac{1}{2}$	
1738	- 31 $\frac{1}{2}$	- 42		1754	- 25 $\frac{3}{4}$	- 23	

En 1755	depuis	23 3/8	jusqu'à	18 5/8 p°	En 1768	depuis	32	jusqu'à	40 1/2 p°
1756	- -	18	- -	22 3/4	1769	- -	31	- -	36
1757	- -	20 1/2	- -	24 1/2	1770	- -	38	- -	34 1/2
1758	- -	30 1/2	- -	26	1771	- -	33 1/2	- -	29 1/4
1759	- -	24	- -	33 3/4	1772	- -	39 3/4	- -	31 1/4
1760	- -	33	- -	29	1773	- -	31 1/2	- -	35 1/2
1761	- -	27 1/2	- -	32 1/2	1774	- -	35 1/4	- -	33
1762	- -	35	- -	29	1775	- -	34	- -	29 3/4
1763	- -	27 1/4	- -	33	1776	- -	27 3/4	- -	34 3/4
1764	- -	36	- -	32	1777	- -	31	- -	28
1765	- -	36	- -	61 1/4	1778	- -	29 1/2	- -	25 1/2
1766	- -	61 3/4	- -	32	1779	- -	38	- -	27
1767	- -	32 1/2	- -	39 1/2					

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Occidentales.

Voici quels ſont les païs compris dans la conceſſion accordée à la Compagnie par ſon Octroi du 20 Septembre 1674, prolongé en 1700, 1730 & 1762, pour environ trente années chaque fois :

En Afrique, les forts de *Gorée* & de *Naſſau* près du Cap-verd ; ceux de la *Mine* & de *Naſſau* à la Côte d'or ; ceux d'*Axem*, *Dunobo*, *Acaro*, *Sama* & *Bouren*. En Amérique, *Surinam*, *Berbice*, *Eſſequebe* & *Demerari* dans le continent, & les iſles de *S. Euſtache*, *Curaçau*, *Aruba*, *Bonaire*, *Saba* & partie de celle de *S. Martin*.

Ce n'eſt que depuis l'an 1730 qu'il eſt permis aux Négocians des Provinces-Unies de faire la traite des Negres & le Commerce de la côte d'Afrique, moyenant le droit que chaque navire, deſtiné pour faire ce Commerce, eſt tenu de payer à la Compagnie ſuivant ſon port ; droit ſpécifié ſur le pied ſuivant :

Un navire du port	de 45 laſt,	doit payer,	fl. 3000.
Un dit . .	de 60 dits.	.	3900.
Un dit .	de 80 dits.	.	5100.
Un dit .	de 110 dits.	. .	6900.
Un dit .	de 125 dits.	. .	7800.
Un dit .	de 150 dits.	. .	9300.

Pour chaque laſt en ſus des 45, 60, 80, 110, 125, & 150 qu'un navire peut jeauger, il eſt tenu de payer 60 florins avec un quart de rabais, indépendamment des ſommes fixées ci-deſſus pour les encombremens reſpectifs y mentionnés. Les marchandiſes chargées à bord des Navires deſtinés pour les côtes d'Afrique ne payent aucun droit à la Compagnie. Il en eſt autrement de celles qui s'expédient pour l'Amérique, & de celles qui arrivent en Europe ; les unes & les autres payent à la Compagnie le droit de *Recognition*, & les navires le droit de *Laſtage* dont nous parlerons ci-après. Entrons maintenant dans quelque détail touchant les Colonies Hollandoiſes d'Amérique dont nous avons fait mention ci-deſſus.

Surinam eſt la colonie la plus conſidérable qu'aient les Hollandois en

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES

Compagnie des Indes Occidentales.

Amérique. Elle eſt ſituée entre le cinquieme & le ſixieme degré de latitude ſeptentrionale dans la partie du continent de l'Amérique méridionale, nommée la *Guyane*. La riviere de *Surinam* qui arroſe de ſes eaux les habitations de cette Colonie, lui a donné ſon nom; celui de la ville eſt *Paramaribo*. Ce païs, après avoir été occupé tour à tour par les Français & les Anglois, demeura enfin par un article du traité de Weſtminſter, du 9 Février 1674, à la Province de Zélande, dont quelques habitans avoient auſſi été des premiers à y former des établiſſements. Cette Province le poſſéda en proprieté, quoique ſous l'autorité des Etats-Généraux, juſques en 1682, qu'elle céda à la Compagnie des Indes-Occidentales, la propriété de la Colonie pour la ſomme de deux cent ſoixante mille florins de Hollande. Moyenant cette ceſſion, la Compagnie, qui étoit devenue maitreſſe & propriétaire de cette Colonie, demanda & obtint de leur Hautes Puiſſances un Octroi le 23 Septembre de la même année 1682. Par les II, III & IV Articles de cet octroi, il fut ſtipulé que „ la Compagnie ſeroit tenue d'accorder indiſtinctement à tous les Colons & „ habitans de Surinam, de même qu'à tous ceux qui dans la ſuite vou„ droient s'y établir, exemptions & immunités des taxes pendant les pre„ miers dix ans; excepté ſeulement les droits de *Laſtage* & de *Peſage*, „ ſur les vaiſſeaux & les marchandiſes qui s'expédieroient, durant ce tems„ là, de la Colonie. Et que paſſé les dix années, la Compagnie ne pour„ roit jamais mettre ou percevoir aucunes charges ou impoſitions quel„ conques outre celles qui ſeront ſpecifiées ci-après; à moins que ce ne „ fût par néceſſité, & en même tems du franc & libre conſentement du „ Gouverneur, & du Conſeil de Police, qui, à cette fin, ſera auſſi formé par „ les Colons eux-mêmes, & des principaux habitans de la Colonie. La „ Compagnie ne pourra donc jamais lever que trois florins par Laſt pour „ tout droit d'entrée & de ſortie ſur chaque vaiſſeau, de quelque capacité „ qu'il ſoit, & deux & demi pour cent pour droit de peſage ſur les den„ rées qui ſeront exportées pour les Provinces-Unies, de même que ſur „ celles qui pourroient être vendues ſur les lieux, peſées & eſtimées aux „ douannes & délivrées à ceux qui en ſeroient les acheteurs. Et quant „ aux charges domeſtiques annuelles, il ne ſeroit permis à la Compagnie „ de lever pour capitation de chaque habitant, tant blanc que negre, „ que cinquante livres de ſucre par tête."

Après que la Compagnie eut pris poſſeſſion du domaine qu'elle venoit d'acheter à Surinam, elle prévit qu'il faudroit faire de grands frais pour rendre floriſſante cette Colonie; & ne ſe ſentant pas aſſez de moyens pour en faire ſeule les débourſés requis, elle réſolut de vendre un tiers de ſa propriété à la ville d'Amſterdam, un autre tiers à M. Corneille van Aerſſens, Seigneur de Sommelsdyk, & de ſe conſerver l'autre tiers pour elle-même. Ce partage fut conclu en 1683, par un contrat ſigné par les trois Co-intéreſſés, qui formerent ainſi la *Société de Surinam*, qui ſubſiſte encore à préſent ſous ce nom. Il fut convenu dans ce contrat, que cette nouvelle

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Occidentales.

nouvelle Société ne pourroit avoir aucuns vaiſſeaux dans les limites des conceſſions de la Compagnie des Indes Occidentales, pour aller à la traite des eſclaves, ni à d'autres endroits particuliers; mais, comme le droit accordé à cette Compagnie par ſon Octroi, de fournir annuellement à la Colonie de Surinam le nombre d'eſclaves requis, paſſoit alors à la nouvelle Société, on régla que la Compagnie ſe chargeroit elle-même de faire, au nom & pour le compte de la Société, les équipemens des vaiſſeaux, ainſi que les expéditions des Cargaiſons, non-ſeulement de ceux deſtinés pour la traite des negres, mais encore de ceux qui apporteroient en Europe les denrées de Surinam; moyennant le droit que la Société payeroit à la Compagnie pour les negres, de quinze florins par tête, & ſous condition que les vaiſſeaux de la Compagnie qui importeroient des negres à Surinam ſeroient exemts du droit de *Laſtage*.

Les dix premieres années de la Société de Surinam étant révolues, elle changea le droit de capitation qu'elle avoit en vertu de ſon octroi, en argent, au lieu du ſucre dont faiſoit mention l'octroi, conſiſtant en 50 ſols par tête au-deſſus de douze ans, & 20 ſols depuis l'âge de trois juſqu'à douze, tant blancs que negres. Mais la Société ne s'y borna pas. Elle exigea enſuite un florin de plus par tête, tant des blancs que des negres, pour capitation extraordinaire deſtinée à ſubvenir aux frais de la guerre contre les negres marons, & à la défenſe de la Colonie. Indépendamment de ces deux impoſitions, la Société de Surinam établit un nouveau droit ſur les habitans de la Colonie: il conſiſte à faire payer à chacun d'eux quatre pour cent ſur les bénéfices qu'ils doivent déclarer ſous ſerment avoir fait pendant l'année. Au reſte, la Société a établi d'autres impôts ſur les denrées qui ſe conſomment dans la Colonie; impôts qui ſont plus ou moins onéreux aux habitans, & qui ne laiſſent pas d'y rallentir les progrés de l'induſtrie.

Voici les droits que la Société de Surinam perçoit aujourd'hui ſur les marchandiſes & les vaiſſeaux qui arrivent dans la Colonie & ſur ceux qui en partent:

Les navires hollandois y payent, pour le droit de Laſtage, ...	3 fl.	par last.
Les barques angloiſes qui y vont trafiquer, .	6 .	dit.
Les marchandiſes hollandoiſes y payent, pour droit de Peſage, ...	$2\frac{1}{2}$.	p°.
Les marchandiſes & denrées Angloiſes	5 .	dit.
Les Negres qui arrivent de la côte d'Afrique y payent	$2\frac{1}{2}$.	dit.
Les ventes publiques des marchandiſes quelconques	5 .	dit.
Le Sirop paye pour le droit de ſortie, . .	5 .	dit.
Le Café paye pour le même droit, à raiſon de	15	ſols les 100 ℔.
Le Cacao & le Coton, dit . .	35	ſols, dit.
Le Sucre, dit . . .	20	ſols la barrique.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes Occidentales.

De toutes les denrées qui font aujourd'hui l'objet de la Culture de la Colonie de Surinam, le ſucre fut le premier cultivé & produiſit aux Colons pendant un certain tems des bénéfices conſidérables. Dans la ſuite ceux-ci s'appliquerent à la culture du café, qui devint en peu de tems la branche de commerce la plus importante pour la Colonie. On commença à y planter le Cacao en 1733, & l'on peut dire aujourd'hui que cet article laiſſe un plus grand bénéfice aux Surinamois qu'aucune autre denrée de leur païs. Le coton y fut auſſi cultivé pour la premiere fois en 1735; mais on n'en retira pas à beaucoup près les profits qu'on s'en étoit promis, et cela vint de la cupidité des planteurs qui forcerent la culture des cotoniers. Nous placerons ici un état des exportations de la Colonie de Surinam, en Sucre, Café, Cacao & Coton pendant 25 ans, à compter depuis 1750 juſqu'en 1774 incluſivement.

Années.	*Sucre, Barriques,*	*Café,* ℔.	*Cacao,* ℔.	*Coton* ℔.	*Nombre des Navires. pour Amſterdam.*
1750	25830.	3476938.	214189.	- - -	37 depuis 1750 à 1751.
1751	24676.	2522881.	248026.	- - -	41 . . 1751 à 1752.
1752	23017.	5428081.	244734.	- - -	44 . . 1752 à 1753.
1753	20639.	4142522.	215765.	7765	47 . . 1753 à 1754.
1754	16196.	5766389.	142284.	5594	46 . . 1754 à 1755.
1755	15105.	2744119.	79076.	1319	31 . . 1755 à 1756.
1756	17989.	5323940.	129712.	1429	42 . . 1756 à 1757.
1757	17762.	8526300.	128482.	2002	50 . . 1757 à 1758.
1758	12835.	6930702.	99061.	785	38 . . 1758 à 1759.
1759	16831.	10058036.	101824.	1128	45 . . 1759 à 1760.
1760	18511.	9366411.	120169.	1561	44 . . 1760 à 1761.
1761	20120.	15679956.	149102.	1134	45 . . 1761 à 1762.
1762	15806.	9225412.	73494.	3460	46 . . 1762 à 1763.
1763	21943.	9254345.	158278.	8828	68 . . 1763 à 1764.
1764	20425.	7813990.	121060.	34231	44 . . 1764 à 1765.
1765	19922.	12955941.	140778.	50550	62 . . 1765 à 1766.
1766	18741.	13165006.	220501.	132109	66 . . 1766 à 1767.
1767	20719.	13763467.	265152.	207215	65 . . 1767 à 1768.
1768	20783.	10207596.	397539.	246202	50 . . 1768 à 1769.
1769	19923.	13676847.	233562.	212997	63 . . 1769 à 1770.
1770	14431.	7837974.	169487.	148188	47 . . 1770 à 1771.
1771	19494.	11135132.	416821.	203945	62 . . 1771 à 1772.
1772	19260.	12267134.	354935.	90035	50 . . 1772 à 1773.
1773	15741.	15427298.	332229.	135047	55 . . 1773 à 1774.
1774	15111.	11016518.	506610.	105126	42 . . 1774 à 1775.
	471310.	227712935.	5262870.	1600650.	1230 Vaiſſeaux.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Comparé à celui des Indes Occidentales.

Cette immenſe exportation, dans 25 années, ne concerne que la ville d'Amſterdam, & l'on n'y a point compris celle pour Rotterdam, qui ne laiſſa pas d'être conſidérable. Voici une liſte des denrées venues de Surinam à Amſterdam & à Rotterdam en 1771 & 1775, & les prix de ces denrées des deux dites années, qui ſervira à montrer la richeſſe du Commerce de cette importante Colonie.

1771.	21000000 ℔	de Café, ont produit à 7 ſ. la ℔.	fl.	7350000.
	24000	barriques de Sucre, à 65 fl. chacune,		1560000.
	2000000 ℔	de Cacao, à 9 ſ. la ℔. . .		900000.
	1000000 ℔	de Coton, à 8 ſ. la ℔. .		400000.
	7000	barriques de Sirop, ont produit.		269500.
	Item pour le Rhum ou Kelduivel. . .			269500.
			fl.	10749000.

1775.	20144244 ℔	de Café, ont produit à 5½ ſ. la ℔.	fl.	5539667:	2 ſ.
	20255	barriques de ſucre, à 100 fl. chacune		2025500:	
	733338 ℔	de Cacao, à 8 ſ. la ℔. . .		293335:	4
	144428 ℔	de Coton, à 8 ſ. la ℔. . .		57771:	4
			fl.	7916273:	10 ſ.

Outre les denrées ci-deſſus ſpécifiées, il ſort encore annuellement (de Surinam,) une grande quantité de bois de charpente & de marqueterie, dont on ne ſauroit apprécier la valeur, non plus que celle de la vente clandeſtine des denrées de la Colonie, où les barques Angloiſes en prennent des charges preſque entieres. En ſuppoſant à peu près la même proportion, telle qu'elle a été en 1771 & 1775, entre ce qui ſe décharge à Amſterdam & Rotterdam, la ſomme de la valeur de tout le produit en Café, Sucre, Cacao & Coton, monte à fl. 265,460,000. en 26 ans; ce qui fait par année plus de dix millions.

Au reſte, nous devons remarquer que, malgré l'état de décadence où ſe trouve depuis pluſieurs années la Colonie de Surinam, il ſeroit poſſible d'en tirer un meilleur parti qu'on n'a fait dans les années de ſa plus grande proſpérité. Il faudroit, pour cet effet, réformer les abus qui ſe ſont gliſſés dans ſon gouvernement, & y réprimer l'uſure qui eſt la principale cauſe de l'état de détreſſe où ſe trouvent la plupart des habitans de cette Colonie.

Berbice, *Eſſequebo & Demerari* ſont, après Surinam, les Colonies qui fourniſſent le plus de denrées de leur propre crû aux Provinces-Unies. *Berbice* eſt a vingt lieues de diſtance de Surinam. Le terroir en eſt fertile, mais peu peuplé: la principale culture des habitans eſt le Coton, dont la qualité eſt bonne. On y trouve la plante *Orleanne* ou *Rocou* qui donne une teinture excellente après qu'on l'a preparée à peu-près comme l'indigo. Cette

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Compagnie des Indes-Occidentales.

Colonie peut avoir une centaine de plantations de Coton, Cacao & Café. On en compte quatre ſeulement de Sucre, dont la qualité eſt inférieure à celle du Sucre de Surinam. Eſſequebo & Demerari ſont deux nouvelles Colonies, éloignées d'environ 30 à 40 lieues de Berbice, qui avec le tems deviendront conſidérables. Elles fourniſſent du Sucre, du Coton & du Café en grande abondance, & comme leurs plantations peuvent s'étendre aſſez au long & au large, il ne leur manque que des habitans pour rendre leur culture auſſi floriſſante que celle de Surinam. Au reſte, les trois Colonies ci-deſſus ont été commencées par des Societés, qui, moyennant certains droits & priviléges que l'Etat leur a accordés, ſe ſont chargées des dépenſes néceſſaires pour y faire les premieres habitations.

Curaçau, *Aruba* & *Bonaire*, trois petites Isles de l'Amérique méridionale au voiſinage de la province de Venezuela, mieux connue ſous le nom de côte de Caraques, ſont par elles-même de petite importance, leur territoire ne produiſant qu'un peu de Sucre, de Coton & de Tabac. Mais le Commerce interlope qu'elles font avec les Colonies Eſpagnoles, rend ces Iſles, ſurtout celle de Curaçau, fort précieuſes à la République de Hollande. *St. Euſtache* lui eſt auſſi très-avantageux; le Commerce franc qu'elle permet à cette Iſle lui procurant une partie des denrées des Colonies voiſines, Françaiſes, Eſpagnoles, Angloiſes, & Danoiſes, que les habitans de ces Colonies y vont porter eux-mêmes. Ce Commerce, qui mérite que nous en parlions avec quelque étendue, ſera traité d'une maniere convenable à l'article d'Amſterdam, où il trouvera ſa place mieux qu'ici. *Saba* eſt une très-petite Iſle à la vue de celle de S. Euſtache, à qui elle fournit des légumes & d'autres comeſtibles, dont les habitans de Saba tirent en plus grande partie leur ſubſiſtance. La portion de l'Iſle de *St. Martin* qu'occupent les Hollandois, eſt aſſez bien cultivée relativement à ſa population qui n'eſt pas nombreuſe. Le Sucre & quelque peu de Café ſont les ſeules denrées qu'elle produit; mais les habitans Hollandois de St. Martin poſſedent une ſaline qui leur procure annuellement environ 250000 florins par le Commerce qu'ils font du ſel qu'ils en retirent.

Les navires Hollandois partant des Provinces-Unies pour Surinam & pour les autres Colonies Hollandoiſes du Continent de l'Amérique Méridionale, ne payent ni à l'Etat ni à la Compagnie aucun droit de ſortie, non plus que les marchandiſes dont ils ſont chargés. Le même cas a lieu au retour des mêmes navires dans les Provinces-Unies, où ils ſont francs de tout droit ainſi que leurs Cargaiſons, à l'exception des frais de port & de ceux qu'on paye à la Compagnie pour le ſoin qu'elle prend de la décharge des Navires, de la répartition des Cargaiſons aux propriétaires reſpectifs & de la perception des frets dont elle rend un compte exact aux armateurs des Navires. Les Navires & les Cargaiſons deſtinés pour les Iſles, payent à la Compagnie, ceux-là le droit de *Laſtage* & celles-ci trois pour cent pour le droit de *Recognition*, ou proprement pour la permiſſion de trafiquer dans ces Iſles. Au retour des mêmes Navires avec des Cargaiſons, la Com-

Compagnie retient un pour cent ſur les frets de celles-ci qu'elle recouvre pour compte des armateurs des Navires, & elle ſe fait payer en outre, pour le droit de recognition, trois pour cent ſur le montant des denrées d'Amérique, qui d'ailleurs doivent payer un pour cent à l'Etat. COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

§. III. *Pêche du Hareng, de la Morue & de la Baleine.*

Les habitans des Provinces-Unies s'adonnent aujourd'hui principalement à trois ſortes de pêche, ſavoir celle du Hareng, celle de la Morue & celle de la Baleine. Les peches de hareng & de la morue ſont plus anciennes de pluſieurs ſiecles que celle de la baleine. Il ſera bon d'entrer ici dans quelques détails ſur chacune de ces pêches.

Peche du Hareng.

Celle du hareng commença à devenir une ſource de richeſſes, lorſqu'au commencement du quatorzieme ſiecle on inventa en Flandre la maniere de préparer ce poiſſon. La République de Hollande, ſans doute plus perſuadée de cette vérité que les autres puiſſances maritimes, fut à peine formée, qu'elle y donna des ſoins tout particuliers. On en peut juger par les ſages réglemens qu'elle fit alors & qui ſont encore aujourd'hui dans toute leur vigueur. Voici en précis, à quoi ſont tenus les pêcheurs, en vertu de ces réglemens, lors qu'ils vont à la pêche du hareng.

Ils ſortent des ports de leur armement vers le ſolſtice d'été & ſe rendent ſur les côtes d'Angleterre à la hauteur de Hitland & Fairhil, où ils ne peuvent pas jeter leurs filets avant le 24 Juin, qui eſt le jour fixé pour commencer la pêche. Un mois après les pêcheurs viennent continuer leur pêche aux environs de Bookenes où ils demeurent ſept ſemaines. De-là ils s'approchent à la hauteur de Yarmouth, où la pêche continue pendant ſoixante douze jours. Ce troiſieme periode écoulé, les pêcheurs jettent leurs filets vers la fin de Novembre au voiſinage des côtes de Hollande, où ils finiſſent d'ordinaire l'année. Le hareng qu'on prend depuis la St. Jean, juſqu'au 25 Juillet, eſt encaqué avec du gros ſel, & on ne peut en vendre que dix jours après cette opération. Le hareng qu'on prend au commencement d'Août eſt ſeulement ſoupoudré en mer, & enſuite, lorſqu'on le porte à terre, ſalé & encaqué avec beaucoup de ſoin, afin qu'il ſoit en état de ſe conſerver mieux & plus long-tems. Il eſt ſtatué d'ailleurs par les ordonnances, que les harengs ſoient bons & ſalés à tems, que le ſel ſoit de la qualité requiſe & en quantité ſuffiſante ; enfin, que les barrils où on les encaque, leſquels doivent être marqués, n'aient aucun mauvais goût. Il eſt défendu aux pêcheurs d'en vendre ſur mer aux étrangers, & d'entrer dans une autre port que celui de leur armement. Il y a des peines très-rigoureuſes contre les pilotes, les pecheurs, les encaqueurs & tonneliers de hareng, qui ſeront convaincus d'avoir vendu aux étrangers leurs uſtenciles ou leurs barques pour cette peche, ou de s'etre engagés à leur ſervice pendant un tems quelconque.

Tout le monde connoît le hareng, & ſait ſans doute que c'eſt un poiſſon

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES

Peche du Hareng.

de paſſage qui marche en troupes innombrables avec une célérité ſurprenante; il ſe montre vers le ſolſtice d'été ſur les côtes d'Ecoſſe, d'où il s'approche enſuite de celles d'Angleterre, & en part à la fin de l'année pour les atterrages d'Irlande. De-là il va jeter ſon frai dans la mer du Nord, & y reſte juſqu'à l'année ſuivante. Les bâtimens dont on fait uſage pour la pêche du hareng, nommés *Buyſes* & *Hoekers*, ſont du port de vingt à trente last, ayant pour tout équipage treize à quatorze perſonnes le Pilote y compris, & pour uſtenciles de pêche environ quarante-cinq filets. Le nombre de Buyſes & de Hoekers qui s'emploient à préſent à la pêche du hareng ne va pas au-delà de deux cents, dont chacune fait par an deux ou trois voyages; & il y a toujours une vingtaine de *Jagers* ou de vieilles Buyſes qui ſuivent les bâtimens pêcheurs pour tranſporter le hareng, que prennent ceux-ci, dans pluſieurs ports des Provinces-Unies, où les premiers arrivés vendent extrêmement cher ce poiſſon.

Il ſeroit inutile de faire une plus longue digreſſion touchant la pêche du hareng & le commerce qui s'en fait en Hollande. L'une eſt aſſez connue, & l'autre eſt maintenant d'une trop petite importance pour mériter que nous en parlions davantage. Il eſt bon néanmoins que nous diſions un mot d'une autre pêche de hareng qui ſe fait dans le Zuiderzée, dont la préparation eſt différente de celle de la grande pêche des Côtes d'Angleterre. Elle conſiſte à fumer ce poiſſon dans un degré convenable & qui ne puiſſe lui donner aucun mauvais goût. C'eſt ſurtout à Harderwyk, qu'on excelle dans cette partie; & malgré la grande réputation des harengs, qu'on prépare aux environs de Yarmouth en Angleterre, les *harengs-ſores*, tel eſt le nom qu'on donne au hareng fumé de Harderwyk, ſont tout auſſi bons & auſſi délicats.

Peche de la Morue.

La Morue que les Hollandois nomment *Cabiljau* lorſqu'elle eſt fraîche, *Stokvis* lorſqu'on l'a fait ſécher, & *Aberdaan* quand elle eſt ſalée, ſe pêche à la hauteur de l'Iſlande, Iſle de la mer du Nord appartenant au Dannemarc. Cette morue eſt à peu près ſemblable à celle que les Français & les Anglois vont pêcher ſur les bancs de terre neuve dans l'Amérique Septentrionale, & qui eſt connue ſous les noms de Morue ſeche & de Morue verte, ſuivant la préparation qu'on fait ſubir à ce poiſſon. Il part pour cette péche, de divers ports des Provinces-Unies, une centaine de bâtimens, une année portant l'autre, y ayant eu des années où le nombre a ſurpaſſé 150, & d'autres où il a été au deſſous de 50. Cette pêche, de même que celle du hareng, telle qu'elle a lieu aujourd'hui, ſe conſervera toujours à peu près dans le même état, attendu que les habitans des Provinces-Unies en ſont eux-mêmes la plus forte conſommation. Il n'en ſera pas de même de la péche de la baleine qui eſt ſuſceptible d'accroiſſement ou de diminution en raiſon des circonſtances & ſurtout des progrés, petits ou grands, que d'autres nations peuvent faire dans le même genre d'induſtrie. Voyons maintenant les gradations de cette pêche en Hollande depuis ſon origine.

Commerce des Provinces-Unies.

Peche de la Baleine.

Les Peuples qui habitent la Cantabrie Françaiſe & Eſpagnole, connus ſous les noms de Baſques & de Biſcayens, parmi leſquels nous comprenons principalement les habitans de la Province de Guypuzcoa, furent les premiers Européens qui entreprirent la pêche de la Baleine, peu de tems après la découverte de l'Amérique, ou peut-être même avant: toujours eſt-il vrai qu'ils furent ſeuls en poſſeſſion de cette pêche juſqu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, qu'il ſe forma en Hollande & en Zélande diverſes ſociétés de négociants qui armerent pour cette pêche, après s'être procurés des Baſques & des Biſcayens eux-mêmes, les renſeignemens requis. Les premieres entrepriſes réuſſirent parfaitement; ce qui porta les Etats-Généraux à former une Compagnie à laquelle ils accorderent un Octroi, en 1614, qui fut enſuite renouvelé en 1617, pour quatre ans; en 1622, pour douze ans; & en 1633, pour huit ans. A chaque renouvellement d'Octroi, Leurs Hautes Puiſſances faiſoient une nouvelle défenſe à tout particulier d'entreprendre la même pêche pour ſon compte. Malgré cette faveur & les autres encouragemens que la Compagnie du Nord reçut de l'Etat, elle ne put ſe ſoutenir long-tems, & fut obligée de ſe diſſoudre, laiſſant ainſi aux ſpéculateurs la liberté de continuer la pêche. Dès-lors elle prit une nouvelle activité; pluſieurs ſociétés de négocians s'unirent pour la faire à frais communs, & le Commerce qui s'enſuivit acquit une ſplendeur où il s'eſt ſoutenu, à quelque choſe près, pendant plus d'un ſiecle, comme on le verra ci-après.

La Baleine ſe pêche dans les régions les plus ſeptentrionales, telles que les côtes de la nouvelle Zemble, de Groënland, de Spitzbergue, & de l'Iſle des Ours. Elle eſt nommée Baleine ou Cachalot ſuivant l'eſpece à laquelle elle appartient. La Baleine proprement dite n'a pour défenſes qu'une longue barbe qu'on nomme *fanons* dont il ſe fait un grand Commerce; au lieu que le Cachalot eſt pouvu de longues dents qui reſſemblent à l'ivoire & qu'on emploie à divers uſages. On tire de la baleine & du cachalot, outre les fanons & les dents, de l'huile, qui eſt l'objet principal de cette pêche, & le ſperme, dont le Commerce eſt plus profitable qu'utile. Les plus groſſes Baleines ſe prennent à la hauteur de Spitzbergue, celles de Groënland & du Détroit de Davis n'étant pas à beaucoup près ſi groſſes. On y pêche auſſi le *Narval* qui eſt un monſtre marin de la grandeur du bœuf. Il eſt recherché à cauſe de deux grandes dents dont ſes mâchoires ſont garnies, qui ſont auſſi eſtimées que l'ivoire pour la blancheur ainſi que pour la fineſſe. La pêche du chien marin a également lieu dans les mêmes parages, moins pour l'huile qu'on en tire, que pour les peaux de ces monſtres dont on fait grand cas.

On diviſe la pêche de la Baleine en deux parties, dont la principale eſt compriſe ſous le nom de pêche de Groënland; l'autre eſt la pêche du détroit de Davis. Les Navires qu'on emploie à ces deux pêches,

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Peche de la Baleine.

ſont des flûtes & des galiotes du port depuis 100 juſqu'à 160 laſt. Ils ſont pourvus, chacun, de quatre, cinq ou ſix chaloupes, & montés d'un équipage d'environ quarante-deux hommes y compris le Capitaine qui eſt nommé *Commandeur*. Les navires deſtinés pour le détroit de Davis, mettent à la voile à la fin de Février & au commencement de Mars; les autres ne partent qu'en Avril. Le retour de ces navires à ordinairement lieu aux mois d'Août & Septembre. Comme cette navigation eſt ſujette à de grands dangers, & le ſuccès de la pêche très-incertain, attendu que quelques navires peuvent périr dans les glaces ou revenir ſans avoir pu prendre de Baleines, ordinairement les ſpéculateurs dans cette pêche s'intéreſſent ſur divers armemens afin de diviſer les riſques de l'expédition, à moins qu'ils n'aiment mieux ſe faire couvrir de ces riſques par quelque aſſurance.

La République a tâché, en tout tems & par tous les moyens poſſibles, d'encourager la pêche de la Baleine, qui fit des progrès ſenſibles dès qu'elle eut été affranchie des entraves du privilége excluſif accordé à la Compagnie du Nord. En 1675 les Etats-Généraux jugerent auſſi convenable d'abolir le droit de deux pour cent impoſé ſur les retours de la pêche faite pour le compte des ſujets de la République par navires Hollandois ; & ils ordonnerent, au contraire, la levée d'un droit de quatre pour cent ſur les produits de la pêche de la Baleine qui pourroient être importés pour compte & ſous pavillon étranger dans les Provinces-Unies. Il eſt, au reſte, expreſſément défendu aux habitans de celles-ci, ſous diverſes peines pécuniaires, de fréter aux étrangers des navires pour la pêche de la Baleine, & de leur prêter même des chaloupes, harpons, futailles & autres choſes quelconques propres pour cette pêche. Ils ſont de plus obligés de faire les retours du produit de leur pêche dans quelque port de la République.

Les villes des Provinces-Unies qui font ordinairement les équipemens pour la pêche de la Baleine, ſont Amſterdam & Rotterdam, & les villages de Sardam, Ryp & pluſieurs autres de la Nord-Hollande, ou Friſe-Orientale. Le nombre des navires qui partent de ces endroits pour la pêche, varie beaucoup d'une année à l'autre, & ces différences marquent aſſez les révolutions auxquelles eſt continuellement ſujet le Commerce relatif à cette pêche. Rien ne nous a paru plus propre à jeter du jour ſur cet important objet que les liſtes qui vont ſuivre. Dans l'une l'on voit le nombre des navires retournés de la pêche de Groënland, dans les Provinces-Unies, celui des Baleines qui y ont été priſes & dépecées & la quantité de futailles de lard qu'on en a retirées, enfin les prix qu'a valu l'huile depuis 1669 juſqu'en 1718. L'autre liſte contient les mêmes objets relatifs aux deux pêches de Groënland & du détroit de Davis depuis 1719 juſqu'en 1779. Nous avons ſeulement ajouté dans cette derniere liſte, la quantité du plus ou moins de futailles d'huile

le qu'a rendu le lard apporté par les navires de l'une & l'autre pêche. Voici ces deux listes:

Pêche de Groënland.

Années.	*Navires revenus.*	*Baleines Dépecées.*	*Futailles de Lard.*	*Prix de l'huile.*
1669	138	921	47949	fl. 28 à 30½
1670	148	794½	32574	. 28 à 30
1671	158	1083½	45386	. 23½ à 28
1672, 73 & 74 il n'y eut point de pêche.				
1675	149	900½	38721	. 37 à 39
1676	145	812½	34916	. 36 à 31½
1677	145	784 11/12	34720	. 31½ à 32¾
1678	110	1117¾	49148	. 26¾ à 28¾
1679	126	791	37570	. 31½ à 32
1680	151	1377½	52631	. 27½ à 28
1681	176	885½	30609	. 35½ à 35
1682	195	1453½	61438	. 28¾ à 28½
1683	242	1349½	43454	. 32¾ à 32½
1684	234	1153½	44770	. 29 à 29¾
1685	212	1383 1/12	55699	. 27 à 30
1686	188	664½	30532	. 38 à 45
1687	194	621½	24398	. 49 à 48
1688	214	340⅝	14670	. 52¾ à 52
1689	162	243½	10020	. 57½ à 56¾
1690	117	825½	34935	. 34½ à 37
1691	2			. 63 à 47
1692	32	61½	2748	. 65 à 63
1693	89	175	8480	. 62 à 63
1694	63	164 5/12	7821	. 60 à 59½

Pêche de Groënland.

Années.	*Navires revenus.*	*Baleines Dépecées.*	*Futailles de Lard.*	*Prix de l'huile.*
1695	97	203½	9111	fl. 58½ à 62
1696	121	428	17251	. 50 à 48
1697	131	1274½	42281	. 30 à 31
1698	141	1488½	56485	. 25 à 26
1699	151	775½	30845	. 36 à 37
1700	173	907	36543	. 41 à 38
1701	207	2071¾	67317	. 35 à 31
1702	225	697½	24104	. 36 à 40
1703	208	646	24537	. 39 à 27
1704	130	651½	23899	. 41 à 42
1705	157	1674½	52144	. 30 à 27
1706	149	452	15349	. 40 à 43
1707	131	128½	5431	. 58 à 60
1708	121	534⅝	21081	. 63 à 50
1709	127	191½	8237	. 65 à 90
1710	137	62	3379	. 78 à 100
1711	117	630½	20589	. 70 à 30
1712	108	370 1/12	14103	. 42½ à 50
1713	94	254⅓	12854	. 45 à 65
1714	108	1234	37700	. 70 à 43
1715	134	696½	25839	. 52 à 42
1716	153	534	20213	. 48 à 47
1717	179	391	14463	. 42 à 45
1718	194	281¾	13111	. 51½ à 57

Pêche de Groënland.

Années.	*Navires revenus.*	*Baleines Dépecées.*	*Futailles de Lard.*
1719	182½	302½	9787
1720	169	317	13852
1721	151	667⅝	23155
1722	185	976½	32455
1723	190	201	8991
1724	172	223¼	9496
1725	145	227 1/12	10495
1726	108	133	6234
1727	101	225½	9920
1728	101	165	7202
1729	93	113½	5058
1730	86	87	1995
1731	66	48	2640
1732	39	100⅝	3812

Pêche du Détroit de Davis.

Navires revenus.	*Baleines Dépecées.*	*Futailles de Lard.*
29	43	2420
58	137½	6977
107	64½	3768
67	125½	6587
45	108½	6078
60	134	7600
80	247 7/12	12898
111	113½	7089
101	178⅝	9856
90	198½	10879
91	121⅓	7367
83	213¾	11420
98	255	14212
137	218 7/12	11929

Produit des deux pêches.

Futailles d'huile.	*Prix de l'huile.*
18298	fl. 53 à 50
31243	. 41 à 60
40374	. 44 à 36
58561	. 39 à 28
22593	. 37¾ à 37½
24845	. 35¾ à 32¾
32819	. 33½ à 34½
19794	. 46 à 47
29361	. 45¼ à 47
26994	. 47¾ à 46¾
18633	. 56 à 54
19326	. 47½ à 49½
24358	. 45 à 43
23610	. 37½ à 43

	Pêche de Groënland.			Pêche du Détroit de Davis.			Produit des deux pêches.	
Années.	*Navires revenus.*	*Baleines Dépecées.*	*Futailles de Lard.*	*Navires revenus.*	*Baleines Dépecées.*	*Futailles de Lard.*	*Futailles d'huile.*	*Prix de l'huile.*
1733	66	227½	9665	118	135½	7033	24945	fl. 37½ à 40
1734	94	100	4536	93	229¾	12042	23767	. 38 à 41
1735	84	271	10791	101	224	10976	31564	. 41 à 37
1736	100	588	21023	92	265¾	13856	51495	. 25½ à
1737	108	533½	13757	88	150¼	7412	30572	. 24 à 27
1738	122	359½	13662	74	114½	5614	27749	. 25¼ à 35
1739	133	678	19818	58	51¾	2546	31546	. 34¼ à 33¾
1740	154	552 1/12	19788	33	113¼	4603	35981	. 44 à 52
1741	143	176	6112	34	136¾	6537	18575	. 50 à 75
1742	126	517	18831	48	50	2653	31527	. 58 à 54¾
1743	138	862	23095	49	75½	3740	39816	. 39½ à 41
1744	148	1311½	37428	39	482½	8195	67304	. 33½ à 35
1745	153	362½	13707	31	206¾	8814	33048	. 34½ à 39½
1746	140	810½	25826	40	217	9252	52098	. 34 à 34
1747	128	644½	21435	35	131¼	5846	41409	. 35 à 46
1748	93	278½	6839	1	—	—	10367	. 60 à 74
1749	114	412¾	14562	41	206	9839	34999	. 55 à 45½
1750	116	532½	15330	44	58	2629	26961	. 41 à 48
1751	117	163 1/12	7056	45	66½	3459	15365	. 45 à 63
1752	117	440¼	14788	42	107½	4450	28284	. 58 à 54
1753	118	541½	13427	48	100	4404	26787	. 50 à 47½
1754	135	653 1/12	17987	36	18	1016	28685	. 49 à 40
1755	152	676½	16763	29	41	1909	27850	. 49 à 56
1756	160	529½	11578	26	40	1908	19251	. 55 à 49
1757	159	414½	13695	21	10	475	20744	. 52 à 62
1758	151	305½	10539	8	66	2868	20686	. 60 à 66
1759	133	427	14414	23	39	1797	23937	. 57 à 60
1760	139	377	13715	15	78	3615	25793	. 57½ à 52
1761	138	287½	11600	23	70	3151	22021	. 52 à 60
1762	138	124	4765	27	65¾	2773	11173	. 64 à 75
1763	128	565	14497	35	132	5711	30036	. 51½ à 70
1764	127	193	7900	38	31	1632	13991	. 56 à 72
1765	130	394	12816	35	82	3873	25002	. 52 à 72
1766	136	157½	5209	32	33	1476	9983	. 52 à 72
1767	132	99½	4164	33	80	3462	11233	. 54 à 67
1768	133	392½	9428	36	207½	8729	27022	. 48 à 64
1769	111	972¼	18784	42	155¼	6899	38470	. 40 à 54
1770	105	438½	11319	45	85½	3815	22285	. 45 à 54
1771	110	105⅔	3319	40	38	1808	7285	. 50 à 72
1772	93	546 1/12	15442	38	239½	10350	38073	. 50 à 80
1773	91	195	8443	43	249½	10414	27466	. 59 à 69
1774	82	281	9158	48	179	7821	24993	. 60 à 66
1775	88	86	3055	47	20	981	5934	. 65 à 80
1776	84	363	8464	39	144½	6359	22056	. 80 à 63
1777	73	245¾	6423	45	178¼	8105	21220	. 62½ à 57
1778	64	252½	4896	47	54½	2616	10975	. 60 à 66
1779	59	126¾	4457	46	36	2203	9856	. 72 à 68

La Futaille d'huile, qu'on nomme *Quardeelen*, contient environ 18 Stekans, ce qui fait 1½ barrique ordinaire; mais l'huile ſe vend à Amſterdam par Barrique, ou *Vat*, de 12 Stekans, & les prix ci-deſſus ſont relatifs à cette meſure. COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Manufactures & Fabriques.*

En voilà aſſez, ſuivant nous, pour montrer l'état actuel des principales pêches dont s'occupe une partie des habitans des Provinces-Unies. La pêche du hareng a toujours été nommée *Grande Pêche*, & celle de la baleine *Petite Pêche*. L'une & l'autre ſont beaucoup déchues. Nous montrerons, lorſque nous traiterons du Commerce de Dannemarc & de Suede, que ces deux peuples ont principalement contribué à diminuer les pêches de la Hollande. Il convient maintenant de parler de l'état actuel des Manufactures des Provinces-Unies.

§. IV. *Manufactures & Fabriques des Provinces-Unies.*

Les Provinces-Unies n'ont pas aujourd'hui de Manufactures & de Fabriques qui travaillent principalement pour l'Etranger. La main d'œuvre y eſt trop chere à cauſe des impoſitions exorbitantes dont les denrées de premiere conſommation ſont ſurchargées. L'abondance d'argent fait monter à un ſi haut-prix toute eſpece de marchandiſe, que le pauvre comme le riche ſont forcés d'y faire, chacun relativement à ſon état, une dépenſe beaucoup plus grande qu'on n'en fait communément en d'autres païs. De-là il s'enſuit naturellement, que les habitans de ces Provinces, malgré leurs capitaux nombreux, malgré leur induſtrie, & malgré même l'économie la plus raffinée, ne ſont pas en état de fournir à l'étranger des étoffes quelconques de ſoie, de laine, de coton ni de quelque eſpece que ce ſoit, à auſſi bon marché qu'un païs qui, avec des moyens & de l'induſtrie, aura en outre l'avantage de ne pas payer auſſi cher la main d'œuvre.

Voilà auſſi pourquoi les Provinces-Unies ne ſont maintenant plus, généralement parlant, avec l'étranger, de Commerce qu'on puiſſe nommer actif, en marchandiſes de leurs Fabriques & Manufactures. Elles en ont cependant un grand nombre, qui s'occupant de tous les genres poſſibles d'induſtrie, procurent au commerce de ces Provinces, une infinité de choſes qui ſont maſſe dans la circulation intérieure des mêmes Provinces, ainſi que dans les exportations du Commerce étranger. Sans entrer dans un long détail touchant cet objet, nous dirons ſeulement que les marchandiſes fabriquées dans les Provinces-Unies, qui forment autant de branches de Commerce, ſont des draps & ratines, quelques étoffes de ſoie, des toiles peintes, des toiles blanches, du papier, du ſucre raffiné, du tabac préparé en feuille, en poudre & rapé; de d'huile de lin, de noix & de navets, enfin des drogues de différentes eſpeces pour la médecine & la teinture. Il y a dans les Provinces-Unies quantité de Moulins, de Fabriques & des Manufactures conſtamment occupés à fabriquer quelqu'un de ces objets.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Manufactures & Fabriques.

Il y a, à Amſterdam ſur tout, pluſieurs Fabriques de draps qui travaillent principalement pour ſubvenir aux demandes qu'on leur en fait pour le Commerce du Levant. Il y en a auſſi d'étoffes de ſoie, dont la majeure partie eſt deſtinée pour l'Allemagne. La ville d'Utrecht eſt en réputation de fabriquer les plus beaux draps noirs que l'on connoiſſe. Les draps & les ratines de Leyde, ſont extrêmement eſtimés, tant en Hollande qu'en France & en d'autres païs. La ville de Harlem eſt renommée pour les blanchiſſeries. On y apporte des païs étrangers, ſur-tout de l'Allemagne, des toiles en écru qui, au moyen de l'apprêt qu'on ſait leur donner, acquierent une blancheur éblouiſſante, qui en fait le principal mérite, & qu'on voit rarement dans les toiles blanchies ailleurs.

Les raffineries de ſucre ſont fort-communes dans la Hollande. On en compte dans la ſeule ville d'Amſterdam plus de cent qui, une année portant l'autre, travaillent environ cent quarante à cent cinquante boucauts de ſucre, dont une aſſez grande partie paſſe dans l'Allemagne & dans le Nord. Les Papeteries & le plus grand nombre des Fabriques & Manufactures ſont dans la Nord-Hollande, ce païs étant plus propre pour les moulins & autres machines hydrauliques que la Hollande méridionale, à cauſe des rivieres & ruiſſeaux qu'on y trouve à chaque pas. Le terroir de la Nord-Hollande étant auſſi meilleur pour les pacages que pour d'autres productions, on y fait une plus grande quantité de fromages qu'ailleurs, & la plupart de ceux qui s'expédient pour l'étranger viennent delà. Le beurre, connu ſous le nom de beurre de Friſe, ſort également, en plus grande partie, de la Nord-Hollande. Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi délicat que celui de Leyde; mais on en fait preſque autant de cas que de celui d'Irlande.

La préparation du tabac, tant en feuille qu'en poudre & rapé, eſt une branche d'induſtrie des plus importantes des Provinces-Unies. Le Commerce qui en réſulte eſt fort étendu. Il peut être conſidéré comme un flux & reflux par la quantité immenſe de tabac qui s'y importe de l'étranger, & par celle qui s'en exporte pour l'étranger. Cet objet & pluſieurs autres, qui ſont relatifs au Commerce des villes principales des Provinces-Unies, ſeront traités ci-après avec l'étendue convenable. Nous allons parler maintenant du Commerce d'Amſterdam, & enſuite de celui de Rotterdam, deux villes de la Province de Hollande, qui ſont preſque tout le Commerce des Provinces-Unies.

CHAPITRE II.

COMMERCE D'AMSTERDAM.

§. I. *Deſcription de la Ville d'Amſterdam & de ſes principaux Etabliſſemens de Commerce.*

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Amſterdam eſt une des villes les plus belles & les plus opulentes de l'univers. Elle eſt ſituée ſur l'Y dans la partie Méridionale de la Province de Hollande. La riviere d'Amſtel, dont elle tire le nom d'*Amſteldam* ou *Amſtelredam* d'où eſt dérivé, enſuite celui d'Amſterdam, la traverſe preſque par le milieu & contribue beaucoup à l'embelliſſement & aux commodités de la ville. Percé de toutes parts de Canaux qui traverſent d'un bout à l'autre les principales rues, ce qui facilite infinement le tranſport des marchandiſes du port aux magazins & des magazins au port, Amſterdam ne ſemble avoir été bâti que pour être le trône du Commerce. Tout y paroît deſtiné à cet objet ſeul, cet objet ſeul étant ce qui donne à cette ville tout ſon éclat, & même ſon exiſtence. Les maiſons des négocians y ſont placées preſque toutes ſur des Canaux & bâties à peu de choſe près ſur un même plan. Elles ont pour l'ordinaire une grande cave bien propre & un ou deux greniers capables de contenir beaucoup de marchandiſes. Il y a en outre, pour ce même effet, plus de deux mille magazins répandus dans différents quartiers de la ville.

Les édifices ou bâtimens publics qui méritent le plus notre attention, ſont les ſuivants: L'*Hotel de Ville*, dont les caves & les ſouterrains renferment le tréſor de la Banque, eſt l'un des plus ſuperbes, & celui qui excite d'avantage la curioſité des étrangers qui font quelque ſéjour à Amſterdam. Ce vaſte & magnifique édifice contient, indépendamment des diverſes chambres de juſtice, pluſieurs bureaux deſtinés pour les affaires du Commerce, dont les principaux ſont: la Banque, la Chambre d'Aſſurance & la Chambre des Inſolvables. La *Bourſe* eſt un vaſte bâtiment dont les galeries & l'enclos peuvent contenir juſqu'à cinq mille perſonnes. C'eſt-là où ſe raſſemblent tous les jours, excepté les fêtes & dimanches, depuis midi & demi juſqu'à deux heures, les Banquiers, Négocians, Marchands, Courtiers & autres perſonnes quelconques qui ont à traiter d'affaires de Commerce. Il y a en outre une bourſe particuliere où ſe raſſemblent tous les jours depuis dix heures & demi juſqu'à midi les Marchands & Courtiers en grains. Il y a trois poids publics qui ſont conſtamment occupés à peſer les marchandiſes. Enfin les Magazins de l'Amirauté & celui de la Compagnie des Indes Orientales ſont des édifices aſſez beaux & en même tems utiles pour le Commerce.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Les environs d'Amſterdam réuniſſent auſſi l'utile & l'agreable. L'on y voit de belles maiſons de campagne qui frappent agréablement la vue par la varieté & la ſymétrie des objets, que la nature & l'art y ont raſſemblés, & qui renferment communément dans l'intérieur quelque manufacture ou fabrique, qui procure au proprietaire induſtrieux les moyens de fournir à une partie de ſa dépenſe. Un grand nombre de moulins à vent qu'on voit auſſi répandus d'un coté & d'autre ſur la Campagne ſervent à divers uſages, ſurtout à ſcier des planches, dont il ſe fait à Amſterdam un Commerce très important. Ce ſeroit ici le lieu de faire l'énumeration des fabriques en tout genre qu'il y a dans la ville & les environs d'Amſterdam; mais, indépendamment de l'impoſſibilité de remplir cette tâche parfaitement, cet objet nous meneroit plus loin que nous le permettent les bornes de cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer ſeulement les eſpeces de fabriques & manufactures qui contribuent à en rendre le Commerce plus floriſſant.

Les fabriques d'étoffe ſont des draps, des ſerges, des étanimes, des bas, des bonnets, des camelots & autres étoffes de laine, de poil de chevre & de chameau; des ſatins, brocards, taffetas, velours, pannes, armoiſins & autres étoffes de ſoie; & des étoffes de coton qu'on peint avec un goût ſupérieur. Il y a des manufactures de tapiſſeries de haute liſſe & de baſſe liſſe, de tentures de laine, de cuirs dorés &c. Les manufactures de chapeaux y ſont en grand nombre. Les Raffineries de ſucre, de ſel, de camphre, d'alun, de ſouffre, de vermillon, de borax, & pluſieurs autres ont toujours de l'occupation: celles de ſucre s'élevent juſqu'à cent quatre. Les autres fabriques ſont de l'eau forte, de la colle, du ſavon, de l'eau-de-vie de grains, des ancres, des cables, des canons, de la poudre à canon. Les tanneries y ſont en grand nombre; enfin les manufactures, en tout genre, qu'on trouve dans les villes principales de l'Europe, ſont innombrables à Amſterdam.

Le port de cette ville eſt magnifique. Il eſt formé en demi-lune & peut contenir plus de quatre mille navires, qui pour l'ordinaire ſe rangent dans certains compartimens formés d'eſtacades à diſtance de la terre d'une portée de fuſil, n'y ayant que les plus petits bâtimens qui puiſſent être rangés le long & tout près des quais de la ville. Ces eſtacades ſont faites de groſſes poutres & ſervent tant à briſer les vagues de l'Y, qu'à empêcher que les navires s'entre-dommagent par le choc. Les ouvertures qu'on y a pratiquées pour l'entrée des bâtimens, ſe ferment la nuit par de groſſes pieces de bois garnies de fer, qu'on nomme en Hollandois *Boomen.* Pendant le jour des Commis de l'Amirauté y ſont de garde, pour viſiter ce qui entre dans la ville & ce qui en ſort, afin de prévenir les fraudes qu'on pourroit faire dans le payement des droits. Par le moyen de huit écluſes l'on fournit de l'eau à une partie des Canaux de la ville, les autres la recevant de la riviere d'Amſtel. Quelque ſûr & quelque étendu que ſoit ce port, il eſt néanmoins certain que ſa ſituation le rend incommode

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.
Commerce d'Amſterdam.

& défectueux. Les grands navires, pour peu qu'ils ſoient chargés, ne peuvent ni y entrer ni en ſortir, à cauſe du peu de profondeur des eaux du *Pampus*, & les petits ne peuvent le faire qu'à la haute marée. Le Pampus eſt un bas-fond bourbeux à deux lieues de la Ville, ſitué à l'embouchure de l'Y, & qui s'étend à deux ou trois lieues dans le Zuiderzée. Pour charger & décharger les marchandiſes l'on ſe ſert de bateaux de diverſes grandeurs, dont la ville d'Amſterdam eſt abondamment pourvue.

Les principaux établiſſemens de Commerce qu'il y a à Amſterdam & qui ſont autant de moyens d'exercer avec facilité le négoce tant pour le commerçant Hollandois habitué au train des affaires de ſon païs, que pour le négociant étranger qui ne faiſant que s'y établir n'en connoît pas encore tous les uſages; ſont, d'un coté, les *Courtiers*, les *Cargadors*, les *Convoy-loopers*, les *Schuytenvoerders* & les *Waagdragers*, & d'un autre coté, les *Caiſſiers* & la *Banque*.

Il y a deux ſortes de *Courtiers*, les uns jurés nommés par le Magiſtrat, les autres non-jurés exerçant cette poſeſſion ſans aucune autorité. Les premiers peuvent travailler dans quelque branche de Commerce que ce ſoit; mais il ne leur eſt pas permis de faire le Courtage dans le même genre d'affaires dont ils ſont eux-mêmes Commerce. Les ſeconds peuvent, au contraire, travailler de l'une & l'autre maniere en marchandiſes ou autres objets de Commerce quelconques; mais en cas de différend ſur quelque marché qu'ils auroient arrêté comme Courtiers avec des négocians, ils ne ſont pas crus en juſtice & leur marché reſte nul. Le nombre des Courtiers non-jurés eſt conſidérable & ſurpaſſe de beaucoup celui des Courtiers jurés: le nombre de ceux-ci n'eſt que de cinq-cents parmi les Chrétiens & de cinquante parmi les Juifs.

Les *Cargadors* ſont auſſi des Courtiers qui s'occupent à trouver aux navires qui ſe mettent en Cueillette pour un port, les marchandiſes néceſſaires pour former leur chargement; ou plutôt ils raſſemblent les marchandiſes que pluſieurs négocians ont à expédier pour un même port & en compoſent le chargement du navire qu'ils ont deſtiné, ou qu'ils peuvent deſtiner pour un tel voyage. Ils ont ſoin en outre, lorſqu'un navire arrive de quelque port, chargé de marchandiſes, de faire la livraiſon de celles-ci aux propriétaires ou conſignataires reſpectifs, qui leur en payent les frets. On compte aujourd'hui à Amſterdam trente-trois Cargadors chrétiens & cinq juifs. Chacun d'eux ſe borne aux affaires du département dont il a fait choix.

Les *Convoy-loopers* ſont des commis au ſervice des négocians, pour leſquels ils font à l'Amirauté les déclarations des marchandiſes qui arrivent ou qui s'expédient; ils en acquittent auſſi les droits & en procurent les *Convois* ou paſſe-ports requis. Il y a à préſent vingt-quatre Convoy-loopers, qui ſervent preſque toutes les maiſons de Commerce d'Amſterdam.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Voici ce que les Convoy-loopers ſe font payer pour leurs ſalaires par les négocians, ſavoir:

Pour un Paſſeport d'entrée

de	20.	fl.		fl.	18	ſ.	d.
de	30.				1	—	-
de	40.				1	2	-
de	50.				1	4	-
de	60.				1	6	-
de	70.				1	8	-
de	80.				1	10	-
de	90.				1	12	-
de	100.				1	14	-
de	110.				1	16	-
de	120.				1	18	-
de	130.				2	—	-
de	140.				2	2	-
de	150.				2	4	-

de	160.	fl.		fl.	2	6	ſ.	d.
de	170.				2	8	-
de	180.				2	10	-
de	190.				2	12	-
de	200.				2	14	-
de	210.				2	16	-
de	220.				2	18	-
de	230.				3	0	-
de	240.				3	2	-
de	250.				3	4	-
de	260.				3	6	-
de	270.				3	8	-
de	280.				3	10	-
de	290.				3	12	-
de	300.				3	14	-

Et en ſus de 300. fl. à 10 ſ. p. 100 flor.

Pour un Paſſeport de ſortie

de	50.	fl.		fl.	16	ſ.	d.
de	60.				18	-
de	70.				1		-
de	80.				1	2	-
de	90.				1	4	-
de	100.				1	6	-
de	110.				1	8	-
de	120.				1	10	-
de	130.				1	12	-
de	140.				1	16	-

de	150.	fl.		fl.	1	16	ſ.	d.
de	200.				2	4	-
de	250.				2	10	-
de	300.				2	16	-
de	350.				3	4	-
de	400.				4		-
de	500.				4	8	-
de	550.				4	16	-
de	600.				5	2	-

Et en ſus de 600. fl. à 10 ſ. p. 100 flor.

Les *Schuytenvoerders* ſont des maîtres de bateaux qui s'emploient également au ſervice des négocians, non-ſeulement à faire tranſporter les marchandiſes de ceux-ci des magazins aux navires & des navires aux magazins; mais encore à veiller à l'arrivée & au depart des navires, afin de faire ſavoir quand ceux-ci entrent & ſortent du Texel ou du Vlie, deux entrées du port d'Amſterdam. Les bateliers vont tous les jours chez leurs patrons reſpectifs leur donner ces informations & recevoir leurs ordres.

Les *Waagdragers* ſont des porte-faix publics nommés par le Magiſtrat, en la fidélité desquels on a la plus grande confiance. Ils ſont diviſés en pluſieurs Societés, plus ou moins nombreuſes, ſelon qu'il y en eſt beſoin; chaque

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

chaque ſociété étant au ſervice de divers négocians dont les affaires ſont ſuſceptibles d'une augmentation ou diminution conſidérable. Le devoir des porte-faix eſt de recevoir du bateau les marchandiſes qui arrivent & de les mettre en magazin, & lorſqu'elles ont été vendues de les retirer du magazin, les porter à l'un des poids publics, les y faire peſer & en délivrer la note du poids & des frais de peſage au vendeur, une ſemblable note devant être délivrée à l'acheteur par les porte-faix qui ſont à ſon ſervice. Les porte-faix reglent leurs comptes avec leurs patrons quatre fois ſeulement par an.

Les *Caiſſiers* ſont des perſonnes d'une réputation bien établie & d'une probité reconnue à qui les négocians & d'autres particuliers riches confient des ſommes conſidérables d'argent comptant. Lorſque ceux-ci ont à payer des lettres de change en argent courant, ou un compte d'une ſomme un peu forte, ils en indiquent le rembours au moyen d'une aſſignation ſur leurs caiſſiers reſpectifs, qui ſont tenus d'y faire honneur à la préſentation. La proviſion ordinaire qui ſe paye aux caiſſiers eſt de $\frac{1}{4}$ pour cent que ceux-ci retiennent ſur l'agio de l'argent de banque qu'on fait écrire en leur faveur à la Banque, ou qu'ils portent ſur le compte des ſommes qu'ils ont touchées en argent courant. Il y a cependant des maiſons opulentes qui ne payent à leurs caiſſiers que $\frac{1}{8}$ par mille & même que $\frac{1}{16}$ pour cent ; ce qui, pour le dire en paſſant, ne laiſſe cependant pas que d'être très-profitable aux caiſſiers, qui, au moyen des ſommes que ces maiſons-là leur confient, trouvent d'ailleurs à gagner quelque choſe dans le Commerce d'argent courant contre de l'argent de banque, que ces mêmes caiſſiers font chaque jour, comme nous le dirons ci-après. Les caiſſiers ſont aujourd'hui en tout cinquante-quatre, dont un ſeul eſt juif. Comme ce ſont eux qui font preſque tous les payemens en argent courant, ils ſont intéreſſés à ſe faciliter réciproquement les opérations, & ſe ſervent pour cela en général du *Riscontre* qui eſt le moyen le plus ſimple ainſi que le plus commode & le plus aiſé. Le riſcontre eſt, comme tout négociant doit le ſavoir, un échange de billet contre billet, de lettre de change contre lettre de change, ou autrement un troc d'un effet ayant une valeur réelle contre un autre effet ayant auſſi une valeur réelle, lors même que les deux effets ſont différens, c'eſt-à-dire quand l'un eſt une lettre de change & l'autre une ſimple aſſignation ou billet au porteur.

La Banque d'Amſterdam eſt un établiſſement non-ſeulement auſſi utile, mais encore plus ſur que les caiſſiers, pour le négociant qui ne peut s'empêcher de confier à quelqu'un ſon argent pour les payemens qu'il a à faire. Comme la Banque merite d'être particulierement connue, nous en donnerons la deſcription ſuivante, que nous tâcherons de rendre auſſi courte & en même tems auſſi claire qu'il eſt poſſible.

§ II. *Banque d'Amſterdam.*

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Parmi tant de facilités introduites dans l'exercice & les opérations du Commerce, & qui ſont autant de moyens pour lui donner une nouvelle activité, l'on doit conſidérer comme une des principales, l'établiſſement des Banques. Cette conſidération jointe à celle de l'avantage qui réſulte de ces ſortes d'établiſſemens, pour concourir à la fixation du prix & de la valeur des eſpeces, engagea la ville d'Amſterdam, dont le Commerce avoit déjà pris de grands accroiſſemens, à former vers le commencement du dernier ſiecle, la Banque dont nous allons donner la deſcription. Nous remarquerons d'abord que ce que la Banque d'Amſterdam a de particulier, & en quoi elle differe de preſque toutes les autres, c'eſt qu'elle eſt purement dépoſitaire & ne paye point d'intérêt de ſon dépôt; celui-même qui y dépoſe des eſpeces, pour les retirer enſuite, étant tenu au payement d'une certaine rétribution, ainſi que nous le dirons ci-après.

La ville d'Amſterdam, de l'autorité des Seigneurs les Etats, lors de l'établiſſement de la Banque, qui fut fait le 31 Janvier 1609, s'érigea en caiſſier perpétuel de ſes habitans, en prenant d'eux l'argent deſtiné au payement des lettres de change. En conſéquence, il fut ordonné que le payement des lettres de change ne pourroit ſe faire qu'en Banque, à moins que la ſomme ne fût au-deſſous de ſix cents florins, qui furent enſuite réduits à trois cents, perſonne ne pouvant écrire une moindre ſomme en Banque, ſans payer ſix ſols, n'y ayant que les Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, qui aient ce privilege, ſoit pour recevoir, ſoit pour payer. Il réſulta donc de cette diſpoſition, que la Banque devint bientôt la dépoſitaire & l'agent preſqu'univerſel du Commerce de la ville.

Tous les payemens s'y font par un ſimple tranſport, ou aſſignation des uns aux autres, comme cela ſe verra ci-après. Ainſi, celui qui eſt créancier ſur les livres de la Banque, ceſſe de l'être, dès qu'il a aſſigné ſa partie à un autre, lequel eſt couché pour créancier à ſa place, & ainſi conſécutivement, des uns aux autres, les parties ne faiſant que changer de nom, ce qui conſtitue un payement réél & effectif.

Il faut remarquer ici que, quoique par l'ordonnance de l'établiſſement de la Banque, cité ci-deſſus, le payement de toute lettre de change tirée de l'étranger & qui ſe négocie ſur l'étranger, doive ſe faire dans la Banque: cependant cette ordonnance eſt ſans vigueur; attendu que de pluſieurs parties de l'Europe & de l'Amérique, on tire ſur *Amſterdam* payable en argent courant effectif, & que le payement de ces lettres de change ſe fait ainſi hors de la Banque, & peut s'exiger légalement. Toutes les lettres de change tirées d'une partie de l'Allemagne, de la Norwege, de Dannemarc, de la Suede, d'une partie de la Mer Baltique & de toute la Ruſſie, ne ſont payables qu'en argent courant, & ſe payent ſans l'entremiſe de la Banque.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

La baſe du crédit de la Banque eſt, 1°. la reſponſabilité de la ville d'Amſterdam pour les ſommes qui y ſont dépoſées; 2°. la loi qui prohibe tout arrêt juridique quelconque, direct ou indirect, ſur les ſommes appartenantes à qui que ce ſoit, & exiſtantes dans la Banque; 3°. la certitude morale qu'a le public, que le dépot de la Banque, repréſenté ſur le crédit des comptes des divers propriétaires, exiſte en entier en eſpeces effectives dans la Banque même, & pourroit être réaliſé, ſi quelque événement extraordinaire exigeoit la diſſolution, ou la liquidation de cet établiſſement.

Pour ſe faire une idée claire de la Banque d'Amſterdam, il faut la conſidérer comme un établiſſement ſimple & nullement compliqué, non-ſeulement dans l'objet de ſon inſtitution, mais auſſi dans les détails de ſon adminiſtration. *Recevoir*, *Garder* & *Payer*, eſt l'objet de l'inſtitution de la Banque. En donnant un détail de ces trois opérations, & de la maniere dont elles ſe font, on fera connoître qu'elle eſt la nature de cet établiſſement.

La Banque ne reçoit point dans ſon dépôt toutes les eſpeces qui ont cours dans les Provinces de la République, ni toute ſorte de monnoies étrangeres. Elle en fait une diſtinction fondée ſur le titre & la valeur intrinſeque des eſpeces. Elle reçoit auſſi ſous certaines conditions & à raiſon des titres reſpectifs, des lingots d'or & d'argent, ſur le pied de 340 florins, le marc d'or fin, & de 23 florins, le marc d'argent fin.

Les eſpeces que la Banque reçoit, ſont d'or & d'argent, celles d'or, ſont des Ducats de Hollande, des Louis de France, & des monnoies de Portugal, & par parties au moins de 500, à 1000 pieces miſes en ſacs, dont les poids, de même que les titres reſpectifs des eſpeces, ſont fixés, comme nous le marquerons dans la ſeconde partie de cet ouvrage, à qui cet objet appartient.

Les eſpeces d'argent que la Banque reçoit, conſiſtent en Piaſtres d'Eſpagne, Colonnes & Mexicaines, vieilles & neuves, entieres, ou en demi-pieces, & des Ducatons & Rixdalers, par parties miſes en ſacs, ayant le poids & le titre requis. Elle reçoit auſſi proviſionnellement depuis quelque tems, des Piſtoles d'or & des pieces de $\frac{1}{3}$ d'argent de Lunnebourg, ainſi que des Ecus neufs de France, à raiſon de leurs poids & titres reſpectifs.

La Banque ne reçoit les Florins effectifs de Hollande qu'avec une portion égale de Ryders, monnoie d'or de la République, de 14 Florins courans, & ſous la déduction de 4 pour cent; déduction qui a lieu à peu de choſe près, ſur toutes les eſpeces d'or & d'argent que reçoit la Banque.

Il eſt donc aiſé de voir par-là, que la Banque ne ſe chargeant des Eſpeces qu'elle reçoit, que ſur le pied d'environ cinq pour cent au-delà du montant des comptes ouverts au crédit des propriétaires, l'argent de Banque doit avoir néceſſairement, une ſupériorité de valeur proportionnée à celle de l'argent courant. C'eſt cette différence de valeur qu'on

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Changes, Agio, Banque.*

nomme *Agio*, différence qui varie chaque jour ſuivant que les payemens à faire dans le Commerce exigent une plus grande quantité d'argent de Banque, ou d'argent courant (ou de *Caiſſe*). Deux Commiſſaires vaquent tous les jours, excepté les Samedis & les tems de l'année où la Banque eſt fermée, à la recette des eſpeces qui ſont comptées, peſées, & miſes dans un ſac, en préſence du porteur, qui, lorſque c'eſt de l'or, met ſon cachet ſur le ſac: on lui délivre enſuite un *Récépiſſé*, en vertu duquel, on peut en tout tems, retirer les mêmes eſpeces, moyennant le payement du droit de garde, dont il ſera parlé ci-après. Les récépiſſés de la Banque ſont des billets imprimés de la teneur ſuivante, aux changemens des noms & des ſommes près.

An 1780, le 31 Mars.

T. A. Neiram a porté dans la Banque, *mille Louis d'or au ſoleil* à *dix florins quatorze ſols* chacun, ſous condition qu'il les retirera dans l'eſpace de ſix mois, & payera à la Banque ½ pour cent; ou qu'à défaut, après ce tems expiré, ils démeureront échus à la Banque, au prix ci-deſſus déſigné.

fl. 10700. N. N.

Ces récépiſſés portent le nom des eſpeces qui y ſont ſpécifiées, comme, *Récépiſſés de Louis*, *Récépiſſés de Ducats*, *Récépiſſés de Piaſtres*, *Récépiſſés de Rixdales* &c. On peut les négocier, comme nous le dirons tout à l'heure.

Le montant des eſpeces portées à la Banque, eſt ſur le champ couché au crédit du compte du porteur, qui peut le même ſoir en diſpoſer & en faire les tranſports, à qui il juge à propos, en délivrant au teneur des livres de la Banque, un billet dans la forme qui ſera expliquée ci-après.

Il eſt eſſentiel d'obſerver que les récépiſſés dont il eſt queſtion ci-deſſus, font mention du tems de ſix mois, terme dans lequel on doit retirer de la Banque les Eſpeces qui y ont été dépoſées, ou faire prolonger de nouveau les récépiſſés pour ſix autres mois, puiſqu'à défaut de cette précaution, ſuivant la teneur de ces billets, les eſpeces doivent appartenir à la Banque pour le prix qu'elle en a payé lors de leur réception.

On paye à préſent à la Banque pour la garde des eſpeces & des matieres pendant ſix mois, ſavoir:

Pour des lingots d'or & d'argent. . . . ½ pourcent.
Pour toute eſpece d'or & d'argent (depuis 1776). ¼ dit.
Excepté les Ducatons pour leſquels on ne paye que ⅛ dit.

Ce payement ne ſe fait que lorſqu'on retire les eſpeces, & en cas de prolongation, lorſqu'on fait prolonger les récépiſſés pour ſix autres mois. Ces récepiſſés des eſpeces dépoſées dans la Banque, ſont dans le Commerce des effets négociables & ſujets aux mêmes révolutions que les eſpeces qu'ils répreſentent, dont le prix n'eſt pas fixé par la loi, tels que

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. Commerce d'Amſterdam.

que les Ducats, Louis d'or, Piaſtres &c. qui ſont ſujets à baiſſer, ou hauſſer de prix dans le Commerce. Il ſuffira d'ajouter relativement à la garde des eſpeces dépoſées à la Banque, qu'elle ſe fait ſous la direction des Bourguemaîtres par des Commiſſaires nommés pour cet effet. Voyons maintenant comment ſe font les payemens en Banque, & à quelles formalités ils ſont aſſujettis.

La Banque a pour ſon uſage pluſieurs livres où chaque particulier propriétaire d'une partie du dépot, a ſon compte ouvert en débit & crédit, avec un *folio* ou *numero* particulier. Ces livres ſont tenus par pluſieurs teneurs de livres & autant de contre-teneurs de livres; & il y a en outre quelques autres commis pour le ſervice de la même Banque. Ces livres ſont tenus en florins, ſols & deniers. Le premier livre ayant par exemple 1000 folio, le ſecond commence à 1001, & ainſi de ſuite. Chaque teneur de livres tient un de ces livres, qui ſont auſſi tenus en double par les contre-teneurs de livres, afin de pouvoir non-ſeulement prévenir les erreurs qui peuvent facilement ſe gliſſer; mais auſſi pour les reconnoître par la confrontation, lorſqu'on procede à la clôture & balance des comptes qui ſe fait deux fois l'année. Ces livres étant ſoldés, ſont, apres chaque balance, dépoſés dans les archives de la Banque.

Chaque particulier qui ſe fait ouvrir un compte dans les livres de la Banque, eſt débité à l'ouverture de ce compte de fl. 10, que la Banque retient à titre de rétribution une fois pour toutes, tant que le compte reſte ouvert. Il en coûte d'ailleurs deux ſols pour chaque partie dont on diſpoſe ſur ſon compte, & la Banque débite chaque compte, du montant entier du produit de cette ſomme, lorſqu'elle fait la clôture de ſes livres chaques ſix mois.

On diſpoſe des ſommes dont on eſt créditeur ſur les livres de la Banque par un ſimple tranſport qu'on fait faire de ſon compte à celui à qui l'on veut céder ces ſommes, par le moyen d'un billet imprimé qu'on remet à l'un des teneurs des livres de la Banque, & qui eſt à peu pres de la teneur ſuivante:

Fol°. 1641. Meſſieurs les Commiſſaires de la Banque, il vous plaira payer à *Jean Lapurra*, la ſomme de *deux mille trois cents florins, cinq ſols & huit deniers*. Fait à Amſterdam le 31 de Mars 1780.

f 2300: 5 f. 8 d. *T. A. Neiram.*

Le *folio* coté en tête eſt le *numero* du compte de *Neiram* par le moyen duquel les teneurs de livres peuvent trouver le même compte dans leurs livres. *Jean Lapurra* eſt le nom de celui à qui *Neiram* doit payer, & la ſomme que celui-ci doit payer à celui-là eſt déſignée dans le billet; au moyen de ce billet cette ſomme eſt tranſportée le même jour du compte de *Neiram* ſur celui de *Lapurra*; c'eſt-à-dire que le compte du premier eſt débité de fl. 2300. 5 f. 8 d. & celui du dernier crédité de la même

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

ſomme, dont *Lapurra* peut diſpoſer, non le même jour; mais le lendemain, de la même maniere. Il en faut ſeulement excepter les tems des ouvertures de la banque, qui ont lieu pluſieurs fois l'année, comme nous le dirons ci-après: car alors il eſt permis de diſpoſer ſur le champ des ſommes qui entrent en banque pendant les trois premiers jours qui ſuivent l'ouverture de la Banque.

Lorſqu'on a des lettres de change, ou tout autre objet à payer en argent de Banque, ſi l'on n'a point pour y ſatisfaire une ſomme ſuffiſante en banque; mais ſeulement de l'argent effectif en caiſſe, on peut tous les jours, ſans être obligé de porter les eſpeces à la Banque, échanger l'argent courant, contre l'argent de banque, avec des Caiſſiers & Courtiers, qui font ce Commerce, au cours de l'agio qui eſt, comme nous l'avons remarqué, la différence du prix de l'argent de banque & de l'argent courant.

Il en eſt de même lorſqu'on a des payemens à faire en argent courant, & que l'on veut pour cet effet diſpoſer des ſommes, ou d'une partie de celles qu'on a au crédit de ſon compte à la banque. On peut tous les jours vendre & échanger de la même maniere de l'argent de Banque, contre l'argent effectif, au cours de l'agio du jour. Ce Commerce ſe fait chaque jour ouvrable de l'année, depuis 10 heures juſqu'à midi, ſur la place de la maiſon de ville, où eſt le dépôt de la banque.

La Banque eſt ouverte chaque jour depuis ſept heures du matin juſqu'à trois heures après midi, tems après lequel la Banque eſt fermée & ne vaque plus à aucune opération pour le public. Paſſé onze heures juſqu'à trois heures, on n'eſt plus reçu à faire écrire des parties, qu'en payant ſix ſols pour chaque partie; ſi la partie eſt au-deſſous de *f* 300, on paye de même ſix ſols, comme nous l'avons dit, dès le commencement.

Lorſqu'on diſpoſe volontairement ou par erreur, au delà de la ſomme dont on eſt créditeur ſur ſon compte à la Banque, les billets qu'on donne ne paſſent point, & on eſt condamné à payer 3 pour cent de la ſomme dont on a diſpoſé de trop; mais ſi le même ſoir il entroit ſur le compte de quelqu'un, une ſomme ſuffiſante pour faire face à celle dont il auroit diſpoſé, l'amende ſeroit ſeulement de $\frac{1}{2}$ pour cent.

Tous les commis de la banque ſont payés des deniers de la ville, & tout ce qui ſe paye, pour la correction des comptes, le retardement d'heures, l'argent des parties & les amendes, eſt au profit des pauvres.

Il faut obſerver que ſi celui qui doit écrire quelque partie en banque, ne peut y aller lui-même porter le billet, & qu'il ſoit obligé d'y envoyer quelqu'un à ſa place, il doit pourvoir celui-ci d'une procuration qu'on obtient des teneurs des livres de la banque. Cette procuration, qui coûte 32 ſols, doit être renouvelée chaque fois qu'on emploie un nouveau commis ou agent pour cet effet, ou que l'on change la raiſon ſous laquelle eſt un compte en banque; & en outre toutes les années.

La Banque ſe ferme deux fois l'année, au milieu de Janvier & de Juil-

Banque d'Amſterdam.

let, & reſte fermée pendant quinze jours. C'eſt à ces deux époques que les Commiſſaires font ſolder & balancer les livres, & en font former des nouveaux. La Banque ſe ferme auſſi aux fêtes de Paques, de l'Aſcenſion, de la Pentecôte & de Noël, lorſqu'on célebre des jeunes publics & au commencement de la foire d'Amſterdam, qui ſe tient vers le 22 Septembre, & la Banque demeure fermée à ces époques 6 à 8 jours.

Après l'ouverture de la Banque, à la ſuite des deux fermatures deſtinées à la balance des livres, tous ceux qui y ont des comptes ouverts, doivent faire une note de ce qui leur eſt dû pour ſolde de leurs comptes. Dans cette note, ils doivent marquer les folio de leurs comptes au livre de la Banque, le nombre des parties dont ils ont diſpoſé dans le dernier ſemeſtre, & la ſomme dont ils ſont créditeurs pour ſolde de compte avec la Banque, & l'on demande à l'un des Commiſſaires qui vaque à cet effet, ſi l'on eſt d'accord avec les livres de la Banque ſur l'un & l'autre de ces objets. Le Commiſſaire répond ſi l'on eſt d'accord avec les livres de la Banque; & ſi l'on ne l'eſt point, il faut faire un extrait du compte que l'on tient dans ſes livres, lequel extrait on remet aux teneurs des livres de la Banque, qui le confrontant avec leurs livres découvrent l'erreur qui pourroit avoir été commis de part ou d'autre. Cette vérification doit ſe faire néceſſairement dans l'eſpace de ſix ſemaines après l'ouverture de la Banque, ſous peine de 25 florins d'amende, dont le compte de ceux qui y manquent eſt débité. On peut envoyer pour faire cette vérification, une perſonne chargée de procuration, ainſi que pour les billets pour écrire la partie, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Lorſqu'il ſurvient quelque différend entre des négocians, au ſujet de quelque partie de Banque, la choſe eſt décidée ſommairement par deux ou trois Commiſſaires du Corps des Magiſtrats.

Après ce détail où nous avons cru devoir entrer touchant la Banque d'Amſterdam, nous allons indiquer les époques dans leſquelles l'*Agio*, qui, comme nous l'avons déjà dit, établit la différence de l'argent de Banque avec l'argent courant, a ſouffert des altérations extraordinaires depuis l'établiſſement de la Banque.

On a vu plus haut que la Banque d'Amſterdam ne ſe chargeant des eſpeces qu'elle reçoit, que ſur le pied d'environ cinq pour cent au-delà du montant des comptes ouverts au crédit des propriétaires, il en doit néceſſairement réſulter dans l'argent de Banque une ſuperiorité de valeur proportionée ſur l'argent courant. Nous dirons cependant que dans le cours ordinaire, l'agio atteint rarement cette proportion. Il eſt au contraire preſque toujours au-deſſous du pair, & on l'a vu ſouvent diminuer extraordinairement, ſoit par des accidens, qui arrivent de tems à autre, comme une grande rareté d'eſpeces, ſoit à cauſe des criſes qui ſurviennent quelquefois dans le Commerce, où un diſcrédit général fait fermer toutes les bourſes.

Cela arriva en 1763 à la ſuite du grand nombre de faillites qui ſe ſuccé-

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

derent rapidement & qui firent trembler les plus fortes Maiſons d'Amſterdam. On vit alors, ce qui ne s'étoit encore jamais vu, tomber l'agio à ½ pour cent au-deſſous de la valeur de l'argent courant. La même choſe à peu près étoit arrivée en 1672 lorſque l'armée françaiſe s'étant approchée de la ville, preſque tout le monde la regardoit comme devant bientôt être la proie de l'ennemi. Les propriétaires des fonds de la Banque, ſaiſis de cette même crainte, ſacrifierent de bon cœur 4 à 5 pour cent ſur leurs capitaux, pour réaliſer en eſpeces les ſommes dont ils étoient créditeurs dans la banque. Il y a eu, d'autre part, des occaſions où l'argent de banque a ſurpaſſé le pair de ſa valeur en argent courant, c'eſt-à-dire que l'Agio a valu plus que 5 pour cent. En 1693, il fut de 12 à 13 pour cent à cauſe d'une réduction qui ſe fit dans les Provinces-Unies de la monnoie qu'on nomme *Schelling* de la valeur de 6 ſols, qui fut fixée à 5½ ſols; mais cette hauſſe dura ſi peu, qu'on vit tomber la même année l'Agio à 2 pour cent.

Avant de finir l'article de la Banque, nous remarquerons qu'indépendamment des deux Commiſſaires choiſis du corps de la Magiſtrature, qui tour à tour aſſiſtent tous les jours à la Banque; celle-ci a quatre teneurs de livres, deux ſous-teneurs de livres & un contre-teneur de livres. Elle a encore un eſſayeur, deux receveurs des eſpeces & matieres d'or & d'argent, qui ont auſſi ſous eux quelques adjoints; enfin deux meſſagers & un aide. Les frais de la banque ne vont pas, une année portant l'autre, à 28000 florins. Les bénéfices qu'elle fait, tant pour le droit de deux ſols par partie, que pour celui du dépôt des ſommes qu'on lui donne à garder, ſont plus ou moins forts & ne montent pas à la dépenſe. Mais d'un autre coté la Banque gagne, ſur les avances qu'elle fait annuellement, entre 120000 à 150000 florins; ce qui fait, année commune, 135000 florins, ou à peu près.

Il y a auſſi à Amſterdam une Banque d'emprunt, ou *Lombard*, qui prête ſur gages, de quelle nature qu'ils ſoient, depuis les plus petites ſommes juſqu'aux plus fortes. Elle eſt pour le compte de la ville qui en eſt garante. Comme cet établiſſement n'a preſque aucun rapport avec notre objet principal qui eſt le Commerce général, nous allons maintenant nous occuper de celui qui ſe fait dans la ville d'Amſterdam.

§ III. *Commerce d'Amſterdam, conſidéré ſous ſes divers rapports.*

Le Commerce d'Amſterdam s'étend dans les quatre parties du monde, & embraſſe toutes es branches de Commerce que l'on puiſſe imaginer. En Europe, il n'y a point de port tant ſoit peu conſidérable qui ne ſoit fréquenté par les navires Hollandois, qui y portent diverſes marchandiſes et qui en rapportent d'autres de retour dans leur païs. Dans preſque toute l'Aſie & dans la partie de l'Afrique ſituée ſur la mer Méditerranée, & ſur l'Océan juſqu'aux Iſles du Cap verd, les Hollandois ont des comptoirs ou loges, & leur pavillon eſt-accueilli partout avec autant d'égards

&

de diſtinction que celui de quelque nation commerçante que ce ſoit. Les Côtes de l'Afrique au-delà du Cap-Verd ſont également fréquentées par les Hollandois qui y font librement la traite des Negres au moyen des divers établiſſemens qu'ils y ont, & dont nous avons déjà parlé ailleurs. Les Hollandois font auſſi un Commerce indirect très-étendu par la voie de l'Iſle de Curaçau & de celle de St. Euſtache, avec les peuples qui ſont en poſſeſſion des Iſles & du continent de l'Amérique, où ils (les Hollandois) ont auſſi quelques Colonies dont les productions augmentent la maſſe du Commerce des denrées de cet Hémiſphere.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Quand on conſidere les rapports immenſes qu'un Commerce auſſi vaſte eſt capable de procurer à Amſterdam, on eſt moins ſurpris de voir raſſemblées dans cette ville les marchandiſes que produiſent les climats les plus reculés du globe. L'univers entier eſt pour les Hollandois comme un champ fertile dont la poſſeſſion à la vérité appartient aux nations qui en ſont maitreſſes, mais dont ils ſavent s'approprier une partie des fruits par le Commerce ; tandis que d'un autre côté la Hollande, & ſurtout la ville d'Amſterdam, eſt pour les nations étrangeres comme un marché toujours ouvert où elles ſont ſûres en tout tems de ſe défaire avantageuſement d'un ſuperflu de marchandiſes dont le débouché ſeroit difficile, peut-être même impoſſible ailleurs. Ces nations ſavent auſſi qu'il n'eſt aucune marchandiſe, de quelque eſpece qu'elle ſoit, qu'elles ne ſoient aſſurées de trouver en Hollande. Quoique la plupart des articles ne ſoient pas des productions du païs, ils peuvent neanmoins entrer dans la claſſe des marchandiſes propres des Provinces-Unies par les changemens qu'ils ſubiſſent dans les mains de ce peuple habile & laborieux, qui par ce moyen en augmente conſidérablement & quelquefois même en double & triple la valeur premiere. Les divers peuples de l'Europe n'ignorent pas que la Hollande, en faiſant un ſi prodigieux Commerce, accumule des richeſſes immenſes, qui la mettent en état de pouvoir leur donner le crédit qui leur eſt néceſſaire afin qu'elles puiſſent commercer les unes avec les autres, & elles en profitent ; tandis que, d'un autre côté, leurs Souverains reſpectifs empruntent des ſommes énormes des ſujets de la République des Provinces-Unies pour ſubvenir aux frais des guerres ruineuſes qu'ils ſe font.

Le Commerce d'Amſterdam, conſidéré ſous ces rapports, ſe diviſe en quatre parties principales, que nous croyons pouvoir déſigner ſous les noms de *productions du païs*, *productions des Colonies*, *productions étrangeres*, & *Commerce local*. Nous comprenons dans le nombre des productions du païs, non-ſeulement le froment, les feves, les haricots, le tabac, le lin, la cire, le beurre & les fromages ; mais encore l'huile de baleine, la baleine coupée, l'huile de lin & de navets, les toiles, les draps, les étoffes de ſoie, & autres articles qu'il convient de rapporter à l'induſtrie Hollandoiſe. Les productions des Colonies ſont principalement, d'un côté, la canelle, le poivre brun, le clou de girofle, la noix muſcade, le thé & d'autres articles des Indes Orientales ; & d'un autre côté, le ſucre,

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

le café, le coton, le cacao & d'autres denrées de l'Amérique. De toutes les denrées étrangeres, nous ne ferons mention ici que des laines, de la cochenille, de l'indigo, du quinquina, du tabac, du ſucre, du café, des vins & des eaux-de-vie.

Le Commerce local peut être ſubdiviſé en trois branches que nous comprenons ſous les noms de *Commerce de Cabotage*, de *Commerce d'Aſſurances* & de *Commerce d'Emprunts & de Crédits*. De chacune de ces trois branches de Commerce, il en dérive pluſieurs autres que nous nous contenterons d'indiquer quand il en ſera tems, afin de ne pas outrepaſſer les bornes que nous nous ſommes preſcrites.

Mais, avant d'expliquer chacune des quatre parties principales du Commerce d'Amſterdam, il convient que nous donnions la liſte de la plupart des marchandiſes, tant du païs qu'étrangeres, qu'on trouve à acheter en cette ville, & qu'on y peut auſſi débiter à des prix proportionnés à leurs qualités reſpectives, c'eſt à dire en tant que bonnes, médiocres & mauvaiſes, chacune dans ſon eſpece. Ces différences dans les qualités font qu'il eſt très-difficile de pouvoir en fixer les prix, & ce qui eſt le plus grand obſtacle à cette fixation, c'eſt qu'à Amſterdam, plus que partout ailleurs, les prix varient, & conſidérablement, d'un moment à l'autre. Tel article qui vaut tel prix quand on l'achette, en vaut un autre quand on le revend, quoique ce ſoit quelquefois dans le même jour & peut-être de la main à la main. Au reſte, il ne faut que connoître un peu le Commerce pour ne pas ignorer qu'il arrive en tout tems des changemens, plus ou moins ſubits & conſidérables, dans les prix des marchandiſes. Ces changemens ont lieu auſſi-bien pour la hauſſe que pour la baiſſe des prix, ſuivant les circonſtances qui les occaſionnent; mais, comme ces circonſtances dépendent de la rareté ou de l'abondance actuelle ou prévue de la marchandiſe, ſans compter les autres cauſes acceſſoires qu'il eſt plus aiſé de ſe répreſenter que de détailler, nous invitons le négociant à ſuivre les regles que ſon expérience pourra lui ſuggérer à cet égard. Nous avons mis à côté des prix, hauts & bas, des marchandiſes détaillées dans la liſte qui va bientôt ſuivre, les conditions d'uſage pour la tare & les rabais. Ces conditions ſont à la vérité ſuſceptibles de quelque variation; mais ce n'eſt que lorſque les deux parties contractantes dans un marché quelconque trouvent convenable de faire entre elles des conditions nouvelles, étrangeres à la regle générale. Enfin, on trouvera dans la même liſte des marchandiſes, les droits que celles-ci payent aujourd'hui, tant à leur entrée à Amſterdam lorſqu'elles arrivent de quelque païs étranger, qu'à leur ſortie de cette ville. Voici cette liſte.

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon Poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.*	*Droits d'entrée.*	*Droits de sortie.*
					Pour	fl. ſ. d.	fl. ſ. d.
Acier de Dantzig & de Suede, les 100 ℔	fl. 9 à 11.	On le vend par barrils.	- -	1 p%	100 ℔	- 6 -	- 5 -
Acier de Stormarie, la bote de 9 billes,	fl. 17 à 18.	les 9 billes font 116 ℔,	- -	1 dit.	100 ℔	- 6 -	fr.p.l'Eſp. - 5 -
Agnelins d'Eſpagne, lavés, les 100 ℔	fl. 80 à 120.	14 p% & les tareurs taxent la refaction.	- -	2 m. & 1 p. c.	1 bal.	- 15 -	1 - -
Agnelins d'Eſpagne, en ſuin, les 100 ℔	fl. 60 à 80						
Agnelins de Pologne, la ℔, - -	ſ. 12 à 16	5 p% & la refaction.	- -	15 m. & 1 p%	1 bal.	- 15 -	1 - -
Alun de Rome, les 100 ℔,	ß. 40 à 48.	4 ℔ par Sac & l'on tare les futailles.	2 p%	2 p%	100 ℔	- 6 -	- 6 -
Alun de Liege, les 100 ℔,	ß. 25 à 30.						
Alun de Smirne, les 100 ℔ - -	ß. 36 à 40.						
Alun d'Angleterre, les 100 ℔ - -	ß. 40 à 45.						
Alun de Dannemarc & de Suede, les 100 ℔ -	ß. 30 à 35.						
Amandes Ameres, les 100 ℔ - -	fl. 18 à 21.	environ 2 p%	3 dit.	1 dit.	100 ℔	- 5 -	- 5 -
Amandes douces longues, les 100 ℔, -	fl. 40 à 45.	- - dit,	2 dit.	2 dit.	100 ℔	1 - -	- 15 -
Amandes de Fr. d'Eſp. & d'Italie, les 100 ℔ -	fl. 20 à 24.	6 p%	2 dit.	2 dit.	100 ℔	- 12 -	- 10 -
Amandes de Barbarie, les 100 ℔, - -	fl. 24 à 26.	l'on tare les cabas.	2 dit.	2 dit.	100 ℔	- 10 -	- 10 -
Ambre gris, l'Once, -	fl. 8 à 14	- - - - -	1 dit.		100 fl.	3 - -	2 - -
Ambre noir, l'Once, -	fl. 2 à 3.						
Amidon, les 100 ℔, -	fl. 10 à 12.	l'on tare les barrils.	1 dit.	1 dit.	100 ℔	4 - -	- 4 -
Anis d'Eſpagne, les 100 ℔ - -	fl. 19 à 20.	8 p%	2 dit.	2 dit.	100 ℔	- 10 -	- 8 -
Anis d'Italie, les 100 ℔	fl. 18 à 20.	6 p%					
Anis de Magdebourg, les 100 ℔ - -	fl. 14 à 15	l'on tare les barrils.					
Argent-vif, ou Vif-argent, la ℔, - bco.	fl. 33 à 34.	- - - - - - -			100 fl.	3 - -	2 - -
Avoine à braſſer des liqueurs, le laſt -	fll. 45 à 55.	- - - - -	1 dit.		1 laſt.	1 16 -	franche
Avoine pour les chevaux, le laſt, - -	fll. 32 à 44.						
Azur ou bleu de Saxe FFC, les 100 ℔	fl. 38 à 45.	32 ℔ par barril peſant environ 400 ℔	1 dit.	1 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -
—— Dit, FC, les 100 ℔	fl. 30 à 32.						
—— Dit, MC, les 100 ℔	fl. 20 à 25.						

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon Poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.* Pour	*Droits d'entrée.* fl.	s.	d.	*Droits de sortie.* fl.	s.	d.
Baleine, (fanons de) de 4 ℔, les 100 ℔ - -	fl. 106 à 140.	- - -	- -	2 dit.	100 fl.	12	-	-	2	-	
Baleine coupée de ¼ à 2/4 d'aune, les 100 ℔ -	fl. 80 à 135.										
Banilles, le paquet de 50 gouſſes, - -	fl. 6 à 20.	- - -	- -	1 dit.	100 fl.	3	-	-	2	-	-
Baſſins de Cuivre, les 100 ℔ - -	fl. 62 à 63.	- - -	- -	2 dit.	100 ℔	-	5	-	-	10	-
Beaumes divers, la ℔ -	fl. 4 à 5.	l'on tare les vaſes.	- -	1 dit.	100 fl.	3	-	-	2	-	-
Beurre de Hollande. de Leyde, les 50 ℔	fl. 32 à 36.	l'on tare les barrils.	- -	1 dit.							
Beurre de Hollande. de Delft, dit	fl. 30 à 33.										
Beurre de Hollande. de Friſe, dit	fl. 26 à 28.										
Beurre d'Irlande, les 100 ℔ - -	fl. 20 à 25.	20 p%	- -	1 dit.	300 ℔	16	-	-	1	10	-
Bled Sarrazin, le laſt,	ℒ 14 à 18.	- - -	- -	1 dit.							
Bœuf ſalé de divers païs, les 100 ℔ - -	fl. 24 à 33.	l'on tare les barrils.	- -	1 dit.							
Bois de Fernambouc, les 100 ℔, - bco.	fl. 22 à 24.										
Bois de Sapan de Bima, les 100 ℔, bco.	fl. 11 à 13.	- - -	- -	1 dit.							
Bois de Caliatour, les 100 ℔, - - bco.	fl. 16 à 17.										
Bois de girofle, la ℔ bco.	ſ. 8 à 9.	10 p%	2 dit.	2 dit.							
Bois de Campeche & de Breſil, les 100 ℔ -	fl. 6 à 10.										
Bois de St. Martin, les 100 ℔, - -	fl. 12 à 23.	3 p%	2 dit.	2 dit.							
Bois jaune, les 100 ℔,	fl. 4 à 7.				100 fl.	2	-	-	3	-	-
Bois d'Aloës, fin, la ℔	ß 6 à 20.										
—— dit commun, la ℔	ſ. 1½ à 2½.										
Bois de Rhodes, la ℔	ſ. 6 à 10.										
Bois de Nefretique, la ℔	ſ. 85 à 90.										
Bois de Sandal jaune, la ℔, - -	ſ. 18 à 14.	- - -	1 dit.	2 dit.							
—— dit blanc, les 100 ℔	fl. 20 à 25.										
Bois de Saſſafras, les 100 ℔ - -	fl. 12 à 15.										
Borax brut, la ℔, bco.	ſ. 15 à 16.	15 p%	2 dit.	1 dit.							
Borax rafiné, la ℔, -	ſ. 22 à 25.	l'on tare les Caiſſes.	1 dit.	1 dit.	100 fl.	4	-	-	2.	10	-
Boulets à Canon, les 300 ℔ - -	fl. 12 à 13.	- - -	- -	1 dit.	100 ℔	-	1	-	-	1	-
Brai, le Laſt de 13 barrils. - -	ℒ 40 à 45.	- - -	- -	1 dit.	1 laſt	3	-	-	2.	10	-

	Prix des Marchandiſes.	*Tare.*	*Rabais pour bon Poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté, ſans la prime.*	*Droits d'entrée.*	*Droits de ſortie.*
					Pour	fl. ſ. d.	fl. ſ. d.
Cacao divers, la ℔ -	ſ. 4 à 20.	Diverſes conditions,	- - - -		100 ℔	1 - -	1 - -
Caffé des Indes, la ℔ bco.	ſ. 8 à 9.	l'on tare les futailles,	1 dit.	1 dit.	100 ℔	- 10 -	franc.
Caffé du Levant, la ℔	ſ. 13 à 16.	- - -	- -	2 dit.	100 ℔	- 10 -	franc.
Caffé des Iſles, la ℔	ſ. 6 à 8.	- - -					
Camphre rafiné, la ℔	ſ. 40 à 45.	l'on tare les futailles,	2 dit.	1 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -
Canelle de la lettre rouge, la ℔ - bco.	ſ. 92 à 150.	17 ℔ par ſuron en Cuirs. 20 ℔ par ſuron en toile.	- -	1½ d.	- -	franche	franche
Canelle de la lettre noire, la ℔ - bco.	ſ. 91 à 105.						
Câpres, les 100 ℔ -	fl. 20 à 65.	33 p⅌	2 dit.	2 dit.			
Cardamome, la ℔ -	ſ. 28 à 85.	l'on tare les caiſſes, & les futailles,	2 dit.	2 dit.			
Caſſefiſque, les 100 ℔	fl. 14 à 15.						
Caſſialignea, la ℔ -	ſ. 12 à 48.				100 fl.	3 - -	2 - -
Catchou, ou Cachou, la ℔ - bco.	ſ. 8 à 9.	- - - -	- -	1 dit.			
Cauris, la ℔ bco.	ſ. 5 à 6.	- - - -	- -				
Cendres calcinées, ou *Potaſche*, les 100 ℔	ß 40 à 90.	l'on tare les futailles,	2 dit.	18 m. & 1 p⅌	100 fl.	1 - -	1 - -
Cendres Caſſaudes, ou *Weedaſche*, les 100 ℔	ß 14 à 25.						
Ceruſe, les 100 ℔ -	fl. 8 à 12.	l'on tare les futailles,	1 dit.	2 dit.	100 ℔	1 - -	4 -
Chanvre net de Riga, les 300 ℔ - -	fl. 50 à 60.	l'on tare les cordes ou l'emballage.	1 dit.	1 dit.	300 ℔	- 15 -	1 - -
—— dit, de 2e. & 3e. ſorte, les 300 ℔	fl. 48 à 26.						
—— de Konigsberg, les 300 ℔ -	fl. 50 à 25.						
—— de St. Petersbourg, les 300 ℔ -	fl. 45 à 30.						
—— de Memel, les 300 ℔ - -	fl. 30 à 28.						
Chaudrons de Cuivre, les 100 ℔ - -	fl. 60 à 65.	- - -	- -	2 dit.	100 ℔	- 5 -	- 10 -
Cinabre, la ℔ -	ß 40 à 48.	l'on tare les barrils,	1 dit.	3 dit.	100 ℔	3 - -	1 - -
Cire jaune du païs, les 100 ℔ - -	fl. 90 à 92.	l'on tare les boucaux, à moins que l'on ne peſe la Cire ſéparement.	- -	1 dit.	- -	franche	franche
—— dite de Deventer, les 100 ℔ - -	fl. 89 à 91.		- -	½ dit.			
—— dite du Nord, les 100 ℔ - -	fl. 90 à 96.		1½ dit.	1 dit.			

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon Poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté ſans la prime.* Pour	*Droits d'entrée.* fl. ſ. d.	*Droits de ſortie.* fl. ſ. d.
Cire jaune de Barbarie, les 100 ℔ - -	fl. 85 à 90.	- - -	2 dit.	2 dit.	- -	franche	franche
Cire blanche, la ℔	ſ. 20 à 23.	- - -	½ dit.	1 dit.	100 ℔	3 - -	- 15 -
Citrons ſalés, la barrique, - -	fl. 18 à 22.	- - - - -		1 dit.		franche pour Eſpagne	
Cloux de fer de 68, 60, 58, 50, 36, 30, 24, 16, 14, 12 & 10 ℔ peſant le millier, les 100 ℔ - -	fl. 10 à 12.				100 fl.	3 10 -	- 10 -
—— de 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2½, 1½ & 1 ℔, dit	fl. 12, 20 & 24.						
—— de ¼ ℔ peſant le millier, les 100 ℔ -	fl. 26 à 28.	- - -	- -	2 dit,	1000 ℔	5 - -	1 10 -
—— de ½ ℔ dit,	fl. 32 à 36.				Tous les cloux deſtinés pour l'Eſpagne ſont francs de droits quelconques à l'entrée & à la ſortie.		
—— de ¼ ℔ dit, -	fl. 65 à 70.						
Cloux defer en ſacs de 10 milliers, le ſac, -	ſ. 35 à 70.						
Cloux de girofle, la livre - bco.	ſ. 65 p. 1780.	l'on tare les boucaux,	- -	2 p.	- -	franc	franc
Cochenille, la ℔ poids d'Anvers - -	ß 30 à 36.	On augm. 4 p. au poids de la ville d'Amſterd.	1½ p.	1 p.	100 ℔	1. 10 -	1. 10 -
Cole du païs, les 100 ℔	fl. 20 à 25.	l'on tare les futailles	2 dit,	1 dit.			
Cole d'Angleterre, les 100 ℔ - -	fl. 35 à 40.						
Cole de poiſſon, la ℔,	ſ. 6 à 50.	- - -	1 dit.	1 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -
Coloquinte, la ℔, -	ſ. 36 à 40.	l'on tare les futailles & les caiſſes.	2 dit.	1 dit.			
Cordages de chanvre, les 300 ℔ - -	fl. 50 à 62.	- - -	1 dit.	1 dit.	100 ℔	5 - -	- 6 -
Coton de Curaçau, la ℔	§ 50 à 80.						
—— dit, des autres Colonies Holl. la ℔, -	§ 35 à 40.	6 p.	2 dit.	1 dit.	100 ℔	- 8 -	- 15 -
—— dit, des Iſles Françaiſes, la ℔ - -	§ 25 à 36.						
—— dit du Levant, la ℔	§ 20 à 35.						
Crin du païs, les 100 ℔	fl. 40 à 42.	l'on tare les facs					
Crin du Nord long, les 100 ℔, - -	fl. 40 à 45.	6 p.	1 dit.	1 dit.	100 fl.	2 - -	3 - -
—— dit, court, les 100 ℔ - -	fl. 30 à 32.						
Cubebe, la ℔, - -	ſ. 10 à 12.	l'on tare les caiſſes.	2 dit.	1 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -

	Prix des Marchandiſes.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté ſans la prime.*	*Droits d'entrée.*	*Droits de ſortie.*
					Pour	fl. f. d.	fl. f. d.
Cumin, les 100 ℔ -	fl. 25 à 30.	12 ℔ par bal. avec cordes.	2 dit.	2 dit.	100 ℔	- 10 -	- - 8
Cuirs de Ruſſie, la ℔ -	ſ. 10 à 15.	- - - -	-	1 dit.	2 cuirs	- 1 -	- - 8
Cuirs preparés du païs, la ℔, - -	ſ. 9 à 10.	- - - -	-	1 dit.	100 fl.	francs pour Eſp. - - -	2 - -
Cuirs dits étrangers, la ℔, - -	ſ. 8 à 12.	- - - -	-	1 dit.	100 fl.	6 - -	2 - -
Cuirs de veau, blancs, la ℔, - -	ſ. 10 à 16.	- - - -	-	1 dit.	100ps.	1 - -	1 - -
Cuirs à ſemelle du païs, la ℔ - -	ſ. 8 à 11.	- - - -	-	1 dit.	100 fl.	6 - -	2 - -
Cuivre rouge de diverſes ſortes, les 100 ℔ -	fl. 50 à 60.	- - - -	-	1 dit.	100 ℔	4 - -	8 - -
Cuivre jaune, ou laiton, les 100 ℔ -	fl. 60 à 65.	- - - -	-	1 dit.	100 ℔	- 10 -	- 10 -
Cuivre du Japon, les 100 ℔, bco.	fl. 65 à 70.	- - - -	-	1 dit.	100 ℔	franc pour Eſpag. - 4 -	- 8 -
Curcuma, les 100 ℔,	fl. 45 à 52.	l'on tare les barrils,	1 dit.	1 dit.	100 fl.	franc pour Eſpag. 3 - -	2 - -
Dattes, les 100 ℔ -	fl. 35 à 40.						

		larg. Aun.	*long. Aun.*			
Draps & ratines de Hollande, ſavoir;						
Drap noir pour homme, l'aune,	fl. 3¾ à 6.	¾	56 à 62.			
—— dit, l'aune	fl. 3½ à 6½.	⅔	——			
—— dit, l'aune	fl. 5⅛ à 6¾.	⅞	——			
—— dit pour Dame l'aune	fl. 4¼ à 5½.	⅔	——			
—— dit, l'aune	fl. 4½ à 5¾.	⅞	——			
Drap écarlate & cramoiſi, fin, l'aune	fl. 4¾ à 7.	¾ & ⅔	——			
—— dit, pour manteau, l'aune	fl. 6 à 6¾.	¾ & ⅔	——			
—— dit, extra fort pour Dame, l'aune	fl. 5⅛ à 5⅝.	⅔ & ⅞	——	- -	4 p⅝ à comptant ou ſans rabais à 9 mois, de terme.	6 fl - 1 - - - 8
Draps de couleurs à l'Angloiſe, l'aune	fl. 4¼ à 5.	¾	——			
—— dits, l'aune	fl. 5 à 5½.	⅔	——			
—— dits, l'aune	fl. 5¼ à 6.	9½/4 & ⅞	——			
Draps verd, bleu, paille, rubin, pompadour & entoutes couleurs teintes en piece, l'aune -	fl. 4¾ à 6¼.	¾ & ⅔	——			

	Prix des Marchandises.	*larg. Aun.*	*long. Aun.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.* Pour	*Droits d'entrée.* fl. s. d.	*Droits de sortie.* fl. s. d.
Drap bleu teint en laine, l'aune .	fl. 4⅓ à 6¼.	⅛ & ¼	36 à 48					
—— dit, l'aune, -	fl. 5¼ à 7.	⅛	——					
Drap de Caſtor, l'aune,	fl. 6½ à 6¾.	⅛	——					
—— Dit, l'aune,	fl. 6¾ à 7.	¼	——					
—— Droguet de Caſtor, l'aune, -	fl. ¼ à ß 45 à 58.	¼	——					
—— Ratine friſée en toutes Couleurs, l'aune	fl. 4¼ à 4¾.	¼	36 à 40					
—— Dite, l'aune	fl. 5¼ à 5¾.	¼	——					
—— Ratines fines ecarlate & Cramoiſi l'aune - -	fl. 5½ à 5¾.	¼	——					
—— Dites, l'aune	ſ. 5¾ à 6.	¼	——					
—— Ratines à Couleurs, l'aune -	ſ. 36 à 38.	¼	——					
—— Ratines écarlate & Cramoiſi fin, l'aune,	ſ. 44 à 46.	¼	——					
—— Droguets rayés en toutes Couleurs, l'aune	ſ. 40 à 42.	¼	45 à 70					
—— Droguet figuré à ſimple ouvrage, l'aune	ſ. 42 à 44.	¼	——					
—— Droguet figuré à double ouvrage, l'aune	ſ. 44 à 46.	¼	——					
—— Droguet uni apprêté comme un drap, l'aune - - -	ſ. 43 à 45.	¼	——					
—— Droguet marbré, l'aune, - - -	ſ. 44 à 46.	¼	——					
—— Droguet à flammes, l'aune -	ſ. 44 à 46.	¼	——					
Draps Camelots façon de Bruxelles en toutes Couleurs, l'aune	ſ. 25 à 30.	1⅛	35 à 80					
Draps étrangers, l'aune	Div. prix.	Divers.						
				- -	4 p. ℔ à Comptant, ou ſans rabais à 9 mois de terme.	6 fl.	- 1 -	- - 8

Tare.

Drogues pour la medecine;								
—— Agaric, mondé, la ℔ - - -	ſ. 16 à 22.							
—— Aloës de Barbade, la ℔ - -	ſ. 10 à 12.	l'on tare les vaſes, les Caiſſes, &c.		1 p. ℔	2 p. ℔	100 fl.	3 - -	2 - -
—— dit Epatique, la ℔	ſ. 18 à 20.							
—— dit de Mocca, la ℔	ſ. 6 à 8.							
—— dit Succotrin, la ℔	ſ. 12 à 80.							

Drogues

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.*		
						Droits d'entrée.	*Droits de sortie.*
					Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Drogues pour la médecine;							
—— Amomum, la ℔,	s. 70 à 80.						
—— Anis étoilé la ℔,	s. 20 à 24.						
—— Antimoine cru, les 100 ℔ - -	fl. 23 à 24.						
—— dit preparé, la ℔,	s. 12 à 13.						
—— Arsenic blanc ou jaune, les 100 ℔,	fl. 10 à 12.						
—— Baume de Toulu, la ℔, - -	s. 70 à 160.						
—— dit de Copaü, la ℔, - -	s. 15 à 16.						
—— dit de la Mecque, la ℔, - -	s. 11 à 12.						
—— dit du Perou, la ℔	fl. 4 à 4½						
—— Bezoar oriental, l'once - -	fl. 20 à 30.						
—— Bezoar occidental, l'once - -	fl. 8 à 12.						
—— Bithume de Judée la ℔, - -	s. 18 à 20.						
—— Canelle blanche, les 100 ℔, - -	fl. 18 à 25.						
—— Cantharides, la ℔	s. 85 à 90.	On tare les vases, les caisses, &c.	1 à 2 p. %	2 p. %	100 fl.	3 - -	2 - -
—— Carabé blanc, la ℔, - -	s. 36 à 70.						
—— dit jaune, la ℔	s. 9 à 20.						
—— Cendre bleue, la ℔	s. 65 à 85.						
—— Minéral de Cinabre, la ℔, - -	fl. 12 à 13.						
—— Civette d'Amsterdam, l'once -	fl. 28 à 30.						
—— Corail blanc, la ℔	s. 30 à 32.						
—— dit rouge, la ℔,	s. 6 à 12.						
—— Dictam & fleur de Dictam, la ℔	s. 8 à 16.						
—— Eau-forte, la ℔,	s. 13 à 10.						
—— Esprit de vitriol, la ℔, - - -	s. 5 à 7.						
—— Esprit de soufre, la ℔, - - -	s. 8 à 9.						
—— Esquinante en paille, la ℔, - -	s. 56 à 80.						
—— Esquine, en nature, les 100 ℔, -	fl. 16 à 20.						
—— dit monde, la ℔	s. 6 à 10.						

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.*		
						Droits d'entrée.	*Droits de sortie.*
					Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Drogues pour la médecine ;							
—— Gomme Galbanum, la ℔, -	s. 20 à 24.						
—— dite Assa-fœtida, la ℔, - -	s. 18 à 20.						
—— dite de Bdellium, la ℔, - -	s. 15 à 16.						
—— dite Copale mondée, la ℔, -	s. 20 à 60.						
—— dite, dite, en sorte, les 100 ℔,	fl. 40 à 60.						
—— dite d'Ellemni, la ℔, - -	s. 8 à 14.						
—— dite Opopone, la ℔, -	fl. 3 à 3¼.						
—— dite Sarapaine, la ℔, - -	s. 24 à 28.						
—— dite de Tacamahac, la ℔, - -	fl. 2 à 6.						
—— dite Euforbe, les 100 ℔, - -	fl. 30 à 35.						
—— dite Sandarac, les 100 ℔, - -	fl. 36 à 40.						
—— dite Gute, la ℔,	fl. 3½ à 4½.	On tare les vases, les caisses, les futailles &c.			1 à 2 p%	2 p%	100 fl. 3 - - 2 - -
—— dite laque, la ℔,	s. 10 à 34.						
—— dite Myrrhe commune, la ℔, -	s. 28 à 32.						
—— dite fine en larmes, la ℔, - -	s. 56 à 80.						
—— dite Mastic, la ℔	s. 28 à 36.						
—— dite d'Adragant, la ℔, - -	s. 24 à 26.						
—— dite d'Ammoniac, la ℔, -	s. 12 à 20.						
—— Graine de Laurier, les 100 ℔, -	fl. 8 à 9.						
—— dite de Vermillon, la ℔, -	fl. 4½ à 5.						
—— Huile d'Anis, la ℔	fl. 9 à 10.						
—— dite de Carabe, la ℔, - -	fl. 16 à 22.						
—— dite de Laurier, les 100 ℔, - -	fl. 34 à 38.						
—— dite de Vitriol, la ℔, - -	s. 5 à 7.						

	Prix des marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon Poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.* Pour	*Droits a entrée.* fl.	s.	d.	*Droits de sortie.* fl.	s.	d.
Drogues pour la médecine;											
—— Marcassite d'arg. les 100 ℔, -	fl. 55 à 65.										
—— Mercure doux, la ℔, - -	s. 70 à 75.										
—— Pieds d'Elan, la piece, -	s. 5 à 6.										
—— Précipité rouge oublanc, la ℔, -	l. 60 à 100.										
—— Racine Angelique, les 100 ℔, -	fl. 30 à 40.										
—— dite Contrajerve, la ℔,	s. 16 à 18.										
—— dite Hipoquana, la ℔, -	s. 74 à 75.										
—— dite d'Iris, les 100 ℔, -	fl. 25 à 30.										
—— dite Mechiocan, la ℔, - -	fl. 24 à 28.										
—— dite Perabrava, ℔	s. 5 à 6.										
—— dite Serpentine de Virginie, la ℔ -	s. 170 à 180.										
—— dite Zedouar, la ℔	s. 15 à 20.	On tare les vaſes, les caiſſes, les futailles, &c.	1 à 2 p^{c}	2 p^{c}	100 fl.	3	-	-	2	-	-
—— Reſine de Jalap, d.	fl. 5 a 8½.										
—— dite de Scammonée, la ℔,	fl. 14 à 16.										
—— Rhubarbe, la ℔	fl. 1½ à 4.										
—— Rognon de Caſtor,	fl. 2 à 6.										
—— Salſe pareille, la ℔	fl. 1½ à 3.										
—— Sang de Dragon, d.	fl. 3 à 8.										
—— Scamonée d'Alep,	fl. 9 à 16.										
—— dite de Smirne, d.	fl. 4 à 6.										
—— Sel Ammoniac, d.	s. 25 à 30.										
—— Sel d'Ipſum d'Angleterre, les 100 ℔,	fl. 6 à 7.										
—— Sementine, la ℔	s. 16 à 34.										
—— Séné, la ℔, -	s. 14 à 22										
—— Sirop d'Alkermès,	s. 20 à 25.										
—— Sperme de baleine, la ℔, -	s. 20 à 25.										
—— Spica Nardi, la ℔	fl. 4 à 5.										
—— Sublimé Corroſif,	fl. 2 à 3.										
—— Suc de réglisſe, les 100 ℔, -	fl. 24 à 30.										

	Prix des marchandises.		Tare.	Rabais pour bon Poids.	Rabais pour prompt payement.	Droits de l'Amirauté sans la prime. Pour	Droits d'entrée. fl. f. d.	Droits de sortie. fl. f. d.
Drogues pour la médecine;								
—— Tamarins, les 100 ℔ - -	fl. 25 à	30.	On tare les vases, les caisses, les futailles, &c.	1 à 2 p%	2 p%	100 fl.	3 - -	2 - -
—— Terpentine, dit.	fl. 40 à	45.						
—— Terre mérite, d.	fl 45 à	50.						
—— Turbith, la ℔,	f. 25 à	30.						
—— Tutie, la ℔, -	f. 8 à	12.						
—— Ver distillé, la ℔	f. 50 à	60.						
—— Vitriol, les 100 ℔	fl. 26 à	40.						
—— Yeux d'écrevisse, la ℔ - -	f. 15 à	16.						
Eau de vie de vin de France & d'Espagne, les 30 Viertels	ℒ 7 à	12.	On jauge les Pieces,	- -	1 dit.	122 Viert.	11 10 -	8 - -
Dite de grains, les 128 mingles. -	fl. 28 à	35.	- - -	- -	1 dit.	30 Viert.	35 - -	1 10 -
Encens suivant la qualité, les 100 ℔, -	fl. 36 à	60.	on tare les futailles,	2 p%	2 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -

			larg. Aun.	*long. Aun.*				
Etoffes de Soie de Hollande, savoir;								
Velours noir, l'aune de Brabant. - -	fl. 3¼ à	5.						
Dit Croisé, dite, -	fl. 4½ à	8.						
Dit Couleurs ordin., dite,	fl 4 à	7.	¼	45 à 50				
Dit Cramoisi fin, dite,	fl. 4¾ à	9.						
Dit Ponceau fin, dite,	fl. 5 à	10.						
Faly ou Gros de Napl., d.	fl. 5 à	8.	1¾	25 à 100				
Pou de Soie, dite,	fl. 3¼ à	6.	1	25 à 100				
Gros de Naples, dite,	f. 35 à	70.	¾	75 à 80				
Ras de Chipre, dite, -	f. 55 à	70.						
Gros de Tours noir & Gorgoran, dite, -	f. 36 à	100.	1 à 1⅛	24 à 50	2 p% à 6 m. 4 p% à 3 m. 6 p% à compt.	100 fl.	1 - -	10 -
			1¼ & 1½	36 à 50				
Armoisins noirs, dite,	f. 36 à	50.	1 1/16	20 à 30				
Dits, pour doubl. dite,	f. 32 à	34.						
Ras de St. Maur, dite,	fl. 2½ à	6.	¾ à 1	70 à 80				
Ras de Comtesse, dite,	fl. 2½ à	6						
Ras de Reine, noir, d.	f. 50 à	60.	¾	50 à 80				
Ras de St. Cyr, dite, -	f. 50 à	70.	¾ à 1	70 à 80				
Satin noir tout soie, dite,	f. 60 à	70.	¾ à 1	50, 60				
Dit, sans aprêt, dite,	f. 90 à	100.	1¼ & 1½	70 & 80				
Dit, mi-soie, dite, -	f. 55 à	60.						

	Prix des marchandises.	*larg. Aun.*	*long. Aun.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans prime.*	*Droit d'entrée.*	*Droit de sortie.*
Etoffes de soie de Hollande, savoir;						Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Croisé économique, l'Aune de Brabant.	s. 40 à 50.	$\frac{3}{4}$ à 1	50 60,	- -	2 p% à 3 m. 4 p% à 6 m. 6 p% à comptant.	100 fl.	1 - -	- 10 -
Dit, mi-soie satiné, d.	s. 55 à 60.	$1\frac{1}{4}$ & $1\frac{1}{2}$	70 & 80,					
Hollandoise, dite, -	s. 56 à 70.							
Drap de soie, noir, dite,	s. 75 à 85.							
Dit, léger & fort, dite,	s. 60 à 65.							
Perpetuanes fortes, dit.	s. 75 à 85.	$\frac{3}{4}$ & $\frac{11}{16}$	70 à 80,					
Dite, forte légere, dite,	s. 60 à 65.							
Peau de poule, dite,	s. 65 à 70.							
Croisé noir, dite, -	s. 40 à 50.	$1\frac{1}{4}$ & $1\frac{1}{4}$	60 à 80,					
Croisé satiné, dite, -	s. 60 à 80.							
Etoffes de soie des Indes, savoir;		*Cobits.*	*Cobits,*					
Romals, la piece, bco.	fl. 17 à 26.	$1\frac{11}{16}$ & $1\frac{3}{4}$	25 à 26,					
Alegias, dite, bco.	fl. 14 à 15.	$2\frac{1}{4}$	21					
Armoisins, dite, bco.	fl. 11 à 24.	2 & $2\frac{1}{4}$	21					
Damas, dite, bco.	fl. 62 à 93.	2	38 à 45,	- -	1 p%	100 fl.	1 - -	- 10 -
Gorgorans, dite, bco.	fl. 54 à 93.							
Satins, dite, bco.	fl. 71 à 72.	2	36 à 45,					
Lustrines, dite, bco.	fl. 64 à 70.	2	45					
Lampas, dite, bco.	fl. 72 à 73.	2	38					
Grisettes, dite, bco.	fl. 50 à 51.	2	45					
Peking, dite, bco.	fl. 44 à 66.	$1\frac{3}{16}$	40					
			Tare.					
Fer en barres d'Espagne, de Suede, de Russie, les 100 ℔ - -	fl. 6 à 7.	- -	- -	- -	- -	1000 ℔	1 - -	1 - -
Fer de Liege en verge,	fl. 6 à $7\frac{1}{2}$.	- -	- -	- -	- -	1000 ℔	1 - -	- 15 -
Fer blanc, les 450 feuil.	fl. 45 à 58.	- -	- -	- -	- -	les 450 f.	1 - -	- 12 -
Feves pour chevaux, le Last, - -	ß 16 à 18.	- -	- -	- -	- -	le last,	franc pour Espagne. 5 - -	franc.
Figues en barrils, les 100 ℔, - -	fl. 20 à 22.	10 p%		2 p%	2 dit.	le barr.	- 5 -	- 2 8
Figues en cabas, les 100 ℔, - -	fl. 22 à 24.	4 ℔ p. Cabas.		2 dit.	2 dit.	le cab.	- 2 -	- 1 -
Fil à cables, les 300 ℔,	fl. 41 à 60.	- -	- -	1 dit.	1 dit.	100 ℔	5 - -	- 6 -
Fil à voiles, les 100 ℔	fl. 27 à 36.	- -	- -	1 dit.	1 dit.	100 ℔	1 - -	1 - -
Fil de Coton, de Levant, la ℔, - -	s. 16 à 28.	8 p%		2 dit.	1 dit.	100 fl.	1 - -	1 - -
Fil de Coton de Tutucorin, la ℔, bco.	s. 35 à 40.	$1\frac{1}{2}$ ℔ p. fac,		1 dit.	- -			
Fil de Coton de Java, la ℔, - bco.	s. 45 à 50.	2 ℔ p. fac,						
Fil de Bengale, d. bco.	s. 25 à 30.							

	Prix des marchandises.	Tare.	Rabais pour bon poids.	Rabais pour prompt payement.	Droits de l'Amirauté sans prime. Pour	Droit d'entrée. fl. s. d.	Droit de sortie. fl. s. d.

On trouve d'ailleurs, à Amsterdam, toutes sortes de fils de Coton des Indes, depuis 28 sols jusqu'à 10 fl. bco la ℔. Les assortimens sont marqués des lettres initiales A, B, C & D, qui servent à en distinguer les qualités.

Fil de Carde N°. 000000, les 100 ℔,	fl. 64 à 66.						
— dit, N°. 00000,	fl. 58 à 60.						
— dit, N°. 0000,	fl. 50 à 52.						
— dit, N°. 000,	fl. 46 à 48.						
— dit, N°. 00,	fl. 41 à 43.						
— dit, N°. 0,	fl. 35 à 37.						
— dit, N°. ¼,	fl. 33 à 34.						
— dit, N°. ½,	fl. 32 à 33						
— dit, N°. 1,	fl. 28 à 29.						
Fil de fer, N°. 000, le Masis,	s. 45 à 49						
— dit, N°. 00,	s. 42 à 47.						
— dit, N°. 0,	s. 40 à 45.						
— dit, N°. ¼,	s. 39 à 41.	-	-	-	-	2 p%	100 ℔ - 12 - - 10 - franc pour l'Espagne.
— dit, N°. ½,	s. 37 à 39.						
— dit, N°. 1,	s. 34 à 36.						
— dit, N°. 2 à 11,	s. 35 à 32.						
— dit, N°. 12 à 20,	s. 31 à 30.						
Fil de Cuiv. N°. 00, les 100 ℔ -	fl. 74 à 75.						
— dit, N°. 0 à 20,	fl. 69 à 70.						
Fil de laiton, N°. 00, les 100 ℔ -	fl. 70 à 72.						
— dit, N°. 0 à ½,	fl. 68 à 60.						
— dit, N°. 1 à 1½,	fl. 65 à 58.						
— dit, N°. 2 à 10,	fl. 60 à 54						
— dit Manicorde & Dordille, dit -	fl. 65 à 70.						
Froment de Pologne, le last, - -	ffl. 115 à 150.						
de Prusse & Pomer.	ffl. 115 à 130.						
de Voorlande, -	ffl. 110 à 124.						
de Bovelande, -	ffl. 120 à 130.	-	-	-	-	1 p%	1 last. 6 - - franc.
de Frise, - -	ffl 120 à 135.						
de Zélande; - -	ffl. 130 à 160						
de Groningue, -	ffl. 112 à 124.						
de Magdebourg, -	ffl 112 à 120.						
de Flandre & Brabant,	ffl. 124 à 156.						

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.*	*Droits d'entrée.*	*Droits de sortie.*
					Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Garance fine de Zélande, les 100 ℔, - -	fl. 36 à 60.	On tare les futailles.	2 p^{c}	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
—— dite non robée,	fl. 24 à 46.						
Garance inférieure, -	fl. 14 à 22.						
Garance courte ou mule, les 100 ℔, - -	fl. 5 à 12.						
Gingembre blanc, raclé, les 100 ℔, -	fl. 60 à 68.	environ 4 p^{c} selon les balles.	- - -	2 dit	100 ℔	- 6 -	- 4 -
Gingemb. bleu, les 100 ℔	fl. 28 à 35.						
Gingemb. confit la ℔ c.	ß 30 à	60 ℔ le barr.,	1 dit,	1 dit	100 ℔	3 - -	1 10
Graine de chanvre, le barril - -	fl. 5 à 6.	- - - -	- -	1 dit,	1 last	1 10 -	10 - -
Graine de lin à huile,	fl. 7 à 9.	- - - -	- -	1 dit,	1 last	2 - -	10 - -
Dite pour semer, le last	ℒ 10 à 15.	- - - -	- -	1 dit,	1 barr.	4 - -	- 2 -
Graine de choux, le last	ℒ 30 à 36.	- - - -	- -	1 dit,	1 last	1 10 -	10 - -
Harengs salés de Hollande, le last de 12 barrils.	fl. 160 à 180.	- - - -	- -	1 dit,	1 last	franc,	2 - -
Huile de bal. les 12 Stek.	fl. 65 à 70.	On mesure les futailles.	- -	1 dit,	24 Stek.	3 - -	- 10 -
Huile de har. les 6 Stek.	fl. 25 à 30.						
Huile de lin & de navette, l'Aam de 128 Ming.	fl. 34 à 36.	On jauge les futailles.	- -	1 dit',	Pêche Hollandoise 1 Aam	franche. 9 - -	franche
Huile de Canevre l'Aam, de 128 Mingles, -	fl. 42 à 45.						
Huile de Canelle, l'once, - bco.	fl. 25 à 27.	- - - -	- -	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
Huile de fleur de muscade, bco.	f. 52 à 55.						
Huile de cloux de girofle, bco.	f. 32 à 33.						
Huile d'Olive d'Italie, le tonneau de 717 ming.	ℒ 90 à 95.	On jauge les futailles	- - -	1 dit,	374 ming.	4 - -	3 - -
Dite d'Espagne, dit	ℒ 65 à 75.						
Indigo de Guatimale, la ℔	f. 80 à 120.	45 ℔ p. caisse 30 ℔ p. furon	2 dit,	1 dit,		franc	franc.
Indigo des Indes la ℔ bc.	f. 85 à 147.	On tare les futailles.	1 dit,	1 dit,			
Indigo des Isles, la ℔,	f. 78 à 138.						
Laines d'Espagne assorties R. F. S. à la ℔							
Leonesas & *Segovias*, bco.	f. 52 à 56.	On s'accorde pour la tare, entre le vendeur & l'acheteur, & les tareurs estiment la refaction.	24 & pour 175 ℔	21 mois & 1 p^{c}	100 ℔ ou la balle	- 15 -	1 10 -
Dites *Segovianas*, bco.	f. 45 à 48.						
Dites *Sorias Segovianas*, - bco.	f. 35 à 40.						
Dites div. de Cast., bco.	f. 25 à 30.						
Dites d'Aragon, bco.	f. 20 à 24.					- 15 -	1 - -
Dites de Navarre, bco.	f. 13 à 20.						

	Prix des marchandises.	Tare.	Rabais pour bon poids.	Rabais pour le prompt payement.	Droits de prime.	l'Amirauté	sans la
						Droit d'entrée.	Droit de sortie.
					Pour	fl. f. d.	fl. f. d.
Laines d'Eſpagne aſſorties R. F. S. à la ℔.		On s'accorde pour la tare, entre le vendeur & l'acheteur, & les tareurs eſtiment la refaction.	24 ℔ pour 175 ℔	21 mois & 1 p°	100 ℔ ou la balle.	- 15 -	1 10 -
Dites *Segovianas* de Cadiz, - bco.	f. 35 à 38						
Dit. *Eſparragoſſas*, bco.	f. 32 à 35.						
Dites *Cazeres*, bco.	f. 25 à 30.						
Dit. d'Andalouſie, bco.	f. 20 à 25.					- 15 -	1 - -
Laines de Portugal, bco.	f. 22 à 30.	14 p° & l'on s'accorde pour la tare.	2 p°	21 mois & 1 p°			
Laines de Pologne & d'Allem. les 100 ℔,	fl. 34 à 37.	5 p°	2 dit,	15 mois & 1 p°			
Laine de Caramanie, div. couleurs, la ℔, -	f. 45 à 60	5 p°	2 dit,	1 p°	la balle	- 15 -	1 10 -
Laine d'Angleterre, la ℔	f. 60 à 70.						
Laine de Vigogne, la ℔	f. 70 à 75	14 à 20 ℔ par Suron.	- - -	1 dit,	le ſuron	- 15 -	1 10 -
Lin Serancé, l'écheveau de 1 ℔ - -	f. 6¾ à 8.	- - - - - -		1 dit,	100 fl.	10 - -	- 10 -
Lin de Riga, de 1re ſorte, les 300 ℔, - -	fl. 55 à 60.	On déduira la tare des nates & des cordes, & ¾ à 1 p° de refaction.	1½ dit,	1 dit,	100 ℔	- 4 -	- 10 -
— dit, de 2 & 3e. dite,	fl. 30 à 40.						
Lin de Konigsberg de 1re ſorte, dit. -	fl. 50 à 60.						
— dit, de 2e & 3e ſorte, d.	fl. 38 à 40.						
Lin de Memel de 1re f. d.	fl. 45 à 50.						
— dit de 2e ſorte, -	fl. 25 à 30.						
Macis ou fleur de muſcade, la ℔, bco.	ſ 22	- - -	- - -	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
Manne, la ℔, - -	f. 15 à 42	On tare les futailles.	2 dit,	1 dit,			
Meche, les 100 ℔, -	fl. 6 à 8.	- - -	- - -	1 dit,	100 ℔	- 4 -	- 4 -
Miel de Bord., le tierçon	fl. 35 à 50.	Env. 4 p°	2 dit,	2 dit,	6 Aams	6 - -	6 - -
— de Bayonne & Morlaix, les 100 ℔, -	fl. 10 à 11.						
— de St. Malo, les 100 ℔	fl. 9 à 10.						
Miel du païs & de Hambourg, 300 ℔, -	fl. 28 à 33.	On tare les barrils.	- - -	1 dit,			
Minium, les 100 ℔, -	fl. 9 à 10.	3 p°	1 dit,	1 dit,	100 ℔	- 3 -	- 3 -
Mitraille de Cuivre, les 100 ℔, - -	fl. 35 à 50.	- - -	- - -	1 dit,	100 ℔	- 3 -	- 8 -
Morue, dit *Stokvis*, dit	fl. 7 à 15.	- - -	1 dit,	1 dit,	100 ℔	- 1 -	- 2 8
Muſc, l'once, - -	fl. 18 à 22.	- - -	- - -	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
Noix de galle d'Alep, les 100 ℔, - -	fl. 30 à 50.	6 ℔ par balle,	2 dit,	2 dit,	100 ℔	- 12 -	1 - -
— dites de Smirne, dites	fl. 20 à 45.	14 ℔					

Noix

	Prix des marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.* Pour	*Droits d'entrée.* fl. f. d.	*Droits de sortie.* fl. f. d.
Noix muſcade, la ℔, - bco.	f. 75 à —	On tare les futailles.	1 dit.	1 dit.	- - -	franche	franche
Opium, la ℔, - -	fl. 6 à 6¼.	- - -	2 dit	1 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -
Orge, le laſt, -	ffl. 60 à 75.	- - -	- -	1 dit.	- - -	defend.	franche
Papier royal & impérial, la rame, - -	fl. 16 à 28.						
— dit, median, dite,	fl. 9 à 12.						
— dit, pour lettres, d.	fl. 5 à 7.	- -	- - -	1 dit.	100 Ram.	10 - -	1 10 -
— dit, *pro patria*, & aux armes de Veniſe, d.	fl. 5¼ à 7.						
Peaux de bœufs ſeches de Buenoſayres, de 18 à 40 ℔, la ℔, -	f. 6 à 8.						
— de Caraques, de 16 à 26 ℔, la ℔, -	f. 6½ à 7½.						
— de la Havane, de 22 à 38 ℔, la ℔, -	f. 5 à 7.	2 ℔ par peau.					
— de St. Domingue, de 16 à 22 ℔, la ℔ -	f. 5 à 6½.						
— de Dantick & de Pologne, la ℔, -	f. 5 à 6.		2 p%	1 p%	100 fl.	2 - -	2 - -
Peaux de Vache en poil de Dannemarc, de 12 à 16 ℔, la ℔ - -	f. 4½ à 5¾.						
Peaux de bœuf ſalées, du païs, de 65 à 70 ℔, la ℔	f. 3½ à 4.						
Peaux de Vache ſalées, dupaïs, de 60 à 65 ℔, la ℔, - -	f. 3 à 3½.	8 ℔ par peau.					
Peaux ſalées d'Irlande, les 100 ℔, - -	fl. 15 à 17.						
Peaux de Caſtor, la ℔,	fl. 8 à 9.	3 ℔ par Balle	1 p%	1 dit.	100 fl.	3 - -	2 - -
Peaux de chiens marins, la piece, - -	f. 4 à 12.	- - -	- -	1 dit.	100 fl.	2 - -	1 - -
Pipes à fumer, la groſſe de 12 douzaines, -	f. 15 à 28.	- - -	- -	1 dit.	- - -	- - -	- - -
Planches de Chriſtiania, le grand cent de 126 pieces, - -	fl. 40 à 50.						
de Coperwick, les 132	fl. 55 à 60.						
de Welterwick, les 124	fl. 60 à 65.	- -	- - -	1 dit.	100 fl.	2 - -	- 8
de Wibourg de 12 pieds, les 120, - -	fl. 95 à 100.						
— dites de 9 pieds, dit.	fl. 65 à 75.						
Plomb, les 100 ℔, -	ß 27 à 30.	- - -	- -	1 dit.	100 ℔	- 3 -	- 2

	Prix des Marchandises.	Tare.	Rabais pour bon Poids.	Rabais pour prompt payement.	Droits de l'Amirauté sans la prime.	Droits d'entrée.	Droits de sortie.
					Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Plumes de Cigne, suivant le poids.							
Plumes d'oie, de diverſes qualités, le millier,	fl. 2 à 100.	- - - - -		2 dit,	1000 p.	- 1 -	- 1 -
Plumes à lit, la ℔, -	ſ. 18 à 20.	poidsdesſacs	1 ℔	1 dit.	100 ℔.	1 - -	1 5 -
Poil de chameau d'Alep, la ℔, - -	ſ. 28 à 40.	12 p°	1 dit,	1 dit,	100 fl.	2 - -	3 - -
— dit de Smirne, la ℔,	ſ. 30 à 60.	14 p°					
Poivre blanc, la ℔, bco.	§ 24 à 26.	3 ℔ par balle.	- -	1 dit,	100 ℔. venant par navire étranger.	6 - -	franche.
Poivre brun, la ℔, bco.	§ 24 à 25.	5 ℔					
Poivre long, la ℔, -	ſ. 18 à 22.	On tare les futailles.	2 dit,	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
Poix rafinée, jaune, les 100 ℔, - -	fl. 8 à 9.	- - -	2 dit,	1 dit,	1 laſt,	1 10 -	1 - -
— dit, brune, dites, -	fl. 9 à 10.						
Pots de Fer, dites,	fl. 6 à 7.	- - - - -		1 dit,	1000 ℔.	1 - -	1 - -
					Franc pour l'Eſpagne.		
Poudre à Canon, dites,	fl. 30 à 40.	On tare les barrils.	- -	1 dit,	100 ℔.	4 - -	- 10 -
Prunes longues, dites,	§ 25 à 26.	18 p°	2 dit,	1 p°	100 ℔.	- 2 8	- 1 8
Prunes rondes & courtes,	fl. 6 à 15.	10 dit.	2 dit,	2 dit,			
Quinquina, la ℔,	ſ. 20 à 60.	On tare les Caiſſes.	2 dit,	1 dit,	100 fl.	3 2 -	- - -
Raiſins de Corinthe, les 100 ℔ - -	fl. 11 à 13.	11 p°	2 dit,	2 dit,	100 ℔.	- 4 -	- 3 -
Raiſins longs, dites, -	fl. 17 à 18.	12 p°	4 dit.				
Raiſins ronds, dites, -	fl. 6 à 9.	- - - - -		1 dit,	1 panier	- 3 -	- 2 -
Ris d'Europe, dites,	§ 30 à 45.	4 ℔ par ſac	2 dits	2 dits	100 ℔.	- 6 -	- 4 -
Ris de la Caroline, dites,	§ 40 à 80.	On tare les barrils,	1 dit,	1 dit,			
Rocou, ou *Orleane*, la ℔,	ſ. 20 à 22.	20 p°, & 3 à 4 p° de plus pour la tare des futailles.	1 dit,	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
Saffran, la ℔, -	fl. 16 à 20.	½ ℔ par ſac de 50 ℔ & ¾ p° par ſac de 25 ℔	- -	3 dit,	la ℔.	2 - -	- 2 -
Salpêtre, les 100 ℔, bco.	fl. 28 à 36.	On tare les futailles,	- -	1 dit,	100 ℔.	- 10 -	2 - -
Savon d'Alic., les 100 ℔.	fl. 30 à 32.	30 ℔ par caiſſe.					
— de Marſeille & Genes,	fl. 32 à 35.	2 ℔ plus que le poids des caiſſes.	2 dit,	2 dit,	100 ℔.	1 - -	- 15 -

	Prix des Marchandises.	Tare.	Rabais pour bon poids.	Rabais pour prompt paiement.	Droits de l'Amirauté sans la prime.		
						Droits d'entrée.	Droits de sortie.
					Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Sel d'Iviça & la Mata, le Cent de 404 maaten.	£ 85 à 100.						
— de Cadix & St. Lucar, dit - -	£ 50 à 75.	- - - - - -		1 dit,	1 Cent	6 - -	3 - -
— de Setubal & Lisb. dit.	£ 65 à 75.						
— de France, le même Cent, - -	£ 45 à 65.						
Sel raffiné du païs, le dit Cent, - -	£ 120 à 130.	- - - - - -		1 dit,	1 Cent	150 -	3 - -
Seigle de Pologne & de Prusse, le last, -	ffl. 60 à 90.						
— de Pomer. & Magdeb.	ffl. 60 à 80.						
— d'Archangel, dit, -	ffl. 60 à 75.	- - - - - -		1 dit,	1 last	4 - -	franche
— de Flandre & de Brab.	ffl. 65 à 80.						
Seigle Séché, dit, -	ffl. 68 à 78.						
Sirop blanc, la ℔, -	ß 15 à 19.	tar. les fut. - - -		2 dit,			
Sirop brun du païs, les 100 ℔, - -	ß 36 à 37.	10 p%					
— dit, de France, -	ß 30 à 33.		2 dit,	2 dit,	1 Stekan	- 12 -	- 2 -
— dit de Hambourg, -	ß 34 à 35.	On tare les barrils.					
Soies d'italie, savoir:							
Organsins de Turin de 22 à 40 d., la ℔, -	ß 80 à 58.						
de Bergamo sopraff. filanda di Casa, la ℔,	ß 67 à 65.	les prix se reglent au poids d'Anvers, qui pese 4 p% moins que celui d'Amsterdam, & l'on accorde pour la tare sur 100 à 149 ℔, 3 ℔ parballe; sur 150 à 199 ℔, 5 dit; & sur 200 ℔ & en sus, 6 dit.	2 ℔ par balle.	33 mois & 1 p%	1 ℔, 10 p% de tare par eau & 15 p% par terre.	- - 8	2 - -
dite de 1, 2, & 3 sorte.	ß 62 à 52.						
de Brescia, 1, 2 & 3 s.	ß 58 à 51.						
de Milano, 1, 2 & 3 s.	ß 58 à 52.						
de Modene, 1, 2 & 3 s.	ß 62 à 53.						
de Venise, Bassano, Verone, Castigliano & Friul, Sopraff. la ℔,	ß 64 à 66.						
dite, 1, 2 & 3 sorte, la ℔	ß 60 à 52.						
dite Miglioratti, les 100 ℔, - -	ß 50 à 48.						
de Bolog., sopraff. la ℔,	ß 68 à 70.						
dit de 1, 2 & 3 sorte la ℔,	ß 66 à 54.						
de Rimini, 1. 2 & 3 s.	ß 56 à 49.						
de Roveredo, 1. 2 & 3 s.	ß 56 à 49.						
Pelad 1 Copo fini, la ℔.	ß 40 à 39.						
dito, ordinari, la ℔,	ß 37 à 36.						
Trama de Milan sop.,	ß 56 à 58.						
dite de 1, 2 & 3 sorte,	ß 54 à 47.						
Soies d'Espagne, diverses, la ℔, -	ß 40 à 20.						

	Prix des Marchandises.	Tare.	Rabais pour bon poids.	Rabais pour prompt payement.	Droits de l'Amirauté sans la prime. Pour	Droits d'entrée. fl. s. d.	Droits de sortie. fl. s. d.
Soie; du Levant, dite *Scherbaffi*, la ℔,	ß 30 à 38.	les prix se reglent au poids d'Amsterdam, & la tare 4 ℔ par balle sans cordes.	1 p%	33 m. & 1 p%	la ℔	- - 8	- 2 -
dite Ardassine, la ℔,	ß 27 à 32.						
les autres sortes, la ℔,	ß 38 à 20.						
Soie *Tanny* de Bengale A, B. C. D. la ℔ bco.	ß 20 à 19.	1½ ℔ par sac lorsqu'on la pese en sacs; sans sacs point de tare: les prix au poids d'Anvers avec 4 p% d'augmentation.	- -	- -	- -	- - -	- - -
dite E. & F, la ℔ bco.	ß 16 & 12.						
dite *Tanna Banna*, A & B. la ℔, bco.	ß 19 & 18.						
dite *Adapangia*, ou *Cabesse de More*, AA d. co.	ß 17 à 18.						
dite BB & CC, ou *Bariga de More*, la ℔, bco.	ß 20 à 19.						
Soie de la Chine, 1e & 2e sorte, la ℔, bco.	ß 41 à 38.						
Soie de Canton, d. bco.	ß 25 à 26						
de *Dessie* en pelot. bco.	ß 23 à 24.						
de *Boëliasse* A, bco.	ß 24 à 24½.						
dite B. C, D, & E, bco.	ß 24 à 22.						
Soufre brut, les 100 ℔,	fl. 5 à 6.	On tare les futailles.	2 p%	1 dit,	100 ℔	- - 4	- 6 -
Soufre raffiné, dites,	fl. 6 à 7.	dit,	- -	2 dit,	100 ℔	1 10 -	- 3 -
Suc de reglisse, dites,	fl. 30 à 32.	dit,	2 dit,	1 dit,	100 fl.	3 - -	2 - -
Sucre du Bresil, dit *Moscovade*, & Sucre blanc, la ℔, - -	ß 9 à 14	190 à 240 ℔ la caisse,	2 dit,	8 m. & 2 p%	17 p% pour tare des fut. 100 ℔ 15 p% pour tare les Caisses.	- 6 -	par mer. 15 - & par riviere ou par terre. 1 10 -
Sucre des Indes-Orientales, dite, bco.	ß 12 à 13	48 ℔ la Can.	- -	1 p%			
Sucre des Barbades, dite,	ß 10 à 12.	environ 16 p°,	2 dit,	2 dit,			
Sucre des Isles Françaises	ß 12 à 16.	18 p% sur 500 ℔, & au-dessous de 500 ℔ 90 ℔ la barrique.	2 dit,	2 dit,			
Sucre des Colonies Holl.	ß 9 à 12.	18 p%	2 dit,	2 dit,			
Sucre raffiné la ℔, -	ß 18 à 19.	tarer les fut.	2 dit,	1 dit,	100 ℔	Sucre étranger. 2 10 -	Sucre d païs francu
Sucre candi, blanc, dite,	ß 19 à 24.	- -	- -	2 dit,			
Sucre candi brun, dite,	ß 14 à 16						
Suif du païs, les 100 ℔,	fl. 26 à 27.	On tare les futailles.	1 dit,	1 dit,	100 ℔	- 4 -	- 6 -
Suif d'Irlande, dites,	fl. 28 à 30	18 p%	2 dit,	1 dit.			
Suif de Russie, dites,	fl. 28 à 29						
Sumac, dites, - -	ß 22 à 26.	4 p%	- -	2 dit,	100 ℔	- 3 -	- 4 -

		Prix des Marchandises.		Tare.	Rabais pour bon Poids.	Rabais pour prompt payement.	Droits de l'Amirauté sans la prime. Pour	Droits d'entrée. fl.	f.	d.	Droits de sortie. fl.	f.	d.
Tabac de Hollande, en feuille, de meilleure forte, les 100 ℔,	fl.	17 à	32.	30 ℔ par *Mand*, ou corbeille pesant 1500 à 1800 ℔.	1 p% ordin. & 8 p% pour les côtes.	1 dit.	100 fl.	-	-	-	1	-	-
dit *Uytschot*, dites, -	fl.	14 à	28.										
dit *Aard*, dites, -	fl.	12 à	24.										
dit *Zandgoed*, dites, -	fl.	10 à	20.										
dit *Zuygers*, dites, -	fl.	4 & 8 à	12.										
Tabac d'Ukraine, dites,	fl.	11 à	20.	8 p% pour les côtes, & la ref. conv. pour les futailles,	2 p%	1 p%	100 fl.	2	-	-	5	-	-
de Hongrie, dites,	fl.	13 à	25.										
de Salonica, dites,	fl.	22 à	35.										
d'Allemagne, dites,	fl.	9 à	16.										
de Virginie, la ℔,	f.	2¼ à	9.										
de Mariland, dite,	f.	2¾ à	11.										
de Suiſſent, dite,	f.	3 à	14.										
de la Havane, les 100 ℔	fl.	80 à	120.										
du Breſil, la ℔	f.	3 à	6	6 ℔ par furon.	2 dit.	1 dit.	100 fl	2	-	-	1	-	-
Tabac en Carrotes, les 100 ℔, - -	fl.	50 à	75.	on tare les futailles,	3 dit.	1 dit.	100 fl.	3	-	-	2	-	-
Tabac en poudre & rapé de Hollande, la ℔,	f.	5 à	20.	8 ℔ par bal. doubl. emb.	2 dit.	2 dit.	100 fl.	5	-	-	1	-	-
Tabac en poud. d'Eſp. d.	fl.	2 à	8.										
Tartre, les 100 ℔,	fl.	20 à	26.	l'on tare les futailles,	2 dit.	2 dit.	100 ℔	-	8	-	-	10	-
Térébenthine de Veniſe, les 100 ℔, -	fl.	40 à	45.	20 p%	3 dit.	1 dit.	100 ℔	-	4	-	-	4	-
Térébenthine de Bordeaux, les 100 ℔,	fl.	20 à	35.	90 ℔ p. bar.	2 dit.	2 dit.							
Térébenthine de Bayonne, les 100 ℔, -	fl.	20 à	36.	120 ℔ p. bar.									
Thé *Hayſaen*, la ℔, bco	ſ.	90 à	100.	16 ℔ la Canaſte	1 dit.	1 dit.	100 ℔	1	-	-	-	10	-
Hayſaenſchin, dite, bco.	ſ.	50 à	60.										
Songlo, dite, bco.	ſ.	48 à	52.										
Pekao, dite, bco	ſ.	45 à	57.										
Soatchon, dite, bco.	ſ.	30 à	52.										
Congo, dite, bco.	ſ.	27 à	38.										
Boey ou *Bohé*, dite, bco.	ſ.	21 à	25.										
				larg. Aun.	*long. Aun.*								
Toiles peintes, ou Indiennes de Hollande, fond blanc, l'aune, -	ſ.	12 à	22.	—	—								
dites, fond de coul. d.	ſ.	14 à	25.	—	—								
Chits, ou ½ perſes, la piece. - -	fl.	20 à	40.	—	—	2 p%	100 fl.	1	5	-	1	-	-

		Prix des Marchandises.	largeur. Cobits.	longueur. Cobits.	Rabais pour prompt payement.	Droits de l'Amirauté sans la prime. Pour	Droits d'entrée. fl. s. d.	Droits de sortie. fl. s. d.
Toiles de Coton des Indes, savoir;								
Cassés, diverses, la piece,	bco.	fl. 8 à 33.	2 à 3	40				
Tansjebs, dite,	bco.	fl. 12 à 47.	$1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{4}$	——				
Malmolles, dite,	bco.	fl. 12 à 40.	$1\frac{3}{4}$ $2\frac{1}{4}$ & 3	——				
Nansouques, dite,	bco.	fl. 55 à 56.	$2\frac{1}{4}$	——				
Seerhanddeonat, d.	bco.	fl 38 à 48.	2	——				
Serbattes, dite,	bco.	fl. 44 a 45.	2	——				
Terindannes, dite,	bco.	fl. 20 à 38.	2, $2\frac{1}{4}$ & 3	38 à 40				
Betilles, dite,	bco.	fl. 5 à 47.	2 & $2\frac{1}{4}$	32 à 40				
Dorlas, dite,	bco.	fl. 14 à 32.	2 & $2\frac{1}{4}$	40				
Mouchoirs de Madras, la piece,	bco.	f. 45 à 50.	$1\frac{1}{2}$ d'aun.	8 mouc.				
dits Paliacat, dite,	bco.	fl. 18 à 38.	$1\frac{1}{4}$	10				
dits Mazulipatan,	bco.	fl. 10 à 26.	$1\frac{1}{4}$	8				
dits, dite,	bco.	fl. 8 à 22.	$1\frac{1}{8}$	8				
dits bleu Burgos,	bco.	fl. 10 à 18.	——	10				
dits impr. à deux faces, le mouchoir, - -		f. 18 à 22.	$1\frac{1}{4}$	——				
dits, dit, -	bco.	f. 15 à 18.	$1\frac{1}{8}$	——				
Hamans, divers, la piece, -	bco.	fl. 10 à 25.	$2\frac{3}{8}$ à 3	Cob. 24 Cob.	- -	$1\frac{1}{2}$ p°	100 fl.	1 5 •	1 • •
Bazins, dite,	bco.	fl. 13 à 19.	2	——				
Sanas, dite,	bco.	fl. 11 à 20.	$1\frac{3}{8}$ à $2\frac{1}{3}$	24 à 40				
Sologesses, dite,	bco.	fl. 22 à 28.	2	24				
Adersja, dite,	bco.	fl. 9 à 10.	$1\frac{3}{4}$	——				
Mamodies, dite,	bco.	fl. 9 à 11.	$1\frac{5}{8}$ à 2	28 à 31				
Sittaras, dite,	bco.	fl. 8 à 9.	2	22				
Tuckeris, dite,	bco.	fl. 9 à 10.	$2\frac{1}{4}$	25				
Chowtars, dite,	bco.	fl. 9 à 11.	$1\frac{3}{8}$ & $2\frac{1}{4}$	32 & 35				
Amiertis, dite,	bco.	fl. 8 à 12.	$1\frac{5}{8}$ à 2	28 & 35				
Lachorias, dite,	bco.	fl. 9 à 10.	2 & $2\frac{1}{4}$	26 à 32				
Päaukas, dite,	bco.	fl. 6 à 7.	$1\frac{3}{4}$	27				
Baffetas, dite,	bco.	fl. 6 à $1\frac{1}{4}$.	$1\frac{1}{2}$ à $2\frac{1}{3}$	24 & 33				
Sjadra, dite,	bco.	fl. 7 à 8.	$2\frac{1}{4}$	30				
Morées, dite,	bco.	f. 9 à 10.	$1\frac{5}{8}$	$11\frac{1}{2}$				
Caatjes, dite,	bco.	fl. 8 à 22.	$1\frac{5}{8}$ à $1\frac{1}{2}$	$21\frac{1}{2}$ & 43				
Callamanganis, dite,	bco.	fl. 7 à 10.	$1\frac{1}{2}$	21 & 21				
Beroupaates, dite,	bco.	fl. 7 à 9.	$1\frac{5}{16}$ à $1\frac{15}{16}$	23 à 25				
Dotis, dite,	bco.	fl. 11 à 14.	$1\frac{1}{4}$ à $1\frac{3}{4}$	23 à 26				
Gingangs, dite,	bco.	fl. 6 à 35.	2 & $2\frac{1}{4}$	18 à 30				
Nelis, dite,	bco.	fl. 9 à 10.	2	20				
Sirsacca, dite,	bco.	fl. 22 à 37.	2	24 & 30				
Sigterman, dite,	bco.	fl. 26 à 27.	$2\frac{1}{4}$	30				
Thepois, dite,	bco.	fl. 11 à 12.	2	20				

		Prix des Marchandiſes.	*largeur. Coütes.*	*longueur. Coütes.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté ſans la prime.* Pour	*Droits d'entrée.* fl. ſ. d.	*Droits de ſortie.* fl. ſ. d.
Chelas, la piece,	bco.	fl. 7 à 17.	2	20				
Photas, dite,	bco.	fl. 7 à 9.	2 & 2¼	30 & 24				
Romals, dite,	bco.	fl. 3 à 7.7	diverſes,	diverſes				
Chittes, dite,	bco.	fl. 4 à 39.5						
			Aun.	*Aun.*				
Nekanias, dite,	bco.	fl. 3 à 7.	1¼ & 1⅛	13½ & 18				
Bherms, dite,	bco.	fl. 6 à 7.	1⅛	18 & 18½				
Brawls, dite,	bco.	fl 9 à 11.	1⅛	23 & 24				
Corroot, dite,	bco.	fl. 1½ à 1¾.	1¼	5¼ & 5½				
Bajota, dite,	bco.	fl. 1 à 8.	1⅛	23½ & 24				
Neganepeaux, dite,	bco.	fl. 8 à 18.	1⅛	23½ & 24				
Garras, dite,	bco.	fl. 7 à 11.	2¼	30 & 36				
Salempouris, dite,	bco.	fl. 7 à 11.	diverſes,	diverſes.	1½ p⅋	100 fl.	1 5 •	1 • •
Guinées, dite,	bco.	fl. 14 à 31.	1⅛ à 1½	48 & 50				
Atchiabanas, dite,	bco.	fl. 6 à 7.	2	24				
Douſſoutes, dite,	bco.	fl 8 à 10.	2¼	30				
Soèſſes, dite,	bco.	fl. 21 à 25.	1⅝ & 2	40 & 50				
Bandanoes, dite,	bco.	fl. 11 à 12.	2	14				
Sjappalens, dite,	bco.	fl. 12 à 18.	2	14				
Toiles de Nanquin jaunes, la piece,		ſ. 70 à 72.						
dites couleur de roſe, d.		ſ. 63 à 64.						
dites blanches, dite,		ſ. 60 à 62.						
dites Griſes, dite,		ſ. 54 à 56.	½	7½ à 8				
dites brunes, dite,		ſ. 53 à 55.						
dites bleues, dite,		ſ. 50 à 52.						
Toiles de Holl., l'aune,		ſ. 12 à 100.	1¾	50				
Rouens contrefaits, d.		ſ. 6 à 10.	1⅛ à 1⅓	50 à 65				
Crées de Siléſie, larges, la piece, -		fl. 36 à 38.	1¼	88				
dites, plus étroites, ou entre-larges, dite, -		fl. 30 à 35.	1	——				
dites, plus étroites, d.		fl. 26 à 29.	⅞	——				
Bretag. contrefaites, de Siléſie, larges, dite,		ſ. 85 à 100.	1¼	9⅜				
dites, étroites, dite,		ſ. 60 à 75.	1	——	1 p⅋	100 fl.	1 • •	1 • •
Platilles royalles, dite,		fl. 14 à 19.	1 à 1⅛	48				
Boccadilles en Schock entier, dite, -		fl. 17 à 20.	1	——				
Sanglettes, dite, -		fl. 4 à 5.	1⅛ à 1¼	12				
Bazins de Bruge, dite,		fl. 4 à 6.	⅝	19 à 20				
Coutis, l'aune, -		ſ. 18 à 60.	diverſes,	diverſes				
Preſſilles, dite, fl.	8	10 à 13.	1½ à 1⅝	75 à 110				
Toiles de Brabant, dite, fl.	8	13 à 18.	1¾ à 2	90				
Toiles à carreau, dite,		ſ. 5 à 22.	1¼ à 1½	diverſes				

Les toiles de Pologne, de Brabant, de Siléſie, d'Osnabruck, & de Poméranie, paſſant de tranſit pour l'Eſpagne, ne payent aucun droit.

	Prix des Marchandises.	*largeur. Aunes.*	*longueur. Aunes.*	*Rabais pour prompt payement.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.*	*Droits d'entrée.*	*Droits de sortie.*
					Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Toiles à la roſe, de 1re, 2e & 3e ſortes, les 175 Aunes de Hollande, Rdlr.	11 à 18.	$\frac{7}{8}$ à 1	60 à 110	1 p%	100 fl.	1 - -	1 - -
Toiles *Cannamaſſos* de Breme, la piece, -	ß 30 à 35.	1$\frac{1}{2}$	40				
Toiles de Brunswick pliées en rond, les 100 aunes, - -	fl. 22 à 25.	1 à 1$\frac{1}{8}$	16$\frac{1}{2}$				
Toiles de Konigsberg, les 3 pieces, -	fl. 14 à 18.	$\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$	30				
Toiles Serpilieres, de Pologne, la piece,	ſ. 70 à 100.	1$\frac{1}{8}$	40				
Toiles blanches de Ruſſie, l'aune, -	ſ. 8 à 10.	1$\frac{1}{2}$	20				
Toiles à voile de Ruſſie, la piece, -	fl. 18 à 25.	1 à 1$\frac{1}{8}$	50				
Toiles à voile de Hollande, la piece, -	fl. 22 à 35.	1$\frac{1}{8}$ à 1$\frac{1}{4}$	50				
Toiles de Poméranie, les 100 aunes, - -	fl. 24 à 27.	$\frac{7}{8}$ à 1$\frac{1}{2}$	———				

	Prix des Marchandises.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Droits de l'Amirauté sans la prime.*	*Droits d'entrée.*	*Droits de sortie.*
				Pour	fl. s. d.	fl. s. d.
Verd de gris, ou Verdet, la ℔, - -	ſ. 20 à 22.	- - -	1 p%	1 p% 100 ℔	1 10 -	2 10 -
Vermillon, la ℔, -	ſ. 40 à 45.	on tare les barrils.	- -	2 dit. 100 ℔	1 5 -	1 5 -
Vin de Xerez, les 2 pipes,	£ 60 à 65.					
de Malaga, dites, -	£ 50 à 70.					
des Canaries, dites, -	£ 60 à 80.					
de Pedro Ximenes, d.	£ 40 à 50.	- - -	- -	1 dit. 2 pip.	6 - -	2 - -
de Catalogne blanc, d.	£ 30 à 40.					
dit rouge, dites, -	£ 20 à 30.					
de Portugal, dites, -	£ 30 à 35.	- - -	- -	1 dit. 2 pip.	4 - -	1 10 -
de Corſe, dites, -	£ 20 à 30.	- - -	- -	1 dit. 2 pip.	6 - -	6 - -
de Naples, dites, -	£ 25 à 35.					
de Bordeaux, le tonn.,	£ 20 à 30.					
des Hauts-païs, dite,	£ 22 à 35.					
de Hautbrion, nouv., d.	£ 35 à 56.					
dit, vieux, dit, -	£ 40 à 60.	- - -	- -	1 p% 1 ton.	3 - -	2 - -
de Médoc, nouv., d. -	£ 30 à 60.					
dit, vieux, dit, -	£ 34 à 100.					
de Graves, nouv., d. -	£ 30 à 45.					
dit, vieux, dit, -	£ 40 à 60.					

Vin

	Prix des Marchandiſes.	*Tare.*	*Rabais pour bon poids.*	*Rabais pour prompt paiement.*	*Droits de l'Amirauté ſans la prime.*		*Droits d'entrée.*			*Droits de ſortie.*		
						Pour	fl.	ſ.	d.	fl.	ſ.	d.
Vin du Rhone, le ton.	£ 35 à 40.											
de Toulon & Pic., dit.	£ 25 à 35.											
de Cahors, rouge, dit.	£ 40 à 45.											
de Bergerac & St. Foix,	£ 20 à 40.	-	-	-	-	1 p%	1 ton.	3	-	-	2	-	-
Vin muet, dit, -	£ 15 à 20.											
Vin de Beziers & Frontignan, le tierçon. -	fl. 60 à 80.											
Vin de Conſtance du Cap, rouge, l'Aam, bco.	fl. 600 à 1000.											
dit, blanc, dit, bco.	fl. 400 à 600.											
Vin de Pierre du Cap, rouge, la futaille, bco.	fl. 330 à 600.											
dit, blanc, dite, bco.	fl. 100 à 150.	-	-	-	-	1 p%	100 fl.	3	-	-	2	-	-
Vin Pontac du Cap, rouge, dite, bco.	fl. 350 à 400.											
Vin de Madere du Cap, rouge, dite, bco.	fl. 200 à 300.											
dit, blanc, dite, bco.	fl 135 à 200.											
Vinaigre de Bord., le tier.	fl. 25 à 30.	-	-	-	-	1 dit.	1 ton.	9	8	-	3	-	-
Vitriol d'Angl., les 100 ℔	ſ. 94 à 100.	-	-	-	1 p%	2 dit.	100 fl.	3	-	-	2	-	-
Zinc ou *Tutenague*, les 100 ℔, bco.	fl. 17 à 18.	-	-	-	-	2 dit.	100 fl.	3	-	-	2	-	-

Voici l'explication des ſignes des monnoies dont eſt mention dans le prix courant des marchandiſes ci-deſſus:

£, ſignifie Livres Flamandes de 6 florins chacune; ß, ou ſchelling, ou Eſcalin, dont 20 ſont une livre; §, ou Gros, dont 12 font un Eſcalin; *fl* §, ou Gros, argent de Flandre ou de Brabant; *fll*, ou florins d'or de 28 ſols; *fl.* ou florins de 20 ſols; *ſ*, ou ſol, ou *Stuiver*.

La *Prime* que les marchandiſes payent à l'Amirauté, indépendamment des droits expliqués ci-deſſus, eſt ordinairement de 1 p% de leur valeur lors de leur importation à Amſterdam, & de ½ p% lorſqu'on en fait l'exportation. La Cochenille ne paye cependant que ¼ p% de prime à l'entrée à Amſterdam, & que ⅛ p% à la ſortie. Les marchandiſes arrivant à Amſterdam, ſoit de quelque port de la Méditerranée, ſoit de quelqu'une des échelles du Levant, payent, outre les droits & la prime ordinaire, ½ p% de leur valeur, pour le droit de *recognition* attribué à la Compagnie du Levant, dont nous ferons mention ci-après. Nous ajouterons encore touchant la prime dont il eſt queſtion ci-deſſus, qu'aujourd'hui, à cauſe de la guerre, les marchandiſes la payent double, c'eſt-à-dire 2 p% à l'entrée à Amſterdam & 1 p% à la ſortie.

Les marchandiſes qui ne ſont pas ſujettes à payer la prime ſont les

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

ſuivantes, ſavoir : en entrant à Amſterdam toute ſorte de bleds, de fruits, la biere, & les laines; & à la ſortie de cette Ville pareillement les bleds, l'indigo, la Cire, le beurre, le fromage, les harengs, l'ami ion, les épiceries, le tabac en carottes de Hollande, les huiles de graines; l'argent vif, lorſqu'il eſt deſtiné pour France; enfin les toiles de Cambrai.

§ IV. *Commerce des Productions du Païs.*

Les Provinces-Unies produiſent ſi peu de froment, comme nous l'avons déjà obſervé, que celui qu'on y recueille ne pourroit pas même ſuffire à la conſommation de leurs propres habitans. Cependant, ce païs, naturellement ſi pauvre en denrées, fournit à divers peuples de l'Europe du froment de ſon propre crû ainſi que du froment étranger, dont l'exportation & l'importation ſont très-grandes à Amſterdam, qui eſt un des premiers entrepôts de grains de toute l'Europe. Ce qui met cette ville en état d'en fournir à différentes nations une auſſi prodigieuſe quantité que celle qu'elle vend tous les ans, c'eſt d'un côté la néceſſité où ſont preſque toujours les peuples du Nord d'envoyer le ſuperflu de leurs denrées en Hollande, où ils ſont certains de s'en procurer avantageuſement le debouché, & d'un autre coté, les ſpéculateurs & les marchands de bled d'Amſterdam & des autres villes de Hollande, qui en font venir pour leur compte les parties qu'ils trouvent occaſion de faire acheter à bas prix dans les marchés principaux du Nord. Lorſque nous traiterons du Commerce de Dantzick & de quelques autres ports de la mer Baltique, nous montrerons la maniere dont les ſpéculateurs s'y prennent d'ordinaire pour parvenir à ſe procurer du bled à meilleur compte que ceux qui en demandent lors ſeulement qu'on éprouve quelque diſette dans les païs qu'ils habitent. Ici, nous nous bornerons à parler des froments qu'on recueille dans les Provinces-Unies, dont la plus grande partie s'expédie pour l'étranger; les Hollandois trouvant peut-être mieux leur compte à manger du pain fait avec du grain venu de l'étranger, & qui leur tient lieu de celui qu'ils fourniſſent à pluſieurs nations de l'Europe.

Les endroits les plus abondans en froment dans les Provinces-Unies ſont la Zélande, la Friſe, le Bovenland & le Voorland. Le meilleur qui ſe tire de ces quatre différens endroits, eſt celui de Zélande; auſſi eſt-il le plus eſtimé: cependant celui des trois autres eſt auſſi très-recherché &, à quelque choſe près, payé auſſi cher par ceux qui en font commerce. Le froment de Zélande eſt d'un grain plutôt blanc que rouge, beau, bien nourri, peſant environ 128 à 132 ℔, poids de troyes de Hollande, le ſac, dont 36 font un laſt. Le froment de Friſe & celui de Bovenland ne ſont l'un & l'autre ni auſſi peſants ni auſſi beaux que celui de Zélande, vu que leur poids ne répond qu'à environ 124 à 128 ℔. Le froment de Voorland eſt de deux ſortes, l'un blanc & l'autre rouge. Ce dernier eſt plus eſtimé que l'autre, à cauſe qu'il eſt & plus peſant &

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

mieux nourri. Il y a du froment de Voorland qui ne peſe que 120 à 122 ℔ le ſac, & peut-être moins, & d'autre qui peſe juſqu'à 128 à 129 ℔. Comme le froment le plus peſant rend en général plus de farine que celui qui peſe le moins, celui-là ſe paye mieux que celui-ci auſſi-bien en raiſon de la différence dans le poids que de celles dans les qualités reſpectives. Les prix du froment varient chaque jour, & on ne peut pas à cet égard fixer rien ſur quoi l'on puiſſe compter préciſément. Nous croyons cependant convenable de donner le Compte ſimulé ſuivant d'un chargement compoſé des quatre ſortes de froment nommés ci-deſſus, pour l'uſage des ſpéculateurs; ſavoir:

25 laſt de froment de Zélande, à 145 fl. d'or, le laſt, font	Cour. fl.	5075. - -
25 laſt de froment de Friſe à 130 fl. dits,	-	4550. - -
25 laſt de froment de Bovenland à 125 fl. dits,	-	4375. - -
25 laſt de froment de Voorland à 120 fl. dits,	-	4200. - -
100 laſt de froment, qui, au prix moyen de 130 fl. font	fl.	18200. - -
Rabais 1 p°	fl.	182. - -
	fl.	18018. - -

Frais d'expédition.

* Frais d'Allege, facteur & ouvriers, meſurage &c., à 4½ fl. le laſt,	fl. 450. - -		
Nattes pour le grenier du navire 39 fl. & Courtage 6 ſ. le laſt. - -	- 69. - -		
Paſſeport, ou convoi de l'Amirauté, étant franc de droits, - -	5. 2 -		
Commiſſion d'achat & d'expédition, ſur fl. 18543. à 2 p° - -	370. 18 -	895. - -	
Fl. 18098: 11 - Bco. font avec l'agio de 4½ p°,		cour. fl.	18913. - -

La marque * ci deſſus, qu'on trouvera dans chaque compte ſimulé que nous donnerons dans la ſuite, déſigne que ces frais ne ſont pas toujours les mêmes, étant ſujets à varier; attendu que ſelon que les magazins à bled ſont plus ou moins élevés & éloignés du lieu où s'en fait le chargement, les frais augmentent, ou diminuent. Nous obſerverons encore, que lorſqu'on fait ſécher le froment avant de l'embarquer, s'il eſt ſuffiſant d'en faire ſécher le ⅓ ou le ¼ du chargement, les frais montent à environ 6 florins le laſt, au lieu des 4½ florins que nous avons établis comme une proportion ordinaire dans le compte ci-deſſus. Enfin, lorſqu'on fait l'embarquement du froment en ſacs, on compte pour chaque ſac 7 à 8 ſols, & 27 ſacs pour chaque laſt. Les Frets ſe reglent

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

en Hollande par laſt de ſeigle, qui eſt reputé du poids de 4000 ℔; & comme le laſt de froment peſe ordinairement environ 4400 à 4500 ℔, on paye toujours 10 p^{c} davantage pour le fret du froment que pour celui du ſeigle. Nous traiterons l'objet des frets ci-après, lorſque nous parlerons du Commerce de cabotage où il trouvera ſa place mieux qu'ici. Nous agirons de même à l'égard de l'Aſſurance, dont nous ne tarderons pas à parler.

Les feves pour les chevaux, & les haricots qu'on recueuille en aſſez fortes quantités dans les Provinces de Friſe & de Zélande, ſont deux articles dont l'exportation eſt d'une certaine conſidération. Nous allons donner deux comptes ſimulés du montant & des frais juſqu'à bord du navire, d'un chargement de chaque ſorte de ces grains, pour l'uſage des ſpéculateurs; ſavoir:

100 Laſt de feves à chevaux à £ 16 le laſt, avec 1 p^{c} de rabais,		cour. fl. 9504.	- -
Frais d'expédition.			
* Frais d'Allege, facteur & ouvriers, meſurage &c., à 5 fl.	500. -		
Nattes pour le grenier du navire fl. 40, & Courtage 30 fl.	70. -		
Paſſeport, ou convoi de l'Amirauté, étant franc de droits	5. 2.		
Commiſſion d'achat ſur fl. 10079. 2. ſ. à 2 p^{c}	201. 12.	776. 14.	-
fl. 9838. - ſ. bco., avec l'agio de 4½ p^{c}, font Cour. fl. 10289. 14.			-
100 laſt de haricots, à 6 fl. le ſac, dont 36 font un laſt, avec 1 p^{c} de rabais,		cour. fl. 21384.	- -
Frais d'expédition.			
* Frais d'Allege, facteur & ouvriers, meſurage &c; à 5½ fl.	550. - -		
Coût de 2700 ſacs à 7 fl. 945. & courtage fl. 30	975. - -		
Paſſeport, ou convoi de l'Amirauté, étant franc de droits,	5. 2. -		
Commiſſion d'achat ſur fl. 22914: 2. à 2 p^{c}	458. 6. -	1988. 8.	-
fl. 22375. 13 ſ. bco. avec l'agio de 4½ p^{c} font cour. fl. 23372. 8 ſ.			

Le tabac qu'on recueille dans les Provinces-Unies, eſt diſtingué en cinq qualités qu'on nomme en Hollandois, *Beſtgoed*, *Uytſchot*, *Aard*, *Zandgoed* en *Zuygers*. De ces cinq qualités, la meilleure eſt celle qui vient du voiſinage d'Amersfoort dans la province d'Utrecht. Les autres qualités

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

ſe recueillent en différents quartiers des Provinces-Unies, où depuis peu d'années le nombre des plantations de tabac a augmenté conſidérablement. La raiſon en eſt toute ſimple & naturelle. La guerre de l'Angleterre avec ſes Colonies de l'Amérique ſeptentrionale, a fait diminuer les quantités de cette marchandiſe qui venoient auparavant de cet hémiſphere. Cette diminution a dû faire rechercher les tabacs qu'on recueille en divers lieux de l'Europe, & leurs prix en ont hauſſé en raiſon & de la moindre abondance & du plus grand beſoin de cet article. Ces prix ne ſe ſont pourtant ſoutenus hauts qu'autant de tems que la demande, cauſée par la rareté extraordinaire de la marchandiſe, a continué avec force & vigueur. Tout le monde s'eſt empreſſé de faire des ſpéculations ſur cet objet; & ces ſpéculations en ramenant l'abondance du tabac dans tous les marchés principaux, ſurtout dans celui d'Amſterdam, en ont beaucoup fait baiſſer les prix: tel eſt le cours des entrepriſes de Commerce. Les tabacs de Hollande valent ordinairement à Amſterdam depuis 4 juſqu'à 17 florins le quintal, ſuivant la qualité. Ces prix étoient au commencement de la guerre de 10 à 40 fl. & ils ſont aujourd'hui depuis 8 juſqu'à 32 florins. Comme les tabacs de Hollande ſont bons principalement pour faire des carottes, qu'on rape enſuite & qu'on mêle avec du tabac fort d'Amérique, ils ſont enlevés en plus grande partie pour la France, la ferme générale ne pouvant ſe paſſer de cette marchandiſe, & en ayant aujourd'hui plus de beſoin que jamais. Voici un compte ſimulé des cinq qualités de tabac de Hollande, en prenant un prix moyen, tel qu'il ſe paye communément quand l'Europe eſt en paix, ou au moins les Etats qui en font commerce.

Une Corbeille, ou *Mand* de tabac,	*Beſtgoed*,	de 1500 ℔	- -	à 25 fl. le quintal.
Une dite, - - dit,	*Uytſchot*	1600	- -	à 20 dits,
Une dite, - - dit,	*Aard*	1700	- - -	à 15 dits,
Une dite, - - dit,	*Zandgoed*	1750	- - -	à 10 dits,
Une dite, - - dit,	*Zuigers*	1800	- - -	à 6 dits,
		8350 ℔		à $14\frac{3}{4}$ fl. prix moy.
Tare de 30 ℔ pour chaque corbeille, Qui n'en peſe que 20. - -		150		
		8200		
Rabais pour les côtes 8 p°. -		856		
	Net	7344 ℔	à $14\frac{3}{4}$ fl. le ql.	*f* 1083. 5.
Rabais pour prompt payement, 1 p°. - - -				*f* 10. 17.
			Cour.	*f* 1072. 8.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.
Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part		cour. fl. 1072. 8 -
Demi-droit du poids.	fl. 13. 8	
Tareurs.	- - 16	
		14. 4 -
		fl. 1086. 12 -

Frais d'expédition.

* Pour porter au magaſin & de-là à bord du navire, & autres menus frais,	fl. 15. - -	
Droits de ſortie & paſſeport de viſite,	56. 3 -	
Pour courtage d'achat à 5 ſ. les 100 ℔	18. 7 -	
Pour commiſſion d'achat ſur fl. 1196. à 2 p℅	23. 18 -	
		113. 8 -
	Cour. fl.	1200. - -
Agio 104½ p℅		51. 13. 8
	Bco. fl.	1148. 6. 8

La ville d'Amſterdam fournit aux étrangers non-ſeulement du tabac en feuille du païs, & ſouvent même de celui qu'elle reçoit du dehors; mais encore du tabac en poudre, ſoit moulu, ſoit rapé. Un nombre de moulins de ſon voiſinage & des environs ſont conſtamment occupés à en préparer de l'une & l'autre de ces manieres. Le tabac en poudre eſt principalement demandé d'Eſpagne, où l'on en fait paſſer d'aſſez fortes parties, préparées de diverſes façons, & conſéquemment de divers prix. Ceux du tabac en poudre le plus commun roulent depuis 5 juſqu'à 8 ſols; & les autres qualités vont à proportion juſqu'à 12 à 16 ſols la livre. Il y a pareillement des tabacs rapés qui valent depuis 5 ſols juſqu'à 1 & 2 florins la livre, ſuivant leurs qualités reſpectives.

On cultive du lin, mais en petite quantité, dans pluſieurs lieux des Provinces-Unies. La qualité en eſt bonne; mais la quantité n'en ſuffiſant pas pour les beſoins des manufactures où l'on s'occupe à en ſerancer des parties conſidérables, on ſupplée à ce qui manque par le lin étranger, dont il ſe fait une grande importation à Amſterdam. Ce lin, après avoir avoir été ſerancé & plié en paquets d'une livre, eſt mis en tonneaux, ou futailles de diverſes grandeurs, pour être enſuite expédiés pour l'Eſpagne & les autres païs où s'en fait la plus forte conſommation. Voici un compte ſimulé de cet article:

5. Futailles contenant 2500 ℔ lin blanc ſerancé en paquets d'une livre de 32 écheveaux, à 6¾ ſ. la ℔,	fl. 843. 15.
5. Futailles contenant 2500 ℔ lin brun ſerancé en paquets d'une livre de de 48 écheveaux, à 8 ſ. la ℔,	fl. 1000.
	fl. 1843. 15.

Tranſport de l'autre part - -		fl. 1843. 15. -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$	-	18. 9. -
		fl. 1825. 6. -

Frais d'expédition.

* Pour les futailles, les porter au magazin & de-là au navire.	fl. 50. -	
Droits de ſortie & paſſeport de viſite, - - -	11. 19.	
Commiſſion d'achat ſur fl. 1887. à 2 p$^{o}_{o}$ - - -	37. 15.	
		99. 14. -
	cour. fl.	1925. - -
Agio 104$\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$ - -		82. 18. -
	Bco. fl.	1842. 2. -

La cire jaune ne ſe recueille pas en grande abondance dans les Provinces-Unies; mais la qualité en eſt bonne & ſe prête volontiers au blanchiſſage. On en diſtingue à Amſterdam deux eſpeces, dont l'une ſe nomme cire du païs; l'autre venant en plus grande partie de Deventer, eſt appelée cire de Deventer. Voici un Compte ſimulé de ces deux ſortes de cire, dont l'une n'eſt pas moins eſtimée que l'autre:

9. Boucaux de cire jaune de Deventer peſant
Brut 7300 ℔
Tare 720 Net 6580 ℔ à 90$\frac{1}{2}$ fl. le quintal - fl. 5954. 18. -
Rabais pour prompt payement $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ - 29. 15. -
fl. 5925. 3. -

9. Boucaux de cire jaune du Païs, peſant
Brut 7500 ℔
Tare, 750 Net 6750 ℔ à fl. 90 fl. 6075. - -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$ 60. 15. -
fl. 6014. 5. -
fl. 11939. 8. -

Frais d'expédition.

* Pour les boucaux, & pour les porter à bord	fl. 115. - -	
Pour Paſſeport de viſite, - -	6. - -	
Pour Courtage d'achat, 6 ſ. les 100 ℔ -	40. - -	
Pour Commiſſion d'achat ſur fl. 12100. à p$^{o}_{o}$	242. - -	
		403. - -
fl. 11810: 18 ſ. bco. faiſant avec l'agio de 4$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	cour. fl.	12342. 8. -

La Cire blanche vaut à Amſterdam de 21 à 22 ſols la livre, & l'on accorde 1$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ de rabais pour prompt payement.

La Hollande a toujours été renommée pour ſes beurres & ſes fromages. Ces deux articles ſont encore aujourd'hui la richeſſe d'une partie de ſes habitans. Le meilleur beurre ſe fait à Delft, à Leyde & dans la Friſe

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES

Commerce d'Amſterdam.

occidentale, ou Nord-Hollande. Cette derniere Province donne la plus grande quantité de fromages, & les marchés d'Edam & de Hoorn en ſont toujours abondamment pourvus. Il y a diverſes qualités de beurre; mais il n'y a que celle qu'on nomme beurre d'été dont on faſſe des expéditions pour les païs étrangers. Les prix en different en raiſon des qualites reſpectives, du plus ou moins qui ſe fait de chaque qualité de beurre, & de la demande qu'en fait l'étranger. Il en eſt de meme du fromage dont on diſtingue principalement deux qualités, quoiqu'il y en ait beaucoup d'autres dans les Provinces-Unies. Ces deux qualités ſont le fromage à croute rouge & le fromage à croute blanche. La chair de ce dernier eſt blanche, molle & humide, au lieu que la pâte du premier eſt rouſſe, ſeche & d'un ſel plus piquant & plus fin que celui du fromage à croute blanche. Le beurre de Delft vaut aujourd'hui fl. 30. les 80 ℔, celui de Leyde fl. 28 & celui de friſe fl. 22. Le fromage à croute rouge vaut de 12 à 14 florins les 100 ℔, & le fromage à croute blanche vaut ordinairement 1 ou 2 florins de moins; mais il vaut aujourd'hui plus que le fromage à croute rouge; c'eſt-à-dire 15 à 15½ fl. le quintal. Nous allons donner cependant deux comptes ſimulés de beurre & de fromage, dans leſquels nous établirons les prix au cours ordinaire, de même que les frais d'embarquement juſqu'à bord du navire.

100 Demi-barrils de beurre de Friſe, peſant 4200 ℔ à fl 22 les 80 ℔.	fl. 1155.	- -
100 dits de beurre de Leyde, peſant 4100 ℔ à fl. 28 dites.	fl. 1435.	- -
100 dits de beurre de Delft, peſant 4000 ℔ à fl. 30 dites.	fl. 1500.	- -
	fl. 4090.	- -
Rabais pour prompt payement 1 p°	40. 18.	-
	fl. 4049.	2. -

Frais d'expédition.

* Pour porter les 300 bar. à bord du navire & ½ droit du poids,	fl. 40. -	
* Pour nouveaux cerclage, ſel & préparations requiſes,	- 150. -	
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite,	- 63. -	
Courtage à 1 ſ. les 80 ℔,	- 7. 14.	
Commiſſion d'achat ſur fl. 4310, à 2 p°	- 86. 4.	
	346. 18.	-
Cour.	fl. 4396.	- -
Agio 104½ p°	- 189. 6.	-
Bco.	fl. 4206.	14. -

12. Caiſſes de fromage à croute rouge, peſant 4600 ℔ à fl. 14.	fl. 644.	- -
Rabais pour prompt payement 2 p°	fl. 12. 17.	8.
12. Caiſſes de fromage à croute blanche 4800 ℔		631. 2. 8.
12. Caiſſes dits, grands & plats, 6200	à 12 fl. 1320. -	1306. 16. -
peſant 11000 ℔		
Rabais pour prompt payement 1 p° fl. 13. 4		
	fl. 1937.	18 8.

Frais

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Tranſport de l'autre part. . .		1937. 18. 8.	
Frais d'expédition.			
* Pour 36 caiſſes, à fl. 4¾ piece, & tranſport à bord,	fl. 174. - -		
Pour droit de ſortie & paſſeport de viſite,	- 21. - -		
Pour courtage à 1 ſ. les 100 ℔.	- 7. 16. -		
Pour commiſſion d'achat d'expédition ſur fl. 2113. 14 8, à 2 p°	45. 5. 8.		
		218. 1. 8.	
Cour. fl. 2186. - -			
Agio 104½ p° -	92. 17. -		
Dco. fl. 2093. 3. -			

La pêche de la baleine qui a été faite juſqu'ici avec beaucoup de ſuccès par les Hollandois, comme nous l'avons déjà fait voir en parlant de cette pêche, procure quatre objets différens de Commerce; ſavoir l'huile, les fanons, le ſperme & les dents. L'huile eſt fondue en Hollande même, du lard qu'apportent les vaiſſeaux revenant du Groënland, du détroit de Davis & des autres parages où l'on fait cette pêche. Elle eſt ordinairement de bonne qualité, nette & claire. Il s'en fait de grands envois chez l'étranger. Comme elle ſert à brûler, à préparer les cuirs, à raffiner le ſoufre & à d'autres uſages fort utiles, la conſommation en eſt très-conſidérable; en conſéquence les prix en varient plus ou moins ſuivant les circonſtances. Le prix eſt ordinairement entre 60 à 65 florins, plus ou moins, la barrique, ou *Vat*, de 12 Steckans. Les futailles où l'on met l'huile, nommées *Quardeelen*, ſont cependant de groſſes pieces meſurant environ 18 à 20 Steckans. Les fanons, ou pour mieux dire la *Baleine*, eſt, comme l'on ſait, la barbe de la baleine, que l'on coupe & fend en Hollande en diverſes longueurs & groſſeurs, ſelon l'uſage auquel on la deſtine, comme pour corſets, paraſols &c. Le fanon ſe coupe ordinairement en lames minces de la longueur de ¾, 1, 1¼, 1½, 1¾, 2, 2¼, & 2½ aunes de Hollande, ou, ſelon l'expreſſion vulgaire, de ¾, ⁴⁄₄, ⁵⁄₄, ⁶⁄₄, ⁷⁄₄, ⁸⁄₄, ⁹⁄₄ & ¹⁰⁄₄, dont les prix reſpectifs varient, comme ceux de toutes les marchandiſes quelconques, ſelon les circonſtances. Le ſperme, *Sperma Ceti*, ou blanc de baleine, qui n'eſt autre choſe que la cervelle du Cachalot, ſert dans la médecine; l'on en fait auſſi des chandelles qui brûlent infiniment mieux que celles de ſuif & de cire, & qui par cette raiſon ſont fort eſtimées. Les dents de ce Cétacée le ſont auſſi beaucoup à cauſe de leur blancheur, & on les emploie à divers uſages. Nous placerons ici deux comptes ſimulés, l'un d'huile de baleine, l'autre de baleine coupée, qui ſont deux articles dont on fait beaucoup de cas dans le Commerce.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

20. Futailles d'huile de baleine, meſurant à la jauge 377 Steckans, 10 mingles, lesquels à 12 Steckans par barrique, ou *Vat*, font 31 barriq. 5 Steck. 10 Mingl.

Rabais 1 Mingle par barrique 1 4

Net 31 barriq. 4 ſteckans 6 mingles à 65 fl. fl. 2039. 15.

Rabais pour prompt payement 1 p° 20. 8.

fl. 2019. 7.

Frais d'expédition.

* Pour cercles de fer des futailles & les porter à bord &c. fl. 30. 8. -

Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite . . 42. 11. 8.

Pour courtage à 3 ſ. la futaille . . . . 3. - -

Pour commiſſion d'achat & expédition ſur fl. 2095 à 2 p° 41. 18. -

117. 17. 8.

Cour. fl. 2137. 4. 8.

Agio 104½ p° 92 4. 8.

Bco. fl. 2045. - -

700 ℔	baleine	coupée	de ¾	à fl.	70	le quintal.	.	fl.	70. - -
100 ℔	dite,	.	de 4/4	.	80	dit	. .	.	80. - -
100 ℔	dite,	.	de 5/4	.	90	dit	. .	.	90. - -
100 ℔	dite,	.	de 6/4	.	100	dit	. .	.	100. - -
100 ℔	dite,	.	de 7/4	.	108	dit	. .	.	108. - -
100 ℔	dite,	.	de 8/4	.	116	dit	. .	.	116. - -
100 ℔	dite,	.	de 9/4	.	120	dit	. .	.	120. - -
100 ℔	dite,	.	de 10/4	.	125	dit	. .	.	125. - -

fl. 809. - -

Rabais pour prompt payement 2 p° 16. 4 -

fl. 792. 16 -

Frais d'expédition.

* Pour port au magaſin & de là à bord du navire, emballage & autres frais. . . . . fl. 6 -

Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite. . . 17 10

Pour courtage d'achat à ½ pour fl. 6. . . . 3 6

Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 820 à 2 p° . 16 8

43 - 4

Cour fl. 836 - -

Agio 104½ p° fl. 36 - -

Bco fl. 800 - -

Outre la baleine coupée que l'on achette, comme nous avons dit ci-devant, il y a de gros fanons peſant chacun 2, 3, 4, 5, 6 & 7 ℔, dont les prix ſont à proportion de leurs poids reſpectifs depuis 100 juſqu'à 140

florins le quintal de 100 ℔. Les frais d'expédition comme dans le compte ci-deſſus.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'importation.*

Les huiles de lin, de chanvre & de navets, qui ſont trois articles aſſez importans du Commerce d'Amſterdam, ſe fabriquent dans le voiſinage de cette ville, avec des graines de lin, de chanvre & de navets, que les Hollandois font venir en plus grande partie de divers païs, d'autant qu'à l'exception de la graine de navets que la Zelande donne en aſſez grande quantité, ils ne recueillent point, ou du moins très-peu, des deux autres eſpeces de graines. Voici un compte ſimulé de ces trois eſpeces d'huile.

10 futailles d'huile de chanvre meſurant à la jauge 30 Aams, 60 mingles, à fl. 40 l'aam de 120 mingles	fl. 1220. - -	
10 futailles d'huile de lin, meſurant à la jauge 31 Aams, 30 mingles, à fl. 35 l'aam de 120 mingles	- 1062. 10. -	
10 futailles d'huile de navets, meſurant à la jauge 31 Aams, 60 mingles, à fl. 36 l'aam de 120 mingles	- 1102. 10. -	
	fl. 3385. - -	
Rabais pour prompt payement 1 p℅	- 33. 17. -	
	fl. 3351. 3. -	

Frais d'expédition.

Pour les 30 futailles & les doubles cercles requis, les porter au magaſin & de-là à bord du navire. .	fl. 250. - -	
Pour le convoi ou paſſeport de viſite. .	- 6. 4. -	
Pour courtage à 2 ſ. l'aam. . . .	- 9. 6. 8	
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 3610. 10 ſ. à 2 p℅ . . .	- 72. 6. 8	
		337 17. -
	Cour.	fl. 3689. - -
	Agio 104½ 1 ℅	158. 17. -
	Bco.	fl. 3530. 3. -

La plus grande partie des toiles qu'on expedie d'Amſterdam ſous le nom de *Toiles de Hollande*, ne ſont point fabriquées dans les Provinces-unies ; elles y ſont ſeulement préparées & blanchies, y étant apportées en écru de pluſieurs endroits de l'Allemagne & des Païs-bas, ſurtout de la Weſtphalie, de la Siléſie, d'Eindhove & de Courtrai. Les blanchiſſeries de Harlem, ville diſtante de trois lieues ſeulement d'Amſterdam, ont la réputation de donner le plus beau blanc poſſible aux toiles. On fabrique cependant de belles toiles dans les provinces de Friſe, de Gueldre & d'Over-

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

yſſel ; nous en indiquerons les lieux ci-après ; & nous nous bornerons ici à donner le compte ſimulé ſuivant, ſavoir :

2 Caiſſes contenant 30 pieces, toiles moyennes de Hollande, aſſorties comme ſuit :

3 Pieces, meſurant	159	aunes, à	22	ſ. l'aune	fl. 174. 18. -
3 dites,	158		22½		- 177. 15. -
2 dites,	106½		23		- 122. 9. 8
2 dites,	108½		24		- 130. 4. -
2 dites,	108		25		- 135. - -
2 dites,	105½		26		- 137. 3. -
2 dites,	107		28		- 149. 16. -
2 dites,	108½		29		- 157. 6. 8
2 dites,	107½		30		- 161. 5. -
2 dites,	106½		31		- 165. 1. 8
2 dites,	105½		32		- 168. 16. -
2 dites,	107½		33		- 177. 7. 8
2 dites,	107		35		- 187. 5. -
2 dites,	106		36		- 190. 16. -
					fl. 2235. 3. -
				Rabais 1 p°	22. 7. -
					fl. 2212. 16. -

Frais d'expédition.

Port au magazin, emballage & caiſſes, & port à bord,	fl. 26. 6. -	
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite	- 38. 14. -	110. 15. -
Commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 2277. 16 à 2 p°	- 45. 11. -	
	Cour.	fl. 2323. 7. -
	Agio 104½ p°	- 100. 1. -
	Bco.	fl. 2223. 6. -

Il y a dans les environs de la ville d'Amſterdam pluſieurs manufactures de toiles peintes, mouchoirs peints, & autres étoffes de fil & de coton ; dont les deſſins ſont en général du goût le plus recherché. Les prix en ſont aſſez raiſonnables, & à peu près ſur le même pied que ſont ces ſortes de marchandiſes dans les autres pays de l'Europe où l'on en fabrique. Nous avons ſpécifié ces prix dans le prix courant des marchandiſes, comon a dû le remarquer précédemment. *Voy.* p. 101.

On trouve dans Amſterdam & ſes environs toutes ſortes de manufactures & fabriques en ſoie, cotons, laines, poils de chevre & de cha-

meau. Les étoffes qui s'y fabriquent ne ſont pas toutes pour l'uſage des habitans des Provinces-Unies; la majeure quantité s'en expédie en divers païs. Nous avons detaillé dans le prix courant des marchandiſes d'Amſterdam, les noms des principales étoffes de ſoie qui s'y font, leurs largeurs & longueurs reſpectives, & nous en avons fait de même pour les draps, les ratines & les droguets; mais une choſe que nous ne devons pas oublier de dire, c'eſt que dans toutes les fabriques & manufactures de Hollande, on peut commander les étoffes de ſoie, les draps & autres articles pareils dont on a beſoin, avec telles longueur, largeur, couleur & chaîne que l'on veut. Les prix ſe reglent pour lors d'après les différentes conditions des étoffes de ſoie ou laine demandées. Les Armoiſins ou Pequins noirs roulés de $\frac{19}{20}$ d'aune, les gros de Tours de $\frac{3}{4}$, les ras de St. Maur, les ras de Comteſſe & les ſerges de ſoie, ſe font auſſi en couleur. Le prix de la couleur noire eſt de $\frac{1}{3}$ moindre que celui des autres couleurs ordinaires. Les couleurs fines valent à proportion quelque choſe de plus.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Les fabriques de drap ne ſont pas nombreuſes à Amſterdam, où l'on fait uſage principalement des draps de Leyde de $\frac{9}{4}$ d'aune de large, dont les prix des couleurs ordinaires roulent de $5\frac{1}{4}$ à $5\frac{1}{2}$ florins l'aune; des ratines de Leyde de $\frac{8}{4}$ d'aune de large, dont le prix des couleurs ordinaires eſt d'environ $4\frac{1}{4}$ florins l'aune, & des draps noirs d'Utrecht de $\frac{8}{4}$ d'aune de large, dont le prix eſt de $6\frac{1}{2}$ ou $6\frac{1}{4}$ florins l'aune. Les draps qu'on fabrique à Amſterdam, ſont en plus grande partie deſtinés pour le Levant. Il y en a de tout prix; mais la plupart de ces draps étant plus groſſiers que tous ceux qu'on fabrique dans les autres endroits de la Hollande, ils ſont auſſi à plus bas prix: ils valent depuis $2\frac{1}{2}$ juſqu'à 5 florins.

De toutes les étoffes de ſoie, de fil, de coton, de laine & de poil de chevre que l'on fabrique dans les Provinces-unies, celles dont il ſe fait plus de demandes de differens païs, ſont diverſes étoffes de ſoie, des mouchoirs & toiles peintes d'Amſterdam, des bazins d'Harlem; des ratines de Leyde de $\frac{9}{4}$ d'aune de large, dont les prix varient de 5 à $5\frac{3}{4}$ florins l'aune pour les couleurs ordinaires, & de $5\frac{3}{4}$ à 6 florins l'aune pour les couleurs fines, comme écarlate, cramoiſi, violet, bleu de roi &c.; des draps noirs d'Utrecht de $\frac{8}{4}$ d'aune dont le prix eſt marqué ci-deſſus; enfin, des camelots de Leyde, façon de Bruxelles, qui, pour la plupart ſont tout poil de chevre, mais qu'on peut faire fabriquer tout laine, ainſi que moitié poil & moitié ſoie, ou laine. Ces camelots de Leyde, qui ſont de $\frac{9}{4}$ d'aune de large ſur 35 à 80 aunes de long, valent depuis 25 juſqu'à 50 ſols l'aune. Il y en a de toutes couleurs; les uns *teints en piece*, c'eſt-à-dire après que l'étoffe eſt ſortie du metier; les autres *teints en fil*, c'eſt-à-dire dont le fil, tant de la chaîne que de la trame, a été teint avant d'être employé à la fabrication de l'étoffe.

Nous allons placer ici de ſuite quelques comptes ſimulés des articles ci-deſſus, pour l'uſage de ceux qui voudront ſpéculer ſur ces objets.

6 Caiſſes contenant ce qui ſuit, ſavoir:

12 Pieces de velours noir,	. .	$\frac{3}{4}$ d'aune de large,	meſurant 590 aunes	à f 4	fl.	2360.	- -
12 dites d'armoiſin noir,	. .	$\frac{12}{16}$ dite . .	300	à f $2\frac{1}{4}$	-	675.	- -
12 dites de ſatin noir,	. .	$\frac{4}{4}$ dite . .	840	à f 4	-	3360.	- -
12 dites *Hollandoiſes*	. .	$\frac{4}{4}$ dite . .	720	à f $3\frac{1}{7}$	-	2340.	- -
12 dites de drap de ſoie fort	.	$\frac{3}{4}$ dite . .	960	à f 4	-	3840.	- -
12 dites *Everlaſting*, ou Perpetues,		$\frac{3}{4}$ dite . .	960	à f $3\frac{1}{2}$	-	3360.	- -
					fl.	15935.	- -
		Rabais ordinaire pour payer à 6 mois, 2 p$^{o}_{o}$			-	318. 14.	-
					fl.	15616.	6. -

NB. *Si l'on paye à 3 mois, le rabais eſt de 4 p$^{o}_{o}$, &*
Si l'on paye à comptant, il ſera de 6 p$^{o}_{o}$.

Frais d'expédition.

* Pour 6 caiſſes, emballage & port à bord du navire. .	fl.	36. - -
Pour les droits de ſortie & paſſeport de viſite. . .	-	81. 14. -
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 15734 à 2 p$^{o}_{o}$	-	314 14. -
		432. 8. -
	Cour. fl.	16048. 14. -
	Agio $104\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ -	691. 2. -
	Bco. fl.	15357. 12. -

2 Caiſſes Contenant les mouchoirs & toiles peintes ſuivantes, ſavoir:

20 pieces contenant	260	mouchoirs de coton peints,	à 21 ſ. piece .	fl.	273. - -
20 dites, .	280	dits, .	à 22 - .	-	308. - -
20 dites, .	300	dits, .	à 23 - .	-	345. - -
20 dites, .	320	dits,	à 25 - .	-	400. - -
80 pieces contenant	1160	mouchoirs de $\frac{5}{4}$ d'aune . .		fl.	1326. - -

20 pieces toiles peintes meſurant	510 aunes,	à 12 ſ. l'aune .	fl. 306. - -	
20 dites, . .	280 dites,	à 18 - .	- 252. - -	
20 dites, . .	270 dites,	à 25 - .	- 337. 10. -	
60 pieces meſurant .	1060 Aunes de $\frac{5}{4}$ d'aune, coûtent .		fl.	895. 10. -
			fl.	2221. 10. -
		Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$	fl.	22. 4. -
			fl.	2199. 6. -

Tranſport de l'autre part. . . 2199. 6. -

Frais d'expédition.

* Pour les caiſſes, l'emballage, & port à bord du nav.	fl. 14. - -		
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite,	- 23. - -		
Pour Commiſſion d'expédition ſur fl. 2236. à 2 p$^{o}_{o}$	- 44. 14. -		
		81. 14. -	
	Cour. fl.	2281. - -	
Agio 104 $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	fl.	98. 4. 8.	
	Bco. fl.	2182. 15. 8.	

Une Caiſſe contenant 100 pieces de bazins de Harlem aſſorties depuis 25 juſqu'à 50 ſols l'aune, meſurant environ 2500 aunes & ayant 1 $\frac{1}{4}$ aune de large au prix moyen de 37 $\frac{1}{2}$ ſols l'aune fl. 4687. 10. -

Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$ fl. 46. 17. 8.

fl. 4640. 12. 8.

Frais d'expédition.

* Pour la caiſſe, l'emballage & port à bord,	fl. 8. - -		
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite	- 49. 8. 8.		
Pour commiſſion d'expédition ſur fl. 4698. à 2 p$^{o}_{o}$	- 93. 19. -		
		151. 7. 8.	
	Cour fl.	4792. - -	
Agio 104 $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$		206. 7. -	
	Bco. fl.	4585. 13. -	

Il eſt bon de faire obſerver ici touchant les bazins de Harlem, qu'ils ſont beaucoup plus eſtimés que ceux qu'on fabrique en Flandre & en Allemagne, & cela doit être; puis que ceux-ci perdent beaucoup de leur qualité dans l'uſage, au lieu que les bazins de Harlem deviennent plus beaux & conſervent l'éclat de leurs deſſins à meſure qu'ils s'uſent & qu'on les lave. Il y en a de toutes les qualités poſſibles & par conſéquent de tous les prix.

24 pieces de drap noir d'Utrecht $\frac{5}{4}$ meſurant 1440 aunes à *f6* fl. 8640. - -

Rabais pour payement à comptant, 4 p$^{o}_{o}$ - 355. 12. -

Il n'y a point de rabais lorſqu'on accorde 9 mois de terme.

fl. 8294. 8. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part. . . fl. 2894. 8. -

Frais d'expédition.

* Pour emballage, fret d'Utrecht à Amſterdam & port à bord. . . . fl. 11. - -
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite. - 44. 12. -
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 8350 à 2 p° . . . - 167. - -

222. 12. -

Cour. fl. 8517. - -
Agio 4½ p° - 366. 15. -

Bco. fl. 8150. 5. -

24 Pieces de ratine de Leyde de ⅔ meſurant 1152 aunes à *f* 5. . fl. 5760. - -
Rabais pour payement à comptant 4 p° . . - 230. 8. -

fl. 5529. 12. -

Frais d'expédition.

* Pour emballage, fret de Leyde à Amſterdam & port à bord . . . fl. 11. - -
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite. - 29. 10. -
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 5570 à 2 p° . . . - 111. 8. -

151. 18. -

Cour. fl. 5681. 10. -
Agio 104½ p° - 244. 13. -

Bco. fl. 5436. 17. -

24 Pieces de camelots de poil de chevre de 1⅛ aune de large, façon de Bruxelles, meſurant 950, aunes, à *f* 2. . fl. 1900. - -
Rabais pour payement à Comptant 4 p° - 76. - -

fl. 1824. - -

Frais d'expédition.

* Pour emballage, fret de Leyde à Amſterdam & port à bord. . . . fl. 6. - -
Pour les droits de ſortie & paſſ port de viſite. - 11. 4. -
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 1841 à 2 p° . . . - 36. 16. -

54. - -

Cour. fl. 1878. - -
Agio 104½ p° - 80. 17. 8.

Bco. fl. 1797. 2. 8.

Comme

Comme dans la même ville de Leyde l'on fabrique des étamines de laine pour faire des pavillons de navires, qui ſouvent ſont demandés à Amſterdam de divers ports de France & d'Eſpagne, nous en donnerons le compte ſimulé ſuivant, ſavoir :

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

40 pieces étamines de $\frac{3}{4}$ d'aune de large ſur 36 aunes de long de couleur écarlate à *f* $10\frac{1}{4}$ la piece.		fl.	430. - -
120 dites aſſorties blanc, bleu & jaune à *f* $7\frac{3}{4}$.		-	930. - -
160 Pieces d'étamines.		fl.	1360. - -
	Rabais pour prompt payement 2 p$\frac{0}{0}$	-	27. 4. -
		fl.	1332. 16. -

Frais d'expédition.

* Pour emballage, fret de Leyde à Amſterdam & port à bord.	fl. 18. - -		
Pour les droits de ſortie & paſſeport de viſite.	- 28. - -		
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 1359. à 2 p$\frac{0}{0}$	- 27. 4. -		
			53. 4. -
	Cour.	fl.	1386. - -
	Agio $104\frac{1}{4}$ p$\frac{0}{0}$	-	59. 13. 8
	Bco.	fl.	1326. 6. 8

Il convient de placer à la ſuite du compte ſimulé des étamines pour les pavillons de navire un autre compte de toiles à voiles, dont il ſe fabrique une quantité conſidérable à Wormerveer & en d'autres villes & villages de la Nord-Hollande. Il y en a de quatre ſortes, déſignées par les lettres A, B, C, D. Chaque ſorte eſt dans ſon eſpece de qualité ſupérieure. Voici ce que ces toiles peuvent coûter à quelque choſe près, plus ou moins, avec les frais juſqu'à bord du navire, ſavoir:

25 Pieces toiles à voiles A. à fl. 34. la piece.		fl.	850. - -
25 Pieces dites, B. - 30.		-	750. - -
25 Pieces dites, C. - 26.		-	650. - -
25 Pieces dites, D. - 22.		-	550. - -
100 Pieces.		fl.	2800. - -
	Rabais pour prompt payement 1 p$\frac{0}{0}$	-	28. - -
		fl.	2772. - -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part. . . .			fl. 2772. - -
Frais d'expédition.			
* Pour emballage & port à bord du navire. .	fl. 23. 10. -		
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite. .	- 30. - -		
Pour commiſſion d'achat & d'expédition ſur fl. 2852. à 2 p$^{o}_{o}$	- 56. - -		
		110. - -	
	Cour.	fl. 2882. - -	
	Agio $4\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	fl. 124. 2. -	
	Bco.	fl. 2757. 18. -	

Tel eſt le tableau que nous avons cru devoir donner du Commerce des productions du païs. Nous n'y avons point fait entrer de compte ſimulé pour la garance, quoiqu'elle en faſſe une partie aſſez conſidérable, parce que cet objet trouvera mieux ſa place dans l'article de Rotterdam, cette ville étant l'entrepôt où s'en fait le débit. Nous avons cru auſſi pouvoir nous diſpenſer d'en donner ſur divers autres articles qui ſe fabriquent en Hollande, mais qui ne nous paroiſſent pas aſſez importans pour les encadrer ici les uns après les autres. Le détail ſeroit très-long, ſans être de beaucoup d'utilité, & au ſurplus nous meneroit plus loin que ne nous permettent les bornes de cet ouvrage. Nous allons maintenant nous occuper de l'article du Commerce des productions des Colonies.

§ V. *Commerce des productions des Colonies.*

Ce Commerce ſe diviſe en deux branches principales, dont l'une regarde les productions des Indes Orientales & de quelques autres contrées de l'Aſie qu'apportent en Hollande les navires de la Compagnie des Indes, comme nous avons déjà dit dans le paragraphe qui traite de cette Société; l'autre a pour objet les denrées de l'Amérique que les Hollandois reçoivent des Colonies qu'ils ont ſur cette partie du globe. Ces deux branches de Commerce ſont des plus importantes de la Hollande & méritent que nous en parlions ſéparément & avec une certaine étendue.

I. Les principaux articles qui viennent à Amſterdam des Indes Orientales, ſont la canelle, le poivre brun, le macis, le clou de girofle, la noix muſcade, le thé, le café, la ſoie, le coton, quelques étoffes de ſoie & de coton, du ſalpêtre, des diamants & beaucoup d'autres choſes que nous nous diſpenſerons de répéter ici, les ayant détaillées ailleurs. Nous nous bornerons, au reſte, à faire des comptes ſimulés de quelques-uns des articles ci-deſſus dénommés.

La canelle que la Compagnie des Indes vend, differe de qualités comme de prix. Elle eſt connue ſous divers noms, ou plutôt on en connoît les ſortes par les noms des lieux où elle eſt exploitée. Ces lieux

Commerce des Provinces-Unies. Commerce d'Amſterdam.

ſont *Pointe de Gale*, *Barbarie*, *Mattura*, *Colombo & Negombo* dans l'Iſle de Ceylan. La canelle de Pointe de Gale eſt la plus fine & la meilleure qu'on connoiſſe; elle forme ordinairement avec celles de Barbarie & de Mattura l'eſpece qu'on diſtingue ſous le nom de *canelle lettre rouge;* La canelle de Colombo & celle de Negombo font, d'une autre part, l'aſſortiment qu'on nomme *Canelle lettre noire.* La Canelle de la lettre rouge eſt demandée pour le Levant, l'Italie & l'Amérique. Celle de la lettre noire ſe conſomme principalement en France, en Eſpagne & en Allemagne. C'eſt la Canelle qui a le plus de débit en Europe, parce qu'elle eſt du moindre prix. Les prix des Canelles varient chaque année ſuivant les circonſtances. Nous avons déjà parlé de cet objet ailleurs; nous ajouterons ſeulement ici, que c'eſt la branche de Commerce la plus difficile à remplir avec ſatisfaction pour les commiſſionnaires Hollandois, chargés de faire des achats de cette épicerie. En effet, non-ſeulement il arrive des baiſſes & des hauſſes conſidérables dans les prix de la canelle d'une année à l'autre, mais il n'eſt que trop ordinaire de voir des différences prodigieuſes dans les prix d'une Chambre à la ſuivante. Les acheteurs partagent, il eſt vrai, les achats qu'ils veulent faire dans les chambres reſpectives de la Compagnie des Indes Orientales ſuivant la quantité que chacune de ces Chambres eſt chargée de vendre; mais on ne réuſſit pas toujours à établir des prix moyens qui puiſſent ſatisfaire les négocians étrangers, lorſque ceux-ci ont pluſieurs commiſſionnaires à Amſterdam dont il peut ſe faire que l'un les ſerve mieux que l'autre ſur l'article de la canelle. Le plus habile de ces commiſſionnaires eſt quelquefois le plus trompé, lorſque, dans l'eſpoir d'avoir cette épicerie à meilleur prix dans une des Chambres que dans les autres, il y fait ſes achats en total ou en plus grande partie. Nous avons détaillé ailleurs (*Voyez p.* 48.) les prix que la canelle & les autres épiceries ont valu pendant cinq années dans les différentes Chambres de la Compagnie. Nous allons maintenant rapporter ceux que la canelle a valu cette année 1780 dans ces mêmes Chambres.

A Amſterdam la lettre rouge a valu de	92 à 150 ſ. bco. & la lettre noire de	91 à 105 ſ.
A Middelbourg . . .	95 à 125	95 à 105
A Delft	100 à 135	94 à 100
A Rotterdam . . .	95 à 136	93 à 98
A Hoorn	100 à 136	100 à 105
A Enkhuyzen . . .	100 à 136	100 à 105

Nous ne parlons pas ici de la canelle avariée, qui ſe vend auſſi avec avantage à la vente qu'en fait la Compagnie une fois l'année, les prix n'en étant inférieurs que de quelques ſols à ceux de la canelle ſaine.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Nous allons placer ici un compte ſimulé de 32 ſurons de canelle achetés dans les diverſes Chambres, ſavoir:

16 Surons, dont 8 de la lettre rouge, la moitié de ceux-ci en cuir, l'autre moitié en double emballage; & les 8 autres de la lettre noire, moitié en cuirs & moitié en double emballage, achetés à Amſterdam aux prix ſuivans, ſavoir:

	Peſant Brut.	*Tare.*	*Poids net.*			
2 Surons en cuir	182 ℔	34 ℔	148 ℔, à	92 ſ. la ℔ Bco.	fl. 680.	16. -
2 Dits, . . .	182 ℔	34 ℔	148 ℔, à	110 ſ. . .	- 814.	- -
2 Dits, d'emballage	188 ℔	40 ℔	148 ℔, à	132 ſ. . .	- 976.	16. -
2 Dits, . . .	188 ℔	40 ℔	148 ℔, à	150 ſ. . .	- 1110.	- -
8 Surons canelle de la lettre rouge, peſant.			592 ℔, à	121 ſ. la ℔ prix moyen	- 3581.	12. -

	Brut.	*Tare.*	*Net.*		
2 Surons en cuir	184 ℔,	34 ℔,	150 ℔ à 91 ſ.	fl. 682. 10. -	
2 Dits, . .	184 ℔,	34 ℔,	150 ℔ à 93 ſ.	- 697. 10. -	
2 Dits d'embal.	190 ℔,	40 ℔,	150 ℔ à 95 ſ.	- 712. 10. -	2880. - -
2 Dits, . .	190 ℔,	40 ℔,	150 ℔ à 105 ſ.	- 787. 10. -	
8 Sur. canelle de la lettre noire peſ.			600 ℔ à 96 ſ.	fl. 2880. - -	

8 Surons de canelle dont 4 de la lettre rouge & quatre de la lettre noire, achetés à la Chambre de Middelbourg, ſavoir:

4 Surons de la lettre rouge peſant net	296 ℔	à 110 ſ. prix moyen	- 1628.	- -
4 Surons de la lettre noire . .	300 ℔	à 100 . dit.	- 1500.	- -

2 Surons de canelle achetés à la Chambre de Delft, dont

1 Suron de la lettre rouge peſant net	296 ℔	à 117½ ſ. prix moyen	- 1739.	- -
1 Dit, de la lettre noire. . .	300 ℔	à 97 - dit. .	- 1405.	- -

2 Surons de canelle achetés à la Chambre de Rotterdam, dont

1 Suron de la lettre rouge peſant net	296 ℔	à 115½ ſ. prix moyen	- 1709.	8. -
1 Dit de la lettre noire . .	300 ℔	à 95½ - dit .	- 1432.	10. -

2 Surons de canelle achetés à la Chambre de Hoorn, dont

1 Suron de la lettre rouge peſant net	296 ℔	à 118 ſ. prix moyen	- 1746.	8. -
1 Dit, de la lettre noire . .	300 ℔	à 102½ - dit. .	- 1537.	10. -
			fl. 19159.	8. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part. . . .			fl. 19159. 8. -
2 Surons de canelle achetés à la Chambre d'Enkhuyſen, dont			
1 Suron de la lettre rouge peſant net 296 ℔ à 118 ſ. prix moyen			- 1746. 8. -
1 dit de la lettre noire. - 300 ℔ à 102½ - dit. .			- 1537. 10. -
32 Surons de canelle achetés dans les diverſes Chambres. .			- 22443. 6. -
Pour les pauvres 1 par mille			- 22. 9. -
			fl. 22465. 15. -
Rabais ordinaire pour prompt payement 1 p°	fl. 224. 13. -		
Rabais extraord. pour payement avant l'époque fixée par la Compagnie pour retirer les canelles de ſes magazins. } ½ p°	- 112. 7. -		- 337. - -
		Bco.	fl. 22128. 15. -

Frais d'expédition.

* Pour tranſport de 16 Surons de canelle des cinq dernieres Chambres à Amſterdam. . .	Cour. fl. 8. - -		
Pour la moitié du droit du poids, port au magaſin, emballage des Surons & port à bord du navire.	- 72. - -		
Pour paſſeport de viſite . . .	- 5. 11. -		
	Cour. fl. 85. 11. -		
Agio 104½ p°	- 3. 14. -		
			- 81. 17. -
		Bco.	fl. 22210. 12. -
Commiſſion d'expédition 2 p°			- 444. 2. -
		Bco.	fl. 22654. 14. -

Le *Kaveling* ou lot de Canelle eſt de 12 Surons. On n'en vend pas moins à la fois dans chaque Chambre de la Compagnie.

Le poivre ſe cultive dans pluſieurs parties de l'Aſie, & principalement ſur la côte de Malabar. Les Hollandois en tirent auſſi de leurs Iſles de Java & de Sumatra. Il y en a de deux qualités, connues ſous le nom de poivre brun ou noir, & de poivre blanc. Le poivre brun, ou noir, eſt ainſi nommé, parce que la couleur naturelle du poivre, après qu'on l'a ôté de la grappe & laiſſé ſécher quelque tems, eſt d'un brun plus ou moins foncé, ſuivant les lieux qui le produiſent. Le grain gros, peſant & bien nourri, eſt préféré au grain petit & léger de poids. Le poivre blanc ne differe du brun que parce qu'ayant été humecté d'eau de mer & ſéché enſuite au ſoleil, il a perdu par ce moyen ſon écorce. Nous ne parlerons point ici du poivre long, la conſommation n'en étant nullement comparable à celle du poivre rond, dont l'eſpece d'ailleurs differe totalement. Nous nous bornerons donc à donner ici le compte ſimulé ſuivant du poivre brun, qui eſt un article de Commerce des plus importans.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

6 Lots, ou 60 balles de poivre brun achetées dans les ſix Chambres de la Compagnie des Indes Orientales comme ſuit, ſavoir:

10 balles peſant brut	4350 ℔				
Tare à 5 ℔ par balle,	50				
Net	4300 ℔	achetées à Amſterd.	à 24	ß la ℔, Bco. fl.	2580. - -
10 dites peſant net	4300 ℔	. . à Middelb.	à 24 1/2	. . . . -	2633. 15. -
10 dites . .	4300 ℔	. . à Delft,	à 24 3/8	. . . . -	2674. 1. -
10 dites . .	4300 ℔	. . à Rotterd.	à 24 3/8	. . . . -	2674. 1. -
10 dites . .	4300 ℔	. . à Hoorn,	à 25	. . . . -	2687. 10. -
10 dites . .	4300 ℔	. . à Enkhuyſ.	à 25	. . . . -	2687. 10. -
60 bal. poiv. peſ. net	25800 ℔	au prix moyen de	à 24 17/24 ß	. Bco. fl.	15936. 17. -

Pour les pauvres 1 p$^{20}_{00}$ - 15. 19. -

- 15952. 16. -

Rabais pour prompt payement 1 1/2 p$^{0}_{0}$ - 239. 6. -

Bco. fl. 15713. 10. -

Frais d'expédition.

* Pour frais de tranſport de 50 balles des cinq dernieres Chambres à Amſterdam. -	- - fl. 50. - -	
Pour la moitié du droit du poids, port au magaſin, emballage & port à bord du navire.	- - - 240. - -	
Pour paſſeport de viſite	- 8. - -	
Cour. fl.	298. - -	
Agio 104 1/2 p$^{0}_{0}$ -	12. 17. -	
		285. 3. -
	Bco. fl.	15998. 13. -
Commiſſion d'expédition 2 p$^{0}_{0}$ -		319. 19. -
	Bco. fl.	16318. 12. -

Le giroſle que la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales prend dans les Iſles Moluques pour le tranſporter dans divers païs, tant de l'Aſie que de l'Europe, eſt de deux eſpeces, dont la plus abondante & la plus eſtimée eſt celle que l'on fait ſécher avant la maturité entiere du fruit. L'autre eſpece eſt le giroſle mûr qu'on confit. Il eſt alors nommé *Antoſle de giroſle*, au lieu que le giroſle ſec eſt appelé *Clou de giroſle*, à cauſe de ſa reſſemblance avec un clou; c'eſt de ce dernier que la Compagnie Hollandoiſe vend tous les ans des quantités immenſes, & qu'elle retire des bénéfices prodigieux. Elle en fixe elle-méme les prix, & ſes magaſins en Hollande ſont toujours ouverts pour tous ceux qui ont beſoin d'acheter de cette précieuſe épice. Le prix du giroſle que la Compagnie avoit tenu pendant plu-

ſieurs années à 85 ſ. bco. la ℔, baiſſa en 1777 à 65 ſ. où il eſt demeuré juſqu'à préſent. Voici un compte ſimulé de cette ſorte d'épicerie:

1 Boucau de cloux de giroſle peſant environ brut 520 ℔, & il y a toujours 2 ℔ de
Pour tare, l'on déduit le poids du boucau - 80 bon poids fourd.

Net 440 à 65 ſ. Bco.	fl. 1430.	2. 8.
Rabais pour prompt payement 2 p%	28.	12. -
	1401.	10. 8.
Pour les pauvres 1 par mille -	1.	8. -
Bco. fl.	1402.	18. 8.

Frais d'expédition.

Pour port du boucau au magaſin, la moitié des frais du poids, & port à bord du navire . . .	fl. 8.	- -	
Pour paſſeport de viſite.	- 4.	8. -	
Cour.	fl. 12.	8. -	
Agio 104$\frac{1}{4}$ p% -	- 10.	8.	
		- 11.	17. 8.
Bco.	fl. 1414.	16. -	
Commiſſion d'achat 2 p% -		28.	6. -
Bco.	- 1443.	2. -	

L'arbre qui produit la noix muſcade & qui reſſemble au pêcher, donne deux articles de commerce extrêmement recherchés & très-lucratifs pour la Compagnie. L'un eſt la noix, que tout le monde connoît ſous le nom de *Noix muſcade*, l'autre eſt l'ecorce de la noix, connue ſous celui de *Fouly*, *Macis*, ou *Fleur de Muſcade*. Cette écorce n'eſt qu'une peau qui enveloppe la noix dont elle ſe ſépare d'elle même à meſure que ce fruit parvient à ſa maturité. La noix a d'ailleurs une ſeconde peau ou écorce qui couvre le macis, mais qui n'a aucune des qualités qui font eſtimer la noix & la fleur de muſcade. Ces articles ſe vendent par la Compagnie Hollandoiſe une fois ſeulement l'année, & la vente s'en fait en même tems que celles de la canelle & du poivre ſe font dans les Chambres reſpectives. Le macis a été payé cette année (1780) comme ſuit, ſavoir:

A Amſterdam 23 ß 1 § la ℔. à Middelbourg 23 ß; à Delft 23 ß 1 §; à Rotterdam 23 ß 1 §; à Hoorn 23 ß 4½ §; & à Enkhuyſen 24 ß. Le prix moyen repond donc à 23 ß 4½ la ℔; & à ce prix nous allons former le compte ſimulé ci-après, ſavoir:

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amsterdam.

1 Boucau de macis pesant brut 700 ℔
Tare environ 120

Net 580 ℔ à 23 ß 4 1/2 ₰ bco.	fl. 4067.	- -
Pour les pauvres 1 p°/°°	- 4.	1. -
	- 4071.	1. -
Rabais pour prompt payement 1 p°/° fl. 40. 14. -		
Rabais pour payement d'avance 1/2 p°/° - 20. 7. -	61.	1. -
	fl. 4010.	- -

Frais d'expédition.

* Pour la moitié du droit du poids, port au magasin, & de-là à bord du navire.	fl. 11. - -	
Pour passeport de visite.	- 6. 10. -	
Cour.	fl. 17. 10. -	
Agio 104 1/2 p°/°	- - 15. -	
		16. 15. -
Bco.		fl. 4026. 15. -
Commission d'expédition 2 p°/°		- 80. 10. -
Bco.		fl. 4107. 5. -

La noix muscade, employée autrefois dans tous les assaisonnemens & même dans les remedes, est aujourd'hui d'une consommation beaucoup moindre qu'elle n'a été; il n'y a que la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales qui la vende, & au prix qu'elle juge à propos de la fixer. Il y a deux sortes de noix muscade; l'une confite quand la noix est encore verte, & qu'on regarde comme un remede stomacal, l'autre seche & naturelle sans aucune préparation. C'est de cette derniere dont nous traiterons ici: les qualités qui la font estimer, sont d'être pesante, d'une couleur grise, marbrée par le dehors & rougeâtre en dedans, d'avoir une odeur agreable, & un goût chaud, piquant & aromatique.

La Compagnie qui depuis assez longtems tient le prix de cette épicerie à 75 s, argent de banque la livre, en vend tous les jours de l'année où ses magasins sont ouverts. Voici un compte simulé de cette épicerie.

1 Boucau de noix muscade pesant comme suit, savoir:

Brut 600 ℔
Tare . 96

Net 504 ℔ à 75 s. la ℔. . Bco.	fl. 1890.	- -
Rabais pour prompt payement 2 p°/° . .	- 37.	16. -
	- 1852.	4. -
Pour les pauvres 1 p°/°°	- 1.	17. -
	- 1854.	1. -

Trans-

Tranſport de l'autre part. . . .			fl. 1854. 1. -

Frais d'expédition.

* Pour la moitié du droit du poids & port à bord du navire. . . .	fl. 10. 10. -		
Pour paſſeport de viſite. . . .	- 6. 5. -		
	fl. 16. 15. -		
Agio 104½ p%	- - 15. -		
		fl. 16. - -	
		- 1870. 1. -	
Commiſſion d'expédition 2 p%		- 36. 17. -	
		fl. 1906. 18. -	

Nous devons remarquer ici que la Compagnie fait des conditions fort avantageuſes aux particuliers qui lui font des achats de canelle, en ce qu'outre les rabais d'uſage dont nous avons parlé, elle leur fait la faveur de compter la tare beaucoup au-deſſus de ce qu'elle eſt réellement: les marchands qui achettent de la Compagnie, ſavent qu'elle donne pour tare ſur les canelles 17 ℔ par ſuron de cuir, 10 ℔ par ſuron de ſimple emballage, & 20 ℔ par ſuron de double emballage; tandis que le poids d'un ſuron de cuir n'eſt que de 8 à 10 ℔; celui d'emballage ſimple de 5 à 6 ℔, & celui d'emballage double de 10 à 12 ℔. Il y a d'ailleurs dans le poids brut des canelles, un bon poids ſourd de 1 à 2 ℔ en faveur de l'acheteur; ce qui a lieu également pour le poivre & les autres épiceries. La Compagnie vend chaque ſorte par lots, ou *Kavelings*, qui conſiſtent en 12 Surons de canelle, 10 balles de poivre brun, 6 balles de poivre blanc, un boucau de 300 à 400 ℔ de cloux de girofle, 1 futaille d'environ 700 ℔ de noix muſcade, 1 futaille de 390 à 400 ℔ de macis, ou fleur de muscade. Si l'on n'achette pas ces épiceries dans des tems convenables à la Compagnie, ou ſi l'on n'en a pas beſoin de parties complettes, ſavoir d'un lot au moins de chaque ſorte, on peut s'en procurer les parties qu'on en deſire, petites ou grandes, chez les marchands épiciers en gros, qui, en s'en faiſant payer le prix courant, accordent les memes rabais pour la tare que la Compagnie, mais ne font point jouir l'acheteur des rabais qu'elle accorde pour prompt payement.

On compte differentes ſortes de thé, que l'on peut néanmoins ranger en trois claſſes. Dans la premiere ſont les thés verts fins, tels que le *Hayſaen*, le *Hayſaenſchin*; dans la ſeconde claſſe ſont les thés verts ordinaires, tels que le *Songlo*, le *Pekan*, le *Scatchon*, le *Tonkay* & le *Congo*; & dans la derniere eſt le thé *bou*, *bohé*, ou *Bocy*. On donne au thé pluſieurs autres noms que nous croyons inutiles de ſpécifier, auſſi bien que les qualités, les couleurs, les goûts différens de cette feuille: nous remarquerons ſeulement que

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

les thés Hayſaen, Congo & Bou, ſont ceux dont la conſommation, quoique conſidérablement diminuée en Europe depuis quelque tems, eſt encore néanmoins la plus forte ; celle ſurtout du thé Congo & du thé Bou eſt immenſe à cauſe de leur bas prix. Nous nous bornerons à donner ici le compte ſimulé ſuivant de ces trois ſortes de thé, achetées à la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, ſavoir :

6 Caiſſes de thé Hayſaen dont le poids a rendu, ſavoir :

1 Caiſſe	Brut	106 ℔	Tare	30 ℔
1 dite,	.	98 -	. .	28
1 dite,	.	70 -	. .	24
1 dite,	.	50 -	. .	20
1 dite,	.	20 -	. .	9
1 dite,	.	16 -	. .	8
	Brut	360 ℔	Tare	119 ℔
Tare	119			
		Net	241 ℔	
Déduction pour bon poids	1 p℅	2½		
		238½ ℔ à 90 ſ.		Bco. fl. 1073. 5. -

2 Caiſſes de thé Congo dont le poids a rendu, ſavoir :

1 Caiſſe	brut	208 ℔	Tare	60 ℔
1 dite,	.	196 -	. .	54
	Brut	404 ℔	Tare	114 ℔
Tare	114			
		Net	290 ℔	
Déduction pour bon poids	2 p℅	6		
		284 ℔ à 35 ſ.		- 497. - -

2 Caiſſes de thé Bohé, ou Boey, dont le poids a rendu, ſavoir :

1 Caiſſe	brut	410 ℔	Tare	90 ℔
1 dite,	.	390 -	. .	84
	Brut	800 ℔	Tare	174 ℔
Tare	174			
		Net	626 ℔	
Déduction pour bon poids	4 p℅	25		
		601 ℔ à 20 ſ.		601. - -
				Bco. fl. 2171. 5. -
Rabais pour prompt payement	1 p℅			fl. 21. 14. -
Et ſi l'on paye à comptant encore	1 p℅			21. 14. -
				43. 8. -
				Bco. fl. 2127. 17. -

Tranſport de l'autre part - - Bco. fl. 2127. 17. -

Frais d'expédition.

* Pour port au magaſin, emballage & port à bord.		fl. 7. - -	
Pour droits de ſortie & paſſeport de viſite.		13. - -	
Pour courtage d'achat $\frac{3}{4}$ p$^{o}_{o}$		15. 18. -	
	Cour. fl.	35. 18. -	
Agio 104$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$		1. 11. -	
			34. 7. -
	Bco. fl.		2162. 4. -
Commiſſion d'expédition 2 p$^{o}_{o}$			43. 5. -
	Bco. fl.		2205. 9. -

Note.

La tare des Caiſſes de thé eſt fixée à raiſon du poids de chaque caiſſe, ſavoir:

Sur une caiſſe peſant 400 ℔ & en ſus, la tare eſt	90 ℔
Sur une dite peſant moins que 400 ℔, elle eſt	84
Sur une demi-caiſſe peſant 200 ℔ & en ſus,	60
Sur une dite peſant moins que 200 ℔	54
Sur un quart de caiſſe peſant 100 ℔ & en ſus	30
Sur une dite, peſant moins que 100 ℔	28
Sur une Cannaſtre, ou Canaſte, peſant 70 ℔	24
Sur une dite, peſant 50 ℔	20
Sur une dite, peſant 32 à 40 ℔	16
Sur une dite, peſant 20 ℔	9
Sur une dite, peſant 16 ℔	8

Outre le thé que les Vaiſſeaux de la Compagnie tranſportent de la Chine en Europe, ils apportent de différens endroits de l'Inde & de l'Aſie, des cargaiſons conſidérables de café dont les prix varient ſuivant les circonſtances. On en diſtingue deux qualités: la meilleure vient de Moca, port de l'Arabie Heureuſe; l'autre, ſans être à beaucoup près auſſi bonne que la premiere, eſt néanmoins préférable aux cafés qui nous viennent de l'Amérique. Nous avons marqué dans le prix courant que nous avons donné ci-devant les prix & les conditions pour la vente des différens cafés. Comme celui qui vient de l'Amérique forme un objet de Commerce des plus importans, nous en donnerons un compte ſimulé lorſque nous parlerons du Commerce des Colonies Hollandoiſes de cet hémiſphere.

Les autres articles principaux qui viennent des Indes Orientales & de la Chine en Hollande, ſont comme nous l'avons déjà obſervé, des toiles & des etoiſes de coton & de ſoie; de la ſoie & du coton brut ou filé. Il en eſt

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

encore pluſieurs autres venant des mêmes endroits, indiqués dans le prix courant, avec leurs valeurs & leurs qualités reſpectives; mais il ſeroit trop long & peut-être ſuperflu d'en donner des comptes ſimulés. Un objet dont nous n'avons encore parlé nulle part, & qui néanmoins eſt fort intéreſſant, trouve ici naturellement ſa place; c'eſt celui des diamans travaillés, tels qu'on les demande communément à Amſterdam de pluſieurs endroits de l'Europe. Nous en donnerons un prix courant, après avoir dit deux mots de cette pierre précieuſe, auquel le luxe donne un prix prodigieux.

On ne trouvoit autrefois des diamans que dans les Indes Orientales. La partie inférieure de l'Indoſtan en fourniſſoit la plus grande partie. Au milieu du dix-ſeptieme ſiecle on comptoit vingt-trois mines de diamans ouvertes dans le royaume de Golconde & quinze dans celui de Viſapour. L'Iſle de Borneo en avoit auſſi pluſieurs qu'on exploitoit. Aujourd'hui c'eſt du Brezil, appartenant aux Portugais, que l'on tire la majeure quantité des diamans qui ſe répandent en Europe. Ces diamans paſſent pour n'avoir pas la même dureté que ceux des Indes Orientales, & ne peuvent par conſéquent recevoir le même poli; auſſi ſont-ils moins eſtimés. La rareté de ceux-ci en fait auſſi monter le prix conſidérablement.

Les diamans blancs, dont l'eau eſt bien nette, ſont les plus eſtimés. Ils ſont d'une plus grande dureté que les diamans colorés. De ceux-ci les uns ſont bleus, d'autres ſont verds, couleur de roſe, jaunes, noirs, citrons, &c. Quelques-uns ont des couleurs extraordinaires, & cette ſingularité fait qu'ils ſont recherchés, même plus que les blancs. C'eſt le caprice qui y met le prix. Les deux principales qualités du diamant ſont la netteté & la tranſparence; la troiſieme eſt l'éclat & la vivacité de ſes reflets; il eſt ſenſible que cette derniere qualité eſt une ſuite naturelle des deux autres; il faut cependant convenir que la main de l'artiſte ne contribue pas peu à multiplier, pour ainſi dire, les rayons qu'on en voit jaillir.

Il y a différentes manieres de tailler les diamans. Ces différences dans la taille leur ont fait donner des noms diſtincts, & ſervent à former les ſix claſſes ou dénominations créées par les diamantaires. La premiere de ces claſſes comprend les *Diamans à table*, ou pierres épaiſſes; la ſeconde les *Pierres foibles*; la troiſieme les *Roſes*; la quatrieme les *Brillans*; la cinquieme les *Demi-Brillans*, ou *Brillonets*; la ſixieme des *Poires à l'Indienne*.

Comme les pierres à table, les roſes, les brillans & les brillonets ſont en général le plus demandés de divers endroits, nous nous bornerons a en donner le prix courant ſuivant.

Prix Courant des Diamans dits de Brabant taillés en Hollande:

Pierres à table & Roſes de 1re. qualité.	*Pierres à table & Roſes de 2de. qualité.*
Pierres à table foibles, à fl. 27. le carat.	Pierres à table foibles, à fl. 25. le carat.
Dites, pierres épaiſſes, . - 36. - -	Dites, pierres épaiſſes, . - 32. - -
Roſes peſant 1 grain . - 44. - -	Roſes, peſant 1 grain, . - 40. - -
Dites, . 2 dits, . - 50. - -	Dites, . 2 dits, . - 44. - -
Dites, . 3 dits, . - 70. - -	Dites, . 3 dits, . - 50. - -
Dites, . 4 dits, . - 90. - -	Dites, . 4 dits, . - 60. - -
Pierres de 10 à 30 en carat, - 46. - -	Pierres de 10 à 30 en carat, - 40. - -
Dites, de 30 à 50 dits, - 50. - -	Dites, de 30 à 50 dits, - 42. - -

Brillans à *double ouvrage* peſant 1 grain	fl. 80. le carat.
Dits, . . 2 dits, . . . - .	- 85. - -
Dits, . . 3 dits, . . . - .	- 90. - -
Dits, . . 4 dits, . . fl. 110. à .	- 115. - -
Dits, . . 5 dits, . . . - .	- 150. - -
Dits, . . 6 dits, . . . - .	- 180. - -

Ceux des autres grandeurs à proportion.

Brillans à ſimple ouvrage, demi-brillans ou brillonets, ſavoir:

De premiere qualité.	*De premiere qualité.*
Pierres, peſant 1 grain à fl. 62. le carat.	Pierres de 70 en carat à fl. 98 le carat.
Dites, de 6 à 8 en carat - 64. - -	Dites, de 80 à 90 . - 100 - -
Dites, de 12 . - 66. - -	Dites, de 100 . . - 105 - -
Dites, de 16 . - 68. - -	Dites, de 150 à 300 à 18 ſols piece.
Dites, de 20 . - 74. - -	*De ſeconde qualité.*
Dites, de 30 . - 80. - -	
Dites, de 40 . - 85. - -	Pierres de 4 à 12 en carat à fl. 50 - -
Dites, de 50 . - 90. - -	Dites, de 12 à 20 . - 55 - -
Dites, de 60 . - 95. - -	Dites, de 20 à 50 . - 60 - -

Les jouailliers ont coutume de déduire de ces prix 1 p^c^ pour prompt payement, quoique ce payement n'ait lieu que dans trois mois. Il eſt bon, au reſte, de dire qu'on a dreſſé des tarifs pour les diamans, ſurtout pour ceux de grande & moyenne taille; mais il n'eſt pas ſûr de s'y rapporter, parce que les diamans ſe répandent de plus en plus & doivent par conſequent diminuer de prix. D'ailleurs, la netteté, la couleur, la grandeur, l'étendue, le poids de la pierre, & la perfection de la taille, variant à l'infini, empêcheront toujours que l'on puiſſe calculer au juſte la valeur du diamant.

II. Le Commerce que fait la Hollande avec ſes Colonies de l'Amérique eſt des plus importans. Le ſucre, le café & le coton en ſont les principaux

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

objets. Il eſt permis à l'étranger comme au Hollandois de le faire, moyennant qu'il paye à la Compagnie hollandoiſe, comme nous l'avons déjà obſervé, les droits qui lui ſont dus. Bien plus, les Iſles de St. Euſtache & de Curaçau étant des ports francs, où toutes les nations ont la liberté d'aller trafiquer, comme bon leur ſemble, les armemens pour ces Iſles peuvent être faits hors de la Hollande. On eſt ſeulement obligé de prendre les expéditions requiſes en Hollande, en ayant ſoin d'y faire payer les droits ordinaires à la Compagnie qui, dans ce cas, accorde ſes lettres de permiſſion adreſſées aux Gouverneurs reſpectifs des deux Iſles. A cet égard on fait le même traitement aux étrangers qu'aux Hollandois.

La Compagnie fait peu ou point d'expéditions pour ſon propre compte pour les Colonies Hollandoiſes ; mais, comme tous les navires doivent revenir néceſſairement en Hollande avec leurs cargaiſons de retour, ſans même excepter ceux qui ont été expédiés de quelque port d'Europe que ce ſoit pour Curaçau, ou St. Euſtache, la Compagnie ſe charge à l'arrivée de ces navires en Hollande, du ſoin d'en recevoir les cargaiſons & d'en faire la livraiſon aux propriétaires, ou *Conſignataires* reſpectifs, de qui elle recouvre & les droits qui lui appartiennent à elle-même ſur le montant des marchandiſes, & le fret qui doit être payé au navire en vertu des connoiſſemens, lequel fret elle remet enſuite aux armateurs du navire, après en avoir déduit les frais, comme nous le montrerons ci-après.

Les Sociétés de Surinam & de Berbice font de leur côté quelques expéditions aux Colonies qui ſe trouvent dans leur conceſſion ; la premiere principalement ayant beſoin tous les ans de Negres, en fait acheter une partie ſur les côtes d'Afrique & le reſte à Surinam même. Au reſte, les particuliers qui ſuivent le Commerce de cette Colonie & celui de Berbice, de Demerari & d'Eſſequebo, ſont la plupart ou propriétaires, ou intereſſés de quelqu'une des plantations de ces mêmes Colonies.

La Commerce de St. Euſtache & de Curaçau eſt tout différent : il ſe fait par des négocians Spéculateurs, ſoit pour leur propre compte, ſoit pour compte en participation avec des étrangers. La poſition de St. Euſtache en particulier eſt, on ne peut plus, avantageuſe pour ce Commerce ; ſa proximité des autres Iſles, invitant d'un côté les habitans de celles-ci, & d'un autre les négocians de l'Europe qui ont des relations avec eux, à ſe ſervir de le voie de St. Euſtache, ſurtout en tems de guerre, pour ſe procurer la facilité des retours, ou le débouché le plus avantageux de leurs denrées.

En effet, quoique l'Iſle de St. Euſtache ne ſoit pas le ſeul port franc de l'Amérique, on peut néanmoins la regarder comme la ſeule Colonie Européenne de cette partie du globe, qui ne ſoit pas agricole, ſon terroir étant peu propre pour la cultivation, & d'ailleurs fort reſſerré. Le Commerce eſt donc ſon unique reſſource, mais reſſource féconde & ſolide qui dédommage amplement cette Iſle des autres avantages que la nature ſemble lui avoir refuſés. Elle eſt fréquentée de toutes les nations qui ont des

poſſeſſions en Amérique, &, tant en guerre qu'en paix, St. Euſtache eſt un entrepôt où les Colonies Européennes de cet hemiſphere vont chercher les proviſions qui peuvent leur manquer, & porter le ſuperflu des denrées dont elles ne ſauroient ſe défaire chez elles ou ailleurs auſſi avantageuſement que dans cette Iſle. Il eſt donc évident que le Commerce de St. Euſtache tenant de ſi près à celui que chaque nation fait avec ſes Colonies reſpectives de l'Amérique, la connoiſſance n'en peut qu'être utile & agréable aux négocians ſpéculateurs: nous allons en conſéquence expoſer d'une maniere ſuccincte en quoi conſiſte ce Commerce.

Commerce des Provinces-Unies

Commerce d'Amſterdam.

Diſons d'abord que le commerce de St. Euſtache a pour objet de fournir aux Iſles qui l'avoiſinent en Amérique une partie des proviſions dont elles ont beſoin, & d'acheter d'elles le ſuperflu de leurs denrées. Nous obſerverons enſuite, que ce Commerce, par la même raiſon qu'il eſt dépendant de celui que l'on fait dans les établiſſemens Européens dans cette partie de l'Amérique, connue ſous le nom d'*Iſles Antilles*, ou *Caraïbes*, eſt ſujet à des révolutions ſubites & inattendues, qui le plus ſouvent trompent l'attente du ſpéculateur: indépendamment de cela, comme en certaines circonſtances on peut y faire des profits conſidérables, ces profits encouragent les ſpéculations qui, en forçant le Commerce, ne peuvent manquer de lui nuire. Mais, quoi qu'il en ſoit, tout Commerce eſt bon lorſque l'on ſait les moyens de le faire avec avantage, & celui de St. Euſtache offre toujours au ſpeculateur prudent une carriere brillante, dans laquelle il n'exerce ſes talens & ne deploie ſes facultés, que lorſqu'il voit les affaires dans un juſte équilibre.

Le Commerce de St. Euſtache ſe diviſe naturellement en Commerce *d'allée* & en Commerce de *retour*. Le premier conſiſte à y envoyer des proviſions fraîches & ſalées & quelques marchandiſes ſeches. Le dernier conſiſte à en faire venir diverſes denrées & marchandiſes de l'Amérique.

On entend par proviſions fraîches & ſalées, des farines, des pois, des haricots, du vin, de l'eau de vie, du genievre ou eau de vie de grains, du vinaigre, de l'huile d'olive, de la viande de bœuf ſalée, du lard & de la viande de cochon, des jambons, du ſaumon en ſaumure, des harengs ſalés, du beurre, des chandelles de ſuif, des bougies de cire & pluſieurs autres choſes.

Les marchandiſes ſeches le plus demandées pour St. Euſtache, ſont des colets ou toiles d'Oſnabruck, dites autrement *Toiles à la Roſe*, des toiles de Warendorp, de Siléſie, de Brabant, de Hollande, & de Ruſſie, des Platilles Royales, Bretagnes, crées ou morlaix véritables & contrefaites, toiles écrues de Mortagne, de Vimoutier, de Dinan, brins & groſfort de diverſes longueurs, toiles de Laval, toiles à voile de Hollande & de Ruſſie, bazins, fils d'épreuve véritables & contrefaits, coutils, ſervietes & napage de France; mouchoirs de Siléſie, de Rouen, de Saumur & de Bearn; mouchoirs & robes de Cholet, bas de fil tricotés blancs, fil de Rennes gris; Indiennes pattenas, Perſes des Indes, chitz,

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

ſirſacas, gingas, guingans, hamans, baſſetas, mouchoirs des Indes, nankins; mouſſelines unies, à fleurs, brodées, à raies, & à carreaux; chemiſes de Soldat; cloux de fer aſſortis, verres à boire & gobelets blancs, fayence de Rouen; des houis, ſerpes & haches; des chaiſes en paille; planches de ſapin, cordages & fil à voile, & divers autres articles.

C'eſt du choix de tous ces articles que dépend le plus ſouvent le bon ou le mauvais ſuccès des ſpéculations. On doit ſurtout prendre bien garde à la bonne qualité des proviſions, qui, plus qu'aucune autre marchandiſe, ſont ſuſceptibles de détérioration, auſſi-bien pendant la traverſée d'Europe en Amérique, qu'en Amérique même, dont les chaleurs ſont funeſtes à tous les comeſtibles. On donne la préférence dans cet hémiſphere aux farines de France & d'Angleterre ſur celles de Hollande. Celles-ci ſervent ſeulement à faire du biſcuit; & l'on fait du pain avec celles-là. Les ſalaiſons d'Irlande ſont tout ce qu'il y a de mieux dans ce genre pour l'Amérique. Elles ſont mieux préparées, ſe conſervent davantage, & les qualités en ſont ſupérieures à celles des ſalaiſons qu'on fait en Hollande & en d'autres pays. La viande ſalée de bœuf, celle de cochon & le lard de Cork, de Waterford & de Limmerik ſont fort eſtimés à St. Euſtache & dans les autres Iſles. Le Hareng ſalé eſt un article ſur lequel il y a des dangers à courir. Celui de Hollande, quoique reconnu pour le meilleur, eſt trop gras & ne ſe conſerve pas long-tems. Celui de Suede, lorſqu'il a été bien conditionné, riſque moins de ſe gâter, ſe vend couramment & à des prix qui, quoique plus bas que ceux qu'on paye pour les Harengs de Hollande, donnent néanmoins plus de bénéfice que ces derniers. Le meilleur moyen de préſerver le hareng d'une prompte corruption, c'eſt de le laver, le reſaler, le mettre en de bons barrils avec le plus de couches de ſel qu'il eſt poſſible, & enſuite cercler & fermer ſoigneuſement les barrils avant de les envoyer à bord du navire; l'on doit également veiller à ce que les barrils ne ſouffrent point de mauvais arrimage.

On peut ſe promettre du bénéfice, & même un grand bénéfice du Commerce de l'Amérique, moyennant qu'on le faſſe avec prudence & circonſpection. Cependant la ſpeculation la mieux combinée peut avoir un mauvais ſuccès. Dans ce cas, le ſpéculateur doit-il ſe rebuter? Non: au contraire, il doit faire un ſecond & même un troiſieme eſſai avant de renoncer à un commerce que quelques circonſtances momentanées auroient rendu mauvais, ſans qu'il le fût par lui même. Comme il y a des ſpéculateurs timides qui ſe découragent dès qu'un premier eſſai leur a été malheureux, ou ſeulement peu favorable, & qui perdent ainſi les profits qu'ils auroient pu faire s'ils euſſent continué leurs ſpéculations, d'une autre part il y en a d'autres qui, plus avides, ou moins prudens, forcent dans un article qui aura bien rendu la premiere fois, ſans prévoir que leur gain même aura engagé pluſieurs autres ſpéculateurs à faire dans le même

même article, dont la trop grande abondance, comme en toute autre choſe, avilit le prix, & doit néceſſairement cauſer de la perte au ſpéculateur qui s'y eſt livré aveuglément, au lieu du profit dont il s'étoit vainement flatté. Ces deux extrémités ſont également à éviter dans tout Commerce quelconque, ſpécialement dans celui de l'Amérique, où le meilleur moyen de bien réuſſir dans ſes entrepriſes eſt de n'en faire que de petites, mais répétées & choiſies. Au ſurplus, quel que ſoit l'article ſur lequel on ſe propoſe de ſpéculer, l'on doit mettre la plus grande attention à prévoir les circonſtances qui en peuvent rendre la vente prompte & favorable; car il y a bien des articles ſujets à ſe gâter promptement à St. Euſtache à cauſe des grandes chaleurs qui y regnent ordinairement, & ceux-ci doivent y etre vendus ſur le champ, ſoit avec bénéfice, ſoit avec perte. On conçoit aiſément que ces articles ſont principalement les ſalaiſons: les farines courent auſſi à peu près le même riſque; mais il n'en eſt pas ainſi des marchandiſes ſeches, qui, à la vérité ſont d'un débit plus lent & peut-être moins avantageux que celui des proviſions de bouche en général, mais qui, d'un autre côté, rendent toujours à l'habile ſpéculateur, qui ſait s'en procurer de bons aſſortimens de la premiere main, un benefice honnête, capable de contenter ſon ambition.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. Commerce d'Amſterdam.

Nous devons à préſent placer de ſuite les comptes du coût d'une pacotille expediée d'Amſterdam à St. Euſtache; de la vente qui en fut faite dans cette Iſle; de l'achat d'une partie de ſucre & d'une autre de café pour former les retours de la pacotille, & du rendement que ces retours ont donné à Amſterdam. Cela ſuffira, ce nous ſemble, pour donner une idée du Commerce actuel de St. Euſtache.

Comptes d'achat de divers articles qui ont formé une pacotille pour l'Iſle de St. Euſtache, ſavoir:

500 barrils de farine de Hollande peſant,
Brut 97500 ℔
Tare, 8500
Net 89000 ℔ à 9 fl. les 100 ℔ . fl. 8010. - -
Pour les 500 barrils, à 28 ſ. piece . - 700. - -
fl. 8710. - -

Frais d'expédition.

* Port à bord & faire ſceller les barrils à 6 ſ. .	fl. 150. - -	
Droits ordinaires 2½ p° & paſſeport. . .	- 222. - -	
Prime extraordinaire durant la guerre ½ p° .	- 43. 9. -	
Aſſurance ſur fl. 9100. à 5 p° . . .	- 470. - -	
Commiſſion ſur fl. 9595. 2 p° . . .	- 191. 18. -	
	- 1077. 7. -	
Cour.	fl. 9787. 7. -	

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

200 barrils de viande de bœuf ſalé à 30 fl. . . fl 6000. - -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$ . . - 60. - -
fl. 5940. - -

Frais d'expédition.

* Port à bord & cerclage des barrils à 3 ſ. . . fl. 30. - -
Droits ordinaires & extraordinaires 3 p$^{o}_{o}$ & paſſeport . - 178. 4. -
Aſſurance ſur fl. 6600. à 5 p$^{o}_{o}$ . . . - 330 - -
Commiſſion ſur . . . . . - 124. 16. -
663. - -
fl. 6603. - -

100 barrils de Hareng de Hollande à 18 fl. le barril . . fl. 1800. - -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$ . . - 18. - -
- 1782. - -

Frais d'expédition.

* Port à bord des navires & rabatage des barrils . fl. 15. - -
Droits ordinaires & extraordinaires & paſſeport . - 57. - -
Aſſurance ſur fl. 2000. à 5 p$^{o}_{o}$ . . . - 100. - -
Commiſſion d'expédition 2 p$^{o}_{o}$ . . . - 39. - -
211. - -
Cour. fl. 1993. - -

100 barriques de vin rouge de Bordeaux à 38 £. le tonneau . fl. 5700. - -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$ . . - 57. - -
- 5643. - -

Frais d'expédition.

* Port à bord, rabatage & cerclage des futailles . fl. 145. - -
Droits ordinaires & extraordinaires & paſſeport . - 174. - -
Aſſurance ſur fl 6400. à 5 p$^{o}_{o}$ . . . - 320. - -
Commiſſion d'expédition 2 p$^{o}_{o}$ . . . - 125. 13. -
764. 13. -
Cour. fl 6407 13 -

40 Pieces de toiles à la roſe de 1re. qualité meſurant enſemble . 3045 aunes, à rixd. 11½ . fl. 875. 8. -
40 Dites, de 2de. qualité, 3117 . . 10⅝ . . - 827. 19. -
60 Dites, de 3me. qualité, 5145 . . 9½ . . - 1221. 19. -
300 Pieces toiles à carreau meſurant 7200 aunes, à 5⅛ ſ. l'aune . - 1845. - -
200 Pieces fil d'épreuve de Siléſie, à 6¼ fl. piece . . - 1250. - -
200 Pieces fil d'épreuve de Harlem, à 7¾ . . . - 1550. - -
fl. 7570. 6. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

	Tranſport de l'autre part. . .		fl. 7570. 6. -	
40	Pieces de rouen contrefait, meſurant 2600 aunes, à $7\frac{3}{16}$ ſ. .		- 934. 7. -	
40	Dites, dit, véritable, . 2016 . à $7\frac{1}{4}$		- 731. 1. -	
250	Pieces Bretagnes *entrelarges*, à 64 ſ. piece . .		- 800. - -	
250	Dites, dites, . à $65\frac{1}{2}$ . . .		- 818. 15. -	
125	Dites, dites *larges*, . à 91 . . .		- 568. 15. -	
125	Dites, dites, . à 92 . . .		- 575. - -	
44	Pieces blanches de ménage, dont			
	12 Pieces contenant 624 aunes, à $11\frac{5}{8}$ ſ. . fl. 362. 14. -			
	12 Dites, . $607\frac{1}{2}$. $10\frac{5}{8}$ . . - 322. 15. -		1097. 19. -	
	20 Dites, . 1000 . $8\frac{1}{4}$. - 412. 10. -			
40	Pieces toiles de ménage, dites *Huysdoek*, . -	1854. aun. à $5\frac{1}{2}$	509. 17. -	
30	Pieces toiles de Warendorp, aſſorties comme ſuit.			
	6 Pieces N°. 6 . à 18 fl. piece . fl. 108. - -			
	6 . - 7 . 22 - . - 132. - -			
	5 . - 8 . 26 - . - 130. - -		808. - -	
	5 . - 9 . 30 - . - 150. - -			
	4 . - 10 . 34 - . - 136. - -			
	4 . . - 20 . 38 - . - 152. - -			
50	Pieces toiles à voiles de Ruſſie, à $23\frac{1}{2}$ fl. . .		- 1175. - -	
30	Pieces toiles blanches de Ruſſie, $1492\frac{1}{2}$ aunes à 10 ſ. .		- 746. 2. -	
50	Pieces *Ravensdoek* de Ruſſie, à 18 fl. piece , .		- 900. - -	
120	Pieces toiles *Callamink*, ou coutil de Ruſſie meſ. $4007\frac{1}{2}$ arch. à $9\frac{1}{4}$ ſ.		- 1853. 9. -	
75	Pieces toiles écrues, groſſieres, à $28\frac{1}{4}$ ß piece. .		- 641. 5. -	
100	Pieces toiles ſerpilieres, à 94 ſ. piece. . .		- 470. - -	
20	Pieces coutils de ſoie & coton, à 9 fl. piece .		- 180. - -	
33	Pieces mouchoirs de Madras, à 60 fl. piece .		- 1980. - -	
10	Dites mouchoirs Palicats fins, $\frac{5}{4}$, 12 à la piece, à $27\frac{1}{2}$ fl. .		- 275. - -	
10	Dites dits, ſuperfins, . $\frac{5}{4}$, 8 . . $22\frac{1}{2}$ - .		- 225. - -	
13	Dites Mazulipatan ordinaire, . 8 . . $8\frac{1}{4}$ - .		- 107. 5. -	
12	Dites dits, fins, . . 8 . . 12 - .		- 144. - -	
10	Dites mouchoirs à coins blancs. . . $13\frac{1}{2}$ - .		- 135. - -	
15	Dites mouchoirs bleus, . 10 . . . 8 .		120. - -	
40	Pieces chits des Indes aſſortis, à $15\frac{1}{2}$ fl. piece. . - .		- 620. - -	
20	Dites ou demi-perſes de Holl. de 16 à 17 aunes, à $23\frac{1}{2}$ - .		- 470. - -	
14	Pieces mouſſelines brodées en chaînete de 14 aunes, à 68 - .		- 952. - -	
10	Dites, brodées en couleur, à 105 fl. . . - .		- 1050. - -	
6	Dites, unies à broder, de 14 aunes, à 60 fl. . .		- 360. - -	
5	Dites, rayées . . à 72 - . .		- 360. - -	
			fl. 27178. 1. -	
	Rabais pour prompt payement 1 p°.		- 271. 16. -	
			Cour. fl. 26906. 5. -	

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part.			fl. 26906. 5. -
240 Pieces de Nanquin jaune, à 50½ f.	Bco. fl. 606. - -		
80 Pieces de Salempouris, à 7½	- 600. - -		
70 Dites, de meilleure ſorte, à 9⅞	- 691. 5. -		
	fl. 1897. 5. -		
Pour les pauvres 1 p°/°°	1. 17. -		
	- 1899. 2. -		
Rabais pour prompt payement 1½ p°	- 28. 10. -		
	Bco. fl. 1870. 12. -		
Agio 4½ p°	- 84. 3. -		
		1954. 15. -	
Pour 18½ pieces toile d'emballage, à 20¼ ß piece		- 112. 9 -	
		fl. 28973. 9. -	

Frais d'expédition.

*Port au magazin, emballage, caiſſes & port à bord des marchandiſes,	fl. 253. 16. -	
Droits de ſortie & paſſeport de viſite,	- 604. 11. -	
Divers courtages,	- 28. 10. -	
Aſſurance ſur fl. 32500. à 5 p°	- 1625. - -	
Commiſſion ſur fl. 31485. à 2 p°	- 629. 14. -	
		3141. 11. -
	Cour.	fl. 32115. - -

Récapitulation.

Montant des 500 barrils de farine,	Cour. fl.	9787. 7. -
Dit, des 200 barrils de viande,		- 6603. - -
Dit, des 100 barrils de hareng,		- 1993. - -
Dit, des 100 barriques de vin,		- 6407. 13. -
Dit, des marchandiſes ſeches,		- 32115 - -
Montant total de la pacotille,	Cour. fl.	56906. - -

Vente faite à St. Euſtache de la pacotille ci-deſſus, ſavoir:

500 barrils de farine, à 18 piaſtres	P.	9000. - -

Frais de réception & livraiſon.

Fret, à 2½ fl. par barril, 15 p° d'avarie & 10 p° d'augmentation, fl. 1581. 5 ſ. à 48 ſ. la piaſtre	P.	658. 7. -
* Port au magazin & autres frais,	-	81. 1. -
Commiſſion de vente 5 p°	-	450. - -
		1190. - -
	Piaſtres	7810 - -

200 barrils de viande de bœuf falée à 22 piaſtres . P. 4400. - -

Frais de réception & livraiſon.

Fret à 3 fl. le barril & les conditions ordinaires . P. 316. 2. -
* Port au magazin & autres frais, . - 48. 6. -
Commiſſion de vente 5 p°. . . . - 220. - -
585. - -
Piaſtres 3815. - -

100 barrils de hareng de Hollande, à 17 piaſtres, P. 1700. - -

Frais de réception & livraiſon.

Fret à 3 fl. le barril, & les conditions ordinaires . P. 158. 1. -
* Port au magazin & autres frais, . . - 26. 7. -
Commiſſion de vente à 5 p°. . . . - 95. - -
280. - -
Piaſtres 1420. - -

100 Barriques de vin de Bordeaux, à 40 piaſtres . . P. 4000. - -

Frais de réception & livraiſon.

Fret à 6 fl. & les conditions ordinaires . . P. 316. 2. -
* Port au magazin & autres frais, . . - 43. 6. -
Commiſſion de vente 5 p°. . . . - 200. - -
560. - -
Piaſtres 3440. - -

140 Pieces *Colettes*, ou toiles à la roſe, à $17\frac{3}{8}$ piaſtres . P. 2432. 4. -
300 Pieces *Gingas*, ou toiles à carreau, à $4\frac{1}{4}$ dites, . - 1275. - -
200 Pieces fil d'épreuve d'Allemagne, à $4\frac{1}{3}$ . . . - 866. 5. -
200 Dites, dit, de Harlem, à $5\frac{1}{4}$ . . . - 1050. - -
40 Pieces Rouen contrefaits, . à $16\frac{1}{2}$ . . . - 660. - -
40 Dites, dits, véritables, . à 13, . . . - 520. - -
250 Pieces Bretagnes étroites, . à 17 réaux . - 531. 2. -
250 Dites, dites, . . à $17\frac{1}{2}$ dits . - 546. 7. -
250 Dites, dites, larges, . à 25 . . . - 781 2. -
84 Pieces toiles blanches de ménage, à divers prix; . - 1110. 4. -
30 Pieces toiles de Warendorp, . à divers prix, . - 622. - -
50 Pieces toiles à voiles de Ruſſie, . à 16 piaſtres, . - 800. - -
30 Pieces toiles blanches de Ruſſie, dites *Cbitinz*, à 17 piaſtres, - 510. - -
P. 11706. - -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

	Tranſport de l'autre part . .			P. 11706. - -
50	Pieces *Ravensdoek* de Ruſſie, .	à 12⅔	Piaſtres, .	633. 3. -
120	Pieces *Calmink*, ou coutil de Ruſſie,	à 11	. . -	1320. - -
75	Pieces *Crudes*, ou toiles écrues, .	à 6½	. . -	475. - -
100	Pieces Serpilieres, . .	à 4⅛	. . -	412. 4. -
20	Pieces coutis de ſoie & coton, .	à 6	. . -	120. - -
33	Pieces mouchoirs de madras, .	à 38	. . -	1254. - -
10	Pieces, dits, Palicats fins, .	à 15	. . -	150. - -
10	Pieces, dits, Superfins, -	à 18½	. . -	185. - -
13	Pieces, dits, Mazulipatan ordinaire,	à 6	. . -	78. - -
12	Pieces, dits, . . fins, .	à 8¼	. . -	99. - -
10	Pieces, dits, à bords blancs, .	à 9	. . -	90. - -
15	Pieces, dits, bleus, . .	à 6	. . -	90. - -
40	Pieces Chits des Indes, .	à 10½	. . -	420. - -
20	Pieces Chits de Hollande, .	à 15½	. . -	310. - -
14	Pieces mouſſeline brodée en chaînette,	à 40	. . -	560. - -
20	Pieces, dite, brodée en couleur,	à 74	. . -	740. - -
6	Pieces mouſſeline unie, .	à 36	. . -	216. - -
5	Pieces dite, rayée, . .	à 42	. . -	210. - -
240	Pieces Nanquins, . .	à 18	réaux, . -	540. - -
80	Pieces Salempouris, .	à 5	piaſtres, . -	400. - -
70	Pieces dits, dont 66 à 7 piaſtres & 4	à 8	. . -	494. - -
18½	Pieces toile d'emballage, .	à 20	réaux piece . -	46. 2. -
				Piaſtres 20549. 1. -

Frais de réception & livraiſon.

Fret ſuivant connoiſſement, . .	P. 265. 6. -	
* Port au magazin, emmagazinage &c. .	- 100. - -	
Commiſſion de vente 5 p% . . .	- 1027. 3. -	
		1393. 1. -
		Piaſtres 19156. - -

Récapitulation.

Produit des 500 barrils de farine	P. 7810. - -
Dit, des 200 barrils de Viande . . .	- 3815. - -
Dit, des 100 barrils de harengs, . . .	- 1420. - -
Dit, des 100 barriques de vin rouge . .	- 3440. - -
Dit, des marchandiſes ſeches . . .	- 19156. - -
Produit total de la pacotille . . .	Piaſtres 35641. - -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Achat à St. Euſtache de 238 futailles de ſucre & 700 ſacs de café, en retour du produit de la Pacotille précédente, ſavoir;

96 futailles de ſucre brut, peſant Br.	117390 ℔				
Tare 10 p°.	11739				
Net,	105651 ℔	à	7½ ps. les 100 ℔.	P.	7923. 6. 3
22 futailles de ſucre terré peſant Br.	23005 ℔				
Tare des futailles,	1240				
	21765 ℔				
Pour le déchet, ou bon poids ſourd,	218				
Net.	21547 ℔	à	13½		2908. 6. 4
28 futailles dit, peſant	Brut 29115 ℔				
Tare & bon poids,	1912				
Net,	27203 ℔	à	12		3264. 2. 5
36 futailles dit, peſant	Brut 35935 ℔				
Tare & bon poids,	2409				
Net.	33526 ℔	à	11		3687. 6. 5
22 futailles dit, peſant	Brut 24460 ℔				
Tare & bon poids,	1589				
Net,	22871 ℔	à	10½		2401. - 2
5 futailles dit, peſant	Brut 4870 ℔				
Tare & bon poids,	321				
Net,	4549 ℔	à	10		454. 7. -
4 futailles dit, peſant	Brut 3995 ℔				
Tare & bon poids,	267				
Net	3728 ℔	à	9½		354. 1. 1
14 futailles dit, peſant	Brut 14195 ℔				
Tare & bon poids,	929				
Net,	13266 ℔	à	9¼		1227. - 4
11 futailles dit, peſant	Brut 11170 ℔				
Tare & bon poids,	813				
Net,	10357 ℔	à	9		932. 1. -
238 futailles de ſucre ont coûté				Piaſtres	23154. 1. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part. . . . P. 23154. 1. -

Frais d'expédition.

Pour rabatage & roulage des futailles juſqu'au bord de la mer. . . . Piaſtres 119. 1. 3.
Pour commiſſion d'achat & d'expédition 5 p°. . 1157. 5. 3.
} 1276. 7. -

Piaſtres 24431. - -

Achat de 700 ſacs de café

Dont 550 peſant 68343 ℔ à 6 ſols la ℔ . . P. 8542 7. -
& 150 . . 18169 ℔ à 5½ . . . . - 2031 6 5.

700 ſacs café ont coûté . . . P. 10624. 5. 5.

Frais d'expédition.

* Racommodage des ſacs & port au bord de la mer . . . P. 54. - 3.
Commiſſion d'achat 5 p°. . . . - 531. 1. 4.

585 2 1.

Piaſtres 11210. - -

Récapitulation.

Montant de 238 futailles de ſucre . . . P. 24431. - -
Dit, de 700 ſacs de café . . . . - 11210. - -

Montant du retour de la pacotille, . . Piaſtres 35641. - -

Produit des ſucres & caſés ci-deſſus vendus à Amſterdam, comme ſuit, ſavoir:

96 futailles de ſucre brut qui ont rendu ſeulement de poids

Brut. 99784 ℔
Rabais pour bon poids 2 p°. 1995
97789
Tare 18 p°. . 17602
Net 80187 ℔ à 10⅝ §. . fl. 21325. 19. 8.

100 futailles de ſucre terré qui n'ont rendu que,

Et. 99319 ℔
Rabais pour bon poids 2 p°. 4986
97333 ℔
Tare 18 p°. . 17520
Net 79813 ℔ à 13 § . - 25939. 19. 8.

fl. 47265. 19. -

Tranſ-

Tranſport de l'autre part . .		fl. 47265. 19. -
42 Futailles de ſucre terré qui n'ont rendu que		
Bt. 45604. ℔.		
Rabais pour bon poids 2 p℅ . 912.		
44692.		
Tare 18 p℅ . . . 8045.		
Net 36647. ℔. à 13¼ ß .		- 12139. 7. -
		fl. 59405. 5. -
Pour Rabais de prompt payement 2 p℅ .	fl. 1188. 2. -	
Pour la moitié du droit du poids . .	- 342. 4. -	
		1530. 6. -
		fl. 57875. - -

Frais de réception & livraiſon.

Aſſurance ſur Piaſtres 24431, qui à 40 ſols ſont fl. 48862 à 5 p℅ . .	fl. 2443. 2. -	
(*a*) Fret, droit de récognition de la Compagnie & droits d'entrée & paſſeport . .	- 7947 10. -	
* Pour tranſport des ſucres des magazins de la Compagnie à ceux des propriétaires .	- 56. 9. -	
Pour frais de la livraiſon, à 15 ſ. pour 1000 ℔ Bt.	- 183. 10. -	
* Pour rabatage des futailles & mêmes frais .	- 75. - -	
Pour courtage de vente 30. ſ. pour 1000 ℔ net .	- 294. 19. -	
Pour Commiſſion de vente ſur fl. 68875 à 2 p℅ .	- 1377. 10. -	
		12378. - -
Piaſtres 24431, qui ont rendu à 38 1/16 ſols, .		Cour. fl. 45497. - -

(*a*) Voici comment la Compagnie a compté les droits, le fret & les frais des parties de ſucre ci-deſſus, ſavoir:

96 futailles ſucre brut 100430 ℔.			
Rabais 14 ½ p℅ . 14060			
Net 86370 ℔.			
148 Futailles ſucre terré 143976 ℔.		à 4⅛ dutes la ℔.	fl. 5911. 2. -
Rabais 14 p℅ . 20156			
Net 123820			
		Avarie 5 p℅ .	- 295. 11. -
Evaluation de la valeur des ſucres		1 Pour cent	- 429. 15. -
86370 ℔ Sucre brut à 7 ß	fl. 15114. 15. -	2 Pour cent	- 859. 10. -
123820 ℔ Sucre terré à 9 ß	- 27859. 10. -	Paſſeport .	- 12. -
Valeur computative des ſucres	fl. 42974. 5. -	Poſte . .	- 21. 5. -
			fl. 7517. 15. -
		1 Pour cent	- 429. 15. -
			Cour. fl. 7947. 10. -

Le fret des Sucres varie à St. Euſtache ſuivant les circonſtances. Il y a roulé pendant les mois de Mai & Juin (1780) à 3¾ & 4 dutes, à cauſe du grand nombre de navires qui ſe trouverent enſemble dans cette Iſle.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

On y ajoute quelquefois 1 p° *pour le* DUCROIRE, *ou la garantie des acheteurs & des aſſureurs.*

700 ſacs de café peſant . Brut 81439 ℔
Tare 6 ℔ par ſac . - 4886
Net 76553 ℔ à 7¾ ſ. la ℔ fl. 29664. 6. -
Déduction du prix 2 p°. - 593. 6. -
29071. - -

Rabais pour prompt payement 2 p° . . fl. 581. 8. -
Pour la moitié du droit du poids. . . 160. 12. -
742. - -
fl. 28329. - -

Frais de réception & de livraiſon.

Aſſurance ſur piaſtres, 11210. qui à 40 ſ. font fl. 22420. - - à 5 p° & police . fl. 1124. 10. -
(*b*) Fret, droit de récognition de la Compagnie, droits d'entrée & paſſeport. . . - 3679. - -
* Pour tranſport des 700 ſacs des magazins de la Compagnie à ceux des propriétaires. . - 120. - -
Pour frais de la livraiſon, à 4 ſ. par balle. . - 140. - -
* Pour bénéficiage du café & racommodage de quelques ſacs. . . . . - 20. - -
Pour courtage de vente à 6 ſ. pour 100 ℔ . . - 229. 13. -
Pour commiſſion de vente ſur fl. à 2 p° . . - 672. 17. -
5986. - -

Piaſtres 11210, qui ont rendu, à environ 40 ſols, . Cour. fl. 22343. - -

---

(*b*) Voici comment la Compagnie a compté les droits, le fret & les frais de la partie de café ci-deſſus, ſavoir :

700 Sacs de café . 81500 ℔
Rabais 4 p° . 4860
Net 76640 ℔ à 6 dutes . . fl. 2911. 4. -

Evaluation de la valeur de ce café.

76640 ℔ café à 4 ſ. fl. 15328

Avarie 5 p° - 145. 11. -
1 Pour cent - 153. 5. -
2 Pour cent - 306. 10. -
Paſſeport - 12. -
Poſte . - 8. 13. -
fl. 3525. 15. -
Droit d'entrée 1 pour cent - 153. 5. -
Cour. fl. 3679. - -

Le fret du Café n'eſt pas toujours à 6 d. la ℔ : il s'eſt payé cette année à St. Euſtache à 4, 4½ & 5 dutes.

On y ajoute quelquefois 1 p° *pour le* DUCROIRE, *ou la garantie des acheteurs & des affureurs.*

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Récapitulation.

Produit des 228 futailles de ſucre. . . .	fl. 45497. - -
Dit, des 500 ſacs de café.	- 22312. - -
Enſemble	Cour. fl. 67810. - -

Nous trouvons en comparant la valeur premiere de la piaſtille avec ce que celle-ci a produit à Amſterdam, que la ſpéculation a rendu pour l'allée & le retour un benéfice de 19½ p°, d'où il faut déduire 4 p° pour l'intérêt des 12 mois que l'on doit être ordinairement en débours des fonds qu'on y a verſés depuis l'embarquement des marchandiſes d'allée, juſqu'au recouvrement des produits des denrées de retour, étant à remarquer qu'à compter du jour de la livraiſon des ſucres & cafés, il ſe paſſe preſque toujours trois mois avant que les acheteurs en payent le montant.

Tel eſt le tableau, à quelques petites variations près, du Commerce de St. Euſtache; c'eſt à dire que dans le cours ordinaire le ſpéculateur trouve à y faire des profits honnêtes. Au commencement de la guerre actuelle entre la France & l'Angleterre, des circonſtances heureuſes, mais momentanées, favoriſerent les ſpéculations, & quelques-unes réuſſirent très-bien; mais beaucoup d'autres ont eu depuis un mauvais ſuccès, comme il arrive toutes les fois que les marchandiſes s'accumulent au-delà du beſoin ou des demandes. Les farines de Hollande, qui avoient hauſſé de prix juſqu'à être payées 20 piaſtres le barril, tomberent tout à coup dans un aviliſſement incroyable. La mauvaiſe foi de quelques mépriſables ſpéculateurs qui eurent la méchanceté de méler dans leurs farines des drogues funeſtes à la ſanté de l'homme, acheverent de ruiner le Commerce de St. Euſtache. On y vit en moins de ſix mois vendre les meilleures farines de Hollande à 12 piaſtres & les autres comeſtibles dans cette proportion à peu de choſe près. Cependant le Commerce de St. Euſtache a repris vigueur; en premier lieu à cauſe de la baiſſe du prix des denrées, ſurtout des ſucres dans cette Iſle, où au commencement & au printems de cette année le ſucre brut s'achetoit 6½ & 6 piaſtres, & le ſucre terré 9', 9 & 8 piaſtres; & en ſecond lieu, parce que les ſpéculations s'étant beaucoup rallenties en Hollande, à cauſe des échecs qu'on avoit éprouvés, le débouché des marchandiſes, dont l'Iſle de St. Euſtache regorgeoit depuis quelque tems, en eſt devenu plus facile; de maniere que les farines ſe ſont vendues 14 & 15 piaſtres, & probablement elles n'en reſteront pas là, quelque peu que ſoient eſtimées les farines de Hollande en Amérique.

Les denrées qu'on rapporte de retour de St. Euſtache ſont preſque

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

toujours du ſucre & du café. Le café rend moins mal que le ſucre; mais l'un & l'autre ne donnent pas un bénéfice auſſi grand que le tabac, le coton & le cacao, dont on expédie auſſi de cette Iſle quelques parties pour la Hollande. Au ſurplus, il n'eſt pas poſſible de rien dire de poſitif là-deſſus, parce que tout dépend des circonſtances qui peuvent changer d'un moment à l'autre, & qu'avec le changement de circonſtances doivent néceſſairement changer les regles de ce Commerce. Ce que nous en avons dit ſuffit, ce nous ſemble, pour en donner une idée générale; & à cet égard c'eſt ce que nous pouvons faire de mieux.

Il nous reſte maintenant à montrer quel prodigieux Commerce fait la Hollande en denrées de l'Amérique. Pour cet effet nous croyons convenable de placer ici d'abord les notes ſuivantes des ſucre, café, coton, cacao, tabac, indigo, cuirs &c. venus des Colonies Hollandoiſes de l'Amérique à Amſterdam, pendant les trois années dernieres, ſavoir.

En 1777.		*De Surinam, dans 60 nav.*	*De St. Euſt. dans 32 nav.*	*De Curaçau, dans 11 nav.*	*De Demerari, dans 9 nav.*	*De Berbice, dans 3 nav.*
Sucre, futailles,		17815.	5181.	343.	1326.	502.
Café,	℔	18919816.	1375311.	355544.	269808.	1482042.
Coton,	℔	179760.	94000.	17820.	151443.	173000.
Cacao,	℔	631410.	101252.	1989042.	351.	61280.
Tabac, futailles,		10.	1870.	135.	. .	. .
—— Paquets,		. .	5047.	1343.	. .	. .
—— Rouleaux,		. .	828.	. .	. .	. .
Indigo, barrils,		. .	611.	217.	. .	. .
Cuirs, pieces,		. .	12280.	6526.	. .	. .
Bois pour la teinture, pieces		. .	7895.	37319.	. .	. .

En 1778.		*De Surinam, dans 50 nav.*	*De St. Euſt. dans 35 nav.*	*De Curaçau, dans 8 nav.*	*De Demerari, dans 15 nav.*	*De Berbice, dans 6 nav.*
Sucre, futailles,		19131.	5565.	610.	2073.	476.
Café,	℔	15058123.	1049524.	516616.	4044685.	1493659.
Coton,	℔	299400.	221100.	38940.	230870.	240800.
Cacao,	℔	702626.	59720.	645840.	. .	129140.
Tabac, futailles,		49.	3413.	807.	20.	. .
—— Paquets,		. .	9379.	3644.	. .	. .
—— Rouleaux,		. .	7098.	640.	. .	. .
Indigo, barrils,		. .	760.	46.	. .	. .
Cuirs, pieces,		. .	33363.	32150.	. .	. .
Bois pour la teinture, pieces		. .	9366.	21915.	. .	. .

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amsterdam.

En 1779.		De Surinam, dans 46 nav.	De St. Eust. dans 83 nav.	De Curaçau, dans 17 nav.	De Demerari, dans 7 nav.	De Berbice, dans 5 nav.
Sucre, futailles,		19236.	17961.	1994.	1357.	407.
Café,	℔	9947[illegible].	7083009.	2455960.	1776736.	1219805.
Coton,	℔	412800.	134165.	22000.	202600.	228000.
Cacao,	℔	75[illegible].	393240.	202170.	. .	61320.
Tabac, futailles,		363.	9166.	700.	. .	. .
—— Paquets,		. .	8087.	1079.	. .	. .
—— Rouleaux,		. .	5722.	12.	. .	. .
Indigo, barrils,		. .	1172.	3023.	. .	. .
Cuirs, pieces,		. .	40764.	2[illegible]919.	. .	. .
Bois pour la teinture, pieces		. .	4605.	23832.	. .	. .

On voit par ces notes qu'il arriva à Amsterdam en 1777, 19673 futailles de sucre des Colonies Hollandoises proprement dites, comme Surinam, Demerari & Berbice, 343 futailles sucre de Curaçau, où la culture de cette denrée est fort bornée, & 5181 futailles sucre de St. Eustache, où les habitans des Colonies étrangeres voisines les avoient transportées. Il vint donc cette meme année des établissemens Hollandois de l'Amérique, à Amsterdam, 25200 futailles de Sucre, qui font seulement à peu près la moitié de ce qu'il faut pour la consommation des raffineries de sucre de cette ville; aussi en vint-il d'ailleurs plus de 27000 futailles, comme il sera dit ci-après. La même proportion a régné dans les envois de sucre, faits en 1778 & 1779 de Surinam, de Demerari & de Berbice, où la culture de cette denrée paroit étré bornée à environ trente mille futailles.

Le Commerce d'Amsterdam a besoin annuellement de 28 à 30 millions de livres de café, sans compter celui que la Compagnie des Indes Orientales fait venir, qui fait un objet d'environ 4 à 6 millions de livres par an. Les deux tiers du cafe de l'Amérique viennent des Colonies Hollandoises, & l'autre tiers de l'étranger. Au reste, la consommation de cette quantité prodigieuse de cafe a lieu en plus grande partie en Allemagne, où il s'en fait continuellement des expeditions considerables de toute la Hollande.

La culture du coton va toujours en augmentant dans les Colonies Hollandoises, à en juger d'après les parties qui en sont arrivées à Amsterdam pendant les trois années dernieres.

Le cacao est un article important & qui ne contribue pas peu à donner de l'activité au Commerce de la Hollande. Les parties qui en arrivent de Surinam & de Berbice, forment un objet d'environ sept à huit cens mille livres par an. Celles que St. Eustache & Curaçau expedient en Hollande, ne sont point des productions de ces Isles. La plupart du cacao de Curaçau vient de la cote de Caraques, où les habitans de cette Isle

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

(Curaçau) exercent un Commerce interlope fort lucratif ; les Colonies Françaiſes de l'Amérique y en font paſſer auſſi d'aſſez grandes quantités.

Il eſt expédient maintenant de dire quelque choſe touchant les qualités & les prix reſpectifs des quatre articles ci-deſſus ; après quoi nous donnerons ſucceſſivement de chaque article des comptes ſimulés d'achat & d'expédition d'Amſterdam.

On compte communément cinq qualités de Sucre en poudre venant des Iſles de l'Amérique ; qui ſont diſtinguées par les noms de Sucre *blanc*, *terré*, *commun*, *têtes*, *brun* ou *moſcouade*. On fait de ces qualités tel aſſortiment que l'on veut, n'y ayant rien de fixe à cet égard. Plus le ſucre de chacune de ces eſpeces eſt ſec, plus il eſt eſtimé. Les raffineurs qui en font le plus grand uſage l'ont payé aſſez cher depuis 1778 à cauſe de la guerre. Pour montrer la différence des prix de cette denrée, nous plaçons ici une note qui expoſe d'une maniere claire ce que chaque qualité de ces ſucres a valu pendant ſix ans, à quelque choſe près, haut ou bas, ſavoir :

	En 1775.	En 1776.	En 1777.	En 1778.	En 1779.	En 1780.
Sucre blanc la ℔	10½ à 11½ ß	10¼ à 11¾ ß	13 à 15½ ß	14½ à 16½ ß	15 à 16½ ß	16 à 16¾ ß
Terré,	9¼ à 10	9½ à 10¼	12½ à 14	13½ à 15¼	14½ à 15½	14¾ à 15¾
Commun,	8 à 9	8½ à 9¼	12 à 13	13 à 14	13 à 13½	11½ à 13
Têtes,	6½ à 8	7 à 8¼	10 à 11½	12 à 13¼	10½ à 12	10½ à 12
Brun,	5½ à 7½	5¾ à 7¾	7 à 9	9 à 12	9 à 11½	8½ à 11

Le ſucre acquiert de la valeur en proportion du degré de fineſſe que les raffineurs lui donnent ; c'eſt ce qui en fait les qualités diverſes & les prix différens. Le compte ſimulé ſuivant, fait ſur les prix actuels, donnera à nos lecteurs une idée juſte & ſenſible de ces différences.

1 futaille de ſucre raffiné fin en pains de 3 à 2 ℔
peſant . . Brut 550
Tare de la futaille . 40
510 ℔
Rabais pour bon poids 2 p° . 10
Net 500 ℔ à 19 ß la ℔ fl. 237. 10. -

1 futaille dite, moyenne qualité dite *Melis*, en pains de 3 & 2 ℔, peſant après le rabais comme deſſus 500 ℔ à 17½ ß . - 218. 15. -

1 futaille dite, ordinaire, ou *Lompes*, en pains de 12 à 7 ℔, peſant comme deſſus 500 ℔ à 15⅚ ß . - 189. 10. -

fl. 645. 15. -

Rabais pour prompt payement 1 p° - 6. 9. -

fl. 639. 6. -

Tranſport de l'autre part . . .		fl. 639. 6. -	
4 Caiſſes contenant 332 ℔ de ſucre candi blanc			
Tare des 4 caiſſes 32			
Net 300 ℔ à 22 ß	fl. 165. - -		
4 Caiſſes ſucre candi jaune, peſant 300 ℔ à 18	- 135. - -		
4 Caiſſes dit, brun . . 300 ℔ à 15	- 112. 10. -		
	fl. 412. 10. -		
Rabais pour prompt payement 2 p°	- 8. 5. -		
		404. 5. -	
1 Boucau de ſucre brut de Surinam, peſant			
Brut 918 ℔			
Rabais pour bon poids 2 p° 18			
900			
Tare 20 p° . 180			
Net 720 ℔ à 11 ß la ℔	fl. 198. - -		
1 Boucau de ſucre dit, peſant			
Brut 600 ℔			
Rabais pour bon poids 2 p° 12			
588 ℔			
Taxe fixe pour chaque boucau peſant au-deſſous de 612 ℔ 120			
468 ℔ à 9 ß la ℔	fl. 105. 6. -		
	fl. 303. 6. -		
Rabais pour prompt payement 2 p°	6. 1. -		
		297. 5. -	
		fl. 1340. 16. -	

Frais d'expédition.

Pour port au magaſin & divers frais juſqu'à bord du navire.	fl. 35. - -	
Droits de ſortie du ſucre brut & paſſeport .	- 14. 8. -	
Commiſſion d'expédition ſur fl. 1390, 2 p° .	- 27. 16. -	
		77. 4. -
	Cour.	fl. 1418. - -
	Agio 104½ p°	- 61. 1. -
	Eco.	fl. 1356. 19. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amsterdam.

Le café dont il se fait la plus grande consommation en Europe vient de l'Amérique; le prix en est aussi plus modéré que celui du Moka, qui est la qualité la plus estimée & en effet la meilleure qu'on connoisse. Le café de Java est aussi d'une qualité supérieure à celui de l'Amérique, & néanmoins beaucoup au-dessous du Moka pour le goût. De tous les cafés qui viennent des diverses parties de l'Amérique, le meilleur est, sans contredit, celui qu'on recueille dans l'Isle de la Martinique. La feve en est petite, mais ronde & d'un bleu foncé. La liqueur qu'elle donne a un parfum plus suave & un goût plus agréable que n'ont tous les autres cafés des Isles & du continent du Nouveau Monde. Les prix de cette denrée varient suivant les circonstances. Ils ont été en 1775 de $5\frac{3}{4}$ à $5\frac{1}{4}$ s. la ℔: en 1776 de 5 à $5\frac{3}{4}$ s. en 1777 de $5\frac{1}{2}$ s. à 6 s. en 1778 de $6\frac{1}{2}$ à $7\frac{1}{2}$ s. en 1779 de $6\frac{1}{2}$ à 8 s. & ils sont aujourd'hui (en 1780) de 7 à $8\frac{1}{2}$ s. la ℔. Ceci s'entend du café d'Amérique. En voici un compte simulé d'achat & d'expédition:

1 Tonneau de café pesant brut		1998 ℔	
Tare du tonneau	148 ℔	168	
Rab. pour bon poids 1 p%	20 -		
			1830 ℔
2 Boucaux de café pesant brut		2115 ℔	
Tare des boucaux	169 ℔	190	
Rab. pour bon poids 1 p%	21 -		
			2025 ℔
20 Sacs de café, pesant . brut		2200 ℔	
Tare des sacs .	30 ℔	55	
Rab. pour bon poids 1 p%	22		
			2145 ℔

Net 6000 ℔ à 7 s. .	fl. 2100. - -
Déduction ordinaire 2 p% .	- 42. - -
	fl. 2058. - -
Rabais pour prompt payement 2 p% . .	- 41. 3. -
	fl. 2016. 17. -

Frais d'expédition.

Pour la moitié du droit du poids à fl. 4. 1. les 1000	fl. 24. 6. -
Port au magasin, futailles, rabatage, sacs & emballage & port au bateau . .	- 44. 3. -
Pour passeport de visite . . .	- 4. 10. -
	fl. 72. 19. -

Trans-

Tranſport de l'autre part. .	fl. 72. 19. -	2016. 17. -	COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.
Courtage 6 ſ. par 100 ℔ . . .	- 18. - -		*Commerce d'Amſterdam.*
Commiſſion d'expédition 2 p$^{0}_{0}$ ſur fl. 2107. .	- 42. - -		
		132. 19. -	
	Cour.	fl. 2149. 16. -	
	Agio 4$\frac{1}{2}$ p° -	92. 11. 8.	
	Bco.	fl. 2057. 4. 8.	

Le cacao eſt un article dont la conſommation devient plus grande chaque jour. En Eſpagne c'eſt un objet de premiere néceſſité. En Italie & en Portugal le chocolat eſt d'un uſage général, & en France d'un uſage fort commun. Les peuples du Nord de l'Europe commencent auſſi à prendre du goût pour cette boiſſon. Cependant la plupart des négocians, loin de bien connoître le cacao, en ſavent à peine diſtinguer les qualités. On en ſera moins ſurpris lorſque nous aurons fait obſerver que dans des ouvrages de Commerce & d'autres dont les titres reſpectifs ſont extrêmement impoſans, l'on ne fait aucune diſtinction des qualités du cacao, & qu'on les confond toutes malgré leurs variétés ſenſibles. Diſons donc en peu de mots quelles ſont ces variétés & en quoi elles conſiſtent.

On diſtingue principalement ſept ſortes de cacao, qui portent les noms des endroits qui les produiſent, comme cacao de *Caraques*, cacao de *Guayaquil*, de *Maranhaon* ou *Maragnon*, de *Berbice*, de *Surinam*, de *Cayenne*, de *la Martinique* ou *des Iſles*.

Le cacao de Caraques, qui croît dans la Province de Venezuela, autrement connue ſous le nom de côtes de Caraques dans la Nouvelle Eſpagne, eſt de toutes les eſpeces la meilleure & la plus eſtimée. Quand il eſt bien mûr, la feve en eſt ronde & bien nourrie & plus longue que groſſe, ayant la peau extérieure naturellement couverte d'une pouſſiere d'un gris-argentin, la chair griſe, graſſe, ſaine, d'un goût amer agreable. Au contraire, ce même cacao n'eſt-il pas bien mûr, les feves en ſont plates & informes; & la chair tirant ſur un violet rougeâtre eſt maigre & d'un goût très amer & aſtringent. Le premier eſt en plus grande partie enlevé pour l'Italie, où il s'en fait une aſſez forte conſommation; & l'autre eſt envoyé en Eſpagne, où on le préfere par ce qu'il coûte un ou deux ſols moins par livre.

Le cacao de Guayaquil ne reſſemble au Caraques que par la couleur. Les feves en ſont grandes & plates, d'une forme un peu arrondie, avec peu de pouſſiere ſur la peau; d'un autre côté, la chair d'un rouge foncé & obſcur, a un goût amer, qui cependant n'a rien de déſagréable. Ce cacao n'eſt pas ſi gras que celui de Caraques. Il a quelques degrés de bonté au-deſſus de celui de *Maranhaon*, auquel d'ailleurs il reſſemble beaucoup.

La feve de celui-ci eſt plate & large; la chair dont la couleur eſt un rouge

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

tirant ſur le violet foncé, a un goût amer & aſtringent; elle eſt couverte d'une peau liſſe & unie.

Le cacao de Berbice eſt le plus gras de tous. Sa feve eſt ronde quand il eſt bien mûr, & ſa peau tombe d'elle-même. Il y a trois choſes qui le font aiſément diſtinguer des autres ſortes. 1°. Il ſe briſe ſi facilement, qu'il ſuffit de le froiſſer entre les doigts pour le réduire en pouſſiere. 2°. il a la chair d'un brun noirâtre. 3°. ſon odeur naturelle eſt très-forte, & a beaucoup de rapport avec celle que jettent les autres cacaos après qu'on les a rôtis au feu. Au ſurplus, les chocolatiers mêlent du cacao de Berbice avec celui de Caraques; parce que ce mélange facilitant l'emploi d'une plus grande quantité de ſucre, c'eſt un moyen d'économiſer dans le prix du chocolat.

Pour ce qui eſt du cacao de Surinam, il y en a de tant d'eſpeces qu'il ſeroit trop long de les détailler ici toutes. Nous en diſtinguerons ſeulement deux ſortes principales: l'une à la feve grande & ronde, la peau blanche & couverte de pouſſiere, la chair très-peu amere, mais de différentes couleurs, comme gris, brun, noirâtre, rouge vif, rougeâtre, & violet. Plus le cacao rond de Surinam reſſemble pour le goût à celui de Berbice, plus il eſt eſtimé. L'autre ſorte de cacao à la feve petite & plate. La chair en eſt amere & d'un goût peu agréable, ſurtout quand elle abonde en huile dont l'odeur forte & rance ſe communique au chocolat, odeur qui lui nuit d'autant plus qu'il eſt très-difficile de la diſſiper entierement. Obſervons que les différences que nous venons de noter dans les cacaos de Surinam viennent en général du plus ou moins de force qu'ont acquis les arbres qui donnent ce fruit; que la feve petite & plate eſt produite par des arbres nouveaux qui ne ſont pas encore parvenus à leur groſſeur naturelle; au lieu que le bon cacao eſt donné par de vieux arbres qui ne croiſſent plus en bois & qui ſont cultivés avec ſoin. Il faut avouer auſſi qu'à Surinam il y a des terroirs bas & marécageux où le ſoleil ne pénetre jamais, & par cette raiſon incapables de produire rien de bon. On ne laiſſe pas de planter des cacaos dans ces triſtes lieux; mais les fruits qu'ils produiſent ſont d'une telle amertume & ont un ſi mauvais goût d'huile qu'il y a des pays où l'on n'en veut à aucun prix. Au reſte, les cacaos qui viennent de Surinam en Hollande ſont le plus ſouvent tous pêle-mêle les uns avec les autres, & c'eſt en Hollande où, après en avoir fait le triage, on fait la diſtinction des qualités dont nous venons de parler.

Le cacao de Cayenne, qui communément eſt plat & bien mûr, a la peau luiſante & ſans aucune pouſſiere adhérente; mais de couleurs différentes, comme rouge pâle, rouge foncé, & gris. La feve, dure, difficile à caſſer, a une chair de couleur pompadour fortement nuancé, d'un goût âcre, & différent des autres eſpeces de cacao. L'on juge de la bonté plus ou moins grande de celui de Cayenne par le plus ou le moins de volume & d'épaiſſeur de la feve; on en augure auſſi favorablement quand la peau de la feve eſt d'un beau rouge.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amérique.

Le cacao des Iſles reſſemble beaucoup au Cayenne, quoique d'une qualité inférieure. Il eſt difficile, pour qui n'a pas beaucoup de connoiſſance des cacaos, de diſtinguer ces deux eſpeces l'une de l'autre; l'on peut même dire que, qualité pour qualité, le cacao rouge des Iſles vaut autant que celui de Cayenne. Cependant l'on diſtingue les cacaos des Iſles par les couleurs différentes de la peau. Les uns l'ont d'un beau rouge, d'autres incarnate avec des nuances d'un gros brun, d'autres d'un gris-brun ou noirâtre. Tout le cacao de cette derniere couleur eſt plat; mais dans les autres couleurs il ſe trouve une certaine quantité de feves rondes. Le cacao dont la chair eſt de couleur pompadour foncé a un goût plus acre encore & plus amer que celui de Cayenne. La meilleure eſpece de cacao des Iſles ſe reconnoît à une feve longue & cylindrique couverte d'une peau rougeâtre. La plus mauvaiſe au contraire a la feve petite, plate, mal nourrie, d'une odeur forte d'huile & d'un goût extrémement amer. Des différences auſſi ſenſibles ne permettent gueres de ſe tromper ſur les qualités du cacao. Au reſte le cacao des Iſles eſt plutôt un mélange de cacaos recueillis dans diverſes Iſles de l'Amérique, qu'une eſpece ſeule, ou un fruit qui ſoit de telle Iſle ou de telle autre. Le cacao de la Martinique fait le plus ſouvent partie de ce mélange; on le reconnoît facilement à ſa petite feve d'une couleur noirâtre & d'un goût âcre & amer.

Comme les prix des cacaos varient continuellement, ce ſeroit une vaine entrepriſe de vouloir en établir un qui ſerviroit de regle fixe. Il y a cependant une certaine proportion dans les prix des cacaos reſpectifs, qui peut montrer, à quelque choſe près, la différence qu'on met dans le commerce entre les ſept ſortes de cacaos dont nous avons parlé. Le cacao de Caraques vaut ordinairement entre 10 & 14 ſ. la ℔; celui de Berbice entre 8 à 10 ſ.; celui de Güayaquil entre 7 & 9 ſ.; celui de Maranhaon entre 6 & 8 ſ.; celui de Surinam mêlé, grain rond & plat, entre 5 & 7 ſ. ou autrement le plat ſeul entre 4 & 5 ſ. & le rond ſeul entre 6 & 8 ſ.; celui de Cayenne & celui des Iſles entre 4 & 6 ſ. la ℔. Nous ne devons pas laiſſer ignorer que ces prix ſubiſſent quelquefois des hauſſes & des baiſſes extraordinaires, occaſionnées ordinairement par la guerre. On a vu pendant celle de 1756 le cacao de Caraques monter juſqu'à 35 ſ. la ℔: à la fin de l'hiver de l'année actuelle (1780) il valoit 20 ſols. Le cacao de Berbice eſt actuellement d'un prix exorbitant; on le paye (en Août) 13 ſ. la ℔ & on le cote à 13½ & 14 ſ. Voici, au ſurplus, un compte ſimulé des ſept ſortes de cacaos ſuſmentionnées:

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.
Commerce d'Amſterdam.

10 Balles de cacao de Caraques peſant brut 2300 ℔
Tare, {Pour le ſac 2 ℔ / Bon poids 4} 6 ℔ par balle, 60
Net 2240 ℔, à 12 ſ. la ℔ fl. 1344. - -

10 Balles de cacao de Berbice, peſant brut 2300 ℔
Tare 6 ℔ par balle, comme deſſus, 60
Net 2240 ℔, à 9 ſ. la ℔ - 1008. - -
fl. 2352. - -
Rabais pour prompt payement 1 p°/° 23. 10. -
2328. 10. -

10 Balles de cacao de Surinam mêlé grain rond & plat, peſant comme deſſus, Net 2240 ℔ à 6 ſ. fl. 622. - -
10 Balles de cacao de Güayaquil - 2240 ℔ à 8 ſ. - 896. - -
10 Balles de cacao de Maragnon - 2240 ℔ à 7 ſ. - 784. - -
10 Balles de cacao de Cayenne - 2240 ℔ à 5½ ſ. - 616. - -
10 Balles de cacao des Iſles - 2240 ℔ à 5 ſ. - 560. - -
fl. 3478. - -
Rabais ordinaire de l'argent 2 p°/° 69. 11. -
3408. 9. -
Rabais pour prompt payement 2 p°/° 68. 11. -
3339. 18. -
fl. 5668. 8. -

Frais d'expédition.

Pour la moitié du droit du poids, port au magazin, emballage, nates & port à bord, à 32 ſ. la balle fl. 112. - -
Droits de ſortie & paſſeport de viſite - 166. - -
Courtage des cacaos de Caraques & de Berbice ½ p°/° - 23. 13. -
Dit, des autres eſpeces, à 5 ſ. les 100 ℔ - 28. - -
Commiſſion d'expédition, ſur fl. 5997, 2 p°/° - 119. 19. -
449. 12. -
Cour. fl. 6118. - -
Agio 104½ p°/° - 263. 6. -
Bco. fl. 5854. 14. -

Note.

Le compte ſimulé précédent eſt d'après le modele des factures que les négocians d'Amſterdam ont coutume de faire. Il eſt à remarquer que les achats de cacao ſe faiſant le plus ſouvent par petites parties détachées & différemment conditionnées, les commiſſionnaires ſont tenus de faire

les balles d'un poids régulier, à moins que leurs commettans ne les préviennent de faire autrement.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Le coton eſt un article dont le Commerce, quoique médiocre, eſt très profitable aux Colonies Hollandoiſes qui cultivent avec ſoin le cotonnier. Le meilleur coton ſe recueille à Curaçau; mais il en paſſe peu en Hollande. Les quantités conſidérables qu'on y voit viennent de Demerari, de Surinam & de quelques autres Colonies Hollandoiſes dans le nouveau monde. Les eſpeces de ces cotons, quoique beaucoup inférieures à celle de Curaçau, ne laiſſent cependant pas d'etre bonnes. En voici un compte ſimulé.

10 Balles de coton de Surinam, peſant

Brut	3000 ℔			
Rabais pour bon poids 2 p$^{0}_{0}$	60			
	2940 ℔			
Tare 6 p$^{0}_{0}$	176			
Net	2764 ℔ à 37 ₰		fl. 2556. 14. -	
Rabais pour prompt payement 1 p$^{0}_{0}$			- 25. 11. -	
			2531. 3. -	

Frais d'expédition.

Pour la moitié du droit du poids	fl. 5. 10. -	
Port au magaſin, emballage, nattes & port à bord du navire	- 19. - -	
Droits de ſortie & paſſeport	- 23. - -	
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{0}_{0}$	- 12. 16. -	
Commiſſion d'expédition 2 p$^{0}_{0}$	- 51. 17. -	
		112. 3. -
	Cour. fl.	2643. 6. -
Agio 104$\frac{1}{2}$ p$^{0}_{0}$	-	113. 16. -
	Bco. fl	2529. 10. -

§ VI. *Commerce des productions étrangeres.*

Le prodigieux Commerce qui ſe fait à Amſterdam, non-ſeulement en articles naturels & artificiels que fourniſſent les Provinces-Unies de la République, mais encore en denrées & productions des Colonies & des établiſſemens Hollandois dans les deux Indes, eſt la principale cauſe de l'affluence des marchandiſes qui abordent de toutes parts dans cette ville. Les peuples à qui ces marchandiſes appartiennent, ne pouvant s'en défaire chez eux, penſent ne pouvoir mieux faire que de les envoyer à Amſterdam; & il paroît qu'ils ont raiſon, puis qu'il trouvent preſque toujours à les y placer avec avantage. Si quelquefois la trop grande abondance d'une mar-

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

chandiſe empêche qu'elle ſe vende avec profit, le propriétaire a la reſſource de pouvoir ſe procurer de l'argent à compte ſur ſa marchandiſe juſqu'à ce que des circonſtances plus heureuſes en favoriſent la vente: reſſource d'autant plus précieuſe pour le négociant, qu'elle le ſouſtrait à la cruelle néceſſité de vendre ſes denrées ou marchandiſes à une perte ſouvent conſidérable, & quelquefois ruineuſe. Ainſi, en s'enrichiſſant, Amſterdam fait encore le bien de pluſieurs peuples qui viennent y vendre des denrées dont ſans cela une partie leur reſteroit en pure perte.

Il ſeroit difficile & trop long de faire l'énumération des marchandiſes du dehors, importées à Amſterdam pour y être vendues au profit de ceux qui les y ont fait paſſer. Nous nous bornerons en conſéquence aux objets qui méritent le plus d'attention, comme les laines d'Eſpagne, la cochenille, l'indigo, le quinquina, le tabac, le ſucre, le café, les vins & l'eau de vie.

La ville d'Amſterdam ne reçoit pas des laines de l'Eſpagne ſeulement; il lui en vient de Portugal, d'Angleterre, d'Allemagne, de Turquie & de divers autres païs étrangers. Néanmoins les laines d'Eſpagne ſont communément les plus eſtimées, & la quantité qui en vient à Amſterdam excede de beaucoup celle de toutes les autres laines priſes enſemble. D'ailleurs, les laines d'Eſpagne ſont d'une néceſſité indiſpenſable dans toutes les fabriques de draps de l'Europe.

Il y a diverſes claſſes de laines en Eſpagne. Les principales ſont les *Léoneſes*, qu'on nomme autrement *Segovies ſuperfines*; les *Segoviennes fines*, ou les petites Léoneſes; les *Segoviennes régulieres*, ou ſeconde qualité de Segoviennes; les *Burgaleſes*; les *Soria de Los Rios*; les *Molina* & autres laines ordinaires de Caſtille, d'Arragon & de Navarre. Toutes ces laines viennent de la partie ſeptentrionale d'Eſpagne; & les plus fortes expéditions s'en font des ports de Bilbao & de St. Ander. Il y a auſſi des laines qui viennent en Hollande des provinces méridionales d'Eſpagne, notamment de Seville. On en diſtingue les différentes claſſes par les noms de *Segoviennes fines*, d'*Eſparragoſſes*, de *Caceres*, de *Cabeça del Buey*, & de laines d'*Andalouſie*. Les Segoviennes fines & les Eſparragoſſes de Seville concourent avec les Segoviennes regulieres & les Soria Segoviennes de Caſtille. Au ſurplus, nous nous propoſons de donner à l'article du Commerce d'Eſpagne qu'on trouvera ci-après un expoſé ſuccint, mais auſſi exact qu'il nous ſera poſſible, des qualités de ces laines, en parlant du commerce qui s'en fait dans ce Royaume.

Les laines Léoneſes, ou Segovies, & les Segoviennes ſont communément d'un facile débit à Amſterdam, où les laines ordinaires, telles que les Molina, Albarraſin & autres de cette claſſe, ſont peu recherchées & mal payées, en proportion des différences dans les qualités reſpectives. Comme l'Allemagne fait la plus grande conſommation des laines qui viennent d'Eſpagne à Amſterdam, les laines de ſon crû qui peuvent aller de pair avec les laines inférieures d'Eſpagne font qu'elle a beſoin d'une

moindre quantité de celles-ci ; auſſi les demandes en diminuent-elles de plus en plus, depuis que les Allemands ſe ſont aviſés de *bénéficier* & mettre en œuvre leurs propres laines. De là eſt reſulté un grand échec pour le Commerce de laines d'Amſterdam ; mais les fabricans d'Allemagne lui ont porté un coup plus ſenſible encore en faiſant venir directement des ports d'Eſpagne par la voie d'Oſtende une partie des laines dont ils ont beſoin, & qu'ils achetoient auparavant à Amſterdam. Nous allons placer ici la note des laines qui ſe ſont vendues dans cette ville pendant cinq ans, à compter année par année, depuis & compris 1774 juſqu'à 1778 incluſivement (*a*). Nous indiquerons les prix qu'ont valu chaque année les premieres qualités des laines, pour la commodité de ceux qui en font commerce, & qui ont intérêt de connoître les variations auxquelles les prix des laines ſont ſujets d'une année à l'autre.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

(*a*) Nous ne donnons point la note pour 1779, parce qu'une grande partie des laines arrivées & vendues cette année à Amſterdam, furent expédiées pour l'Angleterre.

Noms des Piles vendues en RFS. Léoneſes & Segovies fines.	En 1774 Balles.	Prix. *la* ℔ *ſols den.*	En 1775. Balles.	Prix. *la* ℔ *ſols den.*	En 1776. Balles.	Prix. *la* ℔ *ſols den.*	En 1777. Balles.	Prix. *la* ℔ *ſols den.*	En 1778. Balles.	Prix. *la* ℔ *ſols den.*
Guadeloupe	208.	52.	240.	51 à 52.	239.	50 à 51	263.	52.	283.	50 à 52.
Eſcurial	72.	49 à 51.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	12.	52 $\frac{1}{2}$
Santiago	100.	. .	124.	47.	. .	. .	145.	47.	166.	47 à 48.
Villagarcia	52.	51.	. .	. .	78.	48.	. .	. .	60.	47.
Monnoz	33.	. .	. .	. .	. .	. .	42.	50.	. .	. .
Imperial	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	126.	49.
Infantado	. .	. .	. .	. .	. .	. .	44.	45 à 48.	. .	. .
Bejar	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	100.	46 à 47.
Pacheco	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	192.	47 à 48.
Laſtiry	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	60.	46.
Peares	. .	. .	68.	46.	77.	42	74.	48.	. .	. .
Perales	221.	48.	. .	. .	25.	51.	. .	. .	158.	49.
Neſtares	. .	. .	. .	. .	51.	48.	20.	48.	. .	. .
Mayorales	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	70.	46.
Conde de Guevara	83.	47.	87.	46.	103.	46.	111.	47.	100.	47.
Conde de Gomara	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	20.	46.
Dantegui	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	198.	47 $\frac{1}{2}$
Baon	148.	45 $\frac{1}{2}$	134.	46 $\frac{1}{2}$	186.	46 $\frac{1}{2}$	134.	47.	99.	46.
Herrera	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Tenarde	155.	45.	158.	44.	155.	44	171.	45.	132.	45.
Torres	. .	. .	64.	48	. .	. .	. .	. .	199.	46.
Manriquez	109.	47.	118.	46	. .	. .	103.	46 à 46 $\frac{1}{2}$	137.	45 à 46 $\frac{1}{2}$
Segovia	. .	. .	. .	. .	90.	41 à 46 $\frac{1}{2}$	. .	. .	. .	. .
Arcos	. .	. .	. .	. .	. .	. .	30.	45.	. .	. .
Valparaiſo	. .	. .	. .	. .	. .	. .	56.	. .	75.	44.
Malpique	180.	44 à 46	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Ventoſillas	206.	46 $\frac{1}{2}$	95.	46 $\frac{1}{2}$	119.	47.	146.	47.	106.	47.
Fuerteventura	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	80	44 $\frac{1}{4}$
Lopez	. .	. .	122.	44 à 46	204	45 à 46	. .	. .	. .	. .
Penna	. .	. .	. .	. .	100.	43.	. .	. .	50.	45 $\frac{1}{3}$
Paular	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	38.	44 $\frac{1}{3}$
Gonzales	. .	. .	. .	. .	36.	44 $\frac{1}{2}$	. .	. .	70.	42 $\frac{1}{4}$
Sta Maria	. .	. .	. .	. .	. .	. .	87.	45 $\frac{1}{2}$	166.	42.
Albareal	81.	47.	. .	. .	54.	47.	132.	46.	156.	. .
Benitos	30.	. .	114.	46 $\frac{1}{2}$	95.	43 à 44.	. .	. .	. .	. .
Bodega	78.	. .	. .	. .	. .	. .	109.	42.	. .	. .
Contreras	94.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Total des Balles.	1850.		1324.		1612.		1667.		2853.	

Noms

Noms des Piles vendues en R F S.	En 1774. Balles.	Prix. *la* ℔ *fols bco.*	En 1775. Balles.	Prix. *la* ℔ *fols bco.*	En 1776. Balles.	Prix. *la* ℔ *fols bco.*	En 1777. Balles.	Prix. *la* ℔ *fols bco.*	En 1778. Balles.	Prix. *la* ℔ *fols bco.*
Segoviennes & Soria Segoviennes.										
Alba,	22.	43.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Mondejar,	194.	43 à 45½	84.	43½	. .	. .	114.	44½	92.	46.
Duras,	48.	43.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Maëſtral,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	65.	43.
Rebriage,	22.	41.	. .	. .	. .	. .	35.	45.	48.	41½
Mayorales,	. .	. .	28.	42.	. .	. .	. .	. .	62.	43.
Santiago,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	65.	42.
Bodega,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	191.	42 à 44.	. .	. .
Quadra,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	60.	43	. .	. .
Mendes de Buitrago,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	64.	43.	. .	. .
Compannia,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	108.	42.	. .	. .
Valparaiſo,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	62.	41.	. .	. .
Santi-Eſpiritus,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	80.	42.
Cruz,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	218.	44.
Bejar,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	99.	43.	62.	44.
Caliz,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	46.	. .
Torres,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	140.	45½	136.	. .
Rojas,	. .	127.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Gonzales,	. .	49.	44.	39.	41.	. .	96.	42.	. .	. .
Bargas,	. .	91.	43½	. .	. .	. .	82.	42.	. .	. .
Fuerteventura,	.	19.	44.	20.	41.	. .	. .	. .	. .	. .
Tres,	. .	104.	42.	. .	. .	. .	. .	. .	71.	42.
Bermudes,	. .	279.	43.	188.	43.	94	46 à 44.	146.	46.	. .
Aſpa,	. .	50.	43.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Caſado,	. .	42.	40	. .	. .	. .	10.	42.	36.	. .
Santa Maria,	.	32.	45.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Munnoz,	. .	58.	39½ à 40	83.	40.	. .	78.	41.	. .	. .
Berſeda,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	40.	38½
Aguirre,	. .	140.	44.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Albuquerque,	.	44.	42.	78.	. .	. .	53.	36.	. .	. .
Coſio,	. .	. .	. .	97.	41 à 42.	. .	. .	. .	. .	. .
Corbos,	. .	. .	. .	. .	. .	61.	45.	. .	. .	. .
Pozo,	. .	. .	. .	171.	40 à 42½	. .	. .	. .	. .	. .
Del Yano,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	80.	41.
Loyro,	. .	. .	. .	32.	40.	. .	. .	. .	. .	. .
Peres,	. .	. .	. .	. .	. .	48	44 à 45.	. .	. .	. .
Flortes,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	27.	40.	. .	. .
Toſetta,	. .	. .	. .	. .	. .	81.	43½	. .	. .	. .
Segoviennes,	143.	41 à 44.	139.	42 à 43	80.	43.	283.	40 à 44.	572.	41 à 44.
Soria Segoviennes,	815.	34 à 42.	1016.	35 à 42.	859.	37 à 42.	1172.	36 à 40.	1132.	38 à 42.
Total des Balles.	2279.		1975.		1223.		2820.		2805.	

Noms des laines vendues en F S.	En 1774.		En 1775.		En 1776.		En 1777.		En 1778.	
	Balles.	Prix.	Balles.	Prix.	Balles.	Prix	Balles.	Prix.	Balles.	Prix.
Leoneses & Segovies fines.	*la ℔ sols bco.*		*la ℔ sols bco.*		*la ℔ sols bco.*		*la ℔ sols bco.*		*la ℔ sols bco.*	
Gandara,	25.	43.	30.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Ondateguì,	47.	42 à 43.	46.	36½	51.	37.	61.	38.	7.	37.
Santiago,	. .	. .	. .	. .	55.	38 à 41.	. .	. .	35.	30.
Herrera,	23.	43.	26.	39.	30.	40	30.	39.	39.	28.
Ampuero,	17.	41.	7.	37.	17.	37.	. .	. .	13.	37.
Valparaiso,	34.	44.	. .	. .	37.	40.	. .	. .	. .	. .
Pacheco,	31.	43½	37.	43.	44.	40 à 41.	69	38 à 39½	. .	. .
Muro,	29.	44.	31.	. .	45.	43.	. .	. .	50.	40.
Munnòz,	44.	44.	36.	44.	35.	44.	61.	41.	44.	41.
Benitos,	15.	44.	. .	. .	15.	40.	. .	. .	. .	. .
Pereilla,	71.	43.	58.	38 à 42.	77.	41.	78.	39.	94.	38.
Infantado,	14.	43½	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Barrera,	15.	43 à 43½	14.	. .	19.	41.	. .	. .	. .	. .
Alcolèa,	. .	. .	31.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Cruz,	17.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Casio,	28.	41.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Beladix,	. .	. .	. .	. .	21.	42.	. .	. .	. .	. .
Penoza,	. .	. .	. .	. .	27.	. .	12.	37.	. .	. .
Torre,	. .	. .	. .	. .	26.	40.	. .	. .	. .	. .
Luco,	. .	. .	49.	43.	56.	43.	59.	41.	63.	40.
Mayorales,	. .	. .	. .	. .	9.	38½	24.	39.	34.	38.
Perales.	. .	. .	87.	43.	46.	41.	. .	. .	80.	40.
Segoviana,	. .	. .	13.	. .	32.	38 à 40.	64.	36½	22.	. .
Aguirre,	. .	. .	. .	. .	61.	37 à 39.	10.	36.	. .	. .
Bodega,	. .	. .	. .	. .	13.	36.	. .	. .	. .	. .
Portago,	. .	. .	31.	41 à 40.	43.	. .	49.	39.	. .	. .
Posso,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	29.	37.
Albareal,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	31.	38.
Baon,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	28.	48.
Ventosillas,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	27.	38.
Guevara,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	26.	38.
Lastiry,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	50.	40.
Perez,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	18.	36.
Patrimonio,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	64.	39.
Villagarcia,	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	9.	39.
Rojas,	. .	. .	32.	41½	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Total des Balles.	410.		528.		759.		517.		763	

Noms des laines vendues en F.	En 1774.		En 1775.		En 1776.		En 1777.		En 1778.	
	Balles.	Prix.	Balles.	Prix.	Balles.	Prix.	Balles.	Prix.	Balles.	Prix.
Segoviennes & Soria-Segoviennes.	la ℔	sols bco.	la ℔	sols bco.	la ℔	sols bco.	la ℔	sols bco.	la ℔	sols bco.
Fuerteventura, . .	47.	38½	32.	38½	38.	39.	28.	37.	. .	. .
Duras, . .	10.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Alcolea, . .	40.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Gomara, . .	29.	40.	18.	40 à 41.	26.	. .	21.	37.	30.	36.
Rojas, . .	75.	42.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Betadix, . .	20.	42.	18.	41.	. .	. .	18.	39.	24.	37.
Hospital, . .	21.	44.	25.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Torres, . .	50.	41.	. .	. .	14.	. .	. .	. .	. .	. .
Valparaiso, . .	. .	. .	32.	38½	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Contreras, . .	. .	. .	9.	40.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Nevado, . .	. .	. .	14.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Aguirre, . .	. .	. .	40.	37 à 38.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Bargas, . .	. .	. .	20.	39.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Safra, . .	. .	. .	. .	. .	22.	37.	18.	37.	. .	. .
Bodega, . .	. .	. .	. .	. .	11.	38.	. .	. .	. .	. .
Badillo, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	9.	36.	. .	. .
Taces, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	5.	39.	13.	37.
Ruys, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	44.	36.	50.	35.
Rios, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	40.	35.	. .	. .
Molina, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	13.	36.	25.	35.
Pennas, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	26.	35.	15.	35.
Lofano, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	24.	35.	. .	. .
Ifidro, . .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	19.	36.	. .	. .
Segoviana, . .	110.	40 à 42.	55.	39.	. .	. .	. .	. .	110.	39 à 40.
Soria Segoviana, .	218.	34 à 38.	102.	33 à 39.	196.	35 à 39.	102.	35 à 38.	176.	32 à 39.
Segoviana.	620.		365.		397.		370.		443.	

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Récapitulation des laines fines de Caſtille vendues à Amſterdam pendant cinq années conſécutives, & note des Balles de laines d'Eſpagne des autres qualités vendues aux mêmes époques.

Noms généraux des laines.	En 1774.	En 1775.	En 1776.	En 1777.	En 1778.
	Balles.	Balles.	Balles.	Balles.	Balles.
Léoneſes & Segovies fines RFS.	1850.	1324.	1612.	1667.	284[illegible].
Dites, . . FS.	410.	548.	759.	517.	76[illegible].
Segoviennes & Soria Segoviennes . . . RFS.	2279.	1975.	1223.	2820.	2805.
Dites, . . FS.	620.	365.	307.	370.	443.
Laines de Seville, dites *Segoviennes, Eſparragoſſes & Caceres* fines, . . .	4312.	3979.	4054.	4623.	4735.
Dites, *Cabeça del buey, Eſtremadura, & Andaluſia*,	613.	729.	660.	447.	450.
Laines ordinaires d'Eſpagne, de *Molina, Albarraſſin, Caſtille, Aragon & Navarre*, .	1281.	1044.	1568.	910.	313.
Quartos, des laines de Seville,	292.	344.	291.	470.	418.
Caïdas des laines de Caſtille,	502.	357.	745.	953.	430.
Nombre total de Balles de laine,	12159.	10665.	11219.	12779.	13200.
A quoi nous ajouterons les Agnelins vendus aux mêmes époques, ſavoir;					
Agnelins lavés, . . .	58.	164.	256.	235.	20[illegible].
Agnelins en ſuin, . . .	1214.	1747.	2742.	2608.	2 5[illegible].
Total des laines & agnelins vendus,	13431.	12576.	14217.	15613.	15462.

Cette note eſt la plus exacte que nous ayons pu nous procurer des principaux courtiers en laines d'Amſterdam; nous n'oſons pas néanmoins en garantir abſolument l'exactitude; car il eſt avéré qu'il arrive à Amſterdam environ dix-huit mille balles de laine par an l'un portant l'autre, dont une partie vient pour le compte des fabriquans, ſoit Hollandois, ſoit Allemans, auſſi bien que pour celui des marchands & négocians ſpéculateurs qui font eux-mêmes les envois des laines qu'ils reçoivent pour l'Allemagne; de-là vient que cette partie-là eſt néceſſairement inconnue & aux courtiers & aux poids de la ville d'Amſterdam, parce que ceux qui en ſont propriétaires épargent le courtage & les frais du poids en ne ſe ſervant ni des uns ni des autres.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Au reſte, la conſommation des laines, qui a lieu dans les fabriques des Provinces-Unies, n'eſt pas au-deſſus de 4000, ni au-deſſous de 3000 balles par an. Le reſte des laines eſt expédié pour l'Allemagne, les fabriques de ce païs mettant en œuvre une grande quantité de cette marchandiſe.

Les ventes de laines qui ſe font à Amſterdam par les négocians de cette ville à qui les Eſpagnols en adreſſent en commiſſion des parties très-conſidérables, méritent ſingulierement d'être connues à cauſe des particularités qu'on y remarque, & qui n'ont point lieu dans les ventes des autres marchandiſes. Nous devons d'abord faire remarquer que les négocians d'Amſterdam qui reçoivent des laines en commiſſion ne peuvent pas en propoſer directement la vente aux fabricans Allemans. En voici la raiſon: il y a dans cette ville des négocians qui achettent ces laines, de ceux qui les ont en commiſſion à trois mois de terme, & qui les revendent enſuite à des termes beaucoup plus longs à ces fabricans. Si ceux qui ont les laines d'Eſpagne en commiſſion, les vendoient immédiatement aux Allemans, ils éloigneroient par cette concurrence leurs acheteurs Hollandois; d'ailleurs, il faudroit pour cela qu'ils donnaſſent de longs crédits, comme font ces derniers; & ils ne le ſauroient ou ne le voudroient pas faire. Cependant il n'y a que les longs crédits que l'on fait en Hollande aux fabricans Allemans qui les y attirent pour l'achat de leurs laines, car ils n'ignorent pas qu'en les recevant directement, elles leur coûteroient beaucoup moins qu'en les achetant à Amſterdam. Les négocians qui reçoivent dans cette ville des laines d'Eſpagne en commiſſion ſont dotc réduits à en faire diſtribuer des échantillons par leurs courtiers, qui en ſollicitent la vente auprès de ceux qui ſont dans le cas de les acheter. Celà fait, on doit attendre que ceux-ci faſſent offrir les prix qu'ils ont intention de payer pour les laines dont ils ont les échantillons en main; & c'eſt par l'entremiſe des courtiers que l'on termine la vente & qu'on en regle les conditions. Mais on doit ſe garder de forcer la vente de quelque laine que ce ſoit, pour laquelle il ne ſe ſeroit pas préſenté des acheteurs auſſi-tot après que la diſtribution des échantillons en auroit été faite; car une pareille demarche ne ſerviroit qu'à faire avilir le prix de la marchandiſe.

Il y a ſouvent, ce ſemble, du caprice dans le choix que les fabricans d'Allemage ſont des laines d'Eſpagne dont leurs commiſſionnaires d'Amſterdam leur font paſſer des échantillons, à meſure qu'il leur en arrive des parties; car il eſt aſſez ordinaire de voir des fabricans donner la préférence aux piles de laine qu'ils ont coutume de mettre en œuvre ſur d'autres meilleures à tous égards; c'eſt afin que la qualité de leurs draps ſoit toujours la même: c'eſt là ce qui fait qu'à Amſterdam on vend quelquefois certaines laines plus cher que d'autres qui leur ſont ſupérieures. Ceux de nos lecteurs qui ont de l'expérience dans ce Commerce, ont probablement

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

fait cette remarque en parcourant les notes précédentes des prix auxquels les piles principales ſe ſont vendues à Amſterdam pendant cinq ans. Quoi qu'il en ſoit, chaque pile de laine eſt aſſortie en R, F, S, ou en R, F, T, & quelquefois en R, F, S & T. Plus elle a de F & de S, plus on en paye les R; & cela forme ſouvent dans le prix une différence de 1 & 2 ſ. par livre. La raiſon en eſt ſimple & naturelle: chaque *baſſe ſorte* ſe paye 10 ſols par livre moins que la ſorte qui lui eſt ſupérieure; par exemple; ſi l'on fait les prix des R à 40 ſ. les F valent 30 ſ. les S 20. Les T, qu'on nomme autrement *Qüartos*, ſont les rebuts des laines fines, qu'on vend d'ordinaire ſéparément à des prix plus avantageux qu'en aſſortiment; car, ſi les S valent 20 ſ. les T ne ſe payent en aſſortiment que 10 ſ.; au lieu qu'ils ſont payés juſqu'à 15 ſ. & quelquefois davantage vendus ſéparément; ainſi un acheteur trouve mieux ſon compte à payer quelque choſe de plus pour les R d'une pile lorſqu'elle a beaucoup de baſſes ſortes. Les conditions de la vente des laines d'Eſpagne à Amſterdam ſe verront mieux dans le compte de vente que nous placerons ci-après. Le payement en devroit avoir lieu dans trois mois à compter du jour que la livraiſon en auroit été faite; mais beaucoup d'acheteurs le retardent ſouvent encore d'un mois & quelquefois plus.

Compte du produit de 100 *balles de laine Léoneſe vendues à Amſterdam comme ſuit, ſavoir:*

16 Balles peſant, R

N°.		réfaction		N°.		réfaction	
1.	19; ℔.		4 ℔.	9.	196 ℔.		4 ℔.
2.	198 -	-	3 -	10.	202 -	-	4 -
3.	244 -	-	3 -	11.	194 -	-	4 -
4.	192 -	-	4 -	12.	248 -	-	3 -
5.	208 -	-	4 -	13.	200 -	-	5 -
6.	204 -	-	4 -	14.	250 -	-	4 -
7.	136 -	-	4 -	15.	244 -	-	3 -
8.	198 -	-	4 -	16.	254 -	-	3 -
Brut	1674 ℔.	réfaction	30 ℔.	Brut	1788 ℔	réfaction	30 ℔.
-	1788 -	-	30 -				
Brut	3462 ℔.	-	60 ℔.				
Réfaction	60 -						
			3402 ℔.				
Tare 12 ℔ par balle		-	192 -				
			3210 ℔.				
Déduction de 24 ℔. pour 175 ℔.			440 -				
		Net	2770 ℔.	à 47 ſ. la ℔. Bco. fl. 6509. 10.			

16 Balles Tranſportées de l'autre part . . . fl. 6509. 10.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

3 Balles peſant, F { N°. 17. 174 ℔. réfaction 4 ℔. / 18. 204 - - 4 - / 19. 202 - - 3 - }

Brut 560 ℔. réfaction 15 ℔.

Réfaction . 15

569 ℔.

Tare à 12 ℔. par balle . 36 -

533 ℔.

Déduction de 24 ℔. pour 175 ℔. . 73

Net 460 ℔. à 37 ſ. la ℔ Bco. fl. 851. -

1 Balle S peſant, N°. 20. 192 ℔.

Réfaction . 4 -

188 ℔.

Tare . . 12 -

176 ℔.

Déduction de 24 ℔ pour 175 ℔. . 24 -

Net . 152 ℔. à 27 ſ. . . = 205. 4.

20 Balles ont été vendues pour . . . . Bco. fl. 7563. 14.

54 Balles R peſant enſemble 13030 ℔.

Réfaction . 233 -

12797 ℔

Tare à 14 ℔ par balle . 896 -

11901 ℔.

Déduction de 24 ℔ pour 175 ℔, . 1632 -

Net 10269 ℔. à 46 ſ. . = 23618. 14.

12 Balles F peſant enſemble 2384 ℔.

Réfaction . 44 -

2340 ℔.

Tare de 14 ℔ par balle, 168 -

2172 ℔

Déduction de 24 ℔ pour 175 ℔. . 298 -

Net . 1874 ℔. à 36 ſ. . = 3373. 4.

96 Balles. fl. 34557. 12.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.
Commerce d'Amſterdam.

95 Balles Tranſportées de l'autre part, . . Bco. fl. 34557. 12. -

4 Balles S pesant enſemble 792 ℔.
Réfaction. . 15 -
777 ℔.
Tare de 14 ℔ par balle 56 -
721 ℔
Déduction de 24 ℔ pour 175 ℔. 99 -
Net . 622 ℔ à 26 ſ. . 808. 12. -

100 Balles R F S ont été vendues pour . . . Bco. fl. 35366. 4. -
Rabais pour les 21 mois, ou 14 fl. pour 114 fl. - 4343. 4. -
31023. - -

Rabais pour prompt payement 1 p°. . fl. 310. 4. -
Pour la moitié du droit du poids . . - 34. 16. -
Aux Tareurs, & pour le billet de la tare . - 50. 12. -
395. 12. -
Bco. fl. 30627. 8. -

Frais de réception & livraiſon.

Pour le fret, l'avarie & chapeau, . Cour. fl. 530. 13. -
Pour l'aſſurance de Bilbao à Amſterdam ſur fl. 29000 . à 2 p° & police . - 583. 10. -
Pour un bateau pour en faire la décharge . - 30. - -
Pour les droits d'entrée & paſſeport . . - 79. - -
* Pour ſoigner la réception des balles, raccommodage de pluſieurs de celles-ci, & les mettre en magazin - 45. - -
* Pour les retirer du magazin & en faire la livraiſon . - 30. - -
Pour courtage de vente à $\frac{1}{2}$ ſol par 6 florins . - 147. 7. -
Pour emmagazinage de 2 mois, à 4 ſ. par Balle pour chaque mois . . . - 40. - -
Cour. fl. 1485. 10. -
Agio 104$\frac{1}{2}$ p° - 64. - -
Bco. fl 1421. 10. -
Commiſſion de vente & ducroire des acheteurs 2$\frac{1}{2}$ p° ſur fl. 30627 . - 764. 15. -
2186. 5. -
Produit net des 100 balles de laine . . Bco. fl. 28441. 3. -

Dans

Dans le compte des quantités de laines d'Espagne arrivées à Amsterdam pendant cinq années consécutives, nous avons fait mention du nombre des balles d'aignelins venus en ces mêmes années dans cette ville. Il est donc expédient de dire quelque chose des principales sortes de cet article & des prix qu'on en paye de chacune. Observons que les aignelins viennent d'Espagne, ou lavés comme les laines, ou en *Suin*, c'est-à-dire dans le même état où la laine se trouve, lorsque l'on tond les agneaux. Les aignelins lavés valent ordinairement 50 florins par quintal plus que ceux en suin. Les uns & les autres sont sujets à des variations assez considérables dans les prix, suivant les circonstances favorables ou nuisibles à la vente. En 1778 & 1779 ils furent vendus à des prix fort modiques. Aujourd'hui (en 1780) ils sont fort recherchés; mais il n'en reste plus à Amsterdam, & l'on n'espere pas qu'il en vienne beaucoup en cette ville dans cette année; aussi le prix de cette marchandise est-il monté en peu de tems de 25 p. On les cote aujourd'hui sur les prix courans, savoir.

Aignelins en suin des principales piles Leoneses . .	de 90	à 100.	fl. cour.
Dits, . . . dites, Segovies fines .	85	90.	
Dits, . . . dites, Segovies ordinaires .	80	85.	
Dits, . . . dites, Soria Segoviennes .	75	80.	
Dits, . . . dites, Soria fines .	70	75.	
Dits, . . . dites, Soria ordinaires .	60	65.	

Les aignelins lavés des mêmes piles se payent à raison de 50 florins argent courant le quintal en sus des prix marqués ci-dessus. Voici un compte de vente d'une partie d'aignelins qui fut vendue l'année derniere, (1779) de la maniere suivante:

60 Ballotins d'aignelins en suin d'une pile leonese, dont

8 Ballotins, pesant N°. 1.	208 ℔.	réfaction	4 ℔.
2.	220 -	-	6 -
3.	225 -	-	3 -
4.	200 -	-	4 -
5.	215 -	-	5 -
6.	198 -	-	8 -
7.	204 -	-	4 -
8.	206 -	-	4 -
Brut	1676 ℔.	réfaction	38 ℔.
Réfaction .	38		
			1638 ℔.
Tare 14 p% . .			229
		Net	1409 ℔. à fl. 75 les 100 ℔. fl. 1056. 15. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

8 Ballotins tranſportés de l'autre part. . . . fl. 1056. 15. -

6 Ballotins peſant enſemble, . Brut 1246 ℔.
Réfaction, 24 -
1222 ℔.
Tare 14 p° . 171 -
Net 1051 ℔. à fl. 75 les 100 ℔. fl. 788. 5. -

46 Ballotins peſant enſemble, . Brut 9093 ℔.
Réfaction, 184 -
8909 ℔.
Tare 14 p° . 1247 -
Net 7662 ℔. à fl. 70. . . - 5363. 8. -

60 Ballotins, ont été vendus pour . . . Cour. fl. 7208. 8. -
Déduction pour les 21 mois, ou 14 fl. par 114. - 885. 6. -
fl. 6323. 2. -

Rabais pour prompt payement 1 p° . fl. 63. 4. -
Pour la moitié du droit du poids . - 20. 15. -
Aux tareurs & pour le billet de la tare, . - 31. 8. -
115. 7. -
fl. 6207. 15. -

Frais de réception & livraiſon.

Fret ſuivant connoiſſement . . . fl. 157. 14. -
Aſſurance ſur fl. 6000. - à 2 p° & police . - 121. 10. -
Bateau pour en faire la décharge . . - 20. - -
Droits d'entrée & paſſeport . . . - 46. 13. -
Pour ſoigner la réception des balles, raccomodage de pluſieurs de celles-ci & les mettre en magazin, - 25. - -
Pour les retirer du magazin & en faire la livraiſon, - 20. - -
Courtage de vente à $\frac{1}{2}$ ſol par fl. 6. . . - 30. - -
Emmagazinage . . . . - 67. - -
Commiſſion de vente & ducroire des acheteurs ſur fl. 6207. à $2\frac{1}{2}$ p° . . . . - 155. 3. -
613. - -
Cour. fl. 5564. 15. -
Agio $104\frac{1}{2}$ p° . - 239. 13. -
Bco. fl. 5325. 2. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. (Commerce d'Amſterdam.

Les laines de Portugal ſont inférieures en qualités aux laines d'Eſpagne des premieres claſſes, cependant on en met beaucoup en œuvre dans les fabriques de Hollande & d'Allemagne; tous les ans il s'en fait à Amſterdam des achats conſidérables pour les fabricans Allemans. Les noms des laines de Portugal ſont *Badajoz*, *Campo-mayor*, *Elvas*, *Olivenza* & *Eſtremos*. Voici ce que ces laines valent communément à Amſterdam, ſavoir:

Laine fine de Badajoz depuis . 25 juſqu'à 30 ſols bco. la ℔.
Dite, de Campo-mayor . 23 . . 28
Dite, d'Elvas . . 24 . . 26
Dite, d'Olivenza . . 22 . . 24
Dite, d'Eſtremos . . 20 . . 23
} plus ou moins.

Pour ce qui eſt des conditions de la vente & des frais de réception des laines de Portugal, il ſuffit pour les ſavoir de jeter un coup d'œil ſur le compte de vente ſuivant:

52 Balles de laine Badajoz de Portugal, dont

40 R peſant Brut 22000 ℔.
Rabais 2 p° 440 -
21560 ℔.
Tare 14 p° . . 3018 -
Net 18542 ℔ à 30 ſ. la ℔. Bco fl. 27813. - -

12 F peſant Brut 6600 ℔.
Rabais 2 p° 132 -
6468 ℔.
Tare 14 p° . . 906 -
Net 5562 ℔. à 22 ſ. la ℔. . - 6118. 4. -
- 33931 4. -
Déduction pour 21 mois, ou 14 fl. par 114 . . - 4167 -
29764. 4. -
Rabais pour prompt payement 1 p° . fl. 297. 13. -
Pour la moitié du droit du poids . . - 47. 7. -
345. - -
Bco. fl. 29419. 4. -

COMMERCE DES PRODUCTS-UNIES.

Commerce d'Amsterdam.

Transport de l'autre part. . .		fl. 29419. 4. -

Frais de réception & livraison.

Fret suivant connoissement . . .	fl. 400. - -	
Assurance de Lisbonne à Amsterdam sur fl. 28500. à 2 p° & police. . . .	- 573. 10. -	
Droits d'entrée & passeport de visite . .	- 50. - -	
* Frais de réception environ . . .	- 30. - -	
* Frais de livraison	- 20. - -	
Courtage de vente, à ½ s. par 6 fl. . .	- 141. 7. -	
Emmagazinage de 3 mois . . .	- 82. 8. -	
Cour.	fl. 1297. 5. -	
Agio 104½ p°	- 55. 17. -	
Bco.	fl. 1241. 8. -	1976. 17. -
Commission de vente & ducroire des acheteurs sur fl. 29419. 4. à 2½ p° . .	- 735. 9. -	
Bco.		fl. 27442. 7. -

L'Espagne n'est pas obligée d'envoyer seulement ses laines dans l'étranger pour les y faire vendre pour son compte ; elle se trouve dans le meme cas à l'égard de plusieurs marchandises qu'elle reçoit de ses Colonies de l'Amérique. La cochenille, l'indigo & le quinquina étant principalement de ce nombre, il sera à propos de donner des comptes de vente de ces trois articles, afin de faciliter les spéculations de ceux qui s'occupent de ces branches de commerce.

La cochenille est un petit insecte très-estimé qui s'attache à quelques arbres de l'Amérique ; plongée dans l'eau chaude & séchée au soleil, elle prend la forme de petits grains de forme singuliere, la plupart convexes & cannelés d'un côté & concaves de l'autre. C'est avec ces grains que les teinturiers donnent à la soie, à la laine & aux étoffes les belles couleurs de pourpre & d'écarlate. On apporte la cochenille du Mexique à Cadix, où il s'en fait un commerce considérable. La cochenille la plus recherchée est celle dont le grain est gris avec des teintes de rouge, de blanc, & d'ardoise. Cette précieuse drogue a une qualité essentielle qui est de se conserver très-longtems sans se gâter. Les prix sont sujets à varier à Amsterdam ; mais ils ne s'y éloignent pas considérablement de 30 ß, qui répondent à 9 florins la livre. Voici les prix qu'y a valu la cochenille les cinq dernieres années : En 1774, de 35 à 38 ß la ℔ ; en 1775, de 27 à 29 ß ; en 1776, de 27 à 28 ß ; en 1777, de 30 à 33 ß ; en 1778, de 32 à 34 ß ; en 1779, de 34 à 35 ß. Ils y sont cette année (1780) de 35 à 36 ß la ℔. Nous devons faire remarquer que cette drogue ayant toujours été vendue au poids d'Anvers, & devant être pesée au poids d'Amsterdam, on ajoute 4 p° au prix pour dédommagement de la différence qui se trouve dans les poids respectifs de ces deux villes. Cela se

verra mieux dans le compte de vente suivant d'une partie de 25 surons de cochenille.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES

Commerce d'Amsterdam.

25 Surons de cochenille reçus de Cadix & vendus à Amsterdam, dont

N°.					N°.				
1.	pesant	200 ℔,	Tare	$1\frac{1}{2}$ ℔.	13.	pesant	$209\frac{1}{4}$ ℔,	Tare	$1\frac{1}{2}$ ℔.
2.	-	$200\frac{1}{2}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -	14.	-	$205\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -
3.	-	$200\frac{1}{2}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -	15.	-	204 -	-	$1\frac{3}{4}$ -
4.	-	201 -	-	$1\frac{1}{2}$ -	16.	-	185 -	-	$1\frac{1}{2}$ -
5.	-	$206\frac{1}{4}$ -	-	$1\frac{3}{4}$ -	17.	-	205 -	-	$1\frac{1}{2}$ -
6.	-	$200\frac{1}{4}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -	18.	-	$203\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -
7.	-	$200\frac{1}{2}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -	19.	-	$200\frac{1}{2}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -
8.	-	$204\frac{1}{2}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -	20.	-	201 -	-	$1\frac{1}{2}$ -
9.	-	$200\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{3}{4}$ -	21.	-	$195\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -
10.	-	$200\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{3}{4}$ -	22.	-	207 -	-	$1\frac{3}{4}$ -
11.	-	$199\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{3}{4}$ -	23.	-	$197\frac{3}{4}$ -	-	$1\frac{1}{2}$ -
12.	-	$207\frac{1}{4}$ -	-	$1\frac{3}{4}$ -	24.	-	$196\frac{1}{2}$ -	-	$1\frac{3}{4}$ -
					25.	-	$203\frac{1}{4}$ -	-	2 -
		2422 ℔.		$19\frac{1}{4}$ ℔.			$2614\frac{1}{2}$ ℔.		$20\frac{3}{4}$ ℔.
		$2614\frac{1}{2}$ ℔.		$20\frac{3}{4}$ ℔.					

Brut $5036\frac{1}{2}$ ℔. Tare 40 ℔.

$37\frac{1}{2}$ pour $1\frac{1}{2}$ ℔ par suron pour bon poids.

Rabais . $77\frac{1}{2}$

Net 4959 ℔. à 35 ß la ℔. . . fl. 52069. 10. -

Augmentation pour la différence du poids 4 p° 2082. 16. -

54152. 6. -

Rabais pour prompt payement 1 p° . fl. 541. 10. -

Pour la moitié du droit du poids . - 99 12. -

641. 2. -

53511. 4. -

Frais de réception & livraison.

* Fret de Cadix à Amsterdam suivant connoissement fl. 330. 19. -

Assurance sur fl. 52000. à 3 p° & police . - 1563. 10. -

Droits d'entrée, prime ordinaire & passeport de visite . . . . . - 183. 10. -

* Décharge, port au magasin & menus frais . - 25. - -

* Pour retirer les surons du magasin & en faire la livraison, - 25. - -

Emmagasinage . . . - 25. - -

Courtage de vente à ½ ß. par 6 florins . - 222. 19. -

Commission de vente sur fl. 53511. à 2 p° . - 1070. 4. -

3451 2. -

Cour. fl. 50060 2. -

Agio $104\frac{1}{2}$ p° - 2155. 14. -

Bco. fl. 37[illegible]. 8 -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

L'indigo qui arrive de Guatimala à Cadix eſt ſans contredit le meilleur qu'on connoiſſe; auſſi eſt-il plus recherché & mieux payé que toutes les autres eſpeces d'indigo, parmi leſquelles on diſtingue celles qui ſont connues ſous les noms de *Levre*, de *St. Domingue*, de *Cerqués*, de *la Jamaïque*, & de *Java* ou *Jambeu*. On recueille auſſi de l'indigo dans d'autres Colonies Françoiſes, dont il ſe fait un commerce conſidérable, quoiqu'il ſoit moins eſtimé que celui de St. Domingue. Les tablettes de bon indigo ſont ordinairement ſeches, légeres, inflammables, d'une belle couleur bleue ou violette, & parſemées en dedans de quelques paillettes argentées.

Comme cette marchandiſe eſt ſuſceptible de beaucoup de fraudes, il faut l'acheter avec précaution. Dans le tems de la premiere manipulation, il eſt facile d'augmenter la quantité de l'indigo en exprimant entierement la feuille dont on le tire; mais une couleur noirâtre fait aiſément appercevoir cette ſupercherie. Si on a mêlé dans la pâte de la rapure de plomb, qui prend la couleur de l'indigo, il eſt aiſé auſſi de s'en appercevoir, par le poids de la marchandiſe, qui augmente conſidérablement. Les cendres, la terre, l'ardoiſe incorporés dans l'indigo, ſe diſtinguent encore facilement en faiſant infuſer dans l'eau un morceau de l'indigo que l'on ſoupçonne fraudé. S'il eſt pûr, il ſe diſſout entierement; s'il eſt melangé, la matiere étrangere ſe précipite au fond du vaſe. Il eſt plus difficile de diſtinguer la ſupercherie de ceux qui mêlent les qualités.

Le prix des différentes ſortes d'indigo dépend de leurs qualités reſpectives, comme la couleur, la fineſſe, la légereté &c. Voilà pourquoi l'on cote ordinairement à Amſterdam le prix de l'indigo de Guatimala de 80 & 190 ſ. la ℔, & celui de l'indigo de St. Domingue de 70 à 140. Le premier ſe diviſe en quatre ſortes principales, qui ſe nomment & valent communément: le *Tiſſate*, de 170 à 190 ſ. la ℔; le *Flor*, de 150 à 170 ſ.; le *Sobres* ou *Sobresaliente*, de 130 à 165; & le *Cortes*, de 80 à 160 ſ. L'indigo de St. Domingue, cuivré ou couleur de cuivre, vaut de 70 à 90 ſ. la ℔; le bleu & le violet de 120 à 130 ſ. Preſque tout l'indigo d'Eſpagne qui arrive maintenant à Amſterdam ſe vend au baſſin, ſoit que la quantité en ſoit plus forte qu'il ne faut; ſoit qu'il ne ſe préſente pas aſſez d'acheteurs.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Voici un Compte de vente de 20 Surons d'indigo de Guatimala aſſortis, 8 *Tiſſates*, 6 *Flores*, 4 *Sobres* ou *Sobreſalientes* & 2 *Cortes*, ſavoir:

N°. 1.	peſant	98 ℔,	Tare	20 ℔.	N°. 5.	peſant	240 ℔,	Tare	30 ℔.
2.	-	96 -	-	20 -	6.	-	230 -	-	30 -
3.	-	92 -	-	20 -	7.	-	235 -	-	30 -
4.	-	94 -	-	20 -	8.	-	220 -	-	30 -
		380 ℔.		80 ℔.			925 ℔.		120 ℔.
		925 -		120 -					
Brut		1305 ℔.		200 -					
Tare,		200 -							

1105 ℔ indigo Tiſſate à 170 ſ. la ℔. l'un portant l'autre. fl. 9392. 10. -

6 Surons peſant Net	881 -	dit Flor.	à 160	- 7048. - -
4 Dits,	564 -	dit Sobreſaliente	à 140	- 3948. - -
2 Dits,	280 -	dit Cortes	à 100	- 1400. - -
				fl. 21788. 10. -
		Rabais 1 p°.		- 217. 18. -
				21570. 12. -
		Rabais 2 p°.		- 431. 8. -
				21139. 4. -
Rabais 1 p°.			fl. 211. 8. -	
Pour la moitié du droit du poids			- 61. 1. -	
				272. 10. -
				fl. 20866. 14. -

Frais de réception & de livraiſon.

Frêt ſuivant connoiſſement	fl. 130. - -	
Aſſurance de fl. 20000. à 4 p°.	- 800. - -	
Paſſeport de viſite	- 4. - -	
Frais de réception & mettre en magazin	- 12. - -	
Frais de livraiſon	- 10. - -	
Emmagazinage	- 15. - -	
Courtage de vente à $\frac{1}{2}$ ſ. par 6 florins	- 90. 8. -	
Commiſſion de vente ſur fl. 20866. 2 p°.	- 417. 6. -	
		1478. 14. -
	Cour.	fl. 19388. - -
	Agio 104$\frac{1}{2}$ p°.	- 834. 18. -
	Bco.	fl. 18553. 2. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Le quinquina, précieux fébrifuge dont l'uſage eſt très-grand dans la médecine, eſt l'écorce d'un arbre qui croît au Perou ſur des montagnes pres de la ville de Loxa dans la Province de Quito. Il y en a de diverſes qualités, dont la meilleure eſt celle qui a l'écorce raboteuſe, d'un brun obſcur à l'extérieur, & plus haute en couleur dans l'intérieur. Cette écorce doit être d'ailleurs peſante, d'une ſubſtance compacte, ſeche, & ſerrée; il faut ſurtout prendre garde qu'elle n'ait pas été mouillée, & qu'elle ne ſe réduiſe pas trop facilement en pouſſiere quand on la rompt. On doit donner la préférence aux petites écorces fines, noiratres, chagrinées à l'extérieur & d'une couleur rougeâtre en dedans, dont le goût eſt amer & un peu desagréable. Il faudroit rejeter au contraire celles qui ſont filandreuſes, & dont le deſſus eſt d'une couleur rouſſe ou de canelle. Cette derniere eſpece de quinquina eſt la moindre qualité de cette drogue; auſſi le prix en eſt-il bien plus bas; car elle ſe paye à Amſterdam depuis 20 juſqu'à 30 ſols la ℔, tandis que la qualité ſupérieure y eſt payée depuis 40 juſqu'à 60, & quelquefois 80 & 100 ſols la livre. Cependant, comme c'eſt de la qualité commune de quinquina qu'il ſe fait la plus grande conſommation à cauſe qu'elle eſt plus abondante & moins chere que la fine, nous donnerons le compte de vente ſuivant d'une partie qui fut vendue à Amſterdam en 1779.

25 Caiſſes de quinquina peſant enſemble
Brut 8894 ℔.
Tare ou poids des caiſſes, . 2094 -
Net 6800 ℔. à 28 ſ. la ℔. . fl. 9520. - -
Déduction ordinaire 2 p°. . - 190. 8. -
9329. 12. -
Rabais pour prompt payement 1 p°. . fl. 93. 6. -
Pour la moitié du droit du poids, . - 15. 4. -
108. 10. -
fl. 9221. 2. -

Frais de réception & livraiſon.

* Le fret ſuivant connoiſſement . . fl. 165. 9. -
Aſſurance de *f* 8500, à 3 p° & police . - 257. - -
Droits d'entrée & paſſeport de viſite . . - 308. 10. -
* Frais de réception. . . . - 21. - -
* Ceux de livraiſon . . . . - 22. 15. -
Emmagazinage de 9 mois . . . 67. 10. -
Courtage 1 p° ſur le premier produit . . - 95. - -
Commiſſion de vente ſur fl. 9221. 2 p° . - 184. 8. -
1121. 2. -
Cour. fl. 8100. - -
Agio 104½ p° - 348. 16. -
Bco. fl. 7751. 4. -

Comme

Comme le tabac eſt un article qui trouve toujours un débouché courant en Hollande, il en arrive de toutes parts des quantités immenſes qui ſe conſomment en partie dans le païs, & qui en partie s'expedient pour l'Allemagne & autres lieux, ſoit en nature, ſoit après avoir ſubi quelque apprêt entre les mains de l'habile Hollandois. On trouve par les notes les plus exactes qu'il en eſt venu pendant les trois dernieres années les quantités ſuivantes:

	En 1727.			En 1728.			En 1729.		
	Ballots.	*Paquets.*	*Rouls.*	*Ballots.*	*Paquets.*	*Rouls.*	*Ballots.*	*Paquets.*	*Rouls.*
D'Angleterre,	120.			126.			163.	1414.	10
France,	20.			1257.	450.		840.	201.	
Copenhague,		133.			7.		560.	160.	
Lisbonne,				45.		1191.	294.	185.	871.
Bilbao,					439.		578.	170.	
Cadix,				4.	3547.		93.	31.	
St. Sebaſtien,				53.	866.		14.	2595.	
Genes,				8.	1283.	516.		15.	1145.
Livourne,									40.
Petersbourg,				2031.	2470.		1270.	8278.	
Archangel,				17.			10.		
Riga,				381.	4510.		201.	2451.	
Libau & Windau,				173.	267.		122.	107.	
Stettin,				91.	93.				
Cologne,							1621.	1000.	
Hambourg & Brême,				414.	1227.	288.	256.	929.	8.
Trieſte,				302.	772.	289	235.	1746.	
Veniſe & Livourne,				40.	878.	128.			
St. Thomas en Amérique,	170.	628.	1663.		1082.	1800.		427.	1311.
Amérique ſeptentrionale,				22.	55.		741.		
Si l'on ajoute à ces huit parties arrivées des Colonies Hollandoiſes ſuivant qu'il eſt rapporté à la page 178.	310.	751.	1663.	4942.	17741.	4207.	6998.	19109.	3485.
	2025.	6390.	828.	4110.	13723.	7738.	10229.	9166.	5734.
Le montant total ſera.	2335.	7151.	2491.	9261.	31764.	11945.	17227.	28875.	9219.

Les prix des tabacs ſont extrêmement variables, & different beaucoup dans les qualités reſpectives. En tems de paix & lorſque le tabac de l'Amerique ſeptentrionale a été abondant en Hollande, les prix en ont été très-bas, puiſque celui de Virginie s'y eſt achete ſouvent à 2½ & 2½ ſols, le Mariland 2½ à 3 ſ. & le Suiſſent à 3 & 3½ ſ. la ℔, tandis que dans ces derniers tems on a payé ces mêmes tabacs 10, 12 & 14 ſ. la ℔. Les tabacs d'Ukraine & des autres païs ont éprouvé de

COMMERCE DES PAYS-BAS-UNIS.

Commerce d'Amſterdam.

ſemblables révolutions. On a vu payer celui du Bréſil juſqu'à 14 ſ. la ℔, tandis qu'aujourd'hui on en pourroit acheter de fortes parties à moins de 3 ſ. la ℔. Pour ce qui eſt du tabac de Varinnas que la Compagnie Eſpagnole de Caraques envoie à Amſterdam, il s'y vend au baſſin au plus offrant & dernier enchériſſeur. Le prix de ce tabac dépend donc uniquement du concours, plus ou moins grand, des acheteurs qui ſe préſentent quand on en fait la vente. Les prix actuels du tabac de Varinnas ſont: la lettre M. 28 à 30 ſols la ℔; la lettre G 27 à 28; la lettre A 28 à 29, la lettre V 26 à 27 & la lettre N 25 à 26 ſ. Le tabac d'*Orenoco*, ou de l'Orenoque, qu'on envoie ſouvent d'Eſpagne à Amſterdam, vaut à préſent (Août 1780) dans cette ville, de 16 à 17 ſ. la ℔, & celui de la Havane de 80 à 120 florins le quintal, ſuivant la qualité.

Voici deux comptes ſimulés de vente, l'un d'une partie de tabac Suiſſent en feuille, vendue à Amſterdam en 1778; l'autre d'une partie de tabac Breſil, vendue l'année derniere 1779. Tous les tabacs en feuille, de quelques païs qu'ils ſoient, ſe vendent aux mêmes conditions que le tabac Suiſſent.

45 Futailles de Tabac Suiſſent, dont

Détail du poids & réfaction de 5 futailles, ſavoir:

10 Futailles peſant Brut	6504	℔.	réfaction	414	℔.	Brut	620	℔.	réfaction	80 ℔.
10 dites, . .	7202	-	-	468	-	-	694	-	-	36 -
5 dites, . .	3096	-	-	188	-	-	748	-	-	40 -
10 dites, . .	3596	-	-	236	-	-	792	-	-	16 -
10 dites, . .	2148	-	-	138	-	-	242	-	-	16 -
Brut	22546	℔.		1142	℔.	Brut	3096	℔.	réfaction	188 ℔.
Rab. pour bon poids 2 p°	451	-								
	22095	℔.								
Déduction de la réfaction	1484	-								
	20611	℔.								
Déduction pour les côtes 8 p°	1649	-								
Net	18962	℔.								

Note.

La réfaction doit s'entendre ſur le fuſt, la pourriture & autres inconvéniens que les réfactions doivent dans chaque futaille de tabac.

à 13⅞ ſ. la ℔. fl. 13154. 18. -

Rabais pour le bon poids 1 p° .	fl. 131. 11. -	
Pour la moitié du droit du poids .	- 37. 1. -	
		168. 12. -
		12986. 6. -

Frais de réception & de livraiſon.

Aſſurance de fl. 12000. à 2 p° & police .	fl. 243. 10. -
Fret de Bordeaux à Amſterdam ſuiv. connoiſſement	- 235. 12. -
Droits d'entrée & paſſeport de viſite, . .	- 312. 2. -
Impôt	- 111. 14. -
	fl. 902. 14. -

COMMERCE DE PROVINCES-UNIES

[illegible]

Transport de l'autre part. .	fl. 902. 18. -	12986. 6. -
* Frais de déchargement & port au magazin .	fl. 23. 5. -	
* Frais de la livraison, & rabatage des futailles .	- 41. 5. -	
Droit des maîtres *réfacteurs*, & billet . .	- 11. 11. -	
Courtage 1 florin par futaille . .	- 45. - -	
Frais d'emmagazinage, . . .	- 12. - -	
Pour faire viser un acquit à caution . .	- 1. 16. -	
	1037. 15. -	
Commission de vente sur fl. 12986. à 2 p% .	259. 14. -	
		1297. 9. -
	Cour.	fl. 11688. 17. -
	Agio 104½ p%	- 503. 7 -
	Bco.	fl. 11185. 10. -

20 Rouleaux de tabac du Brésil pesant

Brut .	8000 ℔.		
Rabais pour bon poids 2 p%	160 -		
		7840 ℔.	
Tare à 6 ℔ par rouleau .		120	
Net		7720 ℔. à 3 s. la ℔.	fl. 1158. - -

Rabais pour prompt payement 2 p%	fl. 23. 3. -	36. 3. -
Pour la moitié du droit du poids	- 13. - -	
		fl. 1121. 17. -

Frais de réception & livraison.

Assurance de fl. 3400. à 2 p% . .	fl. 70. - -	
Fret de Lisbonne à Amsterdam . .	- 64. - -	
Droit d'entrée impôt & passeport de visite .	- 260. - -	
* Frais de réception, . . .	- 16. - -	
* Frais de livraison, . . .	- 8. 9. -	
Courtage de vente ¼ s. par livre . .	- 50. - -	
Frais d'emmagazinage d'un mois . .	- 4. - -	
Commission de vente de fl. 1121. à 2 p% .	- 22. 8. -	
		494. 17. -
	Cour.	fl. 627. - -
	Agio 104½ p%	- 27. - -
	Bco.	fl. 600. - -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Indépendamment des fortes parties de ſucre que reçoit Amſterdam des Colonies Hollandoiſes de l'Amérique, il lui en vient des parties conſidérables de France & d'ailleurs. Pendant l'année 1777 que l'Europe étoit encore en paix, il lui en vint:

De divers ports de France, . . .	25544 futail'es.
De l'Iſle Danoiſe de St. Thomas, . . .	1297 dites.
De Copenhague, ...	240 dites.
De Londres & de Liverpole, . . .	469 dites.
En tout arrivé de l'Etranger . . .	27550 futailles.

L'année ſuivante (1778) la quantité de ſucre arrivée de l'Etranger à Amſterdam fut, ſavoir:

De divers ports de France, . . .	15215 futailles.
De Copenhague, ...	1194 dites.
D'Angleterre, ...	110 dites.
En Total	16519 futailles.

Enfin l'année derniere (1779) le ſucre arrivé à Amſterdam venant de l'Etranger fut ſeulement:

De divers ports de France, . . .	3740 futailles.
D'Angleterre, ...	455 dites.
De Copenhague, ...	2601 dites.
De l'Iſle Danoiſe de St. Thomas, . . .	100 dites.
De Cadix, ...	100 dites.
De Hambourg, ...	71 dites.
En Total	1.479 futailles.

Si à ces quantités de ſucre venues de l'Etranger à Amſterdam, on ajoute celles que cette ville a reçues ces mêmes années des Colonies Hollandoiſes de l'Amérique, on trouve qu'il eſt venu en tout à Amſterdam pendant l'année 1777, 52765 futailles de ſucre; pendant celle de 1778, 44474 dites, & pendant celle de 1779, 52425 dites. Nous n'y comprenons pas 2186 caiſſes de ſucre venues de Portugal en 1778, non plus que 1299 caiſſes arrivées du même royaume en 1779.

Le débouché immenſe de ſucre qu'a la ville d'Amſterdam, procure un écoulement facile & ſouvent meme avantageux aux ſucres étrangers qu'on y reçoit pour y être vendus.

Les circonſtances favorables à la vente de cette denrée ſe préſentent.

ſi facilement à l'eſprit de tous ceux qui s'occupent de cette branche de Commerce, que nous croyons inutile d'entrer dans aucun détail à cet égard. Il ſuffira d'indiquer ici les conditions auxquelles ſe font les ventes des ſucres en futailles, & des ſucres qui viennent en caiſſes de Portugal. Voici pour cet effet deux comptes de vente de ces deux parties de ſucre venduës avant la guerre actuelle:

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Conditions d'une vente.*

26 Futailles de ſucre brut reçues de Bordeaux, peſant enſemble

Brut	26192 ℔.		
Rabais pour bon poids 2 p°	524 -		
	25668 ℔.		
Tare 18 p°	4621 -		
Net	21047 ℔. à 7½ §. .	fl. 4143. 12. -	
Rabais pour prompt payement 2 p° .	fl. 82. 17. -		
Pour la moitié du droit du poids. .	- 36. 11. -		
		119. 8. -	
		4024. 4. -	

Frais de réception & livraiſon.

Aſſurance de Bordeaux à Amſterdam ſur fl. 4200. à 2 p° & police . .	fl. 44. - -	
Fret ſuivant connoiſſement . . .	- 120. 9. -	
Droits d'entrée, paſſeport & viſite, . .	- 94. 12. -	
* Frais de réception . . .	- 16. 18. -	
* Frais de livraiſon . . .	- 20. 1. -	
Rabatage des futailles & acquit à caution .	- 7. 16. -	
Emmagazinage de deux mois . .	- 15. 12. -	
Courtage de vente 30 ſ. par 1000 ℔. net .	- 31. 11. -	
Commiſſion de vente & decroire des acheteurs ſur fl. 4000. à 2½ p° . . .	- 100. 12. -	
	448. 11. -	
Cour. fl.	3575. 13. -	
Agio 104½ p°	- 153. 19. -	
Bco. fl.	3421. 14. -	

20 Caiſſes de ſucre brut, dit *Mofcovade*, reçues de Lisbonne, peſant . 40000 ℔.
Rabais pour bon poids 2 p° 800 -
39200 ℔.
Tare 210 ℔ par caiſſe de 7 pieds de long . . . 4800
Net 34400 ℔. à 7 §. . fl. 6020. - -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part. . .		fl. 6022. - -
Rabais pour prompt payement 2 p$^{o}_{o}$	fl. 120. 8. -	
Pour la moitié du droit du poids	- 53. 8. -	
		173. 16. -
		5848. 4. -

Frais de réception & de livraiſon.

Aſſurance de Lisbonne à Amſterdam ſur fl. 5500 à 2 p$^{o}_{o}$	fl. 112. - -	
Fret ſuivant connoiſſement. . . .	- 179. - -	
Droits d'entrée & paſſeport de viſite . .	- 152. 2. -	
* Frais de réception	- 24. - -	
* Frais de livraiſon	- 30. - -	
Courtage de vente 1 fl. par caiſſe . .	- 20. - -	
Emmagazinage d'un mois	- 6. - -	
Commiſſion de vente & ducroire des acheteurs ſur fl. 5846. à 2$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . . .	- 146. 3. -	
		669. 5. -
	Cour.	fl. 5176 19. -
Agio 104$\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$	-	222. 19. -
	Bco.	fl. 4954. - -

Le débouché du café eſt très-grand à Amſterdam, tant parce que cette ville en fait un commerce conſidérable, que parce que les habitans des Provinces-Unies en font une conſommation prodigieuſe. Indépendamment de la quantité de café qui vint des Colonies Hollandoiſes à Amſterdam dans les trois années dernieres, comme nous l'avons rapporté ailleurs, il lui en arriva de différens Etats de l'Europe des parties aſſez conſidérables dans les mêmes années; ſavoir:

	En 1777.	En 1778.	En 1779.
De France, . .	3769844 ℔.	5592330 ℔.	1506190 ℔.
D'Angleterre, . .	1155900 -	161200 -	1648400 -
De Dannemarc, . .	. . .	105000 -	. . .
De Portugal, . .	. . .	73120 -	. . .
	3915744 ℔.	5931650 ℔.	3154590 ℔.
Ces quantités ajoutées à celles qui vinrent des Colonies Hollandoiſes (*Voy. pag.* 148 & 149.) donnent chaque année au total	24830721 -	22167607 -	22483414
	28746465 ℔.	28099257 ℔.	25638004 ℔.

Nous ne comprenons dans cette note que les parties de café arrivées à Amſterdam qui ont été déclarées & ſe ſont trouvées ſur les manifeſtes des Navires; il en eſt ſans doute arrivé en même tems beaucoup d'au-

tres parties qui n'ont point été declarées sur les manifestes, lesquelles parties peuvent etre évaluées pour le moins à deux millions de livres. Ainsi le total du Commerce de café qui se fait à Amsterdam, suivant que nous l'avons dit ailleurs, peut aller, année commune, de 28 à 30 millions de livres, sans compter le café qui vient des Indes Orientales & qui est vendu tous les ans par la Compagnie. Voici un compte de vente d'une partie de café de St. Domingue reçue de Bordeaux, & vendue à Amsterdam en 1777.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amsterdam.

100 Futailles de café reçues de Bordeaux & vendues comme suit:

10 Futailles pesant brut .	10020 ℔.		
Tare ou poids des futailles	989 -		
		Net 9031 ℔. à 6½ s. la ℔.	fl. 2935. 1. 8.
39 Dites, pesant brut .	17514 ℔.		
Tare, . .	2405 -		
		Net 15109 ℔. à 6 7/16 s. . -	4863. 4. -
15 Dites, pesant brut. .	9929 ℔.		
Tare, . .	1040 -		
		Net 8888 ℔ à 6¼ s. . -	2777. 10. -
2 Dites, pesant brut .	834 ℔.		
Tare, . .	137 -		
		Net 697 ℔. à 5¾ s. . -	200. 8. -
2 Dites, pesant brut .	744 ℔.		
Tare, . .	156 -		
		Net 588 ℔. à 5¼ s. . -	161. 14. -
4 Dites, pesant brut .	598 ℔.		
Tare, . .	111		
		Net 487 ℔ à 4½ s. . -	109. 11. 8.
18 Dites, pesant brut .	12618 ℔.		
Tare, . .	1809 -		
		Net 10809 ℔. à 4⅜ s. . -	2364. 9. 8.
10 Dites, pesant brut .	7968 ℔.		
Tare, . .	946 -		
		Net 7022 ℔ à 4 [illegible] s. . -	1470 5. -
100 Futailles de café de St. Domingue ont donné .			fl. 14882. 3 8.
On [illegible] d'ailleurs un bon poids [illegible] de près de 2 p% lorsque l'on pese les futailles.		Rabais à raison de bon poids 2 p%	- 297. 13. 8.
			14584. 10. -

Rabais pour prompt payement 2 p%	fl. 291. 13. -	
Pour la moitié du droit du poids	- 140 10. -	
		432. 3. -
Si le café se vendoit en balles, la tare en seroit comptée à 6 p%.		14152. 7. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Tranſport de l'autre part - - fl. 14152. 7. -

Frais de réception & de livraiſon.

Aſſurance de fl. 14000. à 2 p$^{o}_{o}$ & police . .	fl. 283. 10. -	
Fret ſuivant connoiſſement . . .	- 463. 6. -	
Droits d'entrée & paſſeport de viſite . .	- 368. 10. -	
* Frais de réception, . . .	- 45. 10. -	
* Frais de livraiſon & rabattage des futailles. .	- 104. 14. -	
Courtage de vente à 6 ſ. par 100 ℔. . .	- 157. 1. -	
Emmagazinage & acquit à caution . .	- 56 16. -	
Commiſſion de vente & ducroire des acheteurs ſur fl. 14152. 7. à 2$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . . .	- 353. 16. -	
		1833 3 -
	Cour. fl	12319 4. -
	Agio 104$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	- 530. 10 -
	Bco. fl.	11788. 14. -

Les vins & les eaux de vie ont de tout tems attiré les Hollandois en France pour y acheter non-ſeulement les parties de ces deux articles dont ils avoient beſoin pour leur propre conſommation, mais auſſi pour ſatisfaire aux demandes que leur en faiſoient les peuples voiſins, principalement ceux du Nord dont le Commerce étoit en leurs mains. Le Commerce de vin & d'eau de vie s'eſt ſoutenu & probablement ſe ſoutiendra toujours en Hollande, parce que les ſpéculateurs Hollandois y donnent toute leur attention & mettent tout en œuvre pour ſe le conſerver. Mais le vin & l'eau de vie ne ſont pas des objets de ſpéculation pour les négocians Hollandois ſeulement; il eſt auſſi en France & en Eſpagne des ſpéculateurs qui ſuivent ces deux branches de Commerce & qui s'en trouvent très-bien. Au ſurplus, il leur eſt bien plus facile de ſpéculer étant ſur lieux où ſe recueillent & ſe façonnent ces deux ſortes de denrées. La queſtion eſſentielle pour eux eſt de bien connoître quand le vin eſt bon & de garde, pour en faire des amas dans les années abondantes; car s'ils évitent de ſe tromper là-deſſus, il y a une eſpece de certitude qu'après un certain laps de tems cette marchandiſe prendra faveur & qu'ils en tireront un bon parti, ſoit en la revendant dans le païs même, ſoit en la faiſant paſſer chez l'Etranger, & principalement en Hollande. Nous en diſons de même de l'eau de vie. On ſuppoſe que ceux qui ſe forment de gros feliers de vin & d'eau de vie ont calculé d'avance la quantité de l'évaporation de ces liqueurs dans un tems donné, le rempliſſage étant un objet qu'ils ne doivent pas perdre de vue.

En Hollande le vin & l'eau de vie ont un débouché courant, quelque abondans que ſoient ces articles; dans ces circonſtances il n'y a que le prix

prix qui baiſſe en raiſon du peu de beſoin qu'on a de ces denrées; car d'une marchandiſe quelconque, le prix eſt le meilleur thermometre pour en connoître l'abondance ou la rareté, relativement aux demandes. Au reſte, comme dans toutes les branches de Commerce l'expérience eſt ce qui guide & doit toujours guider le ſpéculateur prudent dans ſes entrepriſes, il nous ſemble inutile, il nous ſeroit même difficile de donner des regles de combinaiſon capables de faire réuſſir à coup ſûr une ſpéculation. Nous nous bornerons donc à donner les comptes ſuivans de vin & d'eau de vie.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

20 Tonneaux de vin de Bordeaux à 60 ℔ vls. . .		fl. 7200. - -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$		- 72. - -
		fl. 7128. - -

Frais de réception & de livraiſon.

Aſſurance de fl. 7000 à 1½ p$^{o}_{o}$ & police. . .	fl. 106. 10. -	
Fret à 12 florins le tonneau & 1 fl. d'avarie. .	- 260. - -	
Droits d'entrée & paſſeport de viſite. . .	- 124. - -	
* Frais de réception.	- 40. - -	
* Frais de livraiſon. . . .	- 60. - -	
Courtage de vente à 4 fl. par tonneau. .	- 80. - -	
Commiſſion de vente ſur fl. 7128 à 2 p$^{o}_{o}$.	- 142. 10. -	
		813. - -
	Cour.	fl. 6315. - -
	Agio 104½ p$^{o}_{o}$	- 271. 19. -
	Eco.	fl. 6043. 1. -

50 Pieces d'eau de vie de Bordeaux meſurant 2550 veltes à 10 ℔ vls les 30 velte.		fl. 5100. - -
Rabais pour prompt payement 1 p$^{o}_{o}$		- 51. - -
		fl. 5049. - -

Frais de réception & de livraiſon.

Aſſurance de fl. 5000 à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	fl. 101. 10. -	
Fret à 25 fl. le lait de 6 pieces. . .	- 225. - -	
Droits d'entrée, & paſſeport à 1 florin par tonneau. .	- 296. - -	
* Frais de réception.	- 30. - -	
* Frais de livraiſon.	- 50. - -	
Courtage de vente à 2 fl. la piece. . .	- 100. - -	
Commiſſion de vente ſur fl. 5049 à 2 p$^{o}_{o}$.	- 101. - -	
		903. 10. -
	Cour.	fl. 4145. 10. -
	Agio 104½ p$^{o}_{o}$	- 178. 10. -
	Eco.	fl. 3967. - -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Les eaux de vie de Cognac, de Cette, de Bayonne & des autres ports de France, ainſi que celles d'Eſpagne ſe vendent aux même Conditions que l'eau de vie de Bordeaux : les frais en ſont auſſi les mêmes à Amſterdam, au fret & à l'aſſurance près.

Pour ce qui eſt des prix, ils roulent comme ſuit, ſavoir :

Eaux de vie de Bordeaux, de Bayonne, de Nantes, de Cognac, de la Rochelle & du Languedoc,	de 7 à 15 ℔ vls.	les 30 Viertels,
Eaux de vie de Barcelonne, . . .	7 à 18	
Eſprit $\frac{4}{5}$ de Barcelonne, Eſprit $\frac{3}{5}$ de Bordeaux & Eſprits de Provence & de Naples .	de 10 à 25	

Voilà ce que nous avons cru devoir dire touchant les trois principales parties du Commerce d'Amſterdam. Avant de parler de ce qui concerne la quatrieme, il eſt expédient d'expliquer à nos lecteurs ſur quoi ſont fondées les conditions de vente dont nous avons fait mention dans les comptes de ventes & les factures. En premier lieu, il eſt d'uſage dans preſque tous les païs de Commerce d'accorder à l'acheteur une douceur dans le poids de toutes les marchandiſes qu'il achette en gros, ſurtout de celles qui ſont de peu de valeur en proportion de leur poids & de leur volume. Cet uſage a tellement prévalu en Hollande, que dans toutes les ventes & achats qui s'y font, avant de conclure pour le prix, on ſtipule pour le bon poids, auſſi bien que pour le rabais pour prompt payement. Cette ſeconde condition dans les ventes a une origine différente de celle pour le bon poids. Les marchandiſes ſe vendent partout de deux manieres; ſavoir à crédit ou comptant; dans le premier cas on donne ordinairement en Hollande un délai de trois mois ou ſix ſemaines pour le payement. Comme le prix des marchandiſes ſe regle ſur le même taux, ſoit argent comptant, ſoit à terme, il eſt ſtipulé entre le vendeur & l'acheteur que ſi celui-ci paye comptant les marchandiſes qu'il achette, celui-là lui déduira l'intéret du terme qu'il ſeroit tenu ſelon l'uſage de lui accorder. De-là vient l'origine du rabais compris ſous le nom de prompt payement. Il eſt de 1 p° pour ſix ſemaines ou 1½ mois, & de 2 p° pour trois mois, à compter l'intéret du crédit ſur les marchandiſes à 8 p° par an, comme il l'eſt en Hollande. Mais les crédits ne ſont pas les memes pour toutes les marchandiſes. Il y en a pour leſquelles on les donne beaucoup plus longs en Hollande; telles ſont les ſoies d'Italie qu'on vend à 33 mois de terme; les laines d'Eſpagne qu'on vend à 21, à compter l'intéret à 8 p° par an, ou, ſuivant l'uſage le plus ſuivi, à raiſon de 14 fl. par 114. Ces rabais, d'abord arbitraires, ſe ſont tellement multipliés, qu'avec le tems on les a regardés comme des conditions eſſentielles d'un marché quelconque. On ne pouvoit mieux faire pour faciliter le Commerce que de donner des crédits; ils étoient

même indiſpenſables: ſans cela le negoce auroit été reſſerré dans des bornes étroites: le vendeur s'eſt donc obligé non-ſeulement de donner de certains termes pour les payemens, mais encore de déduire à l'acheteur, comme s'il payoit comptant, l'intérêt de la ſomme qu'il ſolde à 8 p^r par an, à raiſon du tems du crédit qu'il eſt d'uſage de donner pour telle ou telle eſpece de marchandiſe; encore le vendeur ſe regarde-t-il fort heureux ſi le payement, malgré ces rabais, n'eſt pas renvoyé à un certain tems; car, pour le dire en paſſant, les achats & les ventes des marchandiſes ayant lieu à Amſterdam preſque toujours par l'entremiſe d'un courtier, la livraiſon des marchandiſes ſe fait ſans aucun écrit préalable entre les parties contractantes, tant pour le prix que pour les conditions; de-là il arrive qu'il n'y a point un tems préfix en rigueur pour les payemens, & qu'ils ont rarement lieu préciſément aux échéances des termes. A cela près, il regne tant de bonne foi dans cette ville, le modele de toutes celles qui font commerce, que, quoique l'on s'y ſerve indifféremment de courtiers jurés ou non jurés pour vendre ou acheter des marchandiſes, on y voit rarement s'élever des diſputes à l'occaſion des prix & des conditions des marchandiſes vendues par les courtiers non jurés. On ſemble même ne pas faire attention que leur témoignage, en cas de différend, n'auroit aucune force en juſtice.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Les marchandiſes ſe vendent auſſi publiquement au plus offrant & dernier enchériſſeur. Comme dans ces ventes on frappe ſur un baſſin de cuivre pour marquer que la marchandiſe eſt adjugée au dernier offrant, on les nomme *Ventes au Baſſin.* Ces ventes ne ſe font pas ſeulement pour les marchandiſes avariées, gâtées, ou de rebut; on y voit très-ſouvent des articles courans qu'on fait même avoir des amateurs. L'indigo, les cuirs ſecs en poil de l'Amérique, les tabacs, les vins, les eaux de vie & pluſieurs autres articles ſe vendent ſouvent mieux au baſſin que hors la main. Les droits de la ville pour la vente au baſſin ſont un & demi pour cent. Les termes ordinaires pour le payement des marchandiſes ſont de trois mois pour les laines d'Eſpagne & de Portugal, les toileries quelconques, les ſucres & les cafés; & de ſix ſemaines pour preſque toutes les autres marchandiſes, excepté les épiceries, comme canelle, poivre, cloux de girofle & noix muſcades qui, ſuivant l'uſage conſtamment ſoutenu par la Compagnie des Indes Orientales, ſe vendent à comptant auſſi bien par les particuliers que par la Compagnie.

Une circonſtance du Commerce d'Amſterdam digne de remarque, c'eſt le payement des droits des marchandiſes tant à l'entrée qu'à la ſortie de cette ville. Comme c'eſt l'Amirauté qui eſt chargée de la perception de ces droits, on lui porte la déclaration des marchandiſes qu'on a intention de charger dans un navire, ou de celles qu'on doit recevoir d'abord d'un autre navire; ainſi la déclaration doit ſe faire avant le déplacement des marchandiſes qu'on ſe propoſe de charger ou de décharger. Dans chaque déclaration on doit ſpécifier le nom, le poids & la valeur de la marchandiſe; l'Amirauté tolere ſeulement qu'on déclare un ſixieme moins de la valeur,

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

mais pas plus. Munis du paſſeport de l'Amirauté qui permet l'entrée ou la ſortie des marchandiſes en vertu de la dite déclaration, les bateliers qui ont leurs bateaux chargés des marchandiſes déclarées, ſe préſentent aux avenues du port où ſe tiennent les gardes de l'Amirauté. Ceux-ci confrontent les objets dont le bateau eſt chargé avec ceux qui ſont ſpécifiés ſur le paſſeport, mais à la ſimple vue & ſans en faire de viſite; s'ils jugent quelques-uns des articles chargés ſur le bateau, valoir plus que ce qu'ils ont été déclarés à l'Amirauté, ils ont le droit de les retenir en payant la ſomme que le propriétaire aura déclaré qu'ils valoient, & en outre un ſixieme qu'il eſt cenſé avoir diminué de la valeur réelle. Indépendamment des droits ordinaires, l'Amirauté recouvre les primes d'uſage en tems de guerre, & même en tems de paix quand les circonſtances le requierent. Voilà pourquoi l'article des droits peut varier; & comme nous avons cru devoir donner dans nos comptes des regles ſûres pour pouvoir calculer toujours avec la plus gande préciſion poſſible, nous y avons fait mention des droits de ſortie ſans les primes; mais rien n'eſt plus facile que de les y ajouter d'après ce que nous avons dit page 105.

§ VII. *Commerce local.*

Nous avons diviſé le Commerce local en trois branches, que nous comprendrons ſous les noms de *Commerce de Cabotage*, de *Commerce d'Aſſurances* & de *Commerce d'Emprunts & de Crédits*. C'eſt au prodigieux Commerce que fait en tout genre la ville d'Amſterdam dans les quatre parties du monde qu'elle eſt redevable de ces trois branches de Commerce. Nous allons en expliquer en peu de mots la nature & les circonſtances principales; & nous terminerons par-là ce qui concerne le Commerce général de cette ville.

I. Le Commerce de Cabotage a toujours été exercé avec plus d'avantage par les Hollandois que par aucune autre nation de l'Europe. Il conſiſte principalement à prêter aux étrangers des navires pour le tranſport de leurs marchandiſes, d'un port de l'Europe à un autre; mais, relativement aux Hollandois, le Commerce de cabotage a un ſens plus étendu; car il comprend non-ſeulement le ſimple cabotage de leurs navires d'un port étranger à un autre port étranger, mais encore tout leur Commerce & toute leur Navigation, qui, à proprement dire, n'eſt qu'un pur cabotage. La raiſon pourquoi ce mot *Cabotage* a une ſignification plus étendue, appliqué aux Hollandois qu'aux autres nations, eſt aiſée à concevoir: ces nations en faiſant venir des marchandiſes étrangeres n'ont ordinairement d'autre vue que de remplir le beſoin qu'on peut en avoir chez elles-mêmes; au lieu que les Hollandois dont les beſoins en articles étrangers pour la conſommation de leur païs ſont des plus bornés, ne font venir chez eux des marchandiſes étrangeres que pour en fournir enſuite aux nations qu'ils ſavent avoir beſoin de ces

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

marchandiſes. C'eſt un flux & reflux continuel en Hollande que cette importation & exportation de marchandiſes étrangeres : quiconque y fait attention pour une premiere fois ſeroit tenté de croire que les Hollandois font le Commerce moins pour eux-mêmes que pour les autres.

En comprenant donc toute la navigation Hollandoiſe ſous le nom de Commerce de cabotage, nous diſons qu'elle ſe diviſe en quatre branches principales, ſavoir la navigation du Nord, celle du Midi, celle du Levant, & celle des Indes Orientales & occidentales. Les Hollandois emploient le plus grand nombre de leurs navires dans la navigation du Nord. Il en entre tous les ans dans la Mer Baltique environ 1500, & il s'en emploie 750 à 800 autres au Commerce de Norvege, de la Mer Blanche & de pluſieurs autres ports de la mer du Nord. Suivant les liſtes du Texel & du Vlie de 1778 & 1779 il eſt entré à Amſterdam,

En 1778.		En 1779.	
868.	-	797.	navires de la Mer Baltique.
493.	-	604.	dits de Norvege.
168.	-	123.	dits de Hambourg & des autres ports de la Mer de Hollande & des Païs-bas.
55.	-	24.	dits d'Archangel.
1584.		1548.	navires.

Il faut conſidérer que plus de la moitié des navires Hollandois qui s'expédient de la Baltique ſont deſtinés directement pour des ports de l'Europe ſans toucher en Hollande, où la plupart ſont ordinairement affrétés pour faire ces ſortes de voyages.

La navigation du Midi s'étend dans les ports de France & d'Eſpagne ſitués ſur l'Océan. Le nombre de navires Hollandois qui s'y emploie eſt incertain & varie trop pour le pouvoir ſpécifier. Il eſt entré au Texel & au Vlie,

En 1778.		En 1779.	
210.	-	251.	navires de divers ports de France ſur l'Océan.
314.	-	300.	dits de la Grande Bretagne & de l'Irlande.
68.	-	72.	dits d'Eſpagne en deça du détroit de Gibraltar.
43.	-	67.	dits de Portugal.
635.		690.	navires.

Au ſurplus, quoique le cabotage d'un port à l'autre de France & d'Eſpagne ſoit conſidérable, on ne ſauroit déterminer poſitivement ſon étendue, étant tantôt plus grand, tantôt plus petit, ſuivant que les circonſtances le favoriſent. On conçoit ſans peine que durant une guerre comme celle qui ſubſiſte aujourd'hui entre la Grande Bretagne & la maiſon de Bourbon, le cabotage des navires Hollandois doit être

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

multiple de ce qu'il eſt quand toutes les Puiſſances de l'Europe ſont en paix.

Commerce d'Amſterdam.

La navigation du Levant s'étend dans toute la mer méditerranée. Cette navigation fut commencée par les Hollandois vers le commencement du dix-ſeptieme ſiecle, & elle mérita à un tel point l'attention des Etats-Généraux, qu'à la ſollicitation de la ville d'Amſterdam, ils érigerent une Chambre de direction, qu'ils chargerent de veiller à la protection du Commerce du Levant. Comme les navires deſtinés pour la Méditerranée s'adreſſent à cette chambre pour obtenir la permiſſion d'y naviguer, ce qu'elle leur accorde moyennant un florin par laſt, tant à l'allée qu'au retour, on la nomme vulgairement Compagnie du Levant. Elle a droit d'inſpection ſur les navires qui doivent aller au Levant, & doit veiller à ce qu'ils obſervent les réglemens faits par les Etats-Généraux à diverſes repriſes, & ſurtout celui de 1652 qui eſt encore dans toute ſa vigueur, relativement aux navires deſtinés pour ce qu'on appelle *Echelles du Levant*. Suivant ce réglement, les navires qui chargeront pour ces parages devront être au moins du port de 180 laſt, montés de 24 pieces de canon & de 50 hommes d'équipage. Ils doivent naviguer de conſerve au nombre de deux ou plus, & s'ils vont ſous convoi, ne s'en écarter que quand ils ſont parvenus à la hauteur où leur deſtination les oblige de changer de route. Ces mêmes navires doivent à leur retour du Levant ſe réunir à Livourne & attendre qu'ils s'y trouvent en certain nombre pour ſe rendre de conſerve en Hollande. Ceci regarde principalement les navires qui ne ſont pas montés & équipés comme le porte le réglement. Les navires deſtinés pour les autres ports de la Méditerranée doivent être équipés à proportion de leur port; ceux de 100 laſt par 20 hommes & 10 pieces de canon; ceux de 150 laſt par 24 hommes & 12 pieces de canon, enfin ceux de 150 à 200 laſt par 32 hommes & 14 canons.

Le nombre des navires Hollandois qui naviguent dans la Méditerranée eſt fort petit à proportion de ceux qui s'emploient dans les autres mers; mais, d'un autre côté, la branche du Commerce du Levant eſt très-lucrative & ne l'eſt peut-être pas beaucoup moins que la meilleure des autres branches. Les marchandiſes dont les Hollandois compoſent principalement leurs chargemens, ſont de la canelle, du poivre, de la noix muſcade, du clou de girofle & autres épiceries; du cacao, du thé, du café, du ſucre; des étoffes de ſoie & de coton; de la porcelaine des Indes; des toiles fines, des draps, des camelots & autres étoffes de laine, de ſoie, de coton, de poil de chevre & de chameau; des drogues pour la teinture, de l'huile de baleine, des cuirs de Ruſſie, du fer, de l'acier, du plomb, du cuivre & autres métaux; de l'ambre, du muſc, de la civette; du poiſſon ſec & ſalé; de la quincaille & pluſieurs autres articles. Indépendamment de toutes ces ſortes de marchandiſes que les navires Hollandois deſtinés pour les Echelles du Levant chargent en Hollande, ils relâchent dans quelques ports de France & d'Italie pour y compléter leur chargement avec des

articles de ces pays, ſurtout avec des draps de Languedoc qui ſont très-eſtimés dans le Levant, du café de la Martinique & de l'Indigo de St. Domingue, des ſequins & des piaſtres d'Italie. Le commerce du Levant exige qu'on ſe pourvoie d'une grande quantité de ces ſortes de monnoies pour ſuppléer au prix des chargemens de retour qui ſont plus riches que ceux qu'on envoie dans ce païs-là.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Ces chargemens de retour ſont compoſés de ſoies, de laines fines, de fils de coton, de poil de chevre & de chameau, de toiles, de mouſſelines, de futaines, de café de Moca; de mirrhe, d'encens, de beaume de la Mecque & autres aromates; de gomme d'Arabie, de ſel ammoniac, de ſéné & autres drogues pour la médecine; de peaux & de cuirs; de chagrin, d'éponges, de figues, de raiſins ſecs & de corinthes; de ſafran, de noix de galle, d'anis & de pluſieurs autres marchandiſes.

La Compagnie du Levant, ou plutôt la Chambre de direction qui veille à la navigation de la Mer Méditerranée, perçoit un droit de 2 p° ſur la valeur des marchandiſes dont les chargemens des navires de retour des échelles du Levant ſont compoſés, outre le droit de *Laſtage*, d'un florin par laſt, comme nous avons dit plus haut. Avec le produit de ces droits, cette Chambre fournit aux frais de l'entretien d'un Ambaſſadeur & des Conſuls, tant à la porte que dans les diverſes Echelles du Levant, auxquels elle paye des appointemens proportionnés à la dépenſe qu'exigent leurs emplois. Il eſt cependant vrai que la Chambre ne paye à l'Ambaſſadeur qu'une partie de ſes appointemens, mais, d'une autre part, elle lui rembourſe de même qu'aux Conſuls les frais des préſens qu'on eſt dans la néceſſité de faire ſouvent aux Miniſtres de la Porte & aux Gouverneurs des ports où ils réſident. Au reſte, l'adminiſtration de cette chambre eſt entre les mains de huit Directeurs, d'un Secrétaire & d'un viſiteur ou inſpecteur de vaiſſeaux. C'eſt elle qui nomme les Conſuls qui doivent réſider dans les Echelles & les ports du Levant & de la Méditerranée.

Suivant les liſtes du Texel & du Vlie des années 1778 & 1779, il eſt arrivé à Amſterdam pendant ces deux années.

En 1778.		En 1779.	
11	-	8	navires venant de Smirne.
6	-	8	dits, des autres Echelles.
25	-	40	dits, de divers ports d'Italie.
17	-	10	dits, de Marſeille, Cette & Toulon.
36	-	39	dits, de Malaga, Barcelone, Alicante & autres ports d'Eſpagne, dans la mer Méditerranée.
5	-	6	dits, de la Côte de Barbarie.
100		111	navires.

La navigation des Indes ſe partage en deux branches: l'une comprend celle des Indes Orientales, laquelle eſt ſous la direction immédiate de la

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Compagnie de ce nom; l'autre eſt exercée par des particuliers, qui, en payant les droits dûs à la Compagnie des Indes Occidentales, font pour leur propre compte les armemens qu'ils jugent à propos pour l'Amérique. Voici le nombre des navires arrivés à Amſterdam pendant les deux années dernieres.

En 1778.

14	Navires	des Indes Orientales, dont 6 de Batavia, 2 du Bengale, 2 de la Chine, 2 de Ceylan, 1 de Coromandel & 1 de Port-Maurice.
234	dits	des Indes Occidentales, dont 50 de Surinam, 6 de Berbice, 15 de Demerari, 35 de St. Euſtache, 8 de Curaçau, 64 du Groënland, 47 du détroit de Davis, & 9 de divers autres lieux de l'Amérique.
248	Navires.	

1776.

11	Navires	des Indes Orientales, dont 5 de Batavia, 2 du Bengale, 1 de la Chine, 2 de Ceylan, 1 de Coromandel.
274	dits	des Indes Occidentales, dont 46 de Surinam, 5 de Berbice, 7 de Demerari, 17 de Curaçau, 83 de St. Euſtache, 59 du Groënland, 46 du détroit de Davis, 2 de Boſton, 1 de la Caroline, 1 de Ste. Croix, 1 de Maryland, 1 de Maſſachuſſet-Bay, 1 de Philadelphie, 1 de Porto-Rico, 1 de St. Thomas, & 2 des Colonies Françaiſes.
285	Navires.	

A l'occaſion du grand nombre de navires qui ſont arrivés ces deux années de St. Euſtache, nous devons obſerver que cette Iſle ne doit qu'à la guerre les affaires conſidérables qu'elle fait. En tems de paix ſa navigation ſe borne à environ 30 navires chargés des denrées expédiées de cette Iſle à Amſterdam.

La ville d'Amſterdam ne poſſede pas à beaucoup près autant de navires qu'on le ſuppoſe communément dans l'Etranger. Il eſt vrai que le nombre n'en eſt pas connu, il ſeroit même preſque impoſſible de le connoître exactement; mais nous oſons avancer qu'il ne monte pas actuellement (en 1780) à cinq cens navires propres pour la navigation étrangere. La plupart des bâtimens navigant ſous pavillon Hollandois, appartiennent à la province de Friſe: il eſt impoſſible de ſavoir quel en eſt le nombre. D'ailleurs, il eſt plus grand ou plus petit ſuivant que les circonſtances favoriſent la navigation Hollandoiſe. Cette navigation eſt à l'époque actuelle plus floriſſante qu'elle n'a été depuis vingt ans; mais il eſt à préſumer qu'elle diminuera à la paix & même conſidérablement ſi les autres peuples, les Français ſurtout & les Eſpagnols, reprennent le plan qu'ils avoient commencé

mencé d'exécuter avant la préſente guerre, c'eſt-à-dire celui d'introduire dans leur marine marchande l'économie Hollandoiſe.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Cependant, tant que la navigation Hollandoiſe ſe ſoutiendra avec quelque vigueur, le Commerce en retirera des avantages notables, & la Hollande continuera à mettre à contribution les peuples qui auront beſoin de ſon ſecours pour faire leur Commerce. Le principal bénefice que la navigation procure au Commerce de Hollande eſt celui du fret ; mais il n'eſt pas le ſeul : ſans parler des affaires immenſes que cet objet attire, quoiqu'indirectement dans ce païs, le ſeul article de la commiſſion du fret, que les affréteurs ſe font payer de la part de ceux pour qui ils font des affrétemens, apporte un bénéfice conſidérable au Commerce général de Hollande. Un étranger forme une ſpéculation à effectuer dans un païs étranger pour un autre païs étranger ; il a beſoin pour cela d'un navire, & il le prend en Hollande, ſoit parce qu'il ne peut pas s'en procurer ailleurs, ſoit parce qu'il trouve plus d'économie à ſe ſervir du pavillon Hollandois que de tout autre. Cela poſé, il donne ordre à ſon commiſſionnaire d'Amſterdam d'affréter pour ſon compte un bâtiment de la capacité qu'il lui faut, lequel doit aller prendre ſon chargement dans un port pour le tranſporter dans tel autre port qu'il indique. Le commiſſionnaire d'Amſterdam fait affréter par ſon courtier le navire qu'il trouve le plus propre pour remplir les vues de ſon commettant, &, comme affréteur, il ſigne la charte-partie dans laquelle il a ſoin de faire inſérer les conditions ſous leſquelles il a reçu ordre d'exécuter le dit affrétement. Cela fait, il remet à ſon commettant une des copies de la charte-partie & lui fournit en même tems le compte de ſes frais ſuivant le modele que nous plaçerons ici, lequel eſt néanmoins ſuſceptible de quelques modifications, ſuivant les conditions particulieres de chacun, qui n'entrent point dans la regle générale à laquelle nous nous aſtreignons dans le compte qui ſuit.

Compte des frais de l'affrétement d'un navire du port de 100 *laſt, affrété pour aller prendre un chargement de ſeigle a Dantzick & de-là ſe rendre à Porto en Portugal, ſuivant charte-partie.*

Fret de 100 laſt de ſeigle à 20 fl. par laſt. . . .	fl	2000.	- -
Avarie ordinaire 10 p$^{o}_{o}$	-	200	- -
Chapeau ou gratification pour le Capitaine . . .	-	50.	- -
Montant de tout le fret . . .	-	2250.	- -
Sur quoi 2 p$^{o}_{o}$ de Commiſſion font . .	fl.	45.	- -
Pour la charte-partie & divers ports de lettres . .	-	4.	10. -
Cour.	fl.	49	10. -
L'Agio à 104$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	-	2.	3. -
font Bco	fl.	47.	7. -

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES
Commerce d'Amſterdam.

Quoique le commiſſionnaire d'Amſterdam ait rempli ſa miſſion en remettant à ſon commettant la charte-partie du navire qu'il a affrété pour le compte de ce dernier, il reſte néanmoins reſponſable de l'accompliſſement de toutes les conditions de l'affrétement vis-à-vis du fréteur ou du propriétaire du navire, en cas que le principal affréteur refuſât de ſouscrire auxdites conditions après que le chargement lui auroit été délivré, ou que le maître du navire ne pût ſe faire payer de ſon fret dans le lieu même de ſa deſtination. Au reſte, le commiſſionnaire d'Amſterdam, en rempliſſant exactement les ordres qu'on lui donne d'affréter quelque navire, eſt à l'abri de tous les évenemens qui peuvent réſulter d'un défaut de concorde entre l'affréteur principal & les fréteurs du navire, attendu que dans la charte-partie il n'oblige que le chargement à répondre de l'exécution des clauſes qu'elle contient.

Les fréteurs, ou les propriétaires des navires, payent de leur côté au courtier qui les a ſervis dans leur frétement, le courtage qui lui eſt dû, & qui ſe trouve fixé dans le tarif des courtages de la ville d'Amſterdam ſur le pied ſuivant:

Si le navire a été frété pour la France, la Grande-Bretagne & l'Irlande; l'Eſpagne, le Portugal, toute la Méditerranée; les Côtes d'Afrique & les Canaries; le Groënland & le Détroit de Davis, 2 p^{c} ſur le montant du fret ſeulement, & non pas ſur les avaries.

S'il l'a été pour les ports de la Mer Baltique & le Categat ſeulement; pour Archangel, Hambourg, Breme, & pour toute la Norvege, 3 ſols par laſt, & 3 autres ſols ſont payés par l'affréteur.

Lorſqu'on frete des navires pour charger en cueillette, on paye alors aux courtiers *Cargadors* un double courtage ou l'équivalent, ce qui ſe compte de diverſes manieres que nous croyons aſſez inutiles de détailler.

Les frets ordinaires qu'on paye en tems de paix, entre toutes les puiſſances de l'Europe, aux navires Hollandois affrétés à Amſterdam dans la belle ſaiſon, ſont comme ſuit:

D'Amſterdam pour les ports de la Méditerranée depuis le Golfe de Lyon au-delà. . . . fl. 30 par laſt.
Pour Barcelonne, Malaga & autres ports d'Eſpagne dans la Mer Méditerranée. - 22 dit.
Pour Cadix, Seville & autres ports d'Eſpagne & de Portugal, depuis le Cap St. Vincent juſqu'au détroit de Gibraltar. . . . . - 20 dit.
Pour Ferrol, la Corogne, Porto, Lisbonne & autres ports depuis le Cap d'Ortegal juſqu'à celui de St. Vincent. . - 18 dit.

On regle auſſi le fret pour Portugal à 12 *cruſades le laſt de froment.*

D'Amſterdam pour Bayonne, St. Sébaſtien, Bilbao, St. Ander & autres ports du Golfe de Biſcaye. . . . . fl. 15 par laſt.

Pour Bordeaux, Nantes, la Rochelle, St. Malo & autres ports de Gaſcogne & de Bretagne. . . . . - 12 dit.

Dans le tems que les navires vont dans ces ports charger les vins nouveaux, on peut fréter un navire de 100 *laſt pour environ* 1000 *ou* 1500 *livres tournois.*

Pour le Havre, Rouen & les autres ports de Normandie. . . . . - 10 dit.

Les Avaries ordinaires des affrétemens faits pour ces ports ſont ſeulement de 10 p°. Les navires qui chargent en cueillette ſe font payer 15 p$^{c}_{o}$ d'avarie.

Par contre, les frets ſont:

Pour Amſterdam venant des ports de la Méditerranée au-delà du Golfe de Lyon. . de fl. 35 à 40 dit.

De Barcelonne, de Malaga & des autres ports d'Eſpagne dans la Mer Méditerranée. . . . . 25 à 30 dit.

De Cadix & des autres ports d'Eſpagne & de Portugal depuis Gibraltar juſqu'au Cap de St. Vincent. . . 20 à 25 dit.

De Liſbonne & autres ports de Portugal & de ceux d'Eſpagne depuis le Cap St. Vincent juſqu'au Cap d'Ortegal. . . . . 18 à 20 dit.

De Bilbao & de St. Ander pour 200 ℔ de laine ou 400 ℔ d'aignelins, 3 à 4 florins, ce qui fait. . . . 15 à 20 dit.

Les avaries de ces frets ſont ſeulement de 10 p$^{c}_{o}$.

De Bayonne, lors des vins nouveaux, on accorde le fret pour l'allée & le retour à 15 fl. par tonneau de vin, font . . . . . 30 dit.

& 1½ fl. par tonneau, d'avarie ordinaire.

Mais ſi l'on charge un navire en cueillette, l'avarie ordinaire eſt comptée à Bayonne à 30 p°.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Pour Amſterdam venant de Bordeaux, Libourne, Nantes, la Rochelle, St. Malo & autres ports des provinces de Gaſcogne & de Bretagne, où l'on charge des vins de 10 à 11 fl. par tonneau, font . 20 à 22 fl. par l.

L'avarie du fret ſe compte à 1 fl. par tonneau de vin, & 15 p°. pour toute autre marchandiſe.

De St. Petersbourg pour Amſterdam, avec du chanvre de 1ere. qualité. . . . 20 à 22 dit.

Pour les ports de France & d'Eſpagne en deçà du Cap Finiſterre, avec du chanvre de 1ere. qualité. . . 25 à 30 dit.

Pour les ports d'Eſpagne & de Portugal d'au-delà du Cap Finiſterre juſqu'au detroit de Gibraltar. . . . 30 à 35 dit.

Pour les ports de la Méditerranée ſuivant l'eloignement. . . . . 35 à 45 dit.

Les avaries ſe comptent à 10 p°.

Le laſt de chanvre ou de lin eſt de 6 Berckowitz ou 60 pouds de Ruſſie. On paye pour le lin & le chanvre de 2e. qualité 2 fl. par laſt, pour le lin & le chanvre de 3e. qualité 4 fl. par laſt de plus que pour le lin & le chanvre de 1ere. qualité. On compte 60 rouleaux de cuirs de Moſcovie pour un laſt, dont le fret eſt d'environ 8 à 10 fl. plus cher que celui du laſt de chanvre de 1ere. qualité.

D'Archangel pour Amſterdam avec des bleds. . . 30 dit.

Pour les ports de l'Oueſt. . . . 35 à 40 dit.

L'avarie ordinaire eſt 10 p°.

On compte 14 barrils vieux de brai & de goudron pour un laſt ordinaire, & 134 barrils vieux ne font que 100 barrils nouveaux, ou barrils ordinaires d'Archangel, de brai & de goudron.

De Riga & des autres ports de Livonie, d'Eſtonie & de Courlande.

Pour Amſterdam, avec du lin, ou du ſeigle. 20 à 22 dit.

Pour les ports de France dans l'Océan, de $3\frac{1}{2}$ à $3\frac{3}{4}$ fl. par Schff, ou par laſt de 6 Schff. . . . . 21 à $22\frac{1}{2}$ dit.

De Riga pour ceux d'Eſpagne, à 4 fl. par Schffe de chanvre ou de lin, ou par laſt de 6 Schffe. . . . . 24 fl. par l.

Le lin de 2e qualité 2 fl. & celui de 3e qualité 4 fl. par laſt davantage que le lin de 1ere. qualité.

De Dantzick, Konigsberg & autres ports circonvoiſins dans la mer Baltique,

Pour Amſterdam, avec du ſeigle. . . 16 à 18 dit.

Pour les ports de France dans l'Océan, avec du ſeigle. . . . . 20 dit.

Pour ceux d'Eſpag. juſqu'au Cap Finiſterre. 20 à 25 dit.

Pour ceux d'Eſpagne & de Portugal depuis le Cap Finiſterre juſqu'au détroit de Gibraltar. . . . 28 à 30 dit.

Pour ceux d'Eſpagne dans la mer Méditerranée. . . . 30 à 35 dit.

Pour ceux de France dans la même mer, & pour l'Italie. . . . 35 à 40 dit.

L'avarie ordinaire eſt comptée à 10 p°.

On regle ordinairement dans les ports de la Baltique le fret par laſt de ſeigle & l'on compte 10 p° de plus par laſt de froment.

De Bergen, pour Amſterdam, avec du poiſſon ſec, . 5½ ſols par Waag.

Pour Bilbao, avec le même poiſſon . . - 7 dit.

Pour Barcelonne & les ports d'Italie . . - 10 à 12 dit.

De Drontheim & Chriſtianſund, pour Amſterdam avec du poiſſon . . . 6 à 7 dit.

& à proportion pour les autres ports.

On affrete auſſi des navires pour charger du bois dans un port de Norvege à 8 fl. par laſt.

L'avarie ordinaire ſe compte à 10 p° (a).

Le laſt pour les affrétemens des navires eſt compté à Amſterdam pour l'encombrement d'un véritable laſt de ſeigle, dont le poids répond communément à 4000 ℔, poids de troyes de Hollande. Lorſqu'on charge d'autres marchandiſes, on a ſoin de ſpécifier le nombre de meſures, le poids, ou les pieces dont eſt compoſé le laſt.

(a) Lorſqu'on affrete des navires pour charger du bois dans les dits ports de la mer Baltique, on obtient ſouvent le fret 10 à 15 p% meilleur marché. On peut régler ſur ces frets, ceux qu'on paye dans les autres ports de la mer Baltique à quelques petites différences près, qui dépendent le plus ſouvent des circonſtances.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Notre intention n'eſt pas en donnant les prix généraux auxquels les navires Hollandois ſe fretent à Amſterdam en tems de paix, de dire que ces prix ne ſoient pas ſuſceptibles de hauſſe ou de baiſſe. Loin de là ; nous penſons qu'il ne peut y avoir rien de fixe dans le Commerce, auſſi bien à l'égard des frets que de toutes les choſes qui, arbitraires & dépendantes des circonſtances, ont ſans ceſſe à combattre une concurrence qui s'oppoſe à ce qu'il y ait rien de ſtable.

II. Le Commerce d'Aſſurances eſt ſujet à la même inſtabilité quant aux primes payées par les aſſurés, que les affrétemens par rapport aux frets accordés par les affréteurs. Quoique l'effet ſoit le même, les cauſes ainſi que les opérations ſont differentes. Le Commerce d'aſſurance eſt fondé ſur un calcul des profits & pertes que fait l'aſſureur. Plus il y a de riſque pour lui à aſſurer, plus il exige de prime de ceux qui veulent etre aſſurés d'un riſque quelconque, que les loix permettent de couvrir. Le point eſſentiel pour l'aſſureur prudent eſt d'avoir attention de partager les riſques de façon qu'à tout évenement, les bénéfices dans les primes puiſſent le dédommager des pertes que des revers inattendus lui peuvent faire éprouver. Le plus ſage tempérament qu'il puiſſe prendre, generalement parlant, eſt de ne ſigner des polices d'aſſurance que pour de petites ſommes, & autant que faire ſe peut ſur des navires & des Capitaines connus. Il y a néanmoins des cas, & ces cas ſont très-fréquens, où l'aſſureur, ſans qu'on puiſſe le taxer d'imprudence, peut prendre ſur lui un riſque extraordinaire ; mais dans ces conjonctures il faut que toutes les circonſtances concourent à faire juger qu'il y a peu de danger pour lui, de ſorte qu'en cas d'évenement fâcheux, on ne ſoit pas autoriſé à lui imputer un malheur, dont les exemples ſont très-rares. Les circonſtances dont nous entendons parler ici, ſont la paix & la tranquillité la plus profonde entre tous les peuples commerçans, la beauté de la ſaiſon, la facilité de la navigation, l'expérience du Capitaine, la ſolidité du vaiſſeau qu'il commande, ſur le caſque ou le chargement duquel l'aſſureur prendra une partie du riſque.

L'uſage à Amſterdam & dans les autres villes de Hollande eſt de faire les aſſurances par ſouſcription, c'eſt-à-dire que les polices ſont ſignées par divers particuliers, qui prennent chacun un riſque plus ou moins grand ſur le montant de la ſomme qui s'aſſure. La maxime ordinaire de l'aſſureur Hollandois eſt de ne ſigner que pour 1000, 1500 ou 2000 florins ; cependant il le fait quelquefois pour plus, quelquefois auſſi pour moins, ſelon qu'il eſt encouragé ou découragé par les circonſtances.

Au ſurplus, il eſt permis en Hollande d'aſſurer, non-ſeulement le capital d'une expédition quelconque, mais auſſi la prime d'aſſurance, & la prime de la même prime avec les frais ordinaires & extraordinaires que l'aſſuré ſeroit dans le cas de perdre ſi l'objet aſſuré venoit à périr ſans que ces frais euſſent été aſſurés. On y peut même aſſurer un profit imaginaire, qu'on

fait déclaré ou non dans la police ; car si l'objet assuré périt, & que la perte en soit constatée, les assureurs payent dans le tems prescrit la somme assurée, sans qu'ils puissent exiger l'exhibition de la facture. Il est également permis en Hollande d'assurer non-seulement la valeur du casque, des agrès & apparaux du navire, mais encore le fret & les frais qu'il peut faire tant à l'allée qu'au retour de quelque voyage que ce soit. Il est enfin permis en Hollande de faire telle assurance dont l'assureur jugera à propos de se charger, lors surtout qu'elle a été faite de bonne foi entre les parties contractantes.

COMMERCE DES HOLLANDOIS. Chapitre 2. Article 1. Section 1.

L'assurance faite, l'objet assuré venant à périr, on en instruit, par l'entremise du courtier, l'assureur, qui est tenu de rembourser à l'assuré la somme pour laquelle il a signé la police d'assurance, savoir 98 p° six mois après que l'intimation lui en a été faite ; ou 100 p° neuf mois après la dite intimation, c'est-à-dire toute la somme assurée sans aucune déduction. Dans le cas où l'objet assuré auroit seulement souffert de l'avarie, il n'est point permis en Hollande d'en faire l'abandon aux assureurs ; mais on doit faire en sorte d'en tirer le meilleur parti possible, & en avoir autant de soin que si l'objet avarié n'étoit point assuré, & qu'il appartint à celui qui en auroit fait la spéculation. L'objet avarié, sauvé & vendu au profit des assureurs par les soins de l'assuré, celui-ci en exhibe les documens requis à ses assureurs, qui lui payent la perte qu'il a soufferte d'après le réglement qui aura été fait de l'avarie. Si la perte est de plus de 50 p° les assureurs en déduisent 2 p°, si l'assureur en exige le payement avant les neuf mois révolus depuis la date du réglement de l'avarie.

Le réglement des avaries est un objet qui mérite certainement d'être approfondi ; les assureurs & les assurés y ont intérêt pour parer à bien des difficultés qui peuvent s'élever entre eux. Nous nous proposons d'en donner un petit traité que nous placerons à la fin de la seconde partie de cet ouvrage, afin de ne pas nous écarter du plan que nous nous sommes prescrit dans cette première ; nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui sont dans le cas de consulter cette matiere.

Les primes d'assurance sont en général plus modérées à Amsterdam que nulle part ailleurs, si on en excepte quelques cas particuliers. Ce paradoxe est aisé à expliquer. Nous supposons qu'il y ait à Amsterdam une centaine de particuliers qui font le commerce d'assurance ; chacun d'eux prend sur lui un certain nombre de risques, lequel une fois rempli, il ne se soucie plus d'augmenter. Cependant il vient une affluence d'ordres étrangers pour des assurances à faire soigner ; les assureurs pressés pour lors par les courtiers de se prêter à de nouvelles souscriptions, n'y consentent qu'au moyen d'une augmentation de prime qu'on leur offre & dont le plus souvent ils sont les maîtres de fixer le taux en pareilles circonstances. Il arrive tous les jours que l'assurance de la cargaison d'un navire chargé en cueillette avec de riches marchandises après avoir commencé à se soigner à Amsterdam à 1½ p% ne peut s'achever qu'à 3 p%

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

& quelquefois à quelque choſe de plus. Nous ne parlons pas des tems de guerre où les aſſureurs Hollandois n'étant pas ſi gênés que pendant la paix, par la concurrence des aſſureurs étrangers, exigent de ſi fortes primes d'aſſurance de ceux qui veulent être aſſurés par eux, qu'il n'eſt poſſible de les excuſer qu'en rejetant ſur les circonſtances critiques de la guerre un pareil excès ; cela même les diſculpe très-peu (nous l'avouons avec regret) quand on compare leur conduite avec celle des aſſureurs étrangers dans les mêmes circonſtances. Quoi qu'il en ſoit, nous allons placer ici les taux des primes qu'exigent les aſſureurs Hollandois en tems de paix & dans la belle ſaiſon de l'année, de ceux qui veulent être aſſurés par eux tant pour l'allée que pour le retour d'un navire & ſa cargaiſon, d'un voyage quelconque.

D'Amſterdam,	*Allant.*	*Venant.*
A Londres, Hull & autres ports d'Angleterre,	- $\frac{3}{4}$ p°	- $\frac{3}{4}$ p°
A Dunkerque & autres ports de Flandre & du Brabant,	- $\frac{3}{4}$	- $\frac{3}{4}$
A Rouen, le Havre, Nantes & autres ports de Normandie & de Bretagne, excepté Breſt,	1 à $\frac{3}{4}$	1 à - $\frac{3}{4}$
A Breſt, Bordeaux & le Golfe de Biſcaye.	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$
A la Corogne & à la Côte de Galice & à celle de Portugal,	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
A Cadix, Seville & Gibraltar,	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
A la Méditerranée juſqu'à Naples & Sicile,	1 $\frac{3}{4}$	1 $\frac{3}{4}$
A Veniſe, à la mer Adriatique, & au Levant,	1 $\frac{1}{2}$ à 2	2
A Surinam, Berbice & Demerari,	2 $\frac{1}{2}$	3
A St. Euſtache & Curaçau,	2 $\frac{1}{2}$	3
Aux ports de Norvege,	1	1
A la mer Blanche,	1 $\frac{1}{2}$	2 à 3
Au Categat & au Sund,	1	1
A la mer du Nord, Hambourg, Brême &c.	- $\frac{3}{4}$	- $\frac{3}{4}$
A la mer Baltique,	1 $\frac{1}{4}$ à 1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
D'un port à l'autre de la mer Baltique,	1	1
D'un port à l'autre de France, d'Eſpagne & de Portugal & réciproquement d'un royaume à l'autre.		
1° Du Golphe de Biſcaye pour la Manche & *vice verſa*,	1	1
2° De la Méditerranée pour le Golphe de Biſcaye ou la Manche & *vice verſâ*,	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$

Notez que, ſi l'aſſurance ſe fait d'un port de la mer Baltique, ou de quelque autre port du Nord, directement pour un autre port du Midi de l'Europe, par exemple de Dantzick à Cadix, la prime coutera d'après le taux ci-deſſus 3 p°, parce que de Dantzick à Amſterdam elle eſt fixée à 1 $\frac{1}{2}$ p° & au même taux d'Amſterdam à Cadix. Il en eſt de même pour les autres voyages directs d'un port à l'autre de l'Europe, non compris dans les limites que nous venons d'indiquer.

Vers

COMMERCE DES ETATS-UNIS.

Commerce d'Amſterdam.

Vers la fin du mois de Juillet les primes ci-deſſus hauſſent du double pour les pays au Nord & au Nord-Eſt d'Amſterdam, & du triple vers la mi-Septembre. Les primes pour la France, l'Angleterre, l'Eſpagne & les autres païs à l'Oueſt d'Amſterdam hauſſent ordinairement du double dès le mois d'Août, & quelquefois du triple en hiver, ſuivant les ports & les diſtances.

Selon la loi, les primes d'aſſurance doivent être payées comptant, ſous peine de nullité de l'aſſurance. C'eſt le courtier qui répond pour la valeur des primes à l'aſſureur, qui de ſon coté paye au courtier $\frac{1}{4}$ p$^{0}_{0}$ de courtage. L'aſſuré au contraire ne paye point de courtage au courtier à qui il rembourſe les primes à fur & meſure que celui-ci lui en fournit les comptes. Ce n'eſt que lorſqu'il y a une avarie à régler que l'aſſuré paye au courtier $\frac{1}{4}$ p$^{0}_{0}$ de courtage. Pour rendre la choſe plus ſenſible nous allons faire ſuivre deux comptes, l'un d'aſſurance & l'autre de recouvrement d'avarie pour l'uſage de ceux qui ont intérêt de connoître cet objet.

Compte d'aſſurance ſur 6 balles de cacao de Caraques, chargées à Amſterdam & deſtinées pour Bayonne, dont la valeur avec les frais s'éleve à fl. 1142. 17. courans de Hollande, à quoi l'on ajoute 2 p$^{0}_{0}$ de prime d'aſſurance, 2 p$^{0}_{0}$ pour rabais en cas de perte totale & 1 p$^{0}_{0}$ pour les frais en cas d'avarie, font en tout fl. 1200 courans, à 2 p$^{0}_{0}$ de prime. . . fl. 24. - -

Police . - 2. - -

Commiſſion d'aſſurance $\frac{1}{3}$ p$^{0}_{0}$ - 6. - -

Cour. fl. 32. - -

Compte de recouvrement d'avarie ſur 6 balles de cacao de Caraques ſauvées du naufrage d'un navire allant à Bayonne.

6 Balles de cacao de Caraques peſant ſuivant la facture 1344 ℔, auroient rendu, ſi elles étoient arrivées ſaines au lieu de leur deſtination, ſuivant la taxation des experts nommés par le Magiſtrat, ou par ceux ayant droit, à 49 ſ. la ℔. . . L. 3292. 16 ſ. -

Les mêmes 6 balles de cacao avarié & gâté ont produit en vente publique comme ſuit:

3 Balles peſant 733 ℔ à 20 ſ. la ℔. . L. 733. - -

3 dites, . 631 - à 20 ſ. 9 d. la ℔. . - 654. 13. 3.

L. 1387. 13. 3.

Dont à déduire:

Frais de la vente publique, documens, ports de lettres &c. . . . - 113. 18. 10.

1273. 14. 5.

Perte L. 2019. 1 ſ. 7 d.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Ces L. 2019. 1 ſ. 7 d. font ſur les L. 3292. 16 ſ. qu'auroient valu les ſix balles de cacao ſi elles fuſſent arrivées ſaines, $61\frac{3}{10}$ p$^{o}_{o}$ dont on déduit 2 p$^{o}_{o}$ pour prompt payement du produit de l'avarie, la perte ayant excédé 50 p$^{o}_{o}$; reſte donc $59\frac{3}{10}$ p$^{o}_{o}$, leſquels, répartis ſur la ſomme aſſurée de fl. 1200, répondent à . Cour. fl. 711. 12. -

Dont à déduire:

Commiſſion de réglement d'avarie $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . .	fl. 6. - -	
Courtage du même objet $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$ . . .	- 3. - -	
Ports de lettres pour la réception des documens .	- 2. 12. -	
		11. 12. -
Reſte produit net.		Cour. fl. 700. - -

Il y a une autre ſorte d'avarie qu'on nomme *Avarie groſſe*, dont le réglement eſt différent de celui de l'avarie ſimple. Comme nous nous propoſons d'expliquer ailleurs ce qui concerne les avaries, il nous ſuffira de placer ici le compte ſuivant du recouvrement d'une avarie groſſe, pour montrer la méthode que ſuivent à cet égard les négocians d'Amſterdam.

Compte du recouvrement d'une avarie groſſe dont la perte, ſuivant les documens du réglement, s'éleve à fl. 2780. laquelle ſomme, ſur celle de fl. 30200, qui répreſente la valeur du navire & du chargement, répond à $9\frac{1}{5}$ p$^{o}_{o}$; leſquels $9\frac{1}{5}$ p$^{o}_{o}$ calculés ſur fl. 18200, valeur effective du chargement, produiſent fl. 1674. 8. qui ont été payés par le chargement. Or, il a été aſſuré ſur ce même chargement fl. 20000, dont les fl. 1674. 8 ſ. répondent à $8\frac{3}{8}$ p$^{o}_{o}$: ainſi ces $8\frac{3}{8}$ p$^{o}_{o}$ ſur les mêmes fl. 20000. produiſent . fl. 1675. - -

Qui ont été recouvrés des aſſureurs & dont il faut déduire:

Commiſſion de recouvrement $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ ſur fl. 20000.	fl. 100. - -	
Courtage du même objet $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$ . . .	- 50. - -	
Ports de lettres, réception des documens &c. .	- 5. - -	
		155. - -
		Cour. fl 1520. - -

Si l'avarie groſſe ne s'éleva pas à 3 p$^{o}_{o}$ ſur la ſomme aſſurée dans la proportion ci-deſſus, les aſſureurs n'en payent rien; c'eſt une des conditions principales de toutes les polices d'aſſurance.

La commiſſion d'aſſurance eſt comptée ordinairement à $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ ſur la ſomme aſſurée par preſque toutes les maiſons de Hollande, & le taux eſt le même quand il y a une avarie à recouvrer. Cette regle eſt néanmoins ſuſceptible de quelques exceptions. Il eſt, par exemple, telle maiſon qui ſervira en aſſurance un négociant pour $\frac{1}{3}$, même pour $\frac{1}{4}$ p°, tandis qu'elle ne voudra pas en ſervir un autre pour moins de $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$, ſuivant que

la choſe lui convient. Exige-t-on que la maiſon de Hollande, qui eſt chargée d'une aſſurance, ſoit garante de la ſolvabilité des aſſureurs, elle y conſent moyennant une double commiſſion, ou ſuivant d'autres arrangemens qu'on prend là-deſſus avec elle. Au défaut de cette précaution, une maiſon chargée par commiſſion de faire une aſſurance quelconque, n'eſt nullement reſponſable de l'évenement; dans le cas que l'aſſureur ou les aſſureurs deviennent inſolvables, les aſſurés n'ont rien à répéter d'elle, quelle que ſoit leur perte. COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

Il eſt expedient de ſavoir que du moment qu'une aſſurance eſt faite on ne ſauroit l'annuller, fût-ce le même jour qu'elle auroit été faite, à moins de payer le droit de *Reſtorne* qui eſt de ½ p° (*a*); & ſi celui qui a ſoigné l'aſſurance par commiſſion d'un autre, en a fourni le compte à celui-ci, il eſt en droit d'en retenir la commiſſion ſuivant les conditions que nous avons déjà ſpécifiées ailleurs.

Indépendamment de la condition que nous venons de poſer comme principe fondamental de la validité de toute aſſurance, il eſt cenſé à Amſterdam qu'une aſſurance faite de bonne foi ſur un navire déjà arrivé à ſa deſtination, eſt très-valide, & qu'elle ne peut être révoquée ſous quelque prétexte que ce ſoit. Il en ſeroit de même ſi le navire fût péri avant que l'aſſurance eût été faite.

Le Commerce d'aſſurances eſt un des objets les plus intéreſſans du trafic de la ville d'Amſterdam. Il y attire une infinité d'autres affaires qui ſans cela ſe feroient probablement ailleurs. Il ſeroit ſuperflu d'entrer là-deſſus dans des details, c'eſt aſſez de dire que de toutes les parties de l'univers on s'adreſſe à Amſterdam pour y faire ſoigner les aſſurances, dans la perſuaſion qu'on y trouvera des avantages qu'il ſeroit difficile de rencontrer en tout autre endroit. D'ailleurs, les aſſureurs Hollandois, moins minucieux, moins difficiles qu'on ne l'eſt communément dans les autres païs commerçans, ſont plus prompts à compoſer & à rembourſer les pertes qu'on leur prouve. Placés dans une ville qui eſt en correſpondance avec toutes les parties du monde, ils ſont à portée d'être informés aſſez exactement du départ & de l'arrivée des navires, ainſi que des naufrages & autres évenemens déſaſtreux. Cela, joint à la ſage coutume de ne pas permettre à l'aſſuré de faire abandon à l'aſſureur des marchandiſes naufragées, mais de l'obliger d'en prendre autant de ſoin que ſi la choſe le regardoit perſonnellement, pour en rendre compte enſuite à l'aſſureur, cela fait que celui-ci peut avec moins de peine faire face à ſes engagemens, & y ſatisfaire auſſi-tôt que l'aſſuré lui exhibe les documens qui conſtatent la perte ſoufferte par l'objet aſſuré, ces documens devant être faits ſur les lieux mêmes où eſt arrivé le naufrage. Il n'en ſeroit pas à beaucoup près de même, s'il étoit permis aux aſſurés de faire abandon des objets dont le naufrage auroit été conſtaté. Dans ces cas les aſſureurs Hollandois ſeroient écraſés par les debours qu'ils ſe-

(*a*) La *reſtorne* coûte quelquefois 1 p°, lors ſurtout que l'aſſureur a couru un riſque.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

roient obligés de faire, & en outre très-embarraſſés pour ſuivre en divers païs étrangers des correſpondances relatives au ſauvetage & à la vente des objets avariés ou perdus par les hazards de la navigation. En général, il regne entre les aſſureurs & les aſſurés Hollandois une bonne foi qui leur fait honneur: il faut dire auſſi que cette bonne foi eſt d'une néceſſité indiſpenſable pour toutes les affaires de Commerce, & ſpécialement pour l'objet des aſſurances, en ce qu'elle entretient la vaſte correſpondance qui a lieu entre les aſſureurs Hollandois & les aſſurés en Hollande.

III. La troiſieme branche du Commerce local d'Amſterdam comprend, comme nous l'avons dit, le *Commerce d'Emprunts & de Crédits*, lequel nous diviſons en trois parties: la premiere regarde les crédits que les négocians d'Amſterdam font à d'autres négocians établis en païs étranger. La ſeconde a pour objet l'emprunt que des particuliers font à d'autres particuliers des ſommes dont ils ont beſoin, & qu'on leur prete ſous l'hypotheque d'effets réels. La troiſieme partie a pour objet le négoce d'effets publics & l'emprunt que des puiſſances & des grandes Compagnies font des capitaliſtes Hollandois par le moyen d'une négociation. Nous allons donner ſucceſſivement & en peu de mots l'analyſe de ces trois parties du Commerce de crédit.

Le crédit que les négocians d'Amſterdam font aux négocians étrangers avec qui ils ſe trouvent en relation d'affaires de Commerce, eſt fondé ſur l'opinion des premiers à l'egard des facultés & des moyens des derniers, & ſur la néceſſité qu'ont ceux-ci de ſe ſervir du miniſtere des maiſons Hollandoiſes pour pluſieurs branches de Commerce qu'ils exercent. Il n'y a point de places de change au Midi de l'Europe qui aient des changes ouverts ſur les villes du Nord qui font le plus de Commerce; & néanmoins leur correſpondance étant réciproquement très-étendue, elles pourroient prendre leurs rembourſemens directement les unes ſur les autres en s'y ouvrant des changes; mais l'uſage, déjà ancien, de ſe ſervir de l'entremiſe des Hollandois, eſt un préjugé plus fort que leur intérêt, malgré le ſyſteme d'économie qui s'eſt emparé depuis quelque tems du Commerce de tous les peuples. Il y a d'ailleurs un motif pour les nations tant du Nord que du Midi de l'Europe de ſe ſervir de l'entremiſe des Hollandois pour ſe faire réciproquement les payemens de leurs envois; & ce motif fondé ſur la défiance réciproque qu'elles ont les unes des autres, ſubſiſtera ſans doute longtems, peut-être toujours, & par ce moyen les Hollandois conſerveront cette branche qui n'eſt pas des moins importantes & des moins lucratives de leur Commerce.

Les opérations en ſont ſimples & faciles. Un négociant de Bordeaux ayant beſoin d'un chargement de chanvre, donne ordre à ſon correſpondant de Konigsberg de l'acheter pour ſon compte & d'en prendre ſon rembourſement ſur une maiſon de Hollande qu'il lui indique. Il fait part en même tems à cette maiſon de l'ordre qu'il vient de donner à ſon ami de

COMMERCE DES PAYS-BAS.

Konigsberg, la charge d'accueillir les traites que celui-ci tirera ſur elle dans le cas que l'achat du chanvre ait lieu, lui ordonne d'affréter un navire ſi l'expéditionnaire la previent qu'il n'en peut pas affréter un chez lui, & enfin lui recommande le ſoin de faire l'aſſurance de la ſomme que ledit expéditionnaire lui marquera valoir le chargement de chanvre avec tous les frais. La maiſon de Hollande, ſuivant la bonne regle, écrit alors à celui qui eſt chargé à Konigsberg de l'exécution de l'ordre du négociant de Bordeaux & lui fait part des ordres dont elle-même eſt munie par le même négociant. Elle attend la réponſe, & d'après les avis qu'elle reçoit de l'expéditionnaire de Konigsberg, accueille les traites de celui-ci, affrete le navire, & effectue l'aſſurance ſelon qu'elle en eſt requiſe. Cela fait, elle previent de tout le negociant de Bordeaux, lui fournit les comptes d'affrétement & d'aſſurance, & prend ſur lui le rembourſement du montant, de même que celui des traites fournies par l'expéditionnaire de Konigsberg, à moins que le négociant de Bordeaux ne lui en faſſe la remiſe dans le tems.

De même, un négociant de Dantzick ordonne à ſon commiſſionnaire à Bordeaux d'acheter pour ſon compte une partie de vin, de café & d'indigo dont il devra ordonner l'aſſurance à une maiſon d'Amſterdam qu'il lui indique, & ſur laquelle le meme commiſſionnaire a ordre de prendre le rembourſement du montant de ſes envois. La maiſon d'Amſterdam, prévenue de ces diſpoſitions par le négociant de Dantzick, accueille les traites du commiſſionnaire de Bordeaux & ſoigne l'aſſurance ſur la valeur des marchandiſes que charge celui-ci dans le premier navire deſtiné pour le port de Dantzick. La meme maiſon d'Amſterdam ne pouvant pas prendre le rembourſement de ſes avances ſur le négociant de Dantzick, en attend la proviſion que celui-ci a le ſoin de lui faire parvenir avant le tems de l'échéance des traites du Commiſſionnaire de Bordeaux.

Voilà deux exemples applicables à toutes les villes de Commerce du Midi & du Nord de l'Europe. Il nous reſte à expliquer les maximes que tout négociant d'Amſterdam eſt tenu de ſuivre rigoureuſement par rapport aux acceptations dont il ſe met à découvert pour compte étranger, afin de ſe conſerver le crédit & la réputation dont il jouit ſur la place.

En général le négociant d'Amſterdam, iſolé dans le cercle de ſes affaires, ſans aucune communication, ſans aucun rapport particulier d'intérêt avec qui que ce ſoit, n'en eſt pas moins expoſé à la cenſure de tous les individus qui forment le corps dont il eſt membre, & qui ont les yeux plus ou moins attachés ſur lui, en raiſon de l'intérêt que chacun croit avoir de l'obſerver. De-là le ſyſteme de la plupart des maiſons, ſurtout de celles qui font le commerce de lettres de change, de n'accorder aux négocians de la place que des crédits proportionnés à leurs facultés reſpectives. Cela fait ſouvent que le crédit d'un négociant eſt borné à des limites plus reſſerrées que ne ſont ſes moyens, & ſouvent auſſi plus étendues que ſes facultés ne le comportent. Auſſi, dans le Commerce, comme en bien

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

d'autres choſes, eſt-on quelquefois dupe de l'apparence. Il eſt des négocians qui font d'excellentes affaires ſans ſe faire remarquer, tandis que d'autres en attirant les yeux ſur eux par leur étalage, en font de beaucoup moins bonnes. A Amſterdam on ſe fait une eſpece d'étude de calculer les crédits de preſque toutes les maiſons ; ce qui fait que la plupart, même parmi celles dont le crédit eſt pour ainſi dire inébranlable, ſont fort circonſpectes, dans l'appréhenſion de voir rouler dans la place une trop forte maſſe de papier ſur elles, n'y ayant rien qui nuiſe autant à la réputation d'un négociant que le grand nombre d'acceptations auxquelles il s'engage. Fondés ſur ce principe, les négocians d'Amſterdam ont pour maxime d'éviter autant qu'ils peuvent le Commerce d'acceptations. Par cette raiſon, ils n'accordent que des crédits bornés aux maiſons de Commerce avec leſquelles ils ſont en relation dans l'Etranger ; & ils aiment mieux que celles-ci leur faſſent des remiſes des ſommes dont ils ſe trouvent en acceptations pour leur compte, que d'être obligés à s'en rembourſer en tirant ſur elles. La raiſon en eſt ſimple & naturelle : il eſt extrêmement difficile de trouver ſur la bourſe des perſonnes qui prennent du papier d'un négociant pour de plus fortes ſommes que celles que peuvent comporter les affaires qu'on lui connoît ; ſouvent même il ne peut y en négocier qu'une partie ; au lieu qu'il lui eſt aiſé en tout tems de ſe faire excompter les bonnes lettres de change qu'il peut avoir en porte-feuille, à un intérêt raiſonnable & toujours avantageux pour lui, attendu qu'il porte en compte à ſes commettans l'intérêt ordinaire de 4 p° ſuivant le ſtyle de la place. Une autre maxime très-utile qu'obſerve rigoureuſement le bon négociant Hollandois, eſt de ne ſe prêter à accepter des traites dont l'objet regarde une ſpéculation en marchandiſes, qu'avec la condition expreſſe qu'il ſera chargé en même tems du ſoin d'en faire l'aſſurance. Il gagne par ce moyen une double commiſſion, &, ſi on le charge d'affréter le navire, il a encore le bénéfice de la commiſſion ſur le fret, comme nous l'avons dit ailleurs.

La commiſſion ordinaire d'acceptation de traites pour compte d'un tiers eſt comptée à $\frac{1}{2}$ p° & preſque toutes les maiſons ſuivent là-deſſus la même regle. Il y en a cependant quelques-unes qui ſe contentent de quelque choſe de moins, ſuivant les cas & les circonſtances qui, d'un autre côté, concourent à rendre le ſort de l'accepteur plus avantageux.

Dans les opérations de banque, où l'on ne ſauroit retirer un bénéfice honnête qu'avec de l'économie dans la commiſſion & les autres frais, les arrangemens que font entre elles la maiſon active & la maiſon paſſive d'une opération quelconque, different ſuivant les conditions auxquelles l'opération elle-même eſt ſubordonnée. En ſuppoſant qu'il n'y eût point eu de conditions faites pour une opération de banque dans laquelle un banquier de Paris auroit remis à une maiſon d'Amſterdam du papier, long ou court, ſur cette derniere ville, pour en avoir les retours en papier ſur l'Eſpagne, la maiſon d'Amſterdam en remettant au banquier de Paris le compte de l'opé-

COMMERCE DES PAYS-BAS-UNIS. Commerce d'Amsterdam.

ration lui passeroit d'abord l'escompte de ses remises à 4 p° l'an, puis ½ p° de commission, & ensuite 1 p° de courtage pour les retours. Les choses seroient bien différentes si la maison d'Amsterdam, par une convention avec le banquier de Paris, s'étoit obligée à escompter les remises que celui-ci lui auroit faites; à lui en faire les retours sur l'Espagne sans lui en faire payer de courtage; & à se rendre garante du papier des mêmes retours: dans ce cas ce seroit dans la commission que tous les frais se trouveroient compris, & cette commission ne pourroit pas être moindre que de ½ à ¾ p°, ni plus forte que 1 p° pour que le banquier de Paris & la maison d'Amsterdam y trouvassent réciproquement leur compte. Il y a des conditions moyennes entre celles du premier & du second exemple que nous venons de rapporter; elles se présentent si naturellement à l'esprit de tout négociant qui fait en cette partie, qu'il seroit inutile de s'y arrêter.

Les négocians d'Amsterdam qui ont de grands capitaux, ou des fonds morts, hors de leur Commerce ordinaire, ne manquent pas de moyens pour en tirer parti. Ils peuvent tous les jours placer leur argent à un intérêt, modique il est vrai, mais sûr & profitable, & cela de deux façons; l'une en prenant des lettres de change sous escompte, aux cours dont on convient; l'autre en avançant de l'argent sous hypotheque de marchandises, ou d'autres effets réels, dont la valeur doit servir de garantie au prêt & à l'intérêt qu'en doit retirer le prêteur.

La premiere méthode est la plus généralement suivie par toutes les maisons d'Amsterdam qui ont besoin de fonds pour leur Commerce avant l'échéance des lettres de change qu'ils ont en porte-feuille. Rien de plus commode & de plus avantageux que cette maniere de se faire de l'argent. Est-on pourvu de bon papier payable à deux ou trois mois dans la place, on en donne la note au courtier qui trouve sur le champ des personnes qui escomptent les lettres de change qu'on leur présente à un intérêt modique. Cet intérêt varie du plus au moins entre 2 & 3 p° l'an, suivant l'abondance ou la rareté d'argent qu'il y a sur la place. Le courtage qui est de 1 par mille, est payé par la maison seulement qui a fait escompter le papier qu'elle a jugé à propos.

La seconde méthode de se procurer de l'argent sous l'hypotheque de marchandises ou d'autres effets, convient peu à une maison établie à Amsterdam & lui feroit perdre infailliblement une grande partie du crédit qu'elle pourroit avoir sur la place; aussi n'est-elle pas fort en vogue, & peu de maisons d'un certain nom prennent le parti d'hypothéquer des marchandises à elles appartenantes pour se faire de l'argent. Mais il est des cas où la réputation des maisons qui font hypothéquer, soit des marchandises dont la vente n'est pas courante, soit des diamans & d'autres effets précieux, ne souffre nullement, par ce que l'on sait qu'elles en agissent ainsi par commission étrangere & non parce qu'elles ont elles-mêmes besoin d'argent. Les capitalistes Hollandois se prêtent volontiers à ces sortes d'opérations, dès qu'ils sont sûrs qu'ils ne cou-

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

rent aucun riſque, d'autant plus que le bénéfice eſt plus grand que celui de l'eſcompte des lettres de change. L'intérêt ſur ces ſortes d'emprunts roule de 3 à 4 p°; & le courtage eſt de $\frac{1}{2}$ p°, que doit payer au courtier celui qui emprunte. Au reſte, les capitaliſtes qui prennent en hypotheque un effet, quel qu'il ſoit, ont ſoin de le faire taxer préalablement par des experts & de n'en avancer que la $\frac{1}{2}$, les $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{3}{4}$ de la ſomme à laquelle il a été évalué ſuivant la nature de l'effet & d'autres circonſtances. La maiſon chargée d'effectuer une pareille opération, ſe fait payer pour ſa peine une commiſſion de 1 à 2 p° plus ou moins, ſuivant la convention quelle peut avoir faite avec ſes commettans.

Le crédit que les négocians & les capitaliſtes Hollandois accordent à une Puiſſance ou un Etat quelconque, eſt fondé ſur les revenus que cet Etat ou Puiſſance peut exiger de ſes ſujets ſans nuire ni au Commerce ni à l'agriculture, & ſur la perſuaſion où ſont les prêteurs que l'emprunteur remplira exactement ſes engagemens. D'un autre côté, le crédit que ces mêmes capitaliſtes accordent aux grandes compagnies de Commerce eſt fondé ſur l'idée qu'ils ont de leurs reſſources. Ces deux ſortes de crédit ont donc chacune leurs limites reſpectives, & ce ſont ces limites, tantôt plus, tantôt moins reſſerrées, qui occaſionnent dans les effets publics une altération de valeur qui donne lieu au Commerce qui s'en fait. Ces effets ſont, ou des obligations qui repréſentent la dette qu'a contracté l'Etat envers les acquéreurs des dites obligations, à qui il s'engage d'en payer les intérêts & le capital à certaines époques; ou des actions qui repréſentent un capital appartenant à une Compagnie formée d'un nombre d'intéreſſés qui ont chacun dans cette maſſe une ou pluſieurs actions en vertu deſquelles ils gagnent les dividendes que les Directeurs de la Compagnie partagent tous les ans aux actionnaires. Ces effets peuvent circuler & circulent en effet auſſi facilement que des lettres de change ou des billets payables au porteur, à cela près que leur valeur reſpective eſt ſuſceptible de variation, & que, pour valider la ceſſion qu'un actionnaire fait à un autre de l'action qu'il poſſede, il faut que le nom de l'acquéreur de l'action ſoit écrit à la place de celui du vendeur de la même action dans les livres de la Compagnie. Il n'en eſt pas ainſi des obligations qui ſont preſque toujours payables au porteur, & qui par cette raiſon appartiennent uniquement & ſimplement à ceux qui en ſont les poſſeſſeurs. La circulation des obligations, des actions & autres effets publics forme proprement un Commerce d'achat & de vente dont la pratique eſt utile & même néceſſaire: malheureuſement il s'eſt introduit une autre pratique non-ſeulement pernicieuſe au Commerce en général, mais ſouvent funeſte aux particuliers qui s'y livrent inconſidérément. Cette pratique s'appelle vulgairement *Jeu d'Actions*; & on entend par *actionniſtes* ceux qui s'y livrent. Diſons en peu de mots ce que c'eſt que ce jeu & ce qui y a donné lieu.

Les fonds d'Angleterre ont juſqu'à préſent excité puiſſamment la cupidité

dité des actionniſtes. On y joue de deux manieres; par la premiere on vend une action qu'on poſſede à quelqu'un qui la deſire, à condition de la lui livrer à une certaine époque pour le prix qu'on ſtipule, mais à la charge pour les deux parties contractantes de ſe rembourſer réciproquement la difference du prix convenu d'avec celui que vaudra l'action à l'époque fixée. La ſeconde maniere de jouer conſiſte à faire à quelqu'un la vente conditionelle d'une action à un prix qu'on ſpécifie, avec l'obligation pour le vendeur de la livrer à l'acheteur après un certain tems, mais avec la liberté pour celui-ci de refuſer de s'en charger à la dite époque, moyennant une certaine prime qu'il s'engage de payer en ce cas. Les deux exemples ſuivans rendront plus ſenſibles ces deux manieres de jouer.

A a vendu à B 10 actions de la Compagnie des Indes Orientales d'Angleterre à raiſon de 150 livres ſterlings chaque action, & ſous la condition de lui livrer les 10 actions le 1er. Août ſuivant. Les actions ont hauſſé à cette époque à 165 l. & de cette façon l'acheteur ſe trouve avoir gagné 150 l.; ſi au contraire elles avoient baiſſé à 140 l. il en auroit perdu 100. Souvent il arrive que celui qui vend ainſi des actions n'en a pas une ſeule dont il puiſſe ſe dire maître; cependant telle eſt la manie du jeu qu'on ne fait attention qu'à l'effet, ſans s'embarraſſer ſi la cauſe exiſte ou n'exiſte pas. On a vu des joueurs pouſſer la folie au point de ne pas craindre de ſe charger d'une quantité d'actions dont la valeur étoit beaucoup au-deſſus de leur fortune, ſe faire de l'argent en hypothéquant ces mêmes actions à des prix plus bas qu'elles ne leur coûtoient pour en acheter de nouvelles, & continuer ce jeu juſqu'à ce qu'écraſés par des pertes réitérées, & par les frais qu'avoit coûté l'operation, ils fuſſent dans l'impuiſſance de faire face à leurs engagemens.

Second exemple de la maniere de jouer dans les actions. A fait une gageure avec B que les actions de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales vaudront au premier Décembre prochain 160 livres Sterlings chacune, & il s'oblige à prendre de B 10 actions à ce prix en cas qu'alors elles vaillent davantage; mais ſi elles ſont au-deſſous de ce prix, il ſuffira qu'il lui paye une prime de 50 livres Sterlings. Au premier Décembre, les actions ne ſe trouvant valoir que 150 livres, A paye à B la prime convenue, les actions ne lui convenant point au prix de 160 livres, & ſe libere ainſi avec 50 livres des 100 livres de ſurplus de la valeur actuelle des 10 actions, s'il les prenoit à 160 livres. Mais ſi à l'époque fixée les actions hauſſoient à 170 livres, il ſeroit alors de l'intérêt de A de ſe charger des 10 actions & il en rembourſeroit à B la valeur convenue, ſavoir 1600 livres.

On peut donc conſidérer le jeu d'actions comme une gageure faite par deux actionniſtes dont l'un parie qu'elles hauſſeront & l'autre qu'elles baiſſeront vers une époque fixée par eux, époque à laquelle ils s'engagent de ſolder leurs comptes par le riſcontre ou virement des ſommes qu'ils ont gagnées ou perdues dans leur gageure.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

Le genre de Commerce que nous venons d'expliquer eſt tellement décrié à Amſterdam qu'il n'y a que des maiſons exceſſivement opulentes, ou des gens paſſionnément adonnés à ce jeu, qui oſent braver l'opinion générale de la Bourſe, qui eſt de n'accorder preſque aucun crédit au négociant qui ſe livre à un Commerce auſſi dangereux. Il en eſt autrement du Commerce ſimple & naturel de l'achat & de la vente des effets publics, dans le nombre deſquels on comprend principalement les billets & obligations d'un Souverain ou d'un Etat, ces billets & obligations conſervant leur valeur tant que les intérêts en ſont payés exactement. La manie des emprunts ayant gagné des Souverains aux petits Etats, de ceux-ci aux villes, aux communautés, aux ſociétés de Commerce particulieres, il y a aujourd'hui tant d'eſpeces d'effets publics qu'il nous ſeroit difficile, peut-être même impoſſible d'en faire l'énumération. Nous nous bornerons donc à expliquer de quelle maniere ſe font ordinairement à Amſterdam les négociations pour le compte d'un Etat, ou pour celui de quelque ſociété.

La maiſon de Commerce chargée d'une pareille négociation dépoſe d'abord entre les mains d'un Notaire la procuration dont elle eſt munie de la part de l'Etat pour le compte duquel elle doit faire un emprunt, de quatre millions de florins par exemple. Elle publie enſuite un proſpectus où eſt expoſé le plan qu'on ſe propoſe de ſuivre dans cette opération. Pour rendre celle-ci plus facile on fait 4000 billets, chacun de 1000 florins courans payables au porteur: dans ces billets l'Etat qui emprunte déclare le tems auquel il rembourſera le capital, comme 5, 10, 15, 20 ans, plus ou moins; ajoutant que les intérêts courront à raiſon de 4 p° par an (plus ou moins) juſqu'à l'entier rembourſement du capital, & ſeront exactement payés chaque ſix mois par la maiſon chargée de l'opération. On joint en conſéquence à chaque billet de 1000 florins, le nombre de *Coupons* néceſſaire, de 20 florins chacun pour chaque terme où cette ſomme doit être payée par la maiſon chargée de la négociation, à meſure que les intérêts de chaque billet de 1000 florins écherront, ſavoir de ſix mois en ſix mois. Si les intérêts n'étoient payables que chaque année, les coupons ſeroient de 40 florins, comptant l'intérêt à 4 p$^{0}_{0}$ l'an. La négociation ouverte, la maiſon qui opere fait négocier les 4000 billets par ſon courtier; celui-ci trouve ſur le champ des entrepreneurs qui avancent la ſomme de quatre millions pour une commiſſion qu'ils ſe font payer de 1 à 2 p$^{0}_{0}$, plus ou moins. Ces entrepreneurs placent enſuite pour leur propre compte ces 4000 billets chez les capitaliſtes qui ne demandent pas mieux que de placer leur argent ſur de pareils effets, lors ſurtout qu'ils ont de la confiance dans l'opération.

Les frais qu'une pareille opération coûtent à l'Etat qui fait l'emprunt ne ſont point conſidérables eu égard à la nature de la négociation; car ſi elle ſe fait pour 20 ans, ils ne s'élevent guere qu'à $\frac{1}{4}$ ou tout au plus à $\frac{1}{3}$ p$^{0}_{0}$ par an. Ordinairement ces frais ſont de 2 à 2$\frac{1}{2}$ p$^{0}_{0}$ de commiſſion pour la maiſon qui opere, 1 à 2 p$^{0}_{0}$ pour les entrepreneurs qui ſe chargent de tous

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Amſterdam.

les billets pour les placer enſuite pour leur compte chez les capitaliſtes, & 1 p pour les autres frais dans leſquels le courtage ſe trouve compris. Outre cela, la maiſon chargée de la négociation, devant en payer les intérêts aux échéances reſpectives, prend ſur la ſomme à laquelle s'élevent ces intérets une commiſſion de 1 à 2 p, ſuivant le plus ou le moins de peine qu'exige ce payement.

Au ſurplus, ces frais peuvent être ſuſceptibles de pluſieurs modifications, ſelon que l'opération eſt plus ou moins difficile & compliquée; & la peine qu'on ſe donne pour la faire réuſſir doit ſervir de regle pour le bénefice des commiſſionnaires & autres agens.

§. VIII. *Concluſion du Commerce d'Amſterdam. Circonſtances qui aſſurent à cette ville le premier rang parmi celles qui font le plus grand Commerce dans les quatre parties du monde.*

Par ce que nous venons de dire du Commerce d'Amſterdam, on peut ſe former quelque idée de l'opulence de cette ville célebre. Nous n'avons pu entrer dans les détails des moindres branches de ce Commerce; elles n'en méritent pas moins à tous égards l'attention du négociant qui deſire ſe mettre en état de ſpéculer avec fruit ſur tous les différens objets qui font partie de cet enſemble etonnant. Nous oſons avancer ici qu'il n'y a pas de ville de Commerce dans l'univers qui préſente autant de reſſources qu'Amſterdam, pour la vente & l'achat de quelque article de trafic que ce ſoit. Non-ſeulement on y trouve raſſemblées toutes les marchandiſes & denrées des autres nations, mais on y fait tous les genres de Commerce qu'il eſt poſſible d'imaginer. On diroit que cette ville n'eſt qu'un entrepôt commun des richeſſes des autres peuples, comme elle eſt en effet la patrie de tout étranger que des convenances de Commerce ou d'autres affaires attirent en Hollande.

Cette facilité qu'a un étranger, de quelque nation qu'il puiſſe être, de s'établir à Amſterdam, d'y vivre, de s'y occuper de ſes affaires, avec la meme liberté & les mêmes prérogatives, s'il s'eſt fait recevoir bourgeois (*) que l'habitant le plus ancien, que celui meme qui eſt né dans le païs, eſt une des principales cauſes qui y attirent & donnent de l'activité à une infinité de branches de Commerce. En effet, ces étrangers en venant s'établir dans cette ville, apportent de nouvelles relations & de nouvelles affaires de leur païs, & font ce qu'ils peuvent pour engager leurs compatriotes à faire quelques entrepriſes de Commerce; circonſtance ſi vraie, que, s'il n'y avoit pas autant de maiſons etrangeres établies à Amſterdam qu'il y en a, le Commerce de commiſſion tomberoit de lui-meme, & qu'entraînant dans ſa chute toutes ou preſque toutes les autres branches de Commerce, il occaſionneroit un vuide irreparable. C'eſt une

(*) Le droit de bourgeoiſie ne coûte à Amſterdam que 50 florins.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce d'Amſterdam.*

vérité conſtante que les grands moyens ſont mépriſer les petits bénéfices, ceux ſurtout qui exigent de l'aſſiduité & du travail. Les Hollandois, quoique naturellement laborieux & ſoigneux dans leurs affaires, ne ſe ſoucient guere d'en embraſſer de trop grandes, principalement quand ils ont aſſez de bien pour vivre honnêtement de l'intérêt de leur argent. Les étrangers au contraire, en venant s'établir en Hollande, ſont excités par l'ambition de ſe faire une fortune qui après un certain laps de tems les mette en état de retourner dans leur païs, y paſſer le reſte de leurs jours dans une agréable aiſance; d'après ce plan, ils travaillent ſans relâche à ſe former un capital. Mais tel eſt le malheur des hommes que ceux même qui réuſſiſſent dans leurs projets ne ſavent pas preſcrire une borne à leur ambition, & qu'eſclaves de cette paſſion tyrannique, ils conſument leurs plus beaux jours dans les ſoucis, ſans avoir ſçu jouir du fruit de leurs veilles & de leurs travaux.

Mais, pour revenir à notre objet qui eſt d'achever de développer les circonſtances qui ſoutiennent le prodigieux Commerce que fait Amſterdam, nous ne faiſons point difficulté d'aſſurer que tant que cette ville ne ſe relachera point des maximes de liberté qu'elle a ſuivies juſqu'à préſent à l'égard des étrangers qui viendront s'y établir, elle ſe maintiendra dans ſon état actuel d'opulence. Il ne peut réſulter de cette liberté aucun détriment pour les anciens établiſſemens formés & connus ſur la place; les maximes rigoureuſes de la Bourſe oppoſant un obſtacle ſûr contre la licence qui pourroit s'introduire ſi l'on portoit trop loin la condeſcendance pour les nouveaux etabliſſemens dans les opérations de Commerce. Rien, en effet, de plus facile que de s'établir à Amſterdam; mais rien de plus difficile que de s'y ſoutenir ſans de grandes reſſources. Dans cette ville où l'argent abonde, où on le prête contre des ſuretés à ſi bon marché, comme on a dû le remarquer, il eſt pourtant impoſſible de s'en procurer à crédit; & ſans argent il n'y a pas plus de poſſibilité d'y travailler, que de trouver quelqu'un qui veuille ſe charger d'un papier nouveau qui ne ſeroit pas appuyé d'un crédit que l'opinion, la protection ou des effets réels feroient valoir à la Bourſe. Les Hollandois ſuivent là-deſſus des maximes très-auſteres, même à l'égard des maiſons d'une certaine conſidération; dominés par le préjugé, ils ne conſultent que leurs ſentimens, ſans faire attention qu'il ſeroit quelquefois de leur intéret de n'y pas tenir ſi obſtinément.

Les maiſons de Commerce établies à Amſterdam forment deux claſſes. Dans la premiere ſont celles que l'ancienneté & l'éclat de leurs richeſſes rendent non moins ſolides que reſpectables. La ſeconde claſſe eſt compoſée de celles dont les affaires ſont aſſez conſidérables pour figurer à la bourſe. Dans cette derniere il ſe trouve de grandes fortunes; comme il s'en trouve auſſi de médiocres & de petites. Enfin, c'eſt cette différence dans les fortunes des maiſons du ſecond rang qui détermine les crédits dont elles jouiſſent chacune en particulier à la bourſe, & dont la

connoiſſance forme une ſcience que peu de gens ſont à portée d'acquérir parfaitement.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Il eſt indubitable qu'il y a une abondance d'argent prodigieuſe à Amſterdam, même parmi des gens qui ne figurent ni par le nom ni par le crédit. Malgré cela, les fortunes y ſont plus partagées que dans beaucoup d'autres endroits, & les millionnaires n'y ſont pas auſſi nombreux qu'on le pourroit croire; mais, d'une autre part, on y connoît beaucoup de capitaliſtes & autres qui, hors de leur Commerce, ont des fonds conſidérables à diſpoſer. Voilà pourquoi les emprunts ſe font facilement & à un intérêt modique; emprunts qui donnent la vie aux capitaux, qui, ſans cette reſſource, deviendroient non-ſeulement inutiles, mais à charge à ceux qui les poſſedent.

Commerce d'Amſterdam.

CHAPITRE III.

COMMERCE DE ROTTERDAM ET DES AUTRES VILLES PRINCIPALES DES PROVINCES-UNIES.

§ I. *Commerce de Rotterdam.*

ROtterdam tient le ſecond rang parmi les villes de Commerce des Provinces-Unies. Cette ville ſe trouvant ſituée au confluent du Rotter & de la Meuſe à peu de diſtance de la mer, eſt par-là plus commode pour le Commerce qu'Amſterdam. D'ailleurs Rotterdam a un autre avantage ſur cette derniere ville, qui conſiſte en ce que la plupart de ſes canaux ſont ſi profonds, que les plus grands navires y peuvent naviguer & par ce moyen s'approcher des magazins dont les quais ſont communément bordés. Ce qu'il y a de plus remarquable à Rotterdam parmi les édifices publics, ce ſont l'Hôtel de ville, les Arſenaux & les maiſons des Compagnies des Indes Orientales & Occidentales: il y a auſſi une Banque qui date ſon érection du 18 Avril 1635, & qui eſt d'un uſage plus grand & plus commode pour les négocians que celle d'Amſterdam, attendu qu'elle tient ſes livres en argent courant & en argent de Banque, ſuivant que les négocians ont à faire des payemens en l'une ou l'autre de ces monnoies. La Banque de Rotterdam recevant les Ryders ſur le pied de 14 florins & toutes les autres monnoies de la République ſur leur valeur reſpective fixée par la loi, ſans aucun rabais quelconque, les comptes qu'on tient de cette maniere dans les livres de la Banque ſont nommés comptes en argent courant, & ceux où il y a un agio à déduire de la valeur effective de la monnoie courante ſe nomment comptes en argent de banque. Au reſte, l'agio qui établit la difference entre l'argent courant

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce de Rotterdam.

& l'argent de banque, qui eſt de 4 p°, plus ou moins, eſt ſujet à une variation continuelle, ſelon que l'argent courant eſt plus abondant ou plus rare que l'argent de banque.

La ville de Rotterdam a un grand nombre de rafineries de ſucre, de fabriques d'eau de vie de grain ou de *Génievre*, de Braſſeries à biere, de manufactures de carrotes de tabac, & divers autres genres d'induſtrie qui ne contribuent pas peu au Commerce floriſſant que fait cette ville dans les quatre parties du monde.

Ce Commerce, quoique beaucoup moins grand que celui d'Amſterdam, conſiſte preſque dans les mêmes branches de négoce. Cela poſé, il ſeroit inutile d'entrer dans le détail de chacune des branches du Commerce de Rotterdam. Nous ne ferons donc mention ici que des deux principales de ces branches dont nous n'avons pas traité à l'article d'Amſterdam, parce qu'elles appartiennent eſſentiellement au Commerce de Rotterdam. Ces deux branches ſont le Commerce de Garance, & celui d'eau de vie de grain, ou de genievre.

La Garance eſt une plante à fleur campaniforme, ouverte, découpée, dont la racine eſt d'un grand uſage dans les teintures de laines, ſurtout pour les teindre en rouge. On s'en ſert auſſi pour fixer les couleurs déjà employées ſur les toiles de coton. La Garance eſt cultivée avec beaucoup de ſuccès dans la province de Zélande ; elle ſe trouve auſſi en Hollande & particulierement au païs de Voorn près la Brille. C'eſt une plante fort délicate, dont l'accroiſſement eſt ſouvent retardé ou entierement arrêté par divers contre-tems ; de là réſultent des variétés dans les prix de cette racine qui enrichiſſent ou ruinent ceux qui la cultivent. La garance de Hollande & de Zélande eſt d'une bonne qualité ; mais il y a des marchands qui préferent celle qui vient de Flandres. La garance de Siléſie & de quelques autres parties d'Allemagne, connue ſous le nom de rouge de Breſlau, reſſemble plus à une terre rouge qu'à une racine, & ſa couleur n'eſt ni ſi vive ni ſi brillante que celle qui vient de Hollande. Comme la ville de Rotterdam eſt l'entrepôt de cette marchandiſe, on y en trouve de toutes les eſpeces, chacune deſquelles porte une marque particuliere, pour diſtinguer de quel païs elle vient. Le ſeul ſigne auquel on peut connoître ſa véritable qualité eſt quand après l'avoir broyée & réduit en poudre elle s'attache à l'inſtant ſur du papier bleu ou brun & y laiſſe une couleur vive. Il faut tenir la garance renfermée, & ne point l'expoſer à l'air, ſans quoi elle perdroit ſa force & la beauté de ſa couleur.

On diſtingue ordinairement trois ſortes de garance, qui ſont la *Garance en branches*, *la Garance grappe ou robée*, *& la Garance non robée*. La Garance en branches eſt la racine ſans autre préparation que d'être ſéchée : la Garance grappe ou robée, eſt celle dont on a ôté la premiere écorce & le cœur, & qu'on a enſuite reduite en poudre groſſiere ; enfin la Garance non robée eſt la garance en branches pulveriſée. La meilleure eſt la garance robée. Mais dans le Commerce, ſurtout à Rotterdam,

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce de Rotterdam.

& à Amſterdam, on diviſe les qualités de la garance en *fine grappe*, *non robée*, *commune* & *mule*, & l'on regle les prix ſuivant l'âge de la garance, comme on pourra l'obſerver par les prix courans actuels de cette drogue.

Garance,	de 1777.	de 1778.	de 1779.
Fine grappe . les 100 ℔.	de fl 58 à 65.	de fl. 45 à 56.	de fl. 34 à 42.
Non robée, ...	- 42 à 50.	- 36 à 40.	- 26 à 32.
Commune, ...	- 20 à 24.	- 16 à 19.	- 12 à 15.
Mule ou en branches, . .	- 6 à 8.	- 5 à 7.	- 4 à 6.

Voici, au reſte, un compte ſimulé qui marque les conditions d'achat & les frais d'expédition de cette drogue, ſoit qu'on la reçoive de Rotterdam ou d'Amſterdam, ſavoir:

1 Futaille de garance fine grappe ou robée de 1777 peſant

Brut 1000 ℔

Rabais pour bon poids 10 ℔ } 50 -
Tare de la futaille . 40 - }

950 ℔ à fl. 60. . . fl. 570. - -

1 Futaille de garance non robée de 1778 peſant

Brut 1100 ℔

Rabais pour bon poids, 10 ℔ } 55 -
Tare de la futaille . 45 - }

1045 ℔ à fl. 40. . . - 418. - -

1 Futaille de garance commune de 1779 peſant

Brut 1200 ℔

Rabais pour bon poids, 10 ℔ } 60 -
Tare de la futaille . 50 - }

1140 ℔ à fl. 14. . . - 159. 12. -

fl. 1147. 12. -

Rabais pour prompt payement 2 p℅ - 22. 19. -

Cour. fl. 1124. 13. -

Frais d'expédition.

Port à bord des futailles à 4 fl. & les futailles à 3 fl. .	fl. 21.	- -
Droits de ſortie, paſſeport & la prime 1 p℅ . .	- 28. 12.	-
Courtage 1 p℅	- 11. 5.	-
Commiſſion d'expédition 2 p℅ ſur fl. 1124. 13 .	- 22. 10.	-
	83. 7.	-
	Cour. fl. 1208.	- -

La ſortie de la garance fine grappe eſt défendue en Hollande. Cependant on en expédie dans l'Etranger ſous le nom de garance non robée.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce de Rotterdam.

La grande conſommation qu'on fait en Europe des liqueurs ſpiritueuſes procure à divers païs, par un genre d'induſtrie qu'ils ne doivent qu'à l'art, des richeſſes conſidérables. La Hollande ſe trouve dans ce cas ; ſes fabriques d'eau de vie de grain lui procurent une branche de Commerce dont l'avantage eſt plus grand qu'on ne le penſe communément. En effet, il ſe fabrique en Hollande de fortes quantités de cette liqueur, dont il n'y a qu'une partie qui ſe conſomme dans le païs ; tout le reſte s'exporte dans l'Etranger. On ſait que cette liqueur eſt extraite de l'orge, & qu'on y méle une certaine quantité de baies de genievre, ce qui fait qu'on la nomme vulgairement eau de vie de genievre, ou ſimplement du *Genievre*. Cette liqueur eſt extrémement recherchée par les peuples du Nord & par ceux de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, qui, à cauſe du bas prix, en font un plus grand uſage que de l'eau de vie de vin. Celle qui ſe fabrique en Hollande obtient la préférence ſur celle des autres païs, & comme dans preſque tout le Nord de méme qu'en Angleterre l'entrée des eaux de vie de grain étrangeres eſt défendue ou ſujette à payer des droits exceſſifs, les peuples de ces païs ont recours à la contrebande pour introduire cet article chez eux. La ville de Rotterdam eſt on ne peut mieux ſituée pour le Commerce interlope des eaux de vie par rapport à l'Angleterre ; & l'on ne ſauroit croire combien les relations quelle a avec ce païs lui procurent d'affaires, & d'affaires non moins lucratives qu'importantes. On peut s'en faire une idée par l'abondance d'or & d'argent au coin d'Angleterre qui circule dans cette ville où la monnoie de ce païs eſt plus abondante que celle de la République.

L'Eau de vie ſe vend à Rotterdam par *Aem*, ou *Aam*, de 128 mingles, qui coûte ordinairement fl. 30, dont on déduit 1 p° pour le rabais d'uſage de prompt payement ; mais pour la commodité des interlopes on met cette liqueur en petits barrils contenant une ancre ou demi-ancre, l'ancre meſurant 32 mingles. Voici, au reſte, un compte ſimulé de cet article, ſavoir :

600 Ancres d'eau de vie de grain à *f* 8.	fl. 4800. - -	
Rabais pour prompt payement 1 p° .	- 48. - -	
		fl. 4752. - -

Frais d'expédition.

600 Ancres à 25 ſ. la piece	fl. 750. - -	
Frais de rabatage & port à bord . . .	- 113. - -	
Droit de ſortie, paſſeport & 1 p° de prime . .	- 260. - -	
Courtage d'achat	- 75. - -	
		1198. - -
		fl. 5950. - -
Commiſſion 2 p°	- 119. - -	
Cour.	fl. 6069. - -	

Indé-

Indépendamment de la garance & des eaux de vies de grains qui forment deux des principales branches du Commerce de Rotterdam, cette ville en a d'autres non moins conſidérables en grains de toute eſpece, tabac, ſucre, graine de lin, marchandiſes des Indes, vins & eaux de vie de France & pluſieurs autres articles qui ſe trouvent expliqués ſuffiſamment à l'article d'Amſterdam, le Commerce de Rotterdam étant, comme nous l'avons dit, preſque en tout ſemblable à celui de cette ville.

Commerce des Provinces-Unies. Commerce de Rotterdam.

§ II. *Commerce de Dordt, de Leyde, de Delft, de Harlem & des autres villes principales de la Hollande Méridionale.*

DORDT, ou *Dordrecht*, eſt une des plus anciennes villes de la Hollande dont elle fut autrefois la Capitale; aujourd'hui encore elle eſt une des principales de cette province, le commerce qu'elle fait en grains, en bois, en vin du Rhyn, en merrain qu'elle reçoit d'Allemagne & en ſel d'Eſpagne & de Portugal, étant très-conſidérable. Elle a des raffineries de ſel, des manufactures de fil, des moulins à ſcier du bois & d'autres genres d'induſtrie en grand nombre. La ſituation de cette ville, ſur la Meuſe au Sud-Eſt de Rotterdam, fait qu'elle entretient un grand commerce avec l'Angleterre, & comme les navires qui lui appartiennent, & qui ne ſont pas en petit nombre, parcourent toutes les mers d'Europe, elle a une correſpondance qui ne laiſſe pas d'être étendue avec les principaux ports tant du Nord que du midi.

LEYDE, ou *Leyden*, eſt après Amſterdam la plus grande ville de la Province de Hollande, mais ſon commerce avec l'étranger n'eſt nullement conſidérable. Les fabriques de ratine & les manufactures de draps & autres étoffes de Leyde ont acquis de la célébrité; malgré cela, la plus grande conſommation que ces fabriques font de ces articles, ſe borne, à peu de choſe près, à ce qui s'en débite dans les Provinces-Unies. Sa poſition ſur le Rhyn & le voiſinage d'un grand nombre de gros villages dont les habitans viennent ſe pourvoir à Leyde de preſque toutes les choſes néceſſaires à la vie, procurent à cette ville un Commerce de détail fort grand.

DELFT eſt une ville qui fait peu de Commerce; mais qui par ſon induſtrie s'eſt acquiſe de la célébrité. Elle fabrique la belle fayance connue ſous ſon nom; & ſes braſſeries ne ſont pas moins eſtimées pour la bonne qualité de biere qu'elles braſſent, que par la quantité qu'elles en fourniſſent au païs & à l'Etranger. Cette ville a auſſi des fabriques de draps & des manufactures d'autres articles. Au reſte, Delft eſt une des Chambres de la Compagnie des Indes Orientales.

HARLEM, ou *Haerlem*, eſt une ville conſidérable & la ſeconde en rang de la Province de Hollande. Elle eſt renommée par les ſuperbes blanchîmens qu'elle a le ſecret de donner aux fils & aux belles toiles connues ſous le nom de *Toiles de Hollande*. Harlem poſſede encore pluſieurs

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce de la Hollande Méridionale.

fabriques & manufactures de gaze, d'étoffes de laine & de ſoie, de fil & de coton, & ſurtout de fils d'épreuve & de bazins dont les qualités reſpectives ſont plus eſtimées que celles des mêmes articles qu'on fabrique en Allemagne. La proximité de la ville de Harlem de celle d'Amſterdam, dont elle n'eſt éloignée que de trois lieues, ne contribue pas peu à donner de l'activité à ſon commerce.

GOUDA, ou *Tergouw*, ville ſituée à peu de diſtance de Rotterdam, fait un aſſez grand Commerce en fromages, pipes, lin ſerancé, biere, briques & tuiles, ayant pluſieurs manufactures de chacun de ces articles.

SCHOONHOVEN fait une pêche prodigieuſe de ſaumons: outre qu'elle en débite beaucoup tant frais que fumé dans les Sept-Provinces, elle expédie de très-fortes parties de celui-ci dans les deux Indes.

SCHIEDAM ne doit qu'à ſa ſituation auprès de la Meuſe le commerce qu'il fait, qui ne laiſſe pas d'être conſidérable.

Vlaerdingen & *Maes-ſluys*, ſont deux gros villages ſitués auſſi ſur la Meuſe; c'eſt de là que partent tous les ans les navires deſtinés pour la pêche du hareng. Le Commerce de Maes-ſluys, quoique fort déchu de ſon ancienne ſplendeur, ſe ſoutient encore en partie au moyen du grand nombre de navires qui lui appartiennent.

Oudewater, *Meerdyk*, *Weeſp*, *Woerden*, *Vianen* & *Gorcum*, ſont des villes qui font chacune quelque Commerce; y ayant diverſes fabriques d'eau de vie & de biere, ainſi que des raffineries de ſucre, des teintureries &c.

La HAYE, ou *Gravenhagen*, village le plus charmant de Hollande, & la réſidence du *Stadhouder* & des Etats Généraux, doit être plutôt regardée comme ville de Cour que comme ville de Commerce.

Helvoet-Sluys, petit port de l'iſle de Voorn, n'eſt remarquable que par ce que c'eſt le lieu où viennent aborder les paquebots-courriers Anglois, qui partent deux fois la ſemaine du port de Harwich pour cet endroit.

§. III. *Commerce de Horn, d'Enkhuizen, d'Alkmar, de Medenblik, de Sardam, & de quelques autres villes & villages de la Nord-Hollande, ou de la Friſe Occidentale.*

La Nord-Hollande, ou Friſe Occidentale, ſe diviſe en trois parties compriſes ſous les noms de *Weſt-Friesland*, *Waterland* & *Kennemerland*. Elle compte pluſieurs villes & villages qui font un grand Commerce. Voici les principales.

HORN, ou *Hoorn*, outre l'avantage d'être une des ſix Chambres de la Compagnie des Indes Orientales & de faire en conſéquence tous les ans la vente des marchandiſes de cette Compagnie, fait un Commerce particulier conſidérable en beurre & en fromages. Tous les ans, au mois de Mai, il ſe tient en cette ville un grand marché, où il ſe vend une

quantité prodigieuſe de ces denrées. D'une autre part, les habitans s'occupent de la pêche de la baleine. COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. *Commerce de la Nord-Hollande.*

ENKHUYZEN eſt de même que Horn une des Chambres où la Compagnie des Indes Orientales fait la vente de ſes marchandiſes. Indépendamment de cet objet, les habitans de cette ville donnent une attention toute particuliere à la pêche des harengs.

ALCKMAR, ou *Alckmaer*, eſt une des plus belles villes de la Nord-Hollande. Son Commerce principal conſiſte en toiles, beurre & fromages.

MEDENBLIK, ou *Meddenblick*, dont le port eſt beau & ſpacieux, fait quelque Commerce en bois de charpente, qui lui vient de pluſieurs contrées du Nord.

SARDAM, ou *Zaandam*, *Graft*, *Ryp*, *Broek* & *Wormerweer*, villages de la Nord-Hollande, à peu de diſtance d'Amſterdam, ſont remarquables par le nombre prodigieux de moulins, de fabriques & de manufactures de toute eſpece qui s'y trouvent raſſemblés. Les richeſſes que le Commerce y attire ſont conſidérables. C'eſt à Sardam que ſe conſtruiſent la plupart des navires pour la ville d'Amſterdam.

EDAM a auſſi un chantier où l'on conſtruit beaucoup de navires marchands: le port en eſt petit, mais ſûr; il communique au Zuiderzée. Il ſe fabrique à Edam & dans ſes environs une grande quantité d'excellens fromages à croute rouge.

Les Iſles *Texel* & *Vlieland* n'auroient rien de remarquable ſi elles ne formoient les deux entrées du port d'Amſterdam, l'une pour les navires qui viennent de la Manche, l'autre pour ceux qui retournent de la mer du Nord. Au ſurplus, de quelque part que viennent les navires, ils aiment mieux aborder au Texel qu'au Vlie, quoiqu'à la ſortie du port d'Amſterdam ceux qui ſont deſtinés pour la mer du Nord trouvent plus commode de prendre cette derniere route.

§. IV. *Commerce de Leeuwarden, de Franeker, de Harlingen & de quelques autres villes de la Friſe Orientale.*

LEEUWARDEN & *Franeker* ſont deux belles & grandes villes de la Friſe Orientale; elles font l'une & l'autre un Commerce aſſez étendu relativement à leur ſituation dans l'intérieur des terres. L'état d'aiſance dont elles jouiſſent eſt dû en plus grande partie à leurs canaux qui communiquent à la mer, & facilitent ainſi le tranſport de leurs marchandiſes dans l'Etranger.

HARLINGEN eſt le meilleur port de la Friſe. Il eſt ſur le Zuiderzée & fait un Commerce conſidérable de toiles à voiles, de bled, de poix, de goudron & de bois à brûler.

Lockum eſt un port qui n'a rien de remarquable que d'être le ſiege de l'amirauté de la Friſe.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce de la Zélande.

Staveren, *Worcum*, *Bolsweert* & quelques autres petits ports de cette province n'ont rien d'assez important pour mériter qu'on s'arrête à les décrire.

§. V. *Commerce de Middelbourg, de Flessingue & de quelques autres lieux de la Province de Zélande.*

La Zélande, après la Hollande & la Frise, est la plus riche & la plus commerçante des provinces qui composent la République. Elle comprend sept Isles connues sous les noms de *Nord-Beveland*, *Zuyd-Beveland*, *Walcheren*, *Schouwen*, *Wolferdyk*, *Duyveland* & *Tolen*. Ces Isles sont très-fertiles en bled, celle principalement de Walcheren. Zuyd-Beveland est précieuse par la quantité de garance qui s'y recueille, spécialement aux environs de Goes, petite ville de la même Isle. Les villes principales de Zélande sont:

MIDDELBOURG, capitale de cette province, dont le port est bon & spacieux. C'est le siege de l'Amirauté & la seconde Chambre de la Compagnie des Indes Orientales. Cette ville étoit autrefois l'entrepôt des draps & autres marchandises d'Angleterre dont elle faisoit un très-grand Commerce, mais qui est aujourd'hui presqu'entierement tombé. Il lui reste celui du vin & du sel qu'elle fait toujours avec avantage. Les habitans de Middelbourg sont riches & industrieux. L'objet de Commerce dont ils s'occupent par préférence est l'armement des navires.

FLESSINGUE est aussi un port de la Zélande. En général le Commerce y est florissant; mais la branche la plus lucrative est aussi, comme à Middelbourg, celle qui concerne l'armement des navires. Cette ville s'enrichit encore par la vente qu'elle fait de beaucoup de thé, d'eau de vie de grains & autres marchandises, aux interlopes Anglois qui les prennent là pour les introduire clandestinement en Angleterre.

VERE est un port assez fréquenté, mais servant plutôt de chantier pour la construction des navires, tant marchands que de guerre, que de place de Commerce. Il en est de même d'*Armuyden* & de *Goes* deux villes de Zélande, qui furent autrefois de quelque importance, & qui font encore aujourd'hui quelque Commerce, en grains, en garance & surtout en sel.

ZIERIKZÉE, ville de l'Isle de Schouwen, fait un bon Commerce en grains, en poisson & en garance.

§. VI. *Commerce d'Utrecht & d'Amersfort.*

UTRECHT, capitale de la Province du même nom, est une belle & grande ville. Sa position sur le Rhyn la met à portée de faire une partie du Commerce d'Allemagne; mais ses principales affaires sont avec les villes commerçantes de la République, notamment avec Amsterdam. Les articles principaux que fournit la ville d'Utrecht sont ses draps noirs, les plus beaux qu'on connoisse, & du tabac. Elle fabrique aussi d'autres

draps & étoffes de laine pour l'uſage du païs, l'exportation dans l'Etranger en étant aujourd'hui extrêmement bornée dans toutes les provinces de la République.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

Commerce d'Utrecht & Amersfort.

AMERSFORT eſt une ville dont le Commerce en tabac eſt dans ce moment-ci de la plus grande importance. C'eſt dans ſon territoire que ſe cultive le meilleur de la Hollande. Le débit facile qu'elle en fait depuis la guerre qui ſubſiſte entre l'Angleterre & ſes anciennes Colonies de l'Amérique, a occaſionné beaucoup de nouvelles plantations, dont les produits ſont auſſitôt enlevés par la ferme du tabac de France qui a une maiſon à Amſterdam chargée de cette commiſſion.

§. VII. *Commerce de la Province de Groningue.*

La Province de *Groningue* ſe diviſe en deux parties dont l'une porte le nom même de Groningue; l'autre celui d'Ommelandes; cette derniere comprend les environs de la ville de Groningue. Tout ce païs a des pâturages excellens pour le gros bétail. A celà près il n'offre rien de remarquable.

GRONINGUE, capitale de cette Province, a un port aſſez bon & grand, au moyen duquel elle fait quelque Commerce de bled & autres articles, mais trop peu intéreſſant pour nous y arrêter.

§. VIII. *Commerce de la Province d'Over-Iſſel.*

Cette Province n'eſt guere peuplée & eſt mal ſituée pour le Commerce; elle en fait pourtant un aſſez conſidérable, en beſtiaux, pierres, merrain, tourbe, laine, bled, beurre, fromages & cire.

DEVENTER & ZWOL ſont les villes principales de la Province, & celles qui font le plus de Commerce.

VOLLENHOVEN en fait auſſi beaucoup en bleds.

CAMPEN & BLOCKZYL ſont deux ports aſſez fréquentés par les petits navires des autres provinces de la République.

§. IX. *Commerce de la Province de Gueldre.*

La Gueldre eſt une des Provinces les plus fertiles de la République. Elle recueille beaucoup de bled, & les pâturages excellens dont le païs eſt couvert engraiſſent de nombreux troupeaux de bêtes à corne qu'on y amene de la Jutlande, Province de Dannemarc.

NIMEGUE, ou *Nimegen*, ARNHEM, & ZUTPHEN ſont les villes principales de la Gueldre, dont le Commerce eſt aſſez conſidérable relativement à leur ſituation dans l'intérieur des terres.

HARDERWICK eſt le ſeul port de la province; il eſt ſitué ſur le Zuiderzée.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES.

§. X. *Commerce de Bois-le-Duc, de Breda, de Maeſtricht & de quelques autres villes compriſes dans la Généralité des Provinces-Unies.*

Commerce du Brabant Hollandois.

BOIS-LE-DUC, ou *Hertogenboſch*, & BREDA ſont deux belles villes du Brabant Hollandois. Leur Commerce principal conſiſte dans les articles que leur procurent leurs manufactures de laine & de toiles. La Coutellerie & & les aiguilles de Bois-le-Duc ſont auſſi fort eſtimées de ceux qui en font le Commerce.

MAESTRICHT eſt plutôt une place d'armes qu'une ville de Commerce.

L'ECLUSE, ou *Sluys*, étoit autrefois le port le plus renommé des Païs-bas. C'eſt aujourd'hui une ville de ſi peu de Commerce, que nous n'en faiſons mention que parce qu'elle eſt la Capitale de la Flandre Hollandoiſe.

BIERVLIET, petite ville du même païs n'a rien de remarquable que d'avoir été la patrie de *Guillaume Beukelsz*, ou *Beukelszoon*, ce fameux encaqueur de harengs, à qui la Hollande eſt en partie redevable de ſa grandeur & de ſes richeſſes.

Fin du premier Livre.

TRAITÉ GÉNÉRAL DU COMMERCE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE SECOND.

COMMERCE DU NORD.

SOus le nom de païs du Nord, on entend généralement tous les Etats de l'Europe qui entourent la Mer Baltique & ceux qui ſe trouvent ſitués entre cette mer, celle du Nord & la Mer Blanche. Ces Etats ſont, le Dannemarc & la Norvege, la Suede, la Ruſſie, la Pologne & le Duché de Courlande, la Pruſſe & les autres domaines de la maiſon de Brandebourg, enfin quelques ports du continent de l'Allemagne ſur la Mer Baltique. Le Commerce de tous ces païs dont nous allons ſucceſſivement nous occuper, fera la matiere de ce ſecond Livre; & pour plus d'ordre & de clarté, nous conſacrerons un chapitre particulier à chacun de ces Etats. En nous faiſant un devoir de n'être pas trop prolixes, nous aurons attention de ne laiſſer rien ignorer à nos lecteurs de tout ce qu'a d'eſſentiel & d'important le Commerce de cette partie de l'Europe.

COMMERCE DU NORD.

CHAPITRE I.

DU COMMERCE DE DANNEMARC ET DE NORVEGE.

ARTICLE I.

Commerce de Dannemarc.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Dannemarc.

§. I. Le Dannemarc, un des plus anciens royaumes de l'Europe, eſt diviſé en Iſles, preſqu'iſle & continent. Dans le continent ſe trouvent les Duchés de Sleswig & Holſtein, les Comtés d'Oldembourg & Delmenhorſt, les païs de Stormarie & la Ditmarche, enfin le Jutland qui eſt une preſqu'iſle bornée au Midi par l'Elbe, grand fleuve d'Allemagne, au Septentrion par la Mer Germanique & celle du Nord & à l'Occident par le Categat. Les iſles, qui ont la Mer Baltique au Sud & le Categat au Nord, ſont Séelande, Fionie, Langeland, Falſter, Laaland & pluſieurs autres; enfin Bornholm qui eſt fort avancée dans la Mer Baltique.

Le Dannemarc a en outre des poſſeſſions en Europe, en Aſie, en Afrique & en Amérique. La Norvege, qui en fait partie, eſt un royaume particulier dont le Commerce eſt très-étendu: Nous nous réſervons à en parler dans l'article qui ſuivra celui-ci. L'Iſlande, Iſle conſidérable de l'Océan Septentrional, appartient au Dannemarc: une Compagnie privilégiée en fait preſque tout le Commerce, comme nous le dirons ci-après. Outre ces deux Etats, le Dannemarc poſſede le Groënland en Amérique, & Ste. Croix, St. Thomas & St. Jean, qui ſont trois Iſles des Antilles, dont les productions ne laiſſent pas de donner du luſtre à ſon Commerce. Enfin, cette Couronne poſſede quelques Etabliſſements ſur la Côte d'Afrique, ſur celle de Coromandel en Aſie, & une loge, ou factorie, dans la Chine.

COPENHAGUE, ville de l'iſle de Séelande ſituée dans le détroit du Sund à l'embouchure de la Mer Baltique, eſt la capitale du Royaume & l'entrepôt général du Commerce de Dannemarc. Le port eſt un des plus excellens qu'on connoiſſe en Europe. Copenhague eſt non-ſeulement le centre de la Puiſſance, du Commerce & des richeſſes du Royaume, mais il ſemble que cette ville ſe les ſoit appropriés pour ainſi dire excluſivement.

Le Commerce, quoique encouragé & même protégé par le Gouvernement, s'y trouve preſque entierement concentré dans les mains de quatre com-

compagnies privilégiées. Il convient donc, pour mieux faire connoître l'étendue du Commerce de Dannemarc, de donner un détail de celui que font ces Compagnies, qui portent les noms de *Compagnie Royale Asiatique*, de *Compagnie d'Islande*, de *Compagnie d'Afrique*, & de *Compagnie générale de Commerce*.

COMMERCE DE Dannemarc.

§. II. La Compagnie Royale Asiatique, établie depuis environ un siecle, fut au commencement très-peu considérable, les actions qui n'étoient au nombre que de 1600, ne faisant en tout qu'un mince capital de 720000 Ryksdales, trop foible sans doute pour un établissement de cette nature; aussi jusqu'en 1752 les opérations de cette Compagnie ne firent-elles que languir. Mais, à compter de cette époque, le dividende qu'Elle paya aux intéressés fut de 164 ryksdales par an l'un portant l'autre pour chaque action qui n'étoit que de 450 ryksdales. Outre cela, lorsqu'en 1772 il fut question de faire la répartition du capital entier, elle se trouva l'avoir grossi si prodigieusement, qu'elle fut en état de donner à chaque simple actionnaire pour sa part, depuis 1350 jusqu'à 1400 ryksdales. Par cette répartition du capital, l'ancienne Compagnie se trouvant entierement dissoute, il s'en forma sur le champ une nouvelle qui obtint le 23 Juillet de la même année (1772) un Octroi de 20 ans, à commencer du 12 Avril. Les fonds que cette nouvelle Compagnie versa pour soutenir le Commerce & les établissements que l'ancienne possedoit dans l'Inde & à la Chine, étoient de 2,400,000 ryksdales, qui furent divisées en 4800 actions, chacune de 500 ryksdales. Comme la plupart des actionnaires de cette nouvelle Compagnie, l'avoient été aussi dans l'ancienne, & qu'il n'y avoit eu dans la succession de l'une à l'autre, d'autre changement que celui qu'un nouveau système apporte nécessairement dans les opérations, celles-ci ne furent nullement interrompues & la nouvelle Compagnie avoit, pour ainsi dire, commencé ses fonctions avant même qu'Elle fût revêtue des pouvoirs nécessaires pour entrer en charge. Par ce moyen Elle fut en état, l'année d'après celle de son établissement, de payer aux intéressés un dividende de 8 pour cent. Ce dividende a augmenté depuis jusqu'à 10 pour cent, & c'est sur ce pied qu'il a constamment été payé aux actionnaires depuis & compris l'année 1774. Ces actions se négocient aujourd'hui à environ 700 ryksdales.

Le Commerce que fait cette compagnie dans l'Inde & dans la Chine, n'est cependant pas fort considérable, puisqu'Elle n'y expédie en tout que trois ou quatre vaisseaux chaque année, & qu'elle n'en reçoit en retour que le même nombre, ou à peu près. Les marchandises qu'Elle y envoie consistent en vins, eaux de vie & autres liqueurs, en toiles fines & grosses & en draps fabriqués en Dannemarc. Les vins que la Compagnie charge ordinairement dans les navires qu'Elle expédie pour l'Inde, sont pris à Madere par les mêmes navires qui relâchent exprès à leur passage dans cette isle. La Compagnie fait aussi une remise en especes

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

d'environ deux cens mille piaſtres chaque année aux employés qu'Elle entretient dans l'Inde & à la Chine, autant pour faciliter le débouché des denrées & marchandiſes des cargaiſons d'envoi, que pour s'en procurer de meilleurs & plus prompts retours. Ces eſpeces conſiſtoient autrefois en piaſtres d'Eſpagne, que des Entrepreneurs fourniſſoient à la Compagnie ſuivant les conditions auxquelles ils s'étoient ſoumis dans les licitations que celle-ci faiſoit faire tous les ans à Copenhague. Mais depuis quelques années la Compagnie, ou plutôt le Gouvernement qui la favoriſe en tout, a fait battre au coin du Dannemarc toutes les eſpeces dont Elle a beſoin. Ces eſpeces de nouvelle fabrication ſont du meme poids & titre des piaſtres d'Eſpagne d'avant l'époque de 1772, c'eſt-à-dire de 10 deniers & 22 grains de fineſſe. Elles ont, au reſte, pour imiter ces dernieres monnoies, d'un côté les armes du Royaume de Dannemarc ſans ſauvages qui leur ſervent de ſupports, & de l'autre côté les colonnes avec les mots *Plus ultra* & les deux globes au milieu dont le premier repréſente la carte des Etats de Dannemarc en Europe, & le ſecond celle de Groënland & des Iſles de Ste. Croix, St. Thomas, & St. Jean en Amérique.

Nous ne pouvons mieux faire connoître les retours que la Compagnie reçoit par les navires qu'Elle expédie pour l'Inde & la Chine que par une notice que nous plaçons ici des cargaiſons qu'ont apporté cette année (1780) de la Chine a Copenhague trois Vaiſſeaux appartenans à la Compagnie.

Chargemens de 3 *Vaiſſeaux venant de Canton en Chine pour le compte de la* Compagnie des Indes de Dannemarc, *partis en Décembre* 1779 *& Janvier* 1780, *& arrivés à la rade de Copenhague le* 15 *de ce mois, dont la Vente ſe fera le* 13 *Septembre* 1780. *Contenant comme ſuit:*

			La Reine Jeanne Marie.	*Le Prince Frideric.*	*Le Prince Royal.*
Diverſes Drogues .	56969 ℔	Sago, . . .	18480.	19160.	19329.
	22747 -	Radix China, . .	20200.	- -	2547.
	15964 -	Rhubarbe, . .	5733.	5915	4316.
	308800 -	Tutenage, . . .	107710.	59794.	141296.
	30190 -	Gallanga, . . .	- -	18402.	11788.
	1300 -	Paquets de Rotting, .	500.	500.	300.
Thé de diverſes ſortes	1953891 ℔	Bohé, . . .	656552.	641743.	655596.
	787539 -	Congo, . . .	273524.	304167.	209848.
	241802 -	Campoy, ou Congo très-fin,	47033.	50460	178309.
	82440 -	Ziou-Zioung, . .	25330.	11340.	45770.
	34788 -	Pecco, . . .	11424	11352.	12012.
	71736 -	Hayſan, . . .	27437.	24593.	19706.

			La Reine Juliene Marie.	*Le Prince Frederic.*	*Le Prince Royal.*	COMMERCE DU NORD. *Compagnie de Danemarck.*
Thé de diverſes ſortes	24722 ℔	Hayſan-Shin, . .	11662.	9533.	3427.	
	54600 -	Tunkay, . . .	13560.	13560.	27180.	
	59356 -	Songlo, . . .	20700.	21367.	17219.	
	524 -	Soulong, . . .	222.	- -	302.	
Soies & organſins .	23356 ℔	Soie écrue de Nanquin, 1re. ſorte.	7709.	5465.	10182.	
	562 -	Organſin, 1re. ſorte.	280.	282.	- -	
	941 -	dit, . 2de. -	520.	421.	- -	
	370 -	dit, . 3me. -	195.	175	- -	
	565 -	Trame-double, 1re. ſorte.	235	330.	- -	
	943 -	dit, . . 2de. -	527.	416.	- -	
	378 -	dit, . . 3me. -	177.	201.	- -	
Toiles de Nanquins .	40000 Ps.	jaunes, . . .	10000.	15000.	15000.	
	3000 -	Blanc, . . .	1000	1000.	1000.	
	2400 -	en Couleur, . .	800	800.	800.	
Etoffes de Soie . .	180 Ps.	Damas à Meubles, .	100.	80.	- -	
	150 -	Pequins rayés, . .	50.	50.	50.	
	800 -	dits, unis, . .	300.	300.	200.	
	60 -	Gourgourans unis, .	60	- -	- -	
	80 -	dits, rayés, . .	- -	40.	40.	
	345 -	Satins unis, . .	145.	100.	100.	
	150 -	Poil-de-ſoie uni, .	50.	50.	50.	
	685 -	Luſtrins unis, . .	185.	300.	200.	
	300 -	Pelangs unis, . .	- -	200.	100.	
Porcelaines diverſes .	719	Caiſſes, ...	253.	202.	264.	
	275	Paniers, ...	75.	80.	120.	
	1484	Paquets, ...	362.	622.	500.	

Les Poſſeſſions de la Compagnie dans l'Inde, ſe réduiſent à la ville de *Tranquebar* qui eſt défendue par la fortereſſe de *Dansborg*, ſituée dans les Etats du Naïke de Tanjaor ſur la côte de Coromandel. Elle a encore ſur cette même côte la loge de Porto-novo, celle de Calicut, & celle de College; enfin, la loge de Friedericknagor dans le Bengale. Ces établiſſemens coûtent à la Compagnie environ 22000 rykſdales par an. La Factorie qu'Elle entretient à Canton en Chine eſt compoſée de deux Supercargos & de deux Aſſiſtans, qui ſont tour à tour relevés par un Supercargo & un Aſſiſtant que la Compagnie fait embarquer dans chaque vaiſſeau qu'Elle expédie pour la Chine. La Compagnie accorde à tous ces Employés, une proviſion de 1½ p° de la valeur des marchandiſes de la Chine ſur le pied qu'elles ſont vendues en Europe, s'il n'y a qu'un

Commerce du Nord — Commerce de Dannemarc.

ſeul navire dans toute l'année; 1 p° s'il y en a deux, & ½ p° ſeulement s'il y en a trois ou davantage; & cette proviſion eſt partagée entre eux, ſuivant les talens & les ſervices de chacun. La Compagnie accorde d'ailleurs aux Supercargos & Aſſiſtans qui ſont habitués dans la Chine, une ſomme de 2400 piaſtres, tant pour leur entretien pendant que les vaiſſeaux ſont abſens, que pour leurs voyages à Macao s'ils y ſont forcés, & pour argent de *Cullie* & autres dépenſes pendant ce tems.

Pour ce qui regarde la direction de la même Compagnie en Europe, nous dirons ſeulement qu'elle eſt compoſée de ſept Directeurs, & de deux Reviſeurs des comptes. Il paroît d'après ce qui eſt accordé pour gages tant à ces Directeurs & Reviſeurs, qu'aux Teneurs de livres & autres Employés de la Compagnie à Copenhague, que ſa direction lui coûte autour de 11000 ryksdales.

Outre ces dépenſes que la Compagnie eſt obligée de faire chaque année, elle eſt tenue de payer au Roi, en reconnoiſſance de l'octroi, & tant qu'il durera, 5000 ryksdales par an s'il ne revient en Danemarc qu'un ſeul navire de la Chine, 8000 ryksdales, s'il y en revient deux, ou 10000 ryksdales s'il y en revient trois. Elle paye d'ailleurs 2 p° du montant des marchandiſes que ſes vaiſſeaux rapportent de l'Inde & de la Chine. Quant à celles qu'Elle y envoie par les mêmes vaiſſeaux, elle ne paye aucun droit au Roi; mais elle doit néceſſairement exporter du Royaume par chaque vaiſſeau au moins pour 3000 ryksdales de marchandiſes manufacturées dans les Etats du Roi ſi le vaiſſeau eſt deſtiné pour l'Inde, & au moins pour 4000 rixdales des mêmes marchandiſes s'il part pour la Chine. Les vaiſſeaux dont la Compagnie ſe ſert pour faire ce Commerce, doivent être conſtruits en Dannemarc; comme les matériaux qu'il faut employer pour cette conſtruction, s'y importent pour la plupart du dehors, ils doivent payer les droits d'entrée accoutumés: mais le Roi, pour dédommager en quelque façon la Compagnie de la cherté des dits matériaux, lui accorde, pour chaque vaiſſeau neuf qu'Elle fait conſtruire, une ſomme de 15 ryksdales pour chaque laſt de Commerce qu'il pourra charger. Il eſt cependant obſervé dans l'Octroi (§. 13.) que cette ſomme ou prime de 15 ryksdales pour chaque laſt, ſera accordée ſeulement pour auſſi long-tems que le Roi trouvera bon de laiſſer porter à compte les redevances ou droits d'entrée dans ſes Etats des ſuſdits matériaux importés, de maniere que s'il ſe trouve que la prime ſurpaſſe les redevances, elle ceſſera, & l'entrée des matériaux deviendra franche.

Par le §. 4me. de l'Octroi que la Compagnie Aſiatique de Dannemarc obtint du Roi en 1772, il eſt permis à tous les ſujets Danois & à tous Etrangers qui voudront entrer en ſociété avec eux, de naviguer & négocier à Tranquebar & au Bengale, ou depuis le Cap de Bonne-Eſpérance en ça, excepté la Chine, ſous les conditions ſuivantes:

„ 1°. Que l'équipement ſera fait dans les ports du Royaume & qu'on „ n'y employera que des vaiſſeaux bâtis dans les Etats du Roi; & qu'ils

Commerce du Nord.

Commerce de Danemarc.

„ ſeront fournis des paſſeports néceſſaires qu'ils requerront à Copenhague
„ des Directeurs de la Compagnie, qui les demanderont au Roi.

„ 2°. Que chacun des dits vaiſſeaux prendra pour ſon négoce pour la
„ valeur de 3000 ryksdales de marchandiſes fabriquées dans le païs.

„ 3°. Que chacun de ces vaiſſeaux particuliers, qui vont à Tranquebar
„ & au Bengale, payera à la Compagnie pour droit de *Recognition* dans
„ Copenhague, lorſqu'il devra partir, ou deux pour cent des marchan-
„ diſes dont il eſt chargé, ſoit d'argent ou d'eſpeces (en tant qu'il n'eſt
„ pas défendu de les exporter) ou 15 ryksdales par laſt de Commerce de
„ la capacité du vaiſſeau, ſelon le choix des affréteurs & des entrepre-
„ neurs. Cet argent ſe payera avant que l'on délivre aucun paſſeport:
„ & lorſque le vaiſſeau reviendra il payera 8 p° de toutes les marchan-
„ diſes du retour, ſans diſtinction de ceux à qui elles appartiennent, que
„ ce ſoit aux affréteurs, ou à leurs gens qui ſont dans le vaiſſeau, ou à
„ d'autres: leſquels 8 p° ſe comptent ſur toute la vente de la cargaiſon,
„ n'étant pas permis de la vendre ou négocier autrement que par vente
„ publique. Ce droit de recognition ſe payera dans Copenhague à la
„ Compagnie, ſix mois après la vente faite; & ſi en attendant les Di-
„ recteurs de la Compagnie demandoient qu'on leur donnât caution ſuffi-
„ ſante pour la ſureté de ce droit de *Recognition*, on ſera obligé de la
„ leur fournir; & au cas que le payement ne fût pas fait au terme ci-
„ deſſus ſpécifié, ceux qui en ſeront reſponſables payeront à la Com-
„ pagnie 6 p° de rente, & ſi la Compagnie étoit forcée à procéder
„ contre eux, ils ſeront condamnés à payer tous les frais & dépens.
„ Si les particuliers s'ingéroient à vendre leurs effets autrement que par
„ encan public, leurs effets ſeront confiſqués au profit de la Compagnie.

„ 4°. Il ſera abſolument défendu aux dits vaiſſeaux particuliers de
„ rapporter des marchandiſes qui viennent de la Chine, & cela ſous
„ peine de confiſcation, puiſque ce Commerce appartient excluſivement
„ à la Compagnie.

„ 5°. Les vaiſſeaux particuliers doivent retourner à Copenhague, ou
„ dans les autres villes que les affréteurs ſeront convenus avec la Com-
„ pagnie, ou qui leur ſeront indiquées en tems de guerre.

„ 6°. Il ſera libre à la Compagnie de prendre toutes les meſures qu'elle
„ croira néceſſaires pour l'execution & l'obſervation ſtricte de tous ces
„ articles &c."

Le §. 9. du même Octroi de 1772 porte encore ce qui ſuit touchant le Commerce particulier, ſavoir:

„ Qu'il ſera permis à tous les habitans de Tranquebar & de l'Inde,
„ tant natifs qu'Etrangers, de faire négoce & commerce, auſſi bien avec
„ les propres factoreries de la Compagnie que d'une place à l'autre dans
„ l'Inde, en delà du Cap de Bonne Eſpérance, excepté la Chine, moyen-
„ nant le payement des redevances qui ſeront toujours fixes de 4 p° des
„ marchandiſes portées à Tranquebar depuis l'autre côté du Cap, &c.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

„ depuis le Cap inclusivement de ce coté-ci 2 p^c, & 2 p^c des marchandises qui sortiront de Tranquebar, excepté celles dont il faut au „ retour payer 8 p^c à Copenhague."

Depuis que la permission de trafiquer dans l'Inde à été donnée aux particuliers, tant sujets Danois qu'étrangers, qui veulent s'associer avec eux pour ce Commerce, il s'est formé à Copenhague une société particuliere qui expédie tous les ans un ou deux navires pour Tranquebar & le Bengale, & qui en reçoit pareillement un ou deux en retour.

§. III. La Compagnie d'Islande qui subsiste maintenant, date son établissement de l'année 1743, qu'Elle succéda à une autre Compagnie qui avoit eu peu de durée. Elle a obtenu le renouvellement de son Octroi à diverses reprises, & en dernier lieu au commencement de l'année 1771. Depuis cette époque, quoique la Compagnie possede ses anciens priviléges, il est néanmoins permis aux particuliers, habitans dans les Etats du Roi de Dannemarc, de trafiquer en Islande avec l'agrément de la Compagnie & sous certaines conditions. Exposons ici la maniere dont la Compagnie a toujours fait le Commerce de cette isle, & nous ferons ensuite un petit détail des denrées & marchandises qui en sont l'objet.

L'Islande est une isle de l'Océan septentrional située entre le 63me. & le 67me. degré de latitude. Quoique très-grande, elle n'a que très-peu d'habitans (*), qui n'ont pour ainsi dire d'autre moyen pour subsister que la pêche & la chasse. Cette ressource précaire les obligeroit souvent à se mettre à la discrétion de la Compagnie, si les Rois de Dannemarc n'eussent pas pris de sages mesures & fait des réglemens propres à contenir la cupidité de la Compagnie dans de justes bornes. La Compagnie est obligée de preter aux habitans d'Islande, dans les années de mauvaise pêche, tout ce qu'ils peuvent avoir besoin, & à des prix modérés; & Elle ne peut exiger le payement de ses avances que dans des tems plus heureux, c'est-à-dire quand des circonstances favorables facilitent aux débiteurs les moyens de la satisfaire. Il y a d'ailleurs, en tout tems, des inspecteurs établis tant en Dannemarc qu'en Islande, qui veillent à ce que les denrées & marchandises qu'on se fournit réciproquement soient d'une qualité sans reproche, & qui en même tems ont soin d'empêcher qu'on se surfasse de part ou d'autre dans les prix de chaque article.

La Compagnie expédie tous les ans pour l'Islande environ dix-neuf navires, dont quatorze sont toujours armés à Copenhague, & les autres cinq à Gluckstad, ville située sur l'Elbe. Tous ces navires chargent des farines de seigle & d'autres grains, du vin, de l'Eau de vie, du sel, du tabac, des epiceries, des draps, des toiles, de la quincaille, du bois à

(*) L'Islande a 100 milles Danois de longueur & 50, ou environ, de largeur moyenne. Sa population ne va cependant pas au-delà de 100 mille ames.

conſtruire des canots & à bâtir des maiſons; en un mot, de tout ce qui eſt néceſſaire à des colons qui ne ſont généralement occupés que de leur pêche & de leur chaſſe. Les vaiſſeaux de la Compagnie partent des ports de leur armement vers les mois de Mai & de Juin, & après trois ou quatre ſemaines de navigation, étant à la vue d'Iſlande, ils ſe répandent dans les divers ports de l'iſle qui ſont au nombre de vingt-trois en y comprenant ceux de l'Iſle de *Weſtmannie* qui en eſt tout proche. Après y avoir déchargé leurs marchandiſes, ils y prennent celles qui doivent compoſer leurs cargaiſons de retour. COMMERCE DU Nord de l'Europe.

Ces retours conſiſtent principalement en poiſſon ſalé & ſec, viande de bœuf ſalée, huile de poiſſon & de baleine, quelques pieces de drap groſſier de laine, des bas & des gands de laine, des cuirs, des Pelleteries, du beurre, des plumes & du duvet, ſurtout d'une certaine eſpece nommé *Ederdon* qui eſt extrêmement recherchée.

La Compagnie ne paye aucun droit pour les marchandiſes qu'Elle expédie pour l'Iſlande; mais celles qui lui viennent en retour, ſont ſujettes à payer un droit modique d'un pour cent lorſqu'elles ſont deſtinées pour l'Etranger, & les droits d'acciſe & de conſommation accoutumés, pour tout ce qui ſe conſomme dans le païs.

Cette Compagnie a un Préſident, cinq Directeurs, un Facteur ou Teneur de livres & quelques Commis.

§. IV. La Compagnie d'Afrique fut établie en 1755; elle eſt peu conſidérable, ſes opérations ſe bornant à ſuivre une petite traite de Negres par le moyen des établiſſemens qu'Elle a à Saffy, à Sale & à S.te Croix.

§. V. La Compagnie générale de Commerce, n'eſt pas non plus à beaucoup près auſſi conſidérable qu'Elle étoit au commencement de ſon établiſſement (en 1747.) Le premier projet de cette Compagnie fut de s'attirer tout le Commerce du Midi de l'Europe, en faiſant de Copenhague l'Entrepot general de toutes les ſortes de marchandiſes du Nord & de la Mer Baltique, projet vaſte qui, s'il eût reuſſi, auroit mis en ſes mains des richeſſes immenſes; mais elle ne put ſoutenir la concurrence des autres nations & ſurtout celle des Hollandois, & elle reconnut trop tard que ce projet n'étoit rien moins que praticable. Il échoua; & la Compagnie ne ſe ſoutint que par quelques privileges particuliers qu'elle obtint du Gouvernement qui la favoriſoit pour certaines branches de Commerce. Elle s'occupe à preſent à faire des expeditions pour ſon propre compte, ſoit de Copenhague pour la France, l'Eſpagne & l'Italie; ſoit d'Afrique où Elle fait acheter des Negres, tantôt de la Compagnie d'Afrique, tantôt des habitans de cette partie du monde, pour les tranſporter enſuite aux Iſles Danoiſes de l'Amérique. Mais ſon Commerce principal conſiſte maintenant dans celui qu'Elle fait dans le Groënland. Ce pays de l'Amérique ſeptentrionale, diſtant ſeulement de 50 lieues de l'Iſlande, eſt ſitué

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

entre le 61me. & le 71me. degré de latitude. On y compte juſqu'à douze Colonies Danoiſes; la principale occupation des habitans eſt la pêche de la baleine & du chien de mer. La Compagnie générale de Commerce approviſionne ces Colonies de tout ce qui eſt néceſſaire pour leur ſubſiſtance, & en retire par contre de l'huile de baleine, des fanons & autres articles du produit de cette pêche.

§. VI. Nous avons déjà obſervé que le Dannemarc, outre le Groënland, poſſede en Amérique les Iſles de Ste. Croix, St. Thomas & St. Jean. La premiere de ces Iſles, qui eſt ſituée ſous le 18me. degré de latitude, eſt la plus conſidérable; cependant elle paſſa au pouvoir des Danois poſtérieurement aux deux autres; ce ne fut qu'en 1733 que Frederick V. en obtint la ceſſion de la Cour de France à qui elle appartenoit alors, moyennant la ſomme de 164 mille ryksdales. Cette iſle peut compter aujourd'hui environ 2500 habitans blancs & autour de 25000 Negres (*a*). On y compte en tout 345 plantations dont 150 s'occupent uniquement de la culture du ſucre. Les autres plantations, qui pour la plupart ſont ſituées dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle, n'étant guere propres à cette culture, produiſent du coton, du café, ou quelqu'autre denrée, ou bien ſervent de pâturages. Chaque plantation à Ste. Croix occupe un terrain qui à 3000 pieds de long ſur 2000 de large, meſure de Dannemarc.

De ces trois Iſles St. Thomas eſt la premiere que les Danois ont poſſedée en Amérique: ce fut en 1672 qu'ils y firent leur premier établiſſement. La population n'y eſt guere au-deſſus de 350 habitans blancs & de 4400 Negres. Les plantations ne vont pas au-delà de 70, dont le tiers s'emploie uniquement à la culture du ſucre. Ces plantations n'ont point une étendue fixe comme celles de Ste. Croix, attendu que chaque propriétaire les fait de la grandeur qu'il juge à propos.

L'Iſle de St. Jean, qui eſt la plus petite des trois, n'a commencé à être cultivée qu'en 1719; elle n'a qu'environ 110 habitans blancs & 2400

(*a*) La population de cette Iſle étoit en 1772, d'après un dénombrement exact de ſes habitans, ſavoir:

de 574 Hommes 442 Femmes 336 Garçons 341 Filles	1993 habitans propriétaires		
365 Serviteurs & ouvriers		En tout blancs . . .	2271.
77 Servantes			
136 Militaires.			
155 Negres libres 22244 Negres eſclavages	En tout Negres . . .	. . .	22399.
		Total d'habitans	24670.

2400 Negres, & cependant elle compte juſqu'à 69 plantations dont 27 s'occupent uniquement de la culture de ſucre. Commerce du Nord. Les Iſles de l'Amérique.

La production principale de ces Iſles conſiſtant en cette denrée, nous obſerverons qu'elles en donnent 24 millions de livres par an l'un portant l'autre, & cependant qu'on eſtime qu'elles en pourroient rendre juſqu'à 36 millions ſi la culture en étoit pouſſée plus vigoureuſement qu'elle n'eſt. Ces Iſles produiſent d'ailleurs quelques parties de coton, de café, d'indigo, du rum ou tafia, & quelque peu des autres denrées de l'Amérique.

Le Commerce de cette partie des domaines du Roi de Dannemarc a été languiſſant tant qu'il a été dans les mains d'une Compagnie qui en avoit le privilege excluſif; mais depuis vingt-cinq ans que cette entrave eſt rompue, il fleurit entre les mains des particuliers. Il ſera plus brillant encore, & les Colons ſeront plus vivement excités à tirer tout le parti poſſible de leurs plantations, ſi jamais ils parviennent à payer les dettes qui les accablent (*).

§. VII. Par tout ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de voir que le Commerce du Dannemarc & ſes relations avec les diverſes parties du monde, ne laiſſent pas d'être conſidérables. Il nous reſte encore à réunir ſous un point de vue les articles que la ville de Copenhague eſt en état de fournir aux nations de l'Europe, & ceux qu'elle a coutume de recevoir d'elles.

Les nations qui occupent les bords de la mer Baltique y viennent chercher du ſucre, du thé, de la porcelaine de la Chine, des mouchoirs, des mouſſelines & d'autres étoffes de l'Inde, du poiſſon d'Iſlande, de l'huile de baleine & beaucoup d'autres choſes. Les Anglois y vont de leur côté acheter quelquefois de l'orge & de l'avoine que fournit aſſez abondamment la Séelande & les autres Iſles qui font partie du Dannemarc; ils y achettent auſſi du thé & des liqueurs dont ils font leur Commerce interlope, dans la Grande Bretagne & l'Irlande. Les négocians ſpéculateurs Hollandois font acheter par leurs commiſſionnaires à Copenhague, du thé & ſouvent d'autres articles tant de la Chine que de l'Inde; du ſucre, du coton, du café & autres denrées des Iſles; du poiſſon d'Iſlande; de l'huile de baleine, de chien de mer & autres cétacées. Pluſieurs marchands Hollandois ont d'ailleurs un Commerce ſuivi avec Copenhague, ou avec d'autres ports de Dannemarc (nous en donnerons enſuite une notice) d'où ils tirent

(*) Ces Iſles devoient il n'y a pas encore longtems 14760805 florins 4 ſols & 8 deniers aux Hollandois, ſavoir:

Ste. Croix,	. . .	fl. 12,815 085. 4 ſ. 8. d.
St. Thomas,	. . . .	- 1,059,120. - -
St. Jean,	. . . .	- 886,600. - -

Un million de ryksdales au Roi de Dannemarc, & environ 400000 ryksdales à divers particuliers, habitans, ou ſujets de Dannemarc.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

des peaux ou cuirs ſecs en poil de bœuf & de vache, des bas de laine, des toiles & autres pareils articles du crû de ce Royaume. Voici pour l'uſage de ceux qui veulent ſpéculer dans les articles principaux dont nous venons de parler, quelques comptes ſimulés d'achat & d'expédition, dans leſquels nous inſérons tous les frais juſqu'à bord du navire à Copenhague.

Compte ſimulé de diverſes ſortes de thé achetés à la Compagnie.

8 Quarts de caiſſes de thé Hayſan peſant
Brut 606 ℔.
Tare à 18 ℔ . 144 -
Net 462 ℔ à 9 marcs 13 ß . Rdlr. 755. 3. 6.

8 Quarts de caiſſes de thé Hayſan Chin, peſant
Brut 593 ℔.
Tare à 20 ℔ . 160 -
Net 433 ℔ à 6 marcs . . - 433. - -

8 Quarts de caiſſes de thé Congo, peſant
Brut 782 ℔.
Tare à 22 ℔ . 176 -
Net 606 ℔ à 4 marcs 3½ ß . - 426. - 10.
Rdlr. 1614. 4. -
Rabais 4 p° . . - 64. 4. 8.
1550. - 8.
Douanne 2 p° . Rdlr. 31. - -
Aux pauvres 1 par mille . . - 1. 3. 5.
32. 3. 5.
Rdlr. 1582. 3. 13.

30 Caiſſes de thé Bohé, ou Boué, peſant
Brut 11987 ℔.
Tare à 80 ℔ . 2400 -
Net 9587 ℔ à 31 ß . . - 3095. 4. 13.
Rdlr. 4678. 2. 10.

Frais d'expédition.

Aux employés de la douanne, papier timbré &c. . Rdlr. 11. 3. -
Emballage, nattes & port à bord du navire . - 50. - -
Commiſſion d'achat 2 p° ſur Rdlr. 4740. . . - 94. 4. 12.
Courtage de traites ⅛ p°, port de lettres &c. . - 10. 1. 10.
166. 3. 6.
Cour. Rdlr. 4845. - -

COMMERCE DU NORD. Commerce de Dannemarc.

Compte ſimulé de 10 *caiſſes de porcelaine de la Chine achetées à la Compagnie Aſiatique, ſavoir:*

1 Caiſſe contenant	717	paires taſſes brunes émaillées			
		à payer pour 730 paires à $5\frac{1}{4}$ ß lubs.	Rdlr.	79.	$40\frac{1}{2}$ ß lubs
	1230	paires dites brunes & bleues à thé			
		à payer pour 1260 paires à $4\frac{1}{4}$	-	111.	27.
	1033	pair. dites pour 1050 à $4\frac{1}{8}$	-	90.	24.
1 dite, contenant	778	pair. dites pour 827 à $4\frac{1}{8}$	-	71.	3.
	678	paires dites brunes émaillées			
		à payer pour 690 paires à $5\frac{1}{4}$	-	75.	$22\frac{1}{2}$
	689	pair. dites pour 700 à $5\frac{1}{4}$	-	76.	27.
	779	pair. dites pour 800 à $4\frac{3}{4}$	-	72.	44.
	71	pair. dites pour 76 à $4\frac{1}{2}$	-	7.	6.
1 dite, contenant	2041	paires dites aſſorties, à divers prix	-	275.	$14\frac{1}{2}$
1 dite, contenant	2023	paires dites aſſorties, idem,	-	267.	$32\frac{1}{2}$
1 dite, contenant	1452	paires de taſſes à café, comptant	-	145.	43.
			Rdlr.	1274.	2.
		Rabais 10 p$^{o}_{o}$	-	127.	22.
				1147.	5.
	397	paires petits plats émaillés			
		à 4 ß lubs la paire	Rdlr.	33.	4.
	206	paires dits, à 4	-	17.	8.
	396	paires dits, à $4\frac{1}{8}$	-	34.	$1\frac{1}{2}$
				84.	$13\frac{1}{2}$
		Rabais 6 p$^{o}_{o}$		5.	$2\frac{1}{2}$
				79.	11.
1 Caiſſe contenant	333	paires de taſſes à café			
		à payer pour 350 pair. à $7\frac{5}{8}$ ß lubs.	R.	55.	29.
		Rabais 10 p$^{o}_{o}$	-	5.	29.
				50.	5.
2 Caiſſes contenant	1500	jattes, à $5\frac{1}{2}$ ß lubs.	Rdlr.	171.	42.
		Rabais 6 p$^{o}_{o}$	-	10.	16.
				161.	26.
1 Caiſſe contenant	970	jattes, à 4 ß lubs.	Rdlr.	80.	40.
		Rabais 6 p$^{o}_{o}$	-	4.	42.
				75.	46.
			Rdlr.	1513.	40.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Dannemarc.

Tranſport de l'autre part. . . Rdlr. 1513. 40. ß lubs

1 Caiſſe contenant 6 petits ſervices de table émaillés
à 25½ Rdlr. . . . rdlr. 153. -
8 paires faladiers à 1 rdlr. 6½ ß lubs - 9. 4.
162. 4.
Rdlr. 1675. 44.
Rabais 4 p° . . - 67. 2.
1608. 42.
Douanne 2 p° . . Rdlr. 33. 25.
Aux pauvres 1 par mille . - 1. 32.
35. 9.
1644. 3.

Frais d'expédition.

Aux Officiers de la douanne, papier timbré &c. . . Rdlr. 3. 40.
Pour 10 caiſſes, cercles, cloux &c. . . . - 49. 24.
* Port à bord & menus frais d'emballage . . . - 25. -
Commiſſion ſur Rdlr. 1722. à 2 p° . . . - 34. 23.
Courtage des traites & port de lettres . . . - 3. 6.
115. 45.
Rdlr. 1760. -

Compte ſimulé d'une partie de ſoieries achetées à la Compagnie Aſiatique, ſavoir:

Lampas pour meubles de 26 à 26½ aunes de long ſur 1½ aunes de large,
Dont 10 pieces cramoiſi, blanc & vert, à Rdlr. 50½ . . Rdlr. 505. -
10 dites, cramoiſi & blanc, . . . 47 . . - 470. -
Damas pour meubles de 26 à 26½ aunes de long ſur 1½ aunes de large,
Dont 5 pieces celadon & blanc, . à Rdlr. 31. 1 m. . . - 155. 5.
5 dites, . . . dit, . . . 31. 1 m. . . - 155. 5.
Pequins unis de 22 à 22½ aunes de long & 1½ aunes de large
5 lots de 10 pieces chacun font 5 pieces, à Rdlr. 20. 1. marc. - 1008. 2.
Rdlr. 2295. - mcs.
Rabais 4 p° . . - 91. 5. -
2203. 1. -
Douanne 2 p° . . Rdlr. 45. 5. 8.
Aux pauvres 1 par mille . - 2. 1. 12.
48. 1. 4.
Rdlr. 2251. 2. 4.

Transport de l'autre part . . Rdlr. 2251. 2. 4.

Frais d'expédition.

Aux Officiers de la douanne, papier timbré &c. . Rdlr. 5. 4. -
* Pour 2 caiſſes, emballage, nattes, & port à bord . - 13. 3. -
Commiſſion ſur Rdlr. 2270. à 2 p$^{o}_{o}$ . . . . - 45. 2. 8.
Courtage des traites & port de lettres. . . . - 6. - 4.

70. 3. 12.

Rdlr. 2322. - -

Compte ſimulé d'une partie de marchandiſes des Indes Orientales achetées à la Compagnie Aſiatique, ſavoir :

1 Balle avec 38 pieces *Caſſa-Hariel* à 26 marcs . . Rdlr. 164. 4. -
30 dites, mouchoirs de Mazulipatan de 12 à la piece ſuperfins, à Rdlr. 10. . . - 300. - -
50 dites, mouchoirs 10 à la piece, à R. 6. 1 marc, - 308. 2. -
20 dites, Gingans de Mazulipatan à R. 4. 2 m. 8 ß. - 88. 2. -
66 dites, de mouchoirs peints ſuperfins, à 7 marcs. - 67. 4. -
1 Balle avec 100 pieces *Shiapara-baftas*, à 25$\frac{3}{4}$ marcs . . - 429. 1. -

Rdlr. 1357. 5. 4.

Rabais 4 p$^{o}_{o}$ . . - 54. 1. 14.

1303. 3. 6.

Douanne 2 p$^{o}_{o}$ . . Rdlr. 27. - 15.
Aux pauvres 1 par mille . - 1. 2. 3.

28. 3. 2.

Rdlr. 1332. - 8.

Frais d'expédition.

Aux Officiers de la douanne, papier timbré &c. . Rdlr. 3 5. -
* Emballage, nattes, cordes, toile cirée & port à bord . - 6. - 8.
Commiſſion ſur Rdlr. 1342 à 2 p$^{o}_{o}$ . . . - 26. 5. -
Courtage de traites $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$ & port de lettres . . - 6. 1. -

42. 5. 8.

Rdlr. 1375. - -

Lorſqu'on achette des marchandiſes des Indes reçues par des navires particuliers qui ont été expédiés de Copenhague, le rabais de 4 p$^{o}_{o}$ ci-deſſus n'a pas lieu, & l'on paye au contraire 6 p$^{o}_{o}$ de *récognition* ou droit de reconnoiſſance à la Compagnie indépendamment des 2 p$^{o}_{o}$ de douanne.

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Dannemarc.*

Si le navire particulier étoit venu de l'Inde ſans qu'il eût été expédié de Copenhague, dans ce cas la récognition ſeroit de 8 p^{o} & en outre le 2 p^{o} de douanne. Mais il faut dire auſſi que les marchandiſes venues par navires particuliers ſe vendent meilleur marché proportion gardée que celles qui appartiennent à la Compagnie.

Compte ſimulé de 15 *futailles de ſucre brut reçues de Ste. Croix & expédiées de Copenhague à Amſterdam.*

15 Futailles peſant Brut 15284 ℔.
Bon poids, à 3 ℔. 45 -
15239 ℔.
Tare 17 p^{o} . 2591 -
12648 ℔ à 11 ß. . Rdlr. 1449. 1. 8.

Frais d'expédition.

Douanne 1 p^{o} R. 14. 3. Eſpece avec l'agio de 22 ß. .	R.	17. 5.	-
Droits extraordinaires, papier timbré &c. . .	-	3. 5.	8.
* Réception, peſer, rabatage & port à bord . .	-	7. 3.	-
Courtage d'achat, marc par futaille & courtage des traites	-	5. 4.	-
Commiſſion ſur Rdlr. 1490. à 2 p^{o} . . .	-	29. 5.	-
		64. 4.	8.
	Rdlr.	1514. -	-

Compte ſimulé de 8 *balles coton des Iſles Danoiſes, ſavoir:*

8 balles peſant enſemble 1736 ℔.
Tare 2 p^{o} . . 35 -
1701 ℔ à 2 marcs. . . Rdlr. 567. - -

Frais d'expédition.

Douanne 1 p^{o} en R. 5. 4. Eſpece, avec l'agio de 22 .	R.	6. 5.	10.
Aux Officiers de la douanne, papier timbré &c. .	-	4. 2.	2.
* Emballage, nattes, cordes, recevoir & port à bord .	-	12. 3.	-
Commiſſion ſur Rdlr. 590. à 2 p^{o}	-	11. 4.	12.
* Courtage des traites $\frac{1}{8}$ p^{o} & port de lettres . .	-	3. 2.	8.
		39. -	-
	Rdlr.	606. -	-

Compte ſimulé d'une partie de poiſſon d'Iſlande, dit PLAT-FISK.

2534 Pieces de la meilleure qualité de *Plat-Fisk*, peſant 15 ſk ℔ à 24 Rdlr. . . . . Rdlr. 360. - -

Frais d'expédition.

Douanne 1 p$^{o}_{o}$ en R. 3. 3. 10. eſpece avec l'agio de 22 ß.	R. 4.	2.	7.
Aux Officiers de la douanne, papier timbré &c. . .	- 1.	4.	-
Réception du poiſſon du magazin & port à bord .	- 2.	1.	8.
Commiſſion ſur Rdlr. 368. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 7.	2.	3.
Courtage de traites $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$ & port des lettres . . .	- 2.	1.	14.
			18. - -
			Rdlr. 378. - -

Compte ſimulé de 30 *futailles d'huile de baleine achetées à Copenhague, meſurant enſemble ſçavoir:*

30 Barriques 3 viertels à Rdlr. 18. 2. la barrique de 160 pots. . Rdlr. 550. - -

Frais d'expédition.

Aux Officiers de la douanne, papier timbré &c. .	Rdlr. 2.	4.	8.
Rabatage & meſurage des futailles, & port à bord. .	- 8.	3.	-
Commiſſion ſur Rdlr. 561. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 11.	1.	5.
Courtage des traites $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$ & port de lettres . .	- 2.	3.	3.
			25. - -
			Rdlr. 575. - -

Il faut ajouter à chacun de ces comptes ſimulés la prime d'aſſurance & le fret, & l'on pourra régler l'un & l'autre de ces objets ſelon que nous l'avons indiqué à l'article du Commerce d'Amſterdam pag. 200 & 201; en faiſant néanmoins attention aux circonſtances.

§. VIII. Après avoir parlé du Commerce d'exportation du Royaume de Dannemarc, il convient de dire quelque choſe de celui d'importation. Ce dernier eſt très-borné tant à cauſe de la défenſe presque générale d'y introduire des marchandiſes de ſoie & de laine, fabriquées en Europe, que par rapport aux droits exceſſifs que payent les denrées & marchandiſes dont l'entrée y eſt libre. On peut placer dans le nombre de ces dernieres les vins & eaux de vie de vin; celle de grains ou de genievre eſt de Contrebande. On envoie auſſi de Hollande en Dannemarc quelques

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

épiceries comme canelle, girofle & noix muſcade; mais tout cela ſe réduit à peu de choſe: il eſt même défendu d'y introduire du poivre. Toutes ces prohibitions ne tendent qu'à favoriſer les fabriques & les manufactures du païs & à empêcher que le peu d'argent qui y circule n'en ſorte entierement: il eſt vrai que le Gouvernement Danois a le plus grand intérêt d'encourager l'induſtrie; il n'eſt point d'autres moyens pour une puiſſance dénuée, comme le Dannemarc, des richeſſes du ſol, de figurer parmi les Potentats de l'Europe. Le Monarque ne peut donc s'en occuper trop, puiſque de-là ſeulement peuvent découler le bonheur de ſes ſujets & la gloire de l'Etat.

§. IX. Venons maintenant aux ports & villes qui font un Commerce plus ou moins floriſſant en Dannemarc, & nous indiquerons en paſſant leurs fabriques, leurs manufactures & autres établiſſemens, ainſi que les articles du crû du païs qui forment les branches principales de ce Commerce.

Copenhague a, tant dans ſon enceinte que dans ſes environs, un nombre ſuffiſant de manufactures & fabriques en laine & ſoie, pour fournir ces objets à tous les Etats de la domination du Roi de Dannemarc. La fabrique royale eſt un fort bel établiſſement, qui a une centaine de métiers d'Etoffes de ſoie, toujours battans. Une vaſte fabrique de toiles peintes occupe auſſi une infinité de bras: & les raffineries de ſucre, ſont tellement augmentées qu'elles emploient une bonne partie du ſucre brut que fourniſſent les Colonies Danoiſes de l'Amérique. Mais parmi les établiſſemens formés à Copenhague pour l'avantage du Commerce, il n'y en a point qui méritent autant d'attention que la banque & la chambre d'aſſurance dont nous allons décrire en peu de mots le plan & les opérations.

La banque de Copenhague, connue ſous le nom de *Banque d'Aſſignation, de Change & de Prêt*, fut établie par le Roi Chrétien VI le 29 Octobre 1736. Son premier fonds ne fut que de mille actions de 500 Rykſdales chacune, qu'on partagea en quarts d'action, afin de faciliter la ſouſcription qui par ce moyen fut remplie ſur le champ. Par ſon inſtitution, la banque de Copenhague ſe fit prêteur, dépoſitaire & banquier de tous ceux qui étoient dans le cas d'avoir beſoin de ſon miniſtere pour quelqu'une de ces opérations. Elle prête à 4 p$^{0}_{0}$ d'intérêt par an ſur des gages ſuffiſans, comme or, argent, diamans, fer, cuivre, laiton, étoffes de ſoie, de laine, toiles de lin, de chanvre & autres marchandiſes qui ne ſont pas ſujettes à ſe gâter promptement, & que la banque peut rendre en nature à ceux qui les lui ont engagées. Suivant les circonſtances, ou ſelon que les commiſſaires de la banque le jugent à propos, on avance ſur les objets dépoſés les deux tiers ou les trois quarts de leur valeur. (*)

Pour aſſurance de l'or & de l'argent, monnoyé & non monnoyé, en barres

(*) Quand nous diſons que la banque prête ou paie des ſommes d'argent, cela veut dire, comme on le verra ci-après, qu'elle donne des billets de banque ou du papier-monnoie qui ſont auſſi courans que l'argent même qu'ils repréſentent.

barres & en lingots, qu'on lui veut confier, la banque fournit des récépissés ou telles autres preuves qu'on deſire pour conſtater & atteſter les choſes qui lui ont été livrées, & par ces pieces elle s'engage de garder les objets dépoſés juſqu'à ce qu'on les lui redemande, s'obligeant de les rendre en même nature qu'ils ont été dépoſés, quand il ſera queſtion de les retirer, moyennant qu'on lui paye un par mille pour la garde & pour le compte à l'entrée & à la ſortie de ces objets, ſoit qu'ils aient été à la banque une année, ſoit qu'ils y ſoient reſtés moins. Si en dépoſant dans la banque de l'or & de l'argent non monnoyé, en lingots ou en barres, on deſire avoir à-peu-près le montant de leur valeur, la banque en fait l'avance moyennant ½ p° d'intérêt par quart d'année, intérêt qui doit être payé au moment que l'emprunt a lieu. En ce cas cependant, on ne payé pas le droit de dépôt, c'eſt-à-dire un par mille.

Commerce du Nord. Commerce de Dannemarc.

La banque eſcompte à 4 p° d'intérêt par an, les lettres de change & autres effets payables dans un tems préfix. Elle prend auſſi des lettres de change payables dans l'Etranger au change qui a cours ſur la place, & elle en négocie à ſon tour de la même maniere aux négocians qui ont à remettre des fonds dans l'Etranger.

Tous ceux qui veulent avoir un compte en banque, peuvent s'en faire ouvrir un dans ſes livres en payant 5 ryksdales; & dans ce cas, lorſqu'on a un payement à faire on peut l'aſſigner ſur la banque.

Au reſte, la banque de Copenhague dont le premier fonds s'accrut en peu de tems conſidérablement, tant par les nouvelles ſouſcriptions qui ſe firent peu après ſon établiſſement, que par les bénéfices qui étoient reſultés de l'uſage qu'elle avoit fait des capitaux qu'on lui avoit confiés, la banque de Copenhague, dis-je, mit dès ſon érection des billets en circulation qui repréſentoient le numéraire de ſon fonds réel; enſuite elle en augmenta le nombre ſelon que les dépôts qu'on lui donnoit & les gages qu'elle recevoit pour ſureté des prêts qu'elle faiſoit exigeoient un plus fort numéraire. Ces billets ſont payables au porteur & dans tous les tems par la banque de Copenhague: il y en a de 100, de 50, de 20, de 10, de 5 & de 1 Ryksdales, & ils ſont auſſi facilement reçus par le peuple que par les négocians, au pair de l'argent en nature.

Lors de l'établiſſement de cette banque, le Roi Chrétien VI, promit ſolemnellement, tant pour lui que pour ſes Succeſſeurs, de laiſſer aux Commiſſaires de la banque & autres à qui il appartiendroit, pleine liberté de diſpoſer des fonds & des effets, qui leur ſeroient confiés par les intéreſſés; ſans jamais empêcher ni troubler ni leur geſtions ni leurs opérations, de ſorte qu'il ne ſeroit point publié d'ordonnances, encore moins fait de diſpoſitions, qui puſſent tendre au préjudice de la banque, ou à la ruine de ſa liberté & de ſon crédit; en un mot, que ni lui, ni ſes ſucceſſeurs au trône de Dannemarc ne s'ingéreroient en aucune maniere ſoit *en tems de paix*, ſoit *en tems de guerre*, ni même *dans une néceſſité preſſante* ou *dans d'autres circonſtances*, des affaires de la

COMMERCE DU NORD
Commerce de Dannemarc.

banque tant *directement* qu'*indirectement*. Mais le Roi Chrétien VII, actuellement régnant, jugea à propos de prendre poſſeſſion de cette banque le 15 Mars 1773, malgré toutes les proteſtations que firent les Commiſſaires gérants & autres Intéreſſés qui s'oppoſerent à cette violence avec toute la fermeté que des ſujets peuvent montrer en face à un Souverain dont les volontés doivent être reſpectées comme des loix. Ce Monarque s'obligea à rembourſer aux actionnaires de la banque les fonds qu'ils pouvoient y avoir à raiſon de 1400 ryksdales par action, ou 350 Rdlr. par portion ou quart d'action, chaque action ayant hauſſé depuis 500 ryksdales qu'elle valoit au commencement juſqu'à 1360 ryksdales, & davantage, qu'elle ſe payoit quand le Roi prit poſſeſſion de la banque. A cette même époque, il pouvoit y avoir en circulation pour environ quatre millions de ryksdales de papier-monnoie, quoiqu'il n'y eût dans tous les Etats de Dannemarc & de Norvege, que pour environ deux millions de ryksdales de numéraire effectif tant en or, qu'en argent & en cuivre. Il eſt impoſſible de dire de combien le papier-monnoie a augmenté depuis que le Gouvernement Danois s'eſt chargé de la banque de Copenhague; mais il eſt vraiſemblable que la quantité n'en a point diminué, & qu'au contraire le fonds réel de la banque, que ce papier-monnoie repréſentoit, a été dépenſé par le Gouvernement dans des beſoins preſſans où l'intérêt de l'Etat l'emportoit ſur l'inconſéquence d'une action auſſi contraire aux ſtatuts que l'inſtituteur de la banque s'étoit fait une loi de reſpecter.

Il y a une Chambre d'aſſurance à Copenhague qui y fut formée en 1727. Elle differe de celles de quelques autres païs, en ce que les intereſſés n'ont rien débourſé. Chaque action eſt de 1000 ryksdales; & il ſuffit pour en avoir une de ſouſcrire & de donner caution pour cette ſomme. En 1748 les ſouſcriptions furent portées a 600000 ryksdales. Par ſon inſtitution elle ne peut aſſurer ſur chaque vaiſſeau au-delà de 30000 ryksdales, à moins qu'il ne s'agiſſe des navires de la Compagnie des Indes, qu'elle aſſure juſqu'à la concurrence de 60000 Ryksdales: il n'y a au ſurplus que le Commerce de Copenhague qui ſe faſſe aſſurer par cette Chambre.

ELSENEUR, ou *Elſingoer*, ſeconde ville en rang pour le Commerce de l'Iſle de Séelande, eſt ſituée au milieu du détroit du Sund à environ ſix lieues en-deça de Copenhague. C'eſt dans cette ville que les navigateurs qui vont dans la Mer Baltique, ou qui en reviennent, ſont tenus de payer des droits tant pour leurs navires que pour les marchandiſes dont ils ſont chargés, au Roi de Dannemarc. Comme ces droits ſont un objet aſſez important pour le Commerce de la Mer Baltique, nous en expliquerons l'origine dans un paragraphe ſéparé. Elſeneur a deux raffineries de ſucre & une blanchiſſerie de toiles; & tout près de cette ville, à un mille ou environ de diſtance, il y a une fabrique d'armes aſſez conſidérable.

Dans le reſte de l'Iſle de Séelande il y a pluſieurs papeteries, une

fonderie de canons; une fabrique de verres & plusieurs manufactures de Chapeaux &c.

ODENSÉE & NYBOURG, villes de l'Isle de Fionie, fabriquent des étoffes de laine propres pour le païs: le port de Nybourg est beaucoup fréquenté à cause du Commerce de bleds qui s'y fait, & qui y attire en tout tems les peuples des environs, & quelquefois les Anglois & les Hollandois.

Les Isles de *Falster*, de *Langelande*, de *Laalande*, de *Mœne* & de *Samsöe*, n'ont rien qui merite notre attention.

BORNHOLM, Isle située dans la Mer Baltique, est très-fertile en grains. Les habitans en sont fort industrieux. *Rönne*, ville capitale & port principal de l'Isle, possede une fabrique de porcelaine dont la qualité est goûtée, & qui sera recherchée quand elle sera mieux connue. Cette Isle a des mines de charbon, qui pour la qualité ne cede pas au meilleur d'Angleterre.

Le JUTLAND est un païs très-étendu & assez fertile. Le plus grand Commerce qui s'y fait consiste en bœufs & autres bestiaux: il en sort environ 50 mille têtes par an, dont une bonne partie est destinée pour les Provinces-Unies & particulierement pour la Province de Hollande. Le Commerce du Jutland ne se borne pas cependant à ce seul objet. Celui de bled ne laisse pas d'être considérable, & il s'en exporte tous les ans environ 8 à 9 mille last, tant seigle qu'orge & avoine, dont la majeure partie est destinée pour la Norvege. Ces grains sont aussi un objet de spéculation pour les Hollandois qui en conséquence en font de tems à autre faire des achats. Le Jutland tire par contre beaucoup de sel du Portugal ou de l'Espagne.

AALBORG, ville principale de Jutlande, est après Copenhague celle dont le Commerce est le plus florissant dans tout le Dannemarc, étant l'entrepôt général du Commerce de Norvege.

AARHUS, autre ville de Jutlande, fait aussi un grand Commerce, dont l'objet principal est celui des bleds. Elle a des fabriques d'eau de vie de grain, ou de genievre, qui ont bonne réputation: il s'y fait aussi un Commerce de toiles qui n'est pas mépriſable.

Randers est fameuse par la bonne biere qu'elle brasse, l'excellent Saumon qu'elle vend, & les gants qu'elle fabrique.

Wiborg a des manufactures de toiles, de gants & de bas de fil: le Commerce de cuirs que fait d'ailleurs cette ville n'est pas peu considérable.

Ripen & *Colding*, deux villes de Jutlande, ne subsistent que par quelques manufactures de toiles grossieres.

Enfin, *Fredericia* n'a que l'avantage de recueillir les droits de passage, que payent au Roi de Dannemarc, les batimens qui veulent entrer ou faire leur trajet dans la Mer Baltique par les Belts.

Dans les Duchés de Sleswick & de Holstein, qui sont partie des dépendances du Dannemarc, on trouve plusieurs villes de Commerce, dont les principales sont, *Flensbourg*, *Apenrade* & *Kiel*, qui ont des habitans assez riches pour armer de grands vaisseaux, & pour faire ainsi un Commerce de spéculation très-étendu tant en Europe qu'en Amérique. Comme ces

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

païs ſont d'ailleurs fertiles, ils font en Dannemarc & en Norvege un trafic très-lucratif de denrées de toute eſpece qu'ils fourniſſent aux deux Royaumes.

Nous n'aurions rien à dire de la Dithmarche & de la Stormarie, ſi les villes d'Altona & de Gluckſtadt ne s'y trouvoient enclavées.

ALTONA, ou *Altena*, eſt ſituée tout proche de Hambourg ſur la rive ſeptentrionale de l'Elbe. La proximité de ces deux villes les rend rivales l'une de l'autre pour le Commerce. Celui de Hambourg eſt ſans contredit beaucoup plus conſidérable que celui d'Altona ; mais en revanche cette derniere ville étant un port franc dont les droits & frais de *Tranſit* ſont plus modérés qu'à Hambourg, il s'y fait un Commerce d'Expédition des marchandiſes qui viennent d'Allemagne & de celles qu'on y envoie en retour, ſupérieur à celui qui s'en fait à Hambourg même. Au ſurplus, le Commerce de ces deux villes ſe faiſant, à peu de choſe près, de la même maniere, nous remettrons à en parler plus au long, lorſque nous aurons occaſion de traiter du Commerce de Hambourg. C'eſt ici néanmoins le lieu de dire que la ville d'Altona a pluſieurs fabriques d'Amidon, d'eau de vie de grain, de toiles peintes & d'étoffes de ſoie & de laine. Les tanneries y ſont nombreuſes, & ſont fort renommées dans l'Etranger. Enfin, le Commerce qui s'y fait en bled & autres articles la rend fort opulente & lui donne un rang très-diſtingué parmi les villes les plus riches & les plus commerçantes de l'Europe.

GLUCKSTADT eſt ſituée preſque à l'embouchure de l'Elbe. Son port eſt le rendez-vous des vaiſſeaux d'Iſlande, de Jutlande & de Norvege, qui y dépoſent leurs marchandiſes, pour être enſuite tranſportées à Altona & à Hambourg, d'où on les répand dans toute l'Allemagne : cette ville n'a d'ailleurs rien qui mérite notre attention.

§. X. Nous avons déjà obſervé en parlant d'Elſeneur, que c'eſt dans cette ville que le Roi de Dannemarc fait payer des droits aux navires de toutes les nations & pour les bâtimens & pour les marchandiſes dont ils ſont chargés, tant lorſqu'ils veulent entrer & naviguer dans la Mer Baltique, que lorſqu'ils en ſont de retour. L'origine de ces droits eſt fondée en partie ſur une convention faite entre les premiers navigateurs commerçans qui franchirent le paſſage du Sund, & les Rois de Dannemarc. Par cette convention ces Souverains ſe chargerent de faire placer dans le Categat des fanaux & d'autres marques pour ſervir de guide aux navires & les préſerver de malheur, moyennant une redevance que ces navigateurs s'obligerent à payer pour chaque navire ; rien juſque-là de plus juſte & de plus raiſonnable ; mais divers Princes abuſerent dans la ſuite des tems de leur puiſſance en impoſant de nouveaux droits ſur les marchandiſes dont les navires étoient chargés, ne ſe contentant pas de la taxe dont étoient convenus & s'étoient contentés leurs prédeceſſeurs ; abus qui fut enſuite autoriſé par des traités que des puiſſances, encore trop peu éclairées ſur leurs vrais intérêts, conclurent avec les Rois de Dannemarc.

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Dannemarc.*

Quoi qu'il en ſoit, il ſeroit difficile de reculer l'Epoque de la prétention de ces Princes à cet égard au-delà du regne d'Eric VII, vers l'an 1427. Voici ce qu'en dit M. Mallet dans ſon hiſtoire de Dannemarc Liv. 6.

„ La Forteresſe (de Cronenbourg) que le Roi venoit de faire élever à „ Elſeneur, ne donnoit pas moins d'ombrage aux villes anſéatiques. Elle „ mettoit entre ſes mains la clef de ce célebre détroit qui unit l'Océan & „ la Baltique, & qui étoit le premier & le principal canal des richeſſes „ de la ligue anſéatique. Eric en pouvoit ainſi ouvrir & fermer l'entrée „ à ſon gré; mais il ne l'ouvroit plus à aucun navire ſans en exiger un „ tribut, & il n'eſt point d'hoſtilité plus ſenſible à des Etats marchands."

Les Anglois ont été les premiers, du moins autant qu'on ſache, qui aient fait un traité de Commerce avec le Dannemarc. Il fut conclu en 1450, entre Henri VI Roi d'Angleterre & Chrétien I Roi de Dannemarc. Ce traité fut ſuivi d'un autre qui fut ſigné en 1490, par Henri VII Roi d'Angleterre & Jean Roi de Dannemarc. Par ce ſecond traité les deux nations ſe donnoient réciproquement une entiere liberté de Commerce par terre & par mer dans leurs Etats reſpectifs, en payant les droits accoutumés, dont cependant étoient expreſſément exceptés ceux d'échouement & de naufrage. Il étoit permis à perpétuité aux Anglois de commercer & de pêcher en Iſlande; mais cette permiſſion devoit être renouvelée tous les ſept ans. Ceux qui vouloient entrer dans la Baltique, s'engageoient à payer les droits du Sund, & à paſſer toujours par ce détroit & non par ceux des Belts, à moins que la tempête ne les y forçât; & dans ce cas, dont la réalité devoit être conſtatée par le ſerment du Patron, ou de deux matelots, ils devoient payer un ſemblable droit a la douanne de Nyborg.

Enfin, les Anglois ont fait leur dernier traité de Commerce avec le Dannemarc en 1670, & ils ſont depuis ce tems reconnus dans ce Royaume, ſurtout pour le payement des droits du Sund, comme une des nations les plus favoriſées.

C'eſt en 1533 que ſe fit le premier traité des Hollandois avec le Dannemarc touchant les droits du Sund. Il fut fait entre la Reine Marie, Gouvernante des Païs-bas, & les Etats de Dannemarc pendant l'interregne.

A la paix de Spire qui ſe fit en 1543 entre l'Empereur Charles-Quint & Chrétien III, Roi de Dannemarc, ce dernier promit de n'exiger plus pour les droits du Sund des Hollandois & des Flamands, ou habitans des Païs-bas, qu'une Roſenoble pour chaque navire.

Mais ce n'eſt qu'en 1645 que les droits du Sund furent déterminés ſur un pied fixe. Il fut conclu cette année à Chriſtianople, petite ville de Suede appartenante alors au Dannemarc, un traite entre cette Couronne & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, & à ce traité fut joint un tarif des droits que doivent payer les navires & leurs cargaiſons à leur paſſage par le Sund, tant en entrant qu'en ſortant de la mer Baltique. Ce traité & ce tarif, qui ont été confirmés en 1701, ont ſervi de modeles à

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dannemarc.

ceux qui ont été faits depuis par les Anglois en 1670, comme nous l'avons déjà obſervé, & par les François quelques années auparavant, comme nous le dirons bientôt. Ce tarif eſt aujourd'hui le ſeul en uſage dans la douanne du Sund pour les navires & les marchandiſes de toutes les nations, à quelque petite différence près.

La France a commencé auſſi d'aſſez bonne heure à faire des traités touchant les droits du Sund avec le Dannemarc. Le premier fut fait en 1663; Il fut enſuite renouvelé en 1742; & les François depuis ces traités ſont regardés au Sund, comme une des nations les plus favoriſées.

Ce titre de nation favoriſée donne à celle qui en eſt décorée un trop foible avantage lors du payement des droits du Sund, pour qu'il mérite d'être ambitionné par celles qui ne le ſont pas. Celles-ci payent pour le droit des marchandiſes dont le nom ne ſe trouve point dans le tarif, 1¼ pour cent, au lieu que les nations favoriſées payent ſeulement 1 pour cent. Enfin, l'on compte aujourd'hui au nombre de ces dernieres les Anglois, les Hollandois, les Français, les Suedois, les Eſpagnols, les Portugais, les Napolitains, & la ville de Hambourg.

Il paſſe tous les ans par le détroit du Sund environ 4000 Vaiſſeaux de preſque toutes les nations, qui vont dans la Mer Baltique & qui en reviennent. Il y en a qui payent depuis 100 juſqu'à 1000 ryksdales d'eſpece, mais très-peu de ces derniers; il y en a auſſi qui ne payent que 10, 20, 40, 60, ou 80 & quelques ryksdales, ſuivant la nature de leurs chargemens. Il réſulte donc, d'après la combinaiſon la plus exacte qu'on ait pu faire, que chaque navire, l'un portant l'autre, paye pour les droits de ſes chargemens en allant & en revenant de la mer Baltique 100 ryksdales d'eſpece. Le revenu annuel que le Roi de Dannemarc en retire, s'éleveroit donc ſuivant ce calcul, à environ 400000 ryksdales. Ce Prince a en outre de chaque navire 4 ryksdales d'eſpece s'il eſt chargé, & 2 ryksdales s'il ne l'eſt pas, lorſqu'il eſt deſtiné pour la mer Baltique, & autant à ſon retour, ce qui fait une ſomme d'environ 24000 ryksdales (*), laquelle lui eſt payée à titre de contribution pour ſubvenir aux frais & dépenſes de l'entretien des feux, bouées & autres ſignaux maritimes qui ſont néceſſaires dans le Categat & au détroit du Sund pour ſervir en tout tems de direction aux navires & les y préſerver de malheur, autant qu'il eſt poſſible. Au reſte, les Officiers employés dans la douanne du Sund recouvrent auſſi eux-mêmes de certains droits ſur les navires pour leur tenir lieu de ſalaire & les encourager à bien faire leur devoir. Cette nouvelle impoſition ſur les navires qui paſſent le Sund, en la réduiſant au plus bas, fait un objet d'environ 44000 ryksdales courantes de Dannemarc. Nous renvoyons nos lecteurs pour le détail de ces droits &

(*) Les 4000 navires qui naviguent dans la mer Baltique, paſſent deux fois par le Sund. Il eſt probable qu'en y allant il y en a environ la moitié qui ne ſont pas chargés; mais ils le ſont tous en revenant de la mer Baltique: cela fait donc pour chacun 6 ryksdales pour les deux paſſages.

les uſages établis à Elſeneur pour l'expédition des navires qui vont dans la mer Baltique, ou qui en reviennent ; à l'ouvrage intitulé : *Tableau des droits & uſages de Commerce relatifs au paſſage du Sund, publié en 1776 à Copenhague par M. T. A. de Marien.*

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Dannemarc.*

ARTICLE II.

Commerce de Norvege.

§. I. Ce Royaume, réuni au Dannemarc depuis le quatorzieme ſiecle, eſt borné à l'Orient par la Suede & la Laponie Ruſſienne, au Midi & au Couchant par la mer d'Allemagne, & au Septentrion par la grande mer du Nord. Il ſe diviſe en quatre Evêchés, ſavoir ceux de Chriſtiania & Chriſtianſand qui occupent la partie méridionale nommée *Sönderfields*, & ceux de Bergen & Drontheim qui comprennent la partie ſeptentrionale nommée *Nordenfields*. La Norvege, malgré ſon étendue qui eſt d'environ 200 milles de longueur ſur 40 à 50 milles de largeur, ne contient que 18 villes ; mais elle eſt entourée d'une quantité innombrable de ports, principalement ſur la côte occidentale, où ſe trouvent une infinité de rochers & de petites Iſles, qui ſont autant d'aſiles & d'abris utiles & ſûrs pour les navigateurs qui, aſſaillis par des tempêtes, cherchent quelque lieu de refuge.

La plus grande partie de la Norvege étant inégale, pierreuſe, couverte de montagnes & de rochers, & renfermant d'ailleurs beaucoup de terrains marécageux, des contrées ſauvages & déſertes, on conçoit que le ſol en eſt pour la plupart peu propre à l'agriculture, & que les fruits qu'on y recueille ne ſuffiſent pas à beaucoup près pour la nourriture des Norvégiens. Sur les côtes, c'eſt la pêche qui les fait vivre ; dans l'intérieur du Royaume, c'eſt avec les bois de charpente, le charbon pour l'exploitation des mines, le bétail & la chaſſe qu'ils ſe procurent de quoi fournir aux premiers beſoins de la vie. Il y a néanmoins quelques diſtricts qui donnent du grain, mais en ſi petite quantité qu'il ſuffit à peine au cultivateur. Les Norvégiens ſont donc obligés de tirer de l'Etranger le ſeigle, l'orge & les autres grains. Les ſommes que cette importation leur coute ſont balancées par le produit de diverſes branches de Commerce qu'ils doivent à leur travail & à leur induſtrie.

Dans la partie orientale de la Norvege les habitans s'entretiennent uniquement du produit de leurs foréts & de leurs moulins à ſcier du bois. Quoique l'exportation du bois de Chêne & de celui de chauffage y ſoit défendue, on ne ſauroit l'empêcher entierement, & ces deux articles procurent un Commerce lucratif aux Norvégiens. Les planches de ſapin, les mats, les poutres, les lattes & autres bois de conſtruction ſont des

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Norvege.

objets qui alimentent le Commerce de cette partie de la Norvege: on y brûle les racines de ſapin pour en tirer du goudron,

Dans la partie ſeptentrionale on s'occupe principalement de la pêche du hareng, de la merluche, de la morue & d'autres poiſſons qu'on ſeche ou ſale, ſuivant l'apprêt qu'on croit le plus convenable & le plus utile de leur donner. C'eſt auſſi dans le *Nordenſields*, ou la partie Septentrionale, qu'on exploite les principales mines de fer & de cuivre de ce Royaume : ces deux articles en font après le bois la principale richeſſe.

§ II. BERGEN eſt la ville de Norvege qui fait le plus grand Commerce. Elle eſt ſituée dans le diocèſe de ſon nom au milieu d'une vallée, & forme un demi-cercle autour du golfe qui lui ſert de port. Bergen fait un grand Commerce en pluſieurs ſortes de poiſſons, en marchandiſes graſſes, en pelleteries & en bois. Ces denrées y ſont tranſportées des provinces ſeptentrionales & envoyées dans les païs étrangers, d'où les Norvégiens rapportent d'autres articles. Pour s'aſſurer ce Commerce, les villes Anſéatiques établirent à Bergen ſous le Roi Eric de Pomméranie, un Comptoir que Chriſtophe de Baviere (1445) confirma par des lettres patentes. C'eſt de cette époque qu'il faut dater le véritable établiſſement de ce Comptoir, auquel les villes de Lubeck, de Hambourg, Roſtock, Deventer, Embden & Bremen avoient la plus grande part. Aujourd'hui il n'y a plus que Bremen, Lubeck & Hambourg qui continuent à l'entretenir. Le batiment eſt compoſé de 17 cours avec autant de logemens apartenants aux villes anſéatiques, de 42 chambres bourgeoiſes & 17 comptoirs avec autant de chambres de marchands : ceux de Lubeck en ont 1, ceux de Hambourg 1, & ceux de Bremen 15. Il y a outre cela 18 ſalles communes où les marchands s'aſſemblent & prennent leurs repas.

La ville de Bergen étant comme l'entrepôt de toutes les productions de la Norvege, nous allons en raſſembler ici les principales afin d'éviter des répétitions inutiles.

Le Commerce de Norvege le plus intéreſſant pour les nations du Midi de l'Europe, auſſi bien que pour les Hollandois, eſt ſans contredit celui du poiſſon & notamment de la morue; il eſt donc eſſentiel de le bien faire connoître. Les détails ſuivans ſuffiront au lecteur attentif pour apprendre tout ce qu'il peut avoir beſoin de ſavoir relativement à cet objet.

La morue ſe prépare de trois différentes manieres en Norvege. La premiere conſiſte à la ſaler pour la garder en ſaumure dans des barils; la ſeconde à la faire ſécher tout ſimplement à l'air, & la troiſieme à la ſaler pour enſuite la faire ſécher. Celle qui n'eſt que ſalée eſt communément appelée *ſaltet-Torsk*, ou *Morue ſalée*. Les Norvégiens appellent celle qui n'a été que ſéchée, *Tærfisk*, ou *Poiſſon ſec*, & les autres nations *Stokfiſch*; on diviſe cette ſeconde eſpece en *Rotskiær* & en *Rundfisk* qui, chacune, ont divers aſſortimens exprimés par les noms de *Hæker-fisk*, *Middel-fisk*, & *Klein-fisk*; comme qui diroit grand, moyen

moyen & petit poiſſon (*a*). La morue qu'on ſale avant de la faire ſécher ſe nomme *Klipfisk*, ou *Poiſſon des rochers*.

La peche de la morue commence ordinairement les premiers jours de Fevrier ; c'eſt le tems que la baleine chaſſe le *Kabliau*, le *Torsk*, le *Koljé*, le *Sey*, le *Langer* & le *Brosmer* (*b*) du fond des mers où ils ont paſſé l'hiver. Forcés de quitter leurs rètraites, ces poiſſons viennent chercher les bancs, ou bas-fonds, qui regnent le long des côtes de Norvege, pour y dépoſer leur frai. Alors des milliers de payſans de tout ſexe & de tout âge entrent en mer, & ils y reſtent juſqu'à la fin du mois ſuivant. Ils ſe retirent le ſoir dans de petites Iſles dont la côte eſt parſemée & où ils ont établi des huttes. Là leurs femmes & enfans ſalent le poiſſon, ou le ſechent, & amaſſent pendant ces deux mois de quoi ſubſiſter toute l'année. On compte environ 3000 bateaux employés à cette péche, qui portent depuis 3 juſqu'à 8 hommes d'équipage. La péche de la morue ſe fait avec des lignes de 30, 40 & 50 braſſes de longueur, & non avec des filets, parce qu'on a éprouvé qu'en jetant le filet le poiſſon s'effraie juſqu'à une aſſez grande diſtance, qu'il ne mord plus à l'hameçon & même qu'il quitte les bancs.

Les Brosmers, les Seyes & les Langers les plus gras & les plus épais ſont fendus par les pécheurs le long de l'arrete juſqu'à l'extrémité de la queue, où ils lient le poiſſon afin qu'il ne ſe ſépare pas entierement, ayant préalablement eu ſoin de lui trancher la tête & de lui arracher les inteſtins. Cela fait, ils le lavent, puis le mettent ſécher à chevalet ſur des perches diſpoſées à cet effet. Il entre 24 poiſſons, plus ou moins, ſéchés de cette maniere dans un *Vaag*, ou *Vog*, qui eſt de 36 ℔, poids de Dannemarc. Tous les Brosmers, Seyes, Langers & autres ſortes de morues préparées ainſi ſe vendent ſous le nom de *Rotskier*. Ces poiſſons étant naturellement gras, ſe ſechent mieux fendus & ſont plus de garde que s'ils étoient entiers.

La préparation du *Rundfisk* eſt encore plus ſimple. On prend pour cet effet les Koljes, les Langers, les Brosmers & les Seyes les moins gras & de qualité inférieure ; après leur avoir coupé la tête on les éventre juſqu'au nombril pour en retirer les *rogues*, & les inteſtins. Cette opération faite, on lave le poiſſon dans l'eau de mer, après quoi on le met ſécher à chevalet, ſur des perches.

(*a*) Les négocians de Bergen font d'ailleurs divers aſſortimens de *Stockfisk* préparé en *Rotskiær* & en *Runtfisk*. On en compte plus de vingt, dont les principales ſortes ſont celles qu'on nomme *Breme*, *Hollande*, *Lubeck*, par la raiſon qu'elles ſont deſtinées pour ces endroits reſpectifs. Les qualités inférieures ont auſſi leurs dénominations particulieres ; elles ſe chargent pour la Baltique, la Flandre, le Portugal & la mer Méditerranée. Il y a une qualité encore plus ordinaire qu'on envoie dans l'intérieur de l'Allemagne, preſſée dans des barriques.

(*b*) Ce ſont les noms que les Norvégiens donnent aux différentes ſortes de morue qu'ils péchent.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Norvege.

Il eſt bon d'obſerver que la préparation du *Stockfisk* des deux manieres ci-deſſus décrites, n'eſt permiſe qu'en Nordlande, parce que l'air pur & vif dont on y jouit presque ſans interruption pendant cette ſaiſon, aſſure le ſuccès d'une méthode qu'on tenteroit en vain dans les autres endroits du Sud de cette province & notamment dans le gouvernement de Bergen, où les vents d'Oueſt ſoufflent continuellement durant l'hiver & rendent cette ſaiſon ſi pluvieuſe que le poiſſon s'y corrompt avant que de ſécher. Auſſi les habitans du Gouvernement de Bergen s'appliquent-ils à préparer la morue des deux autres manieres que nous allons décrire.

Pour bien ſaler la morue on la coupe de travers, ou on la fend, & après en avoir oté les entrailles & l'avoir bien lavée on la partage en deux parties ; cela fait, on la met ordinairement dans des tonneaux ou dans des barrils de chêne, le dos du poiſſon tourné du côté du fond & le ventre en haut, afin que le ſel puiſſe mieux pénétrer entre les chairs du poiſſon, qui moyennant cela eſt préſervé de la pourriture & d'un rouge ſale qui en eſt la marque. Il eſt ſuppoſé, au reſte, qu'on la range couche par couche dans le barril, après que chaque morceau a été bien frotté & couvert de ſel. Dans cet état la morue peut être vendue ſans autre préparation ; mais on préfere dans le Commerce celle qui, après avoir été lavée & un peu ſéchée ſur ſon premier ſel, eſt reſalée & remiſe en barrils avec de légeres couches de ſel. On emploie le ſel de France & d'Eſpagne mêlés par parties égales pour faire la premiere ſalaiſon de la morue, & le ſel de Portugal pour la ſeconde. La morue ſalée qu'on vend en barrils à Bergen porte divers noms, comme *Saltet-Torsk*, *Saltet-Sey*, *Saltede-Brosmer*, *Saltede-Langer* & autres dénominations qui en diſtinguent les eſpeces.

Le *Klipfisk* ſe prépare auſſi à peu près comme la morue ſalée, c'eſt-à-dire qu'on le ſale & qu'on le met d'abord en barrils ou en tonneaux, comme nous l'avons dit plus haut, mais avec la différence que l'on preſſe le poiſſon dans les tonneaux avec de groſſes pierres pour le comprimer & le rendre plus compact. Après un certain tems on le retire des tonneaux, & dès le premier beau jour on le fait ſécher en l'expoſant ſur les rochers le long de la côte. Quand il a acquis le degré de ſéchereſſe convenable, on en envoie dans les villes marchandes ſans le mettre en barrils. Le Kabliau & le Torsk, les plus gras & les plus grands, ſont plus propres que les autres eſpeces de morue pour être préparés en Klipfisk.

Cette derniere eſpece de morue, qui n'eſt pas inférieure en qualité à la meilleure & la mieux préparée de celle de Terre-neuve, eſt infiniment eſtimée en Eſpagne, lors ſurtout que la morue Angloiſe y manque. Auſſi le prix du Klipfisk augmente-t-il conſidérablement à Bergen, quand l'Eſpagne en fait des demandes, & ceux qui en veulent avoir de fortes parties pour l'Eté, ont-ils ſoin de s'y prendre d'avance pour ſe les aſſurer ; car les pêcheurs Norvégiens ne préparent de Klipfisk qu'autant qu'on leur en ordonne : cela fait que le prix de ce poiſſon

varie d'une année à l'autre extraordinairement, & qu'il n'eſt pas rare de voir qu'à une année où le Vaag aura valu 7 à 8 marcs Danois, il en ſuccede une autre pendant laquelle il faudra payer le même Vaag 12 & 14 marcs. Nous allons faire ici un compte ſimulé d'un chargement de Klipfisk à 8 marcs le vaag, avec les frais ordinaires juſqu'à bord du navire.

Compte ſimulé d'un Chargement de morue, dit Klipfisk, *compoſé de*

6000 Vaags, ou *Vogs*, à 8 marcs le Vaag . . . Rdl. 8000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & Acciſe de 675 ſk. ℔ à 13 ß .	Rdlr.	91. 2. 7.	
Droit extraordinaire ſur Rdlr. 8000. à $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . . .	-	40. - -	
Papier timbré & aux Officiers de la douanne . . .	-	8. 2. 10.	
Droit du poids & billet, à 5 ß par ſk. ℔ . . .	-	35. - 15.	
Aſſortiment du poiſſon & port à bord, à 3$\frac{1}{2}$ marcs les 100 vaags	-	35. - -	
Courtage $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	-	40. - -	
Commiſſion d'expédition ſur Rdlr. 8250. 2 p$^{o}_{o}$.	-	175. - -	
			425. - -
		Rdlr.	8425. - -

Voyez ce que nous avons dit touchant les frets du poiſſon de Bergen *page* 197 & relativement aux primes d'aſſurance *page* 200.

Comme les frais d'expédition des autres ſortes de morue ſont à peu près les mêmes que ceux du Klipfisk, nous nous contenterons d'indiquer ici les prix hauts & bas qu'on en paye communément à Bergen. Nous y ajouterons ceux des principaux articles de cette ville, & nous marquerons les quantités de chacun de ces articles qui s'en expédient tous les ans de Bergen pour les païs étrangers, ſuivant un calcul exact de trois années qui a été fait par un négociant de cette ville, dont le réſultat pour chaque année a été comme ſuit:

Quantités des marchandiſes exportées chaque année.	*Prix hauts & bas.*
Environ 430000. vaags, ou vogs de morue ſeche, marcs,	8. à 4. le Vog.
12000. Dits de Klipfisk, ...	14. à 7. dit.
3200. Barrils de morue ſalée, . à Rdlr.	4. à 2. le barril.
1080. Dits de maquereau ſalé, . . .	3. à 2. dit.
470. Dits de ſaumon ſalé, . . .	12. à 9. dit.
8270. Pieces de ſaumon fumé, . . .	1. à $\frac{1}{2}$ la piece.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Norvege.

10000.	Barrils de *Ravn*, rogue, ou rave,	à rdlr.	6. à	4. le barril.
90000.	Barrils de hareng falé, ...		4. à	3. dit,
278.	Barrils de hareng fumé, . . .		6. à	4. dit,
54000.	Homars vivans. . . .	L.	4. à	1. la piece.
125000.	Planches de ſapin, de 12 pieds, .	rdlr.	$1\frac{1}{2}$. à	$1\frac{1}{3}$. la dizaine.
2000.	Poutres de 12 à 40 pieds & autres Pieces de bois à divers prix.			
12550.	Barrils d'huile de morue, ...		14. à	10. le barril.
536.	Barrils de goudron, ...		4. à	3. dit,

Et divers autres articles, principalement des peaux de bouc, des cuirs ſecs, &c.

Il nous reſte à faire quelques obſervations touchant la note ci-deſſus des marchandiſes d'exportation de Bergen.

Nous remarquerons en premier lieu qu'en tems de paix on ne prépare en Norvege que peu de Klipfisk, parce que les négocians de Bergen ne pouvant pas vendre ce poiſſon à auſſi bas prix que les Anglois vendent la morue de Terre-neuve, celle-ci obtient la préférence dans tous les ports d'Eſpagne & dans tous les lieux où s'en fait la plus grande conſommation. Il en eſt tout autrement en tems de guerre entre l'Angleterre & l'Eſpagne; cette derniere puiſſance ne permettant plus alors l'importation de la morue Angloiſe dans ſes Etats, les Eſpagnols ſe tournent du côté de la Norvege pour ſe procurer un aliment qui eſt pour ainſi dire à leur égard un objet de premiere néceſſité. C'eſt alors que les négocians de Bergen font préparer de fortes quantités de Klipfisk; ces quantités dépendent, au reſte, des demandes qui ſe font de ce poiſſon. D'une autre part il n'eſt guere poſſible de fixer le nombre de vaags de morue qui s'exporte annuellement de Norvege, le bon & le mauvais ſuccès de la péche occaſionnant néceſſairement des différences notables dans l'exportation.

La péche du hareng eſt ſujette aux memes viciſſitudes que celle de la morue & des autres poiſſons, & pour une année qu'il ſe ſera exporté de Bergen pour l'Etranger cent & meme cent vingt mille barrils de ce poiſſon, il y en aura peut être deux où il ne s'en ſera expedié que cinquante à quatre-vingts mille (*a*). Au ſurplus, presque tout le hareng qui ſort chaque année de Bergen & des autres ports de Norvege, eſt deſtiné pour la mer Baltique & pour l'Allemagne, où s'en fait la plus grande conſommation. C'eſt auſſi dans ces mêmes lieux que toutes les eſpeces de morue ſeche de Norvege trouvent le plus grand débit.

Dans les années où les Norvégiens ne font pas une abondante péche de hareng, ils préparent des parties conſidérables de *Rogue*. La rogue, ou rave, que les Norvégiens nomment *Ravn*, provient de la morue

(*a*) Cette péche diminue chaque jour en Norvege, parce que les Suédois, qui en font une conſidérable de ce même poiſſon, peuvent le donner à meilleur marché que les Norvegiens.

femele. Elle ne ſe trouve pas dans ce poiſſon en tout tems; ce n'eſt que dans le mois de Fevrier, Mars & Avril qu'il en eſt pourvu. Les Norvégiens & ſurtout les habitans de la Nordlande la ſalent, & l'encaquent enſuite dans des barrils de ſapin; ils la tranſportent ainſi à Bergen où elle eſt chargée pour la France, l'Eſpagne & les autres païs où l'on s'occupe de la péche de la ſardine à laquelle la rogue ſert d'appât. En France, en Bretagne principalement où la rogue a un prodigieux débit, on la vend en barrils de ſapin; mais on préfere en Eſpagne celle qui eſt miſe en barrils de chêne. Quand donc on ordonne à Bergen quelque partie de rogue, il faut avoir ſoin de ſpécifier ſi on la veut en barrils de chêne ou de ſapin, car celle en barrils de chêne coûte une ryksdale par barril plus que celle en barrils de ſapin.

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Norvege.*

On trouve à Bergen beaucoup d'autres articles recherchés par toutes les nations commerçantes, ſpécialement par les villes de Brémen, de Hambourg, de Lubeck & de Roſtok qui en tout tems ont des navires en charge dans le port de Bergen.

Les négocians de Bergen font auſſi pour leur compte & avec leurs propres navires des envois de leurs marchandiſes dans les principaux ports d'Europe, & principalement dans ceux de Dannemarc où eſt le centre de leurs relations. Comme presque tout le produit des mines de fer & de cuivre de Norvege eſt employé par le Dannemarc, cet objet ſeul forme une branche de Commerce très-importante & très-lucrative pour la Norvege. D'ailleurs, le gros & le menu bois, les harengs, le poiſſon ſec & ſalé de toutes les eſpeces, le goudron, les cuirs de pluſieurs animaux & généralement tous les articles de Norvege ſont du plus grand débit en Dannemarc. Auſſi la balance du Commerce de ces deux païs eſt-elle toujours en faveur de la Norvege, malgré ſa dépendance du Dannemarc, à qui elle paye tous les ans une forte ſomme d'argent provenant de la capitation, de la douanne & autres redevances à la couronne de Dannemarc.

§. III. Le Commerce d'importation de Bergen conſiſte en froment, ſeigle, ſel, vin, eau de vie, tabac & pluſieurs autres articles, mais en petite quantité. Suivant le calcul de trois années fait, comme nous l'avons dit ci-deſſus, par un négociant de Bergen, il y eſt entré chaque année, ſavoir:

4641. Barils de froment, dont . . 3644. introduits & 977. déclarés de tranſit.
21166. Barils de ſeigle, dont . . 16515. introduits & 4591 de tranſit.
41195. Barils de ſel de France, dont . 30582 introduits & 10613. de tranſit.
20107. Barils de ſel d'Eſpagne & Portugal, 13292. introduits & 6815. de tranſit.
101043. ℔ Tabac en feuille, dont . 96739. introduits & 5304. de tranſit.
241902. ℔ Tabac en carrotes introduites.
353. Barriques de vin de France, dont 81. introduites & 272. de tranſit.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Norvege.

5077. Ancres d'eau de vie de France, dont 954. introduites & 4113. de tranſit.
19130. Ancres d'eau de vie de grain de Dannemarc (l'étrangere étant défendue.)
17170. ℔ de café.
20658. Aunes de drap.
418. Schℓ de lin,

Il faut obſerver que ce compte n'eſt que partiel & qu'il y a beaucoup d'autres articles dont l'importation eſt permiſe à Bergen, qui ne ſont point ſpécifiés ici parce que les quantités en ſont très-petites.

§. IV. Les ports principaux de Norvege qui, après Bergen, méritent d'être connus, ſont les ſuivans:

DRONTHEIM, autrefois capitale de ce royaume, & diſtante de Bergen d'environ ſoixante-dix-lieues, a un port aſſez fréquenté par les petits bâtimens: mais ceux d'une certaine grandeur n'oſent y aborder à cauſe du grand nombre de rochers qui en bordent l'entrée. Son principal Commerce conſiſte en bois de charpente, en cuivre, fer, poix, fourrures & peaux de chevre qui s'expédient pour d'autres ports de Norvege, ou pour ceux de Dannemarc. Les marchandiſes d'importation ſont des épiceries, vins, eaux de vie, tabac, draperies & autres objets de conſommation. Drontheim eſt le chef-lieu de l'Evêché du même nom, dans le gouvernement de Waardhuus qui comprend trois provinces, ſçavoir Drontheim, Nordlande & Finmark. Les productions des deux dernieres conſiſtent principalement en morue ſeche & en harengs, en pelleteries & en bas de laine. Ces articles ſont en plus grande partie envoyés à Bergen pour être exportés de là dans d'autres places de Commerce; mais le Finmark & la ville de Waardhuus ſituée dans l'Iſle de Waard à l'extrémité la plus reculée de la Norvege, ſont fréquentés par les vaiſſeaux de la Compagnie générale de Commerce de Dannemark qui en fait preſque tout le trafic.

CHRISTIANSAND, métropole de l'Evêché, ou Gouvernement de ſon nom, fait un Commerce aſſez grand. Les principaux articles qu'on en exporte ſont du bois, de la morue, du ſaumon, du maquereau ſalé & des perles qui ſe pêchent dans ſes environs. Cette ville eſt à quarante lieues en-deçà de Bergen.

Stavanger, *Arendahl*, *Mandahl* & *Fleckeroen* ſont les ports de l'Evêché de Chriſtianſand où il ſe fait le plus de Commerce en bois & en poiſſon. C'eſt à Stavanger que ſe prennent la plupart des homars vivans que les Anglois & les Hollandois vont chercher en Norvege. On en charge communément dans ce ſeul port quarante petits bâtimens, contenant chacun environ 12000 de ces écreviſſes de mer qui coûtent la piece depuis 2 juſqu'à 4 ſols lubs, ſuivant leur groſſeur.

CHRISTIANIA, métropole de l'Evêché de ſon nom, connu autrement ſous celui de Gouvernement d'Aggerhuus, fait un grand Commerce dont

l'objet principal conſiſte dans l'expédition de toutes les eſpeces de poiſſon ſalé & de toutes les ſortes de bois que fournit la Norvege aux autres nations. L'alun & le vitriol de cette ville étant fort renommés, elle en débite de fortes parties. *Commerce de Norvege.*

Kongsberg & *Tonsberg* ſont deux villes célebres de ce gouvernement, l'une par ſes mines d'argent, l'autre par ſes ſalines. A ces deux ſources de richeſſes elles joignent l'avantage d'avoir chacune un bon port & très-fréquenté. Ce ne ſont pas les ſeuls de cette province où l'on faſſe de fortes expéditions des productions de la Norvege. *Sandefior*, *Friederichshald* & *Frédérickſtat* ſont, chacun en particulier, un grand Commerce de bois. Fréderichſtat ſurtout fournit au Dannemarc les plus belles mâtures qu'il ſoit poſſible de trouver en Norvege. Il y a pluſieurs autres ports en ce Royaume, mais qui font peu de Commerce.

CHAPITRE II.

COMMERCE DE SUEDE.

§ I. LA Suede qui a pour bornes la Ruſſie à l'Orient, la mer Baltique au Midi, la Norvege au Couchant & la Laponie Ruſſienne au Nord, eſt un royaume très-vaſte, diviſé en cinq gouvernemens, ſavoir la Suede proprement dite, la Gothie ou le Gothland, le Nordland, la Finlande & la Laponie. La Suede poſſede auſſi en Allemagne une partie de la Poméranie ultérieure avec l'Iſle de Rugen, ainſi que la Ville de Wiſmar avec ſon diſtrict. Nous aurons occaſion de parler de ces païs dans la ſuite. *Commerce de Suede.*

La Suede eſt très-avantageuſement ſituée pour le Commerce, étant entourée en partie par la Mer Baltique & renfermant beaucoup de rivieres & de fleuves, dont quelques-uns ſe jettent dans de vaſtes lacs & d'autres dans la Mer. Le grand nombre de ports de ce Royaume invite ſes habitans à la navigation, dans laquelle ils ont fait depuis environ un ſiecle des progrès ſi rapides, que la Suede poſſede aujourd'hui aſſez de navires, non-ſeulement pour faire par elle-même tout ſon Commerce, mais auſſi pour en fournir à d'autres nations qui en manquent, principalement aux Eſpagnols dont elle fait une partie du cabotage; les navires ſuédois ſont même préférés par ceux-ci, lorſqu'ils ont beſoin de vaiſſeaux de tranſport pour l'Amérique.

Les articles que la Suede eſt en état de fournir ſont extrêmement recherchés des étrangers qui en font une très-grande conſommation. Ce ſont le fer, l'acier, le cuivre, des planches de ſapin, du brai, du goudron & divers autres objets dont nous parlerons ci-après. Le fer & le cuivre ſont les principales richeſſes du royaume. Les mines de ces deux métaux

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Suede.*

y ſont tellement abondantes, ſpécialement celles de fer, qu'elles ſe préſentent communément à fleur de terre. Le fer en eſt d'une excellente qualité, notamment celui de la mine d'Oeregrund, petite ville de la province d'Uplande, qui, ſeule, donne un produit plus conſidérable que toutes les autres du royaume enſemble. Quoique cette province ait les meilleures mines de fer, c'eſt celle de Weſtmanie qui en fait le plus grand Commerce, & c'eſt dans la Suede propre que ſe trouve le plus grand nombre de forges. On compte auſſi dans ce royaume un grand nombre de mines de cuivre & de forges pour ce métal. La Mine de cuivre de Falun dans la province de Dalécarlie rendoit autrefois annuellement juſqu'à 40000 ſkſb & au-delà, mais depuis le milieu de ce ſiecle, elle n'a rendu année commune qu'un dixieme de cette quantité. Les autres mines de cuivre du royaume rendent enſemble autour de 4000 ſkſb par an.

Il n'y a que quelques villes en Suede qui puiſſent expédier des navires chargés de marchandiſes pour l'Etranger; ces villes, parmi leſquelles Stockholm & Gothembourg tiennent le premier rang, ſont appelées villes d'étape, & en langage Suédois *Stapelſtadt*. Elles ſont à peu près le même Commerce les unes que les autres; il ſuffira donc après avoir donné la deſcription du Commerce des deux villes que nous venons de nommer, d'indiquer le nom & la ſituation des autres, ainſi que les articles qui ſont la baſe de leur principal Commerce. En parlant des villes qui ont le droit d'étape, auſſi bien que de celles qui en ſont privées, mais qui méritent d'être connues, nous ſuivrons l'ordre des Gouvernemens & des provinces où les unes & les autres ſe trouvent enclavées.

§ II. Le Gouvernement de la Suede propre ſe diviſe en cinq provinces qui portent les noms d'Uplande, de Sudermanie, de Néricie, de Weſtmanie & de Dalécarlie, dont voici les villes de Commerce.

STOCKHOLM, capitale de tout le royaume, ville d'étape & la premiere pour le Commerce & les richeſſes, eſt ſituée ſur le lac *Mälar* près de la mer Baltique. Elle eſt bâtie en partie ſur des Iſles & en partie ſur des preſqu'Iſles. Les établiſſemens de cette ville, les plus dignes de remarque parce qu'ils ſont relatifs au Commerce, ſont une amirauté, un ſiege de juſtice ou *Halle*, établi pour examiner toutes les marchandiſes fabriquées dans le païs & pour juger les différends entre les manufacturiers; une grande balance à peſer le fer; un comptoir ou chambre d'aſſurance établi en 1739; la banque d'Etat & une Compagnie de plongeurs dont nous parlerons ci-après. Il y a en outre à Stockholm quelques raffineries de ſucre, des fabriques de verre & de porcelaine, des manufactures de laine, de ſoie, de toile, d'indienne, de bazin, de toiles à voile &c., un chantier où l'on conſtruit de navires beaucoup pour le compte des étrangers. Le port de cette ville eſt excellent & ſûr par les montagnes qui l'environnent; mais il eſt d'un difficile accès à cauſe des écueils dont il eſt entouré.

C'eſt

C'eſt pour cela qu'en 1696 on y a établi un comptoir de pilotes côtiers, dont les marins connoiſſent l'utilité. Commerce du Nord. Commerce de Suede.

La Banque d'Etat eſt un des plus ſages établiſſemens de la Suede. Elle a été érigée en 1663, & les Rois de Suede ont donné les aſſurances les plus fortes de la maintenir & d'en laiſſer l'entiere adminiſtration aux Députés des Etats. Elle eſt régie par un Commiſſaire de la banque & par trois Députés de chaque ordre, ce qui fait en tout dix Directeurs. Tous les revenus de l'Etat paſſent par cette banque; & le cuivre brut appartenant à la Couronne y eſt également livré. Elle conſiſte en une banque de change & une banque d'emprunt. Celle-ci prête de l'argent ſur des immeubles, des biens & des maiſons nobles juſqu'à la concurrence des deux tiers & même des trois quarts de leur valeur; ſur de l'or & de l'argent pour la valeur entiere des hypotheques, & ſur toute eſpece de métaux; ſur du grain, du ſel, des laines, des ſoies & autres matieres crues; mais elle ne prête rien ſur bijoux. Elle donne ſes aſſignations ſur la banque du change, qui acquitte les intérêts & les capitaux. Comme elle a effectué par le moyen de ces aſſignations qui tiennent lieu de papier-monnoie, la circulation de la plus grande partie des biens-fonds de la Suede, il eſt évident que ſes avances doivent avoir conſiderablement augmenté ſon capital & par cette raiſon que l'argent comptant qui peut exiſter dans cette banque ne fait aujourd'hui (1780) qu'une très-petite partie de ſon fonds. Pluſieurs réglemens ont été faits tant par les Etats du royaume que par les derniers Rois de Suede pour mettre des bornes à l'augmentation de ce capital; le Roi même actuellement régnant s'eſt appliqué avec un ſoin tout particulier, depuis ſon avénement au trône, à réaliſer le papier-monnoie; mais on ne parviendra à l'éteindre entierement que peu à peu & à meſure que la balance du Commerce deviendra plus favorable pour la Suede qu'elle n'a été juſqu'à préſent, ſeul moyen pour faire entrer dans cet Etat l'or & l'argent dont il eſt dépourvu.

La Compagnie des plongeurs dont nous avons promis de parler, eſt le ſeul établiſſement de cette eſpece qu'on connoiſſe. Elle fut autoriſée à exercer les fonctions auxquelles elle s'eſt vouée, par des lettres patentes émanées du Roi & des Etats du royaume en date du 18 Novembre 1734, confirmées avec augmentation de privileges, premierement le 6 Mars 1739, & enſuite le 8 Septembre 1741. Cette Compagnie a ſur toutes les côtes du royaume des gens qui, à la premiere nouvelle du naufrage de quelque navire, accourent dans les lieux où il eſt arrivé & ſauvent tous les effets qu'ils peuvent, tant du caſque que du chargement. Cela fait, la Compagnie en inſtruit les proprietaires & les aſſureurs dans quelque lieu qu'ils ſoient. Lorſque ceux-ci lui ont fait ſavoir leurs volontés, elle diſpoſe des effets ſauves, & leur en rend compte après avoir prelevé ſur le produit de ces effets ou ſur les effets mêmes les droits qui lui reviennent: ces droits ſont ſujets à de grandes variations, & cela doit être, les circonſtances étant rarement les mêmes. Par exemple, un

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Suede.

navire étant échoué ſur la côte de Suede, & l'équipage demandant du ſecours aux gens du païs; ceux-ci ſe rendent à bord, remettent à flot le navire & le conduiſent au premier port. Là, la Compagnie des plongeurs au nom de laquelle les ſauveteurs y ont amené le navire échoué, le fait viſiter pour conſtater l'état dans lequel il ſe trouve, & réparer les dommages qu'il a ſouffert par cet évenement. Elle ſe fait enſuite payer des propriétaires du navire & de la cargaiſon, un droit de 10 p^c outre les frais de réparation. Mais ſi les marchandiſes dont le navire échoué étoit chargé ſe trouvent avariées & qu'il faille les retirer de la côte & les porter enſuite à la premiere ville ou les vendre ſur les lieux où eſt arrivé le naufrage, alors la Compagnie en contribuant au quart des frais recouvre un quart du produit de la vente des marchandiſes avariées, & les trois quarts reſtant du même produit, déduction faite des trois quarts des frais, appartiennent aux propriétaires ou aux aſſureurs des dites marchandiſes. Enfin, la Compagnie retient le tiers du produit de la vente des marchandiſes avariées, lorſque celles-ci ont été péchées du fond de la mer par le moyen de la cloche ou d'autres machines, & dans ce cas la Compagnie contribue également pour le quart des frais.

Le Commerce d'exportation de Stockholm conſiſte dans environ 200000 ſkſ℔ de fer en barres, planches, canons, cloux, boulets, ancres, marmites & autres ouvrages; 3000 ſkſ℔ d'acier, 6000 ſkſ℔ de cuivre, 60000 barrils de goudron & brai, 32000 douzaines de planches de ſapin, une grande quantité de ſoufre, de poudre à canon, de cordages, de potaſſe ou cendre calcinée & pluſieurs autres articles.

Comme le fer, le cuivre & l'acier ſont les principaux, nous allons en donner des comptes ſimulés, que nous ferons ſuivre de quelques autres comptes relatifs au brai, au goudron & aux planches: le Commerce conſidérable qui ſe fait à Stockholm de ces articles rend ce détail néceſſaire.

Compte ſimulé de 1000 *ſkſ℔ de fer des dimenſions ſuivantes:*

200 Shſ℔ en planches de $\frac{1}{2}$ pouce d'épaiſſeur, à		Rdlr. $7\frac{1}{4}$.	Rdlr. 1450. -
2000 dits, en barres, dont 125 de $\frac{9}{16}$ & 125 de $\frac{3}{4}$		- - $6\frac{1}{3}$.	- 1266. 32. -
500 dits, en barres, dont 100 de 1 pouce			
100 de $1\frac{1}{2}$	.		
100 de $1\frac{3}{4}$	.	- - 6.	- 3600. - -
100 de 2	.		
100 de $2\frac{1}{4}$	.		
100 de $2\frac{1}{2}$	.		
			Rdlr. 6316. 32. -

Tranſport de l'autre part . . Rdlr. 6316. 32. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie de 200 ſkſ℔ fer en planches, à $\frac{1}{2}$ ß.	Rdlr.	2. 4 ß -	
Droits du poids & frais juſqu'à bord, dit, à $4\frac{1}{2}$ ß.	-	18. 36. -	
Droits de ſortie de 800 ſkſ℔ fer en barres, à $23\frac{1}{2}$ ß.	-	386. 5. 3.	
Droits du poids & frais juſqu'à bord, dit, à 2 ß. .	-	33. 16. -	
Courtage d'achat, à $\frac{1}{4}$ p°	-	15. 38. -	
Commiſſion ſur rdlr. 6772. 35. à 2 p° . .	-	135. 21. 9.	
		591. 25. -	
		Eſp. Rdlr. 6908. 9. -	

Les cloux de fer ſe vendent à Stockholm au millier, qui eſt de 1200 pieces. Les prix en different ſuivant les dimenſions. Les cloux de trois pouces de longueur valent ordinairement $1\frac{1}{6}$ rdlr. d'eſpece, & les autres ſortes à proportion.

Compte ſimulé de 200 ſkſ℔ de cuivre, moitié en feuilles & moitié en plates, ou monnoie de Suede,

Dont 100 ſkſ℔ cuivre en feuilles à 60 rdlr. . . .	Rdlr.	6000. - -
100 ſkſ℔ dit en plates . à 54 - . . .	-	5400. - -
	Rdlr.	11400. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & frais de douanne . .	Rdlr.	600. - -	
Droits du poids & frais juſqu'à bord à 12 ß . .	-	50. - -	
Courtage d'achat à $\frac{1}{4}$ p°	-	38. - -	
Commiſſion ſur Rdlr. 12088. à 2 p° . . .	-	241. 36. -	
		929. 36. -	
		Eſp. rdlr. 12329. 36. -	

Compte ſimulé de 100 ſkſ℔ d'acier en barres, acheté à 12 Rdlr. le ſkſ℔ . . . . . Rdlr. 1200. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & frais de douanne . .	Rdlr.	66. - -	
Droits du poids & frais juſqu'à bord, à 4 ß. .	-	8. 24. -	
Courtage d'achat $\frac{1}{4}$ p°	-	3. - -	
Commiſſion ſur Rdlr. $1277\frac{1}{2}$ à 2 p° . . .	-	25. 26. -	
		103. 2. -	
		Eſp. rdlr. 1303. 2. -	

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Suede.

Compte ſimulé de 1000 *barrils de brai mis à bord* à 5 rdlr. Eſp. rdlr. 5000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & frais de douanne . . .	Rdlr. 175. - -	
Droits d'entrepôt, à 2 ß le barril	- 41. 32. -	
Courtage d'achat, $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$	- 12. 24. -	
Commiſſion ſur Rdlr. 5229. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 104 28. -	
		333. 36. -
		Eſp. Rdlr. 5333. 36. -

Compte ſimulé de 1000 *barrils de goudron mis à bord* à rdlr. $3\frac{1}{2}$ Eſp. rdlr. 3500. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & frais de douanne . . .	Rdlr. 211. 13. -	
Droits d'entrepôt, à 2 ß le barril . . .	- 41. 32. -	
Courtage d'achat, $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$	- 8. 12 -	
Commiſſion ſur rdlr. 3761. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 75. 11. -	
		326. 20. -
		Eſp. rdlr. 3836. 20. -

On compte 13 barrils de brai & de goudron pour chaque laſt, dont le fret ſe regle ſuivant les circonſtances. Voyez ce que nous en avons dit *page* 196.

Compte ſimulé de 1000 *douzaines de planches de ſapin*, dont

	Epaiſſeur.	*Largeur.*	*Longueur.*		
250 Douzaines,	de $2\frac{1}{2}$ pouces,	10 à 11 pouces	& 14 pieds,	à rd. $2\frac{1}{3}$.	R. 583. 16. -
250 dites,	2	9 à 10	14	- $2\frac{1}{6}$.	- 541. 32. -
250 dites,	$1\frac{1}{2}$	10 à 11	14	- $1\frac{3}{4}$.	- 437. 24. -
250 dites,	1	9 à 10	14	- $1\frac{1}{6}$.	- 291. 32. -
1000 Douzaines rendues dans le navire pour . . .					Rdlr. 1854. 8. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie de 500 douzaines de 2 & $2\frac{1}{2}$ pouces. .	Rdlr. 46. 42. -	
Dits, . . 500 dites, . de 1 & $1\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$ ß. .	- 31. 12. -	
Courtage d'achat $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$	- 4. 12. -	
Commiſſion ſur rdlr. 1936. à 2 p$^{o}_{o}$. . . .	- 38. 34. -	
		120. 4. -
		Eſp. Rdlr. 1975. 12. -

NB. On ajoute ordinairement $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$ pour courtage des traites, & 1 ß par laſt pour courtage d'affretement des navires, indépendamment des ports & affranchiſſemens des lettres.

COMMERCE DU NORD. Commerce de Suede.

Au reſte, les prix des articles dont nous venons de donner des comptes ſimulés different d'un tems à l'autre ſuivant les circonſtances ; ainſi c'eſt au ſpéculateur judicieux à prendre ſur les lieux de bonnes informations quand il a le deſſein d'y faire quelque expédition dans quelqu'un de ces articles.

Le Commerce d'importation eſt très-borné tant à Stockholm que dans les autres villes de Suede. Il ne peut s'y faire que par les navires Suédois. Ce ſont ordinairement ceux qui ont tranſporté des marchandiſes du royaume dans les divers ports de l'Europe qui à leur retour y rapportent du ſel, du vin, des fruits & pluſieurs autres articles dont l'introduction eſt permiſe en Suede, mais de chaque article une petite quantité.

Après Stockholm les villes principales de Commerce qui ſont partie du Gouvernement de la Suede proprement dite, ſont:

NYKIOPING, ville d'étape & fort marchande de la province de Sudermanie, dont le port eſt bon & très-fréquenté. Elle a pluſieurs manufactures de toile & de marroquin, & un martinet pour fabriquer le cuivre ; ce métal & le fer ſont les articles principaux du Commerce de cette ville.

Orebro eſt un ancien port de la province de Nericie dont le Commerce eſt aujourd'hui peu conſidérable. On y trouve une fabrique d'armes: ſes poids & meſures ſont renommés pour leur juſteſſe.

Kioping, *Arboga* & *Nora*, trois des principales villes de la province de Weſtmanie, ſont un bon Commerce avec les villes du royaume qui ont droit d'étape. Nora en fait un très-grand en fer brut de la meilleure qualité qui ſoit en Suede.

Hedemora & *Falun*, deux villes de la province de Dalécarlie, ſont renommées, l'une par la bonne poudre à Canon qu'elle fabrique, & l'autre par la meilleure mine de cuivre du royaume.

§ III. Le Gouvernement de Gothland, dit autrement royaume de Gothie, ſe diviſe en trois parties, ſavoir la Gothie Orientale, la Gothie Occidentale, & la Gothie Méridionale, qui renferment chacune pluſieurs provinces, & celles-ci pluſieurs villes, dont les principales ſont:

GOTHENBOURG ou *Gothenborg*, ville d'étape de la province de Weſtrogothie dans la Gothie Occidentale, eſt, après Stockholm, la principale, la plus riche & la plus commerçante du royaume. Parmi les établiſſemens de cette ville, relatifs au Commerce, les plus importans ſont une Amirauté, un tribunal de manufactures ou Halle, quelques fabriques, & un chantier. Il y a auſſi près de la ville & dans ſes environs une rafinerie de ſucre, une imprimerie de toiles peintes, & beaucoup de pêcheries de hareng & de fabriques d'huile de poiſſon dont nous parlerons ci-après.

Gothenbourg a un autre établiſſement fort important que n'a pas Stockholm; c'eſt une Compagnie des Indes qui contribue beaucoup à faire fleurir ſon Commerce. Cette Compagnie fut établie en 1731 par un riche négociant de Stockholm, nommé Henri Koning, qui obtint pour lui & ſa Com-

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Suède.

pagnie un octroi de quinze ans qu'il fit renouveler pour quinze autres années au bout de ce terme (en 1746.) Mais en 1753, cette Compagnie, qui jusqu'alors avoit porté le nom de Société particuliere de Koning & Compagnie, prit celui de *Compagnie Suédoise* des Indes Orientales. En 1762 son octroi fut renouvelé pour vingt ans; il ne commença cependant qu'en 1766. Dans les premieres années de son établissement elle envoya des vaisseaux dans les Indes Orientales, spécialement dans le Bengale; mais elle ne fait plus à présent que le Commerce de la Chine; elle y envoie un ou deux vaisseaux chaque année, & elle en reçoit pareillement un ou deux. Au surplus, la Compagnie Suédoise des Indes Orientales n'ayant rien qui la distingue des autres Compagnies à l'égard de la branche de Commerce dont elle s'occupe, un plus long détail à son sujet seroit inutile.

Le Commerce de Gothenbourg est à peu près semblable à celui que fait la ville de Stockholm; nous ne pouvons mieux le faire connoître qu'en plaçant ici la note suivante des exportations de divers articles, faites pendant les quatre dernieres années, savoir:

	En 1776.	En 1777.	En 1778.	En 1779.
Fer.	rkſſ. lſſ. ſſ.	rkſſ. lſſ. ſſ.	rkſſ. lſſ. ſſ.	rkſſ. lſſ. ſſ.
Pour Londres, . . .	17263. 9. -	10474. 5. 15.	10905. 10. 5.	22877. 16. 10.
Hull, ...	5752. 8. 10.	3698. 9. -	1998. 10. 5	2327. 8. 5.
Newcaſtel, . . .	1685. 5. -	1448. 19. 15.	- - - -	- - - -
D'autres ports d'Angleterre,	33488. 13. 10.	29691. 5. 5.	23001. 13. 5.	23931. 17. 10.
l'Ecoſſe, . . .	16639. 15. -	14914. 17. 10.	12110. 10. 15.	12015. 18. 15.
l'Irlande, . . .	12208. 5. 15.	8426. 15. 10.	5144. 17. -	10614. 9. 15.
Amſterdam & la Hollande, .	1274. 9. 5.	4140. 13. 5.	2755. 4. 15.	2299. 3. 10.
L'Allemagne & le Dannemarc,	1410. 5. 5.	1744. 6. -	2325. 15. -	1294. 3. -
La France, . . .	8186. 7. -	4894. 5. 10.	1364. 16. 5.	8052. 3. 5.
L'Eſpag., le Portugal & l'Italie,	3083. 5. -	11364. 16. 5.	21933. -	5412. 18. -
Fer œuvré de diverſes ſortes, .	6418. 9 5.	6483. 17. -	4505. 17. 10.	4743. 10. -
Clous, ...	126. 9. -	245. 5. -	358. 6. 15.	230. 14. 10.
Acier, ...	481. 11. 5.	1129. 2. 2.	1088. - 5.	988. 19. 15.
Alun, ...	403 15. 17.	381. 17. 1.	456. 4. 18.	557. 14. 10.

Harengs.	En 1776. *Barrils.*	En 1777. *Barrils.*	En 1778. *Barrils.*	En 1779. *Barrils.*
Pour Cork & autres ports d'Irlande,	56400.	19267.	3213.	7313.
Madere & l'Amérique, . .	7437.	5826.	8524.	20849.
Dantzick, . . .	4321.	3716.	1485.	755.
Stetin, . . .	740.	1485.	3160.	2489.
Koningsberg, . . .	4970.	6592.	1921.	740.
Riga, ...	3730.	7337.	10218.	2124.
St. Petersbourg, . .	4195.	7507.	2680.	6263.
Wolgaſt, . . .	2205.	2458.	4206.	3581.
Divers ports de la Baltique, .	16930.	35370.	48835.	41[illegible].
La France, l'Eſpag. & la Méditerr.	4267.	5413.	2290[illegible].	8369.
Divers ports de Suede, . .	23272.	37075	44165.	40465.
	128467.	132046.	152331.	135085.
Goudron, . . . *Barrils*	2808.	8970.	3383.	2624.
Poix, . . . *Barrils*	214.	81.	424.	148.
Harengs fumés, . . . *Barrils*	1204.	1451.	1267.	3107.
Huile de baleine, . . *Futailles*	216.	1125.	136.	334.
Huile de hareng . . *Barriques*	1950.	3985.	2982.	6252.
Planches & bottes de ſapin, . *Douzaines*	32236.	37874.	36573.	33125.
Marchandiſes de la Chine, . *Rixdr. eſp.*	852578. 40.	1608[illegible]. 6. 10.	8[illegible]6676. 40.	9[illegible]6032. 16.

Les marchandiſes principales que fournit le Commerce de Gothenbourg à l'Etranger ſont, comme on le voit par cette note, du fer, de l'acier, des planches de ſapin, du brai, du goudron, des harengs, de l'huile de baleine & de hareng, & des marchandiſes de la Chine. Nous ne dirons rien de plus des ſix premiers articles; nous en avons donné déjà des comptes ſimulés dans le paragraphe précédent; mais nous parlerons des trois derniers, comme appartenants ſpecialement à Gothenbourg.

Le hareng qui pendant plus d'un ſiecle avoit paru fuir les côtes de Suede, commença à y reparoître vers l'an 1740. Depuis cette époque la ville de Gothenbourg s'eſt tellement appliquée à la pêche (*) de ce poiſſon, qu'il forme aujourd'hui la principale branche de ſon Commerce. On a vu ci-deſſus la quantité immenſe de barrils de harengs qui s'expédient tous les ans de Gothembourg pour diverſes parties du monde; ce n'eſt pas tout encore, à beaucoup près; car il en eſt expédié tous les ans 60 à 70 mille barrils de Marſtrand & d'Uddewalla, deux villes du voiſinage de Gothenbourg dont nous parlerons bientôt; de maniere que l'on compte qu'année commune, il s'exporte de Gothenbourg & ſes environs, pour l'Etranger, environ deux cents mille barrils, contenant chacun 1200 harengs ſalés, dont le prix rendu à bord du Navire roule de 1[illegible] à 2

(*) Cette pêche commence en Octobre & ne finit qu'avec l'année.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Suede.

Rikſdahles. Les harengs fumés, ou harengs ſores, dont il ſe débite auſſi une aſſez grande quantité à Gothenbourg & dans ſes environs, valent à-peu-près 3 Rdhlr. d'eſpece le barril rendu à bord du navire. Nous marquons le prix des harengs rendus à bord du navire, parce que l'uſage de Gothenbourg eſt de charger les navires de ce poiſſon tout près des pêcheries qui ſe trouvent répandues ſur la côte, à l'entour & à peu de diſtance du port. Ces pêcheries ſont au nombre de cent au moins. Non-ſeulement on y ſale & encaque la quantité de harengs qu'on croit pouvoir débiter, mais on fabrique avec le ſurplus & avec la graiſſe & les inſteſtins de quelques autres poiſſons une huile preſque auſſi bonne & auſſi pure que celle qu'on tire du lard de la baleine. Rien de plus ſimple que la maniere de faire cette huile: on met dans une grande cuve à moitié pleine d'eau les graiſſes & les harengs qu'on ſe propoſe de faire fondre, on fait enſuite bouillir l'eau & à meſure que l'huile ſurnage on l'enleve avec de grandes cuillers à pot pour en remplir des futailles de diverſes grandeurs, dans leſquelles, après que l'huile s'eſt repoſée quelque tems, on l'exporte pour l'Etranger. Cette huile eſt claire & d'une bonne qualité, non-ſeulement pour brûler, mais encore pour les fabriques où on l'emploie en place d'huile de baleine, à laquelle on la préfere parce qu'elle coûte moins. Il fut fabriqué en 1779 à Gothenbourg & dans ſon voiſinage environ 12000 barrils de cette huile, qui ſont 8000 barriques, dont à-peu-pres le tiers reſta dans la Suede pour ſa propre conſommation, & le reſte fut tranſporté en divers païs de l'Europe. Les prix de l'huile de hareng roulent depuis 9 juſqu'à 11 Rikſdahles d'Eſpece l'ahm de 60 kannas de Suede, qui répondent à 8 ſteckans ou 21 veltes d'Amſterdam. Voici un compte ſimulé, où les frais juſqu'à bord du navire ſont détaillés, ſavoir:

100 Ahms d'huile de hareng, à 10 Rdlr. . . . Eſp. rdlr. 1000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie, à 7 ſ. 10 d. . . .	Rdlr. 16. 15. -	
Droit de *Récognition*, $\frac{1}{4}$ p$^{0}_{0}$.	- 2. 36. -	
Port à bord, à 4 ſ. le barril	- 8. 16 -	
Commiſſion ſur Rdlr. 1027. à 2 p$^{0}_{0}$. . . .	- 20. 26. -	
		47. 45. -
	Eſp. rdlr.	1047. 45. -

On compte 12 ahms pour un laſt, dont le fret ſe paye ſuivant les circonſtances. *Voyez ce que nous en avons dit page* 197, *ainſi que des aſſurances page* 200.

Gothenbourg a une Compagnie pour la pêche du Groënland, qui fut formée en 1775. Cette Compagnie a cinq navires dont le plus grand eſt de 330 laſt & le moindre de 150; ils lui ont coûté 380 mille dahlers, monnoie d'argent.

d'argent. Le Roi a comblé de faveurs cette Compagnie ; il lui à prêté 300000 dahlers, monnoie d'argent, à 3 p^c d'intérêt, & lui donne des gratifications ſur l'huile, ſur les fanons & ſur chaque baleine que ſes navires prennent. Les prix de l'huile de baleine ſont ordinairement environ 25 à 35 p^c plus forts que ceux de l'huile de hareng. Ceux des autres articles roulent à Gothenbourg à-peu-près ſur le même taux qu'à Stockholm ; & les négocians qui en ſont un Commerce de ſpéculation, peuvent en combiner la différence en prenant des informations dans l'une ou l'autre de ces deux villes. COMMERCE DU NORD. *Commerce de Suede.*

Le Commerce en marchandiſes de la Chine eſt conſidérable à Gothenbourg, cette ville étant le rendez-vous des interlopes Anglois & Ecoſſois qui y vont faire de gros achats de thé & autres articles propres pour le Commerce clandeſtin de la Grande-Bretagne.

Ces articles ſont des mouchoirs de ſoie de Barcelonne & d'Eſpagne, du genievre ou de l'eau de vie de grain, & des vins de toute eſpece. Les négocians de Gothenbourg font eux-mêmes le Commerce de contrebande en Suede, dans les articles qui y ſont ou prohibés, ou ſujets à payer de gros droits d'entrée.

Le Commerce d'importation permis à Gothenbourg conſiſte en bleds, vins, fruits, ſel, diverſes épiceries, drogueries, laines & autres marchandiſes.

MARSTRAND eſt une très-ancienne ville d'étape, du Fief de Bahus, dans la Gothie Occidentale, proche de Gothenbourg. Elle a été déclarée *port franc* depuis peu d'années, & ſon Commerce eſt devenu dès-lors plus important qu'il ne l'avoit été avant cette époque. Les négocians de Gothenbourg s'en ſervent pour y faire venir toute ſorte de marchandiſes étrangeres, qu'ils déclarent à l'arrivée de *tranſit*, & qu'ils trouvent enſuite moyen d'introduire en contrebande, ſoit en Suede même, ſoit en Dannemarc ou en Norvege, ſoit enfin en Angleterre & en Ecoſſe. Quoique le Commerce actif de Marſtrand ne ſoit pas ſi conſidérable que celui de Gothenbourg, il eſt néanmoins important ; il conſiſte dans les mêmes articles.

UDDEWALLA & STRÖMSTADT, villes d'étape du fief de Bahus, à peu de diſtance de Marſtrand & de Gothenbourg, ont chacune un bon port par le moyen duquel elles font un aſſez bon Commerce de bois de charpente & de poiſſon, particulierement de hareng.

Amal, ville de la province de Dalie dans la Gothie Occidentale, fait un fort bon Commerce en bois de charpente, planches & goudron.

Karlſtadt, ville de la province de Warmeland, auſſi dans la Gothie Occidentale, commerce en fer & en cuivre : elle a une manufacture de toiles & d'étoffes de laine.

KARLSKRONA, ou *Carlscrona*, eſt une ville d'étape de la province de Bleckinge dans la Gothie Méridionale, ſituée au bord de la mer Baltique. Le port en eſt ſi grand & ſi commode que toute la flotte royale peut y

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Suede.*

être à couvert. C'eſt auſſi l'arſenal principal de la Suede. Malgré cela le Commerce de cette ville eſt de peu de conſéquence.

KARLSHAMM, ville d'étape de la même province de Bleckinge, fait un Commerce conſidérable de tabac en feuilles, dont les habitans recueillent, année commune, environ 300000 ff.

HALMSTADT & WARBERG, deux villes d'étape de la province de Halland dans la Gothie Méridionale, ſont chacune un grand Commerce en poiſſon & autres articles de Suede. On cultive du tabac aux environs de Halmſtadt, qui d'ailleurs entretient dans ſes murs de bonnes manufactures de draps & de ſerges.

LANDSKRONA & HELSINGBORG, ſont deux petites villes de la province de Scanie dans la Gothie Méridionale, ſituées ſur le détroit du Sund, à peu de diſtance l'une de l'autre; elles font peu de Commerce, & ne méritent d'être nommées que parce qu'elles jouiſſent du droit d'étape.

YSTADT, ou *Oejeſtadt* & MALMÖ, deux autres villes d'étape de la même province de Scanie, ne font pas non plus un Commerce important avec l'Etranger; mais elles ont des habitans actifs & laborieux qui s'appliquent à divers genres d'induſtrie, utiles au païs comme à eux-mêmes.

NORKIÖPING & SÖDERKIÖPING, deux villes d'étape de la province d'Oſtrogothie dans la Gothie Orientale, font, chacune en particulier, un Commerce conſidérable. Norkiöping poſſede un chantier pour la conſtruction des navires, deux forges de cuivre & une troiſieme de laiton, de belles teintures, des papeteries, des manufactures & des fabriques de draps, d'armes & de tabac. A tous ces avantages il faut joindre une pêche abondante de ſaumons, qui ne contribue pas peu à la richeſſe des habitans.

CALMAR, WESTERWIK & JÖNKIÖPING, trois villes d'étape de la province de Smaland dans la Gothie Orientale, font reſpectivement commerce en diverſes marchandiſes. Calmar expédie tous les ans pour l'Etranger environ 20000 planches, beaucoup de goudron & autour de 600 barrils d'alun, & a de bonnes manufactures de toiles & de draps de laine. Weſterwik a auſſi une manufacture de draps, & fait un bon commerce de bois de conſtruction avec l'Etranger. Jönkiöping a une fort belle fabrique d'armes.

WISBY, très-ancienne ville d'étape, ſituée dans l'Iſle de Gothland dans la Gothie Orientale, n'eſt plus aujourd'hui à beaucoup près ce qu'elle étoit lorſqu'on la comptoit parmi les villes Anſéatiques. La grande ville de Wineta dans l'iſle d'Uſedom en Poméranie ayant été ſubmergée, beaucoup de ſes habitans ſe retirerent à Wisby; il y vint auſſi quantité de Suédois, Goths, Danois, Normands, Français, Anglois, Saxons, Livoniens, Eſpagnols, Ruſſes, Grecs & autres nations. Le *droit maritime* de Wisby étoit renommé dans ce tems-là. Le port de cette ville n'eſt pas grand, mais il eſt paſſablement bon, & eſt fréquenté par des navires de divers peuples de la mer Baltique, qui y vont charger des pierres, de la chaux, de la poix, des planches de ſapin, des poutres & d'autres articles.

Commerce du Nord.

Commerce de Suede.

§. IV. Le gouvernement de Nordlande n'offre rien d'important pour le Commerce, n'ayant preſque pas de villes ou ports fréquentés par les nations commerçantes. Ce gouvernement renferme cependant ſept provinces, qui ſont la Geſtricie, la Helſingie, le Medelpad, le Jaemtland, la Herdalie, l'Angermanie & la Bothnie occidentale.

GEFLE, ou *Giawle*, ville d'étape de la Geſtricie, la plus grande de tout le Nordland, eſt ſituée avantageuſement ſur un bras du golfe de Bothnie; le fleuve de Gefle en traverſant la ville, facilite le tranſport des marchandiſes à l'endroit où le chargement doit s'en faire. Il ſe jette dans la mer à un demi-mille de la ville: on y pêche du ſaumon. Gefle eſt bien peuplé, & les pêcheurs forment à-peu-près les deux tiers des bourgeois. Il a un bon port, un commerce & une navigation avantageuſe ſoit avec les étrangers, ſoit avec les ports du royaume. Les produits de la pêche, des mines, & des forêts ſont les principaux articles que fournit le Commerce de Gefle & de quelques autres ports de Nordlande, tels que,

Hudickswall & *Söderhamn*, petites villes maritimes de la Helſingie.

Sundswall, port du Medelpad.

Hernæſand, ville maritime de l'Angermanie.

Umea, *Pitea*, *Luleä* & *Tornea* ou *Torne*, petites villes maritimes de la Bothnie occidentale.

§. V. Nous ne ferions aucune mention de la Laponie, ſi ce païs ne ſe trouvoit pas ſur notre chemin dans la deſcription abrégée que nous faiſons du Commerce du royaume de Suede. Les marchandiſes que la Laponie fournit ſont toutes ſortes de pelleteries, de la viande fumée & des peaux de rennes, des fromages, des peliſſes, des bottes, des ſouliers & du poiſſon. On lui fournit en retour, du ſel, du tabac, de la farine, du drap, du chanvre, des chaudieres, des pots, des cuillers & une infinité d'autres choſes qui doivent manquer néceſſairement à un peuple qui ne poſſede ni arts ni métiers. Toute la Laponie Suédoiſe ſe diviſe en ſept cantons qu'on nomme *Lapp-marks*; on n'y trouve ni villes ni ports.

§. VI. La Finlande ſe diviſe en cinq provinces, qui ſont la Finlande propre, l'iſle d'Aland, la Bothnie orientale, la Tavaſtie, le Nyland, le Savolax. On trouve dans ces Provinces pluſieurs villes dont le Commerce eſt conſidérable.

ABO, ou *Aboa*, eſt la principale; elle eſt ſituée ſur la langue de terre qui ſépare les golfes de Bothnie & de Finlande. Elle jouit du droit d'étape, & a un port commode & ſûr. Comme les habitans de cette ville poſſedent un grand nombre de navires, ils font un Commerce de ſpéculation fort étendu avec diverſes nations de l'Europe. Ils expédient ordinairement leurs plus gros navires avec des planches de ſapin, qui ſont l'article principal du Commerce de Finlande, des goudrons

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Suede.*

& brais, pour les ports de France, d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie, où ils ſont vendre les cargaiſons, ſoit par les Capitaines de leurs navires qui pour la plupart entendent auſſi bien le Commerce que la marine, ſoit par leurs commiſſionnaires dans les lieux où doivent aller leurs navires. Si arrivés au lieu de leur deſtination, les Capitaines trouvent des frets pour d'autres ports, n'importe en quel païs, ils font le cabotage pendant un, deux, ou trois ans, & quelquefois davantage; après quoi ils retournent chez eux, chargés ordinairement de ſel qu'ils ont pris en Italie ou en Eſpagne, en Portugal ou en France, & quelquefois avec des vins, des fruits & d'autres articles de ces païs, dont l'introduction eſt permiſe en Finlande.

Biörneborg, ville provinciale de la Finlande, fait un Commerce fort lucratif en poiſſons de pluſieurs eſpeces, principalement en ſaumon.

Nyſtadt, ville maritime de la même province fait un grand Commerce en vaiſſeaux de bois, dont elle charge une vingtaine de petits navires pour l'Allemagne.

Cajana ou *Cajaneborg*, *Ulea* ou *Uleaborg*, & *Braheſtadt* ſont trois petites villes maritimes de la Bothnie Orientale, dont le Commerce eſt peu important.

Gamla-Karleby & *Ny-Karleby* ſont, au contraire, deux ports de la même province qui font un grand Commerce de goudron. On bâtit dans le premier beaucoup de navires, fort eſtimés pour leur bonne conſtruction.

HELSINGFORS & LOWISA ſont deux villes d'étape de la province de Nyland, dont le Commerce differe peu de celui d'Abo, tant par ſon étendue que par les objets qu'il embraſſe. Le port de Helſingfors eſt le meilleur de toute la Suede; celui de Lowiſa eſt excellent auſſi, & fort commode: ils fourniſſent l'un & l'autre du poiſſon, du bled, des toiles, du fer & pluſieurs autres articles

CHAPITRE III.

COMMERCE DE RUSSIE.

Commerce de Ruſſie.

LA Ruſſie, l'un des plus grands Empires du monde, confine en Europe à la mer glaciale, la Suede, la Mer Baltique, la Courlande & la Pologne; en Aſie, à la Crimée, la Tartarie de Cuban, la Perſe, la mer Caſpienne, la mer Pacifique, la Buckarie, le païs des Calmouks, celui des Tartares Mongols, enfin à la Chine. Ainſi une partie de l'Empire Ruſſe eſt ſituée en Europe, & l'autre en Aſie. La partie Européenne comprend la Grande & la Petite Ruſſie avec la Ruſſie Blanche. A la

Grande Ruſſie appartiennent les Gouvernemens de Moſcovie, de Nowogorod, d'Archangel, de Woroneſch & de Niſchnei-Nowogorod. A la Petite Ruſſie appartiennent ceux de Neſchin, de Kiovie, de Belgorod & de la Nouvelle Ruſſie; & la partie Ruſſe de la Ruſſie Blanche eſt compoſée du Gouvernement de Smolensko. Il faut encore ajouter à la partie Européenne les provinces conquiſes ſur les Suédois, qui forment les Gouvernemens de St. Petersbourg, de Wibourg, de Reval & de Riga, ainſi que les nouveaux Gouvernemens établis par l'Impératrice actuellement régnante (Catherine II.) La partie Aſiatique eſt diſtribuée en cinq Gouvernemens, ſavoir celui d'Aſtracan, celui d'Orenbourg, celui de Caſan, & ceux de Tobolsk & d'Irkutzk en Sibérie. Chacun de ces Gouvernemens contient diverſes provinces, (*) diviſées en diſtricts, & ceux-ci en contrées; mais on y trouve peu de villes.

Dans un Empire auſſi vaſte qu'eſt la Ruſſie, les productions naturelles ne peuvent être partout les mêmes; mais une province peut aiſément ſuppléer à ce qui manque à l'autre; & en conſidérant tout l'enſemble de la Ruſſie, on peut dire qu'il n'y a pas de païs dont les productions ſoient auſſi variées & en auſſi grand nombre que dans cet Empire. Le Commerce y eſt par cette raiſon très-important: comme il ſe diviſe naturellement en deux parties, qui ſont le Commerce intérieur & le Commerce extérieur, nous en ferons deux articles ſéparés.

ARTICLE I.

Commerce intérieur de Ruſſie.

Par Commerce intérieur de Ruſſie nous entendons non-ſeulement celui qui ſe fait entre les divers peuples qui habitent cet Empire; mais auſſi celui que ceux-ci font avec pluſieurs nations Aſiatiques tant par terre que par mer. Ce Commerce comprend quatre parties, ſavoir le Commerce de la Sibérie avec la Chine, celui avec la Perſe, celui avec la Turquie, enfin celui de Moſcovie & de l'intérieur de l'Empire.

§ I. *Commerce de la Sibérie avec la Chine.*

La Sibérie propre eſt compriſe en entier dans les deux grands gouvernemens de Tobolsk & d'Irkutzk, à l'exception du territoire de Catherinenbourg qui forme un autre gouvernement; mais, d'une autre part, la presqu'Iſle de Kamtzcatka eſt dépendante de celui d'Irkutzk, quoiqu'elle

(*) Il y a cinq ans, (en 1775) chaque province fut érigée en gouvernement; mais, comme il nous ſemble inutile de nommer toutes ces provinces, nous avons ſuivi la géographie de Mr. Buſchin ſans rien y changer.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Ruſſie.

ne faſſe pas partie de la Sibérie. Les marchandiſes que ce païs fournit au Commerce de Ruſſie ſont principalement des fourrures, du fer, du cuivre & du talc. Les fourrures les plus eſtimées ſont les peaux de renard, enſuite celles de la zibeline, du goulu, de l'hermine, de l'écureuil, du caſtor, du linx, & du loup-cervier; il y a beaucoup de variétés dans chaque eſpece de ces animaux: on en compte juſqu'à trois parmi les renards noirs qui ſont les plus eſtimés; il y a en outre des renards jaunâtres, des renards rouges, d'autres avec le ventre gris, des renards blancs & pluſieurs autres eſpeces parmi leſquelles on en voit auſſi de bleuâtres.

Les plus beaux renards noirs ſe trouvent dans le gouvernement d'Irkutzk; une ſeule de ces peaux eſt eſtimée 900 & même juſqu'à 1000 roubles, & on la préfere à la plus belle zibeline. Aucun particulier en Ruſſie n'oſe avoir de renards noirs, ni noirâtres, & aucun marchand n'oſe en faire commerce, tous devant être livrés & vendus à la Cour. La zibeline eſt propre à la Sibérie, & les plus belles viennent du gouvernement d'Irkutzk. On vend ſouvent ſur les lieux même une peau 60 & même 70 roubles. Il ſe forme ordinairement des Compagnies de 10 à 12 hommes qui partagent entr'eux toutes les zibelines qu'ils prennent. L'Hiene, ou le goulu, nommé en Sibérie *Roſſomak*, ſe prend principalement dans les endroits couverts de bois. Il y a des écureuils de différentes eſpeces en Sibérie. La plus nombreuſe eſt celle que nous nommons *Petit-gris*, de leur couleur. Les noirs ſont petits, ce qui fait que bien des gens en font moins de cas que de ceux qui ſont de couleur argentine dont les peaux ſont grandes & belles: on trouve auſſi des écureuils tout blancs. Les hermines ſont aſſez nombreuſes dans toutes les parties de la Sibérie où il y a de grandes plaines coupées de forêts de bouleau peu épaiſſes. On ne trouve des *Martres* que dans le voiſinage des vaſtes montagnes & des rochers qui ſéparent la Sibérie de la Ruſſie. Les Caſtors ſont conſidérablement diminués en Sibérie, parce qu'on a pris à tâche de les détruire. Les Caſtors de Kamtchatka ſont deux fois & même trois fois plus grands que les Caſtors ordinaires; ils ne leur reſſemblent d'ailleurs qu'en certaines choſes & en different dans les qualités eſſentielles. On ne trouve des loups-cerviers, des tigres & des pantheres que dans le gouvernement d'Irkutzk vers les frontieres les plus reculées du côté de la Chine.

La Sibérie eſt très-riche en mines de cuivre & de fer. La mine de cuivre ſe trouve à fleur de terre, & le cuivre qu'on en tire eſt très-ductile. Le fer eſt abondant & d'une très-bonne qualité. Le produit des mines & des forges de fer & de cuivre eſt conſidérable. La couronne en poſſede une partie; le reſte appartient à des particuliers. Le plus grand nombre de ces mines & en même tems les plus importantes ſont ſituées dans le territoire de Catherinenbourg.

On fouille beaucoup de talc en Sibérie, ſpécialement dans le territoire de Jakutzk au bord du fleuve Wittim: Irkutzk en eſt l'entrepôt. On tire le talc en partie d'un quartz jaunâtre & en partie d'une matiere liquéfiée

& grisâtre; ce minéral ſe trouve dans cette pierre en tout ſens. Le talc qui eſt clair & tranſparent comme de l'eau de ſource, eſt réputé le meilleur; le moins bon eſt celui qui tire ſur le verd. Quant à la grandeur des pieces de talc, on en a trouvé qui avoient une archine & trois quarts; une archine & demie, & trois quarts en quarré; mais elles ſont très-rares; enſorte que celles qui ont depuis trois quarts juſqu'à une archine en quarré ſont déjà d'un grand prix, & on ne fait point difficulté de les payer 1 ou 2 roubles la livre. Le talc commun qui a un quart d'archine en quarré ſe paye 8 à 10 roubles le poud de 40 ℔, & le moindre, dont les pieces ſont rejointes enſemble, coûte depuis 1½ juſqu'à 2 roubles le poud. Lorſqu'on veut faire uſage du talc, on le fend avec une lame de couteau bien mince en obſervant de ne le pas fendre trop menu. On s'en ſert dans toute la Sibérie pour des carreaux de vitres; les lanternes faites de ce minéral ſont regardées comme très-précieuſes, parce qu'on ne trouve point de verre auſſi propre & auſſi clair. Dans les villages & dans beaucoup de petites villes de Ruſſie on l'emploie pour les vitres, & partout pour les lanternes. C'eſt auſſi de cette eſpece de verre naturel que l'on fait les fenêtres des vaiſſeaux, parce qu'il n'eſt pas fragile & qu'il ne ſouffre point de l'ébranlement que cauſe l'exploſion des grands canons.

Outre les marchandiſes que nous venons de dire, la Sibérie en fournit beaucoup d'autres, ſavoir de la rhubarbe dont la qualité eſt plus eſtimée que celle qui vient de la Chine; des bourſes de muſc, du caſtoreum, des os de mamont, des dents de walros &c.

Tobolsk, capitale de toute la Sibérie & ſiege du Gouverneur, eſt ſituée ſous le 48e. degré 12 min. de latitude ſeptentrionale, au bord de l'Irtiſch près de l'endroit où ce fleuve reçoit les eaux du Tobol. Cette ville fait un grand Commerce avec les Moſcovites & autres peuples de Ruſſie, avec les Calmouques & avec les Buckariens.

Les Ruſſes y apportent du rouſſi ou cuirs rouges & noirs, des draps gris communs de Ruſſie, des toiles & beaucoup d'autres marchandiſes, tant de l'Empire Ruſſe, que de Perſe, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, de France & d'autres contrées de l'Europe; ils tirent en retour différentes ſortes de pelleteries, du caſtoreum, des bourſes de muſc de Sibérie, du fer & pluſieurs autres articles. Les caravanes de Calmouques qui arrivent à Tobolsk pendant l'hiver, y apportent du bétail, des vivres & quelquefois de l'or & de l'argent; & en rapportent chez elles différentes ſortes de marchandiſes de cuivre & de fer. Les Buckariens qui viennent auſſi à Tobolsk en caravane pendant l'hiver, y apportent des peaux d'agneau friſées, des étoffes de coton de Buckarie, des étoffes de ſoie des Indes, & quelquefois des pierres précieuſes; les marchands de Tobolsk leur achettent ces marchandiſes ou leur en donnent d'autres en échange & les portent enſuite à la foire de Samarkande. Tobolsk eſt l'entrepôt des pelleteries deſtinées pour la Couronne; on les envoie de-là à la chancellerie Sibérienne de Moſcou.

COMMERCE DU NORD
Commerce de Ruſſie.

Tomsk, ville du gouvernement de Tobolsk, ſituée au bord du Tom, fait un bon Commerce avec les Calmouques, les Mongols & d'autres Tartares.

IRKUTZK, capitale du gouvernement de ſon nom fait auſſi un grand Commerce, & à-peu-près dans les mêmes articles que Tobolsk.

Kiachta, ou *Kiakta*, ou *Kiächtingskoivorpoſt*, lieu qui tire ſon nom du fleuve ſur le bord duquel il eſt ſitué, comprend les deux *Slobodes* ou bourgs conſtruits en 1727, l'un pour la Ruſſie & l'autre pour la Chine. Celui des Ruſſes eſt au Nord & l'autre au midi. Ils ne ſont diſtants l'un de l'autre que de 120 toiſes. Chaque Slobode eſt entourée d'une *Oſtrog*, c'eſt-à-dire d'une paliſſade. Dans l'intervalle qui les ſépare on a planté des poteaux pour marquer les limites des deux Empires, & conſtruit des bureaux où ſe tiennent des gardes pour veiller à ce que de part ni d'autre on ne paſſe ces limites. Le Commerce ſe fait conſtamment dans ces lieux entre les Chinois, les Buckares Chinois & les Mongales d'une part, & les marchands Ruſſes de l'autre. Ce Commerce conſiſte en pelleteries que ceux-ci livrent aux premiers en échange de différentes marchandiſes de la Chine, telles que du *Kitaika* (étoffe de coton) de diverſes eſpeces, du damas, du ſatin & autres étoffes de ſoie, du thé verd, de l'anis, des bourſes de muſc, des peaux de tigres & de pantheres, des fleurs collées ſur du papier, des fleurs de fil d'archal, de la porcelaine & autres choſes de cette nature, du tabac & de la rhubarbe. La Couronne ſeule faiſoit ci-devant le Commerce de ces deux dernieres ſortes de marchandiſes ; mais depuis 1762 le Commerce en eſt devenu libre. Le Commerce à la Chine s'eſt fait juſqu'en 1752 par des Caravanes, qui partoient de Ruſſie tous les trois ans pour ce païs-là ; mais il eſt libre maintenant à un chacun de commercer aux frontieres des deux Etats, & même d'envoyer ſes marchandiſes juſqu'à Pekin, en acquitant les droits réglés par le tarif & en obſervant les conventions faites à cet égard entre l'Empire Ruſſe & celui de la Chine. La Ruſſie fait annuellement avec la Chine un Commerce de 1600000 roubles au moins, à en juger par le produit de la douanne qui eſt communément de 400000 roubles chaque année.

CATHERINENBOURG, en langue Ruſſe *Ekaterinbourg*, ville régulierement bâtie ſur le fleuve d'Iſet, eſt la capitale du territoire du même nom. On trouve dans ce territoire trente-quatre mines de cuivre dont treize ſont du domaine de la Couronne, & vingt-une appartiennent à divers particuliers. La Couronne poſſede auſſi quatorze forges dans d'autres cantons de la Sibérie, & on y en compte dix-neuf appartenantes à des particuliers.

Le KAMTZCATKA, ou *Kamtchatka*, eſt une grande preſqu'Iſle diviſée en quatre habitations. La cour de Ruſſe y entretient 1100 hommes de troupes réglées, dont 400 Ruſſes, & 700 Kamtzcatkales ; on y compte en outre 3000 habitans natifs qui payent annuellement à la Couronne un tribut

tribut de 134 caſtors marins, 700 zibelines & près de 2000 peaux de renards. Le profit de la Couronne eſt de 20000 roubles au moins; & la vente de ſes eaux de vie lui produit une ſomme de 3 à 4 mille roubles. COMMERCE DU NORD. Commerce de Ruſſie.

Depuis les nouvelles découvertes qu'on a faites au-delà du Kamtchatka, tant du côté des Iſles du Japon que dans la mer pacifique, où l'on a reconnu le continent de l'Amérique, il s'eſt formé une Compagnie de Commerce, ſous le nom de Compagnie de Kamtchatka, deſtinée à faire le Commerce dans les païs nouvellement découverts. Elle eſt compoſée de vingt marchands Ruſſes, dont les principaux ſont de Moſcou, de Wologda & d'Uſting-Veliki. Les chefs de cette Compagnie portent au cou une médaille d'or de la valeur de dix ducats, ſur laquelle eſt le portrait de l'impératrice régnante. Les fonds de cette Compagnie ne furent que de 10000 roubles à l'époque de ſon établiſſement (en 1764); mais en 1772 ils montoient déjà à 60000. Elle fournit aux peuples qui habitent le Continent & iles Iſles de l'Amérique des chauſſures qui ſe font à Caſan & à Tobolsk; des toiles de coton de Buckarie, de la fiſſelle pour faire des filets, des inſtrumens de fer, tels que des haches & briquets, une petite quantité de vin, du ſucre, des miroirs, des peignes, de fauſſes perles, des grains de verres & autres pareils articles, qui s'échangent contre des peaux de caſtors, de renards noirs, zibelines, loutres, &c. Ce Commerce devient plus important chaque jour, & il eſt à croire qu'il le deviendra encore davantage pour la Ruſſie, ſi cet Empire parvient à former quelque établiſſement dans le Continent de l'Amérique.

§ II. *Commerce avec la Perſe.*

La partie de l'Empire Ruſſe qui eſt ſituée en Aſie comprend une portion conſidérable de la Grande Tartarie, ou Tartarie Aſiatique. La Sibérie, dont nous venons de parler, en occupe une partie & le reſte forme les trois gouvernemens d'Aſtracan, d'Orenbourg & de Caſan, dont nous allons donner une courte deſcription.

ASTRACAN, ou *Aſtrakan*, capitale du gouvernement de ſon nom, eſt une ville des mieux peuplées de la Ruſſie; on y compte plus de trois mille négocians Français, Allemands, Anglois, Italiens, Suédois, Arméniens, Gruſmiens, Tartares, Perſans, Grecs, Cabardiniens, Calmouques, & Indiens venus de l'Empire du Mogol. Les principaux d'entr'eux entretiennent des navires de diverſes grandeurs ſur le Wolga & ſur la mer Caſpienne. Les richeſſes qu'ils ſe ſont acquiſes leur viennent en plus grande partie de leur Commerce avec la Perſe, dont ils continuent à retirer de gros bénéfices. Ils y envoient des etoffes de laine, des pelleteries, du fer, de l'acier, du plomb, des toiles & d'autres articles de Ruſſie, que les Perſans viennent auſſi acheter à Aſtracan. Quant aux marchandiſes de Perſe, l'exportation en eſt diviſée en trois branches diſtinctes. La

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Ruſſie.

premiere comprend les ſoies de Schamachin & du Ghilan, les cotons filés & non filés du Manzanderan; la ſeconde, les cotons d'Iſpahan, les épiceries, les drogues, les riches étoffes de Perſe & de l'Inde, les perles, les diamans & les tapiſſeries; la troiſieme, l'or & l'argent, le ſable d'or, les peaux d'agneaux de Buckarie & pluſieurs autres articles. La ville d'Aſtracan poſſede quelques manufactures de ſoiries & d'étoffes de coton: mais le nombre pourroit en être plus grand. Au reſte, les principales productions du gouvernement d'Aſtracan conſiſtent en fruits délicieux de toute eſpece; mais, à l'exception de la regliſſe, il fournit peu d'articles qui intéreſſent le Commerce.

ORENBOURG, capitale du gouvernement de ſon nom, eſt une grande place d'armes régulierement fortifiée. Le Commerce s'y fait par les Buckares. Ils y expoſent en vente non-ſeulement les étoffes de ſoie & de coton de leurs propres fabriques, mais auſſi toutes ſortes de marchandiſes qui viennent des Indes, comme étoffes, diamans, or & argent; ils prennent en échange toutes ſortes de marchandiſes du crû de la Ruſſie & des autres parties de l'Europe, ſurtout des cuirs de rouſſi & des draps fins.

CASAN, *ou Kaſan*, capitale du gouvernement de ſon nom, eſt ſituée ſur la riviere de Kaſanka, qui, à un demi-mille de cette ville ſe jette dans le Wolga. Outre une belle & vaſte fabrique de toiles pour l'uſage des troupes nationales, elle a des fabriques de cuir de Rouſſi & de maroquin extrêmement eſtimées. Le territoire du gouvernement de Caſan a le précieux avantage d'être très-fertile en bled.

§ III. *Commerce avec la Turquie.*

Les Coſaques, peuple diviſé en pluſieurs branches ou tribus, occupent un territoire conſidérable, & l'un des meilleurs de l'Empire de Ruſſie. Ce territoire comprend ſix gouvernemens qui ſont, celui de Neſchin & celui de Kiovie dans la Petite Ruſſie, celui de la Nouvelle Ruſſie, & ceux de Belgorod, de Slobode & de Woroneſch. La Petite Ruſſie, nommée autrement Ukraine, eſt très-fertile en bled & en toute ſorte de legumes, ainſi qu'en tabac, en miel & en cire dont elle fournit une grande partie de l'Empire Ruſſe. Les pâturages y ſont excellens & les beſtiaux admirables tant par leur grandeur extraordinaire que par la ſaveur de la viande; auſſi s'en exporte-t-il de très-grandes quantités. L'agriculture pourroit y être mieux ſoignée, & le ſera infailliblement dès que le débouché du bled ſera facilité par le Commerce. D'un autre côté, la culture du tabac eſt extrêmement étendue, & le nombre des plantations en augmente tellement chaque année, que la Ruſſie ſe rendra probablement maîtreſſe en peu de tems d'une partie du Commerce du tabac en Europe. Voici les villes des ſix gouvernemens ci-deſſus nommés qui ſont dignes de remarque.

NESCHIN, capitale du gouvernement de ſon nom & chef-lieu des Coſaques d'Ukraine, fait un Commerce conſidérable en Turquie, en Pologne & en Siléſie avec les marchandiſes dont nous ferons mention en parlant de Tſcherkask. COMMERCE DE NESCHIN. COMMERCE DE KIOVIE.

KIOVIE, *Kiow* ou *Kiew*, capitale du gouvernement de ce nom, eſt une grande ville qui fait un Commerce fort avantageux en beſtiaux avec la Pologne & la Siléſie. C'eſt de cette ville que les interlopes Ruſſes exportent clandeſtinement beaucoup de pelleteries à Dantzick & à Konigsberg, où ils les vendent avec un grand bénéfice.

TSCHERKASK, ou *Tzerkask*, chef-lieu des Coſaques Doniens, & ville du gouvernement de Woroneſch, eſt regardée comme le centre du Commerce de Turquie. Les marchands Turcs, Grecs & Arméniens y abordent par la mer Noire en paſſant par Tangarok, de-là à Temernik où ſe perçoivent les droits de péage, enfin de Temernik à Tſcherkask. Les marchandiſes qu'ils y apportent ſont des vins grecs, des fruits ſecs, de l'huile d'olive, du ris & autres objets de Commerce. Ils reçoivent en échange, du caviar, du ſuif, des cuirs de rouſſi, du fer & autres articles du crû de la Ruſſie. Les Tartares de Kouban & ceux de la Crimée trafiquent auſſi par terre à Tſcherkask: ils y livrent des marchandiſes de Turquie & prennent en retour des toiles, des cuirs & des ouvrages de fer. Cependant le Commerce de Tſcherkask avec la Turquie eſt beaucoup diminué depuis que la Cour de Ruſſie eſt venue à bout de s'ouvrir une navigation ſur la mer Noire, d'établir un Commerce dans les échelles du Levant, & de ſe former dans Conſtantinople même une maiſon chargée de la direction de ce Commerce.

§ IV. *Commerce de Moſcovie, ou de l'intérieur de l'Empire.*

Les Gouvernemens de Moſcovie, de Nowogorod, de Niſchnei-Nowogorod, & de Smolensko, renferment les établiſſemens les plus utiles au Commerce de Ruſſie. Les principaux ſont les fabriques de cuirs, les manufactures de laine, de fil, & de ſoie.

Les fabriques de cuirs de Ruſſie ſont les plus importantes de l'Empire, & les meilleures de l'Europe. Il eſt vraiſemblable que les Tartares ont été anciennement en poſſeſſion de cette branche d'induſtrie & que c'eſt d'eux que les Ruſſes ont obtenu le ſecret de donner à leurs cuirs cette molleſſe, ce luſtre & ce grain qu'on ne peut imiter nulle part. Quel que ſoit l'origine de cet art, il eſt certain que les Ruſſes ont été juſqu'ici d'une réſerve & d'une circonſpection ſi grandes ſur la communication de leur procedé, qu'on n'a pu ſe l'approprier dans aucun autre Etat. On a vu des Suiſſes & des Siléſiens, jaloux de ce ſecret & ambitieux de l'acquérir, ſe tranſplanter dans les provinces méridionales de l'Empire, briguer de l'emploi dans ſes fabriques de cuirs, y travailler pluſieurs années, & revenir dans leur païs ſans avoir pu ni ſaiſir, ni pénétrer

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Ruſſie.

l'objet de leurs recherches. Le ſeul fruit de leurs efforts a été de conjecturer que la teinture de ces cuirs étoit en partie compoſée d'écorce de bouleau; que le mordant qu'on y employoit étoit abſorbé ou recouvert par une eſpece de colle dont une ſorte d'huile de poiſſon étoit l'ingrédient principal; & que d'ailleurs les eaux du païs avoient une qualité particuliere, analogue à la nature des cuirs & à leur préparation. Les fabriques de cuirs ſont au nombre de cent ou environ. Les meilleures & les plus renommées, ſont celles de Serpukow, Below & Toula, villes du gouvernement de Moſcou. Celles de Caſan, Schabakſar, Jaroſlaw ſur le Wolga & autres endroits ſont inférieures. Ces cuirs, que les Français nomment communément *Cuirs de rouſſi*, les Allemands *Jouchten*, & les Ruſſes *Youſt* ou *Youſt*, ſont teints en rouge & en noir; les premiers ſont les meilleurs. Il y en a, au ſurplus, de diverſes qualités: nous les ferons connoître lorſque nous traiterons du Commerce de St. Petersbourg. Nous remarquerons ici ſeulement qu'une des qualités eſſentielles qui diſtinguent le véritable cuir de Ruſſie, eſt celle qu'il a de jeter une odeur forte de cuir brûlé, ſi on le frotte un peu.

Dans tout l'Empire de Ruſſie, il n'exiſte qu'une fabrique de draps fins; c'eſt celle d'Iambourg, petite ville ſituée dans le gouvernement de Petersbourg: elle appartient à la Couronne, qui a fait des dépenſes très-conſidérables pour l'établir, & qui eſt obligée de les continuer pour la ſoutenir. Les principaux ouvriers de cette manufacture ſont étrangers; on n'y emploie abſolument que des laines d'Eſpagne: les draps qui en ſortent ſont paſſablement teints; le tiſſu en eſt aſſez moëlleux, mais ils ſont mal raſés & ils reviennent trop cher à la fabrique pour avoir un débit de quelque importance; auſſi s'en fait-il une petite quantité. Les manufactures de draps ordinaires ſont plus favorables en Ruſſie; elles ſont au nombre de cinquante & occupent 1700 métiers: on s'y ſert de la laine du païs, principalement de celle d'Ukraine & des environs. Les draps de ces fabriques ſont employés à l'habillement des troupes: ils ne ſont teints que dans quatre couleurs; leur qualité eſt bonne, & ils donnent un bénéfice de 15 pour cent. Ces manufactures ſont tenues par des nobles & des négocians qui en vendent les draps à la Couronne au prix de 50 copecks l'archine. La Ruſſie a une quantité d'autres fabriques de draps d'une troiſieme ſorte, pour habiller les païſans & les peuples qui bordent cet Empire depuis la Chine juſqu'à Aſtracan. Les draps qu'on y fait ne ſont qu'une eſpece de feutre groſſier & épais; la plus grande partie eſt en gris ſale. C'eſt en Ukraine principalement que ſont placées ces manufactures. Comme ces étoffes ſont de la conſommation la plus générale, la quantité qui s'en fabrique doit être immenſe, & le profit des propriétaires des manufactures eſt au moins de 50 pour cent.

Les manufactures de fil qui ſe trouvent en Ruſſie, conſiſtent en nappages, toiles blanches étroites, toiles à voile, cordages & autres ſemblables articles. Les fabriques de nappages de la premiere qualité ſont au nombre

de trois, dont deux à Jaroſlaw ſur le Wolga & une à Moſcou. Les deux premieres qui appartiennent à un Ruſſe, contiennent 800 métiers & occupent 4000 ouvriers des deux ſexes; celle de Moſcou appartient à des Hollandois nés & naturaliſés en Ruſſie. Les ouvrages qui ſortent de ces fabriques, ſpécialement ceux en deſſin, ſont d'une grande beauté & peuvent le diſputer à ceux de Siléſie: la Cour & les Grands n'en emploient pas d'autres. On préſume que le bénéfice de ces fabriques eſt de 10 à 12 pour cent. Il ſeroit difficile de déterminer le nombre des fabriques de nappages ordinaires; on peut ſeulement aſſurer qu'il eſt très-grand. La conſommation s'en fait en plus grande partie dans le païs même. Le nombre des fabriques de toiles blanches, de toiles à voiles, & de toiles pour l'habillement des matelots, eſt auſſi très-grand. On nomme ces toiles *Calamink*, *Ravendoek* & *Vlaamsdoek*: outre celles qui ſe débitent dans le païs, il s'en exporte des parties conſidérables pour l'Angleterre & la Hollande; il en paſſe auſſi en France, en Eſpagne & en Portugal, mais en moindre quantité.

Il y a des manufactures de ſoie de toutes les eſpeces en Ruſſie. On fait à Moſcou & dans les environs des velours à miniatures, des velours unis, des peluches, de petits droguets, des damas pour des meubles, du taffetas uni, & ſurtout des mouchoirs dont le débit eſt prodigieux à cauſe de leur légereté & de la teinte excellente qu'on leur donne. Nous ne parlons pas des manufactures de gazes, galons, tapis & autres ouvrages de luxe qu'on trouve dans les principales villes de Ruſſie, par ce que ces objets n'intéreſſent pas le Commerce étranger; mais nous ne devons pas laiſſer ignorer à nos lecteurs que la ville de Toula a des fabriques en quincailleries, en uſtenſiles & en toute ſorte d'inſtrumens de fer & de cuivre, qui ſeules fourniſſent tout l'Empire Ruſſe de ces objets. L'exportation en eſt prohibée.

Comme il n'eſt permis à aucun étranger demeurant en Ruſſie de faire le Commerce intérieur dans cet Empire, il ſe fait entierement par des marchands Ruſſes, & c'eſt avec eux que les négocians étrangers ont coutume de traiter dans tous les objets de Commerce, tant pour la vente des marchandiſes qu'ils ont reçues de dehors que pour celles de Ruſſie dont ils ont beſoin. Ces marchands entendent très-bien ce négoce, & comme ils ſont en général auſſi actifs qu'habiles à profiter des circonſtances favorables à leur Commerce, ils amaſſent communément des richeſſes conſidérables. Il y a deux claſſes de marchands en Ruſſie qui font le Commerce intérieur de cet Empire. La premiere eſt celle des marchands ſedentaires qui habitent les grandes villes & y demeurent preſque ſans en ſortir: ils s'occupent d'un ou de pluſieurs genres de trafic. La ſeconde claſſe eſt celle des marchands ambulans: ceux-ci font des voyages de trois & quatre années dans tout l'Empire & ne reviennent ordinairement chez eux qu'avec de grandes richeſſes. Par exemple, un marchand de Moſcou part de cette ville au mois de Mars pour arriver à la mi-Juin à la foire de Makariew, ville du gouvernement de Niſchnei-Nowogorod. Ses

COMMERCE DU NORD. affaires finies dans cet endroit, il ſe met en route pour la foire d'Irbitzkaja, ville du gouvernement de Tobolsk en Sibérie. Cette foire ſe tient dans le mois de Janvier; notre voyageur fait donc en ſorte d'y arriver en ce tems. Il y échange les marchandiſes dont il s'étoit muni à Makariew contre d'autres qu'il préſume devoir lui être plus avantageuſes à Irkutzk, capitale du gouvernement de ce nom en Sibérie, où il doit aller en quittant Irbitzkaja. S'il ne débite pas toutes ſes marchandiſes à Irkutzk, il va à Tobolsk où il eſt ſûr de les vendre pendant l'hiver à un gros bénéfice: il part au printems de Tobolsk, parcourt toute la Sibérie, toujours en commerçant, & revient à Irkutzk en automne, ou pour le plus tard au commencement de l'hiver, à moins qu'il ne ſoit ſurpris par les glaces; il fait ſon Commerce pendant cette ſaiſon avec les Chinois, tant à Kjachta qu'à Jakutzk, villages dont nous avons parlé, ſitués ſur les frontieres de la Sibérie du côté de la Chine. De Jakutzk il ſe rend au printems à Irkutzk, arrive en automne à Tobolsk, fréquente en hiver & pendant l'été ſuivant les foires d'Irbitzkaja & de Makariew, & s'en revient enfin à Moſcou après une tournée de quatre ans & demi. Ce voyage eſt long & pénible, comme l'on voit, mais il n'eſt guere d'hommes intelligens qui l'aient fait ſans avoir décuplé la valeur de ce qu'ils avoient emporté en partant de Moſcou, à moins qu'ils n'aient eſſuyé quelque malheur dans leur route. Les marchands d'Archangel, de Caſan, d'Uſtjug-Weliki, de Lalskoi-Poſad & de Makariew ſont auſſi dans l'uſage de faire ces longs voyages.

Le gouvernement de Moſcou, ſitué preſque au centre de la partie Européenne de la Ruſſie, comprend onze provinces, dont voici les principales villes:

Moscou, ou *Moskwa*, autrefois capitale de l'Empire de Ruſſie, eſt une très-grande ville fort peuplée & fort commerçante. C'eſt là que ſont la plupart des Cours ſupérieures de l'Empire, & l'on y voit beaucoup de beaux établiſſemens publics & particuliers. Il y en a un grand nombre pour le Commerce, entr'autres de vaſtes fabriques & manufactures de cuirs de rouſſi, de ſoie & de laine.

Jaroſlaw, ou Jaroſlawl, ville bien peuplée du gouvernement de Moſcou, poſſede auſſi un très-grand nombre de fabriques & manufactures, dont cinquante au moins de cuirs de rouſſi, trois de ſoieries, chacune de plus de cent métiers, une de toiles, & une de draps d'environ neuf cents métiers. Il y a dans les environs de cette ville une manufacture de plus de deux mille métiers, qui occupent environ huit mille ouvriers. Elle conſiſte en fabriques de ſoieries, d'étoffes de laine, de linge de table tant de lin que de chanvre; en teintures fines, & en moulins à papier, à ſcier des planches & à faire de l'huile.

Toula, grande ville du gouvernement de Moſcou, fait un Commerce conſidérable en cuirs de rouſſi, en armes & autres ouvrages de fer dont elle a nombre de fabriques. Il y a pluſieurs autres villes dans ce gouver-

nement qui outre leurs fabriques de cuirs de rouſſi, en ont beaucoup d'un excellent ſavon très-recherché par les étrangers.

Le gouvernement de Nowogorod eſt l'un des plus riches & des plus abondans en marchandiſes de l'Empire de Ruſſie. Les principales ſont, du lin, du chanvre, des mâts & bois de conſtruction; du froment, des cuirs de rouſſi, de la cire, & de la poix. Le Wolga, le Wolchow & le Dnieper ou Nieper, trois grands fleuves de Ruſſie prennent leur ſource dans ce gouvernement; où ſe trouve auſſi le lac Ilmen, ainſi que la Twerza & la Miſta qui ayant été jointes par un Canal que Pierre le Grand fit creuſer entre ces deux rivieres, ſont à préſent la communication de la mer Caſpienne avec la Baltique. Les villes & lieux les plus commerçans de ce gouvernement ſont:

NOWOGOROD qui en eſt la capitale, eſt une ville ancienne, grande & célebre, ſituée ſur les deux bords du Wolchow, dans l'endroit où ce fleuve ſort du lac Ilmen. La partie qui eſt ſituée à la gauche de ce fleuve, s'appelle le quartier de Sophie du nom de ſon Egliſe principale. L'autre partie de la ville, ſituée à la droite du fleuve, contient la plupart des maiſons qui compoſent la ville, & eſt nommé quartier du Commerce à cauſe du grand Commerce qui s'y faiſoit autrefois. Une grande preuve que le Commerce de cette ville a été très-conſidérable, c'eſt que dès l'année 1276 les villes Anſéatiques ſongerent à y établir un comptoir qui ne contribua pas peu à augmenter leur Commerce en Ruſſie.

Niſchnei-Wolotchok, ſur la riviere Twerza, eſt un grand bourg qu'enrichit la navigation. Le canal qu'on fit ſous le regne de Pierre I. pour joindre la Twerza à la Miſta paſſe au milieu du Bourg où ſont trois belles écluſes, monument mémorable du genie créateur de ce Monarque qui, en réuniſſant ainſi la mer Caſpienne & la mer Baltique, facilita la navigation de ſes Etats & procura à leur Commerce un avantage immenſe. Les barques payent le droit de paſſage à un bureau établi dans ce bourg; le nombre en monte annuellement à près de 2000.

Pleſcou, ou *Pſkow* eſt une grande ville ſur le bord de la Welika. On y porte la majeure partie des denrées & autres marchandiſes du gouvernement de Nowogorod, & cela ſeul rend ſon Commerce fort important.

Twer, ville du même gouvernement, eſt célebre auſſi par ſon Commerce.

Gſchatkaja-Priſtan & *Badoji* ou *Badoſchkaja-Priſtan* ſont deux endroits remarquables par l'abondance qu'il y a en tout tems de bled, de bois, de fer & autres marchandiſes qui y viennent de l'Ukraine & d'ailleurs, pour être enſuite tranſportées de-là par eau à Petersbourg & dans la Karelie.

Les gouvernemens de Niſchnei-Nowogorod & de Smolensco n'ont guere de villes dont le Commerce ſoit renommé. On y trouve cependant,

NISCHNEI-NOWOROG, la capitale du premier, ſituée ſur les bords du Wolga, dont le Commerce ne laiſſe pas d'être étendu.

Machariew, ville du même gouvernement eſt célebre par la grande

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Ruſſie.*

foire qui s'y tient tous les ans au mois de Juillet. Durant cette foire, qui dure trois à quatre ſemaines, la ville eſt remplie de marchands Ruſſes, Tartares, Bulgares, Calmoucks, Perſans & Arméniens, qui y font beaucoup d'affaires & y laiſſent en partant beaucoup d'argent.

SMOLENSKO, capitale du gouvernement de ſon nom, fait auſſi un Commerce avantageux.

ARTICLE II.

Commerce extérieur de Ruſſie.

PAR Commerce extérieur de Ruſſie nous entendons le Commerce que cet Empire fait d'un côté par la mer Blanche, & de l'autre par la mer Baltique. Il ſe diviſe en quatre parties, ſavoir le Commerce d'Archangel, le Commerce de St. Petersbourg, celui de Karélie, & celui de Livonie & d'Eſthonie: comme chacune de ces parties exige de grands détails, nous les étendrons autant que les bornes de cet ouvrage peuvent nous le permettre, dans les quatre paragraphes ſuivans.

§ I. *Commerce d'Archangel.*

Le gouvernement d'Archangel ſe diviſe en quatre provinces qui renferment quelques villes dont le Commerce eſt conſidérable.

ARCHANGEL, ou *Archangelskoigorod*, eſt la capitale du gouvernement de ſon nom. Cette ville, ſituée ſous le 64e. degré 34 min. de latitude ſeptentrionale, fut découverte en 1553 par les Anglois, qui, les premiers, obtinrent des Czars la permiſſion d'y faire commerce. Peu après vinrent les Hollandois & divers autres peuples qui partagerent cet avantage avec les Anglois. L'argent étoit dans ce tems-là très-rare en Ruſſie, & les étrangers étoient obligés d'échanger leurs marchandiſes contre d'autres marchandiſes Ruſſes, & ſouvent même de donner encore de l'argent. La plupart des commerçans étrangers demeuroient à Moſcou, & ſe rendoient en été à Archangel, où ils tenoient leurs comptoirs. Cette maniere de faire le Commerce ſubſiſta juſqu'en 1721, que Pierre I. tranſporta le Commerce d'Archangel à Petersbourg, & força ainſi les étrangers à y transférer auſſi leurs comptoirs; dès-lors le Commerce d'Archangel déchut beaucoup; cependant celui qui s'y fait encore aujourd'hui ne laiſſe pas d'être conſidérable. On en peut juger par la note ſuivante des marchandiſes qui ont été expédiées de ce port dans le cours de l'année courante (1780) ſavoir:

Nous

Noms des Marchandiſes.	*Quantités.*	*Deſtination des marchandiſes.*						
		Pour *Hollande.*	Pour *Angleterre.*	Pour *Portugal.*	Pour *Eſpagne.*	pour *France.*	Pour *Dannemarc & Norvege.*	Pour *Hambourg & Bremen.*
Froment, .	*Czetwers*	2080.	. . .	40776.	11394.	1696	. . .	1306.
Seigle, . . .	*dits,*	2049.	. . .	1287.	. . .	. . .	1056.	6536.
Semence de lin, .	*dits,*	58558	3303.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .
Goudron, .	*Barrils,*	41106.	42492.	. . .	. . .	. . .	. . .	3251.
Brai, . . .	*Pouds,*	40152.	86952.	. . .	. . .	. . .	4056	328.
Suif, . . .	*dits,*	78873	60748.	. . .	. . .	. . .	. . .	23747.
Chandelles de Suif,	*dits,*	1337	. . .	. . .	. . .	. . .	1538	9912.
Fer, . . .	*dits,*	8400.	24915.	. . .	. . .	. . .	. . .	8259.
Cuirs de rouſſi, .	*dits,*	8443.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	682.
Soie de pourceau,	*dits,*	1956.	1681.	. . .	. . .	. . .	. . .	1218.
Chanvre, . .	*dits,*	16235.	13327.	. . .	. . .	. . .	105.	6 0.
Huile de chenevis,	*dits,*	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1007.
Huile de poiſſon, .	*dits,*	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	31448.
Cire, . . .	*dits,*	82.	132.	20.	. . .	. . .	. . .	163.
Nattes, . .	*Pieces,*	501500.	102150	5490.	1200.	. . .	2700.	180020.
Toiles à Voile, .	*dites,*	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	100.
Pelleteries, .	*dites,*	29385.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1463 0.
Toiles de Napage,	*Arch.*	57711.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .
126 Navires, ...		43.	45.	19.	5.	1.	2	11.

On voit par cette note que les principaux articles qui s'exportent d'Archangel, ſont du brai, du goudron, du froment, du ſeigle, & de la ſemence de lin, dont nous placerons ci-après les comptes ſimulés reſpectifs. On y trouve d'ailleurs en aſſez grande abondance du ſuif dont les prix raiſonnent ſuivant les qualités depuis 20 juſqu'à 25 roubles, plus ou moins, le berckowitz de 400 ℔; du chanvre net qui vaut depuis 10 juſqu'à 15 roubles, plus ou moins, ſuivant les circonſtances; des nattes dont le millier vaut communément depuis 40 juſqu'à 45 roubles, plus ou moins; enfin, de la ſoie de porc qui ſe paye, ſuivant la qualité, depuis 5 juſqu'à 8 roubles, plus ou moins, le poud de 40 ℔. Les prix du froment, du ſeigle & de la graine de lin varient ſuivant les circonſtances; le froment vaut depuis 250 juſqu'à 350 copecks, plus ou moins, le czetwer; le ſeigle depuis 150 juſqu'à 250 copecks, la même meſure; la ſemence de lin eſt preſque toujours au même taux que le froment de la meilleure qualité. Les révolutions dans les prix du brai & du goudron ſont encore plus étonnantes. D'une année à l'autre on les voit monter ou deſcendre de 100, 200, & même 300 pour cent. En 1778, le brai valut juſqu'a 550 copecks le barril; en 1779, ce prix baiſſa juſqu'à 200 & 190 copecks, taux auquel il eſt reſté cette année

COMMERCE DU NORD
Commerce de Ruſſie.

1780. Il en eſt de même du goudron qui, de 325 copecks le baril qu'il valut en 1778, deſcendit en 1779 à 160, prix auquel il eſt encore. Nous en avons néanmoins formé des comptes ſimulés, en prenant les prix moyens & les plus communs.

Comptes ſimulés d'un chargement de 800 *barrils de brai & de* 1800 *dits de goudron, ſavoir:*

800 barrils de brai, à 250 copecks . . . . R°. 2000. - -

Frais d'expédition.

Droit à 8 cop. le barril, R°. 64 dont la ½ en argent ruſſe.	R°. 32. - -	
& l'autre moitié à 125 cop. en Rdlr. 25. 30. & à 135 copecks la rixdale . . .	- 34. 56. -	
Expédition & frais de douanne, à 1½ copecks. . .	- 12. - -	
Aſſortiment ordinaire & extraordinaire, à 9 copecks .	- 72. - -	
Réception, rabatage des barrils & port à bord, à 10 cop. .	- 88. - -	
Frais extraordinaires 1 p°, & courtage d'achat ½ p°. .	- 30. - -	
Droit nommé *Spendatie* ¼ p°, & l'Egliſe ¼ p° . . .	- 10. - -	
Commiſſion d'achat ſur R°. 2278, à 2 p° . . .	- 45. 56. -	
	324. 12. -	
	Roubles 2324. 12. -	

1800 barrils de goudron, à 175 copecks . . . . R°. 3150. - -

Frais d'expédition.

Droit à 4 cop. le barril, R°. 72, dont ½ en argent ruſſe,	R°. 36. - -	
& l'autre ½ à 125 cop. rdlr. 28, 40, & à 135 cop. .	- 38. 88. -	
Expédition & frais de douanne, 1½ copecks . .	- 27. - -	
Aſſortiment ordinaire & extraordinaire, à 4 copecks .	- 72. - -	
Réception, rabatage, & port à bord, à 9 cop. le barril .	- 162. - -	
Frais extraordinaires 1 p° & courtage ½ p° . .	- 47. 25. -	
Droit de ſpendatie ¼ p°, & pour l'Egliſe ¼ p° . .	- 15. 75. -	
Commiſſion d'achat & d'expédition ſur R°. 3548. à 2 p°	- 70. 95. -	
	469. 83. -	
	Roubles 3619 83. -	

On compte pour 100 barrils ordinaires de brai ou goudron, comme deſſus, 134 vieux barrils dont 14 ſont comptés pour un laſt de Commerce. Le fret ſe paye ſuivant les circonſtances. Voyez ce que nous en avons dit page 196, ainſi que de l'aſſurance page 200.

Compte ſimulé de 800 Czetwers ou chetvers de froment, à 337½ cop. R°. 2700. - -

Frais d'expédition.

Expédition & frais de douanne, 1 cop. par czetwer, .	R°. 8. -	-
Bénéficiage du froment & port à bord, à 4 cop. . .	- 32. -	-
Frais extraordinaires 1 p°, & courtage ½ p° . .	- 40. 50.	-
Droit de ſpendatie ¼ p°, & pour l'Egliſe ¼ p° . .	- 13. 50.	-
Commiſſion d'expédition ſur R°. 2794, à 2 p° . .	- 55. 88.	-
	149. 88.	-
	Roubles 2849. 88.	-

Compte ſimulé de 1600 Czetwers de ſeigle, à 180 copecks . R°. 2880. - -

Frais d'expédition.

Droit à 5 cop. par czetw. faiſant R°. 80, ou Rdlr. 160. & à 135 copecks	R°. 216. -	-
Expédition & frais de douanne, 6 p° ſur les droits .	- 12. 96.	-
Bénéficiage & port à bord, 6 cop. p. czet. . .	- 96. -	-
Frais extraordinaires 1 p°, & courtage ½ p° . .	- 43. 20.	-
Droit de ſpendatie ¼ p°, & pour l'Egliſe ¼ p° . .	- 14. 40.	-
Commiſſion d'expédition ſur R°. 3262, à 2 p° . .	- 65. 24.	-
	447. 80.	-
	Roubles 3327. 80.	-

Compte ſimulé de 800 Chetwers de ſemence de lin, à 337½ cop. R°. 2700. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 43 cop. par czetw. dont ½ en arg. ruſſe,	R°. 172. -	-
& l'autre ½ à 125 cop. en Rdlr. 137. 30. à 137 cop.	- 185. 76.	-
Expédition & frais de douanne ſur les droits 6 p° .	- 21. 46.	-
Bénéficiage & port à bord à 8 cop. . . .	- 64. -	-
Frais extraordinaires 1 p°, & courtage à ½ p° .	- 40. 50.	-
Droit de ſpendatie ¼ p°, & pour l'Egliſe ¼ p° . .	- 13. 15.	-
Commiſſion ſur R°. 3196, à 2 p° . . .	- 63. 92.	-
	560. 79.	-
	Roubles 3260. 79.	-

On ajoute ordinairement dans les factures d'Archangel, ⅛ p° pour papier timbré du contrat d'achat des marchandiſes, & en outre le courtage & les ports de lettres, qui font un objet de conſéquence dans une correſpondance étendue.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Ruſſie.

Le Commerce d'importation n'eſt pas conſidérable à Archangel : il conſiſte en vins de France, ſucre, bois pour la teinture, épiceries, fruits & quelques autres articles ; mais en petite quantité.

Kola ou *Kolskoi-Oſtrog*, endroit de peu d'importance, eſt ſitué ſous le 68me. degré 54 min. de latitude ſeptentrionale ſur la riviere de *Kola*, laquelle ſort d'un lac du même nom, & ſe jette en cet endroit dans un petit golfe de la mer ſeptentrionale. Ce golfe forme un port où abordent tous les ans quelques navires étrangers qui y viennent acheter & ſaler du poiſſon ; il ſert auſſi de retraite à des bâtimens Ruſſes qu'on emploie pendant l'été à la pêche de la baleine & du chien de mer.

Wologda, capitale du Cercle du même nom, eſt ſituée ſur un fleuve nommé auſſi Wologda, à 427 werſtes de Moſcou, 660 de Petersbourg & 846 d'Archangel. De Wologda ce fleuve porte ſes eaux à Archangel & donne ainſi lieu à un grand Commerce entre ces deux villes. Wologda eſt très-peuplée & fort riche, tant parce quelle renferme beaucoup de manufactures de toute eſpece, que parce qu'elle eſt l'entrepôt des marchandiſes qu'on tranſporte par eau des autres provinces de Ruſſie à Archangel, & d'Archangel dans les différentes parties de l'intérieur de l'Empire. Ces marchandiſes conſiſtent, d'une part, en chanvre, lin, ſuif, ſoie de cochon & nattes, & d'une autre part, en petits vins de France, tant rouges que blancs, en ſucre, bois de ſandal rouge & bleu & quelques merceries. La ville de Wologda fournit d'ailleurs par elle-même au Commerce d'Archangel, de Petersbourg, de Moſcou & de Riga, des cuirs de rouſſi, du ſuif à chandelles, de la viande ſalée de bœuf & de cochon, du minium, du vermillon, du bleu de Berlin & de la térébenthine.

Uſtjug-Weliki, ville principale du cercle du même nom, eſt on ne peut mieux ſituée pour faire le Commerce maritime avec les villes d'Archangel & de Wologda. La plupart de ſes habitans s'appliquent au Commerce, & pluſieurs d'entr'eux poſſedent de grandes richeſſes. On traverſe communément cette ville, quand on va d'Archangel en Sibérie, ou de Sibérie en Ruſſie.

§ II. *Commerce de St. Petersbourg.*

Le gouvernement d'Ingrie, dit autrement de St. Petersbourg, eſt ſitué entre le golfe de Finlande, la Carelie & la Ruſſie proprement dite. Sa longueur eſt d'environ 30 milles d'Allemagne, ſur à peu près autant de largeur. Il abonde en bled & en pâturages. Les principaux fleuves qui l'arroſent ſont, la Luga, la Siſta, la Koswasza, & particulierement la Newa. Ce dernier prend ſa ſource dans le lac Ladoga & va ſe jeter dans le golfe de Finlande ; il eſt large, rapide & navigable, mais peu profond. Il traverſe la ville de St. Petersbourg, en ſe diviſant en pluſieurs bras, parmi leſquels on diſtingue la grande & la petite Newa, & la petite Newka.

On ne compte que 60 Werſtes de la naiſſance de ce fleuve à ſon embouchure ; on voit ſur ſes bords pluſieurs bourgs & villages avec des briqueries & moulins à ſcier du bois. La ville principale du gouvernement d'Ingrie eſt,

ST. PETERSBOURG, ou *Petropolis*, capitale & ſiege de l'Empire Ruſſe. Cette ville eſt un des plus beaux monumens qui honorent le dix-huitieme ſiecle. On ne peut ſe défendre d'une ſurpriſe mêlée d'admiration en ſe rappelant qu'on ne voyoit en 1703 que quelques cabanes de pêcheurs diſperſées ça & là ſur le vaſte emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. C'eſt en cette année que Pierre I s'étant rendu maître de la ville & forteresſe de *Nyenſchanz*, ſituée au bord de la Newa, & voyant d'abord combien cette ſituation offroit de commodités pour le Commerce de la Baltique, ce Prince ſe détermina à bâtir près de-là une ville & une forteresſe. Il mit ſans délai la main à l'œuvre, & fit nommer la nouvelle ville du nom de l'Apôtre St. Pierre, ſon patron. St. Petersbourg étoit déjà une grande & belle ville dès le regne de ſon fondateur ; elle eſt devenue plus conſidérable encore ſous ſes ſucceſſeurs, de maniere qu'elle peut être comptée aujourd'hui parmi les plus grandes villes de l'Europe, & quelle peut même être regardée à pluſieurs égards comme unique en ſon eſpece. Sa diſtance du pôle eſt de 59 degrés 57 minutes. Elle eſt ſituée en partie dans l'Ingrie & en partie dans la Finlande, ſur des Iſles formées par différens bras de la Newa; elle eſt auſſi aſſiſe en partie ſur terre ferme. St. Petersbourg ſe diviſe en divers quartiers: l'*Iſle de Petersbourg* & *Waſili-Oſtrow* ſont les plus remarquables, parce que pluſieurs établiſſemens relatifs au Commerce, comme magazins, lieux pour le chargement & le déchargement des navires; la bourſe, la douanne & pluſieurs autres s'y trouvent renfermés. On trouve d'ailleurs à St. Petersbourg des manufactures de tapiſſeries, bas de ſoie, chapeaux, glaces à miroirs, &c. &c.

Les négocians de St. Petersbourg ſont pour la plupart étrangers & de diverſes nations, comme Anglois, Français, Hollandois, Allemands, Danois, Suedois, Italiens. Ils forment deux factoreries, l'une compoſée d'Anglois ſeulement, l'autre de négocians de toutes les autres nations, ſurtout de Hollandois & d'Allemands. Ces factoreries ſont des aſſociations ou eſpeces de communautés, qui s'aſſemblent une fois l'année régulierement, & par extraordinaire quand le beſoin le demande : elles ont un Préſident à leur tête, ou plutôt, les Conſuls, comme chefs des négocians de leur propre nation, préſident à leurs aſſemblées reſpectives. L'objet de l'établiſſement de ces factoreries eſt fondé ſur la néceſſité où l'on eſt de ſoutenir les droits du Commerce auprès des tribunaux & du gouvernement. Les moyens qu'on eſt obligé d'employer pour cela étant de nature à coûter des frais, la factorerie s'impoſe les ſommes néceſſaires & les répartit ſur ſes membres. Comme il n'eſt pas naturel que les négocians ſupportent perſonnellement ces

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Russie.

frais, il les portent en compte à leurs commettans ou correſpondans : on les évalue ordinairement à $\frac{1}{8}$ p% ſur le total des affaires ; c'eſt ce qu'on appelle frais *au commun*, comme on le verra dans les comptes ſimulés.

Le Commerce de St. Petersbourg ne reſſemble point à celui des autres Etats; c'eſt un labyrinthe dont un étranger tient difficilement le fil. Ailleurs un négociant n'a beſoin que de connoître ſes facultés, les principes & le terme de ſes opérations: la bonne foi fait le reſte. A St. Petersbourg il faut s'aſſurer de tout avant que de rien entreprendre; il faut faire une étude des hommes avant que de traiter avec eux; connoître le tems & la façon de contracter, l'uſage des payemens, les différens incidens, les routes obliques de la fourberie, les formalités de ce qu'on appelle juſtice; la pratique de la douanne, l'eſprit plus encore que la lettre du tarif; les privileges de la Couronne; les défenſes particulieres d'entrée ou de ſortie; en un mot, les entraves de toute ſorte, qui gênent & embarraſſent le Commerce. La navigation pour ce port n'étant ouverte que ſix à ſept mois de l'année, il faut avoir ſongé long-tems d'avance aux cargaiſons de retour, ſans quoi les navires ſeroient expoſés à s'en retourner à vuide, ou obligés d'hiverner à St. Petersbourg. L'uſage eſt de contracter en Janvier & fevrier, pour recevoir les livraiſons quatre ou cinq mois après, ou même plus tard ſelon les arrangemens de l'acheteur. Nous avons déjà dit (pag. 277.) que les marchands Ruſſes ont le droit excluſif de fournir les productions du païs & de faire le Commerce intérieur de Ruſſie; ainſi ce ſont eux qui s'engagent envers les étrangers de faire les emplettes dans les provinces, pour les leur livrer au terme convenu. On eſt obligé de les payer comptant au tems du contract, ou à celui de la livraiſon, ou moitié à l'un & à l'autre de ces termes. Pour les marchandiſes d'importation c'eſt tout le contraire: le négociant étranger ne pouvant vendre en détail ſes marchandiſes, qu'il n'ait acquis le droit de bourgeoiſie, les vend aux marchands Ruſſes en gros & à crédit; ſavoir, à 9, 12 & quelquefois à 18 mois de terme; encore ſe croit-il heureux ſi à l'échéance du crédit convenu l'acheteur eſt exact à lui payer le montant des marchandiſes qu'il lui a vendues.

Suivant une ordonnance émanée de la Cour Imperiale, les négocians étrangers ne peuvent placer leurs marchandiſes ailleurs que dans des magazins appartenans à la Couronne, qu'ils ſont obligés de tenir à ferme de la douanne; cette obligation eſt une ſuite de la defenſe qui leur eſt faite par la meme ordonnance, de vendre en détail au-deſſous de la valeur de ſoixante-dix roubles, & de garder dans leurs maiſons leurs marchandiſes, de quelque nature qu'elles ſoient, à l'exception des vins, des liqueurs & de quelques autres articles. Divers inconvéniens réſultent de cette ordonnance pour les négocians étrangers, tels qu'un ſurcroit de dépenſes & d'embarras occaſionnés par la diſtance de leurs maiſons à leurs magazins, outre les frais du loyer; les riſques

des incendies (*) ; le dépériſſement inévitable des marchandiſes dans des lieux éloignés de l'œil du maître ; enfin le déſagrément de ſe voir expoſé aux viſites toujours imprévues & ſouvent injuſtes que la rivalité ou l'inimitié des marchands nationaux ne manquent pas de multiplier le plus qu'elles peuvent. Il y a pluſieurs exemples d'étrangers ruinés par cette eſpece d'inquiſition.

Au reſte, de toutes les nations étrangeres établies en Ruſſie, la nation Angloiſe eſt la plus favoriſée par le gouvernement, cette nation étant la ſeule en Europe qui ait un traité particulier de Commerce avec la Ruſſie : ce traité fut ſigné pour la premiere fois ſous le regne de la Reine Eliſabeth ; depuis il a été renouvelé régulierement à chaque expiration de terme, & récemment en 1766 entre Catherine II, & George III pour l'eſpace de vingt ans. Nous allons en extraire les principales clauſes qui diſtinguent les Anglois des autres étrangers qui commercent en Ruſſie.

1°. Le premier avantage des Anglois eſt d'avoir par ce traité un rapport politique établi avec l'Empire de Ruſſie : c'eſt un titre, une ſauvegarde, tant pour les affaires civiles, que pour celles de Commerce. Ils ont par là le droit de réclamer contre toute infraction quelconque du traité, & d'intéreſſer le gouvernement au redreſſement de leurs griefs.

2°. Les Anglois de Petersbourg ne ſont (par l'art. 4.) juſticiables que du College de Commerce, au lieu que les autres commerçans étrangers ſont obligés de plaider devant le magiſtrat en premiere inſtance, ce qui fait traîner les affaires en longueur & augmente conſidérablement les frais.

3°. Les Anglois ne ſont pas obligés de payer les droits d'entrée & de ſortie en rixdales de Hollande ; ils ont le privilege (par l'Art. 5.) de les acquitter en monnoie courante de Ruſſie.

Il faut remarquer qu'à la derniere époque du renouvellement de leur traité, l'uſage de payer les droits de la douanne en monnoie de Ruſſie étoit commun à tous les négocians étrangers, conformément au tarif de 1766. Mais, par une ordonnance de 1771, il fut enjoint d'acquitter la moitié du montant de ces droits en rixdales de Hollande, en conſervant ſeulement aux Anglois, en vertu de leur traité, l'exercice de l'ancien uſage.

Pour ce qui eſt des négocians Ruſſes le nombre en eſt petit ; & quoi-

(*) Il y a eu cette année même (1780) dans la nuit du 15 au 16 Août, un incendie qui a conſumé,

491991.	Pouds de chanvre, évalués à . . .	Roubles	749760. 21. -
83456.	dits, de lin, ...	-	171964. 27. -
119098.	dits, de codille, de lin & de chanvre, . .	-	66396. 61. -
65565.	dits, de tabac, ...	-	108677. 12. -
Et diverſes autres marchandiſes avec 4 galiotes pour . .		-	72376. 90. -
	Perte totale .	Roubles	1163675 11. -

Sans compter un navire Hollandois & un Lubeckois, & les magazins en pierres & en bois.

COMMERCE DU NORD
Commerce de Ruſſie.

qu'ils aient une grande aptitude au trafic, ils n'ont aucune idée du Commerce. Ils ſont propriétaires d'une vingtaine de navires du port d'environ 1co laſt, qu'ils chargent ordinairement pour leur compte pour les ports de France & de Hollande. Comme ils ſont dans la néceſſité d'entretenir les équipages de ces navires pendant le cours de l'année, il eſt difficile d'apprécier avec exactitude ce que leur coûte le fret. A en juger cependant par les frais détaillés, il leur revient un peu plus cher qu'aux Hollandois & aux autres nations; mais ils ſont amplement dédommagés par les privileges qui leur ſont accordés par les Ukaſes de Pierre I. & de l'Impératrice Anne. Ces Privileges conſiſtent en ce que toutes les fois qu'il eſt conſtaté que la cargaiſon du navire leur appartient, ils ne payent que le quart des droits de ſortie, & les trois quarts des droits d'entrée, & qu'au lieu de 125 copecks de douanne que tous les étrangers payent pour chaque rixdale, on n'en exige d'eux que 90.

Indépendamment des navires ruſſes qu'entretiennent les négocians nationaux à St. Petersbourg pour faire le commerce en païs étrangers, ils en ont un grand nombre d'autres de diverſes grandeurs, tant pour le cabotage entre St. Petersbourg & les autres ports de Ruſſie ſur la mer Baltique, que pour ſervir d'allege aux navires étrangers qui, ne pouvant monter à St. Petersbourg, ſont obligés de recevoir leurs chargemens à Cronſtadt, parce qu'ils tirent plus d'eau que la Newa n'a de profondeur. On compte juſqu'à deux cents de ces bâtimens ſervant d'allege, & ceux qui font le cabotage d'un port à l'autre de Ruſſie ſont au nombre de cent au moins.

Tel eſt l'état de la marine marchande Ruſſe. Il eſt aiſé d'en conclure que preſque tout le Commerce maritime de cet Empire eſt entre les mains des étrangers: les Anglois, les Hollandois, les Français, les Suédois, les Hambourgeois, les Lubeckois & d'autres peuples ſe le partagent, mais en portions inégales. Les Anglois en poſſedent la plus grande. En 1749 le montant des marchandiſes exportées de St. Petersbourg fut de 3184322 roubles, & celui des marchandiſes importées fut de 2942242 roubles: Les Anglois ſeuls en exporterent pour 2245573 roubles, & y en porterent pour 1012209 roubles. En 1755 le total de l'importation monta à St. Petersbourg à 3321875 roubles, & celui de l'exportation à 4550060 roubles. En 1759 on vendit pour l'Etranger à St. Petersbourg pour 3530614 roubles, & en 1760 pour 3194352 roubles. Depuis vingt-ans le Commerce de cette ville s'eſt accru conſidérablement.

Voici la balance de l'année 1774 faite par une perſonne fort intelligente, qui, après avoir été employée longtems à la douanne de St. Petersbourg, s'eſt retirée en France, d'où elle a bien voulu nous communiquer l'état ſuivant du Commerce de cette ville en ladite année.

Note

Note des ſommes des productions de Ruſſie exportées de St. Petersbourg en 1774 & de celles des marchandiſes entrées dans le même port; avec le nombre des navires de chaque nation qui y ſont venus la même année.

COMMERCE DES NATIONS DE RUSSIE.

Noms des Nations,	*Sommes des marchandiſes, Exportées.*	*Importées.*	*Nombre des Navires de diverſes Nations.*
	Roubles. Cop.	*Roubles. Cop.*	
Sujets Ruſſes, pour, . .	1269270. 24.	3318612. 77.	- 47.
Anglois, . . .	5140039. 2.	2349914 95.	- 356.
Hollandois, . . .	507021. 80	629978. 17.	- 114.
Lubeckois, . . .	499137. 15.	486774 67.	- 38.
Roſtockois, . . .	94550 33.	41473. 65.	- 39.
Danois, . . .	9052. 57.	5543. 26.	- 61.
Hambourgeois, . .	204118. 62	331057. 62	- 4.
Français, . . .	346321. 68	225557. 82.	- 18.
Suedois, . . .	. . .	12471 85.	- 39.
Suiſſes, . . .	8495. 50.	62428. 13.	- -
Saxons, . . .	4697. 23	88342. 96.	- -
Italiens, . . .	197429. 62.	105665. 32	- -
Allemands, . . .	22055. 84.	194608. 90.	- 9.
Pruſſiens, . . .	111387. 60.	122687. 7.	- 14.
Eſpagnols, . . .	99432. 20	129469. 17.	- 10.
Armeniens, . . .	. . . .	30074. 84.	- -
Paſſagers de diverſes nations,	544794. 91.	449294. 50	- -
Capitaines de Navires, .	28411 3.	195635. 62.	- -
	9086215. 44.	8829591. 27.	729. Navires.
Ajoutez pour droits de ſortie,	849319. 56.	. . . .	
Deduiſez pour droits d'entrée,	. . . .	1214101. 82.	
	. . . .	7615489. 45.	
Balance en faveur de St. Petersb.	. . . .	2320045. 55.	
Balance. . .	9935535. -	9935535. -	

Nous obſerverons touchant cette note, que dans le nombre des navires Eſpagnols qui entrerent en 1774 dans le port de St. Petersbourg, ſe trouve compris un ſeul navire Portugais, dont le chargement d'allée étoit en plus grande partie compoſé de vins, ainſi que les chargemens des navires Eſpagnols. Ces deux nations, ſans avoir fait aucun traité de Commerce avec la Ruſſie, ont obtenu de l'Impératrice actuellement régnante une faveur inſigne relativement au payement des droits d'entrée des vins de leur propre cru, importés ſous leurs pavillons reſpectifs. Voici comment s'exprime à cet égard le tarif Ruſſe de l'année 1766.

COMMERCE DU NORD. — Commerce de Ruſſie.

Vins d'Alicante, de Canaries, de Xerès, de Maloga, de Madere, & autres vins quelconques d'Eſpagne & de Portugal, importés directement & pour le compte ainſi que par des Navires appartenants aux ſujets naturels de ces deux royaumes, la Barrique, ou demi-pipe contenant 6 ancres, R°. 4. 50. Cop.

Mêmes vins pour compte étranger, ou n'arrivant pas directement d'Eſpagne ou de Portugal, ou étant chargés ſur des Navires de quelqu'autre nation, la même barrique. - 22. 50. Cop.

Cette faveur a engagé les deux nations dont nous venons de parler, à faire diverſes expéditions qui leur ont aſſez bien réuſſi. Les Eſpagnols en ont fait le plus grand nombre: dans les dix à onze dernieres années qui ont précédé la guerre entre l'Angleterre & la maiſon de Bourbon, il a été expédié d'Eſpagne pour la Ruſſie au moins 10000 tonneaux de vin.

Les Français ne ſont pas à beaucoup près auſſi favoriſés en Ruſſie; leurs marchandiſes payent de gros droits d'entrée: par exemple,

Les vins de Champagne & de Bourgogne blancs, la barrique. R°. 144. -

Dits, de Bourgogne rouge, Hermitage & côte-rôtie, dite, - 120. -

Dits, d'Orleans, St. Leon, Caſtille, Château-Margot, Lafite, Latour, la Miſſion, Pontac, Haut-Brion, Haut-Margot, Roquemore, Frontignan, Picardon, & Muſcat, la barrique de 240 bouteilles. . . . . . - 39. 15. Cop.

Vins ordinaires de France, venus directement de ce royaume, la barrique, dont 4 font un tonneau. . . . - 15. 66.

Mêmes vins venus d'ailleurs que de France, la barrique. . . 18. -

Malgré cela, le Commerce que les Français font à St. Petersbourg leur eſt avantageux. Ils y vendent très-bien les marchandiſes de mode, les fruits & les autres articles qu'ils y portent. Il eſt pourtant vrai que ce Commerce a été beaucoup plus étendu & plus lucratif qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

Pour plus ample intelligence de ce qui concerne le Commerce de St. Petersbourg, nous faiſons ſuivre ici, premierement un état des marchandiſes qui ont été exportées de St. Petersbourg l'année derniere (1759) & enſuite deux prix courans, l'un des productions de Ruſſie, & l'autre des articles d'importation propres pour cet Empire; on verra dans l'un & l'autre les droits de ſortie & d'entrée de chaque marchandiſe, ainſi que les frais tant d'embarquement que de débarquement.

Etat des Marchandises exportées de St. Petersbourg en l'année 1779.

Nombre des Navires	*Destinations pour*	*Fer.*	*Chanvre net.*	*Outschot. ou 2e. ste.*	*Demi-net ou 3e. ste.*	*Etoupes.*	*Cordages.*	*Lin 1re. ste.*	*Lin 2e. ste.*	*Lin 3e. ste.*	*Etoupes de Lin.*	*Cuirs.*	*Huile de Chenevis.*	*Suif.*	*Chandelles.*	*Cire.*	*Soie de Porc.*	*Colle de Poisson.*
		pouds.	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pouds.*	*pds.*	*pouds.*	*pds.*
23	*Portugal*, -	14389	3390	4964	3622	1291	2325	2834	1133	266	- -	- - -	331	- - -	907	100	28	24
8	*Espagne*, -	3000	12171	9967	1411	- -	400	456	481	91	- -	- - -	- -	- - -	385	919	- - -	- -
7	*France*, - -	9800	- - -	596	8787	2118	210	- - -	- -	- -	- -	- - -	- -	20389	- -	- -	615	- -
30	*Italie*, - -	65953	1611	486	- - -	- - -	708	29609	11920	2821	- -	52292	- -	- - -	- -	- -	112	- -
128	*Hollande*, -	119470	395109	25325	29903	10947	4698	8141	2158	607	- -	13000	171	8813	- -	4120	19493	1285
53	*Dannemark*,	15647	60278	22179	4308	2725	927	2286	1097	624	8478	400	6445	174	572	- -	- - -	- -
20	*Suede*, - -	- - -	21018	11804	441	654	100	864	2566	- -	2402	314	5961	7979	232	- -	107	- -
45	*Lubeck*, - -	12900	16630	4429	6873	8088	- - -	200	100	- -	2530	19970	51370	4588	4042	1362	870	372
36	*Stettin*, - -	3000	7989	1141	561	1221	222	226	81	- -	- -	41638	12654	24830	402	12	- - -	- -
10	*Roſtock*, -	250	1556	1029	930	4717	- - -	- - -	- -	- -	- -	4616	4427	2647	1009	- -	- - -	- -
2	*Hambourg*,	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- -	- -	932	- - -	5100	- - -	485	- -	- - -	- -
16	*Pruſſe*, - -	5370	8284	705	936	1996	112	533	411	- -	1146	1485	6744	1023	1591	- -	- - -	- -
3	*Rev. & Riga*,	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- -	- -	- -	- - -	- -	- - -	30	- -	- - -	- -
387		249779	528036	82625	57772	39757	30630	45149	19947	4409	15488	133715	93206	70443	9954	6875	21225	1681
	dans les Navires Anglois																	
314	*Gr. Br. & Irl.*	1839300	1386365	91703	54093	36537	- - -	150419	7559	524	3801	- - -	- -	226010	- - -	782	9422	1356
701	Navires	2089079	1914401	174328	111865	76294	30630	195568	27506	4933	19289	133715	93206	296453	9954	7657	30667	3037

Suite de l'état des marchandises exportées de St. Petersbourg en 1779.

Pour	Tabac.	Queues de Cheval.	Goudron.	Bray Sec.	Huile de Chien Marin.	Savon.	Peaux de Lievre.	Pelleteries.	Planches.	Nattes.	Ravenduck.	Toiles à voile.	Toiles Flamisch.	Calamink.	Toiles pr. servietes.	Toiles blanches.	Toiles d'emballage.	Graine de lin.	Froment.
	pouds.	pds.	pouds.	pds.	pouds.	pds.	pieces.	pieces.	pieces.	pieces.	pieces.	pieces.	pieces.	pieces.	arch. 5280	arch.	arch.	chtw.	chtw.
Portugal, -	- -	- -	4147	- -	- -	- -	- - -	- -	200	- -	545	3894	20	- -	- -	6590	- -	- -	22047
Espagne, - -	- -	- -	1701	- -	- -	- -	1000	- -	- -	- -	685	723	82	- -	- -	3800	- -	- -	7670
France, - -	15651	1185	- -	- -	- -	- -	- - -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Italie, - -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	5926	2120	400	- -	49	54	30	- -	134907	7398	- -	- -	20840
Hollande, - -	85384	1014	22298	773	- -	- -	417559	1310	27034	- -	5805	24004	4245	23758	900	21251	21251	10361	11900
Norv. & Dann.	11479	- -	- -	- -	- -	288	- - -	- -	- -	- -	4572	8144	1272	- -	- -	2850	28553	- -	548
Suede, - -	3247	156	- -	- -	- -	- -	- - -	- -	- -	- -	53	159	- -	- -	- -	900	- -	- -	200
Lubeck, - -	14514	- -	- -	- -	7109	1321	6485	13263	- -	8800	567	2795	- -	- -	- -	52082	425	- -	- -
Stetin, - -	- -	- -	- -	- -	7185	882	- - -	- -	- -	- -	1631	1377	- -	- -	- -	1340	1800	- -	- -
Rostock, - -	200	- -	- -	- -	- -	- -	- - -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Hambourg, -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- - -	- -	- -	- -	- -	118	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Prusse, - -	794	- -	- -	- -	- -	- -	- - -	- -	- -	- -	330	1117	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Reval & Riga,	50	- -	- -	- -	- -	- -	- - -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
	131319	2355	28146	7731	14294	2491	430970	16693	27634	8800	14237	42385	5649	23758	141087	295275	52029	10361	63205
dans les Navires Anglois.																			
Gr. Bret. & Irl.	- -	701	42083	373	- -	468	- - -	- -	108402	19000	69390	558	20927	23212	459938	520328	744487	13921	- -
	131319	3056	70229	8104	14294	2959	430970	16693	136036	27800	83627	42943	26576	46970	601025	1315603	796516	24282	63205

Pour L'Italie - - 5632 pouds Caviar.
- Hollande - 44525 —— Queues de Cheval.
- —— - 52900 —— Os de Bœuf.
- —— - 59 Mâts.
- —— - 205 Poutres.

Pour la Grande Bretagne & L'Irlande - 700 pouds Résine.
—— —— —— 1609 —— Vieux fer.
—— —— —— - 900 —— Vieux cordage.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Russie.

Prix Courant des marchandises d'exportation de St. Petersbourg, où l'on trouve les droits de sortie, & tous les frais jusqu'à bord du navire.

Poids ou Mesures.	*Produits de la Russie.*	*Prix.*	*Designation des Poids ou mesures.*	*Douanne.*		*Recevoir, charger, Peser, lier, emballer, &c.*	*Assortissage ou Mesurage.*	*Courtage du notis, à 15 copecks le Last.*	
50 à 60 Pd. la bal.	Chanvre net . . Ro.	16 à 17.	Le Berkow.	165¾ Copecs.	Frais de Douanne à 3 p% sur la somme payée.	1 Ro. la balle	8 cop. la balle	De 60 Pouds.	La Communauté 1 p% du montant Courtage. ½ p% du montant de l'achat. Courtage des traites. 1 p% Provision. 2 p% frais extraord. 1 p% du mont. total.
40 à 50 Pd. dito.	dito, 2de. sorte, . -	14 à 5.	idem	136		72½ cop. dito			
35 à 40 Pd. dito.	dito, demi-net ou 3e. sort. -	12 à 13.	idem	100¾		60 cop. dito			
25 à 28 Pd. dito.	dito, codille . . -	8 à 6.	idem	58¼		40 cop. dito			
	Lin à 12 têtes . . -	22 à 23.	idem	348¾		8 copecks la piece dont 10 font une balle : p. liage 5 c. le Berk. 70 c. la balle	16 cop. le Berk.	dito	
	dito, à 9 . . . . -	19 à 20.	idem	310¼					
	dito, à 6 . . . . -	16 à 17.	idem	232¼					
	dito, codille . . -	4 à 5.	idem	97¼		50 cop. la balle		1000 Pd. en ball.	
10 Pd. la balle.	Cire Jaune . . . . -	13 à 12.	Le Poud.	32½		10 cop. le poud en pains	3 cop. le Poud.	80 Pd. en bariq.	
Env. 30 P. avec le	Suif à savon . . -	24 à 25½	le Berkow.	285¾		30 cop. la caisse	Rien	la Caisse	
Tonn. & 9 à 10 p. c. tare.	dito à chandelles . -	26 à 27.	idem	285¾		70 cop. par tonneau	Rien	120 Pd. brut.	
3 à 5 Pd. la Caisse.	Chandelles de suif . -	3 à 4.	Le Poud.	23		30 cop. la caisse	Rien	la Caisse	
Env. 30 Pd. brut : tare environ 4½ Pd. par tonneau.	Huile de chenevis . -	1 à 1½	idem	16¼		150 cop. par tonneau	Rien	120 Pouds brut.	
	dito de Lin . . . . -	2 à 2½	idem	16¼		150 cop. par tonneau	Rien	120 Pouds brut.	
	Peaux de Lievres blancs	130 à 160.	les 1000 pie.	600		150 cop. les 1000 pieces	1 Ro. les 1000.	Par balle ou tonneau	
	dito . . . gris	200 à 260.	idem	1758		idem	idem		
20 à 24 rouleaux la balle.	Cuirs fins de 5¾ a 6 px.	7 à 9.	Le Poud.	88¼		9 cop. par rouleau	2½ cop. le Poud.	pour l'Italie 88 P. la Holl. 60 roull.	
	dito . . 4½ à 5	6 à 8.	idem	10					
10 Pd. la balle	Colle de poisson meilleur	30 à 40.	idem	150		25 cop. le Poud en tonn.			
12 à 15 P. le tonn.	dito, fabrique ordinaire	20 à 30.	idem	150		15 cop. en balle	Rien	Par tonn. ou balle	
25 ℔ brut.	Caviar . . . . . -	3 à 3½	idem	8½		1 Ro. le tonneau	2 Ro. le tonn.	120 Pouds brut.	

Oo 3

Suite du prix courant des marchandises d'exportation de St. Petersbourg, où l'on trouve les droits de sortie & tous les frais jusqu'à bord du navire.

Poids ou Mesures.	*Produits de la Russie.*	*Prix.*	*Designation des Poids ou mesures.*	*Douanne.*		*Recevoir, charger, Peser, lier, Emballer, &c.*	*Assortissage ou Mesurage.*	*Courtage du fret, à 15 copecks le Last.*	
	Nattes neuves . . Ro.	60 à 65.	les 1000 pie.	58¼	Frais de Douanne à 3 p% sur la somme payée.	120 cop. le Poud		600 pieces	La Communauté ⅛ p% du montant Courtage, ½ p% de l'achat. Courtage des traites ¼ p% Provision, 2 p% frais extraord. 1 p% du mont. total
10 piec. le paquet.	dito vieilles . . .	30 à 35.	idem					idem	
	Fer de diverses sortes . Cop.	70 à 90.	Le Poud.	37¼ le Berk.		10 cop. le Berkowitz.	Rien	120 Pouds.	
	Toile à voile meilleur Ro.	9½ à 11.	La piece	48 cop. la p.		10 co. les petits paquets	Rien	60 pieces.	
	dito ordinaire . . .	6 à 8.	idem			13 cop. les gros paquets.			
24 à 25 pieces	Toile servietes larges . .	110.	les 1000 a.	3 Ro. les 1000 a.		fines 70 cop. les 1000 ar.	15 c. les 1000 ar.	la Balle.	
17¾ à 28 dito	dito étroites . . .	65.	idem						
24 à 25 dito	dito Kinishemski large . .	39.	idem						
	Calaminques . . Cop.	16 à 15½	par archine	68¼ c. les 60 ar		4 cop. la piece	15 c. les 1000 ar.		
	Toile flamski meilleur . Ro.	10 à 11.	La piece	57½ co. la pie		idem	10 cop. dito		
	dito ordinaire . . .	9. 25.	idem	idem					
	Cordages goudronnés .	200 à 210.	le Berkow.	45 cop.		Rien		60 Pouds.	
	dito, non goudronnés .		idem	12½ cop.					
10 Pouds la balle	Crins de Chevaux bouilli .	2¾ à 2. ¾	idem	50 cop.					
20 Pd. dito.	dito Queues . . .	5 à 4 ¾	idem	10 c. les 100 p.		60 cop. la balle.	10 cop. le Poud.	60 Pouds.	
	Petit-gris en sacs . . .	2½ à 3.	Le Sac	90 c. le sac		1 Ro. pour 1000.		Le Sac	
	dito en peaux . . .	70 à 136.	Les 1000	1098¾ c. 1000 p.			1 Ro. les 1000.	Le Tonneau	
	Froment	3 à 5	le chetwert	Rien		10 cop. le chetwert.	Rien	16 Chetwerts	
	Houblon, ...	6.	Le Poud.	19¾ c. le Pd.		3 cop. le Poud.	Rien	80 Pouds	
	Tabac d'Ukraine, . Cop.	160 à 200.	idem	20 cop.		dito.	Rien	60 Pouds	
	Toile Ravensd. de meill. .	6 à 7.	La piece	44½ c. les 50 ar.		4 cop. la piece.	Rien	La balle	
	dito, ordinaire . . .	4 à 6.	idem						
	Soie de porc, 1re. sorte .	7¼ à 8.	Le Poud.	18¾ c. le Pd.		5 cop. par Poud.	3 co. par Poud.	120 Pd. brut.	
	dito, 2e sorte.	5 à 4¾	idem						

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Russie.

Prix courant des Marchandises d'importation à St. Petersbourg, les droits d'entrée qu'elles payent, ainsi que les frais de débarquement.

Emmagasinage.	*Objets d'Importation.*	*Prix.*	*Designation des Poids & mesures.*	*Douanne.*	*Recevoir, peser, transp. au Magasin.*
30 cop par Berkowitz	Alun d'Angleterre, . . Ro	19 à 20.	le Berkowitz.	96 copecks le	60 cop. le Berk.
idem	Dito de Dannem. & Suede, -	20 à 22.	idem	96 Berk.	idem
10 cop. par Berk.	Plomb en masse, ... -	17 à 18.	idem	72	40 idem
idem	Dito en rouleau, ... -	20 à 21.	idem	72	idem
20 cop. par Berk.	Bois de Ste. Marthe, . . -	30 à 27.	idem	Franc	50 cop. les 10 Pd.
idem	dito de Campêche . . -	20 à 21.	idem	Franc	50 idem
4 cop par Poud.	Huile de Seville & de . }	6 à 5¾	le Poud.	60 le Poud.	8 cop. par Poud.
idem	Pouille en Barrique . }		idem	60	8 idem.
5 cop. par Poud.	Camphre, ... -	36 à 37.	idem	80	15 idem
50 cop. par Poud.	Canelle, ... -	60 à 80.	idem	320	1 roub. par Poud.
25 cop. par Poud.	Cardamome, ... -	140 à 150.	idem	1200	50 cop. par Poud.
50 cop. par Poud.	Cochenille, ... -	250 à 280.	idem	83½	1 roub. par Poud.
4 cop par Poud.	Café Martinique, . . . -	9½ à 10.	idem	234½	15 cop. par Poud.
idem	Café ordinaire, ... -	9 à 8¾	idem	234½	15 idem
15 cop. par Poud.	Indigo bleu ou violet, . -	110 à 115.	idem	625¼	40 idem
idem	Dito Violet mêlé, . . -	100 à 105.	idem	625¼	40 idem
idem	Dito Cuivre, ... -	90 à 75.	idem	625¼	40 idem
50 cop. par Poud.	Fleur de Muscade, . . -	112 à 115.	idem	320	1 roub. par Poud.
	Noix Muscade, ... -	78 à 80.	idem	1000	
	Clous de Girofle, . . -	72 à 70.	idem	1172½	
20 cop. par Poud.	Orleane, ou Rocou . -	20 à 12.	idem	60	40 cop. par Poud.
50 cop. par Balle.	Poivre, ... -	11½ à 12.	idem	40	1 rouble par Balle.
10 cop. par Poud.	Vif-argent, ... -	35 à 34.	idem	180	20 cop. par Poud.
20 cop. par Poud.	Saffrano, ou Safflor, . . -	7 à 7½	idem	6 de la Valeur.	40 cop. idem
50 cop. par Poud.	Saffran, ... -	200 à 280.	idem	60 la ft.	1 roub. par Poud.
5 cop. par Poud.	Zinc, dit *Spiauter* . . -	3 à 53.	idem	24 le Poud.	10 cop. par Poud.
2 cop. par Poud.	Encens, Benjoin, . . -	30 à 32.	idem	547½	10 cop. idem
	Dito, ordinaire. . . -	7½ à 8.	idem	109	
3 cop. par Poud.	Etain en Saumon, . . -	7 à 50.	idem	22	10 cop. par Poud.
5 cop. par Poud.	Sucre superfin, ... -	11 à 11¼	idem	143½	10 cop. par Poud.
	Dito, ordinaire . . . . -	10½ à 10.	idem	117¾	
	Petit melis, ... -	9½ à 10.	idem	117¾	
	Gros melis, ... -	8 à 9.	idem	117¾	

Frais de Douane 3 p% sur la somme payée.

A la Communauté ½ p% Courtage ¼ p% } Du Montant de l'achat.

Courtage des remises ¼ p% } Provision 2 p% Frais Extraord. 1 p% } du montant total.

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Ruſſie.*

Quoiqu'il ſoit aiſé, au moyen des prix courans des productions Ruſſes, de faire le calcul de ce qu'elles coûteroient rendues à bord du navire, nos lecteurs ne ſeront par fâchés de trouver ici des comptes ſimulés des principaux articles que les étrangers tirent communément de St. Petersbourg.

Le chanvre eſt un article eſſentiel du Commerce de St. Petersbourg; la qualité en eſt beaucoup eſtimée par les Français & les Anglois, ſpecialement par les premiers qui n'en emploient pas d'autre pour leur marine. Il y en a de trois ſortes, le chanvre le plus net & dont les brins ſont longs & minces, forme la premiere; celui qui eſt chargé d'étoupes, & dont les brins ne ſont ni longs ni minces, forme la troiſieme; la ſeconde tient le milieu entre les deux autres. Le prix de chaque eſpece differe d'environ 2 roubles par berkowitz: c'eſt-à-dire ſi le chanvre de premiere qualité vaut 16 roubles celui de la ſeconde en vaut 14, & celui de la troiſieme 12. Voici un compte ſimulé de cet article:

1000 Pouds de chanvre de 1re. ſorte à 16 roubles les 10 pouds. . R°. 1600. -

Frais d'expédition.

Douanne, à 165¾ cop. par pouds, dont ½ en roubles,	R°. 82.	88.
& l'autre ½ à 125 cop. font rdlrs. 66. 15. à 140. cop.	- 92.	82.
Fanaux & accidens, à 3 p° ſur les droits	- 5.	27.
Braquer ou aſſortir, à 5 cop. par berkowitz. . .	- 5.	-
Courtage d'achat ½ p°, & dit de traites, ¼ p° . .	- 12.	-
Au *Commun*, ⅛ p°. & frais extraordinaires 1 p° . .	- 18.	-
Recevoir, lier, peſer & porter à bord, à 1 rouble par balle	- 18.	-
Commiſſion ſur R°. 1834. à 2 p°	- 36.	68.
		270. 65.
Roubles		1870. 65.

Le Lin de Ruſſie eſt beaucoup eſtimé à cauſe de la longueur de ſon brin; ſa couleur eſt naturellement brune, mais quand il eſt filé il ſe blanchit aiſément dès le premier lavage. Il y a trois qualités de lin en Ruſſie; la premiere ſe nomme à 12 têtes, la ſeconde à 9 têtes, & la troiſieme à 6 têtes. Le prix differe de 3 roubles par berckowitz d'une qualité à l'autre. Par exemple: le lin de 1re. qualité a valu cette année 22 ½ roubles le berckowitz de 10 pouds; celui de 2de. 19½, & celui de 3me. qualité 16½. Le lin de Nowogorod eſt l'un des meilleurs que fourniſſe l'Empire de Ruſſie. Donnons un compte ſimulé de cet article.

1000 Pouds de lin de 1re. ſorte à 22¾ roubles les 10 Pouds. . . R°. 2275. -

Frais d'expédition.

Douanne, à 348¾ cop. dont la ½ en arg. ruſſe, . Roubles	174.	38.
& l'autre à 125 cop. en rdlr. 139. 25. & à 140 copecks	195.	30.
Fanaux & accidens, à 3 p° ſur ces droits .. . . -	11.	9.
Recevoir, peſer, charger &c., les 100 ballots, à 30 cop. chacun	30.	-
Lier à 5 cop. & braquer à 4 cop. le berkowitz. . -	9.	-
Courtage d'achat ½ p°, & courtage des traites ¼ p° . -	18.	35.
Frais extraordinaires 1 p° & au commun ⅛ p° . -	25.	55.
Commiſſion ſur R°. 2738. 71. à 2 p° . . . -	54.	78.
	518.	49.
Roubles	2793.	49.

60 Pouds de chanvre ou de lin ſont comptés pour un laſt de Commerce.

Les cordages, qui conſiſtent en cables & cordes de toutes les groſſeurs, ſoit goudronnés, ſoit non-goudronnés, ſont faits de chanvre, il s'en fabrique beaucoup en Ruſſie, où on les vend au poids: en voici un compte ſimulé.

1000 Pouds de cordages aſſortis, à 190 cop. le poud . . R°. 1900. -

Frais d'expédition.

Douanne à 45 cop. dont la ½ en arg. ruſſe, . . R°.	22.	50.
& l'autre ½, à 125 cop. en rdlr. 18. à 140 cop. . -	25.	20.
Fanaux & accidens ſur les droits à 3 p° . . . -	1.	43.
Recevoir, charger, peſer &c. à 70 cop. par 10 pouds . -	70.	-
Courtage d'achat ½ p°, & courtage de traite ¼ p° . -	15.	-
Frais extraordinaires 1 p° & au commun ⅛ p° . . -	21.	37.
Commiſſion ſur R°. 2055. 50. à 2 p° . . . -	41.	10.
	196.	60.
Roubles	2091.	60.

120 Pouds de cordages ſont un laſt de Commerce.

Le fer de Ruſſie eſt en général de bonne qualité. On le diſtingue communément en *vieux ſoble* & *nouveau ſoble*: le vieux ſoble eſt d'une qualité ſupérieure au nouveau; il vaut environ 10 copecks par poud plus que celui-ci. Le prix du fer varie depuis 70 juſqu'à 100 copecks, plus ou moins, le poud de 40 ℔. Le compte ſimulé ſuivant eſt fait ſur le prix actuel de ce métal à St. Petersbourg.

1000 Pouds de fer, dit vieux ſoble, à 90 copecks le poud, . . R°. 900. -

Frais d'expédition.

Douanne à 37¼ cop. par 10 pouds, dont la ½ en . R°.	18.	63.
& l'autre moitié à 125 cop. en rdlr. 14. 45. à 140 cop. -	20.	86.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Ruſſie.

Tranſport de l'autre part.		R°. 39. 49.	900.
Fanaux & accidens, 3 p° ſur ces droits,		- 1. 18.	
Recevoir, peſer, charger, &c., à 10 cop. par 10 pouds		- 10. -	
Courtage d'achat ½ p°, & courtage des traites ¼ p°		- 6. 75.	
Frais extraordinaires 1 p°, & au commun ⅛ p°		- 10. 12.	
Commiſſion ſur R°. 967. à 2 p°		- 19. 35.	
		86. 89.	
		Roubles 986. 89.	

120 Pouds de fer font un laſt.

Les cuirs de Ruſſie forment une branche des plus importantes du Commerce de St. Petersbourg; il y en a de pluſieurs ſortes. La meilleure, dont on diſtingue trois qualités, ſe nomme *Gave*; enſuite vient celle qu'on nomme *Malja*, puis le *Roswal*. En général on préfere le cuir le plus doux, le plus ſouple & le plus luſtré. Les prix de cet article varient prodigieuſement d'une année à l'autre. On le paye depuis 400 juſqu'à 900 copecks le poud, ſuivant les qualités reſpectives, eu égard auſſi aux circonſtances. L'achat s'en fait ordinairement par aſſortimens de diverſes qualités, comme on le peut voir dans le compte ſimulé ſuivant d'une partie de cuirs de Ruſſie compoſée de 255 rouleaux, dont

120 rouleaux *Gave* 1re. ſorte peſant		Pouds 180.
50 dits,	2de. dite	70.
15 dits,	3me. dite	20.
10 dits, cuir peſant,		30.
10 dits, dit *Malja*		10.
50 dits, dit *Roswal*,		75.
255 Rouleaux peſant enſemble		Pouds 385.
	Augmentation 3 p°	11. 22.
		396. 22.
A déduire pour les liens ¼ ℔ par 10 rouleaux		6.
		Pouds 396. 16 ℔.

Leſquels, à 800 copecks l'un portant l'autre, font Roub. 3168.

Frais d'expédition.

Douanne à 88¼ copecks, dont la ½ en arg. ruſſe,	R°. 174. 74.
& l'autre ½, à 125 cop. rdlr. 139. 40. & à 140 cop.	- 195. 72.
Fanaux & accidens, 3 p° ſur ces droits	- 11. 11.
Braquer ou faire aſſortir, à 2 cop. par poud	- 7. 92.

Tranſport de l'autre part . . .	R°. 389. 49.	3168. -	
Nattes, cordes, emballages, charger &c., à 9 cop. par rouleau,	22. 95.		
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p°, & courtage des traites $\frac{1}{4}$.	- 22. 76.		
Frais extraordinaires 1 p°, & au commun $\frac{1}{8}$ p° .	- 35. 64.		
Commiſſion ſur R°. 3638. à 2 p° . . .	- 72. 77.		
		543. 61.	
		Roubles 3711. 61.	

60 Rouleaux de cuirs ſont généralement comptés pour un laſt de Commerce, excepté lorſqu'on les expédie pour l'Italie, car alors on en compte 88.

Les pelleteries & les fourrures ne ſe trouvent nulle part en Europe en auſſi grande quantité & à auſſi bon marché qu'en Ruſſie. Tous les ans on en exporte de très-fortes parties de St. Petersbourg pour les païs étrangers, ſurtout en peaux de lievres & de petits-gris. Un coup d'œil ſur le compte ſimulé ſuivant ſuffira pour connoître la valeur des eſpeces principales, avec tous les frais d'expédition.

10000 Peaux de lievre de 1re. qualité, 1 pour un, . . .		- 10000. -	
3000 Dites, de 2de. dite . . . 3 pour 2 . .		- 2000. -	
2000 Dites, de 3me. dite . . . 2 pour 1 . .		- 1000. -	
15000 Peaux de lievre comptées pour		- 13000. -	
Leſquelles 13000 peaux, à 230 roubles par mille. . .		R°. 2990. -	
4000 Peaux d'hermines, à 15 roubles les 40 pieces. . .		- 1500. -	
100 Dites de renards blancs, à 1½ rouble. . . .		- 150. -	
100 Fourrures de petits-gris ventre noir, à 4 roubles . .		- 400. -	
100 Dites, de petit-gris clair, à 2½ roubles. . .		- 250. -	
100 Dites, dos de petit-gris noirs, à 12 roubles. . .		- 1200. -	
1000 Petits-gris noirs de Sibérie avec les queues. . . .		- 150. -	
1000 Petis-gris clairs, pour.		- 90. -	
		R°. 6750. -	

Frais d'expédition.

Douanne de 15000 peaux de lievre, à 1758 cop. les 1000.	R°. 263. 70.	
Idem, de 4000 dites d'hermines, à 154 cop. les 40.	- 154. -	
Idem, de 100 dites de renards, à 330 cop. les 10.	- 33. -	
Idem, de 200 fourrures petit-gris, 30 cop. chacune	- 60. -	
Idem, de 1000 fourrures dos dit, 90 cop. chacune	- 90. -	
Idem, de 1000 petits-gris, à 1098¼ cop. les 1000	- 21: 97½	
	R°. 622. 67½	

COMMERCE DU NORD. — *Commerce de Ruſſie.*

Tranſport de l'autre part.			Ro. 6730. -
Dont la $\frac{1}{2}$ en argent ruſſe.		- 311. 34.	
& l'autre $\frac{1}{2}$, à 125 cop. en Rdlr. 249. 34r. & à 140 cop.		- 349. 55.	
Fanaux & accidens, à 3 p$^{o}_{o}$ ſur ces droits.		- 19. 82.	
Braquer les peaux de lievre, à 2 Ro. par 1000.		- 30. -	
Battre les peaux, les recevoir, plier, emballer & porter à bord		- 39. 63.	
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$, & courtage de traites $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$.		- 50. 47.	
Frais extraordinaires 1 p^{o}, & au commun $\frac{1}{8}$.		- 75. 71.	
Commiſſion ſur Ro. 7606 à 2 p$^{o}_{o}$.		- 152. 12.	
			1028. 64.
			Ro. 7758. 64.

La cire & le ſuif, tant celui dont on fait des chandelles que celui dont on ſe ſert dans les fabriques de ſavon, étant deux objets importans du Commerce de Ruſſie, nous allons faire ſuivre un compte ſimulé de chacun de ces articles.

Compte ſimulé de 100 pouds de cire à 13 roubles,			Ro. 1300 -
Frais d'Expédition.			
Douanne à 32$\frac{1}{2}$ cop, dont $\frac{1}{2}$ en argent ruſſe,		Ro. 16. 25.	
& l'autre $\frac{1}{2}$ à 125 cop. en Rdlr. 13, & à 140 cop.		- 18. 20.	
Fanaux & accidens, 3 p$^{o}_{o}$ ſur les droits,		- 1. 4.	
Recevoir, peſer, nattes, emballage &c. à 10 cop.		- 10. -	
Braquer ou aſſortir la cire, à 3 cop. par poud.		- 3. -	
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$, & courtage des traites $\frac{1}{4}$ p$^{o}_{o}$.		- 10. -	
Frais extraordinaires 1 p$^{o}_{o}$, & au commun $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$.		- 14. 62.	
Commiſſion ſur Ro. 1373. à 2 p$^{o}_{o}$.		- 27. 47.	
			100. 58.
			Ro. 1400. 58.

100 Pouds de cire en paquets, ou 80 Pouds nets en futailles, ſont comptés pour un laſt de Commerce.

Compte ſimulé de 1000 pouds de ſuif, dont		
500 à chandelles, à 25 roubles les 10 pouds.		Ro. 1250. -
500 à ſavon, à 23		- 1150. -
1000 Pouds.		Ro. 2400. -
Frais d'expédition.		
Douanne à 285$\frac{3}{4}$ cop. dont la $\frac{1}{2}$ en argent ruſſe.	Ro. 142. 88.	
& l'autre $\frac{1}{2}$ à 125 cop. en Rdlr. 114. 15. & à 140 cop.	- 162. 2.	
Fanaux & accidens, à 3 p$^{o}_{o}$ ſur ces droits.	- 9. 8.	
Recevoir, peſer, charger, & porter à bord en 40 futailles, à 70 copecks	- 28. -	
Braquer, ou aſſortir le ſuif, à 5 cop. les 10 pouds.	- 5. -	

Tranſport de l'autre part	R°. 346. 98.	2400. -	
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p°, & courtage de traites à $\frac{1}{4}$ p°, .	- 13. -		
Frais extraordinaires 1 p° & au commun $\frac{1}{5}$ p° .	- 27. -		
Commiſſion de R°. 2792 à 2 p° . . .	- 55. 84.		
		447. 82.	
		[illegible]	

120 Pouds de ſuif brut ſont comptés pour un laſt de Commerce.

Les toiles à voile de Ruſſie ſont de trois qualités: celles qu'on fabrique à Kantſcheroff & Terikoff forment la premiere, celles de Longinin & de Balaſcheff la ſeconde, & les autres fabriques de l'Empire forment la troiſieme, qui eſt la plus commune. Les prix de la 1re. ſorte varient ſuivant les circonſtances de 7 à 9 R°. plus ou moins, la piece, & les autres ſortes à proportion. Voici le compte ſimulé de ces trois ſortes de toiles à voile:

100 Pieces toiles à voile de 1re. ſorte, à 8 roubles, . . .	R°. 800. -	
100 Dites, idem, . . de 2de. dite, à 7½	- 750. -	
100 Dites, idem, . . de 3e. dite, à 6	- 600. -	
	Roub. 2150. -	

Frais d'expédition.

Douanne des 300 pieces, à 48¾ copecks, dont ½ en .	R°. 73. 13.	
& l'autre moitié à 125 cop. en rdlr. 58. 25. & à 140 cop.	- 81. 90.	
Fanaux & accidens à 3 p° ſur ces droits . .	- 4. 65.	
Recevoir, nattes, cordages, emballage & frais juſqu'à bord, à 2¼ roub. les 20 pieces, ...	- 33. 75.	
Courtage d'achat ½ p°, & courtage des traites à ¼ p° .	- 16. 82.	
Frais extraordinaires 1 p° & au commun ⅙ p° . .	- 24. 19.	
Commiſſion ſur R°. 2384. à 2 p°	- 47. 68.	
	282. 12.	
	Roubles 2432. 12.	

60 Rouleaux, ou pieces de toiles à voile, font un laſt de Commerce.

Il y a deux qualités de ſoie de porc ou de cochon, dont la premiere vaut preſque toujours une rouble par poud plus que la ſeconde. Voici un compte ſimulé de cet article dont l'exportation eſt conſidérable à St. Petersbourg.

100 Pouds ſoie de porc de 1re. ſorte à 7 roubles . . .	R°. 700. -
40 Dits, . . . de 2de. dite, à 6	- 240. -
	Roubles 940. -

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Ruſſie.

Tranſport de l'autre part . . . . . R°. 940. -

Frais d'expédition.

Douanne de 140 pouds à 48¼ cop. dont la ½ en . .	R°.	34.	13.
& l'autre ½ à 125 cop. en rdlr. 27. 15. à 140 cop. .	-	38.	22.
Fanaux & accidens, 3 p° ſur ces droits . .	-	2.	17.
Bracker, ou aſſortiment, à 4 cop. par poud . .	-	5.	60.
Recevoir, charger, peſer, nattes &c., à 5 cop. par poud	-	7.	-
Courtage d'achat ½ p° & courtage de traites ¼ p° .	-	7.	35.
Frais extraordinaires 1 p° & au commun ⅛ p° . .	-	10.	57.
Commiſſion ſur R°. 1045. à 2 p° . . .	-	20.	90.
		125.	94.
	Roubles	1065.	94.

120 Pouds brut de ſoie de porc font un laſt de Commerce.

Lorſque l'exportation du froment eſt permiſe à St. Petersbourg, on en fait des expéditions conſidérables pour les païs étrangers, à cauſe du bas prix de cette denrée en cette ville relativement aux autres païs. Comme ces prix changent ſuivant les circonſtances, nous nous contenterons d'en donner un compte ſimulé, en prenant le prix moyen entre 550 & 350 copecks, termes le plus haut & le plus bas entre leſquels roule le czetwer ou ſac, peſant 9½ pouds.

1000 Czetwers de froment à 450 copecks . . . R°. 4500. -

Frais d'expédition.

(*) Recevoir, peſer, charger, & porter à bord, à 15 cop.	R°.	150.	-
Courtage d'achat ½ p°, & courtage des traites ¼ p° .	-	34.	17.
Frais extraordinaires 1 p° & au commun ⅛ p° . .	-	50.	62.
Commiſſion ſur R°. 4734. à 2 p° . . .	-	94.	68.
		329.	47.
	Roubles	4829.	47. cop.

16 Czetwers ſont comptés pour un laſt de Commerce.

Le tabac de Ruſſie, ou proprement le tabac d'Ukraine, a une qualité que n'ont aucuns des autres tabacs d'Europe. La ſaveur en eſt ſemblable à celle du tabac de Virginie, ſaveur que les perſonnes habituées à fumer aiment beaucoup. Mais le tabac de Ruſſie, quoique très-bon pour la pipe, ne l'eſt guere pour être rapé, & n'eſt ni aſſez gras, ni d'aſſez bonne odeur, pour être pris ſeul. On ne laiſſe cependant pas d'en raper une certaine quantité qu'on trouve le moyen de débiter en le mélant avec

(*) Le froment ne paye aucun droit de ſortie à St. Petersbourg.

d'autre de meilleure qualité. La France reçoit depuis plusieurs années de fortes parties de tabac de Russie, dont la culture s'augmente & se perfectionne de jour en jour en Ukraine. En voici un compte simulé pour l'usage des spéculateurs:

1000 Pouds de tabac d'Ukraine à 170 copecks . . . R°. 1700. -

Frais d'expédition.

Douanne à 20 cop. dont la ½ en monnoie russe .	R°. 100.	-
& l'autre ½ à 125 cop. en rdlr. 80. & à 140 cop.	- 112.	-
Fanaux & accidens, à 3 p° sur ces droits . .	- 6.	36.
Emballer, peser, recevoir & charger, à 3 cop. le poud	- 30.	-
Courtage d'achat ½ p° & courtage des traites ¼ p° .	- 12.	75.
Frais extraordinaires 1 p° & au commun ⅛ p° .	- 19	12.
Commission sur R°. 1980. à 2 p° . . .	- 39.	60.
	319.	83.
	Roubles 2019.	83.

Lorsqu'on voudra faire un calcul exact de ce que les marchandises dont nous venons de donner des comptes simulés pourront coûter, rendues dans les ports où l'on voudra les faire venir, il conviendra d'y ajouter le fret & l'assurance, qui coûteront selon les circonstances, comme nous l'avons dit page 196 & 200, où nous renvoyons nos lecteurs.

Il nous reste à expliquer maintenant la maniere dont les droits, portés dans chaque compte simulé que nous venons de donner, se payent à St. Petersbourg. On compte le droit de douanne suivant le tarif, dont la moitié du produit se paye en argent de Russie, & l'autre moitié en rixdales effectives de Hollande qui doivent avoir le poids requis (*). La Douanne reçoit ces especes sur le pied de 125 copecks chacune, c'est-à-dire que pour 125 roubles on donne seulement 100 rixdales; mais, comme celles-ci coûtent souvent aux négocians de St. Petersbourg beaucoup au-dessus de 125 copecks, ce qui dépend du taux du change de St. Petersbourg sur Amsterdam, on réduit dans l'article des droits des factures les roubles en rixdales au prix fixé de 125 copecks, puis les rixdales en roubles au prix courant des rixdales. Les rixdales étant regardées à St. Petersbourg comme des effets nécessaires à son Commerce, elles forment un objet de spéculation dont plusieurs maisons, tant en Russie qu'en Hollande retirent de grands profits. Un compte simulé de ces especes, achetées à Amsterdam & expédiées à St. Petersbourg, ne peut donc qu'etre agréable & instructif pour nos lecteurs.

(*) Nous avons dit ci-devant que les négocians Anglois sont exceptés de cette regle. Les Russes le sont aussi.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Ruſſie.

10 Sacs contenant 10000 rixdales, à 50 ſ. . . .	fl. 25000. - -	
Agio 2 p°	- 500. - -	
	25500. - -	
Courtage à ½ par mille . . . fl. 12. 10. -		
Pour 10 ſacs à 6 ſ. . . . - 3. - -		
Commiſſion d'achat ½ p° . . - 85. - -		
	100. 10. -	
	25600. 10. -	
Prime d'aſſurance à 1 p° & police . fl. 259. - -		
Fret à ¼ p° . . . . - 63. 16. -		
	322. 16. -	
Argent courant de Hollande	fl. 25923. 6. -	

Leſquels au change de 98 ſ. par rouble, ſont . .	R°. 13543 87 co.
Déduit à faire à St. Petersbourg	- 356. 13.
Si les 10000 rixdales s'y vendent à 140 copecks . .	en R°. 14000. - -

Ainſi c'eſt du change que dépend la hauſſe ou la baiſſe des rixdales. L'Agio des rixdales roule en Hollande de 1 à 3 p° plus ou moins.

Pour ce qui regarde les marchandiſes d'importation qui ont du débouché à St. Petersbourg, il ſuffit de renvoyer nos lecteurs à la page 295, où nous en avons donné un prix courant.

Creuſtadt, qui ſert de port à St. Petersbourg, eſt une ville bâtie dans l'Iſle de *Ritzkar* ou *Ritzard*, ou *Retuſari*, ſituée dans le golfe de Finlande. Cette Iſle a environ un mille de long & un quart de mille de large. Les Ruſſes la nomment *Rottin-Oſtrow*, ou l'Iſle du chaudron; elle eſt diſtante de 29 werſtes, ou 4 bons milles géographiques, du Fort de St. Petersbourg; d'un demi-mille des côtes d'Ingermanie, & d'environ deux milles de celles de Carelie. Cronſtadt a trois ports placés l'un près de l'autre; ils ſont grands, ſûrs & commodes; mais leurs eaux, qui ſont douces, ſont très-préjudiciables aux navires. Le port marchand, qui eſt à l'Oueſt, en peut contenir un grand nombre. Le port deſtiné pour les vaiſſeaux de guerre, eſt à l'Eſt; il renferme la plus grande partie de la flotte ruſſe. Le port du milieu eſt deſtiné à recevoir tous les vaiſſeaux & bâtimens appartenans à la Couronne.

§ III. *Commerce de Wibourg.*

Le gouvernement de Wibourg, qui comprend la partie du Grand Duché de Finlande que la Couronne de Suede a été obligée d'abandonner à celle de Ruſſie, ſe diviſe en trois diſtricts; ſavoir, la Carelie, le diſtrict de Kexholm & une partie du Savolax. On y trouve les villes ſuivantes:

WIBOURG,

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Ruſſie.

WIBOURG, en Finlandois *Somelinde* & proprement *Somenlinna*, place de Commerce ſituée dans une Peninſule formée par le golfe de Finlande. Le port en eſt bon & ſûr; il y aborde tous les ans une cinquantaine de navires, la plupart Hollandois, qui y vont charger des planches de ſapin, & quelque peu de goudron & de poix réſine. Comme les planches forment l'article principal du Commerce de Wibourg, il eſt à propos de donner le compte ſimulé ſuivant d'un chargement compoſé de

Dimenſions de chaque planche

		Longueur.	*Largeur.*	*Epaiſſeur.*
311½	Douzaines de planches de	12 pieds,	11 pouces &	1½ pouces.
3	Dites, ...	10 . .	11 . .	1½
6	Dites, ...	9 . .	11 . .	1½
26½	Dites, ...	8 . .	11 . .	1½
51	Dites, ...	12 . .	10 . .	1½
75½	Dites, ...	12 . .	9 . .	1½
473½	Douzaines de planches de ſapin, qui répondent			
à 444⅗	Douzaines de planches des dimenſions ordinaires, ſavoir de 12 pieds de long, 11 pouces de large & 1½ pouces d'épaiſſeur, meſure de Hollande, dont la douzaine rendue franche de frais à bord du navire, coûte 80 ſols courans de Hollande, & les 444⅗ douzaines font.			Cour. fl. 1777. 6. -
	Commiſſion d'expédition à Wibourg à 3 p% . . .			53. 6. -
				Courans fl. 1830 12. -

La qualité des planches de Wibourg n'eſt pas mauvaiſe; mais elle eſt plus propre pour des ouvrages de menuiſerie que pour la conſtruction des navires. On en regle les prix en argent de Hollande, l'uſage ayant été toujours tel, quoique la maniere de compter ſoit la méme à Wibourg qu'à St. Petersbourg.

Friederichsham, autre port ſitué au bord du golfe de Finlande, fait un Commerce de planches ſemblable à celui de Wibourg, dont Friederichsham eſt peu diſtant.

Après ces deux villes, celles de *Wilmanſtrand*, de *Kexholm* & *Nyſlot* ſont les ſeules qu'on trouve dans le gouvernement de Wibourg: ces trois villes ſont proprement des fortereſſes.

§ IV. *Commerce de Livonie & d'Eſthonie.*

La Livonie & l'Eſthonie occupent une étendue de païs de 45 à 50 milles d'Allemagne, du Nord au Sud, & de 35 à 40 milles de l'Eſt à L'Oueſt, non compris les Iſles. Ce païs eſt ſitué entre la Cour'ande, la

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Riga.

mer Baltique, le golfe de Finlande, l'Ingrie, la Ruſſie & la Pologne. Il ſe diviſe en trois parties, ſavoir le gouvernement de Riga, celui de Réval, & la ville de Narva qui eſt indépendante de l'un & l'autre de ces gouvernemens. Le terroir pris dans ſon enſemble eſt d'une bonté médiocre. Il produit dans les années fertiles beaucoup de ſeigle & d'orge dont il s'expédie de fortes parties dans l'Etranger quand l'exportation n'en eſt pas défendue. Les habitans de l'Eſthonie ne cultivent pas plus de lin & de chanvre qu'il ne leur en faut pour leur uſage. On en trouve davantage en Livonie; mais la culture pourroit en être améliorée, & augmentée. Il arrive tous les ans dans ce païs & ſurtout à Riga qui en eſt la Capitale, beaucoup de bled, de lin, de chanvre, de graine de lin, de chenevis, de miel, de cire & pluſieurs autres articles qui y ſont envoyés de Lithuanie, de Courlande & de quelques provinces de la Ruſſie, principalement du gouvernement de Nowogorod. Les traîneaux dont les peuples de ces divers païs ſe ſervent, facilitent beaucoup le tranſport de leurs marchandiſes pendant l'hiver: d'une autre part, la *Duina* leur eſt d'un grand ſecours pendant le printems & l'été pour tranſporter les mâtures, les poutres, planches & autres bois de ſapins, ainſi que les autres marchandiſes qui de l'intérieur de la Ruſſie & de la Lithuanie viennent dans les ports de la Livonie & de l'Eſthonie. La Duina a ſa ſource en Ruſſie, coule en ſéparant la Livonie de la Courlande, & vient ſe jeter dans la mer à Dunnamünde un peu au-deſſous de Riga. Les principaux ports de l'Eſthonie & de la Livonie ſont, Riga, Pernau, Reval & Narwa.

Nous allons donner une idée du Commerce qui ſe fait dans chacun de ces ports.

Riga, ville Capitale, la plus riche & la plus commerçante du païs, eſt éloignée de la mer d'environ deux milles d'Allemagne. Elle a un port bon & ſûr, défendu par la forteresſe de Dunnamünde, bâtie à l'embouchure du fleuve Duina. A environ un quart de lieue de la ville, au bord oppoſé de ce fleuve, on voit un grand nombre de magazins de chanvre, de lin & autre marchandiſes: ces magazins, nommés *Ambares*, ſont à l'abri des inondations au moyen d'une écluſe qu'on y a conſtruite du côté du fleuve; ils ſont d'ailleurs éloignés des lieux habités; &, dans la crainte du feu, on y fait une garde rigoureuſe pour n'en laiſſer approcher que les ouvriers, & des perſonnes auxquelles on croit pouvoir ſe fier.

Le Commerce d'exportation de Riga eſt très-important: il emploie, année commune, environ 700 à 750 navires, plus ou moins, dont la plupart ſont Hollandois & Anglois. En 1778 il en arriva à Riga de diverſes Nations d'Europe 651, & 729 pendant l'année ſuivante. Ce nombre a été moindre à la vérité en 1780 à cauſe de la guerre; mais rien ne peut mieux faire connoître le Commerce de Riga dans les bonnes années que la note ſuivante des marchandiſes exportées de cette ville en 1779.

Note des marchandiſes exportées de Riga par 729 navires de diverſes nations pendant l'année 1779.

Deſtination des marchandiſes.

Noms des marchandiſes.	*Quantités.*	Pour *Anglet.*	Pour *Hollande.*	Pour *France.*	Pour *Eſpag.*	Pour *Portug.*	Pour *Dann.*	Pour *Suede*	Pour *Italie.*	Pour *Allem. & Baltic.*
Chanvre net, . . .	*Schiffl.*	11274.	14444.	- -	13174	1008.	4243	3156.	- -	372.
Dit, de 2de forte, .	dits,	4651.	2673.	408.	206.	2745.	2120.	1544.	300	1462.
Lin Rakitze. . . .	dits.	17788.	24.	1.	1589.	464.	2227.	990	2693	194
Dit, *Paternoſter*, . .	dits,	928	10.	- -	- -	20.	144	58.	289.	38.
Dit, *Marienbourg*, .	dits,	734.	5.	- -	- -	26.	23.	25.	- -	4.
Dit, *Droyaner coupé*, .	dits	2286.	3.	- -	280.	702.	3092.	81.	1074	37.
Dit, *Driebands*, . .	dits	1587.	- - -	- -	245.	1830	1269.	295.	19.	176.
Etoupes & Codille, . .	dits	2356.	9729.	- -	- -	1104	2826	102.	- -	2064.
Cire jaune, . . .	dits	- -	44.	- -	32.	- -	- -	36.	- -	9.
Pott-aſche, ou *cendres*, .	dits.	706.	393	- -	- -	- -	13.	- -	- -	80.
Weed aſche, ou *caſſandes*,	*Laſts*	- -	32.	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Froment, ...	dits	- -	41.	142.	601.	274.	626.	32.	385.	- -
Seigle, ...	dits	- -	2186.	- -	- -	- -	1620.	4568.	- -	741.
Orge, ...	dits	- -	284.	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Pois, ...	dits	- -	- - -	- -	- -	- -	- -	5.	- -	495.
Fer, ...	*Schiffl.*	81.	150.	- -	92.	- -	-	- -	- -	61.
Tabac en feuille, . .	dits,	4.	2564.	- -	- -	- -	147.	321.	- -	1095.
Cuirs tannés, . .	*Deckers*	2.	- - -	- -	- -	- -	6.	32.	- -	126.
Dits crûs, . . .	dits,	18.	- - -	- -	- -	- -	2.	615.	- -	652.
Graine de lin pour ſemer,	barrils,	5504.	20911.	1470	- -	- -	409	1075.	- -	13114.
Dite pour faire de l'huile,	dits,	684.	38032.	- -	- -	- -	66.	84	- -	30.
Chenevis, . . .	dits	2.	26788.	- -	- -	- -	445.	179.	- -	4.
Mâts	Pieces	1150.	876.	- -	192.	168.	135.	- -	98.	- -
Materiaux, . . .	ditcs	4107.	1489.	- -	166.	40.	63.	- -	42.	- -
Vergues & autres bois ronds,	dites	224	191.	- -	14.	49.	37.	2.	5.	5.
Poutres au-deſſous de 50 pieds,	dit.	14325.	87784.	- -	69.	123.	299.	- -	470.	- -
Dites au deſſus de 50 dits.	dites,	721.	338.	- -	101.	141.	52.	- -	52.	- -
Planches de ſapin, .	Schocks	981.	765.	3	149.	71.	103.	5.	12.	258.
Douves à pipes . .	dits	710.	725.	- -	19.	- -	- -	- -	51.	631.
Lates, lambris & autres ſortes de bois.	dits,	184.	620.	- -	- -	- -	- -	- -	- -	13.

On voit par cette note que les marchandiſes qu'on exporte en plus grande quantité de Riga, ſont du chanvre, du lin de diverſes ſortes, de la graine de lin & du chenevis, du ſeigle, des mats, des poutres & des planches de ſapin. Nous allons donner des comptes ſimulés de ces articles, qui ſont ceux qui méritent le plus notre attention.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Livonie.

Le meilleur chanvre que produiſe le Nord de l'Europe ſe recueille dans la Ruſſie Blanche, d'où on le porte à Riga. Plus le brin en eſt fin & long, plus il eſt eſtimé. On a auſſi beaucoup d'égard à ce qu'il ſoit cueilli à propos, ſans quoi il ſeroit foible & caſſant. Les couleurs qu'on priſe le plus ſont, le blanc, le coloré ou vermeil, le cendré ou verd d'anguille. Le plus & le moins de netteté en conſtitue les différentes qualités & les prix divers. Au ſurplus, ces prix ſont plus ou moins hauts ſuivant les circonſtances. On a vu monter en 1778 à 20 reichsthales d'Albert le Schff. de chanvre de premiere qualité, & en cette année-ci (1780) il a roulé entre 12 & 13 reichsthales. En partant de ces deux extrémes on peut prendre ſur le pied de 16 reichsthales le prix moyen du chanvre net de premiere qualité, ſur le pied de 15 à 14 Rthlr. celui de ſeconde qualité, nommé *Droyaner-hempf* & *Uytſchot*, & ſur le pied de 13 Rthlr. celui de troiſieme qualité, nommé *Pas-hempf*.

Compte ſimulé de 100 Schff. de chanvre net, à 16 rthlr. Rthlr. 1600. -

Frais d'expédition.

Droits de douanne, du *Portoire* & du Sund, .	Rthlr.	128.	80.
L'Agio ſur les eſpeces à 7 p$^{o}_{o}$ & papier timbré, .	-	9.	24.
Droit de l'hôtel de ville, . . .	-	16.	60.
Courtage, & droit de la Balance. . .	-	14.	40.
Tranſport du Chanvre hors des magaſins. .	-	3.	30.
Frais de réparation de la riviere. . . .	-	2.	60.
Commiſſion d'expédition ſur rthlr. 1775. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	-	35.	45.
			210. 69.
	Alb. Rthlr.		1810. 69

Compte ſimulé de 100 Schff. de Chanvre Droyaner, à 14 rthlr. Rthlr. 1400. -

Frais d'expédition.

Droits de Douanne du portoire & du Sund, .	Rthlr.	116.	60.
L'Agio ſur les eſpeces, à 7 p$^{o}_{o}$ & papier timbré .	-	8.	36.
Droit de l'hôtel de ville	-	11.	10.
Courtage, & droit de la balance . . .	-	14.	40.
Tranſport du chanvre hors des magaſins . .	-	3.	30.
Frais de réparation de la riviere . . .	-	2.	10.
Commiſſion d'expédition ſur Rthlr. 1556. à 2 p$^{o}_{o}$.	-	31.	11.
			187. 17.
	Alb. Rthlr.		1587. 17.

Le chanvre des ſortes inférieures coûte à-peu-près les mêmes frais que le chanvre Droyaner.

La meilleure qualité de lin qu'on tire de Riga, croît dans la Ruſſie Blanche; elle ſe nomme *Droyaner-Rackitzer-Flachs*. La couleur en eſt extrémement blanche, & le brin fin, long & délié; ce lin a quelquefois des taches noires qui lui font tort pour la vente dans les païs étrangers; malgré cela on le préfere partout aux autres ſortes qu'on tire de Riga. La meilleure, après le Droyaner-Rackitzer eſt celle qui croît dans le Palatinat de Trosk en Lithuanie, & qui eſt connue dans le commerce ſous le nom de *Lithaus-Rackitzer-Flachs*, dont la qualite differe peu de celle du Droyaner-Rackitzer. Quoique le lin de Lithuanie ſoit naturellement un peu brun, les Anglois le preferent au Droyaner-Rackitzer, & en conſéquence le payent quelquefois plus cher. Les autres ſortes de lin qu'on tire de Riga & qui croiſſent en Courlande & en Livonie n'approchent pas pour la qualité du Droyaner-Rackitzer & du Lithaus-Rackitzer; il y en a cependant une qu'on nomme *Marienbourg-Flachs* qui eſt à-peu-près auſſi eſtimée; elle croît dans les environs du village dont elle emprunte le nom, dans le cercle de Wenden en Livonie. Les prix des différentes eſpeces de cette marchandiſe varient trop pour pouvoir les fixer; mais nous pouvons indiquer ceux qu'on note ordinairement pour chaque qualité, ſçavoir:

Lin *Droyaner-Rackitzer*,	depuis	21	juſqu'à 26	Rthlr. Schff.
Dit, *Badſtoeven geſchneiden*, . .		16	à 21	dites.
Dit, *Riſten-Drieband*, . . .		14	à 18	dites.
Lin *Litbaus-Rackitzer*, . . .		20	à 25	dites.
Dit, *Badſtoeven-Pater-noſter*, .		15	à 19	dites.
Dit, *Lithaus-Pater-noſter*, . .		13	à 17	dites.
Lin de *Marienbourg*, . .	de	17	à 22	dites.
Dit, *geſchneiden*, ou coupé .	de	13	à 17	dites.
Dit, *Riſten-Drieband*, . .	de	10	à 13	dites.
Lin de *Livonie*, dit *Driebands*,	de	11	à 14	dites.
Lin de *Courlande* ou de *Heyligen*,	de	10	à 13	dites.

On donne à Riga divers autres noms aux lins qui croiſſent dans certains cantons ſoit de Livonie & d'Eſthonie, ſoit de Lithuanie & de Courlande; mais nous avons cru devoir nous borner aux noms généraux & qui ſont les plus connus dans le Commerce.

Compte ſimulé de 100 Schff. de lin Droyaner-Rackitzer à 23 rthlr. Rthlr. 2300. -

Frais d'expédition.

Droits de douanne, du Portoire & du Sund, . .	Rthlr.	123.	80.
L'Agio ſur les eſpeces 7 p% & papier timbré . .	-	9.	-
Droit de l'hôtel de ville, ...	-	20.	-
Courtage d'achat, & aux travailleurs du poids, .	-	33.	64.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Riga.

Transport de l'autre part . .	Rthlr.	186. 54.	2300. -
Pour les nattes, ...	-	13. -	
Transport du lin des magasins à la riviere . .	-	2. 30.	
Frais de réparation de la riviere & menus frais .	-	2. 60.	
Commission d'expédition sur rthlr. 2504. 54. à 2 p$^{o}_{o}$.	-	50. 8.	
		254. 62.	
	Alb. Rthlr.	2554. 62. gr.	

Le lin de Lithuanie & celui de Pater-noster coûtent les mêmes frais d'expédition ci-dessus détaillés.

Compte simulé de 100 Schff de lin de Marienbourg coupé à 20 rthlr. . . . . Rthlr. 2000. -

Frais d'expédition.

Droits de douanne, du portoire & du Sund, .	Rthlr.	93. 30.	
L'Agio sur les especes 7 p$^{o}_{o}$ & papier timbré, . .	-	6. 80.	
Droit de l'hôtel de ville	-	16. 60.	
Courtage & droit de la balance, ...	-	13. 64.	
Emballage, nattes, cordes &c.	-	70. 75.	
Transport du lin des magasins aux gabarres . .	-	2. 45.	
Frais de réparation de la riviere & menus frais . .	-	2. 60.	
Commission d'expédition de Rthlr. 2206. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	-	44. 11.	
		250. 65.	
	Alb. Rthlr.	2250. 65.	

Le lin *Driebands* paye les mêmes frais d'expédition.

On compte 6 Schff de chanvre, ou de lin, pour un last de Commerce.

Il y a deux sortes de graines ou semences de lin, l'une nouvelle, c'est-à-dire de la derniere récolte, l'autre vieille ou des récoltes précédentes. Celle-ci ne sert que pour faire de l'huile; celle-là sert aussi pour semer, & cette derniere destination la rend beaucoup plus précieuse que l'autre. Pour prévenir toute fraude à cet égard, les *Brackers*, (*) ou Visiteurs jurés de Riga, ont un soin particulier de marquer avec un fer chaud les barrils dans lesquels on met la graine de lin, des armes de la ville de Riga; & au-dessous de ces armes, qui consistent en deux clefs croisées, ils ont attention de noter l'année dans laquelle la graine a été cueillie. La graine

(*) Les *Brackers* sont des inspecteurs ou visiteurs jurés & approuvés par le Magistrat pour choisir les marchandises & en distinguer les qualités respectives. Il y a de ces visiteurs dans toutes les principaux ports de la mer Baltique, & il y en a un ou plusieurs pour chaque sorte de marchandises dont ils sont censés avoir une parfaite connoissance.

de lin de Riga pour ſemer, eſt eſtimée beaucoup par les étrangers, quoique la qualité en ſoit un peu inférieure à celle de la graine de lin de Zelande & de quelques autres provinces des Païs-bas. Elle vaut ordinairement 3 rthlr. le barril, plus ou moins, & celle pour faire de l'huile 1½ rthlr. Voici deux comptes ſimulés de ces deux eſpeces de graines.

100 Barrils de graine de lin pour ſemer à 3 rthlr. . Alb. Rthlr. 300. -

Frais d'expédition

Droit de ſortie & droit du Sund, . . .	Rthlr. 47. 70.	
L'Agio ſur les eſpeces 7 p° & papier timbré. . .	- 4. 7.	
Acciſe, & frais de riviere, . . .	- 7. 70.	
Courtage, rabatage, & port à bord. . . .	- 13. 30.	
Commiſſion d'expédition de Rthlr. 372. 87. à 2 p° .	- 7. 41.	
	80. 38.	
	Alb. Rthlr. 380. 38. gr.	

240 Barrils de graine de lin vieille, dit *Slecht-ſaat* à rthlr. 1½ . Rthlr. 360. -

Frais d'expédition.

Droit de ſortie & droit du Sund . . .	Rthlr. 55. 50.	
L'Agio ſur les eſpeces 7 p° & papier timbré . .	- 4. 63.	
Acciſe & frais de riviere, ...	- 8. 60.	
Courtage, rabatage, meſurage & port à bord . .	- 18. 30.	
Commiſſion d'expédition ſur rthlr. 447. 23. à 2 p° .	- 8. 85.	
	96. 18.	
	Albert Rthlr. 456. 18.	

La graine de chanvre, dite proprement graine de chenevis, ſe tire de Riga en forte quantité pour la Hollande & d'autres païs. La plus grande partie ſert à faire de l'huile; le reſte à ſemer & à quelques autres uſages. En voici un compte ſimulé.

100 barrils de graine de chenevis, à 1⅛ rthlr. . . . Rthlr. 112. 45.

Frais d'expédition.

Droit de ſortie & droit du Sund . . .	Rthlr. 13. 30.	
L'Agio ſur les eſpeces 7 p° & papier timbré . .	- 1. 43.	
Acciſe & frais de riviere	- 2. 45.	
Courtage, meſurage, port à bord & autres frais	- 6. 5.	
Commiſſion d'expédition ſur rthlr. 135. 78. à 2 p° .	- 2. 64.	
	26. 7.	
	Alb. Rthlr. 138. 52.	

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Ruſſie.*

Le ſeigle de Riga dont il s'exporte preſque tous les ans d'aſſez grandes quantités de cette ville pour divers païs étrangers, eſt d'une bonne qualité, quoique celui qu'on tire de la Pologne lui ſoit préféré. Les prix de cette denrée varient à Riga, comme partout ailleurs, ſuivant les circonſtances; c'eſt pourquoi nous nous bornerons à en donner le compte ſimulé ſuivant:

100 Laſt de ſeigle à rthlr. 40. . . . . Rthlr. 4000. -

Frais d'expédition.

Droits de douanne, du portoire & du Sund . .	Rthlr. 56. -	
L'Agio ſur les eſpeces 7 p% & papier timbré . .	- 4. 45.	
Droit de l'hô el de ville	- 16. -	
Meſurage, courtage, & port à bord	- 25. -	
Frais de réparation de riviere	- 1. 15.	
Commiſſion d'expédition de rthlr. 4103. . .	- 81. -	
		184. -
	Alb. Rthlr.	4184. -

Les mâts des plus hautes futaies, & les meilleurs qu'on trouve à Riga, viennent du fond de l'Ukraine, d'où il faut ſouvent deux ans pour les tranſporter dans cette ville. Il y en vient auſſi beaucoup de la Ruſſie blanche & de la Lithuanie, mais ils ſont de moindre grandeur que les mâts de l'Ukraine. Au reſte, les grands & gros mâts deviennent chaque année plus rares à Riga, tant à cauſe que les forêts s'épuiſent de plus en plus, que parce que plus l'arbre eſt gros, plus il eſt ſujet à des défauts qui le font rejeter par les Brakeurs. Les défauts qu'on remarque le plus dans les mâts ſont des crevaſſes au cœur de l'arbre, des fentes tranſverſales profondes, des nœuds & ſurtout l'aubourg, ou l'aubier, dont ils ſont ſurchargés & qui empêche qu'ils ſoient admis dans les principaux chantiers de l'Europe: les fentes verticales ſe trouvent en grand nombre auſſi dans les meilleurs mâts; mais, pourvu qu'elles ne ſoient pas trop profondes, on n'y fait pas attention, d'autant que ce ſont là des défauts légers dont aucun bois de ſapin n'eſt exempt. Les mâts au-deſſus de 24 palmes de groſſeur ſont rares à Riga; on en trouve tout au plus un de 25 à 28 palmes ſur 6 de 22 à 24 palmes; & pour s'en procurer pluſieurs de ce calibre, il faut acheter des parties entieres de mâts de 100, 200, 400 & 600 pieces, la plupart desquelles ne ſont que des mâts depuis 20 juſqu'à 24 palmes de circonférence d'environ 75 à 90 pieds de longueur. On meſure à Riga la groſſeur des mâts par palmes, & leur longueur par pieds. Le palme eſt le quart d'un pied, & meſure par conſéquent trois pouces de Riga qui répondent à 30$\frac{3}{4}$ lignes du pied de France. On prend la meſure de la groſſeur d'un mât à environ 9 pieds au-deſſus de la racine, & ſi le mât a dans cette partie

partie 25 palmes de circonférence, son diametre sera d'à peu-près 8 palmes de Riga qui répondent à 20 pouces 3 lignes du pied de France.

Il arrive tous les ans à Riga, tant de la Lithuanie que de l'Ukraine, environ six cents gros mâts au-dessus de 20 palmes, & à peu-près deux mille d'un plus petit calibre; on y amene aussi de toutes les parties de l'intérieur du païs des matériaux & d'autres bois ronds. Les prix dépendant de la quantité des pieces qu'on y attend au printems & dans l'été, & de la demande qui s'en fait dans l'hiver, ils doivent nécessairement subir des variations d'une année à l'autre; cependant il est rare qu'ils montent ou descendent de plus de 10 p^c. Le compte suivant est d'un chargement de mats & matériaux expédiés de Riga pour l'Espagne en 1778.

223 Mâts & Matériaux des dimensions suivantes, savoir:

	Grosseur.	*Longueur.*			
1 Piece de	25¾ palmes,	101 pieds,	à . . .	Rthlr.	202. 45.
1 Dite, de	25½ . .	87 . .	à . . .	-	195. -
1 Dite, de	24 . .	85½ . .	à . . .	-	150. -
5 Dites, de	23½ . .	85¾ à 93 . .	à 135	rthlr. -	675. -
9 Dites, de	23 . .	85 à 92½ . .	à 120	. . -	1080. -
6 Dites, de	22½ . .	86½ à 94 . .	à 105	. . -	630. -
5 Dites, de	22 . .	90½ à 97 . .	à 90	. . -	450. -
4 Dites, de	21¾ . .	83 à 100¾ . .	à 85	. . -	340. -
2 Dites, de	21½ . .	83 & 91¾ . .	à 80	. . -	160. -
4 Dites, de	21 . .	84¾ à 87 . .	à 70	. . -	280. -
1 Dite, de	20¾ . .	83 . .	à . .	. . -	65. -
2 Dites, de	20½ . .	85 & 87 . .	à 60	. . -	120. -
4 Dites, de	20 . .	80 à 94 . .	à 50	. . -	200. -
4 Dites, de	19¾ . .	80 à 85 . .	à 46½	. . -	186. -
2 Dites, de	19 . .	80 & 82 . .	à 43	. . -	86. -
6 Dites, de 18 à	18¾ . .	78 à 85 . .	à 23	. . -	168. -
5 Dites, de	17 . .	73¾ à 85 . .	à 25	. . -	125. -
5 Dites, de	16 . .	78 à 86 . .	à 19	. . -	95. -
3 Dites, de 15 à	15¾ . .	73½ à 78 . .	à 15	. . -	45. -
3 Dites, de 14 à	14¾ . .	72 à 74 . .	à 13	. . -	39. -
2 Dites, de	13 . .	62 & 66 . .	à 7½	. . -	15 -
2 Dites, de 12½ à	12¾ . .	62 & 63 . .	à 6	. . -	12. -
8 Dites, de 11 à	11¾ . .	54 à 66 . .	à 5	. . -	40. -
25 Dites, de 10 à	10¾ . .	48 à 56 . .	à 3¾	. . -	93 67½
25 Dites, de 9½ à	9¾ . .	44 à 55 . .	à 3¼	. . -	81 22½
46 Dites, de 8 à	8¾ . .	40 à 54 . .	à 2½	. . -	115. -
42 Dites, de 7 à	7½ . .	35 à 43 . .	à 2¼	. . -	94. 45.
223 Pieces				Rthlr.	5713. -

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Ruſſie.

Tranſport de l'autre part . . .			Rthlr. 5743. 3.

Frais d'expédition.

Droits de Douanne avec l'augmentation. .	Eſp. Rthlr.	1037.	23.
Droit du Portoire, ſur Rthlr. 4200. à 2 p$^{o}_{o}$.	-	84.	-
Droits du Sund	-	49.	38.
	Eſp. Rthlr.	1170.	61.
L'Agio ſur les eſpeces 7 p$^{o}_{o}$ & papier timbré, .	-	82.	41.
Droits de ſortie de la ville	-	189.	14.
Frais de réparation de la riviere, . .	-	35.	1.
Pour faire octogoner les bouts ſupérieurs de 62 mâts depuis 17 juſqu'à 25$\frac{3}{4}$ palmes à $\frac{3}{4}$ rthlr.	-	46.	45.
Pour idem, de 161 matériaux de 7 à 16 palmes à $\frac{3}{8}$ dite	-	60.	34.
Pour faire paſſer par la *Poderaque* les 223 pieces .	-	30.	-
Pour les faire tranſporter de là au nouveau canal .	-	47.	45.
Pour idem, du nouveau canal à *Boldera* & de-là juſqu'à la rade. . . .	-	111.	18.
Divers frais des mâts à *Boldera*. . . .	-	36.	-
Pour faire ranger les mâts en pile. . .	-	69.	18.
Pour faire blanchir les deux bouts des mâts, .	-	45.	54.
Pour faire remuer les mâts & les mettre à flot. .	-	60.	-
Meſurage des mâts & matériaux. . .	-	47.	42.
Pour les faire marquer & numeroter. . .	-	37.	15.
Cordes & frais divers du chantier. . .	-	20.	-
A l'Inſpecteur de l'Etat, . . .	-	5.	-
Au Braker ou viſiteur.	-	4.	-
A l'Arrimeur.	-	20	-
Gratification au Capitaine & aux Matelots. .	-	12.	-
Péage d'un pont.	-	3.	-
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	-	28.	64.
Commiſſion d'expédition ſur Rthl. 7904 à 2 p$^{o}_{o}$.	-	158.	7.
			2319. 9.
		Alb. Rthlr.	8062. 9.

Comme il faut de toute néceſſité arrimer avec des planches les navires qu'on charge de mâts, on en prend de ſapin des moindres dimenſions : il s'en trouve à Riga d'aſſez fortes parties à des prix modérés, comme on peut le voir par le compte ſimulé ſuivant.

2300 Planches de ſapin de Riga, de 1$\frac{1}{2}$ pouce d'épaiſſeur, 12 pouces de large & 12 pieds de long, meſurant 27600 pieds, meſure de Hollande, qui à Rthlr. 34 les 2160 pieds font. . Rthlr. 434. 40.

Tranſport de l'autre part. . . . Rthlr. 434. 40.

Frais d'expédition.

Droits de douanne avec l'augmentation. .	Rthlr.	16.	40.
Droit du Portoire, 2 p$^{o}_{o}$ . . .	-	7.	60.
Droits du Sund, ...	-	1.	83.
		25.	83.
L'Agio ſur les eſpeces 7 p$^{o}_{o}$ & papier timbré .	-	2.	9.
Droits de ville de Rthlr. 245, à 2 p$^{o}_{o}$ . .	-	4.	81.
Frais de réparation de la riviere. . . .	-	2.	5.
Aux ouvriers & divers frais du chantier. . .	-	14.	35.
Port à bord juſqu'en rade. . . .	-	19.	45.
Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$. . . .	-	2.	15.
Commiſſion d'expéditon de Rthlr. 505. 43, à 2 p$^{o}_{o}$.	-	10.	9.
			81. 12.
	Alb. Rthlr.		515. 52.

On compte ordinairement 80 pieds cubes pour un laſt d'encombrement de planches & autres ſortes de bois; mais comme l'arrimage des mâts ne permet pas toujours de remplir les navires, il y reſte des vuides; & il en reſulte une perte aſſez grande pour le fret, ſi les chargeurs n'y prennent garde. Le fret & l'aſſurance qu'on paye en Hollande pour les navires allant de Riga dans les ports principaux d'Europe ſe trouvent expliqués page 196 & 200.

Quoique les parties de cire qu'on tire de Riga tous les ans ne ſoient pas conſidérables, comme la qualité en eſt bonne, il eſt bon de pouvoir en faire des ſpéculations; c'eſt pourquoi nous plaçons ici le compte ſimulé ſuivant:

30 Schiffe de cire jaune à 97 rthlr. . . . Rthlr. 970. -

Frais d'expédition.

Droits de douanne, du portoire & du Sund, .	Rthlr.	58.	25.
L'Agio ſur les eſpeces 7 p$^{o}_{o}$ & papier timbré. . .	-	4.	75.
Droit de l'hôtel de ville, ...	-	7.	45.
Frais de réparation de la riviere, ...	-	5.	-
Courtage d'achat & frais de la balance. . .	-	8.	30.
Pour 3 boucaux, des cercles & cloux. . .	-	2.	75.
Tranſport, droit du pont & menus frais. . .	-	1.	75.
Commiſſion d'expédition ſur rthlr. 1058. 55. à 2 p$^{o}_{o}$.	-	21.	15.
			109. 70.
	Alb. Rthlr.		1079. 60. gr.

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Ruſſie.*

Les marchandiſes d'importation dont le débit eſt le plus courant & le plus étendu à Riga, ſont des vins & eaux de vie de France, du ſel, d'Eſpagne, de Portugal & de France, des fruits, des épiceries, du café, du thé, du ſucre, des draps & autres étoffes de laine, & quelques autres articles.

Pernau eſt une petite ville de Livonie, tout près de la mer Baltique, dont le Commerce eſt aſſez conſidérable, il conſiſte principalement dans environ 4000 Schiffe de lin de diverſes qualités, qui, avec quelques autres articles, compoſent le chargement d'une centaine de navires expédiés tous les ans de cette ville pour pluſieurs ports dans l'Etranger. Comme le Commerce de Pernau eſt à peu-près ſemblable à celui de Riga, nous nous contenterons de mettre ſous les yeux de nos lecteurs les prix actuels des marchandiſes qu'on tire de Pernau, avec les frais juſqu'à bord du navire, ſavoir:

Le Schiffe de lin, dit *Geſchneiden flachs*, coûte	Roubles	25	& fait de frais 2 roubles.
Le Schiffe de lin, dit *Riſten-dreyband flachs*	-	22	& mêmes frais.
Le Schiffe de lin, dit *Dreyband-flachs* .	-	18	& mêmes frais.
Le Schiffe de chanvre, dit *Pas-hemp*, .	-	11	& mêmes frais.
La graine de lin, dite *Sae-lein-Saat* coûte	-	4	le barril ou *tonne*.
La graine de lin, dite *Slag ſaat* . .	-	$2\frac{1}{2}$ à 3	le même barril.
La livre de cire jaune coûte . . .	-	30 à 32	copecks & fait de frais 2 copecks.
Le laſt de ſeigle coûte	-	34 à 36	& fait de frais $4\frac{1}{2}$ roubles.

Les planches de ſapin depuis 8 juſqu'à 30 pieds de long, $10\frac{1}{2}$ à 11 pouces de large & $1\frac{1}{2}$ pouces d'épaiſſeur, dont $\frac{2}{3}$ de couleur ordinaire & $\frac{1}{3}$ blanches, coûtent rendues à bord du navire, quites de frais, de 72 à 75 ſols courans de Hollande la douzaine de pieces, réduites à 12 pieds de longueur.

Le lin de Pernau eſt en général de bonne qualité. Le Portugal en conſomme la majeure partie, en aſſortiment d'environ $\frac{1}{4}$ de lin fin, & de $\frac{3}{4}$ de celui nommé *Drieband*.

Dorpat, *Dorpt* ou *Derpt*, eſt une ville de Livonie bâtie au bord de l'Embecke. Le peu de Commerce qu'elle fait aujourd'hui ne merite pas qu'on en parle.

REVAL, ou *Revel*, en Eſthonien *Danilin*, capitale de l'Eſthonie, eſt une grande ville ſituée au bord de la mer Baltique. Le port en eſt fort beau, mais le Commerce n'en eſt pas des plus étendus. Il conſiſte preſque uniquement dans quelques milliers de laſt de ſeigle & une forte quantité d'eau de vie de grain que divers peuples de la mer Baltique exportent toutes les années. Pour donner une juſte idée du Commerce de cette ville, nous obſerverons que depuis 7775 juſqu'à 1778 incluſivement, le montant des marchandiſes exportées a été de 888473 roubles & 44 copecks, produit en grande partie de 15411 laſt $4\frac{1}{2}$ barril de ſeigle & 9755$\frac{1}{2}$ barrils

Commerce du Nord. Commerce de Russie.

d'eau de vie de grains expediés de Reval durant ces mêmes quatre années: & que dans cet eſpace de tems il fut importé dans cette ville pour 2021977 roubles 6 copecks en marchandiſes étrangeres. C'eſt la ſeule ville de Ruſſie dont la balance du Commerce lui ſoit deſavantageuſe. Le ſeigle eſt le principal article qu'on tire de cette ville; le prix en roule de 36 à 40 roubles, ou de 45 à 50 rixdales le laſt, & les frais juſqu'à bord s'élevent à environ $4\frac{3}{4}$ roubles, ou $5\frac{1}{2}$ reichſthales le laſt.

NARVA, ou *Narwa*, ville indépendante de la Livonie & de l'Eſthonie, eſt ſituée ſur les frontieres de l'Ingermanie au bord de la Narowa, qui ſort du lac Peypus, & ſe jette, à deux milles de la ville, dans le golfe de Finlande. Ce fleuve dont les eaux ſont très-rapides, forme à une werſte & demi au-deſſus de la ville, une caſcade de la hauteur de 12 pieds; ce qui eſt cauſe que les marchandiſes venant par le lac Peypus, ſont dechargées en cet endroit & tranſportées par terre juſque dans la ville. Autrefois Narva étoit au nombre des villes anſéatiques & faiſoit un grand Commerce: il eſt vrai qu'il eſt beaucoup déchu, mais malgré cela il eſt encore conſidérable. Les principaux objets d'exportation ſont du bois & du lin: on y trouve auſſi diverſes autres marchandiſes. A la différence près de la quantité, le Commerce de cette ville eſt preſqu'en tout ſemblable à celui de St. Petersbourg, dont elle eſt à peu de diſtance. Ce Commerce ſe fait tous les ans par environ 150 Navires de diverſes nations qui entrent & ſortent du port de Narva chargés de diverſes marchandiſes. On ſe ſert du tarif ruſſe en cette ville de même qu'à St. Petersbourg.

Les Iſles d'*Oeſel*, de *Dago*, de *Moon* & de *Runöe*, ainſi que pluſieurs autres qu'on trouve proche les côtes de Livonie & d'Eſthonie, ne font aucun Commerce qui mérite d'être détaillé. Oeſel ſeule a une ville nommée *Arensbourg* dont le port eſt fréquenté par de petits navires de diverſes nations qui vont y charger des meules de moulin & autres pierres dont cette Iſle abonde.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne.

CHAPITRE IV.

COMMERCE DE POLOGNE ET DU DUCHÉ DE COURLANDE.

Le Royaume de Pologne, y compris les provinces qui lui ſont incorporées & celles qui lui ont été enlevées par le dernier partage fait entre l'Empereur, l'Impératrice de Ruſſie & le Roi de Pruſſe, confine vers le Nord & l'Eſt à l'Empire de Ruſſie & à la Pruſſe; vers le Sud à la Turquie, la Tranſilvanie & la Hongrie; vers l'Oueſt à l'Allemagne: il touche auſſi du côté du Nord & de l'Oueſt, à la mer Baltique. Le Royaume de Pologne comprend trois parties principales, ſavoir; La Grande Pologne, la Petite Pologne & le Grand Duché de Lithuanie: la Courlande ne fait pas partie de ce royaume; mais elle en releve à titre de fief, & c'eſt ce qui nous engage à traiter du Commerce de ce duché dans le chapitre qui concerne le Commerce de la Pologne. Au reſte, nous diviſons ce Commerce en trois articles dont le premier traitera du Commerce intérieur de Pologne & de Lithuanie; le ſecond, du Commerce de Courlande; & le troiſieme, de celui de Dantzick.

ARTICLE I.

Commerce intérieur de Pologne & de Lithuanie.

La Pologne & la Lithuanie préſentent une ſurface preſque partout unie; le terroir eſt en général excellent; il abonde tellement en bleds, qu'on charge tous les ans ſur la Viſtule près de quatre mille bateaux de cette denrée pour Dantzick & Elbing. Avec peu de labours & d'engrais les habitans des provinces de Podolie, de Volhynie, de l'Ukraine & de Ruſſie, recueillent d'aſſez fortes quantités de bled: il n'en eſt pas de même dans la Grande & la Petite Pologne, où les riches moiſſons qui n'y manquent preſque jamais exigent plus de travaux, de ſoins & d'activité de la part du cultivateur. On peut dire de la Lithuanie la même choſe que de la Podolie & la Volhynie, que c'eſt un païs d'un riche ſol que les habitans ont peu de peine à cultiver. Outre beaucoup de bled, il produit une grande quantité de chanvre & de lin & a d'ailleurs d'excellens pâturages; mais ce dernier avantage appartient ſpécialement à la Podolie; l'herbe y croît à une telle hauteur qu'on apperçoit à peine les bœufs qui y paiſſent.

On trouve en Pologne des terres colorées, entre autres de la belle terre jaune, de l'ocre tirant ſur le brun, d'autre d'un rouge pale, d'autre encore

couleur de pourpre. La craie y eſt commune en beaucoup d'endroits. Ce royaume offre de plus du marbre, de l'albâtre & une infinité d'autres pierres; des rubis & des diamans aſſez reſſemblans à ceux de Bohême; de la pierre ſpéculaire & du talc; du vitriol, de la naphte, de l'aſphalte: on trouve dans la terre de l'ambre jaune; mais la plus grande partie ſe tire des lacs. On prépare en Pologne beaucoup de ſalpêtre & d'alun qu'on tranſporte à Dantſick: le Palatinat de Cracovie a des mines de ſel inépuiſables & dans leſquelles on le taille en forme de grandes pierres de taille. Dans les unes il eſt gris & opaque & dans les autres blanc & tranſparent. Cette derniere eſpece eſt appelée *ſel de criſtal.* Nous en parlerons plus amplement quand nous traiterons du Commerce des villes de Vieliczka & de Bochnia. Proche de Lemberg & à Haliz dans la petite Ruſſie, on trouve des ſources d'eau ſalée, dont on tire le ſel par le moyen de la cuiſſon. Ces ſources appartiennent en partie à des particuliers, & en partie à l'économie de Sambor, qui eſt un bien deſtiné à l'entretien de la table du Roi.

Il y a pluſieurs mines de vif-argent en Pologne & elles en ſont ſi abondamment pourvues, qu'en certaines ſaiſons de l'année on le voit ſuinter entre les pierres des montagnes qui le recelent; il en découle même d'aſſez grandes quantités de la montagne de Zimnamoda, ſituée à ſix milles de Cracovie & de quelques autres dans le voiſinage de la ville de Balligrod dans le Palatinat de Ruſſie. Les mines de fer ſont auſſi très-abondantes. Les plus fameuſes & les meilleures, & dont l'exploitation n'eſt jamais interrompue, ſont dans le comté de Konskie, près de Stomborgow dans les environs d'Odrowas. Outre deux grands fourneaux pour fondre le minerai, on y voit beaucoup de martinets pour forger le fer. En tout tems il y a un grand nombre d'ouvriers en fer, comme ferruriers, armuriers, fourbiſſeurs & maréchaux, établis proche de ces mines. On y fabrique, ſur tout à Kouskil, de beaux fuſils & piſtolets. On fait peu d'acier avec le fer de Pologne, ſoit qu'il ne ſoit pas bon pour cela, ſoit qu'on n'y ait pas le talent de le bien tremper. On trouve peu d'étain en Pologne; en récompenſe il y a beaucoup de mines de plomb, mais il eſt plus caſſant que celui d'Allemagne. On fabrique beaucoup de litharge d'argent que l'on tranſporte à Dantſick. Les mines de cuivre ſont oiſives actuellement, de même que celles d'or & d'argent, qui ſont auſſi en grand nombre en Pologne. Le terroir de ce royaume produit des herbes de toute eſpece, à l'exception de celles qui exigent une terre extrêmement chaude. La manne de Pologne eſt une production d'une herbe qui donne un grain ſemblable au millet. Les habitans de la campagne l'amaſſent ſur les prés & dans les endroits marécageux, depuis la mi-Juin juſqu'à la fin de Juillet. Les graines de kermès de Pologne doivent être amaſſées dans le courant de Mai, lorſqu'elles ne ſont pas encore entierement mûres, car autrement il y vient des vers au mois de Juillet qui laiſſent de petites veſſies, qui ne fourniſſent aucune teinte, ni pour les teinturiers, ni pour les Apothicaires. Ces graines viennent en abondance en Ukraine,

près de Varſovie & de Cracovie. On en tranſportoit conſidérablement autrefois à Genes & à Florence; mais on en fait peu de cas aujourd'hui. La Pologne fournit quantité de miel & de cire. L'hidromel dont on fait de grandes proviſions, a reçu ſa dénomination polonoiſe du mot *miod* qui veut dire miel. On rencontre en Pologne beaucoup de forêts de ſapin, de pin, de hêtre & de chêne. L'entretien du bétail y fait un objet important, car il en paſſe annuellement dans les païs étrangers entre 80000 & 90000 pieces. Les bêtes fauves, telles que les renards, les loups-cerviers, les écureuils, les martres, les lievres, les bievres & les loutres y ſont en aſſez grande quantité. On voit en pluſieurs endroits des troupeaux nombreux de chevreuils, de brebis & de chevres, quoique les loups en devorent beaucoup; Les ſangliers, les élans & les goulus y ſont auſſi fort communs.

Malgré un ſol ſi riche en productions de toute eſpece, la Pologne n'a preſque point de manufactures ni de fabriques. Toutes les denrées & marchandiſes ſortent crues du royaume. Ces marchandiſes conſiſtent en lin, chanvre, graine de lin, toiles ordinaires, houblon, miel, cire, ſuif, peaux de bœuf, goudron, cendres, mâts, planches, bois de conſtruction & de charpente, bœuf, chevaux & autres productions du ſol. En revanche la Pologne achette tous les ans de fortes parties de vins & d'eaux de vie, d'épiceries, de draps, d'étoffes en tiſſu d'or & d'argent, d'étoffes de ſoie, de toiles fines, de perles, de pierreries, d'argent en barres & en œuvre; de cuivre, de laiton, d'acier, de pelleteries, & d'une infinité d'autres articles. Avant d'expliquer la maniere dont le Commerce ſe fait en Pologne, il ne ſera pas hors de propos de dire deux mots des habitans de ce royaume.

La nation Polonoiſe eſt compoſée de trois claſſes d'hommes, la nobleſſe, la bourgeoiſie, & les païſans: ceux-ci ſont la plupart ſerfs des gentilshommes; ils ſont dans un état pitoyable & vivent dans une affreuſe ſervitude. Leur nombre eſt néanmoins au-deſſus de douze millions. Les bourgeois ſont la plupart étrangers, ſurtout ceux qui habitent dans les grandes villes, dont la quantité n'eſt pas grande, ſi on la compare à celle des juifs qui ſont auſſi partie du corps des bourgeois de Pologne; de ſorte qu'il y a en Pologne deux ſortes de bourgeois; les bourgeois chrétiens & les bourgeois juifs (*). Les premiers ſont la plupart Allemands. Il y a auſſi parmi eux des français, des Italiens & d'autres Européens. Ils ſont en majeure partie ouvriers ou artiſans, & vivent dans les principales villes de Pologne. Les juifs, au contraire, habitent les villages; ils tiennent les auberges & les cabarets ſur toutes les routes; ils trafiquent dans tous les genres de négoce qu'il eſt poſſible de faire dans un païs tel que la

(*) Nous nommons bourgeois, les Juifs habitans de la Pologne, parce que n'étant point dépendans de la nobleſſe, mais ſeulement de l'Etat, ils forment une claſſe entre les païſans & les gentilshommes, quoique diſtingués à divers égards des bourgeois chrétiens.

la Pologne ; &, ce qui eſt rare parmi eux, ils y exercent quelques métiers ; en un mot, ils emploient toutes les reſſources imaginables pour ſe procurer du pain. Leur nombre dans ce païs eſt de plus d'un million d'ames. La claſſe des nobles eſt compoſée d'environ 250000 hommes, la plupart fort pauvres. Les principales familles parmi cette nombreuſe nobleſſe ſont très-riches & prennent les pauvres gentilshommes à leur ſervice, ſous différens noms, comme officiers, maîtres d'hôtel, intendans, tréſoriers, maréchaux des cérémonies &c. &c. ces gentilshommes préférant l'état de domeſtique auprès des gens riches de leur claſſe, à l'état de négociant, qu'ils regardent comme une profeſſion aviliſſante pour la nobleſſe. Telle eſt l'opinion générale des gentilshommes Polonois, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux qui, plus ſenſés & mieux inſtruits que les autres, ont ſenti tout le ridicule d'un préjugé ſi contraire au bien général & particulier, & qui en conſéquence font tout ce qui dépend d'eux pour favoriſer le Commerce de leur païs. Il faut eſpérer que ces ſages Polonois, quelque petit qu'en ſoit le nombre, feront ouvrir les yeux à leurs concitoyens, & que leur exemple fera changer les idées fauſſes de leur nation ſur le Commerce. On a vu par l'expoſé ſuccint que nous avons fait des productions de la Pologne, quelle ſource de richeſſes elle poſſede : il n'eſt queſtion pour elle que de la faire valoir par l'induſtrie & le Commerce.

COMMERCE DU NORD.

La Pologne eſt arroſée de pluſieurs fleuves, entre autres de quatre fort grands qui, après avoir traverſé diverſes parties de ce Royaume, vont jetter leurs eaux dans la mer Baltique, ou les communiquent à d'autres fleuves dont les embouchures aboutiſſent à cette même mer. On les nomme la *Düna*, le *Memel*, la *Viſtule* & la *Warta*.

La *Düna* ou *Dzwina*, prend ſa ſource en Ruſſie, traverſe la Lithuanie & ſe jette dans la mer Baltique. Les Lithuaniens font deſcendre par ce fleuve leurs productions, qui conſiſtent principalement en lin, chanvre, graine de lin & chenevis ; mâts & autres bois de conſtruction ; froment, ſeigle & autres denrées, qu'ils vont vendre à Riga.

Le *Memel*, en Polonois *Niemen*, prend ſa ſource dans le Palatinat de Nowogrodeck, arroſe la Lithuanie & la Pruſſe, & ſe jette dans le *Curiſche-Haff*, grand lac dont les eaux communiquent à la mer Baltique. Les Lithuaniens qui habitent les bords & les environs du fleuve Memel, apportent leurs denrées & marchandiſes dans la ville de ce même nom, où ils les vendent ordinairement très-bien.

La *Viſtule*, en Allemand *Weixel* ou *Weichſel* & en Polonois *Wiſla*, prend ſa ſource dans la principauté de Teſchen en Silèſie, dans l'endroit où commencent les monts Caſpath ; elle traverſe la Pologne, où elle reçoit ainſi qu'en Pruſſe, les eaux de pluſieurs rivieres, & ſe jette près de Dantzick dans la mer Baltique. Deux autres bras de la Viſtule, appelés *Nogat* & *Alt-Weichſel*, ont leur embouchure dans le *Friſch-Haff*. La Viſtule eſt fort large ; mais ſa profondeur diminue tous les jours. C'eſt par ce fleuve que les Polonois font deſcendre leurs bateaux, chargés de bleds & autres

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne.

denrées qu'ils portent vendre à Dantzick. Depuis que le Roi de Pruſſe s'eſt emparé de la Pruſſe Polonoiſe, la navigation Polonoiſe ſur la Viſtule a éprouvé de la part des Pruſſiens des vexations énormes. Non contens de mettre à contribution les productions de Pologne deſtinées pour Dantzick, ils ont forcé les Polonois à porter leurs marchandiſes à Elbing & aux autres villes des Etats du Roi de Pruſſe, ſans égard à ce que les Polonois ne peuvent pas les y débiter auſſi avantageuſement à beaucoup près qu'ils faiſoient à Dantzick.

La *Warta* a ſa ſource dans le Palatinat de Cracovie, paſſe au milieu de Cuſtrin & décharge ſes eaux dans l'Oder, fleuve qui à ſon tour va décharger les ſiennes à l'entrée du port de Stetin, dans la mer Baltique. Les Polonois qui habitent le long de la Warta, envoient leurs marchandiſes par ce fleuve à Stetin, où elles ſe vendent fort bien.

Comme la Viſtule parcourt une plus grande étendue de païs en Pologne que les autres fleuves que nous venons de nommer, on conçoit aiſément que la *défluitation* (*) des denrées Polonoiſes en doit être d'autant plus importante. Cette défluitation ſe fait de toutes les parties de la Pologne au commencement du printems, & ſe continue pendant tout l'été & une partie de l'automne. Alors les Seigneurs Polonois ouvrent les greniers ou magazins qu'ils ont dans leurs terres, où ils avoient fait mettre les bleds & autres productions de la récolte précédente, & font charger de ces denrées de grandes barques longues & quarrées d'une conſtruction ſinguliere, & qui ne reſſemble pas mal à celle de nos radeaux; &, ſuivant la grandeur de la barque, ils font embarquer depuis 30 juſqu'à 60 payſans avec un chef qui eſt gentilhomme & qui fait les fonctions de commiſſaire ou agent du Seigneur. Les barques étant arrivées au lieu de leur deſtination, des bourgeois ſe préſentent, examinent les bleds & les achettent du commiſſaire au prix dont ils conviennent avec lui. Les autres marchandiſes ſont ordinairement viſitées par les *Brakers*, ou viſiteurs jurés, qui en aſſortiſſent les qualités ſuivant l'état où elles ſe trouvent au moment où le bourgeois les achette, & à cela près la vente s'en fait de la même façon que celle des bleds. Les vendeurs ſe font payer leurs marchandiſes dès qu'ils en ont fait la livraiſon; après quoi ils vont chez leurs marchands de vin, & achettent, partie comptant & partie à terme, les proviſions de vin & d'eau de vie, dont ils croient avoir beſoin juſqu'à l'année ſuivante; ils en font de même avec les autres marchands qui leur fourniſſent des objets quelconques de néceſſité, de commodité & de luxe. Leurs proviſions faites, ils retournent chez eux en faiſant remonter la Viſtule à leurs bateaux.

Telle eſt la maniere de trafiquer des Polonois dans le Royaume. Il y a pluſieurs ſiecles qu'elle ſubſiſte, & il eſt à préſumer qu'elle ſubſiſtera tant

(*) Le mot *Défluitation* employé dans le Commerce de Dantzick & des autres ports de la mer Baltique, ſignifie proprement la deſcente des marchandiſes de l'intérieur du païs, quand la navigation des fleuves eſt ouverte.

que cet Etat ne changera point de principes de gouvernement, ou qu'il n'adoptera pas les maximes qui engagent aujourd'hui preſque toutes les Puiſſances de l'Europe à employer tous les moyens poſſibles pour faire fleurir leur Commerce reſpectif. COMMERCE DU NORD. Commerce de Pologne.

A voir les quantités conſidérables de bled de toute eſpece qui s'exportent tous les ans de la Pologne, on croiroit que c'eſt le païs le plus fertile de l'Europe & que l'Agriculture y eſt mieux ſoignée que nulle part ailleurs. Ceux qui connoiſſent un peu la Pologne & la nation Polonoiſe ne penſent pas ainſi. En général le ſol de la Pologne eſt bon, & il y a des cantons qui ſont très-bien cultivés; mais on connoît des Etats qui poſſedent de meilleurs fonds de terre, & où on a fait une étude plus approfondie de l'agriculture. La véritable raiſon pourquoi il s'exporte tant de bled de la Pologne, c'eſt que le payſan y eſt eſclave; c'eſt que les nobles ſont les ſeuls proprietaires des terres; c'eſt que, pour ſoutenir leur faſte, les Seigneurs Polonois s'attribuent tout le fruit du travail & des ſueurs des payſans; c'eſt que cette claſſe d'hommes qui fait au moins les $\frac{2}{3}$ de la nation eſt condamnée par ſes oppreſſeurs à manger du pain d'orge & d'avoine. Les autres nations de l'Europe jouiſſent des dons que leur fait la terre & conſomment elles-mêmes leurs meilleurs grains, au moins en plus grande partie. Il n'en eſt pas de même à beaucoup près des Polonois; ils ſe réſervent une ſi petite portion de froment & de ſeigle qu'on pourroit dire qu'ils ne recueillent ces grains que pour l'Etranger: il n'y a que les gentilshommes & quelques bons bourgeois qui mangent du ſeigle, & pour ce qui eſt du froment, on n'en garde que pour la table des grands Seigneurs; de ſorte que l'on peut avancer, ſans craindre de charger le tableau, qu'il s'en conſomme plus dans une ſeule ville de France que dans la Pologne entiere. Concluons donc qu'il ne s'expédie de ſi fortes quantités de froment & de ſeigle que parce qu'il s'en fait une très-petite conſommation dans le païs, & qu'il eſt peu d'Etats qui n'en puſſent faire autant, s'ils pouvoient ſe réſoudre à adopter un ſemblable ſyſteme.

La Pologne ſe diviſe, comme nous l'avons dit, en trois parties, ſavoir la Grande Pologne, la Petite Pologne & la Lithuanie. Malgré le démembrement qui en a été fait, cet Etat embraſſe encore un vaſte terrein; mais on y compte peu de villes, & celles qui y tiennent un certain rang ſont ſi peu de choſes, en affaires de Commerce, qu'il ſuffira de les nommer.

VARSOVIE, ville capitale de la Maſovie, province de la Grande Pologne, eſt la réſidence du Roi & le lieu où ſe tiennent ordinairement les dietes. Elle eſt ſur la Viſtule, dans une plaine grande & fertile, à peu près au centre du Royaume. La plupart des maiſons ſont bâties de pierres: on y voit des palais ſuperbes, des égliſes magnifiques & de beaux couvents. Parmi les habitans de cette ville on en compte un tiers d'etrangers, ſurtout Allemands & François. Il y a quelques maiſons de Commerce à Varſovie, dont la banque eſt la principale occupation. Quand on poſſede bien cette partie, c'eſt le moyen le plus ſûr pour faire

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Pologne.*

une fortune rapide dans un païs où l'intérêt de l'argent eſt plus haut que dans aucun autre de l'Europe.

GNESNE, ou *Gneſen*, ville la plus ancienne de Pologne, eſt le ſiege d'un Archevêque qui porte le nom de Prince-Primat du Royaume. Elle eſt encore aujourd'hui la capitale de la Grande Pologne.

Plozk, *Poſen*, *Caliſch*, *Frauſtadt*, *Liſſa*, *Petrikau* & *Ravitz*, villes principales de cette partie de la Pologne, n'ont rien de remarquable concernant le Commerce. *Ravitz* ou *Ravitſch* & *Liſſa* méritent néanmoins d'être diſtinguées des autres, Ravitz à cauſe de ſes fabriques de drap qui ſont tenues par des Allemands ou au moins par des originaires d'Allemagne dont cette ville eſt peuplée en plus grande partie; & Liſſa à cauſe du Commerce qu'elle fait avec la Marche de Brandebourg, qui ne laiſſe pas d'être important.

CRACOVIE, ville capitale de la Petite Pologne, l'eſt auſſi de tout le Royaume, quoique les Rois faſſent leur réſidence à Varſovie. Elle eſt bâtie ſur les bords de la Viſtule au milieu d'une contrée très-fertile. Elle faiſoit autrefois un grand commerce, étant le rendez-vous d'une multitude de marchands Allemands & Italiens qui y venoient ou vendre ou acheter des marchandiſes. Aujourd'hui preſque tout le Commerce de cette ville ſe borne à celui que lui procure la vente des vins de Hongrie, dont elle eſt l'entrepôt. Ces vins, que les Polonois préferent à tout autre, viennent en gros tonneaux par les monts Caprath à Craçovie, d'où on les tranſporte enſuite dans les autres quartiers du royaume. Indépendamment du Commerce avec la Hongrie, Cracovie en fait un aſſez étendu avec la Siléſie.

Brochnia, ville célebre par ſes mines de ſel, n'étoit qu'un village, lorſqu'en 1251, on en fit la découverte. Ces mines embraſſent un eſpace d'environ 75 lachter, ou 750 pieds de large du Sud au Nord; de 1000 lachter, ou 10000 pieds de long de l'Eſt à l'Oueſt, & ont dans leur plus grande profondeur 100 à 120 & quelques pieds. La montagne de ſel commence d'abord par des radeaux où le ſel ſe trouve répandu par rameaux. Le ſel de Bochnia eſt plus fin que celui de Wilitzka, ſurtout dans le fond de la mine. On réduit ce ſel en morceaux pour en remplir les barrils. On emploie à ce travail deux à trois cents hommes.

Wielitſchka, ou *Wilitzka*, eſt une autre petite ville également fameuſe par ſes mines de ſel, ſituée dans une vallée à un mille de Cracovie. La ville eſt aſſiſe ſur le milieu de la mine, dont elle ne couvre que la 8e. ou 9e. partie de la ſurface. Elle a 60 lachter d'étendue de l'Eſt à l'Oueſt, 200 du Sud au Nord & 80 de profondeur dans les endroits où l'on a creuſé le plus, en donnant au lachter 10 pieds de Dresde de long. Après plus de cinq ſiecles d'exploitation, cette mine n'eſt pas encore épuiſée. On y a pratiqué des rues ſouterraines qui la traverſent dans toute ſa largeur, mais il n'y en a point encore qui la traverſent dans toute ſa longueur, c'eſt à dire de l'Eſt à l'Oueſt; on ignore auſſi à quelle profondeur

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne.

dans la terre finit cette maſſe énorme de ſel. Les puits de cette mine ſont au nombre de dix. On n'a trouvé de l'eau dans aucun. Les rues ſont fort ſpacieuſes; elles ſont bordées d'un grand nombre de chambres. Le ſel eſt répandu à la ſurface en gros tas informes; on en taille des cubes de 60, 80 & même 100 aunes de long. La quantité de ſel qu'on tire de la mine & qu'on prépare tous les ans monte à plus de ſix cents mille quintaux, & l'on compte habituellement entre 500 & 700 ouvriers employés à ce travail. La moindre qualité de ce ſel, & qui coûte auſſi le moins, eſt celle qu'on nomme *Zielona*, c'eſt-à-dire ſel verd, nom qui lui vient probablement de ce qu'on y trouve mêlée une eſpece de terre graſſe d'un gris verdâtre. Ce ſel eſt compoſé de criſtaux de diverſes grandeurs; un barril, ou tonne, qui contient ordinairement 6 quintaux, ſe vend environ 22 florins, argent de la petite Pologne. Une autre ſorte de ſel plus épuré eſt celui qu'on nomme *Saybikowa*, dont le barril ſe vend juſqu'à 24 florins, & le quintal en bloc 4 florins. La troiſieme ſorte eſt le ſel en criſtaux, ou *ſel Gemme*, qui ſe trouve en petits morceaux, mêlé avec de la miniere, dont on le ſepare, & qui alors prend toujours la forme de cube ou de prisme angulaire. On n'en prépare point de cette ſorte pour le vendre. La couleur des pierres ſalines eſt d'un gris foncé, mêlé de jaune. Juſqu'en 1724 on a cuit du ſel de l'eau ſalée qui ſe raſſemble dans les foſſes d'où l'on a tiré le ſel, mais depuis ce tems-là on a abandonné la cuite de ſel pour épargner le bois. Ces mines de ſel ont toujours été aſſignées aux Rois de Pologne pour l'entretien de leur table, & ils les ont preſque toujours données à ferme, ou les ont fait adminiſtrer. Quoique le barril de ſel coûte 12 florins d'exploitation au Roi, on en délivre tous les ans aux nobles de la Grande & de la Petite Pologne 42299 barrils au prix de 4 florins le barril. Ce ſel doit être employé pour leur uſage & celui de leurs ſujets ou vaſſaux. Les mines de ſel de Wilitzka furent découvertes dans le treizieme ſiecle peu après celles de Brochnia.

Lublin eſt une grande ville dont le Commerce eſt conſidérable pendant trois foires qui s'y tiennent tous les ans. Chaque foire dure un mois; il s'y aſſemble de toutes parts un nombre infini de marchands Allemands, Grecs, Arméniens, Arabes, Ruſſes, Turcs, & beaucoup de Polonois chrétiens & juifs. C'eſt dans ces foires que ſe font la plupart des payemens des contracts & obligations des Polonois, tant entre eux qu'envers les marchands étrangers, & l'on fait à chaque foire ſi le crédit a augmenté ou diminué depuis la précédente par le cours auquel l'intérêt s'y établit pour les nouveaux emprunts. Cet intérêt varie conſidérablement; il roule depuis 12 juſqu'à 25 p°, & quelquefois davantage.

Lemberg eſt auſſi une des villes de Pologne qui fait le plus de commerce; il conſiſte en plus grande partie en laines & autres articles de Pologne que des marchands de diverſes nations vont acheter dans cette ville contre d'autres marchandiſes qu'ils y apportent de leur païs.

Sandomir ou *Ssondomirs*, ville de la Petite Pologne, capitale d'un Pala-

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne.

tinat, eſt entourée d'un territoire très-fertile arroſé par la Viſtule, qui coule tout près de cette ville.

Rseſchow & *Kroſno* ſont deux villes qui font un bon Commerce, l'une en toiles & l'autre en vins de Hongrie.

Halitſch, *Chelm*, *Kaminiec*, *Oſtrog*, *Luzk*, & *Wlodſimirs*, ſont les autres villes principales de la petite Pologne; mais le Commerce qu'elles font ne peut pas être regardé comme important.

WILNA, *Wilda* ou *Wilno*, Capitale du Grand-Duché de Lithuanie, eſt une grande ville peuplée de diverſes nations, ſurtout d'un grand nombre de juifs & de mahométans. Elle fait un grand Commerce, particulierement avec les villes de Konigsberg & Dantzick, où les Lithuaniens envoient une grande partie de leurs denrées, comme nous l'avons déjà dit.

Grodno, *Kowno* ou *Canen*, *Mohilow*, *Troki*, *Pinsk*, *Nowogrodeck* & *Polozk*, ſont les villes principales & les plus commerçantes de la Lithuanie.

ARTICLE II.

Commerce du Duché de Courlande.

Commerce de Courlande.

LA Courlande eſt bornée à l'Oueſt par la mer Baltique, au Nord par le golfe de Riga & la Livonie, à l'Eſt par la Lithuanie proprement dite & au Sud par la Samogitie qui fait partie de la Livonie Lithuaniene. Sa longueur eſt d'environ 50 milles & ſa largeur en quelques endroits de 20 milles; en d'autres elle en a à peine 10 & elle ſe termine en pointe vers l'Eſt. Si l'on excepte les diſtricts de Golding, de Windau & d'Alſchwang, le terroir de la Courlande eſt fort gras & argileux. La culture du lin y réuſſit très-bien, & cet article forme une branche importante de Commerce. On amaſſe beaucoup d'ambre jaune vers les bords de la mer Baltique; il y a auſſi en Courlande des mines de cuivre & de fer.

MITTAU, en lettonien *Jellgawa*, eſt la ville capitale & la réſidence des Ducs, qui ſont Souverains indépendans, ſous la protection de la Pologne. comme cette ville n'a point de port, le Commerce de marchandiſes eſt trop petit pour mériter qu'on en parle; mais parmi les habitans de Mittau on compte pluſieurs négocians qui font des ſpéculations en eſpeces, dont ils introduiſent de fortes quantités en Ruſſie.

LIEBAU, en *lettonien Leepaïa*, eſt une ville maritime beaucoup fréquentée par les Hollandois & d'autres navigateurs qui viennent y charger du bled, du lin, de la graine de lin & pluſieurs autres articles, que nous ferons mieux connoître par la note ſuivante des marchandiſes exportées de Liebau pour divers païs dans le cours de 1779.

Note des marchandiſes exportées de Liebau en 1779, par 262 navires de diverſes nations.

Froment,	*Laſt*,	941⅓	*Graine de lin pour ſemer, ſavoir:*		
Seigle,	*dits*,	7297.	*Expédiée au printems.*		
Orge,	*dits*,	3448¾	*Pour.*	*barrils*,	*barrils.*
Avoine,	*dits*,	152¾	Boême,	12666.	
Pois,	*dits*,	32¼	Angleterre,	260.	
Drêche	*dits*,	3.	Suede,	9.	12950.
Beurre	*Barrils*,	1623.	Dannemarc,	5.	
Viande de bœuf ſalée,	*dits*,	160½	Mer Baltique,	10.	
Cuirs de bœuf ſalés,	*pieces*,	100.	*Expédiée en Automne.*		
Dits ſecs,	*dites*,	2630.	France,	8829.	
Dits de vache, crus,	*dites*,	1312.	Hollande,	642.	
Peaux de boucs,	*dites*,	9545.	Angleterre,	200.	
Dits, de chevreaux	*dites*,	3672.	Suede,	138.	10869.
Dites des lievre	*dites*,	4693.	Dannemarc,	76.	
Lin Rakitzer	*Schiffe*,	97.	Mer Baltique,	984.	
Dit de 4, 3, 2 & 1 brand,	*dits*,	6898½	*Total de Graines de lin à ſemer.*		23819.
Etoupes de lin,	*dits*,	24½	*Graine de lin de la récolte précédente*,	*barrils.*	2432½
Chanvre dit PAS-HEMPF,	*dits*,	1871.	*Graine de lin pour faire de l'huile.*	*dits*	5347½
Tabac en feuille,	*dits*,	775.	*Chenevis.*	*dits*	504.
Cire,	*dits*,	134¼			

On voit par cette note que les marchandiſes principales de Liebau conſiſtent en graine de lin, chanvre, lin de quatre brand, ſeigle, orge, froment, & cuirs ſecs de bœuf & de vache. Donnons un compte ſimulé de chacun de ces articles.

Compte ſimulé de 100 barrils de graine de lin fraîche pour ſemer, à 10 fl. le barril . . . . . Fl. 1000. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 15 gros banco, en courans	fl.	70.	- -
Droits de la ville & du port à 1⅔ p°.	-	16.	20. -
Rabatage, cercles & cloux à 6 gros le barril	-	20.	- -
Marque à feu de la ville 1½ gros,	-	5.	- -
Aux ouvriers & menus fais	-	16.	- -
Commiſſion de fl. 1127 à 2 p°.	-	22.	16. -
		150.	6. -
	Fl.	1150.	6. -

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne & de Courlande.

Compte ſimulé de 10 laſt de 24 barrils chacun de graine de lin vieille pour faire de l'huile, à 9 fl. le barril. . . . . Fl. 2160. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 9 gros banco, en courans . .	fl. 100. 20. -	
Droits de ville & du port à $1\frac{2}{3}$ p°/° . . .	- 35. - -	
Divers frais juſqu'à bord du navire . . .	- 44. - -	
Commiſſion ſur fl. 2340 à 2 p°/°	- 46. 24. -	
		226. 14. -
		Fl. 2386. 14. -

Compte ſimulé de 100 ſchiff de chanvre, dit *Pas hempf* à fl. 40. Fl. 4000. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 45 gros banco, en courans . . .	fl. 210. - -	
Droits de ville & du port à $1\frac{2}{3}$ p°/° . .	- 66. 20. -	
Droit du poids, 6 gr. & *Braker* ou aſſortir, à 6 gr. .	- 40. - -	
Emballage à 18 gr. & aux travailleurs, à 9 gr. .	- 90. - -	
Tranſport au navire & menus frais . . .	- 60. - -	
Commiſſion ſur fl. 4456 à 2 p°/° . . .	- 89. 4. -	
		555. 24. -
		Fl. 4555. 24. -

Compte ſimulé de 100 ſchiff (*chacun de* 400 ff, *poids de Riga*) de lin dit *Beſt-vier-brand-flachs*, ou meilleur de 4 marques, à 16 Reichſthalers d'Albert le ſchiff . . . . Fl. 6400. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 45 gros banco, en courans . .	fl. 210. - -	
Droits de ville & du port à $1\frac{2}{3}$ p°/° . .	- 106. 20. -	
Droit du poids à 6 gr. & braker ou aſſortir, à 6 gr.	- 40. - -	
Emballage à 18 gr. & aux travailleurs, à 9 gr. .	- 90. - -	
Tranſport à 9 gros, ...	- 30. - -	
Pour 200 nattes, papier timbré & menus frais .	- 69. 20. -	
Commiſſion ſur fl. 6946 à 2 p°/° . .	- 139. - -	
		685. - -
font 1771$\frac{1}{4}$ Rthlr. d'Albert, ou		Fl. 7085. - -

On compte 4 florins de Courlande pour une Rthlr. d'Albert, & ſeulement 3 florins pour une thaler de Courlande. 6 ſchiff de lin ou de chanvre font un laſt.

Compte

Compte ſimulé de 10 laſt de froment, à 52 rthlr. d'Albert . Fl. 2080. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 2 Rthlr. bco, courans . . .	fl. 84. - -	
Droits de ville & du port, à 1½ p° . . .	- 34. 20. -	
Louage des ſacs, & port à bord . . .	- 22. - -	
Meſurage à 12 gros & aux travailleurs à 369 gros .	- 16. -	
Papier timbré & menus frais . . .	- 2. 18. -	
Commiſſion ſur fl. 2239. à 2 p° . . .	- 44. 22. -	
	204. - -	
	Fl. 2284. - -	

Compte ſimulé de 10 laſt de ſeigle le plus peſant, à 28 rthlr. d'Albert. . . . . Fl. 1120. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 1 rthlr. bco. en courans . .	fl. 42. - -	
Droits de ville & du port 1 ⅔ p° . . .	- 18. 20. -	
Louage des ſacs & port à bord. . .	- 22. - -	
Meſurage & aux travailleurs. . . .	- 16. - -	
Menus frais.	- 2. 8. -	
Commiſſion ſur fl. 1220. à 2 p° . . .	- 24. 12. -	
	125. 10. -	
	Fl. 1245. 10. -	

Compte ſimulé de 10 laſt d'orge, à 22 rthlr. Albert Fl. 880. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 1 rthlr. bco. en courans . .	Fl. 42. - -	
Droits de ville & du port à 7⅓ p° . .	- 14. 12. -	
Louage des ſacs & port à bord . . .	- 22. - -	
Meſurage & aux travailleurs . . .	- 16. - -	
Menus frais	- 1. 25.	
Commiſſion ſur Fl. 976 à 2 p° . . .	- 19. 15.	
	116. - -	
	Fl. 996. - -	

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pologne & de Courlande.

Compte ſimulé de 100 decher, ou 1000 pieces de cuir ſec de bœuf & de vache peſant chaque cuir, 16 à 18 ℔ à 10 rthlt. d'Albert le decher l'un portant l'autre. . . . Fl. 4000. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 36 gros bco. le decher, en courans.	fl. 166.	20. -	
Droits de ville & du port à $1\frac{2}{3}$ p$^{o}_{o}$ . .	- 66.	20. -	
Port à bord, & menus frais. . . .	- 25.	5. -	
Commiſſion ſur fl. 4258. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 85.	5. -	
		343.	20. -
		Fl. 4343.	20. -

Compte ſimulé de 100 decher ou 1000 peaux de boucs peſant chacune 7 à 8 ℔, à 24 fl. le decher. . . Fl. 2400. - -

Frais d'expédition.

Douanne à 24 gros bco. en courans. . .	fl. 110.	- -	
Droits de ville & du port à $1\frac{2}{3}$ p$^{o}_{o}$ . .	- 40.	- -	
Emballage, & autres frais juſqu'à bord. . .	- 45.	3. -	
Commiſſion ſur fl. 2595. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	- 51.	27. -	
		247.	- -
		Fl. 2647.	- -

Lorſqu'on voudra faire un calcul juſte ſur les marchandiſes dont nous venons de donner des comptes ſimulés, il conviendra d'y ajouter les droits du Sund. Le fret & l'aſſurance varient ſuivant les circonſtances; on peut voir ce que nous en avons dit pages 196 & 200.

Le Commerce d'importation à Liebau n'eſt pas conſidérable. Pour en donner une idée nous donnerons la note ſuivante des articles qui arriverent dans cette ville dans le cours de 1779, ſavoir:

Sel d'Eſpagne, . .	*laſt*,	738.	*Caffé*.	℔	762297.
Dit de France . .	*dits*,	$144\frac{2}{3}$	*Sucres divers*, . .	Sch℔.	$1302\frac{1}{2}$
Dit d'Angleterre . . .	*dits*,	$63\frac{3}{3}$	*Tabac en rouleaux*, .	*dits*.	$70\frac{1}{2}$
Dit de Lunebourg, . . .	*barrils*,	113.	*Dit en caiſſes*, . .	℔	41339.
Harengs de Suede . .	*laſt*,	407.	*Fer en barres*. .	Sch℔.	1445.
Dits de Hollande, . . .	*barrils*,	$628\frac{1}{2}$	*Dit ouvré*. . .	*dits*.	$44\frac{1}{2}$
Cabillau, ou morue verte, .	*dits*,	$10\frac{1}{4}$	*Plomb en grenaille* .	*dits*,	68.
Vin du Rhyn & de moſelle, .	*ahms*,	$27\frac{3}{4}$	*Bout illes* .	*ſchocks*;	236.
Dit d'Eſpagne & de Portugal,	*dits*,	$38\frac{1}{4}$	*Chaux*, . .	*Laſt*,	377.

Vin de Corſe, . .	*barriques*,	4.	*Poëles & autres uſten-*		
Dit de France, . . .	*dites*,	790.	*ſilles*, . .	*pieces*,	466800.
Dit de Champagne, .	*bouteilles*,	2815.	*Pommes & poires*,	*barrils*,	244½
Dit de Bourgogne, . .	*dites*,	2147.	*Oranges & citrons*,	*caiſſes*,	1250.
Eau de Vie, . . .	*barriques*,	200½	*Marchandiſes de merce-*		
Vinaigre, . . .	*ahms*,	134.	*rie & de quincaille*		679592.
Arrac, . . .	*dits*,	21¼	*pour*	fl.	
Liqueurs de Dantzick, . .	*ſtofs*,	561.			
Eau de Zelze, . . .	*cruches*,	1020.			

Commerce du Nord.

Commerce de Pologne & de Courlande.

Toutes ces marchandiſes furent apportées à Liebau par les 262 navires que nous avons dit avoir été expédiés de ce port pour pluſieurs Etats de l'Europe pendant la même année 1779.

Windau, ville ſituée ſur la riviere de même nom, à l'endroit où elle ſe jette dans la mer Baltique, a un port fréquenté par des navires de pluſieurs nations. On y trouve les mêmes articles qu'à Liebau, mais en moindre quantité, ſon commerce étant beaucoup moins conſidérable. Les opérations de Commerce ſont les mêmes dans ces deux villes.

ARTICLE III.

Commerce de Dantzick.

Commerce de Dantzick.

§ I. Dantzick, ou *Dantzig*, & en Polonois *Gdansk*, eſt une ville célebre par ſon Commerce, avec une forteresſe ſur la Viſtule. Elle eſt ſituée à un mille de la mer Baltique dans la Pomérélie ou Poméranie mineure, une des quatre provinces du Duché de Pruſſe, qui ci-devant faiſoit partie des domaines de la Pologne. La ville eſt traverſée par deux rivieres, l'une nommée *Rodaune* & l'autre *Motlau*. La Rodaune ſe ſépare un peu au-deſſous du Motlau en deux bras qui viennent ſe réunir à quelque diſtance & forment ainſi une Iſle où l'on a conſtruit environ 125 magazins à bled qui peuvent contenir entre 45 & 50 mille laſt. Un de ces magazins, nommé à cauſe de ſa grandeur *le Chameau*, peut contenir ſeul au-delà de 2000 laſt de grain: il a ſix étages, & dans chaque étage quatre appartemens. Ces batimens ſont la plupart de brique. La nature ſemble avoir deſtiné pour le Commerce l'Iſle où ils ſont placés. Pour la mettre à l'abri du feu, perſonne n'y reſte de nuit que des gardes qui y font une veille rigoureuſe avec quelques chiens, & pendant le jour on étend les précautions juſqu'à défendre non-ſeulement d'allumer du feu, mais de fumer, aux ouvriers & autres à qui l'entrée des magazins eſt permiſe. Le loyer d'un

COMMERCE DU [illegible]

magazin de 400 à 500 laſt, eſt aujourd'hui de 450 à 500 florins par an ; il ne varie que lorſque les proviſions de bled que fournit la Pologne ſe trouvent plus fortes qu'on n'avoit cru. Outre les magazins renfermés dans l'Ile, il y en a un grand nombre répandus tant au centre qu'aux extrémités de la ville. Dantzick a auſſi, tant dans ſon enceinte que dans ſes fauxbourgs, pluſieurs manufactures & fabriques, d'étoffes de laine, de toileries, de cendres gravelées, de ſavon, de papier, de poudre à canon, de poudre à cheveux, d'amidon, de liqueurs, de taneries, de teintureries, & une raffinerie de ſucre.

Avant de traiter du Commerce de cette fameuſe ville, nous croyons devoir faire connoître ſuccintement ſa conſtitution civile & politique, laquelle influe trop ſur ſon Commerce pour être paſſée ſous ſilence. Dantzick étoit déjà une ville floriſſante en 997, & dès qu'elle fut entrée dans la Hanſe Teutonique elle devint une des villes les plus importantes de cette ligue. En 1311 les Chevaliers de la Croix ou de l'Ordre Teutonique bâtirent la partie de la ville qu'on nomme encore aujourd'hui *Nouveau Dantzick*. L'an 1454 elle ſecoua le joug des Chevaliers & ſe ſoumit à Caſimir, Roi de Pologne, ſous certaines conditions, entre autres celle de battre monnoie. Quand Etienne Batori fut élu Roi de Pologne, Dantzick refuſa de lui rendre hommage avant que ce Prince eût confirmé ſes privileges ; le monarque, irrité de ce refus, proſcrivit cette ville & l'aſſiégea (en 1577.) Heureuſement il ſe préſenta des médiateurs, qui terminerent cette querelle. La ville demanda publiquement pardon de ſa faute au Roi qui la reçut en grace & la confirma dans ſes droits, notamment dans celui du libre exercice de la religion luthérienne ; mais il la condamna à payer par la ſuite un certain droit ſur les marchandiſes d'exportation & d'importation. Ce droit, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, eſt nommé *Pfahlgeld*. En 1771 le Roi de Pruſſe ayant obtenu par le traité du partage de la Pologne, le Duché de Pruſſe & quelques autres parties du même Royaume qui ſe trouvoient le plus à ſa bienſéance, à l'exception des villes de Dantzick & de Thorn & leurs territoires reſpectifs, ce Monarque prétendit que l'entrée du port de Dantzick ſe trouvoit compriſe dans la portion qui lui étoit échue par le partage. Il y établit en conſéquence l'année ſuivante une douanne ſur le même pied que celles qui ſont en uſage dans la ville, & à dater de cette époque, tous les navires & marchandiſes qui entrent dans le port de Dantzick ſont obligés de payer des droits au Roi de Pruſſe. Nous aurons occaſion d'en parler encore.

La ville de Dantzick eſt gouvernée par ſes propres magiſtrats, quoiqu'elle ſoit dépendante du Royaume de Pologne. Elle a droit d'aſſiſter par ſes députés aux dietes de même qu'à l'élection des Rois. C'eſt une eſpece de République dont la régence eſt compoſée de quatre Bourguemaîtres, douze Senateurs ou Conſeillers, douze Echevins & cent hommes de la Bourgeoiſie. Il s'eſt élevé depuis quelque tems de grandes conteſtations

entre le Magiſtrat & le Bourgeoiſie, & ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine qu'on eſt parvenu à les mettre d'accord: les bourgeois y jouiſſent de pluſieurs privileges, dont les étrangers domiciliés à Dantzick ſont privés. Le plus important regarde les négociations; il conſiſte à pouvoir ſeuls vendre & acheter directement des Polonois toute eſpece de marchandiſe. Les négocians étrangers, ou non bourgeois, établis à Dantzick, trouvent moyen d'eluder cette loi en ſe ſervant d'un commis ne dans la ville ou de quelque bourgeois dont ils empruntent le nom, quand ils le jugent convenable.

C'eſt à l'année 1772 qu'on peut fixer l'époque de la décadence du Commerce de Dantzick, qui juſqu'alors avoit été l'un des plus floriſſans qui ſe fît dans les ports de la mer Baltique. Cette année fut le commencement des malheurs qu'a eſſuyé cette ville par le dangereux voiſinage du nouveau maître du Duché de Pruſſe. Ce Prince commença par établir une douanne ſur le bras de la Viſtule par lequel les Polonois peuvent deſcendre à Dantzick avec des bateaux chargés de leurs productions. Il offrit aux Polonois l'alternative d'aller vendre dans ſes Etats leurs marchandiſes ou de payer à ſes bureaux des droits énormes & arbitraires, s'ils vouloient les tranſporter à Dantzick. Ces droits furent fixés enſuite par un tarif ſur le pied de 12 pour cent. Le Roi de Pruſſe ne s'en tint pas là; il établit une autre douanne à l'entrée du port de Dantzick; & tout navire qui entre & ſort de cette ville paye au nouveau bureau des droits à peu près ſemblables à ceux que la ville perçoit tant pour elle que pour le Roi de Pologne (*). Toutes ces douanes ont fait un tort infini au Commerce de Dantzick dont la decadence n'eſt que trop viſible depuis quelques années. Rien ne peut préſenter un objet de comparaiſon plus facile à nos lecteurs que les deux tables ſuivantes. L'une contient le nombre des vaiſſeaux arrivés dans cette ville pendant onze années, ſavoir depuis & compris 1769 juſque & compris

(*) Nous avons dit plus haut qu'en 1577 le Roi Etienne exigea que la ville de Dantzick lui payât un droit qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſur les marchandiſes d'importation & d'exportation, ſous le nom de *Pfahlgeld*. Le Magiſtrat impoſa dans le même temps un nouveau droit ſur les mêmes marchandiſes ſous le nom de *Zulage* ou augmentation, lequel eſt proprement celui que la ville recouvre pour elle même. Le Pfahlgeld ſe payoit auparavant en rixdales de Hollande; mais à préſent on le paye en argent de Dantzick en ajoutant un agio d'environ 100 p§ pour la différence de valeur de cet argent avec celle des rixdales. Une rixdale vaut 3 florins, 90 gros, ou 270 ſchellings, bon argent; ou 6 florins, 180 gros, ou 540 ſchellings, argent de Dantzick, plus ou moins.

Le Zulage, ou droit de la ville, ſe paye en argent courant de Dantzick. Il y a pluſieurs articles de Pologne qui ſont exempts de ce droit à leur ſortie de Dantzick pour l'étranger, ſoit qu'ils ne le payent pas réellement, ſoit que les vendeurs de ces articles ſe chargent de payer ce droit eux mêmes. Ces articles ſont, toutes ſortes de grains, les bois de ſapin & de chêne ſciés & non ſciés, les douves, la cendre nommée *Perlaſche*, les groſſes toiles de Pologne, les plumes à lit & le duvet. Mais la douanne Pruſſienne n'excepte aucun de ces articles du droit de Zulage; & elle en exige le payement de même que celui de Pfahlgeld en ducats de Hollande, à un cours ſi deſavantageux pour les négocians, qu'ils y perdent 7 à 8 p§

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pologne & de Dantzick.

1779, & les objets de leurs cargaisons ; l'autre désigne les nations auxquelles ces navires appartenoient.

Spécification des navires arrivés à Dantzick depuis 1769 *jusqu'à* 1779.

Années.	*Cargaisons de diverses marchandises.*	*Cargaisons de vin.*	*Cargaisons de sel.*	*Cargaisons de bois à brûler, chaux & briques.*	*Cargaisons de harengs & poisson sec.*	*Navires arrivés à lest.*	*Totalité des navires arrivés.*
1769.	237.	26.	38.	255.	159.	341.	1036.
1770.	224.	48.	49.	254.	152.	520.	1247.
1771.	180.	30.	77.	224.	79.	279.	869.
1772.	181.	44.	90.	249.	143.	317.	1024.
1773.	144.	35.	12.	163.	165.	266.	785.
1774.	136.	45.	15.	149.	137.	201.	683.
1775.	117.	11.	8.	128.	91.	261.	616.
1776.	116.	20.	18.	147.	93.	208.	602.
1777.	122.	21.	4.	154.	95.	256.	652.
1778.	114.	21.	1.	133.	53.	228.	548.
1779.	98.	10.	7.	126.	67.	229.	537.
En 11 *ans.*	1667.		319.	1962.	1234.	3106.	8599.

Désignation des pavillons des navires arrivés à Dantzick depuis 1769 *jusqu'à* 1779.

Années.	*Anglois.*	*Danois.*	*Dantziquois.*	*Français.*	*Hollandois.*	*Lubéquois & Poméraniens.*	*Suédois.*	*Totalité.*
1769.	90.	67.	154.	2.	320.	103.	300.	1036.
1770.	95.	139.	142.	2.	465.	127.	277.	1247.
1771.	65.	131.	98.	1.	225.	133.	216.	869.
1772.	124.	106.	122.	2.	258.	115.	298.	1025.
1773.	64.	53.	97.	. . .	232.	93.	246.	785.
1774.	102.	65.	75.	3.	190.	90.	160.	683.
1775.	98.	55.	93.	1 Espag. 1.	160.	99.	108.	615.
1776.	54.	46.	98.	. . .	158.	97.	147.	602.
1777.	94.	35.	119.	. . .	165.	108.	131.	652.
1778.	77.	32.	128.	. . .	132.	91.	88.	548.
1779.	37.	37.	104.	. . .	138.	79.	142.	537.
En 11 *ans.*	900.	766	1230.	1 Espag. 12.	2443.	1135.	2113.	8599.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne & de Dantzick.

La premiere remarque que feront probablement nos lecteurs en parcourant ces notes, c'eſt que des onze années dont il y eſt queſtion, l'année 1770 eſt celle où la ville de Dantzick a fait le plus de Commerce. Il ſuffit en effet de conſidérer l'importation & l'exportation de cette année pour ſe convaincre que rien ne pouvoit arriver de plus funeſte à cette ville que la révolution politique qui lui donna pour voiſin le Roi de Pruſſe. Voici la note d'importation des marchandiſes avec les noms des lieux du départ des navires pendant cette même année.

Note des Navires arrivés de divers lieux de l'Europe à Dantzick pendant l'année 1770, *& des chargemens qu'ils y apporterent.*

Lieux du départ des Navires.	Objets de leurs Chargemens.							
	Divers articles.	*Eau de vie vins & bierz.*	*Goudron.*	*Sel.*	*Harengs.*	*Cuivre, & étain.*	*Charbon briques, chaux, leſt*	*Nombre des navires.*
D'Angleterre,	30.	5.	. .	10.	. .	2.	77.	124.
Hollande,	41.	2.	. .	1.	7.	. .	316.	367.
France,	38.	38.	. .	24.	. .	. .	98.	198.
Eſpagne,	1.	. .	. .	11.	. .	. .	18.	30.
Suede,	22	1.	20.	.	125.	39	74.	281.
Dannemarc,	33.	3.	. 4.	1.	4.	. .	85.	130.
Norvege,	. .	. .	. .	.	6.	. .	3.	9.
Livonie,	9.	. .	. .	.	. .	. .	. .	9.
Breme,	10.	2.	. .	.	. .	. .	17.	29.
Hambourg,	20.	. .	. .	.	. .	. .	5.	25.
Lubeck,	16.	. .	. .	2.	. .	. .	7.	25.
Poméranie,	2.	. .	. .	.	. .	1.	11.	14.
Roſtock,	2.	. .	. .	.	. .	. .	4.	6.
	224.	51.	24	49	142.	42.	715.	1247.

L'importation du vin, des eaux de vie & du ſel étoit conſidérable à Dantzick avant le démembrement de la Pologne; mais depuis ce tems, & ſurtout depuis l'établiſſement de la Société maritime de Pruſſe & de la Compagnie pour la vente excluſive du ſel dont nous parlerons ailleurs, toute la Pruſſe Ducale & une grande partie de la Pologne, qui autrefois tiroient le ſel & les liqueurs de Dantzick, ſont obligées de recevoir ces articles par la voie de Konigsberg. Les notes que nous avons données de l'importation d'onze années dans la premiere de ces villes font voir d'une maniere bien ſenſible la décadence de ces deux importantes branches de Commerce.

Pour ce qui concerne l'exportation de Dantzick, on peut juger combien elle étoit conſidérable avant l'époque du démembrement de la Pologne par la note ſuivante.

COMMERCE DU NORD

Note des Navires expédiés de Dantzick pour divers lieux de l'Europe, avec divers chargemens en 1770.

Lieux de la deſtination des Navires.	Objets de leurs chargemens. *Grains,*	*Bois.*	*Cendres.*	*Divers articles.*	*Nombre de Navires.*
Pour L'Angleterre, . .	17.	62.	13.	32.	124.
Hollande, . .	306.	18.	20.	27.	371.
France, . . .	143.	17	12.	4.	176.
Eſpagne, . . .	10.	15	. .	1.	26.
Suede, . . .	209.	. .	6.	49.	264.
Dannemarc, . & Norvege .	102.	4.	. .	13.	119.
Livonie, . . .	. .	. .	. .	14.	16.
Breme, . . .	28.	1.	. .	. .	29.
Hambourg, . .	6.	1.	. .	. .	7.
Lubeck, . . .	5.	. .	. .	11.	16.
Poméranie, . .	9.	1.	. .	84.	24.
Roſtock, . . .	2.	. .	. .	3.	5.
	837.	119.	51.	240.	1247.

L'exportation des grains a fait dans tous les tems la branche principale du Commerce de Dantzick. Cette branche fut très-conſidérable avant le démembrement de la Pologne ; mais elle eſt prodigieuſement déchue depuis. On voit dans la note qui va ſuivre, que dans l'année de la révolution & les trois années qui la précéderent, c'eſt à dire depuis 1769 juſqu'à 1772 incluſivement, il arriva de divers quartiers de Pologne à Dantzick 66631 laſt de froment & 102556 laſt de ſeigle, & qu'il s'eſt expédié de cette ville pour divers païs en Europe 68397 laſt de froment & 104230 laſt de ſeigle; pendant que, d'un autre coté, les ſept années ſuivantes, c'eſt-à-dire depuis 1773 juſqu'à 1779 incluſivement, il n'eſt entré à Dantzick que 85984 laſt de froment & 70390 laſt de ſeigle, & qu'il n'eſt ſorti de cette ville que 80326 laſt de froment & 57550 laſt de ſeigle. Cette même note marque les prix qu'ont valu le froment & le ſeigle au printems & en automne dans chacune de ces années.

Entrée

Entrée des Grains à Dantzick. *Leur Sortie.*

Années.	Last de from.	Last de seigle.	Prix du last de froment.		Prix du last de seigle.		Années.	Last de from.	Last de seigle.
			au Printems.	en Automne.	au Printems.	en Automne.			
1769.	16242.	34180.	de f 400. à 530.	f 350. à 400.	f 215. à 225.	f 180. à 200.	1769.	11607	31107.
1770.	24864.	37342.	200. à 330.	310. à 420.	140. à 150.	250. à 280.	1770.	25038	16519.
1771.	13095.	11559	330. à 420.	460. à 500.	270. à 280.	375. à 380.	1771.	16876.	13976
1772	12430.	19475.	350. à 490.	410. à 530.	310. à 350.	370. à 380.	1772.	14876	19537.
1773.	11000.	16677.	360. à 530.	440. à 580.	190. à 240.	300. à 350	1773.	10190	13357.
1774	13188.	8227.	300. à 490.	380. à 550.	150. à 190.	340. à 260.	1774.	13752.	9260
1775.	11195	5809.	350. à 480.	420. à 520.	240. à 270.	290. à 310.	1775.	11759	6042
1776	14177	8546.	250. à 400.	330. à 370.	200. à 240.	250. à 280.	1776	9333.	6362.
1777.	15201.	11418.	190. à 330.	260. à 380.	145. à 170.	200 à 220.	1777.	13963.	6608.
1778.	11663.	9895.	260. à 380.	260. à 380	160. à 180.	195. à 215.	1778.	11506.	7386.
1779.	9560.	9818.	230. à 330.	260. à 380.	130. à 150.	160. à 170.	1779	9818	7735.

Au reſte, les prix des grains ſont hauts ou bas ſuivant les circonſtances, & il eſt auſſi difficile de les fixer que d'établir un poids juſte à chaque qualité, tant de froment que de ſeigle. Il eſt néanmoins certain que dans le Commerce on préfere le grain le plus peſant, ſoit froment ſoit ſeigle, par la raiſon que plus il peſe, plus il donne de farine. Il y a des froments qui peſent juſqu'à 130 ℔ le ſac de Hollande, qui répond à 4580 ℔ pour le laſt, tandis qu'il y en a qui ne peſent pas même 120 ℔ le ſac, ou 3960 ℔ le laſt. Il y a pareillement des ſeigles qui peſent 125 ℔ le ſac, & d'autres qui n'en peſent que 112. Or, cette différence dans les poids en établit une dans les prix de chaque eſpece de ces grains. D'ailleurs, on diſtingue dans les froments diverſes qualités; il y en a quatre principales à Dantzick, ſavoir le froment blanc ſuperieur, qui vaudra par exemple 400 fl. le laſt; le froment bigarré ou mélangé de premiere qualité, dit *Hoch-bunte Weitzen*, qui ſe payera en proportion de 340 à 380 florins; le froment mélangé médiocre, dit *Bunte Weitzen*, qui coûtera de 330 à 350, & le froment rouge qui vaudra environ 300 florins. Il y a cependant une ſorte de froment mélangé qu'on recueille dans le territoire de Dantzick & dans les païs circonvoiſins, dont la qualité eſt inférieure au froment rouge & mélangé de Pologne, & qui vaut par conſequent quelque choſe de moins. Nous allons donner un compte ſimulé de froment, calculé ſur le prix de 300 florins, & un autre de ſeigle, calculé ſur celui de 200 florins. Ces comptes ſerviront principalement à faire connoître les droits & les frais d'expédition des grains à Dantzick, & l'on pourra les conſulter quand on voudra tirer de cette ville quelques parties de ſeigle ou de froment.

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Pologne & de Dantzick.*

Compte ſimulé de 60 laſt de froment à 300 fl. . . Fl. 18000. -

Frais d'expédition.

Droit de Pfahlzeld à 270 ß avec l'agio fl. 6. .	fl. 390. -	
Droits Pruſſiens à fl 8½ le laſt . . . - 510.	} . - 548. 7.	
Perte ſur les ducats 7½ p° . . - 38. 7.		
Droits du Sund, Rdlr. 60 Eſp. à 6⅖ florins .	- 384. -	
Aux travailleurs	- 90. 2.	
Meſurage & port aux *Alleges* . . .	- 192. -	
Pour ⅔ des frais des alleges & du port, environ	- 162. 9.	
Courtage d'achat à ½ fl. par laſt . . .	- 30. -	
Courtage d'affrettement du navire & charte-partie .	- 18. 12.	
Menus frais, ...	- 42. -	
Commiſſion ſur fl. 19797 à 2 p° . . .	- 395. 28.	
Courtage des traites & ports de lettres, environ .	- 47. 2.	
	2270. -	
	Fl. 20270. -	

Compte ſimulé de 70 laſt de ſeigle à 200 fl. . . Fl. 14000. -

Frais d'expédition.

Droit de Pfahlgeld à 180 ß avec l'agio . .	fl. 280. -	
Droits Pruſſiens à fl. 6. . fl. 420. -	} . - 451. 15.	
Perte ſur les ducats 7½ p° - 31. 15.		
Droits du Sund, Rdlr. 35 Eſp. à 6⅖ fl. . .	- 224. -	
Aux travailleurs, meſurage & port aux alleges, environ	- 230. -	
Pour ⅔ des frais des alleges & du port . .	- 227. -	
Courtage d'achat à fl. ½ par laſt . . .	- 35. -	
Courtage d'affrettement & charte-partie . .	- 22. 15.	
Menus frais	- 40. -	
Commiſſion d'achat ſur fl. 15510. à 2 p° . .	- 310. 6.	
Courtage des traites & ports de lettres . .	- 29. 24.	
	1850. -	
	Fl. 15850. -	

Les frets ſe reglent à Dantzick par Laſt de ſeigle, & lorſqu'on charge du froment, on compte 10 p° de plus par laſt, excepté lorſque le navire a été affrété expreſſément à tant par laſt de froment. Voyez au reſte ce que nous avons dit touchant les frets & les aſſurances, pages 193 & 200.

Le bled ſarrazin, l'orge, l'avoine & les pois ronds, blancs & gris, ainſi que les haricots blancs & le millet, ſe trouvent auſſi en quantité à Dantzick &

ſouvent on peut les y avoir à bon compte; les prix de ces grains juſqu'à bord du navire, ſont comme ſuit:

Le Bled Sarrazin	fl. 300.	à	350.	& les frais	fl. 22	par laſt.	
L'Orge, . de	- 110.	à	140.	& les frais	fl. 17.	dit.	
L'Avoine . .	- 100.	à	130.	- dits . .	- 16.	dit.	
Les Pois . .	- 250.	à	300.	- dits . .	- 19.	dit.	
Les Haricots .	- 320.	à	350.	- dits 10 p^{c}	ou 35.	dit,	ou environ.
Le Millet . .	- 450.	à	500.	- dits . .	- 31.	dit.	

A quoi il faut toujours ajouter la commiſſion de 2 p^{c}.

Après les grains ce ſont les bois de ſapin & de chêne qui forment une des branches les plus importantes du Commerce de Dantzick. Cette ville reçoit tous les ans de divers endroits de Pologne de fortes parties de poutres de ſapin qu'elle expédie pour divers ports de l'Europe, la plupart ſciées & reduites en planches. Comme la qualité de ce bois eſt la meilleure de celles qu'on trouve dans les ports de la mer Baltique, toutes les nations la recherchent, quoique le prix en ſoit ſouvent plus haut que de toute autre. Les planches de Dantzick ſont auſſi plus eſtimées que d'autres, parce qu'elles ſont ſciées à la main, ce qui fait que les dimenſions en ſont beaucoup plus exactes & le coup d'œil plus agréable que dans celles qui ſe ſcient dans des moulins, dont cependant il y a un certain nombre autour de la ville; mais les planches qui s'y font ſont ordinairement pour l'uſage de l'entroit. Au ſurplus, les Dantzickois donnent au bois de ſapin telle façon qu'on veut, & font les planches ſelon les dimenſions qu'on deſire. Il n'en eſt pas de même du bois de chêne: on n'en fabrique des planches qu'en meſure angloiſe, parce que cette nation eſt preſque la ſeule qui tire de Dantzick de cette eſpece de bois. Il y a d'une année à l'autre des différences notables dans les prix des bois de ſapin en général, ce qui vient du plus ou moins de demandes de l'Etranger; des coupes plus ou moins conſidérables faites dans chaque année; & ſurtout de l'epuiſement des forêts qui ſe fait ſentir de plus en plus. Nous ne pouvons mieux faire connoître ces différences qu'en plaçant ici la note des prix qu'ont valu à trois époques différentes, ſavoir en 1769, en 1774 & en 1779, les planches de ſapin des principales dimenſions, travaillées ſur meſure de Dantzick.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Prusse & de Dantzick.

	Epaiſſeur.	*Largeur.*	*Longueur.*	En 1769.	En 1774.	En 1779.	
Planches	de 5. pouces	16. pouces &	44. pieds	fl. 630.	fl. 900.	fl. 1000.	Le Schock de 60 planches.
Dites,	de 4½ . .	14. . .	40. .	- 500.	- 645.	- 860.	
Dites,	de 4. . .	14. . .	40. .	- 450.	- 575.	- 750.	
Dites,	de 3½ . .	14. . .	40. .	- 400.	- 500.	- 610	
Dites,	de 3. . .	14. . .	38. .	- 320.	- 410.	- 495.	
Dites,	de 2½ . .	12. . .	36. .	- 220.	- 240.	- 395.	
Dites,	de 2. . .	12. . .	36. .	- 170.	- 190.	- 250.	
Dites,	de 1. . .	10 à 12. .	12. .	- 40.	- 43.	- 46.	
Les poutres de ſapin depuis 10 juſqu'à 50 pieds de long ſur 9 à 18 pouces de large, ont valu pendant ces époques, le pied cube à				10½ gros;	15 à 18 gr.;	& 30 gros.	

Les prix des bois de chêne ont auſſi éprouvé des révolutions conſidérables à Dantzick depuis dix à douze ans. Les planches de premiere qualité des dimenſions ſuivantes ſur meſure angloiſe ont valu comme ſuit:

	Epaiſſeur. Largeur. Longueur.	En 1769.	En 1774.	En 1779.
Planches ou Bordages	de 4 *pouces*, 13 *pouces*, 36 *pieds*,	à fl. 750.	fl. 1020.	fl. 2250.
Dites,	de 3. . . 13. . . 30. . .	- 600.	- 900.	- 2100.
Dites,	de 2½ . . 13. . . 30. . .	- 540.	- 700.	- 1900.
Dites,	de 2. . . 13. . . 24. . .	- 290.	- 400.	- 1000.
Les poutres de chêne de diverſes grandeurs ont valu le pied cube,		de 66 à 70 gr.	de 70 à 80	de 80 à 100.
Les bois courbes pour la conſtruction des navires		de 85 à 90.	. 82 à 90.	de 90 à 110.
Les allonges pour idem,	. .	de 70 à 80.	. 75 à 85.	de 80 à 98.

Comme tous les bois qu'on travaille à Dantzick doivent être viſités par les *Brakers* ou viſiteurs publics, on en diſtingue trois ſortes qu'on nomme, la 1re. *Krohn* ou couronne, la 2de. *Brack* ou moindre, la troiſieme *Brack-Brack* ou rebut. Nous allons donner aux ſpéculateurs deux comptes ſimulés, l'un d'un chargement de planches de ſapin ſur meſure de Dantzick, l'autre d'un ſchock de bordages de chêne ſur meſure angloiſe.

Compte ſimulé d'un chargement de planches de ſapin, ſur meſure de Dantzick, expedié de cette ville pour Amſterdam.

		Epaiſſeur.	*Largeur.*	*Longueur.*			
22	Planches de	7 pouc.	16 pouc.	40 pieds,	à fl. 1345. les 60 pces.	fl. 493.	5. -
8.	dites,	$6\frac{1}{2}$	16.	40.	- 1248.	166.	12. -
33.	dites,	6.	16.	40.	- 1155.	635.	$7\frac{1}{2}$ -
9.	dites,	$5\frac{1}{2}$	16.	40.	- 1058.	158.	21. -
63.	dites,	5.	16.	36.	- 865.	908.	$7\frac{1}{2}$ -
7.	dites,	$4\frac{1}{2}$	16.	36.	- 780.	91.	- -
11.	dites,	4.	16.	36.	- 695.	127.	$12\frac{1}{2}$ -
28.	dites,	$3\frac{1}{2}$	16.	34.	- 575.	268.	10. -
47.	dites,	3.	16.	34.	- 495.	387.	$22\frac{1}{2}$ -
50.	dites,	$2\frac{1}{2}$	15.	34.	- 385.	320.	25. -
149.	dites,	$2\frac{1}{2}$	15.	30.	- 340.	814.	10. -
74.	dites,	2.	15.	34.	- 350.	431.	20. -
25.	dites,	2.	15.	30.	- 310.	129.	5. -
160.	dites,	$1\frac{3}{4}$	13.	12.	- 93.	248.	- -
366.	dites,	$1\frac{1}{2}$	13.	12.	- 82.	500.	6. -
240.	dites,	$1\frac{1}{2}$	13.	10.	- 68.	272.	- -
541.	dites,	1.	13.	12.	- 54.	486.	27. -
100.	dites,	1.	12.	12.	- 50.	83.	10. -
449.	dites,	$-\frac{3}{4}$	13.	10.	- 38.	284.	11. -
200.	dites,	$-\frac{3}{4}$	12.	10.	- 35.	116.	20. -
2582	Planches de ſapin ont coûté					Fl. 6953.	22. -
25	Poutres de ſapin meſurant 2624 pieds 18 pouces cubes à 1 fl.					2624.	3. -
						Fl. 9576.	25. -

Frais d'expédition.

Droit de *Pfahlgeld* avec l'agio,	fl. 67. 13. -	
Droits pruſſiens & perte ſur les ducats	- 148. 26. -	
Droits du Sund,	- 135. 27. -	
Radeaux fl. 74, & arrimage fl. 36.	- 110. - -	
pour $\frac{3}{5}$ des frais extraordinaires	- 255. 22. -	
Menus frais & aux travailleurs	- 24. - -	
Commiſſion ſur fl. 10329 à 3 p%	- 309. 17. -	
Courtage des traites & ports de lettres	- 20. 20. -	
	1072. 5. -	
	Fl. 10650. - -	

On compte 80 pieds cubes pour un laſt d'encombrement; mais, pour remplir un navire & rendre ſon arrimage auſſi bon qu'il eſt poſſible, il faut qu'à une petite quantité de groſſes planches on en ajoute beaucoup de

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pologne & de Dantzick.

petites, faute de quoi on perd beaucoup dans le fret, & d'ailleurs les planches courent risque de ſe gâter par le frotement ſi elles ne ſont pas bien arrimées.

Compte ſimulé de 60 bordages de chêne couronne de 4 pouces d'épaiſſeur, 12 de largeur & 30 pieds de longueur, meſure d'Angleterre, qui ont couté . . . Fl. 2200. - -

Frais d'expédition.

Droit de Pfahlgeld avec l'agio, . . .	fl. 11. 5. -	
Droits pruſſiens, perte ſur les ducats &c. .	- 23. 15. -	
Droits du Sund, Rdlr. 1. Eſpece . .	- 6. 12. -	
Conduire le radeau au bas de la riviere . .	- 16. - -	
Former le radeau, cloux, & à l'écrivain des planches	- 9. 12. -	
Pour $\frac{2}{3}$ des frais à 45 gr. par laſt de 80 pieds cubes,	- 12. - -	
Courtage d'affrettement.	- 2. - -	
Menus frais, courtage des traites, &c. . .	- 11. - -	
Commiſſion d'expédition ſur fl. 2291. à 3 p°. . .	- 68. 16. -	
	160. - -	
	Fl. 2360. - -	

On compte auſſi 80 pieds cubes pour un laſt de Commerce ; & les frais des autres ſortes de bois de chêne different ſeulement en raiſon des dimenſions.

Indépendamment des bois de ſapin & de chêne, la ville de Dantzick fournit des bois pour faire des futailles. Il y en a de trois ſortes: les douves pour pipes, qui ont 61 pouces de hauteur, 4, 5 à 6 pouces de largeur & 1¼ à 1½ pouces d'épaiſſeur; le merrain pour les grandes barriques, qui eſt de 54 pouces de hauteur; & le merrain pour les barriques moyennes, qui n'eſt que de 42 pouces de hauteur, ayant l'un & l'autre la meme largeur & épaiſſeur que les pipailles. Les prix des douves ont hauſſé du double depuis peu d'années: ils étoient en 1769 à 36 fl. le ſchock de douves pour pipes de la meilleure qualité, à 24 fl. celles de ſeconde qualité, à 18 fl. le merrain couronne, & à 12 fl. le merrain brack ou de qualité commune. Aujourd'hui (en 1780) ces prix ſont exactement le double de ce qu'ils étoient en 1769. Les frais des douves juſqu'à bord du navire ſont à 1 florin, & ceux du merrain à 28 gros, plus ou moins.

La meme cauſe qui a fait hauſſer les prix des douves à pipes & du merrain à Dantzick, ſavoir la guerre de l'Angleterre avec ſes colonies de l'Amerique Septentrionale (*) a donné de l'activité à l'exportation des

(*) Avant la querelle entre l'Angleterre & les Etats unis de l'Amérique avec, ces Etats fourniſſoient à l'Europe beaucoup de douves & de merrain, ainſi que de cendres & autres articles. Mais ce Commerce a été interrompu dès que les hoſtilités ont commencé ; & les pais qui poſſedent les mêmes articles en ont retiré un très-grand avantage.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Dantzick.

cendres de Dantzick qui forment une excellente branche de Commerce pour cette ville. Parmi pluſieurs ſortes de cendres, il y en a deux principales, connues à Dantzick ſous les noms de *Pot-aſche* & de *Weed-aſche*. La Pot-aſche, ou Potaſſe, ou cendre calcinée & réduite en une eſpece de pâte, eſt une matiere toute ſaline & alkaline qu'on emploie pour le ſavon, pour les teintures, pour le verre, pour l'émail de fayance, dans la médecine même. On prépare cette cendre de pluſieurs manieres. Par exemple: on brûle une quantité de fagots de vieux bois de hetre ſur la terre & à feu lent; enſuite on ſépare ſoigneuſement les cendres des charbons & de la terre, & on en fait une pate avec de l'eau: cette pâte ſert à enduire une couche de buches de pin ou de ſapin, ſur laquelle on en fait une ſeconde des mêmes bois qu'on couvre de la même pâte, & ſur laquelle on entaſſe de nouvelles couches, juſqu'à ce qu'on n'ait plus de pâte pour les ſéparer. Les buchers formés de cette maniere, s'élevent quelquefois à la hauteur d'une maiſon; on y met enſuite le feu, & on le rend auſſi vif qu'il eſt poſſible; les cendres rougiſſent, ſe fondent & coulent dans le feu: alors on écarte les buches, & pendant que la matiere eſt liquide & ardente, on la paîtrit en quelque ſorte avec des bâtons plians deſtinés à cet uſage. Il ſe forme ainſi autour des buches une maſſe ſolide, qui a la dureté de la pierre & qui raclée du bois avec des inſtrumens de fer, ſe vend pour de la potaſſe. Celle qu'on prépare ainſi eſt d'un bleu foncé, aſſez ſemblable à celui des ſcories de fer, (ou noir bleuâtre) & l'on diſcerne des grains d'un ſel verdâtre qui y ſont incorporés. Moyennant une nouvelle opération, on peut donner une couleur blanche à la potaſſe bleue; il acquiert par là une qualité ſupérieure & une augmentation conſidérable dans le prix. Les principales qualités de potaſſe qu'on tire de Pologne par la voie de Dantzick ſont les ſuivantes:

Potaſſe blanche calcinée, façon de Hongrie, qui vaut de	fl.	100.	à	110. le Schff.
Dite . . . de Pologne, de 1re. forte . . . . -		90.	à	105.
Dite, . . . dite, . de 2de. . . . -		80.	à	90.
Dite, . . . dite, . de 3e. . . . -		65.	à	80.
Potaſſe bleue couronne, ou . de 1re. qualité . . -		70.	à	80.
Dite, . *Brack* ou . . de 2de. qualité . . -		55.	à	65.

Comme la potaſſe eſt un article néceſſaire pour la Hollande, la France & l'Angleterre, & qu'il s'en exporte des parties conſidérables tous les ans pour ces païs, il eſt bon d'en donner un compte ſimulé.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pologne & de Dantzick.

Compte ſimulé de 2 Futailles poteſſe blanche de Pologne, 1re. qualité, peſant
Brut 13 Schff 15 Lfb.
Tare 1 Lfb. par Schff. - - 14.
Net 13 Schff 1 Lfb. à fl. 103. . . . Fl. 1344. 5. -

Frais d'expédition.

Droit de *Pfahlgeld* ſur 11 Schff, à 35 ß le Schff, & agio	fl. 8. 16. -	
Droits Pruſſiens, ſur 13 Schff. à $53\frac{5}{13}$ gros . .	- 23. 4. -	
Perte ſur les ducats, à $7\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . . .	- 3. 8. -	
Droits du Sund, R. 44 Eſp. à $6\frac{2}{5}$ fl. . . .	- 5. 26. -	
Frais d'entrepôt, rabatage & port aux alleges, . .	- 5. 27. -	
Pour les frais d'allege à 5 gr. par Schff.	- 1. 26. -	
Peſage fl. 4: 3 gr. & divers autres frais . .	- 5. 9. -	
Commiſſion d'expédition ſur fl. 2398, à 2 p$^{o}_{o}$ . .	- 47. 29. -	
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 14. - -	
	115. 25. -	
	Fl 1460 -	

12 Schff ſont comptés pour un laſt de Commerce à Dantzick.

La *Weed-aſche*, *Vedaſſe*, cendre caſſaux, ou cendre gravelée, eſt une drogue propre à la teinture, du nombre de celles qu'on nomme *non colorantes;* parce que, ſans donner aucune couleur aux étoffes, elle ne fait que les préparer à en recevoir une, étant employée dans les bains ou bouillons. La cendre gravelée eſt d'un uſage général & indiſpenſable, ſurtout dans les blanchiſſeries de toiles, & c'eſt pour cela qu'elle eſt beaucoup demandée à Dantzick, de Hollande, de Flandres & de Brabant, ainſi que d'Irlande & des autres pays où l'on fabrique & blanchit des toiles. Il y a diverſes ſortes de cendre gravelée; celle qu'on fabrique en Pologne en comprend deux: la cendre à double leſſive, qui vaut de 36 à 40 fl. le ſchff, & celle à ſimple leſſive qui en vaut de 20 à 24. On fabrique auſſi à Dantzick des cendres gravelées ſupérieures à celles de Pologne: Quoiqu'on en connoiſſe à-peu-près d'une vingtaine de marques différentes, on les range ſeulement en trois claſſes. La principale claſſe, ou marque premiere, vaut depuis 45 jusqu'à 50 fl. le barril de 400 ff, la ſeconde depuis 36 jusqu'à 45; & la troiſieme depuis 30 jusqu'à 36 florins. Voici un compte ſimulé d'une partie de cendres de Dantzick de la premiere claſſe ou marque:

100 Barrils de cendre gravelée, ou *Weed-aſche*, de Dantzick à fl. 50	Fl. 5000. - -	
Pour les barrils & les cloux, à fl. $2\frac{1}{5}$	- 260. - -	
	5260. - -	

Frais d'expédition.

Droit de *Pfahlgeld* à 250 ß & l'agio . .	fl. 46. 8. -		
Droit de *Zulage* à 170 grs par laſt de 12 barrils, .	- 47. 7. -		
Droits pruſſiens comme deſſus	- 93. 15. -		
Perte ſur les ducats	- 7. - -		
Droits du Sund, Rdlr. 2. 4. Eſp. à fl. $6\frac{2}{5}$.	- 13. 10. -		
Pour l'entrée & port à bord des alleges . .	- 17. 2. $\frac{1}{2}$		
Pour les $\frac{1}{3}$ des frais d'allége, de port &c. à 50 gros. .	- 13. 27. -		
Divers autres frais	- 11. 3. -		
Commiſſion d'expédition ſur fl. 5509. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	- 110. 6. -		
Courtage des traites & ports de lettres	- 10. 12. -		
		370. - -	
		Fl. 5630 - -	

12 Barrils ſont comptés pour un laſt.

Les toiles ordinaires de Pologne ſont un article important que Dantzick fournit aux étrangers; elles ſervent à l'emballage & à d'autres uſages de Commerce. Il y en a au moins ſeize qualités dont les noms ainſi que le prix raiſonnent d'ordinaire comme ſuit:

Weiſſ-flachſen linnen, ou toile blanche de lin .	de 30. à 33ß.	*L'Aune.*	
Rohe-flachſen dito, ou toile de lin, ...	- 24. à 27ß.		
Pick-rohe-hempfen, ou toile fine de chanvre, .	- 27. à 30ß.		
Dite, forte moyenne	- 23. à 26ß.		
Schwartze breite rohe-hempfen, ou toile crue large de chanvre	- 21. à 24ß.		
Pick heede linnen, ou toile fine d'étoupe . . .	- 20 à 23ß.		
Dite, premiere ſorte moyenne, ...	- 19. à 21ß.		
Dite, ſeconde ſorte moyenne, . . .	- 17. à 19ß.		
Dite, troiſieme ſorte moyenne, ...	- 16. à 18ß.		
Szeritzer beeden, ou toile groſſiere d'étoupe, . .	- 15. à 16ß.		
Toile d'étoupe de *Leſentzker* de 1re. ſorte . .	- 10. à 11ß.		
Dite, de 2e. ſorte, ...	- 9. à 10ß.		
Toile d'étoupe de *Komorner*, ...	- 12. à 15ß.		
Toiles groſſieres de Pologne, de 1re. ſorte de . .	fl. 6. à 7.	*La Piece.*	
Dites, de 2e. ſorte, ...	- 5. à 6.		
Dites, de 3e. ſorte, ...	- 4. à 5.		

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pologne & de Dantzick.

La largeur de ces toiles eſt d'environ $1\frac{1}{2}$ à $1\frac{3}{8}$ aunes: on en fabrique de deux différentes longueurs, ſavoir de 46 à 48 aunes, meſure de Dantzick, & de 70 à 75, même meſure. On appelle la premiere, toile à la piece, & l'autre, toile à aunage. Nous ne pouvons mieux en faire connoître les frais d'expédition que par les deux comptes ſimulés ſuivans.

Compte ſimulé de 30 balles de toiles de chanvre de Pologne de premiere qualité, contenant 1080 rouleaux qui ont meſuré enſemble 75000 aunes, à 23ß l'aune . . Fl. 19133. 10. -
60 pieces de toiles de Pologne, 2de. ſorte pour emballage, . . - 360. - -
Fl. 19493. 10. -

Frais d'expédition.

Droit de *Pfahlgeld* ſur 1440 pieces pour les 1080 rouleaux à 6 ß, & l'agio . .	fl. 192. - -	
Droits pruſſiens à 7 gros . . .	- 336. - -	
Perte ſur les ducats à $7\frac{1}{2}$ p°. . . .	- 25. 12. -	
Droits du Sund, Rdlr. 22 24. Eſp. à $6\frac{2}{3}$.	- 144. - -	
Emballage, cordes, & port à bord, $6\frac{1}{2}$ . .	- 195. - -	
Pour $\frac{1}{3}$ des frais d'allege & de port . .	- 24. - -	
Frais de d'écharge à la douanne pruſſienne & proviſion pour le dépêcheur	- 16. 6 -	
Menus frais	- 11. 20. -	
Commiſſion de fl. 20440 à 2 p°. . .	- 408. 25. -	
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 33. 17. -	
	11386. 20. -	
	Fl. 20580. - -	

30 ß font 1 gros de Dantzick, & 30 gros 1 florin.

Les frais de toutes ſortes de toiles de Pologne à l'aunage, qu'on nomme à Dantzick *Poluiſche-linnen*, ſont exactement les mêmes, malgre la différence des prix d'achat.

Compte ſimulé de 20 Balles toiles de Pologne, contenant enſemble 960 pieces
Et pour l'emballage 40 dites
1000 pieces 1re. ſorte à fl. 7. Fl. 7000. - -

Frais d'expédition.

Droit de *Pfahlgeld*, ſur 960 ß à 6 ß & l'agio .	fl. 128. - -
Droits pruſſiens, avec perte dans les ducats & autres menus frais . . .	- 255. 15. -

Tranſport de l'autre part	Fl. 383. 15. -	7000. - -	
Droits du Sund, Rdlr. 15 Eſp. à fl. $6\frac{2}{5}$ . .	- 96. - -		
Emballage, cordes & port à bord, à fl. 6. 15 .	- 130. - -		
Pour $\frac{2}{3}$ des frais d'allege & de port . . .	- 18. - -		
Menus frais, ...	- 5. 10. -		
Commiſſion ſur fl. 7633. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 152. 19. -		
Courtage des traites & ports de lettres . .	- 14. 16. -		
		800. - -	
		Fl. 7800. - -	

60 pieces de toiles de Pologne ſont comptées pour un laſt.

Les frais ſur les toiles de Pologne à la piece, dites *Polniſche-rollen*, de 2e. & 3e. qualité, ſont les mêmes que dans le compte ci-deſſus.

La cire & la ſoie de porc ſont auſſi deux articles importans du Commerce de Dantzick. Les qualités reſpectives en ſont parfaites, celle de la cire ſpécialement; mais depuis la revolution de 1771 il ne s'en trouve plus une auſſi grande quantité à Dantzick. Cette diminution dans la quantité a cauſé une augmentation dans le prix de 20 à 25 pour cent. Nous trouvons qu'en 1769 la cire jaune valoit de 400 à 420 fl. le Schff, & la blanche de 490 à 500. Depuis ce tems elles ſont montées graduellement, l'une à 516, & l'autre à 590 florins, leur prix actuel (en 1780). La ſoie de porc qui valoit en 1769 environ 24 gros la ℔, eſt aujourd'hui à environ 30 gros. Voici des comptes ſimulés de ces deux articles.

Compte ſimulé de 3 futailles de cire jaune, peſant
Net 13 Schff 2 Lff, 8 ℔, à fl. 516. . . . Fl. 6772. 15. -

Frais d'expédition

Droit de *Pfahlgeld* ſur 11 Schff, à 300 ß & l'agio .	fl. 73. 10. -	
Droit de *Zulage* ſur 11 Schff, à 3 fl. . .	- 33. - -	
Droits Pruſſiens ſur 13 Schff, à fl. $8\frac{3}{5}$ . .	- 125. 20. -	
Perte ſur les eſpeces 7$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ & frais de la douane pruſſienne	- 18. 25. -	
Pour trois futailles vuides à 4 fl. piece . .	- 12. - -	
Rabatage, peſage, réception & port à bord . .	- 20. 24. -	
Viſite ou aſſortiſſage, (*Bracker*) & courtage .	- 14. 28. -	
Pour les $\frac{2}{3}$ des frais d'allege & de port & menus frais	- 13. 17. -	
Commiſſion ſur fl. 7137. 13 à 2 p$^{o}_{o}$ . .	- 140. 22. -	
Courtage des traites & ports de lettres . .	- 14. 19. -	
	467. 15. -	
	Fl. 7240. - -	

15 Schff de cire font 1 laſt de Commerce.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pologne & de Dantzick.

Les frais de la cire blanche ſont les mêmes que ceux de la cire jaune, à l'exception que la blanche paye pour droit de *Zulage*, tant à la ville de Dantzick qu'à la douanne pruſſienne, 4 florins par Schtt, au lieu de 3 fl. que paye ſeulement la jaune.

Compte ſimulé de 4 futailles de foie de porc & de ſanglier, peſant net 4667 ℔ à 30 gr. la ℔ . . . . Fl. 4667. - -

Frais d'expédition.

Droit de *Pfahlgeld* ſur 125 pierres, à 15 ß & l'agio .	fl. 41. 20. -	
Droit de *Zulage*, dit à 10 gros	- 41. 20. -	
Droits pruſſiers & frais de la même douanne, .	- 107. 18. -	
Droits du Sund, Rdlr. 7. 42. à fl. $6\frac{2}{5}$ . .	- 47. 27. -	
Pour 4 futailles vuides, à fl. $4\frac{1}{2}$ . . .	- 18. - -	
Aux ouvriers & port à bord, . . .	- 17. 15. -	
Peſage fl. 5 & courtage fl. 12 . . .	- 17. - -	
Pour les $\frac{2}{3}$ des frais d'allege & de port, & menus frais	- 10. 21. -	
Commiſſion ſur fl. 4969. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 99. 11. -	
Courtage des traites & ports de lettres . .	- 11. 18. -	
	423. - -	
	Fl. 5090. - -	

L'acier de Dantzick eſt trés-eſtimé pour ſa bonne qualité: on le vend en barres de 4 à 5 pieds de long, & $\frac{1}{2}$ pouce d'épaiſſeur en quarré. Le prix en eſt d'ordinaire fl. 32 le centner ou quintal de 120℔, & les frais juſqu'à bord du navire s'élevent à environ 6 p$^{o}_{o}$.

La poudre qu'on fabrique à Dantzick, tant pour le canon que pour la chaſſe, eſt fort renommée. La poudre fine à chaſſer vaut depuis 100 juſqu'à 120 fl. le quintal de 120℔, & celle de moyenne qualité environ 90 à 100 florins. La poudre à canon ſe paye à peu prés 96 fl. le même quintal. Les frais juſqu'à bord du navire de ces deux eſpeces de poudre peuvent s'élever à environ $4\frac{1}{2}$ fl. par quintal.

Outre les articles dont nous venons de faire mention, la ville de Dantzick en fournit encore d'autres, mais en petite quantité aujourd'hui; c'eſt pourquoi nous nous contenterons de les indiquer. Ces articles ſont des laines & des agnelins de Pologne, des plumes à lit & du duvet, des peaux de lievre & du ſalpêtre. Il y a diverſes qualités de laines à Dantzick; celle qu'on nomme *Liſner* fine d'hiver eſt la meilleure de toutes: la premiere ſorte de cette laine vaut environ 36 à 40 fl. la pierre de 34℔. celle de ſeconde ſorte, 30 à 33 fl. la meme pierre.

La laine de la premiere tonſure, poil long, vaut de	fl.	21.	à 24.	la Pierre de 34 ℔.
Celle de la ſeconde qualité, . . .		20.	à 22.	
Celle de la ſeconde tonſure, ou poil court . .		19.	à 21.	
La laine commune, dite *brack*, ou de rebut, .		16.	à 17.	
Les agnelins de Lisner valent environ . . .		36.	à 40.	
Et ceux de Thorn, ...		22.	à 25.	

Les frais des laines & agnelins jusqu'à bord ſont environ de 2 florins la pierre. Les prix d'achat & les frais jusqu'à bord des autres articles nommés de l'autre part ſont comme ſuit:

Peaux de lievre .	de fl.	70	à 90.	les frais	. .	fl. 5½	le cent.
Salpêtre, . .	de -	80	à 85.	dits	. .	- 8½	le quintal de 120 ℔.
Plumes à lit de 1re. ſorte,	gr.	30	à 35.	gr. dits	gros		
Dites . de 2de. ſorte,	-	20	à 24.	- dits	. .	2 gros la ℔.	
Duvet . de 1re. ſorte,	-	70	à 80.	- dits	. .		
Dit . de 2e. ſorte,	-	45	à 60.	- dits	. .		

Il y faut ajouter la commiſſion de 2 p° avec le fret & l'aſſurance dont nous avons donné l'explication aux pages 196 & 200.

La ville de Dantzick a un territoire extrêmement fertile qui comprend 33 villages qui ſont environ 1400 *hufes* de terre, chaque hufe de 30 *Morgens*, ou Journaux. On nomme ce territoire le *Werder de Dantzick*: c'eſt un lieu bas & marécageux, mais qu'on a ſu rendre fertile: il eſt environé de la Viſtule, du Motlau & des mares ou lacs que forment ces rivieres. Il produit beaucoup de grains & de légumes.

THORN, en Polonois *Torum*, eſt une ville libre ſous la protection de la Pologne; elle jouit à peu-près des mêmes privileges que Dantzick, ſe gouverne elle-même, & nomme en conſéquence ſes Magiſtrats. Elle eſt ſituée ſur la Viſtule qui la diviſe en deux parties; mais ſon éloignement de la mer & ſon voiſinage de Dantzick ſont cauſe quelle ne fait presque aucun commerce, malgré ſa ſituation avantageuſe qui la met à portée d'acheter de premiere main & même avant qu'elles arrivent à Dantzick, les denrées & les marchandiſes de Pologne. C'eſt pour cela que, lors du partage de la Pologne, la ville de Thorn qui ſe trouvoit enclavée, de même que Dantzick, dans le païs que le Roi de Pruſſe s'étoit approprié, fut exceptée du partage & qu'elle conſerva ſes privileges avec ſa liberté.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Prusse.

CHAPITRE V.

COMMERCE DE PRUSSE ET DE PLUSIEURS AUTRES ETATS DE LA MAISON DE BRANDEBOURG.

Les Etats de la Maiſon de Brandebourg étant en grand nombre & ſe trouvant ſitués en différens païs éloignés les uns des autres, nous ne ferons point de deſcription géographique de chacun de ces Etats, mais ſeulement de ceux dont le Commerce mérite d'être connu. Les domaines du Roi de Pruſſe les plus eſſentiels pour le Commerce ſont ceux qui confinent à la mer Baltique, & quelques autres qui en ſont éloignés, mais qui y communiquent par des fleuves ou rivieres. Deux articles comprendront le détail du Commerce maritime des Etats du Monarque Pruſſien. Le premier traitera du Commerce des deux Pruſſes, & le ſecond de celui de la ville de Berlin, & de la Poméranie Brandebourgeoiſe.

ARTICLE I.

Commerce des deux Pruſſes.

La Pruſſe ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt poſſédée depuis longtems par la maiſon de Brandebourg ſous le nom de Royaume de Pruſſe. L'autre, qui a fait partie des domaines de la Pologne jusqu'à la fin de l'année 1771, fut nommée juſqu'alors Pruſſe Ducale, ou Pruſſe polonoiſe; mais elle a perdu ce dernier nom depuis que le Roi de Pruſſe ſe l'eſt fait adjuger par le traité de partage conclu entre la maiſon d'Autriche, l'Impératrice de Ruſſie & lui. Par cet arrangement ce Prince a arrondi ſes Etats qui conſiſtoient en pieces détachées; & l'on peut dire, ſans craindre de ſe tromper, que ce nouveau domaine eſt le plus beau fleuron de ſa couronne.

§ I. Le Royaume de Pruſſe a la Courlande au Nord, une partie de la Pologne & une partie du Grand-Duché de Lithuanie à l'Eſt; la Maſſovie, province de Pologne, au Sud; la Pruſſe Ducale & la mer Baltique à l'Oueſt. Le Royaume comprend dans ſon enſemble environ ſept cents vingt-neuf milles quarrés géographiques. On y compte onze cents mille arpens (*Hufen*) de terre, ſans compter les lacs. Les parties du Nord & de l'Oueſt préſentent presque partout une ſurface plane; mais celles du Midi & de l'Eſt ſont en général montueuſes, couvertes de forêts & coupées de beaucoup de lacs d'eau douce. C'eſt auſſi de là que partent un grand nombre de

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Prusse.

fleuves & de rivieres qui arrosent le païs. Il y a peu de cantons en Prusse qui ne soient fertiles en grains, soit froment, soit seigle, orge, avoine, bled sarrazin & millet: le lin, le chanvre, le houblon, le tabac, les pois, les légumes & herbages de toute espece y viennent aussi en abondance, & les pacages y sont excellens. On y recueille une grande quantité de *Manne*: c'est un grain que produit une herbe appelée *Gramen Manne*, ou *Gramen dactylum esculentum*. De tous ceux qu'on sert sur nos tables, préparés comme le gruau, il n'y en a aucun dont le goût soit aussi délicat. Les Prussiens élevent un grand nombre d'abeilles, & recueillent en conséquence beaucoup de cire & de miel. Leurs forêts sont considérables & fournissent en abondance du bois pour la bâtisse & le chauffage; mais l'on n'y voit plus d'aussi beaux chênes qu'autrefois. La mer, les fleuves & les lacs fournissent au Royaume de Prusse de l'esturgeon, des lamproies, des carpes & autres poissons, dont une partie passe chez l'Étranger. La mer fait aussi présent aux Prussiens d'ambre jaune, ou succin, dont le nom allemand *Bernstein* vient probablement de *Brennstein*, ou pierre à brûler. Cette pierre ne se trouve nulle part en si grande quantité que sur les bords de la mer baltique, dans le Royaume de Prusse, & particulierement sur les côtes du Samland, où elle est jetée par les vagues, lorsqu'il regne des vents violens de Nord & d'Ouest: on la cherche dans les dunes ou monceaux de sable entassés sur le bord de la mer. L'ambre appartient à la classe des bitumes solides; il est transparent & communément jaune; il y en a aussi de blanc, & c'est l'espece réputée la meilleure & la plus fine. Quand on frotte l'ambre, il attire les matieres legeres, prend feu aisément, & surpasse en odeur l'encens & le mastic. On en tire un esprit acide qu'on nomme *Huile d'ambre*. L'ambre, dans son principe, est un fluide; c'est au moins ce que donnent lieu de presumer les corps hétérogenes qu'on y voit amalgamés. Souvent on y distingue des mouches, des moucherons, des araignées, des fourmis, des poissons, des grenouilles, des vers, des gouttes d'eau, du bois & du sable, & quelquefois plusieurs de ces choses ensemble. Il est compté parmi les droits régaliens & rapporte annuellement au trésor jusqu'à vingt-cinq mille écus. On voit plusieurs jolis ouvrages de ce minéral, faits au tour. Le Royaume de Prusse ne produit ni vin ni sel, & a, pour tous métaux, l'espece de fer qu'on appelle pierre de marais, ou *Rasenstein*, dont les mines sont nombreuses en cet Etat.

Les manufactures & les fabriques se multiplient & se perfectionnent de jour en jour en Prusse: il faut mettre de ce nombre les verreries, les fourneaux & forges à fer, les papeteries, les moulins à poudre, les forges pour le cuivre & l'airain; les fabriques de draps, de camelots, de bas, de linge de table & autre. Ce Royaume, très-avantageusement situé pour le Commerce, renferme soixante-deux villes, dont il n'y a que deux qui aient des ports & qui fassent un Commerce maritime, savoir Konigsberg & Memel, qui sont les capitales des deux départemens dans lesquels on divise

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Prusse.

le Royaume de Prusse, sous les noms de département prussien & de département lithuanien. Nous traiterons au long du Commerce de ces deux villes; mais nous ne ferons que nommer celles qui parmi les soixante autres sont le plus dignes de remarque.

Konigsberg ou *Kœnigsberg*, en Polonois *Krolewitz*, & en lithuanien *Karalauczuge*, capitale de tout le Royaume de Prusse, est une des principales villes de Commerce de l'Europe; elle est située sous le 54e. degré, 43 minutes de latitude septentrionale au bord du fleuve Pregel, sur lequel on a construit sept ponts de communication. Cette ville rapporte son origine à l'année 1255; elle entra dans la Ligue Anséatique peu de tems après sa fondation. Elle est divisée en trois parties, nommées *Altstadt*, *Löbenicht* & *Kneiphoff*. Dans la premiere se trouvent les magazins, le grenier à sel, les balances, les douannes, l'amirauté & plusieurs autres édifices relatifs au Commerce; entre autres, une manufacture de bas de laine & quelques fabriques de cuirs. Dans la seconde, le *Löbenicht*, se trouvent le grand & le petit magazin au bois & le bureau de la recette du bois. La troisieme, le *Kneiphoff*, n'a d'établissemens de Commerce que la Bourse où s'assemblent les négocians.

Le port de Konigsberg est sûr & commode; mais son éloignement de la mer & l'impossibilité qu'ont les navires d'une grandeur médiocre de monter jusqu'à la ville, font un tort considérable à son Commerce. On remédie à cet inconvénient en envoyant des alleges aux navires qui restent à *Pillau*, entrée du port de Konigsberg, soit pour charger, soit pour décharger les marchandises dont se composent leurs chargemens.

Le Commerce de Konigsberg est intéressant, parce qu'il fournit beaucoup d'articles nécessaires à la majeure partie des nations du midi de l'Europe. Ces articles viennent à Konigsberg, en partie de la Pologne & en partie du Royaume de Prusse & de ses dépendances. Ils s'exportent ensuite pour divers païs étrangers par des navires de diverses nations. Ce Commerce a beaucoup augmenté depuis environ 20 ans: aujourd'hui il est fait par 700 navires, plus ou moins: on compte qu'il en est entré à Pillau, destinés pour Konigsberg, 683 en 1777; 725 en 1778; & 687 en 1779. Et qu'il en est sorti pour divers païs, 691 en 1777; 734 en 1778, & 710 en 1779. Pour montrer encore mieux en quoi consiste le Commerce d'importation & d'exportation de Konigsberg, nous ferons suivre ici deux notes l'une de l'entrée, l'autre de la sortie des marchandises de cette ville pendant l'année 1779.

NOTE

Note *des marchandiſes importées à Konigsberg pendant l'année* 1779.

Sel de Halliſch,	*Laſt*,	3080.	Gingembre,	℔,	23944.
Dit, d'Eſpagne,	*dit*.	418.	Café,	℔,	15[illegible]23.
Dit, de France,	*dit*,	109	Thé,	℔,	2775.
Charbon de terre,	*dit*	35	Cannelle,	℔,	1079.
Vin de France,	*Barriques*,	9921	Safran,	℔,	402.
Dit, de Muſcat,	*dites*	124	Sucre,	℔,	1052134.
Dit, du Rhin & de Moſele,	*Ahms*,	26	Sirop,	℔,	34[illegible]9.
Dit, d'Eſpagne,	*Pipes*,	17	Poivre brun,	℔,	35623.
Dit, de Champagne, pour	*Rthlr.*	13482.	Poivre de la Jamaïque	℔,	25879.
Eau de vie,	*Barriques*,	68	Prunes,	℔,	20316.
Vinaigre,	*dites*.	225	Raiſins,	℔,	125556.
Huile d'olive,	*Pipes*,	102	Corinthes,	℔,	63989.
Huile de chenevis & de lin,	*Ahms*,	110.	Ris,	℔,	35643.
Huile de baleine,	*Barrils*,	342.	Indigo	℔,	16935.
Goudron,	*Barrils*,	1097.	Verd-de-gris	℔,	2359.
Limons ſalés,	*Pipes*,	24.	Garance,	℔,	3[illegible].
Citrons, Oranges &c.,	*Pieces*,	287099.	Rocou, ou Orleane	℔,	859.
Harengs de Suede & Norvege,	*Barrils*,	13814.	Tartre,	℔,	16529.
Dits, de Hollande,	*dits*,	180	Bois de breſil	℔,	211054.
Poiſſon ſec,	*Schiff*,	189	Amidon,	℔,	126410.
Fer en barres & planches,	*Schiff*,	6247	Ceruſe,	℔,	2829.
Acier,	℔,	35544.	Cardamome,	℔,	349.
Laiton, fer blanc & métal,	℔,	25966	Verres,	*Caiſſes*,	922.
Etain,	℔,	40740.	Cuir à ſemelle,	℔,	3880.
Cuivre,	℔,	59343.	Soufre,	℔,	5110.
Fil de fer,	℔,	76879.	Plomb à grenaille	℔,	49[illegible].
Dit de métal,	℔,	3334.	Noix de muſcade	℔,	490.
Plomb,	℔	1521450.	Macis, ou fleur de muſcade	℔,	435.
Vitriol,	℔	73860	Cloux de girofle	℔.	730.
Alun,	℔,	88110.	Draps de Hollande, pour	*Rthlr.*,	29247
Anis,	℔	4880	Dits d'Allemagne,	*dites*,	435
Amandes,	℔	25545.	Drogues médicinales,	*Rthlr.*,	
Cumin,	℔,	19750			

Navires arrivés à Pillau . . . . . 627.

NOTE *des Marchandises expédiées de Konigsberg pendant l'année* 1779.

		Pour Hollande.	Pour Angleterre.	Pour France, Port. &c.	Pour Dannem. & Norv.	Pour Suede.	Pour Brême, Lubeck, & Rostock.	Pour Pomer. & [illegible]	Pour Dantzick, [illegible] & [illegible].	Total.
Froment,	*Last*,	1467.	. .	605	38.	60.	147.	74.	. .	2391.
Seigle	*dits*,	1398.	. .	79.	1254.	13[illegible]3.	379.	543.	33.	5067.
Orge,	*dits*,	393.	. .	15.	1095.	502.	174.	13.	49.	2241.
Avoine,	*dits*,	. .	216.	. .	. .	17.	48.	12.	20.	313.
Pois,	*dits*,	698.	367.	. .	66.	28.	139.	3.	17.	1318.
Graine de lin à semer, au Printems,	*barrils*,	1049.	84.	. .	24.	. .	982.	330.	39.	2508.
En Automne,	*barrils*,	742.	3.	. .	29.	2.	102.	24.	50	952.
Graine de lin pour faire de l'huile,	*Last*,	1864.	1088.	. .	4.	. .	. .	2.	5.	2963.
Chenevis	*dits*,	179	. .	. .	4.	. .	. .	. .	8.	191.
Huile de chenevis,	*ahms*.	. .	. .	. .	. .	. .	43.	. .	205.	248.
Chanvre,	*Last*,	988.	546.	368	27.	64.	51.	468.	409.	2921.
Lin,	*dits*,	59	38.	72.	15.	29.	8.	4.	16.	242.
Etoupes,	*dits*,	2.	14.	. .	. .	14.	. .	148.	142.	320.
Cendre calcinée,	*Schlt.*,	485.	1860.	. .	458.	. .	240.	932.	78.	4057.
Cendre cassaux,	*Last*,	210	22.	. .	. .	. .	1.	41	1	276.
Cire,	*Pierres*,	4118.	145.	600.	111.	83.	4778.	. .	5.	9840.
Soie de porc,	*dites*,	3251.	3955.	. .	26.	32.	230.	31.	8.	7533.
Suif,	*dites*,	. .	2959.	. .	. .	79.	. .	2366.	189	5590.
Fil,	*Schocks*,	. .	4270.	. .	. .	5.	60.	130.	2.	4467.
Planches,	*Schocks*,	62	34.	38.	104.	. .	4.	6.	. .	258.
Poutres,	*Pieces*,	1380.	348.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	1728.

Navires partis de Pillau, ... 710.

On voit par cette derniere note que les marchandises qu'on tire en plus grande quantité de Konigsberg, ou qui sont les plus recherchées par les etrangers, sont le froment, le seigle, l'orge, le chanvre, la cire, les cendres calcinées & gravelées, la graine de lin, le chenevis, les toiles & les fils de Varmie: nous allons en conséquence donner des comptes simulés de chacun de ces articles.

Compte ſimulé de 60 laſt de froment à fl. 200. . . fl. 12000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à fl. 4½ par laſt, & l'agio à 4 p° . .	fl. 280. 24. -	
Droits du Sund, rdlr. 60 à 5 fl. . . .	- 300. - -	
Meſurage à 24 gros & veiller à la meſure à 2 gr. . .	- 52. - -	
Aux travailleurs & menus frais	- 200. - -	
Frais de la riviere & du port à 12 gros . . .	- 24. - -	
Courtage d'achat à 6 gr. & 700 nattes à 3½ gr. . .	- 93. 20. -	
Pour les ⅔ des frais des alleges & autres frais . .	- 110. - -	
Commiſſion de fl. 13060. à 2 p°	- 261. 6. -	
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 28. 10. -	
	1350. - -	
	Fl. 13350. - -	

Compte ſimulé de 60 laſt de ſeigle à fl. 130. . . . Fl. 7800. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à fl. 2½ & l'agio à 4 p° . .	fl. 156. - -	
Droits du Sund, rdlr. 30 à 5 fl.	- 150. - -	
Meſurage & veiller à la meſure	- 52. - -	
Aux travailleurs & menus frais	- 200. - -	
Frais de la riviere & du port	- 24. - -	
Courtage d'achat à 6 gr. & 700 nattes à 3½ gr. . .	- 93. 20. -	
Pour les ⅔ des frais d'allege.	- 110. - -	
Commiſſion ſur fl. 8565. à 2 p°	- 171. 9. -	
Courtage des traites & ports de lettres	- 23. 1. -	
	980. - -	
	Fl. 8780. - -	

Compte ſimulé de 60 laſt d'orge à fl. 90. le laſt . . . Fl. 5400. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie avec l'agio à 2⅔ fl.	fl. 144. - -	
Droits du Sund, rdlr. 30 à 5 fl.	- 150. - -	
Meſurage & veiller à la meſure, ...	- 52. - -	
Aux travailleurs & menus frais	- 180. - -	
Frais de la riviere & du port	- 24. - -	
Courtage d'achat à 5 gr. & 700 nattes à 3½ gr. . .	- 91. 20. -	
Pour les ⅔ des frais d'allege	- 94. - -	
Commiſſion ſur fl. 6135. à 2 p°	- 122. 21. -	
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 21. 19. -	
	880. - -	
	Fl. 6280. - -	

COMMERCE DU NORD

Commerce de Prusse.

Les prix des fromens, du ſeigle & de l'orge varient à Konigsberg, comme partout ailleurs, ſuivant les circonſtances: ils ont roulé pendant les années 1777, 1778 & 1779, comme ſuit, ſavoir:

	En 1777.		En 1778.		En 1779.	
	Au Printems.	*En Automne.*	*Au Printems.*	*En Automne.*	*Au Printems.*	*En Automne.*
Le Froment à	fl. 180. à 220.	fl. 220. à 240.	fl. 210. à 280	fl. 200. à 240,	fl. 180. à 230.	fl 160. à 220.
Le Seigle, .	- 120. à 140.	- 130. à 160.	- 120. à 150.	- 115. à 140.	- 115 à 130.	- 100. à 120.
L'Orge, .	- 90. à 100.	- 100. à 110.	- 95. à 115.	- 80. à 100.	- 70. à 90.	- 65. à 80.

On regle les frets à Konigsberg par laſt de ſeigle, peſant environ 4000ff. Le froment eſt réputé peſer 10 p$^{o}_{o}$ de plus, & l'orge 10 p$^{o}_{o}$ de moins que le ſeigle.

Il y a quatre ſortes principales de chanvre à Konigsberg; ſcavoir, le chanvre net, le chanvre coupé, le chanvre *Czukken* & le chanvre *Paſſ*, dont les prix varient ſuivant les circonſtances. Ils ont été pendant les années 1777, 1778 & 1779, comme ſuit:

	En 1777.		En 1778.		En 1779.	
	Au Print.	*En Aut.*	*Au Print.*	*En Aut.*	*Au Print.*	*En Aut.*
Chanvre net, la pierre	fl. 9 à 9$\frac{1}{2}$	fl. 9$\frac{1}{2}$ à 10.	fl. 9$\frac{1}{4}$ à 10$\frac{3}{4}$	fl. 8$\frac{1}{2}$ à 9.	fl. 9 à 9$\frac{1}{4}$	fl. 8 à 8$\frac{1}{2}$
Dit, coupé,	- 8 à 8$\frac{1}{4}$	- 8$\frac{1}{2}$ à 9$\frac{1}{2}$	- 8$\frac{1}{2}$ à 9$\frac{1}{4}$	- 7$\frac{1}{2}$ à 8.	- 7$\frac{3}{4}$ à 8$\frac{1}{2}$	- 6$\frac{3}{4}$ à 7$\frac{1}{2}$
Dit, Czukken,	- 6$\frac{1}{4}$ à 6$\frac{1}{2}$	- 6$\frac{1}{2}$ à 6$\frac{3}{4}$	- 6$\frac{1}{2}$ à 7.	- 5$\frac{1}{2}$ à 6$\frac{1}{4}$	- 5$\frac{3}{4}$ à 6$\frac{3}{4}$	- 4$\frac{1}{2}$ à 6.
Dit, Paſſ,	- 5 à 5$\frac{1}{4}$	- 5$\frac{1}{4}$ à 5$\frac{1}{2}$	- 5$\frac{1}{2}$ à 5$\frac{3}{4}$	- 4$\frac{1}{4}$ à 4$\frac{1}{2}$	- 4$\frac{1}{2}$ à 5.	- 4 à 4$\frac{1}{2}$

Compte ſimulé d'une balle de chanvre net ou *Rein-hempf*, peſant 60 ſteins ou pierres, à fl. 9$\frac{1}{2}$ chacune . . . . Fl. 570. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à fl. 15. par laſt & l'agio 4 p$^{o}_{o}$ . .	fl. 15. 18. -	
Droits du Sund	- 3. - -	
Frais de riviere	- - 12. -	
Peſage $\frac{2}{3}$ gros par ſtein & aux travailleurs . .	- 1. 25. -	
Pour $\frac{2}{3}$ des frais d'allege du navire . . .	- 1. 15. -	
Courtage d'achat à 8 gr. dit d'affrettement . .	- 3. 11. -	
Commiſſion ſur fl. 592. à 2 p$^{o}_{o}$	- 11. 25. -	
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 5. 14. -	
		40. - -
		Fl. 610. - -

Le chanvre coupé, *Schneid* ou *Snit-hempf*, fait les mêmes frais d'expédition que le chanvre net, à cette différence près que le droit de ſortie du

chanvre coupé n'eſt que de fl. 12 par laſt, qui avec l'agio revient à fl. 12. 14½ gros.

Le chanvre *Czukken* & le chanvre Paſſ, ou *Paſſ-hempt*, payent les mêmes droits du Sund, frais de riviere, peſage, frais de navire, courtage d'achat & d'affrettement, que le chanvre net; mais ils ne payent pour droit de ſortie que fl 11½ par laſt, qui avec l'agio revient à fl. 11. 24 gros. D'un autre coté, ils ſupportent 2 florins de frais d'emballage par laſt.

On compte 60 ſteins, ou pierres de chanvre, par laſt.

La cire eſt une ſubſtance tirée des végétaux & élaborée dans le corps des abeilles. La jaune eſt telle qu'elle a été tirée de la ruche aprés que le miel en a été exprimé, ſans autre façon que d'avoir été fondue pour en faire des pains. Elle a naturellement une certaine ſolidité, eſt un peu glutineuſe au toucher & d'une belle couleur dorée qui s'obſcurcit un peu en vieilliſſant. Pour la blanchir on la fait fondre de nouveau & on la jette toute bouillante dans de l'eau fraîche, où elle ſe diviſe en une infinité de petits grains; ou bien on la réduit en lames très-minces & on l'expoſe enſuite à l'air & à la roſée. Non-ſeulement elle acquiert ainſi de la blancheur, mais elle devient plus dure, plus friable, plus tranſparente, & perd presque toute ſon odeur. La cire eſt devenue d'une ſi grande néceſſité pour les arts & pour les beſoins de la vie domeſtique, qu'il s'en faut de beaucoup que l'Europe en puiſſe fournir aſſez pour ſa propre conſommation. On en tire de Barbarie, de Smirne, de Conſtantinople, d'Alexandrie & de pluſieurs Isles de l'Archipel, particulierement de Candie, de Chio & de Samos. La meilleure qui vient de ces quartiers, eſt celle des environs de Smirne, connue ſous le nom de *Cire geſly*. La plus forte conſommation de cet article en Europe ſe fait dans les parties du Midi, comme la France, l'Eſpagne, le Portugal & l'Italie. Ces païs ont beſoin de tirer continuellement de la cire du Nord qui en fournit beaucoup, la Ruſſie principalement, la Pruſſe & la Pologne. Cette cire en général eſt d'une bonne qualité & fort eſtimée. La meilleure de toutes eſt celle dont la couleur eſt d'un jaune vif tirant ſur l'orange & dont les pains ſont petits, ſolides & durs; auſſi vaut-elle à Konigsberg communément ½, ¾ & quelquefois un florin par pierre plus que la cire ordinaire. On pourroit y être aiſément trompé ſur cette marchandiſe, ſi les *Brakers*, ou viſiteurs jurés, n'avoient ſoin, dès qu'il y arrive quelque partie de cire, de ſéparer les qualités communes de la bonne. Les prix n'en ſont pas toujours les mêmes à Konigsberg; elle y a été vendue pendant les trois dernieres années comme ſuit, ſavoir:

	En 1777.		En 1778.		En 1779.	
	Au Print.	*En Aut.*	*Au Print.*	*En Aut.*	*Au Print.*	*En Aut.*
Cire jaune la pierre	fl. 43. à 44.	fl. 42. à 42½	fl. 43. à 44.	fl. 41. à 41½	fl. 41¼ à 41½.	fl. 40. à 41.

Comme on vend la cire à Konigsberg telle qu'on la reçoit de l'intérieur du païs, on n'y en trouve point de blanche à acheter.

COMMERCE DU NORD. Commerce de Prusse.

Compte ſimulé de neuf boucaux de cire jaune
peſant brut 358 Steins 8¾ ℔
Tare . 29 . . 10¾ -
Net . 328 Steins 31 ℔. à 40½ fl. . . = Fl. 13322. 1. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 18 gr., par ſtein & l'agio . .	fl. 205.	8. -
Droits du Sund à 6¾ gros	- 74.	1. -
Pour les futailles & rabatage	- 38.	9. -
Peſage, aſſortiſſage, & divers autres frais . .	- 41.	9. -
Frais de riviere, & d'allege	- 10.	13. -
Courtage d'achat à 1 gros par ſtein, & dit d'affrettement .	- 11.	26. -
Commiſſion ſur fl. 13703. à 2 p%	- 274.	1. -
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 22.	22. -
	677.	29. -
	Fl. 14000.	- -

On compte 60 ſteins ou pierres de cire pour un laſt de Commerce.

Compte ſimulé de 12 barriques de cendre calcinée, dite *Pot-aſche*, de 1re. qualité, peſant brut 350 ſteins,
Tare 6 p% . . 21.
Net . 329. . . . à fl. 85. le Schff de 10 ſteins Fl. 2796. 15. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 8 gr. par ſtein, & l'agio . .	Fl. 87.	22. -
Droits du Sund rdlr. 2¾ à 5 fl. . . .	- 13.	22. -
Droit d'entrepôt ou de l'*Aſch-boff*, à 63½ gr. la barrique	- 25.	12. -
Peſage ½ gr. par ſtein & aux travailleurs ½ fl. la bar. .	- 11.	25. -
Droits de riviere 12 gr. par 60 ſteins . . .	- 2.	10. -
Frais d'allege à 1½ fl. par 60 ſteins . . .	- 8.	22. -
Courtage d'achat 10 gr. par barrique, & dit d'affrettement	- 5.	6. -
Commiſſion ſur fl. 2951. à 2 p%	- 59.	1. -
Courtage des traites & ports de lettres . .	- 9.	15. -
	223.	15. -
	Fl. 3020.	- -

4000 ℔ de cendre calcinée font un laſt.

La cendre calcinée de 2e. qualité fait les mêmes frais que ci-deſſus.

Celle de 3e. qualité, dite *Brack*, ne paye que 4½ gros par ſtein de ſortie, les autres frais ſont comme de l'autre part.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pruſſe.

Compte ſimulé d'un laſt de 12 barrils de cendre gravelée, ou *Caſſaux*, dite *Weed-aſche*, à fl. 600. le laſt, ... Fl. 600. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & agio	Fl. 12.	-	-
Droits du Sund	- 2.	7.	-
Droit d'entrepôt ou frais de l'*Aſch-Loff* . .	- 8.	-	-
Droits de riviere	- 1.	6.	-
Frais d'allege	- 9.	-	-
Courtage d'achat 2 fl. & d'affrettement 9 gros . .	- 2.	9.	-
Commiſſion ſur fl. 634. à 2 p%	- 12.	21.	-
Courtage des traites & ports de lettres . . .	- 2.	17.	-
		50.	- -
	Fl.	650.	- -

Compte ſimulé d'un laſt de 24 barrils de graine de lin, à fl. 10. le barril, ... Fl. 240. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à fl. 15. 6 gr. & agio . .	Fl. 15.	24.	-
Droits du Sund	- 2.	7½	-
Droits ou frais de riviere	- -	24.	-
Frais d'allege	- 1.	24.	-
Meſurage, & divers autres frais . . .	- 4.	7½	-
Pour des nattes	- -	24.	-
Courtage d'achat à 8 gr. & d'affrettement 9 gr. .	- -	17.	-
Commiſſion ſur fl. 266. à 2 p% . . .	- 4.	9.	-
		30. 17.	-
	Fl.	270. 17.	-

Compte ſimulé d'un laſt de 24 barrils de chenevis à fl. 6. le barril, ... Fl. 144. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à fl. 7. 18 gr. & l'agio . .	Fl. 7.	27.	-
Droits du Sund	- 1.	26.	-
Droits ou frais de riviere	- -	12.	-
Meſurage & divers autres frais, & ceux allege	-	6.	- -

COMMERCE DE NORD
Commerce de Prusse.

Transport de l'autre part . . .			fl. 16. 5. - 144. - -
Pour les nattes			- - 18. -
Courtage d'achat à 8 gros, dit d'affrettement 9 . .			- - 17. -
Commission sur fl. 161. à 2 p%			- 3. 6. -
			20. 16. -
			Fl. 164 16. -

Quoique les toiles & les fils dont nous allons donner des comptes simulés soient deux articles que la province de Warmie fournit à la Prusse, ils appartiennent néanmoins au Commerce de la ville de Konigsberg. Les toiles sont de lin, blanches, mais d'une qualité commune. Elles ont depuis 22 jusqu'à 24 pouces de Konigsberg de largeur, & la piece mesure environ 40 aunes de la même ville. On les vend par *Schock* de 120 aunes de Prusse, qui répondent à 100 aunes de Hollande. Les prix de ces toiles roulent depuis 12 jusqu'à 24 florins de Prusse le schock, suivant les qualités.

Compte simulé de 900 rouleaux, mesurant 300 schocks de toiles de Warmie, à 21 fl. le schock . . . . Fl. 6300. - -
Pour l'emballage 6 schoks, à 12 fl. . . . - 72. - -
6372. - -

Frais d'expédition.

Droits du Sund à 3 f. par schock, Rdlr. 18¾ à fl. 5. .		fl.	93. 23.
Emballage, nattes & cordes à fl. 5. la balle . . .		-	30. -
Port à bord, & aux ouvriers à 36 gros . .		-	7. 6.
Courtage d'affrettement, à 3 gros la balle . .		-	- 18.
Commission sur fl. 6503. à 2 p% . . .		-	130. -
Courtage des traites & ports de lettres . .		-	16. 13.
			278. - -
			Fl. 6650. - -

Compte simulé de 50 balles de fil de Warmie, chacune de 20 paquets, & le paquet de 30 écheveaux ou de 60 demi-écheveaux de 45 pouces de long, qui en tout font 1000 paquets à 6 fl. . . Fl. 6000. - -

Frais d'expédition.

Droits de sortie à 4 gros par paquet & agio . .		fl.	138. 20.
Droits du Sund, Rdlr. 9. 18. à fl. 5. . . .		-	49. 15.
Emballage & nattes pour les 50 balles . .		-	95. -
Pour faire lier les paquets de fils, à 2½ gros chacun .		-	83. 10.
Porter au magazin & de là à bord du navire . .		-	16. -

Trans.

COMMERCE DU NORD
Commerce de Pruſſe.

Tranſport de l'autre part . . .		fl. 382. 15.	6000. - -
Emmagazinage, ...		- 5. -	
Pour les $\frac{1}{3}$ des frais du navire juſqu'à Pillau . .		- 38. 24.	
Frais de Pillau, ...		- 20. -	
Commiſſion ſur fl. 6446. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .		- 128. 27.	
Courtage des traites & ports de lettres . .		- 14. 24.	
			590 - -
			Fl. 6590. - -

150 Paquets de fil ſont comptés pour un laſt.

Lorſqu'on veut faire emballer ces fils avec de la toile au lieu de nattes, on fait les balles de 50 paquets; les frais d'emballage & de cordes s'élevent à fl. $2\frac{1}{4}$ par balle; & l'on y ajoute le prix coûtant de la toile dont on ſe ſert pour l'emballage.

L'aſſurance & le fret qu'on devra ajouter à chacun des comptes ſimulés des autres parts ſe trouvent expliqués dans les pages 196 & 200 de ce volume.

Outre les articles ci-deſſus, la ville de Konigsberg en fournit pluſieurs autres à l'Etranger; mais en petite quantité, comme avoine, pois, lin, huile de chenevis, ſuif, plomb & étain; enfin des planches de ſapin, dont la qualité n'eſt pas à beaucoup près auſſi bonne que celle des planches de ſapin de Dantzick: ces planches valent,

Celles de 3 pouces d'épaiſſeur, $3\frac{1}{3}$ gros par pied de long.
De $2\frac{1}{2}$ dites, . . . $2\frac{5}{8}$ dits, } la largeur de ces planches eſt
De 2 dites, . . . $2\frac{1}{4}$ dits, } ordinairement de 12 pouces
De $1\frac{1}{2}$ dites, . . . $1\frac{1}{4}$ dits, } & la longueur de 36 pieds.

Les droits de ſortie de ces planches ſont,

Pour celles de 4 & $3\frac{1}{2}$ pouces	fl. $7\frac{3}{5}$ & l'agio 4 p$^{o}_{o}$	Par ſchock de 60 planches.
De 3 & $2\frac{1}{2}$ dites,	- 5 & dit,	
De 2 & $1\frac{1}{2}$ dites,	- $3\frac{1}{2}$ & dit,	
De 1 . . dite,	- 2 & dit,	

Et les droits de riviere des mêmes planches ſont auſſi comme ſuit:

Pour celles de 4 & $2\frac{1}{2}$ pouces	fl. 2 -	Par ſchock de 60 planches.
De 2 & $2\frac{1}{2}$ dites,	- - 24 gr.	
De 1 . . dite,	- - 12 -	

Les droits du Sund répondent à fl. $3\frac{3}{4}$. par ſchock de planches de 2 pouces d'épaiſſeur ſur 36 pieds de long, & à fl. 5. par ſchock de celles qui ont plus d'épaiſſeur. Les autres frais ſont un objet modique; ils conſiſtent en 1 florin par ſchock pour la viſite des planches, en 1 florin par

COMMERCE DU NORD. *Commerce de Prusse.*

ſchock pour l'arrimage de celles-ci dans le navire, & le courtage d'affrettement à 3 gros par laſt, de 80 pouces cubes d'encombrement.

Pillau eſt l'entrée du port de Konigsberg dont il n'eſt éloigné que de ſix milles. Les plus gros navires s'y arrêtent & déchargent leurs marchandiſes ſur des alleges qui les portent à Konigsberg. Les frais de ces alleges ſont ſupportés, $\frac{1}{3}$ par le navire, & les $\frac{2}{3}$ reſtans par les marchandiſes. Il y a des navires qui après avoir laiſſé à Pillau une partie de leur chargement, peuvent s'approcher avec le reſtant juſqu'auprès de la ville de Konigsberg; d'autres, qui ne calent pas plus de 8 pieds, ne s'arrêtent point du tout à Pillau & vont avec leur chargement entier à Konigsberg.

MEMEL, appelée *Klaipaida*, par les Courlandois ou Lettoniens, eſt une ville de Commerce importante, ſituée ſur le *Curriſch-haff* dans l'endroit où ce lac reçoit la riviere de Dange. L'entrée du port eſt bonne, l'eau y ayant 14 à 17 pieds de profondeur, & elle eſt ſuffiſamment défendue par deux môles qui avançent au-delà de cinquante verges dans le golfe. Memel étoit autrefois du nombre des villes Anſéatiques; c'eſt pourquoi elle accepta le droit de Lubeck vers le milieu du treizieme ſiecle. Elle fait aujourd'hui un Commerce qu'on peut dire très-conſidérable, eu égard à ce qu'il étoit il y a quelques années. Il n'eſt en effet aucune ville ſur toute la mer Baltique dont le Commerce ait autant proſpéré qu'a fait celui de Memel depuis trente ans. Il ſuffit pour s'en convaincre de remarquer que vers l'an 1750, il ne s'expédioit chaque année de ce port qu'environ 65 à 70 navires chargés de diverſes marchandiſes, & qu'aujourd'hui le nombre en eſt de 650 à 700, c'eſt-à-dire décuple de ce qu'il étoit avant 1750. De ſi rapides progrès ne peuvent manquer d'exciter de plus en plus l'induſtrie & l'activité des habitans de cette ville, dont le port ſera vraiſemblablement dans peu d'années un des plus fréquentés de la mer Baltique. Les marchandiſes qu'on en tire ſont du lin & du chanvre de diverſes qualités; de la graine de lin, tant pour ſemer que pour faire de l'huile; des bois de ſapin, ſciés & non ſciés; quelque peu de froment, de ſeigle & de cire, & quelques autres articles. Nous nous bornerons à donner ici des comptes ſimulés de ceux que nous venons de nommer.

Il y a cinq qualités de Lin à Memel, dont les noms & les prix y raiſonnent de la maniere ſuivante, ſavoir:

Lin *Droyaner & Kupitzer Rakitzer*, fin, . .	de 8	à 9	fl. la p. 33 ℔.
Dit, *Pompejaner Rakitzer*, ...	de 7	à 8	dits,
Dit, *Vier-brande*, ou de quatre marques, . .	de $5\frac{1}{2}$	à $6\frac{1}{2}$	dits,
Dit, de *Pater-noſter*, ...	de 4	à 5	dits,
Dit, de *Drey-brande*, ou de trois marques, .	de 3	à 4	dits,

La maniere de faire emballer le lin influe dans les frais d'expédition,

Commerce du Nord.

Commerce de Pruſſe.

Le Lin *Rakitzer* eſt mis en paquets de 5, 7½ ou 10 pierres; & les autres ſortes ſont miſes en balles de 10, 15 & 20 pierres; excepté le lin qu'on expédie pour Lisbonne, lequel eſt chargé en rouleaux de 3 à 4 pierres & ſans nattes. Les diverſes eſpeces de lin *Rakitzer*, qu'on expédie de Memel, ſont ordinairement deſtinées pour l'Angleterre. Les lins *Pater-noſter* & de 4 & 3 marques vont en Portugal, ſurtout pour le port de Porto où l'on envoie, année commune, de Memel, plus de 10000 balles, chacune de 15 pierres, de lin de quatre marques, & des autres ſortes à proportion.

Compte ſimulé de 3000 ſteins ou pierres de Lin *Rakitzer*, à fl. 8½ . . . . . Fl. 25500. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 6 gros par pierre . .	Fl. 600.	-	-
Agio ſur ces droits dont le ¼ doit être payé en or, .	- 25.	-	-
Droits de la ville, à 6 gros par 60 pierres, . .	- 10.	-	-
Droits du Sund Rdlr. 75 Eſp. à fl. 4. 24 gr. . .	- 360.	-	-
Peſage, aſſortiſſage, cordes & lier le lin, à 5 gr. .	- 500.	-	-
Nattes, & emballage, à 4 gros par pierre, . . .	- 400.	-	-
Port à bord du navire, à 1 gros dit, . . .	- 100.	-	-
Emmagazinage d'un mois, à 15 gr. par 60 pierres, .	- 25.	-	-
Pour les pauvres 1 par mille, ...	- 25.	15.	-
Commiſſion ſur fl. 27550 à 2 p% . . .	- 551.	-	-
Ports de lettres & menus frais, environ . .	- 18.	15.	-
			2615. - -
			Fl. 28115. - -

60 Steins ou Pierres de lin ſont comptées pour un laſt.

Les autres qualités de lin ſont à peu près les mêmes frais.

Il y a trois qualités de chanvre à Memel, nommées

Chanvre *Szukken* ou *Czukken* de 1re. ſorte, qui vaut de fl. 5. à 5½ la pierre.
Dit, ... de 2e. dite, . . - 4. à 4½
Dit, *Paſſ-hempf*, ... - 3½ à 4.

En nettoyant le *Paſs* & lui donnant quelque autre façon, on forme une quatrieme ſorte de chanvre, nommée *Rein-hempf*, ou chanvre net, qui eſt preférable au *Szukken* meme de premiere ſorte. Le chanvre net vaut ¼ ou 1 florin par pierre plus que le chanvre *Szukken*. Le chanvre *Paſs* vient à Memel de la Lithuanie & de la Samogitie. Il s'en expédie, année commune, entre 20000 & 25000 pierres pour la France, la Hollande & la Poméranie. Le chanvre *Szukken* qui vient de la Ruſſie

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pruſſe.

& de la Pologne, tantôt en fortes, tantôt en petites parties, s'expédie quelquefois pour la France, mais plus ordinairement pour la Hollande.

Compte ſimulé de 6000 Pierres de chanvre *Szukken* de 1re. qualité à fl. $5\frac{1}{4}$ la pierre . . . . . Fl. 31500. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à $5\frac{2}{3}$ gros par pierre & l'agio . .	Fl. 1180.	25.	-
Droits de la ville, à 6 gros par 60 pierres, . .	- 20.	-	-
Droits du Sund, Rdlr. 100. à fl. 4. 24 gr. . .	- 480.	-	-
Peſage, aſſortiſſage, & façon des balles à 6 gros par pierre	- 1200.	-	-
Port à bord du navire à 1 gros par pierre, . .	- 200.	-	-
Pour les pauvres 1 par mille, ...	- 31.	15.	-
Emmagazinage de deux mois à 30 gros par 60 pierres,	- 100.	-	-
Commiſſion ſur fl. 34712. à 2 p° . . .	- 694.	8.	-
Ports de lettres & menus frais environ . .	- 13.	12.	-
		3920.	- -
	Fl.	35420.	- -

60 Steins ou pierres de chanvre ſont comptés pour un laſt.

Les frais des autres ſortes de chanvre ſont preſqu'en tout ſemblables à ceux du compte ſimulé ci-deſſus.

La graine de lin, dont il s'expédie de Memel tous les ans environ 15000 barrils, eſt diſtinguée en vieille & nouvelle, ce qui en forme comme deux eſpeces. La plus fraîche eſt deſtinée pour ſemer, & la vieille ſert uniquement pour faire de l'huile. L'une s'appelle *Saat-lein-ſaat*, l'autre *Schlag-lein-ſaat*. On diſtingue encore dans la graine de lin à ſemer deux qualités qui ſont indiquées ſur les barrils par des marques faites avec un fer chaud. Sur ceux qui contiennent la graine fraîche de qualité médiocre on voit ſeulement les armes de la ville; mais ces armes ſont ſurmontées d'une couronne ſur les barrils où eſt la graine choiſie. Celle-ci vaut toujours un florin par barril plus que l'autre.

Compte ſimulé de 500 barrils de graine de lin de 1re. qualité, à fl. 12 par barril . . . . Fl. 6000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 20 gros par barril & l'agio, . .	Fl. 347.	-	-
Droits de la ville à 1 fl. par 100 barrils, ...	- 5.	-	-
Droits du Sund rdlr. $62\frac{1}{2}$ Eſp. à fl. 4. 24 gr. . . .	- 300.	-	-
Aſſortir (ou Braker) la graine, la mettre en barrils, rabatage, marque &c., à $10\frac{1}{2}$ gros, ...	- 175.	-	-

Tranſport de l'autre part . . .	Fl. 827. - -	6000. - -	
Porter les barrils à bord du navire à 1 gr.	- 16. 20. -		
Pour les pauvres 1 p$^{o}_{oo}$ & menus frais, ...	- 17. 10. -		
Commiſſion ſur fl. 6861. à 2 p$^{o}_{o}$	- 137. - -		
		998. - -	
		Fl. 6998. - -	

12 Barrils de graine de lin pour ſemer ſont comptés pour un Laſt.

Lorſque le prix de la graine de premiere qualité eſt à 12 fl. le barril, la ſeconde ſorte vaut fl. 11. le même barril, & les frais en ſont les mêmes. Au reſte, les prix varient d'une année à l'autre.

La graine de lin pour faire de l'huile ſe charge en grenier dans les navires, & le laſt eſt réputé de 24 barrils. Elle peſe environ 115 à 117 ℔ le ſac, dont 36 font un laſt; ordinairement elle vaut 1 fl. par barril moins que la graine pour ſemer de 2e. qualité. Les frais jusqu'à bord, de chaque laſt de graine de lin pour faire de l'huile, s'élevent à fl. 21. 18 gros, non comptés 2 p$^{o}_{o}$ de commiſſion.

Le Commerce de bois eſt très-important à Memel où l'on trouve de belles parties de mâts & matéreaux, de poutres & autres eſpeces de bois de ſapin. On verra ſur le prix courant ſuivant, les dimenſions des poutres, ſoliveaux & mâts qui ſe vendent à Memel.

Prix Courans des diverſes ſortes de bois qu'on trouve à Memel, leſquels prix ſont néanmoins ſuſceptibles de variation.

	En Quarré.	*Longueur.*		
Poutres de ſapin	de 16 à 24 pouces,	& 18 à 50 pieds	de 5 à $5\frac{1}{4}$	fols cour. de Holl. le pied cube.
Dites,	de 12 à 14 . . .	18 à 30 . .	de 3 à $3\frac{1}{5}$	gros le pied cour. meſure d'Angl.
Dites,	de 12 à 14 . . .	31 à 40 . .	de $3\frac{1}{4}$ à $3\frac{1}{5}$	dits,
Dites,	de 12 à 14 . . .	41 à 50 . .	de $3\frac{1}{2}$ à $3\frac{2}{3}$	dits,
Dites,	de 10 à 11 . . .	18 à 30 . .	de $2\frac{1}{2}$ à $2\frac{2}{3}$	dits,
Soliveaux,	de 7 à 9 . . .	18 à 30 . .	de $1\frac{1}{3}$ à $1\frac{1}{2}$	dits,
Dits,	de 4 à 6 . . .	18 à 30 . .	de 1 à $1\frac{1}{4}$	dits,
Poutres de chêne	de 12 à 14 . . .	18 à 30 . .	de 10 à $10\frac{1}{2}$	dits,
Dites,	de 8 à 10 . . .	18 à 50 . .	de 4 à 5	dits,

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pruſſe.

Suite des prix courans de l'autre part.

	Epaiſſeur.		*Longueur.*		
Mâts	de 12 palmes &		40	pieds à fl. 30.	la piece.
Dits,	de 13 . . .		45	. . . - 40.	dite.
Dits,	de 14 . . .		56	. . . - 50.	dite.
Dits,	de 15 . . .		70	. . . - 70.	dite.
Dits,	de 16 . . .		72	. . . - 100.	dite.
Dits,	de 17 . . .		74	. . . - 120.	dite.
Dits,	de 18 . . .		76	. . . - 150.	dite.
Dits,	de 19 . . .		78	. . . - 190.	dite.
Dits,	de 20 . . .		80	. . . - 240.	dite.
Dits,	de 21 . . .		82	. . . - 290.	dite.
Dits,	de 22 . . .		84	. . . - 350.	dite.
Dits,	de 23 . . .		86	. . . - 430.	dite.
Dits,	de 24 . . .		88	. . . - 550.	dite.
Beauprés	de 9 . . .		30	. . . - 10.	dite.
Dits,	de 10 . . .		30	. . . - 15.	dite.
Dits,	de 11 . . .		35	. . . - 20.	dite.
Epars,	de 7 . . .		30 à 35	. . . - 3.	dite.

Les ſuſdites meſures des mâts ſont priſes pour la groſſeur à 12 pieds du talon; ainſi la groſſeur du haut bout de chaque mât doit être dans la proportion $\frac{1}{5}$ plus mince que le gros bout où ſe prend la meſure.

Les Planches de ſapin ſe payent en proportion de leur grandeur;

	Epaiſſeur.	*Largeur.*	*Longueur.*	
Celles	de 6 pouces,	10 à 12 pouces, &	36 à 50 pieds	à $6\frac{1}{4}$ gros le pied ord. meſ. d'Angl.
	de $5\frac{1}{2}$ . .	10 à 12 . .	36 à 50 ,	à $5\frac{3}{4}$
	de 5 . .	10 à 12 . .	36 à 50 .	à $5\frac{1}{4}$
	de $4\frac{1}{2}$ . .	10 à 12 . .	36 à 50 .	à $4\frac{3}{4}$
	de 4 . .	10 à 12 . .	36 à 50 .	à $4\frac{1}{4}$
	de $3\frac{1}{2}$ . .	10 à 12 . .	36 à 50 .	à $3\frac{3}{4}$
	de 3 . .	10 à 12 . .	36 à 50 .	à $3\frac{1}{3}$
	de $2\frac{1}{2}$ . .	10 à 12 . .	36 à 50 .	à $2\frac{4}{5}$
	de 2 . .	10 à 12 . .	10 à 30 .	à $2\frac{1}{5}$
	de $1\frac{1}{2}$ . .	10 à 12 . .	10 à 30 .	à $1\frac{2}{3}$
	de 1 . .	10 à 12 . .	10 à 30 .	à $1\frac{1}{5}$

Comme tous nos lecteurs ne ſauront pas calculer la meſure des planches & autres bois, pour trouver leur contenu en pieds, nous obſerverons, pour ceux qui l'ignorent, qu'en multipliant la longueur de la planche par ſa largeur & ſon épaiſſeur, le produit de cette double multiplication donne le nombre de pouces contenus dans la planche; qu'enſuite il faut diviſer ce produit par 12 pour avoir des pieds ordinaires, ou par 144

pour avoir des pieds cubes. Par exemple, une planche de 50 pieds de long, de 12 pouces de large & 4 pouces d'épaiſſeur, meſure 2400 pouces, qui ſont 200 pieds ordinaires, leſquels multipliés par [illegible] gros, produiſent fl. 28. 10 gros. Voilà donc la valeur de cette planche; &, ſi l'on en achette un ſchock de 60 pieces, il coûtera fl. 1700, argent de Pruſſe. Cette methode, comme l'on voit, eſt on ne peut plus facile; elle peut ſervir à trouver la meſure & la valeur de tous les bois quarrés.

Les planches de ſapin, les poutres & les mats de Memel ſont très-eſtimés à cauſe que le bois en eſt ſain & peu chargé d'aubour, qualité très-eſſentielle pour toute ſorte de bois, mais principalement pour celui de ſapin. Comme le vendeur s'oblige à livrer les planches à bord du navire, franches de droits & frais, hors les frais d'arrimage & les droits du Sund qui ſont un objet de 2 p°, & la commiſſion qu'on compte d'ordinaire à 2½ p°, & les ports de lettres; il ajoute ceux-ci au prix d'achat dans la facture qu'il fournit à l'acheteur.

Compte ſimulé de 1000 planches de Sapin de 1½ pouces d'épaiſſeur, 11 pouces de largeur & 12 pieds de longueur, meſurant enſemble 12000 pieds, à 1½ gros le pied courant d'Angleterre, rendues à bord du navire, ... Fl. 600. - -

Arrimage, & droits du Sund, à peu près 2 p°, ou	.	.	12. - -
Commiſſion ſur fl. 612. à 2½ p°	.	.	15. 9. -
Courtage des traites & ports de lettres,	.	.	4. 21. -
		Fl.	632. - -

Les frais d'expédition des poutres & des mâts ſont les mêmes que ceux des planches, proportion gardée entre les valeurs reſpectives de ces articles.

On compte 80 pieds cubes de bois pour un laſt ordinaire de Commerce.

Les merrains & douves de chêne pour faire des futailles de diverſes grandeurs, dont on trouve ſouvent à Memel des parties conſidérables, forment aujourd'hui un article important de Commerce. Elles valent à preſent dans cette ville à peu près les prix ſuivans, ſavoir:

	Epaiſſeur.	*Largeur.*	*Longueur.*		
Douves de 1re. ſorte,	de 1½ à 2 pouces,	6 à 8 pouces	5 à 5½ pieds	de fl. 40 à 45	le ſchock de 60 pieces.
Dites de 2e. ſorte,	1½ à 2	4 à 6	5 à 5½	30 à 35	
Dites de 3e. ſorte,	1½ à 2	4 à 6	5 à 5½	18 à 24	
Dites de 1re. ſorte,	1½ à 2	4 à 6	2 à 2½	8 à 8½	

Ces prix ſont ſuſceptibles de variation, en raiſon de la demande qui ſe fait de cet article & de la quantité qui en eſt à vendre ſur la place.

Le Commerce de grains n'eſt pas encore des mieux établis à Memel.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pruſſe.

Cette branche peut devenir avec le tems beaucoup plus importante qu'elle n'eſt aujourd'hui. Il eſt vrai que Dantzick & Konigsberg ſont mieux placés que Memel pour recevoir la majeure & la meilleure partie des bleds de la Pologne, & que les fromens & ſeigles y ſont en général de meilleure qualité que ceux qu'on porte à Memel; mais cette différence n'eſt que dans le plus ou moins de bonté. On trouve à Memel des parties de froment de Pologne, peſant depuis 127 juſqu'à 130 ℔ le ſac de Hollande, dont 36 ſont un laſt. Le froment de Pruſſe, quoique moins peſant que celui de Pologne, eſt bon dans ſon eſpece, & il en eſt de même du ſeigle; on en trouve à Memel qui peſe juſqu'à 124 ℔ le ſac. Voici, au ſurplus, les prix que valent ordinairement les bleds dans cette ville:

Le Froment ſuivant la qualité de	fl.	180 à 220.	le laſt.
Le ſeigle, ...		100 à 150.	
L'orge, ...		70 à 90.	
L'avoine, ...		50 à 70.	
Les Pois, blancs ou gris . .		100 à 130.	

Compte ſimulé de 100 Laſt de froment, à fl. 195. . . Fl. 19500. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à $4\frac{1}{2}$ fl. & l'Agio . .	Fl. 468.	15. -	
Droits de la ville, à 6 gr. par laſt . .	-	20. - -	
Droits de Sund Rdlr. 100. à fl. 4. 24 gr. .	-	480. - -	
Meſurage à 1 fl. & port à bord à $3\frac{1}{2}$ fl. . .	-	450. - -	
Emmagazinage d'un mois & le ſoigner, à 18 gr. .	-	60. - -	
Pour les pauvres 1 p$\frac{0}{00}$, ports de lettres & menus frais	-	41. - -	
Commiſſion ſur fl. 21000 à 2 p$\frac{0}{0}$ . . .	-	420. - -	
			1940. - -
			Fl. 21440. - -

Le Laſt de froment eſt 10 p$\frac{0}{0}$ plus peſant que celui de ſeigle.

Compte ſimulé de 100 laſt de ſeigle, à fl. 130. . . Fl. 13000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à fl. 3. & l'agio . . .	Fl. 312.	15. -	
Droits de la ville, à 6 gros, par laſt . .	-	20. - -	
Droits du Sund Rdlr. 50. à fl. 4. 24 gr. . .	-	240. - -	
Meſurage à 1 fl. & port à bord à fl. 3. . .	-	400. - -	
Pour les pauvres 1 p$\frac{0}{00}$, ports de lettres & menus frais,	-	47. 15. -	
Commiſſion ſur fl. 14020. à 2 p$\frac{0}{0}$ . .	-	280. - -	
			1300. - -
			Fl. 14300. -

Le laſt de ſeigle eſt réputé du poids de 4000 à 4200 ℔, poids de Hollande.

Les

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Prusse.

Les frais de l'orge, les droits de ſortie & du Sund compris, s'élevent à fl. 6½, & ceux de l'avoine à fl. 5½ par laſt. Il faut ſeulement y ajouter 2 p° de commiſſion.

Comme la Cire eſt un article ſouvent très-recherché pour les païs du Midi de l'Europe, & qu'on en trouve quelquefois d'aſſez bonnes parties à Memel, nous en donnerons le compte ſimulé ſuivant:

100 Pierres de Cire jaune à fl. 42. . . . . Fl. 4200. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 18 gr. & l'agio . . .	Fl. 62.	15.	-
Droits du Sund, Rdlr. 5. à fl. 4. 24 gros. . .	-	24.	- -
Aſſortiſſage & peſage de la cire à 3 gr. . .	-	10.	- -
Pour 10 barrils, à 15 gros chacun . . .	-	5.	- -
Rabatage, cloux, & port à bord . . .	-	9.	- -
Pour les pauvres 1 p$^{o}_{o}$ & menus frais . .	-	7.	15. -
Commiſſion ſur fl. 4314. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	-	86.	- -
			204. - -
			Fl. 4404. - -

60 Pierres de cire jaune ſont comptées pour un laſt.

Lorſqu'on voudra faire un calcul de ce que chaque marchandiſe dont nous avons donné des comptes ſimulés, coûtera rendue dans le port où l'on voudra la faire venir, il y faudra ajouter le fret & l'aſſurance dans les proportions marquées aux pages 196 & 200.

Les marchandiſes d'importation à Memel ne forment pas une branche de Commerce bien importante. Elles ſont les mêmes, à peu de choſe près, que celles dont nous avons donné une note à l'article de Konigsberg page 353.

Comme Memel n'eſt pas une place de change, nous devons avertir que les négocians de cette ville remettent leur papier à Konigsberg, où il eſt ordinairement négocié. La Commiſſion de négociation, le courtage des traites & les ports de lettres ſont ordinairement comptés à 1 p°: il y a des commiſſionnaires qui paſſent ces frais dans les factures; mais il y en a auſſi qui n'en font aucune mention, & qui retiennent cette différence ſur le cours du change; par exemple: ſi la traite eſt négociée à Konigsberg à 306 gros, ils ont ſoin de n'en bonifier que 303 à leurs commettans. Il eſt eſſentiel que cela ſoit connu des perſonnes qui voudront faire quelques ſpéculations en marchandiſes de cette ville.

TILSIT eſt la ville la plus grande, la plus peuplée & la plus riche du Royaume de Pruſſe après Konigsberg & Memel. La riviere Memel, qui a ſon cours au Nord de la ville, facilite beaucoup le Commerce que font les habitans de Tilſit avec Konigsberg & la Pologne: ce Commerce conſiſte

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pruſſe.

en bleds, graines de lin, gros ſel, bois, cire, beurre & autres denrées. On y compte ſix cents maiſons & ſept mille habitans.

Ragnit eſt une ville dont le Commerce en lin & en graine de lin eſt très-important.

Ingſterbourg, ville de moyenne grandeur, ſituée ſur la riviere d'*Angerapp*, ſubſiſte en grande partie de ſon Commerce de bled, & de la biere forte & ſaine qu'elle braſſe.

Gumbinnen & *Darkemen* ſont deux petites villes du Royaume de Pruſſe, qui poſſedent quelques fabriques & manufactures de draps & autres étoffes, & quelques autres de tabac & de papier.

§ II. Le Duché de Pruſſe, qu'on nomme autrement *Pruſſe Polonoiſe* ou *Pruſſe Occidentale*, eſt compoſé de quatre provinces qui ſont, la Poméranie Mineure ou Pomérélie, le Territoire de Culm, celui de Marienbourg, & la Warmie. Quoique les villes de Dantzick & de Thorn, dont nous avons parlé à l'article de Pologne, ſe trouvent enclavées, l'une dans la Pomérélie, l'autre dans le territoire de Culm, elles ne ſont plus partie du Duché de Pruſſe, étant reſtées libres & indépendantes, lors du partage de la Pologne; nous n'en ferons donc point mention ici, & il nous ſuffira de faire connoître les autres villes de la Pruſſe Ducale qui méritent qu'on en parle.

ELBING, en Polonois *Elblang*, eſt une belle & grande ville du territoire de Marienbourg, dont le Commerce devient chaque jour plus important. Elle eſt bâtie ſur la riviere Elbing, dont elle a tiré ſon nom, laquelle prend ſa ſource dans le lac *Drauſe*. Cette riviere traverſe l'ancienne ville & la nouvelle (c'eſt dans celle-ci que les marchands ont leurs magazins) & va jeter ſes eaux dans le *Friſch-haff*. Ce lac, qui a depuis cinq quarts de mille juſqu'à trois milles en largeur, & douze milles en longueur, communique avec la mer Baltique proche de Pillau, où il forme un détroit qu'on nomme le *Gatt*; du reſte, il en eſt ſéparé par une langue de terre qui s'étend depuis Dantzick juſqu'à Pillau & qu'on dit s'être formée en 1190 par des tourbillons & une tempête de longue durée. Le détroit de Gatt a un quart de mille en largeur & douze pieds de profondeur. Le Friſch-haff n'eſt pas ſi profond que le Pregel, riviere qui paſſe à travers la ville de Konigsberg; & cela fait que les gros navires, peſamment chargés, ſont obligés de reſter à Pillau & d'envoyer de là leurs marchandiſes dans des alleges à Konigsberg ou à Elbing. Le Friſch-haff reçoit les eaux de la *Nogat* & de la *vieille Viſtule*, deux bras de l'important fleuve de ce dernier nom, qui traverſe toute la Pologne; ce lac reçoit auſſi les eaux de la *Paſſarge*, du *Prégel*, de l'*Elbing*, de la *Huntau*, de la *Jaſte* & de quelques autres fleuves moins conſidérables qui traverſent une grande partie de la Pologne & des deux Pruſſes.

Depuis que le Roi de Pruſſe eſt maître d'Elbing, le Commerce en a beaucoup augmenté. On en ſera peu ſurpris ſi l'on conſidere les vexations

affreuſes que ſouffrent les Polonois de la part de la douanne pruſſienne, établie ſur la Viſtule auſſitôt après le partage; ſurtout ſi l'on ſe rappelle ce que nous avons dit déjà, que, pour forcer en quelque façon les Polonois de porter leurs marchandiſes à Elbing, on les oblige de payer 12 pour cent, s'ils veulent les deſcendre à Dantzick, au lieu de 2 pour cent ſeulement s'ils les portent à Elbing.

Comme ces droits ſubſiſtent encore aujourd'hui ſur le même pied, le Commerce d'Elbing continue à en profiter & celui de Dantzick à en ſouffrir, comme on l'a pu remarquer à l'article de cette derniere ville. Cependant, quelque avantageuſe qu'ait été la révolution au Commerce de la ville d'Elbing depuis que la Pruſſe Ducale eſt ſous la puiſſance du Roi de Pruſſe, ſa proximité de Konigsberg d'une part, & ſon éloignement de la mer d'une autre, feront toujours des obſtacles à ce qu'elle faſſe un Commerce maritime auſſi brillant que Dantzick, Konigsberg & Memel, villes qui depuis longtems ſont en poſſeſſion de la plus grande partie du Commerce de la Pologne.

BRAUNSBERG & FRAUENBOURG, les deux villes principales de la Principauté de Warmie, appelée en Allemand *Ermeland*, font un Commerce conſidérable en fil & en toiles communes; nous en avons déjà parlé à l'article de Konigsberg, où nous en avons donné des comptes ſimulés.

MARIENBOURG, en Polonois *Malborg*, eſt une ville royale ſur la riviere de Nogat, bâtie ſur un terrain élevé & au milieu d'une contrée agréable & fertile. La digue du *Werder* reſſerre la Nogat à l'oppoſite de cette ville. On nomme *Werder* un terrain bas & marécageux qu'on a défriché & rendu propre à la culture; ſur lequel on a même conſtruit des maiſons. Ces Werders donnent abondamment de l'herbe & du grain. On n'y trouve guere de bois, encore moins de montagnes, & le bois d'Elbing eſt le plus grand de tous ceux qu'on y rencontre. Une partie de ces Werders eſt habitée par des familles Hollandoiſes dont les ancetres avoient été appelés dans la Pruſſe Ducale pour le défrichement des terres incultes & le deſſéchement des terrains bas & marécageux.

CULM, ou *Chelmno*, capitale du territoire du même nom, eſt bâtie ſur un lieu élevé au bord de la Viſtule. C'étoit autrefois une ville Anſéatique, mais aujourd'hui ſon Commerce eſt tellement déchu, qu'il ne mérite pas que nous en parlions.

Graudentz, *Stum*, *Putzig* ou *Pantzke*, *Dirſchau* & quelques autres villes de la Pruſſe Ducale font chacune un trop petit Commerce, pour entrer dans le plan de cet ouvrage.

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Prusse & de Brandebourg.

ARTICLE II.

Commerce de Berlin & de la Poméranie Brandebourgeoiſie.

§. I. BERLIN eſt la capitale des cinq Marches qui forment l'Electorat de Brandebourg. Cette ville eſt ſituée au 52e. ½ degré de latitude & au 31e. de longitude dans la Marche moyenne, contrée fort ſablonneuſe, mais dont les terres ſont ſi bien ſoignées, que de toutes les villes d'Allemagne, Berlin eſt celle ou les grains abondent le plus, & où communément ils ſont à meilleur marché. La ville de Berlin a environ deux milles de circuit. La riviere de Sprée la traverſe & la coupe en deux parties; celle du côté du Nord-Eſt a particulierement le nom de Berlin, & celle du Sud-Oueſt, celui de Cologne, ou *Cölln an der Sprée:* c'eſt dans celle-ci qu'eſt le Palais royal. D'ailleurs, Berlin à ſix grands quartiers qu'on peut regarder comme autant de villes. Les établiſſemens de Commerce les plus remarquables qu'on y trouve, ſont la Banque & les Lombards, dont nous ferons mention ci-après, beaucoup de fabriques & manufactures en tout genre, quelques raffineries de ſucre, & une belle fabrique de porcelaine. Berlin eſt a proprement parler une ville fabriquante; les ouvrages dans leſquels elle a le mieux réuſſi juſqu'à-préſent, ſont les draps fins, particulierement en bleu & rouge; les étoffes légeres de laine; les broderies en or & argent; les broderies en mouſſeline & en cambrai; les damas, ſatins, ſerges de ſoie & autres ſortes d'étoffes; les caſtors & toute ſorte de chapeaux. Nous ne parlons point des carroſſes & chaiſes, des ouvrages de jouaillerie & d'orfévrerie, des inſtrumens de mathématiques & de chirurgie, & autres genres d'induſtrie dans leſquels les artiſtes de Berlin excellent. La premiere raffinerie de ſucre qu'ait eu Berlin y fut établie en 1747; elle réuſſit ſi bien que peu de tems après le propriétaire en établit deux autres, pour l'encouragement deſquelles le Roi de Pruſſe défendit l'introduction des ſucres etrangers raffinés & en pierre dans toute l'étendue de l'Electorat de Brandebourg, & de la Pomeranie. On imprime à Berlin parfaitement bien les toiles de coton. Le fil de coton blanc de cette ville eſt très-fin. Il y a auſſi diverſes manufactures de tapiſſeries de différentes façons, en hiſtoire, païſages, &c. telles que celles de France & des Païs-bas. La porcelaine qui ſe fabrique à Berlin eſt auſſi belle, ſi même elle ne l'eſt plus, que celle de Saxe.

La Banque de Berlin fut établie en 1765, & l'ouverture s'en fit le 1 de Juin de la même année. Toutes les lettres de change au-deſſus de 100 Rthlr. doivent être payées par cette banque, ſous peine d'une amende égale à la ſomme qu'on auroit payée autrement. Chacun, ſoit Bourgeois, ſoit étranger, peut ſe faire ouvrir un compte dans cette Banque, ſoit en y portant les eſpeces qu'elle a coutume de recevoir, ſoit en ſe procurant de l'argent de banque à la caiſſe d'eſcompte ou au grand.

Commerce du Nord.

Lombard, dont nous parlerons ci-après. Les ſeules eſpeces que la Banque de Berlin reçoit, ſont des Fredericks d'or de Pruſſe, dont 35 peſent un marc, poids de Cologne; le titre de l'or de ces monnoies eſt de 21 carats; elle les reçoit ſur le pied de 4 livres de banque pour un Frederick. Cette Banque ſe ferme une fois l'an, depuis le 31 Mai juſqu'au 14 de Juin. Ce tems eſt employé à faire la balance des livres.

La même année de l'établiſſement de la Banque à Berlin, (1765) le 21 Octobre, le Roi y érigea, de ſes propres fonds, une Caiſſe d'Eſcompte & un grand Lombard. La premiere eſcompte toutes ſortes d'effets payables à des termes fixes à 3 pour cent par an d'intérêt, ou $\frac{1}{4}$ p° par mois d'eſcompte. Le dernier prête de l'argent contre des gages juſqu'à 6 mois de terme à $\frac{1}{2}$ p° d'intérêt par mois: il prend & achette de l'or & de l'argent en matiere & en eſpeces, ſuivant leurs poids & leurs titres; par exemple:

L'or de 21 à 24 carats	. . .	à 150 l. bco. le marc fin.	
Celui de 16 à 21 carats,	. . .	à 148	dites.
Celui d'un titre plus bas,	. . .	à 140	dites.
L'argent, de 12 à 16 loths	9 à 12 $\frac{8}{9}$.	à 9 l. 14 gr.	le marc fin.
Celui . de 6 à 12 loths,	$4\frac{1}{2}$ à 9 d. .	à $8\frac{3}{4}$. gr.	dit.
Celui d'un titre plus bas,	. . .	à 8. . .	dit.

Il y a auſſi à Berlin un petit Lombard qui prête de l'argent contre des gages, à-peu-près de la meme maniere que les Lombards des autres païs.

Un autre établiſſement de cette ville qui mérite plus d'attention à cauſe de ſa ſingularité & du rapport qu'il a avec l'objet de cet ouvrage, eſt une Société de Commerce maritime érigée par le Roi de Pruſſe en 1772, & dont la Direction générale eſt à Berlin. Comme l'Octroi ou les lettres patentes accordées à cette Société le 14 Octobre de la dite année, ſont d'une trop grande étendue pour pouvoir être inſerés ici, nous nous contenterons de donner la ſubſtance des 43 articles que contient le dit Octroi. Dans le préambule le Roi déclare qu'il a jugé à propos de former cette Société, dont le fonds principal ſeroit fourni de ſa propre caiſſe, pour établir un Commerce & une navigation directe & permanente entre les ports de ſes Etats & ceux d'Eſpagne & autres; & qu'à cette fin, à compter du 1er. Janvier 1773, il ne ſeroit permis à d'autres navires qu'à ceux de la Société, d'importer du ſel dans aucun des ports de la domination Pruſſienne; qu'il ſeroit formé à la douanne de *Fordaun* (*) un entrepôt de la cire qui y pourroit arriver par la Viſtule & de toute celle qui pourroit être recueillie à dix milles tant à la droite qu'à la gauche de ce fleuve, & qu'enfin la Société jouiroit du droit excluſif de l'achat de ces

(*) C'eſt la douanne établie par le Roi de Pruſſe ſur la Viſtule au-deſſus de Dantzick auſſitôt après la révolution qui a mis ce Prince en poſſeſſion de la Pruſſe Ducale.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Prusse & de Brandebourg.

cires: ce droit & celui d'importer des sels dans les Etats Prussiens devant former les principaux privileges de la dite Société.

L'Article 1er. de l'Octroi permet à tous les sujets Prussiens de prendre un intéret dans la Société. Le 2^d^. fixe la durée de l'Octroi à vingt années à compter du 1er. Janvier 1773. Le 3e. fixe le premir fonds de la Société à 2400 actions, de 500 rthlr. courantes de Brandebourg chacune, ou de 476 $\frac{3}{7}$ rthlr, en Fredericks d'or, comptés chacun à 5 rthlr, ce qui fait un capital de 1200000 rthlr. courantes de Brandebourg ou de 1142857 $\frac{3}{7}$ rthlr. en Fredericks comptés chacun à 5 rthlr. Le 4e. ordonne que les 2400 actions seront divisées en autant de billets imprimés, numérotés & signés par le Caissier de la Société, & avec le *Visa* ou Vu-bon du chef. Le 5e. déclare que S. M. s'intéresse Elle-même dans la Société pour 2100 actions, & que les 300 restantes seront distribuées aux souscripteurs. Le 6e. ajoute que, si le Roi trouvoit convenable dans la suite d'augmenter ce premier fonds de la Société, S. M. permettroit la levée d'un nombre de nouvelles actions qui seroit alors fixé. Le 7e. que dans ce dernier cas il sera permis tant aux sujets du Roi qu'aux étrangers d'acheter tout autant de nouvelles actions que les uns & les autres trouveront convenable. Le 8e. ordonne qu'on tiendra un registre exact où les noms des souscripteurs seront écrits selon la date de leur souscription. Le 9e. affranchit les étrangers qui voudront s'intéresser dans la dite Société du droit d'Aubaine & les garantit de toute saisie quelconque sur les actions pour lesquelles ils pourront y être intéressés. Le 10e. permet le négoce des actions, lesquelles doivent être considérées comme une marchandise. Le 11e. établit une caisse d'escompte pour la réception des actions de la Société. Le 12e. forme l'administration de celle-ci, qui doit être composée d'un Chef, de deux Directeurs & d'un Caissier, qui doivent résider à Berlin, & d'un troisieme Directeur qui résideroit à Cadix, mais qui seroit subordonné à la Direction générale. Le Chef, les Directeurs & le Caissier seront choisis & nommés par le Roi. Le 13e. accorde à la Direction générale la nomination de ses officiers subalternes, & lui donne le choix de ses commissionnaires dans les païs étrangers: avec injonction à la dite Direction de faire chaque année la balance de ses livres pour partager aux actionnaires la part des bénéfices qui leur reviendroit. Le 14e. ordonne qu'avant de faire aux actionnaires une répartition des bénéfices de chaque année, on commencera par mettre de côté 10 p°, qui seront ensuite payés à chaque actionnaire en deux termes chacun, de six mois. Le 15e. ordonne en outre qu'independamment de la déduction des 10 p$^{o}_{o}$ des premiers bénéfices que la Société pourra faire chaque année, il ne sera payé à la clôture des livres aux actionnaires qu'un certain dividende à compte du dit bénéfice, & que le remboursement du restant de ce même bénéfice, en cas qu'il ne pût être effectué après que les livres été auroient soldés, le seroit à la fin de l'année suivante, en vertu d'un billet ou obligation imprimée qu'on se feroit donner par le Caissier lors

de la répartition du dividende. Le 16e. déclare qu'après les 20 années de la durée du préſent Octroi de la Société, celle-ci fera une balance générale de tous ſes effets & diſtribuera aux actionnaires ce qui pourra leur revenir pour leur part, en cas que le dit octroi ne ſoit point renouvelé à cette époque. Le 17e. explique le nombre de livres que la Société doit avoir pour tenir ſes comptes. Le 18e. ſtatue qu'il ne pourra être mis aucun arrêt ſur les actions, papiers & autres effets appartenans à la dite Société, non plus que ſur les ſalaires de ſes officiers. Les 19e, 20e. & 21e. articles reglent les privileges dont ces officiers & autres employés par la Société devront jouir dans les affaires civiles. Les 22e & 23e déclarent que la Société du Commerce maritime, dans la livraiſon qu'elle devra faire excluſivement du ſel à la Compagnie Pruſſienne que le Roi établit en même tems pour le débiter, devant avoir un bénéfice ſur le débit de ce ſel, la dite Compagnie lui payera 20 gros courans de Brandebourg par quintal de 100 ℔, poids de marc, de ſel de France, d'Eſpagne & de Liverpool; & attendu que 60 quintaux du même poids font un Laſt, celui-ci vaudra 50 rthlr. courantes de Brandebourg. Le 24e. libere le ſel importé par la Société dans les ports pruſſiens, de tous les droits quelconques d'entrée. Le 25e. ordonne que la Société ne ſera tenue à livrer à la Compagnie le ſel qu'elle fera venir du dehors que dans les rades ou les ports reſpectifs, ſans qu'elle ſoit d'ailleurs obligée à aucuns autres frais quelconques. Le 26e. ordonne, d'autre part, qu'auſſitôt après la livraiſon du ſel la Société en ſera payée au prix fixé par la Compagnie. Le 27e. accorde à la Société le privilege excluſif de l'achat des cires, tant celles qui viendront de la Pologne à Fordaun, lieu deſtiné pour leur entrepôt, que celles qu'on recueillera à dix milles à la droite & à la gauche de la Viſtule; il ſtipule en outre que ſi dans cinq jours après l'arrivée à Fordaun des cires de la Pologne, les propriétaires ne s'accordent pas pour les prix avec les facteurs de la Société, il leur ſera libre de retourner avec leurs cires dans les lieux d'où ils étoient venus; mais qu'ils ne pourront pas les tranſporter ailleurs. Le 28e. libere la Société de l'acquit des droits nouveaux quelconques qui pourroient être impoſés ſur la cire. Le 29e porte qu'il ſera permis aux particuliers qui voudront blanchir des cires, de le faire pour le compte de la Société, qui à défaut de cela devra établir pour le même effet des blanchiſſeries convenables; le 30e. que les droits quelconques établis actuellement, leſquels ſeront acquités par la Société pour les bois & autres marchandiſes qu'elle exportera de Pruſſe, ne ſeront aſſujettis à aucune hauſſe à ſon égard tant que durera le préſent octroi; le 31e. que le droit de 50 p% impoſé par l'ordonnance de 1770 ſur les bois venant de Pologne par les rivieres qui ont leur embouchure dans l'Oder, n'aura pas lieu pour les bois que la Société fera venir de ce Royaume pour la conſtruction de ſes propres navires, & que la dite Société payera ſeulement les droits établis avant la publication de la dite ordonnance; le 32e. que le Roi fera établir des chantiers pour le ſervice de la Société

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Prusse & de Brandebourg.

dans les ports de Stetin & de Memel; le 33e. qu'il ne ſera mis aucun embargo ſur les navires appartenans à la Société. Le 34e. accorde à celle-ci toute la liberté convenable dans ſes opérations relativement à ſa Navigation & à ſon Commerce. Le 35e. ſoumet la Société au payement des droits & à l'obſervation des mêmes formalités que le reſte des ſujets Pruſſiens, à l'exception ſeulement des droits & formalités dont la dite Société auroit été affranchie expreſſément par cet Octroi. Le 36e. porte que la Direction de la Société ne pourra rien changer de ce qui eſt ordonné par cet Octroi dans aucun département, ſans la participation du Roi; le 37e. que la Société pourra équiper ſes navires comme elle jugera convenable. Le 38e. défend ſeulement à la dite Société de prendre à ſon ſervice des gens enrôlés au ſervice du Roi. Le 39e. fait défenſe d'enrôler par force aucun matelot étranger ou d'autres gens au ſervice de la Société. Le 40e. regle le pavillon & le ſcel dont celle-ci fera uſage. Le 41e. aſſure à la Société la protection du Roi. Le 42e. permet à la Direction de la Société de régler, ſtatuer & ordonner ce qu'elle jugera convenable, indépendamment de ce qui eſt ſpécifié dans cet octroi. Enfin, le 43e. article, ſe référant au 4e. où il eſt dit que chaque action ſera ſignée par le Caiſſier & viſé par le Chef, déclare en outre que chacune des dites actions ſera contreſignée par deux Miniſtres d'Etat, afin de donner plus de force & d'authenticité au crédit des dites actions.

Indépendamment de cet Octroi, le Roi fit publier le 14 Octobre 1772 un Edit qui accorde à la Société du Commerce maritime le privilege excluſif d'importer des ſels étrangers, dans les ports & atterrages du Royaume de Pruſſe & des autres Etats du Roi, pendant l'eſpace de vingt années conſécutives, à compter du 1er. Janvier 1773. L'Article 1er. de cet Edit accorde le dit privilege à la Société ou à ceux ayant commiſſion d'elle. Le 2e. défend aux navires étrangers & à tous autres n'ayant point commiſſion de la dite Société de porter des ſels étrangers dans les ports & atterrages des Etats Pruſſiens, ſous peine de confiſcation du navire & du chargement & de 500 rthlr. d'amende. Le 3e. exempte cependant de cette peine les navires étrangers chargés de ſels, qui ſe trouveront obligés de relacher dans quelqu'un des dits ports par fortune de mer ou autrement. Le 4e. défend pareillement aux ſujets ou habitans des Etats Pruſſiens de faire venir aucun ſel étranger, à commencer du 1er. Janvier 1773, ſous peine de confiſcation tant des navires que des chargemens.

Un autre Edit du Roi de Pruſſe daté du dit jour, 14 Octobre 1772, établit une Compagnie pour la vente excluſive des ſels étrangers dans ſes Etats. C'eſt ce que l'article 1er. de cet Edit aſſure à la Compagnie. Le 2e. défend en conſéquence aux ſujets & autres habitans des Etats du Roi de faire venir des ſels étrangers & même de les vendre ſous aucun prétexte. Le 3e. ordonne aux dits ſujets & habitans des Etats du Roi de livrer à la Compagnie tout le ſel qu'ils pourront avoir à vendre au prix de 50 rthlr. cour. de Brandebourg par laſt, meſure de Konigsberg, pour

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Prusse & de Brandebourg.

pour le sel de France, d'Espagne & de Portugal, & à proportion pour celui de Liverpool. Le 4e. oblige la Compagnie à se pourvoir des sels nécessaires à son Commerce par la voie de la Société du Commerce maritime & non autrement, en se conformant exactement quant aux prix, termes & conditions à la teneur des lettres patentes ou de l'Octroi accordé à la dite Société par le Roi. Le 5e. fixe à vingt années l'Octroi du privilege donné à la Compagnie pour la vente exclusive des sels étrangers. Le 6e. déclare que le fonds de la dite Compagnie sera seulement de 500 actions, chacune de mille écus en Frederics d'or, au titre de la banque, faisant huit cents livres de banque pour chaque action. Le 7e. ordonne que les actionnaires de cette Compagnie jouiront des mêmes exemptions & prérogatives que celles accordées aux actionnaires de la Société du Commerce maritime. Le 8e. déclare que les actions de la Compagnie seront faites au porteur & sur le modele de celles de la Société du Commerce maritime. Enfin, le 9e. & dernier article ordonne que, pour assurer aux propriétaires un revenu sûr des fonds qui seront employés à l'achat des actions, il sera prélevé sur le dividende de chaque année la somme de six pour cent, qui seront payés aux propriétaires des actions de six mois en six mois, à commencer du premier de Juillet 1773, & que quant au surplus du bénefice excédent qui se trouvera à la fin de chaque année, il sera réparti aux intéressés de maniere qu'ils jouiront d'un dividende que les Directeurs régleront à la fin de chaque année, en retenant toutefois les fonds nécessaires pour ne pas laisser manquer les magazins de la quantité nécessaire de sel pour le débit dans les années subséquentes.

La Société maritime de Prusse ne fait pas un Commerce aussi considérable à beaucoup près qu'elle avoit lieu de l'espérer, lorsque le Roi, qui en est le principal intéressé, lui accorda une protection si marquée. Les sels qu'elle tire des Royaumes de France, d'Espagne & de Portugal pour l'approvisionnement des magazins de la Compagnie, forment la branche la plus importante de son Commerce; & néanmoins les bénéfices qu'elle en retire ne sont rien moins que brillans; car, en Prusse même, l'opinion commune est qu'ils suffisent à peine pour payer les gages du grand nombre de commis & d'employés qu'exige une semblable gestion. Il est pourtant constant que la Compagnie fait un très-grand débit de sel dans les deux Prusses, depuis que, par un abus aussi odieux que tyrannique, elle oblige chaque ménage d'en prendre une certaine quantité par tete, n'importe qu'il le consomme ou non. Au surplus, les benefices qui résultent de la vente du sel pour la Société sont en partie subordonnés aux circonstances plus au moins favorables à l'achat de cette denrée.

§. II. La Poméranie, nommée en Allemand *Pomern*, est un grand Duché compris dans le Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, & situé sur les bords de la mer Baltique. Elle est bornée à l'Est par la Pologne & la

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pruſſe & de Poméranie.

Pomérélie ; au Sud par la Marche de Brandebourg ; à l'Oueſt par le Duché de Mecklenbourg ; au Nord par la mer Baltique. On la diviſe en Poméranie citérieure & Poméranie ultérieure, ſéparées l'une de l'autre par l'Oder. La Poméranie citérieure eſt la partie occidentale du païs, ſituée à l'Oueſt de l'Oder, & elle comprend le païs ou le Cercle de Gutzkau, avec les Iſles de Rugen, d'Uſedom & de Wollin, & le Duché de Stetin. Comme Barth, Gutzkau & Rugen qui, avec la ville de Stralſund, appartiennent à la couronne de Suede, s'appellent la Poméranie Suédoiſe ; de même le reſte du païs, qui comprend la Poméranie proprement dite, la Caſſubie, le Duché de Wenden, la Principauté de Camin, & les deux Seigneuries de Lauenbourg & de Butau, prend le nom de Poméranie Brandebourgeoiſe, parce qu'il appartient au Roi de Pruſſe, en qualité d'Electeur de Brandebourg.

Parmi les avantages dont la nature a favoriſé ce païs, on doit compter la fertilité des terres qui en beaucoup d'endroits donnent des grains en abondance, principalement du froment, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, des feves & des pois ; le lin, le chanvre & le tabac y viennent auſſi parfaitement bien, & on y recueille une grande quantité de fruits. Le bois abonde pareillement dans divers endroits de la Poméranie, ſurtout dans la Poméranie Brandebourgeoiſe ; les Hollandois, les Anglois & d'autres nations commerçantes en tirent beaucoup de ce païs pour la conſtruction de leurs navires & pour d'autres uſages. Comme il y a beaucoup de prairies & de pâturages excellens en Poméranie, principalement dans les petites iſles que forment les divers bras de l'Oder, on y nourrit de nombreux troupeaux de brebis. Quoique la laine en ſoit groſſiere, elle forme une des branches de Commerce de la Poméranie Suédoiſe. Enfin, la grande quantité d'abeilles de ce païs procure à ſes habitans beaucoup de miel & de cire.

Les côtes de la Poméranie Brandebourgeoiſe ont un grand nombre de ports, dont les principaux ſont Stetin, Colberg, Anklam & Stargard ; ceux de la Poméranie Suédoiſe ſont Stralſund, Wolgarth & Barth : nous traiterons du Commerce de ceux-ci au Chapitre ſuivant.

STETTIN, ou *Stetin*, capitale de la Poméranie Brandebourgeoiſie, eſt bâtie à 18 milles de la mer Baltique ſur la rive gauche du bras de l'Oder, qui conſerve le nom de ce fleuve. Cette ville eſt grande & bien fortifiée ; elle eſt diviſée en deux parties ; la vieille ville qui eſt la plus ancienne de la Poméranie, & la nouvelle qu'on nomme *Laſtadie*. Les principaux établiſſemens de cette ville conſiſtent en pluſieurs manufactures de draps & autres étoffes de laine qui, après avoir fourni la quantité néceſſaire pour la conſommation des habitans, forment du ſurplus une branche conſidérable de Commerce d'exportation. Il y a en outre à Stetin une raffinerie de Sucre.

Le Commerce de Stetin eſt très-grand, mais plus en objets d'importation

Commerce du Nord.

Commerce de Pologne & de Poméranie.

que d'exportation. La raiſon pour laquelle le Commerce d'importation eſt plus grand, c'eſt la ſituation de cette ville ſur l'Oder, fleuve qui communique avec la Siléſie, la Pologne, la Marche de Brandebourg & la Poméranie, dont Stetin eſt comme l'entrepôt. Nous ne pouvons faire mieux connoître ce Commerce qu'en diſant que dans le cours de l'année 1780, il eſt entré à Stetin, ſavoir: 27603 barriques de vin de France, 782 pipes de vin d'Eſpagne, 39 ahms de vin du Rhin & de Moſele, pour 7459 rthlr. de vin de Champagne & de Bourgogne en bouteilles; 721 pieces d'eau de vie, 1361 pipes d'huile, 7940 centners d'huile de chenevis, 740 centners d'huile de lin & de navets, 2240 centners de poivre, 15582 centners de café, 17392 ℔ de thé, 5070 futailles de ſucre brut, 6962 barrils d'huile de baleine, 19217 barrils de harengs, 9677 quintaux de poiſſon ſec, 1143 caiſſes de citrons, 3686 centners de corinthes, 6862 centners de raiſins, 679 centners d'amande, 1125 barrils de ris, 14020 centners de ſuif de Ruſſie, 6552 barrils de ſel, 9200 barrils de graine de lin, 13917 centners de chanvre, 9160 centners de cuirs de Ruſſie, & pluſieurs autres articles qui compoſoient les chargemens de 390 navires entrés dans le port de Stetin, non comptés 733 autres arrivés ſur leur leſt. La même année, 1780, il fut expédié par contre du même port 1078 navires dont les cargaiſons étoient compoſées de 12220 bordages de chêne, 131 ſchocks de planches de ſapin, pour 95448 Rthlr. de bois pour la conſtruction des navires; 8671 toiſes de bois à brûler, 81425 ſchocks de douves, merrain, fonds pour pipes, barriques & barrils; 1916 ſchocks de Bordillons, 8418 pieces de draps, 1356 pieces de futaines, 2856 pieces de ſerges & étamines, 1871 pieces de ras & de flanelle; 86430 barrils de ſel de Poméranie deſtinés pour la Pruſſe & les autres Etats de ce Royaume; & pluſieurs autres articles.

Comme les bois de ſapin & de chêne pour la conſtruction des navires, les douves & le merrain, ſont les principaux articles d'exportation de Stetin, nous traiterons ici ſeulement de ces objets.

Les bois de chêne de Poméranie ſont de bonne qualité & beaucoup eſtimés. On les exporte de Stetin en poutres, en pieces rondes, & en pieces courbes, ſoit comme le bois ſe trouve naturellement, ſoit travaillés en planches & bordages. On les vend communément à la jauge, & les prix varient ſuivant les circonſtances.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Pruſſe & de Poméranie.

Compte ſimulé de 100 Poutres de ſapin de 40 pieds de long, 14 pouces de large & 12 pouces d'épaiſſeur, meſurant $4666\frac{2}{3}$ pieds cubes, qui à 4 bons gros font . . . . Rthlr. 777. 19.

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & du Sund, . . .	Rthlr. 19. 12.	
Frais d'embarquement environ, ...	- 12. 10.	
Commiſſion ſur thlr. 810. à 3 p$^{o}_{o}$ . . .	- 24. 7.	
		56. 5.
	Rthlr.	834. -

NB. Les prix des bois de ſapin varient entre $3\frac{1}{2}$, 4, 5 & 6 bons gros le pied cube.

Compte ſimulé de divers bois de chêne, ſavoir :

	Epaiſſeur.	*Largeur.*	*Longueur.*		
100 Poutres .	de 14 pouces,	16 pouces &	40 pieds, meſurant .	$6222\frac{1}{3}$	pieds.
100 Bordages, .	4 . .	14 . . .	36	1400.	
				$7622\frac{1}{3}$	

Leſquels $7622\frac{1}{3}$ pieds cubes à 12 gros font . . . Rthlr. 3811. 4.

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & du Sund, ...	Rthlr. 84. 14.	
Frais d'embarquement & menus frais . . .	- 56. 1.	
Commiſſion ſur rthlr. 3943. à 3 p$^{o}_{o}$ . . .	- 118. 5.	
		258. 20.
	Rthlr.	4070. -

On compte pour chaque Laſt 80 pieds cubes d'encombrement. Au reſte, voyez ce que nous avons dit touchant le fret & l'aſſurance aux pages 196 & 200 de ce volume.

Le Merrain, *mairrain* ou *merin*, eſt du bois de chêne ou d'autres eſpeces refendu en petites planches plus longues que larges. Il s'en fait de deux ſortes, l'une propre à la menuiſerie, qu'on appelle communément merrain à panneaux & autrement bois de Hollande, & l'autre deſtinée pour faire des *douves*, autrement doueles, qu'on nomme auſſi *merrain à barriques*. Mais le merrain proprement dit eſt le bois qui s'exploite & ſe façonne en petites planches ſans le ſecours de la ſcie & par le moyen de la fente ſeule. Outre le bois de chene, le hêtre, le ſaule & le mûrier ſervent auſſi à faire du merrain. La maniere de faire celui-ci, eſt de couper les arbres par rouleaux de diverſes longueurs. On a ſoin de choiſir

les arbres les plus droits & qui ont le moins de nœuds; car les nœuds & les fibres de bois tortueuſes ou entrelacées, comme il s'en rencontre beaucoup, ne valent rien pour faire du merrain. Chaque rouleau de bois doit être fendu dans le ſens des rayons qui traverſent tous les cercles de la ſeve; car ſi on le fendoit au contraire ſuivant les lignes perpendiculaires à ces memes rayons, il arriveroit que les couvercles ou les planches du merrain ne retiendroient pas ſi bien les liqueurs que dans l'autre ſens, & qu'elles ſeroient plus ſujettes à ſe gerſer.

Les Bordillons, ou les merrains à panneaux, en Allemand *Klappholtz*, qu'on nomme auſſi bois de France ou de Hollande, ſont faits avec du chene tendre & de droit fil. Leur qualité diſtinctive eſt d'etre bien veinés; & lorſqu'ils ſont parfaitement ſecs, de ſe déjeter & ſe retirer moins que le bois de ſcierie. Il ſont d'ailleurs ſans aucuns nœuds, & par cette raiſon on en fait des ouvrages très-propres. Ces ſortes de bois s'emploient communément à faire des panneaux. Voici, pour l'uſage des ſpéculateurs, les prix qu'on les vend à Stetin, & les frais d'expédition qu'ils font:

Compte ſimulé d'une partie de Merrains ou Douves & fonds de futailles, & de Bordillons de chêne, ſavoir:

		Longueur.	*Epaiſſeur.*
1 Ring de 4	ſchocks de douves pour pipes, .	de 5 pieds & 2 pouc.,	& de 1 $\frac{1}{2}$ pouc,
1 Dit, de 6	dits, de douves pour barriques,	de 4 . . . 2 . . .	de 1 $\frac{1}{2}$
1 Dit, de 8	dits, de douves pour barrils, .	de 3 . . . 2 . . .	de 1 $\frac{1}{2}$
1 Dit, de 12	dits, de fonds à barriques, .	de 2 . . . 2 . . .	de 1 $\frac{1}{2}$
1 Dit, de 16	dits, de fonds à barrils, . .	de 1 . . . 6 . . .	de 1 $\frac{1}{2}$
5 Rings de merrain à 50 rthlr., l'un dans l'autre, . . .			Rthlr. 250. - -
1 Schock de bordillons, dit *bois de France*, de 3 pieds 2 pouces de long, 7 à 8 pouces en quarré, . .			- 30. - -
1 Schock de bordillons, dit *Klappholtz*, de 2 pieds 8 pouces de long, 5 à 6 pouces en quarré, . .			- 18. - -
			298. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie & du Sund, ...	Rth. 7. 6. -	
Frais d'embarquement & autres, . . .	- 5. 10. -	
Commiſſion ſur Rthlr. 311. à 3 p$^{o}_{o}$ . . .	- 9. 8. -	
		22. - -
		R lr. 320. - -

48 Schocks de merrain font un laſt.

Les prix des merrains que nous avons notés dans ce compte ſimulé à

COMMERCE DU NORD.
Commerce de Pruſſe & de Poméranie.

50 rthlr., varient ſuivant les circonſtances depuis 40 juſqu'à 55 rthlr. le ring. Les prix des bordillons varient auſſi dans cette même proportion.

Nous avons dit que Stetin eſt éloignée de la mer Baltique d'environ 18 milles. L'Oder, fleuve ſur lequel cette ville eſt ſituée, a ſon embouchure à cette diſtance, c'eſt-là qu'eſt proprement le port de Stetin; tous les gros navires ſont obligés de s'y arrêter, n'y ayant que les bâtimens qui calent moins de 7 pieds d'eau qui puiſſent monter juſqu'à la ville. L'Iſle d'*Uſedom* eſt entre les deux entrées de ce port, dont l'une, à l'Oueſt, eſt appelée *Pennemünde*, & l'autre, à l'Eſt, porte le nom de *Suinemünde*. Chaque entrée eſt défendue par un petit fort à qui elle donne ſon nom. Depuis que cette partie de la Poméranie eſt tombée ſous la domination Pruſſienne, on a creuſé & élargi le port de Suinemünde, pour détourner les navires de l'embouchure de la Penne & pour donner plus de facilité à la navigation & au Commerce des Stetinois, dont les navires entrent plus commodément par la Suine que par la Penne dans le *Groſſe-Haff*, baie ſpacieuſe qui communique à l'Oder. Les habitans de la ville d'Uſedom ne ſont que commiſſionnaires des négocians de Stetin, pour le compte deſquels ils déchargent & rechargent les navires deſtinés pour cette ville, ou qui partent pour l'Etranger.

ANCLAM, ville dépendante du Duché de Stetin, fait un bon Commerce en bled, en merrain & bois de conſtruction; elle a une manufacture de ſavon noir & quelques fabriques de draps & étoffes de laine, de bas & de mouchoirs de ſoie.

STARGARD, ville de la Poméranie ultérieure dans le Duché de Caſſubie dont elle eſt la capitale, fait un Commerce aſſez grand en laine, & en étoffes de laine, comme draps, ſerges, étamines, droguets &c., dont elle a bon nombre de manufactures. La ville de Stetin a diſputé ci-devant à Stargard la liberté de naviguer ſur la riviere d'Ihna qui communique à la Baltique.

COLBERG, Capitale de la Principauté de Camin, eſt ſituée ſur la *Perſante*, dans l'endroit où cette riviere ſe jette dans la mer Baltique, poſition avantageuſe pour ſon Commerce. Son port eſt bon, & il eſt frequenté par un grand nombre de navires de pluſieurs nations qui exportent de cette ville du bled, des cendres calcinées & autres productions de la Pologne, Colberg entretenant par la voie de terre un Commerce important avec ce Royaume. Cette ville a de belles manufactures d'étoffes de laine, principalement en ras, & on y fait des toiles dont le débit eſt conſidérable. Elle eſt encore renommée par ſes ſources d'eau ſalée, dont on tire le ſel par la cuiſſon; & elle pourroit fournir de ſel toute la province, ſi le bois ne manquoit pas dans les environs.

CAMIN eſt une ville municipale, grande & bien peuplée: ſes habitans s'adonnent beaucoup à la culture des terres; malgré cela, la navigation & le Commerce y fleuriſſent: le voiſinage de la mer ne contribue pas peu

COMMERCE DU NORD.

Commerce de Prusse & de Poméranie.

ſans doute à ce dernier avantage. On y fabrique quelques étoffes de laine & de ſoie.

STOLPE eſt une ville du Duché de Vandalie ſur la riviere de ſon nom. Elle trafique beaucoup avec Dantzick dont elle n'eſt éloignée que de quatorze milles. Les habitans de Stolpe s'adonnent à la navigation, & font un bon commerce en toileries qui ſe fabriquent en grande partie dans la ville même & aux environs.

Rugenwaldé, *Coeſlin*, *Paſewalck*, *Damen*, & *Wollin* dans l'Iſle du même nom à l'entrée du port de Stetin, ſont des villes de la Poméranie Brandebourgeoiſe, dont le Commerce eſt plus ou moins grand ſelon leur ſituation, leur étendue & leur population. Elles ont chacune quelques fabriques & manufactures d'étoffes de laine & de ſoie, fondées par diverſes colonies de Français réfugiés, qui dans ce dernier ſiecle ſe ſont établis en Poméranie, & dans les autres Etats de la Maiſon de Brandebourg.

CHAPITRE VI.

COMMERCE DE PLUSIEURS VILLES D'ALLEMAGNE DONT LES PORTS SONT SITUÉS SUR LA MER BALTIQUE.

LA Poméranie Suédoiſe, le Duché de Mecklenbourg, & la ville de Lubeck forment des Etats différens, dont le Commerce, quoique aſſez étendu, eſt néanmoins médiocre en comparaiſon de celui des autres Etats du Nord; c'eſt pourquoi nous les réuniſſons dans ce Chapitre, que nous diviſerons en deux articles. Le premier traitera du Commerce de la Poméranie Suédoiſe & de celui du Duché de Mecklenbourg, & le ſecond de celui de la ville de Lubeck.

ARTICLE I.

Commerce de la Poméranie Suédoiſe & du Duché de Mecklenbourg.

§. I. LA Poméranie Suédoiſe comprend les villes de Stralſund, Barth, Grypswalde, Wolgaſt, & Bergen dans l'Iſle de Rugen. Avant qu'on eût abattu les vaſtes & nombreuſes forêts dont elle étoit en grande partie couverte, elle faiſoit un Commerce très-conſidérable en bois, cendres, poix, goudron, pelleteries, cuirs & viande ſalée. Elle ne fait commerce aujourd'hui de tous ces articles que pour la conſommation du païs: en revanche, la Poméranie Suédoiſe en fait un fort important en grains de toute eſpece, dont elle fait chaque année d'abondantes recoltes, depuis l'abatis de ſes forêts.

COMMERCE DU NORD.

Commerce de quelques villes ſur la Baltique.

STRALSUND eſt une ville bien peuplée; le port en eſt ſpacieux & ſûr. On y compte cinq ponts. On charge & décharge les grands navires à celui de *Fehr*, pourvu qu'ils ne tirent pas au-delà de 10 à 11 pieds d'eau; car, s'ils en tirent davantage, ils ſont obligés de décharger à la rade.

Les édifices de cette ville qui regardent le Commerce ſont, le Poids public, le lieu d'aſſemblée des marchands braſſeurs, celui des marchands drapiers, celui des marchands détailleurs; le Bureau de la Douanne de la ville; l'Hôtel de ville où eſt le magazin de la douanne pour la viſite des marchandiſes, & ſous les portiques duquel ſe tient la Bourſe où les négocians s'aſſemblent tous les jours de poſte. Les marchands de Stralſund ſont diviſés en trois communautés principales, ſavoir, la communauté des *marchands drapiers*, la communauté des *marchands braſſeurs & faiſeurs de drêche*, & la communauté des *marchands détailleurs*. Il y a en outre un College de *Députés de Commerce* qui juge des affaires relatives au négoce. Les bourgeois de Stralſund jouiſſent de divers privileges, principalement pour l'acquit des droits des marchandiſes qu'ils expédient pour leur propre compte. Il y a auſſi une différence dans la maniere de payer les droits pour les marchandiſes chargées ſur les navires portant pavillon ſuédois, & ceux des autres nations. Par exemple: on deduit $\frac{1}{3}$ des droits de la douanne, ou *Licent*, pour les marchandiſes chargées ſur les navires portant pavillon ſuédois; & ces mêmes navires ne payent que 6 ſchillings par laſt pour droit de port & de jauge, tandis que les navires étrangers payent 12 ß par laſt; c'eſt-à-dire le double.

Dans le tems de la Ligue Anſéatique, Stralſund, qui en étoit membre, avoit beaucoup de fabriques de draps & autres étoffes de laine; elles n'exiſtent plus; les habitans s'occupent aujourd'hui de la fabrication de la drêche, article le plus important du Commerce de cette ville qui en expédie tous les ans pour divers pays environ 6000 à 7000 laſt. Il ſort auſſi du port de Stralſund, année commune, 2000 à 2500 laſt de froment, environ 3000 laſt de ſeigle & beaucoup d'orge, d'avoine & de pois; enfin, il ſe charge à Stralſund pour la Hollande & d'autres païs quelques parties de groſſe laine & de cire. Nous allons faire ſuivre des comptes ſimulés des principaux articles du Commerce de cette ville.

Compte

Compte ſimulé de 50 laſt de Froment chargés ſur navires portant pavillon ſuédois, à 80 rthlr. . . . . Rthlr. 4000. -

Frais d'expédition.

Droit de la ville, *ou Zulage*, à 1 rth'r. . .	Rthlr.	50. -	
Douanne, ou *Licent*, à 4 rthlr. 4 ß .	Rthlr. 204. 8.		
Dont à déduire le $\frac{1}{3}$ pour bonification, . -	68. 2.		
	136. 6.		
Pour les pauvres, . . . -	3. 16.		
Agio des eſpeces, . . . -	2. 44.		
		142. 18.	
Droits du port & jaugeage à 6 ß le laſt . . . -		6. 12.	
Port à bord, à 35$\frac{1}{2}$ ß le laſt, & menus frais . . -		38. 7.	
Courtage d'achat à 8 ß par laſt . . . . . -		8. 16.	
Commiſſion ſur rthlr. 4244. à 2 p$^{o}_{o}$ . . . -		84. 43.	
			330. -
			Rthlr. 4330. -

Le Laſt de froment eſt compté 10 p$^{o}_{o}$ plus fort que celui de ſeigle.

Compte ſimulé de 50 laſt de Seigle chargés ſur navire portant pavillon ſuédois, à 64 rthlr. . . . . Rthlr. 3200. -

Frais d'expédition.

Droits de la ville, ou *Zulage*, à 24 ß . . . Rthlr.		25. -	
Douanne, ou *Licent*, à 2 rthlr. 36 ß . Rthlr.	137. 24.		
Dont à déduire pour $\frac{1}{3}$ de bonification . -	45. 40.		
	91. 32.		
Pour les pauvres, . . -	2. 32.		
Agio ſur les Eſpeces, . . . -	1. 46.		
		96. 14.	
Port à bord à 35$\frac{1}{2}$ ß & menus frais, ... -		37. 32.	
Droits du port & jaugeage du navire, à 6 ß . . . -		6. 12.	
Courtage d'achat, à 8 ß . . . . . -		8. 16.	
Commiſſion ſur rthlr. 3373. à 2 p$^{o}_{o}$ . . . -		67. 22.	
			241. -
			Rthlr. 3441. -

Le laſt de ſeigle de Stralſund eſt 28 p$^{o}_{o}$ plus fort que celui de Hollande; mais l'on compte communément dans les affrettemens 4 laſt de Hollande pour 3 laſt de Stralſund

COMMERCE DU NORD.

Commerce de quelques villes ſur la Baltique.

Compte ſimulé de 50 laſt de pois, à 64 rthlr., . . Rthlr. 3200. -
Frais juſqu'à bord & commiſſion, comme de l'autre part, . - 241. -
3441. -

Compte ſimulé de 50 laſt d'Orge chargés ſur navire portant pavillon ſuédois, à 40 rthlr., ... Rthlr. 2000. -

Frais d'expédition.

Droits de ville, ou *Zulage*, à 24 ß. . .		Rthlr.	25. -
Douanne, ou *Licent*, à $2\frac{3}{4}$ rthlr. .	Rthlr. 137. 24.		
Dont à déduire $\frac{1}{3}$ de bonification, .	- 45. 40.		
	91. 32.		
Pour les pauvres, . . .	- 1. 32.		
Agio ſur les Eſpeces, . .	- 1. 45.		
		95. 13.	
Droits du port & jaugeage du navire, à 6 ß . .	-	6. 12.	
Port à bord du navire à $35\frac{1}{2}$ ß & menus frais . .	-	37. 14.	
Courtage d'achat à 8 ß	-	8. 16.	
Commiſſion ſur Rthlr. 2172. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	-	43. 41.	
			216. -
			Rthlr. 2216. -

Le laſt d'orge eſt 10 p$^{o}_{o}$ moins peſant que celui de ſeigle.

Compte ſimulé de 50 laſt d'Avoine chargés ſur navire portant pavillon ſuédois, à 32 rthlr. . . . . Rthlr. 1600. -

Frais d'expédition.

Droits de ville, ou *Zulage*, à 12 ß . .		Rthlr.	12. 24.
Douanne, ou *Licent*, à $1\frac{2}{3}$ rthlr. .	Rthlr. 83. 16.		
Dont à déduire $\frac{1}{3}$ de bonification, .	- 27. 37.		
	55. 27.		
Pour les pauvres, . . .	- 1. 16.		
Agio ſur les Eſpeces, . .	- 1. 9.		
		58. 4.	
Droits du port & jaugeage du navire, à 6 ß .	-	6. 12.	
Port à bord du navire à $35\frac{1}{2}$ ß & menus frais, .	-	37. 19.	
Courtage d'achat à 8 ß	-	8. 16.	
Commiſſion ſur Rthlr. 1723 à p$^{o}_{o}$ . .	-	34. 21.	
			157. -
			Rthlr. 1757. -

La Drêche, en Allemand *Maltz*, eſt l'orge germée dont on ſe ſert pour faire la biere. L'orge d'hiver eſt réputée la meilleure pour cet emploi; elle doit être bien mûre, ſeche, nouvelle & un peu germée. On peut ſe ſervir d'eau de pluie, de fontaine, ou de riviere pour la compoſition de la drêche deſtinée pour les braſſeries; mais la meilleure de toutes eſt l'eau de pluie qui tombe à la fin de l'automne, pendant l'hiver & au commencement du printems; pourvu qu'elle ſoit pure & nette, c'eſt la plus propre pour la fermentation. On prépare la drêche de la maniere ſuivante: On macere l'orge dans une grande cuve pendant un ou deux jours juſqu'à ce quelle commence à s'amollir & à ſe gonfler; enſuite on laiſſe écouler l'eau, après quoi on la retire de la cuve & on l'étend ſur des planches pour diſſiper la trop grande humidité; on a ſoin cependant de ne pas la laiſſer trop ſécher, & tandis qu'elle eſt encore un peu humide, on en fait des monceaux d'environ deux pieds, afin qu'elle fermente, qu'elle germe, & pouſſe quelques filets ou racines fibreuſes. Quand l'orge eſt bien germée, la ſubſtance de la drêche en eſt plus poreuſe & plus propre à l'infuſion & à l'extraction. Dans le tems de la germination on retourne & on remue tous les jours 2 ou 3 fois le grain, afin qu'il germe également, & pour empêcher que quelques grains ne ſoient ſuffoqués ou ne pourriſſent par le trop de chaleur, & que quelques autres ne perdent toute leur ſubſtance par les filets qu'ils pouſſent; de crainte auſſi que ceux qui reſtent à la ſuperficie, ne puiſſent pas germer à cauſe de la froideur de l'air. Il eſt auſſi à craindre que la drêche ne perde ſa force & trop de ſes parties actives par une trop grande germination; c'eſt pourquoi on l'expoſe à l'air: on en fait comme des ſillons peu élevés & on la ſéche peu à peu; ou bien on la met ſur une eſpece de plancher ſous lequel on fait du feu. On la rôtit à un feu doux en la remuant ſouvent, de peur qu'elle ne brûle; car, ſi la torréfaction eſt trop forte, la biere à une ſaveur deſagréable. La Drêche qu'on prépare à Stralſund eſt très-eſtimée dans tout le Nord; les prix varient ſuivant les circonſtances & ſelon que la récolte de l'orge a été plus ou moins abondante.

Compte ſimulé de 50 laſt de Drêche chargés ſur navire portant pavillon ſuédois, à 30 rthlr., ... Rthlr. 1500. -

Frais d'expédition.

Droits de ville, ou *Zulage*, à 24 ß . . .			Rthlr. 25. -
Douanne, ou *Licent*, à 2¾ rthlr. . .	Rthlr. 137. 24.		
Dont à déduire ⅓ pour bonification .	- 45. 40.		
	91. 32.		
Pour les pauvres, ...	- 1. 12.		
Agio ſur les eſpeces, . . .	- 1. 45.		
			94. 41½

COMMERCE DU NORD.

Commerce de quelques villes ſur la Baltique.

Tranſport de l'autre part . . .	Rthlr. 119. 41.	1500. -
Droits du port & de jaugeage du navire à 6 ß. . . .	- 6. 12.	
Port à bord du navire à 28 ß, & menus frais, . . .	- 30. 14.	
Courtage d'achat à 8 ß, ...	- 8. 16.	
Commiſſion ſur fl. 1664 à 2 p°, ...	- 33. 13.	
		198. -
	Rthlr.	1698 -

La Laine de Poméranie, quoique groſſiere, eſt cependant eſtimée & recherchée pour les fabriques de draps communs & autres étoffes où elle eſt employée, ou ſeule, ou mélée avec de la laine fine. Avant la défenſe de la ſortie des laines d'Angleterre on fabriquoit à Stralſund avec la laine de Poméranie mélée avec celle d'Angleterre, des draps fort eſtimés dans tout le Nord, qui en faiſoit une conſommation immenſe. Cette prohibition fit tomber cette excellente branche de Commerce pour Stralſund; les fabriques devinrent déſertes faute d'occupation. A cette époque les Anglois & les Hollandois commencerent à pourvoir de draps & autres étoffes de laine les peuples du Nord, & depuis ce tems les habitans de Stralſund ſe ſont contentés d'envoyer leurs laines brutes en Hollande & en quelques autres endroits où elles ont eu juſqu'à préſent un débouché aſſez grand. Les prix de ces laines varient d'une année à l'autre; mais ils ne s'écartent pas beaucoup de 1 rthlr. à 1½ rthlr. la pierre de 10 ℔.

Compte ſimulé de 1000 ℔ de Laine à 1½ rthlr, les 10 ℔. . Rthlr. 125. -

Frais d'expédition.

Droits de ville, ou *Zulage*, à 3 § . . .	rthlr. -	25.	
Droits de *Conſommation*, à 3 §	- -	25.	
Douanne, ou *Licent*, à ¾ ß . . .	rthlr. 1.	27.	
Pour les pauvres, ...	- -	5.	
Agio ſur les eſpeces, ...	- -	2.	
		1.	34.
Droits du port, ...	- -	4.	
Port à bord, à 4½ ß le Schff, & peſage 16 ß les 1000 ℔.	- -	33.	
Pour les ſacs 2½ rthlr. & aux travailleurs 16 ß. . .	-	2.	42.
Commiſſion ſur rthlr. 131. à 2 p°	-	2.	29.
			9. -
		Rthlr.	134. -

2000 ℔ de laine ſont réputées pour un laſt de Commerce à Stralſund.

Compte ſimulé de 1000 ℔ de Cire jaune à 20 ß . . . Rthlr. 416. 32.

Frais d'expédition.

Droits de ville, ou *Zulage*, à 3 ß les 14 ℔ . . . Rthlr.	-	22.	
Douanne, ou *Licent*, à 16 ß les 100 ℔ . . rthlr.	3.	16.	
Pour les pauvres, ...		17.	
Agio ſur les Eſpeces, ...		4.	
		3.	37.
Droits du port, ...	-	-	4.
Peſage 16 ß, port à bord 24 ß, & les tonneaux $1\frac{1}{3}$ rthlr.	-	2.	8.
Commiſſion ſur rthlr. 423. à 2 p℅	-	8.	22.
		14.	45.
Rthlr.		431.	29.

2000 ℔ de cire ſont réputées pour un laſt de Commerce à Stralſund.

Lorſqu'on voudra faire un calcul juſte des marchandiſes ſpécifiées ci-deſſus & de l'autre part, il faudra ajouter les droits du Sund qui vont à $1\frac{1}{4}$ p℅, ainſi que le fret & l'aſſurance ſur le pied que nous avons dit aux pag. 196 & 200 de ce volume.

Les marchandiſes d'importation pour Stralſund ſont en petit nombre & conſiſtent principalement en vins & eaux de vie de France; ſel, harengs & poiſſon ſec; ſucre, thé, café & divers autres articles.

BARTH eſt une ville de la Poméranie Suédoiſe dans un diſtrict du même nom, ſur la côte de la mer Baltique. Elle fait quelque Commerce en bled & en laine qu'elle envoie en Suede, & elle a quelques navires qui naviguent ſous pavillon ſuédois tant dans la mer Baltique que dans la mer du Nord.

GRYPSWALDE, ou *Greifswalde*, eſt une autre ville de la Poméranie Suédoiſe, dans le diſtrict de *Gützkow* ſur la mer Baltique. Cette ville qui eſt aſſez grande, a un bon port, & fait un Commerce conſidérable par mer. Elle a d'un côté un grand lac, d'où on a tiré un canal qui va juſqu'à la mer, & qui eſt très-commode pour ſon Commerce, quoiqu'il ne ſoit pas capable de recevoir de grands navires; mais les marchandiſes peuvent être tranſportées dans le port & remonter du port dans le lac.

WOLGAST eſt une ville municipale ſur la riviere de Pene, qui, à un mille de là, a ſon embouchure dans la mer Baltique. Cette ville eſt très-ancienne & a fait autrefois un très-grand Commerce; mais les ſieges & les incendies lui ont fait perdre ſon ancien luſtre, & ſon Commerce n'eſt pas à comparer avec celui de Stetin & de Stralſund.

BERGUE, ou *Bergen*, eſt la ville capitale de l'Iſle de Rugen dans la mer Baltique ſur les côtes de la Poméranie Suédoiſe. Ses habitans ſubſiſtent

COMMERCE DU NORD.

Commerce de quelques villes sur la Baltique.

en partie de l'agriculture & en partie du Commerce des toiles; il s'en fabrique beaucoup, tant dans la ville que dans le reſte de l'Iſle. Ces toiles ſont de lin ou d'étoupes; elles ont diverſes largeurs, comme 4, 5, 6, & 7 quarts d'aune, & ſont de différens prix. On les vend, ou griſes, ou blanchies, par *Lachen*, qui eſt une meſure de 24 aunes. La groſſe toile pour emballage ſe fabrique dans la Seigneurie de Putbus & à Munchgut. On s'en ſert dans les villes marchandes de Poméranie, principalement pour empaqueter la laine.

§ II. Le Duché de Mecklenbourg eſt ſitué ſur la mer Baltique, entre le Duché de Poméranie, la Marche de Brandebourg & les païs de Lauenbourg & de Holſtein. Les principales productions de ce Duché ſont des grains, particulierement du froment, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine & des pois; il produit encore quelques autres articles, comme houblon, chanvre, lin, cire, miel, bois, laine, cuirs tannés & cruds, mais en petite quantité.

ROSTOCK eſt la capitale de ce Duché: elle eſt ſituée ſur la mer Baltique & ſur la riviere de Warne. Cette ville jouit de pluſieurs privileges, entre autres de battre monnoie au coin de ſes armes; d'aſſiſter à la députation ſecrete des Etats; d'avoir un petit diſtrict qui lui appartient, &c. Les bateaux peuvent aborder à la ville & les navires ſont déchargés à Warnemünde qui eſt un village & un port près de la mer. Ce village fait partie du diſtrict de Roſtock & appartient à la ville. La Couronne de Suede y a établi une douanne qui ſe fait payer pour chaque navire qui y paſſe 2½ thalers de péage par laſt.

WISMAR ou *Vismar* eſt une ville du Duché de Mecklenbourg, appartenante aux Suédois, ſur le bord d'un petit golfe de la mer Baltique. Elle eſt grande & avantageuſement ſituée pour le Commerce; ſon port paſſe pour un des plus ſûrs & des plus commodes de tous ceux de la mer Baltique; les plus gros Navires peuvent non-ſeulement y entrer avec tout leur chargement, mais encore y reſter en toute ſureté.

Le Commerce de Roſtock & de Wismar étant borné & ſe faiſant à peu près de la même maniere, il ſuffira d'obſerver ici que les articles principaux qu'on en tire ſont du froment, du ſeigle, de l'orge & de la drêche, de l'avoine & des pois blancs. Comme les prix de tous ces articles varient ſuivant les circonſtances, & que l'uſage y eſt d'y comprendre les droits & frais juſqu'à bord du Navire, nous remarquerons que ces prix roulent comme ſuit: ceux du froment de 90 à 110 rthlr. le laſt; le ſeigle & les pois de 70 à 80 rthlr.; l'orge de 50 à 60 rthlr. & l'avoine de 40 à 50 rthlr. par laſt mis à bord.

Les marchandiſes d'importation ſont peu de choſe; elles conſiſtent principalement en harengs & autres poiſſons ſalés ou ſecs, & quelque peu de vins & eaux de vie de France.

Commerce du Nord.

Commerce de quelques villes sur la Baltique.

ARTICLE II.

Commerce de la ville de Lubeck.

LUBECK eſt une ville libre & impériale, ſur les confins du Holſtein & du Duché de Mecklenbourg. Dans le XIe. ſiecle elle étoit dans la Wagrie au bord de la Swartow; mais ayant été ruinée par les Slaves, elle fut enſuite rebâtie dans l'endroit où on la voit aujourd'hui. Parmi les édifices publics de cette ville, on remarque la Maiſon de ville, dans laquelle eſt la grande ſalle, où ſe tenoient les aſſemblées générales des villes Anſéatiques, & au-deſſous de laquelle ſont les caves à vin de la ville & le petit poids public. Le grand poids eſt au bord de la Trave. La Bourſe, rebâtie ou réparée en 1755, fait un très-bel effet; il y a encore à Lubeck divers magazins & greniers élevés pour la commodité du Commerce, tant pour les marchandiſes humides que pour les marchandiſes ſéches.

Toute la Bourgeoiſie de Lubeck, non compriſes les perſonnes graduées & les eccleſiaſtiques qui deſſervent les égliſes, ou les écoles, eſt partagée en 12 communautés ou corps.

Les principales manufactures établies dans cette ville, ſont: 1°. celles des cuirs, que l'on y prépare parfaitement tant pour ſemeles de ſouliers que pour tout autre uſage; 2°. celles où l'on apprête les peaux de veau & de bœuf; 3°. celles des marroquins faits de peaux de boucs, de chevres & de brebis, qu'on y prépare en plus grande quantité & beaucoup mieux qu'en aucune autre ville d'Allemagne; Lubeck a auſſi des manufactures de toiles, principalement de toiles à voile; des fabriques de tabac; des raffineries de ſucre; des fabriques de ſavon verd & marbré dont on envoie tous les ans de fortes quantités dans les païs étrangers; des fours à tuiles & à chaux; des fonderies de cloches & de canons; enfin des moulins à battre le cuivre & le laiton.

Le Commerce de Lubeck a fleuri dans tous les tems. On peut le diviſer en trois parties, ſavoir en *Commerce intérieur*, en *Commerce extérieur* & en *Commerce de tranſit*. Le Commerce intérieur eſt celui que cette ville fait, ſoit par terre, ſoit par les rivieres, avec les païs de Mecklenbourg, de Holſtein, de Lunebourg & avec pluſieurs autres endroits de l'Allemagne. Il eſt conſidérable, & contribue infiniment à l'état floriſſant de ſon Commerce extérieur. Celui-ci eſt proprement le Commerce que Lubeck fait par mer avec toutes les Nations de l'Europe tant ſur la Baltique que hors de cette mer: nous en parlerons ci-après d'une maniere convenable. Enfin, le Commerce de *tranſit* conſiſte dans l'expédition des marchandiſes qui arrivent dans cette ville, ſoit de Hambourg & des autres parties de l'Allemagne pour paſſer dans les ports de la Baltique, ſoit des païs ſitués proche cette mer, pour être tranſportées à Hambourg & ailleurs. Le tranſport des marchandiſes de Lubeck à

COMMERCE DU NORD.

Commerce de quelques villes ſur la Baltique.

Hambourg ſe fait partie par eau & partie par terre. On les charge à Lubeck dans des bateaux qui remontent la riviere de Trave juſqu'à Oldesloo qui eſt à peu près à 6 milles de diſtance. On les décharge dans cet endroit & de là on les tranſporte par terre ſur des chariots juſqu'à Hambourg qui en eſt encore éloigné d'environ cinq à ſix milles. Outre cette communication avec Hambourg, Lubeck en a une autre avec la mer d'Allemagne par le moyen de la petite riviere de *Steckenitz*, qui d'un côté communique à la Trave, & de l'autre à l'Elbe. Ce n'eſt pas tout: la riviere de *Wackenitz* qui n'eſt proprement que la décharge du *Ratzebourg*, lac du Duché de Lunebourg, & qui après une courſe de quelques milles vient ſe jeter dans la Trave à Lubeck, facilite encore la communication de cette ville avec divers endroits de l'Allemagne. Une des choſes qui contribuent le plus à l'état floriſſant où ſe trouve le Commerce de *Tranſit* à Lubeck, c'eſt la modicité des droits que les marchandiſes payent tant à leur entrée qu'à leur ſortie de cette ville. Ces droits ne vont pas au delà de $\frac{3}{4}$ p°. ſur le montant des marchandiſes qui entrent, & de $\frac{2}{3}$ p°. ſur celui des marchandiſes qui ſortent. Les Bourgeois comme les étrangers ſont aſſujettis à cette douanne, & ils n'ont aucune prérogative à cet égard; mais, d'un autre côté, les étrangers ne peuvent pas vendre leurs marchandiſes à d'autres qu'à des Bourgeois de Lubeck. On élude ce réglement en vendant les marchandiſes ſous le nom d'un Bourgeois, auquel on paie une commiſſion modique.

Les marchandiſes d'importation dont le débouché eſt le plus facile & le plus conſidérable à Lubeck ſont, des vins, des eaux de vie, du ſel, du vinaigre, de l'huile, du ſucre & autres articles de France, de Hollande & de divers autres païs; d'où il eſt arrivé à Lubeck pendant l'année 1779, 918 navires de diverſes grandeurs, & pendant l'année 1780, 862.

Pendant ces mêmes années, il eſt ſorti du port de Lubeck tant pour les ports de la mer Baltique, que pour ceux du reſte de l'Europe, 1781 navires, ſavoir 946 en 1779, & 835 en 1780. Les cargaiſons de ces navires étoient compoſées en partie des marchandiſes arrivées à Lubeck de divers endroits par voie de *tranſit*, & en partie des marchandiſes propres à cette ville. Celles-ci ſont principalement des marroquins, des cuirs à ſemelle, du ſavon verd; & divers autres articles qui viennent à Lubeck des païs qui l'environnent. Il ſuffira ici de donner des comptes ſimulés des trois principaux articles que fournit Lubeck.

Le Marroquin, ou maroquin, eſt la peau de bouc, de chevre ou d'agneau, aprêtée & paſſée en ſumac ou en galle, & miſe en couleur (*). On fait des maroquins rouges, jaunes, bleus, violets & autres

(*) L'induſtrie eſt parvenue à donner aux peaux de chevre, de bouc & d'agneau, ce grain qui fait la principale beauté du maroquin, en plongeant ces peaux dans une cuve d'eau tiede où l'on a delayé de la noix de gale, du ſumac, de l'alun, &c.

autres couleurs. Il s'en fabrique au Levant, en Barbarie, en Eſpagne, en France, en Flandre, & dans preſque toutes les grandes villes d'Allemagne. De tous les maroquins d'Allemagne, ceux de Lubeck ſont les plus éſtimés. On les vend au poids, & les prix en different ſuivant les circonſtances. Les poids des peaux different auſſi ſuivant leur grandeur. Il y en a qui peſent juſqu'à 3 ℔ & d'autres qui ne peſent que ¼ à 1¼ ℔.

Commerce du Nord

Commerce de quelques villes ſur la Baltique.

Compte ſimulé de 120 pieces de Maroquin, dont

60 pieces de peaux de bouc & de chevre peſant 100 ℔ à 40 ß la ℔, Marcs	250.	- -
60 dites de peaux d'agneau, peſant . . 80 ℔ à 20 ß la ℔, -	100.	- -
	350.	- -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie . . . . . Marcs	1. 13.	
Frais d'embarquement, ... -	1. 9.	
Commiſſion ſur marcs 353. 6. à 2 p℅ . . . -	7. 10.	
	11. - -	
Cour. Marcs	361. - -	

Le Cuir à ſemele de Lubeck eſt de belle qualité & très-eſtimé par les étrangers qui le connoiſſent. Le poids de chaque piece va depuis 25 juſqu'à 30 ℔, mais on fait rarement des aſſortimens en cet article autrement que de 25 à 28 ℔. Le prix en varie d'ailleurs, ſuivant les circonſtances.

Compte ſimulé de 100 pieces Cuirs à ſemele fabriqués à Lubeck, peſant, à 30 ℔ chacune, 3000 ℔, qui à 13 ß la ℔ font . Marcs 2437. 8. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie par mer, ... M.	13. 9.	
Frais d'embarquement, ... -	12. 11.	
Commiſſion ſur marcs 2463. 12. à 2 p℅ . . . -	49. 4.	
	75. 8. -	
Cour. Marcs	2513. - -	

Les cuirs étrangers qu'on apporte à Lubeck, ſoit pour y être vendus, ſoit pour y être expédiés pour ailleurs, ne payent pas plus de droits que ceux qu'on fabrique dans cette ville. Seulement, lorſqu'on expédie des cuirs quelconques de Lubeck par terre, les droits de ſortie s'elevent à marcs 28. 15 ß au lieu de 13. 9. comme ci-deſſus.

Il y a deux ſortes de ſavons, le ſavon ſec ou dur, & le ſavon mol ou

COMMERCE DU NORD.
Commerce de quelques villes ſur la Baltique.

liquide, qui ſe ſubdiviſent encore en pluſieurs autres eſpeces. Le ſavon ſec eſt ordinairement blanc ou jaſpé, & on le vend par tables ou par morceaux quarrés longs, de pluſieurs groſſeurs. Le ſavon mol ou liquide eſt ordinairement noir ou verd, & quelquefois tirant un peu ſur le jaune. Le verd eſt le plus eſtimé, ſurtout celui qu'on fabrique à Lubeck dont la qualité eſt excellente. Les prix en varient ſuivant les circonſtances.

Compte ſimulé de 20 barrils de ſavon, dont

10 barrils de grande futaille, de ſavon verd, à 40 marcs . .	M. 400. - -	
10 dits, de petite futaille, de ſavon marbré, à 38 dits, . . .	- 380. - -	
	Marcs 780. - -	

Frais d'expédition.

Droits de ſortie, ...	Marcs. 5. 10.	
Frais d'embarquement, ...	- 3. 9.	
Commiſſion ſur marcs 789. 3. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 15. 13.	
		25. - -
	Cour. Marcs 805. - -	

Le ſavon étranger paye à Lubeck, tant pour l'entrée que pour la ſortie, le double des droits que paye le ſavon des fabriques de cette ville.

On pourra ajouter à ces comptes ſimulés les droits du Sund, & le fret avec l'aſſurance, ſuivant que nous avons expliqué ces deux derniers objets, pages 196 & 200 de ce volume.

Travemünde, ville de la Wagrie, aux frontieres du Mecklenbourg, avec un bon port, dans l'endroit où la Trave ſe perd dans la mer Baltique. Elle eſt dans la dépendance de Lubeck qui en eſt éloignée de deux milles.

CHAPITRE VII.

REMARQUES SUR LE COMMERCE DU NORD.

Les détails où nous ſommes entrés dans les chapitres précédens, ont dû ſuffire à tout lecteur attentif pour lui faire connoître en quoi conſiſte le Commerce du Nord; quelles ſortes de marchandiſes en ſont l'objet principal; quels ſont les frais d'expeditions de celles-ci dans les ports reſpectifs; en un mot, nous avons développé avec autant de clarté que de ſimplicité tous les moyens d'opérer avec ſureté dans ce Commerce. Il nous reſte quelques remarques à faire, & nous nous faiſons un devoir de les conſigner ici, par ce qu'en indiquant la marche que doit ſuivre tout ſpéculateur qui s'en occupe, il ſera dans le cas de tirer de ſes ſpéculations tout le parti poſſible.

§. I. *Idée générale du Commerce du Nord; ſon importance & maniere dont il ſe fait.*

Le Commerce de tous les ports du Nord, & notamment de ceux de la Baltique, ſe reſſemble tellement, qu'expoſer celui d'un endroit, c'eſt faire connoître celui de tous les autres. Ce Commerce conſiſte en marchandiſes de l'intérieur du païs, produites par les ſoins ou l'induſtrie des habitans, & portées dans les ports où l'on eſpere les vendre avec le plus d'avantage. En Ruſſie & en Pologne les articles de Commerce ſont en plus grande abondance que dans les autres Etats qui bordent la mer Baltique. Cela vient de ce que les païſans Ruſſes & Polonois ſont eſclaves, ou ſerfs de la Nobleſſe à qui ils appartiennent comme le terrein qu'ils cultivent. De cet état de ſervitude réſulte une conſommation beaucoup moins grande que celle qu'ils feroient s'ils étoient libres, le cercle de leurs beſoins étant extrêmement reſſerré par leurs injuſtes maîtres. On ne leur accorde que ce qu'il y a de plus groſſier en alimens, vêtemens &c. & tout dans leurs cabanes annonce qu'ils ſont privés de toutes les commodités de la vie. Les privations auxquelles eſt condamnée la claſſe la plus nombreuſe & la plus utile de ces deux Etats, en aidant à ſoutenir le faſte de la nobleſſe Ruſſe & Polonoiſe, contribue donc à y augmenter le ſuperflu des denrées, & par la même raiſon à y rendre le Commerce des marchandiſes d'exportation plus grand que partout ailleurs.

Il y a principalement deux faiſons où les peuples du Nord ſont transporter leurs marchandiſes de l'interieur de leur païs dans les ports; l'une

COMMERCE DU NORD. *Remarques sur le Commerce.*

en hiver quand les neiges & les glaces leur permettent de faire uſage de leurs traineaux ; l'autre pendant l'été, où, la navigation des fleuves étant ouverte, les marchandiſes peuvent être commodément transportées par eau. Dans ces deux ſaiſons les bourgeois de chaque ville achettent les marchandiſes dont ils font Commerce, pour les vendre enſuite aux commiſſionnaires, tant bourgeois qu'étrangers, habitans de la même ville. Souvent ils font des marchés avec les marchands qui apportent les denrées de l'intérieur du païs dans les ports, pour des marchandiſes à livrer dans ſix mois, ou un an, & quelquefois ils leur font les avances d'un tiers ou de la moitié de la valeur des objets, s'obligeant de payer le reſte lors de la livraiſon des marchandiſes. Dans preſque toutes les villes de la mer Baltique, dans celles ſurtout qui étoient autrefois compriſes dans la Ligue Anſéatique, ce ſont les bourgeois les plus riches & même ceux qui ſont dans la magiſtrature qui font ce Commerce. Ils peuvent le faire avec d'autant plus d'avantage, qu'indépendamment des richeſſes & de la conſidération dont ils jouiſſent, la loi les favoriſe beaucoup en interdiſant ce Commerce aux étrangers. Cette loi eſt encore en vigueur dans toutes ces villes, où cependant il eſt moins difficile aux étrangers de l'éluder que de ſe faire recevoir bourgeois, les Magiſtrats n'y donnant pas auſſi volontiers les mains qu'on pourroit l'imaginer.

Les nations du Midi de l'Europe ne ſont dans aucune partie du monde un Commerce qui leur ſoit auſſi néceſſaire que celui du Nord. C'eſt de là qu'elles tirent les bleds & pluſieurs autres denrées de premier beſoin. Le Nord leur fournit du lin, du chanvre, des bois de ſapin & de chêne & divers autres objets fort importans. D'un autre côté, le Commerce du Nord procure à ces nations le débouché de leurs fruits & de leurs liqueurs, &, ce qui eſt encore bien eſſentiel, la conſommation d'une grande partie des denrées qu'elles reçoivent de leurs Colonies ; de ſorte que ce Commerce eſt d'une utilité réciproque, & pour les peuples du Nord, & pour les peuples du Midi de l'Europe. Les négocians qui ſe trouvent dans le cas de le faire, doivent pour s'en aſſurer le ſuccès, connoître non-ſeulement quelles marchandiſes il peut leur convenir de tirer d'un païs plutôt que d'un autre, mais encore dans quel tems on peut les acheter à meilleur compte. C'eſt ce que nous allons montrer dans le paragraphe ſuivant en parlant du Commerce des villes du Nord.

§ II. *Des ordres & achats.*

Tout négociant de France ou des autres Etats du Midi de l'Europe qui veut ſpéculer en quelques marchandiſes du Nord, doit prendre ſix mois d'avance, tant pour s'informer des prix que pour convenir des conditions de l'expédition. Les ordres pour l'achat des marchandiſes, ſurtout des bleds, bois, lins, chanvres, cires, cendres & autres articles de Ruſſie, de Pruſſe & de Pologne, doivent être donnés

COMMERCE DU NORD. *Remarques ſur ce Commerce.*

à l'entrée de l'hiver, comme en Novembre & Décembre. On achette alors ces marchandiſes à quelque choſe moins qu'au printems, principalement quand on en paye la valeur comptant. On peut auſſi obtenir de la diminution dans le prix en payant comptant un quart ſeulement, un tiers ou une moitié de la valeur des marchandiſes; mais cette diminution eſt fort peu de choſe, & autant vaut quelquefois attendre à payer juſqu'au tems de la livraiſon qui a lieu ordinairement aux mois d'Avril, Mai & Juin. Les marchandiſes achetées de cette maniere demeurent au pouvoir du Bourgeois qui les a vendues juſqu'à ce que la livraiſon puiſſe en être faite; mais d'abord que celle-ci a eu lieu, ſoit que les marchandiſes reſtent dans les magazins du vendeur, ſoit qu'on les tranſporte en d'autres magazins juſqu'à ce que l'expédition en puiſſe être effectuée, elles reſtent pour le compte du négociant qui en a ordonné l'achat, & de ce moment il court tous les risques, tant du feu que des inondations & autres quelconques. Au reſte, ces risques peuvent être couverts au moyen d'une aſſurance qu'on en fait faire en Hollande. Cette aſſurance ne coûte tout au plus que $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ p°, & on ne la fait ordinairement que ſur les lins, les chanvres & les bois des ports de Ruſſie & de Pruſſe. Dans la police de ces ſortes d'aſſurance on déſigne les noms des magazins & celui du quartier où ils ſont ſitués, la quantité, le poids & la qualité de la marchandiſe qui y eſt dépoſée, & en outre ſa valeur.

L'avantage qui réſulte pour une ſpéculation, de faire acheter les marchandiſes dans les principaux ports du Nord pendant l'hiver, eſt ſenſible, non-ſeulement dans les prix qui ſont presque toujours plus modérés dans cette ſaiſon qu'au printems, mais auſſi dans les changes, qui dans les ports de la Baltique, ſont beaucoup plus avantageux pour les ſpéculateurs dans ce tems-là que dans tout autre. La raiſon en eſt naturelle: toutes les places du Nord ont des changes réglés avec Amſterdam & Hambourg ſeulement, & elles ne peuvent fournir leurs traites ſur aucune autre ville: quelques-unes cependant tirent auſſi ſur Londres. Dans le tems que la navigation eſt ouverte dans les ports de la Baltique, tout le monde y a de l'argent à tirer, & les preneurs du papier, qui la plupart ſont des ſpéculateurs, ſont les maîtres de faire les conditions qu'ils veulent pour le change. Le contraire arrive en hiver, où ceux qui ont du papier à fournir ſur Amſterdam font ce qui dépend d'eux pour en tirer le meilleur parti poſſible. Et la différence dans le change d'une époque à l'autre eſt telle, qu'on a vu ſouvent en Ruſſie, à St. Petersbourg principalement, tomber le change en hiver à 36 ſols courans de Hollande par rouble & ſe relever enſuite en été juſqu'à 42 & 43½ ſols par rouble, c'eſt-à-dire hauſſer de l'hiver à l'été de 17 à 20 p°. Cela n'arrive pas dans une proportion égale à celle-ci dans les autres ports de la mer Baltique; mais en général le change y eſt de 3 à 5 p° plus avantageux pour les étrangers qui y achettent des marchandiſes pendant l'hiver qu'il ne l'eſt pour ceux qui font leurs achats en d'autres tems.

COMMERCE DU NORD.
Remarques sur ce Commerce.

On peut, au reſte, faire acheter en tout tems des marchandiſes dans les ports de la mer Baltique, & il arrive même dans certains momens où il regne un calme profond, c'eſt-à-dire lorsqu'il n'y a point de demande de certains articles dont la place ſe trouve ſurchargée, qu'on peut obtenir des conditions très-favorables pour les achats qu'on veut en faire; & ces momens-là peuvent arriver dans toutes les ſaiſons de l'année. Or, pour profiter de ces circonſtances, un négociant ſpéculateur doit ſuivre pas à pas les révolutions qui arrivent dans le Commerce de la marchandiſe qu'il a en vue, en ſe faiſant inſtruire en tout tems exactement de tout ce qui y a rapport.

Il ne ſuffit pas pour le ſpéculateur d'être inſtruit des achats des marchandiſes qu'on trouve dans les principaux ports de la mer Baltique où le Commerce ſe reſſemble à bien des égards, il doit ſavoir auſſi ce qui concerne les achats des marchandiſes de Suede, de Dannemarc & de Norwege, telles que le fer, le cuivre, les huiles de hareng & de baleine, le poiſſon, & les marchandiſes des Indes. C'eſt depuis le printems juſqu'à l'automne qu'on peut donner des ordres à Stockholm pour des achats de fer de cuivre & de toute autre marchandiſe qu'on veut avoir de ce païs, ſans excepter le brai & le goudron. Il faut au contraire ordonner d'avance les achats d'huile de hareng à Gothenbourg, où elle ſe fabrique: c'eſt donc pendant l'hiver qu'il convient le mieux d'en ordonner l'achat, qui pour l'ordinaire ſe fait au comptant, & quelquefois partie en argent comptant & le reſte payable au tems de la livraiſon: l'expédition peut s'en faire, au ſurplus, ſi l'on veut, en Mars ou Avril. L'huile de baleine s'achette, tant en Suede qu'en Dannemarc, au retour des Navires qui au printems font la péche de la baleine proche les côtes de Groënland & le détroit de Davis, & qui reviennent chez eux au commencement & vers le milieu de l'été. Le poiſſon d'Iſlande s'achette en Dannemarc en Septembre & Octobre, tems auquel les Navires en apportent des chargemens de l'Iſlande à Copenhague. Le hareng ſalé de Suede & celui de Norvege ſe péchent ordinairement pendant l'automne, & il peut ſe charger en Octobre, Novembre & Décembre de même qu'au printems. La morue & d'autres poiſſons ſalés ou ſecs de Norvege ſe péchent au printems ſur les côtes de ce royaume dans la mer du Nord, & les expéditions en ont lieu vers la fin de l'Eté & au commencement de l'automne juſqu'à l'hiver; mais il eſt presque toujours néceſſaire de donner quelque mois d'avance les ordres pour en faire des achats; ſans quoi on court grand risque de ne rien obtenir. Enfin les marchandiſes des Indes ſe vendent deux fois par an, ſavoir au printems & en automne, par les Compagnies reſpectives de Dannemarc & de Suede.

COMMERCE DU NORD.

Remarques sur ce Commerce.

§ III. *Des Rembourſemens.*

Lorsqu'un négociant de France ou de quelqu'autre Etat, donne un ordre pour acheter des marchandiſes à un port de la mer Baltique ou de celle du Nord, il faut qu'il l'accompagne, s'il veut qu'il ſoit exécuté, d'un crédit ſur une maiſon d'Amſterdam ſur laquelle le Commiſſionnaire de la mer Baltique puiſſe prendre le rembourſement de ſes avances pour les marchandiſes qu'il ſera dans le cas d'acheter pour compte du négociant de France. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, que, ſans cela, un ordre quelconque donné par la maiſon la plus accréditée de l'Europe courroit risque de n'être pas executé par le Commiſſionnaire du Nord. Celui-ci a presque toujours beſoin d'argent comptant pour acheter les marchandiſes qu'on lui demande, & s'il n'eſt pas muni d'un crédit ſur une maiſon de Hollande, il ſe voit dans l'impoſſibilité, quand même il en auroit la volonté, de remplir les intentions du Commettant. Lors même qu'un Commiſſionaire du Nord a des moyens ſuffiſans par lui-même pour exécuter les ordres qu'on lui donne d'acheter des marchandiſes, ſoit en hiver, ſoit au printems, ou dans les autres ſaiſons de l'année, il ne ſe départ guere de l'uſage conſtant, qui tient lieu de loi dans ce païs, d'être préalablement muni du crédit néceſſaire pour ſe rembourſer dans le tems, des avances qu'il ſe trouvera dans le cas de faire; ſans quoi l'ordre pour l'achat les marchandiſes eſt nul, ou au moins ſuſpendu juſqu'à ce que le commettant ait pourvu à cet objet.

Tout négociant donc, ſoit de France, ſoit de tout autre païs de l'Europe, qui a beſoin de marchandiſes du Nord, doit commencer par s'arranger avec une maiſon accréditée d'Amſterdam pour le crédit que celle-ci doit accorder au Commiſſionnaire du Nord pour le compte du commettant. Les bonnes maiſons d'Amſterdam ſe déterminent difficilement à accorder ces crédits ſans autre eſpoir de lucre qu'une ſimple commiſſion; & ne le font ordinairement qu'en faveur de ceux de leurs commettans dont elles ont intérêt de conſerver la correspondance, & encore ſous condition qu'elles ſeront chargées de faire l'aſſurance de chaque expédition, & même de l'affrettement des navires, s'il en eſt beſoin. Mais, du moment que le négociant ſpéculateur & la maiſon d'Amſterdam ſont d'accord, celle-ci prévient le commiſſionnaire du Nord qu'il peut exécuter l'ordre de ſon commettant; diſant qu'elle eſt prête à faire honneur à ſes traites pour le montant des marchandiſes qu'il ſera dans le cas d'acheter & expédier pour le compte du dit commettant.

§. IV. *Des Expéditions.*

Les achats des marchandiſes étant effectués par le commiſſionnaire du Nord au moyen du crédit que lui ouvre le négociant ſpeculateur ſur une maiſon d'Amſterdam, on doit penſer à en faire l'expédition dans

COMMERCE DU NORD. *Remarques sur le Commerce.*

le tems convenable. On ne trouve guere de navires à affréter dans les ports des mers du Nord & de la Baltique. Il faut ordinairement y en envoyer de Hollande, où les frets en ſont généralement beaucoup plus moderés que partout ailleurs. Dans ce cas, la maiſon d'Amſterdam, chargée du payement des traites du Commiſſionnaire du Nord, a ordre d'affréter le navire ou les navires néceſſaires. L'ordre rempli, les navires affrétés partent de Hollande, pour les ports des mers du Nord & de la Baltique où ils doivent être chargés, un ou deux mois avant le tems où les expéditions recommencent chaque année dans ces mêmes ports. Les navires arrivés au lieu de leur deſtination, les Capitaines en font décharger le leſt, & après les avoir placés en lieu convenable pour recevoir leur chargement, en donnent avis à leur correſpondant. De ce moment commencent les jours de planches ſtipulés dans les charte-parties. Les Commiſſionnaires du Nord envoient d'abord aux navires la partie du chargement que ceux-ci peuvent prendre dans le port & avec laquelle ils peuvent ſortir à la rade, où ils doivent prendre le reſte du chargement ; ceci a lieu dans preſque tous les ports des mers du Nord & de la Baltique, y en ayant très-peu dans ces parages qui aient au-delà de 9 à 12 pieds d'eau. Il arrive ſouvent de là qu'un navire qui pourroit être chargé en une ſemaine dans le port, en reſte pluſieurs dans les rades ſans pouvoir l'être. Mais on ne compte point comme jours de planches ceux où il n'eſt pas poſſible de travailler au chargement à cauſe de la haute mer ou du vent contraire, les alleges ne pouvant alors ſortir à la rade. Enfin, dès que le navire eſt entierement chargé on lui donne les documens requis ſuivant l'uſage du Commerce. S'il eſt expédié de quelque port de la mer Baltique, on munit le Capitaine d'une lettre de crédit pour une maiſon d'Elſeneur qu'on charge de payer les droits du Sund pour le chargement. Dans quelques ports de la mer Baltique, comme Dantzick, Konigsberg, Memel & Stetin, ces droits ſont ordinairement paſſés dans les frais des factures ; mais il y en a d'autres, où cet uſage n'ayant pas lieu, les propriétaires des cargaiſons expédiées ſont obligés de faire payer les droits du Sund pour les dites cargaiſons, ou par les amis qu'ils peuvent avoir à Elſeneur, ou par ceux que leurs Commiſſionnaires dans les ports de la Baltique peuvent leur procurer. Dans les comptes ſimulés que nous avons donnés dans ce ſecond Livre, nous avons laiſſé ſubſiſter les droits du Sund parmi les frais d'expédition, comme on a coutume de les paſſer dans les factures, dans les villes ci-deſſus mentionnées ; mais nous n'en avons fait aucune mention dans les comptes ſimulés des villes où cet uſage n'eſt pas ſuivi. Cet avis pourra ſervir de regle aux ſpéculateurs pour faire entrer dans leurs calculs les droits du Sund qui, en général, s'élevent ſur toutes les marchandiſes à environ $1\frac{1}{4}$ p$^{0}_{0}$ de leur valeur.

Une choſe à laquelle un ſpéculateur doit faire attention touchant l'affrettement des navires, c'eſt que, quand l'Europe eſt en paix, il arrive quel-

COMMERCE DU NORD. *Remarques sur ce Commerce.*

quelquefois que nombre de navires Hollandois & de divers autres pavillons, vont à l'aventure dans les ports de la mer Baltique pour y chercher des frets, faute de pouvoir s'en procurer dans leurs païs. Dans ces conjonctures, au lieu de faire affréter des navires en Hollande pour les expéditions qu'on se propose de faire, on fait beaucoup mieux de prendre ceux qui viennent offrir leurs services dans les ports de la Baltique, & de cette façon on économise sur le fret.

Enfin, avant qu'un Commissionnaire du Nord commence à faire charger un navire, il indique la valeur à peu près de la cargaison à la maison de Hollande chargée du payement de la traite, afin que celle-ci puisse, de son côté, commencer à soigner l'assurance. Cette circonstance est d'autant plus essentielle, que s'il arrivoit que les alleges qui portent à la rade les objets du chargement vinssent à faire naufrage, ou que le navire même essuyât quelque accident facheux, ayant à bord tout ou partie du chargement, les assureurs en répondroient si l'assurance en avoit été faite en Hollande avant que la nouvelle du malheur y fût arrivée.

§ V. *De la Responsabilité des Commissionnaires du Nord, relativement au succès des expéditions qu'ils font pour compte étranger.*

Au reste, les commissionnaires de toutes les villes de la mer Baltique ne sont responsables de rien dans les expéditions qu'ils font pour compte étranger, moyennant qu'ils soient exacts, 1°. à bien remplir les ordres qu'on leur donne, tant pour la nature que pour les prix des marchandises; 2°. à en faire l'expédition en tems convenable & sans retard, 3°. à donner les avis requis relatifs à l'achat & à l'expédition des articles ordonnés, tant au négociant spéculateur qu'à la maison d'Amsterdam chargée du payement des traites. Ces commissionnaires ne répondent en aucune manière de la qualité de la marchandise, quand, surtout, elle a été reconnue bonne par les visiteurs jurés de leur ville, qu'on nomme *Brackers*. Les Brackers sont des courtiers chargés par le Magistrat de choisir & assortir les marchandises qui arrivent de l'intérieur du païs dans les ports de mer, pour de là être exportées chez l'Etranger. Beaucoup de marchandises, principalement les bois de toute espece, les lins, les chanvres, la graine de lin & le chenevis, les cendres & les cires, sont assujetties à l'inspection des Brackers qui forment de chaque espece de marchandise trois qualités, qu'on nomme *Kroon*, ou supérieure; *Brack*, ou médiocre; & *Brack-Brack*, ou rebut. Dès que les commissionnaires du Nord peuvent produire des certificats des Brackers, ou visiteurs, qui attestent que les marchandises qu'ils ont expédiées ont subi la *Brake*, ou visite, ils ne peuvent être obligés en justice à aucune indemnité, lorsque les marchandises rendues au lieu de leur destination, se trouvent de mauvaise qualité. Il faut dire aussi que ces commissionnaires ne sont pas les maîtres de choisir les marchandises qu'ils achettent,

COMMERCE DU NORD. *Remarques sur ce Commerce.*

tant par eux-mêmes que par leurs courtiers, étant obligés, dans l'un & l'autre cas, de recevoir celles qui ont été reconnues pour bonnes par les Brackers. Si, cependant, les marchandiſes que leurs vendeurs veulent leur livrer ont quelque défaut manifeſte, ils ont la liberté de nommer un ou deux autres Brackers pour décider ſi la marchandiſe, antérieurement déclarée bonne, eſt acceptable ou non.

Les articles les plus importans du Commerce du Nord, & en même tems les plus expoſés à des riſques dans leur tranſport par mer, ſont le froment, le ſeigle, l'orge & les autres eſpeces de grains. Un ſpéculateur prudent ne doit jamais oublier en donnant quelque ordre pour ces denrées dans un port de la Baltique, de recommander à ſon commiſſionnaire de le remplir avec un ſoin tout particulier; il doit ſpécialement lui enjoindre d'acheter par préférence du bled vieux & repoſé pendant une année dans les magazins, & s'il n'y en a que de nouvellement arrivé de l'intérieur des terres, d'avoir attention de faire ſécher au four le quart du chargement, ſoit qu'on embarque le bled en grenier, ſoit qu'on le faſſe mettre dans des ſacs; précaution néceſſaire ſurtout quand le bled eſt deſtiné pour des païs chauds & éloignés, ou quand on l'embarque durant les grandes chaleurs. Cette ſaiſon, d'ailleurs, n'eſt pas propre pour les expéditions de bled. Il faut, autant que faire ſe peut, que le commiſſionnaire prenne des arrangemens pour faire les envois en Mars ou Avril, en Septembre ou Octobre. Il arrive trop ſouvent que, faute d'avoir pris le tems propre pour l'expédition, un chargement de bled arrive en mauvais état au lieu de ſa deſtination, quelquefois même après un court trajet de mer, ou une navigation de peu de durée. Ces pertes entraînent des procès ſouvent ruineux, ou au moins infructueux pour le négociant ſpéculateur; car un commiſſionnaire qui expédie des marchandiſes d'un port de la mer Baltique ou de tout autre, ne répond en aucun tems de pareils événemens à ſon commettant, dès qu'il peut prouver qu'il s'eſt exactement conformé aux ordres qu'il a reçus. Suppoſons, par exemple, qu'un négociant après avoir prémidité la ſpéculation d'un chargement de bled, ait donné ordre à ſon commiſſionnaire de Dantzick d'en faire l'achat & l'expédition. L'ordre porte d'acheter du bled de *bonne qualité*, ou du bled tel qu'on en remet ordinairement au païs qu'on nomme ou déſigne; par le même ordre il eſt recommandé auſſi au commiſſionnaire de faire la plus prompte expédition poſſible dudit bled, mais ſans en fixer préciſement le tems, ni la maniere, étant ſuppoſé qu'il doit là-deſſus ſuivre l'uſage. Muni de cet ordre, le commiſſionnaire de Dantzick achette du bled de bonne qualité, ou d'une qualité bonne dans ſon eſpece, mais telle qu'on a coutume de remettre au païs où il a ordre de l'envoyer. D'un autre côté, il preſſe l'expédition, autant qu'il dépend de lui, ſoit qu'il ait affrété lui-même le navire, ſoit qu'on le lui ait envoyé de Hollande ou d'ailleurs; enfin, il charge le bled dans le navire, en grenier bien garni de nattes ſuivant

l'uſage. Le navire part enſuite avec un bon vent de Dantzick, & arrive en peu de jours au lieu de ſa deſtination. Cependant, quand il eſt queſtion de décharger le bled, il ſe trouve échauffé & en partie gâté par la fermentation. Le receveur du chargement, ſurpris & allarmé, appelle le Magiſtrat, & fait ordonner l'examen du bled par des experts. Ceux-ci déclarent (ſans doute par ignorance) que le grain à dû être attaqué par un vice antérieur à ſon chargement, ſans quoi il auroit été impoſſible qu'il ſe fût échauffé & dénaturé au point qu'il l'eſt. Sur cette déciſion, le négociant ſpéculateur fait abandon du chargement à ſon commiſſionnaire; & dès ce moment, loin de veiller à la conſervation du grain, qu'on pourroit encore bénéficier & remettre en bon état, il contribue au contraire à ſon dépériſſement total. Si dans ce tems le commiſſionnaire de Dantzick eſt à découvert pour quelques ſommes vis-à-vis de ſon commettant, il eſt communément victime de l'injuſtice de ce dernier, qui, en lui intentant un procès, qu'il aura le ſecret de faire durer longtems, eſt comme aſſuré de conſommer le capital, tant par les intérêts de ce capital même que par les frais énormes de la procédure. Si, au contraire, le commiſſionnaire de Dantzick ne ſe trouve pas en fortes avances pour compte du négociant ſpéculateur, ce dernier remet ſa procuration à une autre maiſon de la dite ville pour qu'elle pourſuive le premier dans les tribunaux du païs pour cauſe du mauvais état dans lequel eſt arrivé le chargement de bled qu'il lui a expédié. Le commiſſionnaire de Dantzick, appelé en juſtice par le porteur de procuration de ſon commettant, fait les preuves convenables en faiſant comparoir le courtier & les gens qui ont aſſiſté tant à l'achat & à la meſure du bled qu'à ſon chargement. Sur l'atteſtation des interpellés que le grain étoit ſain & de qualité ſans reproche au tems de l'embarquement, le commiſſionnaire eſt déchargé de tout évenement & déclaré non reſponſable de celui pour lequel il eſt pourſuivi.

Voilà ce qui eſt arrivé en pluſieurs occaſions, & ce qui peut arriver encore tous les jours en cas ſemblable. La juſtice exige que nous diſions ici que le dépériſſement total du bled échauffé, après qu'il eſt déchargé & mis en magazin dans le lieu de ſa deſtination, vient ordinairement de la faute des receveurs des chargemens; car il eſt inconteſtable que le grain, ſoit froment, ſeigle ou autre, peut être bénéficié & conſervé, quoiqu'arrivé à un certain degré de fermentation, ſi l'on a l'attention de le mettre au plutôt dans des greniers bien ſecs & airés, par couche d'un pied au plus, & de le remuer ſouvent avec des pelles de bois; mais, par un procédé auſſi injuſte qu'inexcuſable, le négociant qui ſe trouve dans le cas que nous avons ſuppoſé ci-deſſus, guidé par ſon intêret, laiſſe dépérir la marchandiſe, & parvient même quelquefois à arracher au Magiſtrat l'ordre inique de la jeter dans la mer. Qu'on ne ſe laiſſe pas abuſer par l'idée que du froment préſervé de cette ſorte d'un entier dépériſſement ne puiſſe plus ſervir à nourrir des hommes; c'eſt une

COMMERCE DU NORD. *Remarques ſur ce Commerce.*

erreur; l'avarie cauſée par l'eau de mer peut, il eſt vrai, donner au bled une qualité nuiſible & peut-être irrémédiable; mais ſi la fermentation ne vient que de la chaleur, elle ne fait contracter au grain aucun vice qui puiſſe déranger l'économie animale de ceux qui en feroient uſage. Si le contraire avoit lieu, la plus grande partie des bleds qui s'exportent par mer d'un port à l'autre de l'Europe, & qui ſervent à nourrir des millions de perſonnes cauſeroient des maladies dont on découvriroit aiſément la ſource. Toutes les années on voit arriver à Dantzick, ville de toutes celles de la Baltique où ſe fait le plus grand Commerce de bleds, pluſieurs centaines de barques plates, longues, larges, ſans bords ni couvertures, chargées de grains de toute eſpece, expoſés au ſoleil, à la pluie ou à l'humidité: à leur arrivée à Dantzick ces grains ſe trouvent en fermentation; mais, après avoir été ſoignés quelques jours dans les magazins, ils ſe remettent dans leur état naturel. Les mêmes grains demeurent ſouvent pluſieurs années à Dantzick ſans ſe détériorer; ils peuvent même ſe conſerver encore longtems après avoir été tranſportés dans un autre climat, moyennant qu'on en ait les ſoins convenables. Au ſurplus, les grains vieux ou ſéchés dans des étuves ou fourneaux, comme il ſe pratique preſque toujours dans toutes les villes du Nord, ſont les plus propres à être expédiés pour des climats chauds.

§. VI. *Méthode la plus avantageuſe pour les négocians du Midi de l'Europe, qui veulent faire des expéditions en marchandiſes du Nord.*

La correſpondance directe avec les païs où l'on a intention de faire quelque ſpéculation eſt communément, mais non univerſellement, la plus avantageuſe. Nous devons à nos lecteurs de les préſerver de cette erreur, où il eſt d'autant plus facile de tomber que les avantages de la correſpondance directe frappent au premier coup d'œil de façon à inſpirer une ſécurité parfaite en toute occaſion. Il eſt pourtant hors de doute qu'il y a ſouvent plus à gagner de ſe ſervir du miniſtere d'un tiers pour ſuivre une correſpondance dans un païs éloigné. C'eſt le cas de pluſieurs peuples de l'Europe, tels que les Italiens, les Français, les Eſpagnols & les Portugais, par rapport au Commerce du Nord. En effet, ces peuples ſont trop éloignés des ports de la mer Baltique où ſe trouvent les marchandiſes dont ils ont beſoin, pour être inſtruits à tems, & profiter des révolutions qui peuvent arriver dans ces ports; cet avantage eſt réſervé aux Hollandois & à quelques autres nations. La difficulté pour un négociant de Cadix, de profiter d'une révolution favorable qui ſurvient dans le prix de quelque marchandiſe de Dantzick, eſt ſenſible à quiconque fait attention qu'il doit s'écouler deux mois entiers depuis le départ de la lettre d'avis du correſpondant de Dantzick juſqu'à la réception de la réponſe du négociant de Cadix. Dans un ſi long intervalle il n'eſt pas étonnant, il arrive meme ſouvent, que les choſes changent

de face, & l'occaſion eſt perdue. Au contraire, de Dantzick à Amſterdam on peut écrire & recevoir réponſe dans 21 à 22 jours, & il ne faut que le double de ce tems pour écrire d'Amſterdam a Cadix & en avoir réponſe. Amſterdam eſt d'ailleurs, comme un centre dont les extrêmes ſont, d'un côté, Dantzick, Konigsberg, Memel, Riga, St. Petersbourg, Stockholm, & pluſieurs autres villes conſidérables de la mer Baltique; &, de l'autre côté, le Havre, Rouen, Bordeaux, Nantes, Marſeille, Bilbao, Cadix, Barcelonne, Lisbonne, Porto, Livourne, Genes & Veniſe, & pluſieurs autres villes de France, d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie.

Il convient donc mieux aux négocians du Midi de l'Europe de faire exécuter par leurs correſpondans d'Amſterdam les ordres qu'i's ont à donner dans les ports de la mer Baltique pour l'achat & l'expédition de quelques articles de Commerce, que de les tranſmettre directement. Une autre raiſon qui doit décider ces négocians à prendre ce parti, eſt la néceſſité indiſpenſable où ils ſont d'employer une maiſon d'Amſterdam pour le payement des traites des commiſſionnaires de la mer Baltique, comme nous l'avons obſervé dans un autre lieu. Nous ajouterons à ces raiſons, & cela eſt eſſentiel, qu'on peut compter d'être mieux ſervi par lesdits commiſſionnaires quand les ordres leur viennent de la maiſon d'Amſterdam, que lorſque c'eſt le commettant qui les donne directement, ſoit qu'étant éclairés de plus près par la maiſon d'Amſterdam, ils ſoient plus exacts qu'ils ne ſeroient ſans cela, ſoit qu'ils redoublent d'attention dans l'eſpoir qu'en la ſervant bien, elle leur donnera la préférence en d'autres occaſions. Nous ſavons qu'il y a des maiſons fort reſpectables, tant par leurs richeſſes que par leur caractere, dans les principaux ports de la mer Baltique, & qui par conſéquent ſont au-deſſus de ces petiteſſes; mais elles ne ſont pas le grand nombre. Nous les prions de ne pas s'offenſer de notre obſervation: nous déclarons bien poſitivement qu'elle ne les regarde en aucune maniere.

TRAITÉ GÉNÉRAL DU COMMERCE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE TROISIEME.

COMMERCE DU MIDI DE L'EUROPE.

COMMERCE DU MIDI.

DANS le détail que nous avons donné du Commerce du Nord nous avons ſouvent fait mention des principales marchandiſes du Commerce des Etats du Midi de l'Europe. La plupart des objets dont il nous reſte à traiter dans cette premiere partie ſont donc déjà en partie connus de nos lecteurs, & nous aimons à croire qu'il ne nous ont pas ſuivi juſqu'ici ſans s'être mis en état de ſaiſir facilement l'explication que nous allons donner du Commerce de l'Europe méridionale, qui fait le ſujet de ce troiſieme livre. Sous le nom d'Etats du Midi de l'Europe nous comprenons l'Allemagne haute & baſſe & les païs adjacens ; la Grande-Bretagne & l'Irlande (*); la France, l'Eſpagne, le Portugal & l'Italie. La méthode que nous avons ſuivie juſqu'à préſent dans la diſtribution des matieres étant fort ſimple, nous la continuerons, en conſacrant un Chapitre particulier à chacun de ces Etats, & nous aurons attention de ne rien omettre de ce qui, dans ces différens païs, fait partie du Commerce, & mérite, à ce titre, d'être connu.

(*) Nous comprenons l'Allemagne, la Grande-Bretagne & l'Irlande dans le nombre des Etats méridionaux de l'Europe, parce que le plan que nous ſuivons dans cet ouvrage exige cet arrangement.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

CHAPITRE I.

COMMERCE D'ALLEMAGNE ET DE QUELQUES PAIS ADJACENS.

NOUS comprendrons dans ce chapitre non-ſeulement le Commerce qui ſe fait dans l'Empire d'Allemagne, mais encore le Commerce de la Hongrie, de la Suiſſe & des Païs-Bas. Nous le diviſerons à cet effet en trois articles: le premier traitera du Commerce intérieur de l'Allemagne, c'eſt-à-dire de celui qu'elle fait par terre; on trouvera dans le ſecond un détail aſſez étendu du principal Commerce extérieur d'Allemagne, c'eſt-à-dire de celui qui ſe fait par les ports de mer; & le troiſieme préſentera un expoſé ſuccinct du Commerce de la Hongrie, de la Suiſſe & des Païs-bas.

ARTICLE I.

Commerce intérieur de l'Empire d'Allemagne.

L'EMPIRE d'Allemagne a pour bornes au Nord l'Eider & la mer Baltique; au Levant la Pruſſe Ducale, la Pologne, la Hongrie, l'Eſclavonie & la Croatie; au Midi le golfe de Veniſe, l'Italie & la Suiſſe; & au Couchant le Rhin, les Provinces-unies & la mer du Nord. On peut porter la grandeur de cet Empire au-delà de 12000 milles quarrés géographiques. On juge bien que dans une telle étendue de païs, la température de l'air non plus que la fertilité des terres ne ſont pas partout les mêmes; mais une province remplace ce qui manque à l'autre. L'Allemagne poſſede non-ſeulement toutes les choſes néceſſaires & utiles à l'homme, mais elle a un ſuperflu conſidérable de productions qu'elle peut exporter. La culture des terres, qui ſe perfectionne chaque jour dans cet Empire, ne ceſſe d'en augmenter la fertilité, la richeſſe & la beauté. Il fournit toutes ſortes de denrées, comme ſeigle, froment, orge, avoine, pois, lentille &c. On y trouve du chanvre, du lin, du tabac, du houblon, de la garance, de l'anis, du cumin & du ſafran. On y cultive la vigne qui, en pluſieurs endroits, donne des vins qui pourroient aller de pair avec ceux de Hongrie & de France; les meilleurs viennent dans le Cercle du Bas-Rhin, ſavoir, les vins du Rhin (parmi leſquels celui de Rhingau eſt eſtimé le meilleur) & les vins de Moſelle. Les vins blancs de Franconie, le Neckar, le Kocher & le Muſcat, quoique d'une moindre qualité, ſont bons auſſi. On y fait encore des vins rouges & clairets. L'Autriche produit des

COMMERCE DU MÊME. *Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.*

vins excellens; mais les vins de Bohême, de Moravie, de la Baſſe-Luſace & de la Haute Saxe ſont beaucoup inférieurs aux précédens. Le regne minéral fournit beaucoup d'articles de Commerce en Allemagne. Parmi les différentes eſpeces de terres nous ne ferons mention que des terres colorées, des terres glaiſes, des terres ſigillées, de la terre de porcelaine, & du tripoli; & parmi les pierres nous diſtinguerons l'albâtre, l'ardoiſe & diverſes ſortes d'agates. Parmi les minéraux il faut diſtinguer les ſels acides, le vitriol, l'alun & le ſalpêtre qu'on trouve en quantité dans l'Empire; le ſel de roche qui abonde dans le païs au-deſſus de l'Ens en Tirol & dans l'Evéché de Saltzbourg; le ſel de fontaine dont l'Empire eſt plus abondamment fourni que tous les autres Etats de l'Europe; le charbon de pierre, le ſoufre, le vif-argent, le cinabre, la mine de plomb, l'antimoine, le kobold, le bismut, & l'arſenic; & parmi les métaux, le fer, l'acier, le cuivre, le vitriol, le plomb, l'étain, l'argent, dont l'Empire abonde plus que les autres Etats de l'Europe; enfin l'or, qu'on trouve non-ſeulement dans les mines, mais auſſi dans des fleuves, ſavoir dans le Rhin, l'Eder &c.

L'Allemagne nourrit une grande quantité d'ouvriers & de fabricants, & conſéquemment a un grand nombre de manufactures & de fabriques. Elle doit cet ineſtimable avantage à des François réfugiés, établis en Allemagne après la révocation de l'Edit de Nantes. Ces manufactures ſe ſont tellement multipliées, que celles de France, d'Angleterre & de Hollande en ſouffrent beaucoup; en un mot, il en ſort une ſi grande quantité de marchandiſes de toute eſpece, qu'elles fourniſſent abondamment au Commerce d'exportation. La culture de la ſoie s'y perfectionnant de jour en jour, il eſt à préſumer que les manufactures de ſoie y augmenteront auſſi de plus en plus. On fait avec le lin diverſes ſortes de fils; on en tord une partie & le reſte ſert à faire des toiles de diverſes qualités. Outre le linge de table damaſſé, qui eſt de toute beauté, on fabrique en Allemagne du coutil, de la toile rayée, à carreaux, cirée, gommée, teinte, imprimée & peinte. On y fait toute ſorte de papiers: papier à écrire, à imprimer, à emballer; papier brouillard, marbré, peint, doré, argenté, & papier brocard. On emploie le fil à différens uſages, comme pour rubans, galons &c. & principalement pour la dentelle, dont la fineſſe atteſte celle du fil. Les feuilles de tabac de meme que la garance & le paſtel y ſont apprêtées & employées en quantité. On y donne au chanvre & au coton toutes les façons dont ils ſont ſuſceptibles. Les raffineries de ſucre ſont nombreuſes. On fait des vaſes de terre de diverſes ſortes, des pipes, de la porcelaine, de la fayance. On tire pluſieurs couleurs de différentes terres. On coule des glaces d'une grande beauté, tant pour les miroirs que pour d'autres uſages. On prépare en Allemagne du vitriol, de l'alun, du ſalpêtre & du ſoufre: on y fait du cinabre, de l'arſenic, du ſmalt, de l'amidon & de l'azur; on y emploie l'or & l'argent pour toute ſortes d'uſages; ces métaux y ſont battus en feuil-

feuilles, en paillettes, tirés en fil; on en fait des étoffes, des galons, dentelles, franges, treſſes & broderies en une infinité de façons. On y travaille également pour tous les uſages connus, le cuivre, le fer, l'étain le plomb; de même que les métaux compoſés, comme le laiton, le *Pinchebec*, compoſitions blanches; & le ſimilor, ou *Tombac*, compoſition rouge; enfin la fonte & l'acier. Les peaux de bêtes fourniſſent toutes ſortes de cuirs. La laine de brebis, tant celle du païs que celle qui vient du dehors, eſt fabriquée en draps, ratines, étoffes, tapiſſeries, bas, bonnets, camiſoles &c., ou ſeule, ou mêlée avec la ſoie & le fil. Les cheveux d'hommes, le poil des bêtes ſervent à divers uſages. La ſoie s'emploie pour rubans, galons, étoffes, bas, &c. La cire eſt blanchie, teinte, fondue, & modélée de toute maniere.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.*

L'Allemagne a de grands avantages pour le Commerce. La mer du Nord, la mer Baltique & le golfe de Veniſe, qui l'environnent en partie; un nombre conſidérable de fleuves & de rivieres navigables qui l'arroſent; ſa ſituation ſurtout, au centre de l'Europe, facilitent extrêmement l'exportation du ſuperflu de ſes productions, tant naturelles qu'artificielles, & l'importation des marchandiſes étrangeres. Pour augmenter le Commerce intérieur, les principales villes commerçantes ont établi des voitures publiques au moyen desquelles les marchandiſes ſont tranſportées à un prix modique. Chaque Seigneur territorial a le droit d'établir des manufactures, ou d'en abandonner l'établiſſement à d'autres; de prohiber les marchandiſes étrangeres, ou de les charger d'impôts; d'interdire ou de reſtreindre la ſortie des matieres crues; d'empêcher les étrangers de faire aucun Commerce hors le tems des foires, ou d'en borner l'étendue; d'établir des tribunaux pour connoître des matieres du Commerce; & même de faire des loix, pourvu que ces loix ne tendent pas à introduire ou favoriſer le monopole.

Les principaux fleuves qui contribuent à rendre floriſſant le Commerce intérieur d'Allemagne ſont: le Danube, le Rhin, le Mein, l'Elbe, l'Oder, & le Weſer.

Le *Danube*, en Allemand *Donau*, prend ſa ſource près de la petite ville de Doneſchingen en Suabe, il devient navigable au-deſſus de la ville d'Ulm; & un peu au-deſſus de celle de Haimbourg, il quite l'Autriche & l'Allemagne pour entrer en Hongrie. Le Danube eſt le plus grand de tous les fleuves de l'Europe; il eſt du petit nombre de ceux qui ont leurs cours d'Occident en Orient.

Le *Rhin*, ou *Rhein*, à ſa ſource en Suiſſe dans le païs des Griſons. On le diviſe en ſupérieur, moyen & inférieur. Ce fleuve commence à être navigable près de la ville de Chur au-deſſous de Rheineck. Après avoir jeté ſes eaux dans le lac de conſtance, il les reprend proche de la ville de ce nom; mais il les lui rend preſque auſſitôt en entrant dans le *Zellerzée* qui fait partie de ce même lac. Le Rhin forme deux cataractes

COMMERCE DU NORD
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

l'une tout près de Schaffhauſen, & l'autre à une petite lieue de cette ville dans un endroit nommé *Lauffen*, & reçoit enſuite les eaux de la Thur & de l'Aar; après quoi il forme une troiſieme cataracte près de Lauffenbourg: Basle eſt la derniere ville en Suiſſe qu'il arroſe. Au-deſſous de Strasbourg il eſt groſſi par les eaux de l'*Ill*; près de Manheim par celles du *Neckar* qui vient du Duché de Wurtemberg; & près de Mayence par celles du *Mein*. C'eſt ici que ce fleuve ceſſe d'être appelé *Rhin ſupérieur* & que commence la partie qu'on appelle le Bas-Rhin.

Le *Bas-Rhin* arroſe tout le cercle de Weſtphalie; il ſe partage enſuite en deux branches dont la gauche s'appelle le *Vahal* & la droite conſerve le nom de Rhin. A huit lieues au-deſſous d'Arnheim il ſe ſépare encore en deux branches; la principale prend le nom de *Leck* & ſe joint à la Meuſe; l'autre, moins conſidérable, qui conſerve le nom de Rhin, ſe perd dans les Dunes au-deſſous de Leyde.

Le *Mein*, ou *Mayn*, a deux ſources qui ſe réuniſſent près de Steinhauſen. De là ce fleuve, après avoir reçu dans ſa courſe quatre rivieres, vient ſe jeter dans le Rhin près de la ville de Mayence.

L'Elbe, en Bohêmien *Labe*, à ſa ſource en Siléſie, dans la principauté de Jauer; à peu de diſtance de là, il entre en Bohême, reçoit la *Moldau* près de Melnick; & au-deſſous de Leutmeritz, l'*Eger*, qui vient du Fichtelberg en Franconie. De la Bohême l'Elbe entre dans le cercle de Haute Saxe; il eſt groſſi près de Deſſau, par les eaux de la *Mulde*; & au-deſſus de Barby, par celles de la *Saale*. Enſuite il traverſe la baſſe Saxe, reçoit la *Havel* près de Winſen; après quoi, ſe partageant en pluſieurs bras, il forme au-deſſus & dans les environs de Hambourg quantité de petites Iſles; ſon lit s'élargit enſuite conſidérablement, & reçoit ſous Glückſtadt près de Wewelsfleth la *Stoer*, qui eſt profonde & navigable; il s'étend encore davantage au-deſſous de Brunsbuttel, & va enfin ſe perdre dans la mer du Nord.

L'*Oder*, ou *Ader*, a ſa ſource dans le cercle d'Olmutz en Moravie; cette riviere commence a être navigable près de Ratibor en Siléſie; elle parcourt cette province dans toute ſa longueur, reçoit au-deſſous de Croſſen le *Bober* & la *Neiſſe*, & entre dans la Marche de Brandebourg, où elle eſt groſſie par les eaux de la *Warte*. Elle arroſe enſuite la Poméranie, ſe jette dans le *Groſſe-Half* à l'entrée du port de Stetin, & de là dans la mer Baltique.

Le *Weſer* eſt formé par la *Werra* & la *Fulde*, deux des principaux fleuves d'Allemagne, dont le premier à ſa ſource dans la principauté de Hildebourghauſen, & le dernier dans les terres dépendantes de l'Evêché de Fulde. Ces deux fleuves ſe réuniſſent près de Munden dans la principauté de Calenberg, & reçoivent alors le nom de *Weſer*, ce qui dans le fond n'eſt pas une dénomination nouvelle, le mot de *Werra* n'étant qu'un dérivé de *Weſer*. Ce fleuve eſt groſſi, dans la principauté de Verden, par les eaux de l'*Aller*; & dans le Duché de Bremen, par celles de la

Wumme; après quoi il s'élargit considérablement, & enfin va se perdre dans la mer du Nord au-dessous de la ville de Bremen.

COMMERCE DU MIDI

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

On divise l'Allemagne en dix Cercles, connus sous les noms de Cercles du Bas-Rhin, de Haute Saxe, d'Autriche, de Bourgogne, de Franconie, de Baviere, de Suabe, du Haut-Rhin, de Westphalie & de Basse-Saxe. Le Royaume de Bohême, la Silésie, la Moravie & la Lusace n'entrent point dans la division de l'Empire en cercles. La description de chacun de ces païs n'entrant dans le plan de cet ouvrage qu'autant qu'il est nécessaire de faire connoître à nos lecteurs la situation des principales villes de Commerce de l'Empire, nous resserrerons en cinq parties la description de l'Allemagne. La premiere comprendra les cercles d'Autriche, de Baviere, de Suabe & de Franconie; la 2e., les cercles du Haut & Bas-Rhin; la 3e., les cercles de la Haute & Basse-Saxe; la 4e, le cercle de Westphalie, la 5e. enfin, le Royaume de Boheme, la Moravie, la Silésie & la Lusace. Nous donnerons la description du cercle de Bourgogne au troisieme Article de ce Chapitre, dans lequel nous traiterons du Commerce des Païs-bas & de la Flandre Autrichienne.

§. II. *Cercles d'Autriche, de Baviere, de Suabe & de Franconie.*

L'AUTRICHE est un païs considérable d'Allemagne dans sa partie méridionale. Il est borné au Nord par la Bohême & la Moravie; à l'Est par la Hongrie; au Midi par la Stirie, & à l'Ouest par la Baviere & l'Evêché de Saltzbourg. L'Autriche en général peut passer pour un païs fertile; elle produit en abondance toute sorte de grains; du vin & du safran, & fournit en quantité, du lin, du chanvre & d'autres matieres premieres. Les villes les plus considérables d'Autriche sont Vienne, Krems & Lintz.

VIENNE, que les Allemands appellent *Wien*, les Hongrois & les Turcs *Betsch*, les Polonois *Wieden*, les Hollandois *Weenen*, est la capitale de l'Autriche & la résidence actuelle de l'Empereur. Elle est située sur un bras du Danube & sur une petite riviere qui porte son nom. On a établi depuis peu de tems à Vienne toutes sortes de fabriques & manufactures qui, moyennant l'appui & la protection dont elles jouissent, y ont fait les plus grands progrès. Les plus florissantes de toutes sont celles de soie, & cela vient de ce que la soie de Florence n'y paye qu'une entrée modique. Les autres manufactures fabriquent des galons d'or & d'argent, des tapisseries, des glaces, de la quinquaillerie, de la porcelaine & d'autres marchandises. Les ouvrages de porcelaine de Vienne, quoiqu'inférieurs à ceux de Saxe pour l'extérieur, les surpassent pour la matiere, qui est à l'épreuve du feu. L'argille dont on la compose est ramassée avec beaucoup de soin & de peine en plusieurs endroits des païs héréditaires d'Autriche.

Pour encourager l'etablissement des fabriques & manufactures, la banque de Vienne fait des avances depuis 10 jusqu'à 50 & même 100 mille florins sans intérêt à ceux qui desirent faire des entreprises pour l'avancement du Commerce

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

& des manufactures, pourvu que la reſtitution de la ſomme capitale paroiſſe aſſurée & ſolide. Cette banque n'eſt au ſurplus qu'un établiſſement utile, deſtiné à y placer des fonds à un intérêt raiſonnable, & à en fournir de la maniere que nous venons de dire. Son origine ne remonte qu'à l'année 1703.

Vienne eſt le centre du Commerce dans les Etats de la Maiſon d'Autriche. On y trouve des négocians de preſque tous les Etats de l'Europe & de l'Aſie. Ils ſont diviſés en pluſieurs claſſes qu'il ſeroit ſuperflu de détailler. Le principal Commerce ſe fait avec la Turquie: les ſujets Turcs jouiſſant en Autriche de grands privileges, il s'eſt établi beaucoup de Turcs, Grecs, Arméniens & autres ſujets de la Porte à Vienne & dans les autres villes des Etats de la Maiſon d'Autriche. La plupart des marchandiſes de ce païs qui paſſent en Turquie, ſont des verres, des miroirs & glaces, du drap, des écus d'Autriche monnoyés à Vienne, des piaſtres d'Eſpagne qui ont cours dans toute la Turquie, & principalement toute ſorte d'ouvrages en fer. L'Exportation du gros fer en gueuſe & en barre étant défendue, on ne fait guere d'envois en Turquie que de couteaux & de faulx. Pour donner une idée de l'importance de ce Commerce, il faut remarquer qu'à Kirchdorf & à Muhldorf, dans le païs au-deſſous de l'Ens, on trouve 42 fabricans qui envoient tous les ans en Turquie pour 400000 florins de faulx. Les principales marchandiſes, qu'on reçoit de ce païs ſont du coton, du poil de chevre, du cuir, du café, du fruit & du vin.

Dans la vue de faire fleurir le Commerce dans les Etats d'Autriche on y a établi avec privileges pluſieurs *Compagnies* de Commerce. La plus ancienne eſt la Compagnie de Fiume dont l'objet principal eſt la raffinerie du ſucre. La Compagnie de Temeswar fait un grand Commerce en bled, cire, cendre calcinée, dite *potaſche*, & laine de Hongrie; elle envoie ces articles par Trieſte en France, en Eſpagne & en Italie: ſon fonds eſt d'un million de florins. La Compagnie de Bohéme, qui commerce en toiles, a pareillement un fonds d'un million de florins: elle prit naiſſance à Vienne en 1768; elle trafique en Amérique par Cadix. La Compagnie d'Egypte trafique en Egypte & en quelques endroits de l'Aſie. Son entrepôt principal eſt à Smirne, & ſon directeur réſide à Vienne. Elle tranſporte toutes les productions des manufactures d'Autriche en Aſie, & en rapporte la matiere brute. Le Directoire général du Commerce a fondé entre autres établiſſemens, une école de Commerce pour les jeunes gens qui deſirent apprendre la théorie du Commerce. On y enſeigne toutes les ſciences eſſentielles aux négocians, ſpécialement la connoiſſance des marchandiſes, l'arithmétique, la géographie & les relations de Commerce entre les différens païs.

LINZ, ou *Lintz*, capitale de la Haute Autriche, fait un bon Commerce, qu'elle doit à ſon heureuſe ſituation ſur le Danube & ſur le grand chemin de Vienne & de la Hongrie. On y fait une quantité prodigieuſe de

poudre à Canon qui eſt très-eſtimée des étrangers; auſſi en fait on des envois conſidérables dans les païs éloignés. On a établi à Lintz beaucoup d'autres manufactures & fabriques dont les produits enrichiſſent les habitans de cette ville.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

KREMS, ville principale de la Baſſe Autriche ſur la rive ſeptentrionale du Danube, fait auſſi un bon Commerce, tant en gros qu'en détail, auquel contribuent beaucoup ſes deux foires annuelles, l'une à la St. Jaques l'autre à la St. Simon & St. Jude, qui durent chacune 14 jours.

GRATS, capitale de la Stirie, Duché du cercle d'Autriche, fait une aſſez bon Commerce dans le païs & en Hongrie. Les principaux articles du Commerce de la Stirie ſont des ouvrages de fer & d'acier.

Villach, ville de la Carinthie, Duché du cercle d'Autriche, fait auſſi un grand Commerce en ouvrages de fer & d'acier.

LAUBACH, capitale de la Carniole, Duché du cercle d'Autriche, eſt une grande & belle ville qui commerce en huile, vins, ouvrages de fer & d'acier, en marbres, & principalement en vif-argent, dont il y a une mine célebre tout près d'Idria, ville de la Carniole: il ſort année commune de cette mine environ 12000 quintaux de mercure.

Bischofslack, *Goritz*, *Laas*, *Neumarck*, *Igg*, & *Wippach* ſont des villes du meme Duché qui font quelque Commerce en diverſes marchandiſes. On trouve quelques fabriques de draps communs dans pluſieurs de ces villes, & une de draps fins à *Wippach*.

TRIESTE & FIUME, villes de l'Iſtrie dans le Litorale Autrichien, ſont ſituées ſur la mer Adriatique; nous nous réſervons à traiter du Commerce qu'elles font, dans le Chapitre du Commerce d'Italie.

BOLZAN, ou *Bolzano*, eſt une grande & belle ville du comté du Tirol, dont le Commerce eſt conſidérable en pelleteries, en verres & en ſel, principales productions de ce païs. On y tient tous les ans quatre grandes foires, la 1re. à la mi-carême, la 2de. le premier Lundi après la fête-Dieu; la 3e. le lendemain de la nativité de la Vierge, qu'on nomme foire d'*Egide* ou de St. Gilles; La 4e. le premier jour ouvrable après la foire de St. André. Chacune de ces foires dure 15 jours. Les lettres de change payables dans ces foires, doivent être acceptées dans les 12 premiers jours; & les payemens, ſoit comptant, ſoit par viremens ou par *Riscontre*, commencent le treizieme jour & doivent s'effectuer au plus tard le dernier jour de la foire. Les principaux marchands étrangers qui fréquentent ordinairement ces foires ſont matriculés, c'eſt-à-dire entrés en *Contractation*. Ces *Contractans* ont divers privileges. La ville de Bolzan jouit du droit d'étape & eſt l'entrepôt de presque tout le Commerce entre l'Allemagne & l'Italie.

INSPRUCK, Capitale du Tirol, eſt une belle ville dont le Commerce eſt aſſez grand. Il conſiſte principalement en beaucoup de gants très-bien travaillées, quantité de bonnets noirs, tant de ſoie que de fil, & autres ouvrages qu'on y fabrique.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

Trente, *Halle*, *Brixen*, *Schwaz*, *Meran*, *Rovere*, *Mylback* & *Inn* ſont les principales villes du Tirol; mais le Commerce quelles font n'a rien d'important.

MUNICH, capitale de l'Electorat de Baviere, eſt une des plus belles villes de l'Empire, dans laquelle on voit diverſes manufactures de tapiſſeries de haute liſſe, qui, pour la beauté de l'ouvrage, vont de pair avec la manufacture des gobelins de Paris. On y voit auſſi quelques fabriques de draps & de petites étoffes de laine.

RATISBONNE, en Allemand *Regensburg*, ou *Regenspurg*, ville impériale & très-peuplée, fait un grand Commerce de bois, de grains, & de toutes ſortes de comeſtibles quelle envoie à Vienne par le Danube. Elle doit d'ailleurs être regardée comme un grand & riche magazin de ſel, dont le débit ſe fait continuellement dans le haut Palatinat & dans les autres provinces voiſines, ſituées le long du Danube. Elle jouit du droit d'étape pour les marchandiſes qu'on tranſporte ſur le Danube, ſpécialement pour le ſel. L'hydromel de Ratisbonne eſt renommé & on en fait un grand Commerce.

Berchſtolsgaden, petite ville de la haute Baviere, n'eſt remarquable que par les petits ouvrages de bois peints qui s'y font par les pauvres gens de la Compagne. On les porte vendre à Nuremberg, & Nuremberg les envoie partout où ils ſe débitent.

Straubing, *Waſſebourg*, *Ingolſtadt*, *Neuſtadt*, *Paſſaw* & *Schongau* & quelques autres villes de Baviere font un Commerce ſi borné, qu'il ne mérite pas que nous nous arrêtions à le décrire.

SALTZBOURG, capitale d'un Evêché du même nom dans le cercle de Baviere, eſt une ville bien peuplée & dont le Commerce eſt conſidérable, principalement en ſel, que l'on tranſporte à Paſſaw par le moyen de l'Inn, de même que le fer, le cuivre, l'acier, le marbre, les meules de moulin & les pierres à aiguiſer; marchandiſes que l'on apporte à Saltzbourg de divers endroits du Dioceſe, qui en fournit abondamment.

AMBERG & *Allensberg*, villes du Haut-Palatinat dans le cercle de Baviere, font quelque Commerce, notamment en fer & en cuivre, dont il y a dans ce païs beaucoup de forges & de manufactures.

AUGSBOURG, ou *Auguſte*, grande ville impériale, capitale de la Suabe, fait un Commerce des plus conſidérables en toute ſorte de marchandiſes. Augsbourg eſt le point de communication du Commerce qui ſe fait entre l'Allemagne & l'Italie; quoiqu'infiniment déchue de ſon ancienne Splendeur, cette ville conſerve néanmoins encore une bonne partie des affaires immenſes qu'elle faiſoit il y a deux on trois ſiecles. Le Commerce d'Ausbourg a pour véhicules principaux, d'un côté les marchandiſes qui paſſent de *tranſit* par cette ville, tant celles qui vont en Italie que celles qui en viennent, & d'un autre côté celles qu'on fabrique dans ſon enceinte. En effet, il n'y a guere de jour qu'on ne voie entrer à la douanne d'Ausbourg 40 à 50 chariots de marchandiſes qui arrivent de différens

endroits, ſoit pour les dépoſer ou vendre dans la ville, ſoit pour les transporter ailleurs. Les ouvrages qui ſe ſont à Augsbourg, conſiſtent pour la plupart en pieces bien travaillées d'or & d'argent; on y fait d'ailleurs de belles tables à écrire, de belles eſtampes & figures en taille douce. Le deſſin, la taille douce en maniere noire & pluſieurs autres arts qui exigent de grands talens y ſont cultivés admirablement. Les petits & menus ouvrages & les bijoux d'Augsbourg ſont d'un bon débit dans presque toute l'Europe. Il s'y fait de beaux ouvrages incruſtés de nacre de perle, d'ambre jaune, & autres matieres précieuſes. On y contrefait en étain fin les plus belles pieces d'argenterie. On y fabrique des lunettes, des miroirs, de l'or en feuilles, des paſſemens. Le papier peint, appelé papier de Turquie ou marbré, & le doré & argenté ſe fabriquent en très-grande quantité à Augsbourg, & y ſont à très-bon marché. On y grave les plus belles cartes géographiques de l'Europe. Les fabriques de futaine d'Augsbourg ſont les plus anciennes qu'on connoiſſe: il en ſort tous les ans plus de 30000 pieces de différentes qualités & de divers prix. La fabrique de chitz établie depuis quelque tems dans cette ville a acquis une telle réputation, que l'on donne à la marchandiſe qui en ſort, la préférence ſur celle des fabriques d'Angleterre & de Suiſſe, tant à cauſe de la beauté des deſſins que pour la durée des couleurs; les chitz & les futaines d'Augsbourg ſont de différentes qualités & prix. Il en eſt de même des matelas, des toiles mi-coton & mi-fil de lin, & des couvertes de chevaux dont on fait dans cette ville un Commerce très-étendu, ſpécialement avec l'Italie. Les étrangers commandent d'ordinaire les marchandiſes dont nous venons de parler, ou tout autre dont ils ont beſoin, parce que les ouvriers ſont en état d'en faire une grande quantité en peu de tems; d'une autre part, les maîtres s'entendant bien enſemble, & l'un étant fait à l'ouvrage de l'autre, ils s'aident mutuellement; & de cette bonne intelligence réſultent de grands avantages pour Ausbourg ſur quantité d'autres villes.

Il ſe fait à Augsbourg un grand Commerce de change; les négocians les plus riches en font leur principale occupation; ils entretiennent à cet effet des relations très-étendues avec les autres places de change, tant de l'Allemagne que de l'Italie, de la Hollande & des autres parties de l'Europe.

CONSTANCE, ville de la Suabe, fait un aſſez joli Commerce en toiles, vins, fruits & autres productions.

LINDAU, ville libre & impériale dans le cercle de Suabe, fait un grand Commerce de vin, de ſel, & d'étoffes de laine de ſes manufactures, tant avec les autres villes de l'Allemagne, qu'avec la Suiſſe, la France & l'Italie. Elle eſt ſituée ſur deux petites iſles que forme le lac de Conſtance.

MÜHLHAUSEN, ville du cercle de Suabe, fait un bon Commerce,

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais voisins.

principalement en marchandiſes de ſes fabriques & manufactures dont elle a un grand nombre.

MONTBELIARD, en Allemand *Mumpelgand*, ville du même cercle, fabrique une ſorte de toile de lin, bleue & blanche, rayée & à carreaux, qu'on emploie à divers uſages, ſurtout pour les matelas, & connue en effet ſous le nom de toile à matelas, quoiqu'on l'appelle auſſi quelquefois toile de Montbeliard; & plus communément toile à carreaux. La piece eſt ordinairement de 20 aunes de long & de $\frac{5}{8}$ juſqu'à $\frac{3}{4}$ d'aune de large, meſure de Paris.

ULM, ville libre & impériale du cercle de Suabe, eſt ſituée ſur le Danube & fait un grand Commerce, principalement en papier, en futailles & en toiles de lin blanches; ces toiles ont $1\frac{3}{4}$ ou 2 aunes de largeur, & depuis 1200 juſqu'à 4000 fils. On trouve auſſi dans cette ville des ouvrages de fer de toute ſorte, qu'on y apporte de divers endroits de ſes environs.

Bade, *Bibrach*, *Buchorn*, *Fribourg*, *Gemunde*, *Nordlingen*, *Heilbrun*, *Iſny*, *Kaufbeuern*, *Lauben*, *Leutkirch*, *Memmingen* & *Kempten*, ſont les autres villes du cercle de Suabe qui méritent d'être nommées à cauſe du Commerce plus ou moins grand qu'elles font en marchandiſes de leurs propres fabriques. La derniere de ces villes paſſe pour la plus riche de tout le cercle.

WIRTEMBERG, ou *Würtemberg*, grand Duché dans le cercle de Suabe, a pluſieurs villes qui font un Commerce conſidérable, ſavoir, *Stuttgard*, *Louisbourg*, *Calw* ou *Calb*, *Canſtadt* & *Vrach*. Ce Duché eſt un païs très-fertile; il produit beaucoup de vin. Il poſſede d'ailleurs un grand nombre de manufactures. Celles de laine à Blaubeuern, à Balw, à Louisbourg & à Vrach ſont en très-bon état. On fabrique des toiles par tout le Duché; mais Vrach & Louisbourg ſe diſtinguent par leurs toiles damaſſées; en divers endroits du Duché il y a des fabriques & manufactures de crépons de ſoie, de chapeaux, bas, papier, miroirs & verres & de beaucoup d'ouvrages en fer. Une ſi grande quantité de marchandiſes donne au païs le moyen de faire un grand Commerce. Quelques Sociétés établies dans les principales villes, notamment à Louisbourg, contribuent beaucoup à ſon état floriſſant, en facilitant l'écoulement des marchandiſes chez l'Etranger, avantage dont ne jouiſſoit pas ce païs avant l'établiſſement de ces ſociétés.

NUREMBERG, ville libre & impériale du cercle de Franconie, eſt du nombre des villes d'Allemagne les plus célebres par leur Commerce. Il ſe fabrique dans ſon enceinte & aux environs des ouvrages de toutes les ſortes, en fin, laine, or, argent, cuivre, laiton, acier, fer, albâtre, ivoire, bois &c. &c. Ces ouvrages, dont un plus grand détail nous meneroit trop loin, s'envoient de Nuremberg dans toutes les parties de l'Europe, & telle eſt la quantité qui en ſort, qu'il n'y a peut-être pas de ville tant ſoit peu conſidérable où l'on ne trouve des marchandiſes de Nuremberg, ſurtout de la quinquaille de toute eſpece.

Le

Le *rouge de Nuremberg*, en Latin *Terra Noribergenſis rubra*, & en Allemand *Nürnberger rothe farbe*, eſt une ſubſtance argilleuſe rouge qu'on trouve à une certaine profondeur en terre près de Petzenſtein, petite ville entre Nuremberg & Bareith. On la fait ſécher au four; après quoi on la tranſporte à Nuremberg, où on la vend au quintal, & de là on en envoie des quantités de tous côtés. Les Peintres en emploient beaucoup. L'acheteur doit prendre garde qu'elle ne ſoit pas mêlée de pierres.

Il y a dans cette ville une banque qui date ſa fondation de l'année 1621. Elle y fut établie pour la conſervation des groſſes eſpeces d'argent, monnoie qui alors avoit cours dans cette ville. Tous les payemens qui s'y font, ſoit de lettres de change, ſoit d'aſſignations au-deſſus de 150 florins, doivent ſe faire par cette banque, de même que le montant des marchandiſes au-deſſus de 200 florins, ſous peine pour les contrevenans d'une amende de 10 p^{c} ſur les ſommes qu'ils auroient payées d'une autre maniere. Cette banque ſe ferme deux fois par an, l'une à la fin d'Avril & l'autre à la fin d'Octobre; & pendant environ 15 jours qu'elle reſte fermée chaque fois, on fait la balance de ſes livres.

Les marchands de Nuremberg jouiſſent de pluſieurs prérogatives & privileges dans diverſes villes d'Allemagne, dont ils fréquentent les foires; & ils ſont réputés régnicoles dans toutes les villes de France. On tient tous les ans à Nuremberg une foire qui commence après les fetes de Pâques & dure une quinzaine de jours.

Schwabach, ou *Schwobach*, ville du Cercle de Franconie, eſt habitée par un grand nombre de français réfugiés qui y ont établi beaucoup de fabriques & manufactures de draps, d'étoffes & bas de coton, de tapis, étoffes & autres ouvrages en or & en argent. Sa ſituation ſur le grand chemin d'Augsbourg en Italie & en Suiſſe, lui eſt très-avantageuſe en ce qu'elle lui facilite les moyens de faire un Commerce très-conſidérable, ſes fabricans & ſes marchands ayant ainſi un grand débouché pour leurs marchandiſes.

Aſchaffenbourg, *Klingenberg*, *Coburg*, *Wiirtzbourg*, *Bamberg*, *Bayreuth*, *Neu-Brandebourg*, *Culmbach*, *Artzberg*, *Berneck*, *Anſpach*, *Fichtelberg*, & *Rothenbourg* ſur le Tauberg, autres villes du Cercle de Franconie, font aſſez de Commerce pour mériter qu'on en faſſe mention, mais pas aſſez pour exiger des détails.

§. II. *Cercles du Haut & du Bas-Rhin.*

Les Cercles du Haut & du Bas-Rhin ſont les païs les plus fertiles de l'Allemagne; on y recueille beaucoup & d'excellens vins, des grains de toute eſpece, du tabac & divers autres articles, qui paſſent en plus grande partie dans les autres provinces de l'Empire. Parmi les villes que renferment ces deux cercles il y en a quelques-unes qui font un Commerce conſidérable; celles-ci ſeules fixeront notre attention.

COMMERCE DU H. DI. *Commerce d'Allemagne & de quelques pays voisins.*

FRANCFORT *ſur Meyn*, célebre ville marchande impériale, dans le cercle du Haut-Rhin ſur les frontieres de la Franconie, eſt une des plus commerçantes de l'intérieur de l'Allemagne. Elle eſt ſituée dans une plaine agréable, fertile en vins, en fruits & en herbages. Le *Meyn* la diviſe en deux parties inégales; celle qui eſt ſur le bord ſeptentrional du Meyn eſt la plus grande & s'appelle proprement Francfort; celle qui eſt du côté du Sud, s'appelle Saxenhauſen: ces deux parties ſe communiquent par un pont de pierres de 400 pas de long. Le plus grand Commerce de Francfort conſiſte en vins du Rhin, en tabac, tartre, cendre calcinée, ſoufre, prunes, verres à vin, noir de fumée & quelques autres marchandiſes que le païs fournit. On y en apporte pluſieurs autres de l'Etranger, qui ſe débitent dans la même ville, ſoit pour ſa propre conſommation, ſoit pour être envoyées au dehors. Il paſſe au travers de Francfort des quantités immenſes de marchandiſes, tant de celles qui remontent le Rhin pour aller en Suabe, en Lorraine, en Alſace, dans le Palatinat, en Suiſſe & même en Italie; que de celles qui deſcendent ce fleuve & qui viennent de ces différens païs pour paſſer en Hollande & ailleurs. Ce qui contribue le plus a augmenter le Commerce ordinaire de Francfort ſont les deux foires célebres qui s'y tiennent; la premiere commence le mardi après pâques & la ſeconde le jour de la nativité de la Vierge; quand cette fête tombe le dimanche ou un des trois jours ſuivans, la foire commence toujours le lundi de la même ſemaine; au contraire, ſi la fête tombe un des trois derniers jours de la ſemaine, la foire ne s'ouvre que le lundi ſuivant. Les marchands étrangers qui fréquentent ces foires ne viennent pas ſeulement des villes & provinces d'Allemagne; en tems de paix il en vient auſſi beaucoup de France, d'Italie, de Suiſſe, de Geneve & de Hollande. Les Hollandois ont la commodité de pouvoir tranſporter leurs marchandiſes ſur le Rhin & de là ſur le Meyn, juſqu'à Francfort; c'eſt la raiſon pourquoi on voit à toutes les foires un grand nombre de marchands Hollandois.

Malgré le grand Commerce que fait cette ville, elle n'a pas, à beaucoup près, autant de fabriques & manufactures qu'en ont pluſieurs autres villes d'Allemagne de moindre conſidération. On y fabrique quelques étoffes de ſoie, de la fayance & l'on y prépare du tabac en poudre & à fumer.

CASSEL, capitale du Landgraviat de Heſſe, eſt une ville qui fait un aſſez grand Commerce en laine; elle a auſſi des fabriques conſidérables de gants, de chapeaux, d'étamines fines & communes, & d'autres étoffes de laine qu'y ont établi des Français réfugiés. Les environs de cette ville fourniſſent beaucoup de fil.

Schmalkalde. *Allendorff*, *Braubach*, *Sibourg*, *Hanau*, *Wetzlar*, *Bergen*, *Budingen*, *Selters*, *Deux-ponts* & *Worms*, toutes villes du cercle du Haut-Rhin, font quelque Commerce, & ont quelques fabriques & manufactures.

COMMERCE DU

MAYENCE, en Allemand *Maynz*, eſt une ville commerçante du cercle du Bas-Rhin, diſtante de quatre milles ſeulement de Francfort; elle eſt ſituée ſur la rive gauche du Rhin dans l'endroit ou ce fleuve reçoit les eaux du Meyn. Le païs d'alentour eſt très-fertile en grains & produit un des meilleurs vins du Rhin, dont Francfort & Mayence ſont les entrepôts. Les vins du Rhin ſont donc la principale branche du Commerce de Mayence. Elle a d'une autre part un objet important dans le droit de *tranſit* des marchandiſes, ſoit quand elles deſcendent le Rhin, ſoit quand elles paſſent du Meyn dans le Rhin, ſoit encore quand elles montent du Rhin dans le Meyn.

MANHEIM, ville du Palatinat dans le cercle du Bas-Rhin, eſt ſituée dans l'endroit où le Neckre vient ſe perdre dans le Rhin. Elle fait quelque Commerce en tabac, draps & toiles de lin, dont elle a pluſieurs fabriques & manufactures.

COBLENTZ, grande & belle ville de l'Electorat de Treves dans le cercle du Bas-Rhin. Son principal Commerce conſiſte en vin de Moſelle & en bois, dont le païs abonde.

COLOGNE, ville impériale ſituée dans l'Electorat du même nom dans le cercle du Bas-Rhin, fait un grand Commerce, particulierement avec les Hollandois qui ont la facilité de remonter par le Rhin juſqu'à cette ville. Les marchandiſes qu'on y va chercher ſont des vins du Rhin & de Moſelle dont elle eſt l'entrepôt; des ouvrages de fer de toute eſpece; des canons de fer, boulets, bombes &c. des bois de charpente, des poteries de terre & divers autres articles.

Andernach, *Lorck*, *Bingue*, *Bacharach*, *Hidelberg* & *Mosbach*, ſont les autres villes du cercle du Bas-Rhin, qui méritent d'être nommées ici; elles font quelque Commerce & poſſedent un certain nombre de fabriques & manufactures. Lorck a une manufacture de glaces de miroirs qui acquiert de la célébrité. Le magazin général de cette fabrique ſe tient ordinairement à Francfort ſur le Meyn.

§. III. *Cercles de la Haute & Baſſe-Saxe.*

Tous les païs compris dans ces deux cercles ſont riches & comblés des dons de la nature. Indépendamment de leur fertilité en grains de toute eſpece & en vin, on y recueille du houblon, du lin, du ſafran, de la coriandre & des fruits en quantité. Les minéraux & les foſſiles y ſont très-communs & l'on en tire beaucoup des entrailles de la terre. Avec tant de richeſſes naturelles, & d'ailleurs l'eſprit induſtrieux des habitans de ce païs, notamment de la Saxe proprement dite, il n'eſt pas ſurprenant que le nombre des fabriques & manufactures y ſoit conſidérable. Nous ne citerons que les plus importantes, comme celles d'or & d'argent à Dresde, Leipzig, Weiſſenfelds, Schneeberg & Schwartzenberg; celles de laiton à Oberaverbach dans le Voigtland; celles de tombac à Freyberg

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

en Miſnie; celles de cuivre à Dresde; à quoi l'on doit ajouter les forges de fer du bailliage de Schwartzenbourg & les marteaux à battre le fer blanc; la fameuſe fabrique de porcelaine établie à Meiſſen, qui égale & ſurpaſſe même celles du Japon & de la Chine; la belle fayancerie de Dresde; les fabriques de glaces de Senflenberg, les verreries de Glucksbourg, de Pretſch, de Parſenſtein, de Carlsberg, de Johan-Georgenſtadt & de Nauſcha; les belles fabriques d'armes d'Olbernau & de Suhla dans le Henneberg; les ſalines de Frenkenhauſen &c. Nous ne devons pas omettre auſſi qu'il y a en Saxe une infinité d'endroits où l'on travaille des minéraux; d'autres où l'on fait du ſalpêtre, de la poudre à canon; d'autres où l'on purifie l'alun, &c.

Il ne ſeroit pas poſſible de détailler ici les manufactures d'étoffes & autres ouvrages de coton; celles de toiles de lin, dont il ſe fait un Commerce immenſe à Leipzig; celles de toiles damaſſées; celles de toiles cirées, ainſi que les moulins à papier; mais nous obſerverons que les fabriques de damas de Leipzig ſont fort renommées; qu'on fait à Forſta de beaux mouchoirs de ſoie; qu'à Borna, Oſchatz, Langenſaltze, Biſſchofferda, Stolpe & Mitweyda il y a des fabriques de peluches; que dans preſque toutes les villes de Saxe il y a des manufactures de draps de toutes couleurs, tant gros que fins, & de toute autre ſorte d'étoffes de laine; enfin, qu'on prépare de beaux maroquins dans pluſieurs villes.

La Saxe a porté l'art de la teinture à un très-haut degré. On connoît le beau verd qui porte ſon nom. Les teintureries de Dresde, de Leipzig, de Weyde & de Groſſenhayn ont de la réputation. Il faut dire encore qu'il ſort des ouvrages ſans nombre des imprimeries de toiles de lin, de flanelles, de toiles de coton & de Tapiſſeries, établies à Dresde, Leipzig, Waldheim, Grimme, Lauban & Hernhut; & que la broderie en or, en argent, en ſoie, en laine & en fil a été pouſſée ſi loin par les femmes Saxonnes, que leurs ouvrages ſe ſont fait connoître & rechercher dans toutes les parties du monde.

DRESDE, capitale de l'Electorat de Saxe, eſt ſituée ſur l'Elbe en Miſnie. Ce fleuve diviſe la ville en deux parties, ſavoir en vieux & nouveau Dresde. Cette ville eſt grande & bien peuplée; la perſpective des environs eſt charmante; ce ſont de toutes parts ou des plaines fertiles en bleds, ou des coteaux couverts de vignes, ou des vergers remplis d'arbres fruitiers. Dresde eſt renommée par ſes manufactures d'étoffes pour habillement & ameublement, par ſes fabriques de cuirs, maroquins &c. Pluſieurs petites villes & villages des environs ont auſſi différentes fabriques qui appartiennent aux manufacturiers de Dresde; c'eſt dans ces fabriques que ſe font communément les plus belles étoffes, tant de fil ſeul que de fil mêlé de ſoie; on en fait de rayées & à fleurs, & on les teint en toute ſorte de belles couleurs, comme les gingams. On a inventé à Dresde une compoſition qui reſſemble parfaitement à l'indigo, c'eſt le bleu d'azur, ou

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

fmalt, connu généralement ſous le nom de *bleu de Saxe*. Le Commerce de Dresde ſe fait par l'Elbe & par terre. Il y a des marchands fort riches dans cette ville, qui font un grand Commerce en articles des fabriques & manufactures du païs, en bois de toute eſpece, pierres, froment, ſeigle, potaſſe, fil, acier, fer blanc & diverſes autres marchandiſes.

LEIPZIG, ville de la Miſnie dans le cercle de la Haute-Saxe, eſt la plus célebre & la plus Commerçante de l'Allemagne. Elle eſt ſituée au milieu d'une plaine agréable & fertile en fruits, froment, ſeigle, orge, avoine, lin, chanvre, navets & tabac. Mais ce ne ſont pas ces articles qui y font fleurir le Commerce ; ce ſont plutôt les marchandiſes qui abordent de toutes parts dans cette ville, comme au magazin général de l'Allemagne. Le grand nombre de fabriques & manufactures qu'elle poſſede ne contribuent pas peu auſſi à augmenter le Commerce que ſa poſition lui attire. Parmi ces fabriques & manufactures, on doit remarquer ſpécialement, celles en or & en argent ; en ſoie pure ; en ſoie mêlée ; en velours ; en bas de ſoie ; en teintureries de ſoie ; en draps de laine ; en étoffes de laine & fil ; en cuirs ; enfin, en couleurs bleues, ou teintures de Berlin. Outre le grand nombre de bras employés à ces diverſes manufactures, il y a beaucoup d'artiſans & gens de métier qui trouvent de l'occupation à Leipzig. Un Magiſtrat préſide dans chaque corps de métier pour décider les cas importans & difficiles.

Les marchands de Leipzig ſont diviſés en trois corps, communautés ou ſociétés, qu'on nomme *Société des Négocians*, ou *Marchands en gros ; Société de Marchands en détail*, & *Société de Marchands drapiers* ; chacune de ces ſociétés a ſes Députés, ou Repréſentans, qui s'aſſemblent & décident les affaires qui ſont de leur reſſort.

Indépendamment du Commerce en marchandiſes, qui eſt immenſe, Leipzig en fait un autre très-important en eſpeces & en change. C'eſt ſurtout dans le tems des foires qui ſe tiennent dans cette ville trois fois par an, que le Commerce y eſt floriſſant. Alors des marchands de preſque toutes les nations de l'Europe accourent à Leipzig, tant pour vendre les marchandiſes de leurs païs que pour acheter celles qu'ils penſent leur convenir le mieux. Le marchand Bohémien apporte toutes ſortes de verres, de toiles, de fil de lin &c. ; Le Siléſien apporte principalement des toiles ; le Polonois des cuirs, de la cire, de la laine &c. ; le Poméranien & le Brandebourgeois les marchandiſes de leurs manufactures en laine & en ſoie ; le Franconien & le Nurembergeois, leurs marchandiſes reſpectives ; l'habitant de la Suabe ou d'Augsbourg vient avec ſes toiles & ſes ouvrages en argenterie ; l'Autrichien, le Hongrois, le Tranſilvanien avec leurs cuirs de Hongrie, leur vin, leur maroquin de diverſes couleurs & quelque peu de ſafran ; le Suiſſe avec les marchandiſes de ſes manufactures en laine, en ſoie & en toiles ; l'Italien avec ſa ſoie & ſes étoffes de ſoie ; le François avec ſes marchandiſes en laine, en ſoie & de modes ; le Hollandois

COMMERCE DU NORD. *Commerce d'Allemagne & de quelques pays à-peu-près.*

avec toute sorte d'épiceries & drogueries, toiles, draps, dentelles &c.; l'Anglois avec ses cuirs, son drap & ses étoffes &c. Tel est à peu de chose près le concours des marchands étrangers aux foires des principales villes d'Allemagne. Les foires de Leipzig se tiennent, la premiere au nouvel an, la seconde le troisieme dimanche après pâques, & la derniere à la St. Michel. Ces foires ne durent chacune que huit jours.

MEISSEN, capitale du Margraviat de Misnie dans le cercle de Haute-Saxe, est placée sur la rive gauche de l'Elbe dans une des plus belles situations qu'on puisse imaginer. En 1710, on plaça dans son château, nommé *Albrechtsburg*, les fourneaux & tous les ustensiles de la précieuse fabrique de porcelaine de Saxe, appartenante à l'Electeur. Il y a dans cette fabrique un inspecteur, un teneur de livres, un contrôleur, & un peintre de la Cour qui a sous lui tous les autres peintres en miniature de la fabrique: toutes les marchandises qui en sortent sont envoyées à Dresde, où elles restent en entrepôt sous les voûtes du palais, jusqu'à ce qu'on les fasse partir pour la foire de Leipzig. Elles sont vendues par un facteur affermenté, conformément à la taxe des Commissaires. Il sort de cette fabrique des ouvrages émaillés & non émaillés, peints, dorés au feu, qui égalent à certains égards & qui surpassent même à d'autres, les porcelaines du Japon & de la Chine. On distingue l'ancienne porcelaine de Saxe d'avec la nouvelle. Il s'en faut de beaucoup cependant que cette porcelaine ait acquis la perfection que l'on desire; elle peche par le coup d'œil du grain de sa cassure. Cette porcelaine, à proprement parler, n'a point de grain, & ne paroît dans son intérieur qu'une masse d'émail lisse vitrifiée & parsemée de petites gerçures. La ville de Meissen fait un Commerce de vin considérable.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas de nous étendre davantage sur les fabriques & les manufactures des autres villes du cercle de la Haute-Saxe, nous nous contenterons de nommer celles d'entre ces dernieres qui méritent d'être connues. Ces villes sont *Altenberg*, *Altenbourg*, *Belgorn*, *Bischofswerda*, *Chemnitz* dont le Commerce de bazins, de coutils, de draps & toiles est considérable; *Eilenbourg*, *Freyberg* fameuse par ses mines d'argent; *Grimme*, *Mitweide*, *Naumbourg*, *Penig*, *Pirna*, *Roswein*, *Schmiedeberg*, *Schneeberg*, *Schwartzenberg*, *Suhl*, *Torgau*, *Wurtzen*, *Gera*, *Gratz*, *Hof*, *Plauen*, *Reichenbach*, *Neustadt*, *Erfort*, *Langensalze*, *Bernbourg*, *Dessau*, *Quedlinbourg*, *Brandenbourg*, *Francfort sur l'Oder*, & une infinité d'autres villes moins considérables, mais qui cependant font un Commerce plus ou moins grand en proportion de leur situation, de leur population respective, & de leurs fabriques & manufactures.

MAGDEBOURG, ville capitale du Duché du même nom dans le cercle de la Basse-Saxe, a un grand nombre de fabriques & manufactures de draps & autres étoffes de laine, de coton & de fil, ainsi que de bas de soie,

toiles, chapeaux, tabac à fumer & à raper, & savon verd : ces manufactures & fabriques fournissent les principaux articles de son Commerce.

COMMERCE DU MUL.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

HALLE, autre ville du Duché de Magdebourg mérite d'être remarquée, principalement à cause de ses sources d'eau salée dont on tire par la cuisson une prodigieuse quantité de sel, qui se consomme en plus grande partie dans les Etats du Roi de Prusse.

HANOVRE, capitale de l'Electorat de ce nom dans le cercle de la Basse-Saxe, est une ville belle & bien peuplée qui fait un bon Commerce, ayant de quoi y fournir abondamment dans le grand nombre de marchandises qui sortent des manufactures & fabriques dont elle est remplie.

MUNDEN, ville du même Electorat, est remarquable par le droit d'étape dont elle jouit sur le fleuve Weser : en vertu de ce droit, toutes les marchandises que les négocians & marchands de Saxe, de Franconie, de Baviere, de Francfort sur le Meyn, & de Hesse envoient à Munden par eau ou par terre, y sont déchargées, & peu de jours après rembarquées sur d'autres vaisseaux pour être envoyées à leur destination ultérieure.

LUNEBOURG, capitale de la principauté du même nom, dans le cercle de Basse-Saxe, est médiocrement grande, mais bien peuplée & assez commerçante. Cette ville a dans son enceinte une fameuse saline dont le sel est très-blanc & très-dur, & qui lui rapporte un profit considérable. Les sources d'eau salée sont dans la partie de la ville qu'on nomme la *Sultze*, qui est entourée d'une muraille particuliere. Cette partie de la ville embrasse 54 maisons, dont le bas étage est creusé en terre. Dans chacune de ces maisons il y a quatre grandes chaudieres de plomb qu'on refond tous les ans. On y fait couler les eaux salées qui s'évaporant peu-à-peu n'y laissent plus enfin que le sel. Les sources de ces eaux sont au nombre de huit; elles sont conduites par des canaux dans un grand bassin d'où elles sont partagées dans les 54 maisons. On croit que ces salines rapportent pour environ cent mille thaler de sel.

Les autres villes du cercle de Basse-Saxe qui méritent d'être nommées sont, *Aeken* & *Rothenbourg*, dans le Duché de Magdebourg; *Halberstadt* & *Aschersleben*, dans la principauté de Halberstadt; *Gottingue*, *Hameln* & *Nordheim*, dans les Etats de la maison de Brunswick; *Zell*, *Danneberg*, dans la Principauté de Lunebourg; *Einbeck* & *Osterrode*, dans celle de Grubenhagen; *Ratzebourg* & *Lauenbourg*, dans le Duché de Saxe-Lauenbourg; *Brunswick*, *Wolfenbutel*, *Neustad* & *Holtzminde*, dans les Etats de la Maison de Brunswick-Wolfenbuttel; *Hildesheim*, dans l'Evêché du même nom; *Goslar*, *Mulhausen* & *Nordhausen*, villes impériales. Nous n'avons fait ici aucune mention de Lubeck, non plus que des villes des deux Poméranies, du Mecklenbourg & du Holstein, quoique comprises dans le cercle de Basse-Saxe : nous avons rendu compte du Commerce qu'elles font, dans le Livre second de ce Volume. Nous n'avons pas nommé non plus parmi les villes du même cercle, Hambourg,

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Bremen, Stade & quelques autres, parce qu'il nous ſemble plus convenable de parler du Commerce de ces villes au ſecond Article de ce Chapitre.

§. IV. *Cercle de Weſtphalie.*

Le Cercle de Weſtphalie, particulierement le Duché de Weſtphalie, eſt regardé comme l'un des païs les plus froids d'Allemagne, ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit très-peuplé, & que dans divers endroits il abonde en grains & autres choſes néceſſaires à la vie. Mais les plus grands avantages de la Weſtphalie conſiſtent dans ſes vaſtes prairies & dans ſes forêts. On éleve beaucoup de bétail dans les prairies & l'on engraiſſe une quantité prodigieuſe de cochons dans les forêts qui donnent du gland en abondance. Les Jambons de Weſtphalie ſont renommés par toute l'Europe, & ſont un objet de Commerce important pour ce païs. Dans le voiſinage du Rhin, ainſi que dans les montagnes de la Heſſe, on tire de la terre beaucoup de fer, de cuivre, de plomb & d'autres métaux. Il eſt peu d'endroits en Weſtphalie où l'on ne cultive le lin & le chanvre dont les ſemences ſe tirent ordinairement de Hambourg & de Bremen, où on les apporte de Riga, de Konigsberg ou de Liebau. Ce païs ne manque pas non plus de manufactures: une des plus conſidérables eſt celle du fil de fer qui ſe tire à Altena. Le chanvre & le lin qui croiſſent en divers endroits ſont envoyés en majeure partie à Bielefeldt, Wahrendorff, Tecklenbourg, Osnabruck, Stenford, Detmold, Ravensberg, Ritteln & divers autres lieux où l'on fait un grand Commerce tant de fil, de toiles de chanvre, & d'étoupes, que de toiles de lin groſſes ou fines, unies, rayées, ou à carreaux, blanchies ou crues, à fil double ou ſimple. Les toiles de lin qui ſortent d'Osnabruck, de Tecklenbourg, de Bielefeldt & de Wahrendorff paſſent en plus grande partie en Hollande & ſont d'un très-bon uſage, ſurtout celles de Wahrendorff qui ſont très-propres à faire des chemiſes.

MUNSTER, ville capitale de l'Evêché du même nom en Weſtphalie, fait un bon Commerce de toiles & de bleds; mais elle n'a ni fabriques ni manufactures.

OSNABRUCK, capitale d'un autre Evêché de Weſtphalie, fournit aux Hollandois & à d'autres peuples du voiſinage des toiles connues ſous le nom de *Toiles à la roſe*, qui, quoique groſſieres, ſont néanmoins beaucoup eſtimées. Cette ville fait, d'ailleurs, un très-grand Commerce de jambons, de lard &c.

LIEGE, eſt une ville ancienne grande & bien peuplée, ſituée dans un vallon agréable & fertile. Elle eſt capitale d'un Evêché, dans le territoire duquel, ainſi qu'à Liege même, on fabrique une quantité immenſe de toute ſorte d'ouvrages de fer, comme canons, fuſils, piſtolets, lames d'épées, couteaux, cizeaux, mais ſurtout de cloux de toutes les eſpeces. La plus grande partie de ces ouvrages, les cloux principalement, paſſent par la Hollande qui en fait un Commerce conſidérable. Comme les mar-

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

marchands Liégois vendent ordinairement leurs marchandiſes à livrer quittes de tous frais à Amſterdam, nous nous référons pour les prix des clous à ce que nous en avons marqué dans le prix courant général que nous avons donné à l'article de cette derniere ville, p. 86. Indépendamment d'un grand nombre de fabriques d'armes & autres ouvrages de fer, Liege a beaucoup de manufactures de gros draps, friſes, camelots, étoffes de ſoie, connues ſous le nom de ſerges de Liege; de galons de fil, boutons de cuir, & ſurtout de cuirs à ſemeles qui ſont tres-eſtimés:

ARNSBERG, capitale du Duché de la Weſtphalie propre, n'a rien de remarquable que ſes deux foires annuelles, qui dans le tems y attirent beaucoup de monde.

CLEVES, capitale du Duché du même nom dans le cercle de Weſtphalie, fait quelque Commerce par le moyen du Rhin & de la Meuſe qui traverſent ce Duché. Elle poſſede pluſieurs fabriques & manufactures de draps & autres étoffes de laine, & une d'étoffes de ſoie qui eſt conſidérable.

MINDEN, capitale de la Principauté du même nom, auſſi dans le cercle de Weſtphalie, fait un très-bon Commerce en fils & toiles de lin, ſurtout en toiles à napage.

ALTENA, ISERLON & PLETTENBERG, villes du Comté de la Marck, font un Commerce conſidérable en ouvrages de quincaillerie, de fil de fer & d'archal, d'aiguilles, de balances, de faulx & faucilles qu'on fabrique dans ces trois villes & aux environs. On y trouve auſſi pluſieurs fabriques & manufactures de laine & de ſoie.

BIELEFELD, capitale du Comté de Ravensberg, fait quelque Commerce en toiles, bas de laine & autres productions de ſes manufactures.

LINGEN & TECKELENBOURG, capitales des Comtés de leurs noms, font pareillement quelque Commerce en toiles, dont il ſe fabrique de fortes quantités dans ces villes, ſurtout à Teckelenbourg.

DUSSELDORP & ELBERFELD ou *Elverfeld*, villes du Duché de Berg, font un Commerce conſidérable en marchandiſes de leurs fabriques & manufactures dont les principales ſont, de fil, de cordons & rubans de fil, de fil de cordonniers, de toiles blanches, rayées & à carreaux. On fait auſſi à Elberfeld des ouvrages de fer, ſurtout de bonnes lames d'épées & des armes de toute eſpece. On trouve à Duſſeldorp quelques fabriques & manufactures de draps & autres étoffes de laine.

JULIERS, capitale du Duché du même nom, fait un grand Commerce de fil & de toiles blanches.

AIX-LA-CHAPELLE, en Allemand *Aachen*, ou *Achen*, eſt une ville libre & impériale ſituée aux confins des Duchés de Juliers & de Limbourg. Elle fait un Commerce conſidérable en draps qui ſe fabriquent tant dans ſon enceinte que dans ſes environs, comme nous le dirons ci-après; en chaudrons & autres ouvrages de cuivre & de laiton; & ſurtout en

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

aiguilles à coudre qui ſont recherchées partout. On en fait des envois conſidérables, & cette ville en approviſionne une grande partie de l'Europe. Cette fabrique emploie beaucoup d'enfans depuis l'âge de 7 à 8 ans juſqu'à 12. Ils peuvent ſeuls *palmer* les aiguilles, c'eſt-à-dire en applatir un bout & enſuite le percer, ouvrage qui exige une vue fine.

Il n'y a guere de païs où l'on trouve dans un territoire auſſi borné que celui d'Aix-la-Chapelle autant de fabriques & manufactures de draps. Un négociant que ſes affaires avoit conduit dans ce pays, y ayant demeuré aſſez longtems pour en acquérir une parfaite connoiſſance, a bien voulu nous communiquer un précis des obſervations qu'il a faites concernant les fabriques d'Aix-la-Chapelle & de ſes environs: nous l'avons trouvé ſi intéreſſant & ſi digne de la curioſité de nos lecteurs, que nous nous faiſons un devoir de le placer ici.

„ On eſtime qu'à *Aix-la-Chapelle*, *Borcette* & *Vaïls*, il ſe fabrique annuellement quinze mille pieces de drap, de 130 aunes du païs de long les unes dans les autres, au ſortir du métier, & de $\frac{9}{4}$ de large. NB. Perſonne n'eſt cenſé ignorer que la piece de drap de 130 aunes de long au ſortir du métier ſe retire beaucoup à la teinture, au foulon & dans les autres procédés ſubſéquens, au point même qu'on a lieu d'être très-ſatisfait lorſqu'elle donne en derniere analyſe 90 à 100 aunes. Il faut $\frac{7}{4}$ d'Aix-la-Chapelle pour faire $\frac{5}{4}$ de Paris. On compte qu'à *Vervier*, *Hodimont*, *Enzival*, & *Francomont* il ſe fabrique annuellement une égale quantité de quinze mille pieces de draps, des mêmes largeurs & longueurs; cinq mille à *Monjoie* & *Emgenbruch*; & dix mille à *Eupen* & *Diſon*. D'après ce calcul, les fabriques de ces quartiers produiſent annuellement quarante-cinq mille pieces de drap, qui, au prix de 415 florins les unes dans les autres, donnent 18675000 florins. Il faut 150 ℔ de laine à-peu-près pour une piece de drap; ainſi une balle de 12 arrobes ou 300 ℔ ſuffit pour deux pieces. La conſommation des laines d'Eſpagne, de Portugal, de la Pouille & de la Romanie s'éleve dans les fabriques d'Aix-la-Chapelle &c.

à 7500 balles de 300 ℔ pour Aix-la-Chapelle, Borcette & Vaïls.
7500 dites, pour Vervier, Hodimont, Enzival & Francomont.
5000 dites, pour Eupen & Diſon, &
2500 dites, pour Monjoie & Emgenbruch.

font 22500 balles de 300 ℔ chacune, ce qui feroit environ 30000 balles de 8 arrobes de 200 ℔ chacune, telles qu'elles s'embarquent à Bilbao. De ces 22500 balles de 300 ℔, il en va

10000 Balles ou environ à Amſterdam, où les fabricans les font acheter.
10000 dites, leur viennent directement d'Eſpagne par la voie d'Oſtende, dont 7000 de Seville & 3000 de Bilbao.
2500 dites, de Portugal, de la Pouille & de la Romanie, par diverſes voies.

Commerce au Midi.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

J'évalue ces 22500 balles de laine de 300 ℔ chacune, à environ 9000000 de florins, ce qui ne fait que la moitié à-peu-près du montant des draps. Il faut conſéquemment que la teinture, la main d'œuvre & le bénéfice du fabricant emportent le reſte."

Nous ajouterons à ce tableau de l'état des fabriques d'Aix-la-Chapelle & ſes environs, que l'on y fait des draps non-ſeulement de $\frac{9}{4}$ d'aune de large, mais auſſi de $\frac{8}{4}$ ainſi que de $\frac{10}{4}$: cette derniere ſorte n'a au vrai que $2\frac{3}{8}$ aunes, quoiqu'elle ſe vende pour $\frac{10}{4}$ ou $2\frac{1}{2}$ aunes. Les prix varient donc néceſſairement, tant en raiſon des largeurs différentes des draps, que de leurs qualités, de leurs couleurs & de la maniere que celles-ci ſe donnent, c'eſt-à-dire ſi les draps ſont fabriqués avec de la laine colorée, ou ſi ils ſont teints en piece. On ſuit preſque généralement cette derniere méthode dans les fabriques d'Aix-la-Chapelle, *Borſcheidt* ou Borcette & Vaëls; au contraire, dans celles de Monjoie, Eupen, Vervier & Hodimont, l'on fabrique la plus grande partie des draps avec de la laine déjà teinte. On fabrique à Monjoie trois qualités de draps de $\frac{10}{4}$ aunes de large en couleurs communes: la premiere ſorte ſe paye 6 florins, la ſeconde $5\frac{1}{2}$ fl. & la troiſieme 5 florins, argent courant de Hollande. Les couleurs fines ſe payent quelque choſe de plus à-peu-près comme ſuit;

30 à 35 ſols l'aune pour l'écarlate, cramoiſi & *Prune Monſieur*, bon teint.
20 à 22 dits, dite, pour la couleur dite *Capucine*.
15 à 17 dits, dite, pour la *Jujube* ou le bleu de Roi.
8 à 9 dits, dite, pour le puce, bon teint.
6 à 7 dits, dite, pour le verd de Saxe.

Les draps fabriqués à Vervier, Hodimont &c. de $\frac{9}{4}$ de large valent communément fl. $4\frac{1}{2}$ la piece, & ceux de $\frac{10}{4}$ ou plutôt de $2\frac{3}{8}$ aunes, 5 & $5\frac{1}{2}$ fl. On y fabrique en outre des draps de $\frac{8}{4}$ qui valent, ſuivant leur qualité, depuis 40 juſqu'à 70 ſols, argent courant de Hollande: ces draps ſont en plus grande partie deſtinés pour les foires de Leipzig, Francfort ſur Meyn & d'autres villes d'Allemagne, où il s'en fait un très-grand débit. Au reſte, dans les prix ci-deſſus ſont compris tous les frais de tranſport juſqu'à Amſterdam. Ces frais ſont ſupportés par les fabricans.

Dortmund, ville libre & impériale, ſituée dans le comté de la Marck, dans le cercle de Weſtphalie, fait un bon Commerce en bleds & en toiles.

Il y a un grand nombre d'autres villes dans le cercle de Weſtphalie dont l'énumération ſeroit trop longue. Il ſuffira de nommer ici un certain nombre de celles qui font quelque Commerce. Ces villes ſont: *Coesfeld*, *Wahrendorff*, & *Werdt*, dans l'Evêché de Munſter; *Hui*, *Dinant* & *Spa*, dans celui de Liege; *Paderborn*, *Hoexter* & *Eſſen*; *Bulve*, dans le Duché de Weſtphalie; *Weſel*, *Duisbourg*; *Emmerick*, *Orſoy* *Calcar*, *Gennep* & *Ruhrort*, dans le Duché de Cleves; *Lubbecke*, *Haus-*

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

bergen, & *Petershagen*, dans la Principauté de Minden; *Norden*, *Leer*, *Auric* & *Effem*, dans la Principauté d'Oſt-Friſe; *Mœurs* & *Preveldt*, dans la Principauté de Mœurs; *Hamm*, *Unna*, *Soest*, *Lude*, *Schwelm*, *Neuenrade*, *Hattingen*, *Lünen*, *Hoerde* & *Lipſtadt*, dans le Comté de la Mark; *Herford*, *Vlotho* & *Werther*, dans le Comté de Ravensberg; enfin *Lennep*, *Muhlheim* & *Solingen*, dans le Duché de Berg. Nous parlerons de la ville d'*Embden*, capitale de la principauté d'Ooſt-Friſe, dans l'article ſuivant, où nous traiterons du Commerce extérieur d'Allemagne.

§. V. *Bohême*, *Moravie*, *Siléſie & Luſace.*

Les païs qui ne ſont pas compris dans les cercles de l'Empire, & qui néanmoins font partie de l'Allemagne ſont, le Royaume de Bohême, la Moravie, la Siléſie & la Luſace; il nous reſte à en décrire le Commerce, & nous le ferons d'une maniere ſuccincte.

Le Royaume de Bohême eſt fertile en ſeigle, froment, orge, millet & pois. Il y croît une quantité prodigieuſe de houblon, qui eſt d'une bonté parfaite, & dont on fait commerce dans différentes parties de l'Europe, tant pour braſſer la biere que pour d'autre uſages. Il y croît du vin en aſſez grande quantité, du rouge principalement, mais d'une médiocre qualité. Outre beaucoup de mines d'or, d'argent & autres métaux, la Bohême poſſede des mines de pierres précieuſes de toutes les eſpeces. La richeſſe du terrain n'empêche pas les habitans d'être fort induſtrieux. Les verreries de Bohême ſont fort célebres, entr'autres celles de Kreibitz, Grunsvalde, Chemnitz, Herrolecz & Winterbourg. On y fait de très-beaux ouvrages. Les Bohémiens ſavent tailler & polir le verre de craie avec tant d'art, qu'on le préfere à tous les autres verres; on en envoie dans la plupart des Etats de l'Europe & juſqu'en Amérique. Les lames d'épées & de couteaux de Pardubitz ſont fort eſtimées; & l'on fait beaucoup de cas de la poterie de Leipa & de Beraun. Un objet qui ne mérite pas moins d'attention, ce ſont les draps fins qui ſe font en Bohême, particuliérement à Leypa, à Neuhaus & à Reichenbach. On peut mettre auſſi au nombre des fabriques de ce Royaume les moulins à poudre & les papeteries, qu'on y trouve en grand quantité.

PRAGUE, capitale de la Bohême, eſt une des plus grandes villes de l'Europe; elle eſt ſituée ſur la *Muldaw* entre des collines couvertes de vignes. C'eſt dans cette ville que ſe trouvent pour ainſi dire concentrés le Commerce & les richeſſes de la Bohême. Une des principales fabriques qu'on y trouve eſt celle où l'on apprête les cuirs de vache, qui different peu du *rouſſi*, ou cuir de Moſcovie. Prague a le droit de tenir par an ſix foires que les marchands des grandes villes d'Allemagne fréquentent beaucoup. Elle fait auſſi un aſſez grand négoce de change.

Les autres villes de Bohême les plus remarquables ſont: *Albertam*, *Auſſic*, *Beraun*, *Bilin*, *Badweis*, *Chemnitz*, *Eger*, *Königsgratz*, *Kutten-*

berg, *Leipa*, *Leutmeritz*, *Melnick*, *Sedlitz* & *Winterberg*. C'eſt de cette derniere ville que ſortent la plus grande partie des verres de craie qu'on envoie en Eſpagne, en Portugal, & en Amérique.

Commerce du Midi.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

Olmütz, capitale du Margraviat de Moravie, eſt ſituée à ſix milles au Sud des frontieres de la Siléſie, ſur la riviere *Marſch*, autrement *Morana*. C'eſt une ville bien bâtie, bien peuplée & dans la ſituation la plus commode pour commercer avec la Boheme, la Hongrie, la Pologne, la Siléſie & l'Autriche. Mais, comme le Commerce languit dans ce païs, les habitans ne tirent pas de la ſituation de cette ville les avantages qu'elle leur offre.

Les autres villes de Moravie ſont: *Uniczow*, *Brinn*, *Auſpitz*, *Iglau*, & *Znoym*.

La Siléſie eſt un beau païs & très-bien peuplé; il ſeroit difficile d'en trouver un qui fourniſſe plus copieuſement au beſoin de ſes habitans. Il produit du ſeigle, de l'orge & de l'avoine en quantité, de même que des pois, du millet, des raves, du bled de turquie; enfin du lin & du chanvre dont les habitans tirent de grands avantages, ces productions leur procurant en abondance du fil, des toiles & de l'huile de lin. La garance qui y fut apportée en 1541, ne leur rapporte guere moins de profit; ils la cultivent principalement dans les campagnes de Breslau, de Liegnitz, d'Ohlau & de Sthrelitz; non-ſeulement ils en font uſage pour la teinture de leurs draps & autres étoffes, mais ils en envoient beaucoup en Hollande, en Saxe, en Pologne & en Italie. Les Siléſiens font auſſi un grand Commerce de fer en barres, de cire & autres productions de leur païs.

La beauté du lin qui croît en Siléſie étant la principale ſource de la richeſſe du païs, la plus grande partie du peuple s'eſt attachée au filage. De-là ſont venus le grand nombre de manufactures de fils de toutes les ſortes, & la quantité prodigieuſe de fabriques de toiles de lin & de linon qui fleuriſſent aujourd'hui en Siléſie plus qu'en tout autre endroit. Les principales fabriques de toiles ſont dans les cercles des montagnes, où il y a des villages entiers qui ne ſont habités que par des tiſſerans. La majeure partie des toiles qu'ils font ſe blanchit dans ce qu'on appelle les *villes des montagnes*, où ſe trouvent les plus belles blanchiſſeries qu'on puiſſe voir. Outre ces fabriques de toile, la Siléſie a par le moyen de ſes brebis de quoi fournir à l'entretien de diverſes manufactures de laine. Les fabriques de drap ſe ſont tellement multipliées en Siléſie, qu'il s'en trouve dans preſque toutes les villes. De plus, il y a dans pluſieurs endroits, comme à Breslau, Oels &c., des fabriques d'étoffes de toute eſpece; de bas, de maroquins, de cuirs à ſemeles, de cuirs à la livre; de peaux de veau apprêtées à la maniere Angloiſe; de verres; d'ouvrages d'acier, imitant ceux d'Angleterre, & divers autres objets de Commerce dont le détail ſeroit trop long.

Breslau, capitale d'une Principauté du même nom dans le Duché de

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Siléſie, eſt ſituée ſur le rivage gauche de l'*Oder*, près de l'endroit où ce fleuve va ſe joindre à l'*Ohlau*. Cette ville eſt le centre du Commerce de toute la Siléſie. Les marchands de Breslau font leur plus grand Commerce avec les Allemands & les Polonois, dont ils ſont commiſſionnaires: ils ſont diviſés en deux claſſes; dans la premiere ſont les négocians & les marchands en gros, & dans la ſeconde les marchands détailleurs. On peut diviſer le Commerce de Breslau en cinq branches principales, ſavoir: 1°. le Commerce des laines, dont la vente ſe fait à deux foires tenues en cette ville, l'une le lundi avant la Pentecôte; on y vend la laine d'hiver; l'autre le lundi avant la St. Michel: on vend dans celle-ci la laine d'été. 2°. Le Commerce de toiles fines de lin, de toiles à voiles & d'étoffes de toute eſpece, fabriquées à Breslau; 3°. Le Commerce de draps; 4°. le Commerce de garance; & 5°. celui de fil de lin. On tient à Breslau depuis l'année 1742 deux grandes foires dont l'une eſt fixée au lundi après le 4e. dimanche de carême, & l'autre le lundi avant la nativité de la Vierge; elles ne durent que huit jours chacune.

Neiss, dans la Baſſe Siléſie, eſt ſituée au confluent de la *Neiſs* & de la *Bila*, & traverſée par la derniere de ces rivieres. Cette ville fait un grand Commerce en lin, fil & toiles, & principalement en vins d'Hongrie dont elle eſt l'entrepôt privilégié.

Hirschberg, ville de la Baſſe-Siléſie au confluent du *Bober* & du *Zacch*, eſt l'entrepôt des toiles de lin & des linons dont il ſe fait un très-grand Commerce à *Hirſchberg* même & dans quelques autres villes de Siléſie, comme *Jauer*, *Jägerndorff*, *Landſchut*, *Greiffenberg*, *Schweidnitz*, *Friedland*, *Freudenthal*, *Reichenbach*, *Waldenbourg* & *Zuckmantel*.

Les autres villes de la Siléſie qui font quelque Commerce au moyen de leurs fabriques & manufactures, ſont: *Bethanie* ou *Nieder-Beuthen*, *Bieliz*, *Brig*, *Buntzlau*, *Creuzberg*, *Engelsberg*, *Franckenſtein*, *Freyſtadt*, *Groſs-Glogau*, *Goldberg*, *Gottesberg*, *Grunberg*, *Lemberg*, *Liebenthal*, *Liegnitz*, *Lüben*, *Militſch*, *Münſterberg*, *Oels*, *Oppeln*, *Ratibor*, *Schmiedeberg*, *Strehlen*, *Tarnowitz*, *Teſchen*, *Trepau*, *Ziegenhals*, & pluſieurs autres.

La Lusace, en Allemand *Lauſitz*, ſe diviſe en Haute & Baſſe; elle eſt fertile en grains de toute ſorte, ſpécialement en ſeigle, en lin & en tabac. Elle produit auſſi beaucoup d'autres denrées & marchandiſes, mais en moindre quantité. La principale ſource de ſes richeſſes eſt dans ſes fabriques & manufactures; les draps & toiles de toutes les ſortes, qui ſortent des manufactures; les autres marchandiſes qui, d'une autre part, ſortent en quantité des fabriques, donnent lieu à un Commerce conſidérable avec les païs étrangers; Commerce qui eſt encore alimenté par un bon nombre de tanneries, de verreries, de blanchiſſeries de cire; de moulins à papier, à foulon, à poudre à canon &c.

Bautzen, en Bohémien *Budiſſin*, capitale de la Haute-Luſace, ſur la Sprée, a ſept belles blanchiſſeries aux environs de la ville. On y blanchit une quantité conſidérable de toiles fabriquées par les habitans de la cam-

pagne. Ceux-ci les vendent aux marchands de Bautzen qui en font un très-grand Commerce. Bautzen en fait un d'ailleurs assez considérable en divers articles de ses fabriques dont elle a bon nombre, telles que de draps, fils, maroquins, chapeaux, bas, guêtres & bonnets.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

GÖRLITZ, l'une des plus grandes & des plus belles villes de la Haute-Lusace, a de belles fabriques de draps & autres étoffes de laine, ainsi que de napes & serviettes à fleurs. Elle fait en outre un grand Commerce en toiles & en fil blanc, qui cependant n'égale pas celui de Bautzen.

FORST, LAUBEN, LŒBAU, ZITTAU ou *Sitau*, sont des villes de Lusace qui font un grand Commerce de toiles blanches & en couleur, de rubans de fil, de mouchoirs de poche de fil, & moitié fil & moitié soie; de draps & autres articles, dont ces quatre villes ont des fabriques ou des manufactures.

Les autres villes de la Lusace sont LUCKA, capitale de la Basse-Lusace, dont la plus grande partie des habitans, au nombre de plus de 4000, sont fabricans de draps, ou tisserans, ou brasseurs de biere; *Camentz*, *Fürstemberg*, *Gubben*, *Markliſſa*, *Pförten*, *Schomberg* & *Sorau*; qui la plupart possedent nombre de fabriques & manufactures de draps & autres étoffes de laine, & qui toutes font un bon Commerce de toiles.

ARTICLE II.

Commerce extérieur d'Allemagne.

Les principaux ports d'Allemagne par où se fait le Commerce extérieur de cet Empire sont Hambourg, Altona, Glückstadt, Bremen, Embden & quelques autres situés sur la mer Germanique. Ce que ce Commerce a de plus essentiel sera expliqué a l'article de Hambourg dont nous allons nous occuper; & nous indiquerons en peu de mots les marchandises qu'on a coutume de tirer des autres ports ci-dessus nommés, pour les païs étrangers.

HAMBOURG est une des plus grandes, des plus célebres, des plus riches & des plus commerçantes villes de l'Allemagne. Elle est située avantageusement dans un terrein fertile & agréable du cercle de la Basse-Saxe, sur trois rivieres; car *l'Elbe* la baigne du côté du midi, la *Bille* du côté du Levant, & l'*Alster* du côté du Nord. Ses édifices les plus remarquables sont l'Hôtel de ville qui est très-simple; la Banque dont nous parlerons bientôt; & la Bourse située vis-à-vis de ces deux édifices, qui a 712 pieds de longueur sur 42 de largeur. Tout à l'entour regne un portique, où l'on est à l'abri de la pluie; au-dessus est une très-vaste sale, où les négocians & même les autres bourgeois s'assemblent lorsqu'ils ont quelque délibération à faire. Au bas de la bourse, il y a une grue pour élever les

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

marchandiſes qu'on veut embarquer & une balance pour les peſer. Il y a encore une pareille grue & une ſemblable balance auprès du port, où les navires mouillent. La plus grande partie des magazins ſont bâtis ſur les bords de l'Alſter qui traverſe la ville, & d'un canal appelé *Flet*, où, quand la mer eſt haute, on peut tranſporter aiſément ſur des alleges les marchandiſes qui arrivent à Hambourg, & rapporter de la même maniere aux navires celles qu'on veut embarquer.

Cette ville eſt très-peuplée & ſes habitans ſont non-ſeulement laborieux & diligens, mais encore d'un commerce aiſé, deux choſes qui contribuent depuis long-tems à y faire fleurir les manufactures, qui y ſont en grand nombre. Les plus remarquables ſont, celles de velours unis & à fleurs, riches & légers, ou peluches, tant noirs qu'en couleur; elles fourniſſent tous les ans une grande quantité de pieces de ces différentes ſortes. Les manufactures de brocards & autres étoffes en or & argent, & celles en ſoie, en laine, en poil de chevre &c., ne ſont pas moins célebres, de même que les fabriques de bas. Il y a divers moulins à filer & tordre la ſoie gréze que l'on tire tous les ans d'Italie & de divers autres endroits, & qu'on rend propre à être employée dans les fabriques. Il y a d'ailleurs à Hambourg des manufactures de toiles de coton imprimées; des raffineries de ſucre qui ont acquis de la célébrité; des fabriques de tabac où l'on en file de toutes les eſpeces & en très-grande quantité pour la conſommation de la majeure partie de l'Allemagne; des manufactures d'or & d'argent; des tanneries où l'on prépare des cuirs à ſemeles fort eſtimés, de même que des marroquins de toutes les ſortes, des cuirs de veau apprêtés à la maniere Angloiſe & des peaux miſes en couleur, que l'on fabrique dans la même ville, où l'on trouve auſſi quelques fabriques de bazins & de rubans de ſoie; des blanchiſſeries de toiles; des fabriques de fils de fer & de cuivre, & d'autres enfin où l'on fait divers ouvrages & uſtenſiles de cuivre, de laiton & autres métaux.

La Banque de Hambourg fut érigée en 1619 ſur le modele en partie de celle d'Amſterdam, & en partie de celle de Veniſe. Il faut être bourgeois de Hambourg pour pouvoir ſe faire ouvrir un compte en banque. Elle ne reçoit d'autres eſpeces que de vieilles reichsthales d'Empire du poids de 2 loths (une once) d'argent du titre d'environ 14 loths 4 grains (10 den. 16 gr.). Ces eſpeces gagnent à la banque 1 par mille lorſqu'on les y porte, & $1\frac{1}{8}$ par mille lorſqu'on les retire; c'eſt-à-dire que la banque crédite de 1001 rthls ou 3003 marcs, valeur de banque, pour 1000 reichsthales d'eſpece qu'on lui porte, & elle débite de 1001 rthls 10 ß, valeur de banque, pour les mêmes 1000 rthlr. d'eſpece qu'elle retourne. Les payemens des lettres de change de 100 marcs & en ſus ſe font par la Banque en tranſportant les parties d'un compte à l'autre, comme il ſe pratique à Amſterdam. Au reſte, il nous ſemble ſuperflu de donner le Réglement de la Banque de Hambourg qui date de 1710, vu ſa conformité avec celui de la Banque d'Amſterdam.

Le

Commerce du Nord.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

Le Commerce de Hambourg eſt très-important, quoique partagé par Altona ſa rivale, comme nous le remarquerons ci-après. C'eſt à proprement parler le Commerce de l'Allemagne, car il conſiſte en plus grande partie en productions & marchandiſes de cet Empire. Parmi les marchandiſes les toileries de toutes ſortes peuvent être regardées comme formant la premiere branche du Commerce de Hambourg. Cette ville reçoit tant d'Allemagne que de divers autres païs ſitués ſur la Baltique & ailleurs, un très-grand nombre d'articles que nous nous contenterons de nommer, ſans en faire le détail, attendu que la plupart de ces articles ſe tirant à meilleur compte de quelques autres païs que de Hambourg, il convient mieux aux étrangers de les faire venir directement des lieux qui les produiſent que de cette ville. Ces articles ſont entre autres, du froment, du ſeigle; du bois de chêne & de ſapin; des douves à pipes & à barriques; de la cire, de la garance, du lin & de la graine de lin; des cuirs de Ruſſie, des toiles à voile & pluſieurs autres. Nous ne devons pas oublier de dire que Hambourg envoie tous les ans dans le Groënland & au détroit de Davis quelques navires qui y font la pêche de la baleine, dont la graiſſe étant apportée & fondue à Hambourg, & l'huile conſommée en plus grande partie en Allemagne, il nous ſemble inutile de donner des comptes ſimulés, ainſi que des autres marchandiſes que nous avons nommées ci-deſſus, à l'exception de la cire blanche & du cuivre en roſette dont la qualité eſt très-eſtimée & dont il ſe fait de forts envois en Eſpagne, en France & ailleurs. Au reſte, nous ferons ſuffiſamment connoître les principales eſpeces de toiles que fournit l'Allemagne & qu'on tire non-ſeulement par la voie de Hambourg, mais encore par celle d'Altona, comme nous le dirons ci-après.

On fabrique en Allemagne tant de différentes ſortes de toiles qu'il ſeroit impoſſible d'en donner un détail exact, qui d'ailleurs ſeroit inutile à la majeure partie de nos lecteurs. Nous nous contenterons donc de parler des principales eſpeces de ces toiles, qui ont le plus de débit dans les païs étrangers, en Amérique ſurtout où s'en fait la plus grande conſommation. Ces toiles ſont appelées dans le Commerce, *Platilles royales & Guples*, *Boccadilles*, *Sangales*, *Eſtopilles*, *Libretes*, *Bretagnes & Rouens contrefaits*, *Crées*, *Toiles à carreaux*, *Coutis*, *Bazins* &c. On tire ordinairement les platilles, les boccadilles, les ſangales, les eſtopilles, les libretes, les bretagnes & les rouens, de Hirſchberg, Waldenbourg, Landſchut, Schmiedeberg & Schweidnitz en Siléſie; les crées, de Bautzen, Lœbau & Zitau en Luzace; les toiles à carreaux, les coutis & les bazins, de Chemnitz, Mitweide & Leipzig, en Haute-Saxe. Souvent on fait acheter en écru la plupart de ces toiles qu'on apporte vendre des villages d'alentour dans les ſuſdites villes, & l'on donne commiſſion de les y blanchir & de leur donner les autres appréts dont elles ont beſoin, avant d'en faire l'expédition. Les achats de toiles ſe font dans les lieux

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

reſpectifs en automne & en hiver; on les blanchit au printems & on les expédie en été; de ſorte qu'il faut qu'un négociant étranger s'y prenne ſix ou huit mois d'avance pour ſe procurer les toiles qu'il deſire avoir. On trouve cependant quelquefois des toiles toutes préparées, ſoit en Siléſie, ſoit en Luzace, au moment qu'on les demande, mais ce n'eſt jamais en grande quantité, les commiſſionnaires établis dans les villes ci-deſſus dénommées n'en achetant preſque jamais que ce qu'il leur faut pour remplir les ordres qu'ils reçoivent des païs étrangers. C'eſt en Siléſie ſurtout qu'on ſuit cette maxime; mais l'on s'en écarte quelquefois dans la Luſace & en Saxe, où l'on trouve preſque toujours & dans tous les tems de l'année de beaux aſſortimens de crées & de bazins, ſpécialement dans les grandes villes, telles que Bautzen, Leipzig & Chemnitz; cependant les toiles qu'on fait acheter en écru dans l'automne ſont moins cheres que celles qu'on achette préparées, & l'on peut même dire que les qualités en ſont beaucoup meilleures. Il eſt donc clair qu'un ſpéculateur trouvera mieux ſon compte à ſuivre la premiere méthode. Il n'y a d'autre inconvénient pour lui que d'être en avance du montant des toiles qu'il fait acheter pendant 6 ou 8 mois avant qu'il les reçoive. Il court auſſi quelque riſque en ſe chargeant de faire blanchir les toiles, parce qu'elles ſont expoſées à ſe gâter dans les blanchiſſeries, à y être enlevées par les inondations qui quelquefois peuvent ſurvenir, notamment dans les païs montueux. Mais ces riſques ſont en général regardés comme peu de choſe & compenſés par des avantages dont les ſpéculateurs les plus expérimentés & les mieux en état de ſuivre ce Commerce ſavent profiter. Ces ſpéculateurs s'adreſſent ordinairement aux lieux où ils ſavent que ſe trouvent les eſpeces de toiles qu'il leur faut, ſoit en Saxe, ſoit dans la Luſace, ſoit en Siléſie; & en donnant leurs ordres aux commiſſionnaires qu'ils ont dans les lieux mêmes, ils leur indiquent une maiſon ſoit à Amſterdam, ſoit à Hambourg, qui eſt chargée d'accueillir leurs traites pour le montant des toiles qu'ils feront dans le cas d'acheter pour leur compte. Les mêmes ſpéculateurs ſuivent eux-mêmes leur correſpondance directement avec leurs commiſſionnaires de Saxe, de Luſace & de Siléſie, non-ſeulement pour l'achat des toiles tant en écru que blanchies, mais encore pour en faire effectuer l'expédition par la voie la plus prompte & la plus économe. Hambourg & Altona ſont les deux meilleures voies; mais il eſt des circonſtances ou la voie d'Altona eſt préférable à celle de Hambourg; c'eſt quand les commiſſionnaires Allemands ſe ſont rembourſés du montant de leurs toiles ſur une maiſon d'Amſterdam; car on a reproché ſouvent aux négocians de Hambourg d'avoir en pareille occaſion uſé de ſupercherie, en retardant l'expédition des toiles qu'ils recevoient d'Allemagne pour être embarquées pour l'Etranger, eſpérant par là perſuader aux receveurs de ces toiles qu'il ſeroit plus avantageux pour eux d'en faire faire le payement à Hambourg qu'à Amſterdam. Mais, pour montrer que cette prétention des négocians

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

de Hambourg n'eſt nullement fondée, nous obſerverons d'une part, qu'en faiſant embarquer les toiles d'Allemagne à Altona, il y a autant d'avantage, ſi même il n'y en a plus, que de les faire embarquer à Hambourg; & d'autre part, que les changes de Leipzig, de Breslau & des autres villes d'Allemagne ſur Amſterdam, & ceux de cette derniere ville ſur la France & ſur l'Eſpagne, ſont preſque toujours infiniment plus avantageux pour les étrangers, que les changes de Leipzig & de Breslau ſur Hambourg, & de Hambourg ſur la France & l'Eſpagne.

Il y a des négocians en France & en Eſpagne qui ſe ſervent des maiſons tant de Hambourg que d'Amſterdam pour ordonner les achats des toiles dont ils ont beſoin, aux lieux même où on les trouve de meilleure qualité & à des prix plus modérés. Il peut y avoir ſouvent de l'avantage à ſuivre cette méthode, car il eſt à préſumer que les maiſons de Hambourg & d'Amſterdam ſe trouvant plus à portée des lieux où l'on trouve en plus grande quantité & de meilleure qualité les toiles dont on a beſoin, elles ſont très-bien inſtruites des moyens de ſpéculer avantageuſement dans ces articles, dont enfin il eſt tems que nous donnions quelques comptes ſimulés.

Compte ſimulé de 810 ſchocks de toile de Siléſie de $\frac{6}{4}$ d'aune de large, achetés en écru à Waldenbourg, dont 540 ſchocks blanchis & préparés en *Platilles royales* pliées en long, & 270 ſchocks en 540 pieces de toile pliées en *Livretes*; ayant coûté en écru comme ſuit, ſavoir:

216 Schocks,	à $7\frac{1}{2}$ thaler, arg. cour. de Brandebourg,			Th.	1620. - -
162 Dits,	à $7\frac{1}{4}$ dites,			-	1174. 15. -
162 Dits,	à 7 dites,			-	1134. - -
162 Dits,	à $6\frac{3}{4}$ dites,			-	1093. 15. -
54 Dits,	à $6\frac{1}{2}$ dites,			-	351. - -
54 Dits,	à $6\frac{1}{4}$ dites,			-	337. 15. -
810 Schocks achetés l'un portant l'autre à $7\frac{1}{10}$ thlr.				en Th.	5710. 15. -

Frais.

Pour blanchiſſage, apprêt, 15 caiſſes, & emballage à 1 thaler par ſchock,		Thlr. 810.	- -
Droits de ſortie,		- 20.	- -
Voitures juſqu'à Altona ou Hambourg, ſur 73 quintaux à $3\frac{1}{3}$ thlr. par quintal, fait thlr. $243\frac{1}{3}$ en louis à 6 p$^{o}_{o}$ de bénéfice,		- 257.	28. -
Frais de tranſport à Altona ou à Hambourg juſqu'à bord du navire, à 2 thlr. par caiſſe,		- 30.	- -
Commiſſion de thlr. 6828. 13. à 3 p$^{o}_{o}$		- 204.	25. -

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Tranſport de l'autre part . .	Thlr. 1322. 23. -	5710. 15. -	
Proviſion pour la négociation des traites à Breslau & port de l'argent ſur thlr. 7033, à $\frac{5}{6}$ p$\frac{0}{0}$.	- 58. 18. -		
		1381. 11. -	
		Thlr. 7091. 26 gr.	

Compte ſimulé d'achat à Hirſchberg de 100 ſchocks de *Platilles royales* de $\frac{6}{4}$ d'aune de large pliées en long, à 7 thlr. . . Thlr. 700. - -

Frais.

Blanchiſſage, apprêt, 2 caiſſes & emballage à 32 gr.	Thlr. 106. 20. -		
Droits de ſortie	- 6. 29. -		
Droits de poids de $8\frac{1}{2}$ quintaux . . .	- - $4\frac{1}{2}$ -		
Voitures juſqu'à Lunebourg de $8\frac{1}{2}$ quintaux à $3\frac{1}{4}$ thlr.	- 27. 19. -		
Frais de Lunebourg juſqu'à bord du navire à Altona,	- 5. 20. -		
Commiſſion d'achat ſur thlr. 400. à 3 p$\frac{0}{0}$ . .	- 12. - -		
Proviſion des traites & port de l'argent $\frac{1}{2}$ p$\frac{0}{0}$ . .	- 2. $24\frac{1}{2}$ -		
		161. 27. -	
		Thlr. 861. 27. -	

Compte ſimulé de 500 ſchocks de *Bocadilles* de $\frac{6}{4}$ d'aune de large, achetées en écru à Waldenbourg, dont,

50 pieces à 9 thlr. la piece	Thlr.	450. - -
100 dites, à $8\frac{1}{2}$ dites, ...	-	850. - -
50 dites, à $8\frac{1}{4}$ dites, ...	-	412. 15. -
150 dites, à 8 dites, ...	-	1200. - -
100 dites, à $7\frac{3}{4}$ dites, ...	-	775. - -
50 dites, à $7\frac{1}{2}$ dites, ...	-	375. - -
500 Pieces ou Schocks.	Thlr.	4062. 15. -

Frais.

Blanchiſſage, apprêt, 30 caiſſes & emballage à 33 gr.	Th. 550. - -		
Droits de ſortie, ...	- 14. - -		
Voitures juſqu'à Altona de 45 quintaux, à 3 th. & 6 p$\frac{0}{0}$	- 143. 3. -		
Frais à Altona juſqu'à bord du navire, . .	- 18. - -		
Commiſſion d'achat de thlr. 4787. 18. à 3 p$\frac{0}{0}$.	- 143. 19. -		
Proviſion des traites & port de l'argent, à $\frac{5}{6}$ p$\frac{0}{0}$.	- 41. 2. -		
		909. 24. -	
	Argent courant de Brandebourg	Thlr. 4972. 9. -	

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Compte ſimulé de 350 ſchocks de *Bocadilles* de $\frac{6}{4}$ d'aune de large achetés en écru à Hirſchberg, dont,

50 Pieces à $9\frac{1}{2}$ thlr.		Thlr. 475.	- -
150 Dites, à $8\frac{3}{4}$ dites,		- 1312.	15. -
150 Dites, à $8\frac{1}{4}$ dites,		- 1237.	15. -
350 Pieces		Thlr. 3025.	- -

Frais.

Blanchiſſage, apprêt, caiſſes & emballage à 35.	Thlr. 408.	10.	-
Droits de ſortie,	- 21.	15.	-
Voitures juſqu'à Lunebourg de $33\frac{3}{4}$ quint. à 3 thlr. & 6 p°	- 107.	10.	-
Frais de Lunebourg juſqu'à bord du navire à Altona,	- 14.	15.	-
Commiſſion d'achat 3 p°	- 106.	29.	-
Proviſion des traites & port de l'argent $\frac{1}{2}$ p°	- 18.	11.	-
	677.	-	-
Argent courant de Brandebourg	Thlr. 3702.	-	-

Compte ſimulé de 20 *Webes* ou 80 pieces d'*Eſtopilles* achetées en écru à Waldenbourg, dont,

5 Webes à 12 thlr.		Thlr. 60.	- -
5 Dits, à 11.		- 55.	- -
5 Dits, à 10.		- 50.	- -
5 Dits, à 9.		- 45.	- -
20 Webes d'Eſtopilles.		Thlr. 210.	- -

Frais.

Blanchiſſage, apprêt, caiſſes & voitures juſqu'à Altona	Th. 26.	20.	-
Droits de ſortie 25 gros. & frais à Altona $1\frac{1}{2}$ thlr.	- 2.	10.	-
Commiſſion d'achat & proviſion des traites $3\frac{5}{6}$ p°	- 9.	6.	-
	38.	6.	-
Argent courant de Brandebourg	Thlr. 248.	6.	-

Compte ſimulé de 50 pieces de *Rouens contrefaits* de Hirſchberg achetés en écru, à 13 thlr. de Pruſſe | Thlr. 650. - -

Frais.

Blanchiſſage, apprêt, caiſſes &c. à 2 thlr.,	Thlr. 100.	-	-
Droits de ſortie & du poids,	- 5.	12.	-

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Transport de l'autre part . . . Thlr. 105. 12. - 650. - -

Voitures jusqu'à Lunebourg & frais jusqu'à bord, . - 33. 8. -
Commission d'achat, à 3 p$^{o}_{o}$ . . . - 23. 21. -
Provision des traites & port de l'argent, à $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$. - 4. 2. -
166. 13. -

Argent courant de Brandebourg Thlr. 816. 13. -

Compte simulé de 100 schocks ou 500 pieces de *Bretagnes* larges de $\frac{6}{4}$ achetées en écru à Hirschberg, à 9 thlr. le schock, . . . Thlr. 900. - -

Frais.

Blanchissage, apprêt, pliage, emballage &c., à 32 gr. Rthlr. 106. 20. -
Droits de sortie & du poids, . . . - 6. 24. -
Voitures jusqu'à Lunebourg de 9$\frac{1}{4}$ quintaux à 3$\frac{1}{4}$ thlr, - 30. 2. -
Frais de Lunebourg jusqu'à bord du navire à Altona, - 5. 20. -
Commission d'achat, à 3 p$^{o}_{o}$ . . . - 31. 12. -
Provision des traites & port de l'argent, . - 5. 12. -
177. - -

Argent courant de Brandebourg Thlr. 1077. - -

Compte simulé de 140 pieces de *Crées* achetées à Bautzen, dont,

48 pieces de *Crées larges* assorties de 12 du No. 5. 12 du No. 6. 12 du No. 7. & 12 du N°. 8. à 14$\frac{3}{4}$ rthlr. la piece . . . . Thlr. 708. - -
$\frac{1}{3}$ Dite, de Crée étroite pour l'emballage, . . . - 4. 12. -
712. 12. -

Frais.

Douanne ou droits de sortie. . . . Thlr. 9. 22. -
Apprêt à 6 gros, rthlr. 12., & la caisse 4$\frac{1}{2}$. - 16. 12. -
Voitures jusqu'à Altona, ... - 34. - -
Commission d'achat 2 p$^{o}_{o}$ . . . . - 14. 6. -
74. 16. -

Thlr. 787. 4. -

32 Pieces *Crées entrelarges*, dont 10 du No. 6; 11 du No 7. & 11 du N°. 8. à 12$\frac{3}{4}$ thlr. . . . Thlr. 408. - -
$\frac{1}{3}$ Piece de Crée étroite pour l'emballage . - 4. 12. -
Tous les frais jusqu'à Altona & commission . - 47. - -
459. 12. -

	Transport de l'autre part		Thlr. 1246. 16. -
60	Pieces *Crées étroites*, dont 20 du N°. 6; 20 du N°. 7, & 20 du N°. 8. à 11 $\frac{1}{4}$ thlr. . .	Thlr. 675. - -	
$\frac{1}{2}$	Piece de crée étroite pour l'emballage .	- 4. 12. -	
	Tous les frais jusqu'à Altona, & commission .	- 76. 12. -	
			756. 16. -
	Argent courant de Saxe	Thlr	2002 - -

NB. Ces 140 pieces de Crées mises en trois caisses ont fait de frais à Altona jusqu'à bord du navire 9 marcs lubs courans.

Compte simulé de 32 pieces de crées achetées à Leipzig, dont,

16	Pieces de $\frac{6}{4}$ d'aunes de large N°. 8. à 16 rthlr. . .	Thlr.	256. - -
8	Dites, de $\frac{5}{4}$ dit, . . . à 13 $\frac{1}{2}$	-	108. - -
8	Dites, de $\frac{2}{3}$ dit, . . . à 12 $\frac{2}{3}$	-	102. - -
	3 demi-pieces $\frac{2}{3}$ pour l'emballage	-	12. - -
			478. - -

Frais.

	Apprêt, caisse, emballage &c. . . .	Thlr. 16. 16. -	
	Voitures de Meywa à Leipzig & frais . .	- 10. 12. -	
	Frais de transport jusqu'à bord du navire à Hambourg	- 17. 7. -	
	Commission sur thlr. 522. à 4 p$^{o}_{o}$	- 20. 21. -	
			65. 8. -
	Argent cour. de Saxe	Thlr.	543. 8. -

Compte simulé de 10 caisses de Bazins tirés des fabriques de Chemnitz, dont,

25	Pieces façonnées du N°. 30. à 6 $\frac{1}{2}$ thlr. . .	Thlr.	162. 12. -
25	Dites, . . . N°. 22. à 5 $\frac{1}{2}$	-	137. 12. -
75	Dites, . . . N°. 18. à 4 $\frac{3}{4}$	-	356. 6. -
100	Dites, . . . N° 16 à 4.	-	400. - -
250	Dites façon de Bruges, ou *Canevas*, à 2 $\frac{2}{3}$ . . .	-	666. 16. -
50	Dites, . . . dit, . . . à 2 $\frac{1}{8}$ . .	-	118. 8. -
	Pour les caisses & l'emballage, ...	-	12 18 -
			1854. - -
	Rabais pour prompt payement, 4 p$^{o}_{o}$ . . .		74. 4. -
	Argent courant de Saxe	Thlr.	1779. 20. -

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Compte ſimulé de 3 caiſſes de Bazins achetés à Leipzig, dont,

15 Pieces à ſimples raies du	N°. 40. à	rthlr. 5. 6.	. .	Thlr.	78. 18. -
15 Dites,	N°. 32. à	. 4. 22.	. .	-	73. 18. -
19 Dites,	N°. 28. à	. 4. 12.	. .	-	80. 18. -
14 Dites,	N°. 24. à	. 4. 8.	. .	-	60. 16. -
11 Dites,	N°. 20. à	. 3. 21.	. .	-	42. 15. -
14 Dites,	N°. 18. à	. 3. 16.	. .	-	51. 8. -
17 Dites,	N°. 16. à	. 3. 10.	. .	-	58. 2. -
18 Dites,	N°. 12. à	. 3. 2.	. .	-	55. 12. -
15 Dites,	N°. 9. à	. 2. 21.	. .	-	43. 3. -
12 Dites,	N°. 6. à	. 2. 14.	. .	-	31. - -
150 Pieces de Bazins fins aſſortis		. . .	.	Thlr.	575. 14. -

Frais.

Droits de ſortie, caiſſes & emballage, . .	Rthlr.	8. 12. -	
Voiture juſqu'à Lunebourg . . .	-	7. 3. -	
Frais juſqu'à bord du navire à Altona . .	-	8. 3. -	
Commiſſion d'achat, 2 p$^{o}_{o}$ . . .	-	12. - -	
			35. 18. -
Argent courant de Saxe,		Thlr.	611. 8. -

Compte ſimulé de 15 ballots de Toiles à carreaux aſſorties, achetées à Herrnhut, ſavoir :

10 Ballots contenant 120 pieces, *Toiles à Carreaux*, bleu, rouge, & blanc; & violet, rouge, jaune & blanc, chaque piece de 60 aunes de long & de $\frac{6}{4}$ d'aune de large à $4\frac{5}{8}$ rthlr. . . Thlr. 555. - -

5 Ballots contenant 60 pieces des mêmes toiles, mêmes longueur & largeur, mais de couleur plus ordinaire, comme bleu & blanc, à $4\frac{1}{2}$ rthlr. . . . . - 270. - -

Frais.

Pour apprêt, toile cirée, papier & emballage .	Thlr.	26. 6. -	
Pour frais juſqu'à bord du navire à Altona . .	-	57. 12. -	
Commiſſion d'achat ſur thlr. 909. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	-	18. 4. -	
			101. 22. -
Argent courant de Saxe		Thlr.	926. 22. -

Compte

COMMERCE DU MIDI.

Compte ſimulé de 15 ballots de *Coutils* achetés à Hambourg, ſavoir:

10 Ballots contenant 120 pieces, chacune de 60 aunes de long & $\frac{9}{4}$ d'aune de large, à grandes & moyennes raies & couleurs vives, à 10 thlr. la piece, ...	Thlr.	1200.	- -
5 Ballots contenant 60 pieces, mêmes longueur & largeur, à petites raies, à $9\frac{1}{2}$ thlr.	-	570.	- -
		1770.	- -
Frais.			
Apprêt, toile cirée, papier & emballage, .	Thlr. 26.	6.	-
Frais juſqu'à bord du navire à Altona . .	- 75.	-	-
Commiſſion d'achat ſur thlr. 2070. à 2 p$^{0}_{0}$.	- 41.	10.	-
		142.	16. -
Argent courant de Saxe	Thlr.	1912.	16. -

Compte ſimulé de 140 douzaines de mouchoirs ordinaires de fil, à la matelote, achetés à la fabrique à Lœbau, comme ſuit, ſavoir:

140 Douzaines de mouchoirs de fil de $\frac{7}{4}$ de large, aſſortis en diverſes couleurs, dont,			
30 Douzaines du N°. 306. à $2\frac{3}{4}$ thlr. . .	Thlr.	82.	12. -
40 Dites, . . N°. 312. à 3	-	120.	- -
70 Dites, . . N°. 318. à $3\frac{1}{4}$	-	227.	12. -
140 Douzaines		430.	- -
Pour la caiſſe & l'emballage . . .		1.	12. -
	Thlr.	431.	12. -

Les frais de tranſport de ces mouchoirs de Lœbau à Altona, & ceux juſqu'à bord du navire ſont de 25 marcs bco.

Indépendamment de ces articles, qui ſont les plus conſtamment demandés pour la France, le Portugal & l'Eſpagne, ſurtout pour ce dernier Royaume, il y en a beaucoup d'autres en Siléſie, en Saxe, & en Luſace dont le détail ſeroit plus ennuyeux qu'utile. Nous nous bornerons donc à remarquer que l'on fabrique en Siléſie toute ſorte de toiles fines & moyennes, qui different dans leur longueur & largeur. Cependant, ſuivant la nouvelle ordonnance rendue ſur le fait des toiles & des linons, la longueur doit correſpondre avec la largeur; de façon qu'une piece de toile de $\frac{5}{4}$ de large doit avoir 62 aunes de long; une de $\frac{7}{4}$, 60; celles de $\frac{8}{4}$ & de $\frac{9}{4}$, 42 aunes; une de $\frac{10}{4}$, 84 aunes; une de $\frac{13}{8}$, 72 aunes; & quant aux pieces de linon, celles de $\frac{5}{4}$, $\frac{6}{4}$, $\frac{7}{4}$ & $\frac{8}{4}$ de largeur ſont fixées à

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

68 aunes de longueur; & celles de $\frac{5}{4}$ & de $\frac{7}{4}$ de largeur, à 54 aunes de longueur. Les toiles dont la piece eſt de 60 aunes ou d'un *Schock* ou ſoixantaine, comme les *Platilles*, ſe nomment en Allemand *Schock-leinwandt*, & une piece de 62 aunes s'appelle un *Webe* ou tiſſu. Le *Schock-leinwandt* & le *Webe* ſe vendent auſſi en 4 coupons, chacun d'environ 15 aunes de longueur. Les toiles de l'eſpece particuliere dont nous avons donné un compte ſimulé ſous le nom d'*Eſtopilles*, s'appellent en Siléſie *toiles de Jauer*, par la raiſon qu'on en fabrique principalement dans la principauté de Jauer. Les prix des toiles & linons de Siléſie different comme leurs qualités & varient d'un jour à l'autre. On a des toiles dont la piece va à 50 thlr. & quelquefois au-delà, ſuivant la bonté & la fineſſe de la marchandiſe. Les pieces ordinaires de 65 aunes ſe vendent depuis 5 juſqu'à 30 & 40 thlr. Les toiles à carreaux, ou ce qu'on appelle *Breslauer-Balle* ſont toutes rayées; il y en a de différentes ſortes. Quant aux linges de table damaſſés avec des figures ou des fleurs, & qui ſont faits à *la tire*, on les vend communément par paquets qui contiennent une nappe & douze ſerviettes, de $\frac{1}{4}$° juſqu'à 3 aunes de large, depuis 16 juſqu'à 40 thlr. & quelquefois au-delà; de même les balles de ſerviettes qui contiennent ordinairement trois douzaines de ſerviettes ſe vendent depuis 10 juſqu'à 20 rthlr. ou au-delà ſuivant leur fineſſe. On fabrique encore en Siléſie, & notamment à Greifenberg, Jauer & Schmiedeberg, de belles nappes de 6 aunes de large & même au-delà. On fabrique en Saxe des bazins blancs, croiſés, rayés ou à fleurs, de toutes les qualités qu'on veut avoir, de $\frac{7}{4}$ d'aune de large & de 22$\frac{1}{2}$ aunes de long, dont les prix vont depuis 2 juſqu'à 10 thlr. & quelquefois davantage; des mouchoirs de poche de fil bleu, rouge & blanc, de $\frac{3}{4}$, de $\frac{7}{8}$, de $\frac{9}{8}$, de $\frac{5}{4}$ & de $\frac{6}{4}$ de large; d'autres mouchoirs de demi-fil & demi-coton, avec des raies & des fleurs, de $\frac{4}{4}$, de $\frac{7}{7}$, de $\frac{5}{4}$, & de $\frac{11}{7}$ de large, & qui ſe vendent à la douzaine depuis 2 juſqu'à 6 thlr. On fabrique auſſi en Saxe des toiles de lin de toutes les ſortes & de différens prix; des toiles de coton, & moitié fil & moitié coton, blanches & en couleur, de $\frac{6}{4}$, de $\frac{25}{17}$ & de $\frac{7}{4}$ de large & 23 aunes de long. Nous ne parlons pas des draps & autres étoffes de laine dont il ſe fabrique des parties conſidérables en Saxe. Les toiles de la Luſace dont le débit pour l'Etranger eſt le plus grand, ſont les crées de $\frac{6}{4}$ d'aune de large & de 108 aunes de long; elles valent depuis 12 juſqu'à 17 thaler la piece; celles de $\frac{11}{8}$ d'aune de large & de 108 aunes auſſi de long valent de 10 à 14 thlr.; celles de $\frac{9}{8}$ d'aune de large, même longueur que les précédentes, valent de 9 à 13 thlr. On nomme ces trois ſortes de crées, *larges*, *entre-larges*, & *étroites*. On fabrique d'ailleurs, en Luſace, des rouens contrefaits de $\frac{6}{4}$ d'aune de large & 84 aunes de long qui roulent de 10 juſqu'à 15 thlr. la piece; des *Doulas* de $\frac{11}{8}$ de large & 54 aunes de long, valant de 5 à 7 thlr. la piece, & ceux de $\frac{5}{4}$ de même longueur de 4 à 6 thlr. la piece; des mouchoirs de fil de toute eſpece depuis 1 juſqu'à 7

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

thlr. la douzaine; des coutils & des toiles à carreaux d'une infinité de qualités, & d'autres étoffes de fil, de demi-fil & demi-ſoie, de coton &c.

On trouve preſque toujours à Hambourg de beaux aſſortimens des toiles d'Allemagne dont il ſe fait un très-grand débit en France, en Eſpagne, en Portugal & dans les autres païs où la conſommation en eſt conſidérable. Les négocians qui s'occupent de cette branche de Commerce verront d'un coup d'œil dans les comptes ſimulés qui vont ſuivre, les frais d'expédition des toiles d'Allemagne à Hambourg.

Compte ſimulé d'achat à Hambourg de 100 pieces Platilles royales écrues, à 6 rthlr. la piece, ... Marcs 1800. - -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 8. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 36. - -
Marcs bco. 1844. - -

Compte ſimulé de 100 pieces de Platilles royales apprêtées en blanc, à 7 la piece, ... Marcs 2100. - -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 8. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 42. - -
Marcs bco. 2150. - -

Compte ſimulé de 800 pieces Platilles ſimples, à 6 rthlr. les 4 quarts de piece, ... Marcs 3600. - -
Rabais $8\frac{2}{3}$ p°. . . . . - 287. 2. -
3312. 14. -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 16. - -
Commiſſion 2 p°. . . . . - 66. 4. -
Marcs bco. 3395. 2. -

Compte ſimulé de 100 pieces Platilles royales teintes, à $6\frac{1}{2}$ la piece, ... Marcs 1950. - -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 8. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 39. - -
Marcs bco. 1997. - -

Les aſſortimens des Platilles teintes dépendant du caprice des acheteurs, le négociant eſt quelquefois expoſé à les garder long-tems, à voir les couleurs ſe ternir & la toile ſe piquer. Les aſſortimens les plus ordinaires ſont ſur 100 pieces, de 33 roſe vif, 33 noir, 8 bleu de roi, 8 bleu de ciel, 18 chamois & jaune.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Compte ſimulé de 200 pieces *Sangales* aſſorties à 7 marcs la piece, ... Marcs 1400. - -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 8. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 28. - -
Marcs bco. 1436. - -

Les Sangales ſont entierement déchues depuis qu'on s'eſt mis dans le goût d'employer les platilles teintes au même uſage. L'aſſortiment ordinaire des Sangales eſt ſur 100 pieces, de 50 pieces noires, 25 roſe vif, 5 pourpre, 5 mordoré, 5 jaune & citron, 5 bleu de roi & 5 bleu céleſte.

Compte ſimulé de 400 pieces *Eſtopilles* unies ou claires à 9 marcs la piece, ... Marcs 3600. - -
Rabais à $8\frac{2}{3}$ p°. . . . . - 262. - -
3338. - -
Frais juſqu'à bord, ... - 6. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 66 13. -
Marcs bco. 3410. 13. -

Compte ſimulé de 100 pieces *Libretes* rayées & à carreaux, à 8 marcs, la piece, ... Marcs 800. - -
Frais juſqu'à bord, ... - 6. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 16. - -
Marcs bco. 822. - -

Compte ſimulé de 500 pieces *Bretagnes contrefaites*, dont
250 Pieces de $\frac{7}{4}$ à 6 marcs . . . . Marcs 1500. - -
250 Dites, de $\frac{6}{4}$ à 5 marcs, ... - 1250. - -
Frais juſqu'à bord, ... - 8. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 55. - -
Marcs bco. 2813. - -

Compte ſimulé de 150 pieces de *Rouens contrefaits*, apprêtés, de $\frac{8}{4}$ & 84 aunes à 15 marcs, ... Marcs 2250. - -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 13. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 45. - -
Marcs bco. 2308. - -

Compte ſimulé de 100 pieces toile dite *Arabias*, à 19 marcs, Marcs 1900. - -
Frais [illegible] port, ... - 6. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 38. - -
Marcs bco. 1944. - -

Compte ſimulé de 72 pieces de Crées contrefaites larges aſſorties, de 72 vares d'Eſpagne chaque piece, à 14 rthlr. . . . Marcs 3024. - -
Toile d'emballage . . . . . marcs 60. - -
Frais juſqu'à bord du navire, . . . - 21. - -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 60. 8. -
111. 8. -
Marcs bco. 3135. 8. -

Compte ſimulé de 400 pieces de *Caſerillos* larges, ou toiles de ménage de $\frac{5}{4}$ & 13½ vares d'Eſpagne de long à 2½ marcs . . Marcs 1000. - -
Toile d'emballage, ... M. 23. 4. -
Frais juſqu'à bord du navire, ... - 7. 8. -
Commiſſion à 2 p°. . . . . - 20. - -
50. 12. -
Marcs bco. 1050. 12. -

Aux comptes ſimulés ci-deſſus, il eſt bon d'en ajouter deux autres, dont l'un de cire blanche & l'autre de cuivre jaune en roſette, deux articles qu'on tire communément de Hambourg quand on les peut avoir à bon Compte.

Compte ſimulé de 100 demi-Marquettes de Cire blanche
Peſant . . . 9800. ℔ } Net 9751 ℔ à 39 ß. la ℔. Marcs 11884. -
bon poids ½ p°. . 49. }
Frais juſqu'à bord, ... - 156. 4. -
Commiſſion ſur marcs 12040. à 2 p°. . . . . - 240. 12. -
Marcs bco. 12281. - -

Compte ſimulé de 6 futailles de Cuivre en roſette, peſant enſemble . . 6360 ℔ } 6328 ℔ à 56 rth. le Schiff. Marcs 3795. 13. -
Rabais ½ p°. . 32 }
Frais juſqu'à bord du navire . . . . - 12. - -
Commiſſion ſur marcs 3807. à 2 p°. . . . - 76. 3. -
Marcs bco. 3885. - -

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de ces mêmes pays adjacens.

Le Commerce d'importation de Hambourg eſt extrêmement étendu, cette ville fourniſſant à une grande partie de l'Allemagne, les marchandiſes étrangeres dont elle a beſoin, notamment les vins, eaux de vie, ſucre, café, indigo, thé & autres articles. C'eſt par l'Elbe que ces marchandiſes ſont tranſportées de Hambourg dans l'intérieur de l'Allemagne.

Nous avons déjà parlé d'Altona & de Glückſtadt à l'article du Dannemarc à qui appartiennent ces deux villes; il ne nous reſte qu'à dire que le voiſinage d'Altona a fait un tort conſidérable au Commerce de Hambourg en ce qu'elle lui en a enlevé une partie, qu'elle tâche de conſerver & même d'augmenter par tous les moyens poſſibles.

Harbourg, ville ſituée ſur la rive gauche de l'Elbe vis-à-vis de Hambourg, eſt pourvue d'un petit port qui eſt fréquenté par des navires Friſons & Hollandois; cette ville fait un bon Commerce.

BREMEN, capitale d'un duché auquel elle donne ſon nom, eſt une ville anſéatique, libre & impériale, ſituée ſur le *Wezer* à 15 milles au-deſſus de ſon embouchure dans la mer du Nord, & à 12 milles de Hambourg. Elle eſt grande & bien peuplée; le Weſer, qui coule au milieu, ſépare la vieille & la nouvelle ville. Cette derniere eſt à l'Eſt du Wezer & communique à la vieille ville par un pont. Bremen a le droit d'entrepôt, les marchandiſes que l'on fait monter ou deſcendre le Wezer, y devant être miſes en entrepôt. Le port ou havre de Bremen, nommé *Wegeſack*, eſt ſitué à un mille & demi au-deſſous de la ville. C'eſt-là que les marchandiſes ſont chargées & déchargées, les gros navires ne pouvant monter plus haut.

Le Commerce d'exportation de Bremen, quoique beaucoup plus borné que celui de Hambourg, eſt néanmoins conſidérable. Il conſiſte principalement en groſſes toiles & en bleds dont il s'expédie preſque tous les ans quelques chargemens pour l'Etranger. On achette ordinairement les fromens, les ſeigles & les autres ſortes de grains rendus francs à bord du navire: par exemple, le froment de 70 à 90 thlr. le laſt; le ſeigle de 50 à 75 thlr. l'orge de 30 à 50 thlr.; l'avoine de 20 à 25 thlr., les grandes feves à mulet de 35 à 55 thlr., & les petites feves de 40 à 60 thlr. Les haricots ſe vendent depuis 2 juſques à 3 thlr., le quintal de 100 ℔, & l'on compte $\frac{1}{8}$ thlr. par quintal, pour les frais juſqu'à bord du navire, indépendamment de la commiſſion de 2 p℃. Il y a pluſieurs ſortes de toiles à Bremen qui ſont fort recherchées par les étrangers; principalement des *Cannamazos* ou toiles écrues; des *Caſſerillos* ou toiles de ménage, & des *toiles à la roſe*. Donnons pour l'uſage des ſpéculateurs des comptes ſimulés de ces trois dernieres ſortes de toiles.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

Compte ſimulé de 60 pieces de *Cannamaſos* ou *Cagnamaſos* dont,

20 pieces à 5 thlr. la piece,	Thlr. 100.	- -
20 dites, à 4½ dites,	- 90.	- -
20 dites, à 4 dites,	- 80.	- -
	Thlr. 270.	- -

Frais d'expédition.

Frais juſqu'à bord du navire	Thlr. 5.	45. -	
Toile d'emballage,	-	9. - -	
Commiſſion à 2 p°.	-	5. 7. -	
			17. 59. -
			Thaler 289. 52 ß

Compte ſimulé de 400 pieces de *Caſerillos* larges & étroites, achetées en aſſortiment à 3½ thlr., les 3 pieces, . . . Thlr. 466. 48. -

Frais d'expédition

Droits de douanne & frais juſqu'à bord du navire	Thlr. 5.	- -	
Toile d'emballage & nattes,	-	11. 9. -	
Commiſſion à 2 p°.	-	9. 5. -	
			25. 14. -
			Thlr. 491. 62. -

Compte ſimulé de 46 pieces de *Toiles à la Roſe*, meſurant enſemble 5000 aunes doubles, à 22 thlr. les 100 aunes. . Thlr. 1100. - -

Frais d'expédition.

Toile d'emballage	Thlr. 10.	36. -	
Frais juſqu'à bord du navire	-	5. 45. -	
Commiſſion 2 p°.	-	22. - -	
			389. - -
			Thlr. 1138. 0. -

Le Commerce d'importation de Bremen conſiſte en quelques chargemens de vins, eaux de vie, fruits & autres articles que les négocians de cette ville tirent de France & d'Eſpagne. Les Brémois font auſſi un bon Commerce avec Bergen, d'où ils font venir tous les ans pluſieurs navires chargés de harengs, poiſſons ſecs, planches & autres articles, qui ſe conſomment à Bremen & dans les païs voiſins.

Stade, eſt une petite ville du Duché de Bremen, renommée autrefois pour le Commerce qu'elle faiſoit alors; mais ce Commerce eſt tellement déchu aujourd'hui, qu'il ne reſte aucun veſtige de ſon ancienne opulence.

COMMERCE DU NUDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

Embden, capitale de l'Oſt-Friſe dans le cercle de Weſtphalie, eſt ſituée ſur l'Embs, tout proche de l'endroit où cette riviere ſe jette dans le Dollart. C'eſt une ville grande & opulente qui a un port ſûr & commode & par ce moyen fait un Commerce aſſez conſidérable. Le Roi de Pruſſe, Souverain de l'Oſt-Friſe, a établi à Embden une Compagnie des Indes Orientales; mais elle a ſi peu proſpéré & fait ſi peu d'expéditions depuis quelques années, qu'elle ne fait, pour ainſi dire, aucune ſenſation dans le Commerce.

ARTICLE III.

Commerce de Hongrie, de Suiſſe & des Païs-bas Autrichiens.

§ I. LA HONGRIE eſt un grand & beau Royaume de l'Europe, borné au Sud par l'Eſclavonie & la Servie; à l'Eſt par la Valaquie, la Tranſilvanie & la Moldavie, au Nord par la Pologne dont elle eſt ſéparée par les monts Caphrath ou Sarmatiques, & à l'Oueſt par la Moravie, l'Autriche, la Stirie & la Croatie. On diviſe ce Royaume en Haute & Baſſe-Hongrie, dont les principales villes, qui pourtant n'offrent rien de fort remarquable relativement au Commerce, ſont: *Presbourg*, *Neuſol*, *Schemnitz*, *Waitzen*, *Kremnitz*, *Bude ou Offen*, *Edenbourg*, *Kaſmark*, *Eperies* & *Tockay*. La Hongrie eſt abondamment pourvue de tout ce qui eſt néceſſaire pour les beſoins & les commodités de la vie. Les païs plats produiſent à ſouhait des grains, du foin, des légumes, du bois, du tabac, du ſafran, beaucoup d'herbes médicinales, des melons, du houblon, du millet &c. Tout cela croît en ſi grande abondance, que les habitans ne pouvant ſerrer la plupart de ces choſes ni dans leurs maiſons, ni dans leurs granges, ſont obligés d'en faire de grands tas dans la campagne & de les couvrir de chaume. A ces dons de la nature on doit joindre des fruits délicieux, que produiſent en auſſi grande quantité toutes ſortes d'arbres fruitiers, & des vins excellens dont il y en a qui, en quelques païs, ſont preférés à ceux d'Eſpagne. On les regarde comme très-ſains, à cauſe du peu de tartre dont ils ſont chargés. Ces vins, pour la plupart vigoureux, mais fumeux, ſont à-peu-près de la qualité des plus forts vins de la riviere de Bordeaux: il faut néanmoins en excepter les vins de Tockay, qui approchent davantage des vins de Canarie, avec qui même ils diſputent d'excellence. Auſſi ſont-ils les plus eſtimés de tous ceux de Hongrie, auxquels les marchands donnent ordinairement le nom de *vins de Tockai*, quoiqu'ils ſoient d'un crû différent de celui du territoire de cette ville. Les vins de Tarnau & de Gros-Waradein viennent immédiatement après. Il y a encore dans la Haute-Hongrie de très-bons vignobles, principalement aux environs de Beſing & de Modem, & dans la Baſſe-Hongrie on recueille pareil-

Commerce du Midi.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

pareillement des vins très-renommés, au voisinage d'Edenbourg, de *Neusiedlersée*, près de Ruſt, de Gubelin & dans divers autres endroits. Le territoire de Bude produit un vin rouge excellent, ainſi que le territoire de Grichiſch-Weiſſenbourg. Les vins d'Ausbruch & d'Auſtich ſont d'une douceur agréable; & ceux de Gohlberg, d'Altſohl, Baimoc, Dioſeck, Eiſenſtadt, Erlan, Funskirchen, Miſchkotz, Mungatz, Presbourg, Reiſendorf &c., approchent fort de la délicateſſe des vins de Tockay.

Comme les prix de ces vins varient d'une année à l'autre, il nous ſeroit impoſſible d'en établir quelqu'un ſur lequel on puiſſe ſtatuer; c'eſt pourquoi nous nous bornerons à obſerver que l'eſſence du vin de Tockay vaut depuis 45 juſqu'à 70 ducats Kremnitz l'anthal, & que les vins ſimples de Tockay, dont il y a trois qualités principales, roulent depuis 5 juſqu'à 15 ducats l'anthal, rendus à Vienne. Les autres ſortes de vins de Hongrie valent depuis 10 juſqu'à 25 ducats l'anthal, ſuivant leurs qualités. La plus grande conſommation des vins de Hongrie ſe fait en Pologne, en Autriche & dans pluſieurs cantons d'Allemagne; ils ſont très-peu connus dans les autres parties de l'Europe, & nullement en Amérique & en Aſie.

Quoique les matieres premieres ne laiſſent pas d'être abondantes en Hongrie, les manufactures & les fabriques y ſont néanmoins en petit nombre. Les Hongrois font une ſorte de feutre qu'ils ſavent fouler de façon à le rendre en même tems moëlleux & ſerré, & outre cela ſi fort qu'on peut le porter vingt-quatre heures à la pluie ſans qu'il en ſoit pénétré, ce qui vient de ce que les fabricans de cette étoffe n'emploient point de colle diſſoluble à l'eau, comme on a coutume de faire pour certains chapeaux de feutre, mais de la colle de poiſſon dont une des propriétés eſt de réſiſter à l'humidité. Les ouvriers ne peuvent trop prendre de ſoin pour mettre une proportion exacte de colle dans l'étoffe; car s'ils n'en mettent pas aſſez elle manque de conſiſtance, & l'eau la pénetre; ſi, au contraire, ils en mettent trop, l'inconvénient eſt encore plus grand, l'étoffe ſe briſant & perdant ainſi preſque toute ſa valeur. Ce feutre ſe meſure comme du drap. La Hongrie a quelques manufactures de cuirs à ſemeles & autres; les meilleurs & les plus recherchés ſont préparés à Presbourg; quelques fabriques de coton, une entre autres établie en 1754 dans la Seigneurie de Holitſch par un marchand de Vienne; enfin, des fabriques de *Potaſche*, ou cendre gravelée, dont la qualité eſt très-eſtimée. Nous parlerons au Chapitre de Trieſte du Commerce de ce dernier article.

§. II. La Suisse a 70 lieues de l'Orient à l'Occident à prendre depuis Bormio juſqu'au mont jura, & environ 45 à 50 depuis Copet, bourg à 2 lieues au nord de Geneve, juſqu'à Baſle. C'eſt une République diviſée en 13 Cantons dont voici l'ordre:

COMMERCE DU NORD
Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

Zurich, *Berne*, *Lucerne*, *Uri*, *Schwitz*, *Underwald*, *Zug*, *Glaris*, *Basle*, *Fribourg*, *Soleure*, *Schaffhouſe* & *Appenzel*. A proprement parler, chaque Canton forme lui-même une République qui a ſon gouvernement particulier, différent & indépendant des autres Cantons. La ſituation de la Suiſſe entre la France, l'Allemagne & l'Italie, jointe à la paix profonde dont elle jouit depuis long-tems, & la facilité du tranſport par le moyen des fleuves & des rivieres qui en ſortent, dont les principaux ſont le *Rhin*, le *Rhône*, l'*Aar*, le *Ruſs* & l'*Adda*, tout cela concourt à lui faire faire un Commerce très-conſidérable tant avec les Etats ſuſdits qu'avec les Païs-bas. Par le Rhin la Suiſſe communique avec l'Océan, & par le Rhône avec la Méditerranée. On peut dire même qu'elle fait preſque la communication des deux mers, puiſque le Rhône peut ſe remonter juſqu'à Seyſſel à 7 lieues de Geneve, où les marchandiſes s'embarquant pour Morges, ſe tranſportent à Iverdon, & de là viennent par eau juſqu'en Hollande; il y a auſſi un canal de communication entre Morges & Iverdon; & dans la Suiſſe même, quoique le païs ſoit fort coupé par des montagnes, le tranſport des marchandiſes d'un lieu à un autre ſe peut faire facilement par le moyen des lacs & des rivieres qui y ſont en grand nombre, ou par les voitures publiques & les chariots de Morges à Basle.

La Suiſſe ne manque d'aucune des denrées néceſſaires à la vie. Le bois, le bled, le vin, le bétail, les brebis dont la laine eſt employée à faire des étoffes pour le peuple, & le lin dont on fabrique des toiles de toutes les eſpeces, s'y trouvent en abondance. Il n'y a que le ſel qui lui manque en partie; mais le Tirol, la Franche-Comté s'empreſſent à lui en fournir. Cet article n'eſt pas un objet de Commerce, mais un des revenus de l'Etat, qui débite le ſel à un prix fort modique.

Le grand nombre de fabriques & de manufactures dans tous les genres qu'on trouve dans la Suiſſe, ſera cauſe que nous n'entrerons dans aucun détail à ce ſujet: celui que nous en pourrions faire ne ſeroit pas capable de ſatisfaire les curieux, & ne ſeroit d'ailleurs d'aucune utilité à ceux des négocians qui cherchent à s'inſtruire. Nous nous bornerons donc à remarquer en faveur de ces derniers, que parmi les fabriques de Suiſſe qui méritent de l'attention, à cauſe du degré de perfection où elles ſont parvenues & de la réputation dont elles jouiſſent à juſte titre, on doit compter les fabriques de toiles de coton pour la teinture & de toiles peintes, dont il y a différentes qualités. Les meilleures ſortes de ces toiles ſont fabriquées dans le Canton d'Appenzel & dans le diſtrict de l'abbé de St. Gall, & les plus communes dans le Canton de Berne. On en fabrique auſſi d'une qualité moyenne dans quelques autres Cantons, principalement dans celui de Zurich. Ces toiles, qui pour la plupart ſe fabriquent de 32 aunes de France de long, ſe vendent en pieces ou plutôt en demi-pieces, de 16 aunes; il en faut ſeulement excepter les toiles communes de Berne, dont on fait ordinairement les Indiennes qu'on

nomme *Zuricoiſes*; celles-ci n'ont que 15 aunes de long. La largeur de ces toiles differe ſuivant l'uſage auquel on les deſtine. Celles de $\frac{3}{4}$ remplacent les *Caſſes* des Indes; celles de $\frac{7}{8}$ & de $\frac{5}{8}$ & d'autres plus étroites ſont deſtinées pour mouchoirs. Les prix de ces toiles different plus encore que leurs qualités; ceux des toiles ordinaires & étroites pour Zuricoiſes roulent depuis 10 juſqu'à 16 livres tournois la piece de 15 aunes. Les toiles étroites de Berne, de meilleure qualité que les toiles communes, roulent de 15 à 18 livres tournois la piece de 16 aunes. Les toiles étroites du Canton de Zurich, plus fines mais plus légeres que celles de Berne, valent de 8 à 10 florins la piece de 16 aunes (le florin de Zurich compté pour 48 ſols de France). Les toiles étroites d'Appenzel & de St. Gall ſe vendent de 18 à 25 florins (le florin répond à environ 44 ſols de France) la piece de 32 aunes. Les toiles de $\frac{3}{4}$ des mêmes païs roulent depuis 22 juſqu'à 40 fl. la même piece, & celles de Zurich depuis 10 juſqu'à 14 florins la piece de 16 aunes. On imprime la plupart de ces toiles en divers endroits, mais principalement à Mulhauſen, Baſle, Neuchâtel, Berne & Geneve. Les deſſins des impreſſions ſont tellement variés, & different d'une année à l'autre ſi ſingulierement, qu'il ſeroit ſuperflu d'en donner quelque détail. Les frais de tranſport de ces toiles, ſoit à Oſtende, ſoit à Genes, lieux où on les embarque pour quelques villes de france & d'autres païs où s'en fait le plus de conſommation, ſont de 24 à 25 livres tournois le quintal de 100 ℔, poids de France, depuis Baſle juſqu'à Oſtende, où l'on paie ſeulement un droit de tranſit de $\frac{1}{2}$ p°; & de Berne & Zurich à Gênes à 20 livres tournois le quintal, tous les droits compris. La piece de toile de 16 aunes peſe environ 4 à 5 ℔, poids de France.

COMMERCE DE MILL. *Commerce d'Helvetie & de quelques pays adjacens.*

Les fabriques de mouſſeline, celles de draps & étoffes de laine, de ſoie, de fil, de coton &c.; les manufactures de rubans de toute eſpece ſont très-nombreuſes. Les ouvrages qui en ſortent ſont de toute perfection & cependant à des prix ſi modiques, qu'il n'eſt guere poſſible de travailler nulle part à ſi bon marché. Les villes de Suiſſe qui poſſedent les principales de ces fabriques & manufactures ſont:

ZURICH, capitale du premier Canton, au Sud de Schaffhouſe, eſt ſitué ſur un beau lac duquel ſort le *Limmat* qui ſépare la ville en deux parties. Le Limmat ſert de communication à cette ville avec le Rhin par le moyen de l'*Aar* dans lequel il ſe jette à 6 ou 7 lieues de-là. Ce Canton eſt puiſſant & bien peuplé; il eſt fertile en bleds, vins & pâturages. Le Commerce eſt à proprement parler l'occupation des habitans de Zurich, l'objet particulier de leur induſtrie, leur goût décidé & dominant. Il eſt très-floriſſant à cauſe du grand nombre de fabriques & manufactures de toiles de coton pour l'impreſſion, bas de coton, mouchoirs de couleur, mouſſelines, & étoffes de ſoie, qu'on a établies dans ce Canton.

Winterthour eſt une ville du même Canton de Zurich, très-renommée par la grande quantité de ſes fabriques & manufactures.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

BERNE ne tient que le second rang parmi les 13 Cantons de Suiſſe, quoiqu'il ſoit le plus puiſſant & le plus grand de tous pour l'étendue du païs & le nombre de ſes habitans. La ville de Berne eſt une des plus belles, des plus propres & des plus commodes de toute la Suiſſe. Elle eſt ſituée ſur la riviere de l'Aar, qui y eſt navigable juſqu'au Rhin; mais on ne peut point la remonter parce qu'elle eſt trop rapide; ce qui fait que les bateliers vendent leurs bateaux à Bruck & s'en retournent à pied. Le païs des environs de Berne a beaucoup de bled & de pâturages; mais il n'y croît point de vin. Cette ville poſſede un grand nombre de fabriques & manufactures de toiles de coton pour l'impreſſion; toiles de lin & de chanvre de toute eſpece; bazins, toiles & linges de table; étoffes de ſoie, de coton & de laine; bas de ſoie, de laine, de coton & de fil; rubans de fleuret & de fil; fil de fleuret & papier.

Bourgdorff, *Langtall*, *Arau*, *Lentzbourg*, *Zoſingue* & *Bruck*, ſont des villes de la partie Allemande du Canton de Berne, qui, pour la plupart, poſſedent un bon nombre de fabriques & manufactures de même nature que celles de la ville de Berne.

LAUSANNE, ville capitale du païs de *Vaud* dans la partie françaiſe du Canton de Berne, eſt ſituée près du lac Leman. Elle eſt plus célebre par le grand nombre de Gentilshommes & de ſavans qui y font leur ſéjour, que par ſon Commerce qui eſt extrémement borné. En revanche, on trouve dans ce païs pluſieurs villes dont les habitans s'adonnent plus volontiers au Commerce que ceux de Lauſanne, & qui s'appliquent à faire fleurir les fabriques & manufactures dont ils poſſedent un grand nombre. Ces villes ſont: *Ouchy*, *Vevay*, *Morges*, *Nyon*, *Copet*, *Yverdon*, *Avenches*, *Payerne*, *Moudon*, *Morat*, & *Granſon*.

LUCERNE, capitale du troiſieme Canton de Suiſſe, eſt ſituée au nord du Lac d'où ſort le *Ruſs*, qui entre dans l'*Aar* au-deſſous de Bruck pour ſe rendre dans le Rhin. Cette ville a diverſes manufactures de toiles de chanvre, de lin, de coton, futaines, limoges & cotonines. On y fait auſſi des bas de laine tricotés & drapés, & l'on file le coton dans toute l'étendue du Canton, qui d'ailleurs abonde en grains & en pâturages. Lucerne eſt le grand paſſage pour aller en Italie par le mont St Gothard; les marchandiſes, après avoir traverſé les Alpes ſur des bêtes de charge, ſe tranſportent par la riviere du Ruſs juſqu'au Rhin, qui à ſon tour les porte juſqu'à l'Océan.

URI, quatrieme Canton Suiſſe, eſt ſitué dans les vallées des hautes Alpes, près du lac de Lucerne; il abonde en excellens pâturages, & il s'y fait des toiles pour divers uſages.

SCHWITZ, cinquieme Canton, qui a donné ſon nom à toute la Suiſſe, poſſede un grand nombre de manufactures de toiles de chanvre & de lin. Le bétail & les fromages ſont les deux principales branches de ſon Commerce.

UNDERWALD, ſixieme Canton de Suiſſe, fait le même Commerce à

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

peu près que Schwitz. On y file le chanvre & le lin pour ſes manufactures de toiles.

ZUG, capitale du ſeptieme Canton de Suiſſe, un des plus agréables des petits Cantons, eſt ſituée ſur un lac du même nom. Elle a des manufactures de toiles & d'étoffes de laine. Le Canton produit du vin, des grains, beaucoup de châtaignes & a d'excellens paturages.

GLARIS, beau & grand bourg, chef-lieu du Canton de ce nom, le huitieme de la Suiſſe, fournit des fromages verds renommés partout, tant par leur bon goût que par la vertu médicinale que leur donne une certaine herbe qu'on y mele & d'où vient leur couleur verte. On y file quantité de coton qui ſe débite & s'emploie dans les manufactures de Suiſſe. On y fait auſſi des toiles & des étoffes pour l'uſage du païs.

BASLE, ou *Bâle*, capitale du neuvieme Canton de Suiſſe au Nord de Soleure, eſt batie ſur le Rhin, qui la partage en deux parties inégales. Elle fait plus de Commerce qu'aucune autre ville de la Suiſſe. Sa poſition y contribue beaucoup, étant ſur le paſſage des marchandiſes qui viennent d'Angleterre, de Hollande, des Etats du Nord & d'Allemagne pour la Suiſſe & pour Geneve, & par conſéquent de celles que la Suiſſe & Geneve envoient dans ces païs. Le Commerce des laines d'Allemagne & de Pologne, celui des draps & étoffes de laine, des drogues & épiceries, des métaux & pelleteries, y eſt très-conſidérable. Ce qui rend encore plus floriſſant le Commerce de cette ville, c'eſt le grand nombre de ſes fabriques & manufactures qui ſont puiſſamment encouragées par le débouché immenſe que leur procurent les relations de ſes principaux négocians dans toute l'Europe. Ces négocians, pour la plupart riches & entreprenans, font de groſſes affaires en toiles, indiennes, étoffes, bas & rubans de ſoie, articles les plus importans des manufactures de Basle; non-ſeulement ils font ce Commerce chez eux, ſoit par commiſſion, ſoit pour leur propre compte, mais ils envoient de fortes quantités de leurs marchandiſes dans tous les païs où ils ſavent qu'il s'en fait une grande conſommation. Ces mêmes négocians ne s'en tiennent pas-là: ils prennent part au Commerce des principales villes de l'Europe en y faiſant des Commandites; ce qui leur procure de grands avantages, ſpécialement lorſqu'ils mettent leur confiance en des ſujets qui en ſont dignes. Cette excellente méthode, qui eſt également ſuivie par les négocians les plus riches & les plus éclairés des autres villes de la Suiſſe, procure aux Baſlois un grand avantage pour le Commerce de lettres de change qu'ils font avec les principales places de l'Europe. Basle, à cet égard, eſt après Geneve la premiere ville de négoce de la Suiſſe, les négocians établis dans les autres Cantons y remettant leur papier pour y être negocié, & y faiſant auſſi remettre celui dont-ils peuvent avoir beſoin.

FRIBOURG, capitale du ſixieme Canton de Suiſſe, n'a, quant au Commerce, rien de remarquable que les fromages de Gruyere, ville dépen-

COMMERCE DU MIDI
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

dante de ce Canton. Il s'en débite des parties conſidérables en France & en quelques autres Etats de l'Europe.

SOLEURE, en allemand *Solothurn*, capitale du onzieme Canton de Suiſſe eſt ſituée dans une contrée agréable. Elle ſert d'entrepôt aux marchandiſes qui entrent en Suiſſe par Schaffouſe & Basle, & ſe chargent pour Yverdon, en paſſant par le lac de Bienne.

SCHAFFOUSE, ou *Schaffhauſen*, capitale du douzieme Canton de Suiſſe, eſt ſituée dans un terroir excellent, fertile en bleds & en fruits, abondant en pâturages & en vins délicieux. Elle eſt l'entrepôt des aciers, du cuivre, du laiton en fil, en rouleaux & en bandes que la Suiſſe tire de la Stirie, de la Hongrie & de Saltzbourg. On y fait divers ouvrages de fonte & on y imprime des toiles de coton. Tous les Bateaux qui deſcendent le lac de Conſtance, ſont obligés de décharger leurs marchandiſes à Schaffouſe, ou au-deſſus, pour les tranſporter par terre ſur des charriots & autres voitures au-delà d'une cataracte ou chute du Rhin qui eſt à Lauffen, endroit diſtant de Schaffouſe d'une petite lieue. Là l'eau ſe précipite de deſſus des rochers avec un bruit effroyable. Ce ſaut paſſé, on rembarque les marchandiſes ſur la riviere. Ce tranſport continuel eſt d'un grand profit pour les habitans par le grand nombre de voitures & voituriers qui y ſont ſans ceſſe employés.

APPENZEL eſt le principal bourg du treizieme & dernier Canton de Suiſſe; ſes habitans s'occupent plus des travaux champêtres que du Commerce. Ils font cependant durant l'hiver des toiles qu'ils portent vendre à St. Gall, qui eſt dans leur voiſinage.

Indépendamment des treize Cantons dont nous venons de parler, on regarde communément comme faiſant partie de la Suiſſe les dépendances & les Etats alliés de ces Cantons. Nous ne parlerons que des villes principales, ſavoir:

ST. GALL, grande & belle ville alliée des Suiſſes, ſituée à deux lieues du lac de Conſtance dans un vallon étroit & ſtérile. Elle fait un grand Commerce en toiles; les manufactures de petites étoffes de laine y fleuriſſent auſſi beaucoup. Cette ville, étant près du lac de Conſtance & ſur la route de l'Allemagne & de l'Italie, ſert comme de canal de communication d'un païs à l'autre & ſes halles tiennent lieu de magazins pour les marchandiſes qui vont & viennent. St. Gall eſt en outre une place de change qui fait un grand négoce avec les principales villes d'Allemagne.

GENEVE, ville & République alliée des Cantons Suiſſes, eſt ſituée dans un païs des plus rians de l'Europe, au Sud du lac qui porte ſon nom. Le Rhône, qui au ſortir de ce lac vient la traverſer, la partage en deux parties. Sa poſition eſt très-avantageuſe pour ſon Commerce, que l'induſtrie de ſes habitans a ſu étendre dans toute l'Europe & même dans les autres parties du monde. Les correſpondances de cette ville avec les négocians de Marſeille & d'Amſterdam, & le peu de chemin qu'il y a à faire par

terre pour tranſporter les marchandiſes ſur le Rhin & ſur le Rhône, lui facilitent le Commerce des deux mers; & il n'y a guere de parties de la terre, quelque éloignées qu'elles ſoient, où les nations d'Europe envoient des navires, où l'on ne voie auſſi des Genevois, ſoit en qualité de commiſſionnaires, ſoit trafiquans pour leur propre compte, ou en commandite. Il y a meme des citoyens de Geneve qui, ſans ſortir de leur ville, font affréter des navires qu'ils chargent en entier pour leur compte, ou en participation d'intérêt avec d'autres, pour les voyages du Levant, de l'Amérique & autres lieux, & même pour ceux d'un port de l'Europe à l'autre. Les négocians de Geneve ne ſont pas ſeulement bons ſpéculateurs en marchandiſes & en opérations de banque, ils ſont d'habiles calculateurs en tout genre. Mais l'objet dont-ils ſe ſont occupés par préférence à tous autres, & qui fait, pour ainſi dire, aujourd'hui la principale partie du Commerce de Geneve, eſt de placer des fonds conſidérables ſur la tête des enfans des plus riches familles de leur ville. Une choſe ſinguliere dans cette ſpéculation & qui réuſſit parfaitement, eſt le choix que les Genevois font des filles pour cet objet. Leur vie, diſent-ils, eſt moins expoſée aux accidens que celle des garçons; elles ne courent guere de véritables riſques, particuliers au ſexe, que dans les couches, & les couches ne ſont réputées mortelles qu'en raiſon de deux pour cent Au ſurplus, la juſteſſe de leurs raiſonnemens & de leurs calculs eſt confirmée par des ſuccès ſoutenus dans les entrepriſes de ce genre. Indépendamment de ce négoce, les Génevois s'occupent auſſi de celui des fonds publics, ſurtout de ceux d'Angleterre qui ont toujours excité la cupidité des ſpéculateurs les plus hardis à cauſe des chances favorables qu'offrent à tout moment les variations continuelles de ces fonds.

COMMERCE DE SUISSE.

Le Commerce interieur de Géneve ſeroit fort peu de choſe, ſans la vente qu'elle fait aux etrangers d'une vingtaine de milliers de montres qu'on fabrique chaque annee dans cette ville. Il s'y fait auſſi d'autres ouvrages de bijouterie, d'orfévrerie & de dorure. Geneve a encore quelques fabriques de bas de ſoie, de velours & de toiles peintes. On y teint les draps noirs & les autres étoffes en perfection.

Neufchatel, capitale de la Principauté de ce nom appartenante au Roi de Pruſſe. Cette ville eſt ſur le bord d'un lac qui communiquant à ceux de *Morat* & de *Bienne*, ſe décharge par là dans l'Aar & dans le Rhin, ce qui facilite extremement ſon Commerce tant avec le reſte de la Suiſſe qu'avec l'Allemagne & la Hollande; il part deux fois par an de Neufchâtel pour la Hollande des bateaux chargés de marchandiſes & de voyageurs. Le trajet eſt fort agreable & n'eſt ordinairement que de quinze jours. La principauté de Neufchâtel a beaucoup de fabriques & de manufactures; les principales ſont celles d'indiennes, de toiles peintes, de bas de fil & de coton; de dentelles, & de rubans; de toiles de lin & de chanvre; de peaux de chamois & de gants.

Bienne, ville ſituée à quelque diſtance au-deſſus du lac de ce nom,

COMMERCE DU MIDI.
Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

entre Soleure & Neufchâtel, fait un grand Commerce de planches de ſapin de 22 à 24 pieds de long, & autres ſortes de bois.

MULHAUSEN, ville ſur la riviere d'*Ille*, à cinq lieues de Baſle & alliée des Suiſſes, eſt ſituée en Alſace dans une plaine très-fertile en grains & en vins. Elle a dans ſon enceinte plus de ſoixante manufactures de draps & de droguets de laine. On y fait auſſi beaucoup de bas au tricot drapés, beaucoup de couvertures de laines, & de bas de gâlette & de ſoie au métier.

ZURZACH, BADEN & BREMGARTEN ſont trois villes de la dépendance des treize Cantons Suiſſes. Elles font quelque Commerce, la premiere ſurtout où ſe tiennent tous les ans deux grandes foires, l'une après les fêtes de la Pentecôte & l'autre à la fin du mois d'Août.

§ III. Les PAIS-BAS dont nous allons parler dans ce paragraphe, ſont le Brabant & la Flandre Autrichienne, provinces de la flandre *Flamingante* qui eſt, partie ſous la domination de la France, partie ſous celle de la Maiſon d'Autriche, & partie en dépôt entre les mains des Hollandois. Le Commerce de ce païs eſt conſidérable, ſoit par la richeſſe des productions de la terre, ſoit par les manufactures & fabriques qui y ſont établies, ſoit encore par la grande quantité de marchandiſes & de denrées qui y viennent du dehors & auxquelles il ſert comme de magazins d'entrepôt pour les païs voiſins. Les tabacs qui ſe cultivent à Warwick; les lins qui viennent partout en abondance, particulierement dans le territoire de Malines; les beurres & les fromages, façon de Hollande; les huiles propres à faire le ſavon; le houblon, la graine de lin & toute ſorte de bleds, tous ces objets ſont une partie du négoce & de l'occupation des habitans des Païs-bas. D'une autre part, des fabriques & manufactures dont l'établiſſement, de pluſieurs au moins, remonte à pluſieurs ſiecles, occupent une infinité de bras. L'induſtrie excelle dans quelques-unes des plus précieuſes, & beaucoup d'autres n'ont beſoin que de débouché chez l'Etranger & de ſortir des limites étroites de la conſommation intérieure pour devenir floriſſantes. Les fabriques de fil de lin de toutes qualités, de toiles, coutis, dentelles & camelots n'ont point de rivales à craindre. Quelques qualités de fil, toiles, coutis, & dentelles ſurtout, ont un degré de perfection auquel aucune autre nation n'a pu encore atteindre. Les manufacturiers en ſoie ſont encore bornés aux ſoieries unies; ceux en étoffes de laine imitent l'Angleterre & la France. Les papeteries, les forges, les manufactures de fayence, de tabac, de ſalpêtre &c. ſe perfectionnent tous les jours; les fabriques de tapiſſeries, de cuirs dorés, de cotons imprimés réuſſiſſent très-bien. Enfin, les draps de toute eſpece & les peaux apprêtées en chamois ſont connus & eſtimés des étrangers qui en font une aſſez forte conſommation. Entrons dans quelque détail du principal Commerce particulier à chaque ville importante du Brabant & de la Flandre Autrichienne.

BRUXELLES, en flamand *Bruſſel*, capitale du Brabant, eſt une grande & belle ville qui fait un Commerce conſidérable, principalement en arti-

cles

cles de ſes manufactures dont les plus renommées ſont celles de camelots & de dentelles. En effet, la manufacture de camelots de Bruxelles eſt la premiere de l'Europe; celles de Leyde & d'Angleterre, quelque célébrité qu'elles aient, ne l'égalent ni pour la beauté ni pour la qualité de l'étoffe. Les camelots de Bruxelles ſont, ou jaſpés, ou unis ſans raies ni façon. Il y en a de tout poil, tant en chaîne qu'en trame, & d'autres dont la trame eſt de poil, & la chaîne moitié poil de la couleur de la trame, & moitié ſoie d'une autre couleur; ce qui en fait la jaſpure; c'eſt-à-dire que chaque brin, tant de la chaîne que de la trame, eſt formé de deux fils, l'un de poil & l'autre de ſoie, bien tords enſemble. Ces camelots ont une qualité eſſentielle qui leur eſt propre, c'eſt de s'embellir en s'uſant & de conſerver parfaitement leurs couleurs. Leur largeur ordinaire eſt de $1\frac{1}{18}$ ou $\frac{17}{18}$ d'aune de Brabant; mais leur longueur varie depuis 70 juſqu'à 120 aunes de la même meſure. Les prix different ſuivant les qualités & les couleurs des camelots; ils roulent depuis 8 juſqu'à 14 eſcalins l'aune. Les premieres dentelles de fil de lin pour la fineſſe, le goût, la variété, l'éclat & la beauté du deſſein ſont celles de Bruxelles. Après celles de Bruxelles, les plus recherchées ſont les dentelles de Malines, de Valenciennes, la fauſſe Valenciennes, le Point d'Alençon & celui d'Argenteau. Les qualités, les deſſeins & les prix des dentelles ſont ſi variés & changent tellement, qu'il nous ſeroit très-difficile de dire là-deſſus rien de bien poſitif. On fabrique d'ailleurs à Bruxelles des draps, bayes & autres étoffes de laine; des cuirs dorés, des tapis, des galons d'or & d'argent & divers autres articles.

Commerce du Midi.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

Anvers, en flamand *Antwerpen*, ville de Brabant, ſur l'Eſcaut, capitale de cette partie des Païs-bas, qu'on nomme le Marquiſat du St. Empire, fait encore quelque commerce, quoiqu'il ne ſoit plus que l'ombre de celui qu'elle faiſoit il y a deux ſiecles. La ſuperbe & fameuſe maiſon qu'on nomme des *Oſterlins* ou Oſterlingues, eſt un monument de l'étendue de ſon ancien Commerce: on y voit de vaſtes magazins, les plus grands peut-être qu'il y ait au monde, où chaque nation mettoit en depôt ſes marchandiſes, & qui ſervent encore à cet uſage. La principale de toutes les manufactures établies à Anvers, & qui en ſoutient davantage le Commerce, eſt celle des dentelles de fil, qui ſont connues en France ſous le nom de dentelles de Malines. On auroit peine à imaginer combien la France & la Hollande en enlevent tous les ans, auſſi bien que des fils de toutes ſortes, dont le filage eſt excellent dans cette ville & aux environs. La manufacture de cotons imprimés, ou toiles peintes, établie depuis peu à Anvers, a eu les plus grands ſuccès par les ſoins & la protection du gouvernement. Les blanchiſſeries établies aux environs de cette ville, ſont très-eſtimées; & la prévention où l'on eſt que les eaux de la petite riviere de *Schenit* ſont plus propres qu'aucune autre pour le blanchîment des toiles, eſt cauſe qu'on y en envoie des cantons les plus éloignés des Païs-bas Autrichiens.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

Louvain, *Dieſt* & *Malines* ſont trois villes du Brabant dont le commerce n'eſt pas conſidérable à la vérité, mais qui ont diverſes manufactures, qui font ſubſiſter leurs habitans dans une grande aiſance. Malines ſurtout fait de belles dentelles qui, quoique moins fines que celles de Bruxelles, ſont néanmoins préférées à ces dernieres, parce qu'elles ſont de plus de durée.

GAND, en flamand *Ghendt*, capitale du comté de Flandre, eſt la plus grande ville des Païs-bas, on peut même dire une des grandes de l'Europe. Sa ſituation eſt très-commode pour le Commerce à cauſe de la quantité de canaux qui s'y rendent de tous les cotés de la Flandre, du Brabant, de la Zélande & de la mer. Le commerce principal de Gand conſiſte en toiles de toute eſpece dont voici les qualités & les prix:

Toiles bleuâtres, dites *Applomades*, de la largeur d'une aune à $\frac{5}{4}$, au prix de 5 à 10 patards, ou 10 à 20 ßvls. Elles ſont propres à faire des veſtes & culotes d'été, à garnir les lits & doubler les habits dans les païs chauds: l'Eſpagne en fait une grande conſommation pour ſes domaines d'Amérique.

Toiles de fils bleu & blanc, à carreaux, rayées & de différens deſſeins. On en fabrique en quantité d'une aune à $\frac{6}{4}$ de large, au prix de 5 à 10 patards l'aune, ſelon la qualité & la fineſſe du bon bleu, qui ne change point au lavage. On s'en ſert à faire des matelas, chemiſes de matelots, & à d'autres beſoins du ménage. On en envoie une grande quantité en Eſpagne & en Amérique, principalement à Carthagene.

Toiles écrues entierement d'étoupe, dites *Prezilles*, de $\frac{6}{4}$ de large, dont on fait des envois prodigieux en Eſpagne, de 4 à $5\frac{1}{2}$ patards, ou 8 à 11 ßvls. l'aune. Ce ſont les pauvres païſans de la campagne qui les fabriquent.

Toiles écrues de la ſeconde étoupe, de la largeur de $\frac{3}{8}$ ou $1\frac{5}{8}$ aunes, dites *Brabantilles*, au prix de $5\frac{1}{2}$ à $6\frac{1}{2}$ patards, ou 11 à 13ß l'aune. Elles ſont propres à tout uſage, & l'on en envoie auſſi beaucoup en Eſpagne & en Amérique.

Toiles écrues moitié étoupe & moitié lin, dites en Eſpagnol *Brabantes-crudos*, ou *Bitres*, de $\frac{3}{8}$ d'aune de largeur, de 7 à 9 patards, ou 14 à 18ß l'aune. Ces toiles ſont très-fortes & propres à toute ſorte d'uſages. La plus grande partie en eſt envoyée en Eſpagne & en Amérique.

Toiles écrues ſupérieures, ou à demi-blanchies, qu'on nomme *Brabantes-Gantes*, de $\frac{4}{5}$ à $\frac{3}{8}$ de large, de 8 à 10 patards ou 16 à 20ß. l'aune. C'eſt ce qu'on trouve de plus fort en toiles écrues; on en envoie beaucoup en Hollande pour faire de petites voiles, & encore plus en Eſpagne.

Ces différentes eſpeces de toiles écrues ſe font blanchir ſur le lieu lorſqu'on veut les avoir blanches, & alors elles valent, qualité pour qualité, 2 ßvls. par aune plus qu'avant d'être blanchies. On en fabrique auſſi de plus fines qu'on vend ordinairement blanches; elles ſervent principalement au Commerce d'Eſpagne & d'Amérique. En voici les principales.

Toiles entierement de lin de $\frac{5}{4}$ à $\frac{7}{4}$ de large, nommées en Eſpagnol *Brabantes floretes communes*, blanchies à un lait, de 9 à 10 patards l'aune.

Toiles, dites *Brabantes floretes ſuperfines*, même largeur, blanchies à trois laits, de 12 à 15 patards l'aune.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Toiles de lin ſuperfines, qu'on nomme en général *Hollandas finas*, blanchies & lavées dans la derniere perfection; il y en a de différentes qualités de fil, & depuis une aune juſqu'à ⅞ d'aune de large; elles valent depuis 16 patards juſqu'à 7 florins l'aune ſuivant leurs qualités.

Preſque toutes ces toiles ſe fabriquent à la campagne & ſont apportées dans la ville le vendredi, jour du marché, par les payſans qui les vendent publiquement en écru aux bourgeois. Ceux-ci les leur achettent piece par piece en marchandant juſqu'à un liard par aune, & lorſqu'ils ſont convenus du prix ils mettent ſur les pieces leur nom avec le prix d'achat par aune. Les tiſſerands, après avoir fait meſurer la toile, en font la livraiſon aux acheteurs pour en recevoir le prix. Il y a des employés dont l'office eſt d'examiner la toile; s'ils y trouvent de la fraude, l'acheteur en refuſe le payement & la fait viſiter par des experts nommés par le Magiſtrat, qui en diminuent le prix convenu, ou même confiſquent la piece au profit des pauvres ſi la fraude eſt criante. Mais on veille avec tant d'attention dans la Province de Flandre, tant à la fidélité du tiſſerand qu'à la bonté de la fabrique des toiles, qu'il eſt très-rare qu'on en vienne à cette extrémité. Les navettes de toutes les largeurs, qualités & fineſſes, avec leſquelles on fabrique les toiles, doivent être viſitées & marquées; ſi on reconnoît de la fraude, on condamne les faiſeurs de navettes & les tiſſerands qui ſont cenſés avoir coopéré à la fraude, à des amendes & même à la confiſcation tant de la toile que des navettes. Bien plus, dans les Ordonnances & Réglemens faits par les Magiſtrats de la ville de Gand, on trouve 38 Articles concernant la vente des toiles au marché public, dont un porte que deux perſonnes ſeront chargées, après avoir préalablement prêté ſerment, ainſi que leurs employés, d'examiner la largeur de chaque eſpece de toile, la noter ſur la piece & appoſer leur ſceau. Par un autre article, ſeize autres perſonnes ſont commiſes, ſous le ſceau du ſerment auſſi, pour en meſurer la longueur; elles y doivent mettre auſſi leur cachet, & répondre de la juſteſſe du meſurage. Il eſt bon d'obſerver à cette occaſion, que la meſure ſur laquelle on vend publiquement au marché la toile écrue, eſt de 10 p% plus grande que l'aune de Brabant; & qu'on reduit les *vares* d'Eſpagne pour la vente des toiles à raiſon de 81 vares pour 100 aunes de Brabant. Les blanchiſſeries ſont dans l'enclos de la ville de Gand; elles ne ſont point ſujettes aux accidens ordinaires; elles ſont exactement diſtribuées par quartiers, & ſéparées par des foſſés, toujours remplis d'eau vive; on les tient ſi proprement, qu'elles ſont couvertes en tout tems d'une belle verdure & ſont un objet de curioſité pour les étrangers.

Nous allons donner quelques comptes ſimulés des toiles de Gand les plus demandées pour l'Etranger & ſurtout d'Eſpagne pour le Commerce de l'Amérique.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pais adjacens.

Compte ſimulé de 12 pieces de toiles dites *Brabantes floretes communes* de $\frac{6}{4}$ de large, meſurant enſemble 1176 aunes de Gand ou 1365 aunes de Brabant, aſſorties depuis $13\frac{3}{4}$ juſqu'à $17\frac{1}{2}$ ß, au prix moyen de 16 ß l'aune de Gand en écru, ... £vls. 78. 8. -

Une piece toile pour l'emballage avec 55 aun. à $13\frac{1}{2}$ ß . . - 3. 2. -

81. 10. -

Frais d'expédition.

Blanchiſſage à un lait à $1\frac{1}{2}$ fl. la piece . . £vls. 3. - -
Courtage 6 ß, meſurer & plier 6 ß, calendrer 7 ß . - - 19. -
Emballage 4 ß, corde 4 ß, port au bateau & planches 6 ß - - 14. -
Frais d'expédition à Oſtende . . . . - 9. 4. -
Commiſſion d'achat ſur £ 95. à 2 p° . . . - 1. 18. -

15. 15. -

£vls. 97. 5. -

Compte ſimulé de 18 pieces de toiles *dites Brabantes floretes ſuperfines* de $\frac{5}{4}$, meſurant enſemble 1440 aunes de Gand ou 1594 aunes de Brabant, aſſorties depuis 17 juſqu'à 26 ß, au prix moyen de $22\frac{1}{4}$ ß l'aune de Gand en écru . . . . . £vls. 133. 10. 6.

Pour une piece toile pour l'emballage meſurant 50 aunes à $3\frac{1}{2}$. - 2. 16. 6.

136. 6. -

Frais d'expédition.

Blanchiſſage à trois laits à 7 fl. par piece . . £vls. 21. - -
Courtage 9 ß, meſurer & plier 9 ß, calendrer 10 ß - 1. 8. -
Emballage 7 ß, cordes 6 ß, planches & port à bord 6 ß - - 19. -
Frais d'expédition à Oſtende, . . . - 12. - -
Commiſſion d'achat ſur £vls. 171. à 2 p° . . - 3. 8. 6.

38. 15. 6.

£vls. 175. 2. -

Compte ſimulé de 20 pieces de toiles dites *Brabantes crudos*, & 20 pieces de toiles dites *Prezilles*, achetées à Gand, comme ſuit, ſavoir:

20 Pieces de toiles dites *Brabantes*, meſurant enſemble 2226 aunes de Gand ou 2456 aunes de Brabant, aſſorties depuis $12\frac{1}{2}$ à $15\frac{1}{4}$ ß au prix moyen de 14 ß l'aune de Gand, . . £vls. 129. 17. -

20 Pieces de toiles dites *Prezilles* meſurant enſemble 1890 aunes de Gand ou 2085 aunes de Brabant, aſſorties depuis 10 juſqu'à 12 ß au prix moyen de 11 ß l'aune de Gand, . . - 86. 12. 6.

2 Pieces de toiles pour l'emballage avec 174 aunes à $9\frac{1}{4}$ . . - 6. 14. -

223. 3. 6.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques pays adjacens.

Tranſport de l'autre part			223. 3. 6.	

Frais d'expédition.

Courtage d'achat à 3 ſols la piece, . .	£vls. 1.	1. -		
Meſurer & plier à 3 f. & calendrer à 3½ f. . .	- 2.	5. 6.		
Emballage à 30 f. la balie, & cordes à 30 f. dite, .	- 1.	- -		
Port au bateau	- -	4. -		
Frais juſqu'à bord du navire à Oſtende, . .	- 1.	4. -		
Commiſſion d'achat de £vls. 230. à 2 p% . .	- 4.	12. -		
			10. 6. 6.	
			£vls. 233. 10. -	

Compte ſimulé de 15 pieces de toile couleur d'ardoiſe, dites *Applomades*, & 10 pieces toiles à carreaux, achetées à Gand, ſavoir:

15 Pieces toiles dites *Applomades*, meſurant enſemble 2200 aunes de Gand ou 2430 aunes de Brabant, aſſorties depuis 11 ß juſqu'à 15 ß, au prix moyen de 13 ß l'aune de Gand . .	£vls.	119.	3. -
10 Pieces toiles à carreaux meſurant enſemble 1217 aunes de Gand ou 1356 aunes de Brabant, à 12½ ß l'aune de Gand, . .	-	63.	8. -
1 Piece toile d'emballage de 60 aunes à 11 ß . . .	-	2.	15. -
		185.	6. -

Frais d'expédition.

Courtage d'achat à 3 f. la piece, . .	£vls. -	12. 6.	
Emballage à 30 f. la balle, & cordes à 30 f. dite .	- -	12. 6.	
Meſurer & plier à 3 f. & calendrer à 3½ f. . .	-	1. 11. 3.	
Port au bateau & frais juſqu'à Oſtende . .	-	1. 1. 9.	
Commiſſion d'achat ſur £vls. 190. à 2 p% . .	-	3. 16. -	
		7. 14. -	
	£vls.	193. - -	

Indépendamment des diverſes ſortes de toiles dont nous venons de parler & qui ſont les plus recherchées par les étrangers, il s'en fabrique en Flandres de pluſieurs autres eſpeces qu'il nous ſemble ſuperflu de détailler; mais il eſt bon de dire qu'il s'y fabrique des toiles de deux aunes de large, ſans couture, pour ſervir, après avoir été blanchies, à faire des draps de lit, valant de 2 à 8 florins l'aune. On en fait même de la largeur de 4 aunes, auſſi ſans couture, à l'uſage des grands lits, valant depuis 6 juſqu'à 12 florins l'aune ſuivant la qualité. Il ſe fabrique une quantité prodigieuſe de ſerviettes de toutes les ſortes, tant communes que

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens

fines & damaſſées, dans la province de Flandre ; on y en fait de toutes les qualités, auſſi bien en pieces entieres qu'en ſerviettes détachées, conformément aux deſſeins que l'on demande, avec des armes ſi l'on veut, ou tout autre deſſein. Les prix en ſont différens ſelon les qualités reſpectives qu'on demande. Enfin, on fabrique en Flandre & particulierement à Gand, de toutes ſortes de fils de lin du païs ; fils à coudre, à broder, à faire des dentelles. Ces fils ſurpaſſent en qualité les fils de toutes les fabriques étrangeres. En voici les différentes ſortes.

Toutes ſortes de fils gris & de couleur, fils moitié blancs, ou gris blancs, de 14 à 20 patards la livre.

Fils à demi-livre tout-à-fait blancs, de 24 à 60 patards la ℔.

Fils à numéros fidelement travaillés en petits écheveaux, de 50 fils chacun, & d'un certain nombre d'écheveaux par once, depuis le N°. 12 juſqu'au N°. 200. de toute ſorte de prix. On emploie ces différentes eſpeces de fils principalement pour le Commerce d'Eſpagne & d'Amérique, où l'on en fait paſſer une quantité prodigieuſe tous les ans.

COURTRAY, ville du quartier de Gand, ſituée ſur le Lys, a des fabriques de toiles conſidérables, qu'elle doit à l'excellente qualité du lin qui croît dans ſes environs & à l'induſtrie de ſes habitans qui excellent tant dans la culture de cette plante que dans les apprêts & dans la filature. C'eſt-là ce qui les a mis en état de porter la fabrique des toiles au plus haut degré de perfection. Ces toiles ſont frappées également, leurs chaînes & leurs trames ſont de qualités égales, ce qui rend les toiles fortes & unies, & les pieces de même qualité d'un poids égal. C'eſt ce que les acheteurs recherchent ou doivent rechercher avec le plus de ſoin dans les toiles, & qui ne ſe trouve gueres que dans les toiles dites de Hollande ; car il eſt évident qu'une trame inférieure à la chaîne détériore la qualité & la force de la toile. On a ſaiſi à Courtray tout ce qui ſe pratique à Harlem, ville de Hollande, pour conſerver la beauté & la bonté des toiles, en leur donnant le plus beau blanc ; & ſi on n'a pas encore réuſſi a égaler le blanchîment hollandois, cela vient moins de la faute des blanchiſſeurs de Courtray que de l'influence de l'air & de l'eau, l'un & l'autre étant à Harlem plus propres qu'à Courtrai pour le blanchîment des toiles : c'eſt une choſe trop avérée, pour être révoquée en doute.

Les prix des toiles de Courtrai ſont différens ſuivant les qualités ; ils roulent depuis 16 juſqu'à 80 ſols ou patards l'aune & même davantage. On fabrique auſſi dans cette ville du linge de table uni, à grains d'orge, à œil de perdrix, damaſſé & en toute ſorte de deſſeins ; depuis 5 juſqu'à 45 ſols l'aune. Les nappes ſont de différentes grandeurs, d'une ſeule piece, encadrées ou ſans cadre, en bordure ou ſans bordure. Le prix des nappes les plus belles eſt de 10 à 12 florins l'aune.

BRUGES, eſt une des villes les plus commerçantes des Païs-bas Autrichiens. La proximité d'Oſtende, & la commodité des canaux, qui facilitent la

communication de Bruges avec cette ville maritime, ſont cauſe que les commerçans ont tourné le plus fort de leur négoce du côté de la mer, quoiqu'ils en faſſent auſſi un très-conſidérable du côté de la terre. Son port eſt au commencement du canal qui mene à Oſtende ; le baſſin eſt ſi vaſte, qu'il peut contenir juſqu'à 100 navires marchands. Il ſe fabrique à Bruges & aux environs quantité de belles toiles qui paſſent pour toiles de Hollande ; elles ſe vendent dans un marché qui ſe tient toutes les ſemaines ſous les arcades de l'hôtel de ville. Il s'y fabrique auſſi des étoffes de laine, quantité de bazins & quelques Camelots. Il y a en outre une belle fabrique impériale de Siamoiſes. Enfin, les dentelles de Bruges paſſent pour dentelles de Malines & ſe vendent comme telles.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

OSTENDE, ſeul port conſidérable des Païs-bas Autrichiens, eſt des mieux ſitués pour faire un grand Commerce. Le flux qui y monte par la petite riviere de Geule, à l'embouchure de laquelle la ville eſt ſituée, porte les plus grands vaiſſeaux juſqu'au milieu de ſon enceinte, où ils ſont en pleine ſureté dans les deux ports que les eaux de la riviere & de la mer y forment. C'eſt par les navires Marchands qui s'équipent à Oſtende, que la plupart des autres villes de la Flandre & du Brabant, particulierement Anvers, Bruges & Gand, font leur Commerce du côté de la mer. C'eſt-là ce qui rend celui d'Anvers encore de quelque conſidération. Mais le Commerce d'Oſtende n'eſt jamais auſſi important que lorſque les Hollandois ſont en guerre avec quelque puiſſance de l'Europe, & principalement avec l'Angleterre. Alors, la plus grande partie des marchandiſes qu'Amſterdam & les autres villes de Hollande expédient à l'Etranger ou reçoivent du dehors paſſent par le port d'Oſtende ; & pour peu que ce genre de négoce dure, les Oſtendois s'enrichiſſent & leur Commerce devient intéreſſant, au point même de donner de l'ombrage à Amſterdam qui voit d'un œil jaloux la proſpérité d'un port ſi voiſin, tant cette puiſſante ville craint de ſe voir enlever ſon Commerce & ſa ſplendeur par quelque rivale. Mais ces craintes ſont-elles bien fondées à l'égard d'Oſtende ? C'eſt ce que nous allons éclaircir en peu de mots.

La ſituation d'Oſtende eſt une des meilleures qu'on puiſſe deſirer pour faire un grand Commerce, cette ville ſe trouvant très-proche de la mer, & placée à l'entrée de la Manche, la mer du Nord à ſa droite & l'Océan à ſa gauche. Elle eſt entourée d'un païs fertile & peuplée d'habitans induſtrieux qui entretiennent avec l'Etranger un grand Commerce en marchandiſes la plupart fabriquées par eux-mêmes. Oſtende peut d'ailleurs être regardée comme le canal par où entre & ſort une bonne partie des marchandiſes qui vont en Allemagne ou qui en viennent ; de ſorte qu'on peut conſidérer cette ville comme une place de Commerce toute formée, &, ſi l'on veut même, rompue dans les affaires, dans celles ſurtout qui ont pour objet de recevoir & expédier

COMMERCE DU MIDI.

Commerce d'Allemagne & de quelques païs adjacens.

des marchandiſes qui arrivent du dehors, & qui ont une deſtination fixe auſſi pour le dehors.

A cet égard on peut dire du commerce de cette ville, qu'il a acquis déjà le degré de proſpérité & de perfection dont il eſt ſuſceptible. Mais, d'une autre coté, il faut conſidérer Oſtende, comme une ville preſque nouvelle dans ce qu'on appelle *Commerce de Spéculation*, en prenant ce terme dans toute ſon étendue, manquant au ſurplus de tout ce qu'il faut pour faire un grand Commerce: argent, magazins; navires & chantiers pour en conſtruire; une ville dont le Souverain ne poſſede pas un pouce de terre en Amérique & n'a aucun établiſſement aux Indes Orientales; une ville enfin qui en tems de paix entre les nations actuellement en guerre, n'a rien d'attrayant ni aucun objet intéreſſant par lequel elle puiſſe participer intermédiairement au Commerce que ces mêmes nations font entre elles; de ſorte que quand même l'argent, les navires & les autres choſes propres à attirer dans une ville qui offre une perſpective brillante de Commerce abonderoient à Oſtende, les avantages que cette ville en retireroit ne ſeroient que momentannés, ou d'une durée auſſi courte que les circonſtances qui auroient favoriſé ſon Commerce. De plus, ſi la Hollande avoit une guerre de longue durée avec une puiſſance maritime d'Europe & que pendant ce tems la ville d'Amſterdam fût obligée de faire ſon Commerce par la voie d'Oſtende; cette derniere ville ſeroit peut-être celle qui, à la paix, profiteroit le moins de la décadence du Commerce de la premiere. Le tems décidera ſi nos conjectures ſur cet objet ſont bien ou mal fondées.

Cependant le Commerce d'Oſtende, dans l'état où il ſe trouve à préſent, eſt tres-floriſſant. Il conſiſte, comme nous l'avons déjà obſervé ailleurs, dans l'expédition des toiles & autres articles que les autres villes de Flandre & de Brabant y envoient pour être chargées dans les navires qui partent de ce port pour la France, l'Eſpagne & d'autres païs, d'où il vient à Oſtende tous les ans des navires chargés de vins, eaux de vie, fruits & autres marchandiſes, qui enſuite ſont expédiées de cette ville pour les lieux de leur deſtination reſpective. Depuis quelques années, ce Commerce eſt même devenu plus intéreſſant pour le port d'Oſtende en ce que les fabricans d'une partie de l'Allemagne & de la Suiſſe y font venir de fortes parties de laine d'Eſpagne qu'ils recevoient auparavant par la voie d'Amſterdam; il eſt conſtaté que depuis cette époque le Commerce de laines de cette derniere ville eſt diminué conſidérablement.

YPRES & TOURNAY ſont deux villes de la Flandre appartenantes à la Maiſon d'Autriche. Elles font chacune en leur particulier un aſſez bon Commerce en articles de leurs fabriques & manufactures, dont les principaux ſont des bazins, des toiles de fil & de coton, des étoffes de coton & de laine, des toiles peintes, des ſiamoiſes, & du fil à coudre, dont les qualités reſpectives ſont très-eſtimées.

CHA-

CHAPITRE II.

COMMERCE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE.

ARTICLE I.

Commerce de la Grande-Bretagne.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la Grande-Bretagne.*

§. I. LA Grande-Bretagne eſt la plus grande Iſle de l'Univers. Elle eſt bornée au Nord par l'Océan occidental, à l'Eſt par le même Océan ou mer d'Allemagne, au Sud par la Manche & à l'Oueſt par l'Océan occidental & par la mer d'Irlande. Elle eſt ſituée entre les 50 & 59 degrés de latitude ſeptentrionale & les 11 & 19 de longitude occidentale; de ſorte qu'elle a près de 540 milles d'Angleterre du Sud au Nord depuis le Cap Lezard juſqu'au Nord de Cathneſs; & environ 300 milles de l'Oueſt à l'Eſt, depuis le Landſchend, extrémité la plus occidentale de Cornouailles, juſqu'à l'extrémité la plus orientale du Comté de Kent. La Grande-Bretagne comprend les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, connus ſous le nom de Royaume de la Grande-Bretagne depuis leur union commencée en 1603, conclue & affermie en 1707 par la Reine Anne; & la Principauté de Galles. Le Roi de la Grande-Bretagne poſſede encore à titre de Royaume l'Irlande, dont le Commerce nous occupera dans l'Article ſuivant, & pluſieurs Iſles plus ou moins éloignées de l'Angleterre. Les plus conſidérables de ces Iſles ſont, Man & Angleſey, dans la mer d'Irlande; Scilly ou les Sorlingues, dans l'Océan occidental vis-à-vis Cornouailles; Portland & Wight au Sud, dans le canal Britannique; Thannet & Sheppy, à l'embouchure de la Tamiſe; Zetland, dans la mer du Nord vis-à-vis la Norvege; Minorque, dans la mer Méditerranée: Gibraltar, puiſſante forteresſe ſituée à l'embouchure de cette mer ſur le continent de l'Eſpagne, appartient auſſi aux Anglois. Toutes ces poſſeſſions ſont en Europe. La Grande-Bretagne a auſſi dans les deux Indes & en Afrique des domaines très-conſidérables; nous tâcherons de les faire connoître ci-après d'une maniere non moins ſimple que ſuccincte.

L'Angleterre eſt plus grande que l'Ecoſſe & l'Irlande enſemble. Elle contient 25 cités & 750 grandes villes appelées *Market-towns*. L'air y eſt épais; les brouillards fréquens & le tems fort variable, ce qui vient

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne.

de ce qu'elle eſt environnée de la mer de toutes parts. Les pluies & les brouillards y entretiennent une agréable verdure & font qu'elle abonde en beaux pâturages. Cette humidité tempere les chaleurs de l'été & les froids de l'hiver. Le païs eſt admirable par ſa beauté naturelle; il eſt découvert & uni, à quelques colines près qui ne ſervent qu'à en relever la beauté, étant ornées de verdure durant preſque toute l'année. Une infinité de rivieres l'arroſent & lui donnent avec la fertilité de grandes commodités pour le Commerce.

L'Angleterre produit ſi abondamment du froment & toute ſorte de grains, qu'elle s'eſt vue ſouvent en état d'en fournir des quantités conſidérables à l'Eſpagne, au Portugal & même à la France. Les autres marchandiſes du cru de l'Angleterre ſont l'étain, le charbon de terre, les laines & quelques autres articles. L'exportation de la laine en nature eſt défendue, & cette ſage prohibition fait qu'il ſe fabrique dans le Royaume une telle quantité de draps & autres étoffes légeres & très-propres, qu'il en paſſe chez l'étranger pour environ 200000 livres ſterlings par an. C'eſt pour l'Angleterre un avantage bien précieux que celui d'avoir chez elle des laines en abondance, & à 40, 50 & même 60 pour cent à meilleur marché que l'Etranger, qualité pour qualité. Il n'y a que cela qui puiſſe la dédommager en quelque ſorte du haut prix de la main-d'œuvre, plus chere ſouvent de 30 p$^{0}_{0}$ que chez l'étranger. La prohibition générale de l'exportation des laines Angloiſes doit donc pour toujours être continuée ſi les Anglois veulent conſerver le grand Commerce d'étoffes qu'ils font en Eſpagne & en Portugal. Leurs laines ſont propres pour la fabrication de toute ſorte d'étoffes, ſi l'on en excepte les draps les plus fins, que les Anglois ne peuvent fabriquer ſans le ſecours des laines d'Eſpagne. Parmi les laines courtes, les plus belles ſont celles de Cotesvold en Gloceſtershire, eſtimées les plus fines d'Angleterre & les plus approchantes des laines d'Eſpagne; celles de Hereford, du Worceſtershire & de pluſieurs autres lieux du Royaume. Les laines longues à carder les plus renommées ſont celles de Warwick, Northampton, Lincoln, Durham, des marais ſalés de Rumney; mais celles du Sud des marais de Lincoln & Leiceſter, ont l'avantage ſur toutes les autres pour la longueur, la fineſſe, la douceur & le brillant. Ces laines ſont employées concurremment avec celles d'Irlande, dans les châlons, ſerges, camelots, callemandes & autres étoffes ſans nombre de Norwich. On les emploie encore avec des laines cardées dans les baies, droguets, flanelles, &c.; on les mêle enfin avec le coton & la ſoie dans diverſes étoffes, comme alapéens, bombazins, crêpes &c. Après les fabriques & les manufactures de laine viennent celles de ſoie. Les principales étoffes qui en ſortent ſont des moires ondées & tabiſées, tant noires qu'en couleur; des taffetas de diverſes qualités, des toiles de ſoie, des bas de ſoie, des ſatins, damas, velours, peluches, brocards, & autres étoffes très-recherchées. L'Angleterre a auſſi des manufactures & fabriques de toiles de différentes ſortes, tant

de lin que de chanvre ; de cordages, cordes, ficelles, fils, papier, dentelles de fil &c. ; des imprimeries de toiles de coton ; des manufactures de cuirs, peaux, poil d'animaux, parchemin, vélin & cuirs apprêtés pour toutes ſortes d'uſages ; de fourrures, gants, chapeaux & divers autres articles dont il ſe fait un grand Commerce dans le Royaume. Les manufactures de quincaille de Birmingham & de pluſieurs autres villes ſont très-connues & eſtimées des étrangers. Celles des inſtrumens de mathématiques, de lunettes, téleſcopes, microſcopes, & ſurtout celles des glaces, ſont aujourd'hui en Angleterre à un degré de perfection qu'aucune nation n'a pu ſurpaſſer.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la Grande-Bretagne.*

Outre tous ces genres d'induſtrie qui forment autant de branches particulieres du Commerce des Anglois, cette nation s'eſt appliquée depuis longtems à la pêche, dont elle n'a pas cependant tiré tout l'avantage qu'elle auroit pu. Le Saumon de Berwick & de Neucaſtle, les harengs de Yarmouth & de Leoſtof, ſont deux articles qui s'exportent pour l'Étranger, mais en ſi petite quantité que nous ne pouvons pas les regarder comme des branches de Commerce intéreſſantes. Nous pouvons en dire autant des produits de la péche de la baleine, à laquelle les Anglois ſe ſont adonnés depuis la fin du ſeizieme ſiecle.

Tels ſont les articles principaux des productions de l'induſtrie de l'Angleterre ; mais, comme ce Royaume en a pluſieurs autres qu'il tire de ſon Commerce & de ſes poſſeſſions en Aſie, en Amérique & en Afrique, nous devons en dire quelque choſe avant d'entrer dans le détail de ſon Commerce d'Europe.

§. II. Le Commerce des anglois aux Indes Orientales & en Aſie, eſt entre les mains d'une Compagnie qui depuis longtems en a obtenu le privilege excluſif des Rois d'Angleterre. Cette Compagnie avoit commencé à ſe former dans les dernieres années du regne d'Élizabeth ; mais elle ne devint floriſſante que ſous celui de Charles II qui la combla de faveurs. Ce Prince lui accorda de grands privileges, & il eſt vraiſemblable qu'elle ſeroit montée en peu de tems au comble de grandeur & de puiſſance où elle eſt parvenue de nos jours, ſans le beſoin d'argent où Charles ſe trouvoit ſans ceſſe, ce qui l'obligea ſouvent à vendre à des particuliers la permiſſion de faire le Commerce aux Indes, ſans aucune dépendance de la Compagnie à qui cette concurrence étoit fort préjudiciable. Mais ce qui acheva de mettre le Commerce de la Compagnie ſur le penchant de ſa ruine, ce fut d'une part l'établiſſement d'une nouvelle Compagnie privilégiée & favoriſée par le Parlement, & d'une autre part les guerres qu'elle eut à ſoutenir depuis 1685 juſqu'à 1698, tantôt contre le Grand-Mogol, tantôt contre les Français. Heureuſement on prit le parti de ne former qu'une ſeule Compagnie de l'ancienne & de la nouvelle, & c'eſt à dater de leur réunion que la Compagnie des Indes Orientales qui ſubſiſte aujourd'hui en Angleterre, s'eſt élevée graduellement à un tel degré de

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la Grande-Bretagne.*

puiſſance & de ſplendeur, qu'à bien des égards elle eſt ſupérieure à la Compagnie Hollandoiſe, reconnue autrefois pour la plus conſidérable de toutes celles de l'Europe. Le premier fonds de cette Compagnie fut de 369891 livres 5 ſhillings ſterlings, & les premieres actions de 50 livres ſterlings chacune; mais ayant eu en 1676 une répartition conſidérable à faire à ſes intéreſſés, au lieu de retirer le profit elle l'ajouta au principal, enſorte que les fonds doublerent ainſi que les actions, qui dès-lors furent de 100 livres ſterlings. Sa proſpérité fut conſtante dés les premieres années de ce ſiecle; mais après avoir encore beaucoup ajouté à ſon fonds, elle a éprouvé de tems en tems des viciſſitudes; en conſéquence les actions ont éprouvé des hauſſes & des baiſſes conſidérables ſelon les pertes ou gains qu'elle a faits à différentes époques. Le détail en ſeroit inutile quand même il ſeroit poſſible; ainſi nous nous contenterons de remarquer ici que les prix des actions roulent aujourd'hui de 140 à 160 p°, & que c'eſt ſur les variations continuelles qu'éprouvent ces prix qu'eſt fondée une partie du Commerce d'actions qui ſait à préſent l'occupation de beaucoup de ſpéculateurs. La vente des actions eſt très-facile; elle ſe fait en changeant les noms ſur les livres de la Compagnie, où l'on met le nom de l'acquéreur de l'action à la place de celui du vendeur. Pour pouvoir être membre de la Compagnie, il faut être Anglois ou naturaliſé Anglois, & lui payer cinq livres ſterlings en ſe faiſant recevoir. L'élection du Gouverneur, du Député-Gouverneur & des vingt-quatre aſſiſtans ſe fait tous les ans au mois d'Avril à la pluralité des voix. Pour être Directeur il faut avoir deux mille livres ſterlings de fonds, tant anciens que nouveaux: les voix ſe donnent par bulletins où l'on écrit ſon nom & le nom de celui qu'on élit, en combinant les ſommes comme on a dit ci-deſſus, quand on ne poſſede pas un fonds ſuffiſant pour compoſer ſeul une voix. Le Gouverneur & le Député-Gouverneur ne peuvent être continués que deux années de ſuite; mais après un interſtice ils peuvent être élus de nouveau. A l'égard des Directeurs, on eſt obligé d'en changer ſept ou huit tous les ans. L'aſſemblée des Directeurs ſe tient tous les mercredis & vendredis de chaque ſemaine; elle eſt ordinairement partagée en divers Comités ou Bureaux, mais qui tous ne décident qu'en Comité général. De ces Bureaux l'un eſt pour l'achat des marchandiſes que la Compagnie envoie aux Indes, l'autre pour l'affrettement des vaiſſeaux: un troiſieme pour la diſcuſſion de ce qui ſe paſſe aux Indes; un quatrieme pour avoir ſoin des magazins; & un cinquieme enfin, pour la ſollicitation des affaires. La Compagnie a un Secrétaire & un Teneur de livres; celui-ci a ſous lui douze Commis, & l'autre ſix, tous jeunes gens qu'on met là pour s'inſtruire. Le Caiſſier général & le Garde-magazin ſont encore au nombre des premiers Commis de la Compagnie. La Compagnie n'a en propre que quelques petits vaiſſeaux dont elle ſe ſert aux Indes; les autres navires qu'elle emploie pour ſon Commerce appartiennent à des particuliers, ordinairement à trois ou quatre des plus riches Directeurs,

ou à quelques négocians de Londres fort opulens, qui font conſtruire ces navires exprès pour les fréter à la Compagnie pour chaque voyage.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande Bretagne.

Quoique tout le Commerce des Indes Orientales appartienne à la Compagnie, en vertu des chartes qui le lui accordent excluſivement, les particuliers, ſans en être membres, peuvent y avoir part de deux manieres; l'une, en obtenant d'elle la permiſſion d'y envoyer des navires ſuivant les conditions d'une charte-partie qu'ils paſſent avec elle; l'autre, par le moyen des pacotilles qu'elle accorde aux propriétaires des navires qu'elle affrete, ainſi qu'aux Capitaines, Officiers & Matelots qui les commandent & les montent. Les principales conditions des chartes-parties ſont: que les navires armés par les particuliers porteront ſans fret une certaine quantité d'argent & de marchandiſes pour le compte de la Compagnie; qu'ils ſe chargeront d'un certain nombre de ſoldats à ſa ſolde, pour les tranſporter dans ſes comptoirs, ſans payer ni paſſage ni nourriture; que dans leur cargaiſon ils mettront parmi leurs marchandiſes, de l'or, de l'argent, des joyaux, du corail brut & toute ſorte d'ouvrages des manufactures d'Angleterre en payant à la Compagnie, ſavoir, pour l'or l'argent & les joyaux 2 p°; pour les étoffes de laine 12 p°, & pour le corail brut auſſi 12 p°. Quand ces navires de permiſſion ſont arrivés aux Indes, ils y peuvent négocier de port en port, en payant un certain droit, ſuivant la nature des marchandiſes dont ils font Commerce, & dont ils rendent compte aux Commis de la Compagnie. Il ne leur eſt pas néanmoins libre de rapporter en Europe toute ſorte de marchandiſes, mais ſeulement du poivre & d'autres articles qu'on tire de la Chine, du Tunquin & du Japon, pour leſquels ils doivent payer un certain droit. A leur arrivée en Angleterre, il faut que la cargaiſon de ces navires ſoit conſignée à la Compagnie qui en fait la vente à l'enchere à la premiere vente générale. Enfin, en cas que la Compagnie ait beſoin de vaiſſeaux dans les Indes, ceux des navires de permiſſion qui s'y trouvent, ſont obligés de la ſervir à certaines conditions, établies d'après les délibérations de la Compagnie. Il eſt encore permis aux particuliers de faire le Commerce de diamans par les navires qu'envoie la Compagnie aux Indes, moyennant un certain droit pour le fret; ſavoir, 2 p° pour ceux qui ſont membres de la Compagnie, 6 p° pour les Anglois qui n'en ſont pas, & 8 p° pour les étrangers.

La Compagnie a trois principaux établiſſemens aux Indes; ſavoir, à Surate, ou à la côte de Malabar; à la côte de Coromandel, & au Golfe de Bengale. Les principales factories de la côte de Malabar ſont, Surate, Bombay, Gomrom, Anjingo & Tallichery; celles de la côte de Coromandel ſont, Madras ou le Fort St. George, le Fort St. David, Trichenapaly, Maduré, Vizagapatam, Ingeram & Madipolan; & Calcuta dans le Royaume de Bengale où la Compagnie angloiſe eſt toute-puiſſante. Cette Compagnie a auſſi des factories dans pluſieurs autres Etats de l'Inde & de l'Aſie, & principalement dans l'Iſle de Sumatra; à Canton en Chine,

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la Grande-Bretagne.*

dans le Golfe Perſique, en Perſe même & dans la mer Rouge; enfin, elle poſſede dans l'Océan l'Iſle de Ste. Hélene où les Anglois relâchent ordinairement, ſoit en allant d'Europe en Aſie, ſoit en revenant d'Aſie en Europe.

Les marchandiſes que la Compagnie envoie dans l'Inde ſont, de l'or & de l'argent monnoyés ou non monnoyés, du plomb, du fer, des canons de fer, de la poudre à canon, de la mêche; des draps, ſerges & autres étoffes; de la cochenille, du vif argent, du vermillon, du corail brut, de l'ambre en grain & beaucoup de petits ouvrages. Elle reçoit en retour, du poivre, des drogues, du café, du ſalpêtre, du coton, des fils & toiles de coton; des étoffes de ſoie & quantité de ſoies crues de Perſe & de la Chine; enfin, des cabinets, des paravents & autres curioſités pareilles. La plus grande partie de ces articles de retour forment des branches de Commerce importantes pour la Grande-Bretagne, comme nous le dirons-ci-après. Nous devons préalablement donner une relation ſuccincte des productions que tire ce Royaume de ſes Colonies de l'Amérique.

§. III. Les Colonies que les Anglois ont établies en Amérique, ſont ſituées partie dans les Iſles, & partie dans le Continent. Elles s'occupent à divers genres d'induſtrie, ſuivant la nature du ſol; celui des Iſles étant très-propre à la culture du ſucre, du café, du coton, de l'indigo & autres denrées, tandis que le ſol du Continent eſt excellent pour la culture des bleds de toute eſpece, & du tabac, & donne des fruits en quantité. Voyons quels païs occupent ou occupoient naguere les Anglois dans cet Hémiſphere & quelles productions chacun de ces païs procure ou procuroit au Commerce de la Grande-Bretagne.

LA BARBADE, une des Iſles Antilles, eſt une des principales Colonies que les Européens aient dans l'Amérique & où les Anglois font un très-grand Commerce, quoique beaucoup déchu de ce qu'il étoit autrefois. Elle eſt de 28 milles anglois de longueur ſur 17 dans ſa plus grande largeur. Sa ſituation à 13 degrés 20 minutes de latitude ſeptentrionale, fait que le climat eſt très-chaud; mais une humidité continuelle qui en modere la chaleur, donne une telle fécondité à la terre qu'il n'y a guere de lieu ou les arbres & les plantes croiſſent autant & auſſi rapidement. Les principales productions de cette Iſle ſont, du ſucre, du *Rum* ou tafia, du coton & du gingembre, dont il s'exporte tous les ans des quantités conſidérables pour l'Angleterre. Le gayac, les bois propres pour la teinture & la marquetterie, les confitures ſeches, l'eau de Barbade, la mélaſſe & le ſirop de limon ſont des articles qui méritent d'être comptés parmi les exportations de cette Colonie, qui, au reſte, eſt la ſeule commerçante qu'aient les Anglois aux Iſles du vent. Preſque tous les vaiſſeaux négriers qui viennent d'Afrique abordent à la Barbade & pour l'ordinaire y font la vente de leurs negres, enſorte que cette Iſle eſt devenue le marché général de cette ſorte de marchandiſes pour toutes les Antilles.

Commerce du Midi.

Commerce de la Grande-Bretagne.

St. Christophe appartenoit autrefois en commun aux Français & aux Anglois. Cette Iſle reſta à ces derniers par le Traité d'Utrecht de 1713. Elle eſt ſituée au 17e degré 25 minutes de latitude Nord & peut avoir 73 milles Anglois de circuit. Ses ſalines & ſa ſoufriere ſont fort utiles à ſes habitans; mais ſes véritables richeſſes conſiſtent dans la culture du tabac, de l'indigo, du gingembre, du ſucre & du coton. Ces marchandiſes paſſent en plus grande partie en Angleterre d'où on envoie de retour à St. Chriſtophe des vins, de l'eau de vie, des toiles, des étoffes de laine & de ſoie, des chapeaux, bas & ſouliers & autres articles néceſſaires pour la conſommation des habitans de cette Iſle.

Antigoa, Iſle ſituée au 16e degré 11 minutes de latitude Nord, a environ 20 milles de longueur & autant de largeur. Les écueils qui l'environnent en rendent l'approche dangereuſe. *St. Johns-town*, chef-lieu de cette Iſle, contient 200 maiſons, ſes habitans, comme ceux de la campagne s'adonnent à la culture du ſucre, de l'indigo & du gingembre, qui leur réuſſit fort bien.

Monserrat, autre Iſle ſituée au 17e degré de latitude Nord, a environ 27 milles de circonférence. Elle eſt bien cultivée & produit les mêmes denrées que les autres Iſles.

Nevis, ou *Newis*, eſt une des plus petites Antilles. Elle a été une des plus floriſſantes relativement à ſon étendue qui n'eſt que de 18 milles de circuit: elle fait encore actuellement un bon Commerce, principalement en ſucre.

La *Barboude*, l'*Anguilla*, les *Vierges* & *Tabago* ſont des Iſles que les Anglois poſſedent depuis plus d'un ſiecle. Elles ſont peu conſidérables; nous n'en faiſons mention que parce qu'elles font partie des domaines de la Grande-Bretagne.

La Grenade a appartenu aux Français juſqu'à la paix de 1762 qu'ils furent obligés de la céder à l'Angleterre. Ils l'ont reconquiſe pendant cette guerre de même que les Iſles de St. Vincent & de la Dominique; mais ce ne ſera qu'à la paix qu'on pourra ſavoir laquelle des deux nations en reſtera maitreſſe. La Grenade n'eſt éloignée de la terre ferme que de 30 lieues au Nord, & de la Martinique que de 70 au Sud-Oueſt; elle a 22 lieues de circonférence. Cette Iſle eſt très-fertile. On y cultive avec le plus grand ſuccès le ſucre, le café, le coton. Le ſucre de la Grenade eſt regardé comme le plus beau ſucre des Iſles. On trouve ſur la côte un fort bon port. Le gibier & le poiſſon abondent à la Grenade. En un mot, cette Iſle eſt une poſſeſſion très-précieuſe. On voit tout proche une chaîne de petites Iſles qu'on nomme *Grenadines*, qui s'étendent du Nord au Midi.

St. Vincent eſt une Iſle d'environ 20 lieues de tour, dont le tabac eſt la principale production. Elle eſt en plus grande partie peuplée de Caraïbes, reſte des anciens habitans des Antilles.

La Dominique eſt ſituée entre la Martinique qu'elle a au Midi & la

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Guadeloupe au Nord. On lui donne environ 35 lieues de circuit; mais elle n'eſt pas peuplée en proportion de ſa grandeur, quoique pluſieurs Caraïbes y vivent encore diſperſés.

La JAMAIQUE eſt une des plus importantes Colonies qu'aient les Anglois au Nouveau-Monde. Cette Iſle eſt ſituée entre les deux Tropiques aux 17e. & 18e. degrés, ayant l'Iſle de Cuba au Sud & St. Domingue à l'Oueſt. Dans un circuit de 100 lieues de France qu'a la Jamaïque, on trouve une infinité de baies & de ports excellens. Les Anglois l'ont enlevée aux Eſpagnols & en ſont reſtés tranquilles poſſeſſeurs depuis 1655; ils y ſont au nombre de 20000, ſans compter une multitude d'eſclaves negres. *Santiago de la Vega*, que les Anglois appellent *Spanish-Town*, eſt la capitale de l'Iſle; on y compte environ 800 maiſons. Elle eſt très-bien peuplée, avantage qu'elle doit en grande partie à ſa proximité de la mer dont elle n'eſt diſtante que de quelques milles. *Port-Royal* & *Kingſton* ſont enſuite les deux villes les plus conſidérables de l'Iſle; les autres ſont peu de choſe. Le ſucre dont la qualité eſt excellente, le coton, le gingembre, la graine de bois d'Inde, le poivre ou piment & les cuirs de la Jamaïque forment le principal Commerce de cette Iſle. On en tire auſſi du bois pour la teinture, des drogues pour la médecine & d'autres objets commerçables. Il s'expédie tous les ans de la Jamaïque pour l'Europe 4 à 500 navires du port d'environ 100 tonneaux chacun.

Les BERMUDES, que les Anglois nomment *Summers*, ſont des Iſles ſituées entre les 32e & 33e degrés de latitude ſeptentrionale à la ſortie du détroit de Bahama. La ville de St. George, bâtie dans la plus grande de ces Iſles appelée auſſi St. George, eſt une des plus fortes & des mieux conſtruites qui ſe voient dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique. Le bois de conſtruction, un peu de tabac, d'excellens fruits, des limons & des oranges, ſont les productions principales des Bermudes.

Les Iſles LUCAYES, ou de *Bahama*, ſont au nombre de 4 à 500; Bahama, la Providence & Lucaye ou Lucayonnette en ſont les principales. La ſituation de ces Iſles dans le voiſinage de St. Domingue & de la Havane favoriſe beaucoup le Commerce clandeſtin des Anglois dans ces deux Iſles. C'eſt le ſeul avantage qu'elles procurent à la nation.

L'Iſle de TERRE-NEUVE eſt ſituée par les 46 & 53 degrés de latitude Nord, vis-à-vis du Golfe de St. Laurent; elle n'eſt ſéparée du Continent que par un très-petit détroit qu'on nomme *Paſſage du Nord*; on lui donne environ 300 lieues de tour. Tout le Commerce de l'Iſle conſiſte en poiſſon ſec, les habitans ſe ſouciant peu de cultiver une terre ingrate qu'ils ſoigneroient inutilement; mais quand le ſol de Terre-neuve ſeroit auſſi fertile que l'eſt celui du Canada, il eſt vraiſemblable qu'ils préféreroient encore la pêche de la morue aux travaux de l'agriculture. La préparation de la morue ſeche occupe les habitans pendant preſque toute l'année afin que les navires marchands trouvent leur charge en arrivant & qu'ils ne ſoient pas obligés de faire une pauſe de trois à quatre

quatre mois, comme ceux qui viennent pour faire la pêche eux-mêmes. La pêche pour la morue, qu'on nomme *Morue ſeche* ſe fait à deux lieues des côtes ; les habitans & les navires y envoient tous les jours leurs chaloupes qui en reviennent toutes pleines. En abordant, les pêcheurs jettent leur poiſſon ſur un échafaud ou ſur la greve. Là le *Décoleur*, armé d'un couteau pointu & à deux tranchans, coupe la tête de la morue & lui fend le ventre pour la vuider. Un autre homme, qu'on nomme le *Trancheur*, la prend dans cet état, & avec un couteau à un ſeul tranchant, long de ſix pouces, large de 18 lignes & fort épais du côté du dos pour en augmenter le poids, en détache avec dextérite l'arrête, à prendre depuis les deux tiers du côté de la tête juſqu'à la queue. Le *Saleur* la reçoit de ſes mains & la porte tout de ſuite dans un tonneau où il la met la peau en deſſous ; il la ſaupoudre enſuite de ſel, mais très-légerement, ayant ſoin à meſure qu'il met les morues dans le tonneau de les arranger couche par couche. Ce poiſſon reſte dans le ſel 3 à 4 jours, quelquefois juſqu'à huit & même au-delà, ſelon le tems ; après quoi on le met dans un endroit qu'on nomme le *lavoir*, & on le lave bien ; enſuite on en fait des piles qu'on appelle pâte ou *Arime*. Quand il fait beau on l'étend d'abord la peau en-deſſous ſur des eſpeces de claies qu'on appelle *Vigneaux*, élevées de terre d'environ deux pieds, ou ſur des pierres appelées *Graves*. Avant la nuit on le tourne la peau en haut, & on en uſe ainſi toutes les fois qu'il tombe de la pluie. Quand la morue eſt tant ſoit peu ſeche on la met par paquets de 5 à 6, & on continue de l'étendre juſqu'à ce qu'elle ſoit à demi-ſeche, toujours avec la précaution de lui tenir la peau en dehors durant la nuit & dans le mauvais tems. Cette opération dure plus ou moins ſelon le beau ou le mauvais tems. Quand la morue eſt à demi-ſeche on en fait des piles en rond de 12 à 15 pieds de haut, & on la laiſſe ainſi pendant quelques jours ; après quoi on la remet encore à l'air, & quand elle eſt preſque ſeche on la met en tas & on la laiſſe ſuer ; on la change enſuite pour la derniere fois de place ; on appelle cette derniere opération *récapiler*. Enfin, cette morue ainſi apprêtée eſt ordinairement bonne & appétiſſante, plus ou moins cependant, ſelon le tems qu'on a eu, & l'habileté du maître de grave.

COMMERCE DU Midi... de la Grande-Bretagne.

La morue que l'on prépare au printems & avant les grandes chaleurs, eſt communément la plus belle, de la meilleure qualité & la plus brumée, ſurtout quand elle n'a ni trop ni trop peu de ſel. Le trop de ſel la rend plus blanche, mais ſujette à ſe rompre & à paroître gluante dans les mauvais tems. Au reſte, le *Lingard*, qui, dit-on, eſt le mâle de la morue, eſt meilleur & plus délicat que l'eſpece en général. La morue qu'on péche pendant l'Automne, en Octobre, Novembre & Décembre & quelquefois en Janvier, reſte dans le ſel juſqu'à la fin de Mars ou au commencement d'Avril. On la lave alors & on y fait les opérations

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

ci-devant décrites. Sans être plus salée que l'autre, elle est moins estimée, ce qui est un indice certain que cette sorte de poisson ne peut être parfaitement apprêtée qu'autant que la préparation s'en fait dans un tems convenable & promptement. Il est essentiel aussi d'avoir de bon sel pour l'apprêt de la morue: le sel dont se servent les Anglois étant minéral & par conséquent corrosif, lui donne un gout âcre; c'est la raison pourquoi leur morue n'est ni si bonne, ni si estimée que la morue préparée par les Français; cependant, comme ils sont maîtres des greves & des établissemens de Terre-neuve, & qu'ils peuvent donner leur poisson à meilleur marché que les Français, ils en vendent plus qu'eux aux Espagnols, aux Italiens & dans les Isles de l'Amérique.

Outre cette pêche que les habitans de Terre-neuve font sur leurs propres côtes & qu'on appelle par cette raison *Pêche sédentaire*, il s'en fait une autre très-considérable par les navires qui viennent d'Europe & de divers lieux de l'Amérique septentrionale sur les bancs de Terre-neuve dans la saison la plus convenable pour cette pêche; on l'appelle *Pêche errante*; elle se fait ordinairement proche *le Grand Banc* où la morue se pêche en plus grande quantité que partout ailleurs. Ce fameux banc n'est pas un sable mouvant comme quantité d'autres bancs; c'est un terrein ferme, pierreux, mêlé de sable & de gravier qui s'éleve du milieu de la mer & qui a plus de 200 milles anglois détendue du Nord au Sud. La mer est très-profonde aux environs & l'on y trouve depuis 150 jusqu'à 200 brasses d'eau. Le banc est d'une largeur très-inégale, ayant de profondes découpures en beaucoup d'endroits, & s'étréciſſant beaucoup aux deux extrémités, de maniere cependant que l'extrémité septentrionale est plus étroite de moitié que la méridionale. Ce n'est pas seulement au grand banc que l'on va pêcher la morue; il y a plusieurs petits bancs où l'on en pêche d'aussi bonne, & même, selon quelques-uns, de meilleure, entre autres le *Banc-verd*, le *Banc-neuf*, le *Petit-banc* & les *Banquereaux*. Quoique tous les petits bancs s'appellent en général banquereaux, il n'y a néanmoins que ceux qui sont situés entre l'Isle de terre & Terre-neuve qui portent proprement le nom de banquereaux. En général les meilleures, les plus grasses & les plus grandes morues sont celles qui se pêchent proche le grand banc du côté de Sud; aussi sont-elles toujours les plus estimées. Celles qui se pêchent au Nord de ce même banc, sont ordinairement petites & ne se vendent pas à beaucoup près aussi cher que les grandes. La morue se prend à la ligne; la pêche est quelquefois si abondante qu'en deux heures de tems on en peut prendre 250: un pêcheur habile en prend jusqu'à 400 par jour.

Les navires qui font la pêche de la morue & ceux qui viennent acheter la morue préparée à Terre-neuve, après avoir pris leur chargement de ce poisson vont le porter dans les ports de l'Europe où ils esperent le vendre avec plus d'avantage. On fait divers assortimens de morue

qu'on diſtingue ordinairement par les noms de *Poiſſon privé*, dont la qualité eſt la plus eſtimée & eſt en effet ſupérieure à toutes les autres; de *Poiſſon grand marchand;* de *Poiſſon moyen marchand*; de *Poiſſon petit marchand* & de *Poiſſon de rebut*. Outre ces diſtinctions particulieres qui appartiennent ſpécialement à la *Morue ſeche*, il y en a une très-grande qui regarde la préparation de cette même morue & celle de la *Morue verte*. Cette derniere ſe vend dans les mêmes barrils où on l'a ſalée & encaquée. Cet encacage ſe fait ainſi: on commence par couper la tête du poiſſon; puis on lui arrache les entrailles qu'on ſale avec la langue; on fend enſuite la morue pour en ôter l'arrête; cela fait, on la ſale & on en fait une premiere couche dans le barril, obſervant à meſure qu'on la place de la mettre tête à queue & queue à tête, avec la précaution de mettre entre les couches aſſez de ſel pour que les peaux du poiſſon ne ſe touchent pas, & l'attention auſſi de n'en pas trop mettre, car le défaut & l'excès du ſel ſeroient également préjudiciables à la morue & elle en ſeroit infailliblement avariée. Les entrailles de ce poiſſon qu'on nomme *Noues*, les langues, & les *Rogues* ou *Raves* ou œufs ſe ſalent dans les lieux de la péche, & ſe vendent avantageuſement, de même que l'huile qu'on tire des foies, dans les ports où les navires portent leurs chargemens.

Commerce du Midi.

Commerce de la Grande Bretagne.

Le Commerce de la morue eſt infiniment précieux; il occupe plus de 500 navires & procure à ceux qui le font des bénéfices ſouvent conſidérables. Les Anglois s'en étoient rendus les maîtres & le poſſédoient preſque ſans concurrence avant la guerre actuelle. Ils en ont retiré de très-grands profits tout le tems qu'ils en ont été paiſibles poſſeſſeurs.

Les Colonies Angloiſes du Continent de l'Amérique ſeptentrionale ſont tellement étendues & peuplées, & elles faiſoient un ſi grand Commerce avant qu'elles euſſent entrepris de ſecouer le joug de leur métropole, que nous ne pourrions entrer là-deſſus dans quelque détail ſans paſſer les bornes de notre plan. Nous nous contenterons donc de dire que la Nouvelle-Angleterre dont Boſton eſt la capitale, faiſoit avant la révolution un grand Commerce en fourrures & pelleteries, particulierement en peaux de caſtors & d'orignaux; en farines, biſcuits, fromens & diverſes autres ſortes de grains; en ſel & viandes ſalées; en poiſſons, entre autres en morue verte & ſeche; en chanvre, lin, poix, goudron, cendres calcinées & gravelées. Le même Commerce ſe faiſoit à la baie de Maſſachuſet, au Connecticut, à l'Iſle de Rhode, & à la Nouvelle-Hampshire, provinces ou Colonies qu'on peut regarder comme faiſant partie de la Nouvelle-Angleterre. La Penſilvanie, province fertile en grains & en légumes, fourniſſoit du froment, de l'orge, du ris, du maïs, des feves & des melons; il en ſortoit encore des farines, du biſcuit, du bœuf & du porc ſalé, des jambons, du lard, du fromage, du beurre, du ſavon, du ſuif, de la bougie de l'arbre cirier, des chandelles de ſuif, de la cire ordinaire, de l'huile de lin, de l'huile de baleine, de la morue, des cuirs verds & des cuirs tannés, des bois de conſtruction & divers autres articles. La Nouvelle-

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

York, dont New-York eſt la capitale, & la Nouvelle-Jerſey faiſoient un grand Commerce en bleds & farines; en huile de baleine & de veau-marin; en bois de conſtruction; en peaux de caſtor, de loutres, l'ours & autres animaux. La Virginie & le Maryland, fertiles en grains & légumes & ſurtout en tabac, expédioient tous les ans plus de 500 navires en Europe & ailleurs, avec des chargemens compoſés en plus grande partie de tabac. Les deux Carolines, dont Charles-town eſt la capitale, la Nouvelle-Georgie & la Floride, provinces où ſe recueillent abondamment du ris d'une qualité ſupérieure & infiniment eſtimé; du lin, du goudron, du tabac, du coton, de l'indigo, &c. faiſoient un grand Commerce de tous ces articles. Les habitans de la Nouvelle-Ecoſſe ou Acadie, dont Halifax eſt la capitale, ceux de la Nouvelle-Bretagne ou Labrador, & ceux de la Baie de Hudſon faiſoient pareillement un grand Commerce en pelleteries, en morue & autres poiſſons ſecs & ſalés, en huile de poiſſon & notamment de baleine. Enfin, le Canada, que les Anglois poſſedent depuis la paix de 1762, eſt un païs très-riche en peaux de Caſtor, d'orignaux & autres animaux.

Les habitans de l'Amérique ſeptentrionale ont toujours eu la liberté d'expédier directement leurs productions dans les païs de l'Europe où ils comptoient les vendre plus avantageuſement; & ce Commerce étoit devenu tellement étendu qu'il faiſoit déjà un tort infini à celui de pluſieurs peuples du Nord, accoutumés de tems immémorial à fournir au Midi de l'Europe pluſieurs marchandiſes que les Américains étoient en état de fournir à meilleur marché qu'aucune nation Européenne.

§. IV. Les Anglois ont ſur une partie des côtes d'Afrique des Forts & des Loges, pour la protection du Commerce & pour la traite des Negres dont-ils ont beſoin pour leurs colonies d'Amérique. Tout négociant Anglois à la liberté d'y porter des marchandiſes & d'en rapporter ſelon ſon bon plaiſir. La côte depuis le Cap-verd juſqu'à Sierra-Leona eſt peu fréquentée par les Anglois; ils ont preſque entierement renoncé au Commerce qui s'y fait; & n'ont conſervé que le Fort de St. James, le port de Joar, appelé *Kower*, & quelques autres Loges & Comptoirs au Sénégal dans le département de la Gambra ou Gambie, d'où ils tirent des eſclaves, de l'ivoire, de la gomme, de la cire & des cuirs. Preſque ſeuls maîtres du Commerce de la Riviere de Serre-Leone juſqu'à la riviere d'Ardres, ils tirent auſſi de ces cantons du ris, de la civette, de l'ambre-gris & du morſil ou ivoire brute, qui eſt une des meilleures de la côte d'Afrique. Ils ont un établiſſement au Cap-Monte, ſur la côte de Maniguette; un autre au Cap-Corſe, ſur la Côte d'or; & quelques Forts, Loges & Comptoirs répandus ſur les côtes d'Acara, de Lampi, de Juda & d'Ardres: ils tirent des eſclaves de tous ces endroits. Le Commerce que les Anglois font à la côte du Royaume de Benin ſur le golfe de Guinée & à Congo eſt peu conſidérable; en revanche ils tirent

d'Angola dans le Congo, de Loango, de Malimbo & de Cabindo les meilleurs negres qui ſoient en Afrique. Ces païs fourniſſent en outre de l'ivoire, de petits pots à boire, de l'huile de Palmier & des plumes de lit. COMMERCE DU MIDI. Commerce de la [illegible] Bretagne.

Les Anglois ne fréquentent pas ſeulement en Afrique les païs où l'on fait la traite des negres ; ils étendent leur Commerce ſur quelques côtes juſqu'au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance, en deça du Cap-verd ; mais ce Commerce ne procurant à cette nation aucune marchandiſe dont elle puiſſe trafiquer avec les peuples de l'Europe, nous le rangeons dans la claſſe des branches acceſſoires du Commerce principal, dont les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de nous occuper.

§. V. Le Commerce d'exportation de la Grande-Bretagne peut être diviſé en deux parties ; ſavoir, le Commerce des productions du païs tant naturelles qu'artificielles, & le Commerce des denrées & marchandiſes de ſes poſſeſſions en Amérique, en Aſie & en Afrique. Sous ces deux points de vue le Commerce d'exportation eſt preſque entierement concentré dans la ville de LONDRES, capitale du Royaume de la Grande-Bretagne, l'une des plus grandes, des plus riches & des plus floriſſantes villes de l'Univers ; elle eſt à 51½ degrés de latitude ſeptentrionale au Nord de la Tamiſe ſur une coline dont le fond eſt de gravier. Londres a tous les avantages qu'on peut ſouhaiter pour une ville commerçante. Les plus gros navires marchands y viennent juſqu'au quai de la douanne proche du premier pont. La Tamiſe eſt ſi remplie de navires de ce côté-là, qu'on croit voir une grande forêt ; il y entre & il en ſort tous les ans pluſieurs milliers de batimens de toutes les grandeurs. Londres eſt remarquable par un grand nombre de beaux édifices publics & particuliers. La *Douanne*, ſituée ſur le bord de la Tamiſe, eſt une des plus belles & des plus vaſtes qu'on puiſſe voir ; les magaſins qui y ſont accolés ſont d'une grandeur & d'une étendue extraordinaire. Il y afflue une ſi grande quantité de monde pour affaires qu'on a peine à y aborder. *La Bourſe royale* eſt le plus noble édifice en ce genre qui ſoit dans l'univers. Elle a coûté cinquante mille livres ſterlings & rend 4 mille livres de rente par an. Les négocians & tous autres faiſant Commerce, s'y aſſemblent tous les jours de la ſemaine. Près de la Bourſe, à l'hôtel des épiciers, eſt la *Banque royale* d'Angleterre. Son crédit eſt immenſe ; ſes billets ont cours comme l'or & l'argent & facilitent extrêmement le Commerce du païs. Les particuliers dépoſent leur argent dans cette Banque quand ils veulent, & le retirent de même quand il leur plaît. Les payemens s'y font ou par tranſport des comptes, ou par billets payables au porteur, ou en argent effectif qui ne differe en rien de l'argent courant. Cette Banque fut établie ſous Guillaume III pour fournir par pret d'argent aux beſoins de l'Etat en payant 8 p° d'intérêt ; mais au commencement le principal ne devoit pas excéder 1200000 livres ſterlings. En 1699 l'ordre qui fut

Commerce du Nord.

Commerce de la Grande-Bretagne.

donné de porter à l'hôtel des monnoies tout l'argent frappé au marteau; ayant prodigieuſement fait baiſſer le crédit de la Banque, on jugea devoir le rétablir en ajoutant 800000 au premier capital; en même tems le terme qui lui avoit été donné, fut prolongé par acte de Parlement juſqu'à l'année 1719. Le capital ayant ainſi augmenté par de nouvelles ſouſcriptions & ces ſouſcriptions devant être acquittées par des taillis ou par des billets de banque, la Banque recouvra promptement ſon crédit; enſorte qu'en peu de tems les billets de Banque qui ne portoient point d'intérêt paſſerent pour argent comptant, & ceux qui portoient intérêt furent eſtimés plus que l'argent. Le crédit de la Banque ainſi rétabli, les affaires changerent de face, & l'argent circula à des conditions raiſonnables. Depuis cette époque le crédit de la Banque a encore augmenté & le terme de ſa durée a été prorogé à diverſes repriſes. La Banque royale d'Angleterre a les mêmes officiers que l'Echiquier (*); elle eſt principalement ſous la direction d'un Gouverneur & Sous-Gouverneur qui avec les autres officiers forment enſemble une communauté. Le Parlement eſt garant de la Banque; c'eſt lui qui aſſigne les fonds néceſſaires pour les emprunts qu'elle fait pour l'Etat. Ceux qui veulent mettre leur argent à la Banque, en reçoivent des billets dont les intérêts leur ſont payés juſqu'au jour du rembourſement à raiſon de 5 p$^{o}_{o}$ par an.

Les officiers de la Banque font publier de tems en tems les payemens qu'ils doivent faire, & pour lors ceux qui ont beſoin de leur argent, le viennent recevoir: il eſt cependant permis aux particuliers d'y laiſſer leurs fonds, s'ils le jugent à propos, & les intérêts leur en ſont continués ſur le même pied de 5 p$^{o}_{o}$ par an. Comme il n'y a pas toujours des fonds à la Banque pour faire des payemens, ceux qui ont beſoin de leur argent, dans le tems que la caiſſe de la Banque eſt fermée, négocient leurs billets à plus ou moins de perte, ſuivant le crédit que ces papiers ont dans le public; ce qui ſe regle ordinairement ſur l'idée qu'on a du bon ou mauvais ſuccès des affaires de l'Etat. Cette Banque, qui eſt compoſée du capital dont nous avons parlé ci-deſſus, lequel fut fourni par pluſieurs particuliers, fait valoir ſes fonds non-ſeulement en prêtant de l'argent à l'Etat, comme nous l'avons obſervé plus haut, mais auſſi en eſcomptant les lettres de change qu'on lui préſente; & le profit qu'elle en tire, ſe partage entre les intéreſſés ou actionnaires: ceux-ci peuvent céder ou vendre leurs actions à qui il leur plaît; ce trafic ſe fait à-peu-près de la même maniere que celui de la vente & achat des actions des Compagnies de Commerce, & a ſouvent le même ſort, les actions augmen-

(*) Il y a deux *Echiquiers* établis à Londres. L'un, nommé Grand Echiquier, eſt proprement une Cour de Juſtice, ou Chambre des Comptes, où l'on juge les cauſes touchant le tréſor & les revenus du Roi. L'Autre, appelé Petit Echiquier, eſt le tréſor même, auquel on donne auſſi le nom de Tréſorerie. C'eſt de ce dernier qu'on entend parler communément par le ſimple nom d'Echiquier: ſes billets ont cours dans le Commerce ſur le pied des billets de Banque & des actions des Compagnies de Commerce.

tant ou baiſſant, ſuivant le crédit qu'elles conſervent, ou le diſcrédit où elles tombent.

Commerce du sud.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Preſque tout le Commerce d'Angleterre fut d'abord entre les mains d'un grand nombre de Compagnies ou Sociétés de Commerce Privilégiées, & chacune l'exerçoit excluſivement dans le païs dont elle avoit obtenu la conceſſion par ſa chartre. Voici quels étoient les noms des principales de ces Sociétés dont une partie exiſte encore : la *Compagnie Angloiſe des Indes Orientales*, qui fut établie en 1599 ; la *Compagnie Angloiſe du Sud*, établie à la fin du 17e ſiecle ; la *Compagnie Angloiſe d'Afrique*, vers le milieu du 17e ſiecle ; la *Compagnie Angloiſe du Levant*, ſous le regne d'Eliſabeth ; la *Compagnie Angloiſe de Hambourg*, la plus ancienne de toutes, puiſque ſa premiere chartre date du 5 février 1406 ſous le regne de Henri IV Roi d'Angleterre ; la *Compagnie Angloiſe de Moſcovie* ou *de Ruſſie*, dont la chartre date du 26 février 1555 ; la *Compagnie Angloiſe de la baie de Hudſon*, qui fut établie en 1681 ; les *Compagnies de la Virginie*, de la *Nouvelle-Angleterre*, de la *nouvelle York*, de la *Penſilvanie*, de la *Nouvelle-Ecoſſe ou Acadie*, de *Maſſachuſet*, de *Connecticut*, des *Bermudes* ou *Iſles d'Eté*, & de la *Caroline*, leſquelles Compagnies furent établies pour le défrichement des terres dans chacun de ces païs quand on y fonda des Colonies. Mais aujourd'hui que le Commerce eſt parfaitement libre en Angleterre, ſi l'on en excepte celui des Indes Orientales qui ſe trouve encore au pouvoir de la Compagnie des mêmes Indes ; chaque négociant de ce Royaume peut trafiquer là où il veut, & le Commerce ne ſe trouve que mieux d'une liberté qui ne ſauroit lui être préjudiciable.

Les marchandiſes du ſol de la Grande-Bretagne dont on fait Commerce avec l'étranger ſont, l'étain & le plomb, le charbon de terre, l'alun & la couperoſe ; celles que l'induſtrie de ſes habitans lui procure ſont, des draps & autres étoffes de laine, des bas de laine, de la quincaille, du fer blanc, de la fayence, de la biere & quelques autres articles ; celles enfin que ce Royaume tire de ſes poſſeſſions dans le vieux & le nouveau monde ſont, des marchandiſes & denrées des Indes Orientales, de l'Amérique & de l'Afrique : nous en donnerons quelques comptes ſimulés pour l'uſage de ceux qui ſeront dans le cas de tirer quelques-unes de ces marchandiſes.

De tous les païs de l'Europe, il n'y en a point qui ait des mines d'étain auſſi abondantes & d'une auſſi bonne qualité que la Grande-Bretagne. L'étain eſt un métal blanc comme l'argent, très-flexible & fort mou ; quand on le plie, il fait un bruit ou cri qui le caractériſe & auquel il eſt aiſé de le diſtinguer. C'eſt le plus léger de tous les métaux ; il n'eſt preſque point ſonore quand il eſt ſans alliage ; mais il le devient quand il eſt uni avec d'autres ſubſtances métalliques : c'eſt donc une erreur de croire, comme font bien des gens, que plus l'étain eſt ſonore, plus il eſt pur. Les mines d'étain ne ſont pas ſi communes que celles des autres métaux. Les provinces de Dévonshire & de Cornouailles en Angleterre,

COMMERCE DU MIDI
Commerce de la Grande-Bretagne.

en poſſedent pluſieurs, où l'on exploite une très-grande quantité de ce métal. D'une autre part les provinces de Derby, de Northumberland & quelques autres ont des mines fécondes de plomb, dont la qualité eſt très-eſtimée. Tout le monde connoît ce métal mou, peſant, noirâtre, en un mot le moins priſé de tous les métaux. Il eſt des Phyſiciens qui regardent l'étain comme la premiere qualité du plomb, le biſmuth comme la ſeconde, & le plomb noir comme la troiſieme. Ce dernier ſe brûle très-facilement & ſe reduit en une chaux griſe. Ce reſidu expoſé à un feu violent devient jaune & enfin rouge: c'eſt-là ce qu'on appelle *Mine de plomb*, *Minium* ou Vermillon.

Compte ſimulé de quelques parties d'Etain, de Plomb & de Vermillon

20 Blocs d'étain peſant 70 quintaux à 71 ſ. le quintal rendu à bord du navire	L.	248.	10. -
20 Barrils d'étain en barres, peſant 80 quintaux à 72 ſ. 6 d. à bord .		290.	- -
100 Saumons de plomb raffiné, peſant 149 quintaux 3 quarts 17 ℔ à 14 l. 10 ſ. le fodder de 19½ quintaux . . .		111.	9. 8.
100 Barrils de vermillon, peſant 89 quintaux 1 quart 7 ℔			
Tare à 21 ℔ par barril, 1 . . 3 . 4 -			
Net 87 quintaux 1 quart 21 ℔ à 14 ſ. 9 d.		64.	9. 8.
	L.	714.	9. 4.
Menus frais, connoiſſemens, paſſeport &c. .	L.	- 9.	10.
Commiſſion d'expédition à 2 p℅ . . .		- 14. 5.	10.
		14. 15.	8.
	L. ſt.	729. 5.	-

Le Charbon de terre ou minéral eſt une ſubſtance inflammable, compoſée d'un mélange de terre, de pierre, de bitume & de ſoufre. On en diſtingue ordinairement deux eſpeces; la premiere eſt graſſe, dure & compacte; ſa couleur eſt d'un noir luiſant, comme celle du jayet: il eſt vrai qu'elle ne s'enflamme pas aiſément; mais, une fois qu'elle eſt allumée, elle donne une flamme claire & brillante, ſurmontée d'une fumée fort épaiſſe: c'eſt la meilleure eſpece. Le Charbon de la ſeconde eſpece eſt tendre, friable & ſujet à ſe décompoſer à l'air; il s'allume aſſez aiſément; mais il ne donne qu'une flamme de peu de durée: il eſt inférieur à celui de la premiere eſpece. C'eſt la différence qui ſe trouve entre ces deux eſpeces de Charbons foſſiles, qui ſemble avoir donné lieu à la diſtinction que quelques-uns font du Charbon de terre & du Charbon de pierre. On trouve du Charbon foſſile ou minéral dans preſque toutes les parties de l'Europe, & ſurtout en Angleterre; celui des environs de Newcaſtle eſt le plus eſtimé, auſſi fait-il une branche très-conſidérable du Commerce de la Grande-Bretagne.

Compte

Compte ſimulé de 76 Weys, égaux à 60 Chaldrons charbon de terre, chargés en grenier, à 13 ſ. 4 d. . . . . L. 50. 13. 4.

Frais d'expédition.

Droits de ſortie, à 25 ſ. par chaldron de 61 boiſſeaux	L. 75.	-	-
Nouvel impôt de 1779, à 5 p$^{0}_{0}$ ſur L. 75. . .	-	5.	15. -
Droit de ville 3 ſ. droit de quai 18 ſ. & entrée 3 ſ. 6 d.	-	1.	4. 6.
Viſite, officiers du Roi & dépêches	-	1.	5. -
Port à bord & connoiſſement, ...	-	-	13. 2.
Commiſſion d'expédition ſur L. 135. à 2 p$^{0}_{0}$.	-	2.	14. -
			86. 11. 8.
		L. ſt.	137. 5. -

Les mines d'Alun d'Angleterre qui ſe trouvent dans les provinces d'Yorck & de Lancaſtre, ſont en pierres bleuâtres aſſez ſemblables à l'ardoiſe. On fait des monceaux de ces pierres & on y met le feu pour faire évaporer le ſouffre qu'elles contiennent. Le feu s'éteint de lui même après l'évaporation. Alors on met en digeſtion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée; enſuite on verſe dans des chaudieres de plomb l'eau chargée d'alun. On fait bouillir cette eau avec une leſſive d'algue marine, juſqu'à ce que ce mélange ſoit réduit à un certain degré d'épaiſſiſſement; cela fait on y verſe une certaine quantité d'urine pour précipiter au fond du vaiſſeau le ſoufre, le vitriol & les autres matieres hétérogenes, après quoi on tranſvaſe la liqueur dans des baquets de ſapin. Peu-à-peu l'alun ſe criſtalliſe & s'attache aux parois des vaiſſeaux. On l'en retire en criſtaux blancs, que l'on fait fondre ſur le feu dans des chaudieres de fer. Lorſque l'Alun eſt en fuſion, on le verſe dans des tonneaux; il s'y refroidit, & on a des maſſes d'alun de la même forme que les tonneaux qui ont ſervi de moules. On a auſſi appelé cet Alun, Alun de roche, peut-être parce qu'il eſt en grandes maſſes. Il eſt plus ou moins beau, ſelon qu'il a été bien ou mal purifié: il s'en trouve quelquefois de couleur noirâtre & un peu humide. Le meilleur eſt blanc, clair, tranſparent, ſec, & peu rempli de menu & de pied. Dans les mines d'Alun d'Angleterre on voit couler ſur les pierres alumineuſes une eau claire d'un goût ſtyptique. On tire de l'Alun de cette eau en la faiſant évaporer.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Compte simulé de 6 barriques d'Alun d'Angleterre pesant

Brut . 86 quintaux 3 quarts 21 ℔.

Tare . . 753 ℔ }
Bon poids 24 - }

	6	3	21
Net	79 quintaux,	à 21 s. 3 d.	. . L. 83. 18. 9.

Frais d'expédition.

Droits d'exportation sur 79 quintaux à 1 s. . .	L. 3. 19. -		
Pour les barriques à 6 s. piece, . . .	- 1. 16. -		
Entrée, 4 s. 6 d. visite, droit de quai & gabarre, port à bord & connoissement, 17 s. 10 d. . .	- 1. 2. 4.		
Courtage d'achat à $\frac{1}{2}$ p%	- - 8. 5.		
Commission d'expédition sur sur L 91. 5. 6. à 2 p% .	- 1. 16. 6.		
		9. 2. 3.	
		L. st. 93. 1. -	

Les draps & étoffes de laine d'Angleterre ont toujours été beaucoup estimés & d'un débit courant en Espagne, où la consommation en a été si considérable, qu'elle formoit avant la guerre actuelle une des plus intéressantes branches du Commerce d'Angleterre; c'est pourquoi nous en donnons les comptes simulés suivans:

Compte simulé de 10 pieces de drap bleu ordinaire de 52 pouces de large sur 28 yards de long, qui font 280 yards, comptés seulement pour 270. à 4 sh. le yard, ... L. 54. - -

Frais d'expédition.

Papier, à 2 s. 6 d.	L. 1. 5. -		
Emballage 10 s. frais de douanne, port à bord &c. 5 s. 4 d.	- - 15. 4.		
Commission d'expédition à 2 p% sur L. 56. . .	- 1. 2. 5.		
		3. 2. 9.	
		L. st. 57. 2. 9.	

Compte ſimulé de 8 pieces de drap ſuperfin d'Angleterre, meſurant 228 yards, comptés ſeulement pour 220. à 22 ſ. le yard. L. 242. - -

COMMERCE DU MIDI

Frais d'expédition.

Pour étendre ces 8 pieces, apprêter, meſurer, plier & mettre en toilettes, à 7 ſ. . . .	L. 2. 16. -		
Emballage 10 ſ. frais de douanne, port à bord &c. . - -	16. 4.		
Commiſſion ſur L. 245. à 2 p$^{o}_{o}$	- 4. 18. -		
		7. 10. 4.	
		L. ſt. 249. 10. 4.	

Compte ſimulé de diverſes étoffes de laine des fabriques angloiſes, propres pour le Commerce d'Eſpagne & de Portugal.

10 Pieces *Ermines*, d'un yard de large, & de 45 yards de long en diverſes couleurs, à 2 ſ. 6 d. le yard		L. 56. 5. -	
10 Pieces *Bayetons*, de $\frac{7}{4}$ de large & 37$\frac{1}{2}$ yards de long, en diverſes couleurs, à 5 ſ.		- 93. 15. -	
10 Pieces *Ratti-Coatings*, mêmes largeur & longueur, à 6 ſ. 6 d. . -		121. 17. 6.	
10 Pieces *Ratines*, de $\frac{6}{4}$ de large & 37$\frac{1}{2}$ yards de long, en diverſes couleurs, à 6 ſ.		- 108. - -	
		L. 379. 17. 6.	
Pour meſurer, plier & mettre en papier à 1 ſ. 6 d.	L. 3. - -		
Emballage de 4 balles à 10 ſ. chacune, frais de douanne	- 2. 18. 6.		
		5. 18. 6.	
		L. ſt. 385. 16 ſ.	
10 Pieces *ſerges de Nîmes*, de 30 yards la piece, à 65 ſ. la piece, ...	L. 32. 10. -		
Teinture en noir, à 3 ſ. 6 d.	- 1. 15. -		
	34. 5. -		
Pour les ſécher, calendrer, apprêter & plier en papier à 2 ſ. 6 d. . .	L. 1. 5. -		
Emballage 8 ſ. frais de douanne, port à bord - -	12. 6.		
	1. 17. 6.		
		36. 2. 6.	
		421. 18. 6.	

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Tranſport de l'autre part . . . . . L. 421. 18. 6.

12 Pieces *Satins de Nîmes* ſuperfins de 45 yards de long meſurant enſemble 540 yards comptés pour 528, en blanc, à 3 ſ. 4 d. le yard . . . L 88. - -
Teinture en noir, à 6 ſ. la piece . . . - 3. 12. -
91. 12. -
Pour les ſécher, apprêter, meſurer & plier, à 3 ſ. . . . . L. 1. 16. -
Emballage 12 ſ. douane & port à bord, 7 ſ. 4 d. . . . - - 19. 4.
2. 15. 4.
94. 7. 4.

20 Pieces *Sempiternes* de 30 yards, à 30 ſ. en blanc . L. 30. - -
Teinture de 10 pieces, en noir, muſc, café &c., à 3 ſ. - 1. 10. -
Dite de 10 dites, en bleu, vert, rouge &c., à 5 ſ. - 2. 10. -
34. - -
Pour les ſécher, appêter, calendrer plier &c. . . . . L. 1. 12. 6.
Emballage 8 ſ. frais de douanne & port à bord, . . . - - 12. 6.
2. 5. -
36. 5. -

20 Pieces *Durances* de 45 pouces de large & 30 yards de long dont

8 Pieces couleur de café, noir & clairet à 32 ſ. . L. 12. 16. -
8 Dites, bleu, verd, rouge, violet à 34 ſ. . . - 13. 12. -
4 Dites, écarlate, cramoiſi, à 45 ſ. . . . - 9. - -
20 Pieces . . . . . L. 35. 8. -
Emballage 10 ſ. port à la douanne, frais juſqu'à bord & connoiſſement 6 ſ. 4 d. . . . - - 16. 4.
36. 4. 4.

20 Pieces *barragans* teintes en couleurs ordinaires, dont
10 Pieces ordinaires meſurant 30 yards, à 75 ſ. la piece L. 37. 10. -
10 Dites ſuperfines de 50 yards la piece à 3 ſ. 6 le yard - 85. 15. -
123. 5. -
Pour meſurer, plier, & mettre en papier L. - 15. -
Emballer 18 ſ. port à bord & frais de douanne, ... - 1. 7. 4.
2. 2. 4.
125. 7. 4.
L. 714. 2. 6.

Tranſport de l'autre part . . . L. 714. 2. 6. COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

10 Pieces *Flanelles*, larges, fines, reblanchies, de 64 yards la piece, font 640 yards, comptés pour 600 verges à 2 ſ. 6 d. . . . . L. 80. - -

Meſurer, plier, mettre en papier &c. à 4 ſ. 1½ . . . . L. 2. 1. 3.

Emballage 10 ſ. port à bord & frais de douanne. . . . . - - 16. 5.

2. 17. 8.

82. 17. 8.

30 Pieces *Etamines*, ou *Serges Ségoviennes fines*, couleurs mélangées, de 27 pouces de large & 45 yards de long à 52 ſ. . . . . L. 78. - -

Pour les examiner, meſurer, plier, &c. à 9 § . . . . L. 1. 2. 6.

Emballage 10 ſ. port à bord & frais de douanne . . . . - - 16. 4.

1. 18. 10.

79. 18. 10.

10 Pieces *Bayettes de Miliquin* fines, meſurant 1036 aunes de Brabant, comptées ſeulement pour 1010 aunes, dont 103 en rouge, 104 en bleu, 211 en vert, 107 en jaune, 108 en noir, 107 en écarlate, 360 reblanchies, à 16 § l'aune en blanc . . L. 67. 6. 8.

Teinture de 4 pieces en rouge, bleu & vert, à 24 ſ. - 4. 16. -

De 1 dite, en jaune, . . . - 1. 2. -

De 1 dite, en noir, . . . - - 16. -

De 1 dite, en écarlate, . . . - 5. - -

Pour reblanchir 3 pieces . . . . - 2. 2. -

L. 81. 2. 8.

Pour ſécher, tirer, meſurer, plier &c. à 4 ſ. . . . . L. 1. 13. 4.

Emballage 20 ſ. port à bord, douanne &c. - 1. 7. 4.

3. - 8.

84. 3. 4

20 Pieces *Bayettes Alconcher* fines à 100 ſ. en blanc L. 100. - -

Teinture de 4 pieces en écarlate à 50 ſ. . . - 10. - -

De 6 dites, dont 2 rouges, 2 vertes, 2 bleues de roi, à 12 ſ. . . - 3. 12. -

De 2 dites en roſe, à 37 ſ. 6 d. . - 3. 15. -

L. 117. 7. - 961. 2. 4

COMMERCE DU NORD.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Transport de l'autre part . .			L. 117. 7. 4.	L. 961. 2. 1.
de 2 Dites, en jaune, à 10 f. . . .			- 1. - -	
de 6 Dites, 1e blanchies, à 7 f. . . .			- 2. 2. -	
			L. 120. 9. -	
Pour tirer, ſécher, meſurer & plier à 1 f. 8 d.	L. 1. 13. 4.			
Emballage 20 f. port à bord & frais de douanne, . . .	- 1. 13. 4.			
			3. 6. 8.	
				123. 15. 8.
12 Pieces *Bukrans*, meſurant 852 yards à 7½ § .			L. 26. 12. 6.	
Emballage 8 f. frais de douanne, port à bord &c. 5 f. 4. d.			- - 13. 4.	
				27. 5. 10.
20 Pieces *Brocards Satinés* à fleurs, de 18 pouces & 32 yards, en diverſes couleurs aux échantillons, à 66 f.			L. 66. - -	
20 Pieces *Satins* à fleurs, de 18 pouc. 32 yards à 50 f.			- 50. - -	
30 Pieces *Camelotins* rayés & quadrillés de 20 pouces & 30 yards, à 35 f.			- 52. 10. -	
20 Pieces *Damas*, en laine à fleurs, de 22 pouces & 40 yards, à 110 f. la piece . . .			- 110. - -	
20 Pieces *Satins* unis, & rayés, de 19 pouces, & 30 yards, en couleurs ordinaires à 40 f. . .			- 40. - -	
20 Pieces Callamandres unies & rayées, de 18 pouces & 32 yards, à 36 f.			- 36. - -	
			L. 354. 10. -	
Pour examiner & plier ces 130 pieces à 6 §		L. 3. 5. -		
Emballage à 10 f. par balle . . .		- 3. - -		
Frais de douanne, port à bord & connoiſſement		- - 13. 4.		
			6. 18. 4.	
				361. 8. 4.
4 Pieces *Morines* de 30 yards, ſuperfines, à 44 f. .			L. 8. 16. -	
8 Pieces *Bombazins* de 60 yards, dits à 120 f. . .			- 48. - -	
Emballage, port à bord & frais de douanne &c. .			- - 13. 4.	
				57. 9. 4.
				L. 1531. 11. 6.

Transport de l'autre part . . . . L. 1531. 11. 6.

19 Pieces *Tabis*, ou *Camelots*, en ſoie & poil de chevre, ſuperfins, en diverſes couleurs, meſurant 66 yards chacune, enſemble 660 yards comptés ſeulement pour 620 yards à 5 ſ. 9 ℔ l'aune . . L. 178. 5. -
Emballage 8 ſ. frais de douanne 5 ſ. 4 ℔ . . - - 13. 4.
178. 18. 4.

4 Pieces *Camelots* ſuperfins de 27 pouces & 40 yards à 95 ſ. . L. 19. - -
4 Dites, de 22 dites, 50 dits, à 74 ſ. . - 14 16. -
4 Dites, de 22 dites, 40 dits, à 50 ſ. . - 10. - -
Emballage 6 ſ. port à bord & autres frais 4 ſ. 4 d. - - 10. 4.
44. 6. 4.

300 Pieces *Buntings*, ou toile de lin pour pavillon, de $\frac{5}{8}$ de yard de largeur & 44 yards de longueur, 17 ſ. 6 la piece en blanc . . . L. 262. 10. -
Teinture de 100 pieces en écarlate, à 7 ſ. 9 d. - 38. 15. -
De 100 dites, en bleu de roi, à 2 ſ. - 10. - -
Les 100 autres reſtent en blanc. L. 311. 5. -
Emballage des 300 pieces en 6 balles à 10 ſ. . . . L. 3. - -
Frais de douanne, port à bord, & connoiſſement . . . - 1. 6. 4.
4. 6. 4.
315. 11. 4.

20 Pieces *Serafines* larges, ou *Emboſſ'd Ells* de $37\frac{1}{2}$ yards, à 50 ſ la piece en blanc . . L. 50. - -
Impreſſion de 10 pieces en trois couleurs, fond citron avec fleurs rouges, vertes & bleues, faiſant 375 yards à $7\frac{1}{2}$ ℔ . . . . - 11. 14. 5.
Impreſſion de 10 pieces en deux couleurs, fond blanc avec fleurs rouges, & noires, 375 yards à 6 ℔ - 9. 7. 6.
L. 71. 1. 11.
Examiner, meſurer & plier ces 20 pieces, à 9 ℔ . . . L. - 15. -
Emballage 12 ſ. port à bord, douanne &c., 8 ſ. 4 d. . . . - 1. - 4.
1. 15. 4.
72. 17. 3.
L. 2143. 4. 9.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne.

Tranſport de l'autre part				L. 2143. 4. 9.	
20 Pieces *Chalons* fins de 30 yards, à 35 ſ. en blanc		L. 35. - -			
Teinture de 10 pieces, en noir & couleurs communes à 2 ſ. . .		- 1. - -			
De 6 dites, en bleu, vert & rouge à 3 ſ.		- - 18. -			
De 4 dites, en écarlate & cramoiſi à 18 ſ.		- 3. 12. -			
		L. 40. 10. -			
Sécher, apprêter, luſtrer, & plier, à 2 ſ. 6 ℔ . . .	L. 2. 10. -				
Emballage 8 ſ. port à bord & frais de douanne, ...	- - 14. 4.				
		3. 4. 4.			
				43. 14. 4.	
10 Pieces *Anaſcotes* fines, de 30 yards, à 60 ſ. en blanc		L. 30. - -			
10 Dites, ſuperfines, de 42 dits, à 126 ſ. . .		- 63. - -			
Teinture de 10 pieces de 30 yards, en noir à 4 ſ. .		- 2. - -			
Reblanchiſſage & apprêt de 10 pieces de 42 yards, à 6 ſ. 1½ d.		- 3. 1. 3.			
		L. 98. 1. 3.			
Sécher, apprêter & plier les 10 pieces en noir	L. - 10. -				
Emballage en deux balles à 8 ſ. chacune	- - 16. -				
Port à bord, frais de douanne & connoiſſement	- - 13. 4.				
		1. 19. 4.			
				100. - ℔.	
80 Pieces *Amens*, dont 20 brochées à fleurs, 20 figurées, 20 rayées & 20 unies, de 30 yards à 42 ſ. en blanc		L. 168. - -			
Teinture de 60 pieces en couleurs ordinaires à 3 ſ.		- 9. - -			
De 12 dites, en bleu, vert, rouge &c. à 4 ſ. 6 d.		- 2. 14. -			
De 8 dites, en écarlate & cramoiſi, à 21 ſ.		- 8. 8. -			
		L. 188. 2. -			
Sécher, apprêter, calendrer & plier à 1 ſ. 8.	L. 6. 13. 4.				
Emballage en 4 balles à 10 ſ. chacune	- 2. - -				
Frais de douanne, port à bord & connoiſſement	- - 18. 4.				
		9. 11. 8.			
				197. 13. 8.	
				L. 2484. 13. 4.	
Commiſſion d'expédition, à 2 p℅				- 49. 14. -	
				L. ſt. 2534. 7. 4.	

Compte

Compte ſimulé de différentes autres ſortes d'étoffes, ſavoir;

1	Pieces coton fin de Nîmes, . .	d'	½ yard large ſur	32 yards, à	3	ſ. 6	d.	L.	5.	12. -
1	Dite, dit, *Thickſetts* à carreaux . . .	½ dit,	&	30 dits, à	3.	4.	. -		5.	- -
1	Dite, Bazin cordé, ...	½ dit,	&	30 dits, à	2.	8.	. -		4.	- -
1	Dite, Satinet fin, ...	½ dit,	&	30 dits, à	3.	10.	. -		5.	15. -
1	Dite, Coton piqué, pour jupes, . . .	1 dit,	&	30 dits, à	5.	9.	. -		8.	12. 6.
1	Dite, Jennets, ...	½ dit,	&	30 dits, à	2	10.	. -		4.	5. -
1	Dite, petit velours, ſoit *Velveret* noir, .	½ dit,	&	30 dits, à	3.	6.	. -		5.	5. -
1	Dite, velours de manchester, noir ſuperfin,	½ dit,	&	30 dits, à	10.	-	. -		15.	- -
1	Dite, dit, tramé de velours génois, .	½ dit,	&	30 dits, à	11.	-	. -		16	10. -
1	Dite, velours figuré, imprimé à carreaux, .	½ dit,	&	30 dits, à	7.	6.	. -		11.	5. -
1	Dite, dit, à raies de différentes couleurs, .	½ dit,	&	30 dits, à	7.	6.	. -		15.	5. -
1	Dite, bazin ſuperfin à côtes	½ dit,	&	30 dits, à	3.	4.	. -		5.	- -
								L.	97.	9. 6.

Coût de la caiſſe	L. -	10. 6.	
Port à bord, frais de douanne & connoiſſement . . .	-	5. 4.	
Commiſſion d'expédition ſur L. 98. à 2 p°. . . .	-	1. 19. 2.	
		2.	15. -
		L. 100.	4. 6.

Les Bas de laine ont toujours fait une branche importante du Commerce d'Angleterre ; il s'en faiſoit ci-devant, pour l'Eſpagne ſurtout, des exportations conſidérables, mais qui ont extrêmement diminué depuis que l'introduction de cet article a été défendue dans ce Royaume. Il y a à Londres des magazins pour les différentes ſortes de Bas ; ſavoir, des magazins où l'on ne vend que des Bas d'Ecoſſe ou d'Aberdeen; ce ſont des Bas communs tricotés à l'aiguille & de bonne durée; ils ſont de couleur mélangée ; la laine eſt teinte avant d'être tricotée. Les prix ſont de 18 à 30 ſh. la douzaine. Il y a d'autres magazins pour les Bas de Jerſey. Ceux-ci ſont auſſi tricotés, s'achettent en blanc & ſont ordinairement teints à Londres par les acheteurs. Il y a enfin des magazins pour les Bas des différentes provinces de l'Angleterre, notamment des Comtés de Leiceſter, Derby & Nottingham. Ces Bas ſont faits au métier en toute ſorte de qualités, & coûtent depuis 20 juſqu'à 48 ſh. la douzaine. Les fabriques de Bas de Nottingham & de Derby travaillent dans les qualités fines & celles de Leiceſter dans les qualités moyennes & communes. Ces mêmes fabriques fourniſſent pluſieurs autres articles, comme veſtes, bonnets, pieces pour culotes, ainſi que des Bas de ſoie, de coton & de fil. Voici un compte ſimulé des bas de laine:

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

10 Douzaines bas tricotés à l'aiguille assortis depuis 18 jusqu'à 28 f. la douzaire, en écru . . . . . L. 11. 12. -
Teinture en couleurs ordinaires, à 2 f. 8 d. . . . - 1. 6. 8.
10 Douzaines bas au métier, pour enfans de l'âge de trois à huit ans, couleur mélangée, assortis depuis 5 f. 8 d jusqu'à 7 f. 6 d. la douzaine, ... - 2. 11. -
10 Douzaines bas au métier pour garçons de l'âge de neuf jusqu'à 18 ans, couleur mélangée, assortis depuis 10 f. 6 d. jusqu'a 25 f. la douzaine, ... - 8. 14. -
13 Douzaines bas au métier pour homme, couleur ordinaire, avec ou sans apprêt, assortis depuis 16 f. jusqu'à 40 f. la douzaine . - 18. 4. -
L. 42. 7. 8.

Coût du coffre, en poil bleu, avec ferrure de métal L. 1. 1. -
Frais de douanne, port à bord, connoissement &c. . - - 8 10.
Commission d'expédition sur L. 43¼ à 2 p. % . - - 17. 2.
2. 7. -
L. 44. 14. 8.

La Quincaille, qu'on écrit & qu'on prononce quelquefois *Clinquaille*, est un terme général de négoce qui renferme une infinité d'especes différentes de marchandises d'acier, de fer & de cuivre ouvrés, qui font partie du Commerce de la mercerie. Nous n'entrerons pas dans le détail des noms de marchandises, & nous nous contenterons d'observer que la quincaille de Birmingham & de Sheffield est, sans contredit, la mieux travaillée, la plus finie & la plus parfaite qu'on connoisse dans le monde. Le Commerce qui s'en fait étant l'un des plus considérables de l'Angleterre, il est essentiel d'en donner un compte simulé.

30 Douzaines canifs à une lame, manche ordinaire de corne, de diverses formes & grandeurs, à 2 f. 6 d. . . . L. 3. 15. -
12 Dites, canifs à 4 lames, manches de métal blanc & jaune, à 5 f. 10 d. - 3. 10. -
12 Dites, couteaux de table ordin., manches de corne noire, à 5. 6. - 3. 6. -
12 Dites, fourchettes assorties aux couteaux, . . . à 4. - - 2. 8. -
30 Dites, cuillers d'étain à soupe, . . . à 2. 4. - 3. 10. -
20 Dites, cadenats de fer verni, grands, . . . à 6. 9. - 6. 15. -
20 Dites, dits, moyenne grandeur, . . . à 5. - - 5. - -
20 Dites, dits, petits . . . . . à 3. 9. - 3. 15. -
31. 19. -
Coût du barril, 4 f. & frais jusqu'à bord, 5 f. 4 d. . . - - 9. 4.
L. 32. 8. 4.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande Bretagne.

	Tranſport de l'autre part	L.	32.	8.	4.
20	Douzain. limes bâtardes plates de 12 pouc., à 4 ſ. -	L.	4.	-	-
20	Dites, . . dites, . . de 10 . . à 2. 3 d. -		2.	5.	-
20	Dites, . . dites, . . de 8 . . à 1. 6. -		1.	10.	-
10	Dites, . . dites, . . de 6 . . à 1. 3. -		-	12.	6.
10	Dites, . . dites, . . de 5 . . à 1. 1. -		-	10.	10.
10	Dites limes bât. triangulaires de 6 pouc., à 1 ſ. 6 d. -		-	15.	-
10	Dites, . . dites, . . de 7 . . à 2. - -		1.	-	-
12	Dites, lim. douc. demi-rondes de 6 pouc., à 3 ſ. - -		1.	16.	-
12	Dites, . . dites, . . de 7 . . à 3. 8. -		2.	4.	-
20	Dites, . . dites plates de 5 . . à 2. 6. -		2.	10.	-
112	℔ d'acier fondu de 3 à 4 lignes d'épaiſſeur & large à proportion, à 10 ß la ℔		4	13.	4.
		L.	21.	16.	8.
	Coût d'une caiſſe & frais juſqu'à bord du navire		-	9.	10.
					22. 6. 6.
6	Grandes ſcies de 6 pieds de long, à 11 ſ. - .	L.	3.	6.	-
6	Dites, . . . 6½ . . . . à 12. - .		-	3.	12. -
6	Dites, . . . 7 . . . . à 13. - .		-	3	18. -
6	Dites, . . . 7½ . . . . à 14. 6 d. .		-	4.	7. -
11	Douzaines de ſcies montées pour charpentier; aſſorties depuis 16 pouces juſqu'à 36 de 9 ſ. juſqu'à 1 livre ſterling, ſuivant la longueur . .		-	7.	19. -
		L.	23.	2.	-
	Coût de la caiſſe, port à bord & frais de douanne		-	9.	4.
					23. 11. 4.
20	Douzaines de *Guinblets* ou petits perçoirs pour menuiſier à 5 ß	L.	-	8.	4.
20	Dites, dits, plus grands . à 7 ß . .		-	11.	8.
20	Dites, dits, moyens, . . à 9 ß . .		-	15.	-
20	Dites, dits, plus grands, . à 11 ß . .		-	18.	4.
1	Dite, guinblets pour charpentier, de ½ pouce d'épaiſſeur, ...		-	4.	8.
1	Dite, dits, ... ¾ pouce .		-	7.	-
1	Dite, dits, ... 1 dit, .		-	9.	-
2	Douzain. compas de fer, de 6 pouc. de long, à 2 ſ. .		-	4.	-
2	Dites, . . dits, . 7 dits, . . à 2. 4 d. -		-	4.	8.
2	Dites, . . dits, . 8 dites, . . à 3. 4. -		-	6.	8.
			4.	9.	4. 80. 15. 6.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne.

	Tranſport de l'autre part . .				L.	4.	9. 4.	80. 15. 6.
2	Douzaines Gonds pour portes . . .	de 10 pouces,	à 13 ſ. 6 d.		L.	1.	7. -	
2	Dites, dits, . .	de 11 dits,	à 17. 6		-	1.	15. -	
1	Dite, dits, .	de 12 dits,	à - -		-	-	19. -	
2	Dites, gonds pour fenêtres, . . .	de 6 pouces,	à 9 ſ. -		-	-	18. -	
2	Dites, dits, . .	de 7 dits,	à 11. -		-	1.	2. -	
2	Dites, dits, . .	de 8 dits,	à 13. 6.		-	1.	7. -	
12	Verroux de fer ordinaire, . . .		à 4. 6.		-	2.	14. -	
20	Garnitures pour bureaux ou commodes en métal laqué ou doré, différents deſſeins .		7. 6.		-	7.	10. -	
					L.	22.	1. 4.	
	Coût de la caiſſe, port à bord & frais de douanne,				-	-	11. 6.	
								22. 12. 10.
								L. 100. 19. -
	Commiſſion 2 p$^{c}_{o}$							2. - -
								L. ſt. 102. 19. -

Le fer blanc étant un article des fabriques d'Angleterre dont il ſe fait un grand Commerce, ainſi que les feuilles de corne à lanterne, il eſt bon de donner le compte ſimulé ſuivant, ſavoir :

20	Caiſſons fer blanc de 225 feuilles chacun .		à 52 ſ. 6 d. .		L.	52.	10. -	
5000	Feuilles de corne à lanterne, grandes, .		à 12. - . . .		-	40.	- -	
5000	Dites, moyennes, ...		à 12. - . . .		-	30.	- -	
5000	Dites, petites, ...		à 9. - . . .		-	22.	10. -	
					L.	145.	- -	
	Coût de la barrique pour les feuilles de corne .				L.	-	7. 6.	
	Entrée du fer blanc & feuilles de corne, frais de douanne, port à bord & connoiſſement .				-	1.	4. 6.	
	Commiſſion à 2 p$^{c}_{o}$ ſur L. 146. . . .				-	2.	18. -	
								4. 10. -
								L. 149. 10. -

La Fayence d'Angleterre eſt tellement eſtimée des étrangers, qu'il n'y a guere de païs où l'on n'en faſſe uſage. Auſſi s'en fait-il un Commerce important, c'eſt pourquoi nous avons cru devoir placer ici un compte ſimulé de cet article.

20	Douzaines aſſiettes unies & à ſoupe, .	à 2 ſ. 6 d.	. .	L. 2. 10. -	
4	Grands plats ovales, aſſortis aux aſſiettes,	à 1. 6.	. .	- - 6. -	
4	Plats moins grands, . . dit, . .	à 1. 4.	. .	- - 5. 4.	
4	Dits, petits, . . dit. . .	à 1. 1.	. .	- - 4. 4.	
4	Grandes terrines à ſoupe, avec leurs couverts	à 6. 6.	. .	- 1. 6. -	
4	Terrines moyenne grandeur, dits, . .	à 5. -	. .	- 1. - -	
4	Dites, petites, ...	à 3. 6.	. .	- - 14. -	
4	Douzaines		. .	L. 6. 5. 8.	
	Coût d'un punchon, 22 ſ. & frais juſqu'à bord .		L. 1. 7. 4.		
	Commiſſion 2 p$^{o}_{o}$		- - 3. -		
				1. 10. 4.	
				L. 7. 16. -	

La biere d'Angleterre, dite *Porter*, eſt connue dans tous les païs où l'on fait une grande conſommation de cette boiſſon. Celle qu'on braſſe à Londres eſt eſtimée la meilleure, ſoit que les braſſeurs de cette capitale ſachent mieux préparer la drêche & lui donner le degré de cuiſſon convenable, ſoit que l'eau de la Tamiſe dont ils ſe ſervent ſoit plus propre qu'aucune autre pour faire cette biere. Quoi qu'il en ſoit, nous allons faire ſuivre ici un compte ſimulé de cette boiſſon dont il ſe fait un Commerce très important en Angleterre.

Compte ſimulé de 20 barriques de biere forte, ou *Porter*, chacune de 56 galons à 42 ſ. la barrique, ... L. 42. - -

Coût des 20 futailles avec cercles de fer, & les arranger à 14 ſ. .		- 14. - -	
Frais de douanne, gabarre & embarquement		- 1. 10. -	
Commiſſion d'expédition à 2 p$^{o}_{o}$ ſur L. 57$\frac{1}{2}$		- 1. 3. -	
		L. 58. 13. -	

Compte ſimulé de 5 barriques *Gomme* de Sénégal, peſant

Brut . . 59 q^{x}. 19 q^{ts}. 15 ℔.

Tare . . 6. - 11.			
Bon poids . - - 20.	6.	1. 3.	
Net . . 53. - 12 ℔ à L. 6. 7. 6. le cent,			L. 338. 11. -
Rabais au comptant, à 2$\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$		-	6. 9. 3.
			L. 332. 1. 9.

Frais d'expédition.

Droits de ſortie ſur 53 quintaux 12 ℔ à 5 ſ. 3 d. .	L. 13. 19. -	
Nouvel impôt de 1779. 1 p$^{o}_{o}$	- 14. -	
	14. 13. -	

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande Bretagne.

Tranſport de l'autre part . . .			L. 14. 13. -	332. 1. 9.
Entrée, paſſeport, officiers du Roi & dépêche, .		- -	11. -	
Tonnelier pour accommoder les barriques, & porteur,		- -	11. 3.	
Port à la douanne & frais juſqu'à bord, . .		-	1. 2 4,	
				16. 17. 7.
			L.	348. 19. 4.
Commiſſion à 2 p°.			-	6. 19. 8.
			L.	355. 19. -

Compte ſimulé de 5 balles marchandiſes des Indes, contenant

120 Pieces, *Baſſtas* .	de 12½, 1 yard,	150 *Calicoes* à	34 ſ.	L. 204. - -
100 Dites, *Caſſes* . .	de 20½, 1½ .	341⅔ . . à	95 ſ.	- 475. - -
100 Dites, *Doreas* brodés, .	20½, 1	à	200 ſ.	- 1000. - -
100 Dites, Bazins, . .	12½, 1	à	52 ſ.	- 260. - -
100 Dites, Mouchoirs, .	12, ¾	à	25 ſ.	- 125. - -
	Calicoes 491⅔			L. 2064. - -
Eſcompte de la Compagnie des Indes 6½ p°.			.	134. 3. 2.
				1929. 16 10.
Frais d'emballage, & d'expédition ½ p°. & courtage ¼ p°.			. .	14. 9. 6.
				L. 1944. 6. 4.

Drawback, ou retour de droits ſur

491⅔ *Calicoes*, à .	4 ſ. 6 d. . . .		L. 110. 12. 6.	
L. 939. . .	à 12 l. 19 ſ. 3 d. p°. . . .		- 121. 14. 4.	
- 1000. . .	à 42. 3 ſ. 3 d.		- 421. 12. 6.	
- 1250. yards de bazin, à	1 ſ. 3 d.		- 78. 2. 6.	
			732. 1. 10.	
Intérêts de 3 mois de débours à 1½ p°. .			10. 19. 8.	
				721. 2. 2.
Commiſſion d'expédition 2 p°. .			. . . .	14. 9. 3.
				L. 1247. 13. 5.

La Compagnie des Indes alloue 6½ p°. d'eſcompte ſur les marchandiſes qu'elle vend & qui ne peuvent être retirées de ſes magazins qu'après en avoir payé la valeur. Le *Drawback* (*), ou retour de droits, eſt payé

(*) Lorſque les marchandiſes des Indes & de l'Amérique arrivent en Angleterre, elles ſont ſujettes au payement des droits d'entrée, qu'on reſtitue enſuite à la ſortie du Royaume pour l'Étranger quand ce ſont des marchandiſes dont le Gouvernement veut encourager le Commerce.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

par la douanne 3 à 4 mois apres la date de l'expédition; c'eſt pourquoi les Commiſſionnaires qui bonifient dans les factures ce retour de droits, paſſent à leurs commettans $1\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ pour l'intérêt du tems qu'ils en ſont en débours. Les *Drawbacks*, ou retours de droits, ſont différens ſuivant les diverſes ſortes de marchandiſes. Sur les toiles blanches & mouſſelines non brodées, il eſt de 4 ſ. 6 d. par *Callicoe*; & de 12 l. 19 ſ. 3 d. p$^{o}_{o}$ ſur la valeur. Le *Calicoe* eſt de 10 yards pour les marchandiſes dont la largeur eſt au-deſſous de $1\frac{1}{4}$ yard ou de 6 yards ſeulement pour celles qui ont $1\frac{1}{4}$ yard de largeur & en ſus. Le retour de droit ſur les mouſſelines brodées eſt de 42 l. 3 ſ. 3 d. p$^{o}_{o}$ de la valeur, & celui ſur les bazins des Indes de 12 l. 19 ſ. 3 d. p$^{o}_{o}$ de la valeur & 1 ſ. 3 d. par yard.

Compte ſimulé de 10 balles de Poivre jambé, chacune de 2 q^{x}. 3 q. 12 ℔, peſant enſemble brut 3200 ℔.

Tare à 4 ℔ par balle	40			
	3160 ℔.			
Bon poids à 4 ℔ par 104 ℔	$121\frac{1}{2}$			
Net	$3038\frac{1}{2}$ ℔ à $15\frac{3}{4}$ ß. . . .		L. 174.	1. 7.
Eſcompte de la Compagnie des Indes $6\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . . .			11.	6. 4.
			L. 162.	15. 3.

Frais d'expédition.

Frais aux magazins des Indes & dépêches . .	L.	2.	6.
Emballer, marquer &c., à 2 ſ. 2 d. par balle . .		1.	1. 8.
Officiers du Roi & porteurs; entrée, certificat & caution		15.	6.
Frais de douanne, port à bord & connoiſſement .		18.	4.
Courtage d'achat $\frac{1}{3}$ p$^{o}_{o}$		10.	10.
Commiſſion d'expédition ſur L. 166. à 2 p$^{o}_{o}$.		3.	6. 5.
		6.	15. 9.
	L.	169.	10. 6.

Compte ſimulé de 10 balles café de *Moka*, peſant

Brut	20 q^{x}	2 q^{r}.	24 ℔.	
Tare à 20 ℔ par balle,	3	4		
Net	2/.	3	2. ℔ à 10 l. . .	L. 279. 5. 9.
Eſcompte de la Compagnie des Indes à $6\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ . .				18. 3. 1.
				261 2. 8.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne.

Tranſport de l'autre part . . . . . L. 261. 2. 8.

Frais d'expédition

Aires à la vente 1 ſ. port des marchandiſes du magazin à l'embarquement & dépêches, ... L. - 5. 6.
Entrée, paſſeport, certificat & caution, . . - . 13. 6.
Frais de *debenture* & parchemin pour le recouvrement du *Drawback*, ... - 1. 3. 6.
Port à la douanne, viſite, droit du quai, port à bord & connoiſſement, ... - 1. 7. 4.
Courtage d'achat, à $\frac{1}{2}$ p°. . . . . - - 17. 4.
Commiſſion d'expédition ſur L. 265 $\frac{1}{2}$ à 2 p°. . - 5. 6. 2.
9. 13. 4.
L. 270. 16. -

Drawback, ou retour des droits,
Sur 27 q^x. 3 q. 20 ℔. à 30 ſ. 2 $\frac{1}{4}$ d. . . L. 42. 3. 2.
Retour de l'impôt de 1779. à 5 p°. . . - 2. 2. -
L. 44. 5. 2.
Intérêt de 3 mois à 1 $\frac{1}{4}$ p°. . - - 11. -
43. 14. 2.
L. 227 1. 10.

Compte ſimulé de 10 futailles café des iſles, peſant enſemble
Brut 67 q^x. 1 q^t. 24 ℔.
Tare des futailles 800 ℔ } 8. 2. 10
Bon poids, à 5 ℔, 50 }
Net 58 q^x. 3. 14. à 87 ſ. 6 d. L. 257. 11. 6.

Frais d'expédition.

Entrée 10 $\frac{1}{2}$ ſ. Debenture pour le Drawback, 23 $\frac{1}{2}$ ſ. L. 1. 14. -
Rabattage des futailles 15 ſ. & porte-faix 1 ſ. . . - - 16. -
Viſite 3 ſ. paſſeports, certificats, officiers, & porte-faix 16 $\frac{1}{2}$ . . . . . - - 19. 6.
Tranſport ſur les frais d'embarquement &c., . . - 1. 17. 4.
Commiſſion d'expédition ſur L. 267. à 2 p°. . . - 5. 6. 11.
10. 13. 9.
L. 268. 5. 3.

Drawback, ou retour des droits,
Sur 59 q^x. 3 qts. 14 ℔ à 3 ſ. 3 $\frac{9}{10}$ ſ. . . L. 9. 19. -
Intéret de 3 mois à 5 p°. l'an . . . - - 2. 5.
10. 1. 5.
L. 258. 3. 10.

Compte

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne.

Compte ſimulé de 22 barrils de Cacao des Iſles, peſant enſemble

Brut 33 q^x. 2 q^rs. 18 ℔

Tare des barrils, 652 ℔	6.	-	24.	
Bon poids à 2 ℔, 44				
	27.	1.	22.	
Pouſſiere 4 ℔ par quintal	-	3.	26.	
Net	26.	1.	24 ℔ à 45 ſ.	L. 59. 10. 10.

Frais d'expédition.

Tonnelier, arrangement, tare &c.,	L. -	11. -	
Entrée, paſſeport, certificat, caution &c.,	-	14. 8.	
Port à la douanne, officiers, viſite, droit du quai, gabarre, port à bord & connoiſſement	-	2. 9. 6.	
Commiſſion d'expédition ſur L. 63. à 2 p°.	-	3. 3. -	
		6. 18. 2.	
		L. 66. 9. -	
Drawback, ou retour,			
Sur 26 q^x. 1 q^t. 24 ℔ Cacao, à 14¼ §	L.	1. 11. 5.	
Intérêts de 3 mois de retard, & coût de la debenture & parchemin,	-	13. 5.	
		- 18. -	
		L. 65. 11. -	

On trouve quelquefois à Londres du Cacao de Maracaïbo, de celui de Guayaquil & de celui de Carraques, mais ce n'eſt qu'accidentellement; au lieu que le Cacao des Iſles s'y trouve toujours en abondance.

Compte ſimulé de 4 barriques de *Piment* ou poivre de la Jamaïque, peſant enſemble

Brut 27 q^x. 1 q^t. 23 ℔

Tare des barriques 545 ℔	4.	3.	25.	
Bon poids à 3 ℔ 12				
	22.	1.	26.	
Pouſſiere à 4 ℔ par 104 ℔,	-	3.	12.	
Net	22.	2.	14. à 8½ § rendu	
franc de tous les frais à bord du navire				L. 85. 15. 7.
Commiſſion d'expédition à 2 p°.				1. 14. 5.
				L. 87. 10. -

Depuis que le Canada eſt au pouvoir de l'Angleterre, le Commerce

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la Grande-Bretagne.*

des pelleteries de ce païs, qui appartenoit auparavant à la France, eſt concentré preſque entierement à Londres, qui expédie des parties conſidérables de ces articles, ſurtout de peaux de caſtor & d'orignal, dans toute l'Europe. Il eſt néceſſaire en conſéquence de donner le compte ſimulé ſuivant:

Compte ſimulé de 200 peaux de cerfs & orignaux du Canada achetées en vente publique à 17 ſ. 3 d. . . . . L. 172. 10. -
Eſcompte de la vente à 2½ p°/° . . . . . - 4. 6 3.
168. 3. 9.

Frais d'expédition.

Aires à la vente ſur 4 lots, & porte-faix du magazin L. - 4. 6.
Tranſport chez l'emballeur, & emballage à 10½ ſ. la balle - 2. 2. -
Entrée, paſſeport, certificat, caution & note d'embarquement, ... - - 15. 6.
Port à la douanne, officiers, viſite, & frais juſqu'à bord - 1. 2. 4.
Courtage d'achat à ½ p°/°. . . . . - - 16. 9.
Commiſſion ſur L. 173. à 2 p°/° . . . - 3. 9. 3.
8. 10. 4.
L. 176. 14. 1.

Drawback, ou retour des droits.

Sur 200 peaux à 1 ſ. 3 21/40 d. . . . L. 12. 18. 9.
Intérêt de 3 mois à 5 p°/° l'an & coût de la debenture & parchemin, ... - 1. 5. 9.
11. 13. -
L. 165. 1. 1.

Compte ſimulé de diverſes pelleteries, ſavoir:

140	Peaux de Renard rouge, . . .	à 5 ſ. 9 d. . .	L.	40. 5. -
291	Dites, de Loutres, .	1re. ſorte, à 26 ſ. 6 d. . .	-	385. 11. 6.
271	Dites, de Martres d'Albanie,	1re. ſorte, à 8 ſ. 9 d. .	-	118. 11. 3.
292	Dites, dites,	2de. ſorte, à 6 ſ. 2 d. .	-	90. - 8.
88	Dites, d'Ours noirs,	1re. ſorte, à 22 ſ. - . .	-	96. 16. -
200	Dites, de Loups-cerviers,	1re. ſorte, à 15 ſ. 6 d. .	-	77. 10. -
103	Dites, de Loups,	1re. ſorte, à 25 ſ 4 d. .	-	130. 9. 4.
912	Dites, de Marmotes,	1re. ſorte, à 2 ſ. 9 d. .	-	125. 8. -
1112	Dites, dites,	2de. ſorte, à 1 ſ. 5 d. .	-	78. 15. 4.
866	Dites, de Rats muſqués,	. . à . 1½ d. .	-	39. 13. 10.
220	Peaux de Caſtors maigres du Canada 1re. ſorte			
	Peſant . . 401 ℔			
	Bon poids . 2			
	399 ℔ à 8 ſ. 3 d.	. .	-	163. 11. 9.
				1347. 12. 1.
	Eſcompte de la vente 2½ p°/°	. . . .		33. 13. 10.
			L.	1313. 18. 10.

Commerce du Midi.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Tranſport de l'autre part . . . . L. 1313. 18. 10.

Frais d'expédition.

Aires à la vente 5 ½ ſ. & porteurs au magazin 5 ſ. . L.	-	10.	6.
Port chez l'emballeur, emballage de 9 balles &c. .	-	5.	1. 6.
Entrée, paſſeport, caution, certificat & dépêches,	-	-	16. 6.
Port à la douanne & à bord, viſite, droit du quai &c.	-	2.	7. 4.
Coût de la débenture & parchemin pour le Drawback	-	1.	3. 6.
Droits de ſortie au Roi pour 220 peaux caſtor, à 7 d.,	-	6.	8. 4.
Nouvel impôt de 1779, ſur 6 l. 8 ſ. 4 d. à 5 p. % .	-	-	6. 6.
Courtage d'achat à ½ p. %	-	6.	11. 3.
Commiſſion ſur L. 1337. à 2 p. % . . .	-	26.	14. 10.
			50. - 3.
			1363. 19. 1.

Drawback, ou retour des droits,

Sur les peaux de renards, loups, loups-cerviers, martres, ours, marmotes & rats muſqués ci-deſſus . L.	108.	11.	5.
Nouvel impôt de 1779, à 5 p. % . . .	-	5.	8. 6.
	113.	19.	11.
Dont à déduire pour intérêt de 3 mois à 5 p. % .	1.	8.	6.
			112. 11. 5.
		L. ſt.	1251. 7. 8.

Telles ſont les principales marchandiſes que les étrangers tirent d'Angleterre, indépendamment de pluſieurs autres de moindre importance qu'on ajoute quelquefois pour aſſortir les chargemens & en rendre la vente plus avantageuſe & plus facile. En revanche, les marchandiſes que les Anglois tirent de l'Etranger ſont en grand nombre. Les principales ſont, des fruits, des vins & autres liqueurs de France, d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie; des chanvres, lins, bleds, fils, bois & autres articles du Nord. Parmi ces marchandiſes, il s'en trouve qui forment des branches de Commerce ſingulierement intéreſſantes; mais ce ſont des objets de ſpéculation pour les Anglois eux-mêmes, & non pas pour les étrangers, qui ſont rarement portés à envoyer en Angleterre de ſemblables marchandiſes pour y être vendues pour leur compte. Il n'y a que les Eſpagnols qui ſont preſque toujours forcés d'y envoyer leur laines, dont l'Angleterre conſomme une grande partie; c'eſt pourquoi nous faiſons ſuivre ici deux comptes de vente ſimulés des laines d'Eſpagne qui viennent ordinairement de ce Royaume en Angleterre.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Compte de vente ſimulé de 10 balles laine lavée dite *Leoneſe*,

Dont 4 R peſant enſemble . 1102 ℔
Bon poids à 2 ℔ la balle 8 ℔. } 88
Tare à 20 ℔ . 80 }
Net 1014 ℔ vendues à 8 mois de
terme à 3 ſ. 4 d. la ℔ L. 169. - -

4 F peſant enſemble . . . 1106 ℔
Bon poids & tare comme deſſus, 88
Net 1018 ℔, au même terme, 2 ſ. 6 d. - 127. 5. -

2 T peſant enſemble . . . 519 ℔
Bon poids & tare comme deſſus, 44
Net 475 ℔, au même terme, à 2 ſ. 3 d. - 53. 8. 9.

L. 349. 13. 9.

Frais de réception & de livraiſon.

Fret & primage de Bilbao à Londres ſur 10 balles	L.	6. 10.	6.
Entrée pour compte étranger & petits droits aliens,	-	- 15.	6.
Débarquement, droit du quai, viſite, officiers & porteurs, ...	-	1. 17.	6.
Charrettes, conduire au magazin ces 10 balles & les peſer à leur réception	-	- 7.	6.
Raccommoder les balles, les porter du magazin, peſer lors de la livraiſon, & recharger ſur les charrettes	-	- 12.	6.
Aſſurance contre le feu ſur ces 10 balles depuis leur arrivée, évaluées à L. 375. à $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$ & la police 6 ſ. 6 d.	-	- 15.	10.
Emmagazinage de ces 10 balles pour 24 ſemaines à 1 d. par balle par ſemaine	-	1. -	-
Courtage de vente à $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	-	1. 15.	-
Commiſſion de vente & *ducroire* des acheteurs, 4 p$^{o}_{o}$	-	13. 19.	9.
			27. 14. 1.
		L.	321. 19. 8.
3 Mois d'intérêt ſur le montant de la vente à 5 p$^{o}_{o}$ l'an .		-	11. 13. -
Produit net des 10 balles laine Léoneſe . .		L.	310. 6. 8.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

Compte de vente ſimulé de 12 Balles *laine Segovienne*, dont

5 R peſant enſemble . . 1325 ℔
Bon poids à 2 ℔ . 10 ℔ } 110
Tare à 20 ℔ . 100 }
Net 1215 ℔ vendues à 8 mois de
terme à 2 ſ. 6 d. la ℔ L. 151. 17. 6.

5 F peſant enſemble . . 1339 ℔
Bon poids & tare, . . . 110
Net 1229 ℔, au même terme, à 2 ſ. . - 122. 18. -

2 S peſant enſemble . . 545 ℔
Bon poids & tare, . . . 44
Net 501 ℔, au même terme, à 1 ſ. 8 d. - 41. 15. -

L. 316. 10. 6.

Fret, frais de réception & livraiſon, commiſſion & *ducroire* des acheteurs, dans la proportion du compte ſimulé précédent . - 28. 8. 6.

288. 2. -

8 Mois d'intérêt ſur L. 316. 10. 6. à 5 p% l'an . . - 10. 11. -

Produit net des 12 balles laine Segovienne . . 277. 11. -

§. VI. Après la ville de Londres on en compte peu d'autres en Angleterre & en Ecoſſe qui faſſent un Commerce d'exportation fort intéreſſant dans les marchandiſes du païs, dont nous venons de donner des comptes ſimulés. C'eſt pourquoi nous nous bornerons à nommer les principales de ces villes, en faiſant connoître les genres d'induſtrie qui leur ſont propres & qui ſervent à y faire fleurir le Commerce.

On diviſe l'Angleterre en 52 Comtés diſtribués en quatre parties qu'on nomme, *Comtés du Nord*, *Comtés de l'Eſt*, *Comtés du Sud* & *Comtés du Centre*; les villes principales qui s'y trouvent renfermées ſont les ſuivantes:

NEWCASTLE, ſituée ſur la *Tyne* dans le Comté de *Northumberland*, eſt une ville d'un grand Commerce, principalement en charbon de terre, dont elle expédie annuellement un très-grand nombre de gros navires à Londres & même dans l'Etranger.

HULL, SCARBOROUGH, & LEEDS, ſont trois ports de mer du Comté d'*York* qui font un grand Commerce en draps & autres étoffes des manufactures de l'intérieur du païs. *Sheffield*, village du même

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne.

Comté d'York, fait d'auſſi belle quincaillerie que celle de Birmingham qui paſſe pour la plus belle de l'Angleterre.

LIVERPOOL, port du Comté de *Lancaſtre*, eſt après Londres & Briſtol la ville la plus commerçante de toute l'Angleterre. Elle entretient des relations dans les principales parties du monde. Le ſel eſt l'article le plus important du Commerce d'exportation de cette ville.

MANCHESTER, eſt une ville du même Comté, riche, bien peuplée & renommée par ſes manufactures de draps, futaines, cotonades, toiles & rubans de fil, dont on fait de grands envois à Londres, Briſtol & Liverpool, pour de là être exportées dans les autres parties du Royaume.

Durham, *York*, *Richmond*, *Lancaſtre*, *Appleby* & *Carliſle* ſont d'autres villes des Comtés du Nord moins conſidérables que celles dont nous venons de parler, pour ce qui concerne le Commerce.

NORWICH, capitale du *Norfolk*, un des Comtés de l'Eſt, eſt une des plus grandes & des plus belles villes d'Angleterre. Il y a dans cette ville un grand nombre de fabriques d'étoffes de laine qui donnent beaucoup d'activité au Commerce qui s'y fait.

YARMOUTH, ou *Grand-Yarmouth*, ville de même Comté de Norfolk, a un très-bon havre, beaucoup fréquenté par les navires Anglois & même par les Etrangers. La principale occupation d'une grande partie de ſes habitans eſt la pêche du hareng.

IPSWICH, ville du Comté de *Suffolk*, fait un bon Commerce en grains & en bois: ſes habitans ont la principale part à la pêche de la baleine.

COLCHESTER, capitale du Comté d'Eſſex, eſt renommée par ſes manufactures de laine, particulierement par ſes bayes; & par ſes bonnes huîtres dont ſes habitans font un grand Commerce.

STURBRIDGE, dans le Comté de Cambridge, fait un Commerce conſidérable: c'eſt la ville où ſe tient la plus fameuſe foire d'Angleterre. On y porte des marchandiſes de toutes les parties du Royaume, & il y afflue une quantité prodigieuſe de monde.

Woodbridge, *Southwold*, *Sud-bury*, *Harwich*, *Hertford*, *Hitchin*, *Hemſted* & *Cambridge* ſont les autres villes des Comtés de l'Eſt les plus dignes d'être nommées à cauſe du Commerce plus ou moins grand quelles font.

BRISTOL, port ſitué en partie dans le Comté de Sommerſet, & en partie dans celui de Gloceſter, eſt après Londres la ville d'Angleterre la plus marchande & la plus riche. Elle eſt fort renommée pour ſes verreries, & fait un grand Commerce en marchandiſes des Indes.

PORTSMOUTH, PLIMOUTH & CHATHAM, ſont les trois principaux chantiers de la marine Royale d'Angleterre, enclavés, le premier dans le Comté de *Hamton*, le ſecond dans le celui de *Devon*, & le troiſieme dans celui de *Kent*. Ces trois villes font auſſi quelque Commerce avec l'Etranger.

Cantorbery, *Sandwich*, *Rocheſter*, *Maidſtone*, *Rumney*, *Douvres*, *Hithe*, *Winchelſea*, *Graveſend*, *Feversham*, *Milton*, *Chicheſter*, *Lewes*, *Rye*, *Winchelſea*, *Southampton*, *Dorceſter*, *Exeter*, *Dartmouth*, *Falmouth*, *Salisbury*, *Reading*, *Guildford*, *Farnham*, & *Godalmin* ſont les autres villes principales des Comtés du Sud. Pluſieurs entre elles poſſedent des manufactures de draps & étoffes de laine qui leur procurent un grand Commerce; telles ſont principalement Exeter dans le *Devonshire*; Dorceſter dans le Comté de *Dorſet*; & Godalmin dans le *Berkshire*.

Commerce du Sud.

Commerce à la Grande Bretagne.

Chester, capitale du Comte de ce nom, eſt le grand paſſage de Londres à Dublin en Irlande; ce qui favoriſe beaucoup ſon Commerce; il s'y tient de grandes foires où viennent des marchands de beaucoup d'endroits, & ſpécialement de Briſtol & de Dublin.

Leicester & Worcester ſont les capitales de deux Comtés qui portent leurs noms; il y a dans l'une une grande manufacture de bas au métier, & pluſieurs autres dans les villes & villages voiſins; l'autre, de ſon côté, fait un grand Commerce en draps de ſes fabriques & en gants. *Kiderminſter*, *Bewdley* & *Stourbridge* ſont trois villes du Comté de Worceſter qui poſſedent pluſieurs manufactures de draps & étoffes, principalement Bewdley qui, indépendamment de cela, eſt le chef-lieu de la fabrique des bonnets, que les Hollandois achettent ſous le nom de bonnets de Monmouth.

Birmingham, ville du Comté de *Warwick*, eſt remarquable par ſes manufactures de fer & d'acier, dont on tranſporte les ouvrages dans toutes les parties du monde. La liberté & la concurrence entre les divers ouvriers en quincaillerie à Birmingham, font tellement baiſſer le prix des ouvrages de ſes manufactures, que malgré la cherté des vivres & de la main d'œuvre, communément plus grande en Angleterre qu'en France; malgré les droits d'entrée ſur le fer & l'acier étrangers qu'elles emploient, les frais de tranſport en France, par Hambourg & autres ports étrangers; malgré les droits d'entrée en France, comme quincaillerie d'Allemagne; malgré tout cela, dis-je, elles obtiennent la préférence ſur les ouvrages de toute autre manufacture dans le meme genre.

Nantwich, *Derby*, *Nottingham*, *Newark*, *Mansfield*, *Boſton*, *Lincoln*, *Shrewsbury*, *Stafford*, *Hereford*, *Evesham*, *Coventry*, *Northampton*, *Wellingborough*, *Kettering*, *Huntington*, *Monmouth*, *Gloceſter*, *Oxford*, *Whitney*, *Buckingham*, *Bedford*, & pluſieurs autres villes des Comtés du centre de l'Angleterre, ſont en général riches & bien peuplées, & font un bon Commerce. Elles poſſedent la plupart des fabriques & des manufactures de draps & autres étoffes de laine, qui ſont le ſoutien du Commerce d'exportation d'Angleterre.

La Principauté de Galles, qui fait partie de l'Angleterre, eſt baignée au Nord & à l'Oueſt par la mer d'Irlande, & au Sud par le canal de Briſtol. Elle eſt bornée à l'Eſt par les Comtés de Monmouth, d'Hereford, de Shrop & de Cheſter. Ce païs eſt montagneux, abondant en

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne.

bois, charbon & tourbes. Il ne produit pas beaucoup de marchandiſes d'exportation; & comme d'ailleurs il n'a aucune ville ou port remarquable quant au Commerce, nous nous contenterons de nommer les villes qui s'y trouvent: ce ſont, *Beaumaris*, capitale du Comté d'Angleſey; *Harlegh* dans le *Merionethshire*; *Pembrooke* capitale du Comté du même nom; *Carmarthen* capitale auſſi du Comté de ſon nom; *Cardiff* & *Swanſey*, villes du Comté de *Glamorgan*; *Brecknock*, ville du Comté de ſon nom.

Les Iſles dépendantes de l'Angleterre ſont au nombre de cinq, ſavoir:

MAN, ſituée dans la mer d'Irlande, a 30 milles de longueur; le bétail, le gibier & le poiſſon y ſont en abondance; elle produit peu de froment, mais beaucoup d'avoine.

WIGHT eſt une Iſle au Sud du *Hampshire*, d'environ 60 milles de tour; elle produit abondamment toutes ſortes de grains, fruits, bétail, gibier, &c.

STE. HELENE eſt renommée par ſa bonne rade.

JERSEY, Iſle peu éloignée des côtes de Normandie, eſt très-fertile ſurtout en pommes dont on fait du cidre qui s'y vend à vil prix. Le Commerce des habitans conſiſte en bas d'eſtame, mais ils y appliquent peu de prix. La plupart mettent toute leur induſtrie à faire la contrebande; ils font leur principale affaire de ce Commerce frauduleux. En France ils introduiſent ſecrettement du tabac & autres articles de contrebande; & en Angleterre, des vins, des eaux de vie, du thé & autres objets ſujets à payer de forts droits.

GUERNESEY eſt une autre Iſle ſituée ſur les côtes de Normandie, moins grande, moins peuplée & moins fertile que Jerſey, mais plus riche par le Commerce que la commodité de ſes ports y attire; il ſe fait de la même maniere qu'à Jerſey. Les bas de laine qu'on fabrique à Guerneſey ſont fort eſtimés. On y trouve la pierre d'Emerie dont les orfevres & les vitriers ſe ſervent pour nétoyer les pierreries & pour tailler le verre. *St. Pierre*, chef-lieu de l'Iſle, a un bon port.

§. VII. L'Ecosse eſt bornée au Nord & à l'Oueſt par l'Océan occidental, à l'Eſt par la mer du Nord, & au Sud par la mer d'Irlande, & par l'Angleterre, dont elle eſt ſéparée par la riviere Tweed, les monts Cheriots, l'Elſa & le Solway. Ce païs eſt entre les $54\frac{3}{4}$ & les $58\frac{3}{4}$ degrés de latitude ſeptentrionale, & entre les $11\frac{1}{3}$ & les $16\frac{2}{3}$ degrés de longitude orientale; c'eſt pourquoi l'air y eſt extrémement froid, mais plus pur & plus ſain qu'en Angleterre. Le terroir y eſt plus fertile en avoine, en ſeigle, en pâturage qu'en froment. Les côtes abondent en merrain, en bois de menuiſerie, & principalement en bois à brûler. On y fabrique de bons bas & de fortes toiles. La pêche de la morue, du hareng & du ſaumon eſt fort avantageuſe aux Ecoſſois. Ces trois ſortes de poiſſons abondent en ce païs & ſont beaucoup recherchés parce qu'on

les

les y apprête avec du ſel d'une meilleure qualité que celui qu'on emploie en Angleterre pour le même uſage. COMMERCE DU MIDI.

L'Ecoſſe eſt partie en Terre ferme & partie en Iſles. La Terre ferme ſe diviſe en ſeptentrionale, c'eſt la partie qui eſt au-delà du *Tay*; & en méridionale, c'eſt celle qui eſt en-deça de cette même riviere. On diviſe auſſi l'Ecoſſe en 31 *Shires* ou Comtés. Les villes les plus remarquables ſont, *Commerce de la Grande-Bretagne.*

Edimbourg, capitale de ce Royaume, ſituée au milieu de la province de Lothian; elle eſt grande, dans un païs fertile en grains & qui a de bons pâturages; mais elle eſt mal ſituée pour le Commerce. Edimbourg a néanmoins une Banque qui fut érigée par le Parlement d'Ecoſſe en 1695. Son capital étoit d'un million à douze cents mille livres d'Ecoſſe, diviſé en actions chacune de 100 livres d'Ecoſſe ou de 8 ⅓ l. 6 ſ. 8 d. ſterlings. Cette banque, dont nous n'avons rien de particulier à dire, a rendu de grands ſervices au païs en y facilitant la circulation des capitaux & en ſoutenant au pair avec l'Angleterre le cours du change, qui perdoit autrefois juſqu'à 2 p⁰ & quelquefois même davantage.

Edimbourg a quelques manufactures de toiles, de batiſtes, mouchoirs, bas, manchettes & chalons, qui fourniſſent de l'occupation à une partie de ſes habitans.

Leith, à un mille d'Edimbourg, ſur une riviere qui porte le même nom, eſt proprement le port d'Edimbourg. La ville eſt petite, mais floriſſante. Le port eſt ſûr & commode; auſſi eſt-il un des plus fréquentés de toute l'Ecoſſe. On fabrique à Leith des verres de toutes les ſortes, principalement des bouteilles; il y a une raffinerie pour le ſucre, des moulins à ſcier le bois, fendre le ſapin &c.

Glasgow ou *Glascow*, vers l'embouchure de la *Clyde*, dans la Province de Clyds'dale, eſt une des villes les plus jolies & les plus commerçantes de l'Europe. Elle a une univerſité fort renommée, des manufactures de toiles, rubans, bas, mouchoirs; des raffineries de ſucre, des moulins à ſcier; une tannerie de cuirs verts d'Irlande; & l'on y fabrique toutes ſortes d'ouvrages de fer, de verre & de fayence. Cette ville fait ſon principal Commerce avec les Colonies angloiſes de l'Amérique, d'où on lui apporte en retour, du ſucre, du rum, du tabac, &c. Elle envoie auſſi des navires en Groënland & au Détroit de Davis pour la pêche de la baleine.

Aberdeen, ou *New-Aberdeen*, pour la diſtinguer d'un autre Aberdeen capitale du Comté de Marr, dont elle eſt éloignée ſeulement d'un mille, eſt la plus grande ville du Nord de l'Ecoſſe, la plus belle & la plus marchande. On pêche le ſaumon en abondance tout près de-là & on en fait des envois conſidérables en divers lieux de l'Europe, où le poiſſon mariné d'Ecoſſe eſt beaucoup eſtimé. Les habitans d'Aberdeen équipent quelques navires pour la pêche de la baleine; & font quelque Commerce avec les Colonies angloiſes en Amérique; enfin, Aberdeen poſſede en ſon enceinte

COMMERCE DU MIDI

Commerce de la Grande-Bretagne.

plusieurs manufactures de toiles & de bas, & l'on s'y occupe à divers autres genres d'industrie.

Dumfreys, *St. Andrew*, *Campleton*, *Peterhead*, & *Inverneſs*, ſont les autres ports d'Ecoſſe les plus remarquables pour le Commerce plus ou moins grand qui s'y fait avec quelques parties de l'Europe. *Dumfreys* trafique avec les Colonies angloiſes de l'Amérique de la même maniere que Glascow.

Muſſelbourg, *Linlithgow*, *Dalkeith*, *Paisly*, *Sterling*, ſont des villes qui ont des manufactures de toiles, draps & étoffes de laine, & divers autres genres d'induſtrie: il y a en Ecoſſe d'autres villes que celles dont nous venons de parler, mais ſi peu conſidérables, que nous ne jugeons pas néceſſaire de les nommer ici.

Les ISLES principales d'Ecoſſe ſont les *Weſternes*, les *Orcades* & celles de *Shetland*, *Hitland*, ou *Zetland*. Les habitans des premieres ſont pauvres, & ne s'occupent qu'à la chaſſe & à la pêche. Les Orcades, ou *Orkney*, ſituées au Nord du continent de l'Ecoſſe, ſont au nombre de 30 ou environ. La plus grande de ces Iſles eſt *Pomona*, ou Caithneſs; elle abonde en gibier & en aigles; on y compte quatre bons havres. Comme les Iſles Orcades ſont voiſines du continent de l'Ecoſſe, il s'y fait un aſſez grand Commerce en productions du païs qui conſiſtent principalement en harengs, en orge & avoine; en bêtes à cornes, cochons, beurre, ſuif, ſel &c. Les Iſles de *Shetland* ſont à 80 milles au Nord des Orcades, du côté des côtes de Norvege. Elles produiſent de l'avoine, de l'orge, du bétail, du gibier &c. *Mainland* eſt la plus grande des Iſles de Shetland; on pêche dans les eaux d'alentour de la morue, des harengs & des cétacées.

ARTICLE II.

Commerce de l'Irlande.

L'Irlande eſt baignée au Nord, à l'Oueſt & au Sud par l'Océan occidental, & à l'Eſt par la petite mer qu'on nomme le Canal de St. George, ou la mer d'Irlande, qui la ſépare de la Grande-Bretagne. Elle eſt ſituée entre les $51\frac{1}{4}$ & $55\frac{1}{2}$ degrés de latitude ſeptentrionale & les $7\frac{1}{2}$ & 12 degrés de longitude orientale. Sa plus grande étendue du Sud au Nord, eſt d'environ 275 à 300 milles, & de l'Eſt à l'Oueſt de 150 à 159 milles. L'air y eſt groſſier & mal-ſain à cauſe des marais, quoique tempéré en hiver & en été. L'humidité y eſt fort grande. Le terroir eſt fort gras, très-propre ſurtout pour les pâturages; c'eſt pourquoi on y éleve une grande quantité de bœufs, de chevaux & de brebis. L'herbe eſt ſi longue & ſi bonne en quelques endroits, que le gros bétail ſe feroit mourir à force d'en manger, ſi l'on n'avoit ſoin de l'en retirer de

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

tems en tems. L'Irlande produit une assez bonne quantité de bled, de fruits, de safran, de chanvre & de lin, & elle en produiroit davantage, si les habitans vouloient prendre la peine de bien cultiver la terre. Le lin y est surtout très-fin & d'un beau filage, & le fil qu'on en fait très-propre à faire de belles toiles, dont il y a grand nombre de manufactures. Il y a aussi des manufactures de frises, & de draps, dont les qualités sont estimées. La laine qu'on emploie à fabriquer ces étoffes est à-peu-près de la qualité des laines angloises provenant de la race des moutons qui y ont été autrefois transportés d'Angleterre. Les principales denrées de ce païs pour l'exportation consistent en gros & menu bétail, viandes salées, suif & chandelles de suif; beurre, fromage, sel, miel, cire, chanvre, toiles, douves, merrain, laines, étoffes de laine, couvertures, peluches, ratines, frises & autres étoffes; cuirs verts, fourrures, oiseaux, saumon, harengs & autres poissons, étain, & fer. Parmi tous ces articles, les étrangers distinguent la viande salée, le beurre, le suif & les chandelles, articles sur lesquels ils font souvent des spéculations. C'est vers le mois d'Octobre qu'on commence en Irlande à tuer les bêtes pour faire les salaisons, & on continue pendant presque tout l'hiver: les achats se font plus favorablement durant la tuerie qu'en aucun autre tems. Les viandes qu'on fait saler sont celles de bœuf, de vache & de cochon. La viande de bœuf est beaucoup plus estimée que celle de vache, & vaut conséquemment quelque chose de plus que cette derniere. Le *porc* d'Irlande, ou la viande salée de cochon qu'on nomme communément *Petit salé*, est excellent, & se vend très-bien en Amérique; l'Irlande fait aussi de fortes expéditions de salaisons pour compte étranger & pour compte des Anglois eux-mêmes. Voici un compte simulé d'un envoi de salaisons de Cork pour l'Amérique; composé de

20	Tierces, chacune de 5 à 6 quintaux, faisant 30 barrils ordinaires; de viande salée de bœuf, premiere sorte, pour table d'hôte, à 75 s. la tierce, ...	L.	75.	- -
20	Dito, viande salée de vache, pour les negres, à 60 s. . .	-	60.	- -
20	Barrils cœurs & cols de bœuf, en Anglois *Hearts & Shirts*, à 28 s le barril, ...	-	28.	- -
30	Barrils petit-salé, premiere sorte pour table d'hôte, (le barril de 3 à 4 quintaux) à 60 s.	-	90.	- -
50	Barrils harengs, à 22 s. chacun, ...	-	55.	- -
20	Firkins beurre *rose* 1re. qualité, pesant 15 qx. à 48 s. le ql. .	-	36.	- -
20	Caisses savon blanc d'Irlande, pesant 60 qx. à 56 s. le ql. . .	-	168.	- -
10	Futailles suif, chacune de 2½ qx. ou 25 qx. à 42 s. le ql. .	-	52.	10. -
20	Caisses chandelles de suif moulées, de 6 à la livre, pesant ensemble 30 quintaux, à 48 s. le ql.	-	72.	- -
			636.	10. -

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

Transport de l'autre part	L.	636.	10.	-
20 Caisses chandelles à la baguette, de 8 à la livre, 30 q^{x}. à 42 s. .	-	63.	-	-
50 Quartieres feves fendues, pour les negres, à 28 s. la quart. .	-	70.	-	-
	L.	769.	10.	-

Frais d'expédition.

Saumure, pour arranger les viandes de bœuf, de vache & de cochon, 70 tierces vuides, & caisses, .	L.	87.	10.	-		
Pour deux cercles de fer à chaque tierce, ...	-	3.	10.	-		
Tonnelier, sel, cloux, & arranger le beurre & les harengs, ...	-	1.	17.	6.		
Saumure & pour arranger les 20 barriques de *hearts* & *shirts*, & plaques de fer sur les bondes	-	15.	-	-		
Droit de sortie sur la viande de bœuf & de cochon,	-	3.	10.	-		
Dépêches de la douanne, gabarres pour conduire à bord & connoissement, ...	-	2.	15.	-		
Commission à Corck sur L. 883. 12. 6. à $2\frac{1}{2}$ p$\frac{o}{o}$.	-	22.	1.	10.		
					136.	4. 4.
Monnoie d'Irlande					L. 905.	14. 4.
Agio à 107 p$\frac{o}{o}$,					L. st. 846.	9. 3.

Ce n'est pas à Cork seulement, qu'on fait acheter les salaisons d'Irlande, on en tire aussi des autres ports de ce Royaume, dont le Commerce est assez intéressant pour que nous nous arrêtions un moment à en faire la description.

L'Irlande est divisée en quatre provinces, qui portent les noms d'*Ulster*, *Connaught*, *Leinster* & *Munster*, autrement Ultonie, Connacie, Lagonie & Momonie, lesquelles renferment plusieurs villes importantes : nous allons faire connoître ce qu'elles ont de plus remarquable concernant le Commerce.

DUBLIN, capitale de l'Irlande, est située dans la Lagonie. Après Londres, c'est la ville la plus grande, la plus belle, la plus peuplée & la mieux bâtie, qui soit dans les trois Royaumes. Cette ville est le centre du Commerce d'Irlande. Il y a un flux & reflux continuel de marchandises d'Angleterre à Dublin & de Dublin en Angleterre ; & quoique Cork soit le principal port de Commerce avec les étrangers, & pour les exportations de provisions pour les Colonies des Indes Occidentales, Commerce très-important pour l'Irlande, cependant celui de Dublin est incomparablement plus considérable que celui de Cork, pour l'importation de plusieurs marchandises de tout païs, soit directement, soit par la voie d'Angleterre. Ces marchandises sont envoyées de Dublin dans les autres villes

COMMERCE DU NORD. Commerce de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

de l'Irlande; par ce moyen Dublin eſt le centre de preſque tout le Commerce qui s'y fait, excepté les branches particulieres de Commerce de Cork ou de Kinſale, pour les Indes; de Limmerick & de Galway, pour la France & l'Eſpagne; de Londonderry & Belfaſt, pour les pêcheries & le Commerce d'Ecoſſe. Le ſeul inconvénient du port de Dublin c'eſt la barre qui eſt à l'embouchure de la riviere Liffy, qui empêchant les gros navires d'y arriver, oblige d'en décharger les marchandiſes dans des petits bateaux à Ringſend, à 3 milles environ de cette barre, pour les tranſporter enſuite à Dublin. Il s'eſt établi en 1736 à Dublin une des premieres ſociétés qui ont eu pour objet l'étude du Commerce, des Manufactures & de l'Agriculture.

CORK, ville de la Momonie, eſt propre, riche & marchande; elle a un bon port d'où partent tous les ans un grand nombre de navires chargés de viandes ſalées, de harengs, de beurre, de ſuif & autres articles d'Irlande. C'eſt la ville de ce Royaume, après Dublin, qui fait le plus grand Commerce & dont les habitans ſont les plus aiſés & même les plus riches.

WATERFORD, LIMMERICK & KINSALE ſont trois autres ports de la même province de Momonie, qui font quelque Commerce de ſalaiſons avec les principales nations de l'Europe, ſoit ouvertement, ſoit par contrebande.

GALWAY, ville de la Connacie, ſituée ſur un golfe grand & profond, capable de contenir une flotte nombreuſe de gros vaiſſeaux, fait un Commerce aſſez étendu avec l'Etranger. Il y a aux environs de cette ville une grande pêcherie de harengs.

BELFAST, ville de l'Ultonie, devient conſidérable par le Commerce étendu qu'elle fait avec l'Ecoſſe, particulierement avec Glasgow. Elle eſt belle & bien peuplée, & a un bon port, très-fréquenté par les nations les plus commerçantes de l'Europe.

LONDONDERRY, capitale de la même province d'Ultonie, a un bon port, par le moyen duquel elle fait un grand Commerce avec l'Etranger.

Newry, bourg d'Ultonie, eſt remarquable par le grand nombre de manufactures de fil qu'on y trouve & qui enrichiſſent ſingulierement le païs.

Dundalk & *Surgan*, ont auſſi pluſieurs fabriques de toiles fines, telles que des batiſtes ou cambrais, & des toiles de ménage, dont le Commerce eſt depuis quelques années l'un des plus importans de toute l'Irlande.

Drogheda, *Carrikfergus*, *Trim*, *Wicklow*, *Wexford*, *Kilkenny*, *Dungarvan*, *Dingle*, *Killmalock*, *Slego*, & *Caſſil*, ſont les autres villes d'Irlande dont les noms méritent d'avoir place ici, parce qu'elles ſont toutes quelque Commerce.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

CHAPITRE III.

COMMERCE DE LA FRANCE.

§. I. LA France, en y comprenant ſes dernieres conquêtes, a pour limites, au Septentrion, les Païs-bas Autrichiens, & la Manche qui la ſépare de l'Angleterre; à l'Orient, l'Allemagne, la Suiſſe, & l'Italie; au Midi, la mer Méditerranée & les Pyrénées; & à l'Occident, l'Océan occidental. Le ſol de la France eſt en général très-fertile: il y a à la vérité, quelques contrées ingrates & des montagnes incultes; mais comparées au total de la ſurface, elles ſont fort peu de choſe. Généralement tout ce qui ſert à l'entretien & aux commodités de la vie ſe trouve dans ce Royaume, les objets eſſentiels avec profuſion, les autres en quantité ſuffiſante pour la conſommation. Dans les bonnes années la France produit beaucoup plus de grains qu'il n'en faut pour nourrir ſes habitans; elle n'a point de province qui ne produiſe du vin, & dans pluſieurs il s'en recueille en ſi grande abondance, qu'on en eſtime l'exportation annuelle à 15 millions de livres & celle des eaux de vie à 5 millions. Le vin de Champagne paſſe pour le meilleur des vins de France, parce que les parties acides qu'il renferme, le rendent ſtomachal, & qu'il eſt également agréable au goût & à l'odorat. Le vin de Bourgogne, dont le meilleur ſe fait dans les environs de Vougeot & de Beaune, eſt d'une couleur vive, agréable & d'un goût exquis. Les côtes de l'Anjou & de l'Orléanois produiſent des vins fumeux & entêtans, mais qui n'incommodent point l'eſtomac. Le Saumurois en produit de blanc qui reſſemble aſſez au vin du Rhin. A Bordeaux & plus bas en Gaſcogne, on en recueille d'excellent, blanc & rouge; le rouge, connu ſous le nom de *vin de Grave*, porte très-bien la mer, & eſt ſtomachal ſans porter des vapeurs à la tête. Le blanc & le rouge ont naturellement un goût un peu âpre & desagréable, mais qui ſe corrige par le tranſport. La Guienne produit le *Pontac*, & le Languedoc le *muſcat*, vins également forts & ſuaves, connus ſous les noms de *Frontignan* & de *Lunel*. Le long du Rhône entre Valence & St. Valiere, croît un vin rouge, agréable, quoiqu'un peu rude, & dont le goût a quelque choſe d'analogue à celui de bayes de mirthe. On le nomme *vin d'hermitage* & il paſſe pour être fort ſain. La Provence fournit, entre autres vins le *Malvoiſie*, le *Roquemore* & le *Claret*. Une partie du Païs Meſſin en produit qu'on fait paſſer communément pour vins de Champagne. Ceux d'Alſace, rouges & blancs, ſurtout les *Gentils*, jouiſſent auſſi d'une bonne réputation &

on en recueille en abondance. Nous aurons encore occaſion de parler ci-après des vins, vu qu'ils forment la plus belle branche du Commerce de la France. Les ſels, tant de mer que de ſource, font auſſi partie du produit de ce Royaume & l'exportation en eſt eſtimée à 10 millions par an. Le ſel marin s'y fait ſur les côtes méridionale & ſeptentrionale, ſurtout ſur la derniere, où il y en a de gris & de blanc. Le ſel de ſource ſe cuit principalement en Lorraine & Bourgogne, où il eſt inépuiſable. On fait en France de l'huile d'olives, ſpécialement en Provence & en Languedoc, & le Commerce en eſt important. Le ſafran croît dans la Normandie, l'Angoumois, le Languedoc, la principauté d'Orange, & le Gâtinois qui produit le meilleur. Les légumes & les fruits de toute eſpece viennent à ſouhait dans toutes les provinces. Celles du nord fourniſſent préférablement les fruits propres à faire le cidre; & celles du midi, notamment les environs de Toulon, donnent les capres, les oranges, les citrons, les figues, les grenades, les olives, &c., tous, objets de Commerce, de même que les prunes que l'on exporte par navires du côté de Bordeaux. Pluſieurs provinces ſont fertiles en lin & en chanvre, & ſont riches en laine. La ſoie s'y cultive auſſi avec ſuccès, ſurtout en Languedoc, en Provence, dans les Lionnois & en Dauphiné.

Commerce du Midi.

Les manufactures & fabriques de France, ſont fort encouragées, & parfaitement entretenues; auſſi jouiſſent-elles d'une grande célébrité. Les manufactures de Tapiſſeries de haute & de baſſe liſſe des Gobelins de Paris, celles de Beauvais, Arras, Aubuſſon en Auvergne & pluſieurs autres, diſtribuées en différens cantons du Royaume, ſont univerſellement connues, & les tapiſſeries qui en ſortent ſont recherchées avec empreſſement. Elles ne ſont cependant pas auſſi lucratives à bien des égards que les manufactures de ſoieries, quoique celles-ci ne ſoient plus auſſi floriſſantes aujourd'hui qu'elles l'étoient autrefois, ſurtout avant la révocation de l'Edit de Nantes. Au reſte, pour ce qui eſt des fabriques & manufactures qu'on trouve en France, Abbeville, outre ſes fonderies de canons & ſes manufactures de ſavon de toiles & autres ouvrages de chanvre, qui la rendent très-recommandable, renferme des fabriques de draps & autres étoffes en laine, qui égalent preſque en fineſſe & en beauté celles d'Angleterre & de Hollande. Paris, Sedan, Louviers, Elbœuf &c. fourniſſent auſſi des draps fins. Il s'en fait de minces de différentes eſpeces en Languedoc; toutes les villes du Royaume ont, depuis 1754, la permiſſion d'établir des fabriques de bas. On fait à Rouen des cottonines de nouvelles qualités, & l'on trouve dans la haute Normandie d'excellens maîtres pour la teinte des draps. La Bretagne, fertile en chanvre & en lin, renferme quantité de fabriques de toiles, de cordages, & de voiles. Le Berry vante à bon droit ſes toiles de lin; l'Auvergne, ſes dentelles, ſes draperies & ſon papier qui paſſe pour le meilleur de toute l'Europe. La ville de St. Flour eſt renommée pour ſes belles tapiſſeries & ſurtout pour ſes draps; Montpellier pour ſes liqueurs; Langres & Chatellerault

COMMERCE DU MOI. *Commerce de la France.*

pour la coutellerie, & St. Quentin pour ſes ſuperbes batiſtes. Le Cambrai, cette magnifique toile qui ſurpaſſe en beauté tout ce qui ſe fait au monde en ce genre, ſe fabrique dans le Cambreſis & le Hainault. Les manufactures de glaces à miroir & les verreries du Royaume tiennent encore un des premiers rangs, autant par leur produit que par leur célébrité. Le verre qu'on fait en Languedoc eſt fort beau, quoiqu'il n'ait ni la fineſſe ni la blancheur de celui de Veniſe. Une manufacture conſidérable par ſon utilité, c'eſt celle du plomb laminé. La manufacture des armes blanches établie en Alſace, & celle d'acier, qui doit ſon origine à la mine de ce métal découverte depuis quelques années à cinq lieues de Strasbourg, ſont d'un très-grand produit. La Porcelaine de Vincennes jouit de la plus grande réputation, quoiqu'elle n'égale pas celle de St. Cloud. Il y a d'ailleurs une infinité d'autres fabriques & manufactures en France; mais le détail en ſeroit trop long. Si nous voulions donner des comptes ſimulés & faire des deſcriptions de toutes les marchandiſes qui en proviennent, un volume de la groſſeur de celui-ci ne ſuffiroit pas. Nous nous bornerons donc à parler des principales productions de la France, qui ſont exportées de ce Royaume chez l'Etranger; mais nous devons préalablement dire quelque choſe des Colonies & autres établiſſemens des François aux Indes Orientales & Occidentales.

§. II. Le Roi de France, outre le plus beau Royaume de l'Europe, a pluſieurs établiſſemens dans les autres parties du monde: les principaux ſont en Amérique & ſurtout dans la partie de cet hémiſphere connue ſous le nom d'Iſles Antilles. Il y poſſede auſſi St. Domingue qui eſt du nombre des grandes Iſles, & l'Iſle de Cayenne. Cette derniere eſt regardée comme faiſant partie du continent de l'Amérique ſeptentrionale, parce qu'elle n'en eſt ſeparée que par la riviere de Cayenne. Nous parlerons très-ſuccinctement de ces diverſes poſſeſſions de la France & des denrées qu'elles procurent au Commerce.

Les Iſles Antilles, ſituées ſous la Zone torride à prendre depuis le 11e. degré de l'Equateur, juſqu'au 18me. tirant vers le nord, (depuis la partie orientale de Portorico juſques vers la côte ſeptentrionale de l'Amérique Méridionale) ſont au nombre de 28: les François en poſſedent 10.

La MARTINIQUE eſt la principale de ces Iſles, & en même tems la plus belle, la plus riche, & la plus floriſſante qu'aient les François. Elle produit une quantité immenſe de ſucre & de café, & beaucoup de coton, de cacao, & d'indigo; de la caſſe, des cuirs & diverſes autres denrées, dont on forme les chargemens d'environ 150 à 160 navires qui, année commune en tems de paix, partent de la Martinique pour l'Europe.

La GOUADALOUPE eſt entre l'Iſle de la Dominique au Sud; celle de Marie-Galante au Sud-Eſt; de la Deſirade à l'Eſt, & de Montferrat au Nord.

Nord. Cette Iſle a environ 10 lieues de large, autant de long, & 60 de circuit. La partie orientale s'appelle *Grande-Terre* : la partie occidentale, dont le milieu eſt hériſſé de montagnes, eſt proprement la *Gouadeloupe*, ou la *Baſſe-Terre*. Cette derniere eſt beaucoup plus fertile & plus peuplée que l'autre. On y cultive du ſucre, du café, du tabac, du ris, & diverſes autres denrées.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

MARIE-GALANTE, ſituée à l'Eſt de la Grande-Terre de la Gouadeloupe, a environ 16 lieues de circuit; les cannes de ſucre, l'indigo, le tabac & le coton y viennent fort bien.

LA DESIRADE, ſituée à l'Eſt de la Gouadeloupe, n'en eſt diſtante que de 4 lieues marines. Elle a environ 4 milles de long & $\frac{3}{4}$ de mille de large.

LES SAINTES ſont trois petites Iſles, dont une n'eſt proprement qu'un grand rocher; elles ſont ſituées au Sud-Eſt de la Gouadeloupe. Le trafic des habitans, qui ſont en très-petit nombre dans ces Iſles, conſiſte en coton, moutons, chevres & volailles.

L'ILE ST. MARTIN, au Sud-Eſt de celle de l'Anguille, a 18 lieues de tour, mais ſans port ni riviere. On n'y cultive que du manioc, du tabac, du rocou & des pois. Elle eſt partagée entre les François & les Hollandois. La Colonie des premiers, compoſée d'environ 200 perſonnes, y poſſede le bourg de *St. Martin*, où l'on compte une vingtaine de maiſons.

L'ILE ST. BARTHELEMY, au Sud-Eſt de celle de St. Martin, a 7 ou 8 lieues de tour. Le tabac eſt la principale culture de l'Iſle.

STE. LUCIE, ſituée au midi de la Martinique, a 25 lieues, ou environ, de circuit.

ST. DOMINGUE eſt une Iſle partagée entre les Eſpagnols & les François. Ceux-ci ſont en poſſeſſion de la meilleure partie, ſituée entre le Cap *Lobos*, au Sud de l'Iſle vers le Ponant, juſqu'au Cap de *Semana*, au Nord de la même Iſle vers le Levant. De cette grande étendue de païs & de côtes, plus vaſte que deux des principales provinces de France, les chaſſeurs, ou boucaniers, occupent ce qui eſt entre le Cap Lobos & le Cap Tribon, ou *Tiburon*. Le reſte, ſurtout dans le voiſinage de la mer, eſt couvert de riches habitations, où l'on cultive la plupart des denrées qui ſe trouvent dans les Iſles Antilles, entre autres, le tabac, le ſucre, l'indigo, le gingembre, le rocou, le coton, le cacao: cette partie de l'Iſle fournit auſſi des cuirs, & des bois pour la teinture. Les quartiers les plus habités de St. Domingue ſont, la *Grande-Anſe*, *Leogane*, la *Grande-Terre*, le *Port-Paix*, le *Port-Margot*, *Lancon-Louiſe*, *Trou-Charles Morin*, *Limonade*, le *Cap-François* & le *Petit-Goave*.

L'ILE DE LA TORTUE, ſituée au 20e. degré 40 minutes de latitude, n'eſt qu'à trois quarts de lieue de St. Domingue; elle produit à-peu-près les mêmes denrées, mais en petite quantité.

L'Iſle de CAYENNE eſt la ſeule Colonie qu'aient les François dans l'Amérique méridionale; mais en y joignant quelques habitations qu'ils ont du coté de Surinam & de la riviere des Amazones, le tout forme une etc-

COMMERCE DU MIDI
Commerce de la France.

de gouvernement de plus de 100 lieues de côtes dans la *Guyanne*. L'Iſle de Cayenne, qui donne ſon nom à ce gouvernement, & qui le prend elle-même d'une riviere, dont les deux branches la ſéparent de la Terre-ferme, eſt ſituée au 4e degré 40 minutes de latitude, à une centaine de lieues du grand fleuve des Amazones. Cette Iſle a environ 18 lieues de tour, dont cinq ſont baignées par l'Océan, & le reſte par les deux branches de la riviere de Cayenne. Son principal négoce conſiſte en ſucre, cacao, rocou, indigo, coton & vanille. Ce païs donne les plus beaux bois qu'on puiſſe employer pour la marquetterie. On y cultive auſſi du tabac.

Les François avoient autrefois des poſſeſſions conſidérables ſur le Continent de l'Amérique ſeptentrionale; mais, depuis qu'ils ont cédé la Louiſianne aux Eſpagnols, & que la Nouvelle-France avec le Cap Breton leur a été enlevée par les Anglois, ils n'ont conſervé que les Iſles de *St. Pierre* & de *Miquelon* pour ſervir d'abri aux navigateurs François qui vont à Terre-Neuve, ou qui y demeurent pour faire la pêche de la morue. Ce triſte établiſſement leur a même été pris par les Anglois au commencement de la guerre actuelle entre ces deux nations rivales.

Nous avons peu de choſe à dire des établiſſemens qu'ont les Francois aux Indes Orientales, & du Commerce qu'ils y font depuis l'année 1769, que le Roi, en ſuſpendant le privilege excluſif de la Compagnie des Indes, accorda à tous ſes ſujets la liberté de naviguer & de Commercer au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance. Cette liberté du Commerce de l'Inde fut néanmoins aſſujettie pour les armateurs particuliers à l'obligation de ſe munir des paſſeports de la Compagnie, à qui ils payent un droit de cinq pour cent ſur toutes les marchandiſes venant des Indes & de la Chine, & de trois pour cent ſur toutes celles venant des Iſles de France & de Bourbon; & de plus, à l'obligation de faire leur retour dans le port de l'Orient, excluſivement à tout autre. Les armateurs particuliers expédient aux Indes toutes les années en tems de paix pluſieurs navires, qui vont faire le Commerce ſur les côtes du Bengale, de Coromandel & de Malabar; de même qu'à la Chine, dans le Golfe Perſique & dans la mer Rouge. Les François ont des Factoreries dans tous ces païs, & ils y ont poſſedé juſqu'ici les Loges & les Etabliſſemens ſuivans:

PONDICHERY (*), ville ſituée dans les terres du Prince de Gingy, à 12 degrés de latitude & 98 degrés 7 minutes de longitude, étoit avant la guerre actuelle l'entrepôt des marchandiſes que les François apportoient d'Europe aux Indes, & de celles de l'Inde qu'ils deſtinoient tant pour l'Europe, que pour la Perſe & la mer Rouge. Les marchandiſes que les François achettent aux Indes, principalement aux côtes de Malabar, de Coromandel, de Surate & de Bengale, pour envoyer en Europe, ſont, du poivre, des étoffes de coton & de ſoie, des mouchoirs de coton, des diamans & autres pierres précieuſes; du coton filé, de l'indigo, du ris & quelques autres articles.

(*) Cet ville fut priſe par les Anglois au commencement de la guerre actuelle.

Mahé, sur la côte de Malabar; *Karical*, *Janon*, & *Mazulipatam*, sur la côte de Coromandel; *Chandernagor*, dans le Bengale; & *Surate*, sont les lieux où les François avoient avant la guerre des Loges & Comptoirs aux Indes. COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

L'Isle BOURBON, qui est au nombre des Isles d'Afrique, appartient aux Français depuis 1672; elle est proche de l'Isle de France, distante seulement de 40 lieues de la grande Isle de Madagascar ou de St. Laurent, & de 100 lieues du Cap de Bonne-Espérance. On lui donne 20 lieues de long sur 8 de large, & 60 de tour. Elle produit du café qui est inférieur à celui d'Arabie; du poivre blanc, de l'aloës, du tabac, du bois d'Ebene &c.; on trouve sur le rivage de l'ambre gris, du corail & beaucoup de coquillages.

L'Isle DE FRANCE, ci-devant nommée *Isle de Cerne* ou *Isle Maurice*, est située au 18e degré 30 minutes, à 21 lieues de l'Isle Bourbon. Elle n'a que 15 lieues de tour, mais le sol y est très-fertile, & produit également des fruits des Indes & des fruits d'Europe. L'air y est aussi très-sain & propre à rétablir les équipages fatigués de la mer. Sa principale utilité consiste dans ses deux ports.

Les François ont quelques établissemens sur les côtes d'Afrique, un peu en deça & au-delà du Cap Verd, pour la commodité du Commerce en marchandises, & pour la traite des negres. Ils sont seuls maîtres avec les Portugais du Commerce qui se fait vers le Cap Verd & dans l'étendue comprise entre la riviere Sénégal, qui est une des branches du Niger, & la riviere de Serre-Lionne. Sur la côte d'or, & dans les Royaumes d'Acara, Lampi, Juda, Ardres, Benin, Angola, Congo, Loango, Malimbo & Cabindo, les François étoient admis à faire la traite sans aucune difficulté de la part des naturels de ces païs, & des nations Européennes qui y avoient avant eux des établissemens; mais c'étoit au Sénégal surtout que les François tâchoient depuis longtems de fixer leur Commerce en Afrique, & ils y auroient probablement reussi, si dans la guerre de 1762 les Anglois ne se fussent rendus maîtres des établissemens que les Français avoient dans ce païs. Malgré cela, les Français y ont continué leur Commerce, qui consiste principalement en cuirs de bœuf & de taureau, en gomme, cire jaune, dents d'éléphant, un peu d'or; en plumes d'autruche, aigrettes, ambre gris, indigo, civette, & quantité de grosse toile de coton; enfin, en esclaves negres qu'on transporte dans les Isles de l'Amérique.

§. III. *Idée générale du Commerce de France, & description de ce Royaume.*

Les productions naturelles de la France, celles qu'elle reçoit de ses possessions en Amérique, en Asie & en Afrique, & l'industrie de ses habitans concourent à rendre le Commerce de ce Royaume un des plus florissans de l'univers. Le Commerce de France fourniroit seul matiere à

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

un ouvrage volumineux ſi l'on vouloit entrer dans le détail de tout ce qui le concerne ; mais nous ſommes forcés de le reſſerrer dans des bornes étroites, &, ſuivant notre méthode ordinaire, de parler ſeulement des articles principaux qui de l'intérieur des terres, ſont portés dans les plus fameux ports de France, tels que Marſeille & Cette ſur la Méditerranée; Bayonne, Bordeaux, Nantes, Rouen, le Havre de Grace & quelques autres ſur l'Océan; pour de ces ports être expédiés dans les quatre parties du monde. Cela fait, nous ne ferons, pour ainſi dire, qu'indiquer les autres villes principales du Royaume & les marchandiſes qu'on y trouve.

Pour abréger la deſcription géographique de la France, nous diviſons ce Royaume en cinq départemens. Le premier comprend les Gouvernemens de Paris, de l'Iſle de France, la Picardie, la Brie, la Champagne, le Duché de Bourgogne, la Breſſe, le Bugey, & le Dauphiné; le 2e, les Gouvernemens de Provence, de Languedoc, le Comté de Foix, & la Principauté de Bearn; le 3e, les Gouvernemens du Païs des baſques, la Gascogne, la Guienne, la Saintonge & l'Angoumois; le païs d'Aunis & le Poitou; le 4e, les Gouvernemens de Bretagne, de Normandie, du Maine & du Perche, d'Anjou, du Saumurois, de Touraine, du Berry, de la Marche, du Limoſin, de l'Auvergne, du Lionnois, du Bourbonnois, du Nivernois, & de l'Orléannois; le 5e, les Gouvernemens des Païs-bas Français, de la Lorraine, l'Alſace, la Franche-Comté & le Rouſſillon. Ainſi la marche que nous allons ſuivre ne nous écarte pas de l'uſage où l'on eſt maintenant en France de diviſer le Royaume en Gouvernemens.

§. IV. *Commerce de l'Iſle de France, de la Picardie, la Brie, la Champagne, le Duché de Bourgogne, la Breſſe, le Bugey & le Dauphiné.*

Le Commerce de ces Gouvernemens n'eſt pas auſſi conſidérable qu'il pourroit l'être, ſi les provinces qui les compoſent, & qui pour la plupart ſont extrêmement abondantes en vins & autres productions naturelles & artificielles, étoient ſituées ſur les bords de la mer, & qu'elles euſſent des ports commodes par leſquels elles puſſent expédier elles-mêmes en païs étranger le ſuperflu de leurs articles de Commerce. Ces Provinces font néanmoins entre elles & avec celles qui ſont ſituées entre elles & la mer, un Commerce qui, pour être intérieur, ne laiſſe pas d'être fort actif; les grandes villes lui donnant de la vigueur par le débouché qu'elles procurent aux marchandiſes & denrées des petites villes & des campagnes. Les principales de ces villes ſont,

PARIS, la plus grande & la plus peuplée de l'Europe, capitale du Royaume de France. Elle eſt ſituée ſur la *Seine* dans une plaine vaſte & unie, au milieu de la province de l'Iſle de France. Sans être proprement une ville de Commerce, parce qu'il ſe trouve trop éloigné de la mer, Paris en fait un qui eſt extrêmement étendu, même avec les nations

étrangeres, qui tirent de cette ville une infinité d'articles qu'on y fabrique. Il ſeroit trop long de rapporter en détail les manufactures, les fabriques & autres établiſſemens de Commerce qu'on connoît à Paris; mais nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter ici quelles ſont les marchandiſes qui en ſortent & qui ſont les plus recherchées des étrangers. Telles ſont les ſuperbes tapiſſeries de haute & baſſe liſſe des Gobelins, les glaces, les étoffes d'or & d'argent, de ſoie, & de laine mêlée avec la ſoie; les rubans, les galons, franges, bas, chapeaux; les marchandiſes de bijouterie & de mode, de toutes les eſpeces qu'on puiſſe imaginer en ces deux genres; les cuirs, le ſavon, la porcelaine, les ouvrages de marqueterie, les carroſſes & autres voitures, & une infinité d'autres articles de luxe & de néceſſité. Il y a ſix corps de marchands à Paris, par qui ſe fait preſque tout le Commerce de cette ville: ce ſont les corps de marchands Drapiers, Epiciers, Merciers, Pelletiers, Bonnetiers & Orfevres. Les marchands de vin forment un ſeptieme corps, mais qui eſt tout-à-fait diſtinct des ſix autres. Tous ces marchands obſervent des réglemens auxquels ne ſont point aſſujettis les négocians & les banquiers établis à Paris pour faire le Commerce, ſoit de banque, ſoit de ſpéculation en marchandiſes. Paris fait un Commerce de banque d'une étendue preſque incroyable; & l'on peut dire, ſans aucune exagération, qu'il n'y a pas de ville dans l'univers qui lui ſoit ſupérieure à cet égard. Comme cette ville renferme des capitaux immenſes & qu'elle n'offre à ceux qui en ſont poſſeſſeurs, que peu de moyens pour les placer avantageuſement, la plupart d'entr'eux ſe livrent aux opérations de banque, qui quelquefois leur rapportent des bénéfices au-deſſus de l'intérêt ordinaire. Ce Commerce eſt alimenté par les payemens que les provinces ſont obligées de faire à Paris, ſoit aux étrangers, ſoit à des gens de quelque autre province dont elles ſont éloignées. Mais ce qui procure la plus grande activité au Commerce de banque à Paris, eſt ſans contredit le trafic de piaſtres, preſque continuel, que cette ville & quelques autres du Royaume font avec l'Eſpagne. Cette aſſertion eſt demontrée par les circonſtances actuelles de la guerre entre les Eſpagnols & les Anglois. La difficulté, le danger que trouve la Cour de Madrid à faire venir ſes tréſors de l'Amérique depuis la rupture entre ces deux puiſſances, influent tellement ſur le Commerce de banque à Paris, qu'il y eſt tombé de plus de moitié depuis la guerre. (*).

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

Senlis, *Compiegne*, *Pontoiſe*, *Mantes*, *Montfort*, *Dreux*, *Eſtampes*, *Melun*, *Nemours*, *Meaux*, *Roſoy*, *Coulommier*, *Provins*, *Nogent*. *Montereau*, *Sens*, *Joigny*, *St. Florentin*, *Tonnerre* & *Vezelay*, ſont les villes principales du Gouvernement de l'Iſle de France. Elles ſont toutes quelques Commerce en productions du païs, qui conſiſtent en bleds, vins, cidres, cuirs, fromages, quelques draps & étoffes de laine, des toiles & autres articles,

(*) Nous n'oſons nous permettre la deſcription des principaux établiſſemens de Paris, parce que cela nous ménéroit beaucoup trop loin.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

qui ſe débitent dans les foires & marchés qui ſe tiennent dans chacune de ces villes.

AMIENS, ville de France ſur la *Somme*, dans ce qu'on appelle la moyenne Picardie, eſt célebre par ſon Commerce, particuliérement par les étoffes qui ſe fabriquent dans ſa *Saïetterie*, telles que des ſerges de toute ſorte, des camelots, bouracans, diablement-forts, ras, étamines, revêches & autres étoffes, dont il ſe fabrique plus de cent mille pieces par an dans cette ville. Les camelots d'Amiens, quoiqu'inferieurs à ceux de Bruxelles, ſont néanmoins très-eſtimés. La manufacture des ſavons verts eſt conſidérable à Amiens, & dans ſes trois ſavonneries il ſe fabrique au moins dix mille quintaux de ces ſortes de ſavons, qui s'emploient au dégraiſſage des étoffes.

ABBEVILLE, capitale du Comté de Ponthieu dans la Baſſe Picardie ſur la Somme, eſt fameuſe par ſes belles fabriques de draps & autres étoffes de laine. La principale & la plus intéreſſante eſt celle de *Vanrobais*, dont l'établiſſement à ſervi de modele à pluſieurs autres, qui aujourd'hui prétendent l'égaler, tant par la fineſſe de l'étoffe, que par la bonté des appréts, la beauté & la durée des couleurs & l'habileté des ouvriers; & qui même lui diſputent la concurrence par le bas prix: telles ſont les fabriques de Sedan, de Limbourg, d'Aix-la-Chapelle, de Verviers &c. Il ſort auſſi des fabriques d'Abbeville d'autres étoffes en laine, comme bouracans, ſerges, droguets, tiretaines, pinceninas & ras; & en fil, des coutils & toiles de diverſes ſortes. On y fabrique du ſavon qui eſt fort eſtimé.

ST. QUENTIN, capitale du Vermandois ſur la Somme, fait un très-grand Commerce des toiles qui ſe fabriquent dans ſon enceinte ou aux environs; qualités & aſſortimens tels qu'on les deſire. Les toiles de St. Quentin conſiſtent en batiſtes, claires, demi-hollandes ou toiles fortes, trufettes, linons, gazes de fil, toiles à cravates & mouſſelines, de différentes largeurs & longueurs, & de diverſes qualités & prix.

BEAUVAIS, grande ville de la même province, a diverſes manufactures d'étoffes, ſpécialement de ratines, bures, ſerges & flanelles.

ST. VALERY, autre ville de Picardie, ſituée à l'embouchure de la riviere de Somme, a un port de difficile accès & peu ſûr pour les vaiſſeaux qui y ſéjournent. Malgré cela, il s'y fait un Commerce d'exportation fort étendu en marchandiſes des fabriques d'Amiens, Abbeville & Beauvais. Le Commerce d'importation l'eſt encore plus, parce que St. Valery eſt un des ports privilegiés pour l'entrée des étoffes, drogueries & épiceries étrangeres dans le Royaume.

CALAIS, ville de Picardie dans le Comté d'Oye, entre Gravelines & Boulogne. Son port & celui de St. Valery, ſont les ſeuls par où les draperies étrangeres ont la liberté d'entrer dans le Royaume. La ſituation de Calais, qui n'eſt éloigné des cotes d'Angleterre que d'environ ſept lieues, favoriſe beaucoup le Commerce interlope que les ſujets de ces deux Royaumes font reciproquement, notamment en Angleterre, où

les riches étoffes de France, les modes & quelques autres articles sont infiniment estimés.

COMMERCE DU MIDI. — *Commerce de la France.*

BOULOGNE, ou *Boulogne sur mer*, a un port petit & de difficile entrée, l'eau n'y montant guere que de sept pieds dans la plus haute mer, de sorte qu'il n'y peut entrer que des barques tirant au plus 5 à 6 pieds d'eau. La pêche du hareng & celle du maquereau sont la principale occupation des habitans de Boulogne. Le produit de la vente de ces deux sortes de poissons monte, année commune, à 400000 livres au moins. On fabrique des toiles à Boulogne dont les qualités sont estimées.

Mouy, *Moru*, *Tricot*, *Envoile*, *Glatigny*, *Crevecœur*, *Blicourt*, *Buchy*, *Piscelieu*, *Sanlis*, *Molien*, *Ossigny*, *Betembaut* & *Sareu*, sont les principaux lieux de la Picardie, où l'on fabrique des draps & des étoffes de laine, à l'instar des manufactures d'Abbeville. *Peronne*, *Nesle*, *Tilloy*, *Flenvillier*, *Naours*, *Beaucamp-le-viel*, *Grandvilliers*, *Feuquiers* & *Poix*, sont des villes ou bourgs du même gouvernement qui ont diverses manufactures en étoffes de laine & en toiles, & qui font quelque Commerce en productions du païs, consistant en grains, chanvres & laines propres pour les fabriques des petites étoffes.

REIMS, ou *Rheims*, en Champagne, est une ville qui, quoique située dans l'intérieur du païs, fait un grand Commerce, principalement en étoffes de laine, telles que des étamines, des ras, droguets, serges, draps, flanelles, crêpons, bluteaux & autres, dont elle a grand nombre de manufactures dans son enceinte. On compte aussi à Reims plusieurs manufactures de bas de soie & de laine, de chapeaux, cuirs, & toiles.

SEDAN, ville de Champagne, est célebre par un grand nombre de fabriques de draps dont les qualités sont très-estimées. On fait à Sedan des draps noirs superfins, forts, doubles, & de toutes les qualités dans cette couleur; des draps écarlates superfins de la premiere force & qualité, & de toute autre couleur quelconque, & de différens prix. Il y a aussi une fabrique de serges très-considérable à Sedan, & une manufacture de Points qui fait subsister plusieurs milliers de personnes, tant au-dedans qu'aux environs de cette ville.

CHALONS, ville de la même province, a aussi un grand nombre de fabriques & manufactures d'étoffes de laine, surtout de serges, estamets, éversins & étamines. On y fait quantité de toiles de lin & de chanvre.

TROYES, capitale du Comté de Champagne sur la Seine, est célebre par le grand Commerce & les richesses de ses habitans, aussi bien que par la grande quantité de fabriques & manufactures, qui y fleurissent, & font vivre un nombre infini d'ouvriers. Les principales de ces fabriques, dont quelques-unes sont particulieres à cette ville, sont d'étoffes de laine, de satins, de serges drapées, de toiles de lin & de chanvre; de bazins, treillis, coutils & chapeaux. Le Commerce de cuirs est très-important à Troyes.

COMMERCE DU MIDI. — *Commerce de la France.*

Réthel, *Château-Porcien*, *Château-Regnault*, *Charleville*, *Donchery*, *Mouſon*, *Autrecourt*, *Rouvroy*, *Fiſmes*, *Damery*, *Châtillon*, *Dormans*, *Vertus*, *Eſpernay*, *Ste. Menehould*, *Siuppe ou Suippe*, *Sommepy ou Sompy* en Tartenois, *Routz*, *Perthes*, *Sunville*, *Soiſſons*, *Pierre-Pons*, *Moncornet*, *Hervins*, *Fontaine*, *Plouniers*, *Guiſe*, *la Fere*, *Chaulny*, *Noyon*, *Villers-Cotterets*, *La Ferté-Milon*, *Neuilly St. Front*, *la Fere* en Tartenois *Château-Tierry*, *Charly*, *Montmirel*, *Orbay*, *St. d'Ablois*, *Bremes*, *Vitry*, *St. Dizier*, *Vignory*, *Joinville*, *Vaſſy*, *Chaumont*, *Langres*, *Bar-ſur-Aube*, *Brienne*, *Dienville*, *Les grandes & petites Chapelles*, *La Ferté-Gaucher*, *La Ferté-ſous-Jouare*, *St. Juſt*, *Anglure*, *Sezanne* & *Provins*, ſont des villes & bourgs de la Champagne & de la Brie, qui tous ont des fabriques de draps, ſerges & autres étoffes de laine; de toiles, & de beaucoup d'autres marchandiſes. Il ſe fait un Commerce conſidérable des vins de Champagne dans pluſieurs parties de l'Europe. Ceux de l'Election d'Eſpernay tiennent ſans contredit le premier rang entre ces vins, & particulierement ceux de la vallée de Pierry & de la côte d'Ay & d'Hautevilliers. On met ce vin en bouteilles pour le tranſporter à Paris, en Flandre, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Piémont & juſqu'en Pologne & en Ruſſie, où l'on préfere communément le *vin-mouſſeux* de Champagne, au *non-mouſſeux* qui, moins agréable, peut-être, que le vin-mouſſeux, eſt néanmoins & meilleur & beaucoup plus ſain. On ne peut ſe diſpenſer de remarquer ici qu'étant impoſſible de conteſter à ces vins leur excellence par rapport au goût, ceux qui ont intérêt au débit des vins de Bourgogne & d'ailleurs, ont affecté de publier que les vins de Champagne étoient funeſtes, en ce qu'ils cauſoient la goutte; ce qui, de notoriété publique, eſt contraire à la vérité, puiſque très-peu de perſonnes ſont attaquées de cette maladie dans toute l'étendue de ce Gouvernement, bien que parmi les Champenois il y en ait bon nombre qui, friands du vin de leur païs, en boivent avec excès. Les vins de Reims & de Sillery peuvent être comparés pour le goût & la bonne qualité aux vins de l'Election d'Eſpernay. Il y a encore des vins dans pluſieurs autres cantons de Champagne & de Brie, moins délicats à la vérité, mais cependant très-bons; comme ceux d'Ormery, Bar-ſur-Aube, Muſſy, Eſſoy, Gié, Châtillon, Vertus, Dormans, Guichy, Pargnant & Coucy.

Dijon, capitale de la Bourgogne, fait un grand Commerce de draperies qui ſe fabriquent dans la Province, mais ne fabrique par elle-même aucune étoffe de laine que des ſerges, qui ſe font avec des laines du païs.

Marcy, *Vitaux*, *Semur*, *Montbart*, *Rouvray*, *Avallon*, *Auxerre*, *Seignelay*, *Nuits*, *Beaune*, *Arnay-le-Duc*, *Chalon ſur Saone*, *Tournus*, *Verdun*, *Lonchans*, *Chiny*, *Mâcon*, *Bourg-en-Breſſe*, *Montluet*, *Pont-le-Vaux*, *Charolles*, *Mont-Saint-Vincent*, *Auxonne*, *Bellegarde*, *Autun*, *Châtillon-ſur-Saine*, *Joigni*, *Sens*, *Villeneuve-l'Archevêque*, *Bigny*, *Ancy-le-Franc*,

Commerce du Midi.

Commerce de la France.

Franc, *Château-Renard*, ſont des villes & bourgs de la Bourgogne, de la Breſſe, & du Bugey, qui ont quelques fabriques & manufactures de draps, ſerges & autres étoffes faites en plus grande partie avec des laines du païs. Indépendamment de ces articles, la Bourgogne en a un de la plus grande importance dans ſes vins, dont le Commerce fait la richeſſe de cette province. On diſtingue la Bourgogne en baſſe & haute, à cauſe de ſes Vins. La Baſſe Bourgogne eſt un vignoble fort étendu qui contient pluſieurs cantons renommés par leurs Vins rouges & blancs. Ils produiſent, année commune, plus de 100000 muids de Vin, meſure de Paris. Le muid contient 300 pintes & eſt diviſé en deux feuillettes, chacune de 150 pintes. Le Vin de la Baſſe-Bourgogne eſt un des meilleurs du Royaume. Il eſt ordinairement un peu inférieur à ceux de la haute Bourgogne, & quelquefois il les ſurpaſſe. Les Vins de haute Bourgogne valent mieux dans les années humides; ceux de la baſſe l'emportent dans les années ſeches. Or, comme dans dix années il s'en trouve à peine une ſeche, il s'enſuit que la haute Bourgogne a un avantage marqué ſur la baſſe. Cependant il ſe trouve chaque année dans celle-ci des Vins d'élite qui peuvent être comparés à ceux de Beaune & de Nuits, & qui ſont achetés par les pourvoyeurs du Roi, les Normands & les Flamands. Ces derniers les transvaſent dans des demi-queues de la haute Bourgogne & les vendent comme s'ils en venoient. Une autre preuve de la bonté de ces Vins, c'eſt que lorſque la Haute-Bourgogne manque, les pourvoyeurs de la Cour y ſubſtituent ceux de la Baſſe. Les principaux cantons de la Baſſe-Bourgogne ſont, Auxerre, Coulange, Irency, Tonnerre, Avalon, Joigny, Chablis: ceux de la Haute-Bourgogne ſont, Pomar, Chambertin, Beaune, le clos de Vougeau, Volleney, Morache, la Romanée, Nuits, Chaſſagne & Murſault. Les premieres cuvées d'Auxerre paſſent pour les meilleurs Vins de la Baſſe-Bourgogne; ils ont beaucoup de couleur, de corps & de ſaveur. Irency en produit à-peu-près de même qualité. On compare le ſol d'Irency à celui de Nuits, parce que les vins qu'ils produiſent ſe reſſemblent à divers égards, & ſe gardent également bien pendant quatre à cinq ans, lorſqu'ils ſont ſoignés & qu'on les tire en bouteilles à propos. Les Vins rouges de Coulanges & de Tonnerre ſont plus fins, plus légers & d'une ſeve plus délicate. On les compare à ceux de Beaune, Volleney, Pomar &c.; bien ſoignés & tirés à propos, ils ſe gardent trois à quatre ans. Avalon produit du Vin rouge qui a du corps, & ſoutient beaucoup mieux le tranſport que les précédens, auxquels il eſt d'ailleurs inférieur. Joigny a des Vins rouges eſtimés, mais inférieurs aux précédens. Le vin de Chablis eſt un Vin blanc, fin, léger & d'une ſeve très-délicate. On le compare au Vin de Murſault. Pluſieurs le préferent au Vin de Champagne; cependant ſi quelquefois il égale ou ſurpaſſe celui-ci, il lui eſt communément inférieur. On recueille auſſi à Auxerre, & particulierement à Tonnerre, de très-bons

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

vins blancs, qui ne cedent guere à ceux de Chablis. Une qualité eſſentielle aux vins d'Auxerre, Irency, Coulanges, Chablis, c'eſt d'être ce qu'on appelle *francs*, c'eſt-à-dire ſans aucun goût de terroir, qualité aſſez rare & que n'ont pas toujours les Vins les plus célebres. Les Vins de la Baſſe-Bourgogne s'enlevent pour Paris, la Normandie, la Picardie, la Flandre & l'Artois. Les marchands de Rouen en envoient de la premiere qualité en tonneau dans l'Angleterre & la Hollande. Ils en envoient même en Dannemarc, en Suede & en Ruſſie ; mais ils ont ſoin de les mettre auparavant en bouteilles. Tous les Vins de Bourgogne s'accommodent mieux du charroi que du tranſport par eau. Le tems propre à voiturer les Vins de Bourgogne eſt depuis le mois de Janvier juſqu'au mois de Mai incluſivement; on prend aſſez communément la précaution de les faire voiturer en double futaille ou en emballage.

GRENOBLE, capitale du Dauphiné, eſt le chef-lieu de toutes les fabriques des environs à trois lieues la ronde. Les principales marchandiſes qui ſortent de ces fabriques ſont, des draps, des droguets, ratines, ſerges, & autres étoffes de laine; des toiles, des chapeaux, du papier & des cuirs. On trouve auſſi dans ce Gouvernement des manufactures d'ouvrages de fer & d'acier, ces métaux étant abondans dans le Dauphiné, païs couvert en grande partie de montagnes. Les autres villes & bourgs de cette province qui méritent d'être nommés, ſont *Voiron*, *Tulin*, *St. Marcellin*, *Roybon*, *Sesre*, *Beaurepaire*, *St. Jean-en-Royans*, *Romans*, *Pont-en-Royans*, *Creſt*, *Montelimart*, *Tillinan*, *Dieu-le-fit*, *Buis*, *Valence* & *Vienne*. Il ſe fait une aſſez grande récolte de ſoie en Dauphiné, ſurtout dans le haut & bas Valentinois & dans les Baronies ; les mûriers qu'on y cultive viennent parfaitement. La manufacture de Vienne pour le moulinage & le devidage des ſoies eſt conſidérable; elle entretient un grand nombre d'ouvriers. Le filage des ſoies occupe auſſi quantité de femmes & de filles du peuple.

§. V. *Commerce de la Provence, du Languedoc, du Comté de Foix, & de la Principauté de Bearn.*

Ces Gouvernemens, particulierement les deux premiers, ſont aſſez fertiles en productions naturelles, principalement en fruits, dont le débouché eſt facile par les ports de Marſeille, Toulon & Cette, qui en expédient tous les ans de fortes parties pour l'Etranger.

MARSEILLE eſt non-ſeulement la ville la plus commerçante de toute la Provence ; mais elle peut encore, par la richeſſe & la réputation de ſon négoce, entrer en concurrence avec les principales villes du Royaume qui, peut-être, l'emportent ſur elle à beaucoup d'autres égards. Le Commerce de cette fameuſe ville ne s'étend néanmoins guere au-delà de la Méditerranée, ſur laquelle elle s'eſt toujours conſervé un Commerce

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

très-floriſſant; & ſi ſes vaiſſeaux paſſent quelquefois le détroit, ce n'eſt que pour aller dans les ports que la France a ſur l'Océan, & dans quelques autres ports des nations voiſines, ou tout au plus aux Iſles Françoiſes de l'Amérique, où les Marſeillois ont coutume de borner leurs voyages de plus long cours. Nous n'entrerons pas ici dans un grand détail touchant le Commerce que les François font aux Echelles du Levant, parce que nous en parlerons à l'article de l'Italie où cet objet trouvera ſa place mieux qu'en cet endroit. Nous obſerverons ſeulement que les François, & ſurtout les négocians de Marſeille, ont fait des établiſſemens de Commerce à Conſtantinople, Smirne, Salonique, la Canée, Chipre, Alep, Seyde, Acre, Tripoli de Sirie, le Caire, Alexandrie, Roſette & dans les Echelles de la Morée, ſavoir Modon & Navarrin, Patras, Corron & Naples de Romanie; il y a encore une Echelle à Larta & trois autres en Barbarie, où les Français ont formé des établiſſemens. C'eſt avec de grandes difficultés que s'eſt élevé le Commerce de cette nation au Levant; il fait à préſent un objet de quarante millions, tant d'envoi que de retour.

Les marchandiſes d'envoi peuvent être diviſées en trois eſpeces, la 1ere. en marchandiſes du cru ou des fabriques du Royaume; la 2e. en denrées de l'Amérique; la 3e. enfin, en marchandiſes étrangeres.

Les marchandiſes du cru ou des fabriques du Royaume ſont compoſées, pour la plus grande partie, de draps qui ſe fabriquent en Languedoc ſous les noms de *Mahoux*, *Londres*, *Londrins larges*, *Londrins ordinaires*, *Seizains*, *Vingtains*, *vingt-quatrains & vingt-ſixains*; de draps d'Elbœuf, de Louviers, de Sedan & pluſieurs autres draperies inférieures du Languedoc & du Dauphiné; de ſerges, camelots, bonnets façon de Tunis, ſatins, tabis d'or & d'argent; de toiles, liqueurs, huile, bijouterie, plomb en grenaille, cloux, quincailles, & beaucoup d'autres articles.

Les denrées de l'Amérique qu'on envoie au Levant ſont, de l'écaille de tortue, du gingembre, quelques pelleteries, du ſucre en poudre & en pain, du café & de l'Indigo. Enfin, les marchandiſes étrangeres conſiſtent en giroſle, canelle, muſcade, poivre, ambre gris, bois de teinture, cochenille, vif-argent, corail, tutie, liege, plomb & étain.

Les retours du Levant ſont du ris, des bleds, orges, raiſins ſecs, fromages, vin de Chipre, éponges, cire; du ſéné, de la rhubarbe & autres drogues médicinales; des ſoies de différentes qualités, des laines, cotons, crins, poils & fils de chevre; des cuirs en poil, du cuivre & du bois de bouis; des huiles d'olive, des cendres, des noix de galle, de l'alun, du vitriol; des marroquins, peaux de chagrin, tapis, étoffes de laine, mouchoirs, mouſſelines peintes, & autres articles.

Le négoce que ſont les Marſeillois ſur les côtes de Barbarie, n'eſt pas bien conſidérable. Ils envoient à Tripoli en Barbarie des vins & des piaſtres, & ils en rapportent du ſéné, des laines & des plumes d'Autruche. Les navires doivent porter à Tunis, des noiſettes, des chataignes, & autres fruits de Provence; & ils rapportent en retour du bled, de la

COMMERCE DU MIDI
Commerce de la France.

cire & du caillotis. A Alger, le Commerce ſe fait comme à Tunis: on y trouve du bled & des cuirs.

Les négocians de Marſeille font un Commerce de cabotage très-grand ſur la Méditerranée, en productions de leurs païs & en marchandiſes du Levant & des côtes de Barbarie, leſquelles marchandiſes ſont débitées en grande partie dans divers ports d'Italie & d'Eſpagne. C'eſt dans le dernier de ces Etats que les Marſeillois font leur plus grand Commerce. Celui qu'ils font hors de la Méditerranée n'eſt pas à beaucoup près ſi conſidérable ; il conſiſte en fruits de toute eſpece, en quelques Vins liquoreux, dont la conſommation en païs étranger n'eſt pas bien grande ; en quelques marchandiſes du Levant, & en ſavon blanc & marbré. Donnons un compte ſimulé de ce dernier article pour l'uſage de ceux qui voudront en faire la ſpéculation.

Compte ſimulé de 100 demi-caiſſes de ſavon marbré, peſant enſemble . . . Brut 24240 ℔.

Tare . . 2446 ℔.			
Cordes, . 100	} Rabais, 3221.		
Cercles, . 175			
Bon poids . 500			
Net 21019 ℔. à 22 1/8 liv. le q^l.		L. 4729.	5. 6.
Eſcompte à 4 1/2 p^o/o . . .		- 212.	16. -
		4516.	9. 6.

Frais d'expédition.

Peſage & droit du Roi, ...	L. 21.	-	-
Aux porte-faix pour peſage & port au magazin, .	- 25.	-	-
Pour port à bord, ...	- 5.	-	-
Pour les caiſſes à 25 ſols piece, . . .	- 120.	-	-
Aux emballeurs, cordes, cercles, &c. . .	- 40.	-	-
Billet de chargement & courtage, . .	- 17.	1.	-
Commiſſion ſur L. 4746. à 2 p^o/o . . .	- 94.	18.	6.
		322.	19. 6.
		L. 4839.	8. -

TOULON eſt une ancienne & forte ville, avec un des ports les plus grands & les plus ſûrs qu'on connoiſſe, ouvert au midi & garanti des vents du Nord par les hautes montagnes qui l'entourent de ce côté. L'arſenal eſt fourni de tout ce qu'il faut pour les vaiſſeaux de guerre. On y fabrique des canons, des bombes, grenades, boulets & autres inſtrumens de guerre. Toulon fait auſſi quelque Commerce en vin & autres articles, mais pas aſſez pour qu'il ſoit compté parmi les villes commerçantes.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

Antibes, *Martigues* & la *Tour-du-Bouc*, ſont les trois ports de Provence les plus conſidérables après Marſeille & Toulon. Les autres villes de ce Gouvernement qui méritent d'être nommées, ſont, *Aix*, capitale de la Provence, *Arles*, *Hieres*, *Frejus*, *Graſſe*, *Digne*, *Apt*, *Avignon*, *Carpentras*. Comme les manufactures ne ſont pas auſſi multipliées en Provence qu'elles pourroient l'être & qu'il n'y a que celles de ſavon qui excedent la conſommation néceſſaire au païs, il arrive de là que ſon Commerce, qui d'ailleurs embraſſe tous les objets, eſt plus actif que paſſif, & plutôt d'induſtrie que naturel au Païs.

Toulouse, capitale du Languedoc, eſt ſituée ſur la Garonne. Cette ville a des manufactures de couvertures & bas de laine, de chapeaux, cuirs, bergames & petites étoffes.

Montpellier, ville après Toulouſe la plus conſidérable du Languedoc, eſt une des plus peuplées, des plus riches & des plus agréables du Royaume de France. Il s'y fabrique quantité d'eaux ſpiritueuſes, telles que l'eau de la Reine d'Hongrie, l'eau de canelle, de lavande, de cédrat &c., qui ſe débitent avec le plus grand ſuccès, tant en France qu'ailleurs; on y fait auſſi des conſitures ſeches & liquides, des parfums &c. &c., il y a d'ailleurs à Montpellier une blanchiſſerie de cire, & nombre de fabriques en futaines, taffetas, couvertures de laines, cuirs, toiles, indiennes &c. Mais le plus grand Commerce de cette ville ſe fait en laines qui viennent de Smirne, de Conſtantinople, de Salé & d'Eſpagne; en vins, huiles & verdet ou verd de gris : il ſe fait actuellement de ce dernier article au moins 3000 quintaux par an.

Cette, ou *Sette*, eſt le port par où Montpellier fait ſon Commerce avec l'Etranger. Il eſt acceſſible ſeulement aux galeres & aux petits navires; la Province de Languedoc paye annuellement 45000 livres pour y entretenir toujours 17 à 18 pieds d'eau. La mer jette dans ce port une ſi grande quantité de ſable qu'il en ſeroit bientôt comblé ſi l'on ne prenoit des précautions pour l'en débarraſſer toutes les fois qu'il en eſt beſoin. Malgré cet inconvénient, le port de Cette eſt le meilleur de la Province, & ſon Commerce s'eſt tellement accru depuis peu de tems, qu'il paſſe aujourd'hui pour un des plus importans de la France, ſinon pour la richeſſe, du moins par l'avantage qu'il procure au Royaume, en ce qu'il conſiſte preſque uniquement en Commerce d'exportation, d'huiles, vins, eaux de vie, & tous les autres articles que nous avons détaillés en parlant du Commerce de Montpellier. Nous nous bornerons à donner des comptes ſimulés des trois articles qui forment la principale branche du Commerce de Cette.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

Compte ſimulé de 10 barrils d'Huile fine d'olive dont

5 d'Huile de Provence, peſant brut 981 ℔.
Tare . . . 177.
Net 804 ℔ à 43 l. 10 ſ. le q^l. . L. 349. 14. -

5 Dite de Languedoc, peſant brut 946 ℔.
Tare . . . 176.
Net 770 ℔ à 37 l. 10 ſ. le q^l. . - 288. 15. -
L. 638. 9. -

Frais d'expédition.

Pour les dix barrils, ...	L. 37. 10. -	
Rabatage & autres frais de tonnelier, . .	- 17. - -	
Port à bord, & autres menus frais . . .	- 2. 18. -	
Droits de ſortie, ...	- 56. 5. -	
Commiſſion ſur L. 752. à 2 p^c . . .	- 15. - -	
	128. 13. -	
	L. 767. 2. -	

Les Vins muſcats de Frontignan, de Lunel, de Rives-Altes & de Beziers, ſont les meilleurs de tous ceux qu'on recueille en Languedoc; mais le plus excellent, celui qui ſe conſerve le mieux & le plus longtems, c'eſt le Frontignan; il a plus que tout autre Vin, le précieux avantage d'acquérir de nouveaux degrés de bonté à meſure qu'il vieillit. Ce Vin eſt très-pur, très-naturel & juſtement eſtimé; c'eſt à tort qu'on a répandu qu'il y entroit quelques ingrédiens; on peut aſſurer que s'il eſt quelquefois frelaté, la choſe ne doit pas être imputée à ceux qui font le Vin; le procédé eſt le plus ſimple qu'on puiſſe imaginer: on égrene d'abord le raiſin, enſuite on le foule & on le preſſe, & à meſure que le jus tombe du preſſoir on le met dans un tonneau où il bout & fermente durant quelques jours, après quoi on bondonne le tonneau. Il eſt malheureux pour la réputation de ce Vin, qu'il parvienne rarement à l'Etranger ſans être falſifié; mais cela vient moins de la mauvaiſe foi de ceux à qui on s'adreſſe, que d'un manque de précautions pour le garantir de la fraude & des ſupercheries auxquelles il eſt expoſé en route de la part des voituriers & autres. Le Vin de Lunel eſt d'un goût plus délicat & plus agréable que celui de Frontignan; mais il ne ſe conſerve pas auſſi longtems. Il exige plus de choix & les mêmes précautions pour l'avoir pur & naturel; celui de Rives-Altes à plus de maturité & de liqueur que les Vins de Frontignan & de Lunel; il approche du Vin blanc du Cap; celui de Beziers eſt d'une qualité fort inferieure à celles des trois ſortes précédentes; il n'a ni autant de muſcat, ni autant de fineſſe; mais il a

beaucoup plus de liqueur. Outre ces Vins, qui ſont très-eſtimés par les étrangers, il y en a beaucoup d'autres en Languedoc de moindres qualités, qui forment le gros du Commerce de cet article; ils portent divers noms: ceux de St. Chriſtol & de l'Anglade, ſont les plus demandés parmi ces derniers; c'eſt pourquoi il convient d'en donner le compte ſimulé ſuivant:

40 Demi-muids de Vin de *St. Chriſtol* à v. 44 le muid, . .	L. 2640.	- -
20 Dit . de celui de *Langlade* . à 40 . . .	- 1200.	- -
	3840.	- -

Frais d'expédition.

Courtage & frais d'achat, ...	L. 47.	10.	-
Voiture & droits de canal de Lunel, . .	- 75.	-	-
Rempliſſage à l'embarquement, . . .	- 76.	16.	-
Rabatage à 6 l. par muid, ...	- 180.	-	-
Emmagazinage, entrée & port à bord, à 17 ſ. par piece,	- 51.	-	-
Arrimage & buvette, à 22 ſ. par laſt, . .	- 12.	8.	-
Droits de ſortie, ...	- 150.	-	-
Commiſſion ſur L. 4432. 14. à 5 p$^{o}_{o}$ . .	- 221.	12.	-
Courtage des traites & ports de lettres, . .	- 9.	14.	-
		824.	- -
	L. 4664.	-	-

Les prix des autres ſortes de Vins de Cette ſont à-peu-près comme ſuit, ſavoir: Muſcat de Frontignan de 75 à 80 écus le muid de 90 veltes; celui de Lunel de 70 à 75; celui de Rives-Altes de 65 à 70; celui de Beziers de 60 à 65. Le Vin blanc de Picardan roule de 40 à 50 écus le même muid; les Vins rouges de St. George & St. Dreſely de 40 à 45; les Vins de Tavel, Moré, Rohne, Nairac, St. Genis, Roquemaure, St. Laurent & Condontil, de 10 à 15 livres le barral de 7 veltes; les Vins d'Hermitage & de Côte-rôtie de 10 à 15 écus la piece de 35 à 36 veltes ou verges.

Compte ſimulé de 20 pieces Eau de vie, contenant 1409½ veltes chacune de 20½ ℔, enſemble 28894 ℔ à 16 l. le quintal . . . L. 4623. - -

Frais d'expédition.

Proviſion au facteur de la campagne à 1½ p$^{o}_{o}$ . .	L. 79.	-	-
Emmagazinage, rabatage, peſage, & port à bord,	- 65.	-	-
Droits de ſortie, ...	- 140.	19.	-
	284.	19.	- 4623. - -

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

Tranſport de l'autre part . .	L. 284. 19. -	4623. - -
Courtage de traites & ports de lettres, ...	- 14. 1. -	
Commiſſion ſur L. 4900. à 2 p$^{o}_{o}$	- 98. - -	
		397. - -
		L. 5020. - -

Le Commerce d'importation de Cette ſeroit peu conſidérable ſans les vins d'Eſpagne qu'on fait paſſer par cette ville pour Bordeaux, comme nous le dirons à l'article de cette derniere ville.

NÎMES eſt comme le centre du Languedoc ; les marchands de cette ville font le principal Commerce de la province, ſoit des ouvrages de leurs propres manufactures, ſoit des marchandiſes qu'on leur porte des environs. Les divers articles qui ſe fabriquent dans Nîmes ſont, des étoffes de ſoie & de laine, d'autres mêlées de diverſes matieres, des bas de ſoie, des chapeaux & ces cuirs.

BEAUCAIRE ; cette ville eſt fameuſe par ſa foire, une des plus célebres de l'Europe. Cette foire commence le 22 Juillet, fête de la Madelaine, & ne dure que trois jours. On y vient de toutes les parties du monde ; & il n'y a point de marchandiſes, quelque rares qu'elles ſoient, qu'on n'y puiſſe trouver. Auſſi, malgré le peu de tems qu'elle dure, le Commerce y eſt-il ſi grand, qu'il s'y fait pour pluſieurs millions d'affaires. Il y vient des marchands de toutes les provinces de la France, & beaucoup y ont des Commiſſionnaires. Les Eſpagnols, les Allemands & les Italiens y viennent en grand nombre, & il n'y a guere de nations de l'Europe dont les négocians & les marchands n'y faſſent quelque affaire. On y voit toujours des Arméniens, ſouvent des Perſans, & quelquefois des habitans de régions plus avancées dans le Levant.

Narbonne, *Alby*, *Carcaſſonne*, *Beziers*, *Clermont*, *Aniane*, *Le Puy*, *Aigues-Mortes*, *Mairvaix*, *St. André de Val-Borgne*, *Valarangue*, *Allais*, *les Saptes*, *Limoux & Allet*, *Chalabre*, *Sel-Colombe*, *Lanclanet*, *Saiſſac*, *La Groſſe*, *La Montagne de Carcaſſonne*, *Caſtres*, *Mazanet*, *Boiſſeſſon*, *Vadres*, *Ferrieres*, *La Caune*, *Bedarrieux*, *Saint-Pons-la-Baſtide*, *St. Chinian*, *Pezenas*, *Lodeve*, *Quiſſac*, *Sauve*, *St. Hippolite*, *Bauzeley*, *Vigan*, *Ganges*, *Sumenes*, *Anduze*, *Uzez*, *St. Gignaix*, *Sommieres*, *St. Jean de Gardonenque*, & *la Salle*, ſont les lieux les plus remarquables du Languedoc, tant pour le grand nombre de fabriques & de manufactures qu'on trouve dans la plupart, que pour le Commerce qui s'y fait avec les denrées & productions du païs.

FOIX, capitale du Comté qui porte ſon nom : ſes habitans font quelque Commerce en beſtiaux, reſine, poix, térébenthine, liege, marbre, jaſpe, & ſurtout en fer qu'on tranſporte à dos de cheval, ou de

de mulet, jusqu'à Hauterive, d'où il est ensuite transporté à Toulouse par l'*Arriège* & la *Garonne*, deux fleuves de cette province. COMMERCE DU MIDI. Commerce de la France.

Tarascon, *Ax*, *Pamiers*, *Mazeres*, *Saverdun*, *Mas-d'Azil* & *Lezat*, sont les autres villes de la Province de Foix.

Pau, capitale de la Principauté de Bearn, fait un bon Commerce en Vins de Jurançon, en jambons très-delicats, mouchoirs de fil, toiles & autres productions de ses manufactures.

Oleron, *Orthès*, *Nay*, *Lescar*, *Sauveterre*, *Navarrins*, *Lavuna* & *Morlas*, sont les villes les plus remarquables du Bearn ; il n'en est aucune qui n'ait quelques manufactures & dont les habitans ne soient attachés à quelque branche de Commerce.

St. Jean-Pied-de-Port est la capitale de la Basse-Navarre ; on trouve des mines de fer dans ses environs, & les vignes y produisent un vin clairet, léger & fort sain.

§. VI. *Commerce du païs des Basques, de la Gascogne, la Guyenne, la Saintonge, le Limosin, l'Angoumois, le païs d'Aunis & le Poitou.*

Le Commerce du païs des Basques, de la Gascogne, la Guienne & du païs d'Aunis, est le plus considerable de toute la France, au moins pour ce qui regarde le Commerce actif ou d'exportation, qui s'étend non seulement dans tous les cantons de l'Europe, mais encore dans la plupart des autres régions connues. Les Vins & les eaux de vie forment la principale branche de ce Commerce, qui se fait par plusieurs villes dont nous parlerons ci-après successivement.

Bayonne, capitale du Labour, située à l'embouchure de l'*Adour*, est une ville riche & très-forte, dont le port est de difficile accès par les bancs de sable qui en bordent l'entrée, ce qui n'empêche pas qu'on n'y voie en tout tems beaucoup de navires, & qu'il ne s'y fasse un grand Commerce. On y construit beaucoup de vaisseaux pour le compte des négocians & pour celui du Roi ; mais on a observé que, pour sortir aisément de l'Adour, les vaisseaux de ligne ne doivent pas être de la premiere grandeur. Indépendamment du Commerce important que cette ville fait avec les Espagnols, tant par terre que par mer, elle en fait un très-considérable avec d'autres nations de l'Europe, qui tirent de cette ville, entre autres marchandises, des vins, des eaux de vie, du brai ou résine, de l'huile, de la térébenthine, de la réglisse & de la graine de lin : ces articles formant les plus fortes branches du Commerce de Bayonne, c'est ici le lieu d'en donner des comptes simulés.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

Compte ſimulé de 10 Tonneaux ou 40 barriques de Vin de Haute-Chaloſſe à 70 v. le tonneau hors lie, rendus à bord du navire, ... L. 2100. - -
Arrimage & bois d'arrimage à 8½ ſ. par tonneau . . L. 4. 5. -
Courtage de change & ports de lettres, ... - 5. 11. -
Commiſſion ſur L. 2109. à 2 p°. . . . . - 42. 4. -
52. - -
L. 2152. - -

Les autres qualités de Vins de Bayonne ſont les ſuivantes, ſavoir : Vin de *Rigue-Pont* de 40 à 50 écus le tonneau rendu franc à bord du navire ; celui d'*Armagnac* de 45 à 55 ; celui de *Petite-Chaloſſe*, de 50 à 60 ; celui de *Baſſe-Chaloſſe*, de 55 à 65 ; celui de *Haute-Chaloſſe*, de 60 à 75 ; celui du *Bas-Turſan*, de 65 à 80 ; celui du *Haut-Turſan*, de 70 à 85 ; Vin de *Bearn*, de 90 à 100 écus le tonneau ; dit de *Juranſon*, de 100 à 120 écus ledit tonneau ; Vin rouge du *Cap-breton* de 20 à 25 écus la barrique rendue franche à bord du navire.

Compte ſimulé de 819 veltes d'Eau de Vie dont

4 Pipes ont meſuré 310.
6 Pipots, . . 326.
4 Barriques, . 183.

14 Pieces meſurant 819 veltes à 88 l. les 32 veltes rendues à bord, . . . L. 2252. 5. -
Arrimage & bois d'arrimage 8½ ſ. par tonneau de 2 pipes, 3 pipots & 4 barriques . . . . L. 2. 2. 6.
Courtage de change & ports de lettres, . . - 5. 8. 6.
Commiſſion ſur L. 2260. à 2 p°. . . . - 45. 4. -
52. 15. -
L. 2305. - -

Compte ſimulé de 50 pains de Brai ou Réſine, peſant enſemble 1470 ℔, à 37 l. le millier, ... L. 424. 8. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 3 l. 12 ſ. le millier, . . L. 39. 12. -
Pour les nattes à 12 ſ. par pain, . . . - 30. - -
Emballage à 2½ ſ. & emmagazinage à 2 ſ. par pain, . - 11. 5. -
Pour entrer & ſortir du magazin, à 12 ſ. le millier, - 6. 12. -
87. 9. - 424. 8. -

Tranſport de l'autre part . . .	L, 87.	9.	-	424.	8. -
Arrimage à 6 ſ. par tonneau de 14 pains & port à bord 3 l. 5.	-	4.	6.	6.	
Courtage à 4 l. par mille, ports de lettres & courtage de change	-	5.	8.	6.	
Commiſſion ſur L. 521. 12 ſ. à 2 p. . .	-	10.	8.	-	
				107.	12. -
				L. 532.	- -

Compte ſimulé de 4 barriques de Térébenthine, peſant enſemble 2405 ℔ à 14 l. le quintal, . . . ½ L. 336. 14. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 2 l. par quintal, . .	L.	48.	-	-	
Pour 4 barriques neuves, rabatage & plâtrage à 9 l.	-	36.	-	-	
Entrer & ſortir du magazin & porter à bord à 10 ſ.	-	2.	-	-	
Emmagazinage à 5 ſ. arrimage & bois d'arrimage, .	-	1.	8.	6.	
Ports de lettres & courtage de change, . .	-	5.	-	6.	
Commiſſion ſur L. 429. à 2 p. . . .	-	8.	12.	-	
				101.	1. -
				L. 437.	15. -

Il n'y a guere de racines qui ſoient plus connues en France que la Réglisſe ; le débit en eſt conſidérable & la conſommation prodigieuſe, tant pour les ſucs doux & rafraîchiſſans qu'on en tire, que pour les remedes, & ſurtout les tiſannes qu'on en compoſe. La Réglisſe eſt une plante dont la racine court entre deux terres & qui, ſe faiſant jour de diſtance en diſtance, produit de nouvelles plantes de 3 à 4 coudées de haut. Elle a les feuilles d'un vert pâle, gluantes & gommeuſes, épaiſſes, luiſantes & demi-rondes. La fleur eſt rouge & a quelque reſſemblance avec la jacinthe ; la ſemence eſt renfermée dans des gouſſes preſque rondes & qui, preſſées & ſerrées les unes contre les autres, forment une eſpece de boule. La Réglisſe croît dans l'Iſle de Crete, en Italie, en Allemagne & l'on en recueille dans quelques provinces de France ; cependant la meilleure vient d'Eſpagne, & particulierement de l'Aragon. On voit de grands champs, le long de la riviere d'Ebre, tout couverts de cette plante, principalement au-deſſous de Saragoſſe. La racine s'étend loin du maître brin, quelquefois juſqu'à 30 à 40 pieds, mais à peu de profondeur. Nous traitons ici de cet article, parce que les Aragonois envoient la plus grande partie de la Réglisſe qu'ils recueillent à Bayonne, où ils

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

ſont ſûrs de s'en procurer le débit; & comme c'eſt à Bayonne que les étrangers s'adreſſent ordinairement pour faire acheter & charger cette racine, c'eſt ici le lieu d'en donner un compte ſimulé.

30 Balles de Régliſſe de Saragoſſe, peſant enſemble 6600 ℔, à 15 l. le quintal, ... L. 990. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 12 ſ. le quintal, . . .	L. 39. 12. -		
Pour refaire les balles, tirer de la balance & porter à bord, à 20 ſ. la balle, . . .	- 30. - -		
Emmagazinage 5 ſ. par balle, peſage à 1 ſ. le q^{l}. .	- 10. 16. -		
Courtage de change & ports de lettres, . .	- 4. 2. -		
Commiſſion ſur L. 1074. à 2 p^{c}. . . .	- 21. 10. -		
		106. - -	
		L. 1096. - -	

La graine de Lin de Bayonne, qui eſt d'une très-bonne eſpece, ſurtout pour faire de l'huile, vaut de 3 à 4 l. la conque, miſe à bord du navire franche de tous frais, excepté la commiſſion.

Indépendamment du Commerce maritime de Bayonne avec toutes les nations de l'Europe, cette ville en fait un très-étendu par la voie de terre avec les Aragonois, les Navarrois, les Biſcayens & les habitans de quelques autres provinces d'Eſpagne, qui viennent fréquemment à Bayonne, non-ſeulement pour y vendre leurs marchandiſes, mais pour y acheter celles dont ils ont beſoin. La Régliſſe n'eſt pas le ſeul article que fourniſſent les Eſpagnols à la ville de Bayonne; ils y envoient une grande quantité de balles de laine, objet de ſpéculation très-lucratif pour les négocians Bayonnois, qui la font acheter par les Commiſſionnaires qu'ils ont, ou par des facteurs qu'ils envoient dans la Caſtille, l'Aragon, la Navarre & la Biſcaye. Ces facteurs ſe répandent dans les différens cantons de ces provinces pour faire eux-mêmes l'achat des laines, ſoit lavées, ſoit en ſuin ou ſurge, & les envoient enſuite à Bayonne, tant par mer, par les ports de Bilbao & Santander, que par terre, ſur le dos des mulets. Les Eſpagnols, qui font le Commerce de laines, en font ſouvent auſſi des envois à Bayonne, où ils les font vendre pour leur compte. Les uſages de la vente des laines d'Eſpagne à Bayonne ſont de régler le prix des laines de ſeconde qualité à 6 ſols par livre moins que celui de la premiere ſorte, & la laine de troiſieme qualité à 6 ſols par livre moins que le prix de la ſeconde ſorte: ſuppoſons que les R ſe payent à Bayonne à 48 ſ. la ℔; les F vaudront 42 ſ. & les S ou T 36 ſ. la ℔. On accorde à l'acheteur pour la tare, le poids du ballin ou de l'envelope de la balle, qui peſe de 11 à

14 ff & quelquefois plus, & enfin 3 ff par balle de bon poids, qu'on nomme *Dos*. COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

Les envois conſidérables d'argent que les Eſpagnols font à Bayonne, rendent le Commerce de change de cette ville un des plus conſidérables de France.

Le Commerce d'importation maritime de Bayonne n'eſt pas bien grand; il y vient cependant, tant des ports de Hollande que de beaucoup d'autres d'Europe, des chargemens compoſés de chanvre, bleds, épiceries, cacao, fromages & autres articles.

St. Jean-de-Luz, ville appelée en langue baſque *Ley* ou *Leizun*, eſt ſituée ſur le bord de la mer. Elle eſt formée des bourgs de *St. Jean de Luz & de Siboure*, qui ne ſont ſéparés que par la riviere de *Nivete* ſur laquelle on a jeté un pont de réunion. Les habitans de St. Jean-de-Luz ont montré une activité ſurprenante tant qu'ils n'ont pas été gênés dans leurs opérations; aujourd'hui encore St. Jean-de-Luz eſt de toute cette partie de la France l'endroit, après Bayonne, où ſe fait le plus grand Commerce, quoiqu'il y ſoit infiniment déchu de ce qu'il fut autrefois. Pluſieurs cauſes ont contribué à ſa décadence, mais la principale eſt l'établiſſement des régies, dont le ſeul nom remplit de frayeur les habitans du Labour, qui, de tems immémorial, étoient en poſſeſſion de prérogatives & privileges précieux. Il eſt incroyable combien ce païs-là s'eſt dépeuplé depuis l'époque de cette politique mal-entendue de la France; & combien cette Couronne a perdu par la décadence du Commerce à St. Jean-de-Luz, qui faiſoit autrefois des armemens très-conſidérables pour la pêche de la baleine, & notamment pour celle de la Morue. Il ſuffit de dire que les habitans du païs de Labour, conjointement avec ceux de Guipuſcoa & de Biſcaye, deux provinces d'Eſpagne, ont été les premiers qui aient fait ces deux ſortes de pêche.

Andaye ou *Andaïa*, dernier bourg de France, ſitué ſur la rive droite du *Bidaſſoa*, riviere qui ſépare ce Royaume de celui d'Eſpagne, eſt renommé par l'eau de vie qu'on y fabrique. On le nomme, en langage du païs, *Aſpaldi*.

Bordeaux, l'une des plus belles, des plus marchandes & des plus floriſſantes villes de France, capitale de la Guienne, eſt bâtie en arc ou demi-lune ſur la rive gauche de la Garonne à 16 lieues deux tiers Sud-Eſt de ſon embouchure dans l'Océan. La commodité & la ſureté de ſon port y attirent des navires de toutes les nations de l'Europe, qui trouvent en tout tems de l'année des chargemens des principaux articles de cette ville, dont nous parlerons ci-après. Les édifices & les établiſſemens relatifs au Commerce les plus remarquables ſont, la Douanne & la Bourſe. La nouvelle ſalle de comédie eſt un ſuperbe bâtiment qui a coûté des ſommes conſidérables. La ville de Bordeaux a dans

COMMERCE DU MIDI. *Garonne & de la France.*

ſon enceinte & dans ſes Fauxbourgs du *Chartron*, de *St. Surin* & du *Chapeau-rouge*, des chays, des caves & magazins en ſi grand nombre qu'il ne ſeroit pas poſſible d'en faire l'énumération : les manufactures & les fabriques ſont en petit nombre à Bordeaux; l'on y fait cependant quelques couvertures bien apprêtées. Un établiſſement fort utile dans cette ville, eſt une manufacture de dentelles, dont le produit fait ſubſiſter beaucoup d'habitans.

Le Commerce de Bordeaux eſt alimenté de deux ſortes de marchandiſes; celles que produit le païs même & ſes environs, comme vins, eaux de vie & autres; & celles qui viennent dans cette ville des Colonies Françaiſes, telles que le ſucre, le café, l'indigo &c. Nous allons entrer dans un détail convenable ſur ces articles, & nous nous contenterons de nommer les autres marchandiſes qui ſe trouvent à Bordeaux & que les étrangers y font acheter.

On eſtime que dans la Sénéchauſſée de Bordeaux il peut ſe recueillir, année commune, 200000 tonneaux de Vin, dont 80000 ſe conſomment à Bordeaux même & aux environs. Il vient en outre dans cette ville, environ 5000 tonneaux de Vin du haut-païs, c'eſt-à-dire des cantons au-deſſus de St. Macaire, à ſept lieues de Bordeaux; 10000 tonneaux de la haute Guienne, & quelques mille tonneaux du Languedoc. Ces derniers ne ſont guere que des Vins d'Eſpagne, notamment de Catalogne; on s'en ſert à Bordeaux pour fortifier les petits Vins qui n'ont pas aſſez de corps pour ſupporter le trajet de la mer. Ces Vins viennent de Barcelone, de Benicarló, de Saloü & de quelques autres ports de Catalogne, à Cette, où ils payent pour droit d'entrée 2 livres par pipe. Là, on tire des Officiers municipaux de la ville un certificat que ces Vins ſont du cru de la province de Languedoc, moyennant quoi ils ſont exempts de certains droits au paſſage d'une province dans une autre & à leur entrée à Bordeaux. Ces Vins deſcendent de Cette par le grand canal de Languedoc (*) & les rivieres qui font la communication de l'Océan avec la Méditerranée. Les Vins qu'on charge à Bordeaux, ſont des Vins blancs de Langon, de Prignas, de Barſac, de Sauternes & de Bommes. Dans les années d'une récolte commune, ils ſe vendent depuis 180 juſqu'à 200 livres le tonneau. Les Vins de Pondenſac & de Caſtres ſont de deux ſortes; les blancs, qu'on vend 20 à 30 écus; & les rouges, qu'on vend 35 à 40. Les Vins de Graves de Bordeaux ſont tous Vins rouges; leur prix eſt depuis 40 juſqu'à 80 écus le tonneau, mais il y en a peu à ce dernier prix & beaucoup depuis 150 juſqu'à 200 livres. Les Vins de Graves de Médoc ſe vendent diverſement ſuivant les divers

(*) Le canal royal de Languedoc prend ſa ſource proprement à l'étang de *Thau*, qui communique à la Méditerranée par le port de Cette, au moyen d'un autre canal. On lui donne 32 lieues de longueur d'une extrémité à l'autre, c'eſt-à-dire depuis l'étang de Thau juſqu'à la jonction du canal avec la Garonne au-deſſous de Toulouſe.

terroirs où ils croiſſent: ces Graves, qui contiennent dix lieues de païs, ne produiſant pas des Vins d'une égale bonté, il y a quelquefois cinquante pour cent de différence & même plus. De ces Vins, les uns ſe vendent depuis 90 juſqu'à 100 livres; d'autres, depuis 100 juſqu'à 150 livres, & quelques autres, mais peu, depuis 180 juſqu'à 200 livres le tonneau (*). Au ſurplus, les prix de tous ces Vins varient ſuivant que les cueillettes en ſont plus ou moins abondantes, & ſuivant auſſi que les qualités de chaque cru ſont bonnes ou médiocres. D'ailleurs, un même Vin a différens prix ſuivant ſon âge & la maniere dont il a été traité. L'âge des Vins ſe ſuppute par feuilles: on dit un Vin de deux, de quatre, de ſix feuilles, pour ſignifier un Vin de deux, de quatre & de ſix ans, prenant pour une année chaque nouveau pampre dont la vigne s'eſt couronnée depuis que le Vin eſt fait, c'eſt-à-dire depuis qu'il eſt vendangé; car, à proprement parler, aucun Vin n'eſt fait qu'après dix-huit mois; c'eſt le tems qu'il faut à une certaine matiere craſſe pour s'en ſéparer totalement & s'attacher à la barrique; il eſt vrai qu'on a trouvé le ſecret d'obtenir la ſéparation de ces parties craſſes dans douze à quinze jours, quand même le Vin ne feroit qu'être extrait de la grape, mais cela ne peut ſe faire ſans qu'il perde de ſa force. On donne divers noms au vin, ſuivant la maniere dont il a été traité: on appelle *Vin naturel*, celui qui eſt tel qu'il vient de la vigne, ſans mélange ni mixtion; *Vin frelaté*, celui où on a mêlé quelque drogue pour lui donner de la force, du montant, de la douceur, ou quelque autre qualité qu'il n'auroit pas ſans cela; *Vin coupé*, celui qui eſt compoſé de pluſieurs Vins; *Vin ſoutiré*, du Vin qu'on a tiré à clair après qu'il a repoſé quelque tems ſur la lie. Un Vin blanc ſoutiré vaut 5 p^{c} plus que ſur la lie; dans les rouges cela peut aller à quelque choſe de plus. En ſoutirant un Vin qui eſt déjà hors de la lie, on peut compter ſur 8 p^{c} de perte; en le clarifiant, ou pour mieux dire, en le ſoutirant une troiſieme fois, la perte va à 15 p^{c}. Il faut quatre pots de colle pour ſoutirer un tonneau.

Preſque tous les vins de Bordeaux ont beſoin de quelque apprêt, pour qu'ils puiſſent être gardés ou exportés pour l'Etranger. Par exemple: les Vins de Coutras ſont une bonne fin étant coupés avec ⅓ de vin de Ste. Dumont, & ⅓ de Clerac. Pour faire paſſer l'amertume des Vins de Serons, Barſac, Ste. Croix & Pujols, il faudroit les mêler avec une certaine quantité de Vin de Sauternes. Au reſte, cinq pots d'eau de

(*) Tous ces prix s'entendent des Vins nouveaux que les marchands de Vin & les négocians de Bordeaux achettent après les vendanges; mais ces mêmes Vins, après qu'ils ont été traités & qu'ils ont demeuré quelques années dans les chays ou caves des négocians & marchands de Vin, ſont vendus ſuivant leur qualité & ſuivant les circonſtances plus ou moins favorables à la vente, 2, 3, 5 & 600 écus le tonneau; il y en a même qui ſe payent juſqu'à 900 & 1000 écus le tonneau. Ce ſont les Anglois qui font la plus forte conſommation de ces grands Vins, dans le choix deſquels, il y a, ſouvent peut-être, plus de caprice que de goût.

COMMERCE DU MIDI

vie de ² dans une barrique de *Vin muet* (*) ſuffiſent pour donner du corps aux Vins foibles. Mais ce ſont ſurtout les Vins nouveaux qui exigent des ſoins tout particuliers de la part des marchands de Vin & des négocians qui font ce Commerce à Bordeaux. La maniere dont ils les traitent mérite qu'on en faſſe ici la deſcription.

On tire le Vin blanc de deſſus ſa lie pour le plus tard dans le mois de Janvier. Cette opération ſe fait avec de la colle de poiſſon ainſi préparée : on prend trois livres de bonne colle & on la bat juſqu'à ce qu'elle puiſſe s'éplucher comme du charpi ; on la met enſuite dans une barrique ou dans un autre vaiſſeau de la contenance d'une barrique, avec huit pots de Vin muet. On ſoufre ce compoſé avec une meche de deux pouces, en ayant ſoin de couvrir le vaſe afin que la fumée ne s'évapore pas ; cette opération ſe répete matin & ſoir juſqu'à ce que le vaſe ſoit rempli aux trois quarts, & que la colle ſoit totalement diſſoute ; on paſſe alors par un tamis de crin le Vin où la colle eſt diſſoute & à meſure qu'il paſſe on y méle peu-à-peu le quart qui manquoit pour remplir le vaſe ou la barrique. La colle ainſi préparée, on en met un pot dans chaque barrique de Vin blanc, & auſſitôt l'on fouette bien la barrique pour la tirer au fin quinze jours après. Pour avoir plus ſurement du Vin bien fin, on peut répéter le ſoutirage après 15 à 20 autres jours. Avant de tranſvaſer du Vin d'une barrique dans une autre, on ſuſpend avec un fil d'archal dans celle qui eſt vuide 2 à 3 pouces de meche allumée, & durant qu'elle brûle on laiſſe la barrique ouverte. On doit ſe régler pour la quantité de meche qu'on doit brûler, ſur le plus ou moins de force & de couleur du Vin qu'on veut ſoumettre à cette operation. Le ſecond tirage au fin ſe fait au mois de Mai avec les mêmes formalités ; on met enſuite le Vin dans des endroits frais & obſcurs, & on a ſoin de l'ouiller une fois tous les huit jours afin qu'il ne fleuriſſe pas, avec la précaution de ne pas trop fermer la bonde pendant l'été, parce que le Vin riſqueroit de fermenter. Malgré cela, les Vins blancs ſont ſujets à la fermentation pendant les chaleurs, & deviennent rudes & aigres s'ils ne ſont rafraîchis par un nouveau tirage au fin. Il eſt donc néceſſaire de les tirer au fin en Juillet ou Août pour la troiſieme fois, & en Septembre ou Octobre pour la derniere fois.

Voilà pour les Vins blancs. Pour ce qui eſt du Vin rouge, il y a quelque difference dans le procédé. On le tire au fin de deſſus ſa lie en Mai au plus tard ; on fait brûler un pouce de meche de ſoufre dans la barrique où il doit être tranſvaſé, & on fouette le Vin, non avec de la colle ;

(*) Le Vin muet, ou *beurru*, eſt celui qu'on a empêché de bouillir. On donne encore d'autres noms aux Vins, ſuivant les préparations qu'on leur fait ſubir ; par exemple : *Le Vin cuvé* eſt celui qui a bouilli ſous le marc ; le *Vin cuit*, celui à qui l'on a donné une coction avant qu'il ait bouilli, & qui, à cauſe de cela, conſerve toujours ſa douceur, enfin, le *Vin de paſſe* eſt celui qui ſe fait en mettant des raiſins ſecs dans de l'eau qu'on laiſſe enſuite fermenter d'elle-même.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

celle; elle eſt nuiſible au Vin rouge; mais avec le blanc de douze œufs pour chaque barrique: on le tranſvaſe une quinzaine de jours après cette opération, &, afin qu'il ſont bien fin, on le ſoutire encore une fois après une autre quinzaine; cela fait, on place la barrique de façon que la bonde ſoit à côté; c'eſt un moyen ſûr pour que l'air n'y puiſſe pénétrer. Les barriques peuvent reſter ainſi depuis Juin juſqu'en Septembre, qu'il faudra les remettre dans leur poſition naturelle, c'eſt-à-dire bonde en haut. On goûtera pour lors les Vins; s'ils ſont bons, tout ce que l'on aura à faire ſera de les ouiller & de mettre de nouveau les barriques bonde de côté; mais, s'ils étoient devenus vicieux ou s'ils avoient acquis de la rudeſſe par la fermentation qu'auroient pu occaſionner les chaleurs de l'été, il faudroit les fouetter de rechef, les tirer au fin une quinzaine de jours après, & remettre les barriques bonde de côté. En agiſſant ainſi, on les conſervera bons & ſains, & l'on n'aura pas à craindre que l'entrée de l'hiver leur ſoit nuiſible. Faute d'avoir pris les précautions que nous venons d'indiquer, il y a tous les ans une quantité prodigieuſe de Vins qui tournent & s'aigriſſent vers la canicule & aux premiers froids de l'hiver. Comme la conſervation des Vins rouges demande les plus grands ſoins & une attention toute particuliere, il eſt expédient de les fouetter au moins trois fois pendant les dix-huit premiers mois, car il eſt conſtant qu'ils travaillent pendant tout ce tems & qu'il ne leur en faut pas moins pour acquérir toute leur maturité. Sans cette précaution ils perdent bientôt toutes les qualités qui les font eſtimer; au lieu que, s'ils ſont bien ſoignés, ils conſervent longtems toute leur ſaveur, leur délicateſſe & leur parfum.

Les Vins blancs n'ont beſoin d'être ouillés qu'une fois par ſemaine; pour les rouges, il ſuffit de les mettre bonde de côté.

Les bonnes qualités du Vin conſiſtent en ce qu'il ſoit droit, ſec, clair fin, entrant, ſans goût de terroir, ſans trop de liqueur, d'une couleur nette & aſſurée; qu'il ait de la force, ſans être fumeux; du corps, ſans être âcre; & qu'il ſoit de garde, ſans être dur. Les mauvaiſes qualités, au contraire, ſont, la graiſſe, le pouſſé, le goût de fût, l'aigreur, la verdeur, la foibleſſe; d'être capiteux; difficile à s'éclaircir; de s'affoiblir en vieilliſſant, ou de ne pouvoir ſe garder.

Compte ſimulé d'un tonneau de Vin rouge de ville, nouveau, à 60 écus, ... L. 180. - -

Frais d'expédition.

Courtage d'achat, 30 ſ. & droits de ſortie 28 l. 10 ſ.	L. 30.	- -
Rabattage 6 l. fouettage 3 l. coupage 8 ſ. & tirage au fin 12 ſ.	- 10.	- -
	40.	- - 180. - -

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

Tranſport de l'autre part . . .	L. 40.	-	- 180.	. .
Rouenage du bureau 5 ſ. montée & port au chay 14 ſ.	-	- 19.	-	
Port au bateau 10 ſ. port à bord 12 ſ. & arrimage 10 ſ.	-	1. 12.	-	
Commiſſion ſur L. 222. à 2 p°. . . .	-	4. 9.	-	
			47. -	-
			L. 227	- -

Le Vin blanc de ville fait les mêmes frais que le rouge, excepté que le fouettage ne coûte qu' 1 livre.

Compte ſimulé d'un tonneau de Vin blanc du haut-païs, nouveau, à 60 écus, ... L. 180. - -

Frais d'expédition.

Courtage d'achat 30 ſ. & droit de ſortie 16 l. . .	L. 17.	10.	-	
Rabattage 6 l. fouettage 1 l. coupage 8 ſ. & tirage au fin 12 ſ.	-	8.	-	-
Rouenage de la ville 5 ſ. montée & roulage au chay 8 ſ.	-	- 13.	-	
Port au bateau 10 ſ. port à bord 12 ſ. & arrimage 10 ſ.	-	1. 12.	-	
Commiſſion ſur L. 208. à 2 p°. . . .	-	4. 3.	-	
			31. 18.	-
			L. 211. 18.	-

Le Vin rouge du haut païs fait les mêmes frais que le blanc, excepté que le fouettage coûte 3 livres.

Outre les frais ci-deſſus, on ajoute pour chaque tonneau 12 ſols par mois pour louage du chay, ou, comme l'on dit, pour *Chayage*. Le rabattage fait à vuide coûte 12 livres au lieu de 6 & la double futaille 5 l. 10 ſ. On obſervera auſſi dans les frais des deux comptes ci-deſſus que pour *montée & port au chay* on paye 14 ſ., & pour *montée & roulage au chay* ſeulement 8 ſ.: cette remarque eſt néceſſaire. Au reſte on prétend que les négocians de Bordeaux s'obligerent par un écrit fait entre eux, il y a autour de vingt-ans, de paſſer à l'Etranger dans les factures 12 livres pour tous frais (non comptés les droits de ſortie & courtage) juſqu'à bord du navire; mais la plupart des négocians de cette ville ſemblent avoir oublié cette convention & paſſent les frais dans les factures, comme eſt dit ci-deſſus.

L'Eau-de-Vie eſt une liqueur ſpiritueuſe & inflammable qui ſe tire principalement du Vin, par la diſtillation qui ſe fait le plus ſouvent au bain-marie, mais quelquefois auſſi à un petit feu de flamme. Ceux qui en font Commerce la choiſiſſent blanche, claire, & de bon goût; &,

comme ils diſent, *d'épreuve*; c'eſt-à-dire telle qu'en la verſant dans un verre, il ſe forme une petite mouſſe blanche, qui en diminuant faſſe le cercle que les marchands d'Eau de-Vie appellent le *Chapelet*, n'y ayant que l'Eau-de-Vie bien déflegmée & où il reſte peu de parties aqueuſes, qui forme parfaitement le chapelet. Au reſte, on diſtingue dans le Vin trois choſes, un Eſprit fort & ſupérieur, un Eſprit foible ou infirme, & une partie épaiſſe, compacte & flegmatique. L'Eſprit fort & ſupérieur eſt celui qui forme l'Eau-de-Vie; il eſt inflammable, évaporable, fort, brûlant, ſavoureux, brillant comme du criſtal; joignant la force à la douceur, &, quoique violent, agréable à l'odorat & au goût: cet eſprit, quand le feu, par ſon activité, le détache des parties groſſieres qui l'enveloppent, forme une liqueur extrêmement claire, brillante, vive & blanche; & c'eſt là ce que nous appelons *Eau-de-Vie*, la bonne & forte Eau-de-Vie. Par Eſprit foible & infirme, on entend celui qui ſe dégage des parties épaiſſes, après que l'Eſprit fort, comme plus ſubtil, s'eſt détaché. Cet Eſprit foible eſt aſſez clair, blanc & tranſparent; mais il n'a pas la vivacité, l'inflammabilité, la ſaveur, le bon goût & le parfum qu'a l'Eſprit fort. On appelle cet Eſprit foible, en terme de fabrication d'Eau-de-Vie, la *Seconde*, c'eſt-à-dire la ſeconde Eau-de-Vie. La troiſieme partie du Vin, qui eſt le reſte du dedans de la chaudiere, après que ces deux Eſprits en ſont ſortis, eſt une matiere liquide, trouble & brune, ſans aucune propriété connue; auſſi la laiſſe-t-on couler dehors par des canaux faits exprès.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

Dans le Commerce des Eaux de Vie, on diſtingue *l'Eſprit* d'Eau-de-Vie, de *l'Eau-de-Vie* ſimplement dite, & ce ſont les degrés de force de cette liqueur qui forment cette diſtinction. Par *Eſprit*, l'on entend l'Eſprit fort du Vin, dont nous venons de parler, pur & ſans mélange. Si on le mele avec l'Eſprit foible ou la ſeconde Eau-de-Vie, alors on dit, Eſprit d'une telle force, par exemple, de $\frac{4}{5}$ & $\frac{5}{6}$, c'eſt-à-dire que ſi on méle 20 pots d'Eſprit fort avec 5 pots d'Eſprit foible, l'Eſprit ſera de $\frac{4}{5}$ & ainſi du reſte. Les Eaux de Vie ſimples n'ont que très-peu d'Eſprit: en ſuppoſant que la force de l'Eſprit ſe compoſe de 18 parties ou degrés, l'Eau de Vie ſimple de Bordeaux en aura 1 à $1\frac{1}{2}$; celle de Cognac 4 à $4\frac{1}{2}$, & celle de Cette $\frac{3}{4}$ à 1 degré ſeulement de force. Les Eſprits $\frac{3}{4}$ de Bordeaux répondent à 11 de ces degrés de force. Les Eaux-de-Vie doubles de cette ville en ont 13; enfin les Eaux-de-Vie ou Eſprit $\frac{4}{5}$ de Barcelone ont juſqu'à $14\frac{2}{5}$ de ces degrés de force.

Compte ſimulé d'une piece d'Eau-de-Vie ſimple de Bordeaux, vergeant 49 veltes, à 75 livres les 32 veltes. . . . . L. 114. 17. -
Droit à déduire pour l'entrée, ... - 11. 16. -
103. 1. -

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

Transport de l'autre part, ... L. 103. 1. -

Frais d'expédition.

Droits de sortie 39 l. 15 s. & rouanage du bureau 5 s.	L. 40.	-	-
Rabattage 2 l. vergeage 4 s. & courtage 8 s. . .	-	2. 12.	-
Port au chay, 8 s. & chayage d'un mois 8 s. . .	-	- 16.	-
Port au bateau 6 s. port à bord 8 s. & arrimage 6 s.	-	1. -	-
Commission sur L. 147½ à 2 p. . . .	-	2. 19.	-
		47. 7.	-
	L	150. 8.	-

Outre les Vins & Eaux de vie, il se trouve à Bordeaux plusieurs marchandises du païs ou des environs dont l'exportation ne laisse pas d'être forte; telles sont les farines, les prunes, & autres fruits, le vinaigre & quelques autres articles. Les farines qu'on prépare à Bordeaux sont de la meilleure espece & très-estimées pour le Commerce de l'Amérique, où il en passe de fortes quantités. On en distingue cinq sortes ou qualités qu'on nomme, *Minot*, *Co*, *Sembles*, *Rezillon*, & *Repassé*; les prix en varient à tout moment; les frais d'embarquement sont peu considérables.

Les denrées de l'Amérique que les étrangers tirent de Bordeaux, sont principalement du sucre, du café & de l'indigo. On jugera de l'importance de ce Commerce par la note suivante des quantités de Sucre, Indigo & Café du cru des Isles & Colonies Françoises de l'Amérique, entrées & sorties de Bordeaux pendant quinze années.

	Entrées.					*Sorties.*			
Années.	*Sucres blanc & brut.* Barriques.	Tierçon.	Quart.	*Indigo.* ℔ net.	*Café.* ℔ brt.	*Sucres blanc & brut.* Barriques.	Quart.	*Indigo.* ℔ net.	*Café.* ℔ brt.
1764.	63328.	1023.	3170.	1064638.	10309062.	70964.	1741.	2605401.	22021030.
1765.	49960.	716.	1497.	878012.	8914315.	45752.	870.	1003751.	9970125.
1766.	51772.	636.	1106.	706674.	8510781.	48734.	857.	788198.	5981118.
1767.	45725.	749.	949.	548410.	8342069.	42549.	755.	720124	9633963.
1768.	52987.	854.	1177.	861729.	14105386.	43489.	1005.	704664.	12115091.
1769.	55243.	798.	1485.	766082.	14054787.	43461.	704.	800937.	874197.
1770.	58806.	809.	1320.	803208.	18356018.	52183	786.	736589.	17368712.
1771.	58335.	840.	895.	768452.	20306637.	57708.	1784.	708697.	19501110.
1772.	63984.	1097.	926.	771452.	27272326.	51987.	1363.	697403.	20034879.
1773.	62881.	862.	773.	779613.	23094776.	52480.	1109.	719936.	25175434.
1774.	57402.	900.	766.	759119.	27671966.	55116.	1428.	776541.	27838051.
1775.	66919.	884.	765.	906049.	31285624.	50714.	1217.	784110.	27938955.
1776.	66919.	884.	765.	906049.	31285624.	57355.	1496.	742216.	27660206.
1777.	46491.	1112.	1055.	1110607.	29250133.	44830.	1755.	645675.	28175097.
1778.	39649.	714.	472.	604002.	23817040.	29638.	984.	765633.	21502326.

COMMERCE DU MIEL.

Commerce de la France.

Le Sucre, ſubſtance connue de tout le monde, eſt un jus ou ſuc extrêmement doux & agréable, exprimé de cette ſorte de cannes ou roſeaux qu'on appelle *Cannes à Sucre*, autrement *Cannamelles*, qui croiſſent abondamment dans les deux Indes, ſurtout à Madere, au Breſil & aux Iſles Antilles. C'eſt des Antilles que vient la plus grande partie des Sucres qui ſe conſomment en Europe. Nous avons marqué dans la note ci-deſſus la quantité immenſe de cette denrée qui arrive tous les ans de l'Amérique à Bordeaux, & celle qui ſort de cette ville pour divers païs de l'Europe: il nous reſte ſeulement à obſerver que cette quantité de Sucre comprend diverſes qualités, que nous ne pouvons mieux faire connoître qu'en plaçant ici le prix courant ſuivant, ſavoir:

Sucre de premiere ſorte, de 70 à 100 l. les 100 ℔.
Dit, *de ſeconde ſorte*, . 60 à 90.
Dit, *Belle-troiſieme*, . 50 à 80.
Dit, *Bonne-troiſieme*, . 45 à 75
Dit, *Quatrieme ſorte*, . 40 à 70.
Dit, *Petits-blancs*, . 38 à 65.
Dit, *Communs*, . . 35 à 60.
Dit, *Belles-têtes*, . 33 à 57.
Dit, *Baſſes-têtes*, . 32 à 55.

Plus ou moins.

Sucres bruts.
De Leogane de 35 à 60 l. les 100 ℔.
Du Cap, . 33 à 55
De St. Louis . 30 à 50
De la Martinique 26 à 50
Sirop, . . 15 à 20

Compte ſimulé de 3 barriques, 1 tierçon & 1 quart de Sucre *terré* Martinique, & de 3 barriques, 1 tierçon & 1 quart de Sucre brut St. Domingue, ſavoir:

3 Barriques peſant, 3087 ℔
1 Tierçon, . . 400.
1 Quart, . . 203.
3650 ℔ ſucre terré.
Trait à 2 ℔ par barr. & tierçon, & 1 ℔ le quart 9.
3681.
Tare à 13 p℅ . . . 479.
Net 3202 ℔ à 73 l. le q℔ L. 2337. 9. »

3 Barriques peſant, 5410 ℔
1 Tierçon, . . 450.
1 Quart, . . . 210.
6070 ℔ ſucre brut.
Trait à 3 ℔ par barr. & tierçon, & 2 ℔ par quart 14.
6056.
Tare à 17 p℅ . . . 1030.
Net 5026 ℔ à 60 l. le q℔. 3015. 12. »
L. 5353. 1. »

COMMERCE DU MIDI

Commerce de la France.

Tranſport de l'autre part . . . . . L. 5353. 1. -

Frais d'expédition.

Courtage à $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	L.	26. 15.	-
Rabattage des Sucres blancs à 21 ſ. la barrique $\frac{1}{5}$ & $\frac{1}{4}$	-	5. 5.	-
Dit des Sucres bruts à 30 ſ. la barr. & 15 ſ. les $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{4}$	-	6. -	-
Port à la riviere, ...	-	10. 5.	-
Port à bord à 9 ſ. le St. Dom. & 7 ſ. le Martinique,	-	4. -	-
Arrimage 6 ſ. dit, & 5 ſ. dit, . .	-	2. 15.	-
Acquit à caution & gardes, . . .	-	4. 10.	-
Commiſſion ſur L. 5412. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	-	108. 5.	-
		167. 15.	-
	L.	5520. 16.	-

La Tare des Sucres ſe regle ordinairement à Bordeaux par convention entre le vendeur & l'acheteur; & comme la tare des Sucres de la Martinique & de la Guadeloupe n'eſt pas ſi avantageuſe pour l'acheteur que celle des Sucres de St. Domingue qui ſont dans des barriques fort grandes, les vendeurs ne ſont pas ſi difficiles ſur la tare des Sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, & accordent ordinairement quelque choſe de plus que ſur le St. Domingue. Les futailles à bois blanc, qui peſent moins que celles à bois rouge, ce qui eſt de conſéquence pour la tare, méritent pour cette raiſon la préférence.

Le Café ſe recueille à la Martinique, à St. Domingue, à la Guadeloupe, aux autres Iſles Françoiſes des Antilles, & à Cayenne. Le Café des Iſles le plus eſtimé eſt celui de la Martinique; il vaut auſſi 6 d. ou 1 ſol par livre plus que le Café St. Domingue. Les prix des Cafés varient conſidérablement ſuivant que les circonſtances rendent facile ou difficile le tranſport de cette denrée de l'Amérique en Europe; ainſi nous ne nous arrêterons pas davantage ſur cet objet.

Compte ſimulé de 7 boucaux, 14 barriques, 1 tierçon & 1 quart de Café Martinique, peſant 14100 ℔ à 15 ſ. la ℔. . . . . L. 10575. - -

Frais d'expédition.

Courtage à $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$	L.	52. 17.	6.
Rabattage à 25 ſ. le boucau, 20 ſ. la barrique, 15 ſ. le $\frac{1}{3}$ & 10 ſ. le $\frac{1}{4}$	-	24. 10.	-
Port à la riviere 12$\frac{3}{4}$ l. & port à bord 8 l. 7 ſ. .	-	21. 2.	-
Arrimage 6 l. 10 ſ. acquit à caution 4 l. 10 ſ. .	-	11. -	-
Commiſſion ſur L. 10694. à 2 p$^{o}_{o}$ . .	-	213. 17.	6.
		323. 7.	-
	L.	10898. 7.	-

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

On diſtingue l'Indigo qui vient des Iſles Françoiſes en *violet & bleu*, en *mélangé*, en *cuivré fin*, en *cuivré marchand*, ordinaire & inférieur, & en *grabeau*, qui n'eſt proprement que le réſidu de toutes ces eſpeces, quand on en a ſéparé la meilleure & la plus propre pour la vente. Les prix different en raiſon de ces qualités & ſuivant les circonſtances, comme pour toutes les denrées de l'Amérique; mais les frais d'expédition en ſont aſſez fixes à Bordeaux.

Compte ſimulé de 4 barriques d'Indigo mélangé, peſant enſemble
Brut 1795 ℔
Tare des barriques, 233.
——— Net 1562 ℔ à 10 l. la ℔. . L. 15620. - -

Frais d'expédition.

Courtage $\frac{1}{2}$ p°, rabattage 6 l. emballage &c. 12 l.	L.	96.	2. -
Port à la riviere & à bord 6 l. arrimage 2 l. 10 ſ.	-	8.	10. -
Acquit à caution & décharge . . .	-	4.	10. -
Commiſſion ſur L. 15730. à 2 p° . . .	-	314.	12. -
		423.	14. -
	L.	16043.	14. -

Les autres marchandiſes qui arrivent des Iſles de l'Amérique à Bordeaux ſont, du coton, du rocou, du gingembre, de la caſſe & du cacao, mais ce n'eſt jamais en proportion du ſucre, du café & de l'indigo dont pour cette raiſon nous avons donné les comptes ſimulés précédens.

Le Commerce d'importation de Bordeaux n'eſt, à beaucoup près, ni auſſi grand, ni auſſi riche que celui d'exportation. Il conſiſte principalement en douves & merrains pour futailles; en bois de conſtruction, chanvre, goudron, viandes ſalées, beurre, fromage & quelques autres articles.

LIBOURNE, ſur la *Dordogne*, eſt à 23 lieues de l'embouchure de cette riviere dans la mer; le flux y monte malgré cet éloignement & eſt même ſenſible à Caſtillon qui eſt à trois lieues au-delà, enſorte que le flux & reflux ont plus de 26 lieues de montée & deſcente dans la Dordogne. Une ſituation auſſi avantageuſe pourroit faciliter à Libourne un grand Commerce avec l'Etranger ſans ſa proximité de Bordeaux, qui s'eſt approprié preſque tout le Commerce de la Province de Guienne. Libourne fait cependant tous les ans quelques expéditions de Vins nouveaux aux mois d'Octobre & de Novembre pour les Hollandois & autres peuples commerçans.

BLAYE, port conſidérable ſur la *Gironde*, qui forme l'union de la Garonne avec la Dordogne, eſt à un quart de lieue du Bec d'Ambez à 3 lieues au-deſſous de Bordeaux. Le Commerce de Blaye conſiſte en

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

Vins rouges & blancs qu'on recueille dans son territoire. Ces Vins ne sont pas, à la vérité, aussi bons que ceux de Bordeaux, aussi se vendent-ils à beaucoup meilleur marché : il vient tous les ans quelques navires à Blaye pour enlever une partie de ces Vins.

BOURG, ville de Guienne sur la Dordogne, est à un quart de lieue du Bec d'Ambez entre Blaye & Libourne. Il y vient tous les ans quelques navires & un bon nombre de barques qui enlevent les Vins des environs qui, quoiqu'inférieurs à ceux de Bordeaux, sont néanmoins de bonne qualité. Il y en a de rouges & de blancs.

LANGON, ville du Bazadois, située sur la Garonne à 7 lieues au-dessous de Bordeaux. On a placé à Langon un bureau des fermes du Roi ; les marchands & voituriers sont obligés d'y prendre des acquits à caution des Vins qui passent pour aller à Bordeaux ; ces acquits portent que ces Vins seront déchargés à Bordeaux & y payeront les droits de la décharge ; & les marchands ou voituriers se soumettent à en rapporter le certificat au dos desdits acquits.

Montauban, *Bergerac*, *St. Macaire*, *Coutras*, *Perigueux*, *Sarlat*, *Agen*, *Clairac*, *Cahors*, *Moissac*, *Rhodes*, *Ville-franche*, *Bazas* & *la Réole* sont d'autres villes de la province de Guienne, dont le Commerce en Vin & autres articles ne laisse pas d'etre important. D'un autre part, *Auch*, *Condom*, *Mont-de-Marsan*, *Aire*, *St. Sever*, *Nerac*, *Dax*, *Castel-jaloux* & *Tarbes*, sont les villes principales de la Gascogne pour le Commerce.

SAINTES, ou *Xaintes*, capitale de la province de Saintonge, est située sur une éminence auprès de la riviere de Charente. Le Commerce que fait cette ville est très-peu considérable. *Marennes* est fort renommée par ses huîtres vertes dont elle fait un Commerce prodigieux ; *St. Jean-d'Angely* par ses eaux de vie ; *Pons* & *Brouage* par la quantité de sel qui s'y fait ; ces trois villes avec Taillebourg sont les plus commerçantes de la Saintonge.

LIMOGES, capitale du Limosin, est située sur la riviere de *Vienne*, qui passe le long de ses Faubourgs à l'Est. Elle en tire cependant peu d'utilité pour son Commerce, cette riviere n'étant presque pas navigable à cause des roches qui en coupent le cours, & ne pouvant, au plus, servir qu'au flotage des bois. Ce défaut de la Vienne & l'éloignement de la mer mettant Limoges dans l'impuissance de faire avec les étrangers, le Commerce que font ordinairement les villes situées sur les côtes, les habitans, par leur industrie & leur grand travail, s'en sont créé un assez considérable dans l'intérieur du Royaume. Les principales fabriques & manufactures de cette ville sont, de revêches & autres étoffes de laine, de cuirs, gands, clouterie, papier, épingles, fil de fer, émaux sur cuivre & autres ouvrages. *Tulle* & *Brives-la-Gaillarde* sont les deux principales villes de la Province après Limoges ; elles ont quelques fabriques de revêches & autres étoffes.

ANGOU-

Angouleme, capitale de l'Angoumois, eſt ſituée ſur le ſommet d'une montagne environnée de rochers, près de la rive gauche de la *Charente*. La proximité de cette riviere lui procure un débouché facile pour ſes marchandiſes qui conſiſtent principalement en 5000 à 6000 barriques d'Eau de vie de 27 veltes chacune; en papier dont cette ville fabrique une très-grande quantité; en ſafran & dans le produit de ſes forges de fer, qui eſt auſſi un objet des plus importans.

Cognac, ou *Cognac*, ville & chef-lieu d'une élection dans l'Angoumois, eſt batie dans une contrée fertile & agréable ſur la rive gauche de la charente. Il ſe recueille, année commune, au tour de cette ville & dans ſon élection 200000 barriques, ou 50000 tonneaux de Vin bon pour brûler, ce qui doit produire 13400 pipes d'Eau-de-Vie: par pipe on entend une piece de trois barriques; elle eſt d'environ 81 veltes, quelquefois plus ou moins, parce qu'il y a des pieces qui contiennent juſqu'à 90 veltes, d'autres 75, 78, 80 & 85 veltes. On compte que le produit ordinaire eſt de plus de 40000 barriques, chacune de 27 veltes d'Eau-de-Vie. Lorſque l'année eſt abondante, ce produit peut augmenter conſidérablement & même doubler. Il y a des années où les Vins ſont ſi foibles, qu'il faut 6 barriques de Vin pour en faire une d'Eau-de-Vie. Il eſt rare cependant, qu'on ne faſſe qu'une barrique d'Eau-de-Vie avec 4 barriques de Vin; ſi les Vins ſont paſſablement bons, 7 barriques de Vin font 2 barriques d'Eau-de-Vie. L'Eau-de-Vie de Cognac eſt la meilleure & la plus eſtimée de toutes celles de France; elle vaut auſſi preſque toujours $1\frac{1}{5}$ ſol ou à-peu-près par velte plus que celle de Bordeaux.

Aubeterre & Verteuil ſont deux villes de l'Angoumois qui font un bon Commerce, ſurtout en groſſes toiles & en papier.

La Rochelle, capitale du païs d'Aunis, eſt ſituée ſur les bords de l'Océan avec un port ſûr, commode & défendu par deux ouvrages à corne. C'eſt une ville d'un très-grand Commerce tant en Europe qu'en Amérique. Ses habitans font tous les ans pluſieurs expéditions pour les Colonies Françaiſes des Iſles Antilles, où ils envoient des Vins, Eaux-de-Vie, farines, bœuf ſalé d'Irlande, toiles & autres marchandiſes. Ils en rapportent de retour du ſucre, de l'indigo, du cacao, du rocou, de la caſſe, du gingembre, des cuirs & autres marchandiſes de l'Amérique. Le Commerce de la Rochelle en Europe conſiſte principalement en Eaux-de-Vie; il s'en expédie, année commune, pour divers païs, au-delà de 15000 barriques, chacune de 27 veltes. La Rochelle & le païs d'Aunis contiennent 5 lieues de terrain dans lequel on recueille, année commune, environ 80000 tonneaux de Vin blanc & rouge; la plus grande partie de ces Vins blancs ſe brûle, & le reſte ſert pour la boiſſon des artiſans & du peuple.

Il y a auprès de la Rochelle deux Iſles où l'on fait un Commerce très-conſidérable; l'une s'appelle l'Iſle de Rhé, & l'autre l'Iſle d'Oleron.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

L'ISLE DE RHÉ contient ſix paroiſſes: la ville de *St. Martin*, *la Flotte*, *Ste Marie*, *Ars*, *les Portes* & *Lays*. Il ſe recueille, année commune, dans cette Iſle, environ 18000 tonneaux de Vin, dont la huitieme partie ſe conſomme par les habitans. On compte qu'il s'y fait chaque année 10000 barriques d'Eau-de-Vie, qui s'embarquent pour l'Etranger ſans payer aucun droit. Il s'y fait auſſi une grande quantité de ſel qui ſe vend au *Cent* de 28 muids ou 25 tonneaux, chaque tonneau peſant environ 2000 ℔. Les marais ſalans de cette Iſle produiſent, année commune, environ 34000 muids de ſel: le muid vaut environ 6 à 8 livres, & paye au Roi pour droit de ſortie 4 livres 10 ſ. 3 d.

L'ISLE D'OLERON eſt compoſée de ſix paroiſſes, dans leſquelles il ſe fait chaque année environ 4000 barriques d'Eau-de-Vie, chacune de 27 veltes.

ROCHEFORT, ville conſidérable ſituée ſur la Charente à quelques lieues de ſon embouchure, eſt le ſecond département de la marine de France: mais c'eſt une place de peu de Commerce.

Charente, bourg ſitué ſur l'Océan à l'embouchure de la riviere de ſon nom, eſt peu conſidérable quant au produit de ſes Vins qui ſe conſomment en plus grande partie dans le lieu-même ou aux environs; mais, d'une autre part, il s'y fait un très-grand commerce en Eaux-de-Vie & en ſel. On compte qu'il s'embarque à Charente pour l'Etranger, année commune, 35000 barriques d'Eau-de-Vie, de 27 veltes chacune, qui viennent principalement des Elections d'Angoulême & de Cognac. Il s'y charge auſſi environ 7000 muids de ſel, qui vaut 8, 10 à 12 livre le muid.

Les Eaux-de-Vies de Cognac ſont, comme a été dit, ſupérieures à toutes celles qui ſe fabriquent en France & principalement à celles qu'on brûle dans les Païs d'Aunis. C'eſt à Charente qu'on en fait le chargement pour l'Etranger, & comme les Eaux-de-Vie de la Rochelle, de l'Iſle de Rhé & d'Oleron ſe chargent au voiſinage de Charente, nous plaçons ici de ſuite les comptes ſimulés des Eaux-de-Vie qu'on expédie du païs d'Aunis.

Compte ſimulé de 10 pieces Eau-de-Vie de Cognac, vergeant depuis 75 juſqu'à 85 veltes, enſemble 810 veltes à 85 l. . . . L. 2550. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 15 l. 14 ſ. les 27 veltes & acquit,	L. 473.	5. -
Rabattage, à 15 ſ. la piece, & port à bord à 30 ſ.	- 22.	10. -
Courtage d'achat à 25 ſ. par 27 veltes, . .	- 37.	10. -
Arrimage à 5 ſ. par piece, . . .	- 1.	5. -
Courtage de change & ports de lettres, . .	- 5.	14. -
Commiſſion ſur L. 3090. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 61.	16. -
	602.	- -
	L. 3152.	- -

Compte ſimulé de 20 Pieces Eau-de-Vie de la Rochelle, vergeant chacune 50 à 55 veltes, enſemble 1080. à l. 80 la barrique de 27 veltes, L. 3200. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 3 l. les 27 veltes & acquit,	L. 121.	5.	-
Frais juſqu'à bord du navire	- 62.	15.	-
Courtage de change & ports de lettres,	- 6.	4.	-
Commiſſion ſur L. 3390. à 2 p$^{o}_{o}$	- 67.	16.	-
		258.	- -
	L. 3458.	-	-

Compte ſimulé de 40 pieces Eau-de-Vie d'Oleron, de 50 à 55 veltes chacune, enſemble 2187 veltes à l. 82 les 27 veltes. L. 6642. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie à 20 ſ. les 27 veltes & acquit	L. 81.	10.	-
Frais juſqu'à bord du navire,	- 177.	-	-
Courtage de l'argent & ports de lettres,	- 7.	1.	-
Commiſſion ſur L. 6908. à 2 p$^{o}_{o}$	- 138.	3.	-
		404.	-
	L. 7046.	-	-

Les frais juſqu'à bord du navire & les prix des Eaux-de-Vie ſont les mêmes à l'Iſle de Rhé qu'à Oléron; mais cette liqueur ne paye aucun droit de ſortie à l'Iſle de Rhé. Comme c'eſt dans cette Iſle qu'on charge les plus fortes parties de ſel que les étrangers tirent du païs d'Aunis, donnons-en le compte ſimulé ſuivant de

8 *Cents* ou 224 muids de ſel à 8 livres le muid rendu à bord du navire,	L. 1792.	-	
Droits de ſortie à 4 l. 10 ſ. 3 d. le muid,	- 114.	16.	-
Courtage de l'argent & ports de lettres,	- 4.	-	-
Commiſſion ſur L. 1910. à 2 p$^{o}_{o}$	- 38.	4.	-
	L. 1949.	-	

Le Cent de ſel de l'Iſle de Rhé contient 28 muids ou 25 tonneaux.

Marans, gros bourg ſitué en païs très-marécageux ſur la *Sevre* ou *Seudres*, fait un Commerce en ſel & en huîtres très-conſidérable.

POITIERS, capitale du Poitou, eſt ſitué ſur une éminence entre les

Commerce du Midi

Commerce de la France.

rivieres de *Clin* & de *Vouneuil*; c'eſt une des plus grande villes de France. On y fabrique une grande quantité de bas & bonnets de laine, tricotés & foulés; des camelots, des étamines, ſerges, crêpes & autres articles. La foire de la Mi-Caréme y répand beaucoup d'argent à cauſe de l'affluence de marchands qui y viennent de tous les cantons de la province même & des autres provinces circonvoiſines, attirés par le grand nombre de beaux chevaux, de mules & mulets qui s'y trouvent. De tout tems les haras ont été bien ſoignés en Poitou, & c'eſt une véritable ſource de richeſſe pour pluſieurs cantons de la Province.

Chatellerault, jolie ville ſur la Vienne, eſt fameuſe par ſon horlogerie & ſa coutellerie, notamment par ſes razoirs qui ſont fort recherchés. Châtellerault fabrique en outre des ſerges & étamines. D'autres villes du Poitou, ſavoir: *Luſignan*, *St. Maixent*, *Niort*, *Fontenai-le-Comte*, *Montmorillon*, *Thouars*, *Mauleon*, *Luçon* & quelques autres ont auſſi quelques manufactures & fabriques.

Les Sables d'Olone, petite ville ſituée ſur le bord de la mer avec le port le plus conſidérable de la province de Poitou, fait un Commerce aſſez floriſſant, quoique déchu en partie de ce qu'il a été. Ce Commerce conſiſte dans le produit de la péche de la morue du banc de Terre-neuve pour laquelle il partoit tous les ans des Sables d'Olone environ 70 à 80 bâtimens. Il ſe fait dans cette ville, année commune, environ 20000 muids de ſel, dont une bonne partie eſt enlevée par les étrangers, qui payent pour droit de ſortie 2 l. 12 ſ. par muid.

L'Isle de Noirmoutier eſt ſituée près de la côte dans une contrée entrecoupée de marais ſalans, où il ſe fait beaucoup de ſel que les étrangers vont acheter dans la ville de Noirmoutiers. Elle n'offre au reſte rien de remarquable.

L'Isle-Dieu, ou *Iſle d'Yeu*, eſt ſituée à quatre lieues de la précédente; elle a un bourg compoſé de 150 maiſons & un petit village où eſt le port, c'eſt là que pluſieurs navires étrangers viennent pour charger du ſel, quoiqu'ils préferent d'aller à Noirmoutier, quand ils le peuvent.

§. VII. *Commerce de la Bretagne, de la Normandie, du Maine, du Perche, de l'Anjou, du Saumurois, de la Touraine, du Berry, de la Marche, de l'Auvergne, du Lyonnois, du Bourbonnois, du Nivernois & de l'Orléannois.*

Le Commerce des villes principales de ces gouvernemens eſt très-riche & très-étendu, mais en quelque ſorte différent de celui des villes de la Guienne, de la Gaſcogne & des autres païs dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent. Celui-ci ſe fait preſque tout avec des productions naturelles tant du païs que des Colonies, comme vins, eaux-de-vie, ſel, fruits, ſucre, café, indigo & autres denrées. Celui-là, au contraire, ſe fait en plus grande partie avec les marchandiſes des fabriques,

comme toiles & étoffes de soie, de laine & de coton. Il en faut cependant excepter la province de Bretagne, qui, indépendamment des ouvrages de ses fabriques & manufactures, fournit aux étrangers les mêmes articles que les villes de la Guienne, & du païs d'Aunis.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

NANTES, ville principale de la Bretagne, est située sur la rive droite de la *Loire*, au confluent des petites rivieres de *Chezine* & *d'Erdre*, qui séparent la ville d'avec le faubourg *de la Fosse*, dans un terroir également fertile & varié de prairies immenses & de coteaux couverts de vignes. Il n'y a guere de villes en France plus heureusement situées pour le Commerce, que la ville de Nantes. La mer lui ouvre une communication avec toutes les nations du monde, & la Loire lui donne les moyens de pénétrer dans les plus riches provinces du Royaume, & même jusqu'à Paris, par les canaux qui la joignent à la Seine. Il est vrai que Nantes n'est pas proprement sur la mer; mais de la rade de Pain-bœuf qui n'en est éloignée que de huit lieues & où les plus grands vaisseaux sont en sureté, on peut aisément faire monter jusqu'à la Fosse, des barques & des navires de 60 à 80 tonneaux & les gabarres qui servent à décharger comme à charger les navires à Pain-bœuf, ensorte que Nantes a presque toutes les commodités des villes qui sont entierement maritimes. Le département de Nantes comprend *Pain-bœuf* ou *Pimbœuf*, *Bourgneuf* ou *Bourneuf*, *Pornic*, le *Croisic*, & le *Paulgen*; & c'est dans tous ces ports que les négocians de Nantes font leurs armemens, tant pour l'Europe que pour l'Amérique.

Le Commerce que fait Nantes avec l'Amérique est très-considérable & fort précieux, tant par le débouché immense qu'il procure aux villes de la Bretagne & de quelques autres provinces de France, des marchandises de leurs fabriques & manufactures, comme toiles, étoffes de soie & de laine, ustensiles de fer, de cuivre, & autres, dont les Colonies de l'Amérique font une grande consommation; que par les riches retours que Nantes en reçoit, retours qui forment la principale branche du Commerce d'exportation de cette ville avec les autres places de Commerce de l'Europe. On peut se faire une idée de l'importance de ces retours par la note suivante du coton, indigo, sucre & café arrivés à Nantes depuis 1770 jusqu'à 1780 inclusivement.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

Récapitulation générale des Sucres, Cafés & Indigos, arrivés à Nantes des Colonies Françoises depuis 1770 jusqu'à 1780 inclusivement.

Années.	Navir.	Indigo. Boucauts.	Indigo. Barriq.	Indigo. Quarts.	Coton. Balles.	Coton. Balloins.	Sucre terre & têtes. Barriq.	Sucre terre & têtes. Quarts.	Sucre brut. Barriq.	Sucre brut. Quarts.	Café. Boucauts.	Café. Barriq.	Café. Quarts.
1770	103.	313.	429	437	3010.	1526.	15141.	693	18798.	527	2191.	3792.	6129.
1771	105.	208.	478.	444	2414.	1044.	13957.	455.	25802.	459	2719.	3434.	6590.
1772.	111	409.	581.	450.	2678.	858.	15797.	476.	26073.	519.	4946.	5246.	8160.
1773.	115.	322.	407.	358.	2527.	873.	13459.	489.	28300	355.	5433.	4060.	5319.
1774.	109	371.	534.	447.	2944.	598.	15804.	420.	24842.	207.	5926.	5411.	8225.
1775.	112.	540.	800.	609.	2748.	546.	17825.	470.	26090	298.	7267.	5405.	8674.
1776	108	213.	468.	469.	1488	1031.	15367.	579.	25254.	215.	5308.	4387.	7510.
1777	104.	315.	741	655.	3691.	1244.	10513.	401.	20659	184.	5543.	4794.	6532.
1778.	80.	249.	517.	398.	2066.	641.	8324.	234.	19393	176.	4396.	3401.	5197.
1779.	29.	140.	145.	124.	948	434.	4108	145	3310.	325	1130.	623.	977.
1780.	21.	133.	112.	93.	206.	69.	2516.	220.	1495.	422.	490.	324.	499.

Les marchandiſes que les nations commerçantes font exporter de Nantes ſont de trois eſpeces; ſavoir; 1°. les denrées de l'Amérique & principalement du ſucre, du café & de l'indigo, la quantité qui vient des Colonies Françoiſes de ces trois articles étant très-grande; 2°. les productions du païs, telles que du Vin, de l'Eau-de-Vie & du ſel; 3°. les articles des manufactures & principalement des toiles. Nous allons donner des comptes ſimulés de chacun de ces articles.

Compte ſimulé de 10 barriques de Sucre terré de St. Domingue, peſant enſemble Brut 15748 ℔.
Tare à 13 p℅ . 2048.
Net 13700. à 80 l. le ℅ . L. 10960. - -

Frais d'expédition.

Aux porte-faix pour peſer & conduire à la gabarre,	L.	13. 14.	-
Rabattage à 20 ſ. par barrique & arrimage à 5 ſ. .	-	12. 10.	-
Gabarres à 20 ſ. par tonneau, & acquit à caution,	-	11. 9.	-
Commiſſion ſur L. 10993. à 2 p℅ . .	-	219. 17.	-
		257. 10.	-
	L.	11217. 10.	-

On donne ſur les Sucres bruts 17 p℅ de tare, & les frais ſont les mêmes que ceux ci-deſſus.

Compte ſimulé de 10 boucauts Café de St. Domingue, peſant enſemble . Brut 11010 ℔.
Tare . . 1000 ℔. } 1110.
Trait à 1 p℅ 110 }
Net 9900 ℔ à 21 ſ. la livre. . . L. 10395. - -

Frais d'expédition.

Aux porte-faix à 20 ſ. le millier, plomb 10 ſ. par boucauts, ...	L.	14. 18.	-
Tonnelier 20 ſ. du cent pour les futailles, .	-	99. -	-
Gabarre 20 ſ. par tonneau, & arrimage 5 ſ. par boucaut	-	7. 9.	-
Acquit à caution & menus-frais, . . .	-	5. 5.	-
Commiſſion ſur L. 10521. à 2 p℅ . .	-	210. 8.	-
		337. -	-
	L.	10732. -	-

Pour l'Indigo les frais ſont les mêmes que ceux ci-deſſus ; il ſe peſe comme le café, & l'on accorde 1 p℅ de trait.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de la France.

Compte ſimulé d'un tonneau ou 4 barriques de Vin blanc de Nantes qui a coûté, ... L. 140. - -

Frais d'expédition.

Entrée & ſortie du magazin & roulage . .	L. 1. - -		
Rabattage en plein 2 l. courtage 1 l. gabarre environ 3 l.	- 6. - -		
Droits aux *devoirs* 48 ſ. droits d'octroi & prévoté 34 ſ. & acquit, ...	- 4. 3. 6.		
Commiſſion ſur L. 151. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 3. - 6.		
		14. 4. -	
		L. 154 4 ſ. -	

Compte ſimulé de 5 barriques d'Eau-de-Vie, vergeant enſemble 160 veltes à 90 l. les 29 veltes . . . . L. 529. 13. 1.

Frais d'expédition.

Entrée & ſortie du magazin & roulage à 5 ſ. .	L. 1. 5. -		
Rabattage en plein, & plaques de 5 barriques à 2 l. .	- 10. - -		
Courtage & réception à 20 ſ. & jaugeage à 2 ſ. piece,	- 5. 10. -		
Droits aux devoirs à 3 ſ. par velte & acquit, .	- 23. 18. 6.		
Gabarres à 3 l. 3 ſ. par tonneau, . . .	- 3. 15. -		
Commiſſion ſur L. 574. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 11. 9. 5.		
		55. 18. 11.	
		L. 585. 12. -	

Compte ſimulé de 40 muids de Sel, chargés au Croiſic, à 35 livres le muid de ville rendu à bord du navire . . . L. 1400. - -

Commiſſion à 2 p$^{o}_{o}$ . . . - 28. - -

L. 1428. - -

Chaque muid contient 133$\frac{1}{3}$ quartauts nantois, chaque quartaut peſant 40 ℔; & par conſéquent le muid 5340 ℔.

Le ſel ſe vend au Pouligen à la même meſure qu'au Croiſic, c'eſt-à-dire au muid ou à la *Charge*, qui fait 28 ſacs. A Bourgneuf, la *Charge*, qui fait 28 ſetiers, peſe environ deux tonneaux & demi ou 5000 ℔.

Compte

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

Compte ſimulé de 7 ballots de groſſe Toile chargés à Nantes, contenant

412	Aunes *St. Georges*, . . .	à 24	ſ.	6	d.	l'aune	L.	504.	14. -
147	Dites, *Toiles blanches ſans nom*,	à 22	ſ.	.	.	. .	-	161.	14. -
601	Dites, *Toiles deux tiers*, . .	à 20	ſ.	.	.	. .	-	601.	- -
446	Dites, *Toiles ſans nom*, . .	à 19	ſ.	.	.	. .	-	423.	- -
833¾	Dites, *Conbourgs*, ...	à 17	ſ.	9	d.	. . .	-	737.	5. 9.
440	Dites, *Halles*, ...	à 17	ſ.	6	.	. . .	-	385.	- -
438	Dites, *Fougeres*, ...	à 14	ſ.	6		. .	-	317.	- -
	Frais juſqu'à bord du navire, .	.	.	.	.		-	29.	10. -
							L	3159.	3. 9.
	Eſcompte à 2 p. ℅ . . .						-	63.	3. 9.
							L.	3096.	- -

Outre ces articles, les étrangers tirent de Nantes du coton, des cuirs de bœuf en poil, des bois, du gingembre, du rocou & quelques autres marchandiſes des Iſles, ainſi que du papier, des prunes, de l'orge, de l'avoine & quelques autres articles du païs.

Les marchandiſes qu'on importe ordinairement à Nantes, conſiſtent en froment & ſeigle, chanvre, cordages, planches de ſapin, douves, mâts & beaucoup d'autres articles.

Rennes, capitale de la Bretagne, eſt ſituée ſur la *Vilaine* qui la diviſe en deux parties. C'eſt une ville dont le Commerce, quoique aſſez important, n'eſt pas cependant comparable à celui que fait Nantes. Rennes a des manufactures de toiles & de fil retors, qui rapportent beaucoup à ſes habitans. Les toiles ſont de l'eſpece qu'on nomme *Noyalles;* la conſommation n'en eſt pas aujourd'hui auſſi grande qu'elle étoit autrefois. Le Commerce de fil retors eſt au contraire toujours très-important & peut aller, année commune, à 300000 livres tournois.

St. Malo, ville de Bretagne très-peuplée & autrefois très-commerçante, eſt ſituée ſur un rocher au milieu de la mer dans la petite Iſle de St. Aaron, qu'on a jointe au continent par le moyen d'une digue ou langue de terre appelée le *Sillon*. Le Commerce de St. Malo eſt conſidérablement diminué depuis un certain nombre d'années, notamment depuis que le Canada & les autres poſſeſſions qu'avoient les Français dans l'Amérique ſeptentrionale ſont tombées en plus grande partie au pouvoir des Anglois. Les Malouins ſont cependant encore aujourd'hui les principaux armateurs de France pour la pêche de la morue. Ils font auſſi quelques armemens pour les Iſles Antilles, mais on ne peut pas dire que ce Commerce ſoit important. Le Commerce de cabotage & celui de ſpéculation font à-préſent la reſſource des armateurs & négocians de St. Malo, qui s'intéreſſent volontiers au Commerce de l'Amérique eſpagnole. Ils

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

entretiennent des relations particulieres avec l'Angleterre, où ils font un Commerce interlope assez considérable. Les toiles & les fils de Rennes font la principale exportation de St. Malo.

Compte simulé de diverses Toileries achetées à St. Malo; savoir

10 Balles *Toiles de Bretagne* contenant,

1000 Aunes, à 32. sols l'aune	L. 1600.	-	-
1000 Dites, à 38.	- 1900.	-	-
1000 Dites, à 41.	- 2050.	-	-
600 Dites, à 52.	- 1560.	-	-
600 Dites, à 60.	- 1800.	-	-
	8910.	-	-
Emballage, droits de sortie & port à bord à 40 s. par balle,	20.	-	-
	L. 8930.	-	-

20 Balles Toiles dites *Halles de Dinant*, contenant

80 pieces ou 8263 aunes à 18 s. 6 d. l'aune				L. 7643.	5.	6.		
Passe à 14 s. par piece,	L. 56.	-	-					
Serpilliere, corde & ficelle pour emballer,	- 96.	14.	-					
Porte-faix pour emball. & charg., à 4 s.	- 20.	-	-					
Voitures pour porter à bord,	- 4.	-	-					
Droits d'Octroi à la sortie,	- 14.	7.	-					
				191.	1.	-		
							7834.	6. 6.

2 Ballots de Toiles dite *hauts-brins* de Dinant, contenant

$95\frac{1}{2}$ Aunes, à 4 l. 10 s. l'aune				L. 429.	15.	-		
91. à 4. 15.				- 432.	5.	-		
90. à 4. 18.				- 441.	-	-		
$94\frac{3}{4}$ à 5. 2.				- 483.	4.	-		
				1786.	4.	-		
Passe à 14 s. par piece,	L. 2.	16.	-					
Serpilliere, corde & ficelle pour emballer	- 4.	10.	-					
Porte-faix pour emballer & charger,	- -	15.	-					
Voiture pour porter à bord,	- -	10.	-					
Droits d'Octroi à la sortie,	- -	13.	6.					
				9.	4.	6.		
							1795.	8. 6.

Tranſport de l'autre part			L. 18559. 14. -
10 Balles de toiles *Fougeres* contenant 20 pieces ou 1458 aunes à 19 ſ. 6 ℔ . . .		L. 1421. 11½ -	
Payé pour la voiture de Fougeres à St. Malo, ...	L. 31. - -		
Porte-faix pour emballer & charger,	- 4. - -		
Serpilliere & ficelle pour l'emballage	- 19. 5. -		
Voiture pour porter à bord, . .	- 1. 10. -		
Droits d'Octroi & ſortie, . . .	- 2. 11. 3.		
		58. 6. 3.	
			1479. 17. 3.
			L. 20039. 12. 3.
Commiſſion à 2 p℅ . . .			- 400. 16. -
			L. 20439. 8. 3.

Compte ſimulé de 1800 ℔ de fil blanc de Rennes, expédié de St. Malo, aſſorti depuis N°. 1. juſqu'à N°. 5. & à divers prix depuis 30 juſqu'à 35 ſ., prix moyen 32½ ſ. . . . . L. 2925. - -

Frais.

Pour voiture de Rennes à St. Malo, . .	L. 31. 15. 6.		
Emballage double en toile fine, . . .	- 49. 13. -		
Porte-faix, décharge, recharge pour porter à bord, & charretier, ...	- 3. - -		
Droits d'Octroi & patrimoniaux à la ſortie, . .	- 39. 7. 6.		
Au bureau des fermes pour droit ſur le fil . .	- 49. 12. 6.		
Commiſſion ſur L. 3093. à 2 p℅ . . .	- 61. 19. 6.		
		235. 8. -	
		L. 3160. 8. -	

Les bas de fil de St. Malo ſont très-eſtimés; il y en a de tout prix depuis 6 juſqu'à 80 livres la douzaine ſuivant les qualités. Les Frais juſqu'à bord ſur les bas de moyenne qualité (c'eſt-à-dire entre 30 & 50 livres la douzaine) s'élevent à 4 p℅ plus ou moins.

MORLAIX eſt auſſi une ville fameuſe par le Commerce de toiles qui s'y fait; quoique ce Commerce ne ſoit plus aujourd'hui ſi conſidérable qu'il étoit autrefois, il ne laiſſe pas d'être toujours très-important.

COMMERCE DU MIDI. — *Commerce de la France.*

Compte ſimulé de 6 balles de Crées larges de Morlaix de ſeconde qualité contenant 24 pieces à 156 livres chacune, . . L. 3744. - -

Frais d'expédition.

Emballage 24 l. & aux emballeurs 3 l. . .	L. 27. - -	
13 Aunes toile cirée à 30 ſ. & 12 aunes toile à 13.	- 28. 1. -	
Port à bord & menus frais, ...	- 1. 19. -	
Commiſſion ſur L. 3800. à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 76. - -	
	133. - -	
	L. 3877. - -	

Les toiles qui ſe fabriquent à Morlaix, Landerneau, Roscoff, St. Paul-de-Leon, Guingamp, Grace &c., ſe nomment *Cres* ou *Crées*. Comme elles ſont de diverſes largeurs & fineſſes, pour les diſtinguer on les partage en *Crées larges*, *Crées communes*, *Crées graciennes*, *Crées roſconnes*. Les Crées larges s'envoient en Eſpagne & dans les Indes Occidentales; les communes & les graciennes ſe portent auſſi en Eſpagne, ou ſont enlevées en tems de paix par les Anglois; & les roſconnes ſont propres pour l'Eſpagne ſeulement. Outre les Crées, il ſe fabrique à Morlaix des toiles qu'on appelle des Morlaix: elle ſe conſomment preſque toutes dans le Royaume.

L'ORIENT eſt une jolie ville avec un port fameux, ſitué au fond d'une Anſe à l'embouchure de la riviere de *Ponscroff* ou *Ponscorff*, dans lequel ſe font les armemens & les retours des navires qui font le Commerce des Indes Orientales. Cette ville n'eſt qu'à 2000 toiſes de *Port-Louis*, petite ville avec une rade & un port très-ſûr, ſitué à l'extrémité d'une Péninſule à l'embouchure de la riviere de *Blavet*. Le Commerce qui s'y fait conſiſte principalement en ſardines & en anguilles dont il ſe fait une pêche conſidérable.

BREST, ville de la Baſſe-Bretagne, eſt un des premiers entrepôts de la marine Françoiſe; ſon port, un des meilleurs & des plus ſûrs du Royaume eſt dans le Faubourg de *Recouvrance* qui eſt ſéparé de la ville par un bras de mer. La rade eſt magnifique & pourroit contenir 500 vaiſſeaux de guerre; mais l'entrée en eſt étroite & très-difficile à cauſe des rochers qui s'y trouvent cachés ſous l'eau.

Vannes, *St. Brieux*, *Lamballe*, *Quimper-Corentin*, *St. Paul de Leon*, *Roscoff*, *Concarneau*, *Aurai*, *Treguier* & *Hennebon*, ſont des villes & ports de la Bretagne, qui tous font quelque Commerce. *Quintin*, *Noyal*, *Vitré*, *Fougeres*, *Dinant*, poſſedent les manufactures de toiles les plus conſidérables de la Province. Quintin eſt comme le centre des manufactures de batiſte & de linon. Les *Noyales* qui ſervent à faire des voiles de vaiſſeaux ſe fabriquent à Noyal & dans ſes environs. Les *Hauts-brins* ſe font à Dinant; les *Vitrés* à Vitré même dont elle portent le nom, à Fougeres &

dans quelques villages de l'Evêché de Rennes; enfin, les *fleurets ſimples*, les *fins fleurets*, les *Londeaux*, les *Uſels*, & les *Délineres* ſe fabriquent dans l'Evêché de Treguier.

ROUEN, Capitale de la province de Normandie, eſt ſituée dans un fond entouré de montagnes eſcarpées, n'ayant d'ouvert que le Côté qui donne ſur la *Seine* qu'on y paſſe ſur un très-beau pont, & où la marée remonte ſi haut que de grands Navires peuvent y aborder. Le principal Commerce de cette ville conſiſte en toileries & étoffes de toute eſpece, draps, tapiſſeries, cuirs tannés, chapeaux, peignes, papier, cartes à jouer, bleds, cidres, beſtiaux, chanvres, lins & pluſieurs autres articles fabriqués à Rouen & dans ſes environs. Les toiles forment une des plus importantes branches de ce Commerce, parce que l'on en fait des demandes de toutes parts dans cette ville: ces toiles étant deſtinées ſpécialement pour l'Amérique, nous allons, pour l'uſage des ſpéculateurs, donner des comptes ſimulés des principales ſortes.

Compte ſimulé de diverſes ſortes de Toiles de Rouen, ſavoir:

1 *Ballot Rouens* $\frac{7}{8}$, *Toiles de ménage demi-blanc*, dont

22 aunes	59½	97½	44.	57.	123½	71½	54¼	80	
à 33 ſ. l'aune.	à 37 ſ.	à 39 ſ.	à 41 ſ.	à 42 ſ.	à 44½ ſ.	à 45 ſ.	à 46 ſ.	à 47.	L. 1249. 18. 9.

Droits de ſortie de ville, ...	L.	4. 5. 6.	
Toile d'emballage 5 l. 10. 6. toile cirée 4 l. 16. . .	-	10. 6. 6.	
Corde, ficelle, façon & port à bord . . .	-	4. 15. -	
		19. 7. -	
		1269. 5. 9.	

1 *Ballot*, *Rouen blanc Senlis en* $\frac{3}{4}$ dont

32 aunes	29½	31.	32.	30.	32.	32.	
à 53 ſ. l'aune.	à 58 ſ.	à 61 ſ.	à 66 ſ.	à 70 ſ.	à 72 ſ.	à 80 ſ.	L. 718. 14. -

Droits de ſortie de ville, . . .	L.	1. 1. 6.	
Toile d'emballage & toile cirée, . . .	-	3. 18. 6.	7. 10. -
Corde, ficelle, façon & port à bord, . .	-	1. 10. -	
			725. 4. 9.

1 *Ballot Coutils* $\frac{3}{4}$, *tout fil aſſorti*, dont

169 aunes	137¼	161¾	156½	179¾	
à 40 ſ. l'aune.	à 41 ſ. 6 d.	à 45 ſ.	à 45 ſ. 6 d.	à 46 ſ. 6 d.	L. 1761. 13. 9.

Calandre royalle, ...	L.	11. 10. -	
Toile d'emballage & toile cirée, . . .	-	9. 6. -	26. 1. -
Corde, ficelle, façon & port à bord . .	-	5. 5. -	
			1787. 14. 9.
			L. 3782. 4. 6.

Tranſport de l'autre part . . . . . L. 3782. 4. 6.

1 Balle *Gingas* $\frac{8}{10}$ *tout fil ordinaire* dont
1058 aunes à 12 ſ. 9 d. à 13 ſ. $\frac{716\frac{1}{4}}{}$ . . . . . L. 1159. 10. 9.
Calandre royale, ... L. 25. 10. -
Toile d'emballage & toile cirée, . . - 11. 15. 6.
Corde, ficelle, façon & port à bord, . - 5. 10. -
42. 15. 6.
1202. 6. 3

1 Balle *Toile fil d'épreuve* $\frac{5}{8}$ tout fil, contenant
693¼ aunes comptées pour 683¼ à 28 ſ. 6 d. . . L. 980. 15. -
Calandre royale, ... L. 9. 15. -
Toile d'emballage & toile cirée, . . - 5. 16. -
Corde, ficelle, façon & port à bord, . - 2. 10. -
17. 1. -
998. 16. 3

1 Balle *Toile fil & coton* en $\frac{5}{8}$ dont
416¾ aunes à 36 ſ. l'aune $\frac{186\frac{1}{4}}{}$ à 36 ſ. 6 d. . . . . L. 1090. 1. -
Calandre royale 8 l. 10 ſ. & les autres frais comme deſſus, - 16. 16. -
1106. 17. 3

1 Balle *Toile fil bon-teint* en $\frac{7}{8}$ aune, contenant
681 aunes, comptées pour 633¼ à 18 ſ. . . . L. 569. 18. 6.
Calandre royale 9 l. 15 ſ. & frais d'emballage 7 l. 15 ſ. - 17. 10. -
587. 8. 6.

1 Balle de *Toiles royales blanc de lait*, dont
20 aunes à 54 ſ. l'aune. $\frac{20}{\text{à } 56 \text{ ſ.}}$ $\frac{60}{\text{à } 60 \text{ ſ.}}$ $\frac{38}{\text{à } 62 \text{ ſ.}}$ $\frac{59\frac{1}{2}}{\text{à } 68 \text{ ſ.}}$ $\frac{41\frac{1}{2}}{\text{à } 70 \text{ ſ.}}$ $\frac{40\frac{1}{2}}{\text{à } 74 \text{ ſ.}}$ $\frac{38\frac{1}{2}}{\text{à } 76 \text{ ſ.}}$ $\frac{36\frac{1}{4}}{\text{à } 80 \text{ ſ.}}$ $\frac{37}{\text{à } 84 \text{ ſ.}}$
L. 1351. 5. 6.
Voiture à Rouen & droits de route, . L. 4. 5. -
Toiles d'emballage & toile cirée, . . - 5. 1. 6.
Corde, façon & port à bord . . . - 1. 10. -
10. 16. 6.
1362. 2. -

1 Ballot Toile d'*Emballage Raumois* $\frac{15}{16}$ d'aunes, contenant
292 aunes pour 233½ aunes à 19 ſ. . . . . L. 221. 16. 6.
Emballage, corde, façon & port à bord . . . - 5. 19. 6.
227. 16. -

1 Ballot Toile d'*Emballage Fougeres*, (*Halle Fougeres* à 18 ſ.)
contenant 329 aunes pour 290, à 14 ſ. l'aune . . . L. 203. - -
Facteur, droit de halle, & voiture de Fougere . . - 28. 4. -
Emballage ſimple & port à bord, ... - 4. 15. -
235. 19. -
L. 9503. 9. 3

Tranſport de l'autre part . . . . . L. 9503. 9. 3.

1 Ballot *Halles de Dinan*, contenant
467¾ aunes pour 411½ aunes à 18 ſ. 6 d. . . . L. 380. 12. 9.
Facteur, droit de halle, & voiture de Dinan, . . - 35. 2. -
Emballage ſimple, & port à bord, ... - 6. - -
421. 14. 9.

1 Ballot *Combourg ordinaire*, (*Combourg Bazonge* à 20 ſ. 6 d.)
contenant 380 aunes pour 334 aunes à 18 ſ. 3 d. . . L. 304. 15. 6.
Facteur, droit de halle & voiture de Combourg, . . - 28. 4. -
Emballage ſimple, & port à bord, ... - 5. - -
337. 19. 6.

1 Ballot Toiles *St. Georges*, contenant 269 aunes à 24 ſ. 9 d. L. 332. 17. 9.
Frais comme les toiles Fougeres, ... - 32. 19. -
365. 16. 9.

1 Ballot *Vimoutiers*, avec 240 aunes à 29 ſ. . . . L. 348. - -
Facteur, droits de halle & voiture de Vimoutier, . - 16. 8. -
Emballage & frais juſqu'à bord, ... - 6. 14. 6.
371. 2. 6.

1 Ballot *Rouen blancards* contenant
250 aunes pour 200 à 151 l. le cent, ... L. 302. - -
Courtage ¼ p°, Vicomté & port 30 ſ. emballage 10 l. . - 12. 10. -
322. 10. -

1 Ballot *Brins* ¾. (Les Brins ⅞ à 27 ſ. 6 d.)
contenant 264 aunes pour 220 aunes à 23 ſ. 3 d. . . L. 255. 15. -
Facteur, droit de halle, & voiture à Rouen, . . - 10. 16. -
Emballage & port à bord, ... - 2. 15. 6.
269. 6. 6.

1 Ballot *Groſfort*, 263 pour 219 aunes à 21 ſ. . . L. 229. 19. -
Frais de voiture & d'emballage &c. . . . - 14. 10. -
244. 9. -

1 Ballot de *Siamoiſes fond blanc*, dont
$\frac{116\frac{1}{2}\text{ aunes}}{\text{à } 30\text{ ſ. l'aune}}$ & $\frac{130\frac{1}{2}}{\text{à } 30\text{ ſ. 6 d.}}$ de ¾ aune de large . L. 373. 15. 3.
$\frac{219\text{ aunes}}{\text{à } 37\text{ ſ. l'aune}}$ & $\frac{212\frac{1}{2}}{\text{à } 38\text{ ſ.}}$ de ⅞ dites, . . . - 808. 18. -
L. 1182. 13. 3.
Frais d'emballage & juſqu'à bord, ... - 18. 6. 9.
1201. - -
L. 13037. 8. -

Menus frais juſqu'à bord, ... L. 18. 9. 7.
Courtage de traites, ... - 13. 7. 5.
Commiſſion ſur L. 13037. à 2 p° . . . . . - 260. 15. -
292. 12. -
L. 13330. - -

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

Indépendamment des toiles, on fabrique à Rouen & dans ſes environs des Draps façon d'Elbœuf, & l'on y met en œuvre beaucoup de laines, ſurtout de celles d'Eſpagne dont il vient tous les ans à Rouen des parties très-conſidérables. Auſſi cette ville eſt-elle regardée comme le meilleur marché pour la vente des Laines d'Eſpagne après Amſterdam & Londres; c'eſt pourquoi nous donnons le compte de vente ſimulé ſuivant, ſavoir:

Compte de vente ſimulé de 67 Balles de laine ordinaire d'Eſpagne, nommée *Albarraſin*, qui ont rendu à Rouen ſavoir.

50 R peſant 9705 ℔

153. pour le *don* à 3 ℔ par balle

9552.

637½ pour la moitié de la tare des balles, à 12½ ℔ chacune,

8914½

802. pour la ſurtare à 9 p°

Net. 8112½ ℔ à 57 ſols la ℔ . . . L. 23120. 12. 6.

11 F. 1761½ ℔, après les déductions comme deſſus à 45 ſols la ℔ . . . . . 3963. 7. 6.

6 S. Net, 896. ℔ comme deſſus à 40 ſ. la ℔ L. 1792. - -

Rabais à 3 p° . - 53. 15. -

1738. 5. -

L. 28822. 5. -

A déduire pour frais de réception.

Fret, chapeau & avarie . . .	L.	680.	1. 3.
Octroi ſur 13200 ℔ à 23 ſ. du 100, & 9 ſ. par livre	-	220.	2. -
Voiture à 3 ſ. par balle, & brouétiers à la réception à 12 ſ.	-	50.	5. -
Raccommodage, fourniture de balins & lavage à 40. ſ.	-	134.	- -
Brouétier à la livraiſon à 12 ſ. emmagazinage à 30. ſ.	-	140.	14. -
Vicomté ſur 12883 ℔ à 12 ſ. 6 ß les 100, courtage à 40 ſ. par balle	-	214.	10. 9.
Perte ſur les effets ſur la province, ſur L. 28822. à ½ p°	-	144.	4. -
Commiſſion de vente & *ducroire* des acheteurs à 5 p°	-	1441.	2. -
			3004. 19. -
		L. 25817.	6. -

Il

COMMERCE DU MIDI
Commerce de la France.

Il y a encore d'autres marchandiſes du dehors qui conviennent beaucoup pour le Commerce de Rouen; telles que les huiles de baleine, les ſuifs & pluſieurs autres articles.

Quillebeuf eſt une petite ville ſituée ſur la rive gauche de la Seine, qui ſert de port & de mouillage à tous les navires Français & étrangers qui montent à Rouen ou qui en deſcendent.

HAVRE-DE-GRACE (le), ville & port de mer de Normandie, eſt ſitué au bout d'une vallée vis-à-vis de Honfleur dans un terrein uni & marécageux, entrecoupé d'un grand nombre de criques & flaques d'eau, à l'embouchure de la Seine, préciſément à la pointe formée par ce fleuve & l'Océan. On doit conſidérer le Havre comme la principale porte de la France, puiſque toutes les marchandiſes étrangeres y abordent pour etre voiturées par la Seine à Paris. Le Commerce de dentelles y eſt d'une très-grande étendue; il s'en fabrique de toutes les qualités depuis 4 ſols juſqu'à 25 livres l'aune. On en fait des envois conſidérables dans toutes les parties du monde. Les autres articles qui s'exportent du Havre ſont pour la plupart des choſes fabriquées dans ſes environs, à Paris & dans pluſieurs autres endroits du Royaume: le nombre en eſt trop grand pour en pouvoir parler avec l'étendue convenable & même pour en faire ici l'énumeration. Nous nous bornerons donc à obſerver qu'il entre au Havre, année commune, plus de 600 Navires chargés, grands & petits, qui s'en retournent avec d'autres marchandiſes. Il y vient communément par année 60 vaiſſeaux de la Martinique & des autres Colonies françaiſes, 18 du grand Banc, 40 de Marſeille, 20 de Cette, 65 des côtes de France depuis Bayonne juſqu'à St. Malo, 10 du port St. Maurice, 50 d'Eſpagne, 15 de Lisbonne, 20 de Hollande, 260 d'Angleterre, & plus de 60 des autres païs du Nord.

HONFLEUR, ville conſidérable de la Normandie, ſituée ſur la rive gauche de la Seine près de ſon embouchure dans l'Océan, a un port commode où l'on voit en tout tems un bon nombre de navires. Il ſe fait en cette ville un Commerce conſidérable, parce qu'elle eſt un des entrepôts de celui de Rouen & qu'elle a beaucoup de négocians qui ſe livrent au Commerce de ſpéculation.

DIEPPE, ville importante du païs de Caux en Normandie, eſt ſituée dans un fond ſur le bord de l'Océan, où elle a un port qui peut contenir environ 200 navires du port de 400 tonneaux. Les habitans de Dieppe s'occupent de la peche du hareng & de la morue qu'ils vont prendre ſur les côtes d'Ecoſſe & juſqu'en Iſlande. Ils péchent auſſi le maquereau, la vive & le merlan. Ils font d'ailleurs un grand Commerce en marchandiſes fabriquées chez eux, telles que des draps, des dentelles, de la quincaille, des peignes d'ivoire, de corne, & de buis.

Cherbourg, *Barfleur*, *Grandville*, *St. Valery en Caux*, *Carentan*, *Portbail*, *Feſcamp & Treport*, ſont les autres ports de la Normandie.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

CAEN, capitale de la Baſſe-Normandie, eſt ſituée dans un Vallon entre deux grandes & belles prairies, au confluent de l'*Orne* & de l'*Odon*. Cette ville fait un grand Commerce en draps, toiles fines, fer, papier & pluſieurs articles qui ſe fabriquent dans ſon enceinte & aux environs.

ELBEUF & LOUVIERS, ſont deux villes de Normandie remarquables par les fabriques & manufactures de draps & autres étoffes qu'elles poſſedent depuis long-tems. Les draps d'Elbeuf ont $\frac{17}{18}$ d'aune de France ou $\frac{8}{4}$ d'aune de Brabant de large; les qualités en ſont bonnes & le prix fort raiſonnable: en voici un compte ſimulé.

4 Pieces de drap d'Elbeuf meſurant 101½ aunes, comptées ſeulement pour 95½ aunes, de France, à 14 livres l'aune, ...	L. 1337.	10. -
Emballage & frais, ...	- 10.	10. -
	L. 1348.	- -

Une voiture d'eau qui part tous les jours d'Elbeuf pour Rouen, facilite l'enlevement de ſes draps & de ſes autres marchandiſes. On fabrique à Louviers non-ſeulement des draps pareils à ceux d'Elbeuf, mais auſſi des draps façon de Hollande & d'Angleterre.

Alençon, *Coutances*, *Lizieux*, *Avranches*, *Bernay*, *Pont-l'Evêque*, *Pont-de-l'Arche*, *Pont-Audemer*, *Valogne*, *Vire*, *Argentan*, *Montivilliers*, *Condé*, *St. Lô*, *Orbec*, *Darnetal*, *Caudebec*, *Yvetot*, *Eu*, *Neufchâtel*, *Aumale*, *Gournay*, & quelques autres villes & bourgs de Normandie poſſedent diverſes manufactures de toileries, draps & étoffes de laine de toute eſpece. *Damville*, gros bourg ſitué ſur la riviere d'Iton dans un terroir fertile en pommes, fait le cidre le plus renommé & en effet le meilleur de la Normandie.

MAYENNE & le MANS, ſont les villes capitales du haut & du bas *Maine*; on y fabrique quelques étamines & camelots, des ſerges trémieres & des droguets de fil.

LAVAL, ville conſidérable du Maine, ſituée ſur les deux rives de la *Mayenne*, eſt remarquable par les belles manufactures de toiles qu'elle a tant dans ſon enceinte que dans ſes environs. Les noms de ces toiles & leurs prix ſont comme ſuit:

Toiles blanches *non battues*, depuis l'aune, ſuivant la qualité.	25 juſqu'à	30 ſols,	plus ou moins
Toiles blanches de *Pontivy*, depuis	30 juſqu'à	35 ſols,	dite.
Dites, *royales beau blanc*, depuis	35 juſqu'à	120 ſols,	dite.
Dites, façon de Rouen, depuis	30 juſqu'à	90 ſols,	dite.
Dites, de Laval, *laiſe ordinaire*, depuis	30 juſqu'à	120 ſols,	dite.
Dites, de Laval, *Gris teint*, depuis	24 juſqu'à	50 ſols,	dite.

Les Toiles gris-teint *non batu* & *Pontivy* valent quelques ſols par aune moins que les toiles blanches.

Outre ces Toiles, on en fabrique d'autres, telles que des *Bretagnes*, *Brins*, *Gros-fort*, *Halles*, *Combourgs*, toiles de *Dinant* & autres.

MORTAGNE, capitale du Perche, eſt ſituée ſur une montagne à quelque diſtance des ſources de l'*Huiſne*; cette ville a pluſieurs manufactures de groſſes toiles dont elle fait un très-grand Commerce.

ANGERS, capitale de l'*Anjou*, ſituée ſur les deux rives de la Mayenne, eſt une ville de peu de Commerce; elle a cependant quelques manufactures de ſerges & étamines, pluſieurs chapelleries & des tanneries de toute eſpece. La *Flèche*, *Château-Gontier*, *Baugé*, *le Lude*, *Doué*, *Craon*, *Beaufort*, & *Cholet*, ſont les villes ou bourgs de l'Anjou les plus remarquables par les manufactures d'étoffes qui s'y trouvent. Les mouchoirs de Cholet ſont connus & très-eſtimés.

SAUMUR, ville ſituée ſur les deux rives de la *Loire* qu'on y paſſe ſur un des plus beaux ponts qu'on puiſſe voir, poſſede quelques manufactures d'étoffes & fait un grand Commerce de chapeaux. *Montreuil-Bellay*, *Monſoreau*, *Fontevrault*, & *Richelieu*, ſont les lieux les plus remarquables de ce gouvernement.

TOURS, capitale de la Touraine, eſt une grande & belle ville ſituée dans une plaine au confluent de la *Loire* & du *Cher*. Les principales manufactures établies à Tours ſont pour les ſoieries, la draperie & la tanerie. C'eſt dans cette ville que ſe font ces belles étoffes de ſoie, comme velours, moires, pannes, ſerges de ſoie, brocards, taffetas, gros de Tours, ſatins &c., qui ne cedent à aucune fabrique étrangere, pas même à celles de Veniſe, de Gênes, de Florence, ou de Lucque. *Amboiſe*, *Château-Renaud*, *Montrichard*, *Montreſor*, *Loches*, *Beaulieu*, *Chinon* & quelques autres lieux de la Touraine poſſedent des manufactures de ſoie & de laine de pluſieurs ſortes.

BOURGES, capitale du Berry, eſt ſituée ſur une coline qui deſcend en pente douce juſqu'aux bords de l'*Evre* & de l'*Orron*. On fabrique tant à Bourges, qu'à *Iſſoudun*, *Aubigny*, *Chateauroux*, *La-Châtre*, *Vierzon*, *Selles*, *Sancerre*, *Romorantin* & quelques autres lieux de la province, des bonnets de laine au tricot & au métier, & des draps groſſiers qui ſervent pour habiller les ſoldats & les domeſtiques.

GUERET & BELLAC ſont les villes capitales de la Haute & de la Baſſe-Marche. Leur Commerce & celui de *Jarnage*, d'*Aubuſſon* & quelques autres villes de la même province, conſiſte en draps groſſiers, dont elles entretiennent quelques manufactures en tapiſſeries de laine fort eſtimées, & en d'autres articles moins conſidérables.

ST. FLOUR & CLERMONT, capitales de la haute & de la Baſſe-Auvergne, font un Commerce très-grand en bleds, vins, fruits, chanvre, bétail, fromage, charbon de terre & pluſieurs autres productions du païs; en draps, camelots, cadis, étamines & autres étoffes de laine

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

& de ſoie, dont il y a dans ces deux villes pluſieurs manufactures conſidérables, ainſi que de dentelles de fil façon de Flandres & d'Angleterre; de couteaux, raſoirs, ciſeaux, cartes à jouer; enfin, de papier qui, pour l'impreſſion, paſſe pour le meilleur de l'Europe. Les autres villes de cette province les plus conſidérables par les manufactures & l'induſtrieuſe activité des habitans, ſont, *Aurillac*, *Thiers*, *Ambert*, *Bef?*, *Riom*, *Cuſſet*, &c.

LYON, ville la plus conſidérable de France après Paris, eſt ſituée au confluent de la *Saône* & du *Rhône*. Sans être un port de mer, elle fait un Commerce immenſe avec toutes les parties du monde, & ce ſont ſes fabriques en tout genre, notamment en ſoiries, qui fourniſſent à ce Commerce. En fait d'étoffes, rubans de ſoie & galons, c'eſt de Lyon que ſort ce qu'il y a de plus exquis, tant pour le choix des couleurs que pour l'élégance & la variété des deſſeins. Les fabricans Lyonnois ſavent ſi bien combiner & nuancer les couleurs qu'ils en obtiennent toujours quelque nouveau réſultat qui plaît & ne tarde pas à être adopté par la capitale, & de là ſe répand non-ſeulement dans les autres villes du Royaume, mais dans la plupart des Etats de l'Europe. Un des principaux négocians de Lyon nous a procuré un détail des différentes ſortes d'étoffes de ſoie qui ſe fabriquent en cette ville, & de leurs prix, mais ceux-ci varient tant qu'il n'eſt pas poſſible d'en donner des prix communs, & ſans cela l'énumération des différentes eſpeces eſt ſuperflue.

Il y a un tribunal de Commerce à Lyon annexé au Conſulat, dont l'objet eſt la ſureté & la conſervation de quatre célebres foires qui ſe tiennent dans cette ville, dont la 1ere. commence le premier lundi après la Quaſimodo; la 2e. le quatre d'Août, la 3e. le trois Novembre & la 4e. le premier lundi après la fête des Rois. Il y vient des marchands de toutes les nations de l'Europe pour y vendre & acheter. Chaque foire dure 15 jours, pendant leſquels les payemens des lettres de change ſe font en la maniere qui ſera expliquée au ſecond volume.

La *Breſle*, *St. Chaumont*, *Feurs*, *St. Etienne de Furand*, *Montbriſſon*, *Roanne*, *Ville-franche*, *Belleville*, *Beaujeu*, *Amplepuis*, & quelques autres villes du Lyonnois, du Forès & du Beaujolois, font auſſi quelque Commerce & poſſedent pluſieurs manufactures en différens genres.

MOULINS, capitale du Bourbonnois, eſt ſituée ſur une grande route qui mene de Lyon à Paris. La coutellerie y eſt portée au plus haut point de perfection, & le Commerce en eſt très-étendu. On y fabrique auſſi quelques étoffes de laine, comme ſerges, étamines & crépons. *Bourbon-Archambaud*, & *Montluçon*, deux villes du Bourbonnois, ont quelques manufactures d'étoffes pareilles à celle qu'on fait à Moulin.

NEVERS, ville ſituée ſur le penchant d'une coline à la rive droite de la *Loire*, eſt la capitale du Nivernois. Elle a quelques manufactures de draps communs, de ſerges communes, de toiles, de Fayance & de verre. *La Charité*, *Clamecy*, *Vezelay*, *Chateau-Chinon*, *Moulins*, *Engilbert*,

Decize, *Cercy*, *Coſne* & pluſieurs autres villes & bourgs du Nivernois poſſedent auſſi quelques manufactures d'étoffes de laine. COMMERCE DU MIDI. *Commerce de la France.*

ORLÉANS, capitale de l'Orléanois eſt ſituée ſur le penchant d'un coteau expoſé au Midi ſur la rive droite de la *Loire*. Le Commerce principal de cette ville & de la province conſiſte en vins, eaux-de-vie, bleds & fruits; en ouvrages de bonneterie, draps, peaux de moutons, bas de laine & autres articles dont il y a bon nombre de manufactures. *Beaugency*, *Chartres*, *Vendôme*, *le Montoir*, *Blois*, *Romorentin*, *Montargis*, *Château-renard*, villes principales de l'Orléanois & pluſieurs autres compriſes dans le même gouvernement, font plus ou moins le Commerce ſuivant leur ſituation, & ſelon le plus ou le moins d'induſtrie & d'activité de leurs habitans.

§. VIII. *Commerce des Païs-bas François, de la Lorraine, l'Alſace, la Franche-Comté & le Rouſſillon.*

Nous voudrions traiter dans ce paragraphe du Commerce des *Païs-Conquis* appartenans à la France, avec l'étendue qu'il mérite; mais les bornes de cet ouvrage nous en empêchent. Nous nous contenterons donc de parler ſuccinctement des marchandiſes naturelles & artificielles qui contribuent à rendre ce Commerce important.

DUNKERQUE eſt une ville ſituée en païs plat ſur la Manche, dont le Commerce eſt conſidérable à cauſe de ſa proximité de l'Angleterre, avec laquelle les habitans de Dunkerque entretiennent un négoce clandeſtin en vins, eaux-de-vie, thé & autres articles, qui, payant de très-gros droits d'entrée dans ce Royaume, excitent vivement la cupidité des contrebandiers. Au reſte, le Commerce de Dunkerque ſe ſoutient plus par l'induſtrie des habitans & l'heureuſe ſituation de la ville, que par les articles d'exportation qui d'ordinaire attirent les étrangers dans les villes de Commerce. On en trouve néanmoins dans cette ville quelques-uns qui y ſont portés de Lille & de pluſieurs autres endroits de la Flandre; ſavoir, des étoffes de laine, d'autres étoffes mêlées de ſoie, d'autres de ſoie pure, de poil de chevre ou de chameau; des toiles de pluſieurs ſortes, ſurtout de celles de Cambrai, qu'on nomme en France des *batiſtes*. Autrefois la pêche de la morue & celle du hareng attiroient l'attention des habitans de Dunkerque; mais ils ſemblent avoir renoncé aujourd'hui à ce Commerce.

LILLE, ou L'*Iſle*, en Flamand *Ryſſel*, la plus belle ville de l'Europe & capitale de la Flandre françaiſe, eſt ſituée ſur la *Deule* qui la traverſe & y eſt navigable. Le Commerce de Lille eſt des plus floriſſans: la grande population de cette ville, jointe à la grande induſtrie de ſes habitans & à la fertilité merveilleuſe du païs, tout enfin contribue à le ſoutenir dans le meilleur état. Les manufactures conſidérables qu'elle renferme fourniſſent des draps, des camelots, des ratines & autres étoffes en laine

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de la France.

ſeule ou mêlée de ſoie, de coton ou de fil de lin; des toiles de toutes les qualités, de tous les deſſeins & à tout uſage; des dentelles en ſoie, en argent, en or & en fil; des galons, des rubans, le plus beau fil à coudre, des tapiſſeries de haute-liſſe, des chapeaux, des cuirs dorés & autres, des marroquins, des bas, & autres ouvrages de bonneterie au tricot & au métier; des ſavons blancs & noirs, du papier, du carton &c. Lille d'ailleurs abonde en artiſtes & ouvriers excellens, & l'on peut dire que cette ville eſt le magazin & l'entrepôt de toutes les villes voiſines, du Hainault, du Cambreſis & de l'Artois, & d'une bonne partie de celles de Flandre.

CAMBRAY, grande & belle ville ſituée ſur l'*Eſcaut*, poſſede de belles manufactures de ces célebres toiles fines nommées *Toiles de Cambrai*, & de batiſtes; elle en a auſſi quelques-unes de draps, ſavons, cuirs, mais toutes de peu de rapport.

VALENCIENNES, capitale du Hainaut Français, eſt ſituée ſur l'Eſcaut qui y devient navigable & qui la ſépare en deux parties. Cette ville a deux manufactures renommées, l'une d'étoffes de laine & l'autre de batiſte.

Gravelines, *Bourbourg*, *Caſſel*, *Bailleul*, *Armentieres*, *Orchies*, *Douay*, *Landrecy* & quelques autres villes de la Flandre & du Hainault Français poſſedent auſſi quelques manufactures.

NANCY & BAR, capitales de la Lorraine & du Barrois, ſont des villes de peu de Commerce, à cauſe qu'elles n'ont que peu ou point de manufactures, de même que les autres villes de ces deux Duchés, dont les principales ſont *Luneville*, *St. Nicolas*, *Roſiere*, *Momeny*, *Blammont*, *St. Diez*, *Ste Marie-aux-mines*, *Vaudemont*, *Commercy*, *Epinal*, *Neufchâteau*, *Mirecourt*, *Chatté*, *Bruyeres*, *Remiremont*, *Sarguemines*, *Dieuze*, *Bitſche*, *Pont-à-Mouſſon*, *Bourmont*, *Longuyon* & quelques autres. Il y a quelques verreries dans les deux Duchés de Lorraine & de Bar, & l'on y fait des dentelles de fil; ce ſont les deux ſeuls articles qui s'exportent de ces païs.

METZ, TOUL & VERDUN, ſont les capitales de trois Evêchés enclavés dans la Lorraine; le Commerce intérieur qui s'y fait conſiſte en vins, bois, grains, ſels, cuirs, fourrages, confitures, dragées, eaux de vie, toiles & diverſes autres productions.

STRASBOURG, capitale de toute la Province d'Alſace, eſt ſituée à un quart de lieue du Rhyn, au confluent des rivieres de l'*Ill* & de la *Bruſch*. Elle eſt commerçante par ſa ſituation, & il s'y tient annuellement deux foires aſſez fréquentées. On y trouve quelques manufactures, parmi leſquelles celles de tabac ſont les plus importantes; une raffinerie de ſucre, une fabrique de porcelaine, & il s'y fait de très-beaux ouvrages en broderies, dentelles &c. Strasbourg & les autres villes de l'Alſace, fourniſſent d'ailleurs aux peuples circonvoiſins & ſurtout aux Allemands, des bois, vins, eaux-de-vie, bleds de toute ſorte, ſafran, térébenthine, chanvre, lin, tartre, ſuif & beaucoup d'autres articles.

Colmar, *Hagenau*, *Landau*, *Wiſſembourg*, *Saverne*, *Biſchweiler*, *Schelſtat*, *Keiſersberg*, *Belfort*, *Miſevaux*, & quelques autres villes de l'Alſace poſſedent quelques manufactures en divers genres dont les productions ſont pour l'uſage de la province.

Besançon, Capitale de la Franche-Comté, eſt ſituée ſur le *Doux* qui en forme une presqu'ile. Les bleds, les mines de fer, bois, ſalpêtres, ſels, beurres & fromages de la Franche-Comté forment le principal Commerce de Beſançon, qui d'ailleurs ne poſſede des manufactures d'aucune eſpece. *Dole*, *Gray*, *Salins*, *St. Claude* ſont les villes les plus remarquables de la même province. Le Commerce n'eſt floriſſant dans aucune.

Perpignan, *Elne*, *Port-vendres*, *Ville-franche*, & *Mont-Louis*, ſont les Principales ville du Rouſſillon; le Commerce y eſt ſi peu de choſe que nous n'avons aucune raiſon de nous y arrêter.

CHAPITRE IV.

COMMERCE DE L'ESPAGNE.

§. I. Le Royaume d'Eſpagne du côté du Levant, n'eſt ſéparé de la France, que par les Pyrénées; au Nord il confine à la mer Atlantique que l'on nomme auſſi dans cette partie mer de Biscaie; au Couchant en partie à la mer Occidentale & en partie au Portugal; & au Midi en partie à la même mer & en partie à la Méditerrannée. Son étendue eſt de 8500 milles quarrés géométriques. Dans la plupart des provinces l'air eſt pur & ſec, & durant le mois de Juin, Juillet & Août la chaleur eſt inſupportable de jour, principalement dans le centre du païs; malgré cela, la fraîcheur de la nuit eſt telle ordinairement, que les voyageurs ont peine à la ſupporter.

Vers le Nord & dans les montagnes l'air eſt beaucoup plus frais que vers le Sud, & il devient humide à meſure qu'on approche de la mer. La pluie eſt rare dans certains endroits & il ne gele jamais aſſez fort en hiver pour que la terre ſe durciſſe. Le défaut de graduation entre la chaleur & le froid, eſt cauſe que les ſemences demeurent long-tems dans le ſein de la terre avant de ſe produire au dehors.

L'Eſpagne auroit comme autrefois plus de bled qu'elle n'en a beſoin, ſi le manque de fleuves navigables & de communication n'étoit un obſtacle au tranſport des grains d'une province dans l'autre. Telle eſt la raiſon pourquoi telle province qui pourroit produire beaucoup de bled, n'en cultive tout au plus que ce qu'il lui faut pour elle-même; & pourquoi celles, dont le ſol n'eſt pas fertile, ſont obligées de faire venir de l'Etranger une bonne partie des bleds qu'elles conſomment. On trouve

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Espagne.*

en Eſpagne dans la plus grande abondance les plus beaux fruits qu'on puiſſe voir, comme poires, pêches, olives, figues, raiſins, raiſins de Corinthe, amandes, marrons, citrons, oranges, pommes de grenades, &c. La Manche & l'Andalouſie produiſent du ſafran en telle abondance, qu'elles en peuvent fournir toute l'Europe. Les provinces où il croît du vin, ſont les deux Caſtilles, l'Aragon, la Catalogne, Valence, l'Andalouſie, la Navarre & la Galice. Les vins d'Eſpagne ſont de diverſes qualités & couleurs; on en exporte en grande quantité, auſſi bien que des eaux de vie, de l'huile & des raiſins. Les provinces de Grenade & de Valence produiſent la canne à ſucre; on cultive du ris à Valence & dans la Catalogne, & il y a ſurabondance de ſoie dans ces trois provinces ainſi que dans pluſieurs autres d'Eſpagne. Le miel y eſt auſſi fort abondant. La Culture du chanvre & du lin ne fournit pas à beaucoup près aux beſoins de l'Eſpagne à cet égard. Le diſtrict d'Alcavache, dans la province d'Ecija, produit du coton. Le Royaume eſt ſi richement pourvu de ſel dans les provinces méridionales & ſurtout le long des côtes, qu'on en pourroit exporter une quantité conſidérable: on en cuit beaucoup, notamment ſur les côtes de l'Andalouſie & de Valence, & dans les Iſles de Majorque, d'Iviça & de Formentera, ſituées dans la mer Méditerranée; la chaleur du Soleil fait l'office de celle du feu. Les plus fameuſes ſalines ſont à Mata dans le Royaume de Valence & à Iviça. L'eſpece de ſel qu'on tire de la Kali, qui croît au bord de la mer, eſt appelé *Soude de barrille* & *Soude de bourdine*: il ſert aux ſavonneries & aux verreries; on en fait une ſi grande quantité dans la Murcie & dans une partie de la Grenade, que la ſeule ville d'Alicante a exporté dans l'eſpace d'un an 4111960 ℔ de ſoude de barrille & 770960 ℔ de ſoude de bourdine; ſans compter une autre eſpece de ſel meilleur que le précédent, appelé *Agua-Azul*, & qui ne croît que dans les environs d'Alicante. On exporte auſſi beaucoup de cette ſoude d'Alméria, de Vera-de-Torre, de-las-Aguilas, d'Almazarron, de Carthagene, de Tortoſa & des petites Iſles d'Alfacqs. Les troupeaux de moutons ſont très-nombreux en Eſpagne, & donnent la meilleure laine qu'on connoiſſe en Europe: nous aurons occaſion d'en parler ailleurs avec quelque détail.

On a établi en Eſpagne depuis quelque tems diverſes manufactures & fabriques, où l'on met en œuvre la ſoie, la laine, l'or & l'argent; en Catalogne, à Valence & en Aragon on a des manufactures de coton; près de la ville de Ronda, dans l'Andalouſie eſt une Ferblanterie, & dans pluſieurs autres endroits on fabrique des armes, des canons, bombes, fuſils &c.; mais tous ces établiſſemens ne ſuffiſent point pour les beſoins de l'Etat.

Le Commerce que fait l'Eſpagne avec l'Etranger conſiſte, d'un côté, en marchandiſes des productions du Royaume, & d'un autre côté, en denrées de l'Amérique; mais avant de parler de ces marchandiſes & denrées, il eſt convenable que nous faſſions connoître les principaux établiſſemens des Eſpagnols dans le nouveau monde.

§. II.

§ II. Les Eſpagnols, qui furent les premiers conquérans dans cet hémiſphere, y ſont mieux établis qu'aucune autre nation, tant dans le Continent que dans les Iſles. Dans le continent, ils poſſedent toute l'Amérique méridionale, à la réſerve du Breſil ſur l'Océan ſeptentrional qui appartient aux Portugais, & de quelques endroits, ſoit du Chily, ſoit des terres Magellaniques, ſoit de l'Iſthme de Darien, dont ils n'ont pu encore ſoumettre les natifs, qu'ils appellent *Indios Brabos*. Les Eſpagnols occupent auſſi la plus riche & la meilleure partie de l'Amérique ſeptentrionale juſqu'à la Louiſiane, & une partie de la Floride. Les Iſles qui leur appartiennent ſont, Cuba, Porto-rico, la Marguérite, les Lucayes & quelques autres de peu de réputation, que les Eſpagnols viſitent quelquefois, mais où ils n'ont point de Colonies. Ils poſſédoient ci-devant la moitié de l'Iſle Hiſpaniola, autrement St. Domingue, dont les François occupoient déjà l'autre moitié ; mais aujourd'hui cette Iſle appartient toute entiere aux François. (Ceci ſervira à rectifier ce que nous navons dit touchant cette Iſle dans l'article de France.) Voici les lieux les plus remarquables des vaſtes poſſeſſions des Eſpagnols en Amérique.

Commerce du midi. *Commerce de l'Eſpagne.*

Mexico, ou *Mexique*, capitale de la *Nouvelle-Eſpagne*, la plus grande & la plus belle ville du nouveau Continent, eſt ſituée ſur le bord du lac du même nom à environ 60 lieues de la Vera-Cruz, au Nord; & à la même diſtance à-peu-près, de la mer du Sud. Quoiqu'à une auſſi grande diſtance, la Vera-Cruz ſert de port à Mexico. Mexico eſt la réſidence du Vice-roi & des principaux officiers qu'envoie la Cour d'Eſpagne pour gouverner la Nouvelle-Eſpagne, qui comprend les gouvernemens du Mexique, du Nouveau-Mexique, de Guadalaxara, & de Guatimala. Ces gouvernemens ſont compoſés de diverſes provinces dont les noms ſeroient inutiles ici.

Vera-Cruz, (la) qui eſt le port du Mexique, comme nous venons de le dire, eſt ſituée au fond du golfe du Mexique, par les 19 degrés de latitude Nord. C'eſt la ville la plus commerçante de toute l'Amérique Eſpagnole. Indépendamment du trafic qu'elle fait avec les Iſles & le Continent eſpagnol, elle entretient un Commerce direct avec l'Eſpagne, ſoit par le moyen des flottes qui y arrivent de Cadix, ſoit par les navires de regiſtre qui partent de tems en tems de cette même ville, & qui apportent à la Vera-cruz toute ſorte de marchandiſes d'Europe. Les retours de ces navires, en revenant de Vera-cruz à Cadix, conſiſtent en or & argent, cochenille, cuirs, vanille, jalap, & quelques autres articles de moindre conſéquence.

Santa-Fé eſt la capitale du Nouveau-Mexique, qui eſt borné au Nord par Quivira, au Sud par l'Empire du Mexique, à l'Eſt par la Louiſianne & à l'Oueſt par la mer Vermeille ou le détroit de Californie: ce gouvernement eſt ſéparé du Canada & de la Floride par de hautes

COMMERCE DU MIDI

Commerce de l'Eſpagne.

montagnes. Les productions de ce païs ſont, à peu de choſe près, les mêmes que celles du Mexique.

GUATIMALA, ville de la nouvelle Eſpagne, a un port nommé *Porto Cavallo*, ſitué au fond du golfe de Honduras. De petits batimens conduiſent les marchandiſes d'Eſpagne juſqu'à une petite ville bâtie au pied d'une montagne, d'où, par un chemin taillé dans le roc, on les tranſporte ſur des mulets à Guatimala; c'eſt auſſi par cette voie qu'arrivent à Porto-Cavallo les marchandiſes du païs de Guatimala qui conſiſtent en or & argent, cochenille, indigo, cuirs, ſalſepareille, jalap, coton, paſtel, & beaume, qui eſt une eſpece d'huile de pétrole.

MARACAÏBO eſt une ville ſituée ſur le bord occidental d'un grand lac, qui porte le même nom & qui eſt au bout de la baie de Venezuela. Elle a un port excellent d'où l'on expédie pour l'Eſpagne, du tabac, du cacao, du ſucre, de l'indigo & des cuirs verts. Maracaïbo eſt l'entrepot des Marchandiſes de Merida, d'où viennent l'or, l'argent & les pierreries qu'on voit à Maracaïbo; des productions de la nouvelle Grenade & de la Province de Venezuela, d'où cette ville reçoit le plus excellent cacao du Continent de l'Amérique eſpagnole, ainſi que le meilleur tabac qui croît aux environs de *Gibraltar*, gros bourg ſitué ſur le bord du lac, où les principaux marchands de Maracaïbo ont leurs terres.

CAMPÊCHE, ou *San Franciſco*, ville de la Nouvelle Eſpagne, dans la Preſqu'iſle d'Yucatan ſur la côte orientale de la grande baie de Campêche, fait un Commerce conſidérable en bois de teinture. Ce bois, ſi juſtement eſtimé en Europe pour le noir & le violet, vient en abondance proche de la baie & porte le nom de l'endroit où il croît. Campêche ne fournit pas ſeulement à l'Europe des bois de teinture, elle y envoie quantité de bois de charpente, du miel, de la cire, du ſucre, de la caſſe, de la ſalſepareille & des cuirs.

GUAYRA, ville principale de la côte de Caraques, fait un Commerce conſidérable de cacao, de la meilleure eſpece qui croiſſe en Amérique. Ce Commerce avoit été fait ci-devant excluſivement par une Compagnie privilégiée; mais il eſt permis à-préſent (en 1781) à tout ſujet du Roi d'Eſpagne de le faire.

Varinas, ville de la Province de Venezuela, eſt fort renommée par le bon tabac qui croît dans ſes environs.

LA HAVANE, ou *Havana*, eſt la ville principale de l'Iſle de Cuba, qui après St. Domingue eſt la plus grande qu'on connoiſſe dans la mer ſeptentrionale de l'Amérique, cette Iſle ayant environ 400 lieues de tour, 200 à 250 de long & 35 à 40 de large. Les principales productions de l'Iſle de Cuba ſont, des cuirs en poil, du ſucre, du tabac, du ſuif, des confitures ſeches, du gingembre, de la caſſe, du maſtic, de l'aloës, de la ſalſepareille, & beaucoup d'écaille de tortue. La Havane eſt le port principal où l'on charge ces marchandiſes pour l'Europe: c'eſt auſſi dans ce port, que les Eſpagnols regardent comme la clef de toutes les Indes

Occidentales, & l'étape générale des marchandiſes de l'Amérique, que touchent ordinairement à leur retour les navires qui font le Commerce du Continent & des Iſles de l'Amérique Eſpagnole, avant de debouquer le canal de Bahama. Les autres villes de l'Iſle de Cuba ſont, *Santiago de la Vega*, qui en étoit autrefois la capitale, la *Trinidad*, *Puerto de Palma*, *Puerto Eſcondido* & *Baracoa*.

Commerce du midi.

Commerce de l'Eſpagne.

Puerto-Rico, ou *Porto-Rico*, eſt la capitale d'une Iſle du même nom, que les Eſpagnols poſſedent dans la mer ſeptentrionale & qui n'a guere que 30 à 35 lieues de long ſur 20 de large. Le principal Commerce qu'on y fait conſiſte en ſucre, gingembre, cuirs de bœuf & de vache, coton filé ou en poil, caſſe, maſtic, gayac, ſel, oranges & autres fruits. Les habitans de Porto-Rico font un grand commerce avec les Iſles Danoiſes de St. Thomas, Ste. Croix & St. Jean, ainſi qu'avec d'autres peuples européens qui ont des établiſſemens vers cette partie du Nouveau-Monde.

La Marguerite, ou *la Margarita*, eſt une Iſle Eſpagnole ſituée proche la côte de l'Amérique ſeptentrionale, à 11 degrés de latitude Nord. Elle étoit autrefois fameuſe par la pêche de perles qui s'y faiſoit, mais depuis le milieu du dix-ſeptieme ſiecle, cette pêche eſt fort diminuée. Lorſqu'elle ſoutenoit encore ſa premiere réputation, il s'y péchoit, année commune, pour près de 100000 ducats de perles, qui étoient portées à Carthagene pour y être percées & enſuite tranſportées en Eſpagne.

Carthagene, ville ſituée ſur la mer du Nord, a un des meilleurs ports du nouveau monde. Elle fait un Commerce très-conſidérable non-ſeulement dans l'intérieur du païs, où elle entretient des relations avec Lima, capitale du Perou; mais auſſi au dehors, tant avec les païs circonvoiſins qu'avec l'Eſpagne directement. On tire de Carthagene, de l'argent du tabac, du coton, du cacao, des cuirs, de l'indigo de Guatimala & pluſieurs autres articles.

Porto-Bello, ville de la province de Panama, peu éloignée de Carthagene, eſt ſituée par les 9½ degrés de latitude ſeptentrionale. On y tient des foires très-riches quand il arrive d'Eſpagne quelques navires de Regiſtre ou de la flotte avec des marchandiſes d'Europe. Les habitans de l'intérieur du païs viennent alors à Carthagene acheter ce qui leur convient de ces marchandiſes, pour leſquelles ils donnent ou de l'argent comptant ou d'autres marchandiſes, comme du tabac, du cacao, & du quinquina.

Buenos-Aires, ville ſituée par les 35 degrés de latitude Sud, eſt bâtie ſur la rive méridionale du grand fleuve *de la Plata*, ſur le penchant d'une coline, à l'embouchure d'une petite riviere qui tombe dans le fleuve. Ses habitans ſont riches & doivent leur opulence au grand Commerce qu'ils font tant au dedans qu'au dehors; le Commerce du dedans ſe fait avec le Paraguay, le Chili & le Perou; & celui de dehors tant avec les Eſpagnols d'Europe, qu'avec les Portugais du Breſil & avec les Eſpagnols établis ſur le Continent & dans les Iſles de l'Amérique. Les principales

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de l'Eſpagne.

marchandiſes qu'on tire de Buenos-Aires ſont, des cuirs ſecs en poil, du ſucre, du cacao de Guayaquil, de l'herbe du Paraguay, du tabac & quelques autres articles moins importans.

SANTIAGO, capitale du Chili, ſituée ſur la mer du Sud, eſt le lieu où arrivent par terre les marchandiſes de Buenos-Aires deſtinées pour *Baldivia*, *la Conception*, *Valparaïſo*, *Coquimbo* & *Guaſco*, villes principales du Royaume de Chili. *Baldivia* eſt la premiere ville qu'on trouve ſur la côte après avoir débouqué le *Détroit de Magellan;* elle eſt ſituée à deux lieues de la mer par le 40°. degré de latitude, entre deux rivieres, qui à leur embouchure forment un des plus beaux ports & des plus ſûrs de toute cette côte. Le Commerce principal d'exportation du Chili conſiſte en or & argent dont il y a des mines conſidérables en ce Royaume; en cuirs, cacao & quelques autres articles de moindre conſéquence.

LIMA, autrement *Ciudad de los Reyes*, eſt ſituée dans une grande & agréable vallée du même nom par les 12 degrés 27 m. 7½ ſ. de latitude auſtrale. Cette ville eſt très-fameuſe & très-conſidérable, parce qu'à l'avantage d'être la capitale du Perou, elle joint celui d'être l'entrepôt de toutes les marchandiſes de ce Royaume. Il y a une factorerie générale à Lima pour le Commerce. C'eſt-là que ſe raſſemble non-ſeulement tout ce qui ſe fabrique dans les autres provinces, mais auſſi toutes les marchandiſes que les navires eſpagnols apportent, pour être enſuite répandues dans la vaſte étendue de cet Empire, dont Lima eſt comme la mere commune. Le tribunal du Conſulat eſt à la tête de ce Commerce, auquel les Vice-Rois, les Gouverneurs, les Officiers, les Nobles & autres perſonnes qualifiées, ne rougiſſent pas de prendre part, parce que c'eſt le ſeul moyen d'acquérir des richeſſes dans ce païs-là. C'eſt auſſi à Lima que ſe dépoſent les productions & les richeſſes des provinces méridionales du Perou, pour être embarquées ſur la flotille qui part de *Callao*, port de Lima, pour aller à Panama dans le tems de l'arrivée des navires d'Eſpagne. Les propriétaires de ces fonds & de ces marchandiſes en donnent la direction aux Commerçans de Lima, & ceux-ci les vont trafiquer à la foire de Panama conjointement avec les leurs propres. Les marchandiſes que les navires Eſpagnols chargent à Lima pour l'Europe ſont de l'étain, des laines de Vigogne, du quinquina & du cacao. Les autres villes principales du Perou qui font quelque Commerce dans les mêmes articles que Lima ſont les ſuivantes: *La Plata*, capitale de la province de *Charcas;* *Arequipa*, *Truxillo*, *Cuzco*, *Caxamanca*, dans le Perou proprement dit; *Quito*, *Guayaquil*, *Popayan*, *Macas*, dans la province de Quito; *Panama*, *Acapulco*, *Leon*, *Granada*, *la Trinidad* & quelques autres, dans le Royaume de *Tierraferme* ou Terre-ferme; *La Paz*, *Sta Cruz de la Sierra*, & *Tucuman*, capitales de trois Provinces, dans les *Cordillieres des Andes;* enfin, *Nueſtra ſennora de la Aſuncion*, capitale du *Paraguay.*

L'Eſpagne poſſede, outre les établiſſemens de l'Amérique dont nous venons de parler, les Iſles *Philippines*, ſituées dans la mer des Indes,

entre la Chine & les Moluques, à 100 lieues des côtes de Camboya & de Champax, & à 200 lieues des Iſles Mariannes. Les *Philippines* forment un des cinq Archipels de l'Océan oriental. L'Iſle de MANILLE, ainſi nommée de ſa capitale, eſt la plus conſidérable de toutes celles qu'occupent les Eſpagnols, & le centre de leur Commerce, qu'ils étendent d'un coté juſqu'à la Chine, & de l'autre ſur les côtes de l'Amérique qui confinent à la mer du Sud. Les marchandiſes qu'on tire de Manille & de toutes les autres Iſles dont le nombre ſurpaſſe douze cents, ſont de l'or, que les habitans trouvent dans leurs montagnes & leurs rivieres; de la cire, du ris, du ſagou, des étoffes d'écorce d'arbre, des noix de coco, de l'huile de ſeſame & de lin, du fer, de l'acier & du ſafran. *Acapulco*, ville du Pérou ſur le bord de la mer du Sud, expédie tous les ans un gros navire chargé de diverſes marchandiſes pour Manille; ce navire rapporte en retour avec les productions de l'Iſle de Manille, des étoffes de ſoie & de coton & beaucoup d'autres articles des Indes & de la Chine. COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Eſpagne.*

Les Iſles CANARIES, ſituées à l'Occident de l'Afrique entre le 27e. degré 30 m. & le 29e. d. 45 m. de latitude, appartiennent auſſi à l'Eſpagne. Elles ſont au nombre de ſept, appelées *Canaria*, *Gomera*, *Palma*, *Ferro*, *Lancerota*, & *Fuerteventura*, & produiſent d'excellens vins, fort eſtimés dans toute l'Europe.

Pour faciliter la deſcription que nous allons donner du Commerce de l'Eſpagne, nous diviſons ce Royaume en trois parties: la premiere comprend les deux Caſtilles, les provinces d'Arragon, de Navarre, d'Alaba, de Guypuſcoa, de Biſcaye, de la Montagne, des Aſturies, de Galice, de Leon & d'Eſtramadoure. La ſeconde, l'Andalouſie & la Murcie; la troiſieme, les provinces de Catalogne, de Valence & de Mallorque.

§ III. *Commerce des deux Caſtilles, d'Arragon, de Navarre, d'Alava, de Guypuzcoa, de Biſcaye, de la Montagne, des Aſturies, de Galice, de Leon, & d'Eſtramadoure.*

Le Commerce de ces provinces eſt très-conſidérable, notamment celui des provinces maritimes; il conſiſte en productions naturelles dont les principales ſont, des laines, du fer, du vin & des fruits; mais ces articles étant diſtribués dans différentes provinces, de façon qu'on trouve dans les unes les articles qui manquent dans les autres, & réciproquement, il devient néceſſaire que nous entrions dans quelque détail ſur ce que chacune d'elles renferme & en quoi chacune contribue au Commerce général.

MADRID, capitale de toute l'Eſpagne, l'eſt auſſi de la Nouvelle-Caſtille. Cette ville eſt bâtie au milieu d'une grande plaine, entourée de toutes parts de colines. On donne à cette ville trois lieues de circuit, le château & le jardin de *Buen-retiro* non compris. Le *Manzanares* embraſſe de ſes eaux les parties occidentales & méridionales de Madrid. En hiver ce fleuve groſſit beaucoup par la fonte des neiges & dans les

COMMERCE DU MIDI. Commerce de [illegible]

autres saisons il n'est pour ainsi dire qu'un ruisseau. Madrid est aujourd'hui une des villes les plus belles & les plus propres de l'Europe. On y voit beaucoup d'établissemens utiles pour les sciences. Pour la partie du Commerce, il y a dans son enceinte & aux environs diverses manufactures d'étoffes de soie & de laine, entre autres la fabrique royale de San Fernando, une belle fabrique de porcelaine à l'instar de celle de Saxe qui appartient au Roi, de même qu'une superbe fabrique de glace établie à St. Ildefonse, dans laquelle on coule des glaces qui surpassent en grandeur tout ce que l'on fait en ce genre dans les fabriques les plus renommées de l'Europe.

La Compagnie ou Communauté des marchands de Madrid est un établissement remarquable & peut-être unique dans son espece. Elle est composée des cinq Corps principaux de Marchands, qui en 1733 furent réunis sous une seule direction par lettres patentes du Roi. Ces Corps sont formés, 1°. de la Compagnie des Marchands jouailliers, 2°. de celle des Marchands d'étoffes de soie, d'or & d'argent; 3°. de celle des Marchands drapiers, 4°. de celle des Marchands de toileries; & 5°. de celle des Marchands épiciers & droguistes. Chaque Corps a un Député représentant, & tous les cinq Corps choisissent tous les trois ans deux Directeurs: c'est de ces sept personnes, un Secrétaire & un Caissier que sont formés la Direction & le Conseil permanent de la Compagnie sous le nom de *Diputacion y Direccion de los Cinco Gremios mayores de Madrid.* Comme l'objet essentiel de cette association des marchands de Madrid est non-seulement de soutenir leurs Corps respectifs dans un état de splendeur, mais aussi de donner de l'activité aux branches principales de l'industrie & du Commerce intérieur & extérieur d'Espagne, elle a à Cadix une maison de Commerce respectable, composée de deux Députés-Directeurs, d'un Secrétaire & d'un Caissier que la Compagnie de Madrid nomme tous les trois ans: les Directeurs peuvent cependant être continués plusieurs années de suite si les interessés le jugent à propos. Elle possede à Valence une des plus belles manufactures de soie qu'on puisse voir, à la tête de laquelle est un Directeur nommé par la Compagnie. On peut juger de l'importance de cette manufacture où il est rare que le nombre des métiers battans soit au-dessous de 600, & où quelquefois on en compte jusqu'à 800. La Compagnie a aussi dans plusieurs autres villes d'Espagne des manufactures en toiles, & en étoffes de laine & de coton, où elle fait travailler pour son compte, mais elle ne borne pas-là son Commerce; car elle en fait un très-étendu avec l'Amérique; c'est pourquoi elle équipe divers navires de registre & les charge pour son propre compte, tant pour la Nouvelle-Espagne, que pour le Perou & les autres possessions Espagnoles. Elle fait des achats de laine & d'autres marchandises d'Espagne qu'elle fait expédier par les correspondans qu'elle a dans chaque port, & vendre par ceux qu'elle a pareillement dans les païs étrangers où elle destine ces marchandises. Elle a commission ordinairement de l'*Asiento* pour fournir du pain & des habits aux armées du Roi; souvent aussi elle se

charge de divers autres approviſionnemens pour les troupes de terre & pour la marine royale. Le fond principal de cette Compagnie eſt à la vérité modique, n'étant que de vingt millions de réaux de vellon, diviſés en actions; mais les intéreſſés, qui ſont au nombre d'environ 300, ſont obligés ſolidairement, tous pour chacun & chacun pour tous, à repondre des capitaux qui leur ſont confiés. Auſſi la confiance dont les *Gremios* jouiſſent en Eſpagne n'eſt pas moindre que celle dont peuvent jouir les banques les plus reſpectables des autres Etats de l'Europe; elle eſt même telle, que dans pluſieurs occaſions cette Compagnie à été obligée de refuſer des capitaux immenſes qu'on lui offroit à intérêt, quoique celui qu'elle paye ne ſoit pas au-deſſus de 2½ p° par an.

La ville de Madrid renferme beaucoup de richeſſes, malgré ſon éloignement des ports de mer & le peu de Commerce actif qu'elle fait. On y compte beaucoup de Capitaliſtes fort riches, des Banquiers qui ne le ſont pas moins, & des Maiſons faiſant le Commerce de laine, qui entretiennent des correſpondances non-ſeulement avec les négocians, qui réſident dans les ports de mer du Royaume, mais encore avec les principales villes de Commerce de l'Europe.

TOLEDE, principale ville de la nouvelle Caſtille, eſt bâtie ſur un rocher au bord du *Tage* qui l'environne en plus grande partie. On y trouve une manufacture d'etoffe de ſoie; mais le Commerce n'eſt pas brillant dans cette Ville.

GUADALAXARA, ville ſituée au bord du *Henarès*, eſt remarquable par une fabrique royale de draps & étoffes de laine qui occupe un bon nombre de ſes habitans.

TALAVERA DE LA REINA, ville auſſi ſituée au bord du *Tage*, a quelques manufactures d'étoffes de ſoie, & des machines pour filer la ſoie fort ingénieuſes. *Alcala de Henarés*, *Cuenca*, *Ciudad-Real* & quelques autres villes de la nouvelle Caſtille font quelque Commerce en productions du pays, qui conſiſtent principalement en bleds, ſafran, fruits, bétail & vin, ſurtout de *la Mancha* dont *Ciudad-Real* eſt la Capitale.

BURGOS, capitale de la vieille Caſtille, eſt ſituée au pied d'une montagne près de la riviere d'*Arlanzon*. Le Commerce y eſt toujours floriſſant, quoiqu'il ſoit conſidérablement déchu de ſon ancien luſtre.

VALLADOLID, ſituée au bord de la riviere *Pizorga*, eſt une ville d'un aſſez grand Commerce, & qui poſſede quelques manufactures d'étoffes de laine.

SEGOVIE eſt bâtie dans une vallée au bord de la riviere *Eraſma*, dont les eaux ſont excellentes pour le lavage des laines. C'eſt dans cette ville que les *plus* des laines d'Eſpagne les plus renommées ſont lavées; on y apporte la laine en ſuin ou *ſurle*, de *Villacaſtin*, bourg ſitué à deux lieues de Ségovie où l'on tond les troupeaux de brebis qui vers l'été y viennent des montagnes de Leon & de l'Eſtremadoure, comme nous le dirons ci-après. On fabrique à

COMMERCE DU MIDI
Commerce de l'Espagne.

Ségovie les plus beaux draps d'Eſpagne; on y fait auſſi du papier & de la fayance.

Logronno, *Calahorra*, *Siguenza*, *Osma*, *Soria*, & quelques autres villes de la Vieille-Caſtille font auſſi quelque Commerce, qui conſiſte principalement en laines, vins, bled, miel & pluſieurs autres productions du païs.

SARAGOSSE, ou *Zaragoza*, capitale du royaume d'Aragon, eſt ſituée dans une plaine au bord de l'*Ebre*, qui arroſe & fertiliſe cette contrée en y formant beaucoup de ſinuoſités. Cette ville a quelques manufactures d'étoffes de ſoie & de laine; & il s'y fait un bon Commerce en bleds, réglifſe, vins, huile, lin, ſafran & autres productions du païs. Les autres villes d'Arragon ſont *Tarrazona*, *Borja*, *Calatayud*, *Albarrazin*, *Tervel*, *Daroca*, *Balvaſtro*, *Hueſca* & *Jaca*.

PAMPELUNE, ou *Pamplona*, capitale de la Navarre, ſituée au pied des Pyériées, dans une grande plaine au bord de la riviere *Arga*, eſt une ville qui fait un Commerce conſidérable, notamment avec les Caſtillans. La Navarre produit d'excellens vins, entre autres un vin fameux qu'on nomme *Rancio de Peralta*, & qui eſt infiniment eſtimé des connoiſſeurs. *Eſtella*, *Viena*, *Tudela*, *Olite* & *Tafalla*, ſont les principales villes de la Navarre après Pampelune.

VICTORIA, ville principale de la province d'Alava, ſituée ſur une hauteur, fait un bon Commerce avec les Caſtillans & autres peuples de l'intérieur de l'Eſpagne, qui viennent dans cette ville acheter les marchandiſes dont ils ont beſoin.

SAINT-SÉBASTIEN, ou *San Sebaſtian*, port de mer fameux, ville fortifiée & capitale de la province de Guypuzcoa, eſt ſituée au bord de la mer de Biſcaye, à l'embouchure de la petite riviere d'*Urumen*; ſes habitans font un Commerce très-conſidérable avec la Navare, la Caſtille & pluſieurs autres provinces d'Eſpagne dont les marchands viennent à St. Sebaſtien acheter du cacao, de la canelle, du poivre & d'autres épiceries; du tabac en poudre, des toiles & pluſieurs autres articles, que les négocians de cette ville tirent de Hollande, de France & d'Allemagne. Le Commerce d'exportation de St. Sébaſtien n'eſt pas bien important; il conſiſte uniquement en fer; mais comme c'eſt dans cette ville, ou plutôt à *Paſſages*, port peu diſtant, que la Compagnie de Caraques faiſoit ci-devant ſes armemens pour la côte de Caraques, aujourd'hui que le commerce eſt libre pour les particuliers qui voudront trafiquer ſur cette côte de l'Amérique, St. Sébaſtien en profitera & pourra devenir, au moyen des retours que ſes négocians recevront de Caraques, une des villes les plus importantes d'Eſpagne pour le Commerce d'exportation. *Fuenterabia*, *Irum*, *Toloſa*, *Guetaria*, *Villafranca* ſont les villes principales de la province de Guypuzcoa.

BILBAO eſt une des plus belles villes non-ſeulement de la Biſcaye, mais auſſi de l'Eſpagne; elle eſt ſituée ſur la riviere d'*Ybeyzabal* qui, à deux

deux lieues de là, va ſe jeter dans la mer au pied de la petite ville de Portugalete; là il y a une barre qui, lorſque les eaux ſont baſſes, n'a que 5 à 6 pieds d'eau; enſorte que les navires ne ſauroient paſſer cette barre qu'à la pleine mer.

La Laine eſt la premiere & principale branche du Commerce de Bilbao; il eſt certain qu'on apporte en cette ville tout ce qu'il y a de mieux en Eſpagne dans cet article. On y diſtingue diverſes qualités de Laines, ſavoir: 1°. Les Laines Leoneſes, à la tete deſquelles on place les piles de l'*Eſcurial*, *Paular*, *Laſtiry*, *Infantado*, *Mondejar*, *Negrete*, *Luco* &c. On les nomme en France *Belles Ségovies*. C'eſt une Laine dont les troupeaux vont paître en été dans les montagnes de Leon, où elles reſtent juſqu'au mois d'Octobre. Ils les quittent alors à cauſe du grand froid qui s'y fait ſentir, & on les mene dans la province d'Eſtramadoure, païs d'une température agréable & douce, où ils demeurent juſqu'au mois d'Avril, tems auquel ils doivent aller en Caſtille, pour y être tondus. Après la tonte les Laines ſont lavées en partie à Ségovie même & dans ſes environs, & en partie à Buitrago & en d'autres lieux de la Caſtille.

La Laine leoneſe lavée à Ségovie eſt plus moelleuſe que celle qui eſt lavée à Buitrago; celle-ci eſt un peu rude au toucher, ce qui provient des eaux qui ſont plus froides & moins propres que celles de Ségovie pour le lavage des Laines. La Leoneſe ou Ségovie eſt crepée; cela prouve en même tems ſa fineſſe & ſa force. Elle doit être de couleur roſe ou incarnat. Quelquefois la nuance du rouge eſt forte à cauſe de la quantité de terre rouge avec laquelle on teint les moutons pour diſtinguer les troupeaux; ce qui vient auſſi du peu de ſoin qu'on a aux lavoirs de tenir la Laine dans l'eau chaude tout le tems qu'il faut. Quand la Laine eſt bien lavée elle acquiert une blancheur éblouiſſante, ou une belle couleur incarnat; les marchands y ont beaucoup d'égard, & montent ou baiſſent leurs prix en conſéquence.

2°. Les Laines *Segoviennes fines* ont la ſoie moins fine que les Leoneſes; c'eſt pourquoi elles ne ſont pas auſſi crépées & n'ont pas la même force que ces dernieres. Les belles Segoviennes doivent avoir la couleur incarnat comme les Leoneſes; elles ne ſont pas ſi moelleuſes que celles-ci. Les troupeaux qui les donnent paiſſent en été dans les montagnes de Ségovie, de Buitrago, d'Avila & d'autres endroits de la Caſtille, d'où ou les fait paſſer un peu avant l'hiver en Eſtramadoure.

3°. Les Laines *Segoviennes régulieres*, ou *de los Puertos*, viennent de troupeaux qui paiſſent pendant toute l'année dans la Caſtille, ſurtout aux environs de Pennaranda, de Buitrago & de Burgos. Celles de Pennaranda ſont d'un blanc cendré, ce qui vient de ce que les troupeaux ſe vautrent dans la cendre qui couvre les champs, la coutume étant dans ce païs-là de brûler les chaumes.

4°. Les laines Burgalaiſes & celles de Buitrago ſont d'une belle couleur de roſe & quelquefois blanches; elles deviennent un peu rudes trois ou

Commerce du Midi. — Commerce de l'Espagne.

quatre mois après qu'elles ont été lavées, & cela vient de la grande froideur des eaux dans lesquelles on les lave, ces eaux coulant de montagnes couvertes de neige presque toute l'année. Les troupeaux qui donnent cette Laine paissent pendant l'été dans le territoire de Burgos, & vont en hiver paître dans les montagnes de l'Estramadoure.

5°. Les laines *Soria Segoviennes*, parmi lesquelles il se rencontre des parties qui sont aussi estimées & en effet aussi belles que les Segoviennes fines, viennent de troupeaux de la même race que ceux qui donnent la Laine Ségovienne; mais, comme les premiers ont passé dans le territoire de Soria, ils y ont en quelque maniere dégénéré par la qualité des pâturages; de là vient que la Laine Soria Segovienne n'est en général ni si belle ni si fine que la Segovienne, celle-ci étant plus moelleuse que l'autre, qui d'ailleurs acquiert en la lavant dans les eaux froides de Soria une rudesse que n'a pas naturellement la Laine. Les troupeaux qui donnent la Laine Soria Segovienne paissent pendant l'hiver dans l'Estramadoure & durant l'été dans le territoire de Soria. Par Laines de Soria on entend aussi les *Soria de los Rios* & les *Soria de los Cavalleros*; les troupeaux qui portent ces laines vont aussi paître pendant l'hiver en Estramadoure; mais en général la véritable Soria Segovienne est d'une meilleure qualité. Les Laines Soria *del Campo* & *Soria de Lumbreras*, sont ainsi nommées, parce que les troupeaux qui les donnent paissent durant toute l'année dans les territoires Del Campo & de Lumbreras. Ces laines sont rouges ou rougeâtres, & leur rudesse qui surpasse celle des laines Soria Ségoviennes, Soria de los Rios & Soria Cavalleros, fait juger, dès qu'on les touche, qu'elles sont d'une qualité inférieure.

6°. Les Laines *Siguenza-Segoviennes* sont regardées sur le pied des Laines Segoviennes régulieres, quoique la qualité en soit un peu moins bonne. Les troupeaux qui les portent, passent l'hiver dans l'Estramadoure, & l'été dans le territoire de Siguenza; ces Laines sont de couleur jaune clair; elles sont presque aussi estimées que les Soria-Segoviennes. Les Laines de Siguenza viennent des troupeaux qui paissent toute l'année dans le territoire de Siguenza; leur qualité ressemble à celle des Soria Lumbreras.

7°. Les Laines de *Molina*, *Villostada*, *Ortigosa*, *Alkarrassin*, *Cazeres*, *Llerena*, *Badaxòs* & autres Laines ordinaires d'Espagne, sont des toisons de troupeaux qui paissent pendant toute l'année dans ces divers païs. Elles ne sont jamais ni si estimées ni si demandées de l'Etranger que les Laines fines, dont l'exportation est prodigieuse.

Il est constant que plus la Laine en suin est fine, plus elle rend après le lavage. C'est la raison pourquoi les Ségovies Leonesses donnent plus après le lavage que toutes les autres laines: on pese les Laines avant de les laver, & si une arrobe de 28 ℔ de laine en suin donne net après avoir été lavée 13 ½ ℔, on regarde ce rendement (ou *Correspondsion*

(*) Il s'exportoit autrefois du seul port de Bilbao environ 20 à 22 milles balles de Laine fine & 4 à 6000 balles d'Agnelins; mais depuis quelques années il s'embarque à St. Ander 10 à 12 mille balles de Laine & 2 à 3000 balles d'Agnelins, & d'autant moins à Bilbao.

ſelon l'expreſſion des Eſpagnols) comme très-avantageux pour le propriétaire de la laine, qui calcule ordinairement ſur 12 à 13 ℔ ſeulement, quoiqu'il arrive quelquefois que le rendement monte à peine à 11 ℔. En effet, ſi lorſque les troupeaux ſont en marche pour les lieux où ils doivent être tondus, il ne tombe pas beaucoup de pluie, la pouſſiere dont toute la route eſt couverte ſe mêle à la ſueur des moutons & forme ſur leur toiſon une croûte qui ne ſe ſépare de la laine que par le lavage; au lieu que s'il pleut dans le tems de la marche, les chemins étant ſans pouſſiere, les toiſons ſe nétoyent en partie dans le cours de la route. Lorſqu'on achette les Laines en ſuin, le vendeur ne fait point de réfaction à l'acheteur pour les immondices qui ſe trouvent attachées à la Laine; c'eſt à celui-ci à calculer le déchet qu'elles pourront avoir, & c'eſt ce qu'il ne peut ſavoir parfaitement qu'après que la laine a été bien lavée. Les prix des Laines ſe reglent lorſqu'elles ſont en ſuin, & toujours d'après l'eſtimation (à *l'attention* comme diſent les Eſpagnols) qu'on fait chaque année de ce que les premieres piles Leoneſes pourront valoir dans l'Etranger, ce qui dépend d'une infinité de circonſtances qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir. Au reſte, ces prix varient tellement tous les ans qu'on a vu les Laines Leoneſes valoir une année 60 réaux de vellon, & l'année d'après ſe vendre juſqu'à 100 réaux & plus. Le rendement des Laines Segoviennes peut aller communément de 10 à 12 ℔, & les prix en ſuin roulent de 50 à 90 réaux l'arrobe. Le rendement des laines Soriannes en général peut être de 9 à 11 ℔ & les prix roulent de 40 à 75 réaux l'arrobe.

Compte ſimulé d'achat de 2440 arrobes de Laine Ségovienne dont

1218½	Arrobes, achetées à l'*Attention* de la pile du *Marquis del Vadillo*, qui eſt de 75 réaux l'arrobe, ...	R^s. V^on. 92606. - -
1221½	Dites, achetées à la même attention avec un réal de rabais c'eſt-à-dire à 75 réaux l'arrobe . .	91612. 17. -
2440	Arrobes de laine, agnelins (*) & pelades en ſuin .	R^s. V^on. 184218. 17. -

(*) La Laine des agneaux, qu'on nomme *Agnelins* dans le Commerce, ſe vend conjointement avec la Laine des moutons de la même pile, ce qui eſt un deſavantage pour les acheteurs de la Laine en ſuin; car, quoiqu'ils payent les Agnelins au même prix que la Laine, il s'en faut de beaucoup qu'ils en retirent le même prix. C'eſt du tems qu'il fait pendant l'hiver que dépend l'abondance ou la rareté des Agnelins; car, quand cette ſaiſon eſt douce, les brebis qui ont alors des pâturages en abondance peuvent aiſément nourrir leurs petits agneaux, que dans ce cas, on laiſſe croître; au lieu que, lorſque l'hiver eſt rude, les pâturages manquant & les brebis ne pouvant pas nourrir tous leurs agneaux, on eſt obligé d'en tuer une partie, & on laiſſe ſeulement à deux brebis un agneau à nourrir; dans le premier cas, c'eſt-à dire quand l'hiver eſt doux, les Agnelins forment un $\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{7}$ ſur le total d'une pile de laine; & dans le ſecond ſeulement $\frac{1}{12}$ ou $\frac{1}{16}$ de la totalité. Mais ſi les acheteurs de laine craignent d'un côté de trouver trop d'Agnelins dans une pile de laines, d'un autre côté, lorſqu'il y en a beaucoup, ils en ſont amplement dédommagés par la belle qualité de la Laine, qui ordinairement eſt meilleure dans les années où l'hiver a été doux que lorſque cette ſaiſon a été mauvaiſe; c'eſt-là une choſe que l'expérience a confirmé tant de fois, qu'on ne peut pas la révoquer en doute.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de l'Eſpagne.

Tranſport de l'autre part . . . . R^s. V^n. 184218. 17. -

Frais.

Couper & coudre le ballin, ficelle, port du ballin aux *Eſquileos* . . .	R^s.	182. 17.	-
Gratification d'uſage aux paſteurs lors de la livraiſon de la laine, ...	-	40. -	-
Frais de réception, journées des ouvriers & emballeurs, leur nourriture, ſalaire du facteur pendant 7 jours, &c. . . .	-	199. 25.	-
Voiture de 1218½ arrobes des Mayorales juſqu'au magaſin	-	62. 17.	-
Dite, de 1221½ dites, formant 122 charges à 10 réaux, ...	-	1220. -	-
Mettre & arranger dans le magazin les 340 balles de Laine en ſuin	-	56. -	-
Tranſport de la Laine du magazin au lavoir, .	-	66. 17.	-
Gratification d'uſage aux trieurs, laveurs, ouvriers du pré &c., ...	-	100. -	-
Payé à un facteur pour trier, bénéficier & ſécher la Laine	-	216. -	-
Dit, à deux gardes pour garder la laine pendant 36 jours à 6 réaux, . . .	-	216. -	-
Pour le triage de 180 arrobes d'Agnelins, à 8½ maravedis l'arrobe, ...	-	45. -	-
Pour celui de 145½ dites, de tierces en ſuin à 16 maravedis.	-	71. 14.	-
Nétoyer les baſſes ſortes en ſuin & en blanc ſur le pré & dans le magazin, . . .	-	293. 27.	-
Ramaſſer les petits morceaux de Laine ſur le pré & les dépouiller d'ordures, . .	-	36. -	-
Bénéficiage de 895½ arrobes en blanc à 5 réaux vellon l'arrobe, ...	-	4477. 17.	-
Droit du pré payé à la communauté ſur 895½ arrobes à 5 mrs.	-	131. 23.	-
Pour marquer les 97 balles de Laine en blanc à 8½ mrs.	-	45. -	-
Gratification à l'adminiſtrateur du Roi & décharge des acquits, ...	-	48. -	-
Pour 97 balins, ou enveloppes des balles, à 30 réaux chacun, ...	-	2910. -	-
Emmagazinage de la Laine en ſuin & en blanc, à 1 réal par balle, ...	-	97. -	-
		10524. 21.	-

Tranſport de l'autre part .	R^x, V^on. 10524. 21. -	134218. 17. -	
Voiture du lavoir de *Vinueſa* à Burgos, de 750 arrobes à 2½ réaux, . . .	1875. - -		
Dite, de 127½ dites, à 2¾ . . .	350. 22. -		
Droit du Conſulat à Burgos, à ½ réal par balle,	43. 27. -		
Droits du Roi à la ſortie de Burgos ſur 882⅘ arrobes, à 1391 maravedis, . . .	36116. 31. -		
Raccommodage des balles, emmagazinage & frais à Burgos, ...	135. 26. -		
Commiſſion de réception & expédition audit lieu à 6 réaux par balle, . . .	582. - -		
Frais de voiture & autres depuis Burgos juſqu'à Berberana, ...	1654. 17. -		
Voiture payée à Bilbao de 13 balles à 8½ réaux,	110. 17. -		
Dite, . . . de 84 dites à 9½ réaux,	798. - -		
Frais ordinaires de réception & expédition à Bilbao à 6⅜ réaux, ...	618. 12. -		
Frais extraordinaires pour préſerver 44 balles de la pluie dans les alleges, . . .	32. - -		
Commiſſion de réception & d'expédition à Bilbao à 8 réaux, ...	776. - -		
Commiſſion payée à Madrid ſur pluſieurs traites & frais de remiſes, ...	820. - -		
		55443. 3. -	
	Réaux de V^on.	239661. 20. -	
Commiſſion d'achat & frais de voyage du commiſſionnaire à 2½ p^c .	5991. 18. -		
		245653. 4. -	

Dont il faut déduire,

Pour produit de 145½ arrobes de *Tierces* en ſuin, vendues à 12 réaux . . .	R^x. 1746. - -		
Pour celui de 3¾ dites, de *Sacadizos* lavés, vendues à 60 r^x.	225. - -		
Pour celui de 5¼ dites, de *Reſpigaduras*, vendues à 40 r^x.	210. - -		
		2181. - -	
Montant total	Reaux de V^on.	243472. 4. -	

NB. Ce compte-ci eſt un compte véritable d'une partie de laine compoſée de 97 balles, dont 72 R, 18 F, & 7 T furent achetées en 1780; cependant nous devons avertir que les frais varient conſidérablement, ſurtout en

COMMERCE DU NORD. *Commerce de l'Espagne.*

raiſon de la diſtance des lieux où ſe lavent les laines en ſuin; en général on compte que tous les frais, droits & commiſſion depuis les lavoirs juſqu'à Bilbao des laines Leoneſes & Ségoviennes peuvent aller de 55 à 65 réaux vellon l'arrobe de laine lavée.

Quoique le lavage des Laines ne ſe faſſe pas à Bilbao, les prix en peuvent être établis là ſur le pied, ou à-peu-près, qu'elles ſont achetées en ſuin dans la Caſtille; les modiques différences qu'il peut y avoir viennent du rendement plus ou moins favorable des Laines au lavage, de la diſtance des lieux où ſe tondent les troupeaux & ſe lavent les Laines, & de la cherté plus ou moins grande des voitures pour le tranſport depuis les Lavoirs juſqu'à Bilbao. On établit dans cette ville les prix des Laines R ou *Refloretas*, en *reales de plata corrientes* ou réaux de plate avec 20 p° d'augmentation, après quoi ou réduit les réaux de plate en réaux de vellon dont 3 font 2 réaux de plate. Les laines F, ou *finas*, valent 25 p° moins que les R; les S, ou *Segundas*, & les T, ou *Terceras*, ne valent que la moitié du prix des R. Voici un exemple de calcul de ces prix.

Suppoſons que le prix des R ſoit de 1200 réales de plata corrientes. On dit:

Prix de 200 ℔.	R^x. P^te.	1200.	*Si les* 200 ℔ *valent*		2130 *Réaux vellon,*
Augmentation 20 p°		220.	*les* 100 ℔ *vaudront*		1065. *prix des R.*
Font Réaux de plata		1420.	*La* $\frac{1}{2}$ *de cette ſomme, ou*		$532\frac{1}{2}$ *prix des S & T.*
Ajoutez-y la $\frac{1}{2}$		710.	*Ajoutez-y la* $\frac{1}{4}$		$266\frac{1}{4}$
Font réaux de vellon		2130.	*Font réaux de vellon*		$798\frac{3}{4}$ *prix des F.*

On n'accorde à Bilbao ni *réfaction* ni *Tare* ou *Ort* ſur les Laines, pas même pour le poids des *balins* ou toiles d'emballage, qu'on peſe cependant & qu'on compte comme ſi c'étoit de la Laine. Les conditions pour le payement des Laines dans cette ville ſont, de payer $\frac{1}{3}$ comptant, $\frac{1}{3}$ à 4 mois, & $\frac{1}{3}$ à 8 mois de terme; & ces payemens ſe font ordinairement avec des lettres de change datées de ces différentes époques & payables dans Madrid à 30 ou 40 jours de date.

Compte ſimulé d'achat à Bilbao de 100 balles de laine lavée dont 80 R, 15 F. 5 S. montant comme ſuit:

80 R peſant 16000 ℔	à 1200 réaux de plate corrientes, avec 20 p° d'augmentation les 200 ℔, reviennent à 1065 réaux vellon les 100 ℔.					R^x. V^on.	170400	-	-
15 F . . 3000 ℔,	à $798\frac{3}{4}$ dits,					-	23962.	17.	-
5 S . . 1000 ℔,	à $532\frac{1}{2}$ dits,					-	5325.	-	-
Font 20000 ℔						Réaux V^n.	199687.	17.	-

Tranſport de l'autre part . . . Réaux Von. 199687. 17. -

Frais d'expédition.

Droit de la *Lengua de Agua* ſur 20000 ℔ à 2655 maravedis.	Rx. 15617. 22. -		
Droit du Conſulat, emballage & port à bord, à 6 rx. la balle, ...	- 480. - -		
Commiſſion d'expédition ſur Rx. 215785. à 2 p°/°	- 4315. 24. -		
		20413. 12. -	
		Rx. Von. 220100. 20. -	

Compte ſimulé d'achat à Bilbao de 28 ballotins *d'Agneline*, peſant enſemble 8204 ℔ à 100 réaux vellon l'arrobe . . Rx. Von. 32816. -

Frais d'expédition.

Droit du Conſulat & peſage à 2½ réaux par balle,	Rx. 70. - -		
Racommodage des ſacs, à 3½ rx. . . .	- 98. - -		
Port à bord du navire à ¾ de réal, . .	- 21. 17. -		
Emmagazinage à 1 réal par balle, . .	- 28. - -		
Commiſſion d'expédition ſur Rx. 33033. 17. à 2 p°/°	- 660. 22. -		
		878. 5. -	
		Rx. Von. 33694. 5 -	

L'Article principal du Commerce de Bilbao après les laines, eſt le Fer, dont les qualités ſont très-eſtimées dans l'Etranger; il y en a de pluſieurs ſortes, principalement deux qu'on nomme l'une *Fer Tiradera*, l'autre *Fer Zarrola* dont les frais de la fabrication ſont en général comme ſuit, ſavoir:

Du Fer Tiradera,

7 Charges de charbon à 7 rx.	Rx. 49.
Bena ou mine de fer . . .	- 15.
Tranſport au martinet . . .	- 2.
Eau, main d'œuvre & menus frais, ...	- 13.
Coûte chaque quintal *macho*.	Rx. 79.

Du Fer Zearrola,

6 Charges de charbon à 7 rx.	Rx. 42.
Bena, tranſport, eau, & main d'œuvre	- 28.
Coûte chaque quintal macho .	Rx. 70.

NB. On peut travailler dans chaque martinet 60 quintaux de fer par ſemaine.

On fabrique dans la Biſcaye, quand les années ſont pluvieuſes, environ 80000 quintaux de fer, chaque quintal de 155 ℔, poids de Caſtille, qu'on

COMMERCE DU BILBAO. *Commerce de Bilbao.*

nomme *Quintal-Macho*, pour le diſtinguer du quintal ſimple, qui eſt de 100 ℔, poids de Bilbao, lequel eſt $6\frac{1}{4}$ p plus fort que le poids de Caſtille.

Compte ſimulé de 717 quintaux Macho & 71 ℔ de Fer, dont

201 q^{x}.	142 ℔	de Fer	*Tiradera* quarré en 732 barres	à 82 r^{x}.	le q^{l}.	R^{x}.	16557. 5. -
407.	33.	dit	*Searrola* plat . 1162 . .	à 68,	. . -		27690. 16. -
108.	51.	dit	*Searrola* quarré & *Palanquille* . .	208. . .	70. . . -		7583. 12. -
717 q^{x}.	71 ℔		2102 barres	. .		R^{x}. V^{on}.	51830. 33. -
			Droits & frais juſqu'à bord à $\frac{3}{4}$ de réal de vellon par quintal	. -			537. 25. -
			Commiſſion ſur R^{x}. 52368. 24^{c}. à 2 p$^{0}_{0}$	. . . . -			1017. 12. -
						R^{x}. V^{on}.	53416. 2. -

Les Châtaignes & les Noix formant une branche de Commerce conſidérable à Bilbao, il convient d'en donner le compte ſimulé ſuivant:

Compte ſimulé d'achat de 40 fanegues de Noix et 939 fanegues de Châtaignes

dont 622 fanegues . .	à 14 réaux . . .	R^{x}. V^{on}.	8708. - -	
317 dites, . .	à 15	-	4755. - -	
pour 40 dites de Noix .	à 18	-	720. - -	
			14183. - -	

Frais d'expédition

Pour frais du voyage, porter les expéditions à Portugalete &c.	R^{x}.	358. 25. -	
Emmagazinage 28 r^{x}. & frais de 6 gabarres à 32 r^{x}.	-	223. 26. -	
Commiſſion du Facteur employé pour l'achat des Châtaignes	-	1408. 17. -	
Pour la permiſſion du Sindic de la Seigneurie .	-	285. - -	
Pour la demande & expédition de cette permiſſion .	-	24. - -	
Droit de la Seigneurie ſur 939 fanegues Châtaignes à 1 réal.		939. - -	
Meſurage des Châtaig. & des Noix, à $\frac{1}{4}$ de réal la fanegue	-	244. 26. -	
Commiſſion d'expédition à $1\frac{1}{2}$ réal par fanegue .	-	1468. 17. -	
		4952. 9 -	
		R^{x}. V^{on}. 19135. 9. -	

Le commerce d'importation de Bilbao n'eſt pas moins conſidérable que celui d'exportation; il conſiſte, dans les bonnes années, en tems paix, en 100 à 120 mille quintaux de morue, 16 à 20 mille quintaux de chanvre, dont on fabrique dans cette ville des cables & cordages pour Cadix & d'autres ports

ports d'Eſpagne; une grande quantité de lin, d'huile de baleine & autres poiſſons; du cacao, des épiceries, des toiles & ſurtout des étoffes de laine d'Angleterre. Il eſt entré à Bilbao dans le cours de 6 années conſécutives, 3331 navires chargés de ces ſortes de marchandiſes; ſavoir: 592 navires en 1774; 559 en 1775; 610 en 1776; 582 en 1777; 540 en 1778; 448 en 1779. Comme Bilbao eſt une place d'une grande reſſource pour la vente de la morue ſeche & ſalée qu'on prend ſur les côtes de Terre-neuve, ſur celles de Norvege & ailleurs; il eſt à propos de remarquer ici que cet article s'y vend au quintal de 104 ℔ qui en veulent dire 110 à cauſe du bon poids, & l'on a obſervé que 110 quintaux (de 112 ℔ chacun) de morue de Boſton, répondent ſeulement à 100 quintaux de Bilbao. Le terme pour le payement de la morue eſt de 6 mois & les frais de déchargement peuvent s'élever à environ $10\frac{1}{2}$ p°, ſavoir: $2\frac{1}{2}$ p° pour droit de prévôté, que l'on paie ſeulement lorſque la vente ſe fait pour compte étranger; $\frac{1}{2}$ p° pour droit de l'hôtel de ville, ou *Contratacion*; $\frac{3}{4}$ de réal de vellon par quintal pour droit du poids royal; $\frac{1}{5}$ p° d'emmagazinage; $\frac{1}{8}$ p° de courtage; 3 p° de commiſſion (quelquefois on ſe contente de 2 p°); $\frac{1}{2}$ p° de recouvrement; 1 par mille de courtage de traites, & divers autres frais ordinaires & extraordinaires. Les prix varient depuis 4 juſqu'à 15 piaſtres le quintal, ſuivant les circonſtances.

Portugalete, petite ville ſituée à l'entrée du port de Bilbao, a quelque part à ſon Commerce. *Guernica* eſt à proprement parler la capitale de la Seigneurie de Biſcaye. *Durango* & *Vermeo* ſont deux des villes principales de ce diſtrict.

SAINT-ANDER, ou *Santander*, capitale de la Montagne, province d'Eſpagne, eſt ſituée au bord d'un golfe qui forme un bon port défendu par quatre Forts. Le Commerce de cette ville, qui conſiſte principalement en laines & en froment, eſt devenu très-important depuis quelques années. On expédie, année commune, de Saint-Ander pour la Hollande, la France & l'Angleterre, environ 10000 balles de laine & 2 à 3000 balles d'agnelins, qui deſcendent de la Caſtille dans cette ville. Pour ce qui eſt du froment, on en charge tous les ans pluſieurs navires pour divers cantons d'Eſpagne où cette denrée manque. Il ſeroit ſuperflu d'en donner un compte ſimulé, ainſi que des laines dont la plus grande partie s'expédie pour compte des maiſons établies à Madrid & en d'autres villes d'Eſpagne, qui trouvent quelquefois mieux leur compte à faire venir leur laines par Saint-Ander que par Bilbao, ſuivant que les lavoirs ſont plus ou moins à portée de ces deux ports. Au reſte, comme Bilbao n'a pas la permiſſion de faire des expéditions pour l'Amérique, faute de douanne royale dans cette ville où l'on puiſſe faire la viſite des chargemens qu'on veut envoyer dans cette region, c'eſt à Saint-Ander que s'expédient les navires qu'équipent les négocians de Bilbao pour la Havane, Buenos-aires & la Louiſiaune.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de l'Eſpagne.

Laredo, *Caſtro-Urdiales*, & *San Vicente de la Barquera*, ſont trois autres petit ports de la Montagne, ſitués entre Bilboa & Saint-Ander. *Santillana* eſt une ville conſidérable de la *Montagne*.

OVIEDO, Capitale de la Principauté des Aſturies, eſt ſituée dans une plaine élevée entre les rivieres *d'Ovie* & de *Deva*, à cinq ou 6 lieues de *Gijon*, qui eſt un des ports principaux des Aſturies. *Abilès*, *Villavicioſa*, *Rivadeſella*, *Cubilledo*, *Luarca* & *Navia* ſont auſſi des ports de cette principauté; la noiſette eſt la ſeule marchandiſe qui s'exporte de ces ports pour l'Etranger: on achette ce fruit dans les montagnes & on le charge à Gijon, Villavicioſa & Rivadeſella.

COROGNE (la) ou *Corunna*, capitale du Royaume de Galice, eſt aujourd'hui un des ports les plus conſidérables de l'Eſpagne, par l'établiſſement qu'on y a fait, il y a quelques années, des paquebots-courriers qui partent de cette ville, ſavoir un chaque mois pour les Iſles Canaries, la Havane, la nouvelle Eſpagne & les Iſles Philippines; & un autre de deux mois en deux mois pour Buenos-Aires. Ces paquebots ſont le plus ſouvent chargés de marchandiſes d'Europe propres pour l'Amérique, & à leur retour de marchandiſes d'Amérique propres pour l'Europe. Dans les deux dernieres années qui ont précédé la guerre actuelle entre l'Eſpagne & l'Angleterre (ſavoir en 1777 & 1778), il eſt arrivé à la Corogne 13 paquebots de Buenos-Aires & 24 de la Havane, leſquels ont apporté 23291 quadruples d'or effectives, 1054528 piaſtres fortes, 7061 caiſſes de ſucre, 114999 cuirs de bœuf ſecs en poil; 2400 quintaux de bois de Goayacan & de Campêche, 527 arrobes de tabac en poudre & en *cigares* ou petits rouleaux très-minces, 947 barrils d'eau de vie de canne à Sucre & quelques petites parties de cacao, café, ris & autres articles moins conſidérables, autre autres du ſuif. Indépendamment des Paquebots courriers, on expédioit de la Corogne avant la guerre pluſieurs navires particuliers pour la Havane & Buenos-Aires, qui apportoient des chargemens compoſés des mêmes marchandiſes ci-deſſus énoncées; il eſt à croire qu'à la paix ce Commerce reprendra une nouvelle vigueur.

FERROL, port voiſin de celui de la Corogne, eſt le principal chantier de la marine du Roi d'Eſpagne. Les ouvrages qu'on y a faits depuis quelques années & ceux qu'on continue à y faire, tant pour la ſureté que pour la commodité de ce département de la marine, ont coûté des ſommes immenſes. Il y a dans cette ville une belle manufacture de plus de cent métiers de toiles à voile pour compte du Roi, d'où ſort la plus belle marchandiſe qu'on puiſſe voir en ce genre.

RIVADEO eſt un port de la Galice ſur les frontieres des Aſturies, dans les environs duquel on fabrique des toiles très-eſtimées. *Mondonnedo*, ville voiſine de Rivadeo, fait un bon Commerce.

VIGO, ville de la Galice, a le plus beau port de toute l'Eſpagne.

Pontevedra, *Marin*, *Padron*, *Muros*, *Vivero*, *Bayona* & *Caldès* ſont d'autres

petits ports de la Galice ; l'on compte pluſieurs autres villes dans ce Royaume, comme *Lugo*, *Santiago*, *Oreuſe*, *Tuy*, *Betanzos*, *Monſorte*, *Rivadabia* & quelques autres moins conſidérables. On recueille en Galice, dans le territoire ſurtout de Rivadabia, des vins qui ſeroient auſſi délicats que ceux de Bourgogne & de Champagne ſi les habitans ſavoient les traiter comme il faut.

LEON, capitale du Royaume du même nom, eſt une des principales villes d'Eſpagne, de l'intérieur des terres. *Aſtorga*, *Cuidad-Rodrigo*, *Salamanque*, *Palencia*, *Toro*, *Pennaranda-de-Bracamonte*, *Medina-de-rio-ſeco* & *Zamora*, ſont les autres villes principales du Royaume de Leon. On fait à Medina-de-rio-ſeco des draps forts, mais groſſiers, qui ſervent à habiller les païſans, & il ſe tient tous les ans à Zamora une foire célebre, où l'on voit un concours prodigieux de marchands de toutes les provinces d'Eſpagne.

BADAJOZ, capitale de la province d'Eſtramadoure, eſt ſituée au bord de la *Guadiana*. C'eſt une ville dont le Commerce eſt peu conſidérable, ainſi que celui des autres villes de cette province, ſavoir : *Merida*, *Xerès de los Cavalleros*, *Llerena*, *Truxillo*, *Coria*, *Plaſencia*, *Bejar*, *Alcantara*, *Caçeres*, *Alburquerque*, *Guadalupe*, *Medellin*, *Montijo* &c.

§ IV. *Commerce de l'Andalouſie, & de Murcie.*

Le Commerce de l'Andalouſie, tant inférieure que ſupérieure, eſt très-conſidérable & peut être regardé comme l'un des meilleurs d'Eſpagne. Indépendamment des riches productions de ce païs, ſpécialement en vins exquis, en huile, eau de vie, ſel & quelques autres articles qui forment autant de branches de Commerce extrêmement intéreſſantes, c'eſt dans ſes ports qu'abordent preſque toutes les richeſſes des vaſtes domaines de l'Eſpagne dans le Nouveau-Monde. Dans l'Andalouſie inférieure ſont enclavés les diſtricts de Séville, de Cordoue & de Jaen qu'on appelle *Royaumes* en Eſpagne ; & ce qu'on appelle Andalouſie ſupérieure eſt proprement l'Ancien Royaume de Grenade. Voici les principales villes de l'une & de l'autre :

CADIX, *ou Cadiz*, ville de Commerce la plus célebre de l'Eſpagne & l'une des plus conſidérables de l'Europe, eſt ſituée à l'extrémité occidentale d'une langue de terre fort longue & profondément découpée, faiſant partie d'une Iſle qui s'étend du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, dont la partie occidentale eſt appelée *Cadix*, & celle qui eſt au Sud-Eſt, *Iſle de Leon*. La communication de cette Iſle avec la terre-ferme, dont elle eſt ſéparée par un canal ou bras de mer fort étroit, eſt établie par le moyen du pont de *Suazo*, dont les deux extremités ſont défendues par des redoutes & d'autres ouvrages de terre. Cadix jouit du précieux avantage d'avoir le meilleur port de l'Europe, où l'Amérique eſpagnole fait paſſer preſque

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de l'Eſpagne.

toutes ſes riches productions, & d'où part une infinité de marchandiſes que les négocians français, anglois, hollandois & italiens envoient à Cadix afin que leurs facteurs ou commiſſionnaires les faſſent expédier pour l'Amérique, ſoit par des navires particuliers, ſoit par ceux qui partent en flotte. Toutes les nations qui font quelque Commerce ſur mer ont leurs Agens à Cadix; & les Conſuls de ces nations y ont de fort bons honoraires.

Il ſe fait à Cadix deux genres de Commerce qui tiennent beaucoup l'un à l'autre. L'un comprend le Commerce de l'Europe & l'autre le Commerce de l'Amérique. Le premier eſt extrêmement étendu, mais le ſecond, ſans l'être autant, eſt néanmoins plus riche & plus lucratif. On s'en convaincra par l'expoſé ſuivant: Il eſt ſorti du port de Cadix pendant cinq années des navires de différentes nations, chargés de diverſes marchandiſes, au nombre de 1215 en 1775; de 970 en 1776; de 942 en 1777; de 815 en 1778; & 793 en 1779. Pendant ces mêmes cinq ans il eſt venu de l'Amérique à Cadix, & ſorti du même port pour l'Amérique, les navires ſuivans, ſavoir:

Navires entrés à Cadix, venant de l'Amérique.			*Navires ſortis de Cadix allant en Amérique.*		
En 1775.	70 Navires dont	38 venant des	En 1775.	79 Navires dont	46 pour les
1776.	68. . . .	51. Iſles du	1776.	63. . . .	27. Iſles du
1777.	81. . . .	53. Vent.	1777.	73. . . .	51. Vent.
1778.	87. . . .	56.	1778.	82. . . .	43.
1779.	49. . . .	30.	1779.	45. . . .	18.

La derniere flotte partie de Cadix pour la Nouvelle-Eſpagne en 1776, étoit compoſée de 17 Navires, qui chargerent 23977 quintaux de fer en barres; 617 quintaux de cloux de fer, 6674½ quintaux d'acier; 71 quintaux de fil d'archal; 40 quintaux de ceruſe; 22½ quintaux d'encens; 47¼ quintaux de fil de Carret; 26 arrobes de vermillon; 2694 arrobes de cire; 1337 arrobes de poivre; 348004 ℔ de canelle; 322 carreaux de marbre de Génes; 33 barrils de fer blanc; 386000 pierres à fuſil; 224000 plumes; 18490 demi-pieces de toiles de Brabant; 88868 pieces de Brabant; 2427 pieces de toiles à carreaux; 284 pieces de toiles à voile; 1474 pieces de toiles à la roſe; 184172 rames de papier; 5473 barrils de vin; 20082 barrils d'eau de vie; 18043 cruches d'huile; & 934366 palmes d'encombrement de marchandiſes en caiſſes & ballots, comme toiles fines de toute eſpece; draps & autres étoffes de laine, étoffes de ſoie, &c.:

Cette flotte fut de retour à Cadix le 29 Juillet 1778, & y apporta

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de l'Eſpagne.

18840376 Piaſtres fortes en argent monnoyé,
558176 Piaſtres dites en or monnoyé,
9470 *Caſtellanos* (poids dont 50 font un marc) d'or en matiere,
12901 Marcs d'argent en matiere,
29534 Arrobes de cochenille,
6523 Quintaux de cuivre,

La valeur de ces marchandiſes, ainſi que de pluſieurs autres moins précieuſes, fut de 22048410 piaſtres fortes (*).

Les articles principaux qui forment le Commerce d'exportation de Cadix ſont, d'une part, des vins, des eaux de vie, des huiles & du ſel; & d'une autre part, de la cochenille, de l'indigo, du quinquina, des cuirs de bœuf en poil; nous allons donner ſucceſſivement des comptes ſimulés de tous ces articles.

Compto ſimulé d'une bote de Vin blanc de *San Lucar de Barrameda* chargée dans la baie de Cadix, à . . . . . Rp^te. 320. - -

Frais d'expédition.

Pour la futaille ou bote avec les cercles de fer,	R^x. V^on. 150. - -		
Droits de ſortie (†), lorſqu'on charge ſur navire étranger, ...	- 150. - -		
Frais depuis San Lucar juſqu'à bord du navire à Cadix, ...	- 49. - -		
		185. 14. -	
	R^x. V^on. 349. - -		
Commiſſion d'expédition, ...		8. - -	
		Rp^te. 353. 14. -	

Le Vin rouge de San Lucar ne vaut ordinairement que la moitié du prix du Vin blanc; ſavoir 20 piaſtres ou 160 réaux de plate, plus ou moins; mais les frais d'expedition ſont les mêmes. Au reſte, les prix des Vins blancs & rouges de San Lucar varient ſuivant les circonſtances. La qualité du Vin blanc eſt excellente.

(*) La même année 1778 arriva à Cadix le Navire nommé l'*Achile*, venant de Lima avec 1484115 piaſtres en or & argent; 4887 quintaux de cuivre; 319 quintaux d'étain; 3425 ℔ de laine de vigogne; 2324 caiſſes de quinquina; 15710 charges de cacao de Guayaquil. Un autre navire nommé le *Prudent* (*el Aſtuto*) qui arriva à Cadix la même année, venant auſſi de Lima, avoit apporté en or & argent 3458185 piaſtres, indépendamment de pluſieurs autres marchandiſes tant pour le compte du Roi que pour celui de quelques particuliers.

(†) Ces droits ne ſe payent pas lorſqu'on charge les Vins ſur navire Eſpagnol.

Commerce du Midi. / Commerce de l'Espagne.

Compte ſimulé d'une bote d'Eau-de-Vie de San Lucar de Barrameda, preuve de Hollande, chargée dans la baie de Cadix;

30 Arrobes d'Eau-de-Vie à 17 r^x. l'arrobe, . . R^x. V^on. 510. - -

Frais d'expédition.

Pour la futaille 135 r^x. frais juſqu'à bord 26 r^x. . R^x. 161. - -
Commiſſion 15 r^x., courtage 4 r^x., dépêches de douanne - 21. - -

182. - -

R^x. V^on. 692. - -

Qui répondent à . . . . . Rp^te. 367. 10. -

Compte ſimulé de 32 quarteroles d'Huile achetées à Séville & chargées à Cadix (*), meſurant enſemble 812 arrobes, dont 34 font une pipe, & les 812 arrobes 23 3/4 pipes, à 92 piaſtres chacune rendue à bord du navire, . . Rp^te. 17577. 2. -

Frais d'expédition.

Courtage d'achat 1 p°/° . . . . Rp^te. 175. 12. -
Commiſſion 2 p°/° . . . . . - 351. 8. -

527. 4. -

Rp^te. 18104. 6. -

Compte ſimulé de 103 laſt de Sel chargés à Cadix, chaque laſt de 48 fanegues, à 8 piaſtres le laſt rendu à bord, ... Rp^te. 6400. - -
Courtage d'achat à 1 réal de plate le laſt, . . . - 100. - -
Commiſſion d'achat à 4 réaux dits, ... - 400. - -

Rp^te. 6900. - -

Le prix du Sel roule de 8 à 10 piaſtres rendu à bord du navire; il arrive quelquefois qu'il hauſſe juſqu'à 20 piaſtres; mais cela eſt rare. Le vendeur de ſel ſe charge toujours des frais juſqu'à bord du navire, & en paie même les droits de ſortie.

(*) L'exportation de l'huile de Cadix & de Séville eſt quelquefois défendue.

Compte ſimulé de 4 ſurons de Cochenille fine, peſant enſemble

Brut . . 34 arr. 5 ℔ 12 onces.
Tare à 22 onces par ſuron, . . 5 8.

Net . 34 arrobes 4 onces à Duc. 88 l'arr. Rp^te. 32921. 10. -

Frais d'expédition.

Courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$, . . . R^x. P^te.	164.	9.	-
Pour 4 barrils 48 r^x. p^te. & port de chez le vendeur chez l'acheteur, ... -	52.	4.	-
Droits de ſortie ſur 4$\frac{1}{2}$ quintaux à r^x. v^on. 993. 20$\frac{1}{5}$ le quintal, ... -	2375.	3.	-
Expédition de la douanne 12$\frac{3}{4}$; & frais dits *Marchamos y Cumplidos*, ... -	19.	2.	-
Port au môle 4$\frac{1}{4}$ r^x., & de là à bord du navire 8$\frac{1}{2}$ -	12.	12.	-
Commiſſion ſur rp^te. 85545. 8. à 2 p$^{o}_{o}$. -	710.	14.	-
		3334 12.	-
	Rp^te.	36256. 6.	-

La Cochenille qu'on a coutume d'envoyer de Cadix à Amſterdam eſt preſque toujours de la qualité la plus foible & qui coûte le moins; car il y a entre cette qualité de Cochenille & celle de la premiere ſorte une différence dans le prix d'environ 10 à 12 ducats par arrobe.

Compte ſimulé de 6 ſurons d'Indigo de Guatimala, dont

2 *Cortes*, peſant enſemble net 425 ℔ à 20 rp^te. . .	Rp^te.	8500.	- -
2 *Sobresalientes*, . . 425. . à 24. . . -		10200.	- -
2 *Flor*, . . . 425. . à 28. . . -		11900.	- -
6 Surons		30600.	- -

Frais d'expédition.

Pour courtage d'achat $\frac{1}{2}$ p$^{o}_{o}$ & port à la maiſon, . Rp^te.	159.	6.	-
Toile d'emballage 30 rp^te. & emballage 6. 6. . . -	36.	6.	-
Droits de ſortie ſur 12 quintaux, à 192 r v^on. le q^l. -	1226.	-	-
Expédition de la douanne 12$\frac{3}{4}$ rp^te. & frais de *Marchamos y Cumplidos*, ... -	22.	5.	-
Port au môle 6 r^x. 6 & port à bord du navire 12$\frac{3}{4}$, -	19.	2.	-
Commiſſion ſur rp^te. 32063. 3. à 2 p$^{o}_{o}$ . . -	641.	5.	-
		2104. 3.	-
	Rp^te.	32704. 8.	-

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Eſpagne.*

Compte ſimulé de 6 caiſſes de *Quinquina* de la meilleure eſpece, peſant enſemble . Brut 58 arr. 1 ℔.
Tare ou poids des caiſſes 14. . 13.

Net 43. . 13 ℔. à 10½ Rpte. la ℔ . Rpte. 11424. -

Frais d'expédition.

Courtage ½ p° & port à la maiſon, . .	Rpte.	69. 14.	-
Toiles d'emballage 44½ rpte & emballage 12¾ . .	-	57. 4.	-
Expéditions, *Marchamo*, & garde de douanne, . .	-	13. 13.	-
Port au môle 12¾ rpte. & de là à bord du navire 12¾	-	25. 8.	-
Commiſſion ſur rpte. 11950. 7. à 2 p°	-	239. -	-
		405. 7.	-
	Rpte.	11826. 7.	-

Le Quinquina ne paye à Cadix aucun droit de ſortie.

Compte ſimulé de 200 cuirs de bœuf ſecs en poil de Buenos-aires, peſant enſemble 5429 ℔ à 44 rpte. les 35 ℔. Rpte. 6825. - -

Frais d'expédition.

Aſſortir les cuirs 12½ rpte. & les marques 5 rpte. 5 qtos.	Rpte.	17. 13.	-
Port au môle 25 rpte. & de là à bord du navire 32	-	57. -	-
Droits de ſortie 956¼; expédition 12¾ & *cumplido* 4¼	-	973. 4.	-
Courtage d'achat ½ p°	-	34. 2.	-
Commiſſion ſur rpte. 7907. 3. à 2 p°	-	158. 1.	-
		1240. 4.	-
	Rpte.	8065. 4.	-

Les prix des cuirs de bœuf varient conſidérablement : quand il y en a abondance, on peut avoir les 35 ℔. à 35 & même à 30 réaux de plate.

Compte ſimulé de 20 pains de Cuivre du Perou, peſant enſemble 3575 ℔, à 20 piaſtres le quintal . . . Rpte. 4120. - -

Frais d'expédition.

Courtage d'achat ½ p° 20. 9. expédition & cumplido. .	Rpte.	29. 1.	-
Port au môle 20, & de là à bord 20. . .	-	40. -	-
Commiſſion d'expédition ſur rpte. 4189. 1 à 2 p° .	-	83. 11.	-
		152. 12.	-
	Rpte.	4272. 12.	-

Le Cuivre ne paye aucun droit de ſortie.

Les

Les Piaſtres étant regardées comme marchandiſe par toutes les nations qui font Commerce avec Cadix, on ne nous ſaura pas mauvais gré d'en avoir donné le compte ſuivant.

Compte ſimulé d'achat & d'expédition d'une ſomme en eſpeces de 4000 Piaſtres de la nouvelle fabrication à $10\frac{5}{8}$ rp^te. . . . . Rp^te. 425000. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie 4 p°/° rp^te. 1700, expédition & Cumplido, ...	Rp^te. 1712. 12. -		
Pour 4 facs neufs & façon, & pour porter à bord,	- 14 14. -		
Commiſſion d'achat & d'expédition à $\frac{1}{2}$ p°/° .	- 212. 8 -		
		1910 2. -	
		Rp^te. 44410. 2. -	

Le Commerce d'exportation de Cadix eſt immenſe à cauſe de la quantité de marchandiſes qu'il faut pour l'Amérique Eſpagnole, principalement en toileries de toute ſorte, tant de celles qui ſe fabriquent en Eſpagne même, que de celles des fabriques de France, des Païs-bas, & de l'Allemagne; en draps & autres étoffes de laine d'Angleterre & de France; & en pluſieurs autres marchandiſes qu'on a pu voir détaillées dans la note que nous avons donnée ci-deſſus, p. 588, du chargement de la flotte partie de Cadix pour la nouvelle Eſpagne en 1776.

Séville, autrefois la plus peuplée, la plus opulente & la plus belle ville de toute l'Eſpagne, eſt ſituée au bord du *Guadalquivir*; on lui donne près de quatre lieues de circuit. On y a compté juſqu'à 16000 ouvriers en laine & en ſoie; aujourd'hui le nombre en eſt tellement réduit qu'on y en trouveroit à peine 400, & d'après cela ſeul, on peut juger combien cette ville eſt déchue de ſon ancienne ſplendeur. Au reſte, on trouve encore dans Séville une fabrique royale de tabac, quelques manufactures de draps & autres étoffes de laine & de ſoie, une fonderie de canons; il y a auſſi une Bourſe où s'aſſemblent les négocians. Le terrein qui environne Séville eſt très-fertile en vins, bleds & fruits; on y recueille un très-grande quantité d'huile; nous en donnerons ci-après un compte ſimulé. Les négocians de Séville, dont la plus grande partie ſont étrangers, font un grand Commerce en laines qu'ils font acheter dans l'Eſtramadoure & l'Andalouſie, ſoit pour leur propre compte, ſoit pour celui de leurs correſpondans dans l'Etranger, ſoit pour compte en participation avec ces derniers. Les laines qu'ils achettent communément ſont, des *Segoviennes fines*, des *Eſparragoſſes*, des *Caceres* & autres laines ordinaires. Les négocians de Séville qui font acheter ces laines par des

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Eſpagne.*

facteurs auxquels ils confient l'argent néceſſaire pour en faire les payemens en Eſtramadoure, donnent preſque toujours avis aux coïntéreſſés étrangers dans leurs achats de laines, du départ de leur facteur pour l'Eſtramadoure & de la ſomme qu'ils lui ont confiée. De cette façon, s'il arrive que le facteur ſoit volé en route, ce qui cependant arrive rarement, les négocians de Séville ne ſont point garans de cette perte à leurs amis, & ils leur en font ſupporter une partie ſelon la portion pour laquelle ils étoient dans la ſomme volée.

Compte ſimulé d'achat de $1744\frac{3}{4}$ arrobes de Laine Segovienne en ſuin, qui ont rendu net 770 arrobes 13 ℔ de laine lavée dont on a compoſé 60 balles, ſavoir: 40 R. 12 F. 8 S.

Pour les $1744\frac{3}{4}$ arrobes à $53\frac{3}{4}$ rv^{on}.	Rv^{on}.	93780.	11. -
Frais ſur les lieux où l'on a acheté la laine . . . . -		103.	10. -
Commiſſion au facteur à 1 réal l'arrobe . . . . -		1744.	26. -
		95628.	13. -

Frais.

Tranſport des Laines à Séville à $5\frac{1}{2}$ rv^{on}. l'arrobe.	Rv^{on}.	9596.	4. -
Frais dans la route & acquits à caution, . . -		384.	33. -
Trier & laver la Laine, ballins &c., plus ou moins, -		6098.	26. -
Droits de ſortie ſur $722\frac{1}{4}$ arrobes à 41 r. $33\frac{1}{4}$ mrs. -		30318.	19. -
Tranſport à la douanne, expédition & papier timbré -		552.	5. -
Fret des barques de Séville à Cadix à 14 réaux par balle, ... -		840.	- -
Commiſſion à Cadix à 1 rp^{te}. par balle, & menus frais -		146.	20. -
Commiſſion à Séville ſur rv^{on}. 143565. 18, à 3 p$^{o}_{o}$ -		4306.	32. -
		52244.	3. -
	Rv^{on}.	147872.	16. -

Les Laines Ségoviennes en ſuin s'achettent à Séville, de 50 à 60 Rv^{on}. l'arrobe.
Celles d'Eſparragoſſe, ſuperfines, . . . de 40 à 50 dits. } pl. ou m.
Dites, médiocres, . . . de 30 à 40 dits. }

Les autres qualités à proportion; il y a cependant quelques variations d'une qualité à l'autre en certaines circonſtances.

Compte ſimulé d'achat de 20 pipes d'Huile de Séville, meſurant enſemble 680 arrobes à 23 rv^{on}. . . . Rv^{on}. 15640. - -
Frais ſur les lieux de l'achat & tranſport juſqu'à Séville 20 p$^{o}_{o}$ - 3128. - -
18768. - -

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de l'Eſpagne.

Tranſport de l'autre part . . . . Rv^on. 18768. - -

Frais d'expédition.

Droit du môle à 4½ rv^on. & port du magazin à 10 r^x. Rv^on.	290.	-	-
Courtage à ½ p^o & les futailles à 6½ piaſtres, . . -	2048.	-	-
Douanne à 119 r^x. 6 mrs, & *Millions* à 100 rv^on. -	4383.	18.	-
Cumplido, meſurage & menus frais . . . -	51.	26.	-
Commiſſion ſur rv^on. 25541. 10. à 3 p^o/^o . . -	766.	7.	-
		7539. 17.	-
	Rv^on.	26307. 17.	-

On ne charge de l'huile à Séville pour l'Etranger que lorſque l'exportation en eſt permiſe.

Le Commerce d'importation n'eſt pas bien conſidérable à Séville, où l'on a beſoin rarement des marchandiſes de l'Etranger.

San Lucar la mayor, *San Lucar de Barrameda*, *San Lucar de Guadiana*, *Ayamonte*, *El Puerto de Sta. Maria*, *Puerto-Réal*, *Xerès de la Frontera*, *Algeciras*, *Tarifa*, *Ecija*, *Carmona*, *Moguer* & *Palos*, ſont les villes & ports les plus remarquables de la partie de l'Andalouſie qui porte le nom de Royaume de Séville: la quantité de vin & d'eau de vie que produit ce païs eſt immenſe.

CORDOUE, ou *Cordova*, capitale du Royaume du même nom dans l'Andalouſie inférieure, eſt ſituée ſur le *Guadalquivir*. Il y a dans cette ville une manufacture de ſoieries, où l'on fabrique des tafetas ſimples & doubles; du velours & des rubans; une filature & une manufacture de draps de laine groſſiers. On y apprête auſſi du marroquin. Le Commerce de la ville, ainſi que de tout le Royaume de Cordoue, eſt peu conſidérable; mais il eſt ſuſceptible d'amélioration. Les villes principales après Cordoue ſont *Cordova-la-Vieza*, *Bajulance*, *Lucene*, *Montilla*, & quelques autres.

JAËN, capitale du Royaume du même nom, eſt ſituée ſur le ſommet d'une montagne dans une contrée très-fertile, à peu de diſtance du fleuve *Guadabollon*. *Andujar*, *Baëça*, *Ubeda* & *Alcala la Real* ſont les autres villes de ce diſtrict de l'Andalouſie inférieure.

GRENADE, ou *Granada*, capitale du Royaume du même nom dans l'Andalouſie ſupérieure, eſt une des plus grandes villes d'Eſpagne. Le Commerce qu'elle fait ne laiſſe pas d'être conſidérable, il conſiſte principalement en ſoie d'une excellente qualité dont il ſe recueille une bonne quantité dans le Royaume. Les autres articles que le païs produit ſont, des grains, du vin, de l'huile, du lin, du chanvre, des grenades, des oranges & d'autres fruits délicieux.

MALAGA, ville du Royaume de Grenade, ſituée au bord de la Médi-

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Eſpagne.*

terranée près de l'embouchure de la *Guadalmedina*, a un port remarquable par le grand Commerce qui s'y fait, ſurtout en vins, figues, raiſins, olives, citrons & oranges qui ſont les principaux articles que les étrangers tirent de cette ville; la quantité en eſt très-grande. Comme ordinairement on regle les prix de ces marchandiſes rendues à bord du navire, nous nous diſpenſerons d'en donner des comptes ſimulés, & nous nous contenterons de remarquer que le vin blanc doux de Malaga vaut, ſuivant ſon âge & ſa qualité, depuis 50 juſqu'à 100 piaſtres la pipe ou bote & quelquefois davantage, tous frais compris juſqu'à bord du navire. Les raiſins valent de 40 à 60 r^s. v^n. la cruche; les figues de 40 à 50 rp^te. le quintal; les citrons & les oranges de 2 à 4 piaſtres le millier, & les olives de 2 à 4 rp^te. la jarre ou cruche de 8 à 9 ℔.

Velez-Malaga, *Marbella*, *Almeria*, *Motril*, *Ronda* & quelques autres villes du Royaume de Grenade font auſſi un certain Commerce dans les mêmes articles que Malaga.

MURCIE, capitale du Royaume du même nom en Eſpagne, eſt ſituée dans une plaine agréable au bord de la *Segura*, dans une contrée qui produit beaucoup de beaux fruits & particulierement de la bonne huile, beaucoup de vers à ſoie & de cannes à ſucres.

CARTHAGENE, ou *Cartagena*, ville de Murcie, ſituée près d'un golfe, a l'un des meilleurs ports d'Eſpagne, c'eſt pourquoi l'on en a fait un des chantiers de la marine Royale. Le Commerce principal de cette ville conſiſte en *Soude de barille*, plante qu'on emploie dans les manufactures de verres & de ſavons, & qui ſe recueille en quantité dans le Royaume de Murcie. La qualité de cette Soude eſt cenſée ſupérieure à toutes celles qu'on a connues juſqu'à-préſent; auſſi les étrangers en tirent-ils de fortes parties de Carthagene, & de quelques autres ports d'Eſpagne, comme nous le dirons ci-après. Le prix de la ſoude de barille varie ſuivant que la récolte en a été bonne ou mauvaiſe; elle revient au ſpéculateur depuis 4 juſqu'à 9 piaſtres le quintal mis à bord du navire. *Lorca*, *Chinchilla*, & *Villena* ſont les trois autres villes de Murcie les plus remarquables.

§ IV. *Commerce de la Catalogne, de Valence & de Mallorque.*

Le Commerce de ces trois belles provinces d'Eſpagne, quoique l'un des plus actifs & des plus lucratifs qu'on faſſe dans cette monarchie, n'eſt dû en plus grande partie qu'à l'induſtrie des habitans. Toute cette partie de l'Eſpagne eſt très-peuplée, ſurtout la Catalogne, & le Commerce y fleurit tellement, que ſi toutes les provinces dont la monarchie Eſpagnole eſt compoſée la reſſembloient, l'Eſpagne ſeroit le plus riche Royaume de l'univers. On ne voit partout en Catalogne, auſſi bien que dans le Royaume de Valence, que des fabriques & manufactures en tout genre: nous indiquerons les principales dans la rélation que nous allons faire du Commerce des villes qu'on y trouve.

Commerce du Midi

Commerce de l'Espagne.

Barcelonne ou *Barcelona*, capitale de la Principauté de Catalogne, eſt ſituée au bord de la mer & bâtie en forme de demi-lune; le port en eſt ſpacieux & défendu par une grande digue. Comme c'eſt dans cette ville que ſe fait le plus grand Commerce de la Catalogne, nous dirons d'abord quelles marchandiſes produit cette province, & quelles ſont à-peu-près les manufactures qu'elle renferme; enfin nous donnerons des comptes ſimulés des principaux articles qu'on en tire.

La Catalogne produit dans les bonnes années environ 600000 pipes de vin; on en brûle la majeure partie, qui communément donne plus de 40000 pipes d'eau-de-vie des trois qualités de preuve de Hollande de $\frac{1}{2}$ & de $\frac{3}{4}$; en outre d'autres liqueurs qu'on nomme en Catalogne *Roſolis*, dont il ſe fait une conſommation très-grande. Le reſte du vin, tant blanc que rouge, s'exporte en nature ou préparé pour l'Amérique Eſpagnole, pour quelques provinces d'Eſpagne qui manquent de vin, pour la France, pour la Hollande & pour d'autres païs d'Europe, principalement pour la Ruſſie. On recueille auſſi en Catalogne environ 50000 *cargas* d'huile, 65000 *quarteras* de noiſettes, 100000 quintaux d'amande; du froment, du ſeigle, de l'avoine, de l'orge, des feves & d'autres grains; de la ſoie, du chanvre & pluſieurs autres articles, la plupart en abondance, & les autres en quantité ſuffiſante pour la conſommation de la province.

On compte à Barcelonne & dans ſes environs 1500 métiers en ſoie, la plupart employés à faire des mouchoirs qui ſont ſi eſtimés dans toute l'Europe qu'il s'en exporte de la Catalogne plus d'un million de douzaines par an. Les autres ouvrages en ſoie qu'on fabrique en Catalogne ſont des velours, damas, tafetas unis & autres étoffes. On y compte environ 2000 métiers en laine qui font des étoffes de toute eſpece, non compriſes 50 fabriques de draps bien montées tant à Barcelonne que dans d'autres villes de la province. Il y a auſſi en Catalogne 55 fabriques de toiles peintes dans leſquelles on compte 2500 métiers (*). Indépendamment de ces fabriques, on trouve dans des maiſons particulieres une infinité d'autres métiers, ſurtout en bas de ſoie, de fil & de coton; (le nombre de ceux-ci eſt de plus de 4000) en rubans & dentelles de fil & de ſoie; enfin, il n'y a point de villes en Catalogne où l'on ne voie des manufactures en chapeaux, bonnets, gants, ou autres articles.

Il entre chaque année dans le port de Barcelonne environ 300 Navires & quelquefois un plus grand nombre, qui apportent des bleds, du poiſſon de toute eſpece, ſurtout de la morue ſeche, des toiles, du fer, de la cire & pluſieurs autres articles propres pour les fabriques & pour l'uſage des habitans. La plupart de ces navires chargent à Barcelonne ou plutôt dans

(*) Il ſort de ces fabriques de belles Siamoiſes & d'autres étoffes de coton & de fil, & ſurtout des mouchoirs de fil, dont la beauté des deſſeins, la variété & la vivacité des couleurs, ſurpaſſent tout ce que l'on fait de plus beau en ce genre dans toute l'Europe.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Eſpagne.*

les petits ports de ſes environs, pour divers païs, des vins, des eaux de vie, de l'huile, des mouchoirs de ſoie & quelques autres articles. Il eſt de néceſſité indiſpenſable de donner des comptés ſimulés de ceux que nous venons de nommer, puiſqu'ils forment les principales branches du Commerce de Barcelonne.

Compte ſimulé de 7 pipes de Vin achetées à *Reus*, & chargées à *Salou* dont 6 de Vin rouge, contenant :

22 cargas	9½ cortanes Vin rouge	à 6 l. 10 ſ.	L.	146.	13. -
1	8 Eau de Vie	à 15 . .	-	22.	10. -
	3 Vin de coulage,	à 6 l. 10 .	-	1.	4. 4.
24 cargas	4½ cortanes.				
& 1 pipe de Vin blanc avec 4 cargas & ½ cortane		à 9 l.	-	36.	5. 8.
Pour les 7 futailles avec 2 cercles de fer chacune		à 9 l. 12 ſ.	-	67.	4. -
			L.	273.	17. -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie du Vin rouge à 10 réaux la pipe, & du blanc à 16	L.	7.	12. -
Droits de ville à ½ réal par pipe, & emmagazinage à ½ .	-	1.	8. -
Rabatage & faire mettre les cercles, à 5 r^x. & menus frais 8 ſ.	-	3.	18. -
Port des 7 pipes de Reus à Salou 6 l. 6 ſ. port à bord &c. 2 l. 1 ſ.	-	8.	7. -
Commiſſion à Reus ſur L. 295 à 2 p° . . .	-	5.	18. -
Commiſſion à Barcelonne ſur L. 300 à 2 p° . .	-	6.	- -
		33.	3. -
En monnoine de Catalogne	L.	307.	- -

Les prix des Vins communs de Catalogne varient conſidérablement ; il eſt des années où ils ſont de 30 à 60 réaux, ou de 3 à 6 livres catalanes la carga, & dans d'autres années ils vont au-delà de 60 & 90 réaux ou 6 & 9 livres, ſuivant les circonſtances.

Compte ſimulé de 10 pipes d'Eau de Vie ¾ achetées à *Reus* & chargées à *Saloü*, contenant 40 *cargas*, à 10 l. . . L. 400. - -

Frais d'expédition.

Pour les futailles 90. l. & les cercles de fer 15 l. .	L.	105.	- -
Droits de ſortie 38 l. & droits de ville 2½ l. . .	-	40.	10. -
Mettre les cercles aux pipes 7½ l. & aux travailleurs 3¾ l.	-	11.	5. -
Port à bord 2 l. & emmagazinage 1½ l. . .	-	3.	10. -
	L.	160.	5. -

Tranſport de l'autre part, . .	L. 160. 5. -	400. - -	
Commiſſion à la campagne ſur L. 560 à 2 p° .	- 11. 4. -		
Commiſſion à Barcelonne ſur L. 571 à 2 p° . .	- 11. 8. -		
		182. 17. -	
En monnoie de Catalogne		L. 582. 17. -	

Les prix des Eaux de Vie ¾ ſont tantôt plus tantôt moins forts ſuivant les circonſtances & roulent de 7 à 15 l. la carga; ceux des Eaux de Vie, preuve de Hollande, ſont toujours moindres & peuvent rouler de 5 à 12 l. la carga, plus ou moins: cette derniere Eau-de-Vie fait à-peu-pres les mêmes frais que celle de ¾; mais elle ne paye que 32 réaux la pipe pour droits de ſortie, au lieu que celle de ¾ en paye 38. Les Commiſſionnaires de Barcelonne font quelquefois les factures de Eaux de Vie à forfait, à tant de livres la pipe rendue à bord du navire.

Compte ſimulé de 20 pipes d'huile de Mallorque, contenant enſemble 2213 *quartanes*, pour 2203. à 13 ſ. 4½ 8 . . L. 1473. 5. 8.

Frais d'expédition.

Port & meſurage au lieu de la réception L. 10. 13. 4.			
droit dit de *Vitigal*. . . .	L. 108. 7. 8.		
Mettre l'huile en futaille & la porter au lieu du chargement	- 8. 16. -		
Pour les 20 futailles 80 l. port à bord, & menus frais	- 86. 6. 8.		
Droits de ſortie 165 l. 4 ſ. 6 d. & droits de l'amirauté 6½ l.	- 171. 14. 6.		
Commiſſion d'achat en détail, & perte dans l'huile, à 3 ½ p°	- 51. 11. 3.		
Commiſſion d'expédition ſur L. 1900 à 2 p° .	- 38. - -		
		464. 16. 1.	
En monnoie de Mallorque		L. 1938. 1. 2.	
Qui répondent à Piaſtres de 128 qüartos,		P. 1710. 79 tos.	

Les prix de l'huile roulent de 10 juſqu'à 20 l. le *quartan*.

Les mouchoirs de ſoie de Barcelonne ſont de diverſes grandeurs, ſavoir: de 3½, 4, 4½ & 5 palmes. Ceux qu'on demande ordinairement & dont il ſe fait le plus de conſommation ſont de 4½ palmes; les prix en roulent depuis 11 juſqu'à 13 livres catalanes la douzaine. Les autres ſortes valent à proportion & ſuivant les années.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Espagne.*

Compte ſimulé de 100 pieces de Mouchoirs de Barcelonne de $4\frac{1}{2}$ palmes, aſſorties en diverſes couleurs, & de différentes qualités & prix, coûtant l'une dans l'autre 12 l. la douzaine . L. 1200. - -

Frais d'expédition.

Droits de ſortie du Royaume, . . .	L. 19. 15.	
Pour la caſſe, emballage & port à Reus, . .	- 5. 3.	
Port de Reus à Salou & frais juſqu'à bord . . .	- 1. 5.	
Commiſſion ſur L. 1226, à 2 p$^{o}_{o}$	- 24. 10.	
		50. 13. -
En monnoie de Catalogne		L. 1250. 13. -

Les villes de *Reus*, *Salou*, *Tarragona*, *Villanueba*, *Torredembarra*, *Vendrel*, *Sitges*, *Mataro*, *Tea*, *Badalona*, *Roſes* & quelques autres peuvent être regardées comme autant de ports d'où les négocians de Barcelonne font leur expéditions maritimes. *Cervera*, *Cardona*, *Solſona*, *Tortoſa*, *Balaguer*, *Lerida*, *Girona*, *Vique*, ſont les autres villes principales de la principauté de Catalogne.

VALENCE, ou *Valencia*, capitale du Royaume du même nom, eſt ſituée au bord du *Guadalabian*, à deux milles ſeulement de la mer. Elle eſt bâtie dans une plaine très-agréable & très-fertile & ſous le plus beau ciel qu'il ſoit poſſible de voir. Ses habitans ſont induſtrieux & s'occupent principalement aux manufactures d'étoffes de ſoie & de laine dont on compte plus de deux mille métiers dans cette ville.

ALICANTE, ville du Royaume de Valence, ſituée à peu de diſtance de la capitale, eſt très-commerçante ; elle a un port très-fréquenté par les nations étrangeres, qui y viennent charger des vins, des eaux-de-vie, des amandes, des olives, des raiſins, du ſavon, de l'anis, du cumin, des capres, du ſafran & de la ſoude de barille. Tous ces articles ſe chargent auſſi à Valence, & comme les prix en ſont preſque toujours les mêmes dans ces deux villes, nous obſerverons ſeulement à nos lecteurs qu'ils ſe vendent ordinairement à forfait, rendus à bord du navire.

Compte ſimulé de 100 pipes de Vin rouge d'Alicante contenant 5000 cantaras à 7 réaux, ... Ps. 3500. - -
Pour les 100 pipes & frais juſqu'à bord du navire, . . - 937. 10. -
Commiſſion d'expédition à 2 peſos par pipe, . . . - 200. - -
Peſos 4637. 10. -

Compte

Compte ſimulé de 50 pieces Eau-de-Vie ¾ de Valence, meſurant 2268 cantaras, faiſant 54 pipes de 42 cantaras chacune, à 90 peſos la pipe rendue à bord du navire, à forfait. . Ps. 4860. - -
Commiſſion à 2 p^{c} . . . . . - 97. 4. -
Peſos 4957. 4. -

Les amandes valent de 4 à 8 peſos, plus ou moins, le quintal rendu à bord du navire; les raiſins de 3 à 6 peſos, la barrille de 4 à 7 peſos, le ſafran de 5 à 8 peſos; l'anis de 2 à 3 peſos, le cumin de 2 à 3 peſos les amandes de 2 à 3.

Denia, *Gandia*, *Orihuela*, *Segorbe*, *Peniſcola*, *Guardamar*, *Murviedro*, *Benicarlò*, *Vinaròz*, *Oliva* & quelques autres villes du Royaume de Valence font auſſi quelque Commerce dans les mêmes articles qu'Alicante. Près de la ville de Guardamar ſe trouve le lac *la Mata*, où l'on cuit beaucoup de ſel.

PALMA, capitale du Royaume de Majorque, eſt ſituée dans une Iſle auſſi nommée Majorque, à l'entrée d'un golfe, dans lequel s'avance une digue de 500 pas, qui ſert d'abri aux galeres qui ſe trouvent dans le golfe: les vaiſſeaux de guerre ſe tiennent dans le port de *Portopi*, ſitué dans le même golfe, à un demi-mille de Palma. *Alcuda* & *Pollenza* ſont les villes principales de l'Iſle Majorque, qui donne en abondance de l'huile, du vin & du ſafran. *Cabrera*, *las-Bledes*, *Formentor*, *Colomer*, *Foradada*, *Pantelen*, *Dragonera*, *Mijana* & *Moraſſa* ſont de très-petites Iſles ſituées dans les environs de Majorque.

YBIÇA ou IVICA, capitale de l'Iſle du même nom, fait un grand Commerce en ſel, qui eſt l'article principal de l'Iſle; ce ſel eſt très-blanc & fort eſtimé des étrangers.

Compte ſimulé de 305 *Moyos* ou *Modines* de Sel d'Ivica, achetés & chargés dans le port de cette ville à 4 peſos. . . Ps. 1220. - -

Frais d'expédition.

Porter le Sel à bord du Navire. . . P. 57. 3. 10.
Pour meſurage, & autres menus frais . . - 50. 5. 8.
Droits de ſortie à 20 réaux par 100 moyos . . - 17. 12. 6.
Commiſſion ſur P. 1345 à 2 p^{c} . . . - 26. 18. -
152. - -
Peſos 1372. - -

On paye en outre une nouvelle commiſſion de 2 p^{c} ſi l'on ſe ſert du miniſtere d'une maiſon d'Alicante pour faire l'expédition du Sel.

Puerto-magno eſt un petit port de l'Iſle d'Ivica.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de Portugal.

Formentera & *Moncobrer* ſont auſſi des iſles de la Méditerranée, appartenantes aux Eſpagnols, qui, d'ailleurs, poſſedent ſur les côtes d'Afrique *Ceuta*, *Oran*, & quelques Loges ou Comptoirs dont la deſcription n'eſt pas aſſez intéreſſante pour valoir la peine que nous nous y arrêtions.

CHAPITRE V.

COMMERCE DU PORTUGAL.

§. I. LE Portugal eſt le Royaume le plus occidental de l'Europe; il eſt borné à l'Oueſt & au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Eſt & au Nord par l'Eſpagne. Son étendue eſt d'environ 1845 milles quarrés. Le Portugal eſt beaucoup plus tempéré que l'Eſpagne, quoiqu'il y ait quelque différence de température entre ſes diverſes provinces. Le ſol en eſt très-fertile; malgré cela, comme la plus grande partie du païs demeure en friche, on eſt obligé de tirer du dehors le bled néceſſaire à la conſommation, & c'eſt l'Angleterre principalement qui en fournit le Portugal. La province d'Eſtramadoure eſt réputée la plus fertile: celle d'Alentejo produit le plus d'huile. Cette denrée abonde en général dans tout le païs, ainſi que le vin. Par une Ordonnance de 1765, il fut enjoint ſous peine de confiſcation des terres, d'arracher les vignes des environs du Tage, du Mondego & de la Vega & d'en enſemencer les terres. Il n'y eut d'exceptés que les Vignobles de Lisbonne, Oegras, Carcavelhos, Lavadrio, Torrès, Vedras, Alanquer, Anadia & Mogofores. Les plaines fourniſſent en abondance du miel d'un beau blanc & d'une agréable odeur: celui des bois lui eſt inférieur, quoique de meilleur goût que dans les autres régions. Le Portugal abonde auſſi en citrons, oranges douces & ameres; figues, amandes, châtaignes, dattes & autres bons fruits: on y trouve beaucoup de ſel marin & on y éleve des vers à ſoie.

Non-ſeulement l'agriculture eſt négligée en Portugal, comme nous l'avons déjà remarqué; mais tous les métiers, arts & manufactures y languiſſent. Le païs produit les plus excellentes matieres pour être miſes en œuvre; mais la plus grande partie ſe vend aux étrangers, de qui on les rachette enſuite fort cher quand elles ſont manufacturées. Ce que font les Portugais en toiles, qui eſt la manufacture la plus conſidérable qu'ils aient, en ouvrages de paille, en fruits confits, ſurtout en écorces d'orange, en groſſes étoffes de laine & de ſoie, tout cela eſt bien peu de choſe eu égard aux beſoins de la nation. Il importe beaucoup aux étrangers, & particulierement aux Anglois, qui ſont maîtres du Commerce de Portugal, qu'il ne s'y établiſſe point de manufactures. Auſſi font-ils tous leurs

leurs efforts pour l'empêcher, comme on l'a pu voir lors de l'établiſſement de la manufacture de glaces à Lisbonne. Quoi qu'il en ſoit, le gouvernement, qui là-deſſus avoit adopté un ſyſtême vraiment funeſte au bien public, a paru changer de ſentimens: quand le fameux Marquis de Pombal fut appelé au miniſtere, l'induſtrie nationale commença à revivre & tant qu'il fut à la tête des affaires, on a vu dans les Portugais une activité dont on ne les croyoit plus ſuſceptibles. Cette activité s'eſt un peu rallentie depuis la retraite de ce grand Miniſtre; mais il faut eſpérer, pour le bien de la nation Portugaiſe, qu'elle reprendra en peu une nouvelle vigueur. Elle a pour l'y exciter l'exemple de toutes les nations commerçantes.

COMMERCE DU MIDI.

Commerce du Portugal.

§ II. Le Commerce des Portugais eſt à la vérité fort étendu, mais ils n'en tirent pas un avantage bien conſidérable; les denrées du crû de leur païs, celles qu'ils tirent de leurs poſſeſſions dans les autres parties du monde, les richeſſes même que leur fournit en particulier l'Amérique, tout cela s'échange contre ce que les peuples d'Europe avec leſquels ils commerçent, & ſpécialement les Anglois, leur procurent en grains & en marchandiſes manufacturées. Telle eſt leur maniere de ſe pourvoir pour eux-mêmes & pour les païs qui ſont partie de leurs domaines, de la plupart des choſes qui ſont à leur uſage. Ce qu'ils exportent chez l'Etranger conſiſte en ſel marin, huile, vins, citrons, oranges & autres denrées du crû de ce Royaume. Leur principale richeſſe vient de leurs poſſeſſions du dehors & particulierement du Breſil; ils en reçoivent du ſucre de différentes qualités, du tabac, du cacao, de l'ivoire, de l'ébene, du bois de breſil, des peaux, toutes ſortes d'épiceries, des drogues médicinales, de l'or, des perles, des diamants & autres pierres précieuſes. Cependant, à l'exception de ceux de ces articles qui ſe tirent du Bréſil, tout le reſte qui nous vient des Indes Orientales & Occidentales peut s'acheter de la premiere main ſans recourir aux Portugais. En vue de favoriſer le Commerce des Indes Orientales, le Roi Joſeph accorda, en 1753, à un ancien fermier du tabac nommé *Feliciano Velho Oldenbourg*, un octroi pour envoyer cinq navires à Macao, ſavoir un tous les deux ans; & par un autre octroi, il lui permit d'en faire partir onze en dix ans pour Goa. Ce Commerce continue à ſe faire par des Sociétés ou Compagnies privilégiées, de même que celui du Grand Para, de Maragnaon & de Fernambouc.

Les Portugais n'envoient que peu de navires dans les différens ports de l'Europe; mais on voit preſque en tout tems leurs pavillons voltiger vers les côtes d'Afrique où ils poſſedent

Les Iſles du CAP-VERD découvertes par leurs ayeux en 1472. On en compte dix: *Santiago*, *S. Antonio*, *Sta. Lucia*, *S. Vicente*, *S. Nicolao*, *Briva*, *l'Iſle du Sel*, *l'Iſle Mayo*, *l'Iſle de Fuego* & *Buena-Viſta*. Les principales productions de ces Iſles ſont des cuirs verts, & particulierement

COMMERCE DU MIDI.

Commerce du Portugal.

des peaux de chevres & de cabrits, du ſel, du ris, du mil, du bled de Turquie, des oranges, des citrons, des ananas & pluſieurs autres fruits délicieux.

L'Iſle SAN THOMÉ, ou *St. Thomas*, qui eſt ſituée préciſement ſous la ligne, eſt une des Colonies les plus floriſſantes qu'aient les Portugais en Afrique. Le ſucre & le gingembre qui y croiſſent auſſi bien qu'en aucun lieu du monde, ſont les principaux articles de Commerce de San Thomé. De là, les Portugais ſont à portée de trafiquer avec les peuples de Loango, St. Paolo, Angola, Congo, de la Côte d'or, de Guinée & ſurtout des Royaumes de Sofala, de Monomotapa, de Moſambique & de Mélinde; ils jouiſſent au ſurplus du précieux avantage d'être les ſeuls Européens qui aient pu former des établiſſemens dans ces régions & qui y aient des fortereſſes qui les rendent en quelque ſorte maîtres de tout le Commerce qui s'y fait. Les Portugais y vont chercher des Negres qu'ils tranſportent au Breſil, & quelque peu d'or & d'ivoire.

Les Portugais vont auſſi aux Indes Orientales où ils conſervent quelques débris des vaſtes & riches poſſeſſions qu'ils y ont eues autrefois, ſavoir:

GOA, fameuſe ville, ſituée par les 15 degrés 6 minutes dans une Iſle formée aux embouchures des Rivieres de *Mandona* & *Guari* ſur la côte des Indes. Les habitans de Goa font quelque peu de Commerce avec la Perſe, le Pegu, Manille, Macao & le Moſambique. Leurs meilleurs envois pour l'Europe ſont les retours de ce dernier endroit, quoiqu'ils ſoient beaucoup diminués par la petite quantité d'or & d'Ambre gris qu'apportent aujourd'hui les Negres à Goa.

DIU, qui a la réputation d'être imprenable, a toujours été & eſt encore la plus forte place des Portugais aux Indes; mais ce n'eſt pas une ville, qui faſſe un grand Commerce; le peu qu'elle vaut eſt par ſes relations avec l'Iſle de Mozambique.

MACAO eſt une place appartenante à l'Empire de la Chine, où les Portugais ont préſentement trois fortereſſes bâties ſur autant d'éminences ou petites montagnes, toujours gardées par une forte garniſon. Les Portugais de Macao pourroient faire un Commerce beaucoup plus grand qu'ils ne font avec la Chine s'ils ſavoient uſer de la permiſſion qu'ils ont d'aller deux fois l'année aux foires de Canton acheter les marchandiſes qui leur ſont propres.

Au reſte, les Portugais ont d'autres Etabliſſemens ou Comptoirs dans les Indes Orientales, ſur toutes les côtes de Malabar & de Coromandel; mais le Commerce qu'ils y font n'eſt pas non plus bien conſidérable. C'eſt le Breſil qui eſt le vrai tréſor des Portugais.

Le BRESIL eſt une partie vaſte, fertile & riche de l'Amérique méridionale, avec titre de Principauté; les Portugais en ſont tranquilles poſſeſſeurs depuis l'an 1661. Ce païs ſe diviſe en trois parties, ſavoir la côte ſeptentrionale, qui contient les gouvernemens de *Para*, *Maranhaon*, & *Siara*;

COMMERCE DU MIDI.

Commerce du Portugal.

la côte orientale, qui renferme les gouvernemens de *Rio Grande*, *Para-iba*, *Tamaraca*, *Fernambuco*, *Sergipe*, *la Baye de tous les Saints*, *los Ilheos*, *Porto Seguro*, & *Spirito-Santo*; & la côte méridionale, où l'on trouve les gouvernemens de *Rio Janeiro*, de *St. Vincent* & *del Rey*.

SAN-SALVADOR, ville du gouvernement de la Baie de tous les Saints, ou *Baya de todos os Santos*, eſt capitale de tout le Breſil. Ses habitans ſont induſtrieux, actifs & riches; il font un Commerce très-étendu en tabac qui eſt l'article qu'on cultive le plus au Breſil; en ſucre, indigo, coton, beaume de Capaïva, bois pour la teinture, rocou, Parcira-brava, enfin en huile & fanons de baleines, ce poiſſon venant échouer en quantité dans la baie depuis Juin juſqu'à Septembre. Le port de San-Salvador, qui n'eſt qu'à 200 toiſes de la ville eſt excellent & peut contenir un bon nombre de navires: c'eſt-là qu'aborde tous les ans au mois de Juin la flotte de Lisbonne, & où ſe raſſemblent au mois d'Août pour le retour, tous les navires qui ſe ſont ſéparés de cette flotte pour aller à *Rio-Janeiro* dont *S. Sebaſtien* eſt la ville capitale; à *Fernambuco*, *Maranhaon*, *Paraïba*, *Tamaraca* & aux autres ports de la côte du Breſil. Le nombre des navires de cette flotte n'eſt pas fixe; il roule ordinairement entre 40 & 50 bâtimens de toutes les grandeurs depuis 12 juſqu'à 36 pieces de canons.

Les Portugais poſſedent dans la mer Atlantique pluſieurs Iſles dont les principales ſont, *Porto-Santo*, *Madere*, & les *Azores* ou les *Terceres*, qui ſont au nombre de neuf, ſavoir: *Sainte-Marie*, *St. Michel*, *Terceira*, *Saint-George*, *Graciosa*, *Fayal*, *Pico*, *Flores* & *Corvo*: ces Iſles produiſent du froment, du vin & d'excellens fruits, ſurtout des citrons & des oranges. L'Iſle de *Madere* donne des vins excellens dont le plant à été tiré de Candie. Ces vins ſont enlevés en plus grande partie pour l'Angleterre & pour les Indes.

§ III. Le Portugal renferme ſix provinces, qui ſont *l'Eſtramadoure*, *Beira*, *Entre-Douro-è-Minho*, *Traz-os-Montes*, *Alentejo*, & *l'Algarve*; celle-ci forme un Royaume particulier. En général ces provinces ſont fertiles; elles renferment divers ports & villes de Commerce, notamment,

LISBONNE, capitale du Portugal & reſidence du Roi: cette ville s'étend de l'Eſt à l'Oueſt ſur le bord du Tage à l'endroit ou ce fleuve décharge ſes eaux dans la mer. Elle eſt l'entrepot de ce que les Portugais tirent de leurs autres poſſeſſions. Le port eſt vaſte, profond, ſûr & commode, ayant deux entrées, l'une au Nord, l'autre au Midi de la ville; cette derniere eſt la plus large & la plus facile. Le Commerce d'exportation de Lisbonne eſt conſidérable; il conſiſte principalement en tabac, ſucre, cuirs & bois pour la teinture, articles qui tous viennent du Breſil dans cette ville; & en laines & huiles d'olive, qu'on tire de diverſes provinces du Royaume. Nous allons donner des comptes ſimulés de ces divers articles, à l'exception du bois de teinture dont le Commerce appartient par un privilége excluſif

COMMERCE DU MIDI.
Commerce du Portugal.

à une Compagnie portugaiſe, qui en conſéquence envoie ce bois dans l'Etranger pour ſon compte.

Compte ſimulé de 16 rouleaux de tabac du Breſil, peſant enſemble 203 arrobes 8 ℔ dont à déduire la
Tare 10 . . . à 20 ℔ par rouleau

Net 193 arrobes 8 ℔ à 2600 rées l'arrobe, rendue à bord du navire, tous frais faits, ... Rs. 502150. - -
Commiſſion 2 p$\frac{o}{o}$ - 10043. - -
Rs. 512193. - -

Il y a des rouleaux qui peſent au-delà de 15 arrobes, mais ils ne ſont pas ſi eſtimés que les petits rouleaux, tels que ceux ci-deſſus.

Compte ſimulé de 15 caiſſes Sucre de Lisbonne, dont
3 De Sucre blanc, peſant 126 arr. 4 ℔,
Tare . 20 ar. 16 ℔
Bon poids 1 16 . 22. - -

Net 104 arr. 4 ℔ à 2600 rées Rs. 270725. - -

5 De Sucre dit, peſant net 206 arr. 8 ℔, à 2500. . - 515625. - -
1 De Sucre moſcouade, . . 39 . . 16 - à 2180. . . - 86110. - -
6 De Sucre dit, . . . 216 . . 4 - à 1980. . . - 517027. - -
15 Caiſſes Rs. 1389487. - -

Frais d'expédition.

Aux travailleurs à 300 rées par caiſſe, & port à bord, Rs. 6000. - -
Rabattage & frais de douanne, . . . - 16360. - -
Courtage à $\frac{1}{2}$ p$\frac{o}{o}$, & aux pauvres 2 pour mille . - 9623. - -
Commiſſion ſur Rs. 1422470 à 2 p$\frac{o}{o}$ . . - 28450. - -
60433. - -
Rées. 1449920. - -

Compte ſimulé de 400 Cuirs reçus du Breſil
Peſant enſemble 7678 ℔
Pour réfaction 90

7588 ℔ à 80 Rs. . Rs 607040. - -

Tranſport de l'autre part . . . . . Rs. 607040. - -

Frais d'expédition.

Fret du Breſil à Lisbonne, à 200 rées piece . .	Rs. 80000. - -	
Frais à la maiſon des Indes, à 70 rs. piece . .	- 28000. - -	
Frais de décharge 4000 rs., de chargement 7500 .	- 11500. - -	
Port à bord 2400 rs. courtage $\frac{1}{2}$ p°, & aux pauvr. 2 p°°°	- 6649. - -	
Commiſſion ſur Rs. 733189 à 2 p° . . .	- 14663. - -	
		140812. - -
	Rées.	747852. - -

Compte ſimulé d'achat & d'expédition de 2646 arrobes 29 ℔ de Laine de Portugal, en ſuin, qui ont produit 67 balles peſant 1121 arr. de laine lavée & 102 arrobes 6 ℔ de rebut, & ont coûté comme ſuit :

2646 arr. 29 ℔ de laine en ſuin à divers prix . .	Rs. 6125820. - -	
Dont à déduire 102 arr. 6 ℔ de rebut, qui ont produit .	- 191615. - -	
	Rs.	5934205. - -

Frais de lavage & d'expédition.

Frais de lavage, certificat, balins ou toile d'emballage, port juſqu'à *Bonavente*, commiſſion du facteur pour l'achat	Rs. 1202245. - -	
Port de Bonavente à Lisbonne, des 67 balles à 300 rs.	- 20100. - -	
Droits d'entrée à Lisbonne	- 306725. - -	
Droit de *Portos-Secos*, ...	- 575875. - -	
Droit de conſulat à la ſortie, peſage, & port à bord	- 307570. - -	
Commiſſion d'expédition ſur Rs. 8346720 à 3 p°	- 250400. - -	
		2662915. - -
	Rées.	8597120. - -

Les prix des laines en ſuin roulent ſuivant les qualités, depuis 1500 juſqu'à 4000 rées l'arrobe, plus ou moins. Les noms des principales piles ſont *Badajoz*, *Campo major*, *Elvas*, *Olivenca*, & *Eſtremos*.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de Portugal.*

Compte ſimulé de 4 demi-pipes d'Huile de Lisbonne, meſurant enſemble 59 almudes 6 canadas, à 1900 rées. . Rs. 113050. - -

Frais d'expédition.

Pour 4 futailles 12000 rs. & droit de conſulat 3570 rs.	Rs. 15570. - -	
Remplilage & couvercle, 400 rées, port au môle & de là au Navire 1560.	- 1560. - -	
Commiſſion ſur rs. 130180 à 2 p$^{o}_{o}$ & pour les pauvres 2 p$^{oo}_{oo}$	- 2863. - -	
		19993. - -
	Rées.	133044. - -

Le Commerce des diamans & de pluſieurs autres articles ſe fait pour compte du Roi, qui en tire des bénéfices conſidérables.

Le Commerce d'importation de Lisbonne conſiſte en toiles blanches d'Allemagne, draps & étoffes de laine d'Angleterre, en étoffes de ſoie, bleds, planches de ſapin, fer, & en beaucoup d'autres articles.

SÉTUBAL, que les étrangers nomment par corruption *St. Hubes*, eſt un port à l'embouchure du *Sandao* dans un petit golfe de l'Océan, lequel peut recevoir des navires de toutes les grandeurs. L'article principal de ſon Commerce eſt le ſel; il s'en fait des expéditions conſidérables, ſurtout pour le Nord de l'Europe.

Compte ſimulé de 1000 Moyos ou muids de Sel de Setubal, à 2200 rées le muid vendu à bord du Navire à forfait .	R. 2200000. - -
Commiſſion d'expédition à 2 p$^{o}_{o}$ & courtage des traites $\frac{1}{8}$ p$^{o}_{o}$ . .	- 46805. - -
	Rs. 2246805. - -

Le prix du ſel à Sétubal eſt de 2000 à 2500 rées le moyo, plus ou moins, ſuivant les circonſtances.

PORTO, ou *Oporto*, ville de la province Entre-Douro-è-Minho, eſt ſituée ſur le *Douro* qui ſe décharge dans la mer à $\frac{3}{4}$ de mille plus bas. L'Entrée de ſon port (ou la barre) eſt dangereuſe à cauſe des bancs de ſable & des pointes de rochers, à moins que les eaux ne ſoient hautes, comme il arrive ordinairement en hiver. Lisbonne & Porto ſont les villes de Portugal les plus riches, & les plus commerçantes; aucune autre n'entretient un Commerce auſſi actif avec les étrangers & avec les poſſeſſions des Portugais dans les quatre parties du monde. Les manufactures de toiles & de chapeaux de Porto & de ſes environs ſont très-conſidérables & contribuent beaucoup à augmenter ſon Commerce avec leſdites poſſeſſions. Le produit des toiles va à un million de cruzades par an, & le

le nombre des chapeaux peut monter à environ 200000 pieces. Le Commerce principal de Porto avec l'Etranger conſiſte dans environ 18 à 20 mille pipes de vin ; (ce Commerce eſt entre les mains d'une Compagnie depuis 1756 qu'elle en a obtenu le privilege excluſif) en 2000 pipes d'huile, 30 mille arrobes de ſumac, quelques citrons & oranges, & les marchandiſes du Breſil dont nous avons parlé à l'article de Lisbonne. Voici un compte ſimulé d'huile de Porto :

COMMERCE DU MIDI. *Commerce du Portugal.*

Compte ſimulé de 16 botes d'Huile achetées à Porto, contenant 340 almudes à 3300 rées l'almude . . . . . Rs. 1122000. - -

Frais d'expédition.

Pour les 16 botes vuides, & cercles de fer, . .	Rs.	80960. - -
Droits de ſortie, ...	-	71380. - -
Rabattage & port à la gabarre, fret de la gabarre .	-	5100. - -
A l'acheteur pour ſa proviſion à 500 rées par bote,	-	8000. - -
Commiſſion d'expédition ſur rées 1287440. à 2 p$^{o}_{o}$.	-	38623. - -
		204063. - -
	Rées.	1326063. - -

Les Vins de Porto valent divers prix : les communs, rouges & blancs, roulent depuis 25000 juſqu'à 40000 rées & les meilleurs de 40000 à à 60000 rées la pipe. Au reſte, ce ſont les Anglois qui font la principale conſommation de ces vins.

L'on importe tous les ans à Porto environ 40 mille quintaux de lin pour les manufactures de toiles ; 25 mille quintaux de fer, 60 mille quintaux de morue, 40 mille quintaux de ris, 20 mille ſacs de froment, beaucoup d'étoffes de laine, des toiles fines & pluſieurs articles qui compoſent, année commune, les chargemens de plus de 200 Navires, les trois quarts anglois, qui entrent dans ce port.

VIANA *de Fez-de-Lima*, dans la province d'Entre-le-Douro-è-minho ; *Aveïro*, dans celle de Beira ; *Tavira*, *Faro* & *Lagos*, dans le Royaume d'Algarve, ſont les autres ports de Portugal : les autres villes les plus commerçantes ſont, *Coïmbre*, *Braga*, *Lamego*, *Leira*, *Viſeu*, *Guarda*, *Bragance*, *Evora*, *Beja*, *Elvas*, *Portalegre*, *Silves* & quelques autres.

CHAPITRE VI.

COMMERCE DE L'ITALIE.

§ I. L'ITALIE eſt bornée au Nord par la Suiſſe & l'Allemagne ; à l'Eſt par le golfe de Veniſe ou la mer Adriatique ; au Sud par la Méditerranée, & à l'Oueſt par le Dauphiné & la Provence. Elle eſt

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de l'Italie.

ſituée entre les 37 & 47 degrés de latitude ſeptentrionale & les 26 & 36 de longitude orientale ; les Géographes lui comptent environ 270 lieues depuis la Savoie & le Valais juſqu'au fond de la Calabre ; ſa largeur eſt inégale.

L'Italie eſt un des plus beaux & des meilleurs païs de l'Europe ; l'air y eſt pur & ſerein, excepté dans l'Etat de l'Egliſe, & en général ſain, quoique extrêmement chaud vers le Midi. Il n'y a point de païs au monde où il y ait autant de villes, grandes, magnifiques & bien bâties qu'en Italie. Le terroir y eſt partout très-fertile en fruits & legumes excellens ; en ris, bleds, vins, olives, & par conſéquent en huile. La quantité de mûriers qu'on y cultive fait qu'on y éleve une infinité de vers à ſoie ; auſſi la ſoie eſt-elle un des meilleurs revenus de ce païs ; car on en envoie de grandes quantités dans tous les cantons de l'Europe où l'on fabrique des étoffes de ſoie. Les laines, le chanvre, le lin viennent auſſi fort bien en Italie. La Manne de Calabre & la térébenthine de Veniſe ſont fort eſtimées. On trouve dans ce beau païs toutes les eſpeces de marbres, agathes, cornalines, criſtaux &c. ; l'Italie poſſede des mines d'or, d'argent, de fer, d'alun, de vitriol. On y fabrique toutes ſortes d'étoffes de ſoie, des velours, des bas, des draps & autres étoffes de laine, des toiles & une infinité d'autres articles. Les Volcans donnent beaucoup de ſoufre en Italie.

Quoique l'Italie ſoit poſſédée par divers Souverains, nous la conſidérerons comme un ſeul & même païs dans la deſcription que nous allons faire de ſon Commerce.

Les villes maritimes principales d'Italie ſont : Livourne, Gênes, Veniſe & Naples. Le Commerce qu'elles font, ſurtout les trois premieres, conſiſte en marchandiſes qu'elles tirent, d'un côté, de divers ports du Levant, & d'un autre côté, des païs circonvoiſins & limitrophes de l'Italie même. Avant de donner un détail du Commerce de ces villes, il eſt néceſſaire de faire connoître les lieux d'ou viennent les marchandiſes qui contribuent à faire fleurir ce Commerce.

§ II. *Commerce des Echelles du Levant.*

On comprend ſous le nom d'Echelles, en terme de Commerce, les ports ou villes d'étape, où les négocians & marchands Européens qui ſuivent le Commerce du Levant, notamment les Français, Anglois, Hollandois & Italiens, entretiennent des Conſuls & des Commiſſionnaires ; où de plus ils ont des magazins & des bureaux, & où ils envoient régulierement chaque année des vaiſſeaux chargés de marchandiſes propres au Levant, leſquels vaiſſeaux rapportent en retour d'autres marchandiſes, ou fabriquées dans ces villes, ou venant du dedans des terres. Les principales Echelles du Levant & où il ſe fait le plus de Commerce ſont : *Smirne*, *Alexandrette*, *Alep*, *Seyde*, *Chipre*, *Echelle-neuve*, *Angore*, *Beibazar*, *Salé*, *Conſtantinople*, *Roſette*, *le Caire*, *le Baſtion de France*, *Tunis*, *Alger*, *Tripoli de Sirie*, *Tripoli de Barbarie*, *Napoli de Romanie*,

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de l'Italie.

la Morée. l'Iſle de *Negrepont*, l'Iſle de *Candie*, *Durazzo*, *Zea*, *Naxis* & *Paros*, l'Iſle de *Tine* & *Milonì*, *Scio* & les autres Iſles de l'Archipel les plus conſidérables (*). De toutes ces Echelles nous ne ferons une mention particuliere que de Conſtantinople, Smirne, le Caire, Tripoli de Barbarie, Tunis & Alger.

Constantinople, capitale de l'Empire Ottoman, eſt une des plus grandes & des plus célebres villes de l'Europe; ſa ſituation ſur le fameux détroit qui ſépare l'Aſie de l'Europe à l'extrémité orientale de la Romanie ou Romélie, autrefois la Thrace, eſt la plus avantageuſe & la plus agréable qu'on puiſſe imaginer. Cette heureuſe ſituation qui la fait en quelque façon dominer en Aſie comme en Europe, jointe à la beauté & à la ſureté de ſon port, en pourroit faire la ville du plus grand Commerce du monde, ſi les habitans, qui ſont aſſujettis à une ſervitude qui leur ôte preſque la propriété de leurs biens, oſoient penſer à s'enrichir par le négoce; ou ſi les étrangers, que le Commerce y attire, y étoient traités avec moins de hauteur & de ſévérité, & n'y étoient pas expoſés à des avanies auſſi fréquentes que révoltantes. Malgré des raiſons ſi propres à dégoûter les nations chrétiennes du Commerce de Conſtantinople, on y voit en tout tems arriver quelques-uns de leurs navires chargés de diverſes marchandiſes, particulierement de draps: c'eſt l'article qui forme la branche principale du Commerce d'importation à Conſtantinople. Les marchandiſes qu'on en tire de retour ſont des laines *Pelades* & *Tresquilles*, dont il ſort, année commune, 5000 balles, ſavoir, 2000 des premieres, & 3000 des autres; des peaux de bufles, de bœufs & de vaches; des cendres, dites *Potaſche*, de la cire jaune & quelque peu de fil ou poil de chevre.

Smirne, ville de la Natolie en Aſie, ſituée dans un golfe de l'Archipel, a un port célebre & capable de contenir le grand nombre de navires qui y abordent de toutes les parties de l'Europe. Ces navires portent à Smirne des piaſtres, des draps, des étoffes de ſoie & de laine, des bonnets, du papier, de la cochenille, du tartre, du verdet, de l'indigo, du café, du ſucre, des épiceries, de l'étain & d'autres articles. Le chargement de retour de ces navires conſiſte principalement en coton filé, ſoies, ardaſſes, ardaſſines & ſcerbaffi, poil de chameau, poil de chevre, cire, noix de galle, peaux aprêtées, cuirs en poil, laines de Caramanie, toiles de coton, camelots, mouſſelines, drogues pour la médecine, ambre, muſc, & une infinité d'autres articles d'Orient. Les négocians de Livourne envoient tous les ans quatre ou ſix navires à Smirne; les Venitiens, deux à trois; & Génes, de tems en tems, quelques-uns. On voit auſſi beaucoup de navires Français, Anglois, Hollandois dans cette Echelle, qui eſt la premiere du Levant.

(*) Quelques-uns ajoutent à ces Echelles encore deux ou trois ports des Royaumes de *Fez*, *Maroc* & *Tremejen*; mais, comme ils ſont preſque tous au-dela du Détroit, bien des négocians leur refuſent le nom d'Echelles.

COMMERCE DU MIDI.
Commerce de l'Italie.

LE CAIRE, capitale de l'Egypte, eſt ſitué ſur le *Nil*, au-deſſus des ſept bouches par leſquelles ce fleuve ſe décharge dans la Méditerranée. *Alexandrie* & *Roſette*, éloignées l'une de l'autre de dix à douze lieues, & qui ſont ſituées à deux des embouchures du Nil, ſervent de ports à cette fameuſe ville, qui en eſt diſtante de 90 lieues; c'eſt devant l'une ou l'autre que les navires d'Europe viennent aborder, pour y décharger leurs marchandiſes, dont la majeure partie eſt deſtinée pour le Caire; c'eſt auſſi dans l'une ou l'autre qu'ils attendent & prennent celles qu'on doit leur envoyer pour achever la cargaiſon pour leur retour: celles-ci conſiſtent en une infinité de drogues pour la médecine, en café de moka, cire, laine, nacre de perles, toiles peintes, toiles ſimples, mouſſelines & autres pareils articles. Les marchandiſes d'importation ſont, des draps & étoffes de laine & de ſoie, des métaux de diverſes ſortes, ouvrés ou non ouvrés, de la cochenille &c.

TRIPOLI de Barbarie, capitale d'un Royaume du même nom, en Afrique, eſt ſitué ſur la côte de la mer Méditerranée dans une plaine ſabloneuſe à 110 lieues de Tunis, & 220 d'Alger. Les ſeuls articles qu'on tire de Tripoli & qui forment preſque tout ſon Commerce, ſont du ſafran & des cendres calcinées.

TUNIS, ſur la côte de Barbarie, eſt auſſi capitale d'un Royaume de ſon nom. Le principal Commerce de Tunis avec l'Europe ſe fait avec les Venitiens & les Génois, qui tirent de cette ville des huiles, bleds, cires, laines, cuirs & maroquins.

ALGER, capitale d'un puiſſant Royaume du même nom, eſt ſituée avantageuſement ſur le penchant d'une colline, & a un beau port bien défendu; cependant le Commerce de cette ville ſe réduit à ſi peu de choſe qu'il ne mérite guere qu'on en parle; il ſeroit moindre encore ſans les courſes des Algériens ſur les Chrétiens dans toute la Méditerranée; car les priſes qu'ils leur font, forment le principal objet de leur Commerce. On tire néanmois de cette ville quelque peu de cuirs, de cire, de cuivre, de laines brutes & couvertures de laines, de mouchoirs, de dattes, de plumes d'autruche & quelques autres articles.

§ III. *Commerce des principales villes de l'intérieur de l'Italie.*

ROME, capitale de l'Italie, autrefois la plus célebre de toutes les villes du monde par ſes richeſſes, ſa magnificence, ſa grandeur, & ſa population, a conſervé un peu de ſa célebrité, parce qu'après la chute de l'Empire romain, elle devint la réſidence du Chef ſuprême de l'Egliſe chrétienne; mais ſon Commerce eſt ſi peu de choſe, qu'elle tire preſque tout du dehors par ſon port, qui eſt *Civita-Vecchia* ou *Porto*, où le *Tibre* ſe décharge dans la mer. Les bateaux ont quatorze lieues pour remonter de là à Rome. On tire de cette ville de l'alun, des laines, de l'anis, de la terre d'Ombre & quelques autres articles. *Ancone*, *Magliano*, *Foligni*, *Ravenne*, *Bologne*, & *Ferrare*, ſont les autres villes principales de l'Etat de l'Egliſe.

MILAN, capitale du Milanois, eſt une des plus belles villes de

l'Europe. Le Commerce y eſt conſidérable & les manufactures nombreuſes. On y fabrique des galons & broderies d'or & d'argent, des étoffes de ſoie de toute eſpece, notamment des velours à fleurs. Il y a dans Milan pluſieurs filatures de ſoie pour les trames & l'organſin. Le Milanois produit beaucoup de ris. *Pavie* & *Lodi* ſont les deux villes principales de ce Duché après la capitale.

Parme, capitale des Duchés de Plaiſance, de Parme & de Guaſtalla, eſt une belle ville dont le Commerce conſiſte principalement en ſoies crues & en fromages fort eſtimés. Il paſſe beaucoup de fromages de Parme en France.

Mantoue, Modene & Reggio, capitales de trois autres Duchés d'Italie, n'offrent rien de remarquable touchant le Commerce, non plus que la Principauté de Carpi.

Turin, capitale du Piémont, eſt ſituée dans une fort belle plaine, au confluent du *Pô* & de la grande *Doire*. C'eſt une ville médiocrement grande, mais belle & bien peuplée, très-marchande & très-floriſſante. La principale branche du Commerce de Turin conſiſte dans les ſoies que produit le Piémont, qui ſont les meilleures de l'Europe, à cauſe de leur légéreté & de leur fineſſe. Les organſins qui en proviennent ſont auſſi ſans exception les plus eſtimés en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. On compte qu'année commune, il ſe fait dans les Etats du Roi de Sardaigne, c'eſt-à-dire dans le Piémont, le Montferrat, l'Alexandrin, Lomeline & le Novarois, environ 560000 livres, poids de 12 onces, de ſoie grege ou greze, qui toutes ſont réduites en organſins ou trames, excepté celles du Novarois qui peuvent s'expédier grezes. Les prix des organſins varient beaucoup d'une année à l'autre: ils vont depuis 12 juſqu'à 30 livres argent de Piémont, la livre de 12 onces. Les organſins de Piémont payent 14 ſ. 6 d. de Piémont par livre, de droit de ſortie, & ceux provenant des ſoies de *Montferrat*, *Alexandrie*, *Lomeline* & *Novare*, qui ſont païs conquis, ne payent que 2 ſ. 6 d. par livre. On fabrique à Turin des étoffes & bas de ſoie, des draps & pluſieurs autres articles. Outre les villes de Piémont ci-deſſus nommées, on en compte quelques autres, telles que *Nice*, *Oneille*, qui font auſſi quelque Commerce. *Chamberri* eſt capitale du Duché de Savoie.

Lucques, ou *Lucca*, eſt la capitale d'une petite République de l'Italie ſituée entre le Modenois & la Toſcane; ſon territoire eſt fertile en bleds, vin, huile, ſoie & châtaignes. On y fabrique des étoffes de ſoie de toute eſpece, & principalement des velours, des damas, des ſatins, & des taffetas de toutes couleurs.

Florence, capitale du Grand-Duché de Toſcane, eſt une grande ville, belle & bien peuplée, dont le Commerce eſt conſidérable. Il conſiſte en beaucoup de riches étoffes qui s'y fabriquent; les principales ſont des draps & des brocards d'or, d'argent & de ſoie, des ſatins de toutes couleurs, des ras de ſoie, armoiſins, taffetas & des moires. Il s'y fait auſſi quelques legeres étoffes de laine, comme des ratines fort minces.

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Italie*

Les autres marchandiſes qu'on tire de Florence, ſont des ſoies crues & préparées, des laines de la Pouille tant en ſuin que lavées, des vins excellens, & de l'or trait & filé en bobines. Preſque tout le Commerce de Florence ſe fait par Livourne, dont nous allons maintenant nous occuper.

§ IV. *Commerce de la ville de Livourne.*

LIVOURNE, grande ville de Toſcane bien peuplée, a un port qui eſt fréquenté par toutes les nations de l'Europe; la grande liberté dont y jouiſſent les négocians étrangers fait qu'ils y accourent de toutes parts, deſorte que Livourne devient de jour en jour l'Echelle la plus floriſſante de la Méditerrannée & porte un très-grand préjudice au Commerce de Gênes & Veniſe. Outre les riches fabriques d'or, d'argent & de ſoie, & les fines étoffes de lainerie qui ſe font dans les manufactures de Florence, de *Piſe*, de Lucques & dans les autres villes de Toscane ou des Etats voiſins, on trouve à Livourne des ſoies de toutes les ſortes, tant d'Italie que du Levant, des huiles, de l'encens, du corail, & pluſieurs autres articles. Nous nous contenterons de donner ici des comptes ſimulés de ceux que nous venons de nommer.

Compte ſimulé d'une balle d'Organſin ouvré de *Rimini*, peſant
Brut 300 ℔
Tare de 4 ſacs, 10.
290 ℔ net à 1140 p^tres. la balle de 320 ℔ Ps. 1033. 2. 6.
Tous les frais juſqu'à bord du navire, . . Ps. 7. 12. 7.
Commiſſion ſur ps. 1040. 15. à 2 p°/° . . . - 20. 16. 3.
28. 8. 10.
Piaſtres. 1061. 11. 4.

Compte ſimulé d'une balle de Soie de *Miſtra* achetée à Livourne, peſant
Brut 300 ℔
Rabais 19 dont 6 pour l'enveloppe, 4 p°/° de tare & 1 ℔ de bon poids
Net 281 ℔ à 18 Paoli ou Giuli mon. lunga la ℔ . Ps. 562. - -
Eſcompte 3 p°/° . . - 16. 17. 2.
545. 2. 10.
Tous les frais & droits juſqu'à bord du navire, . Ps. 6. 7. 10.
Commiſſion ſur ps. 551. 10. à 2 p°/° . . - 11. - 7.
17. 8. 5.
Ps. 562. 11. 3.

NB. Ce compte peut ſervir d'exemple pour toutes les ſortes de ſoies du Levant.

Compte ſimulé de 10 botes d'Huile d'olive fine de Toſcane, achetée à Livourne, peſ.
Brut 14580 ℔
Rabais 2220, dont 40 ℔ bon poids, 2135 ℔ tare des botes, & 45 ℔ de faveur.
Net 12360 ℔ à 35½ l. effectives le barril de 85 ℔ . Ps. 897. 15. 2.

Tous les frais juſqu'à bord du navire, . .	Ps. 54. 10. 10.	
Commiſſion à 2 p°.	- 19. - 11.	
		73. 11. 9.
		Ps. 971. 6. 11.

Les huiles étrangeres comme ſont celles de Tunis, de Sicile, de la Morée ſe vendent à 30, ou 40 livres *monneta lunga* le barril, avec 3 p° d'eſcompte pour le prompt payement.

Compte ſimulé de 50 demi-caiſſes de 30 bouteilles chacune d'Huile de Lucque, achetées à Livourne, à 6 ps. la ½ caiſſe . . . . Ps. 300. - -
Eſcompte à 3 p° . - 9. - -
291. - -

Frais juſqu'à bord du navire, . . .	Ps. 5. 8. 10.	
Commiſſion ſur ps. 296. 8. à 2 p° . . .	- 5. 18. 6.	
		11. 7. 4.
		Ps. 302. 7. 4.

Compte ſimulé de 4 botes d'Encens de Florence, achetées à Livourne, peſant
Brut 6700 ℔
Rabais 690. dont 20 bon poids, 648 ℔ tare des botes, & 22 ℔ de faveur.
Net . 6010 ℔, à 30 l. mon. buona, le quintal. . P. 313. - 11.

Frais juſqu'à bord du navire, . . .	Ps. 6. 7. 8.	
Commiſſion ſur ps. 319. 8. 7. à 2 p° . .	- 6. 7. 9.	
		12. 15. 5.
		Ps 325. 16. 4.

Compte ſimulé d'une caiſſe avec 6 maſſes de Corail ouvré, acheté à Livourne, peſant 72 ℔ à 26 ps. la ℔ . . . . . Ps. 1872. - -
Eſcompte 3 p° . - 56. 3. 2.
1815. 16. 10.

Frais juſqu'à bord du navire, . . .	Ps. 22. 16. 1.	
Commiſſion d'expédition ſur ps. 1838. 12. à 2 p° . -	36. 15. 5.	
		59. 11. 6.
		Ps. 1875. 8. 4.

Le Commerce d'importation à Livourne n'eſt pas bien conſidérable,

COMMERCE DU MIDI. *Commerce de l'Italie.*

il conſiſte en épiceries, cacao, cuirs de Ruſſie, poiſſon ſec & ſalé & pluſieurs autres articles.

§ V. *Commerce de Gênes & de Veniſe.*

GENES, capitale d'une République du même nom en Italie, fait un fort grand Commerce. Les principaux objets de ce Commerce ſont les ſoies greges & en mataſſes que les Génois tirent de Meſſine & des autres ports de Sicile, & les riches & belles étoffes qui ſe fabriquent à Gênes, où d'ailleurs l'on trouve beaucoup d'articles du Levant, entre autres du coton de Smirne. On tire en outre de Gênes du ris, des figues, des amandes, des citrons & limons, des parfums, du ſavon, du marbre blanc, du tartre d'Italie blanc, de la crême de tartre, de l'alun de Rome, des bas, gants, rubans & autres pareilles marchandiſes, & particulierement de l'huile d'olive & du papier pour l'impreſſion dont on expédie de fortes parties pour l'Etranger, & dont par conſéquent il eſt bon de donner les deux comptes ſuivants.

Compte ſimlé de 24 tonneaux d'Huile d'olive de Gênes achetées à Port Maurice, contenant 249 barrils 4. 11. dont

60 Barrils, . .	à 68 l. chacun . .	L. 4080. - -
189 . 4. 11. . .	à 68 $\frac{1}{2}$	- 12987. 1. -
249 Barr. 4. 11.		L. 17067. 1. -
Pour tous frais juſqu'à bord du navire . .	L. 810. 18. 8.	
Commiſſion d'expédition à 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 357. 11. 4.	
		1168. 10. -
		Lire 18235. 11. -

Compte ſimulé de 18 balles de papier de Gênes, contenant chacune 32 rames, & enſemble 576, qui à 23 l. le ballot de 10 rames font . . L. 1324. 16. -

Tous les frais juſqu'à bord . . .	L. 117. 2. 8.	
Commiſſion d'expédition 2 p$^{o}_{o}$ . . .	- 28. 16. 4.	
		145 19. -
		L. 1470 15. -

Le Commerce d'importation de Gênes conſiſte principalement en lin du Nord, en cuivre, fer, huile de poiſſon, hareng, poiſſon ſec, cuirs de Ruſſie & toiles à voile, mâts & planches.

VENISE, capitale de la République du même nom, eſt bâtie au milieu de la mer ſur des lagunes ou petites Iſles, à environ deux milles de la terre ferme. C'eſt une des plus belles villes de l'Europe, & quoique ſa puiſſance & ſon Commerce ſoient diminués conſidérablement depuis quelques ſiecles, elle peut encore paſſer pour une des villes les plus marchandes de l'Europe. La Banque de Veniſe à la gloire d'avoir ſervi de modele

à

à toutes les banques qui exiſtent aujourd'hui en Europe, car l'époque de ſon établiſſement date de l'année 15 Les lettres de change payables en argent de banque doivent être acquittées par ladite banque, mais non celles qui ſont payables en argent courant, non plus que le montant des marchandiſes. Cette banque n'offre, au reſte, rien de remarquable: nous dirons dans le ſecond Volume en quelle monnoie elle tient ſes livres.

Commerce du Midi.

Commerce de l'Italie.

Le Commerce d'exportation de Veniſe conſiſte dans une infinité d'articles des productions de ſon territoire & de ſes domaines dans l'Etranger, de même que dans les marchandiſes du Levant d'où les Venitiens les tirent eux-mêmes. Ces articles ſont des velours & des étoffes tant d'or que d'argent & de ſoie, des glaces de miroirs, des dentelles de fil, des verres & autres vaſes de criſtal, du ris, des raiſins de Corinthe, du tartre, de la creme de tartre, des ſoies, des gants, du corail, des huiles, des olives, toutes ſortes de drogues du Levant, de la laque fine, de l'orpiment, de l'anis, de la coriandre, du ſoufre, de la térébenthine, du ſavon, & de l'acier fin. De tous les articles la térébenthine eſt celui dont il ſe fait de plus fortes exportations de Veniſe pour les autres Etats de l'Europe.

Compte ſimulé de 10 barrils de Térébenthine peſant enſemble

Brut 4890 ℔

Tare 14 p$^{o}_{o}$ 684½

Net 4205½ ℔ à 16 ducats le q^{l}. Duc. 672. 81. -

Frais juſqu'à bord du navire, ... Duc. 33. 3. -

Commiſſion à 2 p$^{o}_{o}$ . . . . . - 14. - -

57. 3. -

(Chaque ducat eſt de 6 l. 4 ſ.) Argent courant Picoli Ducati 720. - -

Les miroirs de Veniſe ſont très-eſtimés dans toute l'Europe; les prix varient ſelon leurs qualités & grandeurs, depuis 5 ducats & au-deſſous juſqu'à 400 & même 600 ducats la piece.

Les marchandiſes d'importation de Veniſe ſont des épiceries, du cacao, des toiles peintes, des toiles de Hollande & d'Allemagne, du poiſſon ſec & ſalé, des cuirs de Ruſſie & pluſieurs autres articles. *Bergame*, *Breſcia*, *Verone*, *Padoue*, *Chioza*, *Vicenza*, *Trevigio*, & *Feltri* ſont les principales villes de la République de Veniſe.

§ VI. *Commerce de Naples, de Sicile, & de quelques autres Iſles principales de la mer Méditerranée.*

Naples, ſur le bord de la Méditerranée, eſt l'une des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe. La beauté de ſa ſituation, la quantité de Nobleſſe qu'on y voit, la multitude de ſes marchands, tout concourt à y faire fleurir le Commerce. La bonté de ſon port y attire quantité de navires étrangers, qui, entre autres marchandiſes, exportent de cette ville

COMMERCE DU MIDI.

Commerce de l'Italie.

diverſes ſortes d'étoffes de ſoie; quantité de ſoies greges, de la manne, de l'anis & de la coriandre; des raiſins ſecs, des corinthes, des figues & olives, du ſouffre cru; & ſurtout des huiles de Galipoli, dont on forme des chargemens complets.

Compte ſimulé de 600 ſalmes d'Huile de Galipoli, expédiées de Naples, à 16½ ducats du Royaume, rendues franches à bord, . Duc. 9900. - -
Frais à Galipoli, courtage & commiſſion d'achat, . D. 130. 67. -
Pour 676 cercles de fer pour les futailles, à 3 carlini - 202. 80. -
Commiſſion d'expédition à 2 p°. . . . . - 203. 68. -
537. 10. -
Argent du Royaume, Ducats 10437 10. -

Les marchandiſes d'importation de Naples ſont, des ſucres, du café de l'Amérique, des toiles d'Allemagne & pluſieurs autres articles. *Longiano* & *Ortona*, villes de l'Abruzze; *Manfredonia* & *Galipoli*, villes de la Pouille; & *Reggio*, ville de la Calabre, ſont les principaux endroits du Royaume de Naples où il ſe fait quelque Commerce.

La SICILE eſt la plus grande Iſle de la mer Méditerranée, avec le titre de Royaume, appartenant au Roi de Naples ou des deux Siciles. Elle eſt fertile en grains, vins, fruits, huile, ſafran, miel, cire, & ſurtout en ſoie qui fait ſon principal revenu. MESSINE & *Palerme* ſont les villes de Sicile qui font le plus de Commerce.

La SARDAIGNE eſt auſſi une Iſle de la Méditerranée avec le titre de Royaume; elle produit du vin, du miel, du cedre, des oranges & citrons, & ſurtout du ſel qui eſt le principal article que les étrangers tirent de CAGLIARI, capitale de cette Iſle.

Compte ſimulé de 626½ ſalmes de Sel de Cagliari, après déduction de 2 p°. de perte, reſtent pour 607¾ ſalmes, à 9 réali, . . . R^x. 546. 9. 3. 9.
Pour port à bord du navire dudit ſel, . . R^x. 15. - - -
A la garde de la quarantaine, r^x. 25. 6. & droit de ſortie 4 r^x. 1. . . . . - 29. 7. - -
Au Conſul 16 r^x. & au Vice-Conſul 13 r^x. 2. 6. . - 29. - 2. 6.
Commiſſion d'expédition ſur r^x. 561. 9. à 2 p°. . - 11. 2. 2. 11.
84. 9. 4 5.
Font argent de Sardaigne, Réaux 631. 9. 3. 2.

L'Iſle de CORSE, dont les Français ſont maîtres aujourd'hui, eſt au Nord de celle de Sardaigne; elle produit beaucoup de vin, d'huile & de grains; les Corſes en font quelque Commerce.

L'Iſle de MALTHE eſt à 25 lieues ſeulement de la côte de Sicile dans la mer Méditerranée. Ses principales productions conſiſtent en avoine, millet, coton filé & cumin dont il ſe fait quelque Commerce.

CHAPITRE VII.

MANIERE DE FAIRE LE COMMERCE DANS L'INTERIEUR DE PLUSIEURS ÉTATS DE L'EUROPE MÉRIDIONALE.

En général, on fait le Commerce d'une maniere ſimple & uniforme dans les païs intérieurs du Midi de l'Europe. Comme l'argent y eſt rare, ſpécialement parmi les païſans & les fermiers de la campagne, les riches particuliers qui poſſedent quelques capitaux ont les plus belles occaſions d'en tirer un bon parti en avançant des ſommes, avant le tems des récoltes, aux païſans qui très-ſouvent ſont dans le beſoin. Dans ces conjonctures, le capitaliſte fait preſque toujours la loi à l'emprunteur qui s'engage de rembourſer la ſomme qu'on lui avance en denrées ou marchandiſes de la récolte prochaine. Les vins, les huiles, les bleds, la ſoie & d'autres pareils articles ſont ordinairement les objets ſur leſquels les capitaliſtes dans ces païs font leurs ſpéculations. Il n'y a point d'années qu'ils n'en retirent un bénéfice au moins honnête, & il arrive fréquemment qu'ils font des profits conſidérables; on en ſera peu ſurpris ſi l'on fait attention que les capitaliſtes en avançant leur argent aux païſans ſtipulent expreſſément dans leurs conventions, que la valeur leur en ſera délivrée en marchandiſes au prix qu'on ſpécifie, qui preſque toujours eſt fort au-deſſous de ce que ces marchandiſes vaudront probablement au tems de la récolte, quand même elle ſeroit abondante. On voit dans ces ſortes de ſpéculations des exemples de bénéfices de 80 & même 100 p$^{c}_{o}$; les plus ordinaires ſont depuis 10 juſqu'à 30 & même 50 p^{c}. C'eſt principalement dans les païs méridionaux, comme dans l'Andalouſie, la Catalogne & le Royaume de Valence en Eſpagne; dans la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Champagne & quelques autres provinces de France; le Piémont & d'autres païs en Italie, que ce Commerce ſe fait avec le plus d'avantage pour ceux qui s'y livrent avec une ſage circonſpection. Il y a dans ces différens païs beaucoup de négocians étrangers qui s'y ſont établis, afin d'y faire le Commerce de commiſſion & de ſpéculation en même tems, en achetant, ſoit aux habitans même de la campagne, ſoit a de riches particuliers qui ont acheté de ceux-ci les fruits de la récolte, les articles qu'il leur faut pour envoyer à leurs amis dans l'Etranger. Ces derniers, s'ils ſont établis dans quelque port du Nord ſont dans l'uſage d'indiquer à leurs Commiſſionnaires dans le Midi de l'Europe, une Maiſon à Amſterdam ou quelquefois un Banquier à Paris, ſur qui ces Commiſſionnaires peuvent ſe rembourſer de leurs débours. On peut, au ſurplus, conſulter là-deſſus les remarques que nous avons faites touchant les ordres, achats, rembourſemens, expéditions & reſponſabilité des commiſſionaires, au Chapitre VII du deuxieme Livre de ce Volume.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

pag.

INTRODUCTION. 1

LIVRE I.

AVANT-PROPOS. 35

CHAPITRE I.

COMMERCE DES PROVINCES-UNIES. 37
§ I. Compagnie des Indes Orientales. *ibid.*
§ II. Compagnie des Indes Occidentales. 50
§ III. Pêche du hareng, de la morue & de la baleine. 61
§ IV. Manufactures & fabriques des Provinces-Unies. 67

CHAPITRE II.

COMMERCE D'AMSTERDAM.

§ I. Deſcription d'Amſterdam & de ſes principaux établiſſemens de Commerce. 69
§ II. Banque d'Amſterdam. 74
§ III. Commerce d'Amſterdam conſidéré ſous ſes divers rapports. 80
§ IV. Commerce des productions du païs. 106
§ V. Com. des productions des Colonies. 122
§ VI. Com. des productions étrangeres. 157
§ VII. Commerce local. 188
§ VIII. Concluſion du Commerce d'Amſterdam. Circonſtances qui aſſurent à cette ville le premier rang parmi celles qui font le plus grand Commerce dans les quatre parties du monde. 211

CHAPITRE III.

COMMERCE DE ROTTERDAM ET DES AUTRES VILLES PRINCIPALES DES PROVINCES-UNIES.

§ I. Commerce de Rotterdam. 213
§ II. Commerce de Dort, Leyde, Delft, Harlem & des autres villes principales de la Hollande méridionale. 217
§ III. Commerce de Horn, Enkhuiſen, Alkmar, Medenblik, Sardam & de quelques autres villes & villages de la Nord-Hollande, ou de la Friſe Occidentale. 218
§ IV. Commerce de Leeuwarden, Franeker, Harlingen & quelques autres villes de la Friſe Orientale. 219
§ V. Commerce de Middelbourg, Fleſſingue & quelques autres lieux de la Province de Zélande. 220
§ VI. Commerce d'Utrecht & d'Amersfort. *ibid*
§ VII. Com. de la Prov. de Groningue. 221
§ VIII. Com. de la Prov. d'Overyſſel. *ibid*
§ IX. Com. de la Prov. de Gueldre. *ibid*

LIVRE II.

COMMERCE DU NORD.

CHAPITRE I.

COMMERCE DE DANNEMARC ET DE NORVEGE.

ART. I. § I. *Commerce de Dannemarc.* 224
§ II. Compagnie Royale Aſiatique. 225
§ III. Compagnie d'Islande. 230
§ IV. Compagnie d'Afrique. 231
§ V. Compagnie générale de Commerce. *ibid*
§ VI. Isles des Danois dans l'Amérique. 232
§ VII. Articles que peut fournir Copenhague aux nations de l'Europe & ceux qu'elle en reçoit. 233
§ VIII. Com. d'importation du Dannemarc. 239
§ IX. Ports & villes qui font plus ou moins de Commerce en Dannemarck, avec leurs fabriques, manufactures & établiſſemens principaux. 240
§ X. Droits que fait payer le Roi de Dannemarck à tous vaiſſeaux étrangers qui entrent ou ſortent de la Baltique. 244

ART. II. § I. Commerce de la Norvege. 247
§ II. Commerce de Bergen. Pêche de la Morue. 248
§ III. Commerce d'importation de Bergen. 253
§ IV. Principaux ports de Norvege après Bergen. 254

CHAPITRE II.

COMMERCE DE SUEDE.

§ I. Deſcription topographique de la Suede. 255
§ II. Commerce du Gouvernement de la Suede propre. 256
§ III. Commerce du Gouvernement du Gothland. 261
§ IV. Comm. du Gouvern. de Nordlande. 267
§ V. Commerce de la Laponie. *ibid*
§ VI. Commerce de la Finlande. *ibid*

CHAPITRE III.

COMMERCE DE RUSSIE.

ART. I. *Commerce intérieur de Ruſſie.* 269
§ I. Commerce de la Sibérie avec la Chine. *ibid*

§ II. Commerce avec la Perſe. 273
§ III. Commerce avec la Turquie. 274
§ IV. Commerce de Moscovie ou de l'intérieur de l'Empire. 275

ART. II. *Commerce extérieur de Ruſſie.* 280
§ I. Commerce d'Archangel. *ibid*
§ II. Commerce de St. Petersbourg. 284
§ III. Commerce de Wibourg. 304
§ IV. Commerce de Livonie & d'Eſthonie. 305

CHAPITRE IV.

COMMERCE DE POLOGNE ET DU DUCHÉ DE COURLANDE.

ART. I. Commerce intérieur de Pologne & de Lithuanie. 318
ART. II. Com. du Duché de Courlande. 326
ART. III. Commerce de Dantzick. 331

CHAPITRE V.

COMMERCE DE PRUSSE ET DE PLUSIEURS AUTRES ETATS DE LA MAISON DE BRANDEBOURG.

ART. I. *Commerce des deux Pruſſes.* 350
§ I. Deſcription topographique & productions du Royaume de Pruſſe. *ibid*
§ II. Duché de Pruſſe. 370

ART. II. *Commerce de Berlin & de la Poméranie Brandebourgeoiſe.* 371
§ I. Commerce de Berlin. 372
§ II. Commerce de la Poméranie. 377

CHAPITRE VI.

COMMERCE DE PLUSIEURS VILLES D'ALLEMAGNE DONT LES PORTS SONT SITUÉS SUR LA MER BALTIQUE.

ART. I. *Commerce de la Poméranie Suédoiſe & Duché de Mecklenbourg.*
§ I. Commerce de la Poméranie Suédoiſe. 383
§ II. Comm. du Duché de Mecklenbourg. 390
ART. II. *Commerce de la ville de Lubeck.* 391

CHAPITRE VII.

REMARQUES SUR LE COMMERCE DU NORD.

§ I. Idée générale du Commerce du Nord; ſon Importance & la maniere dont il ſe fait. 395
§ II. Des Ordres & Achats. 396
§ III. Des Rembourſemens. 399
§ IV. Des Expéditions. *ibid*
§ V. De la Reſponſabilité des Commiſſionnaires du Nord, relativement au ſuccès des expéditions qu'ils font pour compte étranger. 401
§ VI. Méthode la plus avantageuſe pour les Négocians du Midi de l'Europe, qui veulent faire des expéditions en marchandiſes du Nord. 404

LIVRE III.

COMMERCE DU MIDI DE L'EUROPE.

CHAPITRE I.

COMMERCE D'ALLEMAGNE ET DE QUELQUES PAÏS ADJACENS. 406

ART I. *Commerce intérieur de l'Empire d'Allemagne.* 407
§ I. Cercles d'Autriche, de Baviere, de Suabe & de Franconie. 411
§ II. Cercles du Haut & du Bas-Rhin. 417
§ III. Cercles de la Haute & de la Baſſe-Saxe. 419
§ IV. Cercle de Weſtphalie. 424
§ V. Bohême, Moravie, Siléſie & Luſace. 428
ART. II. *Commerce extérieur d'Allemagne.* 431
ART. III. *Commerce de Hongrie, de Suiſſe & des Païs-bas Autrichiens.*
§ I. Commerce de Hongrie. 448
§ II. Commerce de Suiſſe. 449
§ III. Commerce des Païs-bas Autrichiens. 456

CHAPITRE II.

COMMERCE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE.

ART. I. *Commerce de la Grande-Bretagne.*
§ I. Deſcription de la Grande-Bretagne & domaines qui en dépendent. 465
§ II. Com. des Anglois aux deux Indes. 467
§ III. Colonies des Anglois en Amérique. 470
§ IV. Forts & Loges des Anglois en Afrique. 476
§ V. Commerce d'Exportation de la Grande-Bretagne. 477
§ VI. Villes les plus commerçantes de l'Angleterre après Londres. 501
§ VII. Commerce d'Ecoſſe. 504
ART. II. *Commerce d'Irlande.* 506

CHAPITRE III.

COMMERCE DE LA FRANCE.

§ I. Productions de la France. 510
§ II. Colonies Françaiſes en Amérique. 518

§ III. Idée générale du Commerce de France & description de ce Royaume. 515
§ IV. Commerce de l'Isle de France, de la Picardie, la Brie, la Champagne, le Duché de Bourgogne, la Bresse, le Bugey & le Dauphiné. 516
§ V. Commerce de Provence, de Languedoc, du Comté de Foix, & de la Principauté de Bearn. 522
§ VI. Commerce du Païs des Basques, de la Gascogne, la Guyenne, la Saintonge, le Limosin, l'Angoumois, le païs d'Aunis & le Poitou. 529
§ VII. Commerce de la Bretagne, de la Normandie, du Maine, du Perche, de l'Anjou, du Saumurois, de la Touraine, du Berry, de la Marche, de l'Auvergne, du Lyonnois, du Bourbonnois, du Nivernois & de l'Orléannois. 548
§ VIII. Commerce des Païs-bas Français, de la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté & le Roussillon. 565

CHAPITRE IV.

COMMERCE DE L'ESPAGNE.

§ I. Description de ce Royaume. 567
§ II. Possessions des Espagnols dans les deux Indes & en Afrique. 569
§ III. Commerce des deux Castilles, d'Aragon, de Navarre, d'Alava, de Guipuzcoa, de Biscaye, de la Montagne, des Asturies, de Galice, de Leon & d'Estramadoure. 573
§ IV. Com. de l'Andalousie & de Murcie. 587
§ V. Commerce de la Catalogne, de Valence & de Mallorque. 596

CHAPITRE V.

COMMERCE DU PORTUGAL.

§ I. Description de ce Royaume. 602
§ II. Possessions des Portugais dans les Indes Orientales & en Afrique. 603
§ III. Commerce de Lisbonne & des autres ports du Royaume. 605

CHAPITRE VI.

COMMERCE DE L'ITALIE.

§ I. Description générale de l'Italie. 609
§ II. Commerce des Echelles du Levant. 610
§ III. Commerce des principales villes de l'intérieur de l'Italie. 612
§ IV. Commerce de la ville de Livourne. 614
§ V. Commerce de Gênes & de Venise. 616
§ VI. Commerce de Naples, de Sicile & de quelques autres Isles de la Méditerranée. 617

CHAPITRE VII.

MANIERE DE FAIRE LE COMMERCE DANS L'INTÉRIEUR DE PLUSIEURS ETATS DE L'EUROPE MÉRIDIONALE. *pag.* 619

COMPTES SIMULÉS de toutes sortes de Marchandises & Denrées.

Froment de Zélande. *A Amsterdam.* 107
Feves à chevaux. *Ibid.* 108
Tabac de Hollande. *Ibid.* 109
Lin serancé. *Ibid.* 110
Cire jaune. *Ibid.* 111
Beurre. *Ibid.* 112
Fromage. *Ibid.* *ibid*
Huile de Baleine. *Ibid.* 114
Baleine coupée. *Ibid.* *ibid*
Huile de chanvre, de lin & de navets. *Ibid.* 115
Toiles moyennes de Hollande. *Ibid.* 116
Etoffes de soie, Velours, Armoisins &c. *Ibid.* 118
Mouchoirs & toiles peintes. *Ibid.* *ibid*
Bazins de Harlem. *Ibid.* 119
Drap noir d'Utrecht. *Ibid.* *ibid*
Ratine de Leyde. *Ibid.* 120
Camelot poil de chevre. *Ibid.* *ibid*
Etamines de ♯ *Ibid.* 121
Toiles à voiles. *Ibid.* *ibid*
Canelle. *Ibid.* 124
Poivre brun. *Ibid.* 126
Cloux de Girofle. *Ibid.* 127
Macis. *Ibid.* 128
Noix muscade. *Ibid.* *ibid*
Thé Hayfant, Thé Congo & Thé Bohé. *Ibid.* 130
Pacotille pour l'Isle de St. Eustache. *Ibid.* 137
Café. *Ibid.* 152
Cacao de Caraque, de Berbice & de Surin. 156
Coton de Surinam. *Ibid.* 157
Laine leonese vendue à Amsterdam. 166
Agnelins en suin. *Ibid.* 169
Laine Badajoz de Portugal. *Ibid.* 171
Cochenille. *Ibid.* 173
Indigo de Guatimala. *Ibid.* 175
Quinquina. *Ibid.* 176
Tabac Suissent. *Ibid.* 178
—— du Bresil. *Ibid.* 179
Sucre brut venu de Bordeaux. *Ibid.* 181
Café venu de Bordeaux. *Ibid.* 183
Vin de Bordeaux. *Ibid.* 185
Eau de vie de Bordeaux. *Ibid.* *ibid*
Frais d'affrettement. A *Amsterdam.* 193
Assurances. *Ibid.* 201
Recouvrement d'Avarie. *Ibid.* *ibid*
Recouvrement d'Avarie grosse. *Ibid.* 202
Garance. A *Rotterdam.* 215

Eau de vie de Genievre. A *Rotterdam.* 216
Diverſes ſortes de Thé. A *Copenhague.* 234
Porcelaine. *Ibid.* 235
Soiries. *Ibid.* 236
Marchandiſes des Indes Orientales. *Ibid.* 237
Sucre brut. *Ibid.* 238
Coton. *Ibid.* *ibid*
Poiſſon dit *Plat-fisk.* *Ibid.* 239
Huile de baleine. *Ibid.* *ibid*
Morue, dite *Klip-fisk.* A *Bergen.* 251
Fer. A *Stockholm.* 258
Cuivre. *Ibid.* 259
Acier en barres. *Ibid.* *ibid*
Brai & Goudron. *Ibid.* 260
Planches de ſapin. *Ibid.* *ibid*
Huile de harengs. A *Gothembourg.* 264
Brai & Goudron. A *Archangel.* 282
Froment. *Ibid.* 283
Seigle. *Ibid.* *ibid*
Semence de Lin. *Ibid.* *ibid*
Chanvre. A *St. Petersbourg.* 296
Lin. *Ibid.* 297
Cordages. *Ibid.* *ibid*
Fer. *Ibid.* *ibid*
Cuir. *Ibid.* 298
Fourrures. *Ibid.* 299
Cire. *Ibid.* 300
Suif. *Ibid.* *ibid*
Toiles. *Ibid.* 301
Soie de Porc. *Ibid.* *ibid*
Froment. *Ibid.* 302
Tabac d'Ukraine. *Ibid.* 303
Rixdales. *Ibid.* 304
Planches. *Ibid.* 305
Chanvre. A *Riga.* 308
Lin. *Ibid.* 309
Seigle. *Ibid.* 312
Mâts & Matereaux. *Ibid.* 313
Planches de ſapin. *Ibid.* 314
Cire jaune. *Ibid.* 315
Graine de Lin. A *Liebau.* 327
Chanvre. *Ibid.* 328
Lin. *Ibid.* *ibid*
Froment. *Ibid.* 329
Seigle. *Ibid.* *ibid*
Orge. *Ibid.* *ibid*
Cuirs de bœuf. *Ibid.* 330
Peaux de bouc. *Ibid.* *ibid*
Froment. A *Dantzick.* 338
Seigle. A *Ibid.* *ibid*
Planches de Sapin. *Ibid.* 341
Dites, de Chêne. *Ibid.* 342
Cendre calcinée, dite *Pot-aſche.* *Ibid* 344
Cendre gravelée, dite *Weed-aſche.* *Ibid.* 345
Toiles de chanvre de Pologne. *Ibid.* 346
Cire jaune. *Ibid.* 347
Soie de porc. *Ibid.* 348
Froment. A *Konigsberg.* 355
Seigle. *Ibid.* *ibid*
Orge. A *Konigsberg.* 355
Chanvre. *Ibid.* 356
Cire jaune. *Ibid.* 358
Cendre calcinée, dite *Pot-aſche.* *Ibid.* *ibid*
—— gravelée, dite *Weed-aſche.* *Ibid.* 359
Graine de lin. *Ibid.* *ibid*
Chenevis. *Ibid.* *ibid*
Toiles de Warmie. *Ibid.* 360
Fil de Warmie. *Ibid.* *ibid*
Lin. A *Memel.* 363
Chanvre. *Ibid.* 364
Graine de lin. *Ibid.* *ibid*
Planches de ſapin. *Ibid.* 367
Froment. *Ibid.* 368
Seigle. *Ibid.* *ibid*
Cire jaune. *Ibid.* 369
Poutres de ſapin. A *Stétin.* 380
Divers bois de Chêne. *Ibid.* *ibid*
Merrains ou Douves, fonds de futailles & Bordillons de Chêne. *Ibid.* 382
Froment. A *Stralſund.* 385
Seigle. *Ibid.* *ibid*
Pois. *Ibid.* 386
Orge. *Ibid.* *ibid*
Avoine. *Ibid.* *ibid*
Drêche. *Ibid.* 387
Laine. *Ibid.* 388
Cire jaune. *Ibid.* 389
Maroquin. A *Lubeck.* 393
Cuirs à ſemele. *Ibid.* *ibid*
Savons. *Ibid.* 394
Toiles de Siléſie. A *Waldenbourg.* 435
Platilles royales. A *Hirschberg.* 436
Bocadilles. A *Waldenbourg.* *ibid*
Eſtopilles. *Ibid.* 437
Rouens contrefaits. A *Hirschberg.* *ibid*
Bretagnes. *Ibid.* 438
Crées. A *Bautzen.* *ibid*
Bazins. A *Hambourg.* 439
Toiles à Carreaux. A *Herrnhut.* 440
Coutils. *Ibid.* 441
Mouchoirs ordinaires. A *Lœbau.* *ibid*
Platilles royales écrues. A *Hambourg.* 443
—— Apprêtées en blanc. *Ibid.* *ibid*
—— Simples. *Ibid.* *ibid*
—— Teintes. *Ibid.* *ibid*
Sangales aſſorties. *Ibid.* 444
Eſtopilles unies. *Ibid.* *ibid*
Libretes. *Ibid.* *ibid*
Bretagnes contrefaites. *Ibid.* *ibid*
Rouens contrefaits. *Ibid.* *ibid*
Arabias. *Ibid.* 445
Crées contrefaites. *Ibid.* *ibid*
Caſerillos. *Ibid.* *ibid*
Cire blanche. *Ibid.* *ibid*
Cuivre. *Ibid.* *ibid*
Toiles Cannamaſos. A *Bremen.* 447
—— Caſerillos. *Ibid.* *ibid*
—— A la Roſe. *Ibid.* *ibid*

Toiles Brabantes *Communes*. A *Gand*. 460
—— —— Floretes ſuperfines. *Ibid.* *ibid*
—— —— Crudos. *Ibid.* *ibid*
—— —— Applomades. *Ibid.* 461
Etain, Plomb & Vermillon. A *Londres*. 480
Charbon de terre. *Ibid.* 481
Alun. *Ibid.* 482
Drap bleu. *Ibid.* *ibid*
Drap ſuperfin. *Ibid* 483
Diverſes Etoffes de laine des fabriques angloiſes. *Ibid.* *ibid*
Différentes autres ſortes d'Etoffes. *Ibid.* 489
Bas au métier & tricotés. *Ibid.* 490
Ouvrages de quincaille. *Ibid.* *ibid*
Fer blanc & Cornes à Lanternes. *Ibid.* 492
Fayence d'Angleterre. *Ibid.* 493
Biere forte. *Ibid.* *ibid*
Gomme de Sénégal. *Ibid.* *ibid*
Marchandiſes des Indes. *Ibid.* 494
Poivre. *Ibid.* 495
Café de Moka. *Ibid.* *ibid*
—— des Iſles. *Ibid.* 496
Cacao des Iſles. *Ibid.* 497
Piment ou poivre de la Jamaïque. *Ibid.* *ibid*
Peaux de cerf & d'orignal. *Ibid.* 498
Diverſes Pelleteries. *Ibid.* *ibid*
Laine d'Eſpagne vendue à Londres. 500
Salaiſons pour l'Amérique. A *Cork*. 507
Savon marbré. A *Marſeille*. 524
Huile d'olive fine. A *Cette*. 526
Vins. *Ibid.* 527
Eaux de vie de Languedoc. *Ibid.* *ibid*
Vin de Haute-Chaloſſe. A *Bayonne*. 530
Eau de vie. *Ibid.* *ibid*
Brai ou Reſine. *Ibid.* *ibid*
Térébenthine. *Ibid.* 531
Regliſſe. *Ibid.* 532
Vins rouge. A *Bordeaux*. 537
Vins blancs. *Ibid.* 538
Eau de vie. *Ibid.* 539
Sucre terré Martinique. *Ibid.* 541
Café de la Martinique. *Ibid.* 542
Indigo mélangé. *Ibid.* 543
Eau de vie de Cognac. 546
Eau de vie de la Rochelle. *Ibid.* 547
Eau de vie d'Oleron. *Ibid.* *ibid*
Sel. A l'*Iſle de Rhé*. *ibid*
Sucre de St. Domingue. A *Nantes*. 551
Café de St. Domingue. *Ibid.* *ibid*
Vin blanc. *Ibid.* 552
Eau de vie. *Ibid.* *ibid*
Sel. A *Nantes*. 552
Groſſe Toile. *Ibid.* 553
Diverſes Toileries. A *St. Malo*. 554
Fil blanc de Rennes. *Ibid.* 555
Crées. A *Morlaix*. 556
Diverſes ſortes de Toiles. A *Rouen*. 557
Laine ordinaire d'Eſpagne vendue à Rouen. 560
Drap d'Elbeuf. A *Elbeuf*. 562
Laine Ségovienne. A *Bilbao*. 579
Laine lavée. *Ibid.* 582
Agnelins. *Ibid.* 583
Fer. *Ibid* *ibid*
Noix & Châtaignes. *Ibid.* 584
Vin blanc de San Lucar de Barremeda. A *Cadix*. 589
Eau de Vie. *Ibid.* 590
Huile. *Ibid.* *ibid*
Sel. *Ibid* *ibid*
Cochenille. *Ibid.* 591
Indigo de Guatimala. *Ibid.* *ibid*
Quinquina de la meilleure eſpece. *Ibid.* 592
Cuirs de bœuf ſecs en poil. *Ibid.* *ibid*
Cuivre du Pérou. *Ibid.* *ibid*
Piaſtres. *ibid*
Laine Segovienne en ſuin. A *Séville*. 594
Huile. *Ibid.* *ibid*
Vin. A *Barcelonne*. 598
Eau de Vie. *Ibid.* *ibid*
Huile de Mallorque. *Ibid.* 599
Mouchoirs de ſoie. *Ibid.* 600
Vin d'Alicante. A *Alicante*. *ibid*
Eau de Vie de Valence. A *Valence*. 601
Sel d'Ivica. A *Ivica*. *ibid*
Tabac du Breſil. A *Lisbonne*. 606
Sucre. *Ibid.* *idib*
Cuirs. *Ibid.* *ibid*
Laine de Portugal. *Ibid.* 607
Huile de Lisbonne. *Ibid.* 608
Sel de Setubal. A *Setubal*. *ibid*
Huile. A *Porto*. 609
Organſin ouvré. A *Livourne*. 614
Soie de Miſtra. *Ibid.* *ibid*
Huile fine de Toſcane. *Ibid.* 615
Huile de Lucque. *Ibid.* *ibid*
Encens de Florence. *Ibid.* *ibid*
Corail ouvré. *Ibid.* *ibid*
Huile. A *Genes*. 616
Papier. *Ibid.* *ibid*
Térébenthine. A. *Veniſe*. 617
Huile de Gallipoli. A *Naple*. 618
Sel. A *Cagliari*. *ibid*

FIN DU TOME PREMIER.

John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
80.1
v.1